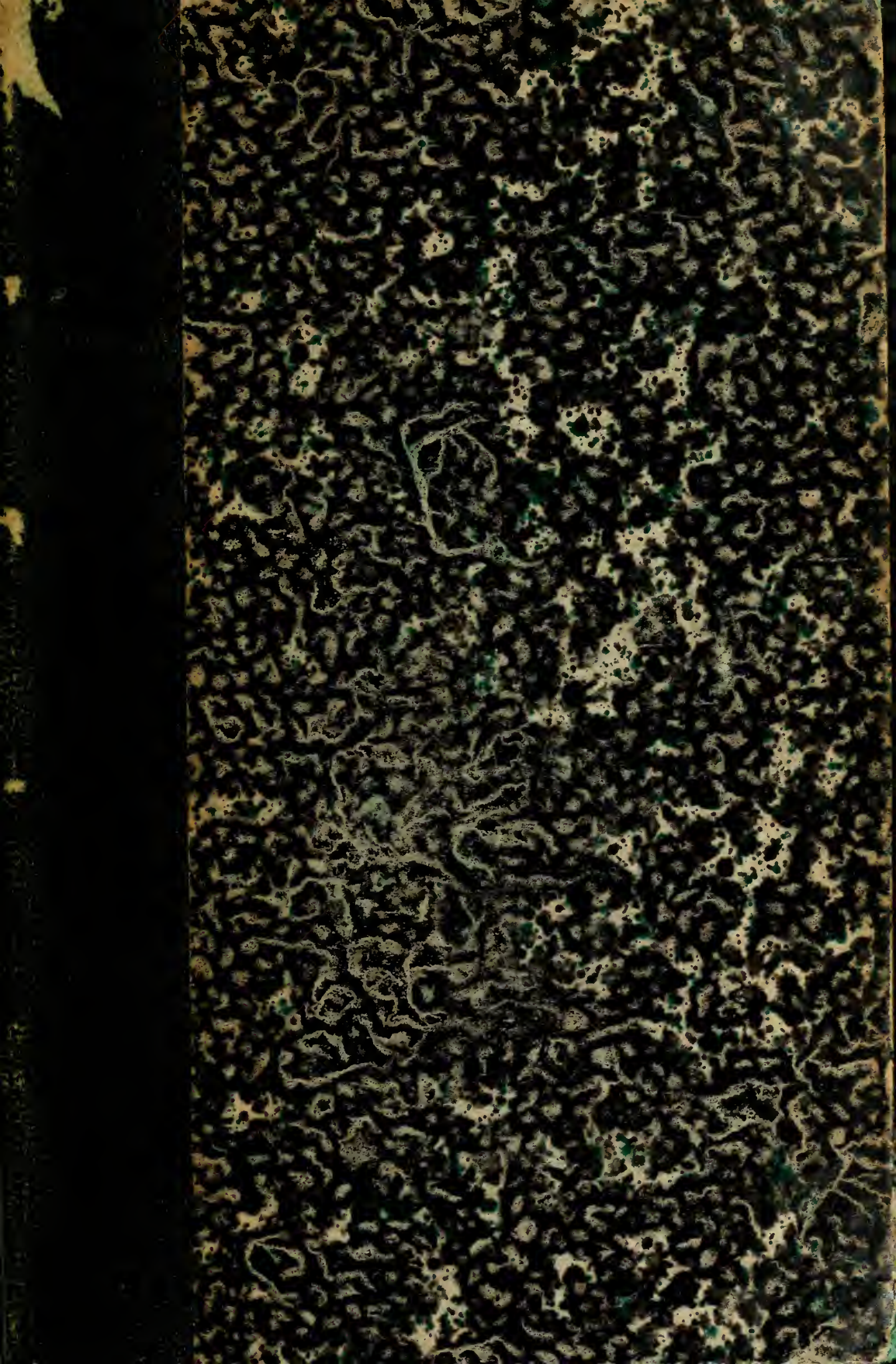

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-ONZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1871

AP
20
R5
pér. 2
t. 91

14266

LA

POLITIQUE D'ENVAHISSEMENT

LOUVOIS ET M. DE BISMARCK.

La lutte de l'esprit de conquête contre l'esprit de travail est sans doute aussi vieille que l'humanité. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'on voit des nations aspirer à la paix et des souverains ou des ministres les plonger dans tous les maux et dans toutes les fureurs de la guerre. Presque de tout temps, il s'est trouvé dans le cœur des peuples une ambition, celle de grandir par la paix, par l'activité, par l'intelligence, et il s'est trouvé dans le cœur de quelques hommes une autre ambition, celle de grandir par la conquête. Des rois et des ministres qui se disaient chargés par Dieu de la conduite des nations les ont entraînées hors de leur voie, loin de leur intérêt, et pour acquérir eux-mêmes quelques titres pompeux et ce que le langage humain appelle la gloire, pour être proclamés grands rois ou grands ministres, ils ont déchaîné la guerre; ils ont couvert le sol de ruines, rempli les cœurs de haine, arrêté le travail, abaissé l'intelligence. Ils se sont fait un nom retentissant dans l'histoire; mais ils ont mis le trouble dans l'existence et dans la conscience même des hommes.

Nous voudrions montrer ce que c'est que l'esprit de conquête et d'envahissement, quels en sont les caractères essentiels, les procédés ordinaires, les allures, le langage, si cet esprit a changé avec le temps, ou s'il est encore ce qu'il était autrefois; nous voudrions dire surtout quels fruits il produit et ce qu'il coûte aux nations. Deux exemples frappans nous serviront à le faire con-

naître : l'un est dans le passé, l'autre est sous nos yeux. Louvois au XVIIe siècle et M. de Bismarck au XIXe sont des représentans fort remarquables de cette politique. L'un et l'autre l'ont poursuivie avec la même énergie, la même ténacité, le même talent; ils y ont consacré toutes leurs forces, toute leur âme, et M. de Bismarck semble aujourd'hui toucher au but exactement comme Louvois parut y toucher à un certain moment de sa vie. Comparer M. de Bismarck à Louvois n'est pas faire injure au ministre prussien, car Louvois était loin d'être un homme médiocre. Il avait toutes les qualités d'esprit les plus hautes, à part le génie : une netteté de vue et une force de calcul incomparables, une volonté qu'aucune considération ne détournait de son but, une immense ambition, non pour lui-même, mais pour son roi; avec cela, une vue large qu'aucun préjugé ne gênait, une sorte de regard fier par-dessus tous les scrupules de la morale, enfin la préoccupation du grand avec un parfait dédain pour le juste. Auprès de lui, Colbert n'était qu'un honnête homme et un homme de bon sens; Louvois fut un politique et un homme d'état. Il n'a pas dirigé seulement l'administration militaire, il a eu la haute main sur la diplomatie comme sur la politique intérieure. Colbert, Pomponne et les autres étaient ce que nous appellerions des ministres d'affaires; le vrai ministre dirigeant fut Louvois. Il avait dans Louis XIV un roi tout disposé à se laisser dominer, pourvu qu'on lui fît croire qu'il était le maître. Ce fut Louvois qui le gouverna. Il fut pendant vingt-cinq ans premier ministre sans en avoir le titre. C'est lui qui a inspiré Louis XIV, qui l'a conduit, qui l'a mené par la main; sa pensée a dirigé tout le règne.

Nous n'ignorons pas que les amis de M. de Bismarck le comparent plus volontiers à Richelieu; mais, en admettant que les qualités d'esprit fussent les mêmes chez ces deux hommes, encore faudrait-il reconnaître que leur politique est tout à fait différente. Richelieu ne représente nullement l'esprit de conquête. Il a vécu au milieu de guerres incessantes; mais ce n'est pas lui qui a créé cet état de guerre. Il a trouvé l'Europe embrasée par les querelles violentes de deux religions et les rivalités de plusieurs monarchies; ce n'est pas lui qui avait allumé l'incendie, il n'est pas l'auteur de la guerre de trente ans. Au moment où cette guerre allait aboutir au triomphe de l'Autriche, où les libertés religieuses et politiques de l'Allemagne se trouvaient en grand péril, l'Allemagne demanda l'appui de la France, et il se fit entre elles une alliance dont Richelieu n'abusa jamais. On peut même remarquer combien il se fit prier par l'Allemagne avant d'engager directement la France dans cette grande lutte. Il n'aimait pas la guerre; cet homme de génie, ce véritable homme d'état souhaitait peut-être la guerre aux ennemis de la France, mais il eût voulu en préserver la France elle-même.

Son vrai but ne fut pas l'agrandissement territorial du pays. L'Artois et le Roussillon, enlevés légitimement à l'Espagne, une partie de l'Alsace acquise avec le consentement formel de l'Allemagne, offerte même par celle-ci, ne prouvent pas qu'il visât aux conquêtes et à la gloire militaire. Son ambition fut bien plutôt de fonder la grandeur du pays par l'ordre intérieur, par le commerce, par l'élévation progressive des classes inférieures, par le développement du travail matériel et intellectuel. Ce fut là son but et sa gloire. Loin de représenter l'esprit de conquête, Richelieu représente l'esprit d'ordre et de travail aux prises avec toutes les nécessités de la guerre. Louvois au contraire, venu dans un temps de paix, a cru que la grandeur de son roi et de son pays devait consister dans l'accroissement du territoire et dans la gloire militaire. Sa seule politique a été la politique d'envahissement, et c'est vers ce seul objet qu'il a porté ses propres efforts, l'attention de son roi et les forces mêmes de la France. Mieux que personne au XVIIe siècle, il représente l'esprit de conquête refoulant l'esprit de travail et de paix. Ce n'est donc pas Richelieu, c'est Louvois qu'il faut mettre en regard du ministre prussien.

I.

Au moment où Louvois arrivait aux affaires, la France jouissait de la paix et désirait la conserver. Notre nation n'a jamais été aussi belliqueuse que ses ennemis se sont plu à le dire. Au début du règne de Louis XIV, le sentiment général était l'horreur de la guerre. Les cent dernières années avaient été remplies par des luttes de toute nature, et le souvenir en était odieux au pays. On n'aimait à se rappeler de toute cette période que le règne trop court de Henri IV, qui avait été comme une éclaircie dans ce long orage; or Henri IV, dans l'imagination de la France, était devenu Henri le Grand, non pas pour les victoires qu'il avait remportées, mais pour les quinze années de paix qu'il avait données au pays. La génération suivante, dans toute l'Europe, avait été livrée à toutes les fureurs de la guerre. Les traités de Westphalie et des Pyrénées avaient marqué le terme de ces horribles luttes, et la France revenait enfin à la paix. La joie en était universelle, et si le règne de Louis XIV à son début fut salué par un immense enthousiasme, c'est parce qu'il eut la bonne fortune de coïncider avec cette ère de paix et parce qu'il s'annonça comme un règne pacifique.

Pendant plusieurs années, rien ne fit prévoir que Louis XIV aimerait la guerre. Il ne s'occupait que d'administration, de finances, de justice, de commerce. Dans ses ordonnances, il aimait à vanter les bienfaits de la paix. Il écrivait en 1665 : « L'affection que nous

portons à nos sujets nous fait préférer à notre gloire et à l'agrandissement de nos états la satisfaction de leur donner la paix. » Pendant ces mêmes années, la France était ardente au travail; la bourgeoisie se donnait tout entière à l'industrie et au commerce, fabriquait des draps, construisait des navires, s'enrichissait enfin en assurant aux classes inférieures la vie de chaque jour. De son côté, la noblesse, ruinée par les guerres de l'époque précédente, se remettait à faire valoir ses terres, relevait ses maisons de ville et ses châteaux de plaisance. On ne pensait plus à la guerre. Il semblait que la France entrât dans une longue voie de paix et de bonheur.

L'Europe faisait comme la France. Sortie enfin des guerres de religion, elle était paisible, elle travaillait. L'Allemagne se reprenait à cultiver son sol, que les armées avaient tant ravagé, et rebâtissait ses villes, qu'elle avait détruites de ses propres mains dans la guerre de trente ans. La Hollande et l'Angleterre étaient tout entières au commerce; l'Espagne elle-même, guérie de sa vieille ambition, essayait de relever ses finances et de ranimer son agriculture. On ne voyait plus de causes de lutte en Europe; la religion ne devait plus enfanter la guerre, les monarchies avaient compris les dangers de l'ambition, et les peuples n'avaient pas encore de haine les uns pour les autres.

Supposez que cette paix eût duré une longue suite d'années; figurez-vous la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, travaillant dans toutes les branches de l'activité humaine, et essayez de calculer tous les progrès qui se seraient accomplis. Je ne dis pas seulement progrès matériels, bien-être, jouissances; je dis progrès de l'intelligence, de la conscience même. Pour nous en faire quelque idée, mettons-nous devant les yeux les cinq ou six générations qui ont suivi; retranchons de leur vie les guerres, les ruines, le temps et les forces perdus, l'attention dissipée, les idées fausses, le trouble des intérêts et le trouble des âmes que chaque année de guerre apportait avec elle, et, tout cela écarté, imaginons ce que seraient devenus notre agriculture, notre industrie, nos arts, nos sciences, notre droit, nos institutions, notre liberté aussi, par un développement naturel et régulier.

Par malheur, le grand et beau mouvement qui emportait la France du côté des travaux de la paix s'arrêta bientôt. Dans les conseils de la monarchie, Colbert représentait les aspirations de l'opinion publique, le besoin d'ordre et l'amour du travail; Louvois représentait les aspirations qui sont assez naturelles à la royauté, le besoin d'éclat, de grandeur, de gloire. Louis XIV, après avoir balancé quelques années entre ces deux hommes, pencha vers Louvois. Dès lors l'esprit de conquête et d'envahissement prit posses-

sion du roi, et ce règne qui avait promis d'être si pacifique devint l'un des règnes les plus remplis de guerres de l'ancienne France.

A cette époque, l'ambition de s'agrandir par la conquête n'était pas réprouvée par la morale publique. Il faudrait la dissimuler aujourd'hui sous de beaux principes et des mots pompeux; au XVIIe siècle, elle pouvait s'avouer hautement. Louis XIV a écrit dans ses mémoires : « L'ambition et l'amour de la gloire sont toujours pardonnables aux princes. » Et il ne disait là que ce que tout le monde pensait. Les peuples détestaient la guerre comme un fléau; mais ils ne la condamnaient pas encore comme un crime. Elle semblait permise aux souverains. Pour un roi de droit divin, l'ambition était un droit et presque un devoir. Il fallait, pour répondre à la volonté même de Dieu, que le roi fût grand, et que tout l'éclat de la gloire brillât en sa personne. Agrandir son royaume ou sa réputation, c'était servir les desseins de Dieu. Telles étaient les idées de Louis XIV et de Louvois, et c'est en vertu de cet état d'esprit qu'ils purent déchaîner la guerre sans éprouver ni scrupule ni remords.

Mais si la guerre était permise, l'usurpation du bien d'autrui ne l'était pas, et par là les rois de droit divin se trouvaient encore soumis au droit et justiciables de la conscience. C'est sur ce point que devait se signaler surtout l'habileté des ministres. Il fallait qu'ils missent le droit de leur côté, ou tout au moins les apparences du droit. La politique d'envahissement n'avait pas besoin d'autant de dissimulation qu'il lui en faut aujourd'hui; elle ne pouvait pourtant pas se passer tout à fait de déguisement, une certaine mesure d'hypocrisie était déjà de rigueur.

Aussi voyons Louis XIV et Louvois à l'œuvre. L'objet qui se présentait le plus naturellement à leur convoitise, c'était la Belgique, que les rois d'Espagne possédaient depuis un siècle et demi, non par conquête, mais par héritage. Avant de s'en emparer, il fallait avoir le droit de la prendre. Si Louvois eût vécu de nos jours, il eût allégué quelque principe moderne, il eût prétendu que la Belgique devait appartenir au roi de France, parce qu'elle est habitée par la même race que la France, et parce qu'elle parle la langue française. En 1666, une telle théorie n'entrait encore dans l'esprit de personne, les universités allemandes n'ayant pas encore créé une ethnographie à l'usage des ambitieux; mais il y avait en ce temps-là un autre principe universellement admis, en vertu duquel les royaumes et les provinces appartenaient aux souverains par droit de succession. Il s'agissait donc de prouver que la Belgique était l'héritage légitime de Louis XIV. On trouva fort à propos dans les codes civils de quelques provinces belges une loi qui, en cas de second mariage, donnait la succession tout entière aux enfans du premier lit. Or il se trouvait en même temps que l'infante d'Espagne, femme

de Louis XIV, était née d'un premier mariage de Philippe IV. Aussitôt un juriste anonyme, sous l'inspiration et aux gages de Louvois, se mit à écrire un mémoire pour démontrer que les provinces belges appartenaient légitimement à Marie-Thérèse. Le roi, sur la foi du juriste, réclama la Belgique. Quoi de plus juste? N'était-il pas dans son droit? Pouvait-on lui objecter qu'il mettait la main sur le bien d'autrui? Ce n'était pas un envahisseur, un conquérant; c'était un mari qui réclamait pour sa femme la part de l'héritage paternel.

Malheureusement il n'existait pas de tribunal qui pût juger ce procès; force était dès lors à Louis XIV de recourir à la guerre. « Le ciel, disait l'auteur du mémoire, n'ayant pas établi de tribunal sur la terre à qui le roi de France puisse demander justice, il ne la peut chercher que dans son cœur, où il l'a toujours fait régner, et ne doit l'attendre que de ses armes. » C'est pourquoi Louis XIV envahit la Belgique; mais ne croyez pas qu'il soit l'agresseur, car il écrit en même temps à la cour d'Espagne : « Notre intention est d'entretenir religieusement la paix, ne voulant pas que ladite paix soit rompue par notre entrée dans les Pays-Bas, puisque nous n'y entrons que pour nous mettre en possession de ce qui a été usurpé sur nous. » Étrange langage des conquérans! ils envahissent votre pays, et ils jurent qu'ils aiment la paix; ils sont chez vous, ils foulent aux pieds votre sol, et ils affirment encore que c'est vous qui êtes les agresseurs!

Louis XIV entra donc en Belgique avec une armée nombreuse; les Espagnols ne s'attendaient pas à l'invasion, et leurs troupes n'étaient que dans la proportion de deux contre cinq. L'armée française n'eut que des succès, et Louis XIV écrivit : « Dieu, qui est le protecteur de la justice, a béni et secondé mes armes. » Ne faut-il pas toujours que Dieu serve de second à la convoitise et à la force? L'Espagne fut sauvée par l'intervention de l'Europe. L'Angleterre et la Hollande s'inquiétèrent de l'ambition du roi de France, et comprirent qu'il était dangereux de laisser s'établir en Europe une monarchie militaire et conquérante. Elles s'entendirent pour imposer la paix aux belligérans, et leur firent savoir qu'elles se déclareraient contre celui des deux qui refuserait de cesser la guerre. Louvois protesta aussitôt qu'il désirait la paix, et que c'était l'Espagne qui ne la voulait pas; mais, ce mensonge n'ayant trompé personne, il dut se résigner à traiter. « Il faut nous résoudre, écrivait-il alors à un de ses agens, à voir arriver la chose du monde que nous souhaitons le moins. » Cette chose-là, c'était la paix.

Il n'est pas aisé de mettre un frein à la politique d'envahissement. Louvois, sans perdre un seul jour, prépara une nouvelle guerre. On lui demandait de désarmer; il supprima en effet dans tous les régimens de l'armée la moitié des compagnies; seulement il dou-

bla l'effectif de celles qu'il conservait. Après quatre années de préparatifs, il recommença la guerre, s'attaquant cette fois non plus à l'Espagne, mais à la Hollande. Il s'était aperçu dans la guerre précédente que la Hollande l'avait empêché de conquérir la Belgique, et il en avait conclu fort justement qu'il devait affaiblir et ruiner la Hollande. Il raisonnait comme ferait un ministre prussien qui, ayant remarqué que l'Autriche avait été arrachée de ses mains par l'intervention française, conclurait de là qu'il doit ruiner la France pour accomplir ensuite en toute sûreté ses desseins sur l'Autriche et sur l'Allemagne.

De quel droit cependant attaquer la Hollande, qui était depuis un siècle l'alliée de la France? car Louvois ne pouvait pas se passer du droit. Il fit déclarer qu'il attaquait la Hollande « à cause de l'ingratitude et de la vanité insupportable des Hollandais. » Il s'était préparé longuement à la guerre; sa diplomatie et son administration militaire avaient admirablement fait leur œuvre. On s'était attaché le roi d'Angleterre d'une part, les princes allemands de l'autre, on avait une armée de 120,000 hommes, chiffre qui nous paraît faible aujourd'hui et qui était énorme en ce temps-là; on avait un matériel complet; Louvois avait poussé l'habileté jusqu'à acheter la poudre et le plomb aux Hollandais eux-mêmes. Il était parfaitement servi par d'habiles espions qu'il entretenait partout, dans les villes de la Hollande, dans les pays étrangers, dans l'entourage même des souverains et jusque dans le parlement anglais. Enfin l'habile ministre avait mis de son côté tous les moyens de succès de manière à frapper rapidement et à coup sûr un ennemi qui ne s'attendait nullement à la guerre. La Hollande apprit à peu de jours d'intervalle que la guerre était déclarée, que Louis XIV avait passé le Rhin à Tolhuys, qu'il approchait d'Amsterdam.

Il ne semblait pas que cette nation, toute pacifique et laborieuse, pût tenir tête à l'énorme puissance qui s'était si bien préparée à la combattre, et qui jetait tout à coup toutes ses forces contre elle. Elle implora la paix. Les conditions qu'elle offrait au vainqueur étaient assurément fort avantageuses, mais le roi et le ministre ne s'en contentèrent pas. Quand on est si facilement victorieux, on s'enivre de sa victoire, on en est aveuglé, et l'on ne voit plus d'obstacles devant soi; on se croit maître de tout, et parce qu'on a franchi aisément les frontières d'un pays, on prétend « aller partout, partout. » Louis XIV et Louvois posèrent aux Hollandais des conditions inacceptables. Ils voulurent que la Hollande s'anéantît; ce fut précisément ce qui la sauva. Amsterdam, la ville la plus riche et en même temps la plus patriote, l'âme du pays, se résolut à la résistance. Elle ouvrit les écluses qui retenaient la mer et s'entoura d'une enceinte d'inondation. En même temps la Hollande changea

son gouvernement et fit une révolution pour se mieux défendre; laissant de côté pour un moment ses institutions républicaines, qui lui avaient donné le calme et la prospérité, mais qui ne lui paraissaient pas assurer assez énergiquement l'indépendance nationale, elle établit une sorte de dictature militaire pour le salut du pays. L'œuvre de la défense était fort difficile, elle paraissait même impossible, et voici en quels termes Louvois en parlait : « Si les Hollandais étaient des hommes, il y a longtemps qu'ils auraient fait la paix, mais ce sont des bêtes qui se laissent conduire par des gens qui ne pensent qu'à leur intérêt. » Il ne comprenait rien à ce peuple qui sans armée prétendait se défendre contre la meilleure armée de l'Europe. Il croyait en avoir bientôt raison; mais l'inondation fit ce que les meilleures fortifications du monde auraient pu faire; elle arrêta l'armée envahissante, la retint tout un hiver, la fatigua, la déshabitua de vaincre, la démoralisa.

Pendant ce temps, des alliés s'offrirent à la Hollande, non pas alliés désintéressés et généreux (la Hollande n'en espérait pas), mais alliés qui avaient les mêmes intérêts qu'elle ou les mêmes craintes. L'Espagne savait que la chute de la Hollande lui ferait perdre la Belgique. L'Angleterre sentait que cette ambition de la France menaçait sa grandeur maritime, et l'ambassadeur français à Londres écrivait à Louvois : « Les Anglais vendraient jusqu'à leur chemise pour la conservation des Pays-Bas. » La maison d'Autriche s'apercevait qu'elle perdait le premier rang en Europe par suite des progrès de la France. Quant à la maison de Hohenzollern, elle n'était pas menacée directement, et il ne semblait pas qu'elle eût rien à voir à ces affaires. Elle n'avait rien à prendre à la France, et c'était du côté de l'Allemagne que se portaient ses convoitises; mais pour grandir en Allemagne, pour y acquérir d'abord l'influence, ensuite la force, enfin l'empire, elle jugeait utile de se poser en adversaire de la France. Faire naître dans l'âme du peuple allemand une sorte de patriotisme qui serait surtout la haine du nom français, et se faire l'organe accrédité de ce soi-disant patriotisme, lui paraissait le meilleur moyen de sortir de la position d'infériorité où elle se trouvait en Allemagne. Elle fut donc la première à se déclarer en faveur de la Hollande. Les autres puissances l'une après l'autre suivirent son exemple, et la France eut à combattre presque toute l'Europe. Ce fut au tour de Louvois à désirer la paix et au tour des Hollandais à la refuser. Cette guerre, qui au compte de Louvois ne devait durer qu'un été, se prolongea pendant six années, et, au lieu de se terminer par l'anéantissement de la Hollande, elle se termina par le traité de Nimègue, qui ne fit perdre à la Hollande ni une province ni une forteresse, et qui ne fit gagner à la France qu'une province de la monarchie espagnole, la Franche-Comté.

Louis XIV semblait être le vainqueur, et la France s'y trompa peut-être : le vrai vainqueur était la Hollande.

On croirait qu'après de si grands efforts et si peu de résultats Louis XIV et Louvois auraient renoncé à la politique d'envahissement. Il n'en fut rien. L'ambition ne s'arrête pas quand elle veut. L'instinct d'usurpation, la fièvre d'agrandissement, lorsqu'ils ont une fois saisi un souverain ou un peuple, le tiennent et le mènent malgré qu'il en ait. Le jour où l'on s'engage dans la politique de conquête, on ne doit pas dire : Je n'irai que jusque-là. Il faut toujours aller plus loin. Après le traité de Nimègue, la paix paraissait assurée pour longtemps; mais Louvois eut la prétention de faire encore des conquêtes en pleine paix, et l'on vit, spectacle étrange, la politique d'envahissement poursuivre son œuvre en dehors même de toute guerre. Les derniers traités avaient donné au roi certaines villes avec leurs *dépendances*. Par ce mot, il fallait sans doute entendre le territoire réellement dépendant de chaque ville; Louvois comprenait qu'il s'agissait d'autres villes ayant autrefois dépendu féodalement des premières : question de juriste, pensa-t-il, que la magistrature devait décider. Les moyens juridiques furent de tout temps commodes pour l'ambition. Il y a quelques années, la Prusse interrogea les jurisconsultes pour savoir à qui le Slesvig-Holstein devait appartenir, et sur leur arrêt elle se l'adjugea. Louvois avait inventé ce procédé avant les ministres prussiens. Voulant s'emparer de Courtrai, de Luxembourg, de Sarrebrück, de Deux-Ponts, il consulta la magistrature française, et se fit adjuger ces villes par arrêt. L'acquisition de Strasbourg fut plus légitime; elle se fit par un contrat formel entre la ville et le roi, et elle eut ce rare bonheur d'être conforme à la fois au droit des gens de cette époque et au droit des gens de la nôtre.

Tous ces empiétemens, qu'ils fussent justes ou non, mécontentèrent l'Allemagne et l'Europe. Jamais dans les générations précédentes la France ne s'était présentée aux Allemands comme une puissance envahissante. Jamais, ni pour Metz et Verdun, ni pour l'Alsace, elle n'avait fait d'autres acquisitions que celles que l'Allemagne elle-même lui avait librement concédées ou offertes. On l'avait toujours connue modérée et désintéressée, et l'on n'avait pas encore pris l'habitude de l'accuser de convoitise. Elle avait toujours été l'alliée des Allemands, jamais elle n'avait été leur ennemie. Elle était un membre de la ligue du Rhin, presque un membre du corps germanique. Louis XIV et Louvois, pour la première fois, manifestèrent une ambition qui inquiéta l'Allemagne. Non-seulement ils touchaient au Rhin, mais ils possédaient de l'autre côté du fleuve Kelh et Fribourg, et vers le nord Landau, Luxembourg, Trèves, et

même la place forte de Montroyal entre Trèves et Coblentz. C'était prendre vis-à-vis de l'Allemagne une position offensive qui était aussi dangereuse et aussi contraire au droit que le serait en sens inverse la possession de Metz et de Strasbourg aux mains d'une puissance allemande.

Tous les souverains de l'Europe se sentirent menacés dans leur indépendance. Ils s'unirent pour se défendre, et formèrent la coalition d'Augsbourg. Louvois se jeta résolûment dans cette nouvelle guerre qu'il avait provoquée. Il n'en vit pas la fin. Sa mort, qui arriva en 1691, ne modifia pas la marche des événemens; sa politique se continua fatalement après lui. Louis XIV, qu'il avait lancé dans la guerre, ne put pas s'en dégager. Il dut continuer à rouler sur cette pente; après la guerre de la ligue d'Augsbourg, il fut entraîné, un peu malgré lui, dans la guerre de la succession d'Espagne. Il vieillit de lutte en lutte. A une série de victoires inutiles succéda une série de défaites; la paix qu'il avait si souvent refusée aux autres lui fut refusée à son tour; il ne la retrouva qu'aux derniers jours de sa triste vieillesse, et à la veille d'aller rendre compte à Dieu du sang versé.

On peut se demander ce que la France avait pensé de toutes ces guerres. S'était-elle associée à la politique de Louvois et de Louis XIV? Avait-elle partagé leur ambition? les avait-elle poussés à la guerre, les avait-elle au moins encouragés? Avait-elle désiré comme eux l'agrandissement et la conquête? La France, pendant ces cinquante années de luttes, ne fut jamais consultée. Si elle avait eu des états-généraux, comme au XIVe siècle, ou des assemblées de notables, comme sous Louis XI, François Ier et Henri IV, il est vraisemblable qu'on l'aurait vue, comme à toutes ces époques, réclamer l'intégrité du territoire sans demander aucun accroissement; mais Louis XIV ne réunit ni états-généraux, ni notables, il ne semble même pas qu'il ait jamais songé à s'enquérir de ce que le pays pensait de ses entreprises. Il ne lui vint pas à l'esprit de se faire donner, ne fût-ce que par un simulacre d'assemblée, une de ces vagues procurations que les rois obtiennent facilement de leurs peuples pour la décharge de leur conscience. La France n'eut donc aucun moyen de se faire entendre. Pourtant l'opinion publique perça et se laissa entrevoir. Nous savons par les écrits du temps, par les lettres de Mme de Sévigné comme par celles de Saint-Évremond, par quelques vers de La Fontaine et quelques vers même de Boileau, ce qu'on se disait à l'oreille et ce que chacun pensait à part soi de la politique du roi. Les mémoires, sans parler des pamphlets, prouvent par mille indices que la France n'aimait pas la guerre, qu'elle ne partageait pas l'ambition de Louis XIV, que, chaque fois

qu'elle semblait fêter une victoire, c'était plutôt l'espérance de paix que la victoire qu'elle fêtait, qu'elle ne souhaitait enfin aucun accroissement et qu'elle se désolait souvent des conquêtes de Louis XIV. Colbert, qui représentait bien mieux que Louvois l'opinion publique, qui d'ailleurs par ses fonctions mêmes était en relations bien plus intimes avec la population, qui était chaque jour au courant de ce que pensait la France par les rapports des intendans, faisait entendre au roi des paroles de paix. C'était la voix de la France qui parlait par sa bouche. La France ne s'associa un moment à Louis XIV que dans la période des grands revers, lorsque le pays fut envahi; pendant la période des succès, elle ne s'était jamais unie de cœur au roi et au ministre belliqueux. Il y a dans la correspondance de Louvois un mot qui le condamne en absolvant la France; au milieu des victoires de la guerre de Hollande, il écrivait : « On est travaillé ici du mal de la paix. »

Il n'y a donc aucune raison pour rendre la France responsable de la politique d'envahissement que Louis XIV et Louvois avaient seuls poursuivie; mais déjà les étrangers se plaisaient à l'accuser d'être dévorée de la manie de la guerre. Les étrangers se sont souvent trompés sur elle. De ce qu'elle est courageuse, ils ont conclu qu'elle est belliqueuse. Ils l'ont appelée « nation inquiète, » parce qu'elle ne tend pas le cou au joug de l'étranger; ils l'ont appelée « nation agressive, » parce qu'elle ne veut pas voir l'envahisseur sur son sol.

II.

Aurait-on pensé que deux siècles après Louvois il se trouverait des ministres et des hommes d'état qui reprendraient sa politique d'envahissement? Il y avait longtemps que cette politique semblait reléguée parmi les choses mauvaises du passé. Pendant le XVIIIe siècle, la monarchie française elle-même n'y avait plus songé : ni Louis XV ni Louis XVI n'avaient visé à faire des conquêtes; ils avaient entrepris des guerres en vue de maintenir l'équilibre européen ou l'influence française, jamais en vue de s'agrandir. L'ambition et le désir d'empiéter ne s'étaient montrés à cette époque, parmi toutes les familles régnantes, que chez la maison de Hohenzollern. Elle avait, dans la première moitié du siècle, envahi effrontément la Silésie, et dans la seconde elle avait provoqué la Russie et l'Autriche à partager avec elle la Pologne. A part cette maison, la politique d'envahissement paraissait abandonnée. Était venue la révolution française; non-seulement elle avait annoncé le désir de la paix, mais elle avait ingénument réclamé la suppression des ar-

mées. Pour obliger la république à devenir belliqueuse, il avait fallu l'attaquer la première et envahir son sol. Il est vrai que par représailles elle avait envahi à son tour, mais jamais du moins elle ne s'était annexé une province que par le vœu formel de la population. L'empire avait donné ensuite dans l'excès de la guerre; l'ambition personnelle de l'empereur avait été surexcitée par les provocations incessantes et trop habiles des puissances monarchiques. Elles s'étaient juré de ruiner l'empire par la guerre, et la guerre en effet, en dix ans, épuisa l'empire. Après lui, l'Europe ne songea qu'à la paix. Les peuples se livrèrent au commerce, à l'industrie, au travail de l'esprit; l'intelligence grandit, et la liberté gagna peu à peu du terrain.

Est-ce la France qui a repris la politique d'envahissement? Assurément nos guerres en Crimée et en Italie n'étaient pas des guerres d'invasion. La France voulait s'agrandir par le travail, par l'exploitation des richesses de son sol, par le développement aussi régulier que possible de ses institutions, par ses arts et par ses sciences, par ses écoles et par ses livres. Voilà ce qu'elle souhaitait, et il est impossible de citer en France un seul homme d'état qui depuis quarante ans ait poursuivi une autre politique. La république de 1848 ne fut certainement pas envahissante. Lorsque Napoléon III se présenta aux suffrages de la France, il eut grand soin de répudier l'esprit de conquête, et pour faire accepter l'empire il eut besoin de faire cette promesse : « l'empire, c'est la paix. » Comme lui, nos députés, à chaque renouvellement de la chambre, ne se faisaient élire qu'en promettant à leurs électeurs le maintien de la paix et la réduction de l'armée. La France ne voulait plus de conquêtes. Il eût fallu descendre aux dernières couches de notre société, parmi les plus ignorans et les plus naïfs, pour trouver encore des hommes rêvant la guerre d'invasion et souhaitant les provinces rhénanes. Tous les votes plébiscitaires et parlementaires recommandaient une politique pacifique et sans convoitises. Il ne se passait pas une année sans que le corps législatif, dans ses séances publiques ou au moins dans ses commissions, demandât la diminution des dépenses militaires. On lui reproche à la vérité d'avoir accueilli par un vote d'enthousiasme la déclaration de guerre à la Prusse; mais il faut bien voir ce que signifiait ce vote. L'assemblée qui l'exprima était assurément l'une des plus pacifiques qu'il y eût en Europe; elle ne vota la guerre que sur la promesse qui lui fut faite que cette guerre amènerait un désarmement général. Ce n'était pas la rive gauche du Rhin qu'elle souhaitait, c'était la réduction des armées et presque la suppression de la guerre dans l'avenir. Son vote, à regarder au fond des choses, fut un vote de paix.

Quant à notre gouvernement, dans son manifeste à la France et à l'Europe, il n'annonça aucune autre ambition que celle de forcer la Prusse à désarmer afin de désarmer lui-même. On n'a pas le droit de dire que son intention secrète était de prendre la rive gauche du Rhin, car il s'engageait alors par un traité avec l'Angleterre à ne pas s'emparer, même en cas des plus grands succès, d'un seul pouce du territoire allemand. Ni la nation française ni son gouvernement ne songeaient à des conquêtes. Notre génération avait horreur de la guerre. Elle s'occupait à fonder des « ligues de la paix; » elle s'endormait dans le beau rêve de la paix perpétuelle. Si la France a commis la maladresse de déclarer la guerre, ce n'est pas elle au moins qui a commis le crime de la vouloir et de la préparer.

Mais il s'est trouvé en Europe un souverain et un ministre qui ont relevé le vieil héritage tombé à terre de Louis XIV et de Louvois, et qui ont repris les vieilles idées, la vieille ambition, les vieilles convoitises. Cette restauration d'un passé détesté nous est venue de la Prusse, comme si l'intelligence de la Prusse était en retard sur celle des autres peuples. Tandis que toute l'Europe comprenait depuis longtemps que la vraie grandeur des nations consiste dans leur travail, dans leur prospérité, dans le progrès régulier de leurs institutions libres, dans le développement de leur esprit, dans l'équilibre de leur conscience, tandis que tout ce qui était intelligent en Angleterre, en France, même en Allemagne, était unanime à reconnaître que les destinées des nations sont dans la paix et dans la liberté, la Prusse en était encore à croire que la grandeur tient au nombre des armées, et que la gloire dépend de la force et de la violence. Elle en était encore à mettre son ambition à être une grande puissance militaire. Au moment où l'esprit de travail prévalait dans toute l'Europe, l'esprit de conquête régnait encore à Berlin. C'est par la Prusse que la vieille politique d'envahissement a reparu dans le monde.

Pourtant tout a changé depuis deux siècles : idées, droit, institutions, tout s'est modifié, même en Prusse. Comment faire pour ressusciter au milieu de tant de choses nouvelles l'ancienne politique? Le moyen est bien simple. On n'admet plus aujourd'hui que vous fassiez la guerre pour un intérêt personnel, eh bien! vous trouverez un intérêt public pour la faire. Vous ne pouvez plus parler, comme Louis XIV, de votre gloire de roi par droit divin; eh bien! vous parlerez de la grandeur de la patrie. Vous mettrez en avant les mots d'unité et de nationalité. Vous prendrez le Hanovre au nom de l'unité allemande, vous prendrez l'Alsace et la Lorraine au nom de la nationalité allemande. Quelques-uns vous objecteront peut-être qu'ils ne voient pas un lien nécessaire entre l'unité alle-

mande et l'ambition prussienne, que cette unité se faisait peu à peu, qu'elle se faisait par la paix et par la liberté, qu'elle se faisait sans vous et sans votre monarchie, et qu'il importait peu à cette unité qu'il y eût une couronne impériale sur votre tête. Laissez-les dire, il n'y a jusqu'à présent que les étrangers qui vous fassent ces objections; les Allemands n'y pensent pas encore, et ils n'y penseront, s'il plaît à Dieu, que quand votre œuvre sera faite et le tour joué.

La politique d'envahissement, en revenant au jour, a donc dû prendre une allure et un langage modernes; elle a dû parler comme on parle aujourd'hui. D'ailleurs les grands principes de notre temps se plient à son usage; ce sont inventions dont elle profite, comme elle profite des inventions de la science; les idées sur les droits des peuples lui sont aussi utiles que les canons Krüpp; elle en tire une force merveilleuse. L'ambition de Louvois, qui ne prétendait pas servir l'intérêt d'un peuple, n'avait à sa disposition que des armées de 120,000 hommes. Celle de M. de Bismarck a toute une race et toute une génération d'hommes à sa discrétion. De ce qu'il parle de la nation allemande, il suit nécessairement qu'il n'y a pas un seul Allemand sur terre qui ne doive servir d'instrument à cette politique, qui ne soit obligé en conscience à tuer et à être tué pour elle, et qui ne soit tenu de devenir un conquérant et un envahisseur à la suite du roi de Prusse et du ministre prussien. L'ambition et l'usurpation ne sont plus réduites à se servir de simples armées; elles se servent de populations entières.

Mais que dit de cela la morale? car il ne se peut pas qu'elle ne parle un peu. Les rois ont une conscience comme les autres hommes. Louis XIV avait bien des scrupules lorsqu'il envoyait à la mort non pas un peuple contraint, mais quelques régimens de soldats volontaires; à plus forte raison le roi de Prusse doit-il sentir une grande crainte et un grand serrement de cœur lorsqu'on lui dit qu'il faut mener à la guerre toute la jeunesse de l'Allemagne. La morale, dûment interrogée, habilement étudiée, scrutée dans tous ses recoins, ne fournit pas une réponse qui rassure ce cœur timoré. Par bonheur au-dessus de la morale il y a la piété, il y a le doigt de Dieu. Qu'on ne parle plus du droit; la religion commande. La conquête et l'usurpation sont un dessein providentiel. Marchez donc devant vous, ô roi pieux, et ne vous inquiétez ni du sang ni des ruines; c'est Dieu qui pille par vos mains et qui tue par vos canons. La dévotion est un bien doux oreiller pour la conscience.

Ainsi nous voilà en progrès, et Louvois est fort dépassé. Du reste on ne dédaigne aucun des moyens secondaires dont il a autrefois connu l'usage. Nous avons vu que Louvois, dans ses usurpations les

plus flagrantes, trouvait toujours de bonnes raisons pour démontrer qu'il était dans son droit. Avant chaque guerre entreprise par les soldats de la Prusse, on a trouvé des écrivains prussiens pour prouver que la guerre était juste. Comme les juristes de Louvois plaidaient pour lui au sujet de la Belgique ou du Luxembourg, les professeurs de Berlin ont enseigné scientifiquement que le Slesvig est la propriété légitime du roi Guillaume, que la Saxe et la Bavière doivent lui être subordonnées, qu'enfin l'Alsace et la Lorraine doivent faire partie de l'Allemagne, c'est-à-dire de l'empire de Guillaume. Un des traits de l'habileté de Louvois était d'éviter pour lui-même le rôle d'agresseur et de le faire prendre à ceux qu'il attaquait. Rien n'est plus curieux que de suivre dans sa correspondance les efforts qu'il fit pour déterminer l'Espagne à lui déclarer la guerre. L'Espagne ne tomba pas dans le piége; mais les ennemis de M. de Bismarck ont été moins habiles; le Danemark, l'Autriche et la France ont pu paraître un moment les agresseurs. D'ailleurs toute l'adresse de Louvois a été dépassée de bien loin par cette admirable scène de comédie où l'on vit un roi qui depuis longtemps était prêt pour la guerre, qui l'avait voulue, qui en avait fourni l'occasion, qui l'avait fait éclater au moment choisi par lui, et qui voyait son ennemi tomber dans ses filets, recevoir en pleurant la déclaration de guerre et s'en remettre à la grâce de Dieu.

Toute espèce de guerre apporte avec elle des maux inévitables; mais la guerre de conquête en entraîne plus qu'aucune autre. Que deux puissances également civilisées se fassent la guerre pour des principes, ou pour un point d'honneur, ou pour des intérêts commerciaux, elles se feront le moins de mal qu'il sera possible. Elles ne verseront le sang qu'autant qu'il le faudra; elles arrêteront le duel aussitôt qu'elles pourront l'arrêter; elles réprouveront surtout le pillage et l'incendie. Il n'en est pas ainsi des guerres de conquêtes. La politique d'envahissement en effet suppose la cupidité aussi bien que l'ambition. A l'envahisseur il ne faut pas seulement des territoires et des places fortes, il faut de l'argent. Dans toute autre sorte de lutte, le vainqueur peut dire qu'il est assez riche pour payer sa gloire; mais la guerre d'invasion ne peut pas avoir de ces délicatesses. Elle veut des profits réels et palpables. Pour elle, la victoire ne serait pas la victoire, s'il n'y avait à la suite une contribution de guerre. Nous devons reconnaître qu'en ce point Louvois a donné l'exemple aux hommes d'état de la Prusse, et, si on l'a surpassé, ce n'est qu'en l'imitant. Il a en effet, sinon inventé, du moins régularisé le système des contributions en pays ennemi. Il a décidé, comme si c'eût été un point acquis du droit des gens, que le vaincu devait payer le vainqueur, que l'envahi devait indemniser

l'envahisseur. Les ministres prussiens ont pu trouver dans sa correspondance des pages bien instructives. Un jour, Louvois écrit en parlant des Belges : « Comme ce sont gens affectionnés à nos ennemis, il faut tirer d'eux tout le plus de choses que l'on pourra, pour, par ce moyen, les faire servir le roi malgré qu'ils en aient. » Un chef d'armée lui opposait les sentimens d'humanité et le droit des gens; il répond : « Les gens qui discourent ainsi nous croient encore malades d'un mal dont on a été en effet fort entaché autrefois, c'est le *qu'en dira-t-on.* » Une autre fois un chef d'armée lui a écrit qu'il comptait traiter avec douceur les habitans; Louvois réplique : « Cette province ne pouvant pas, après la paix, demeurer possession du roi, il faut en tirer tous les avantages imaginables sans se soucier de la bonne ou méchante humeur des habitans; le roi trouve que leur argent vaut mieux que leurs bonnes grâces. » Nous n'affirmons pas que les Prussiens parlent et écrivent avec cette franchise; mais nous savons qu'ils ne se soucient pas plus que Louvois du *qu'en dira-t-on,* et qu'ils calculent aussi bien que lui les profits que la guerre doit leur rapporter.

Quant au pillage et à l'incendie, ils rapportent peu; mais ils sont d'excellens moyens de vengeance et d'intimidation. Louvois en usait volontiers. Un de ses généraux lui écrivait : « Tout le pays de Deux-Ponts est armé, et l'on tire sur nous de tous les buissons et à tous les passages; » Louvois répond qu'il faut fusiller les paysans et brûler les villages « pour mettre ce peuple à la raison, » et il ajoute : « Tout le monde sait que les Français ne commettent des atrocités pareilles qu'à regret, mais ces paysans allemands nous obligent à les commettre. » Ainsi parlent les envahisseurs. Qui leur résiste est un rebelle : si quelqu'un est dans son tort, ce n'est pas celui qui fusille, c'est celui qui est fusillé; le coupable, c'est le peuple envahi. Les Prussiens parlent-ils et agissent-ils autrement? Si un paysan défend contre eux son champ et sa maison, ils le fusillent; si un coup de feu part d'un village et que le *coupable* ne soit pas dénoncé, le village est livré aux flammes. Les Prussiens font ce que faisait Louvois, et la seule chose qui étonne, c'est qu'ils se croient dans leur droit. Ne leur dites pas que cela pouvait être toléré il y a deux siècles, ils ne savent pas que la morale ait fait des progrès depuis ce temps-là. N'alléguez pas que ces cruautés soulevaient la réprobation de la France elle-même, ils répondraient que la France ne connaissait rien au droit de la guerre. N'ajoutez pas que beaucoup d'officiers français refusaient d'exécuter les instructions de Louvois, et que par exemple celui qui avait l'ordre d'incendier le château et la ville de Heidelberg n'incendia que le château, qui était la propriété d'un souverain, et refusa d'incendier

la ville, qui était la propriété des habitans. Ne dites pas cela, car les Prussiens vous répliqueraient que la discipline est bien meilleure chez eux, que leurs officiers et leurs soldats incendient sans broncher, que quand on leur dit : Pille et vole, ils pillent et volent sans murmurer.

La population prussienne pense-t-elle de toute cette politique de ses hommes d'état ce que la France pensait de celle de Louvois? Nous l'ignorons, et nous n'osons rien affirmer à cet égard. Il est possible qu'elle ne doive pas être tenue pour responsable de tout ce qu'on fait en son nom. Toutefois nous croyons remarquer chez elle un certain état d'esprit qui est assez en rapport avec la politique de M. de Bismarck. Tandis qu'en France les sentimens belliqueux ne se rencontrent plus que dans les classes ignorantes, en Prusse ce sont plutôt les classes élevées et instruites qui poussent à la guerre; elles semblent infectées de cette vieille maladie qu'on nous reprochait autrefois et qu'on appelait le *chauvinisme*. Les anciennes idées sur la guerre et sur la gloire règnent encore, dit-on, dans les salons de Berlin et trônent dans les chaires de l'université. Cependant il faut songer, à la décharge de la population prussienne, que voilà deux siècles que la maison de Hohenzollern entretient chez ses sujets l'esprit de guerre. Depuis que cette famille s'est aperçue de la puissance de l'opinion publique, elle s'est appliquée à la tourner à ses vues et à la faire servir à ses intérêts; elle a travaillé à la rendre belliqueuse, elle en a fait une machine de guerre. L'opinion en Prusse a été disciplinée comme l'armée. Louvois ne connaissait pas cette partie de l'art militaire. Il ne savait pas qu'avant de lancer un peuple dans la guerre il fallait dès l'école et presque dès le berceau lui inculquer des sentimens de haine contre l'étranger. Il n'enseigna point à la France à détester suffisamment les Espagnols, les Allemands, les Italiens. C'est un enseignement qu'on a toujours négligé chez nous. Il est résulté de là que nos officiers et nos soldats ont toujours parcouru l'Europe sans haïr et sans être haïs. Ils faisaient leur devoir de soldats, mais sans y mettre ni animosité, ni rancune, ni envie. L'Allemand, le Russe, étaient pour eux des adversaires plutôt que des ennemis. On se saluait avant le combat, on se serrait la main après la bataille; la guerre était loyale et sans fiel. La maison de Hohenzollern a poussé l'art de combattre fort au-delà des limites connues. Elle a compris avant tous les autres hommes que, pour récolter plus sûrement la victoire, il faut commencer par semer la haine. Elle s'est mise à l'œuvre longtemps à l'avance; bien avant de nous combattre, elle a répandu parmi ses sujets les calomnies les plus incroyables sur notre caractère. Elle n'a cessé de leur parler de notre orgueil, de notre ambition, de notre

athéisme, de notre immoralité; elle a dévotement fait couler la haine dans les âmes. Elle y a employé la religion et a fait du piétisme une arme de combat contre nous. Elle y a employé aussi la science; ses professeurs se sont attachés à travestir notre révolution française et à dénaturer toute notre histoire pour nous rendre haïssables; j'en connais qui ont altéré jusqu'à l'histoire romaine pour la remplir d'allusions contre nous. Toute science chez eux fut une arme contre la France. Ils inventèrent l'insoutenable théorie des races latines pour donner à leur ambition dynastique les faux dehors d'une querelle de races. Ils firent servir la philologie et l'ethnographie à démontrer que nos provinces les plus françaises étaient leur propriété légitime; ils obligèrent la morale à enseigner que le fait accompli est sacré, que le succès est providentiel, et que par conséquent la force prime le droit. C'est ainsi que de longue date on préparait la Prusse à la guerre d'aujourd'hui; on a fait d'elle à force d'éducation une nation haineuse.

Aussi n'est-ce pas une guerre comme une autre que celle qu'on nous fait aujourd'hui. Jusqu'à présent, il était admis par le droit public qu'un gouvernement combattît un autre gouvernement, qu'une armée cherchât à détruire ou à faire prisonnière une autre armée; mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit maintenant. Il est arrivé en effet, pour notre épouvantable malheur et aussi pour la révélation de toute la haine prussienne, qu'au bout de six semaines de lutte notre gouvernement et notre armée ont disparu et se sont comme évanouis. Restait une nation, une population civile, les travailleurs de toutes les classes, qui ne connaissaient pas l'usage des armes, qui avaient toujours condamné la guerre et qui n'avaient jamais pensé qu'ils en auraient même le spectacle. A leur tête se trouvait un gouvernement nouveau, composé presque uniquement d'avocats et d'écrivains, et justement de ceux-là mêmes qui, six semaines auparavant, avaient énergiquement parlé contre la guerre. Cette nation et ce gouvernement demandèrent la paix. C'est là que la Prusse laissa tomber son masque. Elle mit à la paix des conditions inavouables, et elle commença aussitôt une lutte étrange, lutte contre une population civile, lutte contre un peuple qui n'avait pas d'armes, et qui dut en fabriquer à la hâte pour se défendre. La Prusse faisait la guerre non plus à un état, mais à une race, non plus à la France, mais à chaque Français; elle se jetait sur nous comme à la curée; il semblait qu'elle poursuivît notre sang dans chacune de nos veines. Les nations de l'Europe ne comprenaient rien au caractère horriblement nouveau de la guerre. Elles disaient : Si la Prusse veut l'Alsace et la Lorraine, que n'y installe-t-elle ses armées? Qu'a-t-elle besoin de bombarder ou d'affamer Paris? Qu'a-

t-elle à faire sur la Loire ou sur la Somme? C'est que la Prusse voulait autre chose encore que l'Alsace et la Lorraine. Sa race voulait exterminer notre race, son orgueil voulait effacer notre nom, son envie voulait détruire nos arts et nos sciences, sa cupidité voulait emporter nos richesses. Par-dessus tout, sa dévotion prétendait châtier nos vices, et elle commençait par nous enlever notre argent, afin d'en faire à Berlin un meilleur usage que nous.

Voilà jusqu'où a été poussée la politique d'envahissement. Louvois en avait connu quelques règles, la monarchie prussienne les a connues toutes. Jamais l'art d'envahir n'avait été porté si loin, jamais monarques ni ministres n'avaient si bien su employer un peuple à en frapper un autre.

III.

Quels fruits la Prusse et l'Allemagne recueilleront-elles de la politique dont elles sont aujourd'hui les instrumens? Pour le savoir, il faudrait lire bien loin dans l'avenir. Les événemens ne manifestent pas si vite leurs vraies conséquences. Il faut quelquefois un quart de siècle et même davantage avant que l'on puisse dire : Voilà le résultat. Aussi combien de déceptions! combien de fois n'arrive-t-il pas que ce résultat est exactement l'opposé de ce qu'on avait voulu et cru produire! Telle guerre dans laquelle une nation avait toujours été victorieuse a pourtant abouti à l'abaissement de cette nation. Tel grand politique avait voulu diriger la société dans une certaine voie, et, toujours heureux dans ses entreprises, il croyait son but atteint; cependant la société a marché dans une voie tout opposée. Les plus beaux calculs se sont souvent trouvés faux, et il est souvent arrivé que les succès et les victoires ne furent que des apparences et des illusions d'un moment.

Il faudra donc attendre encore longtemps avant de dire ce qu'aura produit la politique de M. de Bismarck. On ne saura peut-être que dans vingt ou trente ans dans quel sens il aura modifié les destinées de l'Allemagne. Pourtant, comme sa politique n'est pas nouvelle, on peut savoir au moins quels en ont été dans le passé les effets à peu près inévitables. Si l'œuvre de M. de Bismarck est encore inachevée, celle de Louvois a produit depuis longtemps toutes ses conséquences; il nous est donc possible de juger l'arbre par ses fruits. De même que l'histoire se demandera un jour quel bien ou quel mal la politique de M. de Bismarck aura fait à son propre pays, nous pouvons nous demander si Louvois a été utile ou funeste au sien.

Pendant les vingt-cinq années que Louvois dirigea la politique,

conduisit la diplomatie, organisa les armées, la France n'eut que des succès; dans les guerres contre l'Espagne, contre la Hollande, contre la coalition d'Augsbourg, ses armées furent toujours victorieuses. Et pourtant Louis XIV ne put garder ni la Belgique, ni les places de la Hollande, ni Luxembourg, ni Philipsbourg. Au commencement de chaque guerre, il mettait la main sur l'objet de sa convoitise, et en dépit de ses victoires il était contraint à chaque traité de restituer presque tout ce qu'il avait pris. On est frappé du peu que lui servaient ses victoires. Il n'acquit en définitive que Strasbourg, quelques villes de Flandre et la Franche-Comté, et comme il faut retrancher ici Strasbourg qui ne fut pas pris par la force des armes, il ne reste donc à l'acquis de cette politique de conquête que la Franche-Comté et quelques villes de la Flandre.

Encore se tromperait-on beaucoup, si l'on jugeait qu'une puissance a grandi dans une guerre parce qu'elle a pu y acquérir quelques provinces. La France avait gagné, à la vérité, des territoires et des villes, mais elle avait perdu des amitiés et des alliances. La Hollande était devenue notre ennemie. L'Angleterre, qui au temps de Henri IV et de Richelieu avait été ordinairement avec nous, se montrait notre adversaire acharné. L'Allemagne, qui nous avait toujours aimés jusque-là, témoignait une antipathie et une défiance qui devaient nous devenir funestes au XVIIIe siècle. La Russie n'existait pas encore; mais la Suède, qui avait été au temps de Richelieu notre point d'appui du côté du nord, cessait d'être avec nous et partageait la haine générale. Ainsi la politique d'envahissement et les succès mêmes de la France n'avaient pour effet que de liguer toute l'Europe contre elle. Elle avait quelques villes de plus, mais elle était isolée dans le monde. Son influence était certainement amoindrie, son prestige diminué, sa sécurité même compromise.

Mais c'est à l'intérieur même du pays qu'il faut regarder, si l'on veut juger les fruits de la politique de ses maîtres. Pour poursuivre ces grandes luttes, il avait fallu épuiser la France en hommes et en argent. Louis XIV, vers la fin de son règne, avait une peine infinie à se procurer des soldats. Pour l'argent, les difficultés étaient encore bien plus grandes. Le budget des années de guerre s'élevait à peu près au double de celui des années de paix : aussi, pour faire la guerre, il fallait doubler les impôts. On essaya d'abord d'augmenter les impôts directs, mais plusieurs provinces se révoltèrent. On fit le même essai sur les impôts indirects, mais alors le commerce s'arrêta. On créa des impôts nouveaux, le droit d'enregistrement, la capitation, la dîme et jusqu'à une taxe des pauvres levée au profit du roi. C'était une lourde charge pour la conscience que d'être ministre des finances en temps de guerre; Le Pelletier qui le

fut après Colbert, était un honnête homme; « la guerre étant survenue, il prévit qu'il serait contraint d'avoir recours à toute sorte de moyens pour remplir les coffres du roi; sa conscience ne lui permit pas de remplir plus longtemps cette fonction, et il l'abdiqua volontairement, » dit Saint-Simon. Impôts anciens, impôts nouveaux, emprunts forcés, extorsions de toute nature, c'était encore trop peu pour la guerre. Alors le gouvernement altéra les monnaies; il vendit les emplois; il fit trafic des titres de noblesse. C'étaient encore de trop faibles ressources pour la politique d'envahissement. On a peine à se figurer l'inévitable pauvreté qui punit ces fiers conquérans : en 1689, le roi faisait porter à la Monnaie son argenterie pour avoir du numéraire; en 1709, il mettait en gage ses pierreries. Sa principale ressource fut d'emprunter. La dette publique, qui avant les guerres ne dépassait pas 150 millions de capital, s'éleva progressivement à 3 milliards. Voilà ce qu'avaient coûté les victoires et les conquêtes.

Par la pauvreté du gouvernement on peut juger la misère du pays. Pour porter les forces de la France vers la guerre, il avait fallu les détacher du travail, les détourner de l'agriculture, du commerce, de l'industrie. La classe commerçante fut ruinée la première; la guerre avec l'Allemagne arrêta l'exportation; la guerre avec la Hollande et l'Angleterre détruisit la marine marchande aussi bien que celle de l'état. On peut remarquer d'ailleurs que, dans chaque traité, Louis XIV, pour obtenir ou garder quelques provinces, faisait volontiers des concessions douanières et sacrifiait à l'intérêt de la conquête l'intérêt du commerce. La classe industrielle fut ruinée aussi faute de débouchés pour ses produits; la misère de la classe ouvrière en France date du règne de Louis XIV, et, si la guerre n'en est pas la cause unique, elle en est du moins la cause principale. La classe agricole fut la plus malheureuse de toutes, parce que ce fut sur elle que les impôts frappèrent le plus impitoyablement. La pauvreté s'étendit ainsi sur toute la société française comme une lèpre, et Fénelon put écrire au grand roi conquérant : « Votre peuple meurt de faim, et la France entière n'est plus qu'un grand hôpital. » A la suite de la pauvreté vint la dépopulation. Si l'on consulte les rapports des intendans qui administraient les provinces, on s'aperçoit que vers l'année 1700 cette même France qui comptait deux provinces de plus comptait un quart d'habitans en moins.

La France n'avait pourtant pas encore cessé d'être victorieuse, et voilà tout ce qu'elle gagnait à ses victoires. C'était là tout le fruit qu'elle recueillait de la politique d'envahissement. Vraiment nous pourrions dire à la Prusse : « Nos chefs ont eu autrefois la même am-

bition et la même politique que les vôtres, et ils nous ont fait faire ce que vous faites. Nous aussi, nous avons connu la manie des conquêtes et l'éblouissement de la gloire; nous aussi, nous avons versé le sang et accumulé les ruines, et nous pouvons vous apprendre que le mal que nous avons fait aux autres est chaque fois retombé sur nous-mêmes. L'esprit de conquête nous a fait beaucoup souffrir, mais ce n'est pas seulement depuis que nous sommes les vaincus; nous en avons souffert, sachez-le, même quand nous étions les vainqueurs. Vous nous enseignez aujourd'hui ce qu'il en coûte d'être les plus faibles, et notre histoire nous enseignait déjà ce qu'il en coûte d'être les plus forts. »

Cela doit donner à réfléchir aux grands politiques, aux grands ambitieux, à ceux qui de bonne foi peut-être pensent travailler à la grandeur de leur pays par la guerre et par la violence. Ils comptent déjà bien des victoires; leur seront-elles plus fructueuses que celles de Louvois et de Louis XIV à la France? sont-ils sûrs de garder plus longtemps qu'eux la proie sur laquelle ils ont mis la main? J'admets que toutes les bonnes chances restent de leur côté, qu'ils soient jusqu'au bout habiles et heureux, qu'ils réussissent à nous amoindrir et à nous démembrer, et je me demande, même en ce cas, si leur Allemagne en sera plus forte. — L'Allemagne aura peut-être gagné une ou deux provinces; mais il faut mettre en regard toutes les amitiés qu'elle aura perdues. Qu'elle ne compte pour rien la nôtre, bien que la sympathie que nous avions toujours eue jusqu'à présent pour son caractère ne lui ait pas été inutile. Elle aura perdu aussi celle des autres peuples, car elle aura révélé une ambition que les autres peuples ne lui pardonneront pas plus qu'ils ne l'ont pardonnée à Louis XIV et à Napoléon. Si les Prussiens dans la guerre d'aujourd'hui sont vainqueurs jusqu'à la fin, on dira peut-être d'eux : Ils n'ont commis aucune faute. On se trompera; ils auront commis une faute, celle d'être trop vainqueurs, celle d'avoir montré trop de force et trop d'habileté, et c'est une faute que l'on paie toujours tôt ou tard. La Prusse à l'heure qu'il est n'a peut-être plus d'alliés dans le monde : quelques-uns sans doute peuvent être encore liés à elle par des traités ou par des intérêts qui sont pour le moment d'accord avec les siens; mais il est douteux qu'elle ait encore des amis, elle ne peut plus compter sur la sympathie d'aucun peuple. Personne désormais ne se réjouira sincèrement de ses succès, et, vienne le moment des revers, personne ne compatira certes à ses souffrances.

Son influence sur les affaires générales du monde ne sera pas plus grande qu'elle n'était auparavant, car l'influence est proportionnée non pas à la crainte qu'on inspire, mais à l'opinion qu'on donne aux autres de sa modération et de sa sagesse politique. Sa

sécurité ne sera pas mieux affermie, car plusieurs nations croiront avoir intérêt à l'affaiblir. Elle a, il est vrai, l'armée la mieux organisée qui soit au monde; mais la supériorité militaire est ce qu'il y a de plus instable dans l'humanité. Louis XIV et Napoléon ont eu aussi l'armée la mieux réglée, la mieux disciplinée, la mieux pourvue qu'il y eût en Europe, et pourtant ils ont fini par des défaites.

On se demande alors ce que la Prusse et l'Allemagne auront pu gagner; je ne parle pas, bien entendu, de la personne du roi, qui y gagnera peut-être un titre nouveau et une autre couronne, ni de la personne du ministre, qui y a déjà conquis un grand nom; c'est de la nation que je parle. La part de la nation prussienne et allemande ne serait-elle pas tout entière dans ce mot, la gloire, et ne la croirait-on pas assez payée à ce prix? Il est vrai que ce mot l'enivre peut-être comme il nous enivrait autrefois, car il exerce une étrange fascination sur les peuples enfans; mais laissons de côté les paroles sonores et vides, regardons les choses en hommes, et envisageons la vie telle qu'elle est. La vraie question est celle-ci : la Prusse et l'Allemagne sortiront-elles de cette guerre plus riches, plus prospères, plus intelligentes et moralement meilleures? car c'est à tout cela, et à rien de plus, qu'on juge la grandeur d'un peuple.

Depuis le commencement de la guerre, le travail est à peu près interrompu en Allemagne, et par conséquent l'unique source de la richesse et de la prospérité est tarie. L'invasion cause autant de pertes au peuple qui la fait qu'à celui qui la subit. Sans doute il n'y a pas en Allemagne de villages incendiés, de villes bombardées, de ruines fumantes; il n'y a qu'une chose, le manque d'hommes. Les guerres de Louis XIV, qui ne se faisaient qu'avec des soldats volontaires ou des cadets de noblesse, n'arrachaient pas violemment les bras à l'agriculture et à l'industrie. Ici, c'est l'agriculture et l'industrie qui ont donné leurs bras et leur sang pour la guerre. Depuis que les armées allemandes ont reçu l'ordre d'envahir la France, l'Allemagne est comme un corps où la vie serait suspendue. A-t-on bien calculé ce que coûterait cette suspension de la vie, et combien elle pouvait devenir dangereuse? Y a-t-on songé pendant les années où l'on préparait lentement cette guerre? y a-t-on songé au moment où on la faisait éclater de gaîté de cœur? On avait tout prévu; on savait combien il fallait de régimens, de canons, de vivres; on avait marqué étape par étape la marche vers Paris; on avait mis le doigt à l'avance sur Reischofen, sur Metz, peut-être même sur Sedan; on savait les raisons pour lesquelles on n'avait à craindre ni la Russie, ni l'Autriche, ni l'Angleterre. Une seule chose n'avait pas été prévue, c'est que notre résistance se prolongerait au-delà du mois de septembre, qu'on retiendrait par conséquent

les Allemands loin de chez eux, et que l'Allemagne se trouverait ainsi la première victime de cette horrible guerre. Ils n'y pensent peut-être pas en ce moment : éblouis de leurs succès, acharnés sur leur proie, ils ne voient pas ce qui se passe dans leur pays; mais, quand ils y remettront les pieds, ils ne tarderont pas à voir et à compter leurs pertes. Ce ne sera pas comme chez nous la destruction complète d'un certain nombre de fortunes, ce sera la diminution de toutes les fortunes sans exception; ce ne sera qu'une demi-ruine, mais qui portera sur tous, et comme elle sera moins sensible et moins horrible que la ruine qui nous frappe, on s'en relèvera moins vite.

L'Allemagne aura donc sacrifié en faveur de la politique d'envahissement une année de sa vie, une année de son travail et une forte part de sa richesse. Sans doute ces pertes finiront par être réparées et oubliées; mais il y a un autre malheur qui pèse sur elle, et celui-ci est irréparable. Cette guerre aura des effets incalculables sur l'état moral de l'Allemagne. Elle changera le caractère, les habitudes, jusqu'au tour d'esprit et à la manière de penser de cette nation. Le peuple allemand ne sera plus après cette guerre ce qu'il était avant elle. On ne l'aura pas entraîné dans une telle entreprise sans altérer profondément son âme. On aura substitué chez lui à l'esprit de travail l'esprit de conquête. On aura ôté de son intelligence les idées saines sur ce qui fait le but et l'honneur de la vie, et l'on aura mis à la place une fausse conception de la gloire. On lui aura fait croire qu'il y a pour une nation quelque chose de plus souhaitable que la prospérité laborieuse et probe; on lui aura inoculé la maladie de l'ambition et la fièvre de l'agrandissement.

Qu'ils en croient notre expérience : toutes les fois que les chefs de notre nation ont poursuivi la politique d'envahissement, l'état de notre âme en a été troublé. Beaucoup des défauts dont on nous accuse nous sont venus de nos guerres, surtout de nos guerres heureuses. La vantardise, la fanfaronnade, l'admiration naïve de nous-mêmes, le dédain pour l'étranger, n'étaient pas plus dans notre nature que dans celle de tout autre peuple; ils y ont été introduits peu à peu par nos guerres, par nos conquêtes, par notre habitude du succès. Toute nation qui recherchera comme nous la gloire militaire, et qui comptera autant de victoires que nous, aura aussi les mêmes défauts.

L'Allemagne n'échappera pas à cette fatalité. Peut-être sera-t-elle cruellement punie d'avoir laissé partir toute sa jeunesse et toute sa population virile pour cette guerre de conquête et d'invasion. On l'a insidieusement arrachée à ses travaux, à ses habitudes, à sa vieille morale, à ses vertus; on ne l'y ramènera pas. On l'a jetée brusque-

ment dans l'œuvre de guerre, de convoitise et de violence; son âme en gardera toujours la tache. Autrefois la guerre d'invasion ne démoralisait que des troupes de soldats; ici, c'est une nation entière qu'elle démoralisera, car une nation entière a été contrainte d'y concourir. A-t-on l'ingénuité de croire que ces hommes dont on a fait des envahisseurs retourneront dans leur pays tels qu'ils en étaient sortis? Ils y rapporteront des sentimens et des désirs qu'ils n'avaient jamais connus. Après s'être associé à la violence, après s'être accoutumé au triomphe de la force ou de la ruse, il n'est pas facile de revenir à la vie calme et droite. Comment veut-on que des hommes à qui l'on ordonne le meurtre et l'incendie gardent dans leur for intérieur une idée nette du droit et du devoir? Ces soldats qui expédient soigneusement dans des chariots les bouteilles de nos caves ou qui entassent dans leurs sacs notre argenterie, les bijoux de nos femmes et jusqu'à leurs dentelles, rentreront-ils dans leur maison avec la conscience aussi sûre et aussi franche qu'autrefois? Nous aimions naguère encore à parler des vertus allemandes; où les retrouvera-t-on? La vieille Allemagne n'existe plus.

Qu'on ne pense pas que ce soit nous que cette détestable guerre ait le plus frappés, car nous, nous levons la tête, sûrs de notre droit et sûrs de notre conscience. Ceux qui souffriront le plus, ce sont les envahisseurs. Il n'est pas impossible que cette guerre soit le commencement de notre régénération; elle est peut-être aussi le commencement de la décadence de l'Allemagne.

M. de Bismarck a voulu se faire un grand nom, qu'il soit satisfait : il peut être assuré que son nom ne périra pas; mais il a certes assumé une lourde responsabilité en se chargeant des destinées d'une nation entière, et en prenant pour ainsi dire dans sa main toute la vie et toute l'âme de cette nation. Il en devra un terrible compte. Le mal qu'il nous aura fait lui sera aisément pardonné; on ne lui pardonnera pas celui qu'il aura fait à son pays. La nation allemande ne demandait pas plus que nous la guerre. Comme nous, comme toute l'Europe, elle voulait vivre dans la paix et le travail, élargir le cercle de la science, développer ses institutions libérales. Si elle s'aperçoit plus tard que cette guerre l'a jetée hors de sa voie, a arrêté son progrès, lui a fait rebrousser chemin, elle détestera l'auteur de cette guerre et sa politique rétrograde. Alors elle maudira M. de Bismarck comme nous maudissons Louvois, et la haine qui pèsera le plus sur la mémoire du ministre prussien ne sera pas la haine de la France, c'est la haine de l'Allemagne.

FUSTEL DE COULANGES.

PARIS POLITIQUE

ET MUNICIPAL

Quelques esprits agitent déjà la question du déplacement de la capitale de la France. Sans aborder un aussi difficile problème, tous les bons citoyens se préoccupent des mesures à prendre pour conserver à Paris ses libertés municipales sans mettre en péril l'existence du pouvoir politique. Ces deux questions se tiennent. Je voudrais essayer de recueillir, de saisir sur le fait les indications décisives que l'histoire de Paris, depuis le commencement de la guerre et surtout pendant le siége, fournit sur l'une et sur l'autre. Tout en ne négligeant aucun des rudes devoirs de l'heure présente, il faut songer au lendemain, car la France, je le crois fermement, aura son lendemain. Si l'on n'étudie pas les lois politiques dans les bouleversemens de l'histoire comme les savans cherchent à découvrir les lois physiques dans les perturbations de la nature, on s'expose toujours, avec l'insouciance qui a coûté si cher aux Français, à porter la peine des mêmes fautes sans en tirer le bénéfice d'une régénération. Ces problèmes s'imposeront, et ils seront certainement parmi les premiers qu'il faudra résoudre aussitôt après la guerre.

I.

A la fin de l'empire, l'antagonisme entre Paris et la province était arrivé à son comble. Les élections de 1863, et bien plus encore celles de 1869, avaient constaté le déchirement de la nation en deux Frances qui ne votaient plus, ne croyaient plus, ne pensaient plus de la même façon, — la France des villes et la France des campagnes, Paris et la province. Nos malheurs affaiblissent chaque jour les rancunes et les préjugés sur lesquels se fonde ce déplorable antagonisme, mais il n'est pas encore détruit. Que dis-je? il y a plus

d'un Parisien qui partage en ce point l'opinion des départemens. Or il n'est pas un département où l'on n'entende encore et toujours accuser Paris de menacer tour à tour la sécurité, la liberté et la prospérité du pays. Paris est la grande fabrique des révolutions; qui soulève Paris bouleverse la France. Paris est la place forte de la centralisation; qui tient Paris domine la France. Paris attire et accapare les populations, les talens, les richesses, les gens d'affaires et les gens d'esprit; qui grandit Paris dépouille la France. Ces terreurs et ces reproches sont universellement répandus. Quels événemens auraient pu les réduire au silence? Est-ce la journée du 4 septembre, dans laquelle Paris, changeant en une heure, à lui seul, le gouvernement du pays, s'est montré une fois de plus le maître de la France? est-ce la journée du 31 octobre, où les hommes de Belleville se sont crus un moment les maîtres de Paris?

On sait, et M. de Tocqueville a rappelé que dans l'ancien régime, au XVIIe et au XVIIIe siècle comme au XIXe, la France était déjà de tous les pays de l'Europe celui où la capitale avait acquis le plus de prépondérance sur les provinces, et absorbait le mieux tout l'empire (1). Quand Louis XIV, après avoir plus que personne contribué aux développemens et à la dictature de Paris, commençait à s'en effrayer, il défendait de bâtir. Depuis lors, on s'y est pris d'une autre façon. Nés l'un et l'autre d'un coup de force dans Paris, le gouvernement de 1848 et le gouvernement de 1851 ont cherché à contenter Paris en y multipliant les travaux, et à le comprimer en soumettant ses habitans à un régime dictatorial. Pour apaiser le Paris de l'industrie, on a développé le Paris du luxe; pour punir le Paris politique, on a frappé le Paris municipal. Singulière idée! on a cru que les passions étaient désarmées parce que les finances n'étaient pas contrôlées. Ni les interdictions de bâtir n'ont empêché Paris de s'étendre, ni les interdictions de voter n'ont empêché les Parisiens de se soulever. De très bons et de très nombreux esprits songent à un troisième moyen plus radical, qui serait la translation du siége du gouvernement futur dans une ville de province. Paris serait destitué de ses fonctions de capitale pour cause d'insubordination habituelle.

Mais une mesure telle que le déplacement de la capitale d'un peuple ne peut se décréter à titre de représailles. Aussi ne manque-t-on pas de chercher de solides raisons pour démontrer que la ville de Paris, avec sa population toujours croissante, ses palais et ses ateliers, ne peut plus être le siége du gouvernement stable que la paix publique réclame, ni du gouvernement simple qui convient à un peuple démocratique. Regardez en effet le plan de cette vaste

(1) *L'Ancien Régime et la révolution*, ch. VII.

cité de deux millions d'âmes. Au centre, les Tuileries et le Louvre occupent un espace immense. L'homme qui habite un si vaste palais ne peut se croire semblable au reste des hommes, et il est bientôt environné d'une multitude de courtisans qui changent son séjour en une cour d'ancien régime, et le séparent comme un sultan de la foule qu'il gouverne. A droite et à gauche de ce palais démesuré s'étendent la ville du plaisir et la ville du travail. La passion d'habiter une capitale somptueuse et charmante, célèbre par ses musées, ses théâtres, ses cafés, ses promenades, entretient dans le pays entier la plaie du fonctionnarisme, et attire vers un même point en même temps tous les états-majors de l'industrie, de la finance et du commerce, avec un immense cortége de commis et d'ouvriers, sans parler du long régiment des solliciteurs. Paris est de la sorte tout à la fois un Versailles et un Manchester. Rois, empereurs ou présidens, les souverains s'endorment dans les palais pendant que les ouvriers s'amassent dans les taudis et s'exaspèrent dans les clubs. Un tel séjour n'est pas moins favorable à la corruption du gouvernement qu'à sa fragilité, et il est aussi bien la cause de ses vices que de ses malheurs. Paris est donc, comme l'on voit, attaqué de deux côtés bien différens. Les libéraux lui reprochent d'être un instrument de tyrannie, les conservateurs le redoutent comme un artisan de révolution; adversaires sur tous les autres terrains, amis et ennemis de la liberté se donnent la main pour accuser la capitale d'être la source de tous les maux du pays.

Depuis le siége, on ajoute que Paris est trop voisin de la frontière, qu'il faut mettre la capitale de la France à l'abri des invasions, derrière la Loire, et le spectacle du gouvernement captif dans la cité, menacé d'être pris avec elle par un ennemi prêt à mettre la main sur la demeure, les agens, les ressources et les instrumens de l'autorité centrale, sert d'argument nouveau pour démontrer que la capitale future de la France ne peut plus être Paris. Dans une lettre adressée aux électeurs du Loiret peu de temps avant l'investissement, M. Boinvilliers a énergiquement résumé la plupart des raisons que je viens d'énumérer. Il demande que les électeurs imposent comme un mandat impératif à tous les candidats de la future assemblée constituante le vœu du déplacement nécessaire de la capitale, et je ne serais pas surpris que, favorisé partout par les souvenirs, les rancunes, les ambitions et les inquiétudes des départemens, ce mot de ralliement fît avec succès le tour de la province. Je causais récemment avec un vieillard de quatre-vingt-dix ans. Il avait vu dans sa longue carrière la terreur de 1793, la campagne de Russie, le siége de Paris, car l'histoire de France, la plus pathétique de toutes les histoires, aura réuni dans la durée d'une seule génération humaine trois des événemens les plus épouvantables que

les annales de tous les siècles aient enregistrés. Ce vieillard détestait Paris; il l'accusait d'avoir étouffé dans le sang un règne honnête et une révolution juste en 1793, traité seul de la reddition du pays en 1814 et 1815, chassé en 1830 les Bourbons qu'il avait acclamés, renversé dix-huit ans après la monarchie d'Orléans qu'il avait faite, élevé et abattu la république de 1848, accepté et attaqué le second empire, bâclé enfin la république du 4 septembre, déjà menacée par la commune. Il n'hésitait pas à soutenir qu'une telle histoire rendait Paris un lieu décidément inhabitable pour un gouvernement, qu'il convenait de prendre un parti radical, et de transporter enfin l'autorité centrale du pays loin de ce volcan dont les flancs dangereux déchaînent tour à tour quatre fléaux, la domination, la corruption, la révolution et l'invasion.

Un peu de réflexion ramène à une appréciation plus juste, et conduit à séparer les rancunes passionnées des raisons sérieuses, les faits dont Paris est coupable des faits dont la France doit porter sa part de responsabilité. Nous n'avons pas à refaire l'histoire des révolutions de la France au XIXe siècle, et nous ne contestons point la part très grande, très dominante, que la population, la presse et les députés de Paris ont prise dans ces événemens, qui, pour être quelquefois légitimes, n'en sont pas moins toujours une perte de temps, de force, de sang, un arrêt dans la marche régulière de la civilisation d'un peuple; mais n'est-il pas juste de rappeler que les souverains et la cour sont toujours pour beaucoup dans les renversemens, comme les révolutionnaires et la rue dans les réactions? Les 221 députés de 1830 n'étaient pas tous de Paris, les auteurs des banquets de 1847 n'étaient pas tous de Paris, les 7 millions de suffrages, les candidats officiels, les chambellans et les maréchaux de l'empire n'étaient pas tous de Paris, et vraiment on confond trop souvent la scène avec les acteurs, le champ de bataille avec la bataille, le lieu où les événemens s'accomplissent avec les causes qui les ont amenés.

Il convient d'écarter tout de suite des griefs contre Paris la crainte d'une invasion. Aucune situation topographique ne peut mettre une ville à l'abri de l'inondation d'un peuple en armes. L'Allemagne l'apprenait de nous en 1806, et nous l'apprenons d'elle en 1870. Quelle ville de France est garantie en ce moment contre les bandes prussiennes? Est-ce Lille ou Rouen? Tours, Bourges, Nevers ou même Lyon? Peut-on proposer de choisir comme capitale une des villes du midi, Toulouse, Marseille ou Bordeaux? Avec les nouvelles conditions de la guerre, avec les conditions, hélas! nouvelles aussi, faites par la Prusse au droit des gens et à la morale en politique, le péril de l'invasion est à peu près aussi redoutable, et il menace

de devenir aussi habituel en Europe qu'en Chine. Constantinople, Lisbonne, Alexandrie, Copenhague, Carlsruhe, Vienne, La Haye, Bruxelles, ne sont pas des capitales plus sûres que Paris, Rome ou Varsovie. Quant à la captivité du gouvernement dans une place fortifiée et assiégée, n'est-elle pas le résultat d'une faute? Elle n'était pas une nécessité. Relisez les discours prononcés en 1840 dans les chambres françaises sur les fortifications de Paris, relisez surtout le discours de M. le duc de Broglie, véritable prophétie de la guerre actuelle. On a toujours prévu, sans que cela fît l'ombre d'un doute, que dans le cas d'un siége de Paris le gouvernement devrait se transporter hors de la ville, précisément en vue de la mieux secourir, de n'être pas pris, d'assurer l'ordre au pays, d'y imprimer le mouvement et de se tenir en relations avec l'Europe. Les ministres de la guerre et de la marine, le ministre des finances, le ministre de l'intérieur, le ministre de la justice, le ministre du commerce, les seuls ministres utiles, devaient quitter Paris avec le roi, avec les chambres, avec tout l'appareil administratif, financier, judiciaire, et ne laisser dans la ville assiégée qu'un gouverneur militaire investi de tous les pouvoirs.

Après la révolution du 4 septembre, les députés de Paris, subitement élevés au poste de la défense nationale, n'ont pas voulu se séparer des habitans de la ville qui venait de les acclamer; ils ont envoyé en province une délégation au moins insuffisante, avec des préfets mal choisis. Puisqu'ils obéissaient à un sentiment généreux en voulant partager nos périls, nul ne voudrait les accuser; mais ils ont manqué à un devoir de facile prévoyance, indiqué par les promoteurs mêmes des fortifications de Paris, et les événemens ont mieux démontré chaque jour la gravité de cette faute politique. Quoi qu'il en soit, il est impossible d'en tirer argument pour affirmer qu'une capitale doit toujours être une place ouverte, tandis que, dans une place de guerre, le gouvernement est nécessairement fait prisonnier. On a pensé au contraire en 1840 que, la capitale étant une place ouverte, il importait de la fortifier pour opposer une digue énorme au flot des envahisseurs. Il ne faut pas oublier l'histoire de la campagne de Prusse en 1806. Lorsque douze jours après la bataille d'Iéna Napoléon Ier entra le 27 octobre à Berlin, la Prusse tomba comme une maison démolie : Erfurt se rendit à Murat avec deux maréchaux, Stettin livra 160 pièces de canon à Lasalle, la forteresse de Magdebourg avec 20,000 hommes et 800 pièces de canon s'ouvrit sans combat au maréchal Ney, et le maréchal Mortier alla confisquer les magasins de la ville libre de Hambourg. Tout cela fut fait en un mois. Si Napoléon eût été obligé de mettre le siége devant Berlin, d'y demeurer cent jours, les Russes arri-

vaient, et la Prusse était sauvée. La France s'est plus vaillamment conduite, et elle n'est pas tombée, grâce à la résistance de Paris fortifié. Oui, si la France, après Sedan, n'a pas été saisie comme une proie sans défense, si la vieille nation vaincue, accablée, éperdue, n'est pas morte sur le coup, si elle a eu le temps de se reconnaître et de se remettre debout, c'est parce que la capitale avait reçu d'un gouvernement prévoyant une ceinture inexpugnable de forts et de remparts.

Les murs, les pierres et les canons n'auraient pas suffi cependant; il y a eu derrière les remparts des défenseurs résolus de l'ordre public et de l'honneur français. Qui sont-ils? — Ce sont des enfans de Paris unis à des enfans de province, c'est la garde nationale, la garde mobile, l'armée, la marine, un mélange improvisé de tous les membres des diverses parties de la nation. Devant ce mémorable fait, les vieilles rancunes de Paris et de la province doivent expirer et rentrer enfin dans l'oubli d'un passé évanoui, expié, désormais sans retour. « Les liens de la parenté commune se resserrent si vite dès qu'on souffre en commun, » a dit avec éloquence M. Vitet dans une de ces lettres fortifiantes que la *Revue* publie si à propos depuis le commencement du siége. Paris et province, nous souffrons en commun, les uns avec les autres, les uns pour les autres. Les Bretons et les Bourguignons, les Picards et les Vendéens défendent Paris, et pour qui se bat Paris? Pour la France. Il n'est plus question des anciennes querelles, des reproches que la minorité de la chambre adressait à la majorité, et les combats en commun ont fait évanouir les vieux fantômes. Paris avait peur du spectre noir, et il a vu que ces Bretons et ces Vendéens dont il avait dit tant de mal craignaient d'autant moins le canon qu'ils craignaient Dieu davantage; il a vu des paysans armés mourir comme des héros, dans la simplicité, dans la tranquillité du devoir accompli. La province, à son tour, avait peur du spectre rouge, et elle a vu le parti républicain, dont le nom seul la faisait trembler, se diviser en trois catégories : les grands et vrais patriotes, dignes du respect de tous, — les incapables, pliant sous le poids de leurs fonctions, — les incurables, réduits au rôle des fanfarons et au rang des scélérats. Paris a dû renoncer à ses dédains ridicules, la province à ses terreurs exagérées. C'est la leçon du siége de Paris. Le lendemain, après cette seconde naissance de la patrie, après ce baptême de sang reçu en commun, comment aurions-nous encore la sottise de nous qualifier et de nous poursuivre des noms surannés de partis qui se seront confondus dans la lutte? Comment pourrions-nous ne pas nous reconnaître tous pour des Français de la veille?

Le siége de Paris a forcé les provinciaux et les Parisiens à coucher les uns près des autres, sur la terre dure, et dans cette vie

nouvelle on s'est mieux connu, on s'est expliqué. Les fantômes se sont évanouis, et les mains se sont serrées; mais ce n'est pas tout. Après s'être avoué que leurs parts dans les fautes du passé, comme dans les mérites du jour présent, étaient bien égales, la France et Paris se sont aperçus, non sans surprise, que leurs vues d'avenir étaient absolument les mêmes. Nous voulons tous, quelle que soit la forme du gouvernement, l'intégrité du territoire, l'ordre, la liberté, l'économie, la décentralisation, l'instruction générale, la moralité dans les pouvoirs publics et dans les familles. Nous ne voulons plus nous battre pour des mots. Les mêmes nécessités nous imposent à tous les mêmes opinions.

Si, comme je le suppose, les rancunes, les préjugés, qui séparaient Paris et la province, ne survivent pas à nos malheurs, si la réconciliation de toutes les branches de la famille française est le profit de nos mauvais jours, restera-t-il encore des raisons sérieuses de demander la translation du pouvoir central et de l'assemblée nationale hors des murs de Paris? On répète que la ville est trop grande, habitée par un pouvoir trop fort, par une population industrielle trop nombreuse, qu'en définitive Paris fera toujours la loi à la province, et que l'émeute fera toujours la loi à Paris. Près de ce marais, la France est exposée à un accès de fièvre intermittente qu'un déplacement peut seul couper. Au fond, ce ne sont pas là des argumens contre Paris, ce sont des argumens contre la centralisation française et contre l'organisation industrielle. M. de Tocqueville a répondu d'avance : « Ce n'est ni la situation, ni la grandeur, ni la richesse des capitales, qui causent leur prépondérance politique sur le reste de l'empire, c'est la nature du gouvernement. Londres, qui est aussi peuplée qu'un royaume, n'a pas exercé jusqu'à présent d'influence souveraine sur les destinées de la Grande-Bretagne (1). »

Tous les hommes politiques sans exception sont ici pleinement d'accord avec les vœux si justement, si fortement exprimés par la province depuis longues années en faveur d'une large décentralisation. C'est de Nancy que les plus remarquables travaux sur cette grande question sont partis, et cette noble Lorraine, maintenant envahie, mais résolue à demeurer française, montre assez que la décentralisation n'a rien de commun avec le fédéralisme; les plus ardens avocats de la liberté individuelle et locale sont les plus fermes soutiens de l'unité nationale. Ils savent distinguer la centralisation politique, plus que jamais nécessaire, et la centralisation administrative, l'une des causes principales des malheurs de la France. Au retour d'une meilleure fortune, on n'hésitera point à ac-

(1) *L'Ancien Régime et la révolution*, ch. VII, p. 111.

corder à la province de larges foyers de vie intellectuelle, d'activité politique et d'indépendance locale; la décentralisation sera l'instrument de la régénération, et les hommes ne manqueront pas. Privés peut-être pour longtemps des moyens d'exercer l'influence qui appartenait à la France sur les intérêts généraux de l'Europe et du monde, nous devrons nous replier sur nos devoirs immédiats; le bien local, la guérison des maux de notre province, de notre ville, de notre village, seront notre occupation forcée et le meilleur objet proposé à nos efforts.

En travaillant activement à cette grande réforme de nos institutions, si justement demandée par la province, ce serait une illusion de croire que la décentralisation administrative écartera du pouvoir central politique, destiné à siéger toujours dans une capitale unique, tous les périls. Elle ne corrige que l'un des deux inconvéniens signalés. La province sera placée par la décentralisation à l'abri de la tyrannie de tous les jours; le pouvoir ne sera pas mis à l'abri d'un coup de main, car ce coup de main se ferait à Tours avec quinze cents émeutiers comme il se ferait à Paris avec quinze mille. La grandeur de la ville importe peu; la tempête éclatera aussi bien dans un verre d'eau que dans l'océan, si le vent d'orage se déchaîne. D'où vient ce vent? pourquoi souffle-t-il avec tant de fureur sur la France? La réponse serait une analyse de tous les maux dont souffre la société française, à commencer par l'affaiblissement de la morale et le mauvais régime du travail. Nous voilà bien loin de Paris, et en effet il est impossible d'approfondir la question qui nous occupe sans arriver à cette conclusion que Paris, tant attaqué, tant redouté, n'est que le centre de nos maux; il n'en est pas la source. Ce n'est donc point Paris qu'il faut punir, c'est la France qu'il faut réformer. Tant que nous n'aurons pas diminué la centralisation, relevé la morale et rendu les ouvriers plus éclairés, nous n'aurons rien fait en changeant de place les pouvoirs publics.

Les regards se portent souvent sur les États-Unis, et on voudrait les imiter sans même les connaître. Une ville neutre, petite, austère, portant le beau nom de Washington, semble le type d'une capitale républicaine, et on voudrait le réaliser en France. C'est faire de l'histoire et de la politique de fantaisie. Quand Washington a été choisie pour capitale, New-York existait à peine. Autre chose est la capitale d'une fédération, autre chose la capitale d'un territoire soumis à une seule et même législation, aux mêmes impôts. Presque tous les états de l'Union américaine ont ou prennent forcément peu à peu pour capitale la plus grande ville de l'état. Est-ce qu'il est question de fédéraliser la France? est-ce que nous n'avons pas plus que jamais à nous dévouer à l'idée dominante de l'unité et de l'intégrité du territoire? Washington n'est pas une capitale, c'est un

lieu de rendez-vous entre des états souverains qui ont chacun leur capitale; c'est le lieu d'un congrès, d'une conférence régulière sur les intérêts communs, ce n'est pas le centre d'une administration unique. Les hommes peuvent choisir un lieu de rassemblement régulier, les siècles seuls font une capitale. Paris est l'œuvre de la nature et du temps. Sur un emplacement bien disposé pour nourrir, loger, défendre et retenir dans des conditions favorables un grand nombre d'hommes, la suite de nos ancêtres est venue jouer ce drame aux scènes pathétiques qui s'appelle l'histoire de Paris. L'unité territoriale de la nation a fait l'importance de la capitale; l'unité politique a fait son rôle dans le pays; l'unité de la langue, du goût, de l'esprit français, a fait son influence dans le monde. Il n'y a qu'un Paris, dit le proverbe populaire. Nous n'avons assurément pas atténué ses torts, comment oublier ses services? Paris a servi la civilisation, il a servi la liberté, il sert en ce moment la patrie envahie. L'heure en vérité est mal choisie pour songer à le relever de son poste, à lui enlever le titre de quartier-général de l'esprit français et de l'honneur français.

Sachons vivre à notre mode, quels qu'en soient les inconvéniens, sans vouloir nous habiller à l'anglaise ou à l'américaine. L'unité est dans le génie de la France; Paris est le symbole vivant, le centre lumineux, l'agent intelligent, le soldat courageux de cette unité. Il faut se répéter sans cesse que les maux dont Paris est le siége, non le principe, sont les maux communs à toute la nation. L'esprit révolutionnaire souffle partout, l'excès de la centralisation pèse partout, l'accumulation des habitans dans les villes se produit partout. La France ne doit plus désormais considérer Paris comme son ennemi, mais comme son image, comme le miroir et l'abrégé d'elle-même, comme le point culminant où tout ce qu'elle a de meilleur s'élève au plus haut degré d'excellence, et où tout ce qu'elle a de pire descend au plus infime niveau de corruption. Déplacer la capitale, ce serait créer de nouveaux embarras; quelle ville choisir? comment réprimer les désordres de Paris, laissé à lui-même? comment relier à la ville nouvelle tous les moyens de communication? Un tel déménagement n'est pas possible, et n'aboutirait à aucun résultat politique sérieux, nous en avons eu la preuve surabondante. La capitale était à Tours; on nommait à Tours les préfets, les généraux; on contractait à Tours les emprunts; on va continuer à Bordeaux. Le centre est déplacé, la centralisation demeure, il n'y a rien de changé. Ce n'est donc pas le moteur, c'est le mécanisme tout entier qui doit être transformé. La réforme de Paris n'est qu'un incident de la réforme de la nation, comme la défense de Paris ne doit être qu'un incident de la défense de la nation. Voilà la vérité.

II.

L'intérêt de Paris lui-même, le dommage que le déplacement du gouvernement causerait à ses habitans, ne m'ont pas servi d'argument dans la discussion qui précède. Il serait en effet trop facile d'établir que la présence du gouvernement n'est pas pour une cité un avantage sans compensation onéreuse. Paris est aussi une province, il est de toutes les provinces celle qui souffre la première des malheurs dont souffre la patrie. A chaque révolution, Paris est ruiné; à chaque réaction, il est bridé; à chaque transformation, il est taxé et surtaxé. Cette grande ville subit pour la plus large part les maux qu'on l'accuse d'engendrer. En outre voici vingt-deux ans que les Parisiens ont été privés par un décret de la république, puis par des lois successives de l'empire, du droit élémentaire, accordé à tous les Français, de nommer les contrôleurs des impôts qu'ils acquittent. On a cru ainsi désarmer Paris et le contenir. Au bout de vingt-deux ans, les provinces, qui avaient tant applaudi à ce châtiment, se sont aperçues que cette loi d'exception avait irrité les esprits, lâché la bride aux dépenses, soumis deux millions de Français et un budget de deux cents millions à une véritable dictature, en sorte que la peur du mal avait, comme toujours, poussé le mal à l'excès. La ville de Washington n'a pas de députés, mais elle a des conseillers municipaux; elle est privée de vie politique, mais elle conserve une vie municipale. A Paris, la loi a défendu d'élire des conseillers municipaux, mais elle a permis d'élire des députés, et le mécontentement causé par la privation des droits municipaux a servi puissamment à jeter dans une ardente opposition les électeurs politiques, dont les représentans sont venus, au premier mouvement populaire, prendre la place de l'auteur des prodigalités et des servitudes de la municipalité parisienne.

Pourquoi donc tant redouter cette municipalité? L'erreur qui attribue à Paris tous les maux de la France rend aussi faussement l'Hôtel de Ville responsable de tous les désordres de Paris. Dans des jours néfastes, il y a eu à l'Hôtel de Ville un pouvoir qui se disait municipal, mais qui était politique, et dont la politique consistait à guillotiner. La commune révolutionnaire a déshonoré pour longtemps le pouvoir communal, et jeté dans les esprits une confusion de mots que tous les efforts ne parviennent pas à détruire, parce que la peur et l'horreur ne veulent rien entendre. La commune de Paris en 1793 était un comité insurrectionnel, et n'était même pas du tout une commune. Elle avait usurpé ce nom comme le reste (1). Après avoir renversé la municipalité régulière, sous le nom

(1) Ce point a été parfaitement établi par M. Le Berquier dans son livre sur l'administration de Paris.

de commune, quelques misérables exerçaient une dictature politique. Les dignes héritiers de ces dictateurs ont essayé de se glisser au pouvoir à la faveur du même mot équivoque le 31 octobre 1870. Comment les a-t-on rejetés dans l'ombre? En instituant le lendemain par l'élection des maires un vrai pouvoir municipal. La commune régulière, renfermée dans les attributions municipales, est donc précisément le contraire, le contre-poison de la commune révolutionnaire; mais depuis quatre-vingts ans le nom a tué le droit, commune est synonyme de violence, Hôtel de Ville signifie révolution.

Avez-vous vu faire une révolution? C'est un drame en cinq ou six tableaux; les rôles sont connus; chaque scène se passe dans un lieu marqué d'avance. On médite la révolution aux Tuileries, on la prépare au Palais parmi les avocats, on la propage par les journaux, les clubs et les ateliers, on l'exécute au corps législatif, et on l'installe à l'Hôtel de Ville. Dans les pays de droit divin, les usurpateurs se rendent à la basilique, où le pontife consacre leurs triomphes; ils vont à l'Hôtel de Ville dans les pays de droit populaire. Ce que l'on peut appeler les fonts de baptême des pouvoirs nouveaux change de place; mais il est bien injuste d'accuser l'Hôtel de Ville de faire les révolutions; il les reçoit quand elles sont toutes faites. Pas plus en 1870 qu'en 1848, ce n'est de la municipalité de la veille qu'elles sont sorties; leur premier acte est de la remplacer.

Il sera indispensable après la guerre d'en finir avec cette confusion de mots, et de distinguer nettement par de bonnes lois, tant à Paris que dans le reste de la France, le régime politique et le régime municipal. La révolution du 4 septembre a d'ailleurs saisi Paris en pleine crise de réorganisation intérieure et de liquidation financière. Le siége de Paris, l'administration sans règle et sans contrôle de la mairie provisoire, l'élection et l'indemnité des maires d'arrondissement, l'interruption de l'octroi, la transformation de l'assistance publique, les dépenses imposées par l'armement et l'alimentation, auront ajouté aux anciennes difficultés des complications énormes. A quel système devra-t-on recourir pour porter l'ordre dans ce chaos?

La solution dépend du point de vue auquel on se place, et les faits du siége de Paris sont, je crois, de nature à diriger le choix sur l'un des trois systèmes entre lesquels on peut hésiter.

Il y a deux modes extrêmes. L'un est celui de M. Haussmann, qui avait fini par porter dans ses maximes la hardiesse et l'habileté impossibles à contester dans ses actes. A ses yeux, il n'y avait pas de Parisiens; la ville était une auberge de riches et d'ouvriers, une sorte de gare centrale de l'Europe, en même temps que le siége du gouvernement. C'était au gouvernement, selon lui, à faire les hon-

neurs de Paris aux étrangers; l'empereur régalait, Paris payait. Toutes les questions municipales lui paraissaient, à cause de l'immensité des intérêts engagés, des questions politiques. Conséquent dans ses idées, il voulait qu'on remît au gouvernement seul la nomination du conseil municipal de Paris, puis il avait toujours demandé et il avait fini par obtenir en 1869 que le budget de Paris fût voté par le corps législatif; si on l'eût écouté, le préfet de la Seine fût devenu ministre, ayant pour conseillers municipaux les députés élus par toute la France, hormis Paris, cette grande ville perdant tous les droits d'une commune pour n'être plus que capitale.

Le siége de Paris a répondu à M. Haussmann. Ils sont partis, les étrangers, les dignitaires, les fonctionnaires, les gens de plaisir, les nomades. Les vrais habitans de Paris sont restés seuls. Ils avaient été isolés, séparés, chassés de quartier en quartier, privés de tout droit, de tout concert depuis vingt ans. La vie municipale n'était cependant pas tarie; elle est sortie de nos épreuves comme le vin du pressoir. Deux ou trois armées se sont levées dans chacun des arrondissemens de la ville, armée des gardes nationaux contre l'ennemi, armée des bons cœurs contre la misère, armée des honnêtes gens contre les bohémiens et les perturbateurs politiques. A peu près sans gouvernement, sans préfet, sans police, sans prison, la population de Paris, pendant trois mois, aura fait la guerre, conservé la paix, donné des preuves admirables de courage, de bon sens, de patience et d'union. On ne pourra plus refuser des droits à des gens qui auront ainsi compris le devoir.

Peu de jours avant la guerre, le corps législatif discutait le budget de Paris aux termes de la loi du 18 avril 1869, qui avait chargé la province d'administrer la capitale. Le second rapport de M. Lepelletier d'Aulnay sur le budget de 1870 porte la date du 11 juillet; on n'avait pas voté sur ses conclusions après le sixième mois de l'exercice. Le système conseillé par M. Haussmann sort condamné de cette épreuve, comme sa théorie sur les gens de Paris ne se relèvera pas de la glorieuse et triste expérience du siége. La loi de 1869, qui consacrait une exception énorme aux règles générales du droit français en matière d'administration communale, a conduit en même temps à des difficultés pratiques à peu près insurmontables. — Retard si considérable à cause des autres travaux du corps législatif qu'il a fallu voter des douzièmes provisoires sans discussion pour les sept premiers mois de l'exercice; division arbitraire entre les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires; incompétence des députés des départemens, ne sachant comment choisir entre les rues, les boulevards et les édifices d'une ville qu'ils n'habitent pas; irritation des Parisiens, obligés d'aller défendre leurs intérêts à la hâte devant des députés de Troyes ou de

Laval, qui s'en soucient peu; conflit entre les électeurs de Paris, qui demandent des travaux, et leurs députés, qui exigent des économies; guerre civile à la tribune entre les Parisiens, qui invoquent leurs droits et leurs besoins, et les provinciaux, refusant les droits et impatiens de détruire l'octroi, qui pourvoit à peu près seul aux besoins de la cité : telle est en résumé la confusion de principes, de paroles, de pouvoirs, d'intérêts, sortie dès la première année de la loi de 1869.

Le second mode extrême, tout à fait à l'opposé du premier, c'est d'assimiler purement et simplement Paris à toutes les autres communes de France, et de faire nommer par le suffrage universel un conseil municipal de quatre-vingts membres, un par quartier, en demandant aussi aux électeurs de nommer directement le maire central et les maires et adjoints d'arrondissement. MM. Gambetta, Ferry, Crémieux, avaient présenté ce projet à la fin de la dernière législature. Rien de plus simple que ce système, mais rien aussi de plus inacceptable, car il produirait, sous la république aussi bien que sous la monarchie, un pouvoir municipal capable de renverser le gouvernement et incapable d'administrer la ville. Le juste désir de voir restituer aux habitans de Paris leurs libertés municipales ne doit pas faire oublier que Paris est la capitale de la France et le séjour de deux millions d'habitans. On ne peut pas administrer une capitale comme si le gouvernement n'y siégeait pas, on ne peut pas administrer une province entière comme un village. Il y a là un problème nouveau, spécial, que l'expérience a posé pour la première fois dans notre siècle, aussi bien à New-York, à Londres, à Berlin, à Genève, qu'à Paris (1). Les imitations et les précédens sont ici sans usage, les premières parce qu'aucun peuple n'a le suffrage universel illimité, les seconds parce qu'aucun siècle n'a vu une population de deux ou trois millions d'âmes agglomérée dans la même cité. Il faut donc de toute nécessité chercher un troisième système, qui, sans négliger le caractère mixte d'une commune qui est en même temps une capitale, sans oublier surtout le droit inaliénable des électeurs, s'inspire avant tout très directement de la nature des devoirs, des travaux, des attributions, que l'autorité municipale est appelée à mener à bien dans Paris.

Le siége nous fournit encore ici des indications précieuses, car il nous montre clairement où est la vie municipale. Depuis vingt ans, on la croyait au centre; tout à coup on s'aperçoit qu'elle jaillit aux extrémités, comme une eau qui, délivrée de retenues artificielles, retournerait à un niveau naturel. Sous l'empire, tout partait de la mairie centrale; depuis le 4 novembre, on a supprimé la mai-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

rie centrale, et on voit bien qu'elle aurait pu sans inconvénient ne pas exister. Au contraire les vingt mairies sont devenues autant de centres d'activité patriotique. Le ministre de l'intérieur du 4 septembre avait par malheur commis à la hâte plusieurs mauvais choix. Dans chacun des arrondissemens, les élus politiques de 1869, élus alors avec le secours des partis les plus exaltés et prévoyant des réélections prochaines, s'étaient empressés d'installer aux mairies les grands meneurs de ces partis. — Qui t'a fait maire? — Celui que j'ai fait gouvernement. — Il n'y avait guère d'autre raison à la présence dans les mairies de tels ou tels citoyens chargés, sous l'écharpe tricolore, de former les bons ménages, de répandre l'instruction, d'assister les pauvres et d'armer les citoyens. L'élection du 6 novembre a gardé les bons maires et remplacé presque tous les mauvais. Il était temps, car depuis ce moment la besogne municipale est devenue un tour de force de dévoûment et d'activité. Entrez dans une mairie, c'est la place publique : les gardes nationaux vont chercher des armes, les électeurs se font inscrire, les élections de compagnie s'accomplissent, les postes se succèdent, les femmes demandent des vivres; les bouchers, les boulangers, les cantiniers, les marchands, viennent recevoir des ordres; les comités de bienfaisance, d'écoles, de quêtes, de mutualité, d'ambulance, se réunissent; le maire et les adjoints, assistés des meilleurs citoyens et de nombreuses mouches du coche, accessibles tout le jour aux demandes, aux gémissemens, aux conseils, aux importunités, aux importances du premier et du dernier venu, nagent au milieu de ces flots humains sans perdre un instant ni le sang-froid de la tête, ni la compassion du cœur. Telle est la journée des meilleurs maires, le spectacle des meilleures mairies; je me tais sur les mauvaises. C'est assez prouver que les élémens de la vie municipale se groupent d'eux-mêmes autour des mairies, que chaque arrondissement est une ville, et que Paris, comme la France, a besoin de décentralisation.

Cependant il y a des intérêts centraux; quels sont-ils? Faire nettement ce partage, c'est indiquer la future organisation de Paris. Les affaires qui ne peuvent pas être décentralisées sont la police, les travaux publics, les recettes et les dépenses; tout le reste, assistance, écoles, élections, garde nationale, peut être à peu près complétement décentralisé.

La police, dans le lieu où réside le gouvernement, doit évidemment appartenir au gouvernement et être faite aux frais de l'état, sauf un abonnement à voter par la ville pour la police municipale, ce que l'on peut appeler la police de salubrité à côté de la police de sécurité. Les travaux publics, les grands percemens, les grands édifices, les grands hôpitaux, les grands services des eaux, de l'éclairage, etc., ne peuvent être décentralisés, et comme l'état entre dans

la dépense d'une partie de ces travaux et de ces services, comme le crédit de l'état est intéressé à ce que la ville ne multiplie pas ses obligations, comme le repos de l'état exige que la ville n'enlève pas sans mesure les ouvriers des provinces, il est naturel que la mairie centrale ne soit pas dessaisie de ces attributions, toujours sous le contrôle et avec le concours d'un conseil municipal élu. Enfin il suffit de jeter les yeux sur un budget de Paris pour voir que les deux tiers des recettes se composent des produits de l'octroi, et l'autre tiers de subventions de l'état, d'une partie des impôts directs perçus dans la ville et du produit des grands services (eaux, gaz, pompes funèbres), matières qu'il est impossible de fractionner. La police, les travaux publics, les recettes, les dépenses, doivent donc rester confiés à une autorité centrale assistée d'un conseil élu, et comme les affaires sont évidemment d'un caractère mixte, général et communal à la fois, on peut raisonnablement accorder, dans la capitale de la république, la nomination du préfet ou maire central et du préfet de police au gouvernement, le conseil étant rendu au suffrage libre des électeurs.

Les maires de Paris, n'étant chargés ni de la police ni de la promulgation des lois, ne sont pas des délégués du pouvoir central; ils tiennent de la loi des attributions directes que l'autorité centrale ne peut pas remplir, et qu'elle ne saurait par conséquent déléguer. Le maire central ne peut ni marier, ni inscrire sur la liste électorale, ni présider les bureaux de bienfaisance. Il est préfet, il n'est pas maire. Je ne vois donc aucun inconvénient à laisser au suffrage universel l'élection directe des maires et adjoints qui vient de lui être remise pendant le siége de Paris pour la première fois. J'ajoute que les maires et adjoints élus pourraient très convenablement, en s'assemblant, composer le conseil municipal. Les maires n'avaient avant 1870 que deux adjoints, on a très bien fait d'en ajouter un troisième; chacun des quatre quartiers de l'arrondissement peut ainsi être représenté, et dans les temps ordinaires le maire, assisté par trois adjoints, aura le loisir et la liberté de se consacrer aux affaires générales. L'entrée des maires dans le conseil municipal me paraît très utile aux intérêts des arrondissemens, indispensable même, si la décentralisation des attributions conduit à ouvrir aux mairies un crédit plus large; mais il peut paraître juste cependant d'élire d'autres conseillers municipaux, soit à cause des occupations qui accablent déjà les maires d'arrondissement, soit à cause de la difficulté de confondre des fonctions de contrôle avec des fonctions d'exécution, et de les charger réciproquement de l'examen des actes de leurs collègues. Cette difficulté d'ailleurs n'empêche pas de prendre les maires parmi les conseillers municipaux dans toutes les communes de France. Le point est secondaire, il peut être réservé,

et la seule question capitale est celle de savoir quels seront les électeurs chargés de nommer les maires et les conseils municipaux.

Dans la commission nommée par le ministère du 2 janvier 1870 pour étudier la réorganisation municipale de Paris, un très grand nombre de systèmes avaient été proposés. On avait demandé que Paris fût considéré comme un collége unique votant pour une seule liste, ou bien que les conseillers fussent nommés en partie par les électeurs, en partie par le corps législatif. D'autres membres de la commission proposaient la délégation de membres désignés par la chambre de commerce, les tribunaux, l'Institut et divers autres corps constitués; mais toutes ces combinaisons trop compliquées ne peuvent point ne pas revenir, dans un gouvernement démocratique, à l'élection directe par les habitans, avec trois conditions tout à fait indispensables indiquées par l'usage de tous les peuples civilisés de l'Europe.

La première consiste à distinguer les habitans des passans et à exiger, pour l'inscription sur la liste des électeurs municipaux, des titres vraiment sérieux de domicile. La constitution de la république de Genève distingue expressément l'électorat municipal de l'électorat politique. Il suffit d'être né dans le pays pour y exercer des droits politiques en tous lieux; pour s'occuper des affaires d'une communauté de citoyens, il faut y être attaché par des liens anciens et par des intérêts permanens. La seconde condition est le fractionnement des électeurs par quartiers et l'obligation imposée aux élus d'habiter l'arrondissement qui les nomme, afin d'assurer la sincérité des élections faites entre électeurs qui se connaissent bien, et la facilité de leurs relations avec leur mandataire. La troisième condition est la gratuité des fonctions électorales. Nous avons la manie en France de transformer toutes les questions de liberté en questions d'égalité, et de confondre toujours l'égalité des droits avec l'inégalité des situations. L'égalité exige que toutes les fonctions soient accessibles à tous; mais tous ne sont pas capables de les remplir, et le suffrage ne confère pas les vertus ou les aptitudes qu'on n'a pas. Tout Français peut devenir notaire ou général; l'élection ne nous rend pas capable de rédiger des actes ou de commander des armées. Or les fonctions de maire exigent des hommes bien instruits du droit, entièrement libres de leur temps et tout à fait indépendans vis-à-vis de leurs administrés comme du pouvoir, ne devant rien à personne et donnant à tous l'exemple du dévoûment civique. Un traitement change et vicie toutes ces conditions. Le droit des citoyens n'est pas d'administrer, c'est d'être bien administrés, et une ville ne sera bien administrée que si le maire fait par dévoûment ce qu'il ne ferait pas pour de l'argent. La république doit tenir à honneur d'engendrer des dévoûmens gratuits et de ne pas

attacher des gages aux mandats politiques. Elle ne doit pas être, selon le mot énergique d'un ouvrier, « un mât de cocagne où l'on grimpe pour décrocher des montres. » Une nation assez heureuse pour lever sans peine une armée de volontaires gratuits n'a pas besoin d'exciter par l'appât d'un traitement une armée de solliciteurs intéressés.

Conditions de domicile imposées aux électeurs et aux élus, subdivision des colléges, gratuité des fonctions, telles sont les lois d'une élection municipale sincère et bonne, à Paris comme en province. L'absence d'élection serait un déni de justice, l'absence de précautions serait un péril permanent, sous la république comme sous l'empire. Le partage avec les mairies des attributions accaparées par la préfecture de la Seine, la nomination par le gouvernement des agens politiques et le libre choix par les électeurs des agens municipaux, tels paraissent être les grands traits d'une meilleure organisation municipale de Paris. La tâche de cette administration sera lourde. Aux termes du second rapport de M. Lepelletier d'Aulnay, dernier document qui puisse servir à fixer la situation financière de Paris à la fin de l'empire, la ville avait une recette ordinaire de 173 millions, dont près de 110 millions produits par l'octroi. La dépense ordinaire étant de 95 millions, il ne restait que 77 millions disponibles pour le service de la dette, qui devait en 1872 exiger 84 millions, et les travaux indispensables, en première ligne l'achèvement du boulevard Saint-Germain et de l'avenue des Tuileries à l'Opéra, devaient au moins coûter 100 millions. Pour achever ces travaux, rembourser les 250 millions dus au crédit foncier, liquider la caisse des travaux, parer à l'imprévu, la commission et le gouvernement concluaient à un emprunt de 660 millions et à la prolongation de la surtaxe de l'octroi. Retranchez de la colonne des recettes le déficit résultant de la suspension de l'octroi, ajoutez à la colonne des dépenses les frais du siége, et vous aurez une idée nette de la situation que la prochaine administration municipale aura devant elle après le départ des Prussiens.

Aux difficultés d'argent s'ajouteront sur presque tous les points des difficultés de système. Il ne manquera pas de bonnes raisons pour attaquer l'octroi de Paris, qui pèse lourdement sur les petits consommateurs, et dont la perception est désagréable et coûteuse; mais dans une ville où l'assiette de tous les impôts, surtout des impôts directs, sera diminuée si notablement, il sera bien difficile de remplacer une contribution qui finit par se confondre avec le prix des choses, qui est en partie payée par les étrangers, et qui reste à peu près d'ailleurs la seule ressource des budgets municipaux dans les pays comme la France, où le budget de l'état s'alimente principalement par les contributions directes. Après le difficile établis-

sement des recettes, une révision sévère devra être faite de chacun des détails de l'énorme somme de 93 millions qui figurait jusqu'ici aux dépenses ordinaires. En un mot, les leçons de l'expérience et les exigences de l'économie imposeront une refonte entière des attributions, des recettes, des dépenses, des usages, de l'administration municipale de Paris, signalée sous l'empire par une immense activité dont je suis loin de blâmer tous les résultats, mais surprise par la guerre avec des travaux inachevés, des terrains non vendus, des dettes énormes, des ressources taries, des lois impraticables.

L'administration de Paris est liée à celle du département de la Seine. Pauvre département, qu'est-il devenu? Les villages sont dévastés, les maisons brûlées, les routes effondrées; les églises ont croulé sous la grêle des boulets; les champs qui servaient de potager à la grande ville ont été foulés sous le pied des chevaux; des tranchées et des barricades coupent les promenades et les vignes; les jolis jardins, les bois, les parcs, qui faisaient à notre ville une ceinture si charmante, n'existent plus, et les habitans laborieux de la banlieue, réfugiés à la hâte dans nos maisons, ne retrouveront plus dans presque toutes les communes qu'une large zone désolée, couverte de débris, portant à jamais l'empreinte d'une des plus abominables dévastations dont l'histoire puisse conserver le souvenir. Quel sera le budget du département de la Seine après la guerre? Quel sera le budget de Paris? Aucune partie du territoire n'aura souffert davantage; mais ce sont précisément ces dommages, ces plaies, qui recommanderont Paris à la France. La capitale ne sera plus cette ville aux mille lumières, sillonnée par les voitures élégantes, séjour du plaisir, du bruit, de la folie, de la richesse, de la vie facile. Elle se dressera comme un géant blessé, portant au front de nobles cicatrices, et à la main les lambeaux du drapeau national bien gardé. Tous les enfans de la province auront vu Paris au feu; ils auront oublié quelques fâcheux détails d'un tableau véritablement grandiose; ils se souviendront de la simple résignation de petits marchands de Paris ruinés sans se plaindre, de l'abondante libéralité de ses propriétaires et de son grand commerce, de la patience des pauvres femmes attendant la nourriture à la porte des mairies, du bon sens de ses ouvriers en face des excitations coupables, du courage de ses soldats. La province aura été forcée de rendre à Paris son estime; le malheur nous aura à jamais réconciliés et unis. Une fois sortis de l'abîme, nous n'imiterons pas les naufragés qui se battent sur la plage avec les débris du navire; hélas! ce ne sera pas trop de toutes nos mains pour panser toutes nos plaies.

AUGUSTIN COCHIN.

LE

CHAMP DE BATAILLE

DE SEDAN

La France a éprouvé depuis trois longs mois tant d'autres émotions, elle a passé par tant d'angoisses et d'espérances, qu'il me semble entreprendre le récit d'un événement lointain en venant aujourd'hui parler de Sedan. La douleur, il est vrai, n'est point calmée, la plaie ouverte est toujours saignante dans les âmes françaises, et d'ailleurs il appartient aux témoins de ces catastrophes de dire ce qu'ils en ont vu, et d'apporter au procès désormais évoqué devant le tribunal de l'histoire leurs sincères dépositions. Il me semble du reste remplir un devoir de justice en montrant ce qu'était notre armée, notre armée écrasée plutôt que vaincue, et ce qu'en ces terribles journées furent nos malheureux soldats. Pleins d'ardeur, habitués à vaincre, allant à ces combats nouveaux avec le souvenir de leurs gloires passées et l'espoir de futurs hauts faits, ils devaient bientôt sentir que la bravoure est parfois inutile, l'héroïsme impuissant, lorsque l'emploi de ces mâles vertus est confié à des capitaines inhabiles, à un chef d'armée irrésolu, sans capacité et sans énergie. Se voyant sacrifiés, ils firent pourtant leur devoir. L'esprit d'initiative et la science qui manquaient aux généraux furent remplacés par le dévoûment du soldat. Si l'intrépidité personnelle et la force d'âme pouvaient triompher d'une discipline de fer et de masses innombrables, nos soldats, malgré les fautes de leurs chefs, eussent à coup sûr battu l'ennemi. N'ayant pu vaincre, ils ont payé de leur sang, et l'esprit de sacrifice, quoi qu'on en ait dit, le dévoûment au pays, en un mot la conscience même de la patrie, s'étaient réfugiés dans l'âme de ces humbles et

de ces vaillans. Le récit qui va suivre est consacré à la mémoire de ces glorieux vaincus. On pourrait se demander, en lisant ces pages attristées, pourquoi une plume française a retracé ces douloureuses et navrantes images, si un sentiment fortifiant ne se dégageait de toutes ces douleurs. Regardons la vérité en face, nous ne pouvons qu'en être raffermis. Plus le mal fut grand, plus il importe de le réparer. La France, loin de se laisser abattre par le malheur, ne vient-elle point d'y puiser un sentiment de superbe énergie qui seule peut la sauver?

I.

L'armée de Mac-Mahon, défaite à Reischofen et à Wœrth, s'était, par Sarrebourg et Nancy, repliée sur Châlons, oubliant de couper le tunnel de Saverne, qui eût arrêté plusieurs jours l'ennemi dans sa marche. La division Douay, dont le brave général Pellé avait pris le commandement à Wissembourg, descendait même pour se rallier jusqu'à Neufchâteau, et regagnait ensuite La Veuve et Le Mourmelon, où elle se reformait péniblement, comblant avec de jeunes recrues les vides faits par la mitraille dans les rangs des zouaves et des turcos. C'était un spectacle douloureux et pourtant superbe encore que celui de ces soldats qui, décimés par le fer, amaigris par les privations, brisés par la fatigue, les vêtemens en lambeaux, en grand nombre blessés, fuyaient l'ambulance, et ne demandaient qu'à combattre. A la vue de ces cuirassiers aux crânes enveloppés de linges, aux cuirasses bosselées par les biscaïens, on songeait à ces guerriers épiques, au trompette blessé de Géricault. Les mobiles de la Seine, campés dans la plaine crayeuse de Mourmelon, regardaient d'un œil attendri et respectueux ces hommes échappés aux combats meurtriers des premiers jours d'août, débris imposans de la plus énergique armée du monde, la vieille et légendaire armée d'Afrique.

Du reste, en voyant toutes ces troupes, grossies des corps d'armée venus de Lyon et de Belfort, se masser autour de Châlons et prendre position dans ces plaines et sur ces collines où la stratégie militaire française s'exerçait depuis plusieurs années à choisir des champs de manœuvres et de batailles simulées, personne ne doutait que Mac-Mahon ne livrât bientôt de ce côté un combat suprême. Nous avions pour nous la plus admirable et la plus redoutable situation. En effet, il semble que ces plaines où vint se briser Attila soient le champ de victoire de la France. Les blancs coteaux de la Champagne forment en ce lieu un amphithéâtre d'où notre artillerie, nombreuse, renouvelée, comptant plus de 400 canons et

70 mitrailleuses, pouvait facilement écraser l'ennemi. Personne n'hésitait à croire que l'action décisive de cette guerre ne dût se livrer dans ces champs catalauniens que Jornandès nous montre ruisselans du sang des Huns.

Les soldats y comptaient d'ailleurs, et se préparaient à la lutte. Rangée en bataille, l'armée paraissait chaque jour attendre le choc de l'ennemi, qui s'avançait à marches forcées par la vallée de l'Aube. Les Prussiens, disait-on le 18 août, étaient entrés dans Troyes, ils occupaient Arcis, on entendait déjà le grondement de leurs canons dans la direction de Vitry. Une partie de l'armée du général de Failly abandonnait alors Vitry, et se repliait sur l'armée de Mac-Mahon. Blancs de poussière, écrasés de lassitude, ces malheureux soldats, musique en tête, traversaient Châlons en demandant à grands cris le combat et la vengeance de Forbach. Quelle que fût la violence du choc subi dans cette journée doublement néfaste du 6 août, l'espoir renaissait dans les âmes, et on ne songeait plus qu'à laver la tache imprimée au drapeau par les défaites de Spicheren et de Freischwiller.

Seuls, quelques officiers des grades inférieurs, de ceux qui, au péril de leur vie et l'épée au poing, avaient essayé de réparer par leur intrépidité personnelle l'incurie des généraux, — seuls, ces sacrifiés de la bataille et de l'histoire hochaient la tête et n'envisageaient point sans appréhension l'avenir. Ils voyaient les cadres détruits, les corps d'officiers terriblement réduits, incomplets, les chefs commander à un trop grand nombre de soldats et ne les tenant plus « dans la main; » ils voyaient le désordre administratif mettre à néant les résolutions les plus fières et l'héroïsme le plus absolu. Tous n'en étaient pas moins décidés à faire leur devoir. On se fortifiait autour de Châlons, on envoyait à Paris la mobile de la Seine, qui n'était point assez exercée encore pour prendre part à la lutte. On s'attendait toutes les nuits à un échange de coups de feu entre les avant-postes et les uhlans du prince royal de Prusse. Aussi quel ne fut pas l'étonnement de l'armée et des habitans de Châlons lorsqu'on apprit qu'on abandonnait ce champ de bataille en quelque sorte classique pour se replier sur Reims! En une journée, tout fut brûlé de ce qui faisait l'approvisionnement et le matériel du camp. Sur l'ordre du maréchal, on mit le feu aux fourrages qu'on ne pouvait emporter, aux baraquemens, à ces sortes de blockhaus construits à Mourmelon depuis des années, et on se livra à cette œuvre de destruction avec tant de hâte qu'on ne prit pas le soin de garder les avoines et la paille, dont à Reims la cavalerie et les troupes manquèrent dès le lendemain.

Reims ne pouvait d'ailleurs être que la première étape d'une

marche vers un point stratégique, qui, selon toute probabilité, serait ou Grand-Pré ou Valmy. Nous sommes assez fatalistes en France, et pour la seconde fois on inclinait, comme au temps de Dumouriez, à faire des défilés de l'Argonne les Thermopyles françaises. Sans nul doute, puisqu'on abandonnait un terrain depuis si longtemps étudié, puisqu'on se décidait à rejoindre Bazaine, vainqueur à Gravelotte, mais enfermé dans le cercle même de sa victoire, il semblait certain qu'on marcherait droit à lui par Verdun, Manheulle et Gorze, et le bruit se répandait même que notre avant-garde s'était déjà portée sur Sainte-Ménéhould.

C'est de ce côté qu'il fallait essayer d'opérer la jonction avec Bazaine pour dégager l'armée de Metz, qui se débattait à Mars-la-Tour, à Rézonville et à Saint-Privat. Si les renseignemens étaient exacts, on ne pouvait trop se hâter. Un garde mobile parisien, venu de Metz seul, à cheval, après avoir traversé les lignes prussiennes, apportait au camp de Châlons la nouvelle que Bazaine manquait déjà de munitions. Trente wagons contenant chacun un million de cartouches, expédiées à Montmédy et destinées au maréchal, ne pouvaient aller plus loin; une partie de l'armée du prince Frédéric-Charles occupait Briey et remontait déjà vers la frontière de Belgique. Le succès d'un mouvement vers Metz dépendait surtout de la rapidité de l'exécution. Il fallait se décider à tenir tête au prince royal, qui arrivait par la vallée de l'Aube; il fallait lui disputer le passage avec Paris derrière soi, ou bien, par une marche en quelque sorte foudroyante, il fallait aller droit à Frédéric-Charles et l'attaquer par derrière, tandis que nos troupes repliées sous Metz l'aborderaient de front dans un combat à outrance. Les jours, les heures, en un pareil moment, étaient des siècles, et les heures s'écoulaient, les jours passaient sans qu'on prît une décision. Enfin un matin, le 23 août, par un temps pluvieux et triste, l'armée du camp de Châlons, les 120,000 hommes de Mac-Mahon, quittèrent Reims dans le petit jour frileux et bleuâtre d'une atmosphère humide. Ils marchaient lentement sous l'ondée et dans la boue, les drapeaux dans leurs gaînes noires, les étendards des ambulances retombant mouillés le long des hampes, les mitrailleuses enveloppées de leurs espèces de muselières ou de masques de cuir, et cette armée, se déroulant le long des routes, entendait la sonnerie lugubre des cloches de Notre-Dame de Reims, qui leur envoyait à travers la pluie je ne sais quel funèbre adieu.

Nul ne doutait que nos soldats ne fussent dirigés sur Varennes ou Verdun. Comment s'imaginer qu'une masse d'hommes aussi considérable irait, comme de gaîté de cœur, s'engager dans ce difficile passage, dans cette sorte de couloir demeuré libre entre l'armée prussienne et la Belgique? Aller là, c'était s'exposer aux dangers

les plus évidens, les plus difficiles à éviter; point de retraite possible : devant soi l'ennemi, derrière soi la frontière. Battu, il fallait se rejeter sur la terre neutre et se laisser désarmer par les corps d'observation belges échelonnés de Namur à Arlon. Quelle étrange combinaison stratégique, dont les périls éclatent aux yeux du plus ignorant dans la matière pour peu qu'il interroge une carte géographique! L'histoire dira, il est vrai, s'il n'entrait pas dans l'esprit de quelques-uns et surtout de l'empereur un désir caché de se rapprocher d'une frontière où l'on pouvait du moins trouver un asile en cas de revers. Je n'ai point suivi l'armée dans sa marche vers les Ardennes. Je quittais Reims à l'heure où le départ du prince impérial pour Réthel, départ qui forçait trois trains de pauvres soldats affamés à demeurer en gare durant plusieurs heures, occasionnait cette révolte, ce désordre, ce pillage de voitures de pains par les troupes, — triste et pénible scène dont les journaux ont alors entretenu le public. Les soldats étaient exaspérés. Leur indiscipline venait des hésitations et de la démoralisation visible des chefs. On dirigeait les troupes sur Réthel : de là, elles devaient se porter sur Stenay et Montmédy, et rejoindre l'armée de Metz à travers les Ardennes; mais, il faut le redire, le mouvement était commencé trop tard. Le prince Frédéric-Charles, prévenu, lançait de petits corps d'armée de Briey à Longwy et à Montmédy, bataillons ou escadrons qui inquiétaient les populations, se montraient partout, occupaient les villages, apparaissaient ou disparaissaient, suivaient nos soldats comme à la piste, et, éparpillés mathématiquement, manœuvraient de façon à se masser aux jours de combat. D'un autre côté, le prince royal, arrivé à Châlons, rebroussait chemin et marchait à la rencontre de nos troupes, qu'il voulait prendre à revers. Peu importait ce danger, si, mettant à profit l'élan français, nos généraux eussent regagné au dernier jour le temps perdu à Châlons ou à Reims; mais il suffit de lire les dépêches officielles datées de ces journées de marche pour se rendre compte de l'incapacité de nos officiers. Cette incapacité atteint des proportions ironiquement douloureuses. Tant de désordre a l'air d'une gageure. L'empereur cherche son armée, s'inquiète, interroge, tâtonne; les généraux, mal assurés, n'en savent pas plus que lui. Tout se fond et se confond comme dans un brouillard, et on frémit si l'on compare ces corps d'armée hésitans aux soldats esclaves d'un plan de campagne depuis longtemps mûri, aux adversaires si terriblement automatiques qu'ils ont à combattre.

Postés le long de la frontière, les grenadiers et les artilleurs belges assistaient sérieusement émus à cette lutte, qui se déroulait presque sous leurs yeux. — On a beaucoup médit de la Belgique avant cette guerre, et on s'est singulièrement mépris sur les senti-

mens qui l'animaient. La Belgique était loin d'être hostile à la France. Inquiète à bon droit des projets et des ambitions de l'homme qui tenait alors les destinées de notre pays, elle pouvait à coup sûr souhaiter intérieurement la défaite de l'empereur; mais assurément aussi elle gardait au fond de son cœur un sentiment de dévoûment fraternel pour la France et le peuple français. Combien de fois avons-nous été touché, touché jusqu'aux larmes, par les marques de sympathie et l'amicale effusion qui accueillaient un soldat français réfugié sur la terre belge! Il n'y avait là rien de joué, rien d'apprêté. Les populations wallones, françaises de langage et de souvenirs, frémissaient en entendant gronder vers Longwy le canon prussien; elles se portaient en foule à la frontière, attendant les blessés, les encourageant, les consolant, les soignant, et l'armée belge, j'en puis témoigner, un peu grisée par cette odeur de poudre et de salpêtre qui lui venait de France, se sentit plus d'une fois prise de cette sorte de fièvre que Dante appelle l'appétit de la rixe et du combat.

A Givet, où je demeurai, on s'occupait d'armer la citadelle, une des plus fortes du pays, juchée comme un autre Gibraltar sur une colline rocailleuse, et qui, se dressant en pleins nuages, semble défier l'assaut; mais à Givet, comme partout, l'administration avait laissé les fortifications sans canons, sans affûts, sans munitions. Les Ardennais des environs accouraient, cherchant à Givet un refuge que le château-fort, aussi difficile à défendre que s'il eût été démantelé, ne pouvait leur offrir. On construisait en hâte des remblais, on exerçait les jeunes gens du pays, et des paysans mobilisés montaient la garde en blouse bleue auprès des canons servis par des artilleurs volontaires. Cependant le bruit se répandait peu à peu de succès obtenus çà et là sur les Prussiens. Des récits de victoires agitaient la petite ville, et ce n'était pas sans émotion qu'on voyait ces femmes, ces enfans, ces gens inquiets, se rattacher soudain à toutes ces frêles espérances. Les Prussiens avaient été battus à Buzancy, d'autres disaient à Attigny. On parlait vaguement d'une rencontre à Varennes, de canons pris, de uhlans défaits. Ce qui était certain, c'est que des francs-tireurs avaient brûlé, en y jetant du pétrole enflammé, les bois de Mont-Dieu et des Grandes-Armoises, où s'étaient réfugiés et tapis les Prussiens comme avant Wissembourg et Forbach. Tout à coup au milieu de ces bruits rassurans, que chacun de nous acceptait avec cette crédulité facile qu'on accorde aux nouvelles ardemment désirées, la nouvelle nous arriva des combats de Beaumont, de Mouzon et de Carignan.

A Beaumont, le 30 août, le général de Failly, par un aveuglement inexplicable, redoutait si peu le voisinage des Prussiens, dont il ignorait la marche, que les boulets ennemis vinrent surprendre

nos soldats établis en grande halte, les rangs mêlés, entre deux files de voitures de bagages sur la route, et pris en quelque sorte au milieu de ces carrioles de réquisition et de ces *impedimenta* de toute espèce. Qu'on s'imagine la situation d'une armée arrêtée ainsi et fusillée à l'improviste. Loin de la protéger, ces voitures, ces charrettes, ces chevaux qui piaffent ou tombent des deux côtés du chemin, ces paysans effarés qui lâchent les rênes et s'enfuient, tou la trouble, tout augmente le désordre. Au moment d'une agression soudaine, furieuse, nos soldats, campés sans ordre de bataille, comme au hasard, étaient, par l'impardonnable faute du général, à demi vaincus avant d'avoir pu combattre. Ils résistèrent pourtant. L'ennemi leur opposait des forces considérables, une armée entière contre un corps comparativement faible. Les Prussiens continuaient leur système d'écrasement. En toute sincérité, les soldats du général de Failly combattirent un contre six. Le soir, malgré leur courage, la bataille était perdue; mais rien encore n'était définitivement compromis, et Mac-Mahon à la tombée de la nuit, envoyant de Carignan au général de Failly des renforts vigoureux, avait empêché que le nouvel échec du 5e corps ne se changeât en déroute.

La bataille devait recommencer le lendemain. L'ennemi comprenait qu'il ne fallait laisser aucun répit à ces troupes héroïques, mais épuisées et mal nourries, car ces soldats français, — on hésite à l'écrire, — mouraient de faim dans des villages français désertés, vides ou effrayés. L'ennemi, qui n'ignorait rien des difficultés auxquelles on se heurtait, redoublait d'audace. Après une journée de lutte, une nuit sans repos, nos soldats devaient combattre encore, et pour se soutenir ils avaient à peine mangé la soupe, bu quelque gorgée, ou dévoré, tout en marchant, un peu de pain.

La bataille de Carignan, plus terrible que le combat de Mouzon, fut aussi plus désastreuse; c'est elle en réalité qui a décidé du sort de la campagne, et l'effroyable journée du lendemain ne fut vraiment que la suite de cette mêlée ardente où, plus qu'en aucun autre combat peut-être, la lutte devint une boucherie, lutte corps à corps et combat d'artillerie. L'ennemi, décimé par nos mitrailleuses, revenait sur nous à la charge avec une épouvantable furie. Il vainquit, on peut le dire, à prix de sang. Les eaux rougies de la Chiers traînaient des cadavres allemands. Sous le feu des obus, dans l'incendie de Carignan, Mac-Mahon retrouvait son énergie militaire, cet héroïsme sublime de Reischofen qui fait de lui, sinon un général éminent, du moins un admirable soldat. Contraint de céder une fois de plus devant le nombre, il abandonna Carignan après l'avoir intrépidement défendu, et, chef d'armée encore vaincu, il eut du moins cette consolation amère de laisser à l'ennemi un champ de bataille où les morts prussiens et bavarois se comp-

taient par milliers. Le soir, l'empereur, écrasé par la défaite, télégraphiait à l'impératrice cette incroyable dépêche, datée de Carignan : « Il y a eu encore un engagement aujourd'hui sans grande importance. Je suis resté à cheval assez longtemps. »

Le 1er septembre, après les combats du Petit-Rémilly et de Bazeilles, à l'aube d'une journée sereine, le carnage, qui durait depuis trois jours, recommençait plus horrible. Mac-Mahon, replié sous le canon de Sedan, étendant son armée sur la rive droite de la Meuse, faisant face aux Saxons et aux Wurtembergeois postés à Rémilly et commandés par le prince de Saxe, va maintenant avoir contre lui toutes les forces de l'armée prussienne, excepté le corps d'armée du prince Frédéric-Charles, qui tient tête à cette heure même aux troupes de Metz, et recule un moment devant leur violent effort. Qu'on se figure ce coin de terre française inondé d'ennemis, fourmillant de troupes allemandes. Sur les collines qui enserrent Sedan et forment autour de la place comme un vaste cercle en entonnoir où la citadelle semble enfoncée, nos troupes, épuisées, harassées, avec l'amertume au cœur, sans confiance dans leurs chefs, sans espoir maintenant, sans autre foyer d'héroïsme dans l'âme que la rage sourde du soldat battu,—nos troupes sont désorganisées, railleuses; elles jettent dans les rangs de tristes lazzis, des mots à double entente contre les généraux. Ces soldats rangés en bataille et naguère habitués à combattre au pas de charge, baïonnette baissée et fanfare au vent, ces soldats n'attaquaient plus : depuis trois jours, ils se défendaient, ils se défendront encore.

Le corps du prince de Saxe occupe le centre de l'armée ennemie. A sa droite, de Brévilly à Pouru, les Bavarois, qui viennent d'incendier Bazeilles, attendent et se massent, renforcés de la garde royale prussienne. Ce sont les Bavarois qui doivent attaquer. Le matin venu, ils engagent un feu vif de tirailleurs sur La Moncelle, puis d'un élan à la baïonnette ils se jettent, cette fois la poitrine découverte, dans les rues du village. Nos soldats les repoussent; les Bavarois reculent, se reforment et reviennent. Cette position de La Moncelle, qu'il faut occuper à tout prix, est pour les Prussiens la clé même de la bataille. Les Bavarois ont le poste d'honneur et le poste de danger. Maison par maison, il faut attaquer La Moncelle, enlever les barricades des rues pavé par pavé. C'est une lutte exaspérée et furieuse où les morts bavarois s'entassent et s'écrasent dans la grande rue montante. On les voyait fauchés par grappes, les cadavres faisant appui aux cadavres, et ces morts demeuraient ainsi sans tomber. — La garde royale à la même heure attaquait Douzy, Rubecourt, petits villages adossés aux bois de l'Ardenne, blancs, coquets, enchâssés comme en des écrins verts, et où pas-

sait la mort, la mort furieuse et frappant sans relâche. De l'aube à onze heures du matin, nos soldats résistaient intrépidement, rejetaient dans leurs lignes ces grenadiers poméraniens et ces chasseurs de Munich; mais, tandis que les nôtres luttaient ainsi en désespérés, voyant se briser contre eux les bataillons ennemis, par une marche d'une rare prudence et d'une hardiesse singulière à la fois, une autre armée prussienne, la plus nombreuse, l'armée victorieuse de Wissembourg et de Wœrth arrivait comme à pas de loup sur le champ de bataille.

C'était l'armée du prince royal, l'armée que Mac-Mahon attendait à Châlons, qu'il eût peut-être anéantie là, et qui, débouchant à Mourmelon pour y trouver nos baraquemens fumans encore, sans prendre de repos, subitement résolue à rejoindre l'adversaire qu'elle ne rencontrait pas, s'était aussitôt mise en marche, doublant les étapes, brûlant le terrain, par un de ces coups d'audace comparable à la fameuse marche de flanc qui harassa l'armée prussienne, mais décida la victoire à Sadowa. On attendait cette armée depuis deux jours. Le roi avait attaqué, certain que le prince royal arriverait au jour voulu. Le prince royal avait assurément entendu le canon de Carignan. Il redoubla de promptitude dans la nuit du 31 août au 1er septembre, et son armée, venant de Châlons par Vouziers, passait la Meuse à Donchery au moment même où les Bavarois attaquaient La Moncelle, et où le prince de Saxe tirait son premier coup de canon. Dès lors le prince royal pouvait faire entrer son armée en ligne. Il fit mieux, il fit rapidement longer à ses soldats le cours de la Meuse. Tout en prenant position sur la rive du fleuve, il lançait, contournant le champ de bataille, un corps d'armée sur Floing et Givonne, tandis que la cavalerie, commandée par le prince Albrecht, le frère du roi de Prusse, pénétrait dans les bois de l'Ardenne, et, déployant de Flégneux à Pouru-aux-Bois ses uhlans, ses hussards, ses dragons, cachés, blottis derrière les arbres, attendait nos soldats, qu'on allait ainsi prendre entre trois feux, pour leur couper la retraite.

A onze heures, nos troupes défendent avec un admirable et victorieux acharnement La Moncelle et le terrain de Bazeilles; elles forçaient, comme on l'a vu, les grenadiers de la garde royale à se replier devant elles à Rubecourt; elles tenaient en échec, elles allaient vaincre, elles allaient faire reculer ces masses profondes des soldats de Prusse, de Saxe, de Baden et de Wurtemberg, toute l'Allemagne en un mot, lorsque brusquement, à onze heures, le canon du prince Fritz ouvre son feu sur Floing, sur Givonne, écrase de loin nos combattans étonnés, effarés de cette canonnade inattendue, de cet ennemi nouveau qui accourt avec des bataillons plus épais

que les premiers. Les masses noires des Prussiens apparaissent partout, poussant leurs *hurrahs* sauvages (1), agitant leurs fusils, attaquant de face, de flanc, de toutes parts cette intrépide armée qui ne recule pas, qui lutte, qui espère encore.

Les heures passent dans cette résistance formidable et héroïque; mais le cercle de feu, de plus en plus meurtrier, de plus en plus nourri, se resserre autour de nos soldats. La mort est partout, l'artillerie prussienne, d'une portée terrible, prend position sur tous les points. Les boulets pleuvent dans les rangs français, et nos soldats aperçoivent à peine les batteries qui les écrasent. Ils se jettent à la baïonnette sur les collines d'où vient la mort; l'artillerie les abat avant qu'ils aient abordé les artilleurs. Onze cents pièces de canon foudroient à la fois de loin ces braves, habitués au combat à l'arme blanche; 300,000 hommes les entourent, les repoussent, les fusillent du fond des bois et du haut des coteaux. Alors l'armée, la malheureuse armée française, devant cette ceinture de fer, de feu, de balles et de mitraille, recule, redescend et s'enfonce dans cet entonnoir de Sedan, entouré maintenant d'une crête de batteries tonnantes.

Nos soldats essaient d'abord de percer, de trouer les lignes prussiennes; ils s'échappent et se fraient un passage par La Chapelle, par les bois de l'Ardenne, par la route ouverte de la Belgique. La cavalerie, les hussards de la mort, sortent des bois et les repoussent ou les sabrent. Ils se jettent vers Sedan, pressés dans les taillis, et les batteries prussiennes, du haut des coteaux de Givonne, mitraillent les sentiers et hachent à la fois les branches et les hommes. Devant ce nombre immense, devant ces milliers de canons, devant ce déploiement épouvantable de force brutale, nos troupes décidées à résister, à disputer encore leur drapeau et leur existence à cette masse ennemie, mais écrasées, réduites à l'impuissance, rentrent, laissant leurs morts, généraux, officiers, soldats, sur ces coteaux de l'Ardenne, et 80,000 hommes vont s'enfermer, s'entasser dans ces murs désormais si tristement célèbres de Sedan.

II.

Le jour finissait. On n'entendait plus dans les campagnes, où tombait lentement le crépuscule, que les détonations dernières, les secousses et comme les suprêmes soupirs de l'armée. Des coups de

(1) C'est leur tactique réglementaire. Après avoir, à 3 ou 400 pas de l'ennemi, exécuté plusieurs feux de salves, ils font un feu rapide, le feu à volonté (*Schnell-feuer*) et poussent ces cris de hurrahs qui doivent ressembler à ceux dont les Germains accompagnaient, dit Tacite, leurs *bardits* antiques. Cette race est identique à elle-même à travers les âges.

canon retentissaient encore, protégeant la retraite et envoyant à l'ennemi une dernière menace avec un dernier boulet. Ceux des nôtres qui avaient pu franchir les lignes prussiennes, échapper à la cavalerie et aux obus, se répandaient par groupes égarés dans les villages de Belgique voisins de la frontière, à Paliseul ou à Bouillon. Des officiers, des soldats, frappaient aux portes des maisons, harassés, demandant un asile. A Bouillon, l'hôtel où devait s'arrêter deux jours après l'empereur était envahi, encombré. Des officiers de dragons s'entretenaient dans la salle commune des événemens de la journée avec le prince Metscherski en uniforme de capitaine russe. Sur une table, un secrétaire de la légation française à Bruxelles rédigeait un compte-rendu de la bataille; il télégraphiait à Paris que l'aile droite de notre armée avait légèrement plié, mais que l'aile gauche était complétement victorieuse. Paris a toujours été renseigné de la sorte.

Au loin, dans la nuit, de sinistres rougeurs s'élevaient à l'horizon; c'étaient, sur la lisière des Ardennes, des villages ou des fermes qui brûlaient, et rien ne faisait mieux sentir l'horreur de la guerre que ces terribles incendies qui éclataient sur tant de points à la fois. De minuit à six heures du matin, les convois de blessés sillonnèrent les rues de la petite ville; on recueillait ces malheureux partout, à l'hôpital, dans les cafés, dans les couvens des sœurs de charité, au collége, dans les maisons particulières. Le bourgmestre et les notables de Bouillon avaient sur-le-champ mis une somme considérable à la disposition de nos pauvres soldats. Il y avait parmi les blessés deux officiers prussiens. Lorsqu'on voulut les désarmer, selon le droit des pays neutres, ils mirent la main sur leur épée et refusèrent de la livrer. A la nuit tombante, une escouade de francs-tireurs parisiens de la légion Laffont-Mocquard s'était réfugiée sur le territoire belge, poursuivie par un escadron de hussards de la reine. Le capitaine belge qui gardait de ce côté la frontière agita aussitôt son mouchoir au bout de son sabre. Le chef d'escadron prussien, un jeune homme, accourait, le sabre haut et le visage enflammé, sur les fuyards. — Ces messieurs ne sont plus à vous, dit le capitaine belge, ils sont maintenant sous la protection de la Belgique. — Ironique, l'air hautain, le cavalier prussien, — j'ai su depuis qu'il s'appelait M. de Vandergreuben, — fit signe à ses hussards de s'arrêter, tira sa carte géographique, vérifia froidement si la ligne frontière était réellement franchie, puis, repliant sa carte, salua l'officier belge sans dire un mot, et repartit au galop, suivi de ses soldats, vers la France. A quelques pas, au tournant d'un chemin, un tirailleur français, qui guettait depuis un moment ce bel officier à l'uniforme rouge, l'étendit raide d'une balle à la tempe.

Après les émotions d'une telle journée, il nous avait été impos-

sible de dormir, et dès le matin, partant de Bouillon, nous prenions à nos risques et périls la direction du champ de bataille. Cette jolie ville de Bouillon, avec son fier château de teinte rousse, le château du croisé Godefroy, souriait, malgré la tristesse de l'heure présente, sous ce soleil levant qui caressait au sommet des tours le drapeau belge aux trois couleurs. On eût pu croire, tant ces rues, hier tumultueuses et effrayées, étaient ce matin calmes et paisibles, que le bruit formidable de la veille n'était qu'un rêve; mais tous nous fûmes bien vite rappelés à la triste réalité. Près de la maison du bourgmestre, au bord de cette rivière de la Semoy si pittoresquement encaissée entre les pentes rapides des Ardennes, nous aperçûmes, paissant de leurs longues dents l'herbe de la rive ou buvant au courant de l'eau, une centaine de chevaux sans cavaliers, sellés encore et bridés, chevaux de dragons, de cuirassiers, d'officiers, de généraux, échappés de la bataille, maigres, épuisés, hennissant dans le vide comme pour appeler un maître qui sans doute n'était plus. La vue de ces animaux, à l'œil bon, intelligent et peureux, serrait le cœur, et l'on songeait aux morts en voyant ces selles tachées de sang, ces brides pendantes. Plus d'un, traînant encore son cavalier blessé ou quelque cadavre pris dans l'étrier, avait d'un galop vertigineux furieusement descendu cette pente abrupte, hérissée d'arbres, qui des bois de Flégneux et de Sugny va vers Bouillon, couverte de taillis et coupée comme un rocher à pic.

On n'entendait plus qu'à de rares intervalles le grondement du canon, parfois seulement des détonations sourdes passaient à travers bois; les gens de Bouillon reconnaissaient, disaient-ils, le son des grosses pièces de Sedan. Nous montions vers la frontière par la route encombrée de voitures chargées de matelas et de meubles, et ces familles de paysans, accourant en hâte vers la Belgique, me faisaient penser aux malheureux émigrans du roman de Goethe, *Hermann et Dorothée*. D'autres, campés au bord du chemin sous des abris de feuilles et de troncs d'arbres, comme des bohémiens en marche, faisaient timidement bouillir leur soupe, et nous regardaient d'un air inquiet, encore terrifiés du combat de la veille. Nous entendions parfois un craquement de branches dans les taillis, et quelqu'un qu'on n'apercevait point fuyait. C'était un pauvre diable qui au bruit de nos pas s'enfonçait au profond des bois, nous prenant pour des soldats prussiens.

Nous n'avions pas fait 1 kilomètre sur la route de France que des uhlans apparaissaient au détour d'un sentier. L'un d'eux, un sous-officier, parlait français; il fallut les suivre jusqu'au prochain village. C'était La Chapelle, où la veille à cinq heures avait fini la bataille. Nous venions de passer sur l'emplacement qu'avait occupé la dernière ligne de nos ambulances; la terre était encore couverte de

lambeaux de drap, de linge et de charpie. Je n'oublierai jamais l'aspect désolé, si bien fait pour navrer une âme française, qu'offraient ce petit village de La Chapelle, cette grande rue en pente tout encombrée de débris, ces maisons aux toits enfoncés, aux volets brisés et arrachés de leurs gonds, ces portes jetées bas, ces fenêtres aux vitres cassées, cette église trouée de boulets, ces uniformes en loques jetés pêle-mêle au ruisseau avec des fusils inutiles, des sabres tordus, des épaulettes effiloquées. La voiture criblée de balles d'une cantinière occupait le milieu de la rue, et un petit drapeau tricolore flottait encore près du siége, portant le numéro du régiment. Non loin de là, un humble casque cuivré de pompier de village attira mes regards. Une balle l'avait troué par-devant, et on voyait encore sur la visière du sang de quelque brave homme du pays, laboureur ou fermier, qui, l'heure du danger venue, avait simplement fait son devoir. Des femmes, des paysannes, erraient à travers les rues, arrachant et emportant quelque débris de ce qui avait été le bien-être du foyer.

Il y avait entre les deux armées un commencement de suspension d'armes. Un officier prussien nous apprit que la place de Sedan, menacée d'un bombardement, s'était rendue. La garnison entière se trouvait prisonnière. Quel événement! Qui pouvait y croire? Cette armée de Châlons, que j'avais vue naguère marcher au feu avec tant de confiance, appartenait maintenant à l'ennemi! Je croyais à une fanfaronnade de l'officier; celui-ci venait au surplus de nous apprendre en termes polis qu'ayant franchi les lignes prussiennes, nous étions, nous aussi, considérés comme prisonniers.

L'entretien avait lieu devant une auberge dont l'enseigne, grinçant sur sa tringle, portait ces mots : *Au Cheval blanc*. Il sortait de l'auberge un bruit de verres et d'assiettes. Des soldats y déjeunaient sans doute. Un gros homme à favoris gris, d'aspect débonnaire, vêtu d'une longue capote noire à boutons de cuivre lisse, parut sur le seuil de la porte, et, s'accoudant à la grille du perron, nous interrogea un moment. Il portait une casquette d'officier-général. Tout en souriant, il nous confirma cette vérité, que nous étions prisonniers de guerre. — Mais, rassurez-vous, ajouta-t-il, il est probable qu'un armistice sera signé avant ce soir; vous pourrez alors, je crois, retourner en Belgique. En attendant, allez et venez sur le champ de bataille, mettez-vous à la disposition des ambulances et rendez-vous utiles. — Il rentra dans l'auberge, et nous n'avions point fait dix pas dans le village qu'il reparut sur le perron et nous appela de loin. — Messieurs, dit-il, vous êtes ici au quartier-général du prince Albrecht, et son altesse royale désire vous parler.

Il y a dans l'armée prussienne et dans la famille royale de Prusse deux princes Albrecht, le père et le fils. Le fils est colonel de dra-

gons, le père, qui est frère du roi, commande en chef la cavalerie de l'armée. Il vit la plupart du temps près de Dresde, quasi solitaire, dans un château somptueux rempli d'objets d'art. Le prince Albrecht avait épousé la princesse Marianne des Pays-Bas. Il a divorcé. On lui fait en Prusse la réputation d'un *gentleman* amateur des choses de l'esprit, et il offre, autant par l'aspect de sa personne que par son caractère, un contraste frappant avec le roi Guillaume. Grand, sec, maigre, les traits fins et fatigués, une moustache frisée sur des lèvres légèrement ironiques, d'une distinction native un peu raide, à l'anglaise, qui le prendrait pour le frère de ce rouge et gras vieillard toujours botté, éperonné, prêt à toutes les fatigues, et qui se repose d'une revue par le spectacle affreux d'un champ de bataille?

C'est devant le prince Albrecht qu'on nous conduisait. Le prince déjeunait avec son état-major dans la grande salle du *Cheval blanc*. Autour de deux tables parallèles, les officiers, vêtus de ces uniformes corrects, élégans sans parure, si différens de nos casaques brodées et chamarrées, prenaient le café et causaient. Le prince, sur un tabouret, tenait le haut de la table de gauche, et roulait près de la fenêtre une cigarette entre ses doigts. Les officiers, assis sur des bancs, s'écartèrent pour nous laisser une place auprès du prince. Celui-ci, doucement, sans autre accent qu'une certaine intonation méridionale, nous interrogea, s'enquit du lieu d'où nous venions, de nos projets, de l'endroit où nous voulions aller. — Je ne crois pas après tout, dit-il quand nous eûmes fini, qu'il soit nécessaire de vous retenir. On vous donnera tout à l'heure un laisser-passer à mon état-major. D'ailleurs je ne sais pas si nous sommes encore en guerre, — ajouta-t-il avec un sourire. Et comme nous témoignions quelque surprise de ces paroles, — Napoléon est prisonnier, reprit-il en tirant une bouffée de sa cigarette; l'empereur s'est rendu. — Oui, me dit un colonel qui se trouvait près de moi, il nous a envoyé une épée qui n'est point celle de François Ier, mais on prend ce qu'on trouve.

Combien le désastre était plus grand que nous ne le supposions! Quel dénoûment inattendu! Il nous fallut connaître tous les détails de la reddition. Sedan allait être bombardé; nos troupes, entassées dans les rues de la ville, auraient eu pour sortir à passer sous une pluie de fer. Nul sans doute n'eût hésité à tenter cet effort suprême, et, ne pouvant vaincre, à chercher du moins à mourir, lorsque l'empereur avait envoyé son épée au roi Guillaume. Le rude soldat, refusant l'épée, avait exigé que Napoléon lui-même se constituât prisonnier, et celui qui avait gouverné la France était, avec quelques officiers de sa suite, détenu à cette heure à Vanderesse, au quartier-général du roi de Prusse! Ce n'était pas la seule nou-

velle que nous apprenaient les officiers prussiens : Mac-Mahon était blessé dans les reins d'un éclat d'obus qui avait emporté la croupe de son cheval, le général Lerélier tué par un boulet, l'armée de Metz refoulée sous le fort Saint-Quentin, tandis que l'armée de Châlons venait pour ainsi dire de se dissoudre dans l'Ardenne. Tous les désastres à la fois! — Et vos journaux, nous disait un général prussien, vont à coup sûr donner à ces événemens des reflets de victoires! Votre presse avec ses informations fausses et ses romans (les bataillons disparus dans les carrières de Jaumont, qui n'existent pas, les cuirassiers blancs de M. de Bismarck détruits, et qui campent à une demi-lieue d'ici, le prince Albrecht tué net et même embaumé, si je ne me trompe, et qui se porte comme vous voyez), votre presse a entretenu en France une confiance qui a paralysé la nation. Il en était de même en Autriche en 1866; nous étions éternellement battus par les journaux. Les Autrichiens n'eurent une connaissance exacte de nos succès que lorsque nous arrivâmes au bout du Prater et aux portes de Vienne. Certains de vos journaux nous ont autant servis que deux corps d'armée.

Nous voudrions rendre le ton de politesse légèrement affectée, de politesse d'acier, si l'on peut ainsi dire, qu'avaient ces paroles. A n'en pas douter, la grande préoccupation de nos ennemis est de paraître à la hauteur de la courtoisie française. Le reproche le plus sanglant qui puisse les atteindre est justement celui de barbares. Ils ont une évidente prétention à l'élégance, et comme ils se sentent, en dépit de tout, un peu gauches, surtout devant ces Français dont ils méprisent la légèreté, mais dont ils envient la désinvolture d'esprit, ils s'étudient à remplacer la grâce qui leur manque par une certaine raideur correcte qui ne leur messied point. C'est un des traits de leur humeur que cette tension de leur esprit vers ce but. Cet incessant désir les mène d'ailleurs un peu loin. Plusieurs de ces officiers par exemple prenaient leur café les mains gantées de blanc. Pour être juste et véridique, il nous serait du reste impossible de rappeler une parole, un geste qui ait pu froisser notre amour-propre saignant, notre orgueil national mis à vif. Ces officiers parlaient de la campagne sans emphase, comme si, toutes les opérations terminées, ils pouvaient enfin la juger. Ils l'expliquaient en mathématiciens et en gens de métier, froidement et avec plus de modestie que nous n'eussions pu croire. — Vous êtes assurément le peuple le plus téméraire et le plus chevaleresque, mais la guerre aujourd'hui n'est plus une affaire de chevalerie, et ne ressemble en rien à un tournoi. Nous avons mis à profit deux choses, la science et la nature, les découvertes modernes et les replis de terrains. Notre artillerie est à la fois plus nombreuse et meilleure que la vôtre; de là notre supériorité. Nous avons exposé chez vous nos ca-

nons d'acier; votre comité d'artillerie a haussé les épaules, et vos caricaturistes se sont mis à rire. Vous ne nous connaissez pas, vous ne nous étudiez pas, et, pour généraliser le reproche, vous n'étudiez presque rien ni personne. Cependant les autres peuples marchent. Vous avez cru qu'une armée prétorienne vaincrait les étudians d'Iéna et d'Heidelberg, et l'empereur, qui tenait à engager cette lutte, a pu vous le faire croire! Vos soldats ont été courageux, ils ont été héroïques, et nous avons jusqu'à présent perdu, il faut l'avouer, trois fois plus de monde que dans la campagne de Bohême. Certes l'armée française est une autre armée que l'armée autrichienne, et le prince Frédéric-Charles, dans son livre, la proclame la première armée du monde; mais dans cette guerre elle n'a jamais eu ni approvisionnemens, ni munitions, ni canons, ni chefs. La victoire cependant se compose de toutes ces choses. — Puis ils entraient dans les détails techniques de la bataille. L'artillerie prussienne mise en batterie sur les hauteurs de Givonne avait démonté des pièces françaises à la distance de 5 kilomètres. — Vous aviez pourtant un empereur qui se piquait de connaître l'artillerie; mais les flatteurs lui soutenaient que le canon rayé est le chef-d'œuvre du genre. — Leurs propos ne devenaient guère railleurs que lorsqu'il s'agissait du vaincu de Sedan. Ils épargnaient l'armée, non le chef. — Nous n'avons craint un moment, disait le prince Albrecht, que le maréchal Lebœuf. La façon dont il avait mis en batterie ses quatre-vingts pièces à Solferino nous faisait croire à son mérite. Nous l'estimions fort comme général; il nous a bien détrompés. — Leur préoccupation d'alors était celle-ci : que fera Paris? — Si l'empereur était encore possible en France, ou l'empire, nous serions satisfaits, car nous obtiendrions toutes les compensations de ce côté; mais le nouveau gouvernement ne cédera rien, et il nous faudra continuer la lutte.

Je cite toutes ces paroles, que je n'ai pas oubliées et dont on voit l'importance. Ainsi le 2 septembre, deux jours avant la chute de l'empire, avant même que Paris, confiant dans les dépêches rassurantes communiquées par le général de Palikao, eût connaissance du désastre de Sedan, l'état-major du prince Albrecht et le prince et le roi sans doute avaient l'intime conviction qu'ils allaient se trouver devant un gouvernement provisoire, et que l'empire ou la régence était impossible. Rien ne démontre mieux combien l'ennemi avait scruté non-seulement tous les points de la France, mais notre caractère même, nos aspirations et nos mœurs. — Au surplus, continuaient-ils, la France choisira le gouvernement qui lui semblera le meilleur. Ce sont là ses affaires privées, où nous ne prétendons pas nous immiscer. L'important pour nous est d'obtenir les compensations désirées et de forcer votre pays à ne pouvoir nous attaquer

dans un an, dans deux ans. Parbleu! nous savons que l'idée de revanche ne sortira pas de vos préoccupations. Aussi ne voulons-nous pas que nos sacrifices aient été stériles, et faut-il nous assurer nous-mêmes contre vous. — Ici reparaissaient les paradoxes allemands, les revendications ridiculement iniques que nous avons retrouvées depuis dans les circulaires de M. de Bismarck. Il s'agissait de restituer à la patrie allemande ce que l'injustice et la force lui avaient enlevé jadis, au temps de Louis XIV; il fallait venger le Palatinat incendié, il fallait se garantir contre toute agression nouvelle par l'annexion de l'Alsace et même de la Lorraine, il fallait enfin réduire à l'impuissance « l'ennemi séculaire de l'Allemagne. » Nous sommes maintenant habitués à ces redites; mais avec quelle stupéfaction, instruits que nous sommes à respecter le droit des gens et la volonté des peuples, avec quel étonnement douloureux nous rencontrions dans ces hommes ces sentimens d'une autre époque, les argumens de cette odieuse politique de la force, — anachronisme sanglant qu'un hobereau du moyen âge prétend imposer au XIXe siècle! C'est que, tandis qu'on oubliait peu à peu en France, dans la conception d'un idéal de fraternité humaine, les vieux souvenirs de guerre et de conquête, les Allemands au contraire attisaient toujours comme un feu sacré la haine contre les Français. Leurs poètes, leurs artistes, ont entretenu toujours la mémoire des discordes d'autrefois. L'Allemagne n'a jamais cessé de fêter les anniversaires de ses victoires sur la France. Les disciples de Kœrner et de Rückert ont toujours ciselé, comme autant d'épées dirigées contre nous, de nouveaux *sonnets cuirassés*. La flamme, qui couvait éternelle, se réveillait menaçante à de certaines heures, et l'on ne peut lire sans amertume aujourd'hui les vers qu'un homonyme du vieux Arndt lança sur l'Allemagne au moment où notre armée battait à Magenta et à Solferino les soldats de l'Autriche, alors membre de la confédération germanique. En des jours où nous n'avions que des sentimens sympathiques pour l'Allemagne, en 1859, l'Allemagne répétait déjà ou plutôt répétait encore ce refrain farouche : « *Au Rhin! au Rhin!* Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France! »

Vainement, tandis que ces officiers parlaient, nous essayâmes de combattre par le raisonnement et par l'histoire leurs visées ambitieuses. L'entretien du reste était irritant. Un incident inattendu le fit heureusement cesser. La porte de la salle s'ouvrit, et un vieux colonel d'infanterie prussienne, tête chenue, moustache et favoris gris, entra, tenant par la main un grand jeune homme d'une vingtaine d'années, blond, imberbe, vêtu d'un uniforme vert à galons d'or, et qui était blessé au bras. Le jeune officier jeta sur nous un regard curieux, et, lorsque ses yeux bleus s'arrêtèrent sur le prince

Albrecht, la joue du blessé se couvrit d'une certaine rougeur. Il parut très joyeux. Un général murmura quelques mots à l'oreille du prince, qui se leva, et d'un air affable s'avança vers ce jeune homme et ce vieillard. — C'est le père qui présente son fils à son altesse, me dit un officier. Ce jeune garçon que vous voyez hésitant et timide s'est conduit en héros devant Metz. — Le frère du roi tendit avec un geste de bonté sa main au jeune homme, qui la toucha du bout des doigts en s'inclinant; puis le prince donna gravement l'accolade à l'officier imberbe, pâle maintenant et presque tremblant, tandis qu'à deux pas de là, mordant ses lèvres, le père essayait de maîtriser son émotion, et que deux grosses larmes roulaient de ses yeux jusqu'à sa moustache. Je croyais, en regardant cette scène, assister à quelque épisode de ce moyen âge où d'un coup d'épée et d'une embrassade on armait un homme chevalier. Dans cette salle devenue silencieuse, dans ces cœurs allemands, il y avait en quelque sorte la même foi et le même respect qu'au temps de Bayard pour cette chose vermoulue que le poète Uhland appelle « le bon et vieux droit. »

Quelqu'un apprit sans doute au vieux colonel qui nous étions, car, la présentation terminée, il vint à nous avec son fils. — Monsieur, dit-il, vous retournez en Belgique; voulez-vous me permettre de vous adresser une prière? Mon fils que voici a eu le bras cassé à Gravelotte, il ne peut donc plus combattre. Sa mère l'attend à Cologne, et voudrait le soigner; mais il ne pourrait traverser la Belgique en tenue militaire sans être fait prisonnier par le gouvernement de ce pays neutre. Oubliez un moment la couleur de l'uniforme, songez qu'il y a là un enfant et une mère, ne voyez qu'elle et lui, et chargez-vous de conduire mon fils à Bruxelles en lui prêtant un vêtement bourgeois. — Je ferais cela sans nul doute, dit le jeune homme, pour une mère française! — Et il ajouta doucement : — Ces pauvres mères, on ne songe à elles que lorsqu'on est malheureux ou blessé! — C'est la seule parole vraiment humaine, d'une mélancolie touchante, que j'aie entendue tomber d'une lèvre prussienne. Lorsque nous revînmes du champ de bataille le soir, on nous apprit que le jeune officier avait été emmené à Bouillon par un médecin belge. Peut-être le colonel s'était-il ravisé, ne voulant point confier son fils à un Français.

Le prince Albrecht nous congédia bientôt fort gracieusement en donnant à l'un de ses aides-de-camp l'ordre de nous signer un sauf-conduit pour la Belgique. Il nous fallut monter à l'étage supérieur, et l'officier d'état-major, un hussard noir, jeune, souriant, la moustache brune et frisée, avant de signer notre *exeat* et de le timbrer aux armes du prince, se donna cette satisfaction de nous expliquer

les opérations des jours précédens, les surprises de Beaumont, l'attaque de Carignan, la marche des troupes royales le long de la Meuse. Nous l'eussions volontiers tenu quitte de ces récits qu'il commentait en nous montrant sur une carte les positions respectives des deux armées. C'était une carte de notre état-major français, mais annotée en allemand, complétée par des indications écrites ou chiffrées, constellée de traits au crayon rouge ou bleu. Il voulut nous retenir encore pour nous donner l'assurance, qu'il ne put nous faire partager, que Mac-Mahon eût été aussi facilement battu, s'il eût attendu les Allemands à Châlons; mais cette conversation était décidément trop pénible, et je m'éloignai.

Le champ de bataille avec toutes ses horreurs et toutes ses plaies nous attendait, non pas à La Chapelle, mais à Givonne, au bout d'une route bordée de peupliers frissonnans, où se croisaient à cette heure les trains d'ambulance militaire, les chirurgiens des deux pays. Quelle douleur de voir ainsi cette terre française, où passaient au galop les cavaliers prussiens, où, répandus dans les champs, les dragons à vestes blanches arrachaient les pommes de terre, coupaient les choux, lavaient au courant d'un ruisseau leurs vêtemens tachés! C'était bien là, dans toute sa honte, l'invasion, ce fléau dont on avait tant parlé à notre génération, mais comme d'un mal qui ne pouvait revenir! Et, tout à la fois pris du désir de fuir ce spectacle et poussé par cette amère curiosité qui fait qu'on s'inquiète de la façon dont a fini l'ami qu'on vient de perdre, je continuais ma route à travers les escadrons de cavalerie, les convois d'équipages, les colonnes de fantassins.

Je suivais, ému jusqu'aux larmes, cette route où chantaient les oiseaux sur les arbres, et des deux côtés du chemin sur les collines j'apercevais le mouvement, le fourmillement de masses sombres qui étaient l'armée prussienne, masses singulièrement ordonnées et disciplinées, campées avec une régularité surprenante. A perte de vue, les lances des uhlans, fichées en terre sur une seule ligne, s'étendaient comme une rangée de troncs d'arbres tirés au cordeau. Les chevaux, au piquet, paissaient derrière dans la même régularité géométrique, avec le même ordre. Les cavaliers la nuit couchent à quelques pas de leur monture. De cette façon, nulle surprise n'est à craindre; au premier coup de feu, à la première alerte, les cavaliers sont à cheval, en ligne et armés. La confusion est impossible. C'est bien cette régularité, cet ordre incroyable, qui tout d'abord me frappèrent, et je ne pouvais m'empêcher de les comparer au pittoresque pêle-mêle d'un campement français. La propreté des uniformes, dont le soleil faisait parfois étinceler les galons, m'étonnait aussi. Je voyais passer des hussards rouges, la poitrine cou-

verte de brandebourgs, portant sur la tête des colbacks énormes, uniformes d'une richesse un peu outrée, puis des hussards noirs, noirs de la botte au bonnet, avec une tête de mort et deux ossemens d'argent entre-croisés sur leur coiffure d'astrakan. L'aspect de ces hommes était sinistre. Tous menaient à l'abreuvoir leurs chevaux, tous marchaient en bon ordre au pas de leurs montures. Ces cavaliers qui venaient de se battre depuis quatre jours semblaient aller à quelque revue; aucun bruit dans les rangs. Des dragons s'étant mis à ricaner en nous apercevant, un officier, éperonnant son cheval, les força aussitôt à tourner bride et à passer de nouveau devant nous, muets et le regard fixe à dix pas devant eux. J'ai pu constater plus d'une fois la sévérité de cette discipline de fer qui réduit l'homme à l'état d'automate, et que M. Hacklaender, le conteur allemand, en ses récits militaires, lorsqu'il écrivait les aventures du bombardier Dipfel, nous avait à la fois appris à railler et admirer. Cette discipline est telle que les soldats prussiens portaient invariablement la main à leur casque ou à leur bonnet lorsqu'un officier français prisonnier venait à passer devant eux.

Cette crainte en quelque sorte superstitieuse du galon et ce respect de la discipline venaient au surplus, une heure auparavant, de sauver la vie à un pauvre diable de paysan qu'on allait fusiller comme espion. C'était un malheureux tisserand qui, à l'arrivée des Prussiens, avait quitté Givonne, emportant sur une voiture à bras tout ce qu'il avait pu entasser de ses misérables meubles. Il s'était blotti en pleine forêt la nuit, et, après avoir caché tous ces objets dans quelque fossé, le désespoir cuisant d'avoir abandonné tant de choses qu'il n'avait pu traîner s'était emparé de lui. Il y avait surtout dans ce que le tisserand avait oublié un objet, un *souvenir* qui lui était cher : la couronne fanée que portait sa femme, morte depuis deux ans, le jour de leur mariage. Le voilà qui quitte le fossé où il s'était tapi, et qui se glisse comme un maraudeur du côté de son village. Il arrive chez lui au petit jour; la porte était close, il entre par la fenêtre à hauteur d'homme. Des soldats l'arrêtent, l'entraînent, et l'interrogent. Il balbutie, ne sachant pas un mot d'allemand, et les Prussiens pas un mot de français. On lui fait signe de se placer contre une muraille, et le malheureux, plus mort que vif, entend le battement des fusils qu'on arme. Il fermait déjà les yeux, attendant le coup fatal. La fortune voulut qu'un de nos ambulanciers français, gardé en otage, M. B..., passât justement près de là, le képi galonné et le collet brodé de petites croix d'or. M. B... s'avance ou plutôt se jette entre les soldats et le pauvre homme, et d'un ton de commandement il ordonne aux Prussiens, en excellente langue allemande, de laisser ce pauvre diable. Devant

son accent irrité, son geste impérieux, aussitôt les soldats s'arrêtent, présentent les armes, saluent, et le paysan est non-seulement sauvé, mais libre. Les galons du képi et les broderies du collet avaient tout fait.

Cette discipline prussienne est en quelque sorte féodale. Le coup du plat de sabre d'un hobereau ne déshonore pas le dos d'un bourgeois sous les armes. Cette obéissance absolue à une sévère hiérarchie est une des qualités gothiques dont s'enorgueillissent le plus nos ennemis. Deux ou trois officiers m'ont demandé si quelque soldat de leur armée nous avait, par hasard, manqué de respect. C'est encore là une de leurs constantes préoccupations. Ils ont la coquetterie de l'obéissance passive. L'armée allemande, chose curieuse, est tellement esclave de cette discipline, de cet amour de l'échelon et de cette terreur du titre, que les alliés entre eux, loin de conserver à grade égal un même rang, témoignent instinctivement, peut-être en dépit d'eux-mêmes, une certaine déférence, d'ailleurs un peu haineuse, pour les Prussiens. Ces gens ont, semble-t-il, comme un goût prononcé pour la livrée. J'ai pu remarquer cela plusieurs fois. Le Prussien a toujours l'air de traiter le Bavarois, le Hanovrien, le Saxon en vassaux ou, pour dire plus, en vaincus, et ceux-ci, quoi qu'ils en aient, parlent au Prussien avec une nuance de soumission visible. Le prédécesseur du roi Guillaume comparait l'Allemagne à une statue immense faite de plusieurs métaux; mais il oubliait de dire que le métal prussien se croit seul l'or pur.

Le petit village de Givonne était encombré de troupes; les soldats avaient campé au grand air sur des matelas enlevés aux maisons. Givonne devait être à coup sûr, il y a six mois, un pays riche. Les demeures sont coquettes, blanches maisons de citadins en villégiature ou de bourgeois aisés. Tout était pillé. On apercevait par les fenêtres brisées le désordre effrayant des habitations mises à sac, les meubles ouverts, les papiers épars, les paillasses éventrées, les chaises jetées au feu, les assiettes de faïence à fleurs renversées des dressoirs et brisées. Des Prussiens, enveloppés de leurs grosses capotes, chaussés de leurs lourdes bottes, étaient couchés dans ces maisons. Quelques-uns dormaient, d'autres lisaient des journaux trouvés là. Au milieu de la rue, près de la mairie, où flottait, hélas! le drapeau blanc à aigle noir de Prusse, des chirurgiens allemands coupaient des jambes en plein air. On apercevait au fond des allées ouvertes, à travers les vitres ou derrière les maisons, des jardins en fleurs parfumés de roses, et où se jouaient les papillons dans un sourire de soleil.

Tout ce pauvre village était plein d'ailleurs de mouvement et de

bruit. Les Allemands établissaient en toute hâte, en appliquant sur la façade des maisons un carré de toile cirée décorée aux armes prussiennes, ici la poste, là le télégraphe, plus loin l'intendance et la boulangerie. D'autres mesuraient froidement les distances, la longueur et la largeur de la rue, comme pour se rendre compte du combat de la veille. La bataille avait cessé depuis quelques heures à peine, et déjà tous les blessés étaient enlevés, presque tous les morts prussiens enterrés. On n'avait guère laissé sur le sol français que les cadavres des vaincus. Les Allemands attachent aux moindres détails une importance capitale; ils savent l'effet terrifiant que peuvent produire sur des soldats les monceaux de morts ou les blessures trop horribles. Les blessés pour la plupart venaient d'être évacués sur la route d'Allemagne. Les prisonniers français se tenaient blottis les uns contre les autres, pressés comme des moutons, le long d'un mur, près d'un petit pont où coulait un ruisseau à demi tari. Je n'oublierai jamais l'expression muette de lassitude et d'étonnement imprimée sur ces visages maigres et terreux. Il y avait de la fatigue et de l'amertume, un sentiment de surprise, de révolte contre un sort injuste, et aussi, faut-il le dire, une certaine satisfaction instinctive, le sentiment de l'être qui respire encore après tant de morts, et qui sort vivant d'une tuerie; mais rien ne peut égaler l'affaissement et l'effroi quasi enfantin de ces malheureux turcos, si terribles, irrésistibles dans la mêlée. Comme ils sont tout d'instinct et d'élan, l'abattement succède bien vite à ces héroïsmes fatalistes. Repliés sur eux-mêmes, le capuchon de leurs burnous bleus rabattu sur leurs visages, assis sur le sol et les jambes croisées à l'orientale, ils ramenaient leurs bras sur leur poitrine, et leurs grands yeux blancs et fixes semblaient seuls vivans dans leur physionomie bronzée. Pauvres Africains, venus de leurs déserts de sable pour voir tomber leurs frères dans les fourrés de l'Ardenne! Le sentiment de soulagement intime que je remarquais chez les survivans de notre armée, on le retrouvait aussi chez les Prussiens. L'esprit qui, le jour de la capitulation de Sedan, animait l'armée ennemie était tout joyeux, et, il faut le constater, tout pacifique. Les gouvernans de l'Allemagne diront un jour, ils ont prétendu déjà qu'ils n'ont continué la guerre, après la défaite de l'empire, que parce qu'ils étaient invinciblement poussés, dominés et conduits par l'esprit public de leur pays. Cela est faux. La vérité est que leur armée, surprise d'un triomphe aussi inattendu, se laissait franchement et naïvement aller à la joie inespérée que lui causait la fin d'une lutte qui lui avait semblé devoir être aussi longue que redoutable. L'empereur prisonnier, notre armée rendue, la guerre en effet semblait finie. Le mot de tous ces soldats allemands, la parole

de tous ceux que j'ai interrogés, Bavarois ou Prussiens, était : « Nous allons retourner au logis, revoir nos enfans! » Ils ne cachaient point leurs sentimens et les exprimaient tout haut, bruyamment. Quelques-uns, à l'idée du retour, se mettaient à danser d'un pas lourd; mais l'armée allemande comptait sans l'ambition de ses chefs.

Après Givonne, un côteau s'élève qui mène par une pente douce à un plateau de terres labourées et cultivées; c'est là que cette bataille formidable commencée à La Moncelle s'était terminée. A La Moncelle, nos troupes avaient fait des Bavarois un véritable carnage. De ce côté au contraire, les canons ennemis avaient labouré et enfoncé nos rangs. On retrouvait, en déchiffrant les numéros des régimens sur les képis des morts, la place où les nôtres avaient combattu. Des boulets avaient couché, emporté par files des soldats du 1er régiment de ligne, des zouaves, des chasseurs à pied, des soldats d'infanterie de marine. Les malheureux, dans ces positions tourmentées que donne la mort soudaine, étaient étendus côte à côte ou par petits tas sanglans, abattus dans des sillons, tombés dans des fossés, morts sur des plans de betterave, presque tous, chose à noter, avec des scapulaires sur la poitrine. Le vent, au bout de leur cordonnet de soie, faisait voltiger ces scapulaires sur les morts comme des papillons funèbres. Nous avions, dans cette dernière journée, subi des pertes plus considérables que l'ennemi, tandis que, même à Mouzon et à Carignan, vainqueur, il ne nous avait fait reculer qu'à prix d'hommes. Nos morts, gardant encore, mais glacée et muette, l'attitude de la vie, les uns foudroyés tandis qu'ils épaulaient leur fusil, les autres tombés et restés à genoux, quelques-uns égorgés en repoussant l'arme qui les allait frapper, nos pauvres morts semblaient, par l'expression fièrement résolue de leurs visages, protester contre la défaite de la France et le triomphe de l'étranger. Je revois encore et n'oublierai jamais un coin sanglant de ce champ de bataille : c'était un petit ravin de terre poudreuse à teinte de brique, derrière la crête duquel s'étaient abrités nos chasseurs à pied, placés en tirailleurs. Les Prussiens les avaient abordés en cet endroit à l'arme blanche; on s'était battu corps à corps, et nul n'avait reculé. Tous, frappés par-devant, faisant face à la mort, étaient tombés dans le ravin, chaque mourant entraînant avec lui, de ses mains crispées, un ennemi. Des soldats allemands et français semblaient s'embrasser dans le trépas après s'être enferrés les uns les autres. Au fond de ce ravin, dans la terre rouge, un tas de cadavres gisaient dans des poses étranges et terribles. Sur cet amas lugubre de corps, un beau et fier jeune homme, un Français, presque imberbe, portant encore son uniforme de Saint-

Cyr, un officier de vingt ans, frappé au front, était étendu, paraissant reposer d'un sommeil grave et plein de nobles rêves. Les mains croisées sur la poitrine, ce jeune homme avait expiré comme il se fût endormi. Sa face pâle était belle comme un beau marbre, et je me rappelais, en le contemplant ainsi, cette parole de Bossuet: « il y a des occasions où la gloire de mourir vaut mieux que la victoire. »

Oui, après la première stupeur que causait la vue de ce champ de massacre où les cadavres, pétrifiés dans leur mouvement ou leur convulsion suprême, ressemblaient, livides, les yeux ouverts et vitreux, à des figures de cire plutôt qu'à des morts, après la première douleur, un sentiment de protestation énergique et de dignité se dégage de l'affreux spectacle de ces corps lacérés, troués ou défigurés, le sentiment le plus mâle et le plus beau qui puisse naître dans une âme humaine, — l'âpre attachement au devoir. On se sent peu à peu saisi du mépris profond de la mort, on se sent pris d'admiration pour ces martyrs qui ont donné leur existence. L'amour stoïque de la patrie parle plus haut et plus ferme; la contemplation de ces héros vous fait mieux comprendre et mieux aimer la sublime vertu du sacrifice. Ils étaient beaux d'ailleurs, ces morts français, et à côté de cadavres dont l'horreur rappelle Goya, des morts étaient tombés dont la raide attitude sculpturale faisait songer au chef-d'œuvre de Rude. Et j'éprouvais, dans la douleur poignante qui m'étreignait, comme une consolation cruelle à comparer les morts allemands aux morts français, — ces lourds Germains tombés comme des masses, ces soldats blonds et gros, à ces maigres Gaulois, à ces visages amincis dont un rictus d'ironie soulevait la moustache en croc, la lèvre impertinente et désormais muette, mais prête encore, eût-on dit, à jeter à l'ennemi, avec le dernier soupir, le dernier cri de l'héroïsme railleur.

Les infirmiers prussiens relevaient ces cadavres, et on les voyait, se détachant en noir sur l'horizon, parcourir comme des corbeaux ces champs sans arbres où de loin en loin apparaissaient des taches lugubres, taches rouges qui étaient des cadavres français, taches brunes qui étaient des cadavres allemands. Çà et là, sur des sabres fichés en terre, ils avaient placé des casques prussiens, posés les uns sur les autres, et piqué une étiquette sur la pointe du casque supérieur. On pouvait compter, aux casques superposés, le nombre des cadavres enfouis dans chaque fosse. J'allais et je venais saisi de fièvre dans ces champs où les débris s'amoncelaient, sacs éventrés, voitures brisées, canons démontés, caissons broyés, fusils, gibernes, sacs de riz, tout cela pêle-mêle avec les cadavres de chevaux tombés dans leurs entrailles comme en une course de taureaux, pêle-mêle

avec les mitrailleuses défoncées sans avoir pu faire une seule décharge (1), avec les shakos, les épées, les tambours crevés, les instrumens de musique, les livrets des soldats, et ces pauvres lettres, tombées de la poitrine d'un mort ou de son sac, et que le vent balayait comme des feuilles mortes, ou que retenait à terre une flaque de boue ou une flaque de sang.

Le soir venait. Le ciel prenait cette teinte mélancolique du crépuscule. J'étais écœuré, brisé par les émotions d'un tel spectacle. Je jetai sur les bois de bouleaux, où l'ombre n'empêchait pas encore de voir des cadavres entassés à perte de vue, un regard d'adieu. Du côté de Sedan, le soleil couchant donnait à la Meuse un reflet rougeâtre. On entendait encore des détonations, le bruit d'un chassepot qu'on ramassait et qu'on déchargeait en l'air, ou le dernier coup d'un blessé, d'un vaincu qui ne voulait pas reconnaître sa défaite. Nous redescendions lentement vers Givonne. Soudain sur le plateau nous aperçûmes, se détachant sur le ciel pâle, le cortége insolent des généraux vainqueurs : le roi, le prince royal, M. de Bismarck, et derrière eux, impassibles sur leurs chevaux comme des colosses de granit, les fameux cuirassiers blancs, épée en main et casque en tête. Le roi venait de s'entretenir avec l'empereur, son prisonnier; maintenant il passait, inspectant le champ de bataille. Le cou de son cheval, qui se détournait pour flairer des cadavres, avait ce mouvement de corps et ce gonflement de naseaux peints par Delacroix dans l'*Entrée des croisés à Constantinople*. Le vieux roi, immobile, droit et solide sur sa selle, regardait sans qu'un muscle bougeât dans son visage rouge. Je n'ai jamais mieux compris de quelle haine on doit haïr ceux qui s'appellent les conquérans, je n'ai jamais senti bouillonner plus sourdement en moi les idées de révolte contre la force que sur ce champ de carnage, devant ces morts sublimes et à deux pas de ce roi qui passait silencieux et religieusement satisfait de son œuvre, tandis que son ministre, botté et casqué, souriait.

C'était là l'émotion dernière. Il fallait partir. Je n'eusse pu supporter, me semblait-il, une autre douleur. Une douleur nouvelle m'attendait pourtant. Il nous fallut traverser le camp prussien, les rangs de ces soldats qui riaient, campaient sous nos tentes, chamarraient leurs poitrines de médailles d'Italie, de Chine ou du Mexique, et de croix d'honneur ramassées sur nos morts. Nous n'avions pas franchi le camp, laissé derrière nous cette innombrable armée, que tout à coup du fond de la vallée, puis de ces coteaux noirs de troupes,

(1) J'en ai vu entre les mains de l'ennemi de toutes neuves, étincelantes, n'ayant point tiré.

une clameur immense, formidable, un sauvage hurrah de triomphe s'élevait et venait jusqu'à nous, cri de joie brutale échappé à la fois de 300,000 poitrines, et qui saluait au retour de son excursion le roi Guillaume, le vainqueur de Sedan. Ce hurrah insultant, ces acclamations, ces applaudissemens, partaient comme des traînées de poudre, sortaient du fond des bois, grandissaient, et devant le passage du roi les musiques prussiennes, jouant un hymne religieux de Wagner, un air lent, mélancolique et rêveur, un cantique sacré, une prière, mêlaient cette harmonie à ces hurrahs brutaux, si bien que tout ce que l'art a de plus élevé et tout ce que la guerre a de plus horrible s'unissaient pour composer l'acclamation la plus douloureuse qu'on puisse entendre, pour causer l'émotion la plus profonde qu'on puisse éprouver.

Ah! les rages impuissantes du vaincu, les larmes fiévreuses du patriote! Je me retournais vers ces masses noires comme pour les maudire! Un commencement d'incendie bientôt étouffé s'allumait dans la paille du camp. Je souhaitais un anéantissement complet de cette foule, un écrasement de cette horde. J'arrivai à La Chapelle épuisé. J'avais hâte de me sentir loin de l'ennemi, libre de mes réflexions et de mes colères. Un officier français prisonnier m'accompagna jusqu'au bout du village, sur la route de Belgique, me répétant les fautes commises, impardonnables, et contant ces batailles dernières avec des frémissemens dans la voix. — Vous allez trouver la république à Paris, sans doute, me dit-il; c'est une consolation. — Et comme en ce moment deux ou trois coups de feu, dont je ne voyais pas la direction, retentirent derrière nous: — Allons, ajouta le capitaine S... en me serrant la main, ces balles sont pour moi. On trouve que je m'écarte un peu trop, et on craint que je ne veuille m'échapper. Je rentre. — Et il reprit le chemin de La Chapelle, tandis que je suivais la route de Belgique.

Nous n'avions plus trois cents pas à faire pour atteindre la frontière, nous apercevions déjà la maison des douaniers belges, lorsque tout à coup sur la lisière d'un bois, au bout d'un pré, un homme apparut, un artilleur français, grand, maigre, couvert de poussière, qui s'abattit brusquement de toute sa hauteur sur l'herbe, comme si une balle l'eût frappé; nous le crûmes mort. Nous accourons vers lui. Il buvait, il lapait un peu d'eau au courant d'un ruisseau, comme un chien altéré; au bruit de nos pas, l'homme se redress Sa moustache et ses oreilles blanches de poussière, la visière tordue de son képi, ses vêtemens sordides, lui donnaient l'aspect d'un vieillard et d'un pauvre. Il portait sa carabine en bandoulière et fit un mouvement pour la saisir.—Nous sommes Français.—Ah! dit-il d'un ton rauque, et il se releva en essuyant ses genoux. Nous vou-

lûmes alors le faire parler, lui demandant s'il avait faim. — Non, je n'ai pas faim; j'avais soif, voilà tout. Quand on a vu ce que j'ai vu, on n'a pas faim. Des chefs qui étaient au café ou dans leur chambre, en pantoufles, tandis qu'on nous attaquait! Ma pauvre batterie enlevée, les chevaux hachés, les camarades morts! Où suis-je ici? — A quelques pas de la Belgique; la Belgique est là, nous y allons, venez. — Moi? Non, dit-il; pourquoi irais-je en Belgique? Est-ce que je suis Belge? D'ailleurs je n'ai pas fini. Avez-vous entendu tout à l'heure deux coups de feu dans le bois?... Eh bien! c'était moi. J'ai *descendu* deux uhlans, un chef et un homme. L'homme avait une carabine; comme il ne me reste plus de cartouches, je me disais : Je vais prendre les siennes; mais voilà, le calibre n'est pas le même; ses cartouches ne sont bonnes à rien. Enfin tant pis, mon arme est chargée. Il me reste encore un coup à tirer; je vais le tirer. — Vous allez retourner dans le bois? C'est de la folie; on vous tuera. — C'est bien possible; seulement avant cela j'en ai encore un à tuer, et je vais le tuer. Bonjour, messieurs! — Et l'artilleur, froid, résolu, rentra dans le bois, où il disparut, sa carabine sur l'épaule.

Voilà de quels hommes notre armée était faite, de quels hommes était composée cette troupe qu'on livrait prisonnière à l'ennemi! Les Belges avaient vu depuis le matin beaucoup de nos soldats, de ces pauvres petits fermiers, ignorans et braves, retourner sur leurs pas du côté des Prussiens, du côté du danger, plutôt que de laisser aux mains des chasseurs ou des douaniers le fusil qu'on leur réclamait à la frontière. Il y avait de ces âmes parmi ces morts, il y avait de ces héros inconnus parmi les 80,000 hommes que la capitulation exigée du général Wimpfen livrait au roi de Prusse. Et je ne pouvais m'empêcher de comparer cet humble et fier soldat, cet artilleur dont j'ignore le nom, qui protestait ainsi en gardant son arme, en brûlant sa dernière cartouche, en faisant jusqu'au bout son devoir, au souverain qui rendait son armée.

Les Prussiens allaient d'ailleurs en rencontrer plus d'un de ces intrépides citoyens, de ces soldats prêts à défendre le sol à outrance, à sauver l'intégrité morale du pays, sa liberté, son indépendance, son honneur surtout; ils les allaient rencontrer dans la France entière, — dans la France soulevée et résolue à vaincre, à Châteaudun, à Coulmiers, à Artenay, partout, et derrière les murailles de ce Paris où ils se vantaient d'entrer en poussant la porte du pied, mais où le patriotisme des habitans et la bravoure d'une armée improvisée les retiennent stupéfaits depuis plus de trois mois.

JULES CLARETIE.

L'ENSEIGNEMENT

DU DESSIN

EN 1871

L'épreuve terrible que traverse notre pays décourage la pensée de toute occupation, de toute étude étrangère aux périls de l'heure présente et aux devoirs qu'elle prescrit. Quand chacun se doit tout entier à la défense de la patrie outragée, qui songerait à déserter la lutte pour se réfugier dans le domaine des contemplations paisibles, des pures spéculations de l'esprit? L'art et ses œuvres laissent aujourd'hui à la critique des loisirs trop légitimes, et ce serait faire acte d'un triste sang-froid que de s'obstiner en face de l'ennemi à disserter sur un morceau de sculpture ou sur un tableau. Suit-il de là qu'il faille se désintéresser absolument de ce qui ne saurait avoir une application immédiate? Sous la vie maintenant suspendue de l'art, n'est-il pas permis de pressentir, d'interroger les symptômes de la santé à venir? Peut-être cette inquiétude du lendemain est-elle encore une des formes du patriotisme; peut-être ceux-là mêmes qui seraient mal venus à s'immobiliser dans le dilettantisme historique ont-ils le droit et le devoir de rechercher au prix de quels efforts, dans quelles conditions, dans quelle mesure, les progrès prochains pourront s'accomplir.

Parmi les questions qui doivent appeler notre sollicitude après la guerre, une des moins susceptibles d'ajournement est sans contredit la question relative au perfectionnement de l'éducation pittoresque. Il y va non-seulement de l'honneur de notre école, mais de l'accroissement que pourrait prendre ou du dommage que pourrait

subir une partie très importante de nos ressources industrielles et commerciales, — celles que procurent à notre pays tant de produits dont l'élément principal est la pratique du dessin. Or, si nos sculpteurs ornemanistes et nos orfèvres, nos peintres céramistes et nos verriers, si tous ceux qui par profession manient les procédés de l'art n'en ont reçu que des notions superficielles ou équivoques, il est certain que leurs œuvres se ressentiront toujours de cet apprentissage incomplet. Au lieu d'étendre l'influence du goût français et d'en consolider la bonne renommée, elles ne serviront plus qu'à entretenir chez nous certaines habitudes banales. Il y aura ou plutôt il y a là dès à présent la menace d'une sorte d'anémie intellectuelle qui d'ailleurs avait éveillé déjà des inquiétudes et provoqué des tentatives de guérison dont il n'y a que justice à tenir compte. Les efforts poursuivis par les fondateurs d'une société de l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*, par ce *Congrès pour l'avancement des arts utiles* dont la *Revue* résumait, il y a un an, les vœux et les travaux (1), — les écrits et les discours publics d'un artiste qui fait autorité par l'élévation de sa doctrine autant que par son talent, M. Guillaume, — les développemens donnés à l'étude du dessin dans les écoles primaires de la ville de Paris, — d'autres essais, d'autres entreprises encore, prouvent que depuis quelque temps l'attention était généralement attirée sur ce point, à peu près négligé jusqu'alors. Sans doute ce n'était pas la première fois qu'on s'occupait en France d'organiser l'enseignement du dessin; mais pour la première fois peut-être on songeait à en fixer méthodiquement les principes, et, dût le mot paraître un peu ambitieux, à en déterminer les conditions philosophiques. Si les événemens n'ont permis d'agir que très incomplétement en ce sens, on n'en a pas moins entrepris de secouer le joug de la routine; si toutes les réformes nécessaires sont encore loin d'être réalisées, quelques-unes paraissent en voie de s'accomplir. C'est là un commencement de progrès qu'il convient d'autant mieux d'encourager que ce qui se passe à l'étranger ne nous permet ni un temps d'arrêt qui serait plus funeste, ni une confiance prématurée dans le succès.

Il faut bien le reconnaître en effet, le mouvement qui tend à s'opérer en France n'a ni le mérite de la spontanéité, ni l'autorité imprévue d'un exemple : l'exemple au contraire nous a été donné par ceux-là mêmes qui naguère recevaient de nous des leçons. Tandis que tout se bornait ici à la pratique des procédés accoutumés, tandis que nous suivions au jour le jour les usages ou les traditions

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1869, l'*Art contemporain*, par M. Charles d'Henriet.

du passé, ailleurs, particulièrement en Angleterre, on sentait le besoin de relier le présent à un avenir dont on préparait, dont on fécondait les ressources. Bientôt les résultats venaient donner raison à cette studieuse prévoyance de l'esprit national. On se rappelle l'émotion et la surprise produites, lors de la dernière exposition universelle à Londres, par les témoignages des progrès réalisés en peu d'années. L'art industriel anglais, si longtemps inférieur, entrait maintenant en rivalité avec le nôtre, et menaçait presque de le déposséder des priviléges qui avaient paru le plus sûrement lui appartenir. De là les justes craintes que M. Mérimée exprimait en 1862 dans son *rapport* sur cette exposition, et plus tard l'insistance d'autres écrivains à demander pour la France des institutions équivalentes au *South Kensington museum* et aux établissemens qui en dépendent; de là aussi chez certains chefs d'industrie et chez certains artistes une sollicitude profitable au progrès, nous l'espérons, mais en tout cas plus honorable et plus sensée que la tranquillité d'esprit où nous vivions sur la foi de nos anciens succès.

Toutes les questions que soulèvent les exemples fournis par l'Angleterre, et plus récemment par la Belgique et l'Autriche, ne sauraient être exposées, encore moins discutées en quelques pages. Il ne nous est permis d'indiquer qu'en passant l'utilité qu'il pourrait y avoir en France à rendre plus ordinaires pour tout le monde les occasions d'étude, à multiplier sinon les musées, au moins les collections d'objets d'art usuels, sauf à se conformer sur ce point aux aptitudes innées ou aux traditions de chaque province. Réunir, comme on l'a fait depuis peu à Limoges, les spécimens d'un art spécial dans le lieu même où il a été autrefois le plus brillamment pratiqué, ce n'est pas seulement honorer des souvenirs et recueillir des documens historiques, c'est surtout rajeunir la signification de ces souvenirs, c'est en perpétuer l'influence et stimuler, en même temps qu'un légitime orgueil patriotique, le désir des découvertes nouvelles ou la recherche du mieux par de nouveaux efforts. De même, à un point de vue moins limité et pour répondre à des besoins plus généraux encore, ne conviendrait-il pas de créer dans notre pays quelques-uns de ces muséums d'ornementation maintenant établis en Angleterre, collections toutes différentes de nos collections purement archéologiques, et dans lesquelles une série d'œuvres sévèrement choisies fournit à chaque genre d'industrie des leçons d'autant plus utiles qu'elles intéressent à la fois le goût lui-même et les secrets de la fabrication? Bien d'autres vœux pourraient être exprimés, bien d'autres lacunes signalées dans les institutions qui régissent l'art français : nous ne parlerons aujourd'hui que de l'enseignement du dessin. Même réduite à ces termes, la question

demeure assez vaste. En tout cas, par les graves conséquences qu'elle peut entraîner comme par la multiplicité des intérêts qu'elle embrasse, elle mérite d'être étudiée de près et d'exciter, quand le moment sera venu, le zèle de l'administration des beaux-arts.

I.

Avant tout, il faut se défaire des préjugés qui prétendent établir une ligne de démarcation absolue, une limite infranchissable entre ce qu'on appelle l'art industriel et ce qui n'appartiendrait qu'à l'art proprement dit. L'art est un. Il y a sans doute des degrés dans la valeur esthétique des produits, une hiérarchie toute naturelle dans les diverses manifestations du talent; on ne saurait, cela est évident, estimer au même prix un morceau peint ou sculpté par un maître et une œuvre fabriquée par un artisan habile. S'il s'agissait donc simplement d'apprécier l'importance relative des résultats, rien ne serait plus juste que la distinction qu'on entend maintenir; mais là où le principe lui-même est en cause, où les conditions générales sont à déterminer et les moyens d'instruction préparatoire à fournir, il n'y a pas deux manières d'envisager les choses, il ne doit y avoir qu'un ordre de préceptes et qu'un mode d'enseignement. Le but commun et unique de cet enseignement élémentaire, c'est de donner aux élèves, quels qu'ils soient, des idées saines et des notions exactes; c'est non pas d'approprier les procédés de l'art au futur métier de chacun, mais au contraire d'initier chaque intelligence aux secrets du beau, aux lois du vrai, à tout ce qui peut l'alimenter dès à présent, la fortifier, la prémunir. Sous ce rapport, les tentatives de l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie* nous semblent véritablement méritoires. Au lieu d'un enseignement subordonné aux préférences ou aux convenances personnelles, c'est-à-dire spécialisé en raison des diverses professions auxquelles les élèves se destinent, l'*Union centrale* entend donner un enseignement général, installer une doctrine fixe, établir une étude toute scolaire du dessin. Elle veut aussi, et rien n'est plus sage, débarrasser cette étude des inutiles difficultés qui la compliquent, en simplifier et en renouveler les conditions dans la pratique, enfin substituer partout l'action de l'esprit et les recherches sincères à la patience ou aux habitudes routinières de la main.

Or, pour faire prévaloir sur ces coutumes mécaniques les principes et les vues d'ensemble, quel meilleur moyen que de proposer dès le début aux élèves des modèles consacrés par l'admiration unanime, que de les familiariser tout d'abord avec les exemples

excellens? Pourquoi s'y prendrait-on en matière d'enseignement du dessin autrement qu'on ne procède dans le domaine de l'éducation littéraire? Si l'on met entre les mains des élèves de nos lycées les grands monumens de la littérature antique, c'est apparemment qu'on suppose ceux-ci à la portée même des plus jeunes intelligences, c'est qu'on juge avec raison que l'apprentissage de la pensée ne saurait être commencé en trop bon lieu, et qu'il n'est jamais trop tôt pour provoquer chez ceux qui sont appelés à devenir des hommes l'essor des idées viriles. Quelle nécessité de changer d'avis là où il s'agit des facultés pittoresques et des moyens les plus propres à les développer? C'est précisément parce que les chefs-d'œuvre des maîtres sont des chefs-d'œuvre qu'il convient d'en prescrire l'étude à l'exclusion du reste. En accoutumant les commençans à n'envisager l'art que dans son expression la plus haute, ils ôtent d'avance au médiocre toute influence, ils le discréditent par le contraste, ils élèvent le niveau des idées de telle sorte que les envahissemens du faux goût ne peuvent y atteindre, ni les menues séductions s'y exercer.

Reste toutefois une objection. En prodiguant ainsi, dira-t-on, les occasions de connaître et d'étudier ce que l'art nous a légué de plus beau, en livrant tout d'abord et à tout venant des trésors inappréciables, on courra le risque d'en favoriser le gaspillage ou d'abuser sur leur propre compte les gens que l'on prétendait instruire. L'habitude chez ceux-ci n'arrivera peut-être qu'à engendrer la satiété, ou bien, fascinés et trompés par l'éclat même des modèles qu'on leur propose, ces simples apprentis se croiront de taille à devenir à leur tour des artistes, au lieu de se préparer sans arrière-pensée au rôle plus humble qui leur est réservé. De là les fausses vocations, les vanités, les ambitions stériles, et par conséquent des déceptions ou des misères dont seront en réalité responsables ceux qui auront prescrit cette familiarité prématurée avec les maîtres.

Cela est vrai; plus d'une méprise pourra se produire, plus d'une intelligence céder inconsidérément à la tentation, sauf à reconnaître trop tard qu'elle a fait fausse route. Tel qui se serait assuré une place parmi les ouvriers habiles n'aura réussi, en portant trop haut ses visées, qu'à grossir le nombre des peintres ou des sculpteurs médiocres; mais, pour empêcher quelques-uns de se laisser éblouir, faudra-t-il cacher à tous la lumière? De peur d'encourager les imprudens, sera-t-il juste de désarmer ceux qui ne songeraient pas à courir les aventures? Et d'ailleurs le danger n'est pas plus grand dans les ateliers que dans les classes, où tous les écoliers qui traduisent Virgile et Thucydide n'en viendront pas pour cela, au sortir

du collége, à s'enrôler parmi les poètes ou les historiens de profession. De même que l'éducation universitaire n'a pas pour objet unique de former des littérateurs, bien qu'elle repose tout entière sur l'étude des chefs-d'œuvre littéraires, de même l'enseignement élémentaire du dessin doit répondre à des besoins généraux et procéder d'une doctrine supérieure aux exigences ou aux fantaisies individuelles. En un mot, il en va de cet enseignement comme de l'enseignement de toute langue, de tout moyen d'expression pour la pensée humaine : il doit être fondé sur des principes et des exemples qu'il n'appartient à personne de supprimer ou de diversifier à sa guise, sur des règles une fois reconnues dont un examen rationnel sera le contrôle, et la série des grandes œuvres la démonstration naturelle. Pourquoi dès lors marchander aux élèves les secours qui leur deviendraient profitables le plus sûrement et le plus tôt? Étrange moyen de fortifier les jeunes esprits que de ne leur donner, à l'âge où l'on a le plus besoin d'alimens généreux, qu'une nourriture fade ou insuffisante!

Voilà cependant le parti qu'on a cru devoir adopter jusqu'à présent. Chacun sait ce que sont les modèles de dessin dans nos écoles, depuis les écoles communales et les lycées jusqu'à l'École polytechnique, à quels inutiles tours d'adresse ces modèles condamnent les crayons qui entreprennent de les reproduire. Qu'il s'agisse des prétendues *têtes d'étude* publiées au commencement du siècle par Lemire et Lebarbier, ou bien de ces *académies* lithographiées par M. Julien, qui hier encore défrayaient les travaux de la jeunesse française tout entière, il semble qu'on n'entende exiger des élèves rien de plus que la dose de patience nécessaire pour s'initier aux mystères de la hachure ou à la science du pointillé. De là, chez les victimes de cette triste méthode, le dégoût ou tout au moins l'ennui pendant les années d'apprentissage, et, en fin de compte, quelque chose de pis que l'ignorance, — un goût à jamais perverti, une incapacité absolue, même pour les plus habiles, de concevoir et de rendre le vrai. Demandez à l'élève réputé le plus fort en dessin de son collége, à celui qui aura remporté tous les prix, demandez-lui de copier, non plus un modèle dédié à la gloire du « crayon manié, » mais un objet réel, si peu compliquées qu'en soient les formes, il se trouvera en face de ces formes, muettes pour ainsi dire, aussi empêché, aussi dépourvu, qu'il se sentait sûr de la réussite lorsqu'il n'avait à s'approprier que l'éloquence mensongère de la pratique et les bavardages du procédé.

Les exemples de calligraphie pittoresque décorés du nom d'*études* ou de *principes* que l'on met d'ordinaire sous les yeux des élèves ont donc ce double inconvénient de faire prévaloir une dextérité

vulgaire sur le travail intellectuel, et de compromettre ou d'altérer si bien la signification de l'art qu'elle se confond avec les vanités de l'artifice. Rien de plus opportun que les tentatives récemment faites pour remédier à un aussi grave abus; reste à savoir pourtant si, dans ces nouvelles entreprises, les moyens employés répondent complétement aux intentions, et si le progrès qu'elles résument a toute l'autorité d'une réforme ou seulement le caractère d'un accommodement.

Parmi les publications où l'on pourrait le mieux reconnaître une volonté sérieuse d'abandonner les erremens du passé, le *Cours de dessin* lithographié par M. Bargue sous la direction de M. Gérome mérite d'être cité en première ligne. Ici en effet le perfectionnement est notable tant sous le rapport de l'exécution matérielle qu'en ce qui concerne le choix et la succession des modèles; mais il ne s'ensuit pas que ce nouveau cours de dessin satisfasse encore pleinement à toutes les exigences. La partie du recueil composée de pièces en *fac-simile* d'après les maîtres anciens ou contemporains ne mérite guère, il est vrai, que des éloges. A peine pourrait-on çà et là regretter quelques choix malheureux, ceux qu'on a faits, par exemple, dans les ouvrages de Flandrin, de deux figures aussi peu propres à expliquer à des commençans les beautés naturelles qu'à leur donner une juste idée du talent de l'artiste. Partout ailleurs les emprunts ont été aussi judicieusement calculés qu'habilement mis en œuvre, et les reproductions des *crayons* d'Holbein en particulier sont des spécimens excellens de ce qu'il importe surtout de recommander aux élèves, — une parfaite simplicité dans le faire unie à l'ingénuité du sentiment. En revanche, l'autre partie de la collection, celle qui comprend les types lithographiés d'après la bosse, nous semble de nature à mettre en péril cette sincérité nécessaire. A quoi bon ces ombres noires jusqu'à l'effacement de la forme, jusqu'au vide? A quoi bon ce modelé anguleux, ces contours si secs qu'au lieu de laisser pressentir les parties fuyantes des corps, ils semblent enserrer ceux-ci dans les limites d'une ligne coupante, affilée comme le tranchant d'une lame, et supprimant non-seulement l'apparence de la souplesse, mais l'idée même de l'épaisseur? On peut du reste étendre au principe même ces critiques sur la manière dont il a été appliqué : à quoi bon en général ces dessins d'après la bosse faits pour être redessinés à leur tour?

Il n'est pas prudent en pareil cas, je crois, de substituer des explications individuelles, des procédés intermédiaires, à l'étude franche et directe de la réalité. Que l'on reproduise par la gravure ou par la lithographie des dessins, des fragmens de tableaux même, pour les proposer en exemples aux commençans, rien de mieux.

Les moyens d'exécution et les champs sur lesquels on opère étant à peu près identiques dans les originaux et dans les copies, il n'y a point là une interprétation particulière qui vient s'interposer entre le type primitif et l'élève. Celui-ci peut avoir confiance dans cette seconde édition en quelque sorte d'un texte littéralement transcrit; mais dès que l'imitation a pour objet une image de la réalité palpable, dès qu'il s'agit de simuler sur une surface plane les saillies relatives d'un corps et les oppositions de lumière et d'ombre qui en résultent, pourquoi ne pas laisser l'élève chercher lui-même les moyens de rendre ce relief? Pourquoi commenter d'avance, pourquoi subordonner à un certain mode de traduction ce qui a son caractère formel, sa signification déterminée? De deux choses l'une : ou l'élève se souviendra systématiquement des pratiques antérieures quand le moment sera venu de copier une statue ou un bas-relief, et alors il ne saura plus voir son modèle qu'à travers les procédés dont on lui avait imposé la tradition, ou bien, en ne reconnaissant rien dans ce modèle des formules accoutumées, il se déconcertera et n'osera tenter l'aventure. Dans les deux cas, il y aura danger pour lui, puisque d'une part ce sera sa bonne foi qui se trouvera compromise, de l'autre ce sera l'ardeur de son zèle ou sa sagacité. Le nouveau cours de dessin n'est donc pas encore le dernier mot d'une réforme que tant d'abus ont rendue indispensable, la réalisation complète du progrès attendu. Quelque préférable qu'il soit aux recueils du même genre publiés depuis le commencement du siècle, il continue à certains égards la fausse doctrine qui les avait inspirés, et tend plutôt à transformer des habitudes conventionnelles qu'à supprimer en réalité la convention.

Tout le problème ne serait pas résolu d'ailleurs par cela seul qu'on aurait réussi à répandre des modèles gravés ou lithographiés avec un goût et une sobriété d'outil irréprochables; tout ne serait pas non plus partie gagnée pour les élèves, lors même qu'on les aurait amenés à reproduire à souhait ces modèles. L'imitation de la forme déjà transcrite, si instructive qu'on la juge avec raison, n'est et ne saurait être qu'un acheminement vers la fin véritable de l'art, l'imitation de la forme vivante. L'étude d'après la bosse ne marque elle-même qu'une seconde étape dans la voie qui conduit à ce but : quoi de plus sage par conséquent que d'habituer tout d'abord les jeunes intelligences à se rendre compte du caractère secret des œuvres fournies comme exemples, à en pénétrer l'esprit de manière à ne se trouver ensuite ni intimidées par la nature, ni préoccupées outre mesure des moyens mécaniques qu'il conviendra d'employer? L'élève que l'on aura exercé de bonne heure à reproduire indifféremment avec le crayon ou avec la plume et le lavis une es-

tampe ou une lithographie sera mieux préparé sans doute à interpréter la réalité même que celui qui ne se sera préalablement servi que d'un procédé invariable. L'essentiel à ses yeux consistera dans la fidélité morale pour ainsi dire de la copie, dans l'imitation exacte de la physionomie propre à un type, non dans le maniement plus ou moins adroit de l'instrument matériel. Pour compléter à cet égard son expérience, ne serait-il pas bon d'ajouter à l'emploi alternatif de certains moyens la diversité même des développemens ou des traductions abrégées que peut comporter chaque modèle? Que l'on dessine une fleur ou une plante uniquement avec la volonté de donner à l'image une stricte vraisemblance, c'est là une excellente besogne, c'est par là qu'il faudra commencer, puisqu'il s'agit avant tout d'accepter et de rendre le fait naturel; mais n'arrivera-t-on pas à se l'approprier plus sûrement encore, à en analyser plus rigoureusement les conditions, si, en agrandissant ou en réduisant les proportions de cette plante ou de cette fleur, on se trouve obligé soit d'insister sur chaque détail, soit de résumer chaque vérité essentielle? Vienne plus tard l'occasion de convertir en motif d'ornement un objet ainsi étudié dans sa structure et dans ses caractères organiques, dans sa raison d'être intime, on s'acquittera d'autant mieux de la tâche qu'elle aura été pressentie de plus loin, et qu'on se sera plus sincèrement appliqué d'avance à en scruter l'esprit et les termes.

Il est un autre point qui réclame une attention toute spéciale, un autre progrès à réaliser qui rencontrera peut-être la plus vive résistance dans nos habitudes ou dans nos préjugés; nous voulons parler de la part à faire dans l'enseignement du dessin à un exercice méthodique de la mémoire. L'organisation présente des écoles met ce moyen d'instruction entièrement hors de cause. Il semble que l'on considère la mémoire comme une faculté dangereuse à laquelle il serait impossible de recourir sans aboutir inévitablement à l'abus, et que l'on doive à tout prix la laisser sommeiller pour ne pas se trouver bientôt forcé de la combattre. Dans combien d'occasions pourtant ce prétendu danger ne deviendra-t-il pas une ressource principale, la seule même dont il sera possible de disposer!

Si l'esprit ne s'est approvisionné à temps d'observations et de souvenirs, comment la main s'y prendra-t-elle pour retracer le mouvement instantané, l'aspect fugitif d'un corps en action, pour représenter par exemple, au milieu d'ornemens sculptés ou sur un panneau d'arabesques, le vol d'un oiseau, le galop d'un cheval, les replis sinueux d'un serpent? A ne parler que de la figure humaine, la présence du modèle demeurerait insuffisante en pareil cas. Lors même que ce modèle vivant, posant dans un atelier suivant la coutume,

réussirait à simuler pendant quelques minutes le mouvement que le crayon doit reproduire, l'immobilité réelle qu'il s'imposerait aurait bientôt détendu ou contracté chaque muscle, altéré chaque forme partielle, décomposé l'élan général. Pour retrouver les apparences de ce qui agit, de ce qui se meut plus ou moins vivement, il faut donc bon gré mal gré les chercher avec les yeux de la mémoire, et c'est au moins un singulier moyen de préparer les gens à cette tâche que de leur prescrire, à l'exclusion du reste, l'étude et l'imitation de la nature au repos.

Nous voudrions au contraire que cette étude immédiate se combinât avec des essais tentés hors de la présence du modèle, avec des efforts réguliers soit pour reconstituer l'image de celui-ci après l'avoir dessinée une première fois face à face, soit pour recueillir les traits distinctifs et les allures rapides d'un type seulement entrevu; nous voudrions qu'au lieu de composer toute l'éducation pittoresque, les procédés de copie directe trouvassent leur développement ou leur contrôle dans une série d'exercices gradués, dans certaines opérations mnémoniques, et ici encore on peut invoquer l'exemple des pratiques suivies en matière d'éducation littéraire. Il n'est pas de jour où dans nos lycées on n'exige des enfans qu'ils récitent par cœur quelque morceau de prose ou de poésie, et pourtant ce que ces écoliers acquièrent ainsi intéresse seulement les progrès de leur goût. A plus forte raison sera-t-il opportun, sera-t-il nécessaire de soumettre la mémoire à un régime analogue là où il s'agit non plus de l'orner, mais de l'instruire, là où ce sont les faits mêmes qu'elle doit s'approprier, et des faits d'autant moins faciles à discerner à première vue que les termes en sont plus variables et les particularités plus subtiles.

Un homme d'un judicieux esprit et d'une grande expérience dans toutes les questions relatives à l'enseignement du dessin, M. Lecoq de Boisbaudran, a depuis quelques années déjà fait ressortir les avantages que pourrait procurer cette sorte de gymnastique intellectuelle, cette application raisonnée de la mémoire à l'image des phénomènes naturels. Non-seulement un traité publié par lui a démontré la justesse du principe (1), mais plusieurs épreuves subies devant les meilleurs juges ont produit des résultats concluans. L'Académie des Beaux-Arts, après avoir vu opérer dans la salle même de ses séances quelques-uns des élèves de M. de Boisbaudran, n'hésitait pas à donner son approbation officielle à la méthode qui les avait formés. De leur côté, des artistes éminens, Horace Vernet, Delacroix, M. Cogniet, M. Guillaume, des savans tels que M. Dumas

(1) *Éducation pittoresque de la mémoire*, Paris 1862.

et M. Chevreul, encourageaient personnellement les efforts tentés pour élargir en ce sens le cercle des études, et les signalaient à l'attention des hommes chargés de diriger l'enseignement. D'où vient que, malgré tous ces suffrages, malgré ces actives recommandations, une doctrine aussi digne d'être au moins expérimentée dans nos écoles soit demeurée jusqu'à présent lettre morte? Si l'on reconnaît que la mémoire a un rôle considérable, une fonction nécessaire dans l'exercice de l'art à tous ses degrés, il semble que la logique exigerait qu'on prît à tâche d'en assurer d'avance et d'en féconder les ressources; si l'on accorde que la notion de certaines causes cachées, de la construction anatomique entre autres, dépend avant tout de la fidélité des souvenirs, pourquoi refuser de rendre par des épreuves journalières cette science plus accessible et ces souvenirs plus familiers?

Dira-t-on que l'habitude de consulter sa mémoire peut aisément amener un jeune artiste à se contenter dans ses travaux de l'à-peu-près, le réduire même à une impuissance véritable en face de la nature, lorsqu'il s'agira de la retracer telle qu'elle se présente et d'en envisager les apparences au point de vue rigoureux du portrait? Sans doute il y a là un danger contre lequel on fera bien de se tenir en garde, mais il ne s'ensuit pas que le seul moyen de s'en préserver soit tout uniment de s'y dérober par la fuite. Qu'on le veuille ou non d'ailleurs, la mémoire interviendra forcément dans l'exécution d'une œuvre d'art quelconque. Même quand tout se borne à l'imitation textuelle du modèle qu'on a devant les yeux, même quand tout résulte de comparaisons faites sur place, n'est-ce pas elle qui agit dans l'intervalle, si court qu'il soit, entre le moment où l'on a regardé ce modèle et celui où l'on en fixe l'image sur le papier ou sur la toile? Là encore, c'est à ses propres souvenirs qu'on se fie, c'est avec le secours de la mémoire qu'on opère : pourquoi dès lors répudier en principe ce qu'on ne peut dans l'application s'empêcher d'utiliser? Nous ne prétendons pour cela ni exagérer l'office et les droits de la mémoire, ni substituer dans l'expression du vrai l'interprétation préconçue ou détournée à l'observation directe et actuelle. Il faudrait seulement que, sans changer de fond en comble les procédés d'étude ordinaires, sans sacrifier ce qu'ils ont de légitime et de rationnel, on s'attachât à les compléter par des innovations qui, en permettant à une faculté admirable de s'exercer plus méthodiquement, permettraient aussi à l'esprit d'accroître ses forces, à la conscience de s'interroger de plus près. Dans le domaine de l'art comme ailleurs, il n'y a d'éducation vraiment fructueuse que celle qui prépare les hommes à exercer de l'action sur eux-mêmes, et l'on ne saurait s'y prendre

trop tôt ni avec trop de zèle pour déterminer ce progrès moral dont dépendra tout l'emploi de la vie, toute la série des actes à venir.

II.

En indiquant quelques-unes des réformes les plus urgentes à notre avis, nous n'avons entendu examiner que la question de doctrine et, pour ainsi parler, la législation même de l'enseignement du dessin. Reste une dernière question assez indépendante de la théorie, assez délicate, puisqu'elle met en cause toute une classe de personnes, mais qu'il est cependant nécessaire d'aborder : c'est celle qui a trait aux garanties insuffisantes qu'offrent aujourd'hui la plupart des professeurs, et aux mesures qu'il conviendrait de prendre pour obtenir à cet égard les sûretés désirables. Il va sans dire que rien de ceci ne peut s'appliquer à l'École spéciale des beaux-arts, école de haut enseignement, et dans laquelle par conséquent la direction des études est confiée presque toujours à des hommes d'un mérite éprouvé ; il s'agit uniquement de ceux qui, dans d'autres établissemens, ont reçu la mission d'enseigner le dessin élémentaire, les premiers principes et la grammaire de l'art.

Nous n'avons garde de méconnaître les services qu'ont pu rendre ou que rendent encore plusieurs d'entre eux; mais est-ce calomnier l'ensemble des maîtres de dessin attachés à nos écoles primaires, à nos lycées, même à nos écoles scientifiques ou militaires, que de dire qu'ils sont le plus ordinairement au-dessous de leur tâche? Peintres ou sculpteurs inoccupés en général, ils se sont réfugiés dans le professorat, et vivent comme ils peuvent d'un métier dont ils ont fait leur pis-aller. Ce serait, à tout prendre, relever une vérité incontestable que de signaler en ce qui les concerne l'absence complète d'une intervention supérieure, d'un contrôle. Une fois en possession de la place à laquelle il a été appelé, un maître de dessin peut s'y comporter à peu près comme bon lui semble, façonner ses élèves au joug qu'il lui plaira d'imposer, ou leur dispenser pour toute doctrine des recommandations uniquement relatives à la propreté du travail. Je n'exagère rien : les choses se passent ainsi là même où les hommes chargés de l'éducation pittoresque ont été désignés par l'état, là même où ils remplissent leurs fonctions à côté des professeurs officiels de sciences ou de belles-lettres. Ceux-ci, on le sait, ne demeurent pas si indépendans, si bien isolés de toute surveillance, qu'ils ne puissent recevoir de qui de droit des avertissemens ou des avis. Les classes qu'ils dirigent sont soumises à des inspections régulières; les leçons qu'ils donnent, la méthode

qu'ils emploient, sont appréciées par des juges que l'Université délègue à cet effet. Rien de semblable pour les professeurs de dessin et pour la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs. Bien plus, on ne songe pas même à leur demander ce qu'on exige à si juste titre des candidats aux chaires de littérature, de mathématiques ou d'histoire, — un brevet préalable de capacité, un diplôme conquis à la suite d'examens et constatant des preuves déjà faites. Il leur suffit, pour être choisis, d'avoir obtenu la bienveillance d'un ministre ou quelque recommandation puissante auprès de lui, sauf ensuite à ne justifier que très imparfaitement la faveur dont ils auront été l'objet.

A défaut d'autre contrôle, chaque professeur de dessin trouve-t-il du moins un obstacle à ses caprices ou un correctif à ses méprises dans l'autorité exercée par le chef de l'établissement auquel il appartient? Comment les proviseurs des lycées ou les généraux placés à la tête des écoles militaires seraient-ils en mesure de trancher des questions de cet ordre? Puisqu'on ne s'en rapporte pas à eux seuls dans les cas où leur expérience personnelle pourrait être le plus utilement invoquée, puisqu'on en appelle à d'autres arbitres de ce qui se passe dans les cours littéraires ou scientifiques, il semblerait assez imprudent de leur attribuer un pouvoir souverain là où très probablement ils seront le moins compétens. Non, c'est à des hommes spéciaux, à des inspecteurs fonctionnant comme les inspecteurs universitaires, qu'il faudrait confier le soin de juger si les choses vont bien ou mal. Pour reconnaître les inconvéniens du régime négatif qu'on a laissé s'installer et pour y découvrir un remède, il suffit en vérité de prendre conseil du simple bon sens. Nous ne concevrions pas qu'on persistât à excepter de la jurisprudence ordinaire une des branches de l'enseignement par cela seul qu'elle ne se rattache pas d'une façon directe aux études classiques, qu'elle dépend de l'art et non de la science dans l'acception littérale du mot.

Qu'importe après tout, dira-t-on, si, au sortir du collége, de l'école de Saint-Cyr ou de toute autre école spéciale, on se trouve en assez mauvais point du côté du dessin? Combien d'élèves qui, après avoir crayonné quelques années durant des têtes et des académies, ne toucheront plus un crayon de leur vie, ou ne le reprendront que par hasard! Les pratiques défectueuses auxquelles leur main aura été rompue demeureront donc en réalité sans conséquence et les vices de leur éducation première sans contagion. Soit; mais faut-il compter pour rien leur goût irrévocablement faussé, les doctrines erronées dont il leur restera, sinon le respect, au moins l'habitude? Qu'ils le veuillent ou non, ils conserveront du passé des

souvenirs qui les tromperont toujours sur les vraies conditions de l'art. Incapables de produire pour leur propre compte, ils seront par surcroît impuissans à juger sainement les productions d'autrui, et n'arriveront en définitive qu'à grossir le nombre de ces ignorans prétentieux dont les admirations, aussi déplacées que les critiques, empêchent le plus souvent la justice de se faire, et les opinions sensées de prévaloir.

En regard de l'influence exercée sur des gens pour lesquels l'étude du dessin n'aura été qu'une occupation accidentelle, que l'essai, suivant l'expression consacrée, d'un « art d'agrément, » si l'on examine les résultats d'une mauvaise éducation reçue dans les écoles professionnelles, le dommage apparaîtra naturellement plus grave et plus significatif encore. Ici en effet le mal ne s'arrête pas à des erreurs d'opinion et de théorie; c'est dans la pratique même qu'il se manifeste, c'est par leurs œuvres que le propagent les hommes qui, élevés autrefois auprès de maîtres négligens ou insuffisamment instruits, sont devenus des artistes à leur tour. On sent trop souvent dans ces travaux de l'art industriel que le dessin, qui devait en être la condition fondamentale et l'inspiration raisonnée, ne sert guère qu'à en enjoliver les surfaces, que l'ambition comme la science chez ceux qui les ont exécutés ne dépassent pas la sphère du caprice ou des procédés de fabrication rapides, et que, faute d'avoir appris de bonne heure à se munir du nécessaire, l'esprit d'invention, rusant avec lui-même, se résout en dextérité superflue. De là ce déclin progressif, cet abaissement trop peu équivoque des succès et de l'influence qui nous avaient si longtemps et si légitimement appartenu; de là déjà plus d'une atteinte à l'autorité jadis universelle de l'art français, et bientôt peut-être, si nous n'y prenons garde, la supériorité des produits étrangers sur les nôtres.

C'est pour conjurer en partie ce danger que, depuis quelques années, l'administration municipale de Paris a entrepris de réorganiser l'enseignement du dessin dans les écoles placées sous son patronage, et il n'y a que justice à tenir compte des efforts accomplis par elle afin d'améliorer la situation. A partir de 1865, des sessions annuelles d'examens furent ouvertes; ceux qui aspiraient à devenir professeurs durent, pour obtenir ce titre, subir des épreuves et mériter un diplôme qu'on avait eu le tort de ne pas exiger de leurs devanciers. On divisa l'enseignement du dessin en enseignement d'art et en enseignement géométrique, on établit des concours à époque fixe entre toutes les classes de dessin, on confia la surveillance des études à deux inspecteurs; en un mot, grâce à une commission instituée par le préfet pour étudier la question, grâce surtout à l'intervention de l'artiste éminent qui dirigeait alors les travaux d'ar-

chitecture et de beaux-arts, M. Baltard, rien ne fut négligé de ce qui pouvait amener un commencement de régénération et offrir des garanties plus sérieuses que par le passé dans l'éducation donnée aux élèves des écoles primaires de la ville (1); mais, à côté de cette louable sollicitude de l'administration municipale, quelle étrange inertie à Paris même dans tout ce qui tient à l'organisation ou à la direction par l'état de l'enseignement élémentaire du dessin! Qu'est devenu le projet, annoncé il y a déjà quelque temps, de remettre sur un nouveau pied ou plutôt de rendre sagement à sa destination primitive cette école de dessin et de mathématiques établie rue de l'École-de-Médecine, et fondée au XVIIIe siècle avec une intelligence si nette des besoins auxquels elle devait répondre, des progrès qu'il lui appartenait de déterminer ou de préparer? Et si nos regards se portent sur les écoles de dessin ouvertes dans les villes des départemens, qu'y voyons-nous, à de bien rares exceptions près? La routine installée à la place des règles et de la doctrine, l'enseignement officiel réduit à n'être plus, pour ceux qui le reçoivent, qu'un exercice mécanique, pour ceux qui le donnent, qu'un moyen de s'assurer quelques chétives ressources personnelles. Nulle initiative d'ailleurs, nul essai de réforme pareil aux tentatives que poursuit à Paris l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.* Partout l'indifférence ou le sommeil, dans les conseils-généraux aussi bien que dans les chambres de commerce, dans les académies locales comme dans les *sociétés des amis des arts*, si nombreuses pourtant sur le sol de la France. Il semble que tout doive se borner à continuer aujourd'hui ce qui se pratiquait hier, et que l'on ait assez fait pour le salut de l'art national quand on a, bon an mal an, ouvert trois ou quatre expositions départementales de tableaux et placé en quantité raisonnable des billets de loterie. Au-delà des frontières, il faut le redire, ce n'est pas ainsi qu'on entend le progrès, c'est par des procédés plus radicaux qu'on travaille à le susciter, et malheureusement les résultats obtenus prouvent assez que les calculs les plus justes et la meilleure méthode ne sont pas de notre côté.

Il n'y a donc pas de temps à perdre pour arrêter les menaces du dehors et pour empêcher à l'intérieur le mal de s'aggraver. Une ré-

(1) Quelques chiffres suffiront pour résumer les faits. De 1865 à 1867 inclusivement, 353 candidats se présentèrent aux examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur; 70 reçurent ce diplôme, dont 51 pour le dessin d'art et 19 pour le dessin géométrique. En 1863, une maigre somme de 30,000 francs était inscrite au budget de la ville pour subventions à quelques classes de dessin qui ne comptaient que 2,888 élèves; en 1867, la ville ne consacrait pas moins de 312,000 fr. à cet enseignement, donné alors à 12,000 élèves, tant des classes du jour que des classes du soir.

novation complète de l'enseignement du dessin et des institutions qui le régissent, voilà le devoir principal et le remède, voilà le plus sûr moyen de reconquérir ce que nous avons perdu, au moins en partie, et de recouvrer pleinement nos anciens priviléges. Cela ne saurait suffire assurément pour faire naître les grands artistes, et si de meilleures institutions peuvent favoriser l'éclosion du talent, il va sans dire qu'elles ne donneront le génie à personne; mais cela suffira pour préserver les jeunes intelligences des dangers de l'incertitude, pour élever le niveau de l'art et par suite celui du goût général. Encore une fois, la chose est grave, puisqu'elle intéresse l'honneur de notre école, la prospérité de notre industrie, et nous comprendrions peu qu'elle n'inspirât à ceux qui ont le devoir et le pouvoir d'agir qu'un intérêt distrait ou quelques simples velléités de zèle.

Qu'on ne nous accuse pas, dans cette question de l'éducation pittoresque, d'exagérer l'influence de l'élément scientifique, de surfaire le prix de ce qui s'apprend au détriment de ce qui s'imagine. Sans doute l'art du dessin n'est pas une géométrie inflexible dont on a pour unique devoir de se mettre dans la tête les théorèmes et de pratiquer mathématiquement les lois; mais il n'est pas non plus, tant s'en faut, une affaire de pur instinct, et, si l'on était réduit à choisir entre deux abus, mieux vaudrait encore le parti-pris de tout résoudre en préceptes et en règles que la volonté systématique de tout abandonner au sentiment. Le sentiment! combien d'erreurs, combien d'entreprises défectueuses n'a-t-on pas, depuis un demi-siècle, excusées ou encouragées avec ce mot! N'est-ce point par une sorte de fanatisme pour les libertés qu'il implique que l'école romantique, comme on disait autrefois, a compromis l'efficacité de ses tentatives et introduit des habitudes de désordre dont nous subissons encore aujourd'hui les conséquences? Il est clair que dans l'exécution, à plus forte raison dans l'invention de toute œuvre d'art, le sentiment est un agent nécessaire, indispensable; mais seul il ne suffit à rien, il ne peut avoir toute son utilité qu'à la condition d'être réglé par la réflexion, soutenu et fortifié par le savoir. Quoi que prétendent à ce sujet bon nombre d'écrivains contemporains et quelquefois les artistes eux-mêmes, il n'est pas vrai que l'habileté pittoresque ne soit qu'un don fortuit, le symptôme d'un « tempérament » ou le résultat fatal des circonstances et des milieux; il n'est pas vrai que, là où il s'agit de rendre la nature et de formuler des idées, la simple émotion puisse tenir lieu du reste, ou que, par je ne sais quel prodige de génération spontanée, le talent surgisse tout armé du jour au lendemain.

Contraste singulier, c'est au pays dans lequel tous les arts ont

le plus directement et le plus continuellement procédé de la raison, des calculs patiens, des coutumes méditatives de l'esprit, c'est aux descendans de Jean Juste et de Poussin, de Bernard Palissy et de Nanteuil, qu'on essaie d'imposer la foi dans les seuls hasards de l'imagination! Certes une prétention aussi malencontreuse mériterait d'être condamnée comme un démenti à l'histoire et au génie de notre école, s'il ne fallait avant tout la repousser au nom des principes mêmes et du bon sens. Tant que, dans le domaine de l'art comme ailleurs, on n'aura pas découvert le moyen de posséder à son gré le secret des choses, d'arriver à la certitude sans avoir étudié, de savoir sans avoir appris, nous garderons le droit de placer, à l'exemple de nos pères, nos plus sûres espérances dans les efforts consciencieux, notre plus ferme confiance dans le travail. Nous croirons à l'impérieuse nécessité d'un apprentissage; mais, pour que cet apprentissage porte ses fruits, le bon vouloir et les aptitudes personnelles de ceux qui l'entreprennent ont besoin d'une sage direction, de leçons plus solidement instructives, d'une méthode moins effacée ou moins conventionnelle que les traditions et les usages ayant cours aujourd'hui dans les lycées et dans les écoles.

C'est à la réforme de l'enseignement élémentaire qu'il est grandement temps de s'appliquer, c'est cette première éducation de l'artiste, de l'ouvrier, de l'homme du monde, que l'on doit travailler à rendre plus sérieuse, sous peine de voir de ce côté aussi notre ancienne autorité faiblir, et la prééminence nous échapper. Hélas! de nos jours assez de fautes ont été commises, assez de malheurs se sont succédé: n'ajoutons point par notre imprévoyance des torts nouveaux, des regrets prochains, à ces lamentables souvenirs. Sans doute, à l'heure où nous sommes, on ose à peine arrêter sa pensée sur ce qui n'a pas pour objet la défense immédiate, la délivrance à main armée de notre sol; mais quand, avec l'aide de Dieu, la lutte sacrée que nous soutenons aura eu son terme, quand l'injure nationale aura été vengée, d'autres tâches nous seront imposées encore, d'autres devoirs nous resteront, à l'accomplissement desquels il est au moins permis de se préparer dès à présent.

HENRI DELABORDE.

L'INVASION PRUSSIENNE

EN 1792 ET EN 1870

GOETHE ET LES ALLEMANDS D'AUJOURD'HUI.

S'il était chimérique de croire avec certains philosophes que la guerre n'éclaterait plus désormais entre les peuples civilisés, du moins pouvait-on espérer ne plus revoir les scènes sanglantes des temps passés. Depuis 1815, après une longue série de batailles à laquelle avaient généralement succédé en Europe des goûts et des besoins pacifiques, un sentiment plus élevé de la solidarité des peuples, un respect plus grand de la vie humaine, on semblait à jamais délivré de ces luttes à outrance où, comme au moyen âge, le vainqueur se croit tout permis pour écraser le vaincu. Pendant les deux campagnes de Crimée et d'Italie, sauf certains actes de pillage ou de barbarie individuelle, qu'il ne dépend d'aucun chef de prévenir absolument, il ne s'était rien produit qui offensât l'humanité, et qui, une fois le combat fini, dût laisser entre les adversaires quelques germes de haine. Ni les Russes, ni les Autrichiens ne nous reprochaient d'avoir aggravé leur défaite en les faisant souffrir au-delà de ce qu'exigeaient les cruelles nécessités de la guerre. Vainqueurs et vaincus pouvaient se rencontrer, quelques années plus tard, sans qu'aucun ressentiment eût survécu à la durée de la lutte.

Il était réservé à l'Allemagne, à la patrie des théoriciens et des philosophes humanitaires, au peuple qui se prétend par la bouche

de ses publicistes le plus équitable, le plus modéré, le plus pacifique de l'Europe, de nous ramener aux dévastations et aux massacres de la guerre de trente ans. Si quelque grand écrivain de race germanique entreprend un jour de raconter au monde les exploits de ses compatriotes, il ne sera pas médiocrement embarrassé de mettre d'accord leurs théories et leurs actes, de concilier leurs prétentions à l'humanité avec leurs outrages à la civilisation. Un Goethe même n'y suffirait pas. Disons tout de suite qu'il ne l'essaierait certainement point. Le plus libre esprit de l'Allemagne, le plus indépendant de tout préjugé national, le plus humain et le plus civilisé n'aurait jamais consenti à écrire le récit de la campagne de France en 1792, s'il avait dû y retracer les horreurs qui se commettent aujourd'hui sur un si grand nombre de points de notre territoire. Déjà, il y a quatre-vingts ans, la guerre lui paraissait terrible; il en maudissait les auteurs, il en plaignait les victimes, il essayait d'en adoucir les maux. Que dirait-il aujourd'hui, s'il était forcé, par l'exemple de ce qui se passe sous nos yeux, de reconnaître que ni le progrès des sciences sociales, ni le développement de la culture intellectuelle n'améliorent les hommes, et que les plus cultivés ne se servent de leur savoir que pour rendre la guerre plus meurtrière et plus impitoyable? Il n'est pas sans intérêt de rappeler à l'Allemagne du présent, aux organisateurs du pillage méthodique, aux théoriciens de la conquête et de la spoliation, avec quel sentiment d'humanité, avec quelle noblesse d'âme, le plus grand écrivain de leur pays, amené comme eux par l'invasion sur le sol de la France, ne cesse de parler de nous. On verra également par son récit que, si nos pères ont beaucoup souffert, nous souffrons infiniment plus qu'eux. C'est encore le même ennemi qui nous attaque, mais cette fois en nombre beaucoup plus grand, avec des moyens de destruction plus puissans, et surtout avec une fureur, une opiniâtreté de haine que ne connaissaient pas les soldats du duc de Brunswick.

I.

L'armée de la coalition, composée d'Autrichiens, de Prussiens et de plusieurs corps d'émigrés, venait de franchir la frontière française, lorsque Goethe la rejoignit, le 27 août 1792, au camp de Rocourt, à deux lieues de la petite ville de Longwy, qui avait été bombardée et occupée par les alliés. Le poète se rendait à l'appel de son prince et de son ami, le grand-duc de Saxe-Weimar, qui commandait un régiment au service de Prusse. Il n'apportait dans cette campagne aucun sentiment hostile à la France, aucune de ces

préventions haineuses que nous retrouvons aujourd'hui avec tristesse chez la plupart des écrivains de l'Allemagne, et qui empêchent les meilleurs esprits de discerner la vérité, d'observer à l'égard de leurs adversaires les règles les plus élémentaires de la justice. Il ne faisait pas profession, comme c'est la mode parmi les savans et les lettrés de nos jours au-delà du Rhin, de détester les Français, quoiqu'il les eût connus pour la première fois pendant la guerre de sept ans, à une époque où ils envahissaient son pays, quoique la maison de son père eût servi de logement au comte de Thorane, gentilhomme provençal, nommé gouverneur militaire de Francfort par le général en chef de l'armée française. De ces années de son enfance, il ne gardait contre nous aucun souvenir amer. Les goûts délicats, les grandes manières, le savoir-vivre du comte de Thorane, l'esprit d'équité dont cet étranger faisait preuve dans tous ses rapports avec les habitans de la ville, la bonne grâce de la noblesse française qui se réunissait chez le gouverneur, la présence dans Francfort d'officiers aussi distingués que le maréchal de Broglie, inspiraient au contraire au jeune Wolfgang l'opinion la plus favorable de la politesse de nos mœurs, en lui révélant un état social et un degré de civilisation très supérieurs à ce que lui avait offert la société de ses compatriotes. Notre théâtre, qui accompagnait l'armée et dont il suivait les représentations, l'initiait en même temps au mérite d'une littérature qu'il cultiva toute sa vie, envers laquelle il se reconnaissait les plus grandes obligations. Un peu plus tard, à Strasbourg, en Alsace, à Sessenheim, chez les parens de Frédérique Brion, il avait connu la France par ses côtés les plus aimables et les plus hospitaliers. Comment serait-il entré chez nous en 1792 avec des sentimens de haine fort étrangers à sa noble nature, dont il se défendit dans sa vieillesse, même après tous les malheurs de sa patrie, comme d'une iniquité à laquelle se refusait sa conscience?

On peut juger de ce qu'il éprouvait en pénétrant sur notre territoire par l'impression qu'il ressentit en 1813, lorsque l'Allemagne, envahie et occupée par nous depuis sept ans, se souleva contre la France. Même alors, après que les Allemands étaient passés du rôle d'agresseurs au rôle plus juste d'un peuple vaincu qui veut se débarrasser d'un joug insupportable, Goethe, tout en faisant des vœux pour le triomphe de son pays, ne s'associa jamais à l'esprit de vengeance qui enflammait ses compatriotes. Il souhaitait la défaite des Français et la délivrance de l'Allemagne, mais son hostilité contre nous n'allait point au-delà du légitime désir de l'affranchissement; on ne put lui arracher aucun de ces chants sanguinaires qui excitaient la jeunesse allemande à une lutte sans pitié. « Dans mes

poésies, disait-il à Eckermann pour expliquer son attitude pendant la guerre de l'indépendance, je n'ai jamais rien affecté. Ce qui ne m'arrivait pas dans la vie, ce qui ne me brûlait pas les ongles, ce qui ne me tourmentait pas, je ne le mettais pas en vers, je ne l'exprimais pas. Je n'ai fait de poésies d'amour que lorsque j'aimais, comment aurais-je pu écrire des chants de haine sans haine? et entre nous je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie Dieu de nous avoir délivrés d'eux. Comment moi, pour qui la civilisation et la barbarie sont des choses d'importance, comment aurais-je pu haïr une nation qui est une des plus civilisées de la terre, et à qui je dois une si grande part de mon propre développement? La haine nationale est une haine particulière; c'est toujours dans les régions inférieures qu'elle est la plus énergique, la plus ardente; mais il y a une hauteur à laquelle elle s'évanouit : on est là pour ainsi dire au-dessus des nationalités, on ressent le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme le sien propre. Cette hauteur convenait à ma nature, et longtemps avant d'avoir atteint ma soixantième année je m'y étais fermement établi. »

Si Goethe pensait ainsi lorsque sa patrie avait tant souffert par la faute des Français, il lui coûtait assurément moins encore de garder cette juste mesure et cette modération de pensée lorsqu'il voyait les Français souffrir par la faute de ses compatriotes. Aucune trace de ressentiment national ne perce en effet dans son récit de la campagne de France. Ni les heureux débuts de l'invasion, ni les tristesses de la défaite ne lui inspirent une réflexion qui nous soit hostile. Il n'en veut pas à la France de se défendre et de repousser l'agression de la Prusse. Il n'entre jamais dans cette étroite disposition d'esprit, la pire de toutes pour un historien, qui consiste à justifier tout ce que fait le parti ou le peuple auquel on appartient, à blâmer tout ce que fait l'adversaire. Les passions de ceux qui l'entourent ne parviennent ni à obscurcir son jugement, ni à diminuer chez lui le sentiment de la justice que les âmes élevées doivent à tous les hommes, et plus encore peut-être à leurs ennemis qu'à leurs amis. Un Français peut ouvrir à n'importe quelle page le livre de Goethe sans y rencontrer une seule expression de nature à blesser le plus susceptible d'entre nous. Sans efforts, par la seule vertu de son équité et de sa modération naturelle, l'historien de la campagne de France se tient à une hauteur d'où il domine les événemens, d'où il cherche à découvrir non point ce qui flatte les intérêts ou l'ambition d'un peuple, mais ce qu'il y a de plus conforme aux droits de l'humanité, à dégager de la lutte des forces brutales qui sont aux prises quelques vérités générales qui demeureront, quand tout le reste passera, comme les traits caractéristiques d'une grande époque de l'histoire.

Qu'on ne croie cependant pas que Goethe se désintéresse pour cela de la cause nationale, ni que son cœur se détache des espérances ou des maux de ses compatriotes. Au début de la campagne, il jouit de leurs succès autant qu'aucun d'entre eux, et pendant la retraite il n'est pas un officier qui supporte les privations et les fatigues avec plus de courage, avec une humeur plus égale, que ce volontaire de quarante-trois ans, exposé pour la première fois aux plus dures épreuves de la guerre. Il couche gaîment dans la boue, sous une voiture et même sans abri, il boit quand il le faut de l'eau croupie sur les routes, il partage au besoin le pain de munition des soldats allemands, et au milieu de ces souffrances, nouvelles pour lui, il trouve encore le moyen de ranimer tous les courages par quelques paroles fortifiantes, par quelques plaisanteries qui dérident les fronts soucieux, et arrachent les esprits abattus aux pensées accablantes. Une seule fois, durant de longs jours de marche sous la pluie, par des chemins affreux, on le vit triste et préoccupé. La souffrance et l'inquiétude avaient été un instant plus fortes que sa volonté. Quelques heures après, ce nuage était dissipé, il reprenait sa route avec plus d'énergie que jamais, et faisait passer sa confiance dans l'âme de ses compatriotes. Il sentait profondément qu'on ne se sauverait qu'en ne désespérant pas, qu'il ne restait une armée éloignée de ses frontières, obligée de battre en retraite, démoralisée par la défaite, décimée par la maladie, d'autre chance de salut que la ferme résolution d'atteindre l'Allemagne sans se laisser arrêter par aucune souffrance. On n'accusera certes pas le témoin et l'historien ému de tant de malheurs de s'intéresser médiocrement aux angoisses de son pays, aux douleurs de ses compagnons d'armes. Les officiers du régiment de Weimar le remerciaient l'année suivante, au siége de Mayence, d'avoir si bien partagé et supporté leurs épreuves communes.

Mais, si son âme espère ou souffre avec la patrie, sa belle intelligence se dégage des liens étroits de la nationalité pour juger ce qui s'accomplit sous ses yeux d'après les seules règles de la raison et de la justice. Un Français ne parlerait pas de l'état de la France avec plus de sagacité et d'impartialité que lui. Cet Allemand qui entre chez nous avec une armée allemande ne partage guère les illusions de l'état-major du duc de Brunswick. Les émigrés ont beau dire et les généraux ont beau répéter que le pays tout entier va se soulever en faveur de son roi, que les habitans des villes et des campagnes accueilleront les soldats de la coalition comme des libérateurs, que l'armée de Dumouriez elle-même n'attend que l'occasion de rendre ses armes et de passer à l'ennemi; Goethe écoute ces prédictions favorables avec le désir de les voir se réaliser, mais sans croire néanmoins qu'elles se réaliseront. A peine a-t-il mis le pied

sur le territoire français que de nombreux symptômes lui révèlent la vanité des espérances de ceux qui l'entourent. Bien loin de préparer aux troupes prussiennes un accueil triomphal, les villages se vident à l'approche de l'armée d'invasion, le désert se fait devant elle; les paysans fuient et cachent leurs bestiaux au milieu des bois. A Verdun même, quelques actes de désespoir annoncent chez les défenseurs de la France une énergie à laquelle on ne s'attendait pas. Le commandant de la place, Beaurepaire, forcé de capituler par les instances de la bourgeoisie, dont le bombardement détruit les maisons, se brûle la cervelle dans la salle de l'hôtel de ville, afin d'échapper à la honte de la capitulation. Un grenadier français, arrêté pour avoir tiré un coup de fusil sur les troupes prussiennes au moment de leur entrée dans la ville, se jette au fond de la Meuse, pendant que le conseil de guerre délibère sur son sort, et se soustrait ainsi à l'inévitable condamnation qui l'attend. D'autres faits moins importans éveillent encore et entretiennent la défiance du poète. A Jardin-Fontaine, l'hôte chez lequel il a passé la nuit, tout en remettant à son domestique une lettre pour Paris, ajoute avec ironie : « Je crois que tu n'iras pas jusque-là. » Enfin un article du *Moniteur* qui tombe entre les mains des cavaliers allemands contient ces paroles inquiétantes : « les Prussiens pourront venir à Paris, mais ils n'en sortiront pas. » La prise facile de Verdun ne paraît pas à l'esprit clairvoyant de Goethe une compensation suffisante de toutes les menaces dont l'avenir est gros. Il remarque avec bonne foi que cette place forte, située dans la vallée de la Meuse, dominée par des hauteurs, ne pouvait guère résister à un bombardement, et que les assiégés d'ailleurs ne répondaient au feu des Prussiens que par le tir intermittent d'une seule pièce de 24. Il n'y avait rien dans cette conquête qui dût enorgueillir l'armée coalisée.

En 1870, la ville de Verdun était sans doute mieux armée, mais elle n'était pas mieux située. Il n'en a pas moins fallu trois mois de siége et des milliers d'obus pour la forcer à capituler. Les troupes allemandes continuent la tradition du bombardement, en continuant aussi à s'épargner les périls de l'assaut; mais dans la guerre actuelle ce n'est pas pendant deux jours comme en 1792, c'est pendant des mois entiers que nos places fortes supportent le feu de l'ennemi. Nos villes ouvertes elles-mêmes ne sont pas ménagées, et nos ennemis s'assurent qu'elles ne résisteront pas en commençant par les bombarder sans les avoir averties. On voit par cette simple comparaison combien peu les progrès intellectuels ont adouci les mœurs! Les procédés de M. de Moltke et de M. de Bismarck font regretter l'humanité du duc de Brunswick. La Prusse civilisée du XIXe siècle peut se glorifier d'avoir perfectionné la barbarie.

Plus l'armée coalisée s'avançait vers l'intérieur de la France, plus Goethe voyait de dangers s'accumuler autour d'elle. L'avantage remporté un instant par les Autrichiens sur un lieutenant de Dumouriez qui s'était laissé surprendre au défilé du Chêne-Populeux n'avait ni empêché le général français d'occuper une position très forte, ni prévenu sa jonction avec Kellermann. Dans ce pays montagneux et boisé dont nous n'avons pas su nous servir en 1870, un véritable homme de guerre montrait le parti qu'on peut tirer des difficultés du terrain, même avec de jeunes troupes, même après un premier revers et le lendemain d'une panique. Changeant de plan aussitôt que sa combinaison primitive eut échoué par la faute d'un subalterne, il renonçait à couvrir Paris derrière des défilés qu'il ne pouvait plus défendre, pour se placer résolûment entre l'armée d'invasion et l'Allemagne. Il obligeait ses adversaires, ou à laisser couper leur ligne de retraite, ou à l'attaquer lui-même sur un champ de bataille choisi par lui. Goethe assista toute la journée à la canonnade de Valmy, et se laissa même emporter par une sorte de curiosité scientifique, pour mettre ses nerfs et son courage à l'épreuve, jusqu'au bastion de la Lune, où pleuvaient les boulets. De là, on apercevait nettement les fortes positions qu'occupaient les Français, rangés en demi-cercle sur un immense amphithéâtre, sur des hauteurs que les alliés ne pouvaient aborder qu'en traversant des rivières, des étangs, des ruisseaux et des marais. Le duc de Brunswick, malgré sa confiance dans ses vieilles troupes et le mépris qu'il professait pour les volontaires de la révolution, n'osa pas commander l'attaque, et se contenta de canonner de loin les Français sans engager son infanterie sur un terrain si dangereux. Dès qu'il reconnaissait ainsi son impuissance, la bataille était perdue pour lui; il ne lui restait plus d'autre ressource qu'une retraite difficile à travers les plaines boueuses de la Champagne.

Par une belle combinaison stratégique, Dumouriez venait de sauver la France presque sans effusion de sang. Il avait suffi à cet habile tacticien de montrer à l'ennemi le champ de bataille sur lequel il l'attendait et de déployer ses troupes pour faire reculer les 80,000 hommes de la coalition. Goethe peint très énergiquement la consternation de l'armée prussienne le soir de la canonnade de Valmy. — Le matin, on ne pensait qu'à mettre en broche et à manger tous les Français; la nuit venue, chacun regagnait tristement son bivac humide, livré aux pensées les plus douloureuses. Comment se terminerait cette campagne si imprudemment engagée? comment sortirait-on de la position dangereuse où l'on s'était aventuré? Les vivres d'ailleurs manquaient; les plus heureux ne parvenaient à se procurer que du pain de munition. Les tentes étaient

restées en arrière avec tous les bagages. Pour se mettre à l'abri contre le vent froid de la nuit, on ne trouvait d'autre moyen que de creuser des fossés où chacun s'enveloppait de son manteau presque sous le feu des batteries françaises, au risque d'être réellement enseveli dans ces tombes anticipées par les boulets de l'ennemi! — C'est pendant les heures de cette cruelle veillée, lorsqu'autour de lui s'échangeaient beaucoup de plaintes et de réflexions vulgaires, que Goethe sut montrer avec quelle largeur d'esprit et quelle netteté de vues il envisageait les événemens auxquels il assistait, en prononçant ces paroles mémorables : « ici et aujourd'hui commence une nouvelle ère historique, et vous pourrez dire que vous en avez été témoins. » Aux yeux de ses compagnons d'armes, il s'agissait simplement d'une bataille perdue, tout au plus d'une campagne manquée. Pour lui qui voyait les choses de plus loin, qui depuis son entrée en France ne cessait d'observer l'état des esprits dans notre pays, l'énergie et le patriotisme que les Français venaient de déployer pour la défense de leur territoire, pour le maintien de leur liberté, annonçaient une révolution déjà faite, l'avénement du peuple aux affaires, la destruction d'une aristocratie et d'une royauté que la nation venait de battre en même temps que l'étranger. Quelles conséquences n'allait pas entraîner en Europe un exemple aussi heureux et aussi frappant de ce que pouvaient à elles seules les forces populaires! Là où les esprits superficiels n'apercevaient qu'un fait particulier, un accident de guerre, le génie spéculatif du poète reconnaissait la marque d'un de ces événemens qui intéressent l'humanité tout entière, et qui changent le cours de l'histoire. Plus tard, les officiers prussiens lui rappelaient sa prédiction, dont les Français avaient en quelque sorte attesté la justesse en datant du jour même de la bataille de Valmy leur nouveau calendrier.

Pendant huit jours encore, les Allemands attendirent avant de reprendre la route de leur pays, huit jours désastreux durant lesquels la dyssenterie faisait dans leurs rangs de nombreuses victimes, où la pluie tombait à flots, où les convois de vivres n'arrivaient pas, où se répandait le bruit que les volontaires de Paris, réunis à Châlons sous le commandement de Luckner, allaient se mettre en marche, que 20,000 paysans se rassemblaient dans le district de Reims pour tomber sur les derrières de l'armée coalisée. Cette halte si dangereuse après la défaite était une dernière consolation que se donnaient à eux-mêmes le roi de Prusse et le duc de Brunswick pour retarder l'humiliation du départ. La réalité avait si cruellement démenti les espérances hautaines des alliés, qu'ils ne se résignaient à en accepter les effets qu'à la dernière extrémité. Quel dénoûment d'une campagne qui avait commencé par le manifeste

insolent de Coblentz! Le 29 septembre, il fallut cependant se décider à partir; à minuit, sur une terre détrempée où les hommes glissaient à chaque pas, où les roues des canons s'enfonçaient dans la boue, les troupes allemandes se mirent en marche, laissant derrière elles des milliers de malades hors d'état de les suivre, semant sur leur route la plus grande partie de leurs bagages, que les chevaux épuisés ne pouvaient plus traîner. On s'est souvent étonné que Dumouriez n'ait pas poursuivi l'armée ennemie pendant qu'elle battait en retraite; on a même attribué son inaction à une sorte de traité qu'il aurait conclu avec le duc de Brunswick. Le récit de Goethe fait supposer en effet que des négociations s'engagèrent entre les généraux des deux armées. Un armistice signé le 24 septembre, et pendant lequel il était convenu que les avant-postes s'abstiendraient de toute hostilité, paraît avoir été suivi d'une convention tacite qui permit aux coalisés d'opérer leur retraite sans être inquiétés, à la condition qu'ils abandonneraient les deux places fortes de Longwy et de Verdun, conquises par eux au commencement de la campagne. Pendant l'armistice, les Français, sans doute par ordre de leurs chefs, témoignaient aux Allemands les dispositions les plus pacifiques, leur offraient des vivres, et leur distribuaient des brochures où on leur prêchait les bienfaits de la liberté et de l'égalité. Pendant toute la retraite, Goethe ne parle que d'une seule attaque, qui fut dirigée non point par les soldats de l'armée régulière, mais par des paysans contre l'état-major des émigrés, entre les Grandes et les Petites-Armoises. Dumouriez, qui songeait, comme le dit très justement M. Thiers, à de nouvelles opérations dans le nord, ne crut pas nécessaire de s'acharner à la poursuite d'une armée dont le mauvais temps et la maladie le délivraient sans combat. Il pensa probablement qu'il en avait fini avec elle, dès qu'il l'obligeait à quitter le territoire français et à ne garder aucune de ses conquêtes. Il est certain d'après le témoignage de Goethe que, s'il avait voulu l'anéantir, il l'aurait pu le jour même où la retraite commença. « Si l'ennemi nous surprenait en ce moment, écrivait le poète sur son carnet le 29 septembre, il n'échapperait ni un rayon de roue, ni un membre d'homme. »

N'étant pas poursuivis, les Prussiens se tirèrent de cette dangereuse position, mais au prix de quelles fatigues, de quelles privations, de quelles souffrances! La pluie tombait à flots, les tentes étaient trempées; après de longues journées de marche sur un sol glissant, on ne trouvait pour se coucher ni un brin de paille, ni un endroit sec ; rien que la terre humide et la boue épaisse de la Champage. Sur les routes défoncées, l'encombrement était tel, la crainte de rester en arrière si forte, que la masse des fugitifs marchait en

avant sans égard ni pitié pour ceux qui tombaient. Malheur aux hommes et aux chevaux qui après une chute ne pouvaient se relever assez tôt ! Le flot humain les écrasait sous son poids. On voyait les membres palpiter et craquer sous les roues des voitures. Dès qu'un véhicule s'arrêtait et retardait la marche, on le précipitait dans les fossés du chemin pour frayer un passage à ceux qui venaient après. Des fourgons de bagages jetés hors de la chaussée restaient couchés sur la prairie, et les élégans porte-manteaux des émigrés jonchaient la plaine, excitant la convoitise des soldats prussiens, qui quelquefois descendaient pour y chercher leur part de butin, mais que la fatigue obligeait bientôt d'abandonner leur proie. Des chevaux morts apparaissaient çà et là dans les fossés ; beaucoup de ces cadavres, écorchés par les soldats et dépouillés de toutes les parties charnues, attestaient le dénûment universel. Des hommes morts de maladie, de faim ou de fatigue, demeuraien étendus à la place où ils étaient tombés, quand les maraudeurs n'avaient pas traîné leur corps derrière des buissons pour les dépouiller plus à l'aise. A ces angoisses physiques s'ajoutaient l'abattement des esprits, la honte et le désespoir de la défaite. Le moment le plus douloureux fut celui où l'armée tout entière se trouva rassemblée pour franchir le cours de l'Aisne sur deux ponts jetés par les ingénieurs prussiens. Goethe, placé entre les deux passages dans une prairie sablonneuse avec le duc de Weimar, vit défiler successivement l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie; tous les visages étaient sombres, les bouches muettes, les larmes coulaient des yeux des soldats les plus énergiques. Comme pour couronner tristement cette scène, le roi de Prusse apparut à cheval, escorté de son état-major; il s'arrêta un instant au milieu d'un des ponts en regardant derrière lui, dans l'attitude d'un homme qui voudrait ressaisir le passé, pendant que sur l'autre pont le duc de Brunswick hésitait à son tour, et semblait se recueillir avant de prendre définitivement le chemin de l'Allemagne. C'était l'image de la retraite non plus seulement dans quelques détails pénibles, mais dans son affreuse réalité, qui ce jour-là apparaissait tout entière aux yeux du poète.

II.

Pendant cette campagne de deux mois, qui finissait par un épouvantable désastre, où l'armée allemande avait laissé sur les routes plus de 25,000 hommes, le tiers de son effectif, quel était le sort de la population française dans le pays traversé par les coalisés? Goethe nous donne sur ce point quelques détails, et laisse échapper quelques réflexions qui lui sont inspirées par les sentimens d'humanité

les plus honorables. Ces paysans français, ces habitans des petites villes, qui subissent malgré eux, sur leurs champs, dans leurs murs, le passage des troupes allemandes, chez lesquels logent les officiers, quelquefois même les soldats, ne sont pas pour lui des ennemis contre lesquels toute violence est permise, mais des êtres humains dignes de sympathie et de pitié, de malheureuses victimes de la guerre qui souffriront assez de maux inévitables, et auxquelles il faut épargner tous les maux inutiles. Depuis son enfance, pendant sa carrière déjà longue, il avait toujours observé avec intérêt, avec une sorte d'émotion bienveillante les mœurs paisibles de la petite bourgeoisie, des campagnards, des artisans; il aimait à les interroger sur leurs besoins, à les entretenir de leurs travaux. Aucune morgue de lettré ne l'empêchait de se plaire dans leur société, de trouver à leur conversation l'attrait piquant d'une saveur originale. C'était pour lui un de ces plaisirs sains qui le rapprochaient de la vie de nature et des habitudes primitives de l'humanité. Enfant, il avait joué dans les rues de Francfort avec les fils des ouvriers et des petits bourgeois; homme, il conservait sans efforts l'habitude de se mêler par occasion, avec une curiosité sympathique, aux sociétés les plus humbles. Bien loin de dédaigner les pauvres gens chez lesquels les nécessités de la guerre l'amènent, il s'intéresse à leur sort, autant qu'il s'intéresserait à la destinée de personnages plus considérables. Leur qualité d'étrangers, au lieu de le refroidir, ne fait qu'augmenter sa bienveillance naturelle en y ajoutant l'attrait d'une curiosité plus grande à satisfaire. C'est un chapitre nouveau de l'histoire universelle qu'il étudie, en observant des coutumes, des façons de vivre différentes de celles de l'Allemagne. Plus d'une fois, chez nos paysans aisés de la Lorraine et de la Champagne, il s'assied le soir, après une longue journée de marche et de fatigue, sous la haute cheminée autour de laquelle se groupe la famille; il regarde la marmite en fer suspendue par un crochet mobile au-dessus du foyer, et d'où sortira tout à l'heure le pot-au-feu national, la vaisselle bien rangée, les ustensiles de ménage posés sur des planches le long des murs et reluisans de propreté, les traverses en bois qui soutiennent, dans des temps plus propices, le lard et les jambons sous les poutres enfumées de la vaste cuisine, le coffre rempli de sel qui sert de siége et qu'on offre comme une place d'honneur à l'étranger le plus distingué, la pierre à évier soigneusement frottée, les buffets et les armoires aux ornemens de cuivre, le mobilier en bois poli qu'entretient avec amour l'industrieuse ménagère. Dans ces maisons simples, mais commodes et spacieuses, tout porte la marque de l'ordre, de la propreté, de l'économie. Là vit une population respectable dont Goethe admire la dignité grave et la politesse noble, non sans quelque retour sur la grossièreté

des habitudes d'une partie de l'Allemagne. Ce n'est pas sans émotion qu'il voit chaque soir les enfans de ses hôtes s'approcher respectueusement du père et de la mère avant de se mettre au lit, s'incliner, leur baiser la main et leur souhaiter le bonsoir avec grâce. Il saisit là au passage, dans la classe la plus humble, comme une nuance naturelle de la délicatesse native que nous ont toujours attribuée les étrangers.

Mais la guerre assombrit, hélas! ces demeures hospitalières et fait peser sur les habitans de lourdes charges. Goethe voyait avec tristesse les maux que causait l'invasion, et, autant qu'il dépendait de lui, les adoucissait. Il ne pouvait souffrir que sous ses yeux on portât le désordre dans un intérieur paisible, qu'on arrachât de force à nos malheureux paysans ce qui leur appartenait. Il lui arriva de faire restituer par des soldats prussiens déguenillés et grelottant de froid les vêtemens qui venaient d'être volés par eux dans des maisons françaises. En quittant ses hôtes d'un jour, il prenait même quelquefois la précaution de les mettre en garde contre les maraudeurs que toute grande armée traîne à sa suite, il les engageait à recevoir de pareilles gens, s'il s'en présentait, en dehors de la maison, sur le devant de la porte, à leur offrir au besoin un morceau de pain ou un verre de vin, mais à ne laisser pénétrer « cette canaille » dans l'intérieur qu'à la dernière extrémité, parce qu'alors on ne pouvait plus leur résister. Malheureusement il y a une autre sorte de pillage, le pillage méthodique, auquel un simple particulier ne peut guère s'opposer, et que les généraux prussiens pratiquaient déjà sous la forme de réquisitions. La Prusse a toujours été d'avis que la guerre doit nourrir la guerre, et qu'en campagne il faut tâcher de vivre aux dépens de l'ennemi. D'ailleurs, comme en 1792 les alliés croyaient nous rendre un grand service en nous ramenant les émigrés, en venant rétablir le roi dans la plénitude de sa puissance, ils n'éprouvaient aucun scrupule à se payer eux-mêmes de leurs peines. Déjà ils excellaient à mettre de leur côté, par des raisonnemens spécieux, l'apparence du droit et de la légalité. Ils n'agissaient point en leur nom, ils ne prenaient sur eux la responsabilité d'aucun des actes auxquels les condamnait l'esprit indocile d'une partie de la nation; ils prétendaient n'agir qu'au nom de Louis XVI, ils invoquaient en toute occasion l'autorité royale, dont ils se bornaient à tenir la place. Chaque fois qu'ils dépouillaient un habitant, ils lui offraient en échange un bon que le roi de France devait payer après la guerre; mais nos paysans n'attachaient pas plus de prix à ces chiffons de papier qu'ils n'en attachent aujourd'hui aux traites sur le vaincu que leur offrent quelquefois, pour les consoler de leur ruine, les commandans prussiens. Goethe observe avec raison qu'aucune mesure n'excita dans le peuple une plus grande

haine contre la royauté que ces emprunts forcés dont la colère publique rendait le roi responsable.

Lui-même avait vu de ses yeux le désespoir des victimes, et il trace de leur douleur un tableau dont la guerre actuelle vient de rajeunir tristement la réalité. « J'ai été témoin, dit-il, de scènes tragiques qui me sont restées dans la mémoire. Plusieurs bergers avaient réuni leurs troupeaux pour les cacher dans les bois et dans d'autres lieux écartés; surpris par d'actives patrouilles et conduits à l'armée, ils avaient d'abord été bien accueillis; on s'est enquis des propriétaires, on a séparé et compté chacun des troupeaux. L'inquiétude et la peur, accompagnées de quelque espérance, se lisaient sur le visage de ces braves gens, puis on a fini par répartir les troupeaux entre les régimens et les compagnies, en donnant très poliment aux propriétaires du papier sur Louis XVI. Ils ont vu bientôt leurs bêtes égorgées à leurs pieds par l'impatience des soldats avides de viande. J'avoue n'avoir jamais eu sous les yeux ni dans l'esprit une scène plus cruelle et plus déchirante. Les tragédies grecques seules offrent des spectacles aussi saisissans dans leur simplicité. » Combien de fois ce douloureux spectacle ne s'est-il pas renouvelé chez nous cette année dans la fertile vallée de l'Alsace, dans la plaine si riche de la Moselle, entre Metz et Thionville, dans les fermes opulentes de la Brie et de la Beauce! Avant la fin du mois d'août déjà, un fermier des environs de Pont-à-Mousson, possesseur de 80 bêtes à cornes, s'était vu enlever par l'arrière-garde prussienne les deux dernières vaches que lui avait laissées la pitié des premiers envahisseurs. Que d'années ne faudra-t-il pas pour recomposer ce capital vivant, qui représente peut-être la moitié d'une vie de travail et d'épargne!

Un autre procédé de réquisition fort odieux, qui consiste à emmener les campagnards avec leurs chevaux et leurs voitures pour conduire les bagages et les approvisionnemens de l'armée, était déjà employé en 1792 par les coalisés. Goethe confesse que la nécessité l'a obligé, malgré lui, à se servir de ce moyen pour sauver sa voiture et son équipement de campagne; mais il ne sut aucun mauvais gré aux jeunes paysans qui le conduisaient de l'abandonner à la première occasion. Il raconte même leur fuite avec la satisfaction qu'on éprouve à se débarrasser d'un remords. « Comme compagnons de souffrance, nous dit-il après la bataille de Valmy, j'ai eu à regretter alors deux jolis garçons de quatorze à quinze ans. En vertu d'une réquisition, ils avaient, avec quatre mauvais chevaux, fait avancer péniblement ma chaise, souffrant plus pour leurs bêtes que pour eux-mêmes... Comme ils avaient supporté pour moi beaucoup de mal, un mouvement de pitié m'a poussé à partager avec eux du pain de munition que j'avais acheté. Ils l'ont refusé en assu-

rant qu'ils ne pouvaient manger de pareil pain. Je leur ai demandé ce qu'ils prenaient habituellement à leurs repas, ils ont répondu : Du bon pain, de la bonne soupe, de la bonne bière. Comme tout était bon chez eux et tout mauvais avec nous, je leur ai pardonné de s'être échappés presque aussitôt après en laissant leurs chevaux. »

Goethe ne se faisait aucune illusion sur la justice de ces procédés méthodiques par lesquels on affecte de respecter le droit des gens et de déguiser une spoliation réelle sous le mensonge légal d'un emprunt passager. On trouve même à ce propos dans son récit une réflexion trop fine et d'une application trop piquante en ce moment pour que nous résistions au plaisir de la citer. Après avoir énuméré quelques-unes de ces actions équivoques qu'on décore en temps de guerre du beau nom de la loi, il ajoute : « C'est ainsi qu'on vivait entre l'ordre et le désordre, entre la conservation et la destruction, entre le vol et l'échange, et c'est là proprement ce qui fait que la guerre gâte le cœur. On joue tour à tour les rôles les plus opposés; on s'accoutume aux phrases, et il en résulte une hypocrisie d'un genre particulier qui n'est ni celle des dévots ni celle des courtisans. » Où trouver des expressions plus justes pour caractériser la conduite de nos ennemis depuis le commencement de la guerre actuelle, le contraste irritant de la mansuétude de leurs paroles et de la brutalité de leurs actes, de la modération qu'ils mettent dans les mots, quand ils n'en mettent aucune dans les choses, le mélange de sentimentalité apparente et de barbarie positive qui les fait parler comme le marquis de Posa, pendant qu'ils agissent comme Philippe II? S'il convient à l'Europe de paraître dupe d'un langage que la réalité dément, personne du moins ne s'y trompera chez nous. On ne nous prendra pas plus que Goethe au piége des mots sonores et des phrases attendries. Nous lisons entre les lignes doucereuses des manifestes diplomatiques et des messages officiels. Nous y lisons à travers les détours des circonlocutions habiles, comme le savaient du reste tous ceux qui en France étudiaient sérieusement l'Allemagne, que la Prusse ne nous a jamais pardonné ni les épigrammes de Voltaire, ni la bataille d'Iéna, et que, n'ayant pu jusqu'ici prendre sa revanche par l'esprit, elle saisit aujourd'hui l'occasion de se venger par la force.

C'est sans doute un grand malheur quand la guerre porte atteinte au droit de propriété, moins grand cependant que les attentats commis contre les personnes. L'invasion de 1792 a-t-elle coûté la vie à beaucoup de ceux qu'elle dépouillait par la voie des réquisitions? Il semble au contraire, d'après le témoignage de Goethe, que la population civile ait été généralement respectée partout où elle

ne résistait pas. Il n'y a guère eu de victimes parmi les bourgeois, si ce n'est pendant les deux bombardemens de Longwy et de Verdun. A Longwy, Goethe entra dans une boutique où plusieurs grenades étaient tombées; on lui montra les meubles brisés, la boiserie brûlée, et au fond d'une chambre un berceau qui avait été atteint juste au moment où la mère emportait son enfant. A Verdun, des fusées incendiaires avaient embrasé plusieurs maisons durant la nuit; les assiégeans suivaient avec leurs télescopes les progrès de l'incendie et les vains efforts que faisaient les habitans pour éteindre les flammes; ils distinguaient même les chevrons qui s'écroulaient sur la tête des assiégés. Peu de personnes cependant succombèrent; les habitations souffrirent plus que les habitans. Quelques villages aussi furent cruellement traités par les coalisés. On leur appliqua dans toute la rigueur les termes du manifeste du duc de Brunswick, dont le roi de Prusse paraît s'être inspiré dans la proclamation qu'il nous adressait au mois d'août dernier en pénétrant sur le territoire français. « Les habitans des villes, bourgs et villages, disait le généralissime de la coalition, qui oseraient se défendre contre les troupes de leur majesté impériale et royale et tirer sur elles, soit en rase campagne, soit par les fenêtres, par les ouvertures de leurs maisons, seront punis sur-le-champ suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies ou brûlées. » Goethe ne nous dit pas si l'on arrêta et si l'on fusilla des paysans, mais il vit sous ses yeux brûler plusieurs villages dont on accusait les habitans d'avoir tiré sur les troupes. Cette scène terrible lui rappelait des paysages de Van der Meulen où l'on voit des colonnes de fumée s'élever au milieu de quelques groupes de cavaliers. Il ajoute aussitôt que la sévérité de cette exécution militaire fut blâmée autour de lui, et qu'on s'efforça de la réparer en protégeant contre l'avidité des soldats les vignobles des propriétaires de la Champagne.

Ainsi, il y a quatre-vingts ans, l'esprit le plus éclairé de l'Allemagne ne trouvait pas qu'il fût juste de pousser le droit de la force jusqu'à mettre à mort les paysans qui défendaient leur pays, ni même jusqu'à incendier leurs habitations. Qu'eût-il dit, s'il avait pu prévoir que le temps, les progrès de l'instruction populaire, les relations de plus en plus fréquentes des peuples entre eux, au lieu d'inspirer à ses compatriotes des sentimens nouveaux d'humanité, ne les empêcheraient pas de recommencer, près d'un siècle plus tard, une guerre plus cruelle et plus inhumaine que celle de 1792?

Qui se serait attendu du reste à un tel résultat? Ceux même qui croient le moins au progrès de l'espèce humaine ne pouvaient fermer les yeux sur le rapprochement qu'amenaient entre les hommes toutes les découvertes de l'industrie moderne. Il ne se construisait

pas un tronçon de chemin de fer, il ne se dressait pas un poteau télégraphique, qui ne parût un instrument de paix. La facilité des voyages et des échanges internationaux semblait effacer les frontières. Les grandes expositions ne paraissaient propres à exciter entre les hommes d'autre émulation que celle de travailler en commun à l'amélioration du bien-être de tous, au développement de la richesse générale. La propagande pacifique se faisait tous les jours par des millions d'ouvriers et de commerçans dont l'activité ne profitait pas seulement à leurs compatriotes, mais aux habitans de tous les pays de l'Europe. Elle se faisait également par les œuvres populaires de tant d'esprits généreux qui cherchaient à déraciner jusqu'aux derniers vestiges de la barbarie. La guerre devient de jour en jour plus difficile, disait-on de toutes parts, et si malheureusement elle éclate encore, elle n'aura d'inhumain que l'emploi de moyens de destruction meurtriers. Les engins perfectionnés feront beaucoup de mal, mais les hommes ne s'en feront entre eux que sur les champs de bataille. Hors du combat, il n'y aura plus que les membres de la grande famille européenne, qui ne se souviendront plus que des liens d'étroite solidarité de tous les peuples civilisés. Comment supposer surtout qu'entre deux nations dont la vie sociale était en quelque sorte confondue, la guerre prendrait jamais un caractère de férocité qui nous reporterait aux plus tristes époques des luttes religieuses du XVIe siècle? Dans cette armée allemande qui nous envahit et qui a commencé ses exploits par le bombardement de Strasbourg, combien n'y a-t-il pas de soldats qui ont vécu de notre vie, mangé de notre pain, profité de nos richesses, dans nos usines, dans nos maisons de commerce, dans nos maisons de banque, suivi les leçons de nos maîtres, travaillé auprès de nous, à côté de nous, au même titre, aussi respectés, aussi aimés, aussi favorisés que des compatriotes! Leur avons-nous marchandé notre hospitalité? Les portes de nos salons, celles de nos ateliers, de nos établissemens industriels, scientifiques, littéraires, ne se sont-elles pas ouvertes pour les recevoir, sans que jamais leur nationalité ait été pour eux un obstacle ou un embarras? Peut-être même avons-nous mis souvent une sorte de coquetterie et de courtoisie gracieuse à leur faire les honneurs de notre pays, à les traiter d'autant mieux que nous les savions étrangers, à leur témoigner des égards que nous aurions refusés à des Français. L'élégance de notre civilisation, nos musées, nos bibliothèques, nos cours publics, toutes les merveilles de notre Paris, leur appartenaient aussi bien qu'à nous. La France n'était pas pour eux la terre étrangère, elle était la patrie, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus doux et de plus cher aux hommes.

Cette patrie d'un jour, comment la traitent-ils aujourd'hui? comment répondent-ils à cette hospitalité si empressée et si généreuse qui ne leur a rien refusé de ce qu'elle pouvait leur offrir? Nous ne leur reprochons pas d'avoir porté la guerre sur notre territoire, c'était leur droit; nous ne leur reprocherions même pas de ne pouvoir nous épargner quelques actes isolés de dévastation et de cruauté que commettent toujours les armées en campagne, qui échappent évidemment à toute répression, et qu'il devient d'autant plus difficile d'empêcher que les troupes sont plus nombreuses. Quand plusieurs centaines de mille hommes s'abattent sur un pays, comment n'y causeraient-ils pas des maux inévitables qu'il ne dépend d'aucun général ni d'aucune discipline de prévenir? Un des héros de la guerre de trente ans disait avec raison à ceux qui lui reprochaient quelques excès individuels commis par ses soldats : « Je ne puis cependant pas faire voyager mon armée dans un sac. » Non, il n'était pas au pouvoir de l'armée allemande de faire disparaître tous les inconvéniens qu'entraînent les grandes agglomérations d'hommes sur un même point; mais c'est gratuitement, de propos délibéré, sans que rien l'y oblige, qu'elle inaugure à nos dépens un droit nouveau de la guerre, qu'elle compose contre nous une théorie spéciale de l'invasion, qu'elle profite de sa méthode savante et de ses goûts synthétiques pour généraliser les abus de la force, pour abriter sous la protection d'un système philosophique un certain nombre d'actes violens qui, dépouillés du prestige des idées générales, seraient considérés partout comme des attentats à l'humanité.

Qu'est-ce, par exemple, que cette prétention de ne pas reconnaître la qualité de belligérans aux paysans armés pour la défense du sol national, lorsque la Prusse en 1813 accordait ce droit à tous les citoyens, et que notre corps législatif a décidé qu'il suffisait pour être respecté comme soldat de porter un des insignes de la garde nationale? Nos adversaires nous imposeraient-ils l'obligation d'adopter un uniforme, et s'il nous plaît de choisir la blouse pour habiller une partie de nos défenseurs, en vertu de quelle loi s'y opposeraient-ils? Quelle étrange objection ne font-ils pas également à nos francs-tireurs, en exigeant d'eux que leurs officiers soient nommés par le gouvernement! Dans un pays où règne le principe électif, où par le malheur de la guerre plusieurs départemens ne peuvent communiquer ni avec Paris, ni avec la délégation de Tours, ceux qui s'arment pour la légitime défense du pays n'ont-ils pas le droit absolu d'élire leurs officiers et de les faire respecter par l'ennemi au même titre que les soldats de l'armée régulière? Ce serait une criante iniquité que de refuser aux volontaires de l'Alsace et

des Vosges la qualité de combattans, sous prétexte que les commissions de leurs chefs ne leur sont point délivrées par un gouvernement dont l'ennemi les sépare. Ne voit-on pas qu'on arrive ainsi à la guerre d'extermination, et qu'on autorise toutes les représailles? Si les commandans prussiens font fusiller les francs-tireurs qui auront été pris les armes à la main, les francs-tireurs à leur tour, — et on dit qu'ils l'ont déjà fait, — n'accorderont de quartier à aucun Allemand, civil ou militaire, qui tombera entre leurs mains.

Nos ennemis auront aussi quelque peine à se justifier de la mesure qu'ils ont prise aux environs de Strasbourg et de Paris en forçant nos paysans à travailler avec leurs soldats aux retranchemens qu'ils élèvent sous le feu de notre artillerie, en exposant des citoyens inoffensifs au danger d'être tués par leurs compatriotes en même temps qu'à la douleur de servir une autre cause que celle de leur pays. Que dire encore du traitement promis à ceux qui essaieraient de franchir les lignes prussiennes, même en ballon? C'est là une de ces nouveautés, inconnues en 1792, qui aggravent les rigueurs de la guerre en les étendant à une classe de personnes auxquelles on ne les appliquait point jusqu'ici. Il a toujours été de droit constant que, dans le cas de blocus d'un port, si un navire essayait de forcer le passage et se faisait prendre, son équipage ne courait d'autre danger que celui d'être retenu comme prisonnier de guerre. Il n'est point question en pareil cas de traduire les prisonniers devant une cour martiale et de les menacer d'une condamnation à mort. Si la mer n'appartient à personne, si l'on ne considère point comme un attentat d'essayer de la franchir, l'air appartient-il à M. de Bismarck? Est-ce un crime de le traverser au-dessus de sa tête? Expiera-t-on dans les forteresses de l'Allemagne ou sous les balles prussiennes la faute d'avoir voulu porter des nouvelles de Paris assiégé aux milliers de cœurs français qui les attendent avec angoisses? Nous ne reconnaîtrions même pas ce droit, s'il s'agissait d'un messager arrêté sur la route de terre. On peut se saisir de lui, le retenir comme prisonnier, on ne peut ni le juger, ni le condamner. Un savant jurisconsulte assimile très justement ceux qui seraient pris à la sortie d'un ballon aux naufragés qu'une tempête jetterait sur la côte ennemie. On ne traduit pas un naufragé devant un conseil de guerre, on ne le menace pas de le condamner à mort. On l'arrête, on le désarme, quelquefois même on a pitié de lui, comme d'un envoyé de Dieu, et on lui rend la liberté. Cela s'est vu lorsque la Prusse n'avait pas encore d'histoire, et ne remplissait pas encore le monde du bruit de sa civilisation.

Des peuples étrangers à la métaphysique et à la philosophie

transcendantes dont se pique l'Allemagne ont donné quelquefois cet exemple d'humanité dans des temps que nous appelons barbares, témoin les habitans de Soleure, qui, assiégés en 1318 par Léopold, duc d'Autriche, sauvèrent la vie à des soldats ennemis qu'une crue subite de l'Aar avait précipités dans la rivière. Les guerres maritimes abondent en traits de magnanimité qui témoignent du respect qu'inspirent aux âmes généreuses les victimes d'un naufrage. Un jour, c'est un vaisseau anglais que la tempête force à se réfugier dans le port de La Havane, chez les Espagnols, avec lesquels la Grande-Bretagne est en guerre, et que le gouverneur de l'île de Cuba, ne voulant pas abuser du malheur de l'équipage pour le retenir prisonnier, renvoie muni d'un sauf-conduit jusqu'au-delà des Bermudes. Un autre jour, c'est le commandant français du Croisic qui, avec ses marins, sauve au péril de sa vie une frégate anglaise en détresse aux environs de Belle-Ile, et, après avoir arraché son ennemi à la mer, lui permet de prendre le large. Ces souvenirs chevaleresques n'empêcheront pas M. de Bismarck de mettre sous bonne garde nos aéronautes, si le malheur veut qu'ils tombent entre ses mains. Déjà même on annonce que plusieurs d'entre eux sont conduits, pour y être jugés, dans les forteresses fédérales. On les aurait épargnés et respectés il y a quelques centaines d'années; on les arrête aujourd'hui, on les fusillera peut-être, en vertu de la loi du progrès!

Le bombardement des villes ouvertes n'est pas non plus un fait commun dans l'histoire des peuples civilisés, surtout quand cette agression précède toute tentative de défense, et sert uniquement de prétexte au vainqueur pour traiter le vaincu aussi durement que s'il s'était défendu. On dirait que nos ennemis veulent entrer en guerre, même avec ceux qui ne se défendent pas, pour justifier d'avance l'âpreté de leurs réquisitions et doubler leur part de butin. Le chapitre des spoliations ne sera pas pour la Prusse le plus honorable de cette guerre, s'il est vrai, comme tant de renseignemens le font croire, que beaucoup de particuliers aient dû livrer leur argenterie et leurs bijoux non à des soldats maraudeurs, mais à des officiers d'un grade élevé, — que de nombreuses voitures suivent l'armée d'invasion pour emporter nos dépouilles, les vêtemens, le linge, le vin, les meubles, les œuvres d'art, tous les objets précieux, dont les troupes allemandes s'emparent en protestant de la pureté de leurs intentions et de l'innocence de leurs procédés. On parle même de personnes régulièrement rançonnées qui, arrêtées par ordre supérieur, n'auraient été remises en liberté qu'à prix d'argent. D'autres sont emmenées en Allemagne comme otages, rendues responsables, sur leur fortune et même sur leur vie, d'événemens

qu'elles ne peuvent ni prévoir ni empêcher, tels qu'une surprise des francs-tireurs ou le déraillement d'un train, — ou obligées de monter sur des locomotives, par le temps le plus rigoureux, pour assurer la sécurité des transports allemands à travers la France. Jamais guerre n'a commencé par de plus belles paroles à l'adresse du peuple français pour lui infliger de plus cruelles souffrances.

La conduite que la Prusse tient à notre égard nous impose un devoir terrible, mais clair, le devoir de résister à outrance; elle ne s'étonnera pas si la guerre prend peu à peu sur notre territoire les proportions d'une lutte désespérée, où chaque citoyen préfère la mort du soldat aux traitemens qui attendent les populations pacifiques, si le récit de ce que souffrent tant de victimes innocentes éveille au fond des âmes les plus engourdies un besoin irrésistible de vengeance et de combat. Goethe savait bien ce qui se passe alors dans les cœurs populaires, lorsqu'il fait dire à son Hermann : « En vérité, celui-là n'a point de cœur, celui-là a une poitrine d'airain, qui ne sent pas la misère de ces hommes; il n'a point de sens dans la tête, celui qui, en de tels jours, n'a pas le souci de sa propre sécurité, de la sécurité de son pays. » Que nos ennemis y réfléchissent! Malgré l'adoucissement des mœurs, malgré tant de considérations qui devraient rendre les peuples plus humains, l'Allemagne nous fait aujourd'hui infiniment plus de mal qu'en 1792; elle joue en ce moment contre nous, avec plus d'âpreté et moins d'excuse, le rôle qu'elle nous a tant reproché de jouer contre elle entre 1806 et 1813; elle nous force à défendre notre patrie, notre histoire, notre rang dans le monde, — et au-dessus de tout cela quelque chose de plus sacré encore, — les principes de la morale éternelle et du droit international. Dans le duel auquel elle nous condamne, ce qui nous assure tôt ou tard la victoire, c'est que nous ne combattons pas seulement pour vivre, pour garder notre place au soleil, mais pour que la justice ne disparaisse pas de la politique, et que le caprice de la force ne règne pas seul en Europe. Ceux qui souffrent bravement, dit le poète Southey, sauvent l'espèce humaine. Un jour peut-être les peuples indifférens qui, au lieu de s'associer à nos efforts, les regardent de loin en spectateurs désintéressés reconnaîtront que notre résistance a été leur salut, et qu'en nous défendant nous les défendons eux-mêmes contre une ambition, contre un esprit de conquête, qui les atteindraient à leur tour, si nous avions le malheur de succomber.

A. Mézières.

L'ALIMENTATION DE PARIS

PENDANT LE SIÉGE

I.

Dans une ville étroitement bloquée, comme Paris l'est depuis trois mois et demi, les conditions ordinaires de la vie économique se trouvent profondément modifiées. Les approvisionnemens cessant d'être entretenus chaque jour par de nouveaux apports, ceux qui les possèdent se trouvent investis d'un monopole accidentel dont la puissance s'accroît à mesure que les quantités existantes diminuent. Si on laissait les choses suivre leur cours ordinaire, les prix hausseraient progressivement selon le caractère de nécessité des denrées, de manière à devenir inabordables d'abord pour les classes pauvres, qui seraient réduites à mourir de faim, ensuite de proche en proche et de bas en haut pour les autres couches de la population. La classe riche serait atteinte la dernière. Elle subirait l'inconvénient des hauts prix; mais du moins son existence ne se trouverait pas menacée aussi longtemps que les approvisionnemens ne seraient pas complétement épuisés. Est-il besoin de dire que les choses ne peuvent se passer ainsi, et qu'en se plaçant même exclusivement au point de vue de l'intérêt de la résistance, en faisant abstraction de toute considération de justice et d'humanité, le gouvernement d'une place assiégée ne peut laisser une partie de la population exposée aux horreurs de la faim, tandis que les classes favorisées de la fortune seraient à peine effleurées par les privations? Il faut évidemment modifier en raison du blocus le régime ordinaire de la distribution des subsistances, et en général de tous les articles indispensables à la vie; à mesure que l'action régulatrice de la concurrence cesse de se faire sentir, il faut aviser d'une manière ou d'une autre à la remplacer, ou tout au moins à corriger les effets

du monopole. Quand la liberté ne peut plus agir, le rôle de l'autorité commence. Seulement ce rôle n'est pas aussi facile à jouer que se l'imaginent les économistes des clubs, surtout quand la place assiégée s'appelle Paris, et qu'elle renferme plus de deux millions de bouches à nourrir.

Dès le début du siége, les partisans des « moyens révolutionnaires » invitaient le gouvernement à se substituer purement et simplement au commerce en réquisitionnant toutes les denrées et en se chargeant de les distribuer par rations égales à tous les habitans, sans établir entre eux aucune différence. C'est ce qu'on a appelé depuis le système du « rationnement gratuit et obligatoire. » Les promoteurs de ce système se servaient volontiers d'une comparaison qui répondait à tout. Paris assiégé, disaient-ils, c'est un navire en pleine mer. On ne fait point de commerce sur un navire; le capitaine, responsable du salut commun, dispose des provisions de bouche, rassemblées dans un magasin dont il garde la clef, et en cas de nécessité il peut, il doit même rationner l'équipage et les passagers, sans faire entre eux aucune distinction, sans grossir la ration des passagers riches au détriment de celle des pauvres. Cette comparaison serait juste, s'il s'agissait d'une petite forteresse dont la population ne dépasserait pas celle d'un grand navire; elle le serait encore peut-être, si « l'intendance » s'était chargée depuis des années de nourrir les Parisiens comme elle nourrit les armées et les flottes; mais Paris renferme dans ses murs mille fois plus d'habitans que n'en a jamais contenu le plus grand des navires de guerre, et c'est le commerce qui lui a jusqu'à présent servi d'intendance. On ne pouvait donc songer raisonnablement à substituer du jour au lendemain et de toutes pièces dans Paris assiégé le système de la mise en régie et de la distribution des alimens par voie d'autorité au régime de l'approvisionnement et de la consommation libres. Supposons par exemple que le gouvernement eût réquisitionné, comme le demandaient les communistes des clubs, toutes les denrées alimentaires chez tous les négocians en gros et en détail et même chez les simples particuliers, que serait-il arrivé? Si ces denrées, dont la conservation exige des soins de tous les instans, avaient été transportées dans des magasins publics et placées là sous la surveillance de fonctionnaires improvisés pour la circonstance, elles auraient certainement subi une déperdition considérable; on pourrait citer comme exemple à l'appui le déchet causé par la gelée dans les approvisionnemens de pommes de terre des Halles centrales, et bien d'autres faits analogues. Si le gouvernement avait laissé les denrées réquisitionnées dans les magasins du commerce ou dans les garde-manger des particuliers, comme le lui conseillaient der-

nièrement MM. Dupont de Bussac, Victor Considérant, etc., dans un manifeste de l'*Union républicaine*, en se bornant à en dresser l'inventaire et à constituer « les anciens détenteurs provisoirement gardiens des marchandises expropriées, » la déperdition causée par le manque ou l'insuffisance des soins de conservation indispensables n'eût probablement guère été moindre, même en admettant que les anciens détenteurs eussent accepté de bon gré le rôle médiocrement agréable et commode de « gardiens des marchandises expropriées. »

La réquisition ou, ce qui revient au même, l'expropriation générale des denrées alimentaires était visiblement le système le moins propre à garantir la bonne conservation des munitions de bouche, aussi précieuses cependant que les munitions de guerre. Ce système valait-il mieux au point de vue de la distribution équitable et utile des alimens? Il est bien permis d'en douter. D'abord n'eût-il pas été singulièrement difficile d'improviser un recensement général et complet de toutes les bouches à nourrir, avec une appréciation même approximative des besoins de chacun? On s'en serait tiré, assuraient les prôneurs du système, en établissant des « catégories. » Soit; mais comment établir des catégories sans mettre les consommateurs à la discrétion des recenseurs, et sans ouvrir la porte à tous les abus de l'arbitraire? Ensuite comment organiser d'une manière tolérable la distribution quotidienne de l'infinie variété des alimens réquisitionnés à une population de 2 millions d'individus? Il est superflu d'insister sur les impossibilités d'application de ce système de réquisition générale et de rationnement gratuit et obligatoire qui constitue la partie économique du programme de la « commune. » Ces impossibilités ne sont que trop visibles. Cependant le gouvernement pouvait-il abandonner les choses à elles-mêmes dans la situation exceptionnelle que l'interruption des communications et la suspension au moins partielle de l'action de la concurrence allaient créer à la population parisienne? Non sans doute, et personne ne le lui a conseillé. Son intervention était indispensable à la fois pour réunir et faire arriver en temps utile une masse d'approvisionnemens calculée sur la durée probable de l'investissement, pour empêcher les articles de première nécessité de monter à des prix de monopole et de famine, pour suppléer à l'insuffisance des moyens d'existence de la partie de la population qui se trouvait privée de ses ressources ordinaires, au besoin même pour nourrir aux frais du trésor public ceux qui étaient hors d'état de se nourrir à leurs propres frais. En un mot, le gouvernement devait, suivant l'expression anglaise, faire de l'*expédience* (*expediency*), c'est-à-dire de l'économie politique appliquée aux circonstances, et se garder des systèmes communistes. — Grâce au concours que lui a prêté l'opinion modérée, au frein

qu'elle a opposé aux tendances socialistes, *maximistes* ou ultra-réglementaires de certains administrateurs de fraîche date, grâce encore à cette « force des choses » qui excelle à redresser les erreurs de doctrine et à corriger les fautes de conduite, le gouvernement s'est tiré jusqu'à présent à son honneur de la tâche difficile que lui imposait l'alimentation de Paris pendant le siége.

II.

Dès le commencement du mois d'août, la question de l'approvisionnement de Paris en vue d'un siége était posée au corps législatif, des achats considérables de bétail, de céréales, de légumes secs, de riz et de conserves étaient ordonnés pour le compte du ministère de l'agriculture et du commerce; les habitans de la banlieue étaient invités à se réfugier dans Paris avec leurs approvisionnemens, et l'on recommandait particulièrement à ceux qui possédaient des meules de blé en gerbes de les transporter sans retard dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Enfin, après la funeste journée de Sedan, l'administration engageait les « bouches inutiles » à quitter Paris, et appelait l'attention des habitans sur la nécessité de se munir de provisions de ménage. L'encombrement causé par les mouvemens des troupes et le transport des munitions de guerre sur les lignes de chemins de fer empêchèrent en partie ces prescriptions d'être suivies, et d'un autre côté il fallut quelque temps à la population pour s'accoutumer à l'idée que les Prussiens étaient réellement en marche sur Paris. Cette invasion foudroyante lui faisait l'effet de quelque sinistre cauchemar, et les pessimistes eux-mêmes ne croyaient point à la possibilité d'un blocus hermétique prolongé pendant plusieurs mois. On croyait que l'ennemi essaierait de se rendre maître d'un fort, de façon à commander un des côtés les plus faibles de la place, et l'on se préparait avec plus de curiosité que de frayeur à subir un bombardement; mais ni les assiégés peut-être ni les assiégeans, les correspondances des soldats allemands avec leurs familles en font foi, ne s'imaginaient que le siége de Paris durerait tout un long hiver. Le gouvernement, le commerce et les particuliers n'avaient donc pas fait tous les préparatifs que nécessite un blocus; les provisions ordinaires de l'épicerie parisienne par exemple venaient seulement d'être commandées à l'époque de l'investissement. Heureusement le commerce parisien a des fonds de magasin qui ressemblent un peu à la bourse de Fortunatus; on y puise sans cesse, sans en voir la fin. Cette réponse d'un épicier à une cliente qui lui demandait des confitures n'est-elle point caractéristique? — Des confitures! Il ne m'en reste plus; mais j'en ferai demain. — On n'a plus de confitures, plus de beurre,

plus de saindoux, plus de conserves; mais soyez tranquilles, on en fait. Seulement il ne faut pas être trop curieux.

Nous n'avons que des renseignemens incomplets sur la masse des ressources en blé, en farine et en viande au début du siége. Le *Bulletin administratif* de la municipalité a donné toutefois huit jours après l'investissement (le 27 septembre) quelques indications sommaires à cet égard. D'après le *Bulletin*, le gouvernement possédait dans ses magasins à cette date 292,000 quintaux métriques de céréales et farines, et le commerce en avait de son côté un approvisionnement évalué à 155,000 quintaux : soit en totalité 447,000 quintaux, formant, à raison de 6 à 7,000 quintaux par jour, le contingent nécessaire pour subvenir à la consommation de pain jusqu'au 15 décembre, ce qui paraissait alors bien suffisant; mais l'événement a prouvé que la municipalité ne connaissait pas toutes nos ressources alimentaires. Les magasins du commerce étaient plus nombreux et mieux garnis qu'on ne le croyait, et les approvisionnemens de grains de la banlieue y ajoutaient d'ailleurs un appoint respectable; enfin les magasins de l'intendance regorgeaient de farine, de riz et d'autres provisions pour le service de l'armée. Lorsque les farines destinées à la population civile ont été épuisées vers le 15 décembre, comme l'avait fait pressentir en effet le *Bulletin*, l'intendance a prêté une partie des siennes en attendant que le service de la mouture pût être organisé de manière à subvenir entièrement aux besoins de la consommation. Aujourd'hui ce service paraît être à jour, et les emprunts ont cessé. D'après le *Bulletin de la municipalité*, les existences en bétail à la même date du 27 septembre étaient de 24,600 bœufs, 150,000 moutons et 6,000 porcs, constituant un approvisionnement de viande de boucherie pour environ deux mois; les réquisitions y ont ajouté depuis 4,700 vaches laitières, dont on n'a conservé que le nombre rigoureusement nécessaire pour le service des ambulances, pour l'alimentation des enfans et des malades. Cet appoint de vaches laitières n'aurait augmenté toutefois que bien faiblement notre *living stock*, et nous aurions été, selon toute apparence, privés de viandes fraîches dès le commencement de décembre, si la nécessité n'avait surmonté les préjugés qui faisaient naguère le désespoir des hippophages. On s'est mis bravement à manger du cheval; les classes aisées ont donné l'exemple, et peu à peu les répugnances populaires pour cet aliment inusité ont été surmontées. Quelques domestiques de bonne maison se refusent encore à toucher aux restes du filet ou de l'entrecôte qui a été la pièce de résistance du dîner des maîtres; mais le nombre de ces récalcitrans diminue de jour en jour, et les hippophages convaincus ne sont pas éloignés de croire que l'introduction de la viande de cheval dans l'alimentation publique pour-

rait bien compenser jusqu'à un certain point les maux du siége et les désastres de l'invasion. Nous ne voudrions pas troubler leur joie; mais il est clair que l'expérience ne sera décisive qu'après le retour du bœuf et du mouton. En attendant, l'hippophagie a mis à la disposition de la population parisienne une mine presque inépuisable de viande, sur laquelle on n'avait point compté, et qui est actuellement en pleine exploitation. Nous ne parlerons que pour mémoire du chien, du chat et même du rat, qui contribuent aussi à fournir leur contingent à nos ressources alimentaires. C'est le « gibier du siége. »

Les blés, les farines, le bétail, et en dernier lieu les chevaux ont été réquisitionnés. Dans une ville assiégée, le droit de réquisition ne saurait être contesté, et l'on doit approuver le gouvernement d'en avoir fait usage pour empêcher le pain et la viande de monter à des prix que la concurrence avait cessé de limiter. Peut-être n'a-t-il pas payé les blés et les farines à un taux assez équitable, peut-être aussi, en se hâtant trop de « requérir » les chevaux de sang, dont la provende était assurée, a-t-il cédé à la tentation de faire de la popularité; mais en réservant les détails de l'application il faut bien reconnaître que ces mesures étaient commandées par les circonstances. Le gouvernement est devenu ainsi le seul propriétaire et le seul marchand des deux grands articles de première nécessité, le blé et la viande de boucherie. Comment a-t-il usé de ce double monopole? Il a maintenu le prix du pain à 45 centimes le kilogramme; c'était le prix moyen auquel le pain se payait avant le siége, et il était « expédient » de ne rien changer sous ce rapport aux habitudes de la population. On doit approuver aussi le gouvernement d'avoir reculé devant les difficultés et les dangers du rationnement du pain dans une ville de 2 millions d'âmes; il eût été impossible en effet d'opérer ce rationnement avec l'exactitude nécessaire en donnant à chacun son dû, et toute erreur, tout faux calcul portant sur une matière première de la vie, aurait eu des conséquences désastreuses. Au surplus, les maladresses commises dans le rationnement de la viande de boucherie devaient l'engager à se montrer prudent.

Devenu propriétaire unique du bétail, le gouvernement a laissé le prix de la viande de boucherie, comme celui du pain, au taux où l'avait fixé la concurrence avant le siége, soit à 2 fr. 10 cent. pour la première catégorie de viande de bœuf, et à 1 fr. 70 cent. pour la seconde; c'était peut-être, l'expérience l'a prouvé, un peu trop bas, car, les prix des légumes et des autres articles d'alimentation s'élevant successivement à mesure que le siége se prolongeait, la proportion ordinaire entre ces prix et ceux de la viande de boucherie se trouvait rompue à l'avantage de la viande, dont la consom-

mation était ainsi artificiellement encouragée au moment même où il eût été urgent de la restreindre. On a essayé à la vérité de remédier à cet inconvénient en rationnant la clientèle des bouchers. Malheureusement cette mesure, d'une opportunité qu'on ne pouvait contester, car il est essentiel dans une ville assiégée de ménager les provisions de viande fraîche, on l'a complétement gâtée par les maladresses de l'exécution. Il était facile au ministre de l'agriculture et du commerce de s'entendre directement et à l'amiable avec les bouchers, dont il était désormais le seul pourvoyeur, pour opérer le rationnement à la satisfaction de tout le monde. Il lui suffisait de les engager à conserver leurs étaux ouverts, comme ils y étaient au surplus intéressés, et à ne vendre de viande qu'à leur clientèle, en rationnant chaque acheteur en proportion du rationnement qui leur était imposé à eux-mêmes. Au besoin, on pouvait donner à cette clientèle méfiante la garantie bien suffisante de l'inscrire sur un registre en portant régulièrement à sa connaissance les quantités fournies au boucher; mais c'eût été trop simple. L'administration commença par fixer le prix de la viande sur pied de manière à imposer aux bouchers une perte d'un cinquième environ; le plus grand nombre d'entre eux fermèrent leurs étaux plutôt que de vendre à perte. La clientèle des boucheries fermées reflua naturellement vers les boucheries ouvertes, et l'on vit se former ces interminables queues qui ont fait le désespoir des ménagères. Après de longues et infructueuses méditations, les organisateurs du rationnement ont fini par s'apercevoir que la longueur des queues était en raison inverse du nombre des boucheries, et ils se sont appliqués à faire rouvrir successivement celles dont ils avaient provoqué la fermeture. On a attaché un certain nombre de consommateurs à chaque boucherie; autrement dit, on a refait aux boucheries devenues « municipales » des clientèles artificielles, après avoir défait leurs clientèles naturelles, et la situation est devenue à peu près tolérable. Dans l'intervalle, il avait fallu abaisser successivement la ration quotidienne de 200 grammes à 50 grammes, et remplacer la viande de bœuf par la viande de cheval. Dans les derniers temps même, la nécessité de ménager le *living stock* a déterminé le ministre de l'agriculture et du commerce à mettre à la disposition des consommateurs une partie de ses provisions de riz, de morue, de poissons salés et de conserves. Ces différens articles ont été divisés en portions formant à peu près l'équivalent de la ration de viande, et vendus au-dessous du cours du commerce dans les boucheries municipales.

Ces distributions, fort maigres, car on donnait 250 grammes de riz pour trois jours, à raison de 60 centimes le kilogramme, n'ont apporté aux consommateurs qu'un bien faible secours;

elles avaient encore l'inconvénient de faire profiter du bénéfice de la vente à prix réduit les consommateurs riches ou aisés aussi bien que les pauvres. On a reproché cependant au gouvernement de ne les avoir point faites d'une main plus libérale. Sans aller jusqu'à forcer les particuliers à mettre en commun leurs provisions de ménage, sans supprimer non plus entièrement tout commerce de denrées alimentaires, le gouvernement aurait dû, disaient les partisans du juste milieu en matière de subsistances, réquisitionner un plus grand nombre de denrées de manière à pouvoir accroître et varier davantage ses distributions à prix réduit. Le ministre de l'agriculture et du commerce semblait d'abord assez disposé à s'engager dans cette voie, mais le résultat négatif de la mise en réquisition des pommes de terre l'a heureusement décidé à ne pas aller plus loin. En effet, vers la fin de novembre, il requérait les pommes de terre en donnant aux marchands un délai de cinq jours pour faire la déclaration des quantités dont ils étaient détenteurs. Le cinquième jour, les quantités déclarées s'élevaient à quatre boisseaux. Cela n'a pas empêché les pommes de terre de devenir presque introuvables à dater du jour de la réquisition, et le prix de ces précieux tubercules de s'élever de 100 pour 100. On les vendait 6 ou 8 francs le boisseau; on en a exigé désormais 15 francs et davantage. La réquisition avait supprimé le marché régulier; il n'était plus permis de mettre des pommes de terre en vente, on n'en pouvait plus offrir qu'en cachette. Comment le prix ne se serait-il pas élevé en raison composée de la diminution de la marchandise offerte et du risque de confiscation que courait le marchand. Le ministre de l'agriculture et du commerce a profité de la leçon, et il a cessé de réquisitionner. On lui a reproché encore de n'avoir pas eu recours au frein du maximum pour empêcher la hausse excessive des prix de tous les articles servant à l'alimentation, au lieu de se borner à tarifer le pain et la viande. Sans doute, en présence du monopole que l'interruption des communications conférait à tous les détenteurs de comestibles, d'épiceries, etc., le maximum n'avait rien d'illégitime en soi; mais aucune mesure n'est plus difficile à appliquer et plus facile à éluder, l'exemple de la première révolution en fait foi. Il s'était créé alors, comme chacun sait, deux marchés, l'un public, dans lequel les marchands n'exposaient que ce qu'ils avaient de plus mauvais et en moindre quantité possible, l'autre clandestin, dans lequel les marchands vendaient ce qu'ils avaient de meilleur à prix libre (1). Le même phénomène n'aurait pas manqué de se renouveler dans Paris assiégé. D'ailleurs l'élévation du prix des articles de seconde nécessité ou de simple comfort

(1) Thiers, *Histoire de la révolution française*, liv. XXIII.

peut-elle être considérée comme un mal dans une ville assujettie à un blocus hermétique? Le but que les assiégés doivent incessamment avoir en vue, n'est-ce pas de prolonger au maximum la durée de la résistance? Ce but, on ne peut l'atteindre qu'à deux conditions : en premier lieu de conserver avec le moindre déchet les munitions de bouche existantes, en second lieu d'en ménager autant que possible la consommation. Or l'expérience n'enseigne-t-elle pas que les particuliers et les marchands sont plus aptes que le gouvernement à veiller à la bonne conservation des subsistances, et d'une autre part que le renchérissement a pour effet inévitable de limiter la consommation? Il fallait donc que le gouvernement évitât de se substituer aux particuliers et aux marchands, et qu'il s'abstînt de même, sauf pour les articles indispensables à la vie, d'empêcher un renchérissement, cruel à supporter sans doute, mais qui répondait à une impérieuse nécessité de la défense. Ce dur « rationnement par la cherté, » qui a soulevé de si vives clameurs, n'a-t-il pas contribué d'une manière efficace, en raison de sa dureté même, à la prolongation de la résistance?

III.

Le gouvernement a eu certainement raison de ne pas abuser des réquisitions et de la réglementation pour satisfaire aux exigences d'une situation exceptionnelle et sans précédens; mais il est bien permis de regretter que sa prévoyance n'ait pas toujours égalé sa modération. S'il pouvait abandonner à elles-mêmes les classes riches ou aisées à des degrés divers qui forment un élément considérable, sinon la majorité de la population parisienne, en revanche il avait l'obligation d'assister les autres. La guerre si imprudemment commencée au mois de juillet et plus tard l'investissement de Paris ont privé de travail la plus grande partie de la population et ruiné un grand nombre de petits industriels en chambre et de commerçans, sans parler des propriétaires qui ne touchent plus leurs loyers. En outre, la population de la banlieue est venue se réfugier dans l'enceinte de Paris, abandonnant avec ses demeures, maintenant dévastées, les branches de travail qui lui fournissaient des moyens d'existence. Il fallait de deux choses l'une, ou donner à ces différentes catégories de victimes de la guerre et du siége les moyens de se procurer les choses nécessaires à la vie, ou se charger de nourrir les uns, d'assister les autres. On sait de quelle façon imparfaite ce problème, d'ailleurs singulièrement compliqué, a été résolu. Le gouvernement alloua une solde de 1 franc 50 centimes par jour aux gardes nationaux qui n'ont pas d'autres moyens d'existence, et plus tard un supplément de 75 centimes aux femmes des gardes

nationaux de cette catégorie ; il s'est chargé encore de leur fournir des vareuses et d'autres effets d'équipement ; enfin il a logé par voie de réquisition les familles immigrées de la banlieue dans les appartemens inoccupés, en ouvrant des crédits à leurs administrations municipales pour soulager les plus pauvres.

On ne pouvait guère se dispenser sans doute d'accorder une solde à la garde nationale; mais il ne faut pas se dissimuler que cette solde sera plus difficile à supprimer qu'elle ne l'a été à décréter. Et cependant, même en y ajoutant les 75 centimes de supplément accordés aux femmes, ne devient-elle pas chaque jour plus insuffisante? Combien de familles du reste n'y participent point! Combien de femmes seules, de vieillards infirmes, ne reçoivent aucune part de cette allocation! Combien de femmes dont les maris sont enrôlés dans les bataillons mobilisés sont réduites à vivre, elles et leurs enfans, avec le supplément de 75 centimes! Combien d'autres, dont l'union n'a point été régularisée à la mairie, n'ont pas même cette maigre ressource! N'eût-il pas été préférable d'abaisser la solde en argent des membres de l'atelier national de défense en allégeant de ce côté les sacrifices du trésor, et d'organiser en temps utile les distributions en nature en les développant dans la mesure des besoins de la population? La supériorité de ce système d'allocation est maintenant consacrée par l'expérience. Le gouvernement anglais l'a employé avec un succès décisif en 1847 pour combattre la famine d'Irlande. Pendant près d'une année, des millions d'Irlandais affamés ont été nourris aux frais du gouvernement sans imposer au trésor des dépenses excessives, et sans que la réduction graduelle des distributions « d'alimens préparés » ait causé le moindre désordre. « La ration consistait en une livre de biscuits ou de farine avec ou sans le son, ou en 2 pintes (1,14 litre) de soupe épaisse avec de la farine, plus un quart de ration de pain, de biscuit ou de farine. On reconnut par expérience que la meilleure forme sous laquelle les alimens pussent être donnés était un mélange de farine de maïs et de riz cuits à la vapeur. Cette expérience des « alimens préparés » eut une efficacité toute particulière pour couper court à tous les abus. La farine non cuite pouvait être convertie en argent par ceux qui n'en avaient pas besoin pour se nourrir; il n'y avait pas jusqu'aux plus indigens qui ne l'échangeassent pour du thé, du tabac ou des liqueurs; mais le mélange distribué, qui aigrissait si on le gardait, n'avait aucune valeur marchande; aussi n'était-il demandé que par ceux qui en avaient réellement besoin pour apaiser leur faim... La multitude des participans aux rations fut graduellement et paisiblement ramenée à subsister de ses propres ressources au temps de la récolte, époque à laquelle des approvisionnemens nouveaux et abondans furent à la disposition de tous.

Le 12 septembre, les distributions cessèrent entièrement. La dépense fut médiocre eu égard à la grandeur de l'objet, elle ne dépassa pas 1,557,282 liv. sterl. (39 millions de francs environ). La famine fut ainsi arrêtée avec un minimum de frais, et il convient d'ajouter avec un minimum d'abus (1). »

C'était un exemple à imiter, et l'on doit regretter que le gouvernement s'en soit avisé un peu tard. Comme d'habitude, l'initiative privée lui a montré la voie à suivre en créant les *cantines* et en multipliant les *fourneaux économiques*. L'administration de l'assistance publique, la société de Saint-Vincent de Paul, la société philanthropique, les particuliers et plus tard les municipalités avaient ouvert 186 cantines et fourneaux au commencement de décembre, et l'on estimait que les rations d'alimens préparés, qui y étaient distribuées deux fois par jour, nourrissaient environ 100,000 personnes; mais les « queues » qui les assiégent attestent combien ces cantines sont insuffisantes pour répondre à tous les besoins. Dans une réunion des maires qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville le 23 décembre en vue de développer le système de secours sous forme d'alimens préparés, on a fait l'addition du nombre des nécessiteux inscrits dans chaque arrondissement, et qui reçoivent des secours sous différentes formes; le total pour les 20 arrondissemens était de 471,754 individus (2). Les arrondissemens les plus chargés d'indigens sont malheureusement ceux où le défaut de ressources n'a pas permis de multiplier les cantines autant qu'il l'aurait fallu, tandis qu'ailleurs, dans le neuvième arrondissement par exemple, des ménages bien pourvus de ressources se font nourrir gratis. Le 3 décembre, le gouvernement a rendu un nouveau décret ayant pour objet de pourvoir aux frais d'installation et d'organisation des cantines dont la création serait reconnue nécessaire. Ces frais s'élèvent de 800 à 1,000 francs environ pour chacune, en sorte que la subvention allouée par le décret du 3 décembre permettrait d'en établir encore 5 ou 600; mais il ne suffit pas d'organiser des cantines, il faut les approvisionner régulièrement, il faut encore les placer sous un contrôle vigilant et sévère, et sous ce double rapport il y a malheureusement encore beaucoup à faire.

Toutefois, si l'on peut reprocher au gouvernement d'avoir manqué à certains égards de prévoyance et d'habileté, on doit lui savoir gré d'avoir résisté aux injonctions des promoteurs du « réquisition-

(1) *Histoire de la famine d'Irlande* en 1845, 1846 et 1847, par M. C.-E. Trevelyan, traduite par M. A. Mothéré.

(2) Voici comment ce chiffre se décompose : 1er arrondissement, 8,000, — 2e, 12,000, — 3e, 24,000, — 4e, 19,000, — 5e, 15,000, — 6e, 15,000, — 7e, 10,800, — 8e, 8,000, — 9e, 14,500, — 10e, 20,000, — 11e, 30,000, — 12e, 25,000, — 13e, 34,000, — 14e, 15,000, 15e, 30,000, — 16e, 12,000, — 17e, 39,454, — 18e, 60,000, — 19e, 66,000, — 20e 20,000.

nement général, » et de ne s'être point chargé de nourrir la population parisienne « révolutionnairement. » Il a eu le bon sens d'écouter de préférence les avis de la partie éclairée de la population et de se souvenir des funestes leçons de la première révolution. C'est grâce à cette sage modération dans l'emploi des mesures d'exception en matière de subsistances, à cette abstention des moyens révolutionnaires préconisés dans les clubs, que nous avons pu arriver au quatrième mois du blocus. La population a dû s'imposer sans doute des privations pénibles, et, depuis que les rigueurs d'un hiver précoce se sont ajoutées à tant d'autres maux, elle a enduré des souffrances cruelles; mais enfin elle a pu vivre! Nous ignorons à quelles épreuves elle est réservée encore, et combien de temps elle sera en état de prolonger sa résistance contre l'ennemi commun; les munitions de bouche d'une ville hermétiquement bloquée ne sont pas, hélas! inépuisables, surtout quand c'est une ville qui contient deux millions de bouches. Cependant toutes les prévisions et tous les calculs qui ont été faits au sujet de la durée possible de l'approvisionnement ont été dépassés, ne l'oublions pas, et ils pourraient bien l'être encore, grâce à ce capital de ressources de toute sorte qui viennent se concentrer dans un immense foyer d'activité, de commerce et d'industrie tel que Paris. Hier on découvrait des tonneaux de morue sèche oubliés depuis vingt ans, puis c'était du riz dont on avait sans le savoir un approvisionnement énorme; c'était encore de l'avoine entassée dans les greniers de la compagnie des omnibus, et dont on va faire du pain. Les Écossais n'en font-ils pas des gâteaux? Enfin la population parisienne a trompé toutes les espérances que l'Allemagne avait pu fonder sur sa mollesse et son esprit d'indiscipline; des femmes délicates se sont privées pendant de longs mois de beurre, d'œufs et de lait; elles se sont accoutumées à manger de la viande de cheval, elles ont fait queue pendant de longues heures sous la pluie, la neige ou le brouillard, pour se procurer la maigre ration du jour. On a payé sans sourciller un poulet 30 francs et *une* pomme de terre 25 centimes. On a crié sans doute contre les accapareurs, et des « comités de vigilance » sans mandat se sont mis en quête des jambons et des fromages « cachés; » mais il n'y a pas eu d'émeutes provoquées par la faim, et l'on n'a encore accroché personne aux lanternes. Cette population parisienne que l'on disait amollie, corrompue, a supporté avec une constance inébranlable les dures épreuves d'un siége; elle s'est résignée, assouplie avec une facilité et une bonne grâce singulières aux privations les plus pénibles, et, quoi qu'il arrive, elle aura mérité l'estime, sinon l'admiration du monde.

G. DE MOLINARI.

LA MARINE

AU SIÉGE DE PARIS

Si l'histoire du siége de Paris n'est point à écrire encore, on peut du moins en préparer les matériaux au cours des événemens. Ce que les diverses armes de terre et de mer auront fourni à la défense commune, on le saura plus tard; pour le moment, il suffit d'ouvrir à chacune un dossier où toute impression recueillie sur les lieux, toute information sûre, tout document essentiel, se classeront à leur date comme pièces à consulter; c'est ce que j'essaierai de faire pour la marine. Évidemment la marine a pris et garde dans ce siége une attitude, une physionomie à part; aux heures de relâchement, elle n'a donné que de bons exemples, elle a obtenu un succès d'opinion qu'on ne peut méconnaître. Ces titres la désignaient naturellement à une mention particulière.

Il est constant qu'à l'ouverture des hostilités la marine ne s'attendait guère à la tâche qui lui est échue, et dont elle s'acquitte si brillamment. Dans le plan général, si tant est qu'il y ait eu un plan, nos flottes avaient, assure-t-on, un service de mer bien déterminé, et qui devait produire une diversion puissante. Assujettir à un blocus étroit les ports et les côtes de l'ennemi, tenir les uns autant que possible sous le coup de nos canons, les autres sous la menace de perpétuelles alertes, ne laisser de trêve ni aux bâtimens de guerre ni aux bâtimens de commerce, leur infliger, chemin faisant ou dans des stations vigilantes, toutes les représailles que permettrait le droit des gens, c'était sans doute une partie de la mission dévo-

lue à nos croiseurs, et on verra tout à l'heure comment ils l'ont remplie; mais un autre emploi leur avait été assigné, d'un effet bien plus sûr, d'une portée bien plus grande, et celui-là est resté à l'état de projet en faisant dans nos moyens d'action un vide irréparable. A côté de nos flottes de combat devait figurer une flotte de transports : des corps de débarquement évalués à 40,000 hommes allaient être jetés sur le littoral de la Mer du Nord et de la Baltique, concourir à des opérations combinées, tenir la campagne au besoin, et dans tous les cas forcer la Prusse à garder sur les lieux, à de grandes distances du vrai théâtre de la guerre, les réserves considérables qu'elle a pu à son gré diriger sur nos frontières. Tel était ce plan, si sérieux, paraît-il, que le ministre de la marine d'alors ne comptait s'en remettre qu'à lui-même pour l'exécution. Il entendait rester le maître des mouvemens de son effectif, commander les armées de mer, comme son collègue de la guerre commandait les armées de terre. Quoi qu'il en soit, il ne dépendit pas de la marine que ce plan de campagne ne fût réalisé à point nommé; elle sut parer, à force d'activité, aux imprévoyances qui étaient signalées partout, combla les lacunes, tira de ses arsenaux des ressources qu'on ne les aurait pas crus susceptibles de fournir. A Cherbourg surtout, l'amiral Roze fit des prodiges. Il était chargé, comme préfet maritime, d'armer la flotte de transports; en moins de deux semaines, cette flotte couvrit la rade, en état de prendre la mer, et n'attendant plus que les troupes à embarquer.

La journée de Reischofen, éclatant à l'improviste, montra la fragilité de ces combinaisons. L'infériorité numérique de nos forces y était mise en pleine lumière; il eût été dès lors insensé, devant une insuffisance flagrante, de distraire de la défense de notre propre sol un simple détachement. Tout soldat exercé avait son prix devant une nation qui marchait en masse, instruite tout entière au métier des armes, et de longue main préparée à une guerre selon ses passions. Aussi fallut-il, en mettant de côté les illusions, ramener à des conditions plus modestes le rôle assigné à la marine, et lui emprunter pour un service intérieur les troupes qui lui sont propres, au lieu de lui en confier d'autres pour aller frapper au loin un ennemi qui était déjà chez nous. L'invasion du territoire commençait; tout autre souci s'effaçait devant celui-là. Il va sans dire que le ministre dut renoncer à ses velléités de commandement actif. Les deux escadres prirent la mer avec leurs équipages réglementaires, rien au-delà. La première cingla vers la Baltique sous les ordres de l'amiral Bouet-Willaumez; la seconde, l'ancienne escadre d'évolutions, sous les ordres de l'amiral Fourichon, quitta la Méditerranée pour la Mer du Nord, où elle établit ses croisières. En

même temps les quatre régimens d'infanterie de marine partaient de Cherbourg, de Brest, de Toulon et de Rochefort pour rejoindre l'armée qui se formait au camp de Châlons, tandis que la partie restée disponible de nos équipages de ligne était dirigée sur Paris pour concourir à sa défense.

I.

Ces événemens se passaient dans la première quinzaine du mois d'août. On se souvient de la stupeur qu'ils répandirent dans le pays. A peine y voulait-on croire, tant ils répondaient peu aux espérances de tous. Les témoignages étaient pourtant aussi sûrs que navrans. Non-seulement notre armée en désarroi avait quitté l'offensive, mais elle renonçait même à défendre les défilés des Vosges, notre rempart avancé. Mac-Mahon errait dans nos provinces en quête de ses soldats, Bazaine se repliait sur Metz avec ses troupes intactes et les vaincus de Forbach. Rien qui ne fût sombre et menaçant. Paris, dégarni de troupes, était en proie à des agitations nerveuses, à des impatiences d'agir, à des chocs d'opinion, qui le laissaient à la merci de toutes les surprises. Il ne voyait de sécurité ni chez lui ni au dehors, il ne savait même pas à qui serait confiée la garde des forts et des remparts dont on l'avait entouré, et qui devaient en tout cas le préserver d'un coup de main. Sur ce dernier point pourtant, une satisfaction presque immédiate allait nous être donnée. Cinq jours après Reischofen, le 11 et le 12 août, les premiers marins mirent pied à terre dans la gare de l'Ouest, et presque jour par jour des convois analogues se succédèrent. Les autorités maritimes, on le voit, n'avaient pas perdu de temps. Pour la foule qui assistait à l'arrivée des wagons, c'était un spectacle et une fête. Elle n'avait alors comme distraction que des corps de pompiers dont la courte exhibition n'avait pas été heureuse, ou des mobiles de province qui n'avaient encore ni l'uniforme régulier, ni l'allure martiale qu'ils ont aujourd'hui. Tout autre était l'aspect de ces hardis compagnons, à l'air résolu, pittoresques à voir, avec leur chapeau en cuir à bords retroussés et leur col de chemise étalé sur les épaules. Leurs physionomies respiraient une confiance qui gagnait les plus timides, et en songeant que nos forts allaient être placés sous leur garde on se sentait raffermi.

La constitution de cette troupe, commencée dans les ports divisionnaires, s'acheva dans Paris avec cette célérité que la marine met à tout ce qu'elle fait. A peine le concours des officiers et des équipages eut-il été admis qu'on ramena dans les bassins la flotte

de transport armée à si grands frais; les équipages furent débarqués et réunis aux marins disponibles dans les divisions. Avec ces élémens, que devait accroître plus tard l'arrivée des célibataires de vingt-cinq à trente-cinq ans, on avait pu former neuf bataillons de six compagnies chacun. Le bataillon-école des marins fusiliers de Lorient nous avait été envoyé en entier, et le vaisseau-école des canonniers, le *Louis XIV*, mis en première catégorie, avait fourni un onzième bataillon de plus de 1,000 hommes. Chaque bataillon était commandé par un capitaine de frégate, chaque compagnie par un lieutenant et un enseigne de vaisseau. Les compagnies étaient composées de 120 hommes, ce qui portait à 720 hommes environ l'effectif de chaque bataillon. En tenant compte du nombre d'hommes fourni par le *Louis XIV*, d'un ou deux contingens de charpentiers et de timoniers envoyés des ports, d'environ 200 engagemens volontaires contractés à Paris, l'effectif des marins appelés pour la défense a été en chiffre rond de 9,000. Comptons pour mémoire seulement 1,200 hommes d'artillerie de marine, lesquels, sauf quelques servans pour les mortiers des forts, furent mis à la disposition du ministre de la guerre, qui les employa pour la plupart aux batteries de campagne alors en cours d'organisation.

Il ne reste plus, pour achever cette énumération, qu'à y comprendre, comme élément auxiliaire, l'infanterie de marine. On a vu qu'au lendemain de nos premiers revers elle avait été incorporée dans l'armée active et dirigée sur le camp de Châlons, pour aller peu après tristement se dissoudre à Sedan, non sans avoir toutefois opposé à l'écrasement de la force de beaux élans de bravoure. De cette magnifique division, composée de deux brigades et de quatre régimens, il ne restait plus dans les ports que les dépôts : avec ces dépôts et tout ce que les nouvelles lois de recrutement y ajoutèrent, l'on forma 4 bataillons de marche s'élevant à un total de 3,200 hommes, qui vinrent, vers la fin du mois d'août, rejoindre le bataillon des marins proprement dits et prendre part à leurs travaux. Tout compte fait et en additionnant ces diverses catégories, on a donc, entre fantassins de la marine et marins des équipages, un effectif de plus de 12,000 hommes qui ont pu être placés sous le même commandement.

Ce commandement a été confié dès le début du siége au vice-amiral La Roncière Le Noury, qui y a joint plus tard comme affectation plus spéciale celui des forts de Saint-Denis et des ouvrages qui en dépendent. Des autres forts, trois dans l'est, — Rosny, Noisy, Romainville, — commandés chacun par un capitaine de frégate ou un capitaine de vaisseau, formèrent une division sous les ordres du contre-amiral Saisset; trois au sud, — Ivry, Bicêtre,

Montrouge, — en composèrent une autre sous les ordres du contre-amiral Pothuau. Deux batteries importantes, celle de Montmartre, depuis démembrée, et celle de Saint-Ouen, reçurent pour commandans deux capitaines de frégate, MM. Couderis et Lamothe-Tenet. Il est bon d'ajouter que les attributions de ces officiers supérieurs n'étaient pas exclusives ni inflexibles, et dépassaient très souvent l'enceinte du fort ou même le cercle de la division. C'est ainsi que les amiraux divisionnaires, parfois même des capitaines de vaisseau, ont eu la conduite d'opérations extérieures dont les marins ne composaient que l'un des élémens, et dans lesquelles les deux armes, devant agir en commun, relevaient d'une assimilation temporaire.

Au fond pourtant une règle domina, et on peut dire qu'elle a été le préservatif de la discipline, c'est qu'un fort devait être considéré comme un vaisseau et tenu comme tel. Rien de plus sage que l'arrêté du 13 août, qui a fait une réalité de ce qui ressemble à une analogie littéraire; les treize articles dont il se compose sont autant de garanties contre tout esprit et toute tentation de désordre. Ainsi les officiers doivent loger et tenir leur table dans les forts; aucune permission ne peut être accordée aux marins et aux officiers mariniers avant que le commandant en chef ait donné des ordres à ce sujet. Des officiers mariniers en petit nombre peuvent seuls en obtenir, s'ils démontrent que leurs parens habitent effectivement Paris, et dans tous les cas les permissionnaires doivent être rentrés dans les forts avant le coucher du soleil; même obligation pour ceux qui ont à faire des corvées au dehors des forts à raison des nécessités du service. Enfin, après le soleil couché, les portes rigoureusement fermées ne s'ouvrent plus que pour les officiers. Le fort, gouverné de la sorte, est bien un vaisseau; il impose à la garnison la même vie de séquestre, il est la meilleure école que l'on puisse avoir de bonnes habitudes et de bonnes mœurs, il assure en outre la prompte exécution des travaux.

Les difficultés de ces travaux étaient considérables; elles provenaient en grande partie de ce qu'à l'époque où nos ouvrages de défense avaient été construits, les ingénieurs ne pouvaient prévoir les grandes portées qu'atteindraient de nos jours l'artillerie de position et l'artillerie de campagne. Le temps manquait pour y remédier absolument : tout au plus pouvait-on suppléer aux lacunes les plus manifestes par des redoutes auxiliaires ou des batteries volantes, comme on l'a fait avant et après l'investissement; mais dans les forts mêmes que d'œuvres supplémentaires, que de remaniemens indispensables, que de soins à donner au détail et à l'ensemble après un si long abandon! A les voir ainsi, on se pre-

nait à douter de la possibilité de les défendre. Dans les esprits comme dans les choses rien ne paraissait prêt. Point de personnel spécial pour l'artillerie et partout un matériel insuffisant, point d'armement et à peine quelques dispositions pour la guerre. Les plates-formes pour les canons restaient à établir, les affûts à monter, les embrasures à ouvrir, les pièces à mettre en place, les projectiles à compléter et à approvisionner, les gargousses également étaient à faire. Dans les travaux du génie, même vide, même négligence, même défaut d'entretien; ces services étaient si mal dotés! Pas une traverse sur les bastions, pas un masque devant les portes, pas un pare-éclat dans les cours, pas une palissade, pas un gabion, pas un saucisson. On voyait là un témoignage de plus de cette présomptueuse confiance qui nous a livrés désarmés à des insultes et à des déprédations sans bornes. Dans Paris comme ailleurs, nous n'avions que les apparences de la force. Pour compléter l'instrument de la défense, il y avait à remuer d'énormes masses de terre, à débiter des quantités considérables de bois, sans compter les installations accessoires. Toute minute comptait, et les premiers ouvriers embauchés dissipaient de longues heures dans des stations au cabaret par une trahison inconsciente des besoins de la défense: c'est ainsi que les ouvrages de Montretout, de Châtillon et de Sèvres, inachevés, sont tombés entre les mains de l'ennemi. Qui ne se souvient de ces scènes et qui n'en a gémi? Que de gens et des meilleurs, des plus sincères, ont craint que ces services en souffrance ne pussent pas être suppléés à temps et ne nous laissassent à découvert au moment critique!

Le grand mérite de la marine est d'avoir, au milieu du vertige général, gardé un sang-froid exemplaire, d'être restée ferme dans son devoir quand tant de gens oubliaient le leur. On lui avait confié les forts de Paris, elle prit à cœur de les mettre en bon état de défense; ailleurs on menait mollement les travaux, elle conduisit avec la plus grande vigueur ceux dont elle était chargée. Cette tâche l'absorbait, et elle y avait pris goût; les émotions, les incidens du dehors, n'avaient pas la puissance de l'en détourner. Pourtant, au dedans des remparts, des tableaux étranges se succédaient, manifestations patriotiques sur la place de la Concorde, manifestations révolutionnaires devant l'Hôtel de Ville, défilés de corps nouveaux qui depuis sont devenus sous nos yeux une solide armée, et qui alors n'étaient que des ébauches : mobiles de Paris et des provinces, bataillons de marche sans cohésion suffisante et composés en partie d'échappés de Sedan, fractions de deux contingens et recrues des levées extraordinaires, enfin garde nationale formant ses détachemens de guerre pour aller combattre hors de l'enceinte. Que d'oc-

casions de s'associer aux impressions et aux passions de la foule! La marine s'en est constamment défendue; elle avait un meilleur exemple à donner, et elle n'y a pas manqué, celui de montrer et de maintenir dans Paris, au milieu de corps turbulens et disparates, un corps vraiment organisé et discipliné, plein de séve et d'entrain, ne sacrifiant la règle ni à un besoin d'agitation, ni à un instinct de curiosité. Du premier au dernier jour, elle a gardé ce rôle et contribué ainsi pour sa part à donner aux cœurs plus de trempe, à l'esprit public un ton plus ferme.

Cependant ses travaux réguliers suivaient leur cours. Le génie, comme maître de la maison, y avait naturellement sa place, et en temps ordinaire les conflits d'attributions s'en fussent mêlés. Cette fois le concert fut facile. Pour la marine, le fort était et restait un vaisseau; les hommes, une fois embarqués, s'appliquaient à le mettre en état et à l'approprier en tout au service, comme au début d'une campagne. Dans les premiers jours seulement, le génie, l'artillerie et les auxiliaires de ces corps, en nombre presque insignifiant, donnaient leurs instructions, et tout s'exécutait en conformité, rapidement et exactement. Le pli une fois pris, tout alla de soi; la règle était sauve, les qualités des parties étaient reconnues. L'exécution restait dès lors largement à la marine; elle eut ses coudées franches, elle en usa. Les hommes et les officiers furent répartis sur les bastions et les courtines comme dans les batteries d'un vaisseau, les canonniers aux pièces, les fusiliers et les fantassins aux postes de mousqueterie. Chaque chef de batterie tint à honneur d'avoir le bastion le mieux tenu, le plus vite prêt; chaque matelot y mit son amour-propre. Tous ces travaux furent à la lettre enlevés; parfois les marins trouvèrent des auxiliaires inattendus, notamment au fort de Bicêtre. Pendant six semaines, M. Milne Edwards, malgré son âge, mit la main aux terrassemens avec soixante travailleurs volontaires employés au Muséum et au Collége de France. Il faut avoir assisté à la transformation rapide et complète des divers forts pour s'en faire une idée. A Ivry, un réseau de cheminemens drainés et sablés offrait une promenade à l'abri de toute atteinte. D'un bastion à l'autre, les dispositions variaient; ici on s'en tenait à l'utile, là on sacrifiait à l'agrément; dans quelques-uns, des massifs de fleurs figuraient près des canons, ailleurs c'étaient des corbeilles, des bancs, des observatoires. Et au milieu de ces soins, pas un exercice n'était négligé : partout la moitié des marins était à la manœuvre pendant que l'autre moitié était au travail. Dans l'histoire du siége, ce fait reste acquis à la marine, ses forts ont été les premiers prêts, les mieux armés et les plus proprement tenus. Commandans en chef, officiers d'état-major, renché-

rissaient à l'envi sur tous ces arrangemens; comme des gens qui ont devant eux un long bail, c'était à qui assainirait et embellirait le mieux sa résidence.

Dès la chute du jour, on voyait nos matelots par bandes regagner leurs forts sans que le club ni le cabaret les en pussent détourner. Dans les forts mêmes, combien ils étaient ingénieux, que de ressources d'imagination, que d'esprit d'invention! Les postes des bastions sont surtout construits avec un art infini. On s'y arrête avec curiosité. Il y a pour les officiers et pour les marins des installations et des décorations variées. Au fond, ce ne sont guère que des terriers dont il a fallu soutenir les voûtes et les côtés par des rondins qui leur servent de garnitures et de supports. Ces rondins, réguliers autant que possible et coupés par tranches, sont disposés avec un goût que le treillageur le plus habile ne désavouerait pas ; ils contribuent en outre à défendre le terrain supérieur contre les projectiles et les éboulemens. L'ensemble forme de véritables casemates. L'officier de quart a un lit ou ce qu'on nomme en marine un *cadre*, et tout auprès une table chargée de quelques papiers relatifs au service. Dans le poste des marins, les cadres, au nombre de huit, sont superposés l'un à l'autre sur les deux côtés : les cadres supérieurs touchent le plafond, les cadres inférieurs reposent sur le sol. Dans tous les postes, il y a une lampe qui brûle en permanence. Tous également ont des ornemens appropriés, des tentures tirées on ne sait d'où, quelquefois des pavillons qui, dans cette pénombre et assortis du mieux possible, produisent un certain effet. Outre ces *réduits*, il règne à mi-hauteur, dans le pourtour des bastions, quelques promenoirs en maçonnerie pour les hommes de corvée. Çà et là, de petites poudrières s'ouvrent également à portée des batteries pour loger les gargousses qui doivent être le plus prochainement employées. Naturellement ces magasins de dépôt sont fortement maçonnés et construits de manière à être à l'abri de tout accident.

Un curieux local à voir, c'est l'observatoire, presque toujours divisé en deux parties. La première s'ouvre dans les combles du bâtiment principal, de celui qui domine les autres. Après avoir franchi un escalier de quelques marches, on soulève une trappe qui aboutit sur le toit, disposé en plate-forme. Des forts du sud, c'est un vaste panorama que l'on découvre : au pied même des forts s'étendent en demi-cercle la ville et ses édifices, et dans l'autre demi-cercle qui se déploie, les lignes des collines qui enveloppent Paris. Il ne s'agit plus ici ni du paysage ni de ses beautés naturelles. Avec la guerre, le spectacle a changé d'intérêt. Sur ses premiers plans, voici à Cachan et à Arcueil les ouvrages de campagne de la vallée

de la Bièvre; plus loin, ceux des Hautes-Bruyères, qui nous ont si bien servi dans le siége. On devine plus qu'on ne voit ceux du Moulin-Saquet et de Vitry, qui penchent vers la gauche, et les retranchemens ennemis à L'Hay, Chevilly, Thiais et Choisy-le-Roi, masqués par les mouvemens du terrain; mais ce que l'on aperçoit en plein, c'est Châtillon, dont le clocher surmonte le front des attaques, et qui porte, dit-on, dans ses flancs des batteries souterraines dans le genre de celles qui viennent de se démasquer à Gagny et au Raincy; c'est surtout la Tour-à-l'Anglais, en arrière de Châtillon, qui marque le point de faîte de ces coteaux, et au-dessous de laquelle passe le chemin de communication de Versailles à Choisy-le-Roi. Plus au loin, à diverses distances, apparaissent les coteaux du Val-Fleury, de Meudon, de Sèvres et de Saint-Cloud. Avec de bonnes lunettes marines, on peut voir çà et là sur les crêtes ou sur les terrasses que forme le sol des commencemens de travaux, des épaulemens, parfois même des embrasures. Le plus singulier, c'est que ce vaste espace paraît désert; on aurait de la peine à y découvrir quelques hommes. La tactique militaire des Prussiens nous a réservé, dans le cours de cette guerre, bien des surprises; mais il y a un secret qu'elle nous aura livré, et que nous devrons tôt ou tard mettre à profit, si nous voulons les vaincre, c'est de se tenir bien à couvert, tant que le moment n'est pas venu de se montrer.

La seconde partie de l'observatoire sert à classer et à mettre en état les travaux que l'examen extérieur a successivement fournis. Ces travaux sont reproduits sur une échelle déterminée, et figurent à la fois comme ornement et comme document à consulter sur les murs du cabinet d'étude. On retrouve ainsi en réduction le plan général et les détails des lieux sur lesquels des opérations peuvent être conduites. Y a-t-il une attaque en projet, on réunit ces plans sous les yeux des chefs qui doivent la diriger, de manière qu'ils puissent y approprier leurs combinaisons. Ce service est des plus actifs, et des hommes spéciaux y président. Cette observation constante a un autre objet, c'est de nous tenir incessamment en garde contre les surprises; il n'est point d'heure, on peut dire point de minute où les lunettes ne soient en jeu. Ce qui, pour un curieux, est insignifiant devient pour un homme du métier un indice important, quelquefois une véritable découverte. Les marins surtout ont l'art de bien voir et de tirer parti des moindres circonstances. Quand ces petits accidens n'intéressent que le fort même ou la ligne des forts placés dans des conditions communes, on ne les ébruite pas; mais, quand ils touchent à la défense générale, à l'instant même le télégraphe en est saisi et porte les faits à la connaissance de tous les commandans qui doivent en être immédiatement informés.

D'autres détails encore seraient à ajouter dans la visite d'un fort, par exemple le service des cantines, qui, à certains momens de la journée, deviennent le centre de tous les mouvemens. Ici encore, c'est le vaisseau qui sert de modèle. Les distributions de vivres, la formation et le rationnement des escouades, tout se fait comme si les équipages étaient à bord. Pas l'ombre d'un débat entre les matelots; il y a des chefs de gamelles qui exercent des pouvoirs à peu près discrétionnaires, et chacun s'y soumet. Le repas n'est pas d'ailleurs une affaire. Rien de plus sobre qu'un marin. Cette habitude prise dès l'enfance de se contenter d'un morceau de lard et d'un biscuit met les estomacs à un régime qui leur interdit d'être jamais exigeans. En moins de quelques minutes, le marin a mangé sa soupe et se hâte de courir ailleurs mieux employer son temps. S'il y a suspension du travail, il se promène avec ses camarades, fume sa pipe, va jeter un coup d'œil sur le bastion, engager une partie de cartes; s'il y a des chantiers ouverts, il reprend sa pioche; si ce sont des exercices, il se met en ligne avec les autres. Voilà ce que l'on voit quand on assiste pendant quelques heures au spectacle de cette vie si active. Rien n'est plus fortifiant, plus sain, mieux fait pour ranimer les esprits dans les plus tristes conjonctures.

Naturellement les premiers soins eurent pour objet l'état de l'armement, qui, dans une longue désuétude, avait été complétement négligé et offrait les plus étranges disparates. On y voyait des pièces de toute provenance, quelques-unes de rebut, d'autres sans affût, toutes ayant besoin d'être restaurées avant de figurer dans les embrasures. C'étaient en général d'anciens modèles, comme la pièce de 16 lisse, pouvant lancer un boulet rond de 16 livres, ou bien des pièces de 24 et de 12 rayées, disposées sur les anciens affûts des mêmes pièces non rayées, et ne permettant qu'un pointage limité aux anciennes portées. Au moyen de coussins en bois et dans un pointage oblique qui faisait gagner 1,000 mètres de plus, on put remédier à ce dernier inconvénient; mais ce ne fut pas tout. La marine tenait à ses propres instrumens de combat, aux plus récens surtout. Les pièces à son usage sont éminemment propres à la défense des places. Coulées en fonte de fer, elles sont fort lourdes à porter d'un point à un autre, mais faciles à manœuvrer pour les hommes du métier. Elles ont pour elles la portée et la justesse, supportent bien un excès de charge, reçoivent facilement et sans trop de dépense les frettes qu'on y ajoute pour les fortifier. On tira des ports les meilleurs de ces types, particulièrement des pièces de 16 centimètres se chargeant par la bouche (anciennes pièces de 30 rayées et frettées). Malgré un poids de 3,600 kilos, des affûts de 600 kilos, des projectiles de 34 kilos, ces pièces n'offraient pas de difficulté sé-

rieuse pour le transport. On y ajouta une quinzaine de pièces de 19 centimètres de 8,000 kilos et deux de 24 centimètres de 14,000 kilos chacune. La portée de ces trois types, bien vérifiée depuis par des essais répétés, est de 6,200 mètres pour le canon de 16, de 7,000 mètres pour celui de 19, de 8,000 mètres pour celui de 24. Il y avait là de quoi tenir l'ennemi à ces respectueuses distances qu'il n'a jamais osé franchir.

De telles masses n'étaient cependant pas aisées à remuer, d'autant plus qu'il fallait aller vite en besogne. Les chemins de fer ajoutèrent ce tour de force à ceux que, depuis le début de la guerre, ils avaient exécutés, circulation de troupes, de vivres, de munitions, de bagages, d'objets de toute nature. Leur vaillant personnel suffit à tout. En moins de trois semaines, ce large assortiment de canons fut rendu à Paris et déposé au Palais de l'Industrie, d'où il devait être réparti sur les remparts de l'enceinte, dans les forts et dans les redoutes. Chaque fort reçut 6 ou 8 pièces de marine au moins; les batteries de Montmartre, de Saint-Ouen et des Buttes-Chaumont en furent exclusivement armées, et il en resta un certain nombre au dépôt comme rechange ou comme supplément. Partout où étaient dirigés les canons de marine allaient aussi les marins; la pièce et les servans étaient inséparables. Ainsi en fut-il pour toutes celles qu'on a détachées soit à poste fixe, comme au Mont-Valérien, soit en service de passage, comme dans les retranchemens de campagne qui ont été improvisés autour et en avant des forts. Mener au feu les engins de combat familiers à nos marins, qui l'eût osé et qui s'en serait acquitté comme eux? Dès les premiers jours du siége, les récits populaires en faisaient des héros de légende; quelques journaux avaient même imaginé un canonnier de fantaisie qui à 5,000 mètres de distance mettait à tout coup un boulet dans la coiffe d'un chapeau. On citait également pour ses prouesses un nommé Merger, de Bicêtre, et il n'existait personne de ce nom ni à Bicêtre, ni dans les autres forts. A ce jeu-là, on eût rendu nos braves marins ridicules. Heureusement ils n'étaient pas d'humeur à chercher querelle aux mauvais plaisans. Ils avaient d'ailleurs d'autres juges, les Prussiens; ceux-là, dans le cours de trois mois de siége, ont pu savoir ce que valent nos canonniers brevetés du vaisseau-école.

Pendant que les chemins de fer de l'Ouest et d'Orléans nous apportaient des canons et des obus, celui de Lyon nous rendait un autre service en chargeant sur ses wagons et nous amenant à toute vapeur une petite flottille dont les pièces étaient numérotées. Singulier spectacle que celui de ces bâtimens de mer voyageant sur terre pour arriver à leur destination! Voici ce qui s'était passé.

L'administration de la marine avait fait construire à Saint-Denis, dans les ateliers de M. Claparède, un certain nombre de batteries flottantes à un très petit tirant d'eau et deux canonnières légères qu'on avait expédiées à Toulon pour un service qui ne semble pas avoir été bien déterminé. Le besoin de défendre Paris dans ses lignes fluviales leur faisait rebrousser chemin. Démontées et mises sur des plates-formes, on les avait remontées vers l'île des Cygnes, où longtemps on a pu les voir. Les batteries flottantes sont des formes presque carrées à deux hélices indépendantes, mues chacune par une petite hélice de 20 chevaux qu'on peut conjuguer avec l'autre. Elles ont deux gouvernails, deux canons de 14 d'une portée de 5,500 mètres, placés dans le réduit qui est à l'avant, un canon de campagne de 4 et deux espingoles. L'équipage est de 40 hommes, que commande un lieutenant de vaisseau. La vitesse de ces batteries flottantes à cause des formes ne dépasse pas 3 ou 4 nœuds; mais, à l'exception de certains points où existent des barrages, cette vitesse suffit pour refouler le courant. Une solide carapace préserve ces batteries des effets des projectiles. Il n'en est pas de même des canonnières, qui sont simplement en tôle, et ne résisteraient ni à un boulet, qui percerait inévitablement la coque, ni même à une de ces fortes balles en acier fondu dont les Prussiens chargent depuis quelque temps leurs fusils de rempart. Ces navires ont en revanche un excellent armement, un canon de 16 se chargeant par la culasse, d'une grande justesse et d'une portée de plus de 6,000 mètres; ils sont commandés par un lieutenant de vaisseau, et ont 20 hommes d'équipage. Des mouches en tôle, sortes d'embarcations à vapeur armées d'un petit canon, agiles et pouvant se porter partout, complètent cette flottille, placée sous le commandement supérieur du capitaine de vaisseau Thomasset. Contrariée tantôt par les eaux basses, tantôt par les ouvrages offensifs semés sur ses lignes de passage, elle a pu néanmoins, au bas de Sèvres et de Meudon, à Saint-Denis, à Saint-Ouen et à Choisy-le-Roi, donner à ses canonniers plus d'une occasion de faire leurs preuves.

C'est au même besoin de la défense du fleuve que répond la canonnière du lieutenant de vaisseau Farcy, agissant, à ce qu'il semble, isolément. Cette canonnière repose sur un principe simple : le moindre poids possible dans la construction de la nef, la plus grande force possible dans le canon qu'elle doit porter. Avec la foi qui anime les inventeurs, M. Farcy n'a été découragé ni par un sinistre qui l'a frappé devant Honfleur, ni par les doutes que provoquait autour de lui la solidité de sa découverte. Les hommes du métier étaient loin de le soutenir. Il n'en est pas moins venu à Paris offrir ses services et tenter une nouvelle épreuve. Tout le monde a pu y voir sa canonnière, qui ne manque pas d'élégance. Aux pre-

miers jours de siége, dans la période de l'étiage, elle a presque seule contrarié, souvent avec bonheur, les travaux que l'ennemi entreprenait à Sèvres et à Saint-Cloud. La légèreté de la canonnière Farcy lui rendait accessible les bras de la rivière où les batteries flottantes n'auraient pas pu pénétrer, et son énorme canon, porté sur un affût à pivot, allait fouiller sous tous les angles et dans tous les sens les bois où s'embusquaient les grand'gardes et les corps de troupes échelonnés pour l'investissement. Peut-être y a-t-il quelques perfectionnemens à introduire encore dans ce nouveau système, par exemple plus de résistance dans le masque qui protége la pièce de canon, et une plus grande stabilité dans la construction de la nef qui le porte; mais il n'en reste pas moins acquis à l'inventeur d'avoir tenté et osé quelque chose dans un temps où, par une invincible force d'inertie, la routine garde presque toujours le dernier mot.

C'est encore à nos marins qu'appartiennent l'idée et les moyens d'exécution d'un service spécial dont chacun a pu remarquer les appareils extérieurs, et dont il est aisé de comprendre l'utilité. On avait, au début du siége, supposé que l'ennemi, choisissant un ou plusieurs points d'attaque, y procéderait par des approches régulières et tenterait de les enlever de vive force. L'entreprise lui a-t-elle paru trop difficile? N'a-t-il pu réunir et amener jusqu'à nous un matériel suffisant? On ne saurait le dire. Toujours est-il que les précautions avaient été prises dès le premier jour. Or dans la défense, les communications télégraphiques jouent un rôle capital. Nous pouvions être coupés à Paris de quelques-uns de nos postes essentiels, de Saint-Denis par exemple, de Saint-Ouen, du Mont-Valérien. Comment y obvier? Cela s'est fait, grâce à la marine, de la manière la plus simple. Sur chaque fort, au point le plus élevé de chaque section de l'enceinte, sur les principaux monumens de Paris, l'Arc-de-Triomphe, l'Opéra, la tour Solferino, Saint-Sulpice, le Panthéon, le ministère de la marine, des postes sémaphoriques furent établis. Chaque catégorie de matelots y contribua. Un mât léger fut dressé par les charpentiers, gréé par les gabiers; les timoniers y passèrent leurs drisses. Au pied fut installé un coffre télégraphique renfermant les dix pavillons et les quatre flammes à l'aide desquels se signalent tous les numéros correspondant aux huit mille mots du *Dictionnaire de télégraphie maritime*, et le service se trouva organisé. Ces postes sont au nombre de cinquante, et près de 250 matelots timoniers y veillent constamment pour transmettre les signaux. La nuit, l'appareil Godard, composé d'une lampe au pétrole avec un réflecteur puissant de deux écrans dont un en verre rouge, se levant et s'abaissant aisément, permet de correspondre de points éloignés, souvent de tout le diamètre de Paris.

Le nom de Godard rappelle naturellement les ballons et les marins qui les montent. Ce fut une idée toute simple que de demander des marins pour en faire des aéronautes, littéralement des matelots de l'air. Pour conduire un ballon, il faut des hommes habitués à garder leur sang-froid à de grandes hauteurs, qu'aucun vertige ne frappe, qu'aucun incident ne trouble, capables de monter dans les cordages de l'appareil pour dégager une soupape ou exécuter telle autre manœuvre. Des hommes de bonne volonté furent demandés dans les forts; ceux du sud fournirent une quarantaine de braves gens à M. Godard, qui avait installé ses ateliers à la gare d'Orléans; ceux de l'est en fournirent presque autant à M. Nadar, établi à la gare du Nord. Ils eurent ainsi cette pépinière d'*élèves*, comme ils les nomment, et dont ils ne parlent pas sans quelque fierté. L'enseignement était des plus sommaires, la fabrication du ballon et la manière de le manœuvrer; le résultat jusqu'ici a fait honneur aux maîtres. Presque tous les ballons qui ont si heureusement traversé les lignes des Prussiens et nous ont mis en communication avec la province étaient montés par des marins.

Dans la défense de l'enceinte, même concours; seulement ici le rôle change, l'aspect des lieux, la physionomie des hommes varient; peu de marins des équipages, tout juste ce qu'il en faut pour le service de quelques pièces de gros calibre; en revanche beaucoup d'officiers supérieurs, et des états-majors où la marine est largement représentée. Sur neuf secteurs, sept relèvent d'un amiral. Au début, leur tâche ne fut pas facile. Jamais troupe plus bigarrée ne figura sur les remparts : éclaireurs, francs-tireurs, mobiles, soldats de la ligne, du génie et de l'artillerie, bataillons sédentaires ou bataillons de marche de la garde nationale. Comme on le pense, l'esprit de discipline n'y régnait pas toujours, et il fallut aux amiraux qui commandaient beaucoup de modération jointe à beaucoup de fermeté pour en faire respecter les notions les plus élémentaires. La difficulté était d'autant plus grande qu'il s'y ajoutait, en cas de délits, des instructions contradictoires et des conflits de juridiction. D'autres embarras naissaient de la police des portes, qui s'ouvraient ou se fermaient à l'improviste, et relevaient tantôt d'une règle commune, tantôt de mesures d'exception. Pour les travaux, il y avait aussi des tiraillemens : le génie exécutait activement et régulièrement ceux qui le concernaient; mais il existait près de lui une commission des barricades qui multipliait au hasard les encombremens sur la voie publique. En ceci également, il fallut plus d'une fois lutter. Nos amiraux traversèrent tout cela et bien d'autres misères encore, le voisinage d'une maraude éhontée, les désordres des campemens de nuit flanqués de cantines, le mauvais

esprit de quelques bataillons factieux. Ils s'en tirèrent à leur honneur, et au milieu de tant d'élémens de trouble ils maintinrent la paix.

Ce n'était pas, à tout prendre, un rôle d'oisifs que le leur. Improvisées et répondant à des besoins qui se produisaient coup sur coup, leurs attributions devaient être des plus élastiques. Un amiral est en effet commandant de place et gardien du rempart dans les limites du secteur où il commande. Il a près de lui, outre son état-major, un sous-intendant, un médecin, un ingénieur, un conseil de discipline, un hôpital, une prison, un monde en miniature. La garde nationale reçoit de lui les ordres et les consignes, et lui fait chaque jour un rapport sur l'état des quartiers de la ville qui sont renfermés dans les limites du secteur. De là des communications obligées entre les commandans des secteurs et les autorités civiles et militaires, communications devenues, dans l'effacement de la police, une source d'informations dont le gouverneur de Paris a souvent tiré parti; mais la portion la plus curieuse du rôle n'est pas là, elle est dans l'ascendant tout à fait original que les amiraux ont pris sur les populations les plus voisines des remparts, sur les habitans des faubourgs, sur les villageois de la banlieue renfermés dans nos lignes, — sur les gardes nationaux. Les marins n'apportent avec eux ni nos préjugés, ni nos habitudes, et sont le plus naturellement du monde familiers avec dignité. Ils se sont emparés sans effort de ceux qui ont eu affaire à eux. Un Parisien a vu des généraux, et il en a pris la mesure; il est assez rare qu'il ait vu un amiral, il le regarde comme un être curieux, venant de loin; il en parle avec une sorte d'étonnement mêlé de respect. Aller voir l'amiral ou *monsieur le secteur*, comme quelques-uns l'appellent, est devenu un plaisir et un honneur. Cette autorité nouvelle, exercée avec une fermeté polie, n'aura pas peu contribué au maintien de l'ordre et à la bonne police du rempart. C'est un trait de circonstance, un service signalé.

Avant le combat, la marine avait donc mis la main à la plupart des détails de la défense; quand vint le combat, elle n'en déclina pas les périls. On a pu suivre jour par jour dans les bulletins officiels cette chronique militaire déjà chargée de tant de deuils; nous n'en relèverons qu'un petit nombre d'épisodes fixés sur des renseignemens précis. Ce qu'on peut dire en bloc, c'est que, partout où ils ont été engagés isolément ou en corps mixtes, nos matelots se sont montrés de vigoureux soldats et d'habiles pointeurs. A Bagneux, les maisons qui gênaient le tir du fort de Montrouge ont été détruites sous le feu des Prussiens, et au moment de la retraite les marins du même fort l'ont glorieusement couverte sous la conduite du ca-

pitaine de frégate d'André et du contre-amiral Pothuau. Ceux de Bicêtre ont bravement repoussé l'ennemi quand il est venu à Ville-juif, l'ont tenu éloigné des Hautes-Bruyères avant que nos troupes réoccupassent ce poste important, et ils ont efficacement concouru depuis à le défendre, ainsi que les retranchemens de Cachan et du Moulin-Saquet. La garnison d'Ivry a eu de son côté plusieurs engagemens très vifs pour tenir l'assiégeant éloigné des approches de Vitry, et a déblayé par de vigoureuses décharges les bois qui masquaient la vue de Choisy-le-Roi. Dans les forts de l'est et du nord, des faits analogues ont rempli la première période du siége. La même activité a signalé des opérations plus récentes qu'avait précédées une reconstitution des troupes de mer réunies à Paris. Avec les bataillons de l'infanterie de marine et trois bataillons des marins fusiliers, on a formé une très belle brigade, placée sous les ordres de M. Salmon, capitaine de vaisseau. Cette brigade a opéré le 29 et le 30 novembre sur deux points, devant Choisy et Avron, et y a remporté de sérieux avantages, tandis qu'un détachement tiré d'une autre brigade formée à Saint-Denis enveloppait à Épinay un certain nombre de Prussiens et les faisait prisonniers. Enfin hier encore, dans les rues du Bourget, un bataillon de marins, sous les ordres du capitaine de frégate Lamothe-Tenet, se maintenait pendant près de trois heures au nord du village et jusqu'au-delà de l'église, luttant pour conquérir les maisons une à une sous les feux tirés des caves et des fenêtres, sous une grêle de projectiles. Il ne s'est retiré que faute d'avoir été utilement secouru, et après avoir laissé près de trois cents morts ou blessés sur le carreau.

Voilà nos marins, prompts à l'action, ne se ménageant ni à la besogne, ni devant l'ennemi. Peut-être aussi ont-ils les défauts de leurs qualités; ils savent mieux dévouer leur vie que la défendre. quelques récits disent qu'ils sont entrés au Bourget le fusil en bandoulière et la hache à la main, offrant leurs poitrines à des tirailleurs savamment embusqués, sans prendre même les précautions qui eussent rendu les chances plus égales. Ce sont là des combats de dupes vis-à-vis d'adversaires qui usent de toutes les feintes et profitent de toutes les circonstances, qui ne se livrent jamais et savent épier le moment où l'on se livre. Qu'on y prenne garde, c'est à ce jeu périlleux que nous devons une partie de nos désastres. Après avoir usé de nos marins, on tend aujourd'hui à en abuser, à leur demander plus qu'ils ne peuvent et ne doivent faire. Naguère encore, au passage de la Marne, ils suppléaient les pontonniers. Au nombre de 250 environ, des gabiers et des matelots de pont fournis par les différens forts avaient été exercés à ce service près du Champ de Mars. Habitués au maniement des embarcations, leur

éducation fut bientôt faite, et, sous la direction de leurs officiers, ils jetèrent dans la nuit du 29 au 30 novembre les ponts sur lesquels nos troupes ont passé. Là comme ailleurs ils se sont montrés expéditifs et vigoureux; ils ont eu quelques morts, et le jeune enseigne qui les commandait en second a été tué par un obus. Aujourd'hui, dans les engagemens combinés, on les met en tête de colonnes, et ils y marchent comme à l'abordage. C'est une fête pour eux; quelque poste qu'on leur assigne, ils y font et y feront leur devoir. Ils savent bien que le pays accomplit un suprême effort; ils s'y associent. C'est une raison de plus de ne pas prodiguer de tels hommes, de mieux mesurer leur emploi, de les garder plus qu'ils ne le font eux-mêmes contre les inégalités des chances. Il est bon de se rappeler, même quand ils l'oublient, que l'élément sur lequel ils combattent n'est pas le leur, que les armes à l'usage de la troupe ne leur sont pas toujours familières, et qu'à force d'intrépidité ils suppléent à l'instruction solide qu'acquièrent des fantassins aguerris.

II.

Pendant qu'à Paris les marins détachés tiennent un si bon rang, que devient la flotte? Voilà ce qu'on se demande en ne recevant à ce sujet aucun éclaircissement sérieux, ni par des voies officielles, ni par des correspondances privées. Une telle force rester inactive, tant de canons muets, tant d'équipages assistant les bras croisés aux luttes désespérées de la patrie, c'est ce qu'on ne peut ni concevoir ni admettre. Beaucoup s'en affligent, quelques-uns s'en indignent, aucun ne demeure indifférent. Il ne faudrait pourtant pas, dans ces heures d'amertume, se laisser aller à des accusations injustes. Les hommes qui montent la flotte appartiennent au même corps, s'inspirent du même esprit que ceux dont on a pu juger à Paris les services si méritoires. Ce sont les mêmes courages, les mêmes dévoûmens; c'est le même amour de la patrie, et, s'ils l'eussent pu, ils nous en auraient donné de non moindres témoignages. Comment les juger d'ailleurs dans le silence et les ténèbres qui se sont faits autour de nous depuis plus de quatre mois? Sait-on ce qu'ils deviennent, ce qu'ils ont tenté, le parti qu'ils ont tiré d'une mission si réduite? Les journaux ne débitent encore là-dessus que des fables; mais, avec la connaissance des lieux et des faits, on peut les suppléer.

Voici par exemple une note qu'écrivait de Toulon le 1er juin 1870, c'est-à-dire en pleine paix, deux mois avant les événemens, un officier-général de la marine : « Nos escadres cuirassées, coulées

dans le même moule invariable, devront céder le pas à des navires d'un moindre tirant d'eau, plus agiles, moins coûteux et tout aussi redoutables. Ces escadres relèvent trop d'un passé qui nous enlace encore de ses traditions et de ses nécessités factices. Nous avons la manie des *monumens;* nous *monumentons* toujours, s'il est permis d'employer cette expression, et notre flotte, avant d'être une force militaire, est un monument. Nous nous extasions devant sa fausse grandeur sans nous rendre bien compte des opérations auxquelles nous pourrions la faire servir. Je ne recommande pas, notez-le bien, ce que l'amiral Lalande appelait justement la poussière navale, plutôt propre à fournir des commandemens qu'à rendre un service de guerre. Je veux avant tout pouvoir lutter en haute mer, pouvoir occuper ce grand chemin qui mène à tout; mais je proteste contre des constructions auxquelles leurs dimensions interdisent l'accès de beaucoup de parages. Il faut tenir grand compte du peu de fond que présentent certains bassins stratégiques. Si nos colosses ne peuvent ni y pénétrer ni s'y mouvoir, il peut y avoir là un vide capital qui nous réduirait, en telle circonstance donnée, à l'impuissance. »

Ces paroles étaient presque une prophétie. En effet, notre flotte s'est heurtée d'emblée à un double écueil : d'un côté, en lui enlevant sa troupe de débarquement, on avait diminué de beaucoup son importance; de l'autre, en lui donnant des bâtimens mal appropriés au service des mers où elle devait agir, on l'a paralysée. Qu'on prenne un à un les ports de guerre et les ports de commerce de la Baltique et de la Mer du Nord, ceux qui ont pour la Prusse un intérêt de défense ou de trafic, on les verra situés presque tous dans l'intérieur des terres et sur des cours d'eau à grandes marées, comme l'Elbe et le Weser, ou protégés par des lacs qu'un bourrelet de terrains sablonneux sépare de la mer, comme le Frische-haff et le Kurishe-haff, lagunes qui sont les avant-ports de Kœnigsberg. Partout des marécages et des côtes basses presque au niveau de la nappe d'eau salée, ou des dunes mouvantes qui non-seulement se forment sur les plages, mais règnent dans les profondeurs de la mer et aux embouchures des fleuves. Dure navigation, surtout dans les atterrages, et qui n'est familière qu'aux pilotes d'Heligoland et de Cuxhaven pour la Mer du Nord, de l'île d'Amak pour la Baltique! Hambourg, Brême et Lubeck sont ainsi défendus par des barrières naturelles; Kiel, Jahde, Kœnigsberg et Dantzig le sont également, sans compter des chapelets de torpilles répandus sur tous les abords. Il est aisé de dire qu'il faut bombarder Kiel, rançonner Hambourg, forcer les passes du port de Jahde, où s'est réfugié le gros des escadres allemandes. Pour ces actes de vi-

gueur, la première condition est de s'embosser à de petites distances, et comment le faire avec de lourds cuirassés calant 8, 9 et 10 mètres, quelques-uns gouvernant si mal qu'à chaque changement de route on est obligé d'appuyer le mouvement de la barre par un peu de vapeur auxiliaire?

Nul doute que, pour mener à bien ces opérations de guerre, mieux eût valu une escadre légère, armée d'un petit nombre de gros canons à pivot et installée dans le genre des *monitors* américains. Moins plongée dans l'eau, plus rapide dans ses mouvemens, elle eût franchi plus aisément les passes, évité ou déjoué avec moins de peine les explosions sous-marines, atteint l'ennemi. Il n'a pas dépendu de nos marins que de meilleurs instrumens ne leur eussent été confiés; ils se sont servis le mieux possible de ceux qui étaient dans leurs mains. Ceux qui parlent dédaigneusement de croisières maintenues pendant de longs mois dans des climats sévères et dans des mers violentes ne se font pas une idée de ce que l'homme y supporte de périls, de fatigues et de privations; moins encore savent-ils ce que comporte d'incidens et donne de soucis un blocus étroit devant des côtes dont tous les feux sont éteints, où tous les visages sont hostiles, tous les mouvemens suspects, et d'où on ne peut tirer ni un avis ni un secours. L'action de nos flottes ainsi restreinte n'en était pas moins efficace; elles faisaient de la besogne utile à peu de bruit, elles enchaînaient la liberté des mouvemens et l'activité commerciale des trois villes anséatiques, aujourd'hui entrées de gré ou de force dans le giron de la confédération du nord. Bien des captures ont été la suite de cette mise en interdit de la propriété allemande; elles frappaient si juste et causaient tant de tort à Hambourg, que le prince de Hesse recourut au mensonge pour obtenir de l'amiral Fourichon qu'il en suspendît le blocus. Toute relation a cessé des États-Unis à Brême, entre lesquels existait un service important de paquebots à vapeur. Point de ville qui ne souffrît quelques dommages : Travemunde, Swinemunde, Stralsund, n'y échappèrent pas plus que Dantzig, Kœnigsberg et Memel. Les représailles contre le commerce furent donc aussi sérieuses, aussi complètes que possible. Quant aux faits de guerre, il était difficile d'y compter; l'ennemi s'était prudemment dérobé dès le début. On a cité pourtant une rencontre heureuse du capitaine de vaisseau Dupré, qui a coulé une corvette prussienne dans les mers de Chine. Il était question aussi d'une brillante aventure de l'amiral Penhoat dans les eaux de Jahde : jusqu'ici, le fait n'a pas été confirmé.

Est-ce à dire que nos flottes aient fait dans la Mer du Nord et dans la Baltique tout ce qu'elles auraient pu faire? Non. Elles pou-

vaient oser et risquer davantage, s'associer mieux à l'attitude si résolue du pays qui allait jouer sa dernière carte dans une partie trop légèrement engagée. Il y a eu dans les deux flottes des accès de découragement, d'engourdissement, si l'on veut; mais comment s'y soustraire? Nos marins sont après tout des hommes; ils ont leurs faiblesses. Qu'on se les figure à plus de cent lieues du théâtre des événemens, isolés, n'ayant avec nous que des communications tronquées et irrégulières, quand chaque jour l'écho de nos frontières retentissait d'un nouveau désastre : Wissembourg, Reischofen, les combats sous Metz, la capitulation de Sedan. Que d'ébranlemens successifs! Que d'angoisses accumulées en moins de trente jours, d'échecs subis, de menaces à l'intégrité de notre territoire! Nos officiers et nos marins ne devaient pas avoir alors une grande liberté d'esprit. Leur séquestre, on dirait presque leur exil, loin des grands courans de l'opinion, leur pesait surtout, et devait leur rendre plus amers ces affronts et ces périls; même près d'eux, les pires influences prévalaient : on voyait croître le vide qui s'opère autour des vaincus, et un sentiment de compassion pire qu'une malveillance ouverte. Le Danemark, enthousiaste au début, était devenu indifférent; l'humeur agressive de l'Angleterre avait dégénéré en une ironie blessante. Dans les flottes même, une sorte de décomposition survint avec le changement de régime qui suivit Sedan; l'un des deux chefs d'escadre venait d'être nommé ministre de la marine, l'autre, sentant que sa position était devenue délicate, résigna ses fonctions.

Que dans cet interrègne et cette disposition des esprits il y ait eu quelques négligences, quelque relâchement dans le blocus, qu'on n'ait pas tiré de ces flottes, qui ont tant coûté à construire, à entretenir, à équiper, tout le parti qu'on en pouvait tirer, c'est ce qu'on ne saurait contester. Les événemens peuvent être un palliatif, il n'en reste pas moins constant que cette force navale, sur laquelle on comptait beaucoup, n'a pas produit la somme entière de ses effets. Naturellement cette impression s'arrête à la date de l'investissement; au-delà commence la période des hypothèses, et de ce feu croisé de nouvelles empruntées tantôt à l'Allemagne, tantôt à l'Angleterre, si perfidement présentées, pleines de telles contradictions qu'elles semblent imaginées pour nous troubler le jugement. Il paraît pourtant que, depuis l'envoi de nouveaux chefs d'escadre, le service du blocus est reconstitué, et qu'une certaine impulsion a été donnée aux croisières de la Mer du Nord. Quant à la Baltique, par les froids qui sévissent, elle doit être le domaine des glaces ou le siége de tempêtes de neige si redoutables vers le solstice d'hiver. Il est à croire que les opérations y sont au moins interrompues. L'activité en revanche se porte ailleurs; la portion de la marine disponible

au dehors rejoint les armées de secours. Dans tous les contingens qui se forment à l'ouest et au nord, une place est réservée aux matelots des classes. Des dispositions réglementaires les libéraient après trois années de service. Un décret seul pouvait les rappeler. Personne ne songe plus à profiter du bénéfice de cette législation; tout ce qu'il y a de bras valides s'enrôle dans les cadres, se tient prêt au combat. Les pêcheurs des côtes ne se montrent pas les moins ardens: en leur fermant le marché de Paris, on les a ruinés eux et leurs enfans; ils s'en vengeront à coups de mousquet. La foi les anime, l'esprit d'obéissance les soutient, ils ont à leur tête des officiers qu'ils aiment et qu'ils ont appris à respecter, des chefs qui les ont conduits dans les deux mondes, à Saïgon, à Sanghaï, à la Vera-Cruz. Tout se lèvera, si l'ennemi s'obstine, la femme près du mari, l'aïeul près de ses petits-fils.

Ainsi, partout où il y a eu un bon exemple à donner, un service à rendre, un risque à courir, on retrouve nos marins. Ils se multiplient pour bien faire, et cela simplement, sans jactance, sans bruit, par un mouvement naturel qu'on dut parfois contenir plutôt qu'encourager. Le peuple de Paris ne s'y est pas trompé; ces champions à l'air franc, au maintien décidé, ont été dès le début du siége et sont restés ses favoris; ils abattent tant de besogne et donnent de si bons coups de main, le tout sans se faire valoir! Ils se montrent en outre toujours disciplinés, faciles à vivre, pieux même et déférens pour leurs officiers. Que de titres à une popularité de bon aloi! Ils la supportent sans l'avoir recherchée, s'y dérobent, en sont embarrassés quelquefois. Voici pourtant qu'on les oblige à se mettre encore plus en évidence, à faire d'autres preuves, à gagner de nouveaux chevrons. Nous n'avions eu jusqu'ici, à ce qu'il semble, qu'un siége passif; depuis quelques jours, nous avons un siége réel. Les batteries mystérieuses, enfin démasquées, ont commencé à faire entendre leur voix. Si tardif qu'il soit, ce défi n'en sera pas moins vigoureusement relevé. C'est à nos marins qu'on s'adresse; on en veut à ces forts, leur domicile et leur domaine, restaurés, armés de leurs mains, et qui sont pour Paris ce que M. de Bismarck nommerait les clés de la maison. Il s'agit maintenant de les défendre, et on peut s'en remettre à nos marins : ils feront mieux que jamais au moyen des armes qui leur sont le plus familières, et mèneront à bien, espérons-le, avec la garde nationale, les mobiles et l'armée, le dernier effort pour l'œuvre de délivrance.

LOUIS REYBAUD.

LE

CENTENAIRE DE HEGEL

EN 1870

Le centième anniversaire de la naissance de Hegel a passé inaperçu au moment le plus tragique de la guerre actuelle, deux jours avant la catastrophe de Sedan. Au commencement de 1870, l'Europe philosophique s'apprêtait à le célébrer. Les rivalités nationales, aussi bien que les oppositions de systèmes, semblaient s'effacer dans un hommage commun à la mémoire d'un grand esprit. La France n'avait pas répondu la dernière à l'appel de la société philosophique de Berlin pour l'érection d'une statue à Hegel, à l'occasion de son centenaire. Un philosophe qui est loin d'être devenu un hégélien pour avoir beaucoup étudié Hegel, M. Paul Janet, avait pris, parmi nous, l'initiative d'une souscription à laquelle s'étaient associés quelques-uns de nos penseurs les plus éminens. Qu'est-il advenu de la fête préparée? Nul écho ne nous en est arrivé de cette Allemagne dont les universités et les académies, en même temps que les ateliers et les champs, se sont dépeuplés pour nous envahir, et qui ne semble avoir gardé ses savans que pour leur demander des manifestes injurieux contre nous. C'est d'une tout autre façon que l'Allemagne semble vouloir honorer Hegel, non plus à Berlin, avec le concours pacifique de quelques philosophes étrangers, mais en France et aux frais de la France. Depuis longtemps, l'Allemagne a toutes les ambitions; mais ce n'étaient guère jusqu'ici que des ambitions idéales, platoniques en quelque sorte. Elle veut aujourd'hui une grandeur solide et matérielle, personnifiée dans un césar, appuyée sur d'immenses armées, incarnée non-seulement dans l'unité, mais dans l'extension indéfinie de son territoire. Or le but qu'elle poursuit par la violence et

par la conquête n'est que la réalisation d'idées hégéliennes. La philosophie de Hegel se nourrit d'abstractions; mais elle ne se nourrit pas d'idées pures. Elle aime la force, elle préconise la guerre, elle est pleine d'enthousiasme pour les conquérans, elle leur confie tous les progrès de l'humanité, et le dernier mot de ces progrès, la dernière œuvre des politiques et des guerriers doit être la fondation d'un grand empire germanique. Voilà les théories dont s'enivrait l'Allemagne il y a quarante ans, lorsque ses guides actuels étaient *étudians en philosophie*, et elle attend d'eux aujourd'hui qu'ils les glorifient en les appliquant. On fait trop d'honneur à l'Allemagne contemporaine et à M. de Bismarck quand on les suppose élevés à l'école de Kant. La morale de Kant, pourraient-ils répondre, était bonne pour ces songe-creux du XVIIIe siècle qui croyaient aux droits de l'homme et à la fraternité des peuples. Nous avons changé tout cela. Nous sommes toujours idéalistes, parce que tel est notre génie; mais nous avons quitté l'*idéalisme subjectif* pour l'*idéalisme objectif*. Si vous avez peine à comprendre ces termes tudesques, vous pouvez entendre par le premier, dans le français de votre Pascal, « la force entre les mains de la justice, » et par le second « la justice entre les mains de la force. » Telles sont les leçons que nous avons retenues de Hegel, et nous honorons très logiquement notre « vieux maître » en réalisant ses idées par le fer et par le feu.

C'est donc une fête sanglante que M. de Bismarck a préparée pour le centenaire de Hegel. Malgré des succès inespérés, il peut s'apercevoir que le programme qu'il s'est tracé est plus difficile à remplir que celui de la société philosophique de Berlin, et que la France n'est pas aussi disposée à y souscrire. L'année 1870 touche à sa fin, et le triomphe est encore loin. Viendra-t-il jamais en tout ou en partie? C'est le secret de l'avenir; mais c'est en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, le droit de la conscience et de la pensée de se demander ce que valent ces idées qui ont besoin d'être consacrées dans le sang de milliers d'êtres raisonnables et dans la ruine d'une grande nation.

I.

Hegel a exposé ses théories politiques dans les *Principes de la philosophie du droit* et dans les *Leçons sur la philosophie de l'histoire*. Ces deux ouvrages n'ont jamais été traduits en français; mais le fond en est résumé dans la *Philosophie de l'esprit*, que M. Vera vient de traduire à la suite de la *Logique* et de la *Philosophie de la nature* (1). Il y a quarante-deux ans, les idées politiques de Hegel nous avaient déjà été révélées

(1) La *Logique*, la *Philosophie de la nature* et la *Philosophie de l'esprit* forment l'ouvrage capital où Hegel a condensé toute sa doctrine, l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*, dont nous devons aussi une traduction complète à M. Vera.

avec un incomparable éclat par un jeune professeur qui, remontant dans une chaire d'où l'intolérance l'avait éloigné pendant plusieurs années, y attirait la foule par le double prestige d'une éloquence éprouvée et d'une proscription récente. M. Cousin avait mis à profit, en visitant l'Allemagne, les loisirs forcés auxquels il avait été condamné. Il y avait essuyé une persécution nouvelle, qui avait ajouté à la célébrité de son nom auprès des libéraux allemands comme des libéraux français. Hegel, alors professeur à l'université de Berlin, l'avait accueilli comme un confrère, et avait pu se flatter de trouver en lui un disciple. Leurs relations s'étaient renouées plus intimement lors du voyage que Hegel avait fait à Paris en 1827, et M. Cousin avait l'esprit encore tout rempli d'idées hégéliennes, lorsqu'il fut invité à l'improviste à reprendre son enseignement au printemps de 1828. Il en était tellement imprégné qu'il les considérait comme tout à fait siennes, et qu'il oublia d'en indiquer l'origine en les exposant à ses auditeurs (1). Très applaudies, moins pour elles-mêmes que pour la forme brillante dont elles étaient revêtues, elles étonnèrent ceux qui ne les comprenaient qu'à moitié, et ne furent pas sans scandaliser ceux qui allaient à peu près jusqu'au fond. Elles ont beaucoup embarrassé plus tard le philosophe qui les commentait alors avec tant d'enthousiasme, et il ne s'est point donné peu de peine pour en concilier les audaces avec les timidités de son enseignement ultérieur. Elles ont aujourd'hui plus qu'un intérêt historique; c'est entrer de plain-pied dans les doctrines hégéliennes et dans la philosophie de la guerre actuelle que de rappeler les propositions suivantes :

« Chaque peuple représente une idée, les peuples différens d'une même époque représentent différentes idées, le peuple qui représente l'idée le plus en rapport avec l'esprit général de l'époque est le peuple appelé à la domination. Quand l'idée d'un peuple a fait son temps, ce peuple disparaît; mais il ne cède pas facilement la place, il faut qu'un autre peuple la lui dispute et la lui arrache : de là la guerre. Défaite du peuple qui a fait son temps, victoire du peuple qui a le sien à faire, voilà l'effet certain et inévitable de la guerre.

« Ainsi un peuple n'est progressif qu'à la condition de faire la guerre. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'histoire : la guerre n'est pas autre chose qu'un échange sanglant d'idées, une bataille n'est pas autre chose que le combat de l'erreur et de la vérité, je dis de la vérité, parce que dans une époque une moindre erreur est une vérité relativement à une erreur plus grande ou à une erreur qui a fait son temps; la victoire n'est pas autre chose que la victoire de la vérité du jour sur la vérité de la veille, devenue l'erreur du lendemain.

(1) Il ne fait, dans ces leçons de 1828, qu'une allusion voilée à la philosophie de Hegel, qu'il ne distingue pas de celle de Schelling.

« On parle sans cesse des hasards de la guerre et de la fortune diverse des combats; pour moi, je crois que c'est un jeu assez peu chanceux : les dés y sont pipés, ce semble, car je défie qu'on me cite une seule partie perdue par l'humanité. De fait, il n'y a pas une grande bataille qui ait tourné contre la civilisation.

« J'ai fait voir que la guerre et les batailles sont premièrement inévitables, secondement bienfaisantes. J'ai absous la victoire comme nécessaire et utile; j'entreprends maintenant de l'absoudre comme juste, dans le sens le plus étroit du mot. On ne voit ordinairement dans le succès que le triomphe de la force, et une sympathie honorable nous entraîne vers le vaincu : j'espère avoir montré que, puisqu'il faut bien qu'il y ait toujours un vaincu, et que le vaincu est toujours celui qui doit l'être, accuser le vainqueur et prendre parti contre la victoire, c'est prendre parti contre l'humanité et se plaindre du progrès de la civilisation. Il faut aller plus loin, il faut prouver que le vaincu a mérité de l'être, que le vainqueur non-seulement sert la civilisation, mais qu'il est meilleur, plus moral que le vaincu, et que c'est pour cela qu'il est vainqueur. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait contradiction entre la moralité et la civilisation, ce qui est impossible, l'une et l'autre n'étant que deux côtés de la même idée (1). »

Le fatalisme historique fait le fond de toutes ces propositions, et à ce point de vue il est trop facile de les réfuter. M. Vacherot l'a fait l'an dernier ici même avec autant de sûreté que d'élévation (2). La conscience ne se taira jamais devant les victoires de la force, qu'elles se présentent comme les lois de l'état ou comme les lois de l'histoire, comme les décrets de la Providence ou, suivant les formules de Hegel, comme la réalisation progressive de l'esprit absolu. En France surtout, le parti des vaincus a toujours été le parti populaire, même quand les vaincus étaient les ennemis de la France, comme les Espagnols et les Allemands eux-mêmes, avant qu'ils eussent pris leur revanche des invasions napoléoniennes.

Il y a cependant une part de vérité dans le fatalisme historique. Hegel et M. Cousin ont raison quand ils voient autre chose dans le monde que de simples collections d'individus. Chacun sent en soi une force supérieure qui l'entraîne. C'est l'esprit de notre nation, c'est l'esprit de notre siècle, c'est l'esprit de l'humanité, c'est le Dieu qui vit en nous ou en qui nous vivons, quelque idée que nous devions nous faire de sa nature, — le créateur du monde, la substance universelle, ou la « catégorie de l'idéal. » Les âmes les plus grandes ne sont pas celles qui subissent le moins cette action souveraine. Leur avantage est de la con-

(1) *Neuvième leçon.*

(2) *La Science et la conscience.* — II. — *Les Historiens, la morale et le fatalisme dans l'histoire.* — Voyez la *Revue* du 1er juillet 1869.

naître et de la juger en la subissant. L'individu est par certains côtés supérieur à sa nation, à son siècle, à l'humanité, et j'oserais même ajouter à son Dieu, c'est-à-dire à l'idée qu'on se fait autour de lui ou que lui-même se fait de Dieu. Sa volonté libre peut se raidir contre le courant qui l'emporte ; sa libre conscience absout ou condamne sa résistance ou sa docilité, de même que la docilité ou la résistance des autres hommes. Sa libre raison se fait un idéal qu'aucune puissance au monde ne réalisera jamais tout entier, et du haut duquel elle juge toutes les œuvres qui se produisent dans le monde. Tout n'est donc pas dans ces forces générales que les hégéliens reconnaissent avec raison à côté des forces individuelles, et leur conciliation n'est pas toujours dans la subordination des secondes aux premières. Il faut, dans les unes comme dans les autres, distinguer le droit et le fait, la justice et le succès, l'idéal et la réalité. L'erreur de l'hégélianisme est de ne concevoir que l'idéal réalisé, transporté dans les faits, incarné dans la matière. C'est le matérialisme sous le nom d'idéalisme objectif. « Le prétendu idéalisme allemand, dit très bien M. Vacherot, n'est que le goût des spéculations abstraites et la passion des systèmes; en tout ce qui concerne l'ordre des choses morales, l'esprit allemand se complaît dans la réalité, aime la tradition, et cède facilement à l'empire des faits accomplis. »

De là cette glorification de la guerre, non-seulement défensive, mais offensive et conquérante, que M. Cousin a si complaisamment empruntée à Hegel. Qu'il y ait de justes guerres, il faut bien l'admettre, puisque les peuples n'ont pas de tribunaux où ils puissent porter leurs griefs. Qu'il y ait de justes victoires et des défaites méritées, cela n'est pas douteux; mais que la victoire, même la plus juste, confère au vainqueur, dans sa propre cause, tous les droits d'un « justicier (1) » prononçant et exécutant tout ensemble des sentences sans appel, même au tribunal de la conscience, même au tribunal de Dieu, c'est le renversement de toute morale. Hegel va bien plus loin. Il ne fait pas seulement du vaincu le justiciable, il en fait la juste proie du vainqueur, comme attestant par sa défaite même son infériorité intellectuelle et morale. La victoire distribue les rangs entre les peuples; malheur à ceux qu'elle fait descendre! Ce ne sont plus que des barbares à qui les nations civilisées (entendez les nations victorieuses) « ne reconnaissent que des droits inégaux et une indépendance formelle. » Que dis-je? elles peuvent légitimement les dépouiller de toute indépendance, et même les anéantir, car le peuple dont la victoire proclame la supériorité est appelé à dominer sans que les autres aient des droits contre lui. La force à laquelle ils succombent « prime le droit, » ou plutôt elle est le droit lui-même. La seule consolation que Hegel laisse aux vaincus est la pen-

(1) Le roi Guillaume, dans ses dépêches, s'attribue expressément ce titre de *justicier* à l'égard de la France.

sée que le vainqueur lui-même subira tôt ou tard la loi d'un autre vainqueur, qui le remplacera justement, comme représentant un nouveau progrès dans le développement de l'esprit universel.

Il n'est pas de mérite que Hegel n'attribue à la guerre. L'humanité lui doit tous ses progrès, chaque peuple y trouve la meilleure école pour la formation de son caractère ; elle exige la valeur individuelle, mais elle en fait une vertu sociale en la mettant au service d'intérêts généraux et en la soumettant à une direction générale. Dans les temps modernes surtout, elle a discipliné les peuples en devenant plus mécanique, grâce à l'invention de la poudre, « invention qui n'a pas été un pur effet du hasard, et qui a substitué une forme plus abstraite du courage à sa forme toute personnelle. »

Hegel n'exagère pas quand il voit dans une armée quelques-unes des qualités qui font un peuple de citoyens, non une collection de sujets : le dévoûment à la patrie sous la double forme du courage personnel et d'une action commune, la subordination hiérarchique des efforts, l'obéissance passive acceptée par devoir et par un sentiment d'honneur, l'initiative, l'ambition, le mérite à tous ses degrés, se faisant jour à travers la règle, et conciliant, sans les absorber l'un dans l'autre, l'intérêt individuel et l'intérêt de tous. Une armée est un état en petit; mais, si tous les citoyens ne sont pas soldats, ou si les soldats mettent leur force et leur courage au service d'une autre cause que celle de tous les citoyens, c'est un état dans l'état, un principe de division et d'oppression. Et lors même que l'armée est vraiment nationale, les mœurs militaires ne sont qu'une partie des mœurs civiques. Le citoyen n'est pas seulement celui qui donne avec plus ou moins de dévoûment son temps, son énergie, sa vie pour sa patrie; c'est celui qui fait son affaire des intérêts de sa patrie, qui cherche à les comprendre et à les améliorer. La véritable école du citoyen, ce n'est pas la vie militaire, c'est la vie publique, et rien ne serait plus dangereux que de confondre, comme paraît le faire Hegel, la discipline uniforme de la première avec la libre variété des devoirs de la seconde.

Les habitudes belliqueuses deviennent d'autant moins nécessaires pour maintenir l'unité morale d'un peuple que cette unité est entrée davantage dans la conscience de tous. Elles ne sont également qu'un moyen secondaire et imparfait pour le développement au dehors de la civilisation d'un peuple, lors même qu'elles ne se mettent pas au-dessus de la justice, soit dans l'initiative de la guerre, soit dans l'usage de la victoire. Sans doute les idées se propagent à la suite des armées par l'effet des victoires et des conquêtes; mais elles se propagent aussi sûrement et d'une façon plus digne d'elles par ces forces toutes morales dont le réalisme de Hegel fait trop bon marché. Nos armées de la république et de l'empire ont porté dans toute l'Europe quelques idées fran-

çaises (Hegel n'est que conséquent avec son système quand il a la bonne grâce de le reconnaître); mais d'autres idées françaises, ou plutôt les idées mères de celles dont nos soldats se faisaient les missionnaires s'étaient déjà répandues dans toute l'Europe depuis plus d'un siècle, et les armées de l'ancien régime n'étaient pour rien dans cette diffusion : quelques livres avaient tout fait. Dans le temps même où les conquêtes de la France contribuaient doublement au mouvement libéral de l'Allemagne par les idées qu'elles propageaient et par la haine qu'elles excitaient contre les envahisseurs étrangers, l'influence intellectuelle de l'Allemagne s'étendait peu à peu parmi nous, non par un échange de pensées entre les soldats des deux pays, mais par l'intermédiaire pacifique de quelques écrivains qui, sans être insensibles à la gloire de nos armes, étaient loin de compter parmi les instrumens ou les courtisans du conquérant.

M. Cousin, s'inspirant de Hegel, ne voit rien de plus grand dans l'histoire que les victoires qui ont assuré la suprématie de la Grèce sur l'Asie : Salamine, Platée et surtout Arbelles. La lutte contre l'Asie est en effet dès la naissance de l'histoire, dans Hérodote et dans Thucydide, comme l'idée directrice des destinées de la Grèce; mais Salamine et Platée n'ont été que des victoires défensives. Arbelles a décidé la conquête de l'Asie par Alexandre; mais qu'est-il résulté de cette conquête? Un empire éphémère, au moins dans son unité, sans beaucoup de profit pour les idées grecques, compromises plutôt que servies par cette Prusse de l'antiquité, comme on a si bien appelé la Macédoine. Elles ne s'étendent désormais que dans l'Occident, où la Grèce va bientôt trouver des maîtres. Quant à l'Orient soumis, il ne devient pas hellénique; c'est le monde hellénique au contraire qui s'ouvre aux idées orientales. Elles l'envahissent de plus en plus, jusqu'au moment où des hordes asiatiques font à leur tour la conquête de la Grèce, et où la Grèce n'est plus qu'une des contrées de l'Orient. Et que deviennent ces nouveaux empires orientaux qui se sont élevés sur les ruines de l'empire grec? Ils subissent tous une décadence rapide, non par la force des armes au service d'une civilisation supérieure, mais par les germes de faiblesse et de mort qu'ils portent dans leur sein. Telle est la loi constante de l'histoire. Les moyens matériels préconisés par Hegel, les victoires, les conquêtes, la force primant le droit, ne décident pas du sort des peuples. Il n'est pas besoin d'un conquérant pour faire tomber en poussière un peuple qui ne garde plus que les apparences de la vie, et les plus brillans faits d'armes, dirigés par la politique la plus ambitieuse, ne suffisent pas pour fonder la grandeur d'un peuple, s'il ne porte pas en lui une vitalité puissante et durable.

II.

Le réalisme excessif de Hegel n'est nulle part plus manifeste que dans sa théorie des grands empires appelés à représenter tour à tour dans le monde, par une domination effective, le progrès des idées. Il justifie à peu près cette théorie pour l'antiquité. Il y montre l'empire du monde passant de l'Orient à la Grèce, de la Grèce à Rome. Les premiers siècles de l'histoire ancienne nous offrent en effet des empires orientaux, empires tout matériels, ne reposant que sur la force et renversés successivement par la force. On peut admettre un empire grec, empire tout moral, sans unité politique, et dont l'influence n'a pas été pour cela moins vaste et moins durable. Quant à l'empire romain, c'est lui surtout, et l'on pourrait dire lui seul, qui a fait entrer dans l'histoire l'idée d'un empire universel, en embrassant dans l'unité à la fois matérielle et morale d'un même pouvoir, des mêmes lois, d'une civilisation commune, tout ce qu'on appelait alors le monde; mais dans les temps modernes le progrès des idées repousse de plus en plus la forme impériale, si l'on peut ainsi s'exprimer. Nulle nation n'a pu garder sur les autres une domination de quelque durée, soit par la force, soit par l'intelligence, soit par l'industrie ou le commerce. Une idée nouvelle devient vite le patrimoine indivisible de toutes les nations civilisées; les seuls liens qu'elles supportent entre elles sont des liens tout moraux, ou, si elles tendent à un rapprochement plus sensible, ce ne peut être que par une sorte de fédération sous la garantie d'une égale indépendance.

Hegel veut cependant que les temps modernes aient eu leur empire, et cet empire, il n'hésite pas à en investir l'Allemagne. Rien de grand, suivant lui, ne s'est fait dans le monde, depuis la chute de l'empire romain, sans l'impulsion de l'esprit germanique. C'est l'invasion des Germains qui ouvre la première période de l'ère moderne. La seconde période donne aux peuples de l'Occident l'unité imparfaite, mais universellement reconnue, d'un grand empire sous les lois d'un Germain, Charlemagne, et de ses successeurs, également Germains. Cette unité se brise, il est vrai, dans l'anarchie féodale et dans la rivalité de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel; mais au commencement d'une troisième période un autre Germain, Luther, rapproche les deux ordres au sein du christianisme rajeuni, et prépare, sur les ruines de la féodalité, la fondation de la monarchie moderne.

Un seul fait considérable paraît embarrasser Hegel : c'est la révolution française, dont l'initiative ne saurait sans doute être revendiquée par l'esprit germanique. La révolution politique en France, remarque-t-il, a coïncidé avec une révolution intellectuelle en Allemagne. Le premier pays, encore courbé sous le joug du catholicisme, a cru s'affranchir en changeant ses institutions. — Le second, émancipé depuis longtemps,

grâce à Luther, n'a senti que le besoin de développer ses idées. — Les deux révolutions se sont faites au nom de la liberté, et l'une et l'autre n'ont eu d'abord souci que de la liberté de l'individu, là pour l'action, ici pour la pensée; mais la philosophie allemande s'est élevée peu à peu à l'intelligence de la vraie liberté, que Hegel place dans la conciliation de la liberté personnelle et de la liberté générale. La révolution française, faute d'avoir opéré cette conciliation, est restée impuissante partout où elle a porté ses principes; elle n'a créé que des conflits, soit entre les individus et l'état, soit au sein de l'état lui-même entre ses divers pouvoirs, soit enfin entre l'état et l'église, qui est restée catholique en dépit ou par l'effet même des persécutions qu'elle a subies. Toutefois Hegel veut bien reconnaître que la révolution française a propagé d'heureuses réformes dans la sphère des institutions civiles, et que l'Allemagne en a profité comme le reste de l'Europe. Elle n'a échoué, selon lui, que dans l'ordre politique, où elle n'a su s'approcher nulle part de l'idéal de l'état moderne, qui n'est qu'une monarchie de droit divin, entourée de certaines garanties constitutionnelles, mais sans porter atteinte à la souveraineté directe et personnelle du monarque. Si Hegel eût vécu davantage, il eût vu une dernière initiative germanique réaliser son idéal en Prusse, et en poursuivre la réalisation dans un nouvel empire allemand. Le succès d'une telle entreprise donnerait une conclusion à sa philosophie de l'histoire; mais, trop prudent au milieu des témérités de sa dialectique pour faire autre chose que la théorie du passé ou du présent, il s'est abstenu d'énoncer cette conclusion; il a montré la voie à M. de Bismarck, il n'a pas voulu être son prophète.

Nous ne prétendons pas plus que lui à ce rôle de prophète. Le fatalisme seul pourrait nier absolument, au nom des lois nécessaires de l'histoire, la possibilité d'un grand empire germanique. Bornons-nous à affirmer, et nous croyons pouvoir le faire avec certitude, que rien dans le passé de l'Allemagne n'appelle un tel empire, et que, s'il réussissait à se fonder sur le plan qu'a tracé Hegel et que M. de Bismarck s'est chargé d'exécuter, ce ne serait pas au profit, ce serait au détriment de la civilisation européenne.

Les Germains ont fondé sur les ruines de l'empire romain non un empire nouveau, mais des états divers, chez lesquels s'est produit tantôt un morcellement presque à l'infini, tantôt un groupement partiel, sans nulle tendance à l'unité. Dans la plupart, les envahisseurs se sont laissé plus ou moins dominer par les institutions, par les mœurs, par la langue des vaincus. Quant à la Germanie elle-même, elle est restée longtemps un chaos, où se heurtaient sans cesse soit les peuples qu'elle avait gardés dans son sein, soit de nouveaux envahisseurs partis du monde slave ou du monde tartare, soit enfin les Germains romanisés de l'Occident qui, pour défendre ou pour étendre leurs frontières, se re-

tournaient contre leur berceau. Les Germains d'aujourd'hui, avec cette ténacité de mémoire contre laquelle nous mettait en garde Henri Heine, tirent un double parti de ce chaos; ils gardent une rancune héréditaire à tous les peuples qui ont combattu par-delà les siècles quelque peuplade germanique, et ils font honneur à leur race des œuvres accomplies par ces mêmes peuples, pour peu qu'il coule dans leurs veines quelque goutte de sang germanique. Ne nous ont-ils pas annoncé qu'ils prétendaient venger sur les Français la victoire remportée à Tolbiac, il y a quatorze cents ans, par le Franc Clovis sur les tribus qui portaient seules alors le nom d'Allemands, et ne réclament-ils pas en même temps, comme un droit national, l'héritage du Franc Charlemagne?

L'empire de Charlemagne réunit, par un lien assez lâche, qui bientôt ne fut plus qu'un lien idéal, une partie de la Germanie et des états fondés par les Germains; mais ni Charlemagne ni ses successeurs immédiats ne sont de purs Germains, et leur empire lui-même est tout romain, par son nom et par son origine, non moins que par la seule force durable qu'il possède, la force morale puisée dans les souvenirs toujours vivans de l'ancienne Rome. C'est comme empire romain qu'il a gardé son prestige lorsque son siége s'est fixé définitivement en Allemagne. Il a pu autoriser des invasions allemandes dans les pays non allemands qui lui étaient annexés, il n'y a jamais fait régner une influence allemande. La Lorraine, la Franche-Comté, la Savoie, l'Italie du nord, étaient provinces de l'empire, quelques-unes de leurs villes étaient villes impériales, et s'en faisaient honneur; mais il ne venait à l'idée de personne que l'Allemagne pourrait revendiquer un jour les unes et les autres comme provinces et comme villes allemandes. Ce n'est que fort tard qu'on a dit l'*empire d'Allemagne,* au lieu de l'*empire romain,* de l'*empire d'Occident* ou de l'*empire* tout court, et, quand cette expression a prévalu, elle était justifiée en fait par l'abandon de toute suprématie impériale en dehors de l'Allemagne. Si les empereurs allemands tenaient encore sous leurs lois d'anciennes provinces de l'empire étrangères à l'Allemagne, la Lombardie entre autres, c'était comme possessions héréditaires de leur maison, non comme possessions impériales, et l'on sait combien ils y étaient détestés en leur qualité d'étrangers. Leurs prédécesseurs y avaient eu un parti nombreux et actif; mais rien ne fausserait plus l'histoire que d'en faire un parti allemand. Les gibelins d'Italie acclamaient le successeur des césars, l'empereur de Rome; mais ils ne voulaient avec lui aucun Allemand, et ce n'est pas un guelfe, c'est le gibelin Pétrarque qui convie tous les cœurs italiens à s'unir contre la fureur tudesque, *la tedesca rabbia.*

Dans l'Allemagne elle-même, qu'était-ce que cet empire qui prétend renaître aujourd'hui? Partout ailleurs la royauté, par ses efforts continus, a fait sortir l'unité nationale du morcellement féodal. L'empire, par

ses droits mal définis, auxquels manquait l'hérédité, n'a fait qu'entretenir la division de l'Allemagne. En vain la maison d'Autriche a-t-elle fini par y conquérir l'hérédité de fait; elle a toujours mis avant les intérêts généraux de l'Allemagne les intérêts particuliers des provinces sur lesquelles elle possédait l'hérédité de droit. Elle trafiquait des premiers au profit des seconds. Les princes allemands, dans leurs luttes entre eux ou avec les empereurs, n'étaient pas plus scrupuleux. Pour s'assurer des alliances au dehors, ils livraient ou ils vendaient des provinces allemandes, et les populations n'y trouvaient pas à redire (1). A défaut de l'unité politique, l'Allemagne impériale ne s'était pas même élevée à l'unité du sentiment national.

Les Allemands font grand bruit des invasions et des conquêtes qui ont affligé leur patrie dans les siècles précédens. Leur patrie n'a été ni envahie ni conquise, car elle n'existait pas. L'Allemagne était une sorte de terrain banal qui s'ouvrait et qui se donnait de lui-même aux étrangers, et où ils n'entraient jamais comme ennemis des uns sans être appelés par les autres comme auxiliaires et accueillis comme bienfaiteurs.

Y a-t-il eu du moins un empire germanique, comme empire de certaines idées originaires de la Germanie? Hegel l'affirme, et la plupart des savans allemands n'en doutent pas. Ils ont même presque réussi à le faire croire au reste du monde. Rien cependant n'est moins justifié. Le monde moderne doit, dit-on, à la Germanie l'idée féodale. La féodalité a sans doute quelques-unes de ses racines dans les usages des anciens Germains; mais elle contient bien des élémens d'origine diverse. Les institutions romaines, surtout les institutions des derniers temps de l'empire, n'y ont pas été sans influence. Dans ce qu'elle semble avoir de proprement germanique, elle n'est que l'expression d'un certain état social dont on trouve l'analogue chez d'autres races à demi barbares. C'est ainsi qu'on peut parler sans trop d'impropriété d'une féodalité arabe, d'une féodalité japonaise. Si l'Allemagne contemporaine est encore en partie féodale, ce n'est ni un argument en faveur de sa civilisation, ni un de ses titres à régner en Europe par les idées, en attendant qu'elle y règne par la force des armes.

L'esprit germanique aurait mieux mérité des peuples modernes, s'il avait fait prévaloir parmi eux, comme on le prétend quelquefois, l'indépendance de l'individu en face de l'omnipotence de l'état. L'individu, chez les anciens Germains, se montrait très jaloux de ses droits, même quand il en faisait l'abandon; seulement c'est un trait commun à beaucoup de barbares, et l'on n'y peut voir que l'indice d'une société où l'énergie des caractères n'a été ni domptée par le despotisme, ni disciplinée

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1870, les études de M. Charles Giraud sur *le Siége de Metz* et sur *la Réunion de l'Alsace à la France.*

par des institutions libres. Un certain individualisme s'est maintenu dans les mœurs allemandes; mais il y est plutôt affaire de sentiment que d'action ou de pensée. Jamais il n'a réussi de lui-même ni à se traduire en idées précises, ni à s'entourer de garanties positives. Nulle philosophie ne tient moins compte de l'individu que la philosophie purement allemande. Peu de législations enserrent encore l'individu dans autant de liens que les législations allemandes, partout où ne s'est pas implanté le code français. L'individualisme domine dans une race à demi germanique, la race qu'on appelle anglo-saxonne, et il y domine peut-être parce qu'elle n'est qu'à demi germanique. Loin de faire honneur à la Germanie des institutions de cette race, Hegel les repousse, comme il repousse les institutions issues de la révolution française, parce que les unes et les autres font la part trop large à l'initiative individuelle. La société idéale que tend à réaliser, suivant lui, l'esprit germanique maintient le travail individuel sous le joug de corporations, la conscience individuelle sous le joug d'une religion nationale, la vie individuelle, dans toutes ses manifestations, sous le joug des pouvoirs publics. Elle n'impose aucune limite à l'action de l'état; elle n'en impose pas davantage à la volonté souveraine en qui cette action se personnifie, car, si elle lui adjoint des assemblées délibérantes, elle lui laisse le dernier mot. Sans doute, depuis la mort de Hegel, plusieurs gouvernemens allemands ont dépassé ce prétendu idéal, et ceux même qui sont restés en-deçà ne laissent pas aux individus, surtout dans les matières spéculatives, une très grande liberté de fait. Dans la philosophie politique de Hegel lui-même, plus d'une idée libérale se mêle à des conceptions dont le fond n'est qu'un despotisme savamment organisé; mais le libéralisme, dans les théories du philosophe et dans la pratique de ses compatriotes, n'a rien qui soit proprement germanique, rien qui ne soit l'effet du progrès général de l'esprit moderne, et qui ne soit mieux compris et plus sincèrement réalisé chez d'autres nations.

L'Allemagne a-t-elle fait plus pour la famille que pour l'individu? On vante ses mœurs domestiques, et j'admets volontiers qu'elles sont plus pures que celles des peuples du midi: c'est affaire de climat. Il ne faut pas toutefois en exagérer la sévérité. Henri Heine nous engage à n'en croire entièrement ni Mme de Staël pour le présent, ni Tacite pour le passé: leurs tableaux sont flattés, et semblent avoir pour but la satire indirecte de leurs compatriotes. On peut voir dans Stendhal ce qu'était la société prussienne au commencement de ce siècle, et si le témoignage d'un observateur étranger paraît suspect, on peut consulter ces correspondances intimes de personnages plus ou moins célèbres qui reçoivent depuis quelques années en Allemagne une publicité si peu discrète. Le goût des Allemands pour la vie privée est moins esprit de famille qu'indifférence ou impuissance à l'égard de la vie publique. Si la vie privée a

pris dans les mœurs modernes, non sans exagération, la place qu'avait la vie publique dans les mœurs des anciens, elle ne le doit pas à quelque influence germanique; elle le doit avant tout au christianisme, qui lui a donné un prix infini par la médiation d'un Dieu dont le royaume n'est pas de ce monde, et par la promesse d'une récompense immortelle pour l'accomplissement des plus humbles devoirs.

Le sentiment chrétien a eu aussi une grande part dans le développement de l'idée chevaleresque, et, si l'on remonte à l'origine de cette idée, Hegel lui-même en fait honneur à l'Orient musulman plutôt qu'à la Germanie païenne. Ç'a été d'abord une idée toute poétique, et, quand les mœurs s'en sont emparées, elles n'ont fait que suivre, souvent par jeu, les fictions des poètes. Or ces fictions appartiennent en propre à la double France des trouvères et des troubadours. L'Allemagne ne les a connues qu'en s'appropriant ou en imitant nos chansons de geste, et il ne semble pas qu'elle y ait puisé les qualités brillantes que rappelle le nom de chevalerie. Ce ne sont pas les qualités qui se présentent le plus naturellement à l'esprit, lorsqu'on pense à ses princes ou à ses capitaines les plus illustres, et ce n'est pas la façon dont elle fait aujourd'hui la guerre qui les lui fera jamais attribuer.

Le christianisme s'est transformé en Allemagne avec Luther; mais il a gardé tous ses principes, et cette transformation même ne s'est présentée que comme un retour à l'institution primitive. Un seul principe nouveau lui a été infusé, le libre examen. Or le libre examen était déjà dans l'esprit de la renaissance, dont l'Allemagne n'a été ni le premier ni le principal foyer. La réforme l'a maintenu dans les limites des questions religieuses, et par là elle l'a rendu plus accessible à toutes les âmes. Elle lui a valu l'adhésion naïve des humbles et l'appui intéressé des puissans. Toutefois elle n'a accompli son œuvre que dans une partie de l'Europe, et le Français Calvin y a contribué autant que l'Allemand Luther. L'Allemagne elle-même s'est partagée à peu près par égales moitiés entre le protestantisme et le catholicisme. La réforme y a été une nouvelle source de divisions qui ont eu pour effet, pendant plus d'un siècle, la guerre civile, l'invasion et la conquête étrangères, et qui sont encore aujourd'hui le principal obstacle à la réalisation de l'unité allemande.

Si le libre examen a inauguré en Europe une ère nouvelle à partir du XVIe siècle, c'est beaucoup moins par l'esprit particulier de la réforme que par l'esprit général de la renaissance, en renouvelant toutes les idées dans les lettres, dans les sciences, dans la philosophie, dans la politique, aussi bien que dans l'ordre religieux. Œuvre immense et pleine de périls, qui avait ses martyrs en Italie, alors que la réforme, en Allemagne, s'appuyait sur des armées et dictait des traités de paix à ses adversaires! Elle est loin d'être achevée; mais l'esprit qui l'anime

devient de plus en plus l'esprit universel. Nulle nation ne lui est fermée; il modifie partout les institutions en dehors de tout principe théologique. Les hommes éclairés de toutes les religions lui font sa part en ne lui demandant que de ne pas envahir tout entier le domaine de la foi. Et ce suprême envahissement est même déjà un fait consommé dans une partie du protestantisme, où se confondent, sous le nom de rationalisme, les deux formes du libre examen.

La part de l'Allemagne a été considérable dans l'émancipation philosophique de l'esprit moderne; mais elle a moins consisté dans la production spontanée que dans le développement systématique des idées. Quoique Hegel mette Jacob Bœhme presque sur le même rang que Descartes (ce qui a fait rire, même en Allemagne) (1), il n'y a pas eu de grand philosophe allemand avant Leibniz. Or Leibniz procède directement de Descartes. Kant à son tour procède de Hume pour les négations de sa métaphysique, et de Rousseau pour les affirmations de sa morale. Les successeurs de Kant procèdent non-seulement de Kant lui-même, mais de Bruno et de Spinoza, et on a pu leur trouver d'autres précurseurs dans la France philosophique du XVIIIe siècle (2). Tous ces grands esprits sont d'admirables architectes de pensées; ce ne sont pas, dans le sens propre du mot, des créateurs.

L'Allemagne a eu, la dernière entre les nations lettrées de l'Europe, son siècle intellectuel où elle a conquis une sorte de prééminence dans tous les domaines de l'esprit; mais, dans les lettres comme dans la philosophie, cette prééminence tardive atteste plutôt un effort de volonté pour s'approprier d'illustres exemples que l'épanouissement spontané d'une race heureusement douée. Les Allemands n'ont senti le besoin d'une littérature nationale qu'à la suite et à l'imitation des autres peuples. Ils ont cherché leurs inspirations en France d'abord, puis en Angleterre; même dans la *période du génie original*, comme l'appelle M. Gervinus, dans la période illustrée par les noms de Goethe et de Schiller, l'influence anglaise domine, jusqu'au moment où la beauté grecque se révèle pour la première fois à l'esprit et à l'érudition germaniques, et remplace pour quelques années tous les autres modèles. Bientôt, avec l'école romantique et avec Goethe lui-même, commencent les pastiches des légendes du moyen âge et des poésies orientales. Toutes les littératures modernes se sont enrichies par l'imitation : nulle ne s'y est prêtée aussi aisément, avec une faculté d'assimilation aussi

(1) « Je devrais naturellement parler aussi de Jacob Bœhme, car il a également appliqué la langue allemande à des démonstrations philosophiques; mais je n'ai pu me décider encore à le lire, même une seule fois : je n'aime pas à me laisser duper. Je soupçonne fort les prôneurs de ce mystique d'avoir voulu mystifier les gens. » Henri Heine, *De l'Allemagne*.

(2) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1865, *un Précurseur français de Hegel*, par M. Paul Janet.

complète, aussi large, que la littérature allemande. De là son prompt effacement. Les hommes de génie n'ont pas laissé de successeurs, et l'Allemagne lettrée ne compte plus dans le monde que par ses érudits. Or l'érudition ne demande que des investigateurs patiens, pénétrans, attentifs aux moindres faits; elle ne vise pas aux idées, et elle y trouve même un péril, comme l'attestent par trop d'exemples les plus illustres érudits allemands. Les sciences positives sont depuis longtemps cultivées avec succès en Allemagne, et l'esprit allemand n'a pas aujourd'hui de gloire plus solide; mais, comme l'érudition, les sciences positives recherchent les faits plutôt que les idées. Ce sont d'ailleurs de toutes les applications de l'intelligence les plus cosmopolites, celles qui prennent le moins la forme du génie particulier d'un peuple.

Parlerons-nous des arts? Il y a juste un siècle, Goethe, qui venait d'achever son droit à Strasbourg, et qui gardait encore tout l'enthousiasme dont l'avait rempli la cathédrale si outrageusement traitée cette année par les bombes allemandes, écrivait un essai sur ce qu'on est convenu d'appeler l'architecture gothique, et qu'il appelait, lui, « l'architecture allemande. » Plus tard, après avoir vu de près les chefs-d'œuvre de l'art antique, il goûta beaucoup moins l'art du moyen âge, et il n'en trouva plus la paternité aussi glorieuse pour son pays; mais, glorieux ou non, le fait même de cette paternité n'appartient en rien à l'Allemagne. Ses cathédrales se sont élevées après les cathédrales françaises; elles s'en sont inspirées, et ne les ont pas surpassées. L'Allemagne n'a pas plus de titres sur les autres branches des beaux-arts. Ses peintres et ses sculpteurs les plus éminens n'ont ni précédé ni égalé les grands artistes de l'Italie. Aucun des progrès, aucune des révolutions de l'art ne porte leur nom. Les tentatives qui se sont produites de nos jours en Allemagne pour mettre la peinture au service de la foi avec Overbeck, de la métaphysique avec Cornélius, ont eu pour effet de nobles œuvres, mais dont tout le mérite est étranger à la peinture elle-même. La musique allemande est aujourd'hui la musique classique par excellence, mais elle n'a fait que perfectionner un art que l'Allemagne est loin d'avoir créé, et qui pendant longtemps n'y a trouvé qu'un sol inclément. Ses maîtres les plus illustres allaient chercher fortune au dehors, Hœndel en Angleterre, Glück en France, et leurs exemples ont encore de nos jours plus d'un imitateur. Lors même qu'ils se passaient d'un patronage étranger, les compositeurs allemands n'arrivaient le plus souvent au succès qu'en s'appuyant sur des idées étrangères, en associant leurs inspirations à des paroles italiennes ou françaises.

Dans leurs travaux immatériels, comme dans leurs émigrations lointaines, les Allemands ne s'aventurent jamais que sur un sol déjà défriché. Ce sont des colons de seconde main, pour ainsi dire, superposant leur patiente industrie à l'œuvre ébauchée, avec moins d'habileté peut-

être, mais avec plus de courage, par de hardis pionniers. La spontanéité fait également défaut à ce qu'on appelle en Allemagne l'idée nationale. Dans un fragment d'article qui n'a été publié que depuis la chute de l'empire, Sainte-Beuve distingue « deux sortes et comme deux races de césars, les césars par nature et par génie, et les césars par volonté. » Il y a aussi des nations « par nature et par génie, » et des nations par « volonté. » Malgré l'unité de la race et de la langue, la nation allemande est de cette dernière sorte. C'est une nation *voulue*, et qui n'est voulue que d'hier. Les Allemands n'ont paru comprendre ce qui leur manquait comme nation que lorsqu'ils se sont trouvés en présence d'une autre nation qui venait de mettre le sceau à son organisation séculaire en s'emparant de ses destinées, et qui s'affirmait encore dans son unité et dans sa force après s'être donné un maître. L'idée de l'unité allemande n'est d'abord entrée dans les esprits que sous une forme indécise, avec toute sorte de compromis et de réserves. Elle serait loin encore d'être une idée mûre, si la fondation de l'unité italienne par l'action du Piémont et avec le concours de la France ne lui avait servi de modèle, et si elle n'avait trouvé dans l'ambition prussienne un instrument d'autant mieux disposé qu'elle était elle-même un instrument utile pour l'ambition prussienne.

La Prusse a donné à l'Allemagne au XVIIIe siècle ce dont un peuple est toujours fier, de grandes victoires, et ce dont s'enorgueillissent surtout les peuples modernes, des victoires remportées sur la France. Dès lors a commencé à se produire au profit de la Prusse une sorte de patriotisme allemand, première forme, encore inconsciente, des aspirations actuelles. Celui qui était l'idole de ce patriotisme y était lui-même indifférent. Frédéric II voulait de toute son âme la grandeur de la Prusse; mais la grandeur de l'Allemagne ne lui disait rien. Il n'avait que mépris pour la seule gloire nationale de l'Allemagne : la nouvelle littérature qui dès le milieu de son règne s'honorait des noms de Lessing, de Klopstock, de Wieland, et qui avant sa mort pouvait s'honorer déjà de celui de Goethe. Ses successeurs ne négligèrent pas cette force nouvelle qui ne demandait qu'à se donner à eux. La capitale de la Prusse devint peu à peu le centre intellectuel de l'Allemagne, centre infécond malheureusement, car, depuis que Berlin a remplacé Weimar, la décadence a commencé pour le génie allemand. Berlin a vu disparaître tour à tour tous les grands poètes allemands sans avoir eu l'honneur de les retenir dans ses murs. Fichte, Hegel, Schelling, avaient achevé le cercle de leur évolution philosophique lorsqu'ils vinrent professer à Berlin, et ils ont été les derniers grands métaphysiciens de l'Allemagne. Les érudits, les savans, les penseurs plus ou moins illustres, ne manquent pas plus à Berlin que dans le reste de l'Allemagne; mais les idées allemandes dont se nourrit encore la civilisation universelle appartiennent toutes aux générations disparues.

La Prusse a-t-elle mieux servi l'idée de l'unité allemande? Toute jeune qu'elle est, cette idée n'a rien que de légitime. C'est le droit de l'Allemagne de la réaliser à ses risques et périls; mais c'est aussi le droit des autres nations de l'observer avec un intérêt sympathique ou défiant selon la forme qu'elle tend à revêtir. Ce peut être en effet non une révolution purement germanique, mais un des grands événemens de l'histoire, un foyer plus vif et plus rayonnant de la civilisation, ou le point d'appui d'une ambition envahissante. Or la Prusse n'a entendu jusqu'à présent l'unité allemande que comme l'œuvre de la violence et la conquête. Sa politique extérieure, en Allemagne et en Europe, ne reconnaît que le droit du plus fort. D'un autre côté, ses institutions intérieures, malgré un vernis libéral, appartiennent à l'ancien régime, et son influence sur les idées est restée à peu près nulle. La suprématie de l'Allemagne ne serait pour l'Europe l'accomplissement d'aucune loi historique, la condition d'aucun progrès dans les institutions ou dans les idées: la suprématie de la Prusse ferait reculer l'Europe. Quoi qu'en dise Hegel, la force ne prime pas le droit, même quand elle représente une civilisation supérieure. Quelle philosophie pourrait l'absoudre quand elle ne représente que son propre triomphe?

N'accusons ni Hegel ni la philosophie d'avoir préparé au XIXe siècle ce triomphe de la force pure. La réalité fait toujours tort aux systèmes philosophiques. Ils ne l'expriment jamais tout entière, et elle-même ne s'en inspire jamais sans en altérer plus ou moins les vérités et sans en grossir les erreurs. C'est en eux-mêmes qu'il faut les juger, dans les pensées qui les animent, dans l'intelligence dont ils portent l'empreinte. Ainsi considéré, le système de Hegel abonde en vues profondes, même dans les théories auxquelles une politique détestable fait de si tristes emprunts. Malheureusement pour sa gloire, ces emprunts, qu'il eût peut-être désavoués, sont le principal hommage dont ses compatriotes honorent aujourd'hui son centième anniversaire. Ils appellent forcément l'attention sur ses idées les plus mauvaises, et ils l'appellent d'une telle façon qu'il est impossible de les discuter froidement. Nous avons essayé du moins de les discuter sans prévention et sans amertume; mais combien eût mieux valu pour le centenaire de Hegel, comme pour la paix du monde et pour l'honneur de l'Allemagne elle-même, la fête plus modeste à laquelle se préparaient, il y a quelques mois, tous les admirateurs, à des titres divers, du grand philosophe, ne voulant se souvenir que des services qu'il a rendus à l'esprit humain!

ÉMILE BEAUSSIRE.

POÉSIES DE GUERRE

I. — LES ÉTRENNES DE PARIS.

Allons! pille, assassine, arrache, égorge encore,
O Temps inassouvi dont la faux nous dévore!
Entasse, dans tes jours plus longs qu'un siècle entier,
Les ruines sans nom que fait le Hun altier!
Va! va! poursuis ton vol au milieu de nos plaines,
Où l'invasion monte en tempêtes humaines!
Fais couler de la ville au pays du labour
Le sang de Wœrth après le sang de Wissembourg!
Fais tomber cet espoir qui toujours se redonne
De Sedan qu'on trahit à Metz qu'on abandonne!
Va toujours! viens cerner Paris entre ses forts;
Fais-lui comme ceinture un vaste champ de morts
Tombés pour son orgueil et pour sa délivrance;
Enfin amasse tout, deuils, sanglots et souffrance,
Tu n'empêcheras point que nous, vaincus d'hier,
Debout sous le grand ciel qui luit joyeux et clair,
Nous ne venions, du fond de ta ville cernée,

Te souhaiter, ô France, une superbe année!

Écoute, nous avons une étrenne à t'offrir :
Trois cent mille soldats qui sont prêts à mourir!
Et nous avons souffert, va, les uns et les autres,
Car la neige et la faim ont frappé bien des nôtres!
Le froid est dur pendant les grand'gardes de nuit...
Mais ta sainte pensée est là qui nous conduit,
Mais ton nom bien-aimé résonne à notre oreille,
Et tout cela nous rend la chaleur sans pareille,

Mystérieux accord appris par la douleur,
Qui fait monter le sang plus chaud à notre cœur!

C'est un beau jour de l'an dans la ville assiégée!

Les maudits qui la croient de désespoir rongée,
En proie aux factions des traîtres et des fous,
Oh! s'ils pouvaient nous voir unis, résolus, tous!
Oh! s'ils pouvaient la voir, notre armée aguerrie,
Légions qu'enfanta l'appel de la patrie!
Tous ces dormeurs d'hier réveillés à ton nom,
Et qu'a déjà brunis le souffle du canon!

Et tout cela pour toi, France, mère adorée!

Chacun a bien compris que l'heure était sacrée,
Et qu'il fallait lutter jusqu'à la mort ici
Pour que l'on pût là-bas se relever aussi!

N'est-ce pas que l'étrenne est belle? — On te l'envoie!

Sache que nous souffrons ce qu'on souffre avec joie;
Sache que tous ont mis les douleurs en commun,
Et que le désespoir cherche encore quelqu'un!
Car pour tout oublier, larmes, craintes, prières,
Et tout le sang des fils, et tous les pleurs des mères,
Et tous ceux qui partis ne sont pas revenus,
Pour nous faire oublier ces tourmens inconnus
De la faim, du danger, du froid, de l'ignorance,
Il suffit qu'on se dise un seul mot : pour la France!

. . . . . .
. . . . . .

Allons! pille, assassine, arrache, égorge encore,
O Temps inassouvi dont la faux nous dévore!
Tu n'as pas empêché que les vaincus d'hier,
Debout sous le grand ciel qui luit joyeux et clair,
Ne soient venus du fond de ta ville cernée,

Te souhaiter, ô France, une superbe année!

II. — LE VOLONTAIRE.

— Chère femme, je viens te dire un gros mystère:
Ce matin je me suis engagé volontaire.

— Tu pars? Voyons, voyons, je ne comprends pas bien...
Tu pars?
— Oui.
— Quand?
— Demain. Je ne t'en disais rien,
Parce que je voulais reculer ta souffrance;
Mais...
— Et pourquoi pars-tu?
— Pour défendre la France,
Parbleu!
— Non, j'entends mal ce que tu dis, je croi :
Tu pars... comme soldat? Mais qui t'y force?
— Moi...
— Mais moi, mais ton enfant? nous quitter? et sans cause?
— Tu te trompes : je pars, et c'est pour quelque chose!
Je pars pour accomplir notre devoir à tous!
Vois-tu, le temps n'est plus de ne songer qu'à nous :
Au-dessus de l'amour des enfans et des femmes,
Il est un mot sacré qui fait vibrer nos âmes :
Un mot que nous avons bafoué trop longtemps,
Mais qu'il faut relever, s'il en est encor temps!
— Je ne te comprends pas...
— Écoute, ma chérie :
Je viens de découvrir que j'aimais ma patrie!...
Ma foi, c'est vrai, j'étais incrédule et railleur;
C'est mon pays vaincu qui m'a rendu meilleur,
C'est pourquoi j'ai pleuré dans le fond de moi-même,
Comme si je perdais un des êtres que j'aime :
Je m'étais endormi ne croyant plus à rien...
Au réveil, je me suis relevé citoyen!
— Des mots que tout cela! des phrases de poète!
Quelque rhéteur obscur t'aura monté la tête!
Ta patrie est ici; c'est ton enfant, c'est moi!
Le reste? que me fait le reste, excepté toi?
Pourquoi donc vouloir faire une tâche plus grande
Que celle que la loi du peuple te demande?
N'es-tu pas marié, n'es-tu pas père enfin?
Reste! tu dois rester!
— Oh! c'est trop à la fin!
Et tu ne comprends pas! Que veux-tu que je dise
Alors? Mais c'est à nous que l'invasion brise,
A nous dont elle vient menacer le foyer,
D'être une légion qui se lève en entier!

Comment! le prolétaire irait pour les défendre,
Lui qui n'a rien à perdre, eux dont on peut tout prendre!
Comment! étant époux, je suis moins citoyen,
Et la France en danger, je ne lui dois plus rien!
Tiens! écoute une voix qui parle haut à l'âme!
Entends-tu le canon qui tonne? Oh! pauvre femme,
Pauvre mère! Il en est qui tombent aujourd'hui,
Qui, le pays mourant, se sont levés pour lui,
Pour payer de leur sang ta défense et la nôtre,
Et je n'oserais pas me battre comme un autre!
Et je resterais là, bras croisés, sans rien voir,
Quand il n'en est pas un qui n'ait fait son devoir!
Car tu le veux ainsi, toi l'une des meilleures,
Car tu me vois remplir mon devoir, et tu pleures!
Et tu ne m'as pas mis le fusil dans la main!
Et quand, après cinq mois de jours sans lendemain,
Quand la France est debout tout entière enfiévrée,
Je me lève à mon tour pour la cause sacrée
Qui de chacun de nous eût dû faire un martyr,
Tu dis que je suis fou de songer à partir!
Mais tu ne sens donc pas quel courant nous entraîne?
Mais tu ne sens donc pas que l'heure est souveraine,
Et qu'il faut à présent oublier un passé
Que tout le sang d'un peuple aura vite effacé!
Toi, Française, au moment où la tempête monte,
Tu te mets froidement du parti de la honte!
Des mots, patriotisme, honneur!... En vérité,
C'est avec ces mots-là qu'on fait l'humanité,
Et si je dois mourir en défendant ma cause,
Je serai mort au moins pour sauver quelque chose!
Mais tu baisses la tête et tu comprends aussi...
— Oui, j'étais lâche... Tiens! va te battre!
— Merci!

III. — L'ORPHELIN.

La mère est accoudée à la table de chêne;
A ses pieds, l'enfant tient son écheveau de laine,
Et joue en souriant d'un sourire charmant.
Un peintre esquisserait ce tableau-là gaîment :
La mère est jeune, elle a la beauté qui rayonne,
Lorsque les yeux sont doux, et lorsque l'âme est bonne.

Elle est seule à présent, car son mari se bat,
Et voilà deux cents jours que dure le combat!
Hier encore elle a pu lire une chère lettre,
Alors elle s'est dit : Il reviendra peut-être!...
Il reviendra, c'est sûr, car mon cœur me l'a dit!...

Hélas! voyez le soir qui vient, un soir maudit!

On remet à la mère une dépêche... Elle ouvre...
Pourquoi ce deuil? pourquoi ce voile qui la couvre?
Elle dit à l'enfant qu'elle tient dans ses bras :
« Lorsque tu seras grand, tu ne te battras pas! »

Mère, tu comprends mal la tâche qui t'incombe :
Parle au fils au berceau du père dans la tombe!
Fais pendant quatorze ans bondir ce jeune cœur,
Sans cesse, en lui disant ce qu'a fait le vainqueur!
Pour qu'il rêve à son tour une horrible victoire,
Déroule devant lui notre sanglante histoire!
Dans cette âme que Dieu fit naître pour aimer,
C'est la haine contre *eux* qu'il faut faire germer!
Parle-lui du passé, parle-lui de la honte,
Et qu'il veuille effacer tout ce qu'on lui raconte,
Pour qu'il ne reste rien de leurs crimes anciens,
Par le sang du maudit et par le sang des siens!
La mère d'aujourd'hui doit s'inspirer de Rome :
Ils l'ont fait orphelin? A toi d'en faire un homme!

ALBERT DELPIT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1870.

Nous pouvons l'ensevelir en silence, nous ne l'oublierons plus, cette année sinistre que rien n'effacera désormais de l'histoire, qui restera éternellement l'année de la plus terrible guerre, d'une invasion implacable, du siége de Paris, de l'effondrement d'un empire, et aussi du réveil, de la régénération virile de la France sous le coup des malheurs les plus éclatans, les plus imprévus. Aux premières heures de 1870, qui aurait pu entrevoir un tel avenir? qui aurait pu imaginer qu'elle finirait ainsi, cette année que nous avons vue commencer au milieu de nos manéges intérieurs de révolutions pacifiques et de résurrections parlementaires?

En ce temps-là, la grande affaire, c'était le ministère du 2 janvier, le programme libéral du 2 janvier, l'alliance du centre droit et du centre gauche, et bien d'autres choses encore! Il n'y a que quelques mois de tout cela, et on dirait qu'il y a des siècles, tant cette histoire tourbillonne au plus lointain de nos souvenirs comme dans un rêve incohérent. Ah! c'étaient là de singuliers personnages, qui s'étaient mêlés d'entreprendre la régénération libérale et nationale de notre pays. Ils ont bien travaillé en peu de temps, ils ont étrangement conduit nos affaires! Têtes vaines et présomptueuses au service d'une décrépitude couronnée, ils sont allés à l'aventure, laissant la guerre échapper de leurs mains comme ils laissaient échapper un programme ou un plébiscite. Ils ont trouvé au bout ce profond abîme où ils ont disparu tout à coup, et ils ont failli entraîner la France avec eux. Heureusement, aux bords et déjà sur le penchant de cet abîme, la France s'est raidie dans une convulsion désespérée, elle s'est redressée d'un mouvement de révolte patriotique, elle s'est cherchée pour ainsi dire à tâtons dans ces ténèbres de la déroute où on l'avait plongée, et s'est bientôt retrouvée elle-même, elle a frappé le sol du pied et en a fait sortir des armées nouvelles. Vaincue, mutilée, envahie, menacée dans son unité et dans sa

puissance d'action, paralysée dans ses ressorts les plus intimes, la France a tout surmonté, elle a tout accepté, les levées en masse, la ruine de ses campagnes et de ses industries, les rigueurs d'un siége extraordinaire.

Assurément ces cinq mois de notre histoire sont à la fois douloureux et fortifians. Moins de trente jours avaient suffi à l'empire pour conduire notre malheureux pays aux dernières extrémités, à ce point où l'on aurait dit qu'il ne lui restait plus qu'à subir l'impitoyable loi du vainqueur. Depuis quatre mois, ce pays, rendu à lui-même, retrempé au feu des vieilles inspirations nationales, résiste, se débat et tient tête à un ennemi qui croyait qu'il n'avait qu'à s'avancer en victorieux pour mettre la main sur sa grande proie. La lutte ne finit point avec l'année, elle s'étend au contraire, elle trompe tous les calculs des envahisseurs, et si, dans un esprit de dénigrement qui trouve toujours de l'écho parmi tous les envieux de l'Europe, on nous accuse encore de forfanterie, d'illusions obstinées, est-ce que nos ennemis n'ont pas eu aussi leurs fanfaronnades? Est-ce qu'ils n'ont pas rempli le monde de leur jactance, de leurs prédictions de victoires démenties par la réalité? A les entendre, notre armée de la Loire n'était qu'un ramassis de bandes indisciplinées auxquelles ils ne laisseraient pas le temps de se former, qui se disperseraient aussitôt qu'ils paraîtraient; elle a tenu pourtant, cette armée, devant leurs chefs les plus renommés et devant leurs forces les plus aguerries; elle s'est battue pendant dix jours, disputant le terrain pied à pied, et si elle a essuyé des échecs, elle n'a été ni détruite ni sérieusement atteinte, ni surtout ébranlée dans sa résolution patriotique. L'armée prussienne, disait-on, n'avait qu'à se montrer devant Paris, elle devait prendre deux de nos forts quand elle le voudrait; nos forts sont toujours debout, prêts à recevoir toute attaque, et ceux qui seront tentés de les serrer de plus près sauront probablement ce qu'il leur en coûtera. Paris devait inévitablement tomber d'un jour à l'autre aux pieds du roi Guillaume, on l'avait promis à l'Allemagne tout au moins pour Noël; Noël vient de passer, Paris tient toujours après trois mois et demi de siége, et par le fait on pourrait dire que les assiégeans ont plutôt reculé qu'avancé dans leurs lignes d'investissement. Sans doute, nous en convenons, dans cette grande cité qui était accoutumée à une autre vie et qu'on s'est flatté de réduire par l'action dissolvante de ses factions intérieures ou de la famine, dans cette vaillante ville qui compte déjà plus de cent jours de défense, on ne fait plus de festins, les vivres sont comptés, toutes les pensées sont sérieuses, et cette dernière heure de l'année qui finit ne sonne pas précisément comme une heure de fête; mais cette heure sonne-t-elle donc si joyeuse pour nos ennemis? Est-ce que tout n'est pas un danger pour l'envahisseur, et la ténacité d'une résistance inattendue, et les rigueurs de la saison, et les difficultés crois-

santes des communications, et la nécessité de s'étendre au milieu de populations exaspérées? Est-ce que les Prussiens, malgré leurs avantages, sont si assurés d'une victoire définitive? Pour eux comme pour nous, tout est incertitude; pour ceux qui sont en apparence victorieux comme pour ceux qui sont réduits à se défendre, l'année nouvelle s'ouvre pleine de mystère et d'inconnu.

A mesure cependant que cette lutte se prolonge, il y a un sentiment qui grandit dans tous les cœurs; on se demande où est le terme d'une telle guerre, pourquoi on combat encore, ce que signifient ces effroyables effusions de sang humain et ces exterminations qui dépassent toute mesure. Pourquoi la Prusse s'obstine-t-elle dans la guerre? Ce n'est plus certainement désormais pour la sûreté, pour la grandeur et le prestige de l'Allemagne. L'Allemagne est en sûreté pour longtemps, son indépendance et sa liberté sont à l'abri de toute atteinte; son vrai bouclier, c'est la puissance qu'elle vient de manifester. Est-ce parce qu'elle n'a eu ni les moyens ni l'occasion de faire la paix que la Prusse s'obstine dans cette implacable guerre? Ni l'occasion ni les moyens ne lui ont certes manqué depuis quatre mois; elle a pu en finir honorablement, équitablement, de ce désastreux et inutile conflit. Une première fois M. Jules Favre est allé à Ferrières, non point sans doute en plénipotentiaire humilié, mais en représentant d'une nation fière qui peut avouer ses défaites, offrir à M. de Bismarck la plus belle occasion de réconcilier la France et l'Allemagne dans une juste et généreuse transaction; il a essuyé le refus hautain et ironique de la force qui se croit tout permis. Une seconde fois les puissances neutres de l'Europe, avec la modestie qu'elles semblent mettre désormais dans leur politique, ont cru devoir faire arriver au camp prussien une proposition d'armistice qui pouvait devenir un acheminement vers la paix; M. de Bismarck a eu tout au plus l'air d'écouter ce qu'on lui disait, et il a bientôt soufflé sur cette dernière espérance pacifique. Ce n'est donc ni pour la grandeur légitime de l'Allemagne, ni parce qu'elle n'a pas pu arriver à une paix honorable, que la Prusse se fait un jeu cruel de prolonger cette lutte ruineuse. Il n'y a désormais qu'un mobile, une cause et un but, c'est la conquête; M. de Bismarck ne veut pas se retirer sans avoir dévoré un morceau de territoire, et il lui faut à tout prix des annexions, un démembrement de la France. Que les provinces qu'il convoite résistent à ses séductions comme à ses violences, qu'elles tiennent avant tout à rester françaises, peu lui importe, il les occupera, il les ravagera, il les domptera, s'il peut, et les traitera comme la Russie traite la Pologne; l'essentiel pour lui est qu'il garde cette proie qu'il s'est promise, et à l'aide de laquelle il s'est assuré l'alliance des âpres convoitises allemandes. C'est pour cela, et uniquement pour cela, qu'il continue cette guerre, qu'il a poussé ses bataillons sur nos provinces. C'est pour satis-

faire cet appétit de conquête qu'il n'a pas craint d'entreprendre une invasion odieuse, de prolonger une lutte où tant de sang doit être versé encore.

Et quel caractère donne-t-on à cette guerre? C'est le délégué de notre ministère des affaires étrangères en province, c'est M. Chaudordy qui vient de le dire d'une façon saisissante dans une circulaire faite assurément pour retentir en Europe. Que font en effet ces armées qui sont venues inonder la France? Elles ne se bornent plus à épuiser nos villes de réquisitions, à incendier de malheureux villages, à ruiner nos campagnes; elles ne respectent plus même la propriété privée, elles envahissent les maisons, et les familles sont obligées de leur livrer tout ce qu'elles possèdent : argenterie, bijoux, montres, vêtemens. Au besoin, on crochète les secrétaires pour enlever l'argent. Il est tel propriétaire qui a été arrêté dans son château et condamné à payer une rançon de 80,000 francs. Un autre s'est vu réduit à livrer les fourrures, les robes de soie de sa femme. Tout cela, nous en convenons, se fait avec un certain ordre. On pille méthodiquement, on étiquète le butin, et on a des fourgons pour l'expédier soigneusement en Allemagne. C'est ce qui s'appelle faire la guerre en gens pratiques qui ne négligent pas les petits avantages de la conquête. D'un autre côté, la Prusse ne se contente pas de bombarder des villes ouvertes, de fusiller de malheureux paysans qui se défendent, ou même des soldats réguliers revêtus d'uniformes reconnus; au moindre signe de résistance ou d'hostilité dans une ville, dans un village, elle prend des otages qui ont à répondre sur leur fortune et sur leur vie d'actes auxquels ils sont étrangers. L'autre jour, sous prétexte que la France n'a pas mis aussitôt en liberté quarante capitaines de navires allemands, retenus d'ailleurs selon les lois de la guerre, les autorités prussiennes ont pris en otage quarante habitans notables des villes de Dijon, Gray et Vesoul, qu'ils ont expédiés en Allemagne, et parmi lesquels se trouve M. le baron Thénard, membre de l'Institut.

Voilà comme on procède! voilà ce qu'on fait de ce que dans le bon temps de nos sympathies prodigues nous avions la simplicité d'appeler la grande Allemagne! On en fait un foyer de pillards, d'exacteurs, de reîtres sans scrupules pouvant dire, eux aussi, comme les chasseurs de Friedland dans le *Wallenstein* de Schiller : « C'est ici comme dans les anciens temps où le sabre décidait de tout. Il n'y a que contredire les ordres qui soit une faute, et qui soit puni ; tout ce qui n'est pas défendu est permis... Nous passons hardiment partout à travers champs, dans les semailles et les moissons. Au milieu de la nuit, nous entrons dans les maisons comme le feu quand personne ne veille; il n'y a pas tant à se défendre et à fuir... La guerre est sans pitié. »

La guerre sans pitié, la guerre avec les grandes mutilations nationales et les petits profits de la rapine organisée, voilà donc le mot

d'ordre donné à une armée au XIXe siècle! — Allons, braves mères d'Allemagne, mères de la Souabe, de la Thuringe ou de la Bavière, tâchez de vous réjouir, si vous le pouvez. Il est vrai, cette année vous avez fait Noël toutes seules, sans vos enfans; bon nombre d'entre eux sont couchés pour jamais sous la neige et le givre autour de Paris, beaucoup sont destinés à trouver le même sort avant qu'on ait terminé cette horrible lutte. Vous ne les reverrez pas plus à la Noël prochaine que vous ne les avez vus à la Noël qui vient de passer; mais tâchez de vous consoler, l'armée allemande vous enverra les fruits opimes de ses victoires, des pendules ou des robes de soie. Et puis il faut la guerre à ceux qui disposent de vos enfans. M. de Bismarck est libre à cette condition de poursuivre ses plans de conquête, M. de Moltke peut déployer ses talens de tacticien, le prince Frédéric-Charles peut faire ses pointes audacieuses et ses mouvemens tournans, contre lesquels on commence à s'aguerrir. Le roi Guillaume enfin a besoin de la guerre, il lui faudrait bien Paris pour mettre sur sa tête le bonnet d'empereur; en échange, il coiffera du casque prussien l'Allemagne de Goethe et de Schiller, de Kant et Schelling. Il fera l'unité allemande par la caserne : digne prix de tant de sang allemand versé dans cette guerre qu'on poursuit à outrance pour la gloire d'un âpre et implacable orgueil!

Après cela, s'il est vrai qu'en toute chose on doive considérer la fin, nous ne sommes point certainement au bout. Tout n'est pas fini, et le roi Guillaume lui-même, dans une récente proclamation à ses soldats, est obligé d'avouer que « la guerre entre dans une phase nouvelle; » il a des étonnemens presque naïfs de ce qu'il appelle l'effort extraordinaire fait par les Français, de l'empressement des habitans à courir aux armes; il trouve que, malgré tous les prisonniers qu'on fait, « il reste encore beaucoup de mobiles. » Naturellement le souverain prussien assure toujours à ses soldats qu'ils vaincront, qu'ils triompheront par la valeur et la discipline du nombre des Français, qu'ils conquerront une paix glorieuse proportionnée aux sacrifices de l'Allemagne. Ce qui est certain, c'est que cette proclamation n'a plus tout à fait l'accent d'une confiance sans mélange, que le roi Guillaume ne peut promettre à ses soldats que des luttes prolongées, qu'il ne se trompe pas quand il dit que la guerre est entrée dans une phase nouvelle, et que l'armée allemande n'a pas encore conquis cette paix qu'on lui laisse entrevoir. Sans doute il y a une triste et bien cruelle réalité dont nous sentons le poids; l'étranger foule notre sol; l'invasion, puissante encore de cette force d'impulsion qu'elle a eue dès l'origine, s'est répandue dans plus d'un tiers de la France. Tout n'était malheureusement pas faux dans les nouvelles que nos ennemis nous transmettaient l'autre jour, quoique la vérité fût arrangée à la prussienne. Il est bien certain qu'il y a eu des combats autour d'Amiens, sans qu'on sache précisément à quelles

forces françaises les Prussiens ont eu affaire. L'armée allemande a pu s'avancer jusqu'à Rouen, où elle est entrée; elle a semblé menacer un moment Le Havre et Honfleur, elle a paru autour d'Évreux, elle s'est répandue dans cette contrée de l'ouest qui va de Versailles au Mans. D'un autre côté, vers l'est les Prussiens se sont avancés jusqu'à Dijon. L'armée du prince Frédéric-Charles, retrouvant à son tour sa liberté par la reddition de Metz dès les premiers jours de novembre, a pu s'élancer par la Champagne et pousser jusqu'à la Loire, accomplissant, avec le général de Thann demeuré devant Orléans, avec le grand-duc de Mecklembourg accouru de l'ouest par Châteaudun, une de ces savantes concentrations familières à l'état-major prussien, et dont l'objectif était cette fois de reprendre Orléans, d'envelopper nos forces de la Loire. L'armée du prince Frédéric-Charles a pu même, à ce qu'il paraît, s'avancer jusqu'à Blois et menacer Tours. Somme toute, cette immense armée de l'invasion dans ses développemens à l'est et à l'ouest semblerait former un vaste triangle irrégulier dont le sommet serait sur la Loire et au centre duquel serait Paris.

Assurément c'est une cruelle épreuve pour ces parties de la France foulées aux pieds par la soldatesque étrangère; mais en fin de compte, avec ses opérations gigantesques et ses mouvemens tournans, l'armée allemande n'a rien fait de réellement décisif depuis deux mois. Qu'elle ait occupé Rouen ou qu'elle ait repris Orléans, à quoi cela la conduit-elle? Là où elle a cru frapper de grands coups, elle a échoué, au moins en partie, ou elle n'a pas atteint son but. Notre armée de la Loire a été obligée, il est vrai, de se scinder devant l'attaque furieuse dont elle a été l'objet devant Orléans : une portion s'est repliée sur Bourges et Nevers avec le général Bourbaki, l'autre partie, conduite par le général Chanzy, a gagné le Perche; mais cette armée n'a cédé le terrain que pied à pied, après dix jours de combats où elle a montré la plus énergique fermeté, où elle a infligé à l'armée allemande les pertes les plus sérieuses. Quoique divisée, elle est restée intacte jusqu'à un certain point, et cette dislocation, fâcheuse peut-être au premier instant, n'a rien de précisément dangereux, si le général Chanzy a pu se fortifier de tous les contingens déjà organisés dans l'ouest, si le général Bourbaki de son côté a pu grossir ses corps des forces nouvelles qui s'avançaient de l'Auvergne. En définitive, le prince Frédéric-Charles a manqué cette fois son coup. L'armée de la Loire lui a vigoureusement tenu tête et lui a échappé; quoique coupée en deux, elle existe toujours, prête sans doute à rentrer en campagne, présentant deux fronts d'attaque au lieu d'un. Le nerf de la défense n'est pas sérieusement atteint sur nos lignes du sud, et les Prussiens n'ont pas seulement à faire face de ce côté, si, comme on nous l'a dit, le général Faidherbe est dans le nord avec une armée qui peut se soutenir par ses propres forces en mena-

çant les communications avec l'Allemagne, si le général Bressolles a une autre armée avec laquelle il peut marcher de Lyon vers les Vosges et l'Alsace, si Garibaldi lui-même, en manœuvrant avec ses volontaires, inquiète les troupes allemandes qui sont dans la direction de Dijon.

Reste Paris, la personnification souveraine et saisissante de la défense nationale, le point central autour duquel tout rayonne et converge. Quelle était la pensée primitive des Prussiens lorsqu'ils ont marché sur la capitale de la France? Ils ne savaient peut-être pas bien eux-mêmes où ils allaient, et ce qu'ils feraient. Ce qui n'est point douteux, c'est qu'ils ne s'attendaient pas à ce qui leur est arrivé. Ils ne croyaient pas à cette inébranlable résistance qu'ils ont rencontrée. Tous les moyens sur lesquels ils comptaient leur ont échappé. Le bombardement, ils l'ont retardé de jour en jour, comme s'ils reculaient devant cette monstruosité de la destruction d'une des premières villes du monde, et en réalité peut-être tout simplement parce qu'ils n'étaient pas prêts. S'ils n'ont rien fait jusqu'ici, c'est que probablement ils ne pouvaient rien faire; nous allons voir maintenant à quoi ils vont réussir en démasquant leurs batteries, et ce que signifient au juste ces violentes attaques auxquelles ils viennent de se décider. Le déchaînement des factions intérieures, c'était leur grande espérance, ils ne l'ont pas caché; mais voilà que Paris s'est avisé d'avoir plus d'esprit que M. de Bismarck en n'écoutant que le bon sens et le patriotisme, en décourageant par son attitude tous les fauteurs de désordres, en se cuirassant même contre les tentatives de démoralisation essayées par nos ennemis. Les mauvaises nouvelles venant des avant-postes prussiens n'ont plus aucun effet, fussent-elles signées de M. de Moltke. La famine, ah! c'était là, en désespoir de cause, la terrible, l'inévitable complice sur laquelle ils comptaient, sur laquelle ils comptent encore. Il y a déjà bien des semaines qu'on répète en Allemagne que nous en avons tout au plus pour quelques jours, que nos dernières ressources sont épuisées. Paris, non sans souffrir, mais résolu à toutes les privations comme à tous les sacrifices, tient depuis plus de cent jours, et il tiendra encore assez pour que les chefs de notre défense puissent renouveler les actions meurtrières, pour que la France virile tout entière ait le temps de se trouver sous les armes. Or c'est là justement ce qu'on n'avait pas prévu, et il suffit de lire les lambeaux de lettres qu'on a trouvés sur les soldats allemands victimes des dernières affaires pour démêler l'impression qui existe dans l'armée ennemie, qui se fait jour jusqu'en Allemagne. C'est un mélange d'étonnement, de malaise et de lassitude, malaise causé par une situation sans issue, lassitude visible de la guerre, étonnement de cette résistance prolongée de Paris, de ces armées nouvelles qu'on rencontre, de cette insurrection nationale contre laquelle on se heurte.

M. de Bismarck, qui se croit si habile et qui l'est sans aucun doute sous certains rapports, ne l'a point été cependant assez pour se mettre au-dessus de ses passions; il n'a vu dans cette terrible lutte qu'une question de force, il a cru qu'après avoir brisé la puissance militaire de la France à Sedan et à Metz, après avoir pris dans ces deux grands coups de filet tout ce qui nous restait d'armées régulières, il avait tout fait, qu'il n'y avait plus rien de sérieux à craindre, et il s'est trouvé tout à coup en face d'une résistance imprévue, devant la nation française elle-même résolue à se défendre. C'est-là précisément cette « phase nouvelle de la guerre » dont parlait le roi Guillaume. N'importe, M. de Bismarck a marché, il a voulu aller jusqu'au bout. Cela ne lui déplaisait pas d'ailleurs de camper avec son roi à Versailles, de négocier de Versailles avec l'Europe, de se faire un piédestal de victoires nouvelles; c'était un moyen de s'assurer un peu plus encore la soumission de l'Allemagne, partagée entre le désir renaissant de la paix et l'enivrement des succès militaires. De la situation extrême et violente où il s'est placé, de la nécessité qu'il s'est créée lui-même, M. de Bismarck s'est fait une arme de plus pour entraîner ses amis à sa suite en réduisant au silence ceux qui pouvaient être tentés de condamner les excès de sa politique.

Ce que la Prusse peut y gagner, nous le voyons bien ; ce que l'Allemagne y peut trouver de garanties et d'avantages est plus douteux. Les Allemands entrent dans une voie où, par une fascination de la force et pour un peu de gloire, pour une apparence de grandeur chimérique, ils livrent pour longtemps peut-être leurs traditions, leur avenir libéral, l'indépendance de leur développement moral et politique; ils cèdent, comme l'ont dit quelques voix libres au-delà du Rhin, au fanatisme de l'*impérialisme* et du *militarisme*. En définitive, l'Allemagne vient de travailler pour le roi de Prusse; elle s'est battue, elle se bat encore pour refaire un empereur germanique, pour exhumer un pouvoir devant lequel s'abaissent dès ce moment toutes les souverainetés, en attendant que toutes les autonomies aillent se fondre au creuset prussien, et ici on pourrait évoquer un souvenir singulier qui ne laisserait pas de caractériser cette entreprise de gothique restauration. Lorsque le parlement de Francfort, en 1849, offrait la dignité impériale au prédécesseur du souverain actuel de la Prusse, au roi Frédéric-Guillaume IV, ce prince, à l'esprit plein de tentations et de faiblesses, refusait en disant : « Il ne faut pas s'abandonner en aveugles aux courans et aux tempêtes; jamais ainsi le vaisseau n'atteindrait le port, jamais! jamais! » Un seul député, M. de Bismarck en personne, osait se lever pour approuver le roi de refuser ce « jouet forgé par des professeurs. » Un parlement offrant la couronne, c'était en effet une bien médiocre source de légitimité! Aujourd'hui c'est beaucoup mieux, c'est par la guerre et la force, par le feu et le sang, qu'on se fait empereur; c'est bien plus légitime, et sur-

tout bien plus libéral. Cette couronne, on l'avait déjà ébauchée à Sadowa aux dépens de l'Autriche, on croit aujourd'hui le moment venu de l'achever par la guerre contre la France. Le mot d'ordre est donné; le parlement fédéral, qui s'est récemment réuni à Berlin, n'a pas manqué de se prononcer sur la nécessité urgente de rétablir la dignité impériale au profit des Hohenzollern. Il n'est pas jusqu'au petit roi de Bavière qui, en vassal empressé de subir le joug, ne se soit hâté d'écrire à son « cher frère et cousin » le roi de Saxe pour lui proposer de « suggérer à sa majesté le roi de Prusse que le titre d'empereur d'Allemagne soit désormais attaché à l'exercice de la présidence de la confédération. » Ce jeune prince, dont les excentricités amusaient naguère Munich, aura cru sans doute tresser une couronne pour son ami Wagner, l'auteur du *Lohengrin*; il se sera trompé, et il a envoyé sa couronne au roi de Prusse! Il y a bien encore au-delà du Rhin quelques dissidences viriles, et même des protestations; mais le mouvement est lancé, les députations se succèdent auprès du roi Guillaume, et une commission du parlement fédéral lui-même a dû arriver à Versailles.

Que ducs, grands-ducs, princes, landgraves, diplomates ou membres du parlement de Berlin défilent à Versailles, ils font leur métier. Il y a une visite, nous ne le cachons pas, qui nous a semblé un peu plus étonnante, c'est celle de l'archevêque de Posen, le comte Ledochowski. L'archevêque de Posen n'a pas craint de faire, lui aussi, son voyage pour venir saluer le roi Guillaume dans sa puissance. Il est vrai qu'il s'agissait de demander au roi de Prusse d'employer cette puissance nouvelle à restaurer le pouvoir temporel du pape. La démarche n'est pas moins étrange pour un prélat catholique, pour un Polonais surtout, qui, avec un peu de réflexion, eût compris qu'il ne pouvait paraître au camp d'un roi de Prusse au milieu de la France envahie. Puisque M. Ledochowski est allé à Versailles plaider pour les droits du pape, il n'aura pas manqué sans doute de proposer au roi Guillaume de rétablir ses provinces polonaises dans leur indépendance, qui n'est pas moins légitime, et il lui aura rappelé aussi qu'on ne verse pas le sang des hommes pour arriver à démembrer un grand peuple. S'il n'a pas fait cela, sa démarche peut être d'un bon courtisan prussien, elle n'est certes ni d'un prélat catholique ni d'un Polonais; elle restera comme un inconvenant hommage rendu à la puissance victorieuse.

Non, tout n'est pas beau dans ces crises qui mettent à nu l'état moral d'un continent. Les hommes et les gouvernemens offrent parfois de tristes spectacles. Le roi Guillaume peut, si cela lui convient, recevoir dans nos villes ses archevêques qui viennent lui demander d'intervenir pour le pape, ses diplomates occupés à brouiller tous les fils des affaires européennes, les membres de son parlement qui viennent le solliciter humblement de ceindre la couronne impériale; il peut se donner les dehors

d'un conquérant régnant en France, dictant ses ordres de Versailles. Il y a une chose qu'il ne supprimera pas encore cette fois, quelle que soit sa volonté, c'est la France elle-même, et si nous pouvions nous enorgueillir dans nos malheurs, ce serait en observant tout ce qui se fait sans nous, en voyant la place nécessaire de notre patrie démontrée en quelque sorte par la suspension même du rôle de la France. L'Europe n'a pu résister à cette mauvaise pensée de se réjouir de nos revers, et de nous témoigner plus que de l'indifférence. Elle est revenue depuis peut-être à des sentimens moins malveillans; elle n'a rien fait pour nous sans doute, elle a cru se mettre à l'abri en se réfugiant dans une craintive neutralité : elle peut comprendre aujourd'hui le danger d'une atteinte trop violente dirigée contre la puissance française.

Jamais en effet événemens plus imprévus n'ont montré d'une façon plus frappante la nécessité de l'existence, de l'influence de notre patrie dans le monde, puisque, dès que la France semble s'éclipser un instant, tout devient possible en Europe. Depuis quatre mois, la France est absorbée dans sa propre défense, elle ne voit que de loin les affaires du continent, et aussitôt la force se déchaîne, tous les caprices se donnent carrière; le droit, les traités, les plus simples règles de la vie internationale, semblent disparaître. Nous ne voulons pas dire que cette situation soit née uniquement de la guerre actuelle, qu'elle n'ait été dès longtemps préparée par le désarroi de toutes les combinaisons, par le déclin de ce qu'on nommait jadis la foi des traités; elle a du moins éclaté tout d'un coup avec des redoublemens singuliers.

C'est d'abord la Russie qui profite de la circonstance pour dénoncer le traité de 1856, pour revendiquer la liberté de ses mouvemens dans la Mer-Noire, et reprendre vers l'Orient sa marche, interrompue par la guerre de Crimée. Le prince Gortchakof a daigné en informer l'Europe avec cette aisance tranchante qu'il sait mettre dans sa diplomatie, et au total le chancelier du tsar semble notifier la volonté arrêtée de la Russie bien plus qu'en appeler à une délibération de l'Europe. La Russie a fait le premier pas; la Prusse, qui n'a certes maintenant rien à se refuser, s'est empressée à son tour de se dégager lestement du traité si récent encore qui consacre la neutralité du Luxembourg. C'est à peine si elle s'inquiète de ce qu'en pensera l'Europe, et notez que c'est la Prusse qui la première en 1867 demandait une garantie effective des puissances en faveur de cette neutralité dont elle fait si bon marché aujourd'hui. On ne devinerait jamais le prétexte de cette querelle d'Allemand. La Prusse accuse le petit Luxembourg d'avoir violé lui-même sa neutralité au profit de la France et au détriment de l'Allemagne. M. de Bismarck joue merveilleusement la fable du *Loup et de l'Agneau*. Bien entendu, on paiera, s'il le faut, au roi de Hollande le prix du Luxembourg, et tout sera dit. Que peut-on demander de mieux? Allons, la curée est ouverte, le moment

est favorable; ceux qui ont encore quelque traité qui les incommode n'ont plus à se gêner, ils sont libres, pourvu qu'ils aient la force; tout droit est momentanément suspendu.

A vrai dire, de tous ces actes passablement extraordinaires, le moins imprévu est celui du cabinet de Saint-Pétersbourg. Depuis dix ans, la Russie n'a cessé de poursuivre avec une ténacité patiente la révision de ce traité de 1856, qui pesait sur sa politique autant que sur son orgueil. On a oublié peut-être que dès 1860, profitant du trouble que l'annexion de la Savoie avait jeté dans les relations européennes, elle essayait de revenir sur tous ces arrangemens de l'Orient. Le prince Gortchakof n'abordait pas précisément la question de front, il se contentait d'appeler l'attention des grandes puissances sur la situation douloureuse des chrétiens de la Bosnie et de la Bulgarie en provoquant la réunion d'une conférence où les stipulations du traité de Paris pourraient être remaniées. Plus d'une fois, avant la guerre actuelle, la Russie, allant plus loin, avait laissé entrevoir la pensée formelle de réclamer la révision de ce traité, et peut-être avait-elle été encouragée dans ses espérances par plus d'un cabinet. On ne peut donc guère s'étonner qu'elle ait poursuivi jusqu'au bout la réalisation d'un dessein invariable; mais c'est le moment où elle a fait cette démarche qui est caractéristique. Quant à la Prusse, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle a dénoncé le traité sur le Luxembourg parce que telle était sa volonté, et qu'elle avait encore moins à se gêner que la Russie.

Or, devant toutes ces licences de la force, quelle est l'attitude de la diplomatie, des puissances neutres qui peuvent passer pour représenter encore la raison de l'Europe et ce qui reste de droit? L'Europe ressent visiblement un véritable malaise de toutes ces violations brutales du droit, elle semble en quelque sorte paralysée; elle est à la fois mécontente et impuissante. L'Angleterre, ce n'est point douteux, a commencé par se révolter. Lord Granville n'a point eu de peine à relever l'incorrection diplomatique des prétentions russes, et il a exprimé la vivacité du sentiment anglais; mais cette vivacité n'a point tardé à se calmer. On a cherché à se faire une raison, et, comme pour dérouter l'opinion, une main mystérieuse est venue à propos jeter dans la presse une sorte de ballon d'essai des plus étourdissans : c'était le projet d'une combinaison qui désintéresserait l'Angleterre en lui livrant l'Égypte, tandis que la Russie occuperait les principautés danubiennes, tandis que la Prusse s'approprierait tout simplement le Luxembourg, la Lorraine et l'Alsace. La combinaison est merveilleuse en effet, elle doit être l'œuvre de M. de Bismarck, qui s'est dit apparemment que la complicité de l'Angleterre dans les violences du moment serait une garantie de plus pour lui. L'Angleterre n'a point sans doute assez changé en quelques mois, elle n'est point assez convertie à la toute-puissance de la force pour se lais-

ser prendre à ces grossières amorces. Pour qu'elle cédât à ces tentations, il faudrait qu'elle reniât tout son passé, qu'elle désavouât la guerre de Crimée, qu'elle abdiquât toutes ses traditions, toute sa politique; il faudrait qu'elle cessât d'être l'Angleterre du temps où sir Hamilton Seymour, recevant de l'empereur Nicolas cette même offre de l'Égypte, refusait avec une tranquille honnêteté. L'Angleterre n'en est pas là. Que peut-elle faire cependant pour défendre jusqu'au bout l'œuvre de 1856? Elle n'a plus son alliée de cette époque, et seule elle ne fera certainement la guerre ni pour le traité de Paris, ni pour le traité sur le Luxembourg.

Il y a une puissance pour qui toutes ces complications nouvelles sont encore plus embarrassantes peut-être que pour l'Angleterre, c'est l'Autriche. L'Autriche, par le fait, se trouve menacée de tous les côtés; la Prusse lui ferme plus que jamais l'Allemagne, la Russie se prépare de nouveau à lui fermer l'Orient, à la bloquer sur le Danube. Il y a déjà quelques années, à la veille de 1866, un homme d'état belge, M. Dechamps, en étudiant les complications croissantes de l'Europe, disait avec sagacité : « L'Autriche a eu le tort, que la fatalité des choses lui a peut-être imposé, de poursuivre depuis un siècle quatre politiques à la fois, pour les perdre toutes successivement : la politique danubienne, la politique italienne, la politique hongroise et la politique allemande. » Pour la politique hongroise, elle est sauvée à peu près; mais c'est là une question intérieure pour l'empire des Habsbourg. Quant aux autres politiques, elles sont singulièrement compromises, et les dernières tentatives russes et prussiennes ne sont pas de nature à les relever; elles aggravent bien plutôt au contraire la situation de l'Autriche, cernée de tous côtés par des ennemis puissans qui menacent son influence et jusqu'à son intégrité. Nous ne parlons pas même du cas où se réaliserait cet étrange projet de partage entre la Russie, la Prusse et l'Angleterre dont le *Times* s'est fait l'éditeur. Pour le coup, l'Autriche, sans avoir mis un soldat en mouvement, se trouverait aussi complétement battue que pourrait l'être la France dans l'hypothèse la plus douloureuse. C'est à quoi lui aurait servi sa neutralité; voilà ce qu'elle aurait gagné à éviter si soigneusement de se compromettre dans une lutte où se débattent ses intérêts autant que les nôtres. Sans doute la situation de l'Autriche était épineuse; on n'avait su rien faire à Paris pour avoir son alliance; depuis que la guerre est commencée, elle a pu être arrêtée aussi par l'incertitude et l'obscurité des événemens, par l'attitude énigmatique des autres puissances; mais de tous les systèmes le pire est de ne rien faire, de replier sa tête sous son aile devant l'orage, et de se laisser acculer à une de ces extrémités où l'on n'a plus que le choix entre une guerre subie par nécessité, dans des conditions aggravées, et une abdication sans combat.

Ainsi l'Autriche et l'Angleterre se trouvent fatalement conduites aujourd'hui à s'apercevoir que leur indifférence pour nous n'était pas précisément la meilleure des politiques, que notre patrie est pour elles une alliée nécessaire dans les grandes crises de l'Occident, que seules sans la France elles se trouvent désarmées contre ces actes de prépotence et de force qui sont pour leur politique une surprise et une déception. Si ce n'est la sympathie, c'est leur intérêt qui les lie à notre cause. On dit bien aujourd'hui, il est vrai, qu'il doit y avoir une conférence pour traiter toutes ces questions de l'Orient et du Luxembourg. Une conférence, soit : les résolutions de ce conseil diplomatique seront sans doute l'expression de toutes les incohérences actuelles. On élèvera quelques protestations pour le droit, et on laissera le fait courir bride abattue. Ce sera ainsi, à moins qu'un sentiment plus énergique ne ramène enfin l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, à la question qui est le nœud de toutes les autres, la question de la guerre actuelle et de l'inviolabilité de l'indépendance française.

Pour nous, quelles que soient ces péripéties, notre unique affaire, c'est de sauvegarder notre intégrité, de poursuivre notre défense à Paris comme en province. Que se passe-t-il aujourd'hui en province? Nous sommes malheureusement réduits à des conjectures, à des espérances ou à des craintes toujours nouvelles. Ce que nous savons, c'est que nos armées existent, qu'elles sont fortes de leur nombre, fortes de leur patriotisme, et qu'elles ne sont pas près d'abaisser le drapeau de la France devant l'ennemi. A Paris, la lutte semble évidemment entrer maintenant dans une phase nouvelle. Les Prussiens ont commencé depuis quelques jours un bombardement violent, dirigé contre quelques-uns de nos forts, et qui est venu nous rappeler que nous étions une ville assiégée. Cette résolution des Prussiens peut être une concession aux impatiences de l'Allemagne, qui se lasse de voir se prolonger cette guerre; elle peut être le résultat de la fatigue de l'armée ennemie, éprouvée par un long siége, elle peut être aussi assurément le dernier mot d'une combinaison suivie avec un calcul tenace. Dans tous les cas, Paris n'a qu'un devoir ; c'est de résister, de se défendre plus que jamais de toutes ces agitations qui se produisent souvent dans les crises suprêmes d'un blocus. Jusqu'ici, Paris a été un vaste camp retranché ayant des avancées, tenant l'ennemi à distance; maintenant le cercle de feu se resserre, nous redevenons une place forte, il ne faut pas s'y tromper, et après avoir tenu pendant trois mois et demi vaillamment et fidèlement, sans désordre et sans confusion, Paris ne voudra pas sûrement compromettre l'honneur de ce siége, qui, sans vanité française, restera une des choses extraordinaires de ce siècle. Ce serait un étrange moment que choisiraient les agitateurs pour chercher à exploiter les inquiétudes et les souffrances d'une population assiégée, pour exciter les divi-

sions et les défiances, pour mettre en suspicion tout ce que font nos généraux. C'est pour le coup qu'en ferait les affaires de l'ennemi, et qu'on irait tout droit, par le plus court chemin, à quelque misérable catastrophe.

Population et gouvernement doivent au contraire se tenir serrés dans cette crise suprême; c'est la condition première de tout ce qui est possible et justement de cette action incessante qu'on demande à nos chefs militaires. Il faut que cette défense garde jusqu'au bout son caractère pour garder son efficacité. L'ennemi peut frapper de ses obus nos forts et jusqu'à nos portes, il n'ébranlera point Paris de si tôt. Quoi qu'il arrive, Paris a fait ce que certainement il ne croyait pas faire, il a réduit la province à se suffire par elle-même, à ne compter que sur ses propres forces, sur ses propres directions, et la France s'est levée. Paris a donné à la province ce qu'il pouvait lui donner de plus précieux, du temps pour s'organiser; la province doit maintenant à Paris un secours ou une vengeance. Oui, le roi Guillaume a raison, c'est une guerre nouvelle qui commence, et cette guerre peut durer assez pour mettre à de cruelles épreuves la constance des armées allemandes. Après cela, pendant que nous combattons ainsi, l'Europe peut tenir des conférences et faire de la diplomatie. On peut escompter des victoires qui ne sont rien moins qu'assurées; on peut se partager le butin et s'adjuger un résultat qui est encore au bout de bien des épées étincelantes, toutes prêtes à se rougir de sang. La France saura bien ressaisir le rôle européen dont on prétend la dépouiller; elle retrouvera son jour et son heure où il faudra bien compter avec elle, où l'on s'apercevra qu'il n'y a de paix possible et durable que celle qui commencera par respecter sa dignité, qu'elle a déjà reconquise, et son intégrité, qu'elle défendra jusqu'au bout.

CHARLES DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Mon cher monsieur,

J'ai vu déjà bien des années finir et de tristes années, mais je n'éprouvai jamais, à changer de calendrier, le soulagement étrange que je sens aujourd'hui. Être enfin délivré de ce chiffre néfaste : 1870; ne plus le voir, ne plus l'écrire à tout propos, c'est déjà presque un bien. S'est-il gravé dans nos mémoires en caractères assez sanglans! Portera-t-il à nos arrière-neveux d'assez lugubres souvenirs! Et quelle date assez sombre dans toute notre histoire pourra lui servir de pendant? Je ne

parle même pas d'incendies, de pillages, de dévastations, d'industries ravagées, de capitaux détruits, de ruines, de catastrophes : ces blessures matérielles, un jour peut-être, à force de labeur, elles se pourront guérir; nos cœurs eux-mêmes, qui jamais n'auront autant saigné, le temps en adoucira les souffrances; ces affections brisées, ces plaies de nos familles, n'infligeront de vivantes douleurs qu'à nos générations d'aujourd'hui, tandis qu'il est une blessure dont la profonde cicatrice ne s'effacera plus tant que vivra notre pays. Pensez à lui, à notre nom, à l'éternelle injure que lui ont faite ces revers inouis, et vous devrez comprendre que je sois sans pitié pour ce millésime odieux. Eh bien! faut-il l'avouer? malgré toutes ces raisons d'écouter ma rancune, quand je mets en regard les maux qu'elle me rappelle, cette désastreuse année, et les biens qui, j'espère, découleront de ces maux, que dis-je? ceux-là mêmes que nous goûtons déjà, j'hésite à la maudire, et j'entrevois un temps où du milieu de nos tristesses, tout compte fait, tout bien pesé, croyez-moi, nous la bénirons.

Et d'abord n'a-t-elle pas vu tomber l'empire? Que de choses dans ce peu de mots! Ce qu'était l'empire, le premier comme le second, et le second surtout, lui qui nous promettait repos, lucre, plaisirs en échange de notre virilité; ce qu'il y avait dans ce grossier régime de poisons et de piéges pour un malheureux peuple qui par sa faute, hélas! s'y était laissé prendre; ce que ce peuple y contractait de lâches habitudes, de faiblesses d'esprit, de vices énervans et destructeurs, la France ne pouvait l'apprendre qu'à ses dépens, par une horrible crise. Il est des maladies qui, sous une apparence de trompeur embonpoint, vous rongent les viscères ou vous carient les os; il leur faut d'héroïques remèdes; sans ces tortures bienfaisantes, point de retour à la santé. La France en était là : encore quelques années de césarisme, de mollesse et de docilité, d'opium et d'hébêtement, c'en était fait de son rôle en ce monde, c'était sa mort.

Et notez bien que l'empire est tombé comme il importait qu'il tombât pour n'avoir plus à tenter de renaître, non par hasard, par accident, par un coup de parti, surpris par des adversaires qui en le jetant bas n'auraient enlevé ni à lui tous ses partisans, ni au pays toutes ses illusions, ne renversant que l'homme sans ruiner le système : non, sa chute est venue de lui et de lui seul, du système aussi bien que de l'homme; il est tombé dans les désastres provenant de sa propre faute, de sa faute évidente et notoire, et de plus dans la honte et dans la lâcheté : autant de boue que de sang! C'est donc une libération complète et définitive; les intrigans auront beau faire, nous sommes quittes de l'empire; un mur infranchissable se dresse désormais entre la France et lui. Eh bien! convenez-en, l'année qui a cet honneur de porter à son compte une telle délivrance, si meurtrière et si fatale qu'elle soit d'ail-

leurs, n'est pas une année stérile : il faut ne la maudire qu'à demi, et ne lui lancer l'anathème qu'en y mêlant une sorte de gratitude.

Ce n'est pas tout : outre les maux dont elle a vu la chute, il en est d'autres qui nous ont menacés, qui pouvaient être irréparables, et qu'elle a vus s'évanouir : par exemple, avant tout, une paix trop hâtive, la paix après Sedan.

Où en serions-nous, mon cher monsieur, si la Prusse, après ses succès, ses étourdissantes victoires, restée sobre et modeste, éclairée sur ses vrais intérêts, fidèle à sa parole, n'oubliant pas qu'un mois auparavant elle avait déclaré à la face du monde qu'elle faisait la guerre à un homme et non pas à un peuple, nous eût proposé la paix, une paix acceptable, onéreuse seulement à nos bourses; si ces vainqueurs eussent fait preuve, preuve effrayante, à mon avis, de force irrésistible et de modération, où en serions-nous, je vous le demande? Presque aussi bas dans notre propre estime et dans l'opinion de l'Europe que l'homme de Willemshöhe! Nous aurions accepté notre chute sans avoir fait le moindre effort pour nous remettre debout, et aujourd'hui nous douterions de nous, nous ne saurions pas même s'il reste dans nos veines quelques gouttes de sang; nous nous croirions non-seulement amollis par nos vingt ans d'empire, mais énervés jusqu'à la moelle, dégénérés et gangrenés. D'un seul coup, nous serions tombés au rang de ces misérables peuples indignes de leur passé, qui n'osent regarder en face les exploits de leurs pères; les beautés de notre histoire nous seraient devenues une honte de plus. C'est donc une fortune parmi tant de disgrâces que d'avoir échappé à cette tentation, échappé de si près! Quelle chance aurions-nous eue, si l'offre eût été faite, de l'avoir refusée? Vous vous en souvenez, nous étions sans ressources, presque aux derniers abois; les cœurs les mieux trempés, les esprits les plus fermes, ne songeaient à la résistance que par pur point d'honneur. Tout espoir de succès, de revanche immédiate, de réhabilitation prochaine, leur paraissait un rêve; ils ne comptaient que sur l'avenir pour entreprendre notre vengeance, et ne demandaient au présent que de subir la paix, pourvu qu'elle fût prompte et seulement tolérable. Oui, nous étions bien bas, et pour nous faire tomber plus bas encore, pour nous donner le coup de grâce, il ne fallait chez nos ennemis, même à défaut d'honnêteté, qu'un peu de clairvoyance. Ils parlent de nous détruire, de faire de nous une puissance de troisième ou de quatrième ordre; mais c'est alors qu'ils le pouvaient et d'un seul coup. Ils n'avaient qu'à terminer la guerre, sans nous laisser le temps de reprendre nos esprits, sans nous marchander la Lorraine et l'Alsace, en ne nous accablant que du poids de leur victoire, de notre soumission à leur payer tribut, de notre aveu public d'impuissance et d'énervement. Quand je pense que cette paix, qui serait aujourd'hui, si nous l'avions conclue, notre tourment, notre cauche-

mar, non-seulement ils pouvaient nous l'offrir, mais que nous-mêmes nous l'avons demandée! Je n'ai garde d'en faire reproche à ce serviteur du pays qui, n'écoutant que sa conscience, a pris sur lui ce voyage à Ferrières. Son inspiration était bonne, puisqu'il a contraint l'ennemi à confesser tout haut ses projets spoliateurs. La France avait besoin qu'on les lui révélât. Elle avait pris trop à la lettre les mielleuses paroles de son doux conquérant. Il lui fallait apprendre que ces batailles n'étaient pas un duel de souverains, qu'au fond c'était à elle qu'on déclarait la guerre, à elle, à sa grandeur, à sa prospérité, à ses aïeux, à ses enfans, à son passé comme à son avenir. Le colloque de Ferrières a fait tomber le masque, il a mis tout au grand jour. Nous devons donc rendre grâce à qui l'a provoqué, tout en reconnaissant que c'était jouer gros jeu. Pour ma part, je l'avoue, même aujourd'hui ce n'est pas sans émotion que je me représente quel risque nous avons couru, et combien l'occasion était belle de nous faire accepter un outrage que peut-être plus tard nous n'aurions pas lavé, même dans bien d'autres flots de sang que ceux qui pourront couler pour ne le pas subir.

Dieu a permis que ces barbares manquassent cette fois de perspicacité; il ne leur a laissé que leurs grossiers instincts. Vaniteux et cupides, ils ont vu que la France n'avait plus d'armée, qu'elle avait encore ses richesses; la convoitise les a pris, et l'esprit de rapine les a jetés sur elle; puis aussi la vaine gloriole de trôner à Paris, ne fût-ce qu'un seul jour! Voilà les beaux motifs, les nobles causes de cette invasion furieuse, de ces massacres, de ces égorgemens! Voilà pourquoi depuis cinq mois notre France est à sac, et vous croyez qu'ils s'en excusent? Quelle idée! Il n'y a de coupables que nous. Leur thèse est admirable. « Laissez-nous faire, disent-ils, ne nous résistez pas, nous ne brûlerons rien, nous ne tuerons personne. C'est vous, paysans, vous, citadins, qui, avec votre humeur guerroyante, votre goût de la poudre et du bruit, égorgez, par nos mains, vos malheureux compatriotes, vos femmes, vos enfans. L'attentat à l'humanité, c'est vous qui le commettez; le sang versé retombera sur vous. » Ne croyez pas que je plaisante, mon cher monsieur. Cette grotesque théorie, M. de Bismarck et son auguste maître ont pris la peine, plus de dix fois depuis la guerre, de l'exposer eux-mêmes doctement. Notre ténacité les révolte. Ils trouvent très mauvais que nous nous défendions. Ce qui leur semble contre nature, ce n'est pas de trahir sa patrie, de l'abandonner sans défense aux outrages de l'étranger, c'est de se battre pour elle sans mesure et sans discrétion. Le vrai devoir de tout peuple envahi, et surtout envahi par la Prusse, est de ne pousser la résistance que tout juste assez loin pour que le vainqueur ait droit de se proclamer tel, de choisir son moment pour quitter la partie, et de faire *Charlemagne* en se coiffant de lauriers. Quel sot orgueil est donc le nôtre? Ne pas vouloir nous déclarer vain-

cus! ne pas abaisser notre épée! N'est-ce pas manquer aux règles les plus strictes du combat singulier entre gens comme il faut, du duel au premier sang?

Ils oublient, ce roi et ce chancelier, qu'entre eux et nous depuis septembre il n'en est plus question, de cette sorte d'escrime, que le duel est à mort, le combat à outrance. Qui l'a voulu? est-ce nous par hasard? Il leur plairait d'en être quittes, je le comprends, le temps leur semble long, l'hiver commence à être rude, et puis c'était avec la France impériale qu'ils entendaient croiser le fer, et c'est une autre France qu'ils trouvent sur le terrain. M. de Bismarck évidemment ne peut encore y croire. Ses souvenirs de Biarritz le troublent et le déroutent. Il lui faut des Français de ce temps-là, songeant à leurs affaires, soigneux de leur bien-être, s'abritant de l'émeute sous l'aile d'un sauveur. Où sont-ils, ces Français? Que sont-ils devenus? Ces Français-là se cachent ou se sont transformés. Il n'y peut rien comprendre. Mais lui du moins déguise sa surprise et ne la montre qu'à mots couverts, tandis que le monarque dit les choses avec plus de candeur. Le genre naïf est son triomphe. Vous avez lu cette paternelle proclamation en date du 6 décembre, allocution du prince à ses soldats, et vous êtes touché, j'en suis sûr, des sentimens qu'il y exprime à l'égard de nos laboureurs. Comprend-on ces gens-là! Courir aux armes, et laisser là ces *paisibles travaux des champs* si bien protégés par la Prusse! Je regrette vraiment que nous ayons l'âme si triste; il y aurait de quoi rire dans cette idylle de caserne, et de quoi s'indigner aussi! Notez que c'est en décembre, après cinq mois de vol à main armée! Le chef de bande oser dire à sa troupe : « Ayez confiance, car votre cause est juste! » Que dites-vous de ce mot *juste?* Ceci n'est plus du genre naïf, c'est du genre révoltant. Jusqu'à Sedan, si bon leur semble, qu'ils parlent de leur juste cause, je leur concède l'apparence, mais l'apparence seulement, car, s'il fallait aller au fond des choses, je soutiens que les vrais agresseurs, les spoliateurs en espérance, les convoiteux du bien d'autrui, n'étaient pas de ce côté du Rhin. Redoublement d'espionnage, effort démesuré d'armement, tout le dit, les preuves surabondent. N'importe, l'ineptie du pilote engage le navire : le nôtre a si bien fait qu'il s'est mis dans son tort, passons condamnation; mais une fois hors de Sedan, cette harangue en convient elle-même, la guerre est entrée dans une phase nouvelle; elle a changé de prétexte et de but. Changeons donc aussi les paroles, n'appelons pas justice ce qui n'est que brigandage. N'y aura-t-il pas dans toute cette armée, parmi ces automates, une seule voix libre qui réponde à ce roi : « Confessez donc la vérité; dites-nous que, depuis Sedan, c'est vous qui êtes l'agresseur, que vous faites aujourd'hui ce qu'hier vous reprochiez aux Français. Dites-nous que c'est votre orgueil qui nous traîne à la boucherie. » Nous aussi, nous Français, nous avons eu cette triste fortune de nous

laisser conduire à de pareils attentats, séduits par le génie; — n'insistons pas sur cette circonstance, pour tout le reste il y a similitude. — Notre chef, comme le roi Guillaume, parlait à ses soldats, mais lorsqu'il les poussait à la violence et au mépris du droit, qu'il fût à Berlin ou à Vienne, il ne leur parlait pas comme un saint; il leur parlait de gloire, de récompense, de titres et d'honneurs; ce mot sacré, ce mot justice, il avait au moins la pudeur de ne le prononcer jamais. Est-il rien d'aussi misérable que la force brutale s'enveloppant d'hypocrisie? Ne lui suffit-il pas d'inspirer la terreur? qu'a-t-elle besoin d'y joindre le dégoût?

Mais je suis bien ingrat de faire à ce royal discours un si rude procès, car je lui dois assurément la plus douce, la plus profonde joie qui depuis longtemps me fût entrée au cœur. C'est lui qui le premier, et en termes authentiques, avec l'autorité d'un ennemi contraint par l'évidence à dire la vérité, m'a donné ce consolant avis que notre France, depuis plus de trois mois que nous sommes séparés d'elle, enfante des prodiges, qu'elle nous tient parole, et soutient sa querelle aussi résolûment que nous. Jusque-là, pour y croire, nous n'avions d'autre document que certains rapports confus dont l'emphase méridionale infirmait tant soit peu la teneur officielle, ou bien d'autres récits de source encore moins sûre. Nous avions, il est vrai, encore un témoignage, cette prise d'Orléans qui nous avait comblés de si juste allégresse; par elle, nous avions su que l'armée de la Loire n'était pas un vain mot, que l'ennemi n'était pas invincible, mais rien de plus, — rien d'exact, rien de précis. Cette victoire elle-même, qu'était-elle? Une heureuse surprise ou bien le résultat de combats sérieux? nous faisait-elle connaître ce que valait l'armée, quelle en était la force et la solidité? Non, sur tous ces points nous en étions toujours réduits aux conjectures. Nous sentions même que notre joie devait être fragile, car presque en même temps que la bonne nouvelle nous avions su que les bords de la Loire seraient bientôt le rendez-vous des masses ennemies devenues libres par la chute de Metz. De là presque aussitôt de vives appréhensions, et, lorsque M. de Moltke eut l'extrême obligeance de nous apprendre sans délai qu'elles étaient confirmées, sa dépêche n'étonna personne parmi ceux qui jugeaient les choses sainement, et même elle rassura ceux qui surent la lire comme il fallait; mais que d'esprits chagrins et aux instincts timides conclurent de cet échec que nous avions été déçus par un mirage, que la France après tout faisait la sourde oreille, et que jamais cette armée de la Loire n'avait réellement existé!

Aussi, lorsqu'il y a huit jours, la veille de Noël, dans les colonnes du journal officiel, mes yeux tombèrent sur la proclamation adressée de Versailles aux soldats des armées confédérées allemandes, je ne puis vous dire l'étonnement radieux où me jeta cette lecture. Le monarque lui-même dissipait tous les doutes. Il attestait que, des trois phases où

la guerre était entrée déjà, la troisième, celle où nous sommes depuis la capitulation de Metz, lui semblait de beaucoup la plus sérieuse et la plus difficile; que la France avait fait dans cette période les efforts les plus extraordinaires, et que les armées improvisées par elle étaient les plus nombreuses et les plus opiniâtres que les vainqueurs eussent encore rencontrées. Un tel aveu, d'une telle bouche, dépassait tellement mon espoir qu'au premier moment, je le confesse, il me sembla presque suspect. Je ne pouvais croire que ce roi me voulût faire un tel plaisir, et je me demandai si ce n'était pas un leurre, si la pièce n'était pas ou apocryphe ou frelatée. Puis, lorsque j'en vis clairement la provenance et que mes doutes sur ce point ne purent subsister, je poussai la défiance jusqu'à chercher si celui qui, malgré ses scrupules, donne parfois à ses paroles, comme on l'a vu plus haut, certaine élasticité, n'avait pas tant soit peu exagéré les choses pour prêter à ses troupes une plus grande gloire en grossissant l'obstacle qu'elles avaient surmonté. La thèse était subtile, elle ne tint pas debout, car dans la même feuille, à la suite de la proclamation royale, et mieux encore dans le numéro du lendemain, venaient de longs extraits de toutes les gazettes les plus accréditées en Allemagne, gazettes de Cologne, de Silésie, de Breslau, de Leipzig, racontant les nombreux combats, les batailles acharnées qui ont précédé et suivi la reprise d'Orléans, et donnant par des détails techniques et sur la position des corps et sur leur marche stratégique, aussi bien que par les observations personnelles de leurs correspondans, une idée encore plus favorable de nos armées nouvelles que ne l'avait fait le roi dans sa proclamation. Comment voudrait-on que toutes ces feuilles, de provenance et d'esprit si divers, se fussent donné le mot pour inventer tous ces détails et supposer une résistance qui n'eût pas existé, pour simuler l'étonnement, pour rendre un faux hommage à ces nouveaux soldats, elles qui toutes jusque-là ne parlaient de nos troupes qu'avec dénigrement et dédain? Non, ce n'est pas un jeu joué, l'hypothèse est absurde. Il faut donc, n'en déplaise à nos alarmistes, à nos sceptiques, à tous ces beaux esprits gouvernés par leurs nerfs, qui semblent s'exercer à voir toujours en noir pour s'épargner, je crois, l'ennui des déceptions, ou pour se ménager d'agréables surprises; il faut, malgré leurs dires, leurs sourires et leurs dénégations, tenir pour vrai, pour établi de par nos ennemis eux-mêmes, et partant pour incontestable, que Paris n'est pas seul à s'être mis en tête de résister à ces barbares, que la France en fait autant que lui, qu'au fond de nos provinces tout comme dans nos murs on s'enrôle, on s'arme, on s'exerce, on brave avec entrain, avec abnégation, et les rigueurs de la saison et les hasards de la bataille, les privations, les sacrifices, tous les maux de la guerre, par le seul amour du pays.

Eh bien! cette certitude qui maintenant m'est acquise, je ne puis vous

dire tout ce qu'elle vaut pour moi. La France en armes comme Paris, la France émue de sa détresse, noble et fière, prenant sa délivrance à cœur et résolue à s'affranchir, cela vaut la victoire, bien que ce n'en soit que la promesse, car c'est l'honneur sauvé. Je ne prétends certes pas que ce bien, tout réel qu'il soit, suffise à faire vivre un peuple, mais je dis que pour un peuple qui n'a plus ce bien-là, aurait-il tous les autres, il n'est pas de véritable vie.

Maintenant vous comprenez ce qui me rend indulgent pour l'année qui nous quitte, quelque odieux souvenir qu'elle me laisse. Je l'amnistie du mal qu'elle a vu faire en faveur du bien qu'elle a vu commencer. L'empire tombé, la paix trop hâtive évitée, c'était déjà entre elle et nous deux grands motifs de réconciliation ; ce qui plaide encore mieux pour elle, c'est cet involontaire hommage rendu par l'ennemi à nos armées nouvelles. Dans cette attestation, outre le témoignage d'un noble et viril effort qui nous honore, j'en trouve un autre d'un plus grand prix, j'y vois comme un premier signe de notre régénération. Or tout est là, mon cher monsieur, ne l'oublions pas. Dieu va-t-il s'apaiser? trouvera-t-il bientôt que l'épreuve est complète? Ces excès de rigueur dont il a l'air de nous poursuivre, nous accablant de tous ses fléaux, suscitant contre nous jusqu'aux hivers de Sibérie, est-ce la fin du châtiment? Depuis trois mois sans doute nous nous sommes aidés nous-mêmes; en avons-nous fait assez pour qu'il nous aide à son tour? Je n'oserais pas en vérité, empruntant à Bossuet une de ses familiarités sublimes, me permettre de dire : De quoi vous plaignez-vous, ô Seigneur? Je craindrais trop que le Seigneur ne répondît; il en aurait encore tant à dire! mais au moins n'avons-nous pas acquis quelques droits à son indulgence? Voilà des jeunes gens qui naguère, j'en conviens, menaient une triste vie, plus que frivole, indigne de leur naissance, mais voyez comme ils se rachètent et comme ils meurent en héros! Ces prêtres, je ne veux pas dire que jamais le veau d'or leur eût fait fléchir le genou, mais ils avaient prêté peut-être aux suppôts de l'empire un trop complaisant concours, voyez, Seigneur, comme sous la pluie des balles ils vont chercher leurs frères sanglans et mutilés! Espérons que tant de dévoûmens ont préparé pour nous dans l'année qui commence un retour de céleste faveur. C'est vers cette année nouvelle, vers 1871 que nos regards se tournent, c'est là qu'il faut porter nos vœux et nos prières. Continuons l'œuvre commencée, soyons fidèles à l'espérance aussi bien qu'au devoir; quant au devoir, il est bien simple.

Vous, Français des départemens non encore envahis ou même à demi occupés, levez-vous, armez-vous, accourez à l'envi, allez grossir et renforcer ces armées, notre suprême et ferme espoir. Surtout soyez unis; acceptez franchement et par vertu civique ce que peut-être vous n'auriez pas choisi, ce qui a d'ailleurs le privilége de vous diviser le moins.

En l'arrosant de votre sang, faites-la vôtre et prenez-la, cette république; donnez-lui un baptême nouveau. Acceptez même qu'on vous commande d'une façon plus hasardeuse et moins modestement peut-être que vous ne l'auriez voulu : avant tout, la force par l'union! S'il y a des choses à redresser, ce sera l'œuvre d'une puissance devant qui tout fléchira, l'œuvre de la nation; mais pour qu'elle exerce à son heure sa souveraine autorité, il faut d'abord une patrie, c'est-à-dire un sol affranchi : que ce soit là votre unique pensée!

Nous, Parisiens, continuons notre tâche; laissons à nos frères du dehors le temps de nous donner la main. Et d'abord, nous aussi, ne nous divisons pas. Y a-t-il donc depuis quelques jours sous le plus vain prétexte, y a-t-il dans l'air, comme on veut le faire croire, je ne sais quel mauvais germe de 31 octobre, la plus honteuse maladie qui pût tomber en ce moment sur nous, le seul obus prussien dont les éclats nous pussent être mortels? Vous laisser décimer, vous, dépositaires fortuits d'un pouvoir qu'à vous tous, en faisceau, vous pouvez à peine exercer, mais ce serait détruire en une heure nos cent huit jours de siége, ce serait ouvrir nos portes et abaisser nos ponts-levis. Non, j'en ai confiance, Paris restera lui-même : les intrigans, les stipendiés, les poltrons, se tiendront cois, et nous poursuivrons sans encombres, au bruit des bombes et du canon, mais avec calme, avec concorde, l'œuvre assurée, rien ne peut m'en ravir l'espoir, l'œuvre de notre libération.

L. Vitet.

ESSAIS ET NOTICES.

Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés par M. Pierre Clément, de l'Institut; septième et dernier volume, imprimerie nationale 1870.

Nous avons sous les yeux les bonnes feuilles du volume qui doit compléter la collection des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, confiée naguère par le ministère des finances à M. Pierre Clément. L'imprimerie nationale vient d'en terminer l'impression, et ce volume paraîtra dès que les circonstances le permettront. Un digne monument aura été de la sorte élevé à la mémoire d'un des plus grands administrateurs de l'ancienne France. Le premier volume de ce vaste recueil a paru il y a neuf ans. Les travaux concernant Colbert qui avaient précédé ne faisaient guère que montrer les difficultés d'une pareille entreprise, dont les élémens étaient singulièrement dispersés, soit dans les divers dépôts publics en France et quelquefois à l'étranger, soit dans les cabinets des érudits et les archives de familles.

C'était, bien entendu, notre bibliothèque nationale qu'il fallait com-

pulser d'abord. Ce qu'on appelle les *Cinq cents de Colbert* et les *Mélanges de Colbert* forme des centaines de volumes, comprenant la correspondance du ministre avec les intendans, généraux et amiraux. Le célèbre fonds *Baluze* contient la plus grande partie des lettres originales à Mazarin, avec les réponses du cardinal en marge. Les *Mélanges Clairambault,* les fonds *Harlay, Mortemart* et *Saint-Germain,* qui font partie du même dépôt, renferment encore de nombreuses lettres de Colbert ou de ses correspondans. De leur côté, les archives nationales, celles des ministères de la marine et de la guere, celles surtout des affaires étrangères, devaient naturellement fournir aussi beaucoup de documens. Aux ministères de la guerre, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, se trou vait l'immense correspondance relative aux fortifications, aux canaux, aux ponts et chaussées, aux mines. La première difficulté pour un éditeur des papiers de Colbert était donc le nombre considérable des élémens qu'il devait réunir, et la seconde difficulté, naissant de la première, était de faire un choix nécessaire, de telle sorte cependant qu'il n'y eût pas de regrettables lacunes, de séries inachevées, de problèmes trop obscurément offerts.

M. Pierre Clément s'est acquitté d'une tâche si ardue avec un esprit d'ordre et de méthode, avec une constance de travail patient et dévoué, qui deviennent dans notre temps des qualités toujours de plus en plus rares. Non-seulement il a disposé cette vaste correspondance par groupes nettement distincts et facilement reconnaissables, mais encore il a institué pendant tout le cours de cet immense travail un système d'index, de tables raisonnées, de tableaux analytiques, à l'aide duquel une synthèse facile se reconstruit aux yeux du lecteur. Presque à chacune des six cents pages dont se composent ces gros volumes, il a ajouté une série continue de notes analytiques qui donnent, en face de cette synthèse, les menus détails, nécessaires à un ensemble de complète lumière. Enfin et surtout chacun de ces volumes, ou peu s'en faut, contient, sous forme d'introductions, d'éclaircissemens, de dissertations spéciales un nombre considérable d'études qui, réunies, formeraient à elles seules un livre important.

Le septième et dernier volume des *Lettres et instructions* offre un intérêt particulier. M. Pierre Clément y a réuni tous les documens qui concernent la simple biographie et la famille de Colbert. Il faut décidément renoncer à la légende suivant laquelle le futur ministre était fils d'un petit bourgeois, marchand de draps dans la bonne ville de Reims, à l'enseigne du *Long-Vêtu.* On trouve, il est vrai, dans une lettre d'un frère de Colbert que leur père, Colbert de Vandières, avait voulu se faire *réhabiliter* quand il avait traité d'une charge de secrétaire du roi, mais c'était parce qu'il avait *dérogé* en acceptant une charge de receveur et payeur de rentes, alors qu'il était en possession d'un titre

de noblesse. Nous y perdons un argument à l'appui du mot dédaigneux et célèbre du duc de Saint-Simon sur le règne de Louis XIV, « ce long règne de vile bourgeoisie; » mais la vérité historique en est mieux respectée.

De bonne heure, Colbert avait pris plaisir à former sa précieuse bibliothèque; on trouvera dans le volume de M. Clément les plus curieuses indications sur les moyens qu'il employait. Il y faisait travailler les intendans; il avait des agens qui pénétraient dans les couvens et abbayes, et se faisaient donner, pour le ministre, volumes imprimés et manuscrits. Les chanoines de Metz lui envoyèrent la bible de Charles le Chauve, et treize autres manuscrits, dont un passait pour le livre d'heures de Charlemagne. Colbert chercha par quel présent il pourrait témoigner sa reconnaissance au chapitre de Metz, et ne trouva rien de mieux que d'envoyer un portrait du roi qui ne dut pas lui coûter bien cher, mais dont les chanoines se déclarèrent très satisfaits. — A vrai dire, c'est surtout par de telles *réquisitions* que se forma la riche bibliothèque colbertine.

Les chapitres où Colbert nous apparaît comme père de famille sont rédigés, dans le livre de M. Clément, d'après les lettres privées et présentent des détails très nouveaux. Il faut voir avec quel soin Seignelay est préparé aux affaires. Il ne s'agit pas seulement d'entendre l'administration intérieure, il faut avoir fait d'utiles voyages à l'étranger. Colbert pense visiblement qu'il peut destiner son fils à la surintendance des bâtimens, et alors le voyage d'Italie lui devient indispensable. Nous avons ici les instructions en vue de ce voyage, et on se rappelle que M. Clément a publié en un petit et agréable volume la relation rédigée par le fils conformément à ces instructions paternelles.

Colbert gouverne sa nombreuse famille comme il administre l'état, avec austérité et rudesse, mais avec une ferme ambition d'arriver au succès, avec une énergie plus d'une fois affectueuse qui sait se faire obéir en se faisant accepter. C'est en étudiant le détail de cette vie qu'on parvient à mesurer l'étendue de l'œuvre confiée à Colbert, œuvre immense en effet, puisqu'elle comprenait en même temps l'organisation générale du royaume, la création de sa marine et de ses colonies, la rénovation de son industrie, la révision des codes, la rectification des douanes intérieures, l'édification du Louvre et de Versailles, presque tout ce qui a fait enfin le prestige et la grandeur de la France pendant la période la plus brillante de ses annales.

Un travail aussi considérable et aussi heureusement conduit à bonne fin que l'a été le recueil des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, fait le plus grand honneur à son auteur; mais c'est seulement à une mémoire respectée que peuvent aller désormais nos éloges. M. Pierre Clément a été enlevé par la mort il y a quelques semaines, au moment

où il mettait la dernière main à ce dernier volume, et alors qu'il préparait, même sous l'étreinte de la maladie, tant d'autres travaux. La *Revue* perd en lui un de ses plus anciens et de ses plus fidèles collaborateurs. Il y débutait en 1854 par une de ces études biographiques sur le XVIIe siècle où il savait apporter, grâce à une habile recherche des renseignemens inédits, une lumière nouvelle. Sa réputation avait commencé dès 1848, alors que l'Académie française couronnait son *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert,* et l'Académie des Inscriptions son volume intitulé *le Gouvernement de Louis XIV.*

On ne pouvait pas mieux inaugurer la double carrière qui a été constamment la sienne, d'économiste et d'historien. Attaché de bonne heure à l'administration des finances et préparé de la sorte par des connaissances pratiques toutes spéciales, M. Pierre Clément appartenait comme économiste à l'école du libre-échange; c'est en s'inspirant des doctrines libérales qu'il a jugé assez sévèrement l'œuvre de Colbert, et puis étudié celles des principaux financiers de l'ancienne France, Enguerrand de Marigny, Jacques Cœur, Semblançay, Sully, Law, d'Argenson, Machault d'Arnouville, les frères Paris, l'abbé Terray, le duc de Gaëte, le comte Mollien, série de biographies attachantes qui forme toute une histoire de notre administration financière. Le résumé de ses propres doctrines se trouve au reste dans son *Histoire du système protecteur en France depuis le ministère de Colbert jusqu'à la révolution de 1848.*

Mais M. Clément n'était pas un esprit exclusivement théorique; il savait que l'économie politique est une science expérimentale, et il se gardait bien de perdre terre en s'égarant dans la région des conceptions idéalistes et arbitraires. Aussi le voyons-nous, après avoir invoqué dès ses débuts le secours de l'histoire, entraîné de plus en plus vers cet autre domaine. On conçoit que la pente se soit d'elle-même offerte, pour lui devenir bientôt irrésistible. Le contrôle financier, dans une grande société aussi fortement centralisée que l'était déjà, malgré bien des tempéramens inconnus aujourd'hui, la société française du XVIIe siècle, est un centre où viennent aboutir toute action de l'administration civile et presque tout mouvement de la vie sociale.

De ce foyer commun, et à mesure qu'il découvrait de nouvelles sources d'informations, M. Clément pénétra dans les replis inconnus de la société française du temps de Louis XIV, par exemple dans les arcanes de la police, et l'on se rappelle ses curieuses études sur le procès des poisons et la Brinvilliers, — dans les intrigues de cour, et on se souvient de ses volumes sur Mme de Maintenon et Mme de Montespan, — jusque dans la société religieuse enfin, et d'heureuses rencontres de papiers inédits qu'il a faites nous ont valu ses intéressantes publications concernant l'abbesse de Fontevraut et la duchesse de La Vallière. A côté

des brillantes peintures qu'avait données M. Cousin, et qu'on a pu soupçonner d'être en quelque mesure, grâce à l'imagination de l'auteur, de *belles infidèles*, les biographies de certaines dames du XVIIe siècle que M. Clément a soigneusement écrites subsisteront, soit à cause d'informations jusqu'alors inconnues sur des vies souvent extraordinaires et passionnées, soit pour l'excellence d'une critique toujours maîtresse d'elle-même, impartiale et délicate.

Par une vie de travail incessant, vouée à notre histoire financière, particulièrement à l'histoire administrative, civile, sociale du règne de Louis XIV, M. Clément a beaucoup contribué à nous faire mieux apprécier une époque dont nous connaissions imparfaitement, avant de telles études, l'infinie variété. On ne marche pas impunément sous les palmiers, dit le proverbe oriental. On ne vit pas non plus impunément dans l'intimité pénétrante d'une époque telle que notre XVIIe siècle. Cette intimité convenait aux goûts de M. Pierre Clément, à sa rectitude d'esprit, à sa dignité de caractère : il s'y laissa gagner chaque jour davantage.

Exclusivement occupé de ses chers travaux, pour lesquels il trouvait tout près de lui une aide et presque une collaboration anonyme, mais efficace, il ne s'en reposait que par le doux commerce d'une famille des plus distinguées ou de quelques amis. Il était l'homme des habitudes affectueuses et des longs entretiens. Les derniers, prolongés encore par l'absence du travail, que lui interdisait la maladie, furent profondément attristés en outre par la vue de nos malheurs publics. Des inquiétudes particulières s'y ajoutaient par la pensée de quatre ou cinq parens engagés sous les drapeaux, celui-ci à Metz, celui-là à Phalsbourg, un troisième aux avant-postes sous Paris. — Il oubliait son propre mal pour songer à ces infortunes et à ces dangers, mais c'était sans trouver un allégement d'anxiété ou de souffrance. Il a été, lui aussi, une victime de ce siége qui déshonorera l'Allemagne et l'Europe du XIXe siècle. Combien d'autres malades, à qui l'air des montagnes, le secours d'un ciel plus chaud, eussent été nécessaires, auront succombé, sans compter les soldats, dans une épouvantable guerre, n'ayant d'autre motif désormais que l'esprit de conquête! Que dire des aveugles qui ont déchaîné de telles tempêtes? Que dire de ces pasteurs de peuples qui, loin de savoir modérer de telles convoitises, les excitent et les partagent?

A. GEFFROY.

C. BULOZ.

L'ARTILLERIE

AVANT ET DEPUIS LA GUERRE

Une nation qui s'est endormie sur ses lauriers, s'estimant invincible, et qui est arrachée à ses rêves aussi brusquement que vient de l'être la nôtre, ne se résigne pas aisément à reconnaître les vraies causes de ses désastres. Elle se sent coupable, et il lui faut des victimes expiatoires. Dans un moment de surprise et de douleur, il a plu à l'opinion publique de faire du corps de l'artillerie un bouc émissaire. En attendant l'heure de la justice et de la vérité, il nous semble utile de faire un exposé de la situation de l'artillerie avant et depuis la guerre. Quelques esprits difficiles se méfieront, pensant que je suis artilleur. Cela est vrai, et je ne saurais qu'y faire... Ce qui me rassure et me décide, c'est que d'autres esprits, probablement en majorité, seront d'avis que ce n'est pas là un motif suffisant, et seront disposés à m'écouter avec la bienveillance et l'attention que l'on paraît quelquefois accorder aux personnes qui sont étrangères à la question qu'elles traitent.

Je n'ai nulle envie d'analyser les causes profondes et diverses qui ont déterminé cet état d'anémie dans lequel notre pays était tombé, et dont il se relèvera, grâce au stimulant du malheur. C'est aux philosophes et aux historiens qu'il appartiendra de faire plus tard cet examen; mais cet affaissement général s'était transmis à l'armée française, qui, plus que toute autre armée, reflète les vertus et les vices de la nation dont elle émane. C'est de l'armée seule qu'il s'agit ici.

I.

Il y a trois ans, un officier-général, plus préoccupé du sort de Rome que de celui de César, alarmé comme tant d'autres du terrible orage qu'il voyait se former à l'horizon, dévoilait dans un livre célèbre la décadence de l'esprit de discipline chez nos soldats et celle de l'esprit de responsabilité chez les officiers de tous grades, jusqu'aux plus élevés. Il dénonçait la tendance du gouvernement à favoriser les officiers agréables aux dépens des officiers fiers et instruits, à préférer le brillant au solide, ce qui conduisait en peu de temps à n'avoir au premier rang que des têtes infatuées et absolument vides, et au second rang que des cœurs jaloux ou insoucians. Il y a trois ans aussi, un habile ministre laissait entrevoir, avec les précautions que sa situation politique exigeait, la nécessité de prendre de promptes mesures de défense. Il démontrait l'insuffisance de nos cadres et de nos effectifs généraux, cherchait par l'institution de la garde nationale mobile à combler l'effrayant écart qui existait entre notre puissance militaire et celle de notre ennemi probable, et voulait par-dessus tout relever le niveau moral des défenseurs du pays, descendu aussi bas que possible, par un mode de recrutement qui n'amenait dans les rangs de l'armée que les fils des familles les plus misérables, les plus indifférentes à la sécurité et à l'honneur de la France. Dans le même temps, un homme d'état, auquel personne ne conteste la clairvoyance et l'ardent amour de la patrie, se séparait nettement de ses alliés politiques toutes les fois qu'il s'agissait de l'armée; il affirmait qu'en vue de la crise ménagée à l'Europe par l'ambition prussienne, notre pays ne pouvait pas faire un plus utile et plus prudent emploi de son argent qu'en le consacrant à développer l'organisation de ses forces et à en compléter le matériel. Le général Trochu, le maréchal Niel et M. Thiers ont parlé à des sourds.

Pendant que la monarchie prussienne, mécontente du lot qui lui était échu en 1815, irritée du contre-coup humiliant que la révolution de 1848 lui avait fait subir à Berlin, travaillait sourdement et avec persévérance à perfectionner ses institutions militaires, à enseigner à ses troupes l'art de combattre les Français, à élever son peuple dans une haine farouche pour la France, — pendant que la Prusse préludait à l'exécution de ses desseins par l'écrasement du Danemark, puis par la ruine de l'Autriche, suivie de l'absorption violente des petits états du nord de l'Allemagne et de l'absorption moins brutale, mais tout aussi impérieuse, des états du sud, —

pendant que la Prusse triplait en six ans le nombre de ses soldats et nous dénonçait effrontément à l'Europe comme des ambitieux insatiables, il y avait en France des gens, trop honnêtes pour admettre l'idée du mal, trop sincères pour n'être pas convaincus de la valeur de leurs idées et de l'efficacité de leurs théories, qui prêchaient incessamment à la tribune, dans les journaux et dans les réunions, le retour aux mœurs innocentes des temps primitifs, la fraternité universelle, l'abolition de la guerre, et comme point de départ celle de l'armée permanente.

La guerre est assurément une affreuse chose, et l'armée coûte cher. Les argumens irrésistibles ne leur manquaient certes point pour porter dans les esprits la conviction qui les animait. L'entretien de l'armée absorbait le plus clair du revenu de la France. L'armée enlevait au vieux père son appui, à la mère sa consolation, à la jeune fille son fiancé. L'armée était la vraie, l'unique cause de l'arrêt de développement remarqué dans la population de la France. L'armée, et non pas l'industrie, dépeuplait les campagnes et menaçait de compromettre l'essor de notre agriculture. L'armée était une école de fainéantise, d'ignorance, d'abrutissement et de mauvaises mœurs. L'armée était une perpétuelle menace à la liberté. Toutes ces belles choses, commentées, accentuées, envenimées dans les cafés et les cabarets, ont naturellement produit peu à peu l'effet qu'on pouvait attendre, et cet effet a certainement dépassé les espérances des philanthropes naïfs qui ont commencé l'agitation contre l'armée. Ils ne voulaient pas que la France devînt une caserne. Ils doivent aujourd'hui reconnaître qu'ils ont admirablement réussi.

Les idées du maréchal Niel sur le recrutement de l'armée et sur l'institution de la garde mobile ayant échoué contre les théories humanitaires et économiques des amis de la paix, par l'égoïsme de la masse des représentans du pays, uniquement préoccupés de leur popularité et de leur situation électorale, nous sommes entrés en campagne avec 240,000 combattans, chiffre net d'un effectif général de sept classes de 100,000 hommes, réduites par les exemptions légales et le service de la flotte à 530,000 hommes, — par les non-valeurs organiques, états-majors des places et des établissemens, gendarmes, cavaliers de remonte, vétérans, soldats d'administration, compagnies de discipline, à 450,000, — par les garnisons d'Afrique et d'Italie, à moins de 400,000, — enfin, par les dépôts nécessaires des régimens et par le déchet produit en sept ans sur l'ensemble des inscrits, au chiffre de 270,000, dont 30,000 au moins étaient encore en route au moment de nos premiers et irréparables revers à Reischofen et Forbach. Et ces 240,000 hommes étaient disséminés depuis Lyon jusqu'à Thionville! La garde impériale, les

2e, 3e, 4e et 5e corps occupaient le long département de la Moselle de Longwy à Bitche. Le 1er corps était à Strasbourg, le 7e avait deux divisions dans le Haut-Rhin et la 3e à Lyon ; le 6e corps tout entier était à 50 lieues en arrière, au camp de Châlons. Pour obtenir ces 240,000 hommes en quinze jours, temps que l'on se plaisait à croire nécessaire aux Prussiens pour être prêts eux-mêmes, il avait fallu appeler 96 régimens d'infanterie sur 115, 20 bataillons de chasseurs sur 21, 55 régimens de cavalerie sur 63, et toutes les batteries montées et à cheval de l'artillerie, moins 7 restées en Afrique et à Civita-Vecchia, 157 batteries sur 164. Ces 157 batteries, avec les 942 bouches à feu qu'elles servaient, formaient une imposante artillerie pour une armée de 240,000 hommes et même de 270,000. C'était sensiblement la proportion de quatre bouches à feu par 1,000 hommes, proportion égale à celle usitée en Prusse, et supérieure à la proportion admise parmi les petits états alliés.

L'armée du Rhin, forte de 240,000 hommes, avec 942 bouches à feu, 8 parcs, 7 équipages de ponts et 2 équipages de siége, était donc une armée bien constituée et bien pourvue. En tant qu'armée, elle n'avait qu'un défaut, c'était d'être trop petite pour défendre 100 lieues de frontières vulnérables contre l'avalanche de 700,000 Allemands qui tombait sur elle, et ce défaut d'être trop petite était sans remède. Il n'y avait plus de cadres organisés derrière elle, plus d'autre ressource que l'improvisation des troupes de marche.

En se ménageant par les moyens diplomatiques un mois ou six semaines de répit, on eût pu, par la rentrée de tous les hommes de la réserve, par les engagemens volontaires et par l'incorporation de la classe de 1870, porter à 400,000 le chiffre des combattans, mais ce chiffre eût été encore très inférieur à celui de l'armée allemande, et il eût fait ressortir d'une manière plus sensible l'insuffisance des cadres de l'artillerie.

Il eût fallu faire d'avance ces calculs, savoir dévorer un affront, dissimuler jusqu'au moment où la nation, éclairée sur le danger terrible dont elle était menacée, eût compris que son premier intérêt, son plus sérieux devoir vis-à-vis d'elle-même était, sauf à régler plus tard ses comptes et venger ses griefs, de répondre à l'armement intégral des Allemands par l'armement intégral des Français. Le gouvernement impérial ne pouvait pas compter dans un avenir prochain sur un pareil concours, et la Prusse avait habilement étudié le défaut de la cuirasse. Elle s'était dit en décochant la flèche : Ou l'homme laissera passer la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, et il sera déshonoré aux yeux d'un peuple chatouilleux, ou bien il relèvera le gant, et nous écraserons une nation qui nous gêne, qui, depuis trois quarts de siècle,

nous fait vivre sur des épines. Napoléon a dit à Sainte-Hélène : « Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque. » Le temps est venu : l'Europe sera cosaque.

Quant aux chefs de l'armée française, les uns n'étaient pas en mesure de donner des conseils, et ne pouvaient voir dans la guerre que l'occasion d'accomplir leur devoir; les autres, véritables petits-fils des preux d'Azincourt, de Crécy et de Poitiers, marchaient joyeux, en pleine confiance, ne doutant pas un seul instant que la bravoure tient lieu de tout, qu'un Gaulois vaut dix Germains, et certains qu'il n'y avait parmi eux que des Turenne et pas un seul Soubise. En résumé, l'armée française de 1870 était prête, comme elle l'avait été en 1854 et 1859, pour faire la guerre à une armée russe ou autrichienne. Elle n'était pas organisée pour combattre la confédération groupée autour du roi de Prusse. Le maréchal Niel l'avait compris. Il avait fait les plus louables efforts pour dessiller les yeux du pays et de la chambre. Que ce soit par esprit d'économie, par sentimentalisme philosophique ou par toute autre cause, on a fait précisément ce qu'il y avait à faire pour avoir certainement la guerre et pour être ruiné par la guerre. On s'était réduit à ne pouvoir mettre immédiatement en ligne que 240,000 hommes en face de 700,000; on avait condamné cette armée à être écrasée au premier échec, si la moindre faute était commise.

II.

En ce qui regarde particulièrement l'artillerie, la loi de finances autorisait l'entretien de 164 cadres de batteries de campagne, 126 batteries montées et 38 batteries à cheval de la garde et de la ligne, pouvant atteler et servir 984 bouches à feu, pas une de plus, et encore fallait-il pour cela rappeler les 10 batteries montées stationnées en Italie et en Afrique. Ces 984 bouches à feu ne pouvaient pas même être mises sur pied instantanément, car le budget ne permettait de payer et d'entretenir que 34,000 hommes et 16,000 chevaux, tandis qu'il fallait 58,000 hommes et 39,000 chevaux pour le complet du pied de guerre des troupes de l'artillerie, qui se composaient, comme on sait, de deux régimens d'artillerie et d'un escadron du train d'artillerie de la garde, de 19 régimens d'artillerie, d'un régiment de pontonniers, de 10 compagnies d'ouvriers, de 5 compagnies d'artificiers et de 2 régimens du train d'artillerie de la ligne. Grâce à l'empressement des canonniers de la réserve à rentrer dans le rang, grâce aux mesures prises pour faire nourrir par les cultivateurs 12,000 chevaux, grâce à l'acti-

vité du service des remontes, favorisée par le haut prix des fourrages, la différence entre le pied de paix et le pied de guerre fut rapidement comblée, et l'artillerie de l'armée du Rhin, qui avait appelé à elle les régimens de Toulouse et de Rennes comme ceux de Metz et de Strasbourg, et qui comptait 3 batteries de montagne venues de l'Algérie, fut complétement réunie à la date du 10 août, vingt-cinq jours après les premiers ordres partis du ministère, sans autre incident que celui gravement dénoncé par la commission des papiers des Tuileries, et relatif à 600 colliers signalés à Saint-Omer comme trop étroits pour les encolures de gros chevaux belges achetés par la remonte.

C'est donc un fait avéré, certain : l'armée du Rhin n'avait que 942 canons, et il eût été impossible de lui en donner plus de 984 à ce moment par l'unique et péremptoire raison que le budget n'admettait que 164 cadres de personnel (1). Les 700,000 hommes de l'armée allemande, en supposant qu'ils eussent seulement trois bouches à feu en moyenne par 1,000 hommes, devaient en posséder plus de 2,000, ce qui explique suffisamment pourquoi cette armée a pu constamment combattre avec une artillerie supérieure à la nôtre. Est-ce à dire que nous fussions pauvres en matériel, que les canons nous aient fait défaut? C'est une idée très répandue dans Paris; elle console un grand nombre de citoyens honnêtes, et elle fait aujourd'hui le bonheur de quelques autres citoyens très avisés. Comme cette idée est parfaitement fausse, il vaut la peine de la combattre, car elle a pesé d'un poids très lourd sur l'esprit public et sur le bon emploi des ressources qui nous restent, surtout sur nos finances. En d'autres temps, ce que je vais dire serait une indiscrétion; mais aujourd'hui, depuis que tant de canons se sont acheminés les uns après les autres vers les places de l'Allemagne, après les pertes immenses subies à Sedan, à Strasbourg et à Metz, les chiffres que je donne ne représentent plus rien. Ils ont été terriblement modifiés par ces pertes et aussi par l'énorme travail accompli à Paris et dans les provinces sous l'énergique impulsion du patriotisme et de notre résolution de résister à tout prix.

A la date du 1er juillet 1870, nous possédions 3,216 canons rayés de campagne de 4, de 8 et de 12, et 190 canons à balles ou mitrailleuses, au total 3,406 bouches à feu, avec 3,175 affûts et 7,436 caissons à munitions, c'est-à-dire le matériel nécessaire pour mettre en

(1) La direction de l'artillerie prit en cette circonstance la seule mesure qui fût en son pouvoir. Elle commença la transformation en batteries montées de deux des quatre batteries à pied qui entraient dans la composition de chacun des quinze régimens montés de la ligne. Cette opération lui procura trente nouvelles batteries, qui furent prêtes à la fin d'août.

ligne, si l'on avait pu les servir et les atteler, 3,000 canons de bataille ou 500 batteries de 6 pièces, chiffres correspondans à une armée de 750,000 combattans, à raison de 4 bouches à feu par 1,000 hommes. A ce nombre de 3,406 canons de campagne, il faut ajouter 581 canons rayés de montagne également pourvus de tout l'attirail correspondant, ce qui portait le nombre total des bouches à feu rayées de bataille à 3,987. On s'expliquera maintenant par ces chiffres comment, malgré la perte de toute l'artillerie de l'armée du Rhin et celle du 12e corps formée au mois d'août et prise à Sedan, malgré l'occupation des grands arsenaux de Strasbourg et de Metz, le gouvernement de Tours a eu l'agréable surprise de constater qu'il y avait encore des canons dans les provinces non envahies par l'ennemi, et comment dans Paris cerné, réduit à lui-même, il s'est dès le premier jour trouvé assez de matériel de campagne pour composer deux fois autant de batteries qu'il était possible d'en utiliser.

Si l'on demandait pourquoi, avec 164 batteries de personnel organisées, l'artillerie possédait 500 batteries de matériel rayé de campagne et 90 batteries de matériel rayé de montagne, on répondrait qu'il est nécessaire d'avoir en réserve ce qui ne peut être improvisé, et que la dangereuse parcimonie de la chambre, toute-puissante à l'égard du personnel entretenu, est impuissante à mal faire vis-à-vis de la sévère et minutieuse économie qui est dans les traditions et les habitudes du corps de l'artillerie. En effet, malgré la dérisoire allocation de 320,000 francs annuellement accordée par le budget pour la transformation de l'artillerie de campagne lisse en artillerie de campagne rayée, allocation à peine suffisante pour remplacer les canons, les voitures et les affûts usés, comme les munitions consommées dans les exercices des troupes, l'artillerie trouvait moyen, en faisant flèches de tout bois, d'augmenter notablement chaque année son matériel rayé aux dépens de l'ancien matériel lisse, qui lui-même, en attendant, constituait une réserve respectable pour des troupes de seconde ligne. Au 1er juillet 1870, cette artillerie lisse de campagne se composait encore de 5,379 canons et obusiers, avec 3,554 affûts et 4,627 caissons à munitions, nombres correspondans à la composition de 360 batteries de 6 pièces au moins. Les canons de cette catégorie étaient et sont journellement rayés, et c'est avec les canons-obusiers de 12, dont l'on a depuis 1867 étudié la transformation en canons se chargeant par la culasse, que l'on obtient ces canons de 7, qui ont salué pour la première fois les Prussiens, dans la journée du 30 novembre, du haut du plateau d'Avron, où ils étaient en position.

Quant au gros matériel destiné au service des siéges, des places

et des côtes, canons, obusiers et mortiers, il existait, au 1er juillet 1870, 12,336 bouches à feu, dont 4,407 canons rayés de 30, de 24 et de 12, des types de l'artillerie de terre et de 19e et 16e des types adoptés par l'artillerie de la marine (1). En résumé, l'artillerie de terre possédait 21,702 bouches à feu. Les Prussiens nous ont pris, avec les deux armées de Mac-Mahon et de Bazaine, 1,000 canons de bataille, et dans les places de l'Alsace, de la Lorraine et des Ardennes, 3,000 bouches à feu de tous modèles et de tous calibres. Il nous en restait assez pour parler haut encore, si malheureusement nos excellens cadres d'officiers et de sous-officiers et nos braves canonniers n'avaient pas suivi le sort de leurs pièces.

Sur un chiffre total de 1,600 officiers d'artillerie, 1,000 sont actuellement morts ou prisonniers, avec la presque totalité des sous-officiers et des hommes instruits. C'est là, c'est dans l'absence presque complète de candidats capables de constituer de nouveaux cadres de batteries montées, qu'était notre misère au commencement du siége. C'est aussi là qu'il faut chercher l'explication des difficultés éprouvées dans les provinces pour former l'artillerie de leurs armées. S'il est vrai, comme on l'assure, que l'armée de la Loire possède à elle seule 85 batteries, c'est un résultat superbe. Il restait, on s'en souvient, après la formation de l'armée du Rhin, sept cadres de batteries disponibles en Afrique et en Italie. Il fallut trouver ou créer, dès les premiers jours du mois d'août, les 15 bat-

(1) On sait que le système d'artillerie rayée a été adopté à la fin de 1858, et qu'il a servi pour la première fois en 1859 dans la campagne d'Italie. En 1860, la chambre accorda les crédits suivans pour la transformation de l'artillerie lisse en artillerie rayée, opération qui comportait la fabrication directe des canons de 4 et le rayage des canons de 8, de 12 et de 24, les modifications à faire subir aux affûts et voitures, un nouveau compartimentage des coffres à munitions, la confection des munitions nouvelles et la fonte des projectiles oblongs :

1° Pour l'artillerie de campagne et de montagne	14,000,000
2° Pour l'artillerie de siége et de place	800,000
3° Pour l'artillerie de côtes	1,100,000
4° Pour confection de munitions d'approvisionnement	260,000
5° Pour fabrication de projectiles	6,100,000
TOTAL	20,260,000

Toutefois la disposition de ces crédits n'a été concédée que par annuités, et ces annuités sont ainsi réglées depuis plusieurs années :

Artillerie de campagne et montagne	320,000
Artillerie de siége et place	80,000
Artillerie de côtes	50,000
Projectiles	290,000
TOTAL DU CRÉDIT ANNUEL	740,000

teries nécessaires au 12e corps, qui sont allées disparaître, elles aussi, dans le gouffre de Sedan, puis 30 autres batteries pour les 13e et 14e corps, qui combattent depuis trois mois devant Paris. Toutes ces batteries de campagne, moins 7, sont des batteries improvisées soit avec des fractions de batteries à pied, soit de toutes pièces. Depuis l'investissement de Paris, 42 autres batteries de personnel ont été formées avec les seules ressources que renfermait la capitale. Au petit nombre d'officiers que comptaient encore les dépôts des 4e et 11e régimens, ou qui étaient parvenus à s'échapper des mains des Prussiens, sont venus se joindre nos camarades de l'artillerie de marine, quelques officiers de la flotte, d'autres sortis de la retraite ou relevés de la démission, des ingénieurs, des élèves des écoles. Appel a été fait aux anciens sous-officiers et brigadiers d'artillerie, devenus gendarmes, douaniers, forestiers. Grâce à l'admirable élan et au dévoûment absolu de tous, il s'est formé une nouvelle artillerie, qui a déjà donné et qui donnera encore des preuves de sa solidité. Il est inutile, je pense, d'affirmer que les approvisionnemens en munitions à canon étaient en rapport avec les besoins de l'armée, et que les places fortes étaient en état de se défendre. Les assertions produites sur ces deux points se sont contredites les unes les autres et se sont annulées. Il n'en reste que ces faits certains, c'est que, malgré la perte immédiate des lignes de chemin de fer se dirigeant du centre de la France vers l'est, l'armée bloquée sous Metz a pu y livrer plusieurs batailles avant d'avoir épuisé ses munitions, et que des bicoques comme Toul, Phalsbourg et Montmédy, ont résisté pendant plusieurs mois avant d'ouvrir leurs portes.

III.

L'armement particulier des troupes, sans être aussi largement établi que l'était le matériel spécial de l'artillerie, était cependant assuré. Il ne faut pas perdre de vue que l'objet principal de cet armement, le fusil d'infanterie, a été soumis depuis trente ans à d'incessantes modifications dans les modèles et depuis quatre ans à un changement radical de système. Il faut se souvenir aussi qu'il n'entrait pas dans les intentions du gouvernement impérial d'arriver à l'armement général de la nation, et que les députés de 1867, lorsque le maréchal Niel leur demandait le crédit nécessaire pour fabriquer rapidement 1,800,000 fusils Chassepot, ne lui ont accordé que la somme correspondante à 1,200,000. Malgré cela, et défalcation faite de 30,000 fusils cédés au département de la marine, il

existait au 1er juillet 1,007,555 fusils du modèle 1866, et les trois manufactures d'armes de Saint-Étienne, Châtellerault et Tulle étaient montées pour une production mensuelle de 30,000 armes au moins. Pour l'armement de quelques corps spéciaux et pour celui des gardes nationales mobile et sédentaire, on possédait 342,115 fusils ou carabines du modèle 1867, dit à tabatière, 1,673,734 armes à percussion rayées, et 315,667 armes à percussion lisses, au total 3,339,071 fusils, carabines et mousquetons, avec 287,215,135 cartouches et 251,749 pistolets. Il est vrai que deux cinquièmes seulement de ces armes étaient à chargement rapide, mais l'artillerie n'est pas un pouvoir dans l'état : elle ne peut fabriquer que ce qu'elle est en mesure de payer. Par elle-même, elle avait toute sorte de motifs de diminuer le nombre des armes démodées et de se soustraire aux difficultés compromettantes que présente la diversité des modèles et des calibres pour les approvisionnemens en pièces de rechange et en cartouches.

Bien qu'on ait fait évacuer à temps, dès la déclaration de guerre, les fusils Chassepot que possédaient les arsenaux de Strasbourg et de Metz au-delà des besoins des troupes d'opérations, fusils qui, dirigés d'abord sur Douai et Lafère, puis sur Paris, ont permis d'en fournir ici à près de 200,000 hommes, on ne peut pas évaluer à moins de 250,000 le nombre des fusils de cette espèce et à moins de 600,000 le nombre total des armes à feu tombées successivement aux mains des Prussiens depuis la frontière jusqu'à Paris. Il devait donc y avoir au 18 septembre environ 3 millions d'armes à feu disponibles pour la défense. En compensation des pertes, les manufactures d'armes ont dû produire depuis le 1er juillet 150,000 fusils Chassepot, et la majeure partie des 600,000 armes de fabrication étrangère pour lesquelles des marchés ont été passés à Paris depuis le 23 août jusqu'au 4 septembre doivent être maintenant dans les mains des troupes de province. Quelques milliers seulement de ces fusils ont pu arriver à Paris. Défalcation faite des 450,000 armes qui existent ici et des pertes qu'ont pu éprouver les provinces depuis que nous sommes séparés d'elles, j'estime que les départemens libres possèdent 3 millions de fusils, sans compter le résultat des mesures dont la délégation de Tours aura certainement pris l'initiative. Quoi qu'il en soit, il existait avant la guerre un million de fusils modèle 1866, nombre suffisant pour l'entretien d'une armée dont les divers corps de troupes à pied ne pouvaient pas encadrer au-delà de 500,000 hommes, plus de 2 millions d'armes à feu de différens types pour les gardes nationales et plus de 700,000 armes blanches.

Quant à ce fusil Chassepot, critiqué d'une manière si acerbe à

l'origine par des hommes que n'excitait point le seul et pur amour de la vérité, qui en tout cas n'avaient pas la conscience du mal qu'ils faisaient à leur pays en semant la méfiance jusque dans les derniers rangs des troupes, il est aujourd'hui complétement réhabilité, sans qu'on sache au juste la cause et l'occasion de ce revirement de l'opinion à son égard. L'explication de cette singularité serait facile, si le fusil Chassepot avait eu la vertu de nous assurer la victoire... Mais pourquoi, lâchant prise sur le chassepot, au sujet duquel on a pendant quatre ans injurié le comité de l'artillerie, les Parisiens se sont-ils rejetés sur le canon rayé, car ils ne connaissent pas plus celui-ci qu'ils ne connaissaient celui-là? Ils ont entendu dire à des soldats en déroute que l'artillerie française n'était pas de force à se mesurer contre l'artillerie prussienne. Ne suffisait-il pas, pour apprécier la valeur de ces rumeurs, de se souvenir que les Français ont eu partout et toujours à lutter dans la proportion d'un contre trois sans accuser nos canons d'être mauvais? Pense-t-on qu'il a été bon et utile pour la défense de Paris, pour raffermir le cœur de nos jeunes troupes, de répéter, comme on le fait depuis trois mois, même dans des documens d'origine officielle, que nos canons sont insuffisans, sont surannés? Croit-on avoir bien travaillé pour la délivrance en proclamant dès le premier jour qu'il n'y a d'espérance de salut que dans le canon se chargeant par la culasse, alors que ce canon n'existait encore qu'à l'état de modèles ramenés de Meudon? Qui oserait affirmer que cette fatale idée, répandue avec tant de verve et de succès, n'a pas fait hésiter les chefs de la défense et manquer de belles occasions de relever notre drapeau? Les canons de 7 commencent enfin à paraître, mais voilà trois mois que nous les attendons, et depuis trois mois Paris s'est défendu sans eux avec les moyens qu'il avait, moyens qui ont paru assez respectables à l'armée prussienne pour que celle-ci, malgré ses canons Krüpp, malgré ses victoires et ses prétentions à l'héroïsme, se soit tenue jusqu'ici à distance, se contentant de s'enfermer dans des lignes formidables, de nous lancer de là des obus perdus, et attendant patiemment que la famine nous fasse tomber les armes des mains.

On commence à s'inquiéter de la question du pain et de la viande, et personne ne semble songer à celle de la poudre et des projectiles, du pain et de la viande des bouches à feu. Personne ne se préoccupe de savoir comment on a pu faire pour amener dans Paris, après Sedan, tant de poudre et tant de boulets, et ce qu'il en reste après tant de vaines canonnades, de fusillades abusives. Personne ne se demande comment on s'y prendra pour nourrir et rassasier 300 nouvelles bouches à feu, dont l'estomac ne digère pas notre

maigre pitance de siége, qui veulent des mets délicats, c'est-à-dire l'impossible, des cartouches et des boulets d'une forme particulière et très compliquée, dans une ville qui ne possède plus ses ressources normales de production.

Il y avait à Paris le jour où les Prussiens sont arrivés et ont intercepté les communications 2,627 bouches à feu de place et de siége, chiffre supérieur à celui de l'armement réglementaire des forts et de l'enceinte, armement étudié à fond pendant l'année 1868 par une commission mixte d'officiers de l'artillerie et du génie présidée par le général de Bentzman. Cette commission avait déterminé, pour chaque bastion de la fortification, non-seulement le nombre et l'espèce de bouches à feu qui devaient lui être attribuées, mais aussi le rôle de chacune d'elles, comme tout le monde peut le constater par la planchette suspendue à côté de chaque pièce, planchette où sont consignés les points à battre, les distances exactes de ces points à la pièce et les hausses à donner pour atteindre ces points. Disons en passant que ces planchettes indiscrètes réduisent à leur juste valeur les récits fantastiques que l'on se plaît à faire sur les merveilleuses aptitudes de certains pointeurs. Les pièces de la défense fixe ont été mises en batterie au fur et à mesure de l'achèvement des travaux préparatoires, à l'exception de quelques centaines restées à la disposition du commandement pour être envoyées sur les points qui auraient besoin d'être renforcés. La défense mobile était représentée par 92 batteries de campagne et 4 batteries de montagne : soit 2,627 bouches à feu de position et 576 bouches à feu mobiles, ensemble 3,203. Ces bouches à feu étaient en moyenne approvisionnées à 400 coups, et la réserve de poudre en barils s'élevait à 2,600,000 kilogrammes.

Depuis l'investissement, l'artillerie, plus préoccupée du soin d'améliorer et d'augmenter ses approvisionnemens que d'allumer de nouveaux feux, a rayé un grand nombre de pièces de 8, de 12 et de 24 lisses, et modifié le matériel correspondant; elle a construit ou fait construire sous sa direction 425 affûts et 152 voitures diverses, fait couler 205,000 projectiles, fabriqué 368,000 fusées et 97,000 boîtes à mitraille. Elle a organisé une poudrerie produisant 5,000 kilogrammes par jour, des ateliers de cartouches qui en ont fourni journellement jusqu'à 1 million; enfin elle a réinstallé dans Paris les ateliers qu'elle possédait à Meudon, et y a livré 8 batteries de canons à balles et 4 batteries de canons se chargeant par la culasse, ce qui porte à 108 le nombre des batteries de campagne disponibles, à 648 celui des bouches à feu mobiles, et à 3,275 le chiffre total des bouches à feu fournies par elle à la défense de Paris. De son côté, le génie civil a porté au fonds commun 50 mortiers de

15 centimètres destinés à la défense rapprochée des remparts, 110 canons de 7 et 200 caissons avec 25,000 obus. Les cartouches sont faites par l'artillerie. Les nombres portés ici représentent seulement les objets reçus et disponibles pour le service.

IV.

On n'attend pas ici une appréciation raisonnée des avantages et des défauts des deux types de bouches à feu qui occupent si fort aujourd'hui les imaginations. Ce n'est ni le moment ni le lieu. Il y faudrait d'ailleurs tout un livre.

On se souvient de ce qui s'est dit après Sadowa. Les Autrichiens, battus comme nous le sommes et froissés dans leur orgueil militaire, ont attribué leur défaite au fusil à tir rapide des Prussiens. Le fusil à aiguille, avec la dose de mystère que ce nom emportait alors avec lui, suffit à tout couvrir. Le canon prussien ne remua nullement les imaginations; on s'accordait même à affirmer que l'artillerie prussienne n'avait pas fait merveille en face de l'artillerie autrichienne. Or à Sadowa les Prussiens avaient déjà le canon qu'ils emploient en ce moment contre nous, et les Autrichiens après Solferino avaient adopté un canon rayé imité du canon français. Ce sont là des faits à noter, non pas comme argumens pour ou contre le mérite du canon se chargeant par la culasse, mais comme exemples de l'inconvénient qu'il peut y avoir à porter un jugement précipité en pareilles matières.

Loin de nous la pensée de blâmer les mouvemens de l'opinion; mais, quand surgit une question nouvelle, il est rare que l'opinion l'envisage dans son ensemble. C'est un aspect particulier qui la frappe et l'impressionne. Il y a jugement sans examen suffisant, il y a même quelquefois préjugé. Si, après trois mois de blocus courageusement supporté, mais subi dans toutes ses conséquences, on attache à la possession de quelques nouveaux canons l'idée d'un palladium capable de rendre Paris imprenable, c'est un préjugé. Dussé-je scandaliser quelques personnes croyantes, j'oserai dire que, si Paris venait à être pris, sa chute aurait été causée en partie parce qu'il aura possédé dès les premiers jours quelques centaines de canons à longue portée et par l'abus qu'on a fait du tir à grande distance. Ils ont dévoré et dévorent incessamment des masses de poudre et de fer dont nous pourrons avoir à regretter la perte. C'est peut-être là ce que les Prussiens attendent, comme ils attendent l'épuisement de nos vivres. Si l'on veut voir dans le canon de 7 une espèce de cheveu de Samson qui, en lui donnant le temps de

pousser, nous procurera la force d'écraser les Philistins, c'est un préjugé. On peut faire quelques coups heureux, mais on n'écrase rien de loin. La campagne est large, et les bois sont obscurs. L'ennemi s'y promène, et nous ne savons jamais à un kilomètre près où il faut lancer le boulet pour le rencontrer et lui nuire en proportion de notre poudre dépensée. Si l'on croit que les nouveaux canons sont, comme le fusil Chassepot, des armes à chargement et à tir rapides, c'est encore un préjugé. Ce qui est vrai pour le fusil ne l'est pas pour le canon. La grosseur et le poids des pièces du mécanisme de fermeture, de la cartouche et du boulet, expliquent cette divergence. En fait, l'avantage est pour l'ancien canon, et cet avantage, assez faible quand tout est en bon état, devient considérable par les dérangemens qui se produisent fréquemment dans le mécanisme du canon nouveau, tel qu'il est aujourd'hui. Si l'on pense que les boulets de 7 kilogrammes ont une vertu particulière, que ne possèdent pas les boulets de 8 et de 12 kilogrammes, pour renverser les fortes barricades et les murs crénelés de l'ennemi, c'est plus qu'un préjugé, c'est une faute de calcul. Si l'on ne considère que la portée, la justesse et la tension de la trajectoire, on a grandement raison d'attribuer sous ce rapport une notable supériorité au canon à boulet forcé sur le canon à boulet libre ou semi-libre. Ce fâcheux comité de l'artillerie est lui-même entièrement de cet avis, tant est grande la force de la vérité; mais la portée, la justesse et la tension ne sont pas tout, et lorsqu'on fait abstraction du reste, on prononce un jugement sans examen suffisant.

Les officiers d'artillerie, dont l'opinion devrait avoir quelque valeur en pareille matière, puisqu'en définitive c'est à eux qu'appartient jusqu'ici la responsabilité de l'emploi des canons, préfèrent unanimement les canons se chargeant par la culasse pour le service des batteries fixes, dont l'emplacement a été étudié et choisi pour commander au loin la campagne, où chaque pièce a un objectif fixe, déterminé, dont la distance est exactement connue d'avance, où l'on a le temps et les moyens de réparer les avaries. Cette unanimité est loin d'exister entre eux pour le service du champ de bataille, où tout est mobile, imprévu, urgent, où il faut toujours finir par s'aborder et s'engager dans les limites de la portée des fusils d'infanterie, et leurs opinions sur ce point convergent vers l'admission des deux espèces de bouches à feu, — les canons commodes, toujours prêts, tirant jusqu'à 3,500 mètres avec les divisions d'infanterie pour les opérations courantes, — les canons portant jusqu'à 5,500 mètres, mais sujets à se détraquer, à la réserve pour les cas particuliers. On pourrait objecter ici, avec quelque apparence de raison, que, si le comité d'artillerie reconnaît la supériorité du ca-

non se chargeant par la culasse dans un certain nombre de circonstances de guerre, il a eu tort de ne rien faire. Il est facile de répondre à cette accusation d'inconséquence. Dans la disposition où se trouvaient les esprits après la campagne d'Italie, après les expéditions de Chine et du Mexique, après la guerre de 1866, et en face des appréhensions qu'inspirait la politique du gouvernement, pense-t-on que la chambre des députés, qui venait de voter 113 millions pour le changement radical de l'armement des troupes, ait été disposée à donner encore au ministre de la guerre une centaine de millions pour exécuter le changement, également radical, d'une grande partie, de la plus coûteuse partie du matériel de l'artillerie, quand l'opinion n'était pas fixée sur ce point, et n'exerçait pas de pression? Pense-t-on aussi que le bronze et la fonte fussent des métaux convenables pour la fabrication des grosses bouches à feu de ce système, et, s'ils étaient insuffisans, s'il fallait l'acier fondu, un acier fondu d'une qualité supérieure, croit-on que l'industrie française fût en mesure de produire cet acier en masses capables de fournir un canon de 24 ou de 30? Sait-on les tentatives qui ont été faites dans ce sens? Peut-être n'a-t-on été arrêté que par des questions de minerais et d'outillage, et surtout par l'absence de marteaux-pilons assez puissans, de marteaux-pilons comme en possède M. Krüpp, et dont probablement le roi de Prusse a fait les premiers frais, sans permission de sa chambre, avec son *trésor de guerre*. En fait, dans cette question du canon se chargeant par la culasse comme dans celle du fusil à tir rapide, l'artillerie a fait ce qu'elle devait et ce qu'elle pouvait. Elle avait étudié en temps utile ces nouveaux types d'armes, et les modèles se sont trouvés prêts aux momens précis où l'opinion publique les a réclamés avec assez de force pour contraindre les députés ou le gouvernement à délier les cordons de la bourse. Le fusil Chassepot existait avant Sadowa, le canon se chargeant par la culasse existait avant Forbach. On ne peut pas exiger davantage.

Tout finit, et dans un pays constitutionnel on peut dire que tout commence par une question d'argent. Le corps de l'artillerie n'a point, et n'aura probablement jamais qualité pour se voter à lui-même les fonds qu'il croit lui être nécessaires. Il est donc irresponsable des dépenses qu'il n'a pas faites parce qu'il n'avait pas les moyens de les faire. Le pouvoir législatif accorde annuellement au ministre de la guerre une somme d'un peu plus de 8 millions de francs pour l'entretien et le renouvellement du matériel de l'artillerie, qui représente une valeur de plus de 500 millions, et l'emploi de ce crédit est déterminé, spécifié jusque dans ses détails, tant pour les bâtimens, tant pour les machines et outils, tant pour les

canons, les affûts, les voitures de service, les projectiles, la poudre, le harnachement, tant pour les armes portatives, les munitions, les drapeaux et étendards de l'armée et des gardes nationales... Environ 300,000 francs étaient accordés au dépôt central de l'artillerie, qui est chargé, parmi beaucoup d'autres attributions, des travaux de recherches et de perfectionnement. Ce n'est pas avec cela que l'artillerie pouvait faire des largesses à la légion des inventeurs, ou ménager d'heureuses surprises à la nation.

On nous permettra de chercher encore à redresser une erreur assez généralement répandue, qui est de temps en temps ravivée par des personnes que je ne crois pas complétement désintéressées. On essaie de faire un crime à l'artillerie de construire elle-même son matériel, et, pour faire mieux entrer le dard, on insinue que ce corps orgueilleux juge le génie civil incapable de bien faire. Il faudrait d'abord s'entendre et faire une distinction. Il y a génie civil et génie civil. Je connais un grand nombre de chefs d'industrie, grands et petits, qui travaillent, souvent de père en fils, pour l'artillerie, et auxquels celle-ci fait chaque année de nombreuses et importantes commandes. Je ne pense pas que ce soient ces honorables industriels qui se plaignent du corps de l'artillerie, qui les a souvent sauvés de la ruine en temps de crise, surtout les maîtres de forges; mais l'industrie a, elle aussi, ses fruits secs, et je me méfierais plutôt de ces industriels aigris.

Établissons d'abord la situation du comité, cet épouvantail des possesseurs du secret du feu grégeois, qui n'a jamais été perdu, — de la recette des poudres blanche, jaune ou verte, qui font crever les armes, — des inventeurs de cuirasses qui garantissent le fantassin des feux de l'ennemi, attendu qu'elles le mettent hors d'état de s'en approcher, de paraballes, de parapets mobiles que les bataillons poussent devant eux comme des brouettes, de projectiles et d'engins terribles capables d'anéantir une armée ennemie en cinq minutes, si celle-ci veut bien y mettre un peu de complaisance. Le comité a, cela est vrai, la charge et le devoir pénible de détruire beaucoup d'illusions et de condamner ce qui est inapplicable.

Quant aux idées justes et pratiques, je n'en connais pas une seule que le comité n'ait étudiée et signalée avec bienveillance à l'attention du ministre, qui, dans ce cas, ordonne une étude plus approfondie, bien entendu dans les limites des ressources financières dont il dispose, et suivant l'intérêt et l'opportunité du moment. C'est là malheureusement le cas qui se présente le plus rarement, mais à qui la faute? Si dans l'avenir, à propos de la réorganisation inévitable des services de l'armée, on jugeait à propos de nous demander un avis, nous donnerions énergiquement celui d'affranchir l'artillerie

du devoir d'examiner les élucubrations des inventeurs, parce que la plupart de ces élucubrations sont insensées, que l'examen de ces prétendues découvertes fait perdre un temps précieux, que presque tous les malheureux qui se livrent à cette industrie ont pour but, soit de mendier une récompense, soit de se procurer les élémens d'une réclame. Dans un pays libre, un homme libre, quand il a une idée, doit s'efforcer de la réaliser à ses risques et périls. Si son idée est bonne, il doit en faire lui-même la preuve, comme il doit en avoir l'honneur et le profit.

Le comité d'artillerie fonctionne pendant six mois, du 1er janvier au 1er juillet. Pendant les six autres mois, les officiers-généraux qui le composent voyagent; ils sont occupés aux inspections générales. C'est pourquoi tant de personnes se plaignent du retard apporté dans l'expédition d'affaires qui ont un grand intérêt pour elles. Elles auraient tout à fait raison de se plaindre, si le comité de l'artillerie avait été spécialement et exclusivement créé pour examiner les propositions qu'on lui soumet; mais il est loin d'en être ainsi, et l'on ne serait que juste en lui laissant le temps de s'occuper des intérêts de l'arme. Ai-je besoin d'ajouter qu'en ce moment il n'y a pas de comité de l'artillerie? Sur treize membres dont il était composé au 1er juillet, un, le général Liedot, a été tué à Sedan, huit sont prisonniers en Allemagne; les quatre autres, parmi lesquels se trouvait le général de Bentzman, qui vient de mourir, exercent des commandemens dans l'armée de Paris.

Prenons le comité en fonctions, chargé de donner au ministre des avis sur toutes les questions qui se présentent. Je n'étonnerai personne en disant que les généraux mettent rarement la main à la besogne; on la leur prépare. Ils ont pour cela des aides-de-camp, qui sont jeunes, des officiers adjoints, également jeunes ou d'âge moyen, choisis parmi ceux qui ont montré des aptitudes particulières dans les diverses branches du service de l'artillerie. Un avis du comité n'est donc pas l'avis d'un aréopage sénile, c'est la résultante des opinions d'hommes encore dans l'âge où l'esprit va de l'avant, modérées par l'expérience d'hommes arrivés au sommet de la carrière. Si ce mélange n'était pas trouvé conforme à ce qu'exige la vraie pratique des affaires, il faudrait admettre que tout homme âgé de plus de trente-cinq ans est frappé d'incapacité civile et militaire.

Ceci posé, l'artillerie tient en principe à surveiller et à diriger elle-même la construction de son matériel, et elle a de très bonnes raisons pour y tenir. D'abord c'est son droit. Se considérant comme une branche spéciale de l'industrie, il lui paraît aussi naturel de conduire ses propres opérations qu'il l'est aux compagnies

de chemins de fer, aux messageries nationales, à la plupart des grandes entreprises industrielles, de régler les leurs. C'est aussi le seul moyen connu et efficace de former des officiers d'artillerie. Un officier qui n'a pas mis la main à la construction du matériel, qui n'a pas eu l'occasion d'étudier de près les matières premières, la préparation, la mise en œuvre, les transformations qu'elles subissent, l'ajustage et l'assemblage des pièces, l'emmagasinage, la conservation et la réparation du matériel, n'est pas un officier d'artillerie. C'est un officier de canonniers, ce qui est différent, quoique très honorable aussi.

Le but final de l'artillerie est de tirer le canon. C'est une opération fort simple, à la portée de tout le monde et sans danger, quand on n'a pas les oreilles trop délicates et que le matériel est bon. Il n'en est pas de même, si le matériel est mauvais ou seulement défectueux. Il arrive alors de graves accidens, ou tout au moins des dérangemens capables d'avoir les conséquences les plus fâcheuses sur le champ de bataille. Dans ce cas, c'est l'artillerie qui est responsable, comme elle est aussi responsable de la bonne qualité des armes et des munitions de toutes les troupes. Quand on est responsable, on aime à voir de très près avec quoi et comment les choses se fabriquent, et le moyen le plus sûr de le voir est de fabriquer soi-même.

Mais si l'artillerie tient au principe, elle est plus large qu'on n'affecte de le dire dans l'application. De tout temps, elle a demandé à l'industrie ses projectiles, ses fers ébauchés, ses cordages, ses harnais, ses machines, une grande partie de ses outils et mille menus articles d'approvisionnement. Depuis les merveilleux progrès accomplis dans le traitement de la fonte, de l'acier et du fer, progrès auxquels elle n'est pas restée étrangère, elle a renoncé à forger elle-même ses essieux, ses chaînes et un grand nombre de ferrures nécessaires aux voitures et aux équipages de ponts. Elle est entrée d'elle-même, sans incitation, dans cette voie, et elle y persévérera certainement pour tous les objets dont la matière et la bonne exécution sont faciles à contrôler. Les nombreuses commandes faites par elle dans Paris depuis le commencement de la guerre en sont la preuve, et l'empressement qu'elle a mis à fournir ses modèles, ses tables de construction, ses instrumens de vérification, ses chefs d'atelier et ses officiers au ministère des travaux publics, quand celui-ci a voulu justement et avec raison prendre sa part à l'œuvre de la défense, devrait lui être compté. Elle s'est prêtée à tout ce que l'on a désiré, elle ne trouve même pas mauvais que l'on dise que le canon de 7 est un produit du génie civil. Il y a bien encore pour l'état deux motifs de préférer le travail de l'artillerie à celui

de l'industrie privée, mais je n'appuierai point sur ces motifs parce qu'ils n'intéressent que l'état, et parce qu'ils entrent un peu trop dans le vif de la querelle qui est faite au corps de l'artillerie par quelques individualités remuantes de l'industrialisme. Je me contenterai de soulever discrètement un coin du voile.

Le contrôle sévère que le corps de l'artillerie exerce sur lui-même, sur ses agens secondaires et sur ses fournisseurs, est excessivement gênant. C'est pourquoi l'état fera bien de laisser la surveillance de ses dépenses pour le matériel de guerre à un corps dont les membres sont par leurs idées et par leurs mœurs sans tendance à la transaction. D'autre part, un capitaine d'artillerie qui construit aujourd'hui une batterie et qui demain va la commander sous le feu de l'ennemi reçoit de l'état pour tout cela 3,300 francs par an, sous la condition, bien entendu, de s'entretenir en bon équipage d'armes, d'habits et de chevaux. C'est excessivement commode et avantageux pour l'état, c'est-à-dire pour la bourse commune; mais cela est d'un mauvais exemple. C'est une face particulière de la grande question du travail dans les prisons et les hospices, avec une nuance cependant : c'est que l'officier d'artillerie ne travaille pas de ses mains, que l'artillerie, indépendamment de ses dix compagnies d'ouvriers dont elle a absolument besoin pour entretenir et réparer son matériel dans les arsenaux et dans les parcs des armées, emploie et fait vivre de 15,000 à 20,000 familles d'ouvriers qui lui sont fort attachées. La querelle se réduit donc à une querelle d'ingénieurs, ou plutôt c'est une querelle faite à l'artillerie par un très petit nombre de personnages vaniteux et indiscrets qui ont cru avoir trouvé une belle occasion de se faire jour, et qui devraient au moins nous savoir gré de les avoir charitablement avertis toutes les fois qu'ils ont failli faire fausse route.

Au lieu de nous accuser les uns les autres, au lieu d'apporter dans les graves circonstances où nous sommes cet esprit de désunion et de défiance qui a été si fatal à notre pays, groupons-nous au drapeau, travaillons à la délivrance avec les lumières et les forces que chacun possède. L'œuvre est grande, difficile; elle a besoin du concours de toutes les énergies, de toutes les aptitudes, mais l'espérance est au bout. Nous avons déjà, grâce au bon sens, au vigoureux élan de Paris et des provinces, grâce à la paix qui s'est faite dans tous les cœurs de bonne volonté, reconquis notre honneur, compromis au début de la guerre. Persévérons, et nous aurons mérité la victoire et reconquis notre patrie.

Général Susane.

LES BUDGETS

DU SECOND EMPIRE

ET LE RÉGIME FINANCIER EN FRANCE

La France a reçu de l'empire un lourd héritage; victorieuse ou vaincue, elle ne peut échapper à la terrible liquidation des charges que ses fautes lui ont léguées. Aux ruines qu'elle a subies, aux sacrifices qu'elle a faits, il lui faudra encore ajouter de nouveaux sacrifices pour payer les frais d'une lutte dont on n'entrevoit pas le terme, et pour effacer du sol jusqu'aux dernières traces de l'étranger. Au moment où l'accomplissement de cette tâche va soumettre les finances publiques à un formidable effort, où l'habileté des hommes d'état, aux prises avec une des situations les plus difficiles, devra réunir des ressources immenses pour subvenir à tous les besoins, où enfin doit commencer pour de longues années le régime de l'ordre le plus rigoureux et de l'économie la plus sévère, il semble intéressant d'examiner quelle a été l'administration des finances pendant le règne qui vient de finir, et quel a été le caractère général de cette administration. Comment a-t-elle employé les richesses du pays? par quels moyens a-t-elle obtenu les sommes considérables jetées dans des entreprises dispendieuses? quelle marche ont suivie les recettes et les dépenses, et quels sont les résultats définitifs de cette gestion de dix-huit années? Dans quelle proportion la dette publique et les engagemens du trésor se sont-ils accrus? Enfin quelle a été la part laissée au pays dans la disposition des deniers publics, et quelles garanties en ont entouré le maniement? L'examen de ces questions pourra donner une idée générale de l'administration des finances sous le dernier empire, et

permettra de reconnaître ce qu'elle a fait de bien et de mal, ce qu'il faut proscrire et ce qu'on doit conserver. On verra surtout ce qu'a coûté le régime déchu; on se convaincra une fois de plus des périls qui attendent une nation lorsqu'elle se désintéresse des affaires publiques, et qu'elle abandonne à un maître le soin de les conduire.

I.

On doit distinguer dans l'administration des finances deux parties parfaitement distinctes, et qu'on est cependant disposé à confondre : la direction et l'organisation elle-même. La direction est le fait de l'homme, du ministre, des pouvoirs politiques; elle se relie étroitement à la marche du gouvernement, elle fournit, pour ainsi dire, les matériaux que la machine financière doit employer. L'organisation est le mécanisme qui exécute, qui transforme suivant l'impulsion qui lui est donnée. La direction est responsable de la forme ou de l'exagération des impôts, du chiffre et de l'utilité des dépenses; l'organisation a pour objet la régularité des opérations et l'exactitude du contrôle. La première doit s'étudier à sagement administrer la fortune du pays, la seconde doit assurer l'exécution des décisions des pouvoirs publics, garantir l'application des deniers des contribuables à l'emploi pour lequel ils ont été levés. Ces deux parties ne sont donc pas solidaires; le vice de l'une n'entraîne pas nécessairement l'imperfection de l'autre, et l'on peut désapprouver la marche des finances sans condamner en même temps la constitution de notre système financier. Aussi, dans cette étude, observera-t-on avec soin cette distinction. Pour permettre d'établir ce qui revient au gouvernement et aux institutions dans les résultats obtenus, on examinera séparément les rôles de la direction financière et de l'organisation qu'elle a mise en mouvement. Quant à la direction financière, dont nous aurons d'abord à nous occuper, il est essentiel, pour la faire mieux apprécier, de jeter un coup d'œil préalable sur la politique du souverain qui vient de tomber.

La création de l'empire romain avait frappé vivement l'esprit de Napoléon III, et sa pensée établissait une analogie peut-être involontaire entre sa propre situation et celle du fondateur d'un gouvernement qui avait duré quinze siècles. Il lui semblait se reconnaître dans Auguste. Neveu comme lui d'un César qui avait étonné le monde par son génie et ses victoires, il avait assis son trône sur les ruines de la république. Il avait comme lui un nouvel ordre de choses à constituer, un pouvoir à affermir. Jeté au milieu de partis ardens, d'ambitions avides, de dévoûmens intéressés, il devait vaincre ou gagner les uns, satisfaire et récompenser les autres.

L'armée devait être indissolublement liée à sa cause; il fallait séduire le peuple et lui faire oublier par des soins de toute espèce le souvenir de la liberté qu'il avait perdue. L'empereur français avait étudié la politique de l'empereur romain, et il sut s'en inspirer plus d'une fois. Il s'efforça de désorganiser les partis en employant tour à tour la force, les proscriptions, les promesses; il s'efforça de désarmer les ambitieux en leur offrant des honneurs et des places. Tandis que l'exercice du pouvoir satisfaisait les uns, des largesses rassasiaient les appétits plus grossiers et les dévoûmens obscurs. On multipliait tout ce qui pouvait être une récompense et un moyen de séduction; on rétablissait les anciennes charges du palais, les dignités de chambellans, d'écuyers, de veneurs, qui avec certaines prérogatives conféraient de gros appointemens. On créait le sénat, et on affectait à chacun de ses membres une dotation de 30,000 fr. Le corps législatif recevait en même temps une indemnité. On augmentait le traitement des ministres, et quelques années plus tard l'institution du conseil privé permettait de leur offrir, après leur chute, la consolation d'un revenu de 100,000 fr. L'administration tout entière voyait sa condition améliorée; les préfets surtout recevaient un traitement et un état à la hauteur du rôle qu'ils étaient appelés à jouer dans les départemens.

L'armée avait été l'instrument du coup d'état, et l'empereur savait par sa propre expérience quelle influence peut exercer dans les questions politiques l'intervention de la force. Il mit tous ses soins à se concilier la faveur de cet élément utile; il distribua des décorations, des grades, même de l'argent, et concentra sur les soldats et sur leurs chefs toutes ses bonnes grâces. Il institua en leur faveur un nouvel ordre, la médaille militaire, et créa la caisse de la dotation de l'armée. La médaille leur assurait, avec une distinction glorieuse, la jouissance d'un revenu de 100 francs. La caisse de la dotation fournissait des primes importantes à ceux qui se réengageaient, donnait des hautes paies et des supplémens de pension. En même temps qu'on s'étudiait à s'attacher ainsi le soldat, on établissait un corps qui devait être pour lui un objet d'émulation et de désir. La garde impériale, instituée avec un équipement somptueux et une solde élevée, offrit dans ses rangs privilégiés une récompense à ceux qui se distinguèrent par leur zèle ou leur dévoûment. A ces moyens, on joignit pour les chefs les plus élevés des situations auprès de l'empereur et le bénéfice du sénat. Plus tard, après la guerre d'Italie, on imagina pour les vainqueurs de Magenta et de Solferino l'institution aussi inutile que dispendieuse des grands commandemens militaires. Les maréchaux purent y trouver toutes les jouissances du luxe et les satisfactions de l'amour-propre.

L'empereur, en donnant à l'armée des soins aussi attentifs, ne négligeait cependant pas le peuple. Il rechercha par des actes nombreux les sympathies de la classe ouvrière. La politique de Rome contenait la multitude en lui donnant du pain et des spectacles; Napoléon III eut pour objet constant de lui procurer du travail, d'élever son salaire, d'accroître son bien-être et ses jouissances, d'endormir dans les douceurs d'une vie plus aisée l'esprit d'indiscipline et de révolte, déjà si fatal à plusieurs gouvernemens. Pour atteindre ce but, il donna un essor immense à tous les travaux publics et privés; une partie de la France fut démolie et reconstruite. La fièvre des boulevards, des squares, des places, se répandit de Paris dans les villes les plus obscures. On élargit les rues, on créa des promenades, on couvrit le sol de bâtimens. A côté de travaux utiles et féconds, on entreprit des œuvres stériles et coûteuses; mais le travail abonda, l'ouvrier fut payé plus cher, et, il faut le reconnaître, son existence devint plus facile.

La vie à bon marché était aussi un des rêves de l'empereur. Il n'eut pas le bonheur de le réaliser, car sous son règne la cherté devint plus grande, et le prix des loyers atteignit des hauteurs inconnues jusque-là. Il essaya néanmoins d'apporter une sorte de soulagement par l'application des théories économiques du libre échange. En supprimant les droits qui frappaient les produits des autres pays, en détruisant les prohibitions établies par le système de la protection, il espéra procurer à meilleur marché les matières et les denrées, en même temps qu'il favorisait l'extension des opérations commerciales et le perfectionnement de l'industrie. On sait comment aboutit cette réforme : très prônée par les uns, très attaquée par les autres, elle fit baisser le prix de quelques denrées, enrichit certaines industries, ruina les autres, et produisit dans le pays une quantité de bien et de mal dont il est encore difficile d'apprécier exactement la mesure. Le libre échange a peut-être le tort de toutes les formules absolues. Il n'a pas plus le privilége de convenir à toutes les industries que la saignée et l'eau chaude ne conviennent à tous les tempéramens. Les théories de la protection et du libre échange sont chacune de leur côté incomplètes et critiquables. La première ne songe qu'à l'intérêt du producteur, tandis que la seconde se préoccupe exclusivement du consommateur. La vérité ne serait-elle pas entre les deux? ne consisterait-elle pas dans un égal mélange des principes des deux systèmes fait avec bon sens et appliqué en dehors de toute préoccupation d'école?

Napoléon n'avait jamais eu que de l'éloignement pour cette partie du peuple qu'on nomme la bourgeoisie, et qui n'est autre chose que le peuple parvenu à l'aisance par le travail et l'économie. Il avait

diminué son importance, et il sentait que la constitution de 1852 ne pouvait effacer dans son cœur les regrets de la charte de 1830. Ne pouvant compter sur ses sympathies, il entreprit au moins de paralyser son mauvais vouloir et d'obtenir sa neutralité par le sentiment de l'intérêt. En s'appliquant à développer la prospérité industrielle et commerciale, à encourager le luxe, à augmenter les besoins et les jouissances, il espérait tuer les passions politiques par la poursuite de la fortune et des satisfactions matérielles, et rallier à la doctrine conservatrice tous ceux qui s'étaient enrichis. Ce fut dans cette vue, aussi bien que pour faciliter le triomphe des théories libre-échangistes, qu'on multiplia tous les moyens de trafic, que les voies de communication furent améliorées et rendues plus nombreuses. La construction des lignes de chemins de fer fut activée, les réseaux succédèrent aux réseaux, on exécuta des travaux dans les rivières et dans les canaux, on abaissa les droits sur la navigation, et l'état intervint dans ces diverses dépenses par de larges subventions. On doit dire que le résultat poursuivi fut en partie atteint. La richesse générale du pays reçut pendant les dix-huit années de la période impériale, surtout jusqu'en 1865, des accroissemens immenses. Avec les fortunes nombreuses qui ne tardèrent pas à se constituer, on vit se répandre, sinon l'amour du régime, du moins le désir de la tranquillité et la crainte de bouleversemens qui pouvaient compromettre les situations acquises.

L'empereur ne puisa pas seulement l'inspiration de ses actes dans le sentiment de sa conservation, mais encore dans une certaine passion de l'éclat et de la gloire. Il voulait que son règne laissât dans la mémoire de la France des souvenirs profonds, et il se livrait à cette tâche avec une précipitation fiévreuse, comme s'il avait la prescience de l'avenir, et qu'il vît déjà marqué le terme de son pouvoir. Il ordonne monumens sur monumens, en active l'achèvement, et fait même noircir la pierre neuve des façades pour obtenir tout de suite une harmonie dont il a peur de ne pouvoir jouir. Son chiffre enlacé dans les sculptures, taillé sur le marbre ou sur l'airain, doit apprendre aux générations futures, en dépit des révolutions, quelle part il a prise aux embellissemens publics. Il s'efforce de mériter ce que l'histoire dit d'Auguste : « il trouva la ville de pierre et la laissa de marbre. » Pour son malheur comme pour celui de la France, il lui était réservé de ne pas se contenter de cette illustration pacifique.

La gloire des armes a le privilége de tenter les princes et de séduire les hommes. La splendeur qu'elle répand procure à l'orgueil d'ineffables ivresses, et donne un éblouissement qui empêche de voir les larmes et le sang dont elle est faite. Par un singulier phé-

nomène, au lieu d'inspirer l'horreur et la haine chez les peuples qui en sont les artisans et les victimes, elle ne leur laisse qu'un sentiment d'admiration et souvent même de sympathie pour celui qui l'a conquise. Les nations, comme les individus, aiment à donner des preuves de leurs forces : elles sont flattées quand elles l'emportent sur leurs rivales, et ne peuvent s'empêcher de savoir gré à l'homme qui les a aidées à établir cette supériorité. La guerre, quand elle est heureuse, est donc un des meilleurs moyens de fonder ou d'affermir une dynastie, de passionner le peuple, d'occuper son activité, d'éloigner les embarras intérieurs. L'empereur n'ignorait pas ces vérités. Aussi, sans avoir au fond un goût marqué pour la guerre, était-il décidé à l'entreprendre, chaque fois qu'elle serait utile aux besoins de sa politique. Il faut lui rendre cependant cette justice, que les événemens se chargèrent de lui offrir la première occasion de tirer l'épée. La Russie venait de reprendre l'exécution de ses desseins héréditaires sur l'Orient; elle avait détruit la flotte turque dans la Mer-Noire et mis le siége devant Silistrie. L'équilibre et la paix de l'Europe se trouvaient menacés. Une alliance fut conclue entre la France et l'Angleterre, et les armées des deux pays furent envoyées contre l'envahisseur. On connaît les phases de la campagne de Crimée, qui se termina par la prise de Sébastopol, et qui eut pour résultat d'arrêter pendant quatorze ans l'ambition russe, aujourd'hui réveillée par nos malheurs. Trois ans après, les douleurs d'un peuple brisé sous le joug étranger remirent les armes aux mains de la France. La liberté de l'Italie fut scellée de notre sang dans deux victoires célèbres. Ces triomphes avaient grandi le pays, relevé l'honneur de nos armes des échecs de 1815, et porté Napoléon à l'apogée de sa puissance. A partir de ce moment commencent les expéditions lointaines et les aventures. A l'expédition de Syrie, entreprise pour la défense des chrétiens d'Orient, succèdent celles de Cochinchine, de Chine, du Japon, pour le respect de nos nationaux, puis la malheureuse guerre du Mexique pour la protection d'on ne sait quels intérêts et pour la fondation d'un empire chimérique. Pendant ce temps, la Prusse écrasait l'Autriche à Sadowa, réunissait sous ses lois toute l'Allemagne, et prenait vis-à-vis de la France une attitude redoutable. L'horizon se couvrait de nuages menaçans, les intentions hostiles étaient à peine dissimulées. Un appareil formidable était organisé pour nous combattre. Ce fut alors qu'à l'improviste, sans plan arrêté, sans préparatifs, avec une légèreté et un aveuglement inouis, le gouvernement précipita la nation dans la guerre désastreuse qui devait emporter l'empire et conduire le pays à deux doigts de sa perte.

L'administration des finances, pendant les dix-huit années du

règne, présente un reflet fidèle de la conduite des affaires publiques. Sous l'impulsion qui lui est donnée, le budget, chargé de pourvoir à l'exécution des conceptions du souverain, prend en quelques années d'énormes accroissemens. De 1 milliard 513 millions, chiffre de 1852, il ne tarde pas à dépasser 2 milliards. Pendant la guerre de Crimée, il s'élève à 2 milliards 399 millions, et pendant la campagne d'Italie à 2 milliards 207 millions. En 1868, dernier exercice réglé, il était encore de 2 milliards 137 millions.

L'augmentation des dépenses affecte surtout les ministères de la guerre, de la marine et de l'intérieur. Le ministère des travaux publics consomme plus d'un milliard en travaux extraordinaires dans toute la période. Parmi les articles qui offrent les plus gros accroissemens, on remarque les dotations, portées de 8 à 51 millions, et comprenant la liste civile, la dotation des princes et princesses de la famille impériale, la dotation du sénat, l'indemnité des députés et le supplément à la dotation de la Légion d'honneur.

Des augmentations s'observent sur les dépenses du personnel de tous les services : au conseil d'état, dans les administrations centrales de tous les ministères, dans toutes les cours et tribunaux de l'empire. La dépense des états-majors passe de 16 à 22 millions, la solde et l'entretien de l'armée de 162 à 268 millions; la solde de la marine grossit dans la même proportion. D'autres surcroîts résultent des traitemens du clergé et des frais de notre diplomatie. Dans les départemens, les préfectures et sous-préfectures coûtent 3 millions de plus qu'en 1852, et la réunion dans la même main des fonctions de payeurs et de receveurs-généraux ne parvient pas à arrêter la progression de la dépense qui les concerne. Enfin le conseil privé vient apporter une nouvelle charge au budget. Il est juste d'ajouter que le ministère de l'instruction publique prend aussi sa part dans l'augmentation du chiffre des crédits; l'instruction primaire notamment voit doubler le montant de ses allocations.

Pour faire face à cette masse énorme de dépenses, il fallait des ressources considérables. On les trouva en partie dans le produit ordinaire des impôts, dont l'essor, favorisé par la prospérité générale, s'éleva rapidement. De 1852 à 1868, on observe sur les contributions directes une augmentation de 60 millions et une augmentation de près de 500 millions sur les contributions indirectes. Le produit de ces dernières contributions atteignait en 1868 le chiffre de 1,295,951,928 francs. Cependant la marche des revenus n'était pas aussi rapide que celle des dépenses. Les recettes ordinaires ne pouvaient subvenir aux charges extraordinaires des travaux publics et de la guerre. Il fallut donc chercher dans des ressources exceptionnelles le moyen de combler les déficits et d'équilibrer les bud-

gets. Le principe auquel s'attacha le gouvernement impérial dans le choix de ses ressources fut celui-ci : toucher le moins possible à l'impôt et surtout à l'impôt direct, user énergiquement de l'emprunt. Il est toujours grave d'augmenter l'impôt. Rien ne réveille l'attention des contribuables comme la moindre atteinte portée à leurs intérêts. Les citoyens les plus dociles, les plus indifférens aux choses de la politique, sortent de leur assoupissement quand on vient leur demander une aggravation de leurs sacrifices. Ils retrouvent l'esprit de discussion, ne manquent pas de critiquer la mesure qui les blesse, et conservent contre le gouvernement une rancune plus ou moins dangereuse. Ce sentiment se manifeste surtout avec vivacité quand il s'agit de l'impôt direct, c'est-à-dire de l'impôt qui ne se confond pas, comme les autres taxes, dans le prix de la denrée, qui constitue une dette spéciale vis-à-vis du trésor, se poursuit par les garnisaires, la saisie et la vente. Les hommes de 1848 ont appris à leurs dépens avec quels ménagemens il faut toucher à cette matière délicate. Que de fois n'ont-ils pas vu se dresser devant eux le fantôme des 45 centimes!

L'emprunt n'offre pas les mêmes dangers; il n'atteint pas immédiatement le contribuable et n'excite guère ses susceptibilités. Il procure la disponibilité de sommes considérables sans que toute la charge en retombe sur le présent. Quelques arrérages de plus à payer, qui souvent peuvent être couverts par des économies, forment le seul sacrifice demandé au pays. Le contribuable n'est pas arraché aux douceurs de son bien-être, l'esprit de discussion n'est pas réveillé, le gouvernement ne perd rien de sa popularité. Il est vrai d'ajouter que, par ces raisons mêmes, l'emprunt peut devenir, quand on en abuse, un des plus grands dangers de l'état. On éviterait bien des mesures mauvaises, des dépenses inutiles, des fautes, si l'on retirait aux pouvoirs publics ces facilités funestes, si l'on obligeait le présent à supporter toujours les conséquences pécuniaires de ses actes.

L'emprunt offrait trop d'avantages au gouvernement impérial pour qu'il n'en fît pas son principal moyen financier. Il eut du reste en cette matière le mérite d'inaugurer une voie nouvelle. Il démocratisa l'emprunt, si l'on peut se servir de cette expression. Jusque-là, les opérations de ce genre étaient le privilége exclusif des grandes maisons de banque ou des associations de capitalistes. Les emprunts contractés sous la restauration et sous la monarchie de juillet avaient été négociés avec des compagnies françaises ou étrangères, avec les maisons Hope, Baring, etc., ou concédés par voie d'adjudication à divers banquiers et receveurs-généraux, aux maisons Hottinguer, Bagneault, Delessert, Rothschild. Ces opérations

procuraient généralement à ceux qui les obtenaient de beaux bénéfices. M. Bineau, qui était en 1854 ministre des finances, pensa que ce serait une mesure populaire de ne plus réserver ces profits aux seuls banquiers et d'y appeler tout le public. Il compta que le crédit de l'état était assez solide pour se passer de l'appui des chefs de la finance, et qu'on aurait tout avantage à supprimer leur intervention entre le trésor et le public. On décida en conséquence, à propos du premier emprunt de 250 millions pour la guerre de Crimée, qu'on réaliserait l'opération par voie de souscription générale, en provoquant le concours de tous, du plus mince capitaliste comme du plus gros banquier. L'entreprise réussit au-delà de toute espérance, et depuis ce moment on est resté fidèle à ce système dans les nombreuses opérations du même genre qui se sont succédé. L'épargne, rendue abondante par la prospérité du pays, n'hésita pas à se précipiter dans ces placemens sûrs, offerts à des conditions favorables. Les bénéfices qu'on y trouva firent presque désirer le retour des circonstances qui les produisaient, de sorte que l'exagération des dépenses, qui aurait dû soulever une opposition et un blâme énergiques, fut accueillie par une sorte de satisfaction tacite de l'intérêt privé.

Le succès encouragea le gouvernement impérial. Après l'emprunt de 250 millions vinrent les emprunts de 500 et de 750 millions, tous les trois destinés aux frais de la guerre d'Orient, puis l'emprunt de 500 millions pour la guerre d'Italie, l'emprunt de 300 millions de l'expédition du Mexique, l'emprunt de 429 millions pour les travaux publics et la transformation de l'armement, enfin l'emprunt de 1 milliard, dont le produit nous sert encore aujourd'hui à combattre l'Allemagne.

Le taux auquel ils ont été souscrits a été assez favorable. Le 4 1/2 pour 100 a été émis de 90 à 92 50, le 3 pour 100 depuis 60 50 jusqu'à 69 25. L'emprunt de 500 millions pour la guerre d'Italie est celui qui a obtenu les conditions les moins bonnes, et celui de 429 millions les meilleures. Si l'on compare les taux divers auxquels ont été négociés les emprunts de l'empire et ceux des régimes précédens, on reconnaît que l'empire a payé généralement le capital moins cher que la restauration et un peu plus cher que la monarchie de juillet. Sous la restauration en effet, sauf un emprunt de 80 millions 4 pour 100 adjugé en 1830 à la maison Rothschild au prix de 102 75, les autres, consistant en 5 pour 100, ont été négociés à des chiffres qui ont varié entre 57 26 et 89 55. Sous le régime de 1830, les emprunts 5 pour 100 ont été adjugés au pair, à 84 et à 98 50, les emprunts 3 pour 100 entre 75 25 et 84 75. Il ne faut pas oublier toutefois que le capital demandé au crédit de-

puis 1831 jusqu'en 1848 ne s'est pas élevé à plus de 900 millions, tandis que du 2 décembre 1852 au 4 septembre 1870 il a dépassé 4 milliards! On ne saurait donc équitablement attribuer au système de la souscription publique la différence défavorable que l'on remarque entre le taux d'émission du 3 pour 100 sous le régime de juillet et le même taux sous l'empire.

On tenta une autre innovation dans la réalisation des emprunts. On pensa qu'il y avait inconvénient à grever toujours l'état de rentes perpétuelles, et qu'il serait peut-être sage d'adopter quelquefois le système employé par les grandes compagnies industrielles et par les villes, c'est-à-dire d'émettre des obligations remboursables en un certain nombre d'années. On essaya de ce moyen à l'occasion des engagemens pris par l'état vis-à-vis des compagnies de chemins de fer, et on imagina les obligations trentenaires. Elles furent émises en 1860 au nombre de 400,000, au capital nominal de 500 francs, avec un intérêt de 20 francs; le remboursement devait avoir lieu en trente années par voie du tirage au sort. Une seconde émission de 300,000 obligations semblables eut lieu en 1861. La première émission ne fut pas offerte au public. Les obligations, conservées dans le portefeuille du trésor, étaient remises aux compagnies au fur et à mesure de l'avancement des travaux : on remboursait successivement sur les fonds du budget courant celles qui sortaient au tirage. Les 300,000 obligations de la 2e série furent émises par voie de souscription publique, et produisirent un capital de 131,373,240 francs, dont le montant fut appliqué aux besoins extraordinaires de divers exercices.

Ce système d'obligations avait l'avantage de forcer l'état à faire chaque année l'économie suffisante pour amortir sa dette. Cependant on ne tarda point à y renoncer. On jugea qu'il était mauvais de faire concurrence à la rente avec un autre fonds de l'état, de détourner la faveur du public sur un nouveau titre. Quant à l'extinction de la dette, on pensa que le rachat successif de la rente au-dessous du pair, tel qu'il est pratiqué par la caisse d'amortissement, était plus avantageux que le remboursement de la valeur nominale. Il y eut encore un autre motif qu'on avoua moins, c'est qu'on avait besoin à ce moment de toutes les ressources disponibles, et qu'il était gênant de prélever chaque année sur le budget la somme destinée à rembourser les obligations. Par ces raisons, on condamna le système, et on ordonna la conversion en rentes 3 pour 100 des obligations trentenaires non encore remboursées.

Les emprunts en rentes et en obligations, malgré l'usage répété qu'on en fit, ne furent pas seuls employés à fournir des ressources extraordinaires. On chercha de l'argent dans des opérations et des expédiens financiers. La première et la plus heureuse des opéra-

tions de ce genre fut la conversion des rentes 5 pour 100 en rentes 4 1/2, ordonnée par le décret du 14 mars 1852. Cette novation de la dette publique, parfaitement légitime d'ailleurs, réduisit d'une somme de 17,566,401 francs le chiffre des arrérages annuels que le trésor avait à payer aux rentiers. Le résultat heureux de la première conversion donna dix ans plus tard l'idée d'en tenter une seconde. M. Fould venait d'arriver au ministère des finances en inscrivant sur son programme : « ni emprunt, ni augmentation d'impôt. » Il n'avait pas prévu, en faisant cette déclaration téméraire, les circonstances dans lesquelles il ne tarda pas à se trouver. L'expédition du Mexique, engagée légèrement et considérée d'abord comme une entreprise de peu d'importance, avait pris de jour en jour des proportions plus sérieuses, et obligeait à de vrais sacrifices. Les armemens étaient devenus considérables, et les frais nécessités par l'entretien d'une armée de 50,000 hommes à des milliers de lieues dérangeaient tous les calculs du ministre. Il lui fallait absolument trouver des ressources. Il espéra y réussir, sans être infidèle à son plan, en faisant décider la conversion des rentes 4 1/2 pour 100 en rentes 3 pour 100. Cette conversion, à la différence de la première, ne pouvait être que facultative. On n'avait eu le droit d'obliger les porteurs de 5 pour 100 à échanger leurs titres que parce qu'on leur avait laissé le choix entre l'acceptation des conditions de l'état ou le remboursement; mais il n'en était plus de même en 1862. On ne pouvait offrir le remboursement au pair des rentes 4 1/2 et 4 pour 100. On renonça donc à tout moyen de contrainte, et l'on eut recours à la persuasion. On entreprit de convaincre les propriétaires des rentes 4 et 4 1/2 qu'ils avaient avantage à payer au trésor une soulte pour continuer à jouir du même revenu, qu'ils auraient à supporter, il est vrai, un léger sacrifice, mais qu'ils le regagneraient largement par l'amélioration certaine de leur capital dans l'avenir. La soulte fut fixée à 5 fr. 40 cent. pour 4 fr. 50 cent. de rentes 4 1/2, et à 1 fr. 20 cent. pour 4 fr. de rentes 4 pour 100. Une partie des rentiers, notamment les villes et les établissemens de bienfaisance, se laissèrent prendre aux séductions ministérielles et consentirent à la conversion; mais les autres firent la sourde oreille en gardant leurs rentes. Il resta ainsi 40 millions de rentes 4 1/2 et 500,000 francs de rentes 4 pour 100. Le résultat de l'opération fut un bénéfice net de 158 millions au profit du trésor. Pour ce maigre avantage, on avait augmenté le chiffre nominal de la dette publique d'une somme considérable, on n'avait pas allégé d'un centime les charges de la rente, on avait diminué les revenus des hospices et des communes, enfin on n'avait pu atteindre le but avoué de la conversion, l'unification de la dette.

La soulte de 158 millions ne fut pas le seul parti que le ministre

sut tirer de l'opération ; il fit décider que les rentes, payées antérieurement par semestre, le seraient par trimestre à partir du 1er octobre 1862. De cette façon, le semestre échéant le 21 décembre 1862 ne pesa sur l'exercice 1862 que pour le trimestre échéant au 1er octobre; la seconde partie comprise dans le trimestre échéant au 1er janvier suivant fut rejetée sur le budget de 1863. Le profit procuré à l'exercice 1862 par cette sorte d'atermoiement semble avoir été d'une quarantaine de millions.

On se créa encore des ressources par d'autres procédés. On prit à la caisse de la dotation de l'armée tous ses excédans disponibles, et ces prélèvemens, régularisés d'ailleurs par la loi du 19 juin 1857, s'élevèrent de 1857 à 1861 à 182 millions. D'autre part, la Banque de France, à l'occasion du renouvellement de son privilége, souscrivit l'engagement de verser au trésor un capital de 100 millions moyennant le paiement d'une rente annuelle de 4 millions.

Quelle que fût la répugnance qu'on éprouvât à augmenter le chiffre de l'impôt, il fallut cependant en arriver à ce moyen pour subvenir aux charges énormes résultant des entreprises de toute espèce et de l'accroissement de la dette publique. On avait toujours traité l'impôt direct avec ménagement; on s'était même efforcé de le rendre plus léger. On avait dégrevé l'impôt foncier de 17 centimes et accordé aux ouvriers l'exemption du droit de patente par les deux lois du 4 juin 1858 et du 2 juillet 1862. Le seul impôt qu'on eût essayé d'ajouter aux contributions directes, indépendamment de la taxe municipale sur les chiens, avait été l'impôt sur les chevaux et voitures, qui, introduit par la loi du 2 juillet 1862, produisit à peine 4 millions, souleva d'impérieuses réclamations, et fut bientôt abandonné. On fut moins réservé à l'égard des contributions indirectes, et on leur fit supporter tout le poids des surtaxes. La loi du 16 juillet 1855 éleva le droit de consommation sur l'alcool et l'impôt du prix des places sur les chemins de fer; elle établit la perception d'un dixième sur le prix des marchandises transportées à grande vitesse, elle augmenta d'un nouveau décime le principal des impôts et produits de toute nature soumis au décime par les lois en vigueur. La loi du 27 juillet 1860 établit, à dater du 1er août suivant, une surtaxe sur l'alcool, et maintint le double décime sur les douanes. Le décret du 19 octobre 1860 éleva le prix de vente du tabac. Enfin M. Fould lui-même, en dépit de son programme, obtint de la loi du 2 juillet 1862 de nouveaux droits sur l'enregistrement, le timbre et les sucres, ce qui ne l'empêcha pas quelques mois plus tard de faire voter par le corps législatif un emprunt de 300 millions.

Il ne faut pas perdre de vue que ces diverses créations de taxes

n'ont pas toutes augmenté les charges des contribuables. Elles ont servi à remplacer les impôts qui depuis le commencement du règne avaient été supprimés ou modérés, par exemple la réduction de 17 centimes sur l'impôt foncier, la suppression du timbre sur les avis et annonces, les dégrèvemens opérés, à la suite des traités de commerce, sur les matières premières, les sucres, le café, les droits de navigation, etc.

Cependant le produit des emprunts, les bénéfices des deux conversions, les sommes prises à la dotation de l'armée, le montant des surtaxes, ne complètent pas la liste des ressources extraordinaires dévorées en seize années, de 1852 à 1868. On jeta encore dans le gouffre des dépenses publiques 252 millions provenant des sommes versées ou remboursées par les compagnies de chemins de fer, 40 millions fournis par la Société algérienne, 57 millions de l'indemnité de guerre imposée à la Chine, 6 millions de l'indemnité cochinchinoise, 2 millions de l'indemnité du Japon, 6 millions des contributions extraordinaires de guerre de l'Algérie, 25 millions remboursés par l'Espagne, 51 millions remis par le gouvernement mexicain, 37 millions et demi versés en exécution du traité de Miramar, 7 millions provenant de la refonte des anciennes monnaies divisionnaires d'argent, enfin le montant de quelques autres créances ou produits moins importans. Malgré le concours de tant de ressources, les budgets se soldèrent presque tous en déficit. On ne constate d'excédant de recette que pour les quatre exercices 1855, 1858, 1865 et 1868. Encore pour deux d'entre eux faut-il en attribuer la cause au produit des emprunts. Tous les autres exercices ont donné lieu à des excédans de dépense qui ont augmenté les découverts du trésor d'une somme de 647,425,862 francs.

Ces découverts auraient accru la dette flottante dans des proportions dangereuses, si des réductions successives ne l'eussent maintenue dans des limites raisonnables, grâce aux ressources fournies par la dotation de l'armée, par la Banque de France, par l'emprunt du 30 décembre 1863 et celui du 1er août 1868. Au moyen de ces efforts, la dette flottante, qui était en 1852 de 614,980,561 francs 33 centimes, n'offrait au 1er janvier 1870 qu'une augmentation de 180 millions, et ne dépassait pas 784,156,700 francs, après avoir été en 1862 supérieure à 1 milliard. Il est vrai que depuis cette époque elle a dû s'aggraver, notamment des 250 millions qui, dès le début de la campagne contre la Prusse, ont dû être réalisés par l'émission de bons du trésor et par des moyens de trésorerie.

La dette consolidée a pris un développement dont on a indiqué les principales causes. Aux accroissemens provenant des emprunts, il faut ajouter 4 millions de rentes provenant de la conversion des

obligations mexicaines, puis diverses créationos, ntamment au profit de la Légion d'honneur, au nom des héritiers de la reine des Belges, pour le rachat du Palais de l'Industrie, pour le rétablissement d'une partie du majorat du duc d'Istrie, etc.

La dette totale, qui en 1852 comprenait 230 millions de rentes actives, s'était élevée au 1er janvier 1870, déduction faite des réductions opérées et des rachats de l'amortissement, à la somme énorme de 360 millions, présentant ainsi une augmentation de 130 millions. Si l'on ajoute les 37 millions et demi résultant du dernier emprunt de 750 millions contracté pendant l'année 1870, on reconnaît que la dette consolidée était au moment de la révolution de septembre de 408 millions environ, et que l'accroissement imputable à l'empire n'est pas inférieur à 167 millions. Les rachats effectués par l'amortissement ont gardé les plus modestes proportions. Ils n'ont pas dépassé pour tout le règne 5,392,231 francs de rentes, tandis qu'ils s'étaient élevés sous la restauration à 54 millions, et sous le gouvernement de juillet à 26 millions.

La dette viagère n'a pas subi des modifications moins considérables. A la suite des charges nouvelles imposées à l'état par la loi du 13 juin 1853 sur les pensions civiles et de l'élévation du chiffre des pensions militaires, elle a monté successivement de 60 à 86 millions.

Cette revue rapide des principales opérations et des résultats généraux de l'administration des finances permet d'apprécier l'esprit qui a présidé à la direction de la fortune de la France pendant les dix-huit années qui viennent de s'écouler. Il en ressort que les principes d'économie ont été rarement pris en considération, et que la politique du gouvernement s'est médiocrement inquiétée d'user avec modération des ressources du pays. La question d'argent n'a pas arrêté son besoin de faire, son désir de mouvement, sa passion de l'éclat. Il a eu au suprême degré le goût de la dépense, et l'a fait régner non-seulement dans l'administration des finances de l'état, mais encore dans celle des départemens et des communes. Obéissant à une sorte de mot d'ordre venu d'en haut, on voit en effet les provinces et les villes entreprendre à l'envi, s'imposer, emprunter, pour parvenir toutes au même résultat : l'aggravation de leurs charges et l'accroissement de leur dette.

Mais si l'on peut reprocher au gouvernement impérial d'avoir surmené les finances publiques, peut-on reprocher à l'administration d'avoir laissé le désordre matériel s'introduire dans les opérations? La prodigalité a-t-elle trouvé une plus libre carrière dans l'absence de tout contrôle et dans le défaut de toute garantie? Les fonds de l'état ont-ils été livrés à la merci des maîtres du pouvoir?

l'argent du contribuable a-t-il été détourné de son adresse? C'est ce qu'il s'agit d'examiner en présentant l'exposé de notre organisation financière.

II.

Le système qui a fonctionné depuis 1852, qui fonctionne encore aujourd'hui, n'est que pour une faible partie l'œuvre du dernier empire; il est le fruit de l'expérience des divers gouvernemens qui se sont succédé. Formé par la première république des débris de l'ancienne administration monarchique et des élémens nouveaux sortis de la révolution, modifié par le premier empire, qui y introduisit ses idées d'ordre, de méthode et d'absolutisme, il reçut surtout de grands perfectionnemens sous la restauration et le gouvernement de juillet. Le second empire y a peu touché, et les changemens apportés depuis dix-huit ans affectent presque exclusivement le côté politique du système, c'est-à-dire la partie relative à l'autorisation des recettes et des dépenses publiques.

Le principe qui a toujours été défendu en France, et qui a prévalu même dans les anciennes assemblées des états-généraux, le principe du consentement de l'impôt par le pays, est encore celui qui forme la base de notre édifice financier; mais il a pris avec nos institutions modernes plus de consistance et de rigueur : il ne veut pas seulement qu'aucun centime ne puisse être exigé du contribuable, il veut encore qu'aucun centime ne puisse sortir des caisses de l'état sans l'autorisation du pouvoir législatif. Cette autorisation se trouve exprimée dans une série d'actes dont la forme a varié suivant les époques, et parmi lesquels apparaît en première ligne le budget.

Le budget est la plus importante des lois de finances, celle où la nation, par l'organe de ses représentans, estime chaque année la nature et le chiffre des dépenses nécessaires aux services publics, ainsi que la nature et le chiffre des ressources destinées à y faire face. Cet acte, dont le bon ordre et l'harmonie forment une des garanties les plus essentielles de l'administration des finances, a subi sous le second empire d'assez profondes modifications. Jusqu'en 1862, il est resté réuni en un seul corps, et a été voté en une seule loi. A partir de cette époque, il a été fractionné en plusieurs tronçons. On cherchait évidemment à obtenir par cette division une disposition plus méthodique et plus claire; mais peut-être n'était-on pas fâché de jeter en même temps un voile discret sur l'aggravation toujours croissante des charges de l'état, sur ce chiffre de 2 milliards qui affectait si péniblement l'opinion publique. Le mi-

nistre qui prit l'initiative de la mesure n'était pas exempt d'ailleurs d'une certaine préoccupation personnelle. Il avait promis, en entrant aux affaires, une gestion sévère de la fortune du pays, et il se voyait débordé par les surcroîts de dépenses provenant des expéditions lointaines. Il espéra dégager sa réputation de financier en faisant deux parts : celle de l'administration normale et des opérations régulières, sur lesquelles il avait entendu baser ses plans, — celle de l'imprévu et des aventures, dont il n'acceptait pas la responsabilité. Il imagina donc de séparer le budget en trois parties distinctes et de créer un budget ordinaire, un budget sur ressources spéciales et un budget extraordinaire. Le premier dut pourvoir aux services obligatoires et permanens, assurer le paiement de la dette, l'exécution des lois, l'administration de la justice, la perception des revenus, la défense du territoire. Dans le second furent rangés les recettes et les dépenses du service départemental, le produit des centimes communaux et les crédits nécessaires pour en effectuer la restitution aux communes, enfin certaines dépenses spéciales ne se réglant que d'après le montant des ressources qui leur sont affectées. Le budget extraordinaire fut réservé pour les grands travaux publics, les constructions nouvelles, les excédans temporaires de l'effectif militaire, nécessités par la protection de nos intérêts extérieurs, en un mot tout ce qui, répondant à des besoins momentanés et destinés à disparaître, ne doit pas figurer parmi nos charges permanentes. On vota dans une même loi le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales, et l'on consacra une loi distincte au budget extraordinaire.

Au moyen de ce procédé, on eut l'art d'administrer au public, pour ainsi dire, le budget à doses moins fortes, et de remplacer le bloc inquiétant qu'il offrait par une succession de chiffres plus modérés. On eut aussi l'avantage de dissiper certaines confusions et de remettre sous leur jour certaines parties de la gestion des finances. La distinction des services sur ressources spéciales parvint à dégager le budget de recettes et de dépenses qui ne concernaient pas directement l'état, et à faire ressortir les charges vraies et les ressources réelles du trésor. Cependant la séparation de l'ordinaire et de l'extraordinaire, séduisante en théorie, excellente pour préparer le vote de la chambre et pour mettre en relief tout ce qui provenait d'une politique téméraire ou d'une administration prodigue, ne produisit dans la pratique que des résultats contestables. Elle apporta dans la comptabilité une série de difficultés, et manqua souvent d'une sanction suffisante.

Le morcellement du budget ne devait pas s'arrêter à ces trois fractions. En 1866, on détacha une nouvelle branche, dont on fit le budget spécial de l'amortissement. On s'était décidé à reconstituer

la caisse d'amortissement; on avait reconnu qu'elle ne fonctionnait plus d'une façon utile, que les revenus, détournés sans cesse de l'objet auquel ils étaient affectés, allaient se perdre dans la masse des dépenses publiques, et qu'il était essentiel, pour réduire effectivement la dette, d'établir un système plus sévère. On crut y parvenir en instituant le budget spécial dont on vient de parler. On le composa avec un certain nombre de recettes et de dépenses prises à la fois dans les services de l'état et dans l'ancien service de l'amortissement. Comme ressources, on y appliqua le revenu des forêts, l'impôt du dixième sur le prix des places et sur le transport des marchandises dans les chemins de fer, les bénéfices à partager entre l'état et les compagnies de chemins de fer, les bénéfices réalisés chaque année par la caisse des dépôts et consignations, les arrérages des rentes rachetées par la caisse d'amortissement, enfin les excédans de recette du budget de l'état affectés à cette destination. Les dépenses consistèrent dans le service et le rachat de la dette spéciale des canaux et ponts et des obligations trentenaires. La caisse dut aussi fournir les avances acquises aux compagnies de chemins de fer à titre de garanties d'intérêt. Tout ce qui n'était pas consommé par ces dépenses fut consacré à l'amortissement de la rente 3 pour 100; on fut tenu d'employer chaque année en achats une somme d'au moins 20 millions, qui devait être complétée par le trésor en cas d'insuffisance des excédans de recette de la caisse.

Aux quatre budgets déjà existans, on en joignit un cinquième en 1868, celui de l'emprunt de 429 millions. La loi du 1er août 1868, en autorisant cet emprunt, avait défini et limité avec le plus grand soin l'emploi que le produit devait recevoir. Pour assurer le respect de ses prescriptions, elle pensa qu'il ne fallait pas moins qu'un budget spécial. Elle ordonna donc qu'à la fin de chaque exercice il serait dressé un compte distinct des dépenses effectuées avec ces ressources.

Tout en rendant justice aux idées qui ont inspiré ces distinctions, on peut leur reprocher d'avoir causé, par la multiplicité des divisions, une certaine gêne à l'administration, et d'avoir entravé le coup d'œil d'ensemble sur la situation des finances. Ce n'est qu'en réunissant et additionnant les chiffres des cinq budgets qu'il a été possible pendant ces dernières années d'obtenir le tableau complet des ressources et des charges de l'état.

Les révolutions opérées sous l'empire dans la forme du budget général se sont reproduites dans la manière dont il a été voté. Il a été successivement voté par ministères, ensuite par sections de dépenses d'un même ministère, enfin par chapitres. On sait toute l'importance attachée aux divisions du vote : ce sont elles en effet qui déterminent les limites dans lesquelles est maintenue la liberté

d'action du gouvernement. Lorsque le vote a lieu par ministères, le pouvoir exécutif peut agir à sa guise dans toute l'étendue du ministère, et employer comme il l'entend la masse des crédits qui lui est allouée. Si l'on vote par sections, cette latitude n'existe que dans l'intérieur de la section, et dans l'intérieur du chapitre, si le chapitre devient la division législative. Moins le cercle est large, plus la nation exerce un contrôle efficace sur l'emploi des deniers de l'état. A mesure que la constitution absolue de 1852 a été battue en brèche et que les réformes libérales se sont introduites, on a substitué à la vaste étendue du ministère l'espace plus restreint de la section, et en dernier lieu le cadre étroit du chapitre. L'obligation pour le pouvoir exécutif de respecter les crédits alloués pour chacune de ces divisions s'appelle la *spécialité*. La spécialité existe non-seulement pour le chapitre, mais encore pour l'exercice, c'est-à-dire qu'il est interdit de confondre les recettes et les dépenses du budget d'une année avec celles du budget d'une année différente.

Le budget, dont le vote a lieu nécessairement avant la réalisation des faits, ne saurait être qu'une prévision. Les événemens viennent troubler les calculs les plus consciencieux, et il est alors indispensable d'apporter aux premiers chiffres les changemens commandés par les circonstances, de modifier les évaluations de recette, les voies et moyens, le montant et la nature des crédits. De nouvelles dispositions législatives doivent pourvoir à cette nécessité. Cependant les assemblées ne sont pas toujours réunies, et d'autre part les services ne peuvent être laissés en souffrance. On a donc accordé au pouvoir exécutif, sous tous les régimes, la faculté de subvenir à ces besoins imprévus. Sous la monarchie de 1830, cette faculté s'exerçait au moyen des ordonnances royales de crédits extraordinaires et supplémentaires, qui étaient converties en loi à la plus prochaine session. La constitution de 1852 mit entre les mains du gouvernement un nouveau droit, le droit de virement, qui vint se cumuler avec celui qu'il possédait déjà d'ouvrir par décret des crédits extra-budgétaires. Le budget était voté par ministères, la répartition des crédits entre les chapitres était faite par décret. Il était logique que cette répartition pût être modifiée par des décrets semblables, et qu'au lieu de pourvoir aux besoins des chapitres insuffisamment dotés par l'ouverture de nouveaux crédits, on commençât par consommer ceux qui restaient libres sur les autres chapitres. On pouvait, sans violer le principe de la spécialité, transporter d'un service sur un autre les allocations d'un même ministère. Le virement devait supprimer la presque totalité des annulations de crédits qui avaient lieu précédemment à la clôture de chaque exercice, et réduire en même temps dans

une forte proportion les crédits supplémentaires et extraordinaires. Ce système malheureusement ne réalisa pas les espérances qu'il avait fait naître. Malgré le jeu des viremens, les crédits extra-budgétaires continuèrent à se produire pour des sommes importantes. En 1853, ils ne furent pas inférieurs à 75 millions, et s'élevèrent jusqu'à 867 millions en une seule année pendant la guerre de Crimée. D'un autre côté, le remaniement incessant de la dotation des chapitres jetait un trouble regrettable dans leur économie. On prenait à un service les allocations qui lui étaient nécessaires, et peu de temps après il fallait dépouiller un autre service pour les lui restituer. On aboutissait finalement à un crédit supplémentaire, mais en passant par des complications et une confusion inutiles. L'inconvénient devint tel qu'on résolut de le faire cesser en promulguant le décret du 10 novembre 1856. Sans rayer le droit de virement, ce décret eut pour objet de le rendre à peu près nul comme moyen d'ouvrir des crédits supplémentaires. Il en fit un simple procédé pour employer les crédits qui, sous la législation de 1830, auraient été annulés. Il décida que les viremens d'un chapitre à un autre ne seraient plus effectués que dans la seconde année de l'exercice, c'est-à-dire au moment où, toutes les dépenses étant engagées et connues, on pourrait constater les excédans de crédits réellement disponibles. Avec ces excédans, on devait couvrir les insuffisances d'allocations auxquelles il serait reconnu nécessaire de subvenir.

Cette disposition, d'une sagesse incontestable, remit de l'ordre dans la comptabilité, mais fut impuissante à modérer la marche des crédits supplémentaires et extraordinaires. Le chiffre en était de jour en jour plus considérable, défiait toutes les prévisions, et rendait difficile la tâche du ministre des finances. Il devint nécessaire d'y opposer une digue. Le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 parut y apporter un remède radical en restreignant les pouvoirs donnés à l'empereur par la constitution de 1852, et en lui enlevant le droit d'ouvrir par décret les crédits extra-budgétaires. Ce droit fut exclusivement réservé au corps législatif. Seulement, comme il fallait assurer au gouvernement, dans l'intervalle des sessions, le moyen de pourvoir aux dépenses urgentes et imprévues, on lui restitua le droit de virement dans toute sa plénitude. C'est la législation qui a fonctionné pendant les dernières années du règne, et qui est encore en vigueur. Dans ce système, les modifications du budget primitif doivent résulter d'une loi générale de crédits supplémentaires votée l'année même de l'exécution, connue sous le nom de budget rectificatif, et des autres lois de crédits supplémentaires ainsi que des décrets de virement.

On peut adresser plusieurs critiques à cette méthode, qui offre

toutefois une amélioration évidente sur le précédent état du droit. La première, c'est qu'on est amené fatalement à exagérer dans une proportion plus ou moins grande les allocations du budget primitif, afin de fournir des excédans et de permettre le jeu des viremens. On s'expose ainsi au danger de créer un budget latent à côté du budget voté. Ensuite on laisse la porte ouverte à l'abus du droit de virement lui-même. Chaque fois que ce droit s'exercera, non par un simple mouvement d'excédans, mais par des emprunts faits aux crédits essentiels des services obligatoires, il retombera par une autre voie dans tous les inconvéniens des anciens crédits supplémentaires. Enfin il est permis de douter que ce système puisse logiquement exister dans d'autres conditions que celles du vote du budget par ministères. Il semble incompatible avec le régime de la spécialité par chapitres. Cette spécialité en effet ne devient-elle pas à peu près illusoire lorsque le gouvernement a la faculté, après le vote, de refondre complétement au moyen des viremens la répartition des crédits?

Dans la pensée des législateurs de 1862, le virement sagement pratiqué devait avoir pour résultat de ne pas déranger l'équilibre final des recettes et des dépenses; on espérait que les budgets, placés sous une surveillance plus étroite du corps législatif, seraient réglés définitivement à peu près comme ils avaient été votés. Les faits vinrent dissiper les illusions qu'on avait pu concevoir à cet égard. Des surcroîts de dépense de 100, 200 et 300 millions continuèrent à s'ajouter chaque année aux prévisions budgétaires, et à démontrer la fragilité de l'obstacle qu'on avait cru opposer au torrent des charges publiques. Il serait injuste toutefois d'attribuer ce mécompte aux vices du régime de 1861. Tout autre système financier n'y aurait pas mieux réussi. Ce n'est pas en entourant l'ouverture des crédits de formalités et de restrictions qu'on parviendra jamais à tracer aux finances des limites infranchissables; c'est surtout en fixant entre les mains des représentans de la nation l'autorisation des actes dont les conséquences rejaillissent sur le budget sous forme de diminutions de recettes ou d'accroissemens de dépenses. Lorsque la décision des grandes questions de paix et de guerre, le règlement des intérêts économiques, la signature des traités de commerce, ont lieu en dehors de la nation, le contrôle qu'elle exerce sur l'administration des finances est incomplet. Lorsque les opérations sont engagées, que nos soldats marchent à l'ennemi, que des remaniemens de tarifs ont créé des vides dans les caisses publiques, il n'est guère permis de refuser les subsides. En présence de faits accomplis, il est impossible de discuter utilement des questions de crédits, et il ne reste plus qu'à sanctionner par le vote des mesures

nécessaires. La clé du trésor, il ne faut pas l'oublier, n'appartient pas au système financier, mais au régime politique.

Quel que soit le mérite des institutions dont on vient d'exposer le tableau, c'est au moyen des actes qui précèdent qu'on établit la base sur laquelle reposent les recettes et les dépenses publiques. Lorsque le budget a été voté et modifié ainsi qu'on la vu, on procède à l'exécution. Le pouvoir exécutif est chargé d'asseoir, de constater et de recouvrer les recettes, comme d'engager, de liquider et de payer les dépenses. Il est inutile d'entrer dans de longs développemens sur la nature des recettes et sur les trois branches principales dont elles se composent : les impôts directs, les impôts indirects et les revenus domaniaux. Il n'entre pas dans notre plan d'exposer le système et le jeu des impôts; il faut se contenter ici d'indiquer les précautions prises pour protéger le contribuable et le trésor contre tous ceux qui seraient tentés d'exploiter l'un et de frauder l'autre. Faire percevoir l'impôt comme il a été autorisé, assurer l'équité de la répartition en la plaçant sous l'égide des pouvoirs locaux et des habitans du pays, constituer une suite ininterrompue de garanties entre l'acte qui ordonne la perception et l'acte qui constate la dette du redevable, établir un titre de recette légitime auquel le comptable soit impérieusement forcé de se conformer, tel est l'esprit et le but de notre législation sur la matière. On sait que la loi de finances fixe chaque année le montant des contributions foncière, personnelle, mobilière, des portes et fenêtres, et en règle la répartition entre les divers départemens. La répartition du contingent départemental est effectuée entre les arrondissemens par le conseil-général, entre les communes par le conseil d'arrondissement, entre les contribuables par les commissaires répartiteurs, avec le concours de l'administration des contributions directes. Cette répartition est établie, pour la contribution foncière, proportionnellement au revenu foncier, — pour la contribution personnelle mobilière, proportionnellement au nombre des contribuables et à la valeur locative de leurs habitations, — pour la contribution des portes et fenêtres, en raison du nombre et de l'importance des ouvertures, conformément à un tarif. Pour ce dernier impôt, lorsque l'application du tarif donne pour la commune un chiffre inférieur ou supérieur au contingent assigné, il est fait sur chaque cote une augmentation ou une déduction proportionnelle à la valeur locative de l'habitation. A l'égard de l'impôt des patentes, comme de tous les impôts de quotité, la loi de finances ne fixe pas le chiffre total de la contribution, mais se borne à régler le tarif d'après lequel chaque industrie ou profession doit payer la taxe. L'administration des contributions directes, avec l'aide des délégués municipaux, range les contribuables dans les catégories du tarif, et détermine

en conséquence le droit fixe et le droit proportionnel que chacun doit acquitter.

Les rôles dressés à la suite de ces opérations sont approuvés par le préfet du département et remis au trésorier-payeur, qui en fait effectuer le recouvrement par les percepteurs. Les contributions indirectes sont levées conformément aux tarifs déterminés par les lois. La dette de chaque contribuable est calculée et contrôlée par des receveurs spéciaux, des vérificateurs et des inspecteurs qui établissent les titres des droits constatés au profit de l'état, d'abord sur des registres authentiques, ensuite sur des états de produits revêtus de la certification des chefs principaux de chaque service. Il en est de même pour les revenus domaniaux. Le produit des forêts est constaté par les procès-verbaux d'adjudication des coupes de bois.

Les sommes recouvrées d'après ces titres par les percepteurs, les receveurs des droits indirects et des produits domaniaux, sont versées aux receveurs particuliers des finances, puis centralisées à la trésorerie générale de chaque département. Cette centralisation a lieu partie en numéraire et en valeurs, partie en mandats acquittés, pour les dépenses que le trésorier-payeur a chargé les receveurs ou percepteurs de payer, afin d'éviter des déplacemens inutiles de fonds.

Dès que les sommes dues à l'état ont été versées dans une des caisses publiques, elles n'en peuvent plus sortir sans les plus rigoureuses formalités. Le fonctionnement de notre système financier est entouré à cet égard d'une série de règles protectrices. L'énumération en est excessivement aride et fastidieuse. Néanmoins, comme elles forment une des parties essentielles de notre comptabilité, qu'elles constituent pour les deniers publics une garantie efficace, il est indispensable d'en présenter l'analyse. Chaque ministre engage ses dépenses dans la limite des crédits votés pour chacun des chapitres de son département. Il organise le personnel des administrations placées sous ses ordres, règle leur composition et leur traitement, quand ce règlement ne résulte pas d'un acte législatif. Par lui-même ou par ses délégués, il ordonne les travaux, autorise les fournitures, en détermine le mode d'exécution, passe les marchés avec les entrepreneurs. Il ne doit traiter de gré à gré que pour les fournitures et travaux peu importans et pour quelques entreprises d'une nature exceptionnelle. Pour toutes les autres, la loi prescrit d'avoir recours à l'adjudication publique, afin de prévenir toute connivence préjudiciable aux intérêts de l'état. Lorsque le service est fait, le ministre liquide la dépense et donne les ordres nécessaires pour qu'elle soit payée. Il délivre à cet effet ce qu'on appelle des *ordonnances*. Ces ordonnances sont de deux

sortes, — directes ou de délégation. Les premières sont délivrées directement au nom d'un ou de plusieurs créanciers de l'état, les secondes au nom d'un fonctionnaire délégué par le ministre, par exemple un préfet, un ingénieur des ponts et chaussées, un intendant ou un sous-intendant militaire, etc. Ces fonctionnaires portent le titre d'ordonnateurs secondaires, et sont investis par les ordonnances ministérielles du droit de disposer des crédits qu'elles contiennent jusqu'à concurrence des chiffres qui y figurent et pour l'objet qui y est spécifié. Ils délivrent en conséquence sur les caisses publiques des mandats au profit des créanciers de l'état dont ils ont constaté les droits.

Le ministre des finances a des attributions suprêmes pour tout ce qui concerne le trésor; il exerce un droit de vérification absolue sur toutes les opérations qui aboutissent au déboursement d'un centime par l'état. Aussi cette surveillance lui avait-elle valu, dans l'ancienne monarchie, le titre de contrôleur-général, qui fut si glorieusement porté par Colbert. Bien que le titre n'existe plus, c'est toujours en vertu du même droit que le ministre est chargé de contrôler la régularité des ordonnances de paiement et de délégation, comme d'en assurer l'acquittement. C'est lui en effet qui sait le montant des ressources du trésor, qui suit la marche du recouvrement des impôts, qui connaît le chiffre des sommes disponibles, et qui en prépare la répartition générale. Il reçoit chaque mois des ministres un état de leurs besoins. D'après leurs demandes, il propose au chef du pouvoir exécutif la distribution des fonds dont ils auront à faire emploi dans le mois suivant. Les ministres n'ont le droit de délivrer leurs ordonnances que dans la limite de ces distributions mensuelles. Les ordonnances, une fois dressées, sont envoyées au ministre des finances, qui s'assure qu'elles ne dépassent pas le contingent mensuel du ministère, et que de plus elles portent sur un crédit régulièrement ouvert. La vérification terminée et les ordonnances admises, la direction du mouvement des fonds transmet aux comptables chargés de les acquitter des autorisations de paiement accompagnées des extraits des ordonnances directes ou des ordonnances de délégation.

Les ministres ordonnateurs transmettent de leur côté aux ayants droit des extraits des ordonnances directes, et aux ordonnateurs secondaires des extraits des ordonnances de délégation. Les ordonnateurs secondaires à leur tour, après avoir constaté et arrêté le chiffre des créances dont la liquidation leur appartient, font parvenir aux créanciers les mandats de paiement. Les créanciers, munis de ces extraits d'ordonnance ou de ces mandats, se présentent aux caisses qui leur sont désignées. Avant d'obtenir un denier, ils doivent attendre que le trésorier-payeur ait reconnu l'exactitude de

leur créance et la régularité de l'ordonnancement. Le comptable doit en effet s'assurer sous sa responsabilité que la dépense porte sur les ordonnances ministérielles qui lui ont été transmises par le trésor, que le montant de ces ordonnances n'a pas été dépassé, que toutes les pièces justificatives ont été produites. Les pièces justificatives doivent établir que l'effet des ordonnances et mandats est d'acquitter en tout ou en partie une dette régulière de l'état. Elles sont désignées avec le plus grand soin, suivant la nature des dépenses, par des nomenclatures annexées aux règlemens de comptabilité de chaque ministère. Il suffit d'indiquer ici que pour les dépenses du personnel, solde, traitemens, salaires, etc., elles consistent dans des états d'effectif ou des états nominatifs énonçant le grade et l'emploi, la position de présence ou d'absence, le service fait, la durée du service, la somme due en vertu des lois, règlemens et décisions. Pour les dépenses du matériel, à l'appui des fournitures et des travaux, on exige les marchés, ou les procès-verbaux d'adjudication et les décomptes de réception énonçant le service fait et la somme due.

Après avoir vérifié toutes ces pièces, après en avoir constaté la sincérité, le comptable ouvre sa caisse. S'il négligeait d'exiger les justifications prescrites et de reconnaître que la dépense porte sur un crédit budgétaire, il s'exposerait à rembourser de ses deniers les sommes indûment payées. Ce remboursement est garanti par un cautionnement qui s'élève pour les trésoriers-payeurs à plusieurs centaines de mille francs.

On peut, d'après ces indications sommaires, se faire une idée de la marche suivie pour le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses de l'état. Les précautions qui viennent d'être décrites ne forment qu'une partie des dispositions qui protégent la fortune publique. Il faut y ajouter les mesures qui ont pour objet : 1° de permettre aux ministres ordonnateurs et au ministre des finances de suivre la consommation des crédits, l'état des recettes et des dépenses, la situation des caisses, et de former le compte de leur administration ; 2° d'empêcher le détournement frauduleux des deniers de l'état par les comptables qui en ont le maniement ; 3° d'assurer la sincérité des comptes que rendent les ministres au pouvoir législatif, et par lesquels ils doivent établir qu'ils se sont scrupuleusement conformés aux dispositions du budget et des lois de finances. Ces mesures consistent dans des écritures, dans une surveillance administrative et des inspections faites sur les lieux, enfin dans le contrôle de la cour des comptes.

Sans entrer dans le détail des livres destinés à enregistrer tous les faits de comptabilité, il convient de savoir que les écritures sont tenues avec une exactitude scrupuleuse par les ordonnateurs

et par les comptables, que ces écritures doivent retracer toutes les opérations de recette et de dépense, enfin que la méthode employée dans ces descriptions est ce qu'on appelle la partie double. Il est bon d'ajouter que l'introduction de cette méthode, ordonnée par M. le comte Mollien sous le premier empire, fut une des réformes les plus fécondes qui aient jamais été apportées dans l'administration des finances. Elle réalisa dès le début d'importantes économies en mettant fin aux erreurs d'écritures, dont profitaient les agens infidèles.

La comptabilité des ordonnateurs et des comptables est résumée dans une comptabilité centrale établie dans les bureaux de chaque ministère, et dans la comptabilité générale du ministère des finances. Les ordonnateurs secondaires adressent tous les mois au ministère dont ils dépendent des relevés présentant par chapitre du budget : 1° le montant des crédits de délégation, 2° les droits constatés sur les services faits, 3° le montant des mandats délivrés, 4° celui des paiemens effectués. Ils adressent également les bordereaux mensuels transmis par les trésoriers-payeurs généraux, où se trouvent mentionnés par exercice et par service tous les paiemens faits pour le compte de chaque ministère. Les comptables de leur côté envoient à la comptabilité générale du ministère des finances des documens analogues. Les receveurs particuliers des finances et les trésoriers-payeurs transmettent tous les dix jours la copie de leur journal, et à la fin du mois la balance de leur grand-livre. Ils transmettent en outre tous les mois, ainsi que les receveurs principaux des revenus indirects, le compte de leurs recettes et de leurs dépenses pour le mois qui vient de s'écouler, avec toutes les pièces justificatives dont la production est exigée.

Au moyen de ces élémens, les ministres peuvent contrôler l'emploi des crédits qu'ils ont délégués, et former le compte des dépenses de leurs ministères respectifs. Le ministre des finances peut également établir les écritures générales du trésor, se tenir au courant des recettes et des dépenses, et surveiller les comptables. A l'égard de ces derniers, la surveillance ne consiste pas seulement dans la transmission périodique et dans l'examen fait au ministère des résultats de leurs écritures; on y ajoute les vérifications opérées sur les lieux mêmes. Pour que la protection des deniers publics soit efficace, il ne suffit pas en effet de présenter des résultats bien coordonnés, il faut encore constater l'accord invariable qui doit exister entre les écritures et la caisse. Cette constatation est faite d'une façon régulière au 31 décembre de chaque année par des fonctionnaires administratifs ; elle est assurée, chaque fois qu'il y a lieu, par la vérification des comptables supérieurs sur les comptables inférieurs, et par les vérifications extraordinaires des inspec-

teurs des finances, qui parcourent le territoire et descendent à l'improviste chez les comptables.

Le couronnement des garanties données à la gestion de la fortune publique réside dans le contrôle exercé par la cour des comptes. On connaît assez mal le rôle de cette cour. On ignore généralement les limites précises de ses attributions, et l'on ne saisit pas toujours le double caractère qu'elle possède, celui d'une institution de contrôle chargée de vérifier et d'arrêter en dernier ressort les opérations faites par les comptables, et celui d'une magistrature indépendante placée entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et chargée de certifier au premier la sincérité des comptes que rend le second.

La cour des comptes n'intervient pas dans l'administration; elle n'entrave par aucun de ses actes l'exécution des services. Elle se borne à statuer sur les faits accomplis, à obtenir le redressement des irrégularités commises par les comptables, à dénoncer les abus imputables aux ordonnateurs, et à signaler enfin au pays les actes illégaux ordonnés par les ministres eux-mêmes. Elle a sur les comptables une juridiction directe et toute-puissante. Chacun d'eux doit lui produire chaque année le compte de ses opérations, appuyé de toutes les pièces justificatives indiquées par les règlemens. Ces comptes lui sont transmis par le ministère des finances, qui leur fait subir un examen préalable dans les bureaux de la comptabilité générale. Cet examen a pour objet de constater la sincérité des résultats qui y sont portés, d'en certifier la conformité avec les écritures tenues au ministère même, de faire compléter le dossier des pièces justificatives, en un mot de mettre les comptes en état d'être soumis utilement à la vérification suprême de la cour. Le contrôle préalable de la comptabilité générale est remplacé, pour le caissier-payeur central résidant à Paris, par un contrôle central fonctionnant auprès du comptable et enregistrant contradictoirement toutes ses opérations.

Lorsque la cour a entre les mains les comptes et les pièces, elle procède à son travail. Elle compare les recettes faites avec les rôles d'impôts et les états des droits constatés, ainsi qu'avec les lois qui ont fixé le chiffre des impôts directs et autorisé la perception des taxes indirectes et des autres revenus. Elle prend un à un les faits de la dépense, et examine, pour chacun d'eux, s'il concerne bien un service de l'état, s'il a été imputé sur les crédits du ministère, du chapitre et de l'exercice auxquels il appartient, s'il a été effectué en vertu d'une ordonnance ou d'un mandat régulier, enfin si les pièces à l'appui établissent d'une manière exacte et certaine la dette du trésor. Lorsqu'une de ces conditions vient à manquer, que les recouvremens sont inférieurs ou supérieurs aux rôles et autres états

de recette, que les bases de l'impôt ne sont pas conformes à la loi, lorsque les dépenses ont été faites sans crédits, qu'elles sont mal imputées, qu'elles constituent la charge personnelle d'un particulier ou d'un fonctionnaire, enfin lorsqu'elles ne sont pas suffisamment justifiées ou présentent des erreurs dans la liquidation, la cour des comptes relève l'irrégularité et en poursuit la rectification. Selon que le fait engage la responsabilité du comptable ou de l'ordonnateur, elle prend directement les dispositions qui obligent le premier à faire rentrer au trésor les recettes omises et les sommes indûment payées, ou se borne à faire ressortir les infractions commises par le second, en les dénonçant au ministre, si elles proviennent d'un ordonnateur secondaire, et au pays, si elles émanent du ministre. Chaque année, elle publie un rapport imprimé où elle indique, avec les résultats généraux de la gestion des finances, tous les faits qui présentent quelque caractère de gravité et doivent attirer l'attention du public et du législateur. Après la vérification de chaque compte, la cour en fixe les résultats par un arrêt.

Ici se termine la première partie de sa tâche. Il lui reste à remplir une mission plus élevée, à certifier devant le pays et le pouvoir législatif l'exactitude des comptes rendus par les ministres. L'un des droits les plus importans de toute nation libre est celui qui a pour objet le contrôle des finances publiques, le consentement de l'impôt et l'emploi qui en est fait. Ce droit s'exerce par deux actes principaux : 1° le vote, 2° le règlement définitif du budget. L'autorisation des recettes et des dépenses par le vote du budget ne serait qu'une garantie vaine, si les représentans du pays ne s'avançaient pas au-delà, et ne constataient pas, après l'exécution, le respect des décisions législatives. Pour faire cette constatation, ils doivent avoir devant les yeux le résultat exact des opérations effectuées par le gouvernement. Aussi notre législation financière oblige-t-elle les ministres à rendre et à publier tous les ans, chacun en ce qui le concerne, le compte de l'administration des deniers qui leur sont confiés. On a indiqué un peu plus haut de quelle manière étaient préparés les élémens de ces comptes, comment les ordonnateurs secondaires et les comptables adressaient périodiquement à la comptabilité centrale de chaque ministère les états et bordereaux retraçant tous les opérations qui se rattachaient à son service. Lorsque la période d'exécution du budget est arrivée à son terme, ou, en langage administratif, lorsque l'exercice est clos, les ministres réunissent ces élémens, forment leurs comptes, les font imprimer et les soumettent à l'assemblée des députés. Il est évident que, si ces comptes retracent exactement les faits, la comparaison des résultats avec le chiffre des crédits ouverts et des autorisations données par le budget et les lois de finances permettra de recon-

naître la fidélité avec laquelle les agens du pouvoir exécutif se seront conformés à la volonté du pays. La question se réduit donc à savoir si ces comptes sont exacts, et, pour le savoir, il est indispensable de les vérifier.

L'assemblée législative peut-elle faire cette vérification? Il ne faut pas oublier que c'est une entreprise immense, qu'il s'agit d'établir la réalité et la légitimité de tous les faits de la recette et de la dépense, que ce résultat ne peut être obtenu que par le dépouillement de la comptabilité tout entière et par l'examen de pièces justificatives dont le nombre s'élève chaque année à un chiffre de quatre à cinq millions. On peut douter qu'une assemblée législative ait le temps et les moyens d'entreprendre une semblable tâche. Il lui faudrait distraire des autres travaux pendant une année entière et consacrer exclusivement à ce labeur une centaine de ses membres; il faudrait en outre que les membres désignés eussent une connaissance assez grande de la comptabilité publique pour apprécier sainement les faits. Ces conditions sont assez difficiles à trouver dans un corps délibérant, qui a pour principale mission de s'élever au-dessus des détails et de régler les intérêts généraux.

A défaut de l'assemblée législative, pourrait-on remettre la vérification des comptes ministériels à l'administration des finances? Un bureau ajouté à la direction générale de la comptabilité disposerait certainement des forces et des agens suffisans pour l'exécuter; mais ce contrôle serait-il assez dégagé de l'influence des membres du gouvernement? N'y aurait-il pas lieu de craindre que l'employé de l'administration des finances n'hésitât à critiquer les actes et à signaler les abus commis par le ministre dont il dépend? Oserait-il même dénoncer les inexactitudes graves reconnues dans les autres départemens, qui l'exposeraient à la haine de fonctionnaires puissans? Sa destitution ne serait-elle pas souvent le prix de l'accomplissement consciencieux de son devoir? Or l'expérience apprend qu'il est toujours dangereux de placer l'homme entre sa conscience et son intérêt.

Ce sont ces considérations qui ont déterminé le législateur à conférer cette vérification à une magistrature inamovible, possédant à la fois le temps et les moyens que n'a pas l'assemblée législative, et l'indépendance qui fait défaut à l'administration. La cour des comptes est d'ailleurs toute préparée à remplir promptement et sûrement cette mission. On a vu comment elle fixait par un arrêt le chiffre des recettes et des dépenses de chaque comptable. Pour reconnaître l'exactitude des comptes ministériels, il lui suffit de résumer par exercice, par ministère et par chapitre, les résultats qu'elle a contrôlés et fixés dans ses arrêts, puis de rapprocher les chiffres ainsi obtenus des résultats correspondans qui figurent au

compte de chaque ministre. S'il y a concordance, il en ressort que le compte est sincère et peut faire foi. La cour alors le déclare publiquement dans un acte solennel qui se renouvelle chaque année, et qui est connu sous le nom de *déclaration générale de conformité*. Cette déclaration générale est publiée avec les observations auxquelles peut donner lieu le rapprochement des arrêts et des comptes des ministres; elle est distribuée à l'assemblée des députés.

On distribue également à cette assemblée le procès-verbal d'une commission administrative, dite *commission de vérification* des comptes des ministres, qui a pour principal objet de certifier la concordance de ces comptes avec les écritures tenues à la comptabilité centrale de chaque département ministériel et avec les écritures du ministère des finances. Les députés trouvent dans ces documens les élémens nécessaires pour apprécier la gestion financière du gouvernement, et pour procéder sûrement à la discussion et au vote de la loi de règlement définitif du budget expiré.

Tel est à grands traits le système général de l'administration et du contrôle des finances. Cet exposé sommaire suffira peut-être à faire comprendre les garanties qui protégent les deniers publics contre les créanciers de l'état, les comptables, les ordonnateurs de tout grade et les membres les plus élevés du gouvernement lui-même. Dès que l'argent est sorti de la bourse du contribuable, il est saisi par la comptabilité, qui le suit à travers toutes les mains, et ne l'abandonne qu'au moment où il est employé pour l'acquittement d'une dette réelle du trésor. Nul, s'il n'y a droit, ne peut en distraire une parcelle, et la conservation comme la légitimité de l'emploi des fonds se trouvent assurées par des règles rigoureuses, des méthodes précises, des responsabilités redoutables et des vérifications répétées. Faut-il en conclure qu'aucun abus ne se soit jamais produit, qu'aucune entreprise n'ait jamais été tentée contre les intérêts du trésor, que les investigations du contrôle n'aient jamais été déjouées par des manœuvres criminelles, qu'il n'y ait jamais eu ni faute, ni négligence, ni faiblesse de la part de ceux qui concourent à mettre en mouvement les rouages compliqués de cette vaste machine? Un pareil résultat dépasserait les bornes de la perfection humaine, et il serait téméraire de l'affirmer. Il n'en faut pas moins reconnaître le mérite réel de nos institutions financières, qui ont accumulé les obstacles contre l'arbitraire et la mauvaise foi. Grâce à la rigueur de ces dispositions, il n'est permis de porter une main coupable dans le trésor qu'en passant par une série de crimes, et il est à peu près impossible de le faire impunément.

Il est vrai que le vol vulgaire et brutal dans la caisse n'est pas le seul moyen de porter atteinte à la fortune publique; il est vrai que la possession du pouvoir peut offrir à celui qui veut en abuser

l'occasion de s'enrichir. Tout dépositaire de l'autorité a entre les mains une source de bénéfices, s'il ne craint pas de trafiquer de la puissance qui lui est confiée. Depuis le souverain qui possède les secrets politiques, qui dispose des places, des honneurs, des concessions de grandes entreprises, jusqu'aux fonctionnaires qui stipulent au nom de l'état, passent les marchés, reçoivent les fournitures ou les travaux, tous, dans l'accomplissement de leurs fonctions et dans l'exercice de leurs prérogatives, ont plus ou moins un moyen de lucre. En s'exposant les uns au scandale, les autres à la destitution ou à des condamnations sévères, ils peuvent réaliser des opérations fructueuses, vendre leurs faveurs ou leurs complaisances. Contre les abus de cette nature, les institutions sont à peu près impuissantes, et il n'y a d'autre remède que la probité du gouvernement et des agens qu'il emploie; mais ces actes ne sauraient diminuer la valeur de notre système financier, et quand même ils se seraient produits sous l'empire, ils ne pourraient infirmer la protection réelle dont ce système n'a cessé de couvrir le maniement des deniers publics, même dans la période la plus absolue de la constitution de 1852.

Est-ce à dire que cette organisation soit irréprochable et qu'elle ait atteint les dernières limites de la perfection? Doit-on prétendre qu'il n'y a nul progrès à réaliser? La nation intervient-elle d'une manière assez puissante et assez efficace dans la distribution des crédits? La méthode des viremens ne saurait-elle être corrigée avec habileté, garder une simplicité et un jeu facile, sans défaire les votes du pouvoir législatif? La péréquation de l'impôt est-elle obtenue? N'est-il plus possible de simplifier l'exploitation des revenus publics et de diminuer les frais de perception et de gestion? On a essayé en 1866 une réforme qui a réuni entre les mains des receveurs-généraux les attributions des anciens payeurs, et donné à ces comptables uniques le titre de trésoriers-payeurs généraux. Faut-il s'arrêter là, et ne doit-on pas songer à faire disparaître tout ce qui est inutile et dispendieux, tout ce qui ne constituerait que des sortes de bénéfices destinés à quelques privilégiés? La constitution du contrôle ne doit pas moins attirer l'attention. Il faut redoubler la rapidité et la sûreté de son action. On pourrait dégager la cour des comptes d'un certain nombre d'attributions qui l'entravent, la constituer avec plus de netteté comme une sorte de délégation du pouvoir législatif pour le contrôle suprême des finances, enfin augmenter encore les conditions de son indépendance. Dans toutes ces réformes, on ne doit néanmoins procéder qu'avec la plus grande circonspection et la plus extrême prudence. Il faut examiner avec soin ce qu'on veut détruire et étudier dans les plus minutieux dé-

tails ce qu'on entend modifier. Sous prétexte d'amélioration, ne troublons pas un mécanisme éprouvé, ne supprimons pas des garanties essentielles, et qu'enfin notre marche en avant ne soit pas exposée à devenir un pas en arrière.

L'expérience des dix-huit dernières années ne doit pas uniquement profiter aux réformes administratives; elle peut encore inspirer de salutaires réflexions sur la direction politique de nos finances. Dans la période qui va s'ouvrir, lorsque la France sera sortie de la crise formidable qu'elle traverse, lorsque la question de salut public ne sera plus la seule, et que les choses auront repris un cours régulier, il est un premier résultat que l'on devra rechercher par des efforts constans, l'équilibre réel, effectif, du budget. Il serait essentiel d'implanter définitivement dans l'administration de l'état cette règle si simple qui est le fondement de l'administration privée, et qui consiste à ne pas dépenser au-delà de ses revenus. Pour y parvenir, il faut d'abord établir un ordre rigoureux, écarter toutes les dépenses somptuaires, supprimer les dotations ruineuses, les emplois inutiles, réduire les traitemens exagérés, empêcher les cumuls scandaleux, et proscrire cette sorte de confiscation d'une partie de la fortune publique au profit de quelques-uns. Il faut encore se défendre de ce qu'on appelle l'entraînement des dépenses productives. Il y a certainement des travaux qui ont pour résultat d'enrichir le pays en facilitant les communications, en développant les relations commerciales. Il est utile de les exécuter promptement et complétement; toutefois il faut le faire dans la mesure de nos ressources. Il faut éviter surtout de recourir légèrement à l'emprunt, et de tendre pendant la paix les ressorts du crédit, dont toute la force doit être ménagée pour les circonstances critiques. C'est au ministre des finances d'exercer le contrôle le plus sévère sur les dépenses de ses collègues; la fermeté du caractère est, avec l'honnêteté, la qualité qu'il doit posséder au plus haut degré. Ce n'est qu'avec elle qu'il peut défendre son budget contre toutes les entreprises et toutes les influences, arrêter ce flot des crédits supplémentaires qui a été la plaie de l'empire. Qu'il ne se préoccupe pas du renom d'habile : l'habileté est souvent la science des expédiens; mais qu'il fasse au grand jour de l'administration simple, loyale et sage. Enfin que la France, qui vient de ressaisir la direction de ses affaires, n'oublie plus qu'elle doit la retenir avec un soin jaloux, si elle veut avoir de bonnes finances. Le meilleur moyen d'arrêter l'essor des dépenses, c'est de remettre au pays la décision des questions qui les produisent. Il sera moins que personne sujet à se méprendre, car c'est lui qui supporte les conséquences et qui paie les frais des erreurs politiques.

L. Bouchard.

L'IDÉE DE LA PATRIE

SES DÉFAILLANCES ET SON RÉVEIL

Il est donc venu, le moment *psychologique* du bombardement, annoncé par les aimables pédans de l'état-major prussien. C'est en même temps l'aube de la nouvelle année qui vient d'éclore frissonsante et ensanglantée. C'est elle que célèbrent ces coups répétés sur un rhythme funèbre, impatiemment attendu par la *noble et poétique Allemagne*, invoqué par le chœur des douces fiancées de *là-bas*, et qui va remplir enfin les vœux de leur candide férocité. En effet, partout où passe cet ouragan, la dévastation s'accomplit, la mort fait son œuvre. Seuls, immobiles sous cette tempête de feu, pareils à des navires qui tiennent la proue debout contre la mer furieuse, nos forts, presque silencieux, attendent l'assaut de l'invisible ennemi, qui ne révèle sa présence que par l'éclair de ses batteries; mais tout autour de nous les villages s'abîment sous ce niveau meurtrier; les églises s'effondrent, les châteaux ne tiennent plus au sol que par quelque pan de muraille; les fermes, broyées par les obus, couvrent de leurs débris ces jardins, ces champs hier si fertiles, aujourd'hui stérilisés sous les décombres et la neige; les bois fracassés, fouillés en tout sens par la mitraille, portent témoignage contre cette guerre impie qui détruit tout, qui viole la nature comme l'humanité, qui tarit la vie dans les germes, aux entrailles de la terre, comme elle la détruit à nos foyers, dans les berceaux. Cette immense désolation des choses, cette stérilité des campagnes, cette dévastation de la terre et cet égorgement des hommes, tout cela, c'est le prix de la couronne du nouvel empereur d'Allemagne. N'arrêtez pas ce fleuve de sang qui emporte toute une génération. Laissez passer la justice du roi Guillaume, l'élu de Dieu.

Et pendant ce temps la France, envahie sur une grande étendue, pillée, rançonnée, sillonnée dans tous les sens par le rude soc de la

conquête, foulée aux pieds de cette race de vainqueurs insolens et rapaces, appelle le vengeur inconnu. Il viendra, n'en doutez pas, mais quand viendra-t-il? Ce faible reste de vie vaut-il la peine d'être disputé aux anxiétés d'aujourd'hui, au désespoir de demain? Eh bien oui! malgré tout ce que l'heure présente a de misères et de larmes, un immense espoir a traversé la France. Dans son apparente agonie, elle a senti palpiter en elle le principe et le germe d'une résurrection. A travers tant de ruines, sous cet amoncellement de cadavres et de débris, piédestal du monstrueux orgueil d'un seul homme, quelque chose a tressailli : c'est l'âme de la patrie, renaissant avec plus de force que jamais sous le coup qui devait l'anéantir. Il y a là un phénomène moral de l'ordre le plus élevé. Que l'on compare, dans ces premières heures de l'année qui vient de naître, la nation française avec elle-même, avec ce qu'elle était il y a un an, il y a six mois. Toute meurtrie, toute sanglante qu'elle nous apparaisse en ce moment, qui ne voit qu'elle a gagné quelque chose, le sentiment énergique de son unité, et qu'elle a ressaisi enfin sa conscience nationale, menacée par de fatales défaillances, troublée par de vains rêves, par un esprit de système ennemi de nos vrais instincts et de nos sentimens naturels? Il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt, à cette heure, de rechercher sous quelles influences le sentiment de la patrie s'était affaibli dans ces dernières années, et quels signes il nous a donnés, depuis quelques mois, de son éclatant réveil.

I.

Pour qui observe la France et suit les phases diverses de sa vie morale depuis une vingtaine d'années, peut-être davantage, si l'on met à part une ou deux courtes périodes de surexcitation où la vie était comme enfiévrée, il n'est pas douteux que la masse de la nation se désintéressait sensiblement de la chose publique, du bien commun à tous, du nom même de la patrie. Ce n'est pas le moment de rechercher les causes très diverses d'un état que les esprits superficiels préfèrent, pour en finir plus vite, résumer dans un seul nom et dans une seule malédiction. Il serait pourtant bien facile de démontrer que ce régime politique, dont je ne prétends pas nier la délétère influence, était lui-même un effet avant de devenir à son tour une cause et un principe. C'était la résultante des inclinations paresseuses qui se développent dans notre tempérament national après les époques de crise et d'agitation vaine, — l'ennui de l'action collective, une certaine lassitude du changement, la docilité sans conviction à une forte impulsion reçue, en un mot l'indolence publique, devenue la complice sceptique et railleuse du fait accompli,

se traduisant par l'abdication de toute responsabilité, par l'abandon des intérêts généraux entre des mains toujours empressées à les saisir. Nous ne referons pas ici cette triste histoire dont nous avons été tous à des degrés divers les auteurs, les témoins, les victimes, oui, tous, car ceux-là mêmes qui prétendaient y faire obstacle, les révoltés contre cet ordre de choses, contribuaient involontairement à le faire durer par l'éclat sombre de leurs anathèmes et les fulgurations de leur haine, qui semblaient être les avant-coureurs des révolutions implacables. La terreur de l'inconnu inspirée par ces revendications menaçantes, l'effroi de voir s'ouvrir une période révolutionnaire dont nul ne pourrait ni mesurer l'effet ni marquer le terme, voilà le mal endémique dont souffrait la masse de la nation. Du haut des aspirations politiques qui se relevaient de temps en temps, et que la violence de certaines colères calmait aussitôt jusqu'à l'excès, on se laissait retomber pesamment dans cette inaction d'une tranquillité illusoire sous laquelle se creusaient les abîmes. Je ne parle pas, bien entendu, de cette minorité d'élite vraiment libérale et non révolutionnaire, représentée par un petit nombre d'esprits très distingués, que leur distinction même isolait dans cette multitude de tempéramens apathiques ou violens qui forment la grande majorité d'un peuple. Par crainte du désordre, on se résignait à cet ordre apparent qui n'était, nous l'avons bien vu, que le désordre organisé. On ajournait au lendemain le réveil et l'action, et le lendemain l'engourdissement fatal avait gagné plus profondément le cœur de la nation. A certains jours cependant, à l'occasion des élections générales, le peuple semblait appelé à dire son mot; mais qui pourra me contredire, si je me souviens que, même dans ces jours réservés à la discussion de la chose publique, la passion, l'agitation, se portaient sur des noms propres plus que sur des intérêts généraux? Le gouvernement avait sa liste officielle, l'opposition avait la sienne. Combien il était rare qu'il y eût place pour ces candidatures spontanées, issues de l'accord instinctif des citoyens entre eux, en dehors des ministères et des coteries, ne représentant que ce client trop oublié dans le tumulte des partis, l'intérêt public! Quand les élections étaient faites, quand la chambre était validée, on se reposait d'un si grand effort pour cinq ou six ans. Le tournoi oratoire commençait. C'était une belle lutte de théâtre, de belles passes d'armes. La récompense des plus brillans athlètes, c'était l'applaudissement des tribunes ou la popularité momentanée des salons : rien de plus; aucune action efficace et réelle sur le pays. Les masses restaient impénétrables soit dans leur indolence, qui trompait sur leurs véritables sympathies la légèreté infatuée des hommes d'état, soit dans leur implacable et farouche défiance, dont s'échappait déjà la menace d'une révolution sociale. Des deux

côtés également, on se désintéressait de ces luttes de parole et des intrigues de la scène. Une seule fois il parut se faire un grand réveil d'opinion. C'était, il y a un an, à pareil jour. Le ministère du 2 janvier venait de naître; mais n'insistons pas sur ce lugubre souvenir, aggravé par le contraste de ces espérances et des catastrophes qui en célèbrent aujourd'hui le triste anniversaire.

Cet état des esprits avait pour symptôme irrécusable une tendance marquée à se cantonner dans les intérêts particuliers. On ne savait plus se passionner pour ce qui dépassait la sphère de ses affaires personnelles, de ses plaisirs, de son commerce, de son industrie. Il se créait ainsi une foule de petits mondes à part qui se renfermaient en eux-mêmes. On se croyait en droit de ne pas penser au-delà. Pour les uns, la vraie patrie, c'était la Bourse; pour d'autres, le club; pour un grand nombre, l'usine ou la boutique. Cet égoïsme n'était pas le seul. Il y en avait, pour les meilleurs d'entre nous, un d'une nature plus subtile et plus délicate, et qui s'insinuait dans les âmes sous le masque des plus beaux sentimens. Je veux parler de l'égoïsme du foyer. La famille elle-même et les affections qui la composent peuvent avoir ainsi leur corruption secrète; c'est quand le père de famille, uniquement soucieux de garantir le bien-être de son intérieur, l'avenir de ses enfans, le bonheur de tous ceux qui lui sont chers, arrive à perdre de vue le lien qui rattache ces biens particuliers au bien général, qui en est la caution la plus sûre, et surtout les conditions morales qui en relèvent le prix, les vertus fières, le sentiment viril de l'indépendance et de la grandeur de son pays, l'obligation d'y travailler sans relâche et de s'y dévouer. Il faut bien dire que ce mot de devoir civique n'avait plus de sens pour la plupart des familles. C'était à qui, parmi les pères, réussirait à soustraire son fils à ce genre de devoir, les uns à prix d'argent par le remplacement militaire, d'autres par des dispenses et des subterfuges d'une moralité plus que douteuse. On estimait que c'était faire preuve de légitime dévoûment à sa famille que de s'ingénier à frauder le pays des services qu'il était en droit de réclamer, ou d'en acquitter le prix par des sacrifices d'argent. C'étaient là les leçons de patriotisme que l'on donnait à ses enfans. Qui ne sait quelle formidable opposition souleva parmi nos excellens pères de famille cette institution de la garde mobile qui, sérieusement pratiquée et organisée à temps, aurait épargné à la France tant de sang précieux inutilement versé?

L'exagération des intérêts particuliers, l'abus même des plus légitimes sentimens, cet individualisme de la famille que je viens d'indiquer, avaient leur contre-coup dans l'esprit public. Il s'était créé insensiblement une sorte de scepticisme ou tout au moins une certaine indifférence qui menaçait d'atteindre dans ses sources le

vieux patriotisme français. Ce nom même, la patrie, ne représentait plus guère pour la masse de la nation, absorbée dans ses intérêts privés ou ses affections domestiques, qu'une abstraction vide ou une légende surannée. Une abstraction! elle n'est que cela en effet dès qu'un peuple cesse d'alimenter cette vivante idée du plus pur de son âme et de son sang. Ce n'est que par les sacrifices que l'on fait à cette idée qu'elle devient une réalité; mais c'est d'abord à la condition d'y croire que l'on peut se sacrifier à elle. Or où était-il, il y a un an seulement, cet esprit de sacrifice et de foi à la patrie? L'état n'apparaissait plus que comme un gérant responsable chargé de nous administrer et de nous défendre. On payait pour être dispensé de cette grosse besogne de l'entretien des routes, des écoles et des armées; on nommait des députés pour contrôler les dépenses faites. Tout était dit, et l'on vaquait à ses propres affaires en sûreté de conscience. La chose publique, les intérêts généraux, la police des idées et celle des rues, la politique intérieure et extérieure, tout cela s'administrait ainsi, par délégation. On se faisait représenter par une quittance pour tous les services publics qui demandaient autrefois un effort personnel, une part de dévoûment. On se croyait quitte à ce prix à l'égard de la patrie. La société française, cette société formée par de longs siècles d'aspirations communes, de traditions héroïques et de sacrifices, faisait, dans les idées du plus grand nombre, la figure d'une société d'assurance mutuelle où chacun, en payant sa prime sous forme d'impôt, acquérait le droit d'être garanti contre tout risque de désordre ou de violence, de pillage ou de guerre, à peu près comme on l'est contre la grêle ou l'incendie. Le patriotisme passait insensiblement à l'état de sentiment vague, sans application et sans emploi, un sentiment plus ou moins théorique ou poétique, analogue (on l'a dit avec justesse) au sentiment de la paternité pour qui n'a pas d'enfant. Ceux à qui parfois il arrivait d'exprimer avec quelque vivacité leur orgueil pour le passé de la France, ou leurs rêves pour son avenir, provoquaient d'infaillibles sarcasmes. Il y avait même, pour châtier ces naïvetés de tempérament patriotique, une appellation cruelle dans sa vulgarité. Tous ces mépris superbes, ces fines ironies, ces désintéressemens d'esprits détachés des vieux fétiches, vont-ils au moins sentir l'irréparable tort qu'ils ont manqué nous faire en risquant de tarir dans l'âme populaire la source de ces pures et nobles émotions où s'inspire aujourd'hui l'élan de la nation, surtout quand ils voient s'étaler dans sa lourde arrogance le *chauvinisme* tudesque, au prix duquel le nôtre était chose bien légère et bien inoffensive? Eh! quel grand peuple n'a pas le sien? Les Anglais ont le leur, qui participe du robuste tempérament de la nation. Assurément il n'a rien chez eux qui rappelle cette exaltation légère et fanfaronne que

l'on nous a souvent reprochée, infatuée de vaine gloire, grisée par la fumée des batailles, courant après la chimère. Il n'est pas de race plus froide, plus calculatrice, plus strictement dévouée aux intérêts de son commerce, aux dividendes de ses comptoirs, et pour qui la politique d'aventure ait moins d'attraits; mais il s'est fait de tout temps, dans ce solide bon sens des Anglais, une indissoluble alliance entre le culte des intérêts les plus positifs et la passion la plus obstinée pour la grandeur et la puissance de leur pays. C'est un patriotisme substantiel et concentré qui, pour ne pas s'évaporer en démonstrations, en attitudes et en phrases, n'en est que plus résolu aux derniers sacrifices pour le triomphe de la cause que chaque Anglais considère comme sa chose propre et son bien. L'individualisme se concilie ainsi et tout naturellement avec ce sentiment très personnel de la patrie, entendu comme l'entendent les Anglais, et qui n'est qu'une sorte d'individualisme supérieur. En faisant respecter l'Angleterre à travers le monde, l'Anglais participe, en imagination et en fait, de cette autorité et de cette puissance. C'est sa grandeur à lui, qu'il manifeste et qu'il honore dans celle de son pays. Chaque Anglais puise une force nouvelle dans la contemplation de cette image agrandie de lui-même qui est comme l'idéal de sa personnalité. Voilà par quels liens secrets s'établit une sorte de substance commune entre le citoyen anglais et sa patrie. Si jamais il rompait ce lien, le citoyen sent, d'un sûr instinct, qu'il retomberait aussitôt dans sa personnalité chétive et misérable, un *moi* sans force et sans grandeur, je dirai presque sans idéal. Il s'en garde bien. Là est un des traits caractéristiques de cette forte race. L'égoïsme vulgaire détruit la patrie. L'individualisme britannique s'y rattache intimement, lui donne une vie et une réalité, s'élève par elle et s'y transfigure. Voilà ce que le dernier Anglais comprend aussi bien que les hommes d'état. C'est le plus puissant ressort de son esprit politique; c'est le secret de sa force.

Chez nous au contraire, il devenait de mode de railler les formes naïves du sentiment national. Sous l'influence d'un égoïsme léger, qui heureusement n'avait pas pénétré jusqu'au cœur de la nation et n'était qu'une corruption de surface, l'image de la patrie s'effaçait sensiblement et décroissait dans les esprits. Cette disposition regrettable rencontrait, même dans les sphères supérieures de la pensée, plus d'une complicité apparente ou secrète. Nous connaissons tous ces théories qui florissaient alors parmi les savans et les penseurs, et qui, interprétées trop littéralement, pouvaient prêter à de singuliers malentendus. Il y avait là en effet pour les esprits superficiels sinon une justification en règle, du moins quelque chose comme un système scientifique d'excuses toutes préparées en faveur de ces défaillances du patriotisme. Quelle autre conclusion pratique pouvait-on tirer de

ce parti-pris de dédain à l'égard du génie de notre race comparé au génie des races étrangères? Dans certains groupes d'élite, il était passé en règle absolue, on le sait, d'exalter les aptitudes critiques, scientifiques, esthétiques, des autres peuples, particulièrement du peuple allemand, en sacrifiant les nôtres, qui, tout en étant d'une nature spéciale, ont assurément leur valeur et sont au moins égales aux autres dans leur diversité. On se gardait avec soin de toute prédilection nationale comme d'un signe d'étroitesse d'esprit. La haute culture scientifique, c'était le nom de l'idole à laquelle nous étions tenus de sacrifier de gaîté de cœur nos prétentions surannées en faveur de ce vieil esprit français qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, avait fait la conquête du monde par ce mélange exquis de verve et de bon sens, d'enthousiasme et de raison, qui constitue proprement le charme. Il fallait maintenant, sous peine d'être taxé de béotisme, adorer des dieux nouveaux, s'incliner devant les oracles obscurs d'une critique qui devait tout renouveler, la philosophie de la matière et de l'esprit, comme celle des langues et des races. On nous assurait que c'était la loi des choses et celle du temps, qu'on devait reconnaître cette raison supérieure, non se révolter puérilement contre elle. On démontrait par assertions tranchantes que les facultés originales et créatrices de notre pauvre France étaient épuisées, à supposer qu'elles eussent jamais existé au point où l'imaginait un enthousiasme naïf, fondé sur une doctrine et des traditions de collége. Tenir encore pour cette critique française qui posait en principe que ce qui ne peut pas être dit simplement ne vaut pas la peine d'être dit, s'obstiner dans l'admiration rétrograde de l'esprit national, qui ne nous paraît clair, nous disait-on, que parce qu'il est superficiel, et de cette philosophie indigène, — que ce soit d'ailleurs celle de Descartes ou de Condillac, — si bien ajustée au niveau de la médiocrité publique, et qui n'est guère que la raison commune délayée en formules vides, c'était faire preuve de patriotisme plus que d'intelligence et de jugement. On déconsidérait ainsi l'esprit français dans ses plus admirables parties, son naturel exquis, sa finesse, et surtout cette incomparable clarté qui tient à son instinct logique et à son esprit d'analyse; on nous désapprenait à aimer la France dans ses qualités les plus aimables, dans ses œuvres les plus charmantes et les plus fortes, dans cette variété merveilleuse de productions qui vont de Pascal à Molière et de Bossuet à Voltaire sans rien mêler d'exotique à cette verve généreuse, sans sortir un seul instant de la gamme si riche du génie national. Par une sorte de conjuration secrète entre ces beaux esprits qui à certains égards se traitaient entre eux comme des affidés, il était établi que, pour entrer dans le cénacle, il fallait prendre le mot d'ordre transmis par quelque oracle germanique, soit M. Strauss, M. Gervinus ou M. Mommsen. On n'avait le droit

d'être écouté qu'à ce prix. Si l'on ne revenait pas d'un pèlerinage à ces sources mystérieuses du savoir et de la vraie critique, on ne pouvait dépasser les premiers degrés de l'initiation. On restait les déclassés de la fausse science, les parias de la culture inférieure. Et dans ces conclaves d'initiés quel enthousiasme pour les révélations qui traversaient le Rhin, le fleuve sacré! Quelles exégèses respectueuses et attendries autour de la parole sainte, apportée de Gœttingue ou de Berlin! Comme on s'empressait de croire à tous ces prophètes nébuleux de l'hégémonie germanique! Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur les prétentions et les procédés de la suprématie allemande; nous avons pu juger le but et les moyens. Jamais l'art de transformer les choses par les formules n'a été poussé à ce degré d'impudence. Cet idéalisme dont nous avons tous été plus ou moins les dupes, ce n'était pas autre chose au fond que la transformation des forces de la matière par la science, la concentration de ces forces dans la main très réelle et très pesante de l'armée allemande, qui représente l'idée pure à peu près comme un buveur de bière peut représenter les Muses et les Grâces. — Quant à cet empire intellectuel, montré comme la conclusion nécessaire du mouvement de l'histoire, nous savons son nom maintenant, c'est l'empire des Hohenzollern. Les titres que l'on faisait valoir à cette suprématie n'étaient que des titres apocryphes. Ils se réduisent à une politique sans scrupule et à l'emploi de la force à outrance. Il importe de rétablir la vraie proportion des choses, et de ne pas donner à un fait brutal l'apparence et le nom d'une idée.

Quoi qu'il en soit, l'hégémonie germanique, au moins dans le domaine de la pensée, avait depuis plusieurs années des partisans déclarés; mais il y avait encore une forme supérieure de ce désintéressement patriotique. Sacrifier les dons de notre race, mépriser le génie français, c'était le commencement de cette sagesse transcendante. La fin, le couronnement, c'était de se déclarer étranger à toutes ces petites questions de rivalités nationales, à ce patriotisme de clocher. On s'efforçait de nous faire sentir que toutes ces prétentions et ces vanités mesquines du temps et de l'espace n'étaient rien, ne devaient rien être pour qui vivait exclusivement dans les régions sublimes, en commerce familier avec les principes divins du beau et du vrai. Pour les penseurs vraiment affranchis, nous disait-on, non sans quelque affectation d'un privilége supérieur, il ne peut y avoir qu'une sorte de patriotisme, celui de l'idéal. Il s'attache à suivre les formes relatives de l'esprit absolu à travers l'histoire et les races. Il se fait tour à tour le concitoyen, par la sympathie, de tous les peuples où passe la manifestation divine. Aryen quand l'esprit souffle sur les hauts sommets de l'Asie centrale, sur la source sacrée d'où vont descendre les grandes races,

hindou quand cet esprit souffle sur les bords du Gange ou bien aux rivages de Ceylan, sémite quand c'est sur les rives du Jourdain ou les lacs de Galilée, grec avec Périclès et Platon quand c'est au cap Sunium, plus tard il s'enfermera dans l'ombre des cloîtres, où se réfugiera tout ce qui reste de vie spirituelle au moyen âge, allemand aujourd'hui, américain demain, s'il le faut, suivant dans ses évolutions le développement de la pensée, nomade en apparence seulement, au fond fidèle à la civilisation qui se déplace. Les intelligences de cette race déclarent fièrement qu'elles n'ont pas de nationalité au sens étroit du mot. Elles vont où va l'esprit; elles habitent où il se pose, n'ayant d'autre mission que de l'expliquer et de le révéler par la critique. Le vrai nom de ce patriotisme, c'est la science.

Je ne m'exagère pas l'influence de pareilles idées. Elles sont le partage du petit nombre. Je ne devais pas cependant négliger de les indiquer parmi les causes morales des défaillances de l'esprit public. Elles avaient pour elles le prestige de beaux talens; elles s'autorisaient de noms célèbres. Des hauteurs de la science, elles se répandaient par mille canaux dans la presse, dans la conversation. A certains jours, il arrivait qu'elles étaient acclimatées parmi nous, et certes, dans les traductions infidèles et grossières qui s'en faisaient ainsi, elles ne pouvaient qu'affaiblir, énerver l'esprit français en le désintéressant à l'excès du patriotisme, des sentimens et des devoirs qu'il impose. J'ajouterai même que de pareilles doctrines, prises dans leur vrai sens, me mettent en défiance. Tant de hauteur d'âme, une si sereine impartialité, une curiosité si désintéressée, ressemblent, à s'y méprendre, à une parfaite indifférence. C'est une sorte de quiétisme scientifique, que je tiens pour ma part en médiocre estime. Il n'est donné à aucune créature humaine de s'affranchir à ce point des bornes qui lui sont assignées, ni des instincts étroits peut-être, mais énergiques et profonds, que la nature a mis en elle pour l'attacher aux créatures jetées dans le même coin du temps et de l'espace. Ces instincts correspondent à de nobles idées que représentent ces grands noms, l'honneur, le devoir, la patrie. Qui oserait dire qu'on les doive subordonner à aucun autre intérêt, quel qu'il soit, fût-ce l'intérêt sacré de la vérité spéculative ou du sentiment esthétique, de la science ou de l'art? La passion pour l'indépendance et la grandeur de son pays est une forme du culte de l'idéal, qui n'est inférieure à aucune autre, et dont aucune autre ne dispense.

Ce que nous avons dit de la passion exclusive de la science ou de l'art, on peut le dire de l'amour de l'humanité, qui certes est un grand et légitime amour, principe des plus nobles émotions, à une condition pourtant, c'est qu'il ne dévie pas de sa destination, et

qu'il n'absorbe pas le sentiment de la patrie. Or c'était là que tendaient, à leur insu ou non, plusieurs des esprits dévoués à la propagande de cette idée. Il s'était créé une sorte de sentimentalisme humanitaire qui n'était ni sans exagération ni sans péril. Il s'exprimait, dans les hautes régions de l'esprit, par une philosophie fort élevée assurément, par des raisonnemens excellens sur le principe et la fin commune de l'humanité, sur la solidarité sacrée qui relie les hommes dans la même œuvre de civilisation et de progrès, dans les mêmes aspirations vers la justice et la science. Dans les régions moins élevées, ce sentiment se compliquait de revendications communes, disait-on, aux classes laborieuses, et qui les unissaient, par-dessus les frontières des différens pays, dans le vague espoir et les programmes plus vagues encore d'une liquidation du capital cosmopolite et de l'affranchissement du travail. — Des deux côtés, d'une part avec l'utopie généreuse de la paix et de la concorde, d'autre part avec la chimère plus dangereuse d'une dernière révolution à faire, la révolution sociale, on battait en brèche les remparts de la patrie. On chantait dans les livres, dans les conférences et dans les rues la *Marseillaise* de la paix, on s'enivrait de ce refrain sublime : « les peuples sont pour nous des frères ! » Nous l'avons vue à l'œuvre, cette fraternité des peuples! Quand elle n'est pas réciproque et garantie, elle n'est rien autre chose qu'une mystification sinistre. Nous l'avons vue, cette fraternité, armée jusqu'aux dents, piller, saccager les pays envahis, renouveler sous nos yeux les violences invraisemblables des plus tristes siècles de l'histoire. Les États-Unis d'Europe! à merveille, quand il n'y aura plus de rois ou d'empereurs pour jeter des millions de vies humaines en proie à leurs ambitions puériles ou à leurs calculs féroces, quand il n'y aura plus des nations de proie qui se disent nées pour la domination universelle, ni des chanceliers pour le leur persuader, ni enfin d'odieuses passions pour diviser les peuples à défaut de ministres et de souverains! C'était l'utopie favorite de l'opposition dans les dernières chambres. On réclamait théoriquement le désarmement universel, et dans le fait on préparait de toutes ses forces celui de la France. Combien mieux avisé se montrait M. Thiers en refusant de s'associer au platonisme sentimental de ses collègues de la gauche! Avec quelle ténacité clairvoyante il pressentait, il traçait d'avance les éventualités formidables de l'avenir! Le regard fixé sur les mouvemens des nations belliqueuses, il voulait que la France restât armée, encore qu'il se défiât de la main qui tenait l'épée de la France. Il ne cessait pas de marquer en traits énergiques et pressans le rôle de notre pays, qui était d'empêcher la force de faire la loi en Europe, d'imposer la justice envers les faibles, la loyauté des sermens, le respect des traités. On a vu par un récent

exemple ce qui arrive dès que cette magistrature de la France s'interrompt ou abdique momentanément. C'est à qui mettra le plus vite à profit cette interruption de la justice active. On en prend à l'aise avec les faibles, soit avec la Turquie, soit avec la Hollande. On dénonce les traités qui gênent, on s'affranchit de la parole donnée et des signatures échangées par quelque grossier subterfuge appuyé par beaucoup de canons. — Avec de pareilles mœurs et de tels instincts dans les nations les plus civilisées du monde, à quel siècle lointain ne faut-il pas ajourner ces nobles rêves de fraternité universelle!

La philosophie humanitaire condamne le patriotisme en disant que c'est un sentiment étroit, fait de haine plus que d'amour, et que la haine est stérile et va au néant. Il n'est pas juste de dire qu'il entre de la haine dans l'essence du patriotisme. Cet amour implique une préférence passionnée, une subordination de sentimens, non une opposition nécessaire. La haine n'arrive qu'à l'instant où l'amour offensé se révolte contre l'injure et la violence. En ce cas, comme dans tous les autres, elle n'est que le contre-coup de l'amour irrité. — Travaillons de toutes nos forces à préparer l'ère de la fraternité universelle; mais travaillons-y d'abord en faisant régner la justice sur la terre. Pour cela, exterminons la violence et le crime, déshonorons-les devant l'histoire, ne craignons pas de les détester et de les combattre par tous les moyens sous les noms divers des puissances qui les représentent. — Et puis, ne l'oublions pas, l'humanité est si vaste que le sentiment qu'elle nous inspire risque de se perdre dans sa vague immensité. Habituons-nous à l'aimer à travers cette humanité particulière dont nous faisons intimement partie, à laquelle nous tenons par les racines de notre passé, par toutes les fibres de notre cœur. Ce sera l'initiation naturelle à un ordre plus large de sentimens et de devoirs, si nous avons d'abord bien connu et pratiqué les sentimens précis que la patrie nous inspire et les devoirs positifs qu'elle nous impose. Quand nous nous serons accoutumés à aimer notre patrie dans la justice et dans la paix, il nous sera plus aisé de passer de cette sphère restreinte à la sphère agrandie de l'humanité. Cette méthode est plus sûre que celle qui procéderait dans l'ordre inverse, et s'irait perdre dans d'inutiles et dangereuses rêveries.

C'étaient d'autres rêveries de ce genre qui nous empêchaient de voir clair dans les intérêts et les droits de la France, au cours des intrigues diplomatiques ou des aventures armées de ces derniers temps. Une des idées fausses qui ont fait le plus tort au sentiment de la patrie, c'est le principe mal compris, indiscrètement appliqué, sur lequel on édifiait la théorie toute nouvelle des nationalités. On n'a pas oublié l'étrange et funeste faveur que cette théorie a ren-

contrée auprès des esprits les plus divers de tendance et d'origine, assurément au grand détriment de la France. Cette idée, tout abstraite, nous désintéressait insensiblement d'une cause très évidente et très claire, celle de la patrie, sacrifiée dans sa sécurité à des bouleversemens politiques d'une utilité et d'une moralité douteuses. Sous le prétexte mal à propos invoqué de droits naturels et de justice imprescriptible, on livrait aux railleries cette vieille politique de l'équilibre européen, la politique de Henri IV et de Richelieu, qui se connaissaient bien pourtant en matière de patriotisme. Des esprits distingués eux-mêmes, séduits par cette chimère, partaient pour la croisade, la plume à la main. Nous devenions les don Quichottes des nationalités souffrantes. Seulement on n'avait jamais pu s'entendre sur le principe; encore aujourd'hui l'incertitude reste la même. Où commence, où finit la nationalité? A quelles limites doit expirer ce prodigieux principe, susceptible d'une extension menaçante à laquelle il importe de marquer un terme? Quel est l'élément constitutif de la nationalité? Est-ce la race, la langue, la littérature, la religion? Est-ce un seul de ces élémens, ou bien en faut-il plusieurs? faut-il même qu'ils soient tous réunis pour former cette chose rare? Personne encore n'a pu le dire clairement; mais voyez quel abus on a fait de ce principe, quel abus on en peut faire pour légitimer toutes les usurpations, toutes les violences! A l'aide de ce principe, vous avez, il est vrai, fondé l'unité italienne, et j'y applaudis volontiers, si l'avenir montre que ce n'était pas là une unité factice, obtenue à l'aide de circonstances et de passions momentanées, et que de ces élémens divers, Naples, Rome, Turin, il puisse sortir une nation homogène, un état durable. Si cet espoir se réalise, c'est une preuve que le principe agit au hasard, faisant le bien comme le mal, organisant ici des unités naturelles qui se seraient fort bien organisées sans lui, là des unités factices et instables, le tout aveuglément et sans savoir ce qu'il fait. Prenez garde cependant. Si la nationalité constitue le droit à l'unité, à quel titre vous opposerez-vous à l'unité slave? Voilà du coup une des plus grosses questions soulevées, un des plus formidables périls de l'avenir bien légèrement provoqué par vous. Voulez-vous avoir sur les bras 84 millions de Slaves rassemblés sous la forte discipline et dans la puissante unité de la Russie? Poussez le principe à bout. S'il est juste, comment prétendrez-vous retenir une seule de ses conséquences? L'unité germanique élève aussitôt ses prétentions. On les connaît; mais, si elle a le droit historique pour elle, pourquoi vous opposer à la force dont son droit est armé? Et voici les provinces baltiques menacées dans l'avenir, l'Alsace et la Lorraine dans le présent, le Luxembourg pris en attendant le tour de

la Hollande. Qu'avez-vous à dire? Le principe des nationalités a prononcé contre vous.

En face de ces confusions d'idées spécieuses, de faux principes et de droits mensongers, plaçons l'idée de la patrie. Comme cette idée est claire, comme le sentiment qu'elle éveille est précis et profond! Et cependant la difficulté est tout autre pour un grand pays moderne de se définir lui-même qu'elle n'était pour ces patries antiques qui se confondaient avec la cité, qui avaient un corps mesurable, des frontières visibles, un horizon limité, embrassé du regard par le citoyen, comme Athènes ou Rome. Malgré cette difficulté, qui de nous ne conçoit et ne sent ce que c'est que la patrie? La race est un élément secondaire. Il y a plusieurs races en France, des Gaulois, des Romains, des barbares, des Allemands. La langue n'est pas davantage l'élément essentiel. Le Breton, qui parle comme parlaient ses ancêtres les Celtes, s'estime Français au même titre que l'Alsacien, qui parle allemand. La religion n'est pas non plus le trait dominant. A l'heure où nous sommes, qui pourrait dire chez qui le patriotisme est le plus vif, chez les catholiques ou les protestans? laquelle des deux religions a le plus souffert des malheurs du pays? Qui pourrait mesurer ces douleurs? — L'unité de l'état, accomplie dans un certain organisme d'institutions, donne bien certainement un corps, une réalité solide à l'idée de la patrie. Cela ne suffit pas cependant. Voyez la Pologne réfractaire à toutes les tentatives d'assimilation de la Russie, et après un siècle d'histoire en commun, imposée par la force, refusant encore comme au premier jour d'entrer dans l'organisme préparé pour la recevoir. C'est qu'à tout cela il manque quelque chose, la flamme qui seule peut fondre tous ces élémens réfractaires dans l'indissoluble unité. L'amour, voilà le vrai principe; l'amour, c'est-à-dire l'unité acceptée, voulue, consacrée par des souffrances communes et des dévoûmens réciproques, l'unité cimentée par le sang et les larmes des générations, voilà la patrie. Elle n'est pas ailleurs. Ainsi se fonde l'intime solidarité des familles placées sur le même territoire; ainsi se réalise, par un sentiment d'une énergie que rien ne peut abattre, cette âme collective, formée par toutes les âmes d'un pays, et qui, plus heureuse que le territoire lui-même, échappe aux prises de la force et défie la conquête.

II.

Nous avons montré sous quelles influences le patriotisme s'était énervé dans ces dernières années. Il n'est pas nécessaire, au moment où la France porte au sein la blessure de l'invasion, à l'heure même où des quartiers de Paris s'abîment sous les bombes, de montrer comment a disparu cette mortelle langueur, comment la

patrie, qui ne représentait plus pour beaucoup qu'une sorte de raison sociale, pour d'autres qu'un préjugé suranné, pour quelques-uns enfin qu'un vague souvenir ou une pâle abstraction, est devenue tout d'un coup une réalité sublime, digne de toute notre piété et de tous nos sacrifices, — pour qui le dévoûment absolu de chacun n'est que le simple devoir. C'est le miracle de la force brutale de provoquer l'explosion des forces morales qu'elle méprise, et de susciter l'instrument de son châtiment. A coup sûr, quand il forgeait les foudres de la justice divine dans l'atelier de M. Krüpp, le bon roi Guillaume n'avait pas pensé qu'il allait réveiller l'âme à demi éteinte de la France, et qu'une fois éveillée, cette âme, au service du droit, deviendrait invincible. Si ce réveil avait eu lieu plus tôt, si la France avait pu se mettre d'accord avec l'Angleterre il y a six ans, elle eût empêché l'attentat commis sur le Danemark, — ce crime révélateur par lequel s'essayait la politique de la Prusse. Cette fois au moins la France aurait déclaré, on nous l'accordera, la plus juste des guerres. Elle eût été, aux yeux de l'Europe et de l'histoire, le soldat désintéressé du droit, et aujourd'hui le canon prussien ne déshonorerait pas nos remparts. Touchante solidarité que crée la justice entre les peuples modernes! le Danemark protégé contre l'injure, c'était la France épargnée, l'Europe garantie pour un demi-siècle contre les attentats, le monde en paix. Et voilà comment s'expie non-seulement le mal que l'on fait, mais celui qu'on n'a pas empêché.

Si tardif qu'il soit, ce grand phénomène moral s'est accompli : la France, sous le coup terrible dont elle a manqué être foudroyée, s'est ressaisie tout entière dans la conscience de sa vivante unité. Elle a senti ce que c'était qu'un compatriote en subissant l'injure de l'étranger. Tous les vains rêves et les systèmes se sont évanouis devant la raison publique, en face de la réalité. Je fais aux penseurs transcendans et à nos grands critiques l'honneur de croire qu'ils ont ressenti je ne sais quel trouble nouveau dans la paix divine de leurs idées. Quant aux philosophes humanitaires, ils avouent qu'il faut bien ajourner de quelques années l'ouverture des États-Unis d'Europe, de peur qu'il ne prenne fantaisie au terrible chancelier du nord de présider la séance. Les intérêts eux-mêmes ont compris le tort qu'ils se faisaient en s'isolant dans leur indifférence. D'ailleurs, il faut bien le dire à la gloire de notre race, l'égoïsme n'est jamais chez nous qu'à la surface. Il y a dans notre fait bien plus de légèreté que de corruption : vienne une circonstance grave, une crise, on est émerveillé de voir comme ces frivolités ou ces scepticismes de parade disparaissent et se fondent sous les souffles meilleurs qui viennent d'en haut pour laisser voir le fond du cœur, qui est bon, et l'instinct, qui est droit. Cet épicurien, ce sceptique

que nous avons connu, le voilà prêt au sacrifice, se moquant peut-être de lui-même, parce qu'il faut bien garder quelque chose de son tour d'esprit et de ses habitudes, mais capable de mourir pour une idée qu'il raillait hier, pour le devoir dont il plaisantait à son cercle, pour la patrie dont il applaudissait les parodies sur les scènes infimes. Tel est le Français, celui de Paris surtout : ceux qui l'ont jugé autrement n'ont rien compris à cette bizarre essence. Le mal était dans l'esprit plus que dans le cœur. Voilà ce qu'ignoraient les lourds moralistes de l'Allemagne qui venaient nous juger, étudier nos légèretés sur l'asphalte des boulevards ou à l'orchestre des petits théâtres, et qui, rapportant à Berlin le témoignage de la pudeur offensée, sollicitaient le plus pieux des rois de venir nous rendre des mœurs à coups de canon.

Les signes du patriotisme réveillé, ils sont partout. Que nous sommes loin déjà, — au moins par le temps moral, celui que mesurent non pas les jours, mais les idées, — que nous sommes loin de ces théories commodes et paresseuses qui remettaient au soin de l'état la sûreté de nos biens, celle de nos existences, la dignité et la défense du pays! Nous nous étions habitués à croire que le salut privé et public était chose officielle, administrative, qui regardait en premier lieu la gendarmerie, en second lieu l'armée, au sommet de la hiérarchie le souverain. Pour nous, il semblait que ce n'était pas notre affaire. Nous comprenons maintenant quel risque nous a fait courir cette abdication momentanée de nos devoirs les plus sacrés, ceux de qui dépendent à un moment donné la fortune et l'existence d'une nation. Les énergies individuelles se sont ranimées, elles se relèvent d'un élan superbe qui ne demande qu'à être soutenu pour que la France soit sauvée. Chacun ne compte plus que sur soi-même pour protéger la chose commune, le bien de tous. On n'admet plus de sauveurs par procuration. Nous sentons qu'il ne nous est plus permis de déléguer à personne l'honneur du péril, la responsabilité de l'effort, que pour tous le danger doit être le même, l'obligation commune, que la dette envers le pays doit être payée au même prix et du même sang, enfin qu'il n'y a ni privilége ni dispense devant la question de vie ou de mort posée à la France. Si cet instinct salutaire devient une conviction raisonnée, s'il s'enracine dans le cœur de la nation, ne désespérons pas d'elle. Perdue par ceux qui avaient pris à forfait l'entreprise du bonheur et du salut public, relevée par un miracle de l'activité individuelle, garantie par le souvenir de nos revers contre les tentations et les revanches de la force, confirmée enfin par l'esprit de sagesse qui émanera de la conscience publique, la fortune de la France peut arriver à ce point où elle n'aura d'égale que sa justice et sa modération.

Que nous faut-il pour cela? Une seule chose, la persévérance dans l'effort. Ce qui est difficile pour la nation, je le sais, ce n'est point l'élan, même héroïque, c'est la ténacité du vouloir, c'est la durée dans la résolution, c'est la vigueur soutenue. Eh bien! que chacun de nous s'exerce à cette vertu rare en France, la patience contre l'obstacle et surtout contre l'obstacle intérieur, notre mobilité d'humeur, la promptitude de nos dégoûts, ces énervemens et ces lassitudes par lesquels nous avons plus d'une fois failli périr. Ah! si nous savions vouloir comme nos ennemis, ceux qui sont à nos portes, vouloir comme eux, non pas un mois, mais dix ans, non pas dix ans, mais un siècle! Sachons au moins prendre le secret de leur force; sachons imiter cette énergie tenace d'un peuple qui a fait à nos dépens la preuve de sa supériorité momentanée! Que cette revanche terrible d'Iéna nous offre à nous-mêmes l'occasion et le profit d'un perfectionnement durable! Pour cela, nous n'avons qu'à nous inspirer de l'exemple que nous a donné la Prusse. Quoi de plus patriotique que de reconnaître les qualités de ses plus implacables ennemis, à la condition d'en profiter? Par une coïncidence bizarre, en même temps que tonne sur nos remparts l'artillerie prussienne, on publie (bien tardivement, hélas!) un remarquable rapport adressé en 1868 au ministre de la guerre par notre attaché militaire en Prusse, et qui, expliquant le présent par le passé, retrace en termes expressifs cette grande histoire. L'audace dans le dessein, la vigueur dans l'exécution, voilà les traits de la nation que nous combattons. Ce que l'on connaissait moins, c'étaient les fortes qualités dont l'emploi remplissait l'intervalle des grands événemens, et par lesquelles se préparait, s'assurait cette singulière fortune d'un peuple deux fois abattu en un siècle et se relevant deux fois de l'abîme avec une vigueur plus indomptable. Écoutons l'observateur sagace que nous avions placé à Berlin pour nous envoyer de là des informations excellentes que personne ne consultait à Paris et des conseils qui viennent d'être exhumés, un peu tard, des cartons du ministère. « Aucune période de l'histoire de la Prusse n'est plus instructive que celle qui suivit la catastrophe d'Iéna. La Prusse est anéantie; l'empereur la relègue au-delà de l'Elbe, lui impose des contributions écrasantes, et malheureusement y ajoute les humiliations en exigeant qu'elle n'entretienne pas plus de 40,000 hommes sous les armes. Alors cette nation virile, tout en se courbant sous le joug de la nécessité, se replie sur elle-même; elle étudie les causes d'un si profond désastre, bien résolue à s'affranchir et à se venger. Aidé des sentimens qui animent toute la nation et entraîné par des hommes de cœur, le gouvernement se prépare à profiter du moment favorable, élude les conditions humiliantes imposées par l'empereur en instruisant sans relâche de nouvelles troupes de landwehr; puis

1812 venu, la Prusse fournit 200,000 hommes à la coalition, se distingue par un acharnement sans pareil, et poursuit la France de rancunes qui persistent vivaces aujourd'hui chez les descendans de cette époque. On ne peut qu'admirer cette énergie d'un peuple pour qui un désastre écrasant devient ainsi une cause de régénération. Cette pensée est si vraie qu'on la trouve énoncée dans la plupart des publications prussiennes qui retracent l'histoire du XIXe siècle. Elle m'a aussi été exprimée par des hommes distingués. C'est à la France, disent-ils, que nous devons notre réveil et notre grandeur. Iéna nous a fait réfléchir, et nous avons profité de la leçon (1). » Les détails de cette histoire, la régénération d'un peuple, l'élan unanime de la société de Berlin en 1807, la conspiration des efforts de toutes les classes, de tous les talens vers un but commun d'affranchissement, tout cela nous a été raconté ici même d'après des correspondances et des mémoires du temps qui ne laissent plus rien à désirer à notre curiosité, et dont nous devons tirer les plus énergiques motifs d'émulation (2). Ne nous plaignons pas trop de la rude leçon que nous avons reçue, si nous aussi nous en savons profiter comme la Prusse a profité, il y a soixante ans, de celle qu'elle avait reçue de nous.

Pour cela, croyons et agissons. Croyons à la patrie; ne laissons plus s'éteindre en nous, sous le souffle glacé des systèmes, cette flamme, principe des mâles vertus et de l'héroïsme qui relèvent les peuples. Eux aussi, les philosophes de l'Allemagne, avant Iéna, dans la jouissance tranquille de leurs spéculations et de leurs travaux, dans la sérénité de la théorie pure, en étaient arrivés à cette suprême indifférence pour la patrie qui se confond trop souvent avec l'amour de l'humanité. Il régnait dans les sphères philosophiques je ne sais quel cosmopolitisme béat et vague qui ressemblait singulièrement à celui dont nous a réveillés ce coup de foudre. On sait que, la veille encore des grandes épreuves de la race germanique, Herder flétrissait « le patriotisme, indigne de citoyens du monde, » que Lessing déclarait aux applaudissemens des beaux-esprits « qu'il n'avait aucune idée de l'amour de la patrie, et que ce sentiment lui paraissait tout au plus une faiblesse héroïque dont il se passait volontiers. » Schiller s'écriait dans un distique célèbre qu'on nous rappelait naguère : « Vous espérez en vain, Allemands, former une nation; contentez-vous d'être *hommes*. » Fichte lui-même réclamait trois ans à peine avant Iéna, dans les *Traits du temps*, contre les prétentions étroites du sentiment national, — Fichte, qui en 1807 adressait à la nation allemande vaincue et

(1) *Rapports au ministre de la guerre*, par le baron Stoffel, colonel d'artillerie.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1870.

dispersée ces *Discours* où il osait lui annoncer les plus sublimes destins, qui dans les salles de l'université de Berlin, pendant l'occupation française, répandait avec son âme dans celle d'un auditoire frémissant les ardeurs de sa philosophie vengeresse. — C'est que toutes les théories humanitaires, si belles dans l'idéal, s'évanouissent comme une vaine fumée quand l'ennemi est là, devant vous, en armes et en vainqueur.

Nous avons sous la main les élémens de notre régénération. Le principal de tous, c'est le renouvellement de l'armée par son mélange intime avec l'élément civil. Je ne suis pas de ceux qui accusent de trahison nos généraux vaincus, et jusqu'à preuve du contraire je ne veux pas admettre qu'il puisse y avoir des mains assez criminelles, quand elles ont reçu en dépôt la fortune de la France, pour la laisser volontairement échapper ou la livrer à nos mortels ennemis; mais ce qui est aujourd'hui démontré jusqu'à l'évidence, c'est que le système de nos institutions demande à être complétement refondu dans ses instrumens matériels comme dans ses élémens moraux, dans ses méthodes comme dans l'esprit qui l'anime. Le mot du chancelier du nord nous trace les conditions du salut : « la Prusse est une nation armée contre une nation qui a une armée. » Excellent avis qu'il faut mettre à profit non pas seulement aujourd'hui, dans la crise formidable qui nous étreint, mais dans l'avenir, quand nous aurons le loisir de l'organiser. — L'armée tendait à se séparer de nous, elle devenait insensiblement une nation dans la nation; pis que cela, elle devenait une carrière. Il faut remettre nos institutions militaires en contact avec l'esprit vivant de la France. Le service sous les armes ne doit plus être une fonction pour quelques-uns, il est un devoir pour tous. Non, sans doute nous ne devons pas désarmer : cette belle utopie doit disparaître devant les leçons que nous donne la Prusse, devant les vagues menaces qui nous viennent de la Russie, devant l'état fiévreux et inquiet de l'Europe, où l'on s'aperçoit de ce qui manque dès que la France, véritable justicière, n'y fait pas régner l'ordre en imposant aux forts le respect des faibles; mais nous devons armer toute la nation, imposer à la jeunesse dès le collége ce rude apprentissage, la préparer au métier qu'elle fera plus tard, un an ou plus suivant les circonstances et selon les degrés de son instruction. Nous ne détruirons pas les cadres de notre armée, nous y ferons passer à grands flots toujours renouvelés le peuple entier pour le rendre capable non de conquête, mais de résistance à la conquête, pour n'être plus un jour surpris à l'improviste, comme nous l'avons été par des millions de voisins tranquilles, studieux, pacifiques en apparence, levés soudain comme par un coup de baguette magique et se ruant à travers nos bataillons broyés jusqu'au cœur de la France.

Notre armée renouvelée deviendra, elle aussi, comme l'a été l'armée prussienne après Iéna, une école de patriotisme. Elle l'est déjà, même dans l'organisation hâtive que les circonstances et le péril public lui ont donnée. N'est-ce donc rien en effet que ce mélange déjà réalisé des divers élémens dont se compose la nation : la garde nationale, qui représente tout le monde; la garde mobile, qui représente plus spécialement les jeunes générations tirées des ateliers ou des travaux des champs; l'armée régulière enfin, dont les débris combattent aujourd'hui près d'elle et prendront à ce contact les germes de l'esprit national, qui seul peut soutenir leur dernier élan? — Cette expérimentation, faite dans le danger suprême, sur l'élément civil appliqué à la défense, cet appel fait aux énergies individuelles le lendemain des catastrophes, cette mission de sauver la France donnée à la France elle-même après la destruction de ses armées, tout cela aura, en dehors des résultats militaires, une conséquence du plus haut prix : le rapprochement des classes et des partis sous le même uniforme, dans la rue, sur les remparts, aux tranchées, partout. Ç'a été un spectacle unique dans l'histoire que de voir ainsi se mêler sur le champ de bataille toutes les conditions, toutes les habitudes, les professions les plus diverses. Les religieux, les prêtres, ont eu leur large part au péril et à la gloire. Personne, même dans les quartiers perdus, n'oserait insulter maintenant à la robe de bure des frères de la doctrine chrétienne, depuis que cette robe a été trouée par les balles prussiennes sur le plateau de Champigny, dans la plaine du Bourget, sous le drapeau des ambulances. Personne, même parmi les penseurs les plus hostiles, n'oserait révoquer en doute le patriotisme du clergé depuis qu'on a lu l'éloquente lettre de l'évêque d'Orléans quelques jours avant l'invasion de sa ville épiscopale, ou celle de l'évêque d'Angers à ses jeunes séminaristes, leur mettant à la main un fusil et les poussant à faire leur devoir. — Ainsi tomberont, j'espère, bien des préjugés et des haines, ainsi se préparera l'ère de la vraie liberté, qui ne peut exister que par la tolérance réciproque des opinions et le respect des convictions d'autrui. Tout cela doit amener en même temps une ère de concorde, une paix définitive entre les classes. — Quand des habitans de la même ville, étrangers les uns aux autres avant cette dernière épreuve, auront vécu ensemble des mêmes privations et dans le même péril, comment serait-il possible qu'un jour la haine politique s'emparât de ces frères d'armes et tournât le fusil de l'un contre la poitrine des autres? La guerre contre l'étranger, soutenue d'un commun accord, aura désarmé à tout jamais la guerre civile. Je veux le croire. Il y a deux mois, dans un des plus tristes jours de la triste histoire que nous traversons, vers le 31 octobre, à l'une de ces heures néfastes

où un simple hasard, un mot mal compris, un geste mal interprété, peuvent amener les plus épouvantables conflits dans les foules inquiètes, enflammées par d'odieux soupçons, je traversais sur la place de l'Hôtel-de-Ville un de ces groupes qu'un orateur sinistre excitait à voix basse et poussait *à l'action*. Un ouvrier lui répondait et je recueillis en passant cette bonne parole : « C'est cependant bien dur d'échanger des coups de fusil quand on a passé des jours et des nuits ensemble au rempart. » Ce mot qui n'avait l'air de rien était toute une révélation. On n'aurait pas entendu le pareil au mois de juin 48.

Fasse Dieu que cette réconciliation provisoire sous les armes rende possible plus tard l'union des partis dans un seul parti qui sera la nation! A ce prix, nous n'aurons pas perdu inutilement ces torrens de sang qui depuis quatre mois coulent sur notre sol envahi; mais il faut que la foi patriotique l'emporte dans l'âme de la France su le feu révolutionnaire. Cette distinction est de toute nécessité, et si elle triomphe des confusions que l'on voudrait créer entre ces deux sentimens si différens, j'ai bon espoir pour l'avenir de mon pays. Jusqu'à cette heure, c'est la foi patriotique qui heureusement domine. C'est elle qui, de tous les coins de nos malheureuses provinces, appelle sous les mêmes drapeaux la vieille France monarchique et la jeune France républicaine. La foi patriotique accepte sans arrière-pensée le gouvernement nouveau, parce qu'elle sent avant tout le besoin de concorde et d'unité, ne lui demandant qu'une chose, de sauver le pays, et prête à accepter de grand cœur la république, si la république nous ramène la victoire. Elle consent, sans penser à se plaindre, à tous les sacrifices de parti pour le bien de la France; elle subordonne toutes les questions qui divisent à celle qui réunit, la question unique, celle de l'honneur national et du salut. Elle lève des armées innombrables, elle les organise, elle les jette toujours renouvelées sous l'effort de l'ennemi étonné; elle inspire les plus pures ardeurs, les plus nobles dévoûmens, celui des jeunes gens qui vont mourir le front haut, l'éclair sublime dans les yeux, et celui des hommes politiques dont la gloire est faite depuis longtemps, qui pourraient la mettre en sécurité et comme à l'abri dans un repos que le monde entier honore, et qui n'hésitent pas à jeter leur vieillesse illustre sur tous les grands chemins de l'Europe pour aller plaider la cause de leur patrie et imposer le respect de ses malheurs aux grandes puissances égoïstes, annonçant les justices infaillibles de l'avenir, qui châtiera cette indifférence. Voilà ce que fait la foi patriotique. Le feu révolutionnaire est d'une action moins sûre et d'une inspiration moins haute. Il excite les passions plus que les dévoûmens; il divise par ses dangereuses ardeurs plus qu'il ne concilie; il recommence éternellement,

à des époques fort différentes, la même histoire; il refait les mêmes discours, il édite les mêmes tirades, il s'épuise en proclamations; il ne déteste pas l'effet théâtral. Il installera sur les places publiques des estrades avec tentures et drapeaux pour les enrôlemens de volontaires devant les populations plus étonnées que sympathiques; il décrétera la victoire, tandis qu'il vaudrait mieux l'organiser; il instituera des commissaires civils près des armées pour surveiller les chefs; il destituera les généraux malheureux, proclamant que la république ne peut être vaincue que par la trahison. Il effraie les populations plutôt qu'il ne les attire; il trouble le pays, qu'il aurait suffi d'émouvoir; il fait si bruyamment tout ce qu'il fait, avec de si grandes déclamations et des gestes si furieux, que les gens calmes mettront en doute s'il ne place pas les intérêts d'un parti avant ceux de la France, et qu'on se demande quel serait son choix, s'il fallait en faire un.

Mais le bon sens de la nation s'est prononcé, et son action salutaire a ramené l'équilibre dans plus d'un esprit où il semblait d'abord en péril. La foi patriotique a déjà fait bien des miracles dans otre histoire. Je n'en connais pas de plus grand que celui qu'elle est en train d'accomplir. Il se produit dans la France entière un de ces mouvemens prodigieux qui soulèvent un peuple et le précipitent tout entier, frémissant et armé, au-devant de l'envahisseur. Nous ne savons pas tout ce qui se passe derrière cette muraille de fer élevée entre la province et nous; mais on ressent une grande joie et un noble orgueil à deviner la vérité à travers la colère de nos ennemis et à reconstruire avec les indications qui leur échappent le tableau de nos chères provinces réunies dans un sublime élan. — Un de ces journaux rédigés pour l'armée ennemie et qui sont le léger, mais précieux butin de nos victoires d'avant-poste, se plaint en termes irrités du soulèvement de ces *pauvres populations fanatisées*. Il paraît que c'est très mal fait à nous de nous défendre, que cette obstination est de mauvais jeu, qu'après Sedan et Metz, n'ayant plus d'armée, nous ne devions plus lutter; tout le mal que nous leur faisons maintenant est pure malice et méchanceté noire. Le bon roi Guillaume nous le dit avec une sorte de tendresse : « Pourquoi arracher vos paisibles populations à leurs ateliers ou à leurs champs? Je ne demandais pas mieux que de les laisser travailler en paix; » mais ce qui est monstrueux, c'est que nous ayons songé à organiser des légions de francs-tireurs. Avec ces gens-là, fort incommodes pour « les vaillans Allemands, » on ne sait vraiment plus distinguer le soldat du bandit. Où cesse le combat honorable, où commence l'assassinat, on l'ignore. Il est très désagréable d'être exposé à trouver la mort derrière un buisson ou au coin d'un bois, quand on vient exercer dans un pays vaincu les

justes droits de la conquête. Enfin, car la liste des griefs est longue, dans quel pays a-t-on jamais vu gaspillage pareil des deniers publics? En une autre circonstance déjà, nos aimables ennemis avaient donc mont blâmé le gaspillage incompréhensible que nous faisons de notre poudre; ils nous en avaient charitablement avertis. Aujourd'hui il s'agit de nos finances, et le conseil marque la même bonté d'âme. En vérité, à quoi pensent donc M. Gambetta et ses amis? En prenant possession des pouvoirs et des coffres de l'état, ils ont commencé par acheter les *fusils du monde entier*. Est-ce assez maladroit, quand ils pouvaient avec ce bon argent acheter les grains dont la France a si grand besoin pour compléter les déficits de sa dernière récolte?

Ces *fusils du monde entier*, ils sont maintenant entre les mains de nos frères de province qui marchent en bataillons innombrables sous les drapeaux de Chanzy, de Bourbaki, de Faidherbe, et qui, à force de vaillance, lasseront enfin l'obstination de la mauvaise fortune. Nous n'assistons qu'en imagination à ce grand spectacle de la France ressuscitée; mais nous avons sous les yeux celui de Paris, et il n'en est pas de plus beau. Je voudrais, dans un tableau rapide qui serait la conclusion naturelle de cette étude, montrer à nos détracteurs de Berlin ce qu'est devenu sous la rude discipline du malheur ce Paris que ces hommes graves ont jugé si légèrement sur la foi de quelques mauvais romans, et où il leur plaisait de voir l'auberge élégante de tous les vices de l'Europe. Je voudrais qu'ils le vissent maintenant, tel que l'a fait une longue et terrible guerre, calme sous une pluie de feu, plus résolu que jamais dans ce quatrième mois du siége qui va s'accomplir. Le voir ainsi, ce serait le châtiment de nos plus cruels ennemis. Quatre mois de siége, ce n'est pas de l'héroïsme encore, je le veux bien, et ce n'est que depuis peu de temps que nous commençons à mériter cette admiration de l'univers qu'on nous décernait dès les premiers jours; mais enfin il y a eu, il y a surtout maintenant de grandes souffrances supportées par une population immense avec un calme qui ne se serait pas démenti, si des vanités sinistres, d'atroces ambitions ne venaient par instant le troubler, l'irriter et menacer de soulever le chaos où s'engloutirait ce qui reste de la fortune et de l'honneur de la France.

La situation est unique dans l'histoire. Depuis le 18 septembre au matin, un cercle de fer s'est fermé impitoyablement sur une ville de deux millions d'habitans, que le même coup a retranchés du reste du monde; ce n'est plus qu'à de bien rares intervalles qu'il nous est donné par des moyens primitifs qui seraient risibles, s'ils n'étaient touchans, quelques nouvelles de nos chers absens et ces échos du dehors qui nous apportent les dernières pal-

pitations du cœur de la France. Oui, ce que l'on croyait impossible s'est vu. A la même heure, sur tous les points de la vaste circonférence, les mailles de ce réseau immense se sont rejointes avec une rigidité et une justesse mathématiques. Jusqu'à ces derniers jours, c'était moins un siége que nous subissions avec ses émotions actives qu'une sorte de séquestration morale destinée à nous infliger ce double supplice, la famine et le découragement. Maintenant la voilà qui avance ses batteries pour nous couvrir de ses feux, cette prudente armée, depuis qu'elle entend distinctement le bruit de la France entière qui s'est levée et qui s'approche. Au fait, est-ce bien une armée? n'est-ce pas plutôt une gigantesque machine dirigée par d'habiles ingénieurs, quelque chose comme une usine à meurtre, le plus merveilleux instrument de précision que le génie humain ait inventé pour la destruction des hommes et des villes? Assurément la guerre ainsi entendue n'a plus rien d'un poème; c'est un problème de mécanique meurtrière qui se développe. On n'avait encore rien vu de comparable à cette combinaison d'intelligences et de volontés humaines réduites au rôle de ressorts et d'engrenages, et conspirant sous l'impulsion d'un moteur unique à ce résultat, l'écrasement scientifique d'une nation.

On aura peine à se figurer plus tard ce qu'a été à certains jours l'état moral de cette ville immense, isolée du monde entier, rejetée violemment sur elle-même par les batteries ennemies, se dévorant d'angoisses, l'oreille tendue vers tous les bruits du dehors, s'épuisant soit en travaux pour la défense, soit en efforts contre la guerre civile, et se reposant de ces labeurs et de ces soucis dans une inaction agitée, dans l'énervement des longues et vaines attentes. Nul des innombrables habitans de cette ville n'a échappé au sort commun, nul n'a songé à s'y soustraire. Depuis près de quatre mois, chacun de nous a vécu hors de chez lui, arraché à ses foyers, à ses travaux par cette épouvantable tempête qui a pris dans son tourbillon tant de millions d'existences, les jetant toutes en proie à la même fatalité, dans le même inconnu. Pendant ces longues journées et ces nuits plus longues encore, dans la rue et sur les remparts, nous avons dû renoncer à cette vie individuelle que nous font nos professions diverses, nos goûts, nos études. La vie de chacun a été celle de tout le monde, et quelle vie, traversée par ce flux et ce reflux des impressions les plus diverses, saturée jusqu'à l'excès d'électricités contraires, tour à tour exaltée et défaillante, fiévreuse dans ses langueurs mornes, comme dans ses surexcitations aiguës! Tout ce tumulte des armes, ce bruit de paroles et d'idées, ce choc des émotions contraires, cette agitation, tout ce que nous avons rêvé, espéré, souffert, tout ce que nous avons vu ou ce que nous

avons fait, l'histoire de chacun de nous enfin, ce sera de l'histoire un jour.

Il y avait bien d'abord, quand a commencé la grande épreuve, quelque agitation inutile dans la rue, je ne sais quelle gaîté malséante en de si tristes jours, et le courage n'était pas lui-même sans quelque pointe de forfanterie. Tout cela est changé à l'heure qu'il est, et quelqu'un qui aurait vu Paris dans le cours de septembre ne le reconnaîtrait pas. Les parties légères et vaines de l'esprit parisien se sont évaporées dans l'effervescence des premières heures de la république et des derniers soleils d'automne. Il n'en est resté que la meilleure part et la plus solide, la résolution, le patriotisme obstiné, la foi dans le génie de la France. Nous avons fait voir au monde, qui contemplait nos premiers désastres avec une pitié sans bienveillance, ce qu'il y a de ressources dans les forces et le cœur de ce peuple, et que sa volonté intrépide a pu s'égaler à son immense désastre. Il a soutenu une de ces luttes où l'on entraîne son ennemi dans sa chute quand on ne se relève pas vainqueur et vengé. Ah! je le sais, ce sont là sentimens peu politiques que la raison positive condamne; mais c'est l'impression du grand cœur de Paris, grand à travers ses passions mêmes et ses misères, — c'est cette impression que je traduis ainsi. En vain vient-on lui dire : « Soyons sages. Faut-il absolument être héroïque? » Il repousse cette politique de la prudence, si elle ne s'offre pas à lui avec des conditions qui n'humilient pas le présent et n'imposent pas à l'avenir le devoir de revanches sans fin. Combien je préfère à cette sagesse des conseillers de tant d'esprit et de résignation la folie que l'honneur inspire et qui n'est après tout que le sentiment exalté du devoir! Cette folie aussi peut avoir sa clairvoyance, et que de fois n'est-il pas arrivé que les gens raisonnables ont eu tort contre elle!

La voilà faite dans l'épreuve et le sacrifice la réconciliation de la France entière! Maintenant, quoi qu'il arrive, l'âme de la patrie est retrouvée; la France recommence. Nous avons senti ce qu'est la patrie en la voyant souffrir. Avec quelle exaltation nous le sentirons le jour où nous la verrons triomphante et délivrée! Cette guerre qui aura épuisé notre plus généreux sang, il est possible qu'elle fasse l'unité de l'Allemagne; mais ce ne sera jamais que l'unité de territoire et de caserne. A coup sûr, cette guerre aura renouvelé l'union de la France, son union indissoluble et sacrée dans la liberté et dans l'amour.

E. Caro.

GOETHE

ET

LE SIÉGE DE MAYENCE

Un peuple paraît toujours suspect lorsqu'il parle de ses souffrances ou de son courage. Ses voisins le soupçonnent volontiers, en l'entendant s'admirer lui-même, de céder, comme les particuliers, à ce penchant général de la nature humaine qui nous pousse à exagérer notre mérite en grossissant nos épreuves; mais si l'éloge vient de l'étranger et surtout d'un ennemi, ce témoignage prend aussitôt dans une bouche impartiale une autorité très supérieure aux complaisances intéressées ou aux illusions naïves du patriotisme. L'histoire de France la plus flatteuse pour nous serait celle où l'on prendrait soin de recueillir tout le bien qui s'est dit de notre pays hors de nos frontières, pendant que quelque redoutable crise ébranlait notre existence nationale. La justice qu'on nous rend alors nous honore d'autant plus qu'il ne s'y mêle aucun désir de nous être agréable, et que c'est la vérité seule qui force nos voisins ou nos adversaires à reconnaître nos qualités. Quand un Allemand, entré sur notre territoire avec l'armée d'invasion, pendant la campagne de 1792, parle de l'énergie de notre résistance, de la fière attitude de nos soldats, de ce que souffrent nos paysans, de ce que la population civile garde de dignité et montre de courage au milieu des épreuves inattendues de la guerre, personne ne l'accusera de vouloir nous flatter, de travailler à notre gloire aux dépens de celle de son pays. On sent que, s'il écrit ainsi, il ne le fait que pour obéir aux scrupules de sa conscience, au besoin d'impartialité et de justice que l'acharnement de la lutte n'étouffe pas dans les âmes généreuses. Ce simple témoignage, arraché à un esprit sincère pa

l'évidence des faits, en dit plus en notre faveur que tous les éloges patriotiques que nous pourrions nous décerner à nous-mêmes.

C'est ce qui donne tant de prix à la relation que Goethe nous a laissée de la campagne de France (1). Peu de chapitres de notre histoire ont été écrits dans de meilleures conditions de sincérité. La qualité d'Allemand et de volontaire au service de la Prusse défend l'auteur contre le soupçon de nous être trop favorable, en même temps que sa véracité bien connue nous assure de l'exactitude de ses récits, et que son estime pour nous, jointe à son équité naturelle, l'empêche de partager les préjugés nationaux de ses compatriotes. En racontant fidèlement ce qu'il a vu, il ne se fait le flatteur d'aucune passion populaire, le complice d'aucune haine aveugle; il entend ne servir d'autre cause que celle de la vérité, il n'écrit pas pour satisfaire l'opinion des Allemands, fort divisés du reste, et dont une partie fait des vœux contre l'armée du duc de Brunswick, mais avec la pensée plus haute de les éclairer sur le véritable état de la France, de leur apprendre les véritables causes de l'échec de la coalition. On reconnaîtra la même indépendance de jugement, la même élévation de vues dans le récit du siége de Mayence, auquel il assista l'année suivante, où il allait rejoindre, comme il l'avait fait en France, le régiment au service de Prusse commandé par le duc de Weimar. On y retrouvera également l'exemple instructif de l'énergie que déployaient alors nos armées. Il ne sera peut-être pas inutile à notre génération de reporter les yeux vers de tels spectacles, de se rappeler quelle opinion les premiers soldats de la république inspiraient de leur audace et de leur patriotisme aux ennemis de la France.

I.

Les choses étaient bien changées depuis le jour où le duc de Brunswick, précédé de son insolent manifeste, mettait le pied sur le territoire français à la tête des 80,000 hommes de la coalition. Quelques heures de combat et quelques jours de mauvais temps avaient suffi pour réduire à l'impuissance cette belle armée, ces généraux qui se croyaient invincibles et qui se préparaient à une marche triomphale vers Paris. Après la bataille de Valmy, il ne leur restait plus d'autre ressource que de battre en retraite péniblement sur des routes défoncées et d'aller se reformer derrière le Rhin. Le même désastre qui leur arrachait leurs rapides conquêtes de la Lorraine et de la Champagne déplaçait le champ de bataille, et reportait la guerre en pleine Allemagne en les forçant à défendre leur

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

propre pays au lieu d'attaquer le nôtre. Dès le 30 septembre 1792, pendant qu'ils reprenaient lentement la route de Coblentz, une pointe hardie de Custine menaçait leurs derrières mal gardés, et jetait une armée française à Spire, puis à Worms, dans la direction de Mayence. Cette place forte elle-même, qui assurait seule leur ligne de retraite et où dans leur imprudente confiance ils n'avaient laissé qu'une faible garnison, tombait entre nos mains le 21 octobre, grâce à la connivence d'une partie de la population. Ce n'étaient pas seulement nos armes qui pénétraient en Allemagne, nos idées y pénétraient avec nos soldats et y commençaient la propagande révolutionnaire. Tandis que le manifeste royaliste du duc de Brunswick n'avait excité en France qu'un sentiment de colère et de dégoût, l'appel qu'adressait le peuple français aux peuples étrangers, en invoquant les principes méconnus de la liberté et de l'égalité humaines, nous créait des alliés et des amis sur les bords du Rhin, dans la classe moyenne, parmi les jeunes gens, partout où l'on souffrait de l'inégalité des conditions, où des esprits ardens accueillaient avec enthousiasme la prochaine espérance d'une régénération sociale. Si Custine avait su profiter de cette disposition des esprits et des faciles succès qu'il venait de remporter, si Dumouriez, gardant avec lui Kellermann, avait poursuivi les Prussiens sans leur laisser de repos jusqu'au-delà de notre frontière, pour descendre ensuite le long du Rhin et prendre à revers l'armée ennemie qui opérait contre nous dans les Pays-Bas, une seule campagne eût anéanti toutes les forces de la coalition et porté les limites de la France jusqu'à la rive gauche du fleuve, — de Strasbourg à Dusseldorf. Malheureusement nos généraux opérèrent isolément, sans concert préalable, et la négligence des uns, l'incapacité des autres, permirent aux coalisés de reprendre l'offensive dès les premiers jours du printemps de 1793. Mayence, il est vrai, demeurait en notre pouvoir, mais comme une sentinelle avancée et compromise, exposée aux coups les plus dangereux de l'ennemi. Custine, si heureux l'année précédente, ne réussit ni à prévenir l'investissement de la place, ni à la secourir. Beauharnais, son successeur, ne se montra ni plus habile ni plus entreprenant. On laissa le roi de Prusse et les Autrichiens franchir le Rhin sans obstacle et enfermer dans Mayence 20,000 Français qui allaient s'y couvrir de gloire sous le commandement de Kléber, d'Aubert-Dubayet, de l'ingénieur Meunier, et sous l'énergique direction des deux représentans du peuple Rewbell et Merlin de Thionville.

Le 14 avril 1793, l'investissement de la ville fut complet malgré les efforts que, le 11 du même mois, les assiégés avaient faits pour enfoncer les lignes ennemies sur la rive droite du Rhin. On connaît la forte position de Mayence, qui s'étend en demi-cercle sur la rive

gauche du fleuve: à l'est, le fleuve lui-même la couvre, et au-delà du pont de bateaux le faubourg fortifié de Cassel la défend contre toute attaque venant de ce côté. Au nord, à l'ouest et au sud, depuis le ruisseau de Zalbach jusqu'à Weissenau, des fossés, une double enceinte, des forts, une citadelle, en rendent les approches très difficiles. Ces fortifications, qui ont été très augmentées depuis, pendant l'occupation française au commencement de ce siècle, auxquelles Napoléon fit travailler jusqu'en 1812, et dont lui-même surveilla plus d'une fois les travaux, constituaient déjà en 1793 une ligne de défense formidable. C'est cependant cette citadelle, rendue plus forte encore par les nouveaux ouvrages qu'y ont élevés les Allemands depuis 1815, pourvue d'un matériel de guerre considérable, que nous nous flattions d'emporter au commencement de la campagne de 1870, si nous avions réussi à pénétrer sur le territoire prussien. Voilà l'entreprise qu'on réservait à nos 200,000 soldats éparpillés sur la frontière, en leur demandant par-dessus le marché d'écraser 1 million d'Allemands. On verra par l'histoire du siége quelles difficultés attendaient notre armée dans le cas où elle aurait pénétré jusqu'au Rhin. En investissant la place, les assiégeans s'étaient partagé les rôles. Sur la rive droite, 10,000 Hessois, commandés par le général Schœnfeld, entouraient le faubourg de Cassel; sur la rive opposée, où sont accumulés les grands obstacles, un corps d'armée autrichien formait l'aile droite de l'attaque, tandis que les Prussiens occupaient le centre et la gauche. Le quartier-général du roi de Prusse, installé d'abord à Bodenheim, fut établi plus tard à Marienborn, position centrale et d'une grande importance. Pendant ce temps, deux autres armées, sous les ordres de Wurmser et du duc de Brunswick, tenaient la campagne pour surveiller les Vosges, pour barrer le chemin aux troupes de secours qui tenteraient de débloquer Mayence. La première période du siége fut marquée, du côté des Français, par une série de combats acharnés que Meunier dirigea contre les îles de l'embouchure du Mein, où il voulait empêcher les batteries ennemies de s'établir. Mayence n'est en effet défendue du côté du fleuve, même aujourd'hui, que par une simple muraille en briques percée de meurtrières et d'embrasures. L'assiégeant qui parviendrait à s'emparer de l'embouchure du Mein, au sud de Cassel, sur la rive droite, couvrirait la ville de feux, sans rencontrer de ce côté de grands obstacles. L'intrépide Meunier recommença plusieurs fois ses attaques contre les points dangereux, les prit, les perdit, et, dans un de ces engagemens, reçut au genou une blessure grave à laquelle il succomba quelques jours après. Blessé, il ne se consolait pas de ne pouvoir continuer cette guerre de surprises et d'escarmouches perpétuelles qui lui paraissait la véritable tactique de l'assiégé, par laquelle il

espérait déconcerter, décourager peut-être les assiégeans. Toute la garnison assista aux funérailles de Meunier; le roi de Prusse ordonna de suspendre le feu pendant qu'on lui rendait les derniers honneurs, et le fit saluer d'une salve d'artillerie. Telle était l'estime qu'inspiraient déjà aux ennemis de la France les soldats de notre jeune république.

Goethe arriva au camp prussien le 27 mai, quatre jours avant le combat dans lequel Meunier allait trouver la mort. Il rejoignait là ses anciens camarades du régiment de Weimar, les officiers avec lesquels il avait partagé et supporté les souffrances de la retraite l'année précédente. Il leur paraissait doux d'échanger à l'abri et en sûreté les souvenirs d'une expédition où chacun d'eux aurait pu laisser sa vie. Par une belle saison, sous de bonnes tentes, ils se rappelaient avec le contentement que l'homme éprouve au sortir d'un désastre les angoisses par lesquelles ils avaient passé ; le vin de Champagne, qu'il leur avait été interdit de goûter dans le pays même, mais dont on avait fait provision pour le siége, égayait leurs souvenirs, et lorsque la conversation devenait plus grave, chacun rendait hommage à la perspicacité avec laquelle le poète avait jugé les événemens le soir de la bataille de Valmy en annonçant qu'une nouvelle ère historique daterait de cette journée mémorable; mais bientôt l'image de la guerre allait apparaître là aussi aux yeux de Goethe dans sa sanglante réalité. Animés par l'activité héroïque de Merlin de Thionville, qui en costume militaire prenait sa part de toutes les sorties, les assiégés n'étaient pas d'humeur à laisser beaucoup de repos aux assiégeans. Dans la nuit du 30 au 31 mai, pendant que Meunier préparait son attaque contre une des îles du Mein, 6,000 hommes, guidés par un paysan d'Oberulm, traversaient les retranchemens ennemis et pénétraient jusqu'au quartier-général du prince Louis-Ferdinand de Prusse. Goethe, qui campait à Marienborn, fut réveillé par le bruit de la fusillade, courut à cheval vers la tente du duc de Weimar, d'où les domestiques se préparaient à emporter déjà les bagages. Vers le point du jour, les Français se retirèrent après une lutte acharnée, et le soleil levant éclaira le champ de bataille. « Je vis, dit Goethe, étendues les unes à côté des autres les victimes de la nuit. Nos cuirassiers gigantesques, parfaitement vêtus, contrastaient avec les sans-culottes à la taille de nains et en haillons; la mort les avait indistinctement moissonnés. » Ce court tableau peint les deux armées. Les Allemands avaient tout pour eux, la supériorité de l'équipement, la haute stature des troupes d'élite, l'expérience de la guerre, la solidité des vieux soldats; les volontaires de la révolution, hier encore ouvriers des faubourgs de Paris ou paysans de nos plus pauvres villages, défenseurs improvisés de la cause nationale, mal vêtus,

mal armés, mais conduits par des chefs intrépides, se mesuraient peu à peu sans désavantage avec leurs redoutables adversaires. On les avait aguerris en leur montrant tous les jours l'ennemi, en les menant au feu tous les jours. La première fois qu'on les avait fait sortir, un coup de fusil tiré par mégarde avait jeté la panique dans leurs rangs; beaucoup même avaient lâché pied, comme les soldats de Dumouriez le faisaient l'année précédente au défilé du Chêne-Populeux, quelques jours avant la bataille de Valmy. Les mêmes hommes, après trois mois de siége, refusaient de capituler, et composaient la meilleure armée qu'eût la France, la célèbre légion des *Mayençais*. En trois mois, que n'obtient pas un général d'une race guerrière comme la nôtre! Il n'avait pas fallu tant de temps à Dumouriez pour former une partie des combattans de Jemmapes. Combien restait-il de vétérans à Napoléon après la campagne de Russie? N'est-ce pas avec des conscrits, presque avec des enfans, disait M. de Metternich, qu'il gagna en 1813 les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Dresde? Ceux qui aujourd'hui en France s'en prendraient de leurs hésitations à la qualité de leurs troupes se condamneraient eux-mêmes. Si les bons soldats leur manquent, c'est qu'ils n'ont pas su les faire. Les bons soldats n'ont jamais manqué aux officiers qui savaient les commander; mais la première condition pour conduire les hommes, c'est d'agir avec résolution et de leur tenir un langage décidé, de ne paraître à aucun moment douter ni d'eux, ni de soi, ni de la fortune.

Le récit de Goethe nous fait connaître en quelque sorte jour par jour les vigoureux efforts des assiégés, qui ne se bornaient pas à repousser ou attendre les attaques des assiégeans, qui prenaient eux-mêmes à chaque instant l'offensive, et déployaient la plus grande activité. C'est par ces continuels combats que les représentans du peuple et les généraux français développaient chez leurs jeunes troupes des qualités militaires qui ne s'acquièrent que sous le feu, le sang-froid, l'audace, le mépris du danger, le respect de la discipline. Après les grands engagemens du 30 et du 31 mai, ils ne prenaient pas même une semaine de repos; dès le 5 juin, ils recommençaient à se battre, près du faubourg de Cassel; le 9 du même mois, ils attaquaient le bourg de Sainte-Croix, défendu par les Autrichiens, mettaient le feu à une partie des positions ennemies, et ramenaient des prisonniers; le 10, profitant de la facilité avec laquelle les assiégés, qui ont toujours moins d'espace à parcourir que les assiégeans, peuvent déplacer leurs attaques, ils portaient leurs efforts à l'extrémité de la ligne ennemie contre l'aile gauche, où se trouvaient les Prussiens, et menaçaient le camp de Darmstadt; le 14 pendant la nuit, ils tentaient une sortie générale sur tous les points de la ligne d'investissement. Au bout de deux

mois de siége, les 60,000 assiégeans, toujours inquiétés, n'avaient encore pu ni ouvrir les tranchées, ni commencer aucune opération sérieuse. Sentant leur impuissance momentanée et désireux de s'épargner la longueur d'un blocus, ils essayèrent à plusieurs reprises de déconcerter la garnison de Mayence par de fausses nouvelles ou par des ouvertures pacifiques. Un jour, ils envoyaient un parlementaire annoncer à la ville qu'un messager de Custine venait d'arriver dans leur camp, et apportait aux généraux français des nouvelles importantes. Le général Doyré, qui commandait la place, et le représentant du peuple Rewbell se rendirent à l'invitation des Allemands, et acceptèrent une entrevue avec le prétendu messager en présence de l'état-major prussien et hessois. Là, ils trouvèrent un inconnu chargé de leur apprendre que l'armée de Custine, fort affaiblie, ne pouvait les secourir, que Paris venait de s'insurger, de dissoudre la convention et de proclamer roi le dauphin. Pour confirmer la vérité de ce récit, un officier prussien tira de sa poche un *Moniteur* de la république imprimé à Francfort qui contenait les mêmes détails. D'autres *Moniteurs*, répandus par les avant-postes, pénétraient dans la forteresse et devaient servir à jeter le découragement parmi nos soldats. Le système des fausses nouvelles faisait déjà partie, on le voit, de l'arsenal de guerre des Prussiens. On ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre les communications qu'adressaient nos ennemis en 1793 aux défenseurs de Mayence et l'assurance donnée par eux à l'envoyé du maréchal Bazaine au quartier-général de Versailles que le drapeau rouge flottait dans les principales villes de France, que le pays tout entier était en proie à l'anarchie, qu'on n'obéissait nulle part à la délégation de Tours, que la province appelait l'étranger pour rétablir l'ordre, et qu'à Rouen les soldats prussiens veillaient à la sécurité des habitans de concert avec la garde nationale. Nous aussi, nous avons reçu à Paris des messages menteurs qui nous annonçaient le découragement de la population et la perte de toutes nos espérances au moment même où l'armée de la Loire combattait avec le plus d'énergie. Ni Doyré ni Rewbell ne tombèrent plus que nous dans le piége qu'on leur tendait, quoique la plus grande souffrance des assiégés fût de ne rien savoir de ce qui se passait au dehors et de combattre peut-être pour une cause perdue. Des ouvertures pacifiques ne réussirent pas davantage à désarmer la garnison. Un déjeuner auquel le prince Ferdinand de Brunswick invita Rewbell n'aboutit qu'à faire connaître aux Prussiens l'inébranlable résolution que les Français avaient prise de se défendre jusqu'au bout.

Malgré leur désir d'en finir au plus vite et de profiter de la belle saison pour commencer la campagne vers la frontière de France, les

coalisés furent donc obligés d'ouvrir un siége en règle et d'attaquer la place par les moyens ordinaires, en traçant des parallèles, en creusant des tranchées. Leur première tentative, à laquelle Goethe assistait, échoua complétement par une de ces méprises qui ne sont point rares à la guerre, et dont on retrouverait des exemples dans presque tous les siéges de quelque durée. Le 16 juin, par une nuit très sombre, l'aile droite des assiégeans devait s'approcher sans bruit des murs et installer ses travailleurs sur des points fixés d'avance par les officiers du génie. Au milieu de l'obscurité, Goethe, qu'on avait prévenu de ce qui allait se faire et qui s'était porté à dessein sur une hauteur, voyait les soldats autrichiens, vêtus de gris, s'avancer en silence, emportant sur leur dos des fascines; le bruit de quelques fers de pioches ou de pelles qui s'entre-choquaient par accident trahissait seul la marche de la colonne. Tout à coup une vive fusillade éclate à l'endroit même où la tranchée devait être ouverte et les travailleurs s'enfuient en désordre en jetant leurs fascines. C'étaient les avant-postes des assiégeans qui venaient de tirer sur leurs propres troupes, les prenant pour des Français. Il fallut retarder les travaux d'approche, qui ne purent commencer que le 18 juin.

Une autre tentative que firent les coalisés pour forcer le passage du Rhin ne réussit pas davantage. Ils construisaient mystérieusement sur la rive droite du fleuve au sud de Cassel une batterie flottante qui devait opérer contre les îles du Mein, et dont ils attendaient les plus heureux résultats. Goethe avait entendu parler de ce projet, et le hasard le rendit témoin de la malheureuse issue de l'entreprise. Un jour, pendant qu'il se promenait à cheval au-dessus de Weissenau sur des hauteurs d'où l'on découvre tous les environs de Mayence, il vit d'abord une batterie autrichienne diriger son feu sur des barques françaises et couvrir de projectiles l'embouchure de la rivière, puis tout à coup s'élancer du milieu des buissons et des arbres qui l'avaient masquée jusque-là une grande charpente carrée, une immense machine qui se mit à flotter dans la direction de la ville. Il faisait intérieurement des vœux pour que « ce monstre marin, ce nouveau cheval de Troie, » ainsi qu'il l'appelle, continuât sa route sans accident ; mais ses espérances ne se réalisèrent point. Bientôt la masse flottante, qu'aucune force humaine ne pouvait diriger, se mit à tourner sur elle-même, entraînée par le courant, et alla échouer non loin du pont de bateaux sur la berge de Cassel, où les soldats français s'emparèrent de tout l'équipage. Avec sa lunette d'approche, Goethe, du point culminant où il était placé, voyait les Français courir sur la rive droite du Rhin, et pouvait compter les prisonniers que les eaux rapides du fleuve amenaient ainsi entre leurs mains comme une proie inévitable.

Le 27 du même mois, après que les Autrichiens eurent emporté

à l'aile droite, la position de Weissenau et une redoute qui dominait la Chartreuse, le feu fut dirigé contre la ville. Comme elles le font aujourd'hui, les troupes allemandes espéraient hâter la reddition de la place en bombardant les maisons et les monumens. Elles appliquaient déjà le même système de guerre impitoyable qui associe la population civile à toutes les épreuves des combattans et fait souffrir à dessein les êtres inoffensifs pour désarmer plus tôt ceux qui résistent. Au siége de Mayence, le bombardement paraissait d'autant plus odieux que les généraux de la coalition employaient des soldats allemands à détruire une des villes les plus florissantes de l'Allemagne, une de celles qui renfermaient le plus de souvenirs et de curiosités historiques. L'artillerie des alliés n'épargna pas plus la vieille cité germanique qu'elle n'a épargné Strasbourg en 1870. Dès le 27, les premières bombes mettaient le feu au Doyenné, une merveille d'architecture dont Goethe ne trouvait plus qu'une colonnade debout, lorsqu'il visita Mayence après la capitulation. Les voûtes magnifiques s'étaient écroulées sous une pluie de fer, et à l'endroit même où s'élevait l'élégant édifice on ne marchait plus que sur des décombres, on ne reconnaissait quelques vestiges de la grandeur ancienne que pour en maudire la destruction. Les jours suivans, les boulets atteignirent la cathédrale, en firent sauter les tours, en incendièrent les toitures, et détruisirent en grande partie l'église des jésuites. Le 3 juillet, un incendie éclatait dans la chapelle de Saint-Sébastien et embrasait les maisons voisines; le 13 juillet, l'hôtel de ville s'enflammait à son tour, ainsi que d'autres monumens publics. Dans la nuit du 14 au 15, après un court armistice, le bombardement recommençait avec une effroyable violence. Du point qu'il occupait, Goethe voyait brûler le couvent des bénédictins, un laboratoire sauter, dans tout un quartier de la ville des cheminées s'écrouler, des fenêtres et des toits voler en éclats. Enfin le coup le plus terrible était porté aux assiégés par la destruction des moulins en bois qui occupent le Rhin sur une longue ligne d'une rive à l'autre, parallèlement au pont de bateaux, et qui nourrissent la ville.

Tout est spectacle pour les foules humaines. Les scènes de destruction, les ravages que fait la guerre, inspirent aux hommes une âpre, mais irrésistible curiosité. On veut voir, on veut repaître ses yeux des images les plus terribles, dût-on frissonner après coup au souvenir de ce qu'on a vu. Chaque jour, sur les hauteurs qui dominent Weissenau, et où Goethe aimait à se promener pour suivre comme d'un observatoire favorable l'ensemble des opérations du siége, des curieux venaient assister aux progrès du bombardement. Le dimanche, c'était le rendez-vous d'une multitude de paysans qui y accouraient comme à une partie de plaisir. Quoique les spec-

tateurs n'y fussent point absolument hors de la portée des canons français, ils n'y couraient cependant aucun danger sérieux, les coups de nos batteries dirigés de bas en haut passant presque toujours au-dessus du parapet de la redoute autrichienne derrière lequel chacun s'abritait. Lorsque la sentinelle voyait les artilleurs français pointer leurs pièces dans cette direction, elle criait à la foule : « Baissez vous, » et tous ceux qui se trouvaient dans la batterie ne manquaient pas de s'agenouiller et de baisser la tête pour échapper aux boulets. Les habitans des villages environnans s'habituaient si bien à cette promenade qu'on les voyait venir en longue procession au sortir de l'église, tenant encore leurs livres de prières et portant leurs chapelets; ils remplissaient la redoute, ils commençaient par regarder les toits fumans de la ville, puis, après le premier silence de la curiosité satisfaite, ils continuaient à causer et à rire, comme s'ils eussent assisté à une scène agréable; mais aussitôt que la sentinelle poussait le cri d'alarme, « tous, dit Goethe, se prosternaient devant le dangereux phénomène, et semblaient adorer comme un être divin qui passait au-dessus de leurs têtes en sifflant; le danger disparu, ils se relevaient et se raillaient entre eux, pour se prosterner de nouveau, s'il plaisait aux assiégés. »

Pendant les nuits transparentes d'un été magnifique, le bombardement offrait un spectacle pittoresque auquel une âme d'artiste se serait laissé séduire, s'il avait été possible d'oublier les maux inévitables qui en étaient la conséquence. Un de ces voyageurs anglais, comme on en rencontre partout où se présente une scène curieuse à observer, une émotion rare à ressentir, accompagnait l'armée prussienne, et dans des paysages improvisés reproduisait avec exactitude l'effet sinistre des incendies nocturnes allumés par les boulets. Goethe ne se sentait ni assez calme, ni assez indifférent au sort des victimes de la guerre pour tirer d'une telle calamité une distraction de paysagiste. Il voulait tout voir cependant; une sorte de curiosité scientifique analogue à celle qui l'entraînait l'année précédente au milieu de la canonnade de Valmy l'amenait sur tous les points d'où l'on pouvait observer nettement les résultats du feu. C'était comme un besoin irrésistible de se rendre compte de chaque phénomène nouveau qui le poussait en avant, quelquefois même jusqu'aux postes les plus dangereux. Le voisinage et la menace incessante des batteries françaises ne l'empêchaient pas de visiter les lieux qui avaient servi de théâtre aux luttes les plus acharnées, où pénétraient encore les projectiles de l'ennemi. Il lui arrivait de se glisser à travers les décombres, sous les murs éventrés par les boulets, dans des redoutes ou dans des maisons abandonnées, pour regarder de plus près le champ de bataille et emporter de ce qu'il aurait vu un souvenir plus exact.

Les artilleurs allemands le voyaient avec surprise s'aventurer derrière des gabions jusqu'à deux cents pas des redoutes françaises, sur les glacis de Mayence. Il y allait pour s'instruire, pour augmenter la somme de ses connaissances positives; mais il y allait aussi pour ne pas demeurer inactif au milieu de l'activité générale, pour donner le change à ses pensées douloureuses, et tromper par le mouvement du corps les angoisses de l'âme. Au fond; les scènes lugubres de la guerre le remplissaient d'une tristesse à laquelle il essayait d'échapper par l'exercice physique et l'apparence de l'action, elles le pénétraient d'inquiétudes qu'il ne parvenait à maîtriser qu'à la condition de s'étourdir. L'ivresse même que donne le péril lui paraissait préférable à un repos où les pressentimens les plus sombres seraient venus troubler sa sécurité. Il a lui-même exprimé l'état pénible de son esprit dans un passage de sa narration où il s'excuse de laisser une lacune de plusieurs jours. « On ne doit pas s'étonner, dit-il, de trouver ici un vide. Chaque journée apportait son malheur; on était à chaque instant inquiet de son prince, de ses amis, on oubliait le soin de sa propre conservation. Fasciné par le danger comme par le regard d'un serpent à sonnettes, on se précipitait spontanément dans les champs de mort, on parcourait les tranchées, on voyait les obus passer avec fracas au-dessus de sa tête et éclater à ses pieds, on souhaitait pour certains amis le prompt affranchissement d'atroces souffrances, on n'aurait pas voulu rappeler les morts à la vie... On s'exposait à tous les genres de péril pour étourdir son anxiété. » Aussi personne n'accueillit-il avec plus de joie la nouvelle que tant de souffrances allaient finir, et que les généraux français entamaient des négociations. Le 20 juillet, une première démarche fut tentée par les assiégés; le 22, après un bombardement des plus violens, ils renouvelèrent leurs ouvertures. Goethe vit arriver au quartier principal du roi de Prusse le général Doyré, qu'il nous représente comme un homme d'un certain âge, bien fait, svelte, très simple dans sa tenue et dans ses manières. Le soir même, on convint d'un armistice pour discuter les termes de la capitulation. Le poète, montant à cheval, se rendit aussitôt à la porte de Mayence, où il trouva une foule anxieuse qui attendait le résultat. Les espérances qu'il apportait furent reçues par des acclamations. Déjà un grand nombre de personnes assiégeaient l'entrée de la ville pour rentrer dans leurs maisons abandonnées et apporter des vivres aux habitans. Le 23, les alliés prirent possession des ouvrages extérieurs de la place et des fortifications de Cassel; le 24 commença le départ des troupes françaises, qui obtenaient de sortir avec armes et bagages, avec tous les honneurs de la guerre, sous la seule condition de ne pas servir pendant un an contre les alliés.

II.

Cette capitulation, acceptée par les représentans du peuple et par les généraux français après trois mois et demi de siége, après vingt-six jours de bombardement, n'avait rien que d'honorable pour ceux qui la signaient. Plus de 2,000 hommes étaient tombés dans les différentes sorties de la garnison; avec les 17,000 ou 18,000 combattans que l'on pouvait encore mettre en ligne, il ne restait aucun espoir de se frayer un passage à travers 60,000 assiégeans fortement retranchés et armés de 207 bouches à feu, tandis que l'artillerie de campagne manquait aux assiégés. Où aller d'ailleurs à cette distance de la frontière et loin de tout secours? Derrière l'armée qui investissait la place, deux autres armées occupaient le pays, fermant la route de la France. Si on franchissait le premier obstacle, franchirait-on le second et le troisième? Ne serait-on pas écrasé par des forces si supérieures avant d'avoir pu sortir des lignes ennemies? Si on avait su où se trouvaient les deux armées françaises de la Moselle et du Rhin, l'une commandée par Houchard, l'autre par Beauharnais, on aurait peut-être tenté un effort désespéré pour leur donner la main; mais aucune nouvelle du dehors ne pénétrait dans Mayence. Les messagers qu'on avait envoyés ne reparaissaient plus. Un voyageur qui partait pour la Suisse, un prêtre qui prenait la route des Pays-Bas, un espion qu'on avait chargé de faire connaître au gouvernement français la situation des assiégés, n'avaient donné depuis leur départ aucun signe de vie. On jetait en vain des filets sur le Rhin, avec le vague espoir qu'on y trouverait peut-être quelque message enfermé dans une bouteille, et confié au cours du fleuve. La garnison en était toujours réduite aux renseignemens que lui transmettaient les Prussiens. Par cette voie, il ne lui arrivait guère, nous l'avons vu, que de fausses nouvelles. Peu de jours encore avant la capitulation, les assiégeans essayaient de lui faire croire que 30,000 Français venaient d'être dispersés en marchant au secours des assiégés. Dans cette ignorance absolue de ce qui se passait au dehors, Merlin de Thionville pensa qu'il fallait conserver à son pays d'excellentes troupes dont la France aurait peut-être besoin ailleurs. Ces 17,000 hommes enlevés à la défense de la frontière, mais gardant leurs armes et libres de servir ailleurs, allaient en effet rendre disponibles des forces retenues à l'intérieur par l'insurrection de la Vendée, où l'on envoya les *Mayençais*. La France n'y perdait rien. Les inconvéniens de la capitulation se réduisaient pour elle à un simple déplacement de troupes. Les défenseurs de Mayence ne doutaient point qu'on ne reprît avec avantage l'offensive sur le Rhin quand on le voudrait,

et qu'on ne rentrât facilement dans la ville qu'ils abandonnaient. En la quittant, Merlin de Thionville exprimait l'intention et l'espoir d'y revenir un jour prochain. Seulement la première condition pour obtenir une capitulation favorable, c'est de ne pas attendre la dernière heure, de ne pas avoir épuisé toutes ses ressources. Si on capitule à la veille de mourir de faim et que l'ennemi le soupçonne, on n'obtient de lui aucun avantage. Il sait que la famine travaille pour lui; il se montre d'autant plus dur qu'il croit moins à la possibilité de prolonger la résistance. Les généraux français avaient été très préoccupés, dès le commencement du siége, de la question des vivres, dont l'insuffisance leur inspirait de grandes inquiétudes. Custine, en quittant la ville, ne leur laissait que des approvisionnemens incomplets, quoiqu'il eût annoncé le contraire à la convention, et le rapide investissement de la place ne permit point de se ravitailler. Du 14 avril au 23 juillet, la ville fut réduite à ses propres ressources, et ne put recevoir du dehors aucun approvisionnement. Dès le 24 juin, les vivres devinrent si rares qu'il parut impossible, si le siége se prolongeait, de nourrir à la fois la garnison et la population tout entière. Il fallut faire sortir ce qu'on appelle dans une ville assiégée les bouches inutiles, les vieillards, les malades, les femmes, les enfans, tous ceux du moins qui ne pouvaient se suffire à eux-mêmes.

Ce fut l'épisode le plus douloureux du siége. Ces infortunés, conduits à Cassel par les Français, ne purent pénétrer dans les lignes allemandes, d'où on les repoussa impitoyablement, et passèrent toute une nuit sur le terrain qui séparait les combattans, exposés à un double feu. Le lendemain, des soldats français emportaient de petits enfans blessés dans le pan de leurs habits. « La détresse de ces pauvres gens, dit Goethe, écrasés entre les ennemis du dedans et ceux du dehors, a dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer. » Après la capitulation, les habitans de Cassel lui parlaient encore avec effroi de toutes les souffrances auxquelles ils avaient assisté sans pouvoir les soulager. Ces tristes scènes nous apprennent avec quelle dureté les Allemands faisaient déjà la guerre. Dans un camp qui regorgeait de vivres, il eût été facile de recevoir et de nourrir les malheureux chassés de la place par la famine, de leur procurer tout au moins les moyens de gagner la campagne et de se mettre à l'abri; mais, par un de ces calculs dont nous avons vu trop d'exemples en 1870, on aimait mieux les laisser à la charge des assiégés afin de forcer ceux-ci à capituler plus tôt.

Les ressources de la garnison s'épuisaient en effet rapidement. La viande de bœuf manqua la première. Les soldats ne mangeaient plus que de la viande de cheval, et quelquefois même, pour augmenter leur maigre pitance, ils allaient chercher dans le Rhin les

chevaux morts que le fleuve entraînait. D'autres animaux, que le siége de Paris a fait entrer dans la consommation, eurent aussi leur tour. Un chat se vendait 6 francs. Aubert-Dubayet fit servir un jour à son état-major un rôti de rats. Le vin et le blé durèrent plus longtemps. Goethe dit même que les assiégeans trouvèrent sous les voûtes de la cathédrale un grand nombre de sacs de farine qu'on y avait entassés à l'abri des bombes. Suivant lui, et il semble exprimer l'opinion de l'état-major prussien, la place aurait pu tenir quelques jours de plus; mais c'étaient les jours nécessaires que doit se réserver un général prudent pour obtenir la capitulation la plus avantageuse, pour offrir quelque chose à l'ennemi en échange de ce qu'il demande, pour ne pas exposer ses soldats au danger de se rendre à la dernière heure sans conditions. Les assiégés qui n'ont plus rien à manger le jour où ils capitulent ne fixent pas eux-mêmes les termes de la capitulation; ils la subissent telle qu'on la leur impose, puisqu'il ne leur reste aucun moyen d'y échapper. Ils se condamnent en même temps à la cruelle alternative de mourir de faim ou de se faire nourrir par l'ennemi, après s'être rendus. Merlin de Thionville fit donc sagement de ne pas attendre que les dernières ressources fussent épuisées. Peut-être même répandit-il avec intention le bruit qu'il lui restait encore des vivres, pour que cette nouvelle parvînt aux assiégeans par les émissaires qu'ils entretenaient dans la ville et les rendît plus accommodans. On estime qu'à la grande rigueur il eût pu prolonger encore le siége de quinze jours en imposant à ses soldats et aux habitans de cruelles privations. Il n'y eût absolument rien gagné, et il y eût perdu toutes chances de capitulation honorable.

Il devait d'ailleurs songer aux souffrances des habitans. Le bombardement avait causé à ceux-ci beaucoup de mal. La garnison ne pouvait voir sans tristesse que pour la forcer à se rendre les Allemands fissent tant de victimes parmi leurs compatriotes et accumulassent les ruines dans une place allemande. Après avoir essuyé pendant vingt-six jours le feu de vingt batteries, Mayence offrait le plus lamentable spectacle. « Nous l'avons trouvée, dit Goethe, dans le plus triste état. L'œuvre des siècles, où dans la situation la plus heureuse du monde les richesses des provinces affluaient, où la religion avait cherché à conserver et à multiplier les biens de ses serviteurs, n'était plus qu'un amas de décombres. Un trouble profond s'emparait des esprits à cette vue, on était beaucoup plus affligé que si l'on eût rencontré une ville réduite en cendres par le hasard. » On ne voyait de tous côtés que des murs qui menaçaient ruine, des tours ébranlées, des édifices à moitié détruits. De splendides résidences avaient presque complétement disparu. On cherchait inutilement sur les bords du Rhin le palais de la Fa-

vorite, les terrasses, l'orangerie, les jets d'eau, les cabinets de verdure, les vertes allées qui autrefois décoraient ces beaux lieux. Les pierres de la Chartreuse avaient servi à construire une redoute, et tout auprès un couvent de religieuses tombait en ruines. Parmi les œuvres d'art et les curiosités de la ville, le monument de Drusus, quoique situé dans la citadelle, avait presque seul échappé à l'atteinte des boulets. La campagne elle-même portait la trace des dévastations de la guerre. Tout autour de Cassel, les arbres fruitiers de la riche vallée du Rhin avaient été sciés à la racine, fichés en terre et enchevêtrés les uns dans les autres pour opposer un obstacle aux attaques de la cavalerie. Ces nécessités d'un siége que les Parisiens ne connaissaient autrefois que par l'imagination, nous les connaissons maintenant par expérience. Nous aussi, comme la plus modeste des forteresses, nous avons fait le sacrifice de ces parcs et de ces promenades où l'hiver dernier se donnaient encore rendez-vous toutes les élégances de l'Europe. Bien des choses qui ne nous apparaissaient que dans le lointain vague de l'histoire nous apparaîtront maintenant avec le caractère positif de la réalité. Nous saurons par exemple quelle somme de souffrances et de privations une ville assiégée peut supporter sans que les courages y soient abattus, sans que les volontés y fléchissent.

La majeure partie des habitans de Mayence, favorable aux Français et surtout gagnée par les idées de la révolution, avait accepté courageusement les épreuves du siége. Si l'on ne souffrait pas pour la patrie, on croyait souffrir pour une cause aussi sainte, pour la liberté des peuples, pour les droits nouveaux de l'humanité. En échange du dévoûment que la ville avait témoigné à la France et des sacrifices que lui avait imposés l'occupation française, il était naturel que Merlin n'oubliât pas, avant de partir, ceux qui avaient servi notre politique. Il avait à les protéger contre de redoutables vengeances. Beaucoup d'habitans qui, par haine de la révolution, par crainte du parti populaire, avaient quitté la place au moment où nous y entrions, y rentraient maintenant en vainqueurs avec l'armée prussienne. La différence d'opinions qui divisait la France en partisans de l'ancien et du nouveau régime se reproduisait ici sur un plus petit théâtre. Les clubistes, — c'est ainsi que Goethe les appelle, — avaient triomphé tant que les Français étaient les maîtres; leurs adversaires triomphaient à leur tour, et rapportaient de leur exil momentané un vif désir de représailles, des sentimens de vengeance analogues à ceux qui animaient contre les jacobins les émigrés de l'armée de Condé. Dès le jour même où la capitulation fut signée, on les voyait accourir des villages voisins, assiéger les portes de la ville, annoncer tout haut leurs projets. Ils eussent voulu qu'on ne laissât sortir de Mayence que les soldats français,

que tous les clubistes fussent arrêtés et livrés entre leurs mains. Les alliés n'épousèrent aucune de ces querelles intérieures; on dut à l'intervention de Merlin de Thionville l'extrême modération dont ils firent preuve en cette circonstance, les proclamations conciliantes qu'ils affichèrent sur les murs de la place pour recommander aux habitans la concorde, et la liberté qu'ils laissèrent à chaque citoyen de quitter la ville à son gré.

Pendant les deux jours que dura le défilé des troupes françaises au milieu d'une foule irritée et menaçante, leur mâle contenance tint en respect les émigrés et protégea toutes les personnes qu'elles emmenaient avec elles, y compris les clubistes les plus connus. Le témoignage si impartial de Goethe ne laisse aucun doute sur la belle tenue de nos soldats et sur l'impression que produisit leur attitude... « Nous vîmes, dit-il, s'avancer de l'infanterie; c'étaient des troupes de ligne, des hommes alertes et bien faits. Des jeunes filles de Mayence les accompagnaient, les unes dans les rangs, les autres hors des rangs. Les unes et les autres étaient saluées par leurs connaissances, qui leur adressaient des signes de tête et des railleries. — Hé, Lisette, veux-tu aussi courir le monde? — Tes souliers sont encore neufs; ils s'useront bientôt. — As-tu donc aussi appris le français depuis qu'on ne t'a vue? Bon voyage! — Et voilà comme elles passaient par les verges. Elles semblaient toutes joyeuses et confiantes; quelques-unes disaient adieu à leurs voisines: la plupart se taisaient et regardaient leurs amans. Cependant la foule était très émue: on proférait des insultes accompagnées de menaces. Les femmes reprochaient aux hommes de laisser partir ces créatures qui emportaient sans doute dans leurs nippes le bien de quelque honnête bourgeois de Mayence. La démarche sévère des soldats, les officiers qui bordaient les rangs pour maintenir l'ordre, empêchaient seuls une explosion. L'agitation était effrayante. »

Mais le moment le plus imposant fut celui où notre cavalerie, précédant le départ des commissaires français, défila musique en tête, en aussi bon ordre et aussi fièrement que sur un champ de manœuvres. « Nous vîmes, dit Goethe, arriver le cortége dans toute sa solennité. Des cavaliers prussiens ouvraient la marche; la garnison française venait ensuite. Elle s'annonçait de la manière la plus étrange; une colonne de Marseillais, petits, noirs, aux vêtemens bariolés et en guenilles, s'avançait à petits pas, comme si le roi Edwin avait ouvert sa montagne et lâché sa joyeuse armée de nains. Suivaient des troupes régulières, sérieuses et sombres, mais non abattues ni humiliées. Ce qui fit le plus de sensation, ce fut l'arrivée des chasseurs à cheval. Ils s'étaient avancés jusqu'à nous en silence; tout à coup leur musique fit entendre la *Marseillaise*. Ce *Te deum* révolutionnaire a quelque chose de triste et de mena-

çant, même lorsqu'il est vivement exécuté; cette fois les musiciens le jouaient très lentement, en réglant la mesure sur la lenteur de la marche. C'était saisissant et terrible; c'était aussi un spectacle imposant que celui de ces cavaliers de haute taille, maigres et d'un certain âge, dont l'aspect s'accordait avec ces accens. Isolément, ils tenaient du don Quichotte; en masse, ils étaient très respectables. »

Voilà les adieux que nos soldats de 1793 faisaient à l'Allemagne en attendant qu'elle les vît revenir en vainqueurs. Les mêmes hommes qui avaient lâché pied le 11 avril, au commencement du siége, mais qu'avaient transformés trois mois et demi de combats sous des chefs intrépides, étonnaient maintenant leurs adversaires par la fermeté de leur contenance. Il y a loin de cette fière attitude au triste défilé des troupes françaises après les capitulations de Sedan et de Metz, au spectacle de la garde impériale tout entière, déposant ses armes, en ordre de bataille, aux pieds de nos ennemis, pour suivre ensuite le chemin de l'étranger sous la conduite des caporaux prussiens, au sort lamentable de tant de braves gens qu'on a vus, du 2 au 4 septembre, grelottans de froid et de misère, mourant de faim, parqués comme des troupeaux dans des plaines sans abri ou poussés sur les routes à coups de crosse de fusil par des conscrits imberbes, pendant que celui qui avait causé tous leurs maux s'épargnait le souci de les partager avec eux. Ni Merlin de Thionville ni Kléber n'auraient consenti à faire passer leurs soldats sous les fourches caudines dont les généraux du second empire ont subi l'humiliation. Si on leur avait proposé de capituler à un tel prix, leur seule réponse eût été de saisir leurs armes et de se frayer un passage sous la mitraille, à travers mille morts, comme le fit Kléber en Égypte, quand il rompit la convention d'El-Arich, au risque d'être écrasé par 80,000 hommes, plutôt que de désarmer ses héroïques bataillons. Ceux qui nous commandent aujourd'hui n'auront point d'autres sentimens que les généraux de la première république. Les hontes de l'année 1870 ne se reverront plus dans notre histoire. Nos armées, instruites par l'expérience, ne se réduiront plus au rôle de garnisons; elles ne s'exposeront plus, en s'enfermant derrière des remparts, à capituler encore une fois. Elles savent ce que le pays leur demande, ce qu'il leur faut de courage pour réparer nos désastres et relever notre honneur militaire; elles n'attendront pas que l'ennemi les accule à la nécessité de mourir de faim ou de se rendre. Quels que soient les périls de l'entreprise, elles franchiront les lignes qui nous enveloppent; inutiles au dedans, elles iront au dehors continuer avec nos infatigables défenseurs de la province les combats d'où doit sortir la délivrance.

A. Mézières.

L'HIPPOPHAGIE

ET L'AGRICULTURE

Il n'y a pas pour la production des denrées agricoles de principes généraux, de règles absolues. Pour être rationnelle, avantageuse, la pratique des opérations rurales doit être subordonnée à des conditions de localité, de climat, de sol et de temps. Telle culture qui est lucrative à une époque ne l'est plus à une autre, et comme le plus souvent la production entraîne la consommation, il en résulte qu'une denrée, après avoir été tenue pendant longtemps en dehors de la consommation, peut y être introduite quand certaines circonstances économiques et commerciales viennent à changer.

Il se produit par suite de l'état de siége un fait qui aura de l'influence sur le progrès de l'agriculture; nous voulons parler de la consommation de la viande de cheval, d'âne et de mulet. Jusqu'à ce jour, on ne s'est occupé de cette question que pour savoir si la viande de cheval est salubre, si elle a bon goût, si on peut la faire entrer dans la consommation sans inconvéniens. Dernièrement cependant nous avons demandé devant la Société centrale d'agriculture si l'hippophagie n'amènerait pas d'heureux changemens dans l'exploitation de nos fermes, et surtout n'activerait pas la production chevaline. Ceci nous paraît mériter d'être étudié; mais d'abord est-il permis d'espérer que nous resterons hippophages après la guerre?

I.

La consommation de la viande de cheval date des temps les plus reculés, et il faut ajouter qu'elle est universelle. Les pays où cette viande n'est employée qu'à des usages industriels ou à faire

des engrais sont, il est vrai, les plus avancés par leur civilisation, mais les moins étendus. Dès la plus haute antiquité, les peuples de l'Asie consommaient la viande du cheval et de l'âne. « De tous les jours de l'année, nous apprend Athénée, les Perses honorent particulièrement celui de leur naissance ; c'est pourquoi il est d'usage chez eux de servir ce jour-là plus de mets que les autres jours. On sert même alors sur la table des riches un bœuf, un âne, un cheval, un chameau, et tout entiers, rôtis à la cheminée. Quant aux pauvres, ils n'ont à manger que du petit bétail, des moutons, des chèvres et peu de mets (1). »

Après avoir décrit les conditions de fertilité de la Chine et avoir indiqué les animaux qui contribuent à la nourriture des Chinois, le porc notamment, dont ils font une grande consommation, le père Duhalde nous apprend que la chair des jumens sauvages est très estimée (2). Xénophon dit qu'il y avait dans les déserts de la Mésopotamie des ânes qu'on ne pouvait suivre à la course, et qui avaient une chair semblable à celle du cerf, mais plus délicate. D'après des voyageurs modernes, la chasse aux ânes sauvages est encore fort pratiquée en Orient. Le roi de Perse prend plaisir à poursuivre ceux qui vivent dans les déserts des environs de Téhéran, où poussent des plantes salées, et il se livre avec ardeur à cette chasse. Les grands, dans cette partie de l'Asie, s'adressent des quartiers de ce gibier comme on s'adresse en Europe des quartiers de chevreuil.

On trouve en Afrique plusieurs espèces du genre cheval : le zèbre, le daw, le couagga, dont les habitans se nourrissent. Le père Marmol donne à ce sujet des détails qui ont été confirmés par les auteurs les plus récens. « Les chevaux sauvages, dit-il, sont fort rares, et vivent dans les déserts d'Arabie et de Libye. Les Arabes les prennent pour des bêtes farouches et les mangent, et l'on assure que c'est une viande fort délicate quand ils sont jeunes...; on leur dresse des piéges aux lieux où ils viennent boire, et on les prend ainsi. L'âne sauvage est gris; il y en a quantité dans les déserts de Numidie et de Libye et aux pays circonvoisins. Ils vont si vite qu'il n'y a que les barbares qui les puissent atteindre à la course. Dès qu'ils voient un homme, ils s'arrêtent après avoir jeté un cri, font une ruade, et, lorsqu'il est proche, ils commencent à courir : ils vont par troupes en pâture et à l'abreuvoir. La chair en est fort bonne, mais il faut la laisser refroidir deux jours lorsqu'elle est cuite, parce que autrement elle sent trop la venaison (3). » D'après ce

(1) Athénée, *Banquet des savans,* t. II, liv. IV.
(2) *Histoire générale des voyages,* liv. II.
(3) *L'Afrique de Marmol;* trad. de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, 1665.

que nous ont appris les auteurs romains, l'Afrique se vantait de ses jeunes onagres, qu'elle nommait *lalisions;* elle les considérait comme bien supérieurs par le goût aux ânons domestiques.

De toutes les parties du monde, c'est peut-être l'Amérique qui fait la plus grande consommation de viande de cheval. Les chevaux, qui se sont multipliés d'une manière si extraordinaire dans les pampas, servent à la nourriture des indigènes. On cite les Indiens au teint clair du Brésil, ceux du Chili, les Patagons, les Puèches, comme ayant pour cette viande une grande prédilection; ils la préfèrent à toute autre nourriture. Les détails intéressans que nous a donnés sur ce sujet Azara dans son *Histoire du Paraguay* sont confirmés par les narrations des voyageurs contemporains. On trouve encore des chevaux vivant en liberté dans quelques îles de l'Amérique. Aux îles Malouines, ils sont chassés pour leur chair, non-seulement par les naturels, dont elle est un des alimens habituels et préférés, mais souvent par les navigateurs, heureux de s'en nourrir dans leurs relâches. Elle a été surtout d'une grande ressource en 1820 pour les officiers et l'équipage de l'*Uranie*, obligés, par le naufrage de ce bâtiment, de séjourner plusieurs mois aux Malouines durant l'expédition autour du monde commandée par M. de Freycinet. D'après une note remise à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, par M. Guinard, les chevaux sauvages des Malouines sont très bons, mais les poulains sont meilleurs que les adultes. « Beaucoup d'entre nous, dit ce voyageur, les préféraient aux oies du pays (1). »

Dans l'Australie, on ne se borne pas à consommer la viande de cheval, on prépare les animaux en vue de cette destination. Les Australiens, écrit Marsden, estiment la chair de leurs chevaux comme le mets le plus délicieux; ils les nourrissent avec soin, leur donnent des grains et les tiennent toujours proprement.

Du temps des Romains, l'usage de la viande des solipèdes s'était introduit de l'Afrique en Europe. Pline nous apprend que Mécène établit l'usage de manger les ânons, qui, à son époque, étaient préférés aux onagres. Après sa mort, ce mets perdit faveur, et il céda la place aux onagres de lait. Avant Mécène, on ne mangeait que les ânes adultes; il établit l'usage de manger les ânons domestiques, et on renchérit sur lui en abandonnant l'ânon pour l'onagre de lait. On sait que de nos jours la chair de l'âne entre dans la confection des saucissons les plus renommés que l'on fabrique en Italie.

Nous pouvons invoquer des faits plus concluans en faveur de la consommation de la viande de cheval dans la partie du monde que

(1) *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval,* par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, p. 97.

nous habitons. Il a même été assez difficile d'en faire perdre l'habitude dans les régions septentrionales. Pelloutier donne sur ces questions des détails fort intéressans. Les Celtes avaient des troupeaux de toute sorte de bétail; mais les Sarmates ne nourrissaient que des chevaux, ils en tiraient la plus grande partie de leur subsistance. La chair de cheval, le lait et le fromage de cavale, étaient leurs alimens les plus ordinaires. L'usage de faire rôtir ou bouillir la chair leur était inconnu. Les uns la mangeaient crue, les autres se contentaient de la mortifier en la laissant pendant quelques heures sous leurs cuisses, sur le dos des chevaux qu'ils montaient. Étaient-ils pressés par la faim, ils avaient toujours une ressource prête pour l'apaiser; ils ouvraient la veine du cheval sur lequel ils étaient montés, et buvaient le sang qu'ils en avaient tiré. Le lait et le sang de cavale, mêlés ensemble, étaient même pour ce peuple le plus délicieux de tous les mets. « Cette remarque fournit un caractère auquel on peut reconnaître et distinguer assez sûrement les deux nations qui occupaient autrefois toute l'Europe, les Celtes et les Sarmates. Les peuples qui mangeaient la chair de cheval, qui se nourrissaient de lait et de sang de cavale, étaient sarmates; mais plusieurs des peuples celtes, qui étaient autrefois voisins des Sarmates, avaient adopté en tout ou en partie la manière de vivre de ces derniers. Saint Jérôme remarque par exemple que non-seulement les Sarmates, mais aussi les Quades et les Vandales, qui étaient des peuples germains, faisaient beaucoup de cas de la chair de cheval (1). » Nous n'avons donc rien inventé quand, dans notre détresse, nous avons cherché à faire entrer dans notre consommation toutes les parties du cheval.

L'hippophagie est très inégalement répandue parmi les différens peuples de la terre; on la trouve surtout en faveur dans les contrées froides des deux hémisphères. Cela s'explique aisément. Le cheval est cosmopolite et supporte de basses températures; il est d'un entretien facile quand il ne travaille pas ou quand il travaille peu. Avec ces qualités, il est par excellence l'animal des contrées froides des deux continens, et il faut ajouter que les peuples de ces contrées sont plus carnivores que ceux des contrées tempérées, surtout que ceux des régions équatoriales. Les Patagons, et même les Européens qui vivent longtemps parmi eux, mangent des quantités de viande de cheval dont nous ne pouvons pas, nous habitans des régions tempérées, nous faire une idée.

Dans nos contrées, on a toujours consommé, mais de notre temps

(1) *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains depuis le temps fabuleux.*

d'une façon clandestine, beaucoup de viande de cheval. Déjà au siècle dernier, Géraud, qui s'était beaucoup occupé des questions d'hygiène publique, constatait qu'il entrait furtivement dans Paris une quantité considérable de chair de cheval et d'âne, qui était vendue comme viande de bœuf, de veau, etc. Au commencement de ce siècle, des commissaires de police ont saisi jusqu'à 400 kilogrammes de cette viande dans les restaurans des quartiers pauvres de la capitale (1). Les hommes qui ont le plus étudié cette question, qui ont eu occasion de faire des observations nombreuses, ont tous constaté que l'usage de la viande de cheval n'a jamais produit de maladies, ni même aucune indisposition. Il pouvait être utile de noter ce fait à une époque où l'on poursuivait ceux qui débitaient la viande de cheval.

Pendant plus d'un quart de siècle, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, secondé par la Société protectrice des animaux et par la Société d'acclimatation, dont il a été le président jusqu'à sa mort, a fait les plus généreux efforts pour populariser la viande de cheval. Des sociétés fondées dans tous les états ont coopéré au même but. Elles se proposaient les unes et les autres de diminuer les souffrances qu'on fait endurer aux chevaux quand ils ne peuvent plus rendre de services : nourriture insuffisante, excès de travail, brutalité des conducteurs, mauvais traitemens, e fin mort souvent cruelle dans les clos d'équarrissage. Elles voulaient aussi améliorer les conditions hygiéniques des classes ouvrières et des habitans des campagnes par l'introduction dans leur alimentation de l'immense quantité de viande que pourraient fournir les diverses espèces du genre cheval. Leurs efforts ont été loin de produire les résultats qu'elles en attendaient. Elles étaient parvenues cependant à obtenir l'ouverture de boucheries de cheval dans quelques villes de la Suisse, de l'Allemagne, du Hanovre, etc., à faire augmenter le chiffre de celles qui existaient dans le Danemark depuis un demi-siècle. Paris en comptait un assez grand nombre dans les quartiers habités principalement par la classe ouvrière. La première fut ouverte au boulevard d'Italie le 6 juillet 1866. Un encouragement de 500 francs fut offert par notre confrère, M. Decroix, au fondateur de cet établissement. Des banquets hippophagiques, des repas de viande de cheval, eurent lieu dans des établissemens publics et chez des particuliers. Un de ces banquets, tenu au Grand-Hôtel le 6 février 1865, eut un assez grand et utile retentissement. Le comité d'organisation avait fait abattre, pour ce repas, un cheval de onze ans, un de dix-

(1) *Recherches et considérations sur l'emploi des chevaux morts*, par Parent-Duchâtelet, p. 19.

huit ans, et un troisième de vingt-trois ans. Ces animaux étaient usés et si maigres, nous apprend M. Bourguin, que le maître d'hôtel n'avait pu en recueillir assez de graisse pour la préparation d'un plat de légumes destiné aux convives. Les plats avaient été accommodés de la manière la plus simple, afin de ne masquer ni la saveur ni l'odeur de la viande. Les organisateurs de ce banquet un peu aristocratique, ne voulant pas qu'on pût leur reprocher de conseiller la viande de cheval pour les classes pauvres, prêchèrent d'exemple; mais quelque temps après, le 30 septembre 1866, un second banquet hippophagique, celui-ci populaire, eut lieu chez un restaurateur de la chaussée Ménilmontant.

II.

Malgré tous ces efforts, on était arrivé jusqu'au mois de septembre 1870, c'est-à-dire jusqu'à la veille du siége de Paris, sans pouvoir dire que la viande de cheval fût acceptée par la population comme denrée alimentaire. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire termine une de ses lettres sur les subsistances avec un accent de tristesse que comprennent ceux qui savent tout ce que fit ce savant, homme de bien, pour améliorer la nourriture des classes laborieuses. « On avait vu, écrivait-il, dans l'emploi alimentaire de la viande de cheval un fait exceptionnel et anormal propre à un petit nombre de peuples. N'ai-je pas le droit de dire qu'il faut aujourd'hui renverser les termes de cette proposition? L'exception, c'est tout au contraire ce qui a lieu parmi nous; c'est le délaissement, l'abandon à des usages secondaires d'une chair que tous ceux qui en ont essayé déclarent saine et de bon goût. L'anomalie, c'est la condition, à ce point de vue, des nations les plus civilisées de l'Europe centrale et occidentale. Impuissantes avec toute leur science et toute leur industrie à produire la viande nécessaire à leur alimentation, elles sacrifient celle qu'elles ont toute produite et en abondance sous la main à une vieille croyance, à un déplorable préjugé qu'on ne trouve que chez elles (1). »

Vieille croyance ou déplorable préjugé! Recherchons quelle part peut être attribuée à ces deux causes dans la perte que fait éprouver à la société l'emploi des chevaux morts à des usages secondaires, nous verrons ensuite s'il n'en existe pas d'autres. Les interdictions lancées par les papes Grégoire III et Zacharie Ier ont eu de l'influence sur les habitudes des peuples nouvellement convertis au christianisme.

(1) *Lettres sur les substances alimentaires*, p. 110.

Les Celtes et les peuples septentrionaux, dit Keysler dans ses *Antiquités septentrionales et celtiques*, composaient avec la chair des chevaux sacrifiés aux dieux le mets principal du repas solennel qui suivait le sacrifice. L'anathème lancé contre des actes que le christianisme réprouvait s'est étendu à tout ce qui s'y rapporte. Le pape Grégoire III, écrivant à l'apôtre saint Boniface, lui disait : « Quelques habitans mangent du cheval sauvage, et la plupart du cheval domestique. Faites perdre cette abominable coutume par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, quoi qu'il en puisse advenir. Imposez à ces mangeurs de cheval une juste pénitence. Ils sont immondes, et leur action est exécrable. » Keysler s'étonne que nous ne comptions pas la chair du cheval, de cet animal si beau et si net, parmi nos viandes les plus recherchées. D'après l'avis des personnes qui en avaient mangé, il soutenait qu'elle n'est ni fade ni coriace, et il laisse comprendre qu'il en aurait fait assez volontiers sa nourriture. Les peuples septentrionaux trouvaient qu'en effet c'était un bon aliment, et, malgré la défense si formelle du pape Grégoire, ils continuèrent d'en manger, ce qui provoqua de la part de Zacharie Ier une lettre par laquelle il défendait de manger du cheval, du lièvre et du castor. Nos ancêtres, ajoute l'archéologue bavarois, ont continué à se priver, à leur grand préjudice (*magno rei familiaris detrimento*), de la chair de cheval; mais la défense relative à la chair du lièvre, intéressant moins la religion, est tombée en désuétude.

On avait donc cru que, pour faire renoncer les populations aux pratiques religieuses antérieures au christianisme, on devait leur interdire l'usage des festins qui constituaient en partie ces pratiques. Sans insister sur ce sujet, on peut dire que, si la prohibition religieuse a eu de l'influence dans le VIIIe et le IXe siècle, elle n'en a plus exercé postérieurement, et que depuis longtemps elle est complétement oubliée. D'un autre côté, il est rare qu'un préjugé persiste longtemps quand il est contraire à l'intérêt de la population. Aussi voyons-nous depuis trois mois ce que valait le préjugé qui a toujours été donné comme s'opposant à la consommation de la viande de cheval. Ce n'est pas évidemment là ce qui pendant des siècles a fait oublier aux populations les plus éclairées du monde que les chevaux, les ânes et les mulets pouvaient leur offrir une grande ressource contre la misère, contre les disettes qu'elles ont eu si souvent à supporter! C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la cause réelle de l'abandon de l'hippophagie chez les peuples de l'Occident européen. L'obstacle principal provenait des conditions économiques de la production des animaux, du prix élevé auquel revient la viande de cheval, de l'intérêt que nous avons eu jusqu'ici à l'utiliser en

travail, en force motrice. Le cheval est d'un élevage dispendieux. Pour acquérir toutes ses qualités, la conformation qu'on recherche en lui, il a besoin de recevoir des alimens d'un prix élevé que les fermiers peuvent vendre sur tous les marchés. A cet égard, il diffère beaucoup des animaux domestiques qui jusqu'à ce jour ont servi d'une manière exclusive à notre subsistance. Les ruminans, les porcs surtout, consomment des matières qu'il serait difficile de vendre en nature. Ils les transforment en viande au grand avantage des éleveurs. Avec les conditions économiques qui ont existé pendant des siècles, en tenant compte des prix des denrées qui servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, on ne pouvait livrer à la boucherie que les vieux chevaux complétement usés et ceux auxquels il arrive un accident qui ne permet plus de les faire travailler, mais ne rend pas leur viande malsaine. Dans ces circonstances, on n'a pas reconnu la nécessité de changer d'anciennes habitudes, d'établir des échaudoirs pour abattre les animaux, et de laisser ouvrir des établissemens particuliers pour la vente de la viande de cheval. A ces raisons, il faut ajouter que les chevaux, les ânes et les mulets sont exposés à de graves maladies qui peuvent se communiquer à l'homme. Ce n'est sans doute pas une raison d'exclure la viande de cheval de nos tables; mais c'est une raison pour ne pas en laisser le commerce complétement libre. Ces divers motifs expliquent le refus que l'administration a fait pendant plusieurs années aux demandes qui lui étaient adressées afin d'obtenir l'autorisation d'abattre des chevaux, et d'en vendre la viande pour la consommation. Ces refus étaient généralement approuvés. Il faut noter que, dans les villes surtout, les débris des chevaux morts étaient utilisés par l'industrie, que toutes les parties qui servent à notre nourriture pouvaient être employées à l'entretien et à l'engraissement d'autres animaux, du porc notamment; ce précieux omnivore, grand consommateur de viande de cheval, en tire un excellent parti. Il consomme non-seulement la chair musculaire, mais encore le sang, les boyaux, les intestins, etc.

De nos jours, les conditions économiques, les conditions générales du marché des animaux domestiques changent. Depuis un demi-siècle, la consommation de la viande stimule à un haut degré la production. On abat régulièrement toutes les semaines des vaches, des moutons et des veaux, souvent des bœufs, dans beaucoup de campagnes où l'usage de la viande de boucherie était autrefois extrêmement rare. Par suite des nouvelles habitudes, favorisées par l'accroissement du bien-être général, le prix de la viande a augmenté avec une grande rapidité. A chaque augmentation, on a dit : C'est l'effet de la sécheresse ou de la pluie; c'est une

conséquence de la révolution, répétait-on après 1852. Et toujours on prédisait une diminution qui n'est jamais arrivée.

Ainsi s'explique le changement de valeur éprouvé par les divers animaux. « Quand Louis IX rentra en France, dit M. Francisque Michel (1), il s'arrêta quelque temps à Hyères pour se procurer des chevaux et les amener avec lui. L'abbé de Cluny lui en présenta deux, l'un pour lui, l'autre pour la reine, et le même historien (Jean, sire de Joinville) ne les estime pas moins de 500 livres chacun, c'est-à-dire près de 10,000 francs de notre monnaie. Ainsi qu'on l'a fait remarquer avant nous, si ce dernier prix est énorme, même relativement à nos jours, qu'était-ce donc pour un temps où, comme on le voit dans une note du fabliau d'*Aucassin*, un bœuf de charrue valait vingt sous? » Sans remonter si loin dans notre histoire et sans citer pour exemple des animaux de choix, on peut parfaitement comprendre qu'en raison de leur prix on ait réservé les chevaux exclusivement pour le travail. D'après le comte de La Roche-Aymon, de 1788 à 1791, les chevaux de chasseurs, de hussards, élevés dans la Navarre et le Limousin, revenaient, rendus dans les régimens, au prix moyen de 700 à 800 francs, et la paire de bœufs ne se vendait alors que de 300 à 400 francs (2). Avec ces prix, on n'avait aucun intérêt à consommer du cheval. Aujourd'hui les conditions sont bien différentes. La valeur commerciale des chevaux a incomparablement moins augmenté que celle des bêtes de boucherie : une paire de bœufs limousins se vend 800, 900 francs, et souvent plus.

Du reste, s'il y a eu préjugé contre l'usage de la viande de cheval, il faut espérer qu'il n'existe plus. Les Danois sont redevenus hippophages depuis le siége que la ville de Copenhague a eu à soutenir au commencement du siècle. La guerre aura sans doute pour les Français la même influence salutaire. Beaucoup de personnes qui en consomment pendant le siége y renonceront probablement quand elles auront de la viande de bœuf et de mouton, quand la volaille et le gibier nous arriveront comme à l'ordinaire; mais il restera cette conviction générale, que le cheval peut fournir à la consommation de l'homme une viande supérieure à celle d'un grand nombre d'animaux ruminans débités aujourd'hui dans les boucheries. On n'abattra pas les chevaux jeunes et vigoureux, mais ceux auxquels surviennent des accidens. Aujourd'hui ils ne sont pas perdus pour le consommateur seulement dans les villes, où on utilise leurs débris pour l'industrie; ils le sont aussi à peu près

(1) *Du Passé et de l'avenir des haras*, p. 34.
(2) *De la Cavalerie*, t. II, p. 99.

complétement dans les campagnes, où l'on consomme cependant de mauvaises vaches qui meurent d'indigestion ou qui se cassent un membre. On doit même supposer qu'un jour viendra où on livrera à la boucherie beaucoup de chevaux encore en état de travailler, mais qui, en raison de leur âge, de la perte de la vue, d'une maladie des pieds ou d'une tare des membres, ne rendent que de médiocres services. Ces changemens dans les habitudes pourront même, nous le verrons, exercer une heureuse influence sur notre agriculture.

Au point où en est l'hippophagie au mois de janvier 1871, il n'est plus nécessaire de chercher à prouver que la viande des diverses espèces du genre cheval est nutritive, qu'elle contribue à maintenir les forces de l'homme, à rétablir la santé des malades; il n'est plus nécessaire de citer les autorités, de rappeler les preuves qu'en ont données les auteurs. Si on n'est pas unanime sur le goût, la saveur de cette viande, les divergences s'expliquent par l'état des animaux abattus dans les boucheries, et à cet égard nous ferons remarquer qu'on ne pouvait pas juger de ce que peut être la viande d'un cheval en bon état d'après ce qu'était celle débitée dans les boucheries plus ou moins interlopes qui s'étaient ouvertes depuis une dizaine d'années.

On ne doit pas oublier de signaler un avantage que présente le cheval comme animal de consommation dans les circonstances semblables à celles que nous traversons. C'est une ressource bien précieuse pour les villes assiégées; il s'y trouve dans les conditions hygiéniques auxquelles il est habitué, et qui sont généralement favorables à sa conservation. Il n'en est pas de même des bêtes bovines et des bêtes à laine qu'on y introduit comme approvisionnement. Il est difficile de les conserver en bon état; on n'a pas des emplacemens convenables pour les loger, et on manque le plus souvent de fourrage pour les entretenir; elles se nourrissent de leur propre substance et maigrissent. La viande qu'on avait introduite diminue en quantité et perd en qualité, même en supposant que les animaux ne deviennent pas malades. Les chevaux au contraire sont entretenus dans leur état ordinaire sans aucun frais particulier jusqu'au moment où on les sacrifie. Le propriétaire qui les possède a ordinairement fait provision de fourrage pour les nourrir. A mesure que les provisions de fourrages s'épuisent, l'activité industrielle diminue, nous en avons un triste exemple dans ce moment, le travail se ralentit. On les abat progressivement à l'avantage de ceux qui les possèdent, — qui souvent ne peuvent plus les conserver, — et des assiégés qui s'en nourrissent. La qualité de la viande des chevaux livrés à la boucherie, loin de diminuer, aug-

mente; ce sont d'abord les plus mauvais chevaux qu'on sacrifie, ensuite ceux qu'on tenait le plus à conserver, et qui sont les meilleurs pour la consommation comme ils étaient les meilleurs pour le travail.

III.

Peu de questions agronomiques ont été plus controversées que celle de la comparaison du cheval et du bœuf au point de vue de leur utilisation en agriculture, de leurs avantages et de leurs inconvéniens. L'un et l'autre ont eu leurs partisans; des agronomes également compétens, des praticiens expérimentés, des économistes judicieux, soutiennent, les uns qu'il n'y a pas d'agriculture lucrative sans le cheval, les autres que le bœuf seul est capable d'exécuter économiquement les travaux des fermes. On a reproché au cheval d'exiger des alimens chers, des harnais compliqués, d'un entretien dispendieux, qui nécessitent l'emploi d'ouvriers étrangers à la ferme; on lui reproche surtout de ne donner que son travail, d'avoir une grande valeur commerciale et de stériliser en quelque sorte un capital considérable, enfin d'être sans valeur après sa mort. On ajoute que, si pendant la vie il lui arrive un accident, s'il se casse une jambe ou s'il perd la vue, ce qui est assez fréquent dans quelques provinces, il est complétement perdu pour le propriétaire. Au lieu d'augmenter de valeur en travaillant et à mesure qu'il vieillit, il en perd. Il faut qu'il gagne par son travail seul pour payer sa nourriture, le maréchal, le bourrelier, et pour amortir le capital qu'il représente. A ces différens points de vue, les animaux de l'espèce bovine lui sont supérieurs. Le principal avantage qu'il présente, c'est qu'il a des allures rapides, et qu'il peut faire dans un temps donné plus de travail qu'un bœuf de même force.

Cette comparaison explique pourquoi on considère l'espèce bovine comme supérieure à l'espèce chevaline pour les contrées montagneuses et pour les exploitations rurales pauvres en fourrages. Pour la petite culture, la vache est même préférable au bœuf. Quand il n'y a pas de travaux à exécuter, elle paie son entretien par son veau ou par son lait; il n'y a jamais une ration perdue. Si elle ne rend pas des services, elle crée des produits utiles. C'est par excellence un animal à la fois auxiliaire et alimentaire. Le bœuf lui-même ne lui est pas comparable. Dans beaucoup de fermes, il n'est qu'auxiliaire; c'est le serviteur sobre et robuste du laboureur, tandis que dans d'autres son rôle se réduit à transformer en viande des végétaux, ici l'herbe des pâturages, ailleurs les produits récoltés.

Les mêmes individus remplissent quelquefois successivement les deux destinations; après avoir travaillé jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, quelquefois plus, dans les contrées où ils sont exclusivement auxiliaires, ils sont achetés, ou par des industriels qui les engraissent avec leurs résidus, ou par des herbagers qui leur font consommer leurs pâturages. Les progrès agricoles ne sont pas nuisibles à cette division de l'industrie rurale, ils la rendent au contraire plus active. Bien que les bœufs traînent la charrue jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, nous devons ajouter que les fermes où on les conserve si longtemps deviennent de plus en plus rares; depuis une vingtaine d'années, on ne voit guère, sur nos marchés de bestiaux gras, des bœufs âgés de plus de six ou sept ans; ils ont cependant appartenu au moins à deux propriétaires, et souvent à trois. Un les a fait naître et les a élevés en partie, un autre les a fait travailler, un troisième les a engraissés. Les habitans des contrées montagneuses de l'Auvergne, du Velay, de l'Ariége, de la Comté, s'occupent principalement de la multiplication; les cultivateurs des collines du Poitou, des plaines du Bas-Languedoc, des coteaux du Morvan, emploient les bœufs surtout au labourage des terres, et les herbagers de la Normandie, du Charolais, de la Flandre, les engraissent. Le seul changement que les progrès de l'art agricole apportent dans cette industrie, c'est que des pays qui anciennement s'occupaient exclusivement de la production des bêtes bovines et de leur utilisation à la charrue en engraissent de nos jours. Par l'introduction des instrumens aratoires perfectionnés, par la pratique des labours profonds, par l'emploi des amendemens, de la chaux notamment, ils ont transformé des terres médiocres et même de mauvaises terres en bons fonds. On n'y cultivait anciennement que le seigle, l'avoine et la pomme de terre; aujourd'hui elles produisent d'excellent froment, de la luzerne, du trèfle et des racines propres à alimenter des usines ou à engraisser les bestiaux. Aux changemens avantageux qui résultent de l'amélioration des terres, il faut ajouter le bon entretien des chemins ruraux, l'ouverture des canaux, l'établissement de sucreries, de distilleries, de féculeries, etc. Des contrées où la culture était difficile tirent du perfectionnement de la viabilité des avantages qu'il est plus facile de concevoir que d'évaluer. Pour les régions qui sont éloignées des grands centres de consommation, de notables progrès sont dus surtout à l'établissement des chemins de fer. Les distances pour elles ont presque disparu. Des bœufs qui, il y a cinquante ans, ne seraient arrivés à Paris des herbages où ils étaient engraissés qu'après six ou huit journées de fatigues y viennent aujourd'hui en trente ou quarante heures. Les améliorations profitent donc surtout aux con-

trées les moins favorisées de la nature. L'homme par son travail se donne les avantages que la composition de ses terres, la position des lieux qu'il habite, ne lui procurent pas; mais ces changemens ont placé dans des conditions difficiles les cultivateurs des pays qui s'occupent beaucoup de l'engraissement. Ces cultivateurs trouvent des imitateurs redoutables dans ceux de leurs confrères qui antérieurement leur vendaient les bestiaux maigres, qui ont cessé de leur en fournir ou les font payer plus cher, et qui deviennent leurs concurrens sur les marchés de bestiaux gras.

Ce changement peut avoir de graves conséquences pour quelques provinces; il y a déjà longtemps que nous les avons signalées pour les riches vallées de la Normandie. On peut dire que quelques pays sont les enfans gâtés de la nature. Sol d'une excessive fertilité, climat favorable aux récoltes, voisinage des grands centres de consommation, mers ou cours d'eau pour le transport des denrées, tout a été disposé par les forces naturelles pour faciliter la production et la vente de leurs produits. Les cultivateurs de ces contrées ont peu cherché à faire des améliorations; cela du reste leur aurait été difficile, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils restent stationnaires. Si l'usage de la viande de cheval prend le développement qu'il n'est pas déraisonnable d'espérer, cela leur procurera des ressources qu'on ne pouvait pas prévoir. La consommation de cette viande peut leur être utile en activant la production des chevaux et peut-être en créant une industrie nouvelle, la préparation de ces animaux pour la boucherie.

Sous ce rapport, la question de l'hippophagie offre un grand intérêt. Si le cheval entre dans la catégorie des animaux alimentaires, il en résultera de sérieuses modifications économiques dans les exploitations rurales et dans beaucoup d'établissemens industriels. Après le travail de l'automne pour les premières, à l'approche des mortes saisons pour les secondes, on vendra pour la boucherie les attelages dont on n'aura pas un emploi fructueux. Plus de chômage pour les animaux, plus de rations perdues. Dans l'industrie, on a intérêt à bien nourrir pour obtenir beaucoup de travail. Les chevaux sont donc le plus souvent en état de paraître avec avantage à l'étal du boucher. S'ils laissent à désirer, on leur fera subir une préparation convenable avant de les abattre. Un séjour, même de courte durée, dans une bonne étable, sur une épaisse litière, une nourriture appropriée, produiraient en peu de temps d'excellens effets sur la quantité et les qualités de la viande. Nous avons vu que, par suite des progrès de l'agriculture, les engraisseurs manquent de la matière sur laquelle ils exercent leur industrie, et qu'ils seront bientôt obligés de produire eux-mêmes des

bêtes bovines pour faire consommer leurs riches pâturages. Cela ne serait ni profitable pour eux, ni avantageux pour l'intérêt public. Ne serait-il pas à désirer qu'ils trouvassent dans les établissemens industriels, dans les écuries des villes, chez les loueurs de fiacre, des animaux pour remplacer les bœufs que les étables qui nourrissaient mal leur fournissaient jadis? Pourquoi le cheval n'irait-il pas prendre la graisse qui le rendrait propre à nous nourrir dans les herbages où il a pu acquérir la force qui l'a rendu capable de nous servir? Mais passons à des conséquences moins hypothétiques. Avec le progrès de l'hippophagie, nous verrions augmenter le nombre de chevaux dans la plupart de nos provinces, au grand profit, non-seulement des éleveurs qui en produisent et qui ont de la peine à trouver des bœufs maigres pour consommer leurs herbages, mais aussi du commerce et de l'industrie, et, pouvons-nous dire, des amateurs. Combien de personnes qui se privent d'avoir un cheval, parce qu'elles savent qu'après l'avoir gardé deux ou trois ans on ne peut le revendre qu'en éprouvant une perte quelquefois considérable, qui se procureraient cet avantage, si on pouvait dire de ce « noble quadrupède » ce qu'on dit du bœuf : il augmente de valeur jusqu'au couteau !

C'est surtout au point de vue des remontes que les conséquences de l'hippophagie seraient précieuses. Les services que nous rendent les chevaux ne fussent-ils pas plus importans, le nombre de ces animaux augmenterait, parce que les chances défavorables de l'élevage seraient considérablement diminuées du moment qu'on pourrait livrer à la boucherie les sujets, jeunes ou vieux, réformés ou impropres au travail. Aujourd'hui la production chevaline est délaissée par beaucoup de cultivateurs qui cependant tiendraient à s'en occuper; ils s'en abstiennent parce qu'ils savent que les jeunes chevaux sont exposés à de nombreux accidens : à s'éventrer en traversant les haies des propriétés, à être blessés par les ruminans avec lesquels ils cherchent à jouer dans les herbages, à se fracturer les membres, à contracter des écarts, des efforts de reins, de jarrets, des boulets, en franchissant les barrières, et à la perte de la vue, etc. Le moindre de ces accidens les déprécie complétement. Si une fois ils étaient admis dans les boucheries, on les élèverait comme on élève les bêtes bovines.

Cette question des remontes serait sensiblement simplifiée, d'abord à cause du nombre plus considérable de chevaux qui seraient produits, ensuite parce qu'il s'introduirait dans le mode d'élevage des changemens utiles à l'armée. Quoique le cheval entier ne présente aucune odeur désagréable, qu'il soit à ce point de vue supérieur au bouc, au bélier et même au taureau, il a une viande moins déli-

cate que celle du cheval qui a été privé de la faculté de se reproduire. Ce point ne paraît pas contestable. Quand les éleveurs seraient assurés de pouvoir vendre leurs chevaux pour la boucherie, ils rendraient impropres à la multiplication de l'espèce beaucoup d'individus que de nos jours ils conservent entiers, et les prépareraient ainsi aux différens services de l'armée. Il n'est pas bon d'admettre dans les rangs des chevaux qui n'ont pas été coupés; généralement ils se font remarquer par leur turbulence, et surtout on ne peut pas les réunir à des jumens. En outre ils ont une conformation vicieuse au point de vue de la cavalerie : une tête lourde, une encolure forte et une crinière touffue. Avec le mode d'élevage qui serait adopté, ils prendraient les formes, la tête légère, l'encolure fine, qu'on recherche pour le service de la selle. Parmi les chevaux des omnibus, et en général parmi ceux qui sont utilisés par l'industrie, il en est beaucoup qui, à cause de leur lourdeur, sont impropres ou peu propres à la cavalerie, et qui auraient pu faire d'excellens chevaux pour les lanciers, pour les dragons, s'ils avaient été préparés jeunes en vue de cette destination.

Mais la facilité des remontes ne résulterait pas seulement de ce que les acheteurs pourraient choisir les chevaux sur un nombre plus considérable d'individus et sur des individus mieux préparés; ce qui contribue le plus à rendre difficiles les remontes de l'armée, nous l'avons déjà dit ici (1), c'est l'inégalité des besoins selon les années, et par suite l'irrégularité des achats. Pendant la paix, l'état n'achète pas ou achète peu, la production se ralentit, et les chevaux manquent quand ils sont nécessaires. Si ces animaux étaient utilisés pour la boucherie, l'administration militaire ferait, sans nuire aux intérêts de l'état, des réformes plus fréquentes; elle n'aurait aucun intérêt à conserver les chevaux qui laisseraient à désirer quant à la santé et aux tares, elle ne conserverait que les animaux capables de faire un bon service. Les réformes étant ainsi plus nombreuses, les achats seraient renouvelés plus souvent. La production pourrait être dès lors maintenue en rapport avec les besoins des services.

L'hippophagie peut devenir un puissant encouragement pour la production chevaline dans celles de nos provinces qui ont toujours eu une réputation européenne à cause des qualités de leurs chevaux, le Limousin, la Navarre, l'Auvergne, le comté de Foix, etc., qui n'ont abandonné cette production que par nécessité absolue, quand par suite des nouveaux moyens de transport on n'a plus utilisé que des chevaux de diligence et d'omnibus, et qui ne de-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1870.

mandent qu'à être une pépinière de chevaux pour notre armée.

Au point de vue de l'intérêt général, surtout quand on considère ce que l'on appelle avec tant de raison le premier des arts, l'agriculture, le cheval est inférieur au bœuf. Il n'a qu'une utilité, il n'est qu'auxiliaire, tandis que le bœuf est auxiliaire et alimentaire; mais il lui deviendrait incontestablement supérieur, même pour les travaux des champs, s'il entrait dans le commerce de la boucherie. Peut-être certaines personnes regarderaient-elles cette destination si désirable comme une dérogation pour le noble animal, que l'on estime d'autant plus qu'il coûte plus cher à produire et souvent qu'il a moins d'utilité réelle. Il y a tant de gens qui n'apprécient les objets qu'en raison de leur prix élevé, de leur valeur conventionnelle! Ce sont du reste des considérations auxquelles nous ne voulons pas nous arrêter. Par ses allures rapides, le cheval a un grand avantage sur le bœuf, et il est probable que, si par un emploi définitif à l'alimentation il donnait une garantie à ceux qui pourraient le produire et l'utiliser, il deviendrait notre seul animal auxiliaire, tandis que les grands ruminans seraient exclusivement alimentaires, consommateurs d'herbages et fabricans d'engrais. Alors serait définitivement résolue la fameuse question sur laquelle les agronomes zootechniniens discutent depuis si longtemps sans pouvoir s'entendre, la question de la *précocité*, car il serait bientôt démontré que toutes nos races peuvent fournir avec avantage de jeunes bœufs à la boucherie. Nos races tardives ne sont pas telles par nature, quoi qu'on en dise; elles sont telles parce que nous n'avons pas intérêt à envoyer jeunes à l'abattoir des animaux que nous élevons pour le travail. Si le bœuf n'avait d'autre rôle à remplir que celui de manger et de ruminer, on le placerait dès sa naissance dans les conditions les plus favorables à l'assimilation des alimens consommés, et naturellement on verrait se réaliser dans la conformation, les aptitudes de nos races, des améliorations qu'un demi-siècle d'efforts, de sacrifices et d'importation de races étrangères ont à peine commencées.

J.-H. MAGNE.

LA FINLANDE

ET

LE KALEVALA

La poésie vraiment épique, voix presque inconsciente des peuples dans leurs premiers âges, alors qu'ils célèbrent avec une croyance encore naïve les actes merveilleux attribués à leurs dieux et à leurs héros ou bien les souvenirs transfigurés de leur enfance, n'est pas restée le privilége de quelques nations favorisées entre toutes. On la retrouve chez des peuples presque sans histoire, qui ne comptent point parmi les heureux de ce monde, auxquels ne sont échus ni un climat heureux, ni un sol fertile. Comme sur le roc aride des hauts sommets poussent des fleurs clair-semées, mais aux couleurs vives et aux senteurs pénétrantes, des mousses et des lichens aux sucs puissans et actifs, de même cette humble poésie des races anonymes se trouve quelquefois douée d'une saveur et d'un parfum sauvage qui ont beaucoup de prix. Les peuples ou les tribus chez lesquels un pareil essor de poésie nationale s'est rencontré ne méritent pas le dédain de l'histoire. Ce n'est pas seulement le littérateur et le moraliste qui doivent s'intéresser à leur développement intellectuel; il y a lieu aussi de rechercher s'ils ne peuvent pas accuser notre ignorance à leur égard, c'est-à-dire si quelques parties de leurs annales ne nous sont pas à tort inconnues, ou bien de chercher à prévoir si une part active dans l'avenir ne leur est pas réservée. Telles sont les pensées que suscite tout d'abord le curieux épisode, unique sans doute dans l'histoire littéraire des temps modernes, d'une épopée finlandaise de plus de 20,000 vers, datant de l'époque païenne, et conservée par la seule tradition orale jusqu'à nos jours.

Le grand rôle évidemment assigné au vaste empire russe par sa

situation géographique, rôle de médiation civilisatrice entre l'Occident et l'Orient, et non pas, s'il sait le comprendre, de dangereuse domination à l'égard de l'Europe, ajoute un intérêt particulier à tout ce qui regarde l'ethnographie de cette immense contrée. Il y a là un singulier mélange de races. A côté de groupes nombreux, débris de souches antiques dont les uns peuvent sembler aujourd'hui décrépits et inertes, tandis que d'autres, probablement en plus grand nombre, sont capables de rénovation, il y a des peuples jeunes qui n'ont pas encore joué leur partie dans l'histoire. Tout ce qui peut nous éclairer sur le génie de ces populations nombreuses, sur leur gouvernement intérieur, comme sur leurs aptitudes d'esprit, ne saurait être indifférent même aux politiques. Ces tribus finnoises qui couvrent une grande partie de l'empire moscovite, surtout le long des lacs et des fleuves, paraissent ne relever ni de la race indo-européenne, ni de la race sémitique. Par leur idiome, par leur type physique, par leur histoire, elles se rattachent à cette race touranienne qui a figuré la première sans doute dans le monde, et que représentent encore aujourd'hui soit les peuplades sibériennes, esthoniennes, laponnes, groupées autour du grand-duché de Finlande, soit les Turcs, les Magyars et peut-être les Basques. Le rôle de cette race en Asie et en Europe n'a pas eu seulement cela de remarquable qu'il a précédé, autant qu'on peut le conjecturer, celui des Indo-Européens et celui des Sémites; il a été de plus considérable par les grands mouvemens et les lointaines conséquences auxquels il a donné lieu. Si l'on consulte les livres védiques, c'est contre les Touraniens, leurs prédécesseurs, qu'on voit les Aryens émigrant dans la vallée du Pendjab livrer tant de combats. Dans plusieurs contrées de l'Asie occidentale, par exemple dans cette Asie-Mineure qui a vu passer tant de migrations et de dominations diverses, un fonds touranien subsiste, auquel viennent se heurter le linguiste, l'archéologue, l'historien, quand ils examinent par les idiomes, les inscriptions, les annales, ces civilisations successives,

L'antiquité classique n'a pas entièrement ignoré ces peuples, qu'elle a compris sous la vague dénomination de Scythes. Le précieux quatrième livre d'Hérodote contient à ce sujet beaucoup d'indications que les érudits ont à l'envi commentées. Quant au livre de Tacite sur la Germanie, cet autre trésor de renseignemens ethnographiques, il désigne les Finnois avec précision, non-seulement par leur nom même, mais encore par la mention de quelques bizarres légendes évidemment enfantées par les récits de témoins oculaires. L'antiquité n'est pas restée aussi étrangère qu'on le pourrait croire à la connaissance de l'Europe orientale et septentrionale. Le commerce, particulièrement le commerce de l'ambre, avait ouvert très anciennement des routes jusque vers les côtes orientales de la Bal-

tique, à travers des pays occupés de bonne heure par les populations finnoises. Les Scythes se sont retrouvés dans les Huns et les Hongrois du moyen âge, quand ceux-ci, représentans attardés de cette même race touranienne devenue l'ennemie commune, sont venus épouvanter l'occident de l'Europe et menacer dans son berceau la civilisation moderne.

La branche finnoise, aujourd'hui encore très nombreuse, ne paraît pas s'être rendue, quant à elle, aussi redoutable. Elle a subi au contraire, sans trop y résister et sans trop en souffrir, des dominations diverses. Il y a de nos jours, soit en Sibérie, soit dans le grand-duché de Finlande, soit dans les gouvernemens de la Russie proprement dite, toute une série de tribus ou de populations de cette origine qui ont conservé, sinon leur indépendance politique, du moins leur indépendance nationale dans ses élémens les plus intimes, tels que l'intégrité de la langue et celle des mœurs. De grandes inégalités les distinguent entre elles : tandis que les Samoièdes de la Sibérie sortent à peine d'une espèce de fétichisme, que les Lapons s'engourdissent dans une apathie irrémédiable peut-être, et que les Esthoniens se laissent absorber par les Germains ou les Slaves, les Finlandais du grand-duché forment un groupe des plus intelligens et des plus actifs. La parenté qui unit ces tribus n'en a pas moins été constatée par les preuves les plus authentiques dans ces derniers temps, surtout lorsque, à la suite d'ingénieuses recherches ethnographiques et littéraires, la communauté originelle de leurs traditions religieuses et de leurs légendes épiques s'est manifestée en traits éclatans.

I.

La Finlande, du moins celle qui forme le grand-duché de ce nom, dépendance de l'empire russe, est un pays de côtes maritimes, de beaux lacs et de forêts, au milieu des quels une population peu nombreuse relativement au sol qu'elle occupe a vécu depuis des siècles de la chasse ou de la pêche. L'aspect général en est austère, mais à la fois triste et doux. Ces grandes lignes, ces belles eaux, ces landes couvertes de bruyère, ces îles de granit couronnées de sapins, ont de tout temps charmé le patriotisme finlandais, qu'émeut aisément la pensée ou l'image de la chère *Suomi*. La longue solitude, retenant ces peuples en face de la nature et d'eux-mêmes, les a poétiquement inspirés dans un temps où, dépourvus encore de l'écriture et placés loin du contact des autres civilisations, ils menaient la vie simple qui favorise la spontanéité intellectuelle d'une race heureusement douée. La Finlande a eu de nos jours même un vrai et grand poète, Runeberg, dont nous avons ici naguère fait connaître

les principales œuvres. Certes ses poésies respirent toute l'ardeur d'un pur et sincère patriotisme local; mais il a écrit en suédois, c'est-à-dire dans la langue léguée par une première conquête étrangère, tandis que les anciennes poésies transmises dans cet idiome finlandais que parle seul jusqu'aujourd'hui dans le grand-duché la population des campagnes passent avec raison pour l'expression plus directe encore du génie national. Si de nos jours la muse populaire de la Finlande a perdu sa faculté créatrice, tout un peuple lui reste du moins fidèle par une singulière constance de mémoire toujours présente et sûre. Il y a seulement quelques années, il n'était pas rare d'entendre, au fond de quelque pauvre cabane finlandaise, deux chanteurs réciter sur un rhythme triste et doux les strophes transmises par les ancêtres; à cheval sur un banc, assis l'un en face de l'autre, ils se tenaient par les deux mains, et se balançaient en avant et en arrière, continuant de réciter et de chanter pendant de longues heures, quelquefois pendant tout un jour. Le premier disait deux fois la même strophe, l'autre reprenait, soit pour dire deux fois aussi quelque strophe touchant au même sujet, soit pour en dire une concernant quelque autre épisode. Des femmes même parcouraient le pays en chantant des centaines et des milliers de vers. Saint-Pétersbourg vit souvent passer de pareilles improvisatrices, comme on les appelait, qui mêlaient à leurs inépuisables citations certaines séries d'inventions personnelles. Elles s'accompagnaient sur l'instrument national, le *kantele*, sorte de harpe à cinq cordes qui se pose à plat et qu'on fait vibrer des deux mains.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, nul patriote ne semble avoir eu la pensée qu'il y avait là de multiples et précieux échos d'une riche poésie populaire; à peine quelques-uns des évêques, constamment en contact avec la population dans l'intérieur du pays, songeaient-ils à recueillir çà et là par l'écriture, plus rarement par l'imprimerie, des spécimens de ces chants indigènes. Vers 1766 enfin, alors que Percy en Angleterre, Mac Pherson en Écosse, Herder et Goethe en Allemagne, témoignaient un si vif intérêt aux premières manifestations des littératures nationales, l'évêque finlandais Porthan commença en Finlande un tel recueil. Plusieurs élèves continuèrent son œuvre; toutefois, en se bornant à ce qui les entourait, ces érudits faisaient fausse route. Il fallait sortir du grand-duché, s'enfoncer plus au nord, dans les provinces russes, là où s'étaient conservées plus pures les mœurs et les traditions finlandaises, par exemple dans le gouvernement d'Arkhangel, et particulièrement dans le district de Wuokkiniemi. C'est ce que fit vers 1820 le docteur Topelius. Après avoir recueilli avec soin ce que pouvaient lui livrer les jeunes émigrans de cette contrée qui, chaque automne, quittent leur pays pour aller exercer dans les villes voisines divers métiers,

il alla lui-même parcourir la région du nord, et se mit en intime relation avec le peuple. C'était la vraie méthode, à laquelle le docteur Topelius fut redevable de pouvoir donner un recueil contenant un grand nombre de morceaux épiques; tel fut le prélude de l'œuvre que le docteur Lönnrot allait achever.

Elias Lönnrot, désormais célèbre, est né en 1802 dans une petite ville de la province de Nyland, au sud du grand-duché de Finlande. Reçu docteur médecin en 1832, il trouva dans l'exercice de ses devoirs professionnels l'occasion de sa mission littéraire et nationale. Successeur de l'illustre Castren dans la chaire de langue et de littérature finlandaises à l'université d'Helsingfors, il a pris sa retraite en 1862, et vit aujourd'hui dans sa ville natale, à Sammati, entouré du respect et de la reconnaissance de tous ses concitoyens. Les mérites du docteur Lönnrot sont d'avoir poursuivi avec une énergie patriotique le projet d'un recueil complet des chants que la seule tradition avait perpétués en Finlande, d'avoir su recueillir lui-même ces chants, malgré mille fatigues, aux sources encore vivantes, d'avoir aperçu le lien qui unit ensemble ces poésies, et de les avoir, par un habile classement, groupées en un majestueux édifice.

Il faut lire parmi les souvenirs de voyage de M. Lönnrot combien laborieuse fut sa première tâche, ayant pour unique objet d'obtenir les fragmens restés dans la mémoire du peuple. Tout le nord de la Finlande et le pays frontière entre la Carélie finnoise et la Carélie russe lui offraient cent obstacles; les routes y sont peu nombreuses, les solitudes immenses, le climat souvent redoutable. Comme il voulait pénétrer dans les lieux les plus éloignés des grands chemins, il lui fallait franchir de vastes espaces tantôt à cheval, en risquant de s'égarer, tantôt sur une mauvaise embarcation à travers les lacs, tantôt à pied pendant des journées entières. Il faisait dix lieues rien que pour aller joindre quelque pauvre paysan qui avait la renommée d'être un savant chanteur. Heureux lorsque, après tant de peines, il rencontrait un favorable accueil; mais plus d'une fois, bien qu'il se fît reconnaître aisément pour un compatriote, il était pris en haine, tout au moins en défiance, et traité comme un espion, comme un ennemi étranger. C'est alors qu'il se montrait homme de ressources et fort habile. Une vieille gardeuse de pourceaux dont il voulait obtenir une strophe qu'elle seule paraissait avoir conservée dans son souvenir s'obstinant un jour, malgré ses prières, à rester muette, il ne perdit pas courage : quelque temps après, prenant position près de l'étable, il prélude sur le *kantele*, puis se met à chanter les premiers vers, dont il ne sait pas la suite; la vieille l'écoute, elle le surveille, et, quand elle l'entend hésiter, répéter à faux, altérer même par ses inventions cal-

culées le texte qu'elle connaît si bien, elle éclate d'impatience, et lui livre enfin avec un dédain superbe les strophes désirées.

Les souvenirs de Lönnrot abondent en semblables épisodes. Il a par exemple raconté avec intérêt, dans une de ses préfaces, sa visite chez le paysan Arhippa, devenu célèbre dans le pays d'Arkhangel par sa riche mémoire poétique.

« C'était un vieillard de quatre-vingts ans, dit-il, dont les souvenirs n'avaient subi aucune défaillance. Pendant deux pleines journées et quelques heures d'une troisième, je fus constamment occupé à écrire pendant qu'il chantait. Les strophes venaient à leur place, en bon ordre, sans lacunes visibles, même avec des compléments que je n'avais pas obtenus ailleurs, et que nul autre sans doute n'aurait pu me donner. Je me félicitai vivement d'être venu le joindre : un peu plus tard, je ne l'eusse plus trouvé vivant peut-être, et avec lui une notable part de nos primitives poésies aurait disparu. Il fallait voir son ravissement, si nous venions à parler de son enfance et de son vénéré père, dont il tenait ce précieux héritage. « C'était jadis, nous racontait-il, quand nous étions étendus de longues heures sur le rivage, devant le feu du bivouac, après avoir tendu le filet, qu'il fallait venir écouter. Nous avions avec nous un garçon de Lapukka, un bien bon chanteur, mais il ne valait pas encore feu mon père. Durant des nuits, nous chantions les mains dans les mains, et jamais une même strophe ne revenait deux fois. Je n'étais qu'un enfant, mais j'entendais, et c'est ainsi que j'ai appris tout ce que je sais à présent; j'ai toutefois beaucoup oublié. De mes fils, pas un à cet égard ne sera ce que j'ai été après mon père; on n'aime plus les vieux chants comme on les aimait dans mon enfance, quand ils étaient l'accompagnement obligé du travail ou du repos. On entend bien celui-ci ou celui-là chanter encore dans les réunions, surtout après boire, mais ce sont rarement les vrais chants du passé. A la place des vieilles poésies, nos jeunes gens ont de vilaines chansons dont je ne souillerai pas mes lèvres. Quelle riche moisson, si quelqu'un jadis avait voulu faire ce que vous faites aujourd'hui ! Quinze jours n'auraient pas suffi pour écrire ce que mon père, à lui seul, vous eût pu faire connaître. »

Quoi qu'il en soit de cette dernière assurance, la récolte de M. Lonnrot se trouva bientôt fort abondante. Aussi la pensée lui vint-elle, dès la première comparaison entre les poésies des diverses parties de la Finlande, que ces poésies devaient avoir un lien, une communauté non-seulement d'inspiration, mais de sujet. En effet, les noms des mêmes divinités ou des mêmes héros se trouvaient répétés dans les chants du nord comme dans ceux du sud, dans ceux de l'est comme de l'ouest; bien plus, des répétitions ou des

variantes se présentaient de différens côtés, attestant l'unité des plus antiques souvenirs. En calculant sur ces données, M. Lönnrot avait groupé ensemble, épisode par épisode, les strophes qu'il avait recueillies, et il avait pu ensuite reconstituer toute une vaste épopée qui, dans l'édition par lui offerte à la société littéraire d'Helsingfors au mois de février 1835, comptait, sous le titre de *Kalevala*, plus de douze mille vers de huit syllabes répartis en trente-deux chants. Quelques années plus tard, en 1849, il donnait une seconde édition fort augmentée, et ne comptant pas moins de vingt-deux mille huit cents vers en cinquante chants.

A la même époque, les voyages de Castren à travers les populations finnoises de l'extrême nord lui faisaient rencontrer là aussi des traditions analogues, des chants presque identiques, et, par l'étude attentive des mœurs, un très curieux commentaire au *Kalevala*. On connaît les immenses travaux de Castren. De 1838 à 1850, pendant plus de dix années presque non interrompues, il visita la Laponie, la Carélie russe et la Sibérie. Trois principaux objets d'étude animaient ses recherches : la mythologie comparée, la linguistique, l'ethnographie. La série de volumes publiés par ses élèves et ses amis aussitôt après sa mort (1852), et contenant ses rapports officiels à l'académie de Saint-Pétersbourg, ses relations, ses mémoires érudits, sa correspondance (1), offre une enquête d'une science très nouvelle et très précise sur un vaste ensemble de populations qui, rattachées par divers liens en même temps à l'Europe et à l'Asie, s'imposent aux méditations des hommes d'étude, sinon encore aux calculs des politiques.

Dans l'immense contrée, en grande partie finnoise, qu'il a parcourue, Castren a recueilli de nombreuses variantes de plusieurs morceaux du *Kalevala* et beaucoup de formules ou de chants magiques; mais le principal résultat de ses recherches a été, disions-nous, de rassembler des observations multiples sur les mœurs et les croyances finlandaises, de préparer ainsi des matériaux utiles pour une étude à la fois critique et morale de la nouvelle épopée. Il a noté chez ces peuples des vestiges de légendes pareilles à celles qui passent chez nous pour être un héritage de l'antiquité classique ou même des inventions du moyen âge. Voici par exemple en Carélie une tradition qui rappelle l'histoire d'Ulysse, prisonnier de Polyphème. Le héros finnois est gardé dans une forteresse par un géant borgne; pour se délivrer, étant parvenu la nuit jusqu'auprès du monstre, il lui crève son œil unique, puis, au moment où le géant envoie ses troupeaux au pâturage, il se sauve en se

(1) *Nordiska Resor och Forskningar*, par M. A. Castren, cinq volumes in-8°, en suédois, 1852-1858.

suspendant sous le ventre d'une brebis. Ailleurs c'est un reflet du Juif errant sur la figure poétique du héros de l'épopée finlandaise, le vieux Wäinämöinen. Le dieu suprême l'a maudit à cause de son orgueil, et a résolu sa mort. Cependant il lui permet de vivre jusqu'à ce qu'il ait usé trois paires de souliers de fer. Un long temps se passe, et le dieu envoie à plusieurs reprises ses messagers sur la terre pour savoir où en est Wäinämöinen; mais on lui répond qu'en héros avisé il a marché pieds nus. Le Créateur s'irrite enfin, et prononce ce jugement sur lui : « va-t'en là où je t'exile, dans les abîmes où le tourbillon s'enroule, au sein de l'Océan. Tu y demeureras éternellement, tu y trouveras un escalier sans fin, que sans fin tu essaieras de franchir. » Après le Juif errant et Ulysse, voici un Guillaume Tell finlandais, d'après des traditions recueillies, comme les précédentes, par Castren en Carélie. Dans une expédition guerrière, un groupe de Finnois veut enlever un chef ennemi. Déjà ils l'entraînent le long d'un marais; mais son fils, âgé seulement de douze ans, menace et crie de telle sorte qu'ils consentent à laisser leur proie, si, de l'autre bord où il est placé, l'enfant sait atteindre de sa flèche une pomme qu'ils posent sur la tête du père. Tous deux acceptent. « Un peu plus haut, dit le prisonnier, car sinon la flèche serait attirée par les eaux. » Le coup part, et, à la surprise de tous, la pomme est transpercée. Un autre récit recueilli dans la même contrée place également au milieu d'une action militaire l'épisode suivant. Des pillards forcent un paysan à leur prêter sa barque pour traverser un lac, ils le placent de force au gouvernail; mais la direction qu'ils doivent suivre les amène près d'un roc voisin d'une chute d'eau redoutable : le pilote, au moment propice, saute hardiment à terre, et du pied lance le canot, qu'il livre au tourbillon. — L'histoire de Véland le forgeron est partout mêlée, dans les traditions scandinaves, à celle du merveilleux archer qui est devenu Guillaume Tell; nous verrons que les chants finlandais aussi connaissent le forgeron légendaire.

Il peut bien s'agir ici d'infiltrations venues du dehors, de souvenirs empruntés au monde homérique ou bien aux sagas islandaises; mais Castren pénètre sûrement jusqu'au fonds original, jusqu'à l'intime caractère indigène, lorsqu'il note avec soin certaines dispositions morales et physiques des peuplades sibériennes dont il faut tenir un grand compte, si on veut étudier et comprendre leur poésie. Il rencontrait chez les peuples de l'extrême nord l'universelle superstition de la magie avec son cortége nécessaire d'incantation, de sommeil prétendu magnétique, de visions et de révélations suprêmes, et il ne tarda pas à remarquer combien ces tribus étaient particulièrement prédisposées à l'extase par une susceptibilité nerveuse à laquelle aucune forte culture ne venait apporter

de contre-poids. Il a exposé avec une attachante précision tout ce qu'il a lui-même constaté à ce sujet. On l'avait prévenu du danger qu'offraient ces accès de délire, si fréquens chez les Lapons russes, pendant lesquels ceux-ci ne sont plus maîtres d'eux-mêmes et ne savent plus ce qu'ils font. On lui avait dit qu'il fallait surtout prendre garde de causer aux femmes des peurs ou seulement des surprises subites. On avait vu une mère tuer son enfant dans un pareil moment d'inexplicable effroi. Un bruit sec et inattendu au milieu de la longue veillée d'hiver, c'en était assez pour que des hommes eux-mêmes, tombant sur le plancher, devinssent bientôt insensibles comme des cadavres, pour se relever ensuite comme si rien ne s'était passé. Castren a cité un certain nombre de faits de cette nature dont il a été le témoin, et que ne saurait négliger celui qui voudra se rendre compte de la diversité des conditions au milieu desquelles peut germer la poésie populaire.

Les recherches de Lönnrot et de Castren révélaient un vaste cycle poétique, création commune de ces nombreuses populations finnoises qui occupent encore aujourd'hui le grand-duché de Finlande, une grande partie de la Russie d'Europe et de la Sibérie. Ce n'était pas tout cependant. Les travaux du docteur Kreutzwald retrouvèrent dans ces dernières années les échos évidens du même cycle parmi les tribus esthoniennes qui peuplent les côtes sud-est de la mer Baltique. Comme Lönnrot et Castren, M. Kreutzwald a fixé par l'écriture ce que la tradition esthonienne avait transmis oralement jusqu'à nos jours, et il a obtenu, lui aussi, une sorte d'épopée qu'il a intitulée *Kalevi-Poëg*, du nom du principal héros, fils de Kalev et proche parent des héros du *Kalevala*. Ce poème ou cette suite de récits a été publiée par la société littéraire de Dorpat, de 1857 à 1861, avec une traduction allemande (1), et longuement commentée dans les Mémoires de l'Académie de Berlin (1863), par M. Schott. L'analyse en est plus difficile encore que ne l'est celle du *Kalevala*, parce que les traditions s'y trouvent plus confuses, les réminiscences moins fidèles, l'imagination populaire peut-être plus effacée ou moins vive. Ce qui nous importe, c'est de constater que les souvenirs poétiques des populations esthoniennes relèvent du même cycle, qui s'est développé dans tout le nord de l'Europe et de l'Asie. C'est bien réellement l'écho de toute une antique période dans la vie intellectuelle, religieuse, morale, d'une race presque entière qu'il nous est permis d'interroger. Nous avons pour cette étude, à côté du texte finlandais, plusieurs traductions, celles de Castren et Collan en suédois, celle de M. Schiefner en allemand, et enfin l'utile traduction française de M. Léouzon-Leduc.

(1) *Kalevi-Poëg, eine estnische Sage, zusammengestellt von* F. R. Kreutzwald, *verdeutscht von* C. Reinthal *und* Dr Bertram. Dorpat, 1857-61, in-8.

II.

Le début du *Kalevala* est grandiose; toute une cosmogonie y sert de cadre à la naissance du principal héros ou demi-dieu. Seule à seule viennent les nuits, dit le poète inconnu; seul à seul brillent les jours, et seul, c'est-à-dire sans doute antérieur à la nature, a été enfanté Wäinämöinen; seul est né le vieux chanteur, — né vieux en effet, comme nous le verrons plus tard. Sa mère, la fille d'Ilma, la belle vierge de l'air, avait longtemps vécu dans une constante virginité, au milieu des vastes contrées de la voûte aérienne. Elle se fatigue enfin de vivre perpétuellement seule et vierge dans les espaces déserts. Elle quitte ses hautes régions, elle descend vers la mer, sur la croupe blanchissante des vagues. Aussitôt un vent impétueux, un fort vent d'orage, souffle du côté de l'Orient; il fait écumer la mer au loin, il chasse la vague, qu'il fouette; la fille de l'air est bercée, elle est ballottée par les flots autour des golfes bleus, parmi les cimes écumantes, et le vent la caresse, et la mer la rend féconde. Elle porte son sein chargé, elle porte son lourd fardeau durant sept siècles, durant neuf vies d'homme, et cependant nul fruit ne se détache d'elle. La reine de l'onde est jetée à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, vers tous les coins du ciel, avec de violentes douleurs dans son sein, qui ne peut se délivrer. Elle verse des larmes silencieuses, et dit : Malheur à moi! Combien sont tristes mes jours et combien triste ma course errante! Ukko, dieu suprême, toi qui supportes la voûte des cieux, viens ici où l'on t'appelle, mets fin à mes douleurs! — Un instant, un court instant s'écoule, et soudain apparaît une mouette voletant à tire-d'aile qui cherche où poser son nid. Elle vole ici et là, et ne trouve aucun lieu, pas la plus petite place où construire son nid, où se préparer un refuge. Longtemps elle plane, examine et médite : « M'établirai-je dans les régions du vent ou bien sur les vagues? » En disant ces paroles, voici que la reine de la mer, la vierge de l'air, élève son genou au-dessus de la surface de l'Océan. C'est une place pour le nid de la mouette, un refuge au bon oiseau. La mouette vole lentement à droite et à gauche; elle remarque enfin le genou de la fille d'Ilma sur la mer bleue; elle le prend pour un tertre de verdure, pour une motte de frais gazon. Lentement il vole, le bel oiseau, d'un côté, puis de l'autre; il s'abat enfin, construit son nid, et y dépose ses œufs : il y en a six qui sont d'or, le septième est de fer. La mouette ensuite commence à couver. Elle couve un jour, puis deux, puis trois; mais alors la reine de la mer, la fille de l'air sent dans son genou une vive chaleur, comme une flamme dans sa chair, comme un incendie dans ses veines. Elle replie précipitamment son genou et secoue tous ses membres, de sorte que les œufs

roulent dans la mer et s'y brisent en morceaux; la partie inférieure de l'œuf forme la terre mère, la partie supérieure forme la voûte du ciel, le jaune devient le soleil radieux, le blanc devient la lune éclatante, les débris composent les étoiles et les nuages. Et le temps marche, et les années se succèdent sous les rayons du jeune soleil, sous l'éclat de la jeune lune. Quant à la reine de la mer, quant à la fille de l'air, elle continue de flotter sur les eaux. Au bout de neuf ans, après neuf étés, elle lève sa tête, elle dresse son front au-dessus des vagues, et elle commence alors la série de ses créations. Là où sa main s'avance, elle fait surgir des promontoires; si elle effleure du flanc la terre, elle y aplanit des rivages; si elle la heurte du pied, elle y crée des pêcheries de saumon; si elle l'atteint de la tête, elle y pratique de profonds golfes; au milieu de la mer, elle dresse des écueils où se briseront les navires, où le matelot périra. Déjà les îles sont créées, les rocs surgissent entre les vagues, les piliers de l'air sont debout. La terre, née de la parole, étend ses plaines, les veines aux vives couleurs diaprent les pierres et sillonnent les rochers; mais il n'est pas né encore, Wäinämöinen, l'éternel chanteur. Enfermé dans le sein de sa mère pendant trente étés, pendant trente hivers, le voilà errant, le vieux et imperturbable Wäinämöinen, sur les eaux tranquilles, sur les vagues que le brouillard oppresse. Il réfléchit et médite dans sa sombre retraite, dans sa demeure trop étroite, d'où il ne peut voir briller la lune ni rayonner le soleil. « Délivre-moi, ô lune; soleil, romps mes liens, et vous, étoiles, brisez ma prison, afin que je marche sur la terre, que je contemple la lune dans les cieux, que je me réjouisse de la lumière du soleil, que je voie les étoiles dans l'éther! » Mais la lune ne lui rompt pas ses entraves, le soleil ne le délivre pas. Pendant cinq ans encore, pendant six ans, pendant sept et huit ans, il se voit ballotté de vague en vague; après quoi, il s'arrête sur un promontoire inconnu, sur un cap sans nom, sur une terre dépouillée. Là, se soulevant par l'effort de son genou et de ses bras étendus, il se délivre enfin, se dresse de toute sa taille et contemple la lune, se réjouit de la lumière du soleil, et considère les étoiles. Ainsi naquit Wäinämöinen, ainsi fut enfanté le grand chanteur, le fils de la fille d'Ilma.

A la suite de cette cosmogonie vient se placer immédiatement un intéressant tableau des premiers progrès de toute culture ici-bas que nous ne pouvons en séparer, car il en fait en quelque sorte partie intégrante. Wäinämöinen dit : Qui viendra ensemencer le champ? qui le remplira de germes féconds? — Un dieu vient qui répand la graine sur les plaines et les marécages. Il sème les pins sur les collines, les sapins sur les hauteurs, les bruyères sur les grèves; il remplit les lieux humides de bouleaux, les lieux sablon-

neux d'aulnes, les terres mouvantes d'osiers, les champs arides de genévriers, le bord des rivières de chênes. Le chêne seul ne prend pas racine. Alors quatre vierges s'élancent de l'onde; elles fauchent l'herbe, cette herbe est ensuite brûlée, et au cœur de cette cendre germe enfin le gland qui produira le chêne. Déjà la belle plante, le vert rejeton apparaît; il brille comme une fraise, et de sa tige s'échappe une double branche. Un peu de temps, et le voilà qui arrête dans leur vol les nuées légères; il obscurcit le soleil et la lune, et Wäinämöinen dit : N'y a-t-il personne qui puisse arracher le chêne, abattre le bel arbre? Et voici qu'un héros sort des flots; en trois coups de sa hache, il renverse le chêne à terre. Maintenant le soleil et la lune peuvent briller, les nuages peuvent poursuivre leur course, l'arc-en-ciel peut déployer son splendide croissant, et les bruyères commencent à verdir, les taillis à croître joyeusement, les feuilles à vêtir les arbres, le gazon à parer la terre, les oiseaux à gazouiller sous les ombrages, le coucou à chanter. — Cependant le blé et l'orge n'ont pas encore germé. Le vieux Wäinämöinen tire de son sac de peau de martre la quantité de grain suffisante, et dit : Terre, sors de ton repos; gazon du Créateur, éveille-toi. Que chaque tige s'élance, que cent, que mille épis se lèvent du champ que j'ai ensemencé, du champ qui m'a coûté tant de fatigues. Ukko, dieu suprême, rassemble les nues; fais lever un nuage à l'orient, un nuage à l'occident, un nuage au midi, verse l'eau des hauteurs du ciel sur les germes qui poussent, sur les semences qui se développent; moi, je répandrai la semence sur la terre à travers les doigts du Créateur, à travers la forte main du Tout-Puissant, je la répandrai sur la terre féconde, sur le champ bien préparé !

Telles sont, en un résumé rapide, les premières pages du *Kalevala*. On peut y prendre une idée des allures et du style de ces récits poétiques. Une exacte traduction en serait difficile à suivre, à cause de la multiplicité des détails inexpliqués et confus dont s'embarrasse la narration, et des incessantes répétitions ou variantes que chaque trait comporte. Il ne faut pas s'étonner de cet abus des répétitions, soit pour les idées, soit pour les mots, qui caractérise le style du *Kalevala*, et que notre analyse essaie de reproduire. C'est là un des traits habituels à la poésie primitive, qui s'expliquent, aussi bien que l'allittération, le rhythme, la mélopée, par la nécessité de secourir la mémoire et de venir en aide à la transmission purement orale. Il est évident que l'esprit des auditeurs a cherché un plaisir dans la musique monotone de ces vers finlandais de huit syllabes amenant un flux d'expressions synonymes, propres à bercer l'attention plutôt qu'à la retenir éveillée. C'est un cachet d'authenticité en ce sens qu'une telle poésie n'a pu

convenir tout d'abord qu'à un peuple non engagé encore dans l'âge chrétien et moderne. Le sentiment surabondant de la nature, auquel ces chants font un si constant et si familier appel, vient confirmer ce caractère. Il est clair que nous sommes en présence d'un monument imposant de poésie mythique, sincère écho des plus anciens souvenirs de toute une vaste nationalité. On ne doit pas non plus s'offenser à l'excès de ce qui se trouve d'incohérent et d'étrange dans les conceptions qui nous sont offertes. Il y a une principale cause pour que toute poésie primitive en général nous paraisse mériter ce reproche : c'est que bien souvent il s'agit de mythes dont nous avons aujourd'hui totalement perdu le sens; de pareils exemples sont communs dans le monde classique lui-même, où toutefois l'imagination se rencontre incomparablement plus vive, mieux réglée, plus plastique.

Ce n'est qu'après ce majestueux préambule qu'on voit commencer la série des épisodes qui seront la trame de l'épopée finlandaise. Il y a deux régions diverses et ennemies : le pays de Kaleva, patrie des héros et des dieux, et celui de Pohjola, demeure des trolls et des mauvais génies. Pohjola recèle cependant une merveille, une jeune fille, dont les héros ennemis brigueront la conquête. « Gloire de la terre, parure de l'onde, elle est assise sur la voûte de l'air, appuyée sur l'arc-en-ciel, resplendissante dans ses vêtemens blancs. Elle tisse un tissu d'or, un tissu d'argent, avec une navette d'or, avec un métier d'argent. » Wäinämöinen le premier tente l'expédition; mais plusieurs épreuves lui sont imposées : il doit fendre dans sa longueur un crin de cheval avec un couteau sans pointe, il doit ensuite construire un bateau magique. Pendant qu'avec sa hache il travaille à ce bateau, il lui arrive de se blesser au genou. Le sang coule; il a beau multiplier les incantations et réciter les runes de la science : il a oublié les paroles spéciales, c'est-à-dire les paroles révélatrices du fer, celles qui peuvent le maîtriser et guérir les blessures de l'acier bleu. Il va donc trouver un savant vieillard, auquel, pour lui raviver la mémoire, il raconte à nouveau les origines du fer, comment le fer, caché dans la vase humide des marais, a vu sa retraite mise à découvert quand le loup s'est élancé, quand l'ours a piétiné. Le forgeron divin, Ilmarinen, a découvert le germe du fer, la semence de l'acier : il l'a pris dans sa forge; sous la puissance merveilleuse du feu, le fer s'est liquéfié comme une bouillie, s'est enflé comme une écume, s'est étendu comme une pâte de seigle, puis le forgeron a jeté un peu de cendre dans l'eau qui devait durcir le fer. Il a goûté cette eau avec sa langue, et il a dit : Cette eau ne saurait m'être utile pour former l'acier. Aussitôt Mehiläinen, c'est-à-dire l'abeille, s'est élevée du sein de la terre, l'aile bleue a surgi d'une touffe de gazon. Elle vole, elle se pose

près de l'atelier du forgeron. Ilmarinen lui dit : Mehiläinen, légère créature, apporte-moi du miel sur tes ailes, du miel sur ta langue, du miel extrait du suc de six fleurs, de sept tiges de gazon, pour l'acier qui doit être préparé, pour l'acier qui doit être durci. » Pendant ce temps, Herhiläinen, c'est-à-dire la guêpe, était là qui épiait à travers le toit d'écorce de bouleau l'acier qui devait être préparé, le fer qui devait être durci. Elle se glissa, en assourdissant son bourdonnement, jusqu'au vase destiné à tremper l'acier, à durcir le fer, et y répandit les matières fatales : le venin mortel du serpent, la sanie du ver, la bave brune de la fourmi, les sucs funèbres du crapaud.

Parmi les conditions imposées à Wäinämöinen était comprise encore la construction d'un instrument ou d'un objet symbolique destiné à jouer un grand rôle dans le poème, et qu'il faut considérer probablement comme une sorte de corne d'Amalthée ou de palladium répandant autour de soi toutes prospérités et toute richesse. « Peux-tu me forger un Sampo, un Sampo au couvercle splendide? peux-tu le forger avec les pointes des plumes d'un cygne, le lait d'une vache stérile, un petit grain d'orge, un flocon de la laine d'une brebis féconde? » Wäinämöinen n'était pas forgeron : il promit d'envoyer le second héros, Ilmarinen, le forgeron divin. A peine arrivé dans le pays de Pohjola, Ilmarinen s'acquitte avec succès et de la fabrication du merveilleux talisman et de trois autres entreprises que la reine de ces lieux lui impose : labourer un champ rempli de vipères, muselerles deux monstres du séjour des morts, capturer le grand poisson du fleuve infernal. La jeune fille l'a secouru dans ces travaux par ses utiles avis, elle l'accepte comme époux. Bientôt donc on procède à la célébration des noces, et le chant du *Kalevala* qui les raconte offre un morceau célèbre, souvent récité à part, aussi bien que le fragment sur les semailles et les strophes sur l'origine du fer que nous venons de citer. C'est de l'origine de la bière qu'il s'agit ici. « La bière est issue de l'orge, l'illustre boisson est née du houblon; mais elle ne serait pas venue au monde sans le concours de l'eau, sans celui de la flamme ardente. Le houblon a été planté tout petit dans la terre, la jeune plante a grandi, la verte tige s'est développée, elle a grimpé le long d'un arbrisseau et s'est élevée jusqu'à sa cime. L'orge a été semée, l'épi a germé merveilleusement, la plante a poussé d'une façon admirable au milieu du champ défriché par le feu. Après quelque temps, le houblon a murmuré du haut de l'arbrisseau, l'orge a soupiré au milieu du champ, l'eau a parlé du fond de la source, et ils ont dit : « Quand nous unira-t-on? quand serons-nous à côté l'un de l'autre? La vie solitaire est triste : il vaut bien mieux s'unir à deux, s'unir à trois. » La fille prit six grains dans une

gerbe d'orge, sept boutons de houblon, huit pots d'eau, puis elle fit cuire son mélange durant tout un long jour d'été à la cime d'un promontoire nébuleux, à l'extrémité d'une île ombragée. Elle en prépara plein un vase nouvellement fabriqué, plein une cuve en bois de bouleau. Ainsi elle brassa la bière, mais il lui manquait de quoi la faire mousser. Elle envoya donc l'écureuil chercher des pommes de pin; elle envoya Mehiläinen, l'agile abeille, recueillir le miel d'une fleur d'or qu'elle lui révéla. Les pommes de pin et le miel à peine jetés dans la cuve, la bière se mit à mousser, la fraîche boisson commença d'écumer. Elle s'enfla jusqu'aux bords en s'écriant : « Oh! s'il venait maintenant, mon buveur! s'il venait, celui que je dois nourrir, et s'il chantait gaîment quelque bonne chanson! Si l'on ne m'amène tout de suite un bon chanteur pour que j'entende ses chants joyeux, je briserai tous mes liens, je bouillonnerai de telle sorte que les parois de la tonne voleront en éclats! »

Cependant la possession du Sampo avait valu au pays de Pohjola richesse et prospérité. Les héros du pays de Kaleva résolurent donc de l'aller ravir. Ils s'adjoignirent pour compagnon Lemminkäinen, qui avait, lui aussi, recherché, mais en vain, la main de la jeune fille. La lutte engagée contre le pays de Pohjola, dont la reine opposait inutilement sa magie et ses sortiléges, se termina par la destruction du Sampo, dont un seul fragment put être sauvé par ceux qui le possédaient naguère tout entier. De là vient, suivant le poème, la misère d'une partie des populations de l'extrême nord.

L'épisode final dont se compose le dernier chant du *Kalevala*, et qui semble seulement juxtaposé, est très évidemment d'inspiration chrétienne : c'est l'histoire de l'enfantement d'une vierge, nommée Mariatta, au milieu d'une crèche, dans le dénûment et l'abandon. Elle élève parmi les mépris son nouveau-né; mais à peine a-t-il dépassé son second mois que l'enfant divin fait la leçon au vieux Wäinämöinen, et, après avoir été baptisé, il devient roi de la Carélie. Quant à Wäinämöinen, saisi de colère et de honte, il s'en va errant le long du rivage. Par la vertu de son dernier chant, il se crée un esquif. Il s'assied au gouvernail, se dirige vers la pleine mer, et disparaît parmi les horizons lointains... Mais il a laissé son *kantele* mélodieux à la Finlande, c'est-à-dire des runes sublimes aux fils de sa race, une joie éternelle à son peuple.

Telle est dans ses principaux traits l'épopée nationale dont la Finlande est si fière aujourd'hui, et avec raison, car nul témoignage plus durable ne saurait mieux démontrer l'originalité et la perpétuité d'une race intelligente. Nous avons omis plusieurs épisodes, par exemple le plus curieux de tous, celui qui raconte l'histoire du triste Kullervo, sur qui pèse une horrible fatalité; réduit à l'esclavage, il répand partout le malheur autour de lui, et finit,

comme OEdipe, par commettre involontairement un inceste, qu'il ne lui est pas permis d'expier ensuite par une mort volontaire. Notre analyse n'en aura pas moins suffi sans doute pour donner un aperçu du sujet et de la trame du poème, pour faire apprécier les allures et le mode familiers à ces chants populaires, et pour servir enfin de point de départ à ce que l'étude peut suggérer ici d'observations critiques.

III.

La première question à résoudre au sujet d'une œuvre comme le *Kalevala* a trait à son authenticité. Cette poésie est-elle nationale, ancienne, transmise jusqu'à nous, comme on le dit, par la seule tradition orale, ou bien ne serait-ce par hasard qu'une production artificielle et mensongère, œuvre de quelque imposteur? Posé en termes si généraux, le problème est fort simple. On a vu comment ces chants ont été recueillis depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours : les Finlandais avaient pu les entendre réciter par les chanteurs populaires avant de les lire fixés par l'écriture. C'était en des contrées finlandaises très éloignées et très diverses que les mêmes noms de héros ou de divinités étaient invoqués et leurs exploits célébrés en strophes d'une même mesure, d'un même rhythme musical. Différens rapports, émanés d'hommes aussi respectés que Lönnrot et Castren, nous apprennent, comme on l'a vu, que les modernes rhapsodes affirmaient tenir ces chants de leurs pères, qui les tenaient eux-mêmes de leurs aïeux. Nul prodige ne doit nous étonner quant à l'incroyable constance de la tradition orale. On en a rappelé cent fois les merveilleux exemples : nous n'en citerons qu'un, très précis, très concluant et très authentique. Il y a quelques années encore, — et peut-être cela continue aujourd'hui, — les religieuses d'un certain couvent de Versailles ajoutaient chaque jour, en récitant à haute voix la prière, à la suite des mots sacramentels : *libera nos a malo*, ces autres paroles : *et a furore Normannorum*. Ce n'était certes pas qu'elles crussent avoir rien à redouter de nos chers compatriotes du Havre ou de Rouen; mais elles répétaient sans y rien comprendre une imprécation d'il y a dix siècles contre les invasions scandinaves! Si un pareil fait de transmission orale a pu se perpétuer en France, dans le voisinage de Paris, jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, à travers de tels foyers de circulation vive et lumineuse, on doit croire sans beaucoup de peine que d'anciens chants célébrant des héros et des dieux traditionnels aient pu durer pendant mille années chez des tribus presque constamment isolées du mouvement général. Les chants du *Kalevala* portent d'ail-

leurs en eux-mêmes leurs preuves d'authenticité : les plus frappantes sont ce commerce intime et familier avec la nature et ce redoublement continuel d'expressions qui paraissent étrangères aux temps modernes. Maintenant, si nous admettons qu'à première vue et considéré dans son ensemble, le *Kalevala* paraisse évidemment authentique, cela ne veut pas dire que chacun des chants transmis n'ait pu subir des transformations ou des modifications même récentes; les variantes qu'on en a recueillies ne permettent guère d'en douter. Il faudrait, pour que la démonstration d'authenticité fût complète à l'égard de toutes les parties, pouvoir déterminer par qui et dans quel temps ces poésies ont été composées. Par qui? Il est inutile même de le demander, si nous sommes, comme c'est le cas, en présence de poésies vraiment nationales et populaires, issues d'époques primitives, c'est-à-dire ayant leurs racines dans la conscience des peuples et devant rester anonymes. En quel temps? Comment arriverait-on à le préciser? Tout ce que nous pouvons reconnaître, c'est que nous avons là, sauf quelques additions ultérieures, un legs de l'époque païenne, qui s'est prolongée pour les Finlandais tout au moins jusqu'au XIe siècle. Certaines adjonctions chrétiennes sont trop aisément visibles.

Le temps n'est probablement pas venu d'ailleurs d'appliquer au *Kalevala* les procédés d'une critique vraiment scientifique. Si les chants qui le composent nous étaient arrivés par des manuscrits plus ou moins anciens, nous aurions recours aux moyens ordinaires. Cherchant d'abord à établir la généalogie de ces manuscrits, nous parviendrions à savoir lesquels seraient les plus voisins du texte primitif. Une série de tels monumens nous eût permis, suivant les dates, de suivre le progrès de la tradition. On ne peut s'empêcher tout au moins de regretter que M. Lönnrot ne nous ait pas fait connaître ces poésies sans rien changer à la forme sous laquelle il les recueillait. Mac Pherson a causé un grand dommage à sa propre réputation et à la postérité, s'il est vrai qu'il ait détruit les manuscrits gaëliques d'Ossian, dont il se faisait le très imparfait traducteur. M. Lönnrot n'a pas eu à traduire, cela est vrai, il n'a voulu être que transcripteur fidèle; cela n'empêche pas qu'il a rempli le rôle difficile de *diascévaste*, sans nous mettre à même d'apprécier la manière dont il s'en acquittait. Ce furent les *diascévastes*, chez les anciens Grecs, qui se chargèrent de mettre en ordre les poésies homériques, de choisir parmi les variantes, d'instituer des divisions, de disposer des séries. Comment éviter en une fonction si délicate tout soupçon d'arbitraire? qui a inventé le titre sous lequel nous apparaît aujourd'hui l'épopée finnoise? qui a divisé cette épopée en un certain nombre de chants, vingt d'abord, cinquante ensuite? qui a disposé les matières selon un plan qui

n'est pas resté absolument le même dans la première et dans la seconde édition, et que de nouveaux chants, s'il vient à s'en découvrir, pourront modifier encore? qui a décidé que tel chant isolé, où il ne paraît pas être question des héros du *Kalevala*, ferait partie du recueil de morceaux lyriques publié en 1840 sous le titre de *Kanteletar*, et non de l'épopée nationale, au risque de reconnaître plus tard une erreur à l'aide de quelque variante encore imprévue? Dans ces récits des chanteurs isolés, y avait-il des indications pouvant servir à faire classer divers épisodes suivant un ordre commandé par la tradition? — On dit que les papiers de M. Lönnrot, contenant les primitives copies qu'il avait faites sous la dictée des modernes rhapsodes, sont conservés à la bibliothèque de l'université d'Helsingfors; c'est sur ces documens sincères que la critique pourrait s'exercer plutôt que sur le livre que M. Lönnrot a construit de ses propres mains. La poésie nationale des Finlandais a produit pendant une période certainement fort ancienne une vaste efflorescence, tout un cycle de chants relatifs aux mêmes souvenirs, aux mêmes dieux, aux mêmes héros; mais ces chants diversifiaient à l'infini le thème commun. M. Lönnrot, en voulant composer avec cette végétation luxuriante un bouquet régulier, quelque chose comme un vrai poème épique, a dû être amené forcément à en modifier le caractère; il lui a fallu choisir, élaguer, disposer. Il a mis tous ses soins, on peut en croire son affirmation, à ne pas laisser paraître sa main dans le travail d'assemblage; il est bien difficile toutefois qu'il n'ait pas été çà et là conduit à intercaler quelque vers de sa façon pour joindre deux fragmens isolés, à modifier quelques mots faisant contraste avec les expressions d'un morceau voisin. La meilleure preuve qu'il se glissait inévitablement quelque arbitraire dans son travail, c'est qu'il a donné deux éditions où l'ordre des matières, indépendamment des développemens nouveaux, ne reste pas toujours le même.

Une autre difficulté paraît s'opposer à un sérieux commentaire du *Kalevala :* c'est le peu de connaissance que nous avons encore du passé des peuples finlandais. Que répondre à ceux qui demandent quel est le sens général de ces anciennes poésies? Assurément le caractère en est épique en ce sens qu'elles sont l'œuvre de l'imagination nationale acceptant le mythe ou bien transfigurant l'histoire à son insu. Il serait intéressant de savoir quelque chose de plus, si l'on doit, comme quelques-uns l'ont pensé, leur attribuer une signification purement historique, si elles trahissent par exemple le souvenir d'une conquête au profit d'une principale tribu finnoise, laquelle descendrait du puissant peuple des Biarmes, souvent mentionné dans les sagas scandinaves. Les Biarmes occupaient à peu près la contrée qui forme aujourd'hui le gouvernement d'Arkhangel; peut-

être la ville de ce nom tint la place de leur capitale, Cholmogor. Leur pays devint tributaire de la Russie dès le XIe siècle, et il dépendait certainement de Novogorod vers la fin du XIIIe. Jusqu'au commencement de cette dernière époque, les rapports avaient été très fréquens entre eux et les peuples scandinaves, rapports de navigation et de commerce. Des côtes de l'Islande, république pendant quatre cents ans florissante, de celles de la Norvége, du Danemark, de la Suède, partaient chaque printemps de hardis explorateurs, moitié commerçans, moitié pirates. Sous les noms redoutés de Vikings, de Northmans et de Danois, ils pénétraient par l'embouchure des grands fleuves sur tout le littoral de l'Europe; dans quelque île intérieure, ils établissaient un poste d'où ils étendaient, suivant les occasions, leurs ravages ou leur trafic, car chacune de leurs embarcations portait toujours au départ une petite cargaison pour servir aux échanges. De même les Phéniciens de l'antiquité, par qui s'inaugura le commerce destiné à nouer les premières relations entre l'Orient et l'Occident, exerçaient, comme on le voit dans Homère, la piraterie en même temps que le négoce. Le pays des Biarmes paraît avoir été pour les Scandinaves un marché très fructueux, d'où ils tiraient des pelleteries et des fourrures, mais aussi des objets fabriqués et de riches étoffes, produits sans doute de l'industrie byzantine. Une des sagas norvégiennes, celle d'Olaf le saint, raconte dans une page intéressante une des principales expéditions de ces hommes du nord en Biarmie. Au printemps de l'année 1026, Karle de Langö et Thore Hund firent voile de Throndhiem avec un équipage d'une centaine d'hommes. Ce voyage était entrepris à frais communs avec le roi, et le gain devait en être également partagé entre les associés. Arrivé à l'embouchure de la Dvina, on remonta le fleuve jusqu'à la capitale, et on se mit en rapport avec les habitans. On leur acheta du petit-gris, des peaux de castor, de la martre-zibeline. Une fois le marché clos, Thore Hund demande à ses compagnons s'ils n'avaient pas envie de se procurer par d'autres moyens des objets précieux : il y aurait sans doute quelques dangers à courir, mais d'autant plus de profit. « C'est la coutume chez les Biarmes, dit-il, qu'à la mort d'un homme riche on réserve un tiers ou moitié de ses plus beaux objets mobiliers pour les ensevelir en son honneur dans le tertre où il doit reposer, au fond d'un bois. Trouvons quelqu'une de ces riches sépultures et pillons-la! » L'avis fut adopté. Pris pour guide, Thore Hund conduisit la petite troupe pendant la nuit vers un vaste tumulus, dans une forêt. Il fallait franchir une palissade circulaire : Thore ficha sa hache le plus haut possible dans un tronc d'arbre, s'y suspendit, et, se haussant de la sorte, franchit la barrière, puis aida les autres. Ce bois contenait la célèbre idole des Biarmes, la statue du dieu Jumala. Des sentinelles veillaient jour et nuit sur

l'enceinte; mais il se trouvait par hasard que, la garde montante n'étant pas encore arrivée, les soldats précédens avaient quitté leur poste. On commença par pénétrer dans le tumulus, d'où on enleva les plus précieux objets d'argent et d'or. Il était plus dangereux de toucher à l'idole, profanation que les Biarmes ne pardonneraient pas. Thore Hund dit à ses deux associés : « Hâtez-vous, partez les premiers en silence; je fermerai la marche. » Karle se mit en route avec les siens, mais bientôt ils remarquèrent l'absence de Thore, qui, resté à dessein en arrière, avait pénétré dans le bois jusqu'à l'idole, et se mettait en devoir de détacher un sac rempli d'argent qu'elle avait sur ses genoux. Karle, l'ayant cherché et rejoint, voulut avoir sa part. Remarquant au cou de l'idole un gros ornement d'or, il escalada la statue, et d'un coup de hache voulut trancher le lien qui retenait sa proie. Sous le coup violemment asséné, la statue pourrie chancela, et la tête, en roulant à terre, fit un grand bruit qui avertit les Biarmes. Aussitôt les trompettes des sentinelles revenues à leur poste retentirent; elles furent répétées par les postes voisins, et les Vikings n'eurent que le temps de se sauver sur leurs embarcations. Leur butin transporté à bord, ils se mirent en sûreté en s'éloignant du rivage. La saga raconte ensuite quelles disputes s'élevèrent à propos de ce butin parmi les vainqueurs : c'est de la sorte en effet que s'achèvent d'ordinaire ces expéditions des pirates du nord. Ce qui nous importe ici, c'est de rencontrer quelque lumière vraiment historique sur des populations à peu près oubliées aujourd'hui, mais dont le passé n'a pas été sans une certaine grandeur, et auxquelles on a pu croire que nous devons ce legs poétique du *Kalevala*. Puisque le dieu Jumala, qui était celui des Biarmes, est fréquemment invoqué dans ces poésies, puisque la contrée où ils habitaient est aujourd'hui encore celle où se sont conservés le plus grand nombre de ces chants, la conjecture suivant laquelle la Biarmie aurait été le principal berceau de l'ancienne poésie finlandaise n'offre rien d'invraisemblable. Toutefois nul témoignage certain ne permet de faire un pas de plus, et de retrouver dans les annales du nord les vestiges de quelque grand épisode particulier à cette région et dont les chants qui subsistent seraient un écho durable.

A juger de ces fragmens par eux-mêmes, il semble qu'ils révèlent plutôt une épopée particulièrement mythique. Le poème débute, on s'en souvient, par une cosmogonie, et nous sommes tout de suite en présence des divinités païennes. On a beaucoup disserté sur ce qu'il faut entendre par le Sampo (1). On s'est demandé si ce

(1) Voyez les mémoires de MM. Schott et Schiefner dans la collection de l'Académie

nom de *Sampo*, auquel on trouvait des analogues dans plusieurs langues, en mongol, en thibétain, peut-être aussi tout simplement dans les idiomes germaniques, ne désignait pas un instrument pareil à ce que l'Edda nomme le *grotti*, sorte de moulin magique qui fabriquait de rien non-seulement les objets précieux, mais les jours de bonheur. Plutôt que de rappeler les conjectures hasardeuses des mythographes ou des linguistes, remarquons la similitude entre ces deux conceptions qui forment le fond du poème, celles d'un merveilleux palladium et d'une vierge brillante à la possession desquels le suprême bonheur est idéalement attaché. Pourquoi chercher là autre chose que les expressions diverses du désir naturel chez l'homme de s'élever, fût-ce à travers l'épreuve, vers une récompense ou une conquête de nature à satisfaire sa soif de changement et de progrès? On ne trouve pas dans les chants du *Kalevala* ce relief de la réalité historique dont l'âge efface bien difficilement l'empreinte, et au contraire nous en savons suffisamment sur les peuples finlandais, nous les connaissons assez intelligens et assez bien doués, pour penser qu'ils ont pu avoir en effet, avant leur conversion au christianisme, un brillant essor de poésie populaire et mythique. On reconnaît encore aujourd'hui chez eux, à en juger par leurs écrivains modernes, les mêmes qualités ou habitudes d'esprit que présente leur poème national, un facile enthousiasme, une imagination prompte à exciter, quelque peu fébrile, et à laquelle pouvait suffire l'expression incessamment variée de ce que lui inspiraient le spectacle de la nature ou d'antiques traditions religieuses. Nul ne sait, disions-nous en commençant, quelle sera dans l'œuvre réservée à la Russie la part des populations finlandaises; ce qui paraît certain, c'est qu'il y a là pour l'empire moscovite des sources vives, des peuples ou tout au moins des tribus à qui un noble passé intellectuel et moral garantit l'avenir.

A. Geffroy.

de Berlin, 1852 et 1862. On peut lire aussi dans la *Zeitschrift für Wissenschaft der Sprache*, t. Ier, Berlin 1845, un important travail de Grimm sur le *Kalevala*. — une sérieuse étude de M. Steinthal, intitulée *Das Epos*, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, cinquième volume, — un article enthousiaste et obscur dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* de L. Herrig, Brunswick, 1860. — Il y a peu de résultats appréciables et précis à tirer de ces diverses études, si ce n'est peut-être pour le philologue, et c'est à la philologie en effet à préparer les voies en ces difficiles matières pour un examen plus compréhensif et plus large.

LES MOBILISÉS

AUX AVANT-POSTES

Depuis six semaines, un grand nombre des compagnies de guerre de la garde nationale ont pris successivement le service des avant-postes, et peut-être déjà sont-elles engagées contre l'ennemi. Ce qu'avait prescrit le décret du 9 novembre, qui constituait les bataillons de marche, a été fait en quelques jours. Il est facile aujourd'hui de rechercher comment les principales dispositions du décret ont été comprises et appliquées, d'examiner en rappelant des faits précis, en citant des chiffres, les critiques qui au mois de novembre ont eu le plus de prise sur l'opinion, il est facile surtout de dire comment ces soldats si neufs ont fait leurs preuves, la vie qu'ils ont menée aux grand'gardes, et pourquoi on peut être certain qu'ils répondront aux espérances que Paris et le pays ont mises en eux. Le temps n'est pas aux longues recherches ni aux travaux complets et faits à loisir; mais si nous voulons, au milieu de nos épreuves, nous entretenir des raisons que nous avons de mieux aimer chaque jour la cause que nous défendons et de nous fortifier, sans vaine illusion, contre les découragemens qui seraient notre perte, notre nouvelle armée est certes un des sujets qu'il est bon d'étudier à cette heure.

I.

Ce fut le 18 octobre seulement, quand nous étions déjà investis depuis un mois, que le gouvernement de la défense appela une partie de la garde nationale à un service extérieur; il ne s'adressait encore qu'aux volontaires. Au gré du public de Paris, naturellement nerveux et surexcité par toutes les émotions du siége, on avait attendu trop longtemps. Du 4 septembre jusqu'au milieu du mois

suivant, les heures cependant n'avaient pas été perdues. Sans parler de toutes les préoccupations étrangères à l'armement, l'autorité militaire avait organisé la ligne, exercé les mobiles, rendu nos remparts inattaquables, et surtout formé, instruit, équipé en partie 320,000 hommes destinés à la défense de nos murs. Il faut se rappeler en effet qu'au milieu d'août la garde nationale ne comptait que 51 bataillons, dont l'effectif n'allait pas à plus de 32,000 fusils, et qu'au 6 septembre ce chiffre n'avait encore été porté qu'à 74,923. C'était donc d'environ 250,000 hommes qu'il avait fallu s'occuper jusqu'au 18 octobre. Le nombre exact des volontaires qui ont répondu à l'appel du décret n'a pas, que je sache, été publié. Si le gouvernement l'a tenu secret, trouvant que son attente avait été trop complétement déçue, il a cédé à des scrupules exagérés. Ce chiffre est honorable pour le patriotisme parisien. Les états de 180 bataillons (ceux des 80 autres ne sont point parvenus à l'état-major avant le 9 novembre, époque où ils devenaient inutiles en présence d'une loi nouvelle) donnent 26,700 volontaires (1). Pour apprécier ce chiffre à sa juste valeur, il faut tenir compte des corps francs qui s'étaient formés spontanément dès le 4 septembre et des engagemens nombreux dans l'armée de ligne dès le mois de juillet; il faut aussi remarquer le vague où le décret laissait l'opinion sur la situation précise faite aux volontaires. Beaucoup de citoyens qui se sentaient prêts à faire tous les sacrifices que le pays leur demanderait, qui même se seraient inscrits plus tard comme volontaires, ne pouvaient prendre sur eux de s'engager, sans attendre, pour servir dans des conditions qu'ils ignoraient. Une partie du public n'a pas manqué de répéter à cette occasion que notre patriotisme était médiocre comparé à celui de nos pères de 92. Les archives du ministère de la guerre, qu'il est toujours facile de consulter, auraient pu rassurer les pessimistes.

Du mois de juin au mois d'août 1791, l'assemblée législative demandait aux gardes nationales de France, dont l'effectif sur le papier était de 2,500,000 hommes, 101,000 volontaires. Au 25 septembre de la même année, on n'avait pu recueillir encore que 30,000 engagemens. Cependant ces volontaires devaient toucher une solde de 15 sous par jour, nommer leurs officiers, et de plus on leur accordait le droit de retourner dans leurs foyers au 1er décembre de chaque année. La loi avait dit que Paris fournirait six bataillons de 574 hommes. Ce sont les seuls volontaires que la révolution ait jamais cherché à lever dans la population parisienne : deux de

(1) Par une coïncidence assez curieuse, le premier appel de l'assemblée législative aux volontaires de la garde nationale pour toute la France, le 21 juin 1791, leur demandait 26,000 hommes.

ces bataillons ne parvinrent jamais à se former; quatre seulement furent réunis. C'est donc à un total d'un peu plus de 2,000 hommes qu'il faut réduire les chiffres si facilement adoptés par l'imagination populaire. L'assemblée législative du reste reconnut bientôt qu'elle s'était trompée. En un an, elle avait formé à grand'peine 168 bataillons, dont l'effectif réel n'était connu de personne, ainsi que l'avouait le ministre de la guerre lui-même. Nombre d'entre eux n'existaient que sur les états officiels; beaucoup d'autres étaient tombés par les désertions à 2 et à 300 hommes, et quant aux soldats qui restaient sous les drapeaux, bien peu avaient la discipline, la patience, même simplement la force physique, qui font les armées solides. Il faut lire sur ce sujet les lettres de Montesquiou, de Kellermann et de leurs collègues, les rapports de M. de Narbonne et surtout les discours des membres de l'assemblée. L'appel aux volontaires avait été une erreur. Les députés le reconnurent, et ce mode de recrutement fut abandonné pour toujours. La loi du 11 juillet 1792, promulguée au lendemain de la séance où la patrie avait été déclarée en danger, ne laissait pas aux gardes nationales la liberté de partir ou de rester; elle imposait à chaque compagnie l'obligation de choisir dans son sein par tel moyen qui lui plairait, au prorata des contingens demandés, un certain nombre d'hommes destinés à marcher à l'ennemi. La *levée en masse* de 1793 ne fut jamais qu'une application en grand de la loi du 11 juillet. Quelque temps, on donna aux gardes ainsi mobilisés le nom de volontaires; mais on voit qu'en réalité ils étaient incorporés par *réquisition*. Ce fut la réquisition qui forma les armées de la république. Il ne faut donc pas prêter à la génération de 89 des mérites qu'elle n'a pas eus. La légende de ce temps glorieux nous expose à des erreurs d'autant plus dangereuses qu'aujourd'hui, comme toujours, les natures simples se plaisent à ces belles chimères, et, pleines de ces contes merveilleux, demandent avec ardeur au présent de se régler à l'image d'un passé qui n'a jamais existé. Les armées ne sauraient se recruter par des volontaires, même dans les jours où le patriotisme est au plus haut point: nous en avons fait deux fois l'expérience dans des circonstances solennelles. Pour quelques-uns qui ont l'énergie de ces sortes de résolutions, la foule attend qu'on lui ordonne d'agir, qu'on lui prescrive ce qu'elle doit faire. Le patriotisme alors, c'est pour les chefs de commander de grands efforts et de compter sur un courage qui ne faiblira pas, pour les gouvernés de répondre à la confiance des chefs.

Le gouvernement de la défense nationale revint le 9 novembre sur sa décision du 18 octobre, comme l'assemblée législative avait rapporté le 12 juillet la loi relative aux volontaires. Les lecteurs

connaissent l'économie du décret du 9 novembre (1), qui crée quatre compagnies de guerre dans chaque bataillon de la garde nationale, et fixe cinq catégories où on doit prendre successivement les hommes appelés à un service extérieur. Il est évident que cette mesure, appliquée à la lettre, eût entraîné les plus cruelles injustices. Ainsi, dans le quartier occupé depuis nombre d'années par le 18e bataillon, le décret du 6 septembre en a formé depuis deux autres, le 84e et le 193e. Appelé à fournir quatre compagnies de guerre, le 18e bataillon était obligé d'enrôler les hommes mariés de la quatrième catégorie. Composé d'anciens gardes nationaux, il comptait très peu de jeunes gens; de plus son effectif n'était que de 1,000 hommes. Beaucoup des bataillons compris entre les numéros 1 et 51 étaient dans le même cas. Au contraire le 84e et le 193e avaient un effectif, le premier de 1,522 hommes, le second de 1,268; ils renfermaient en outre une bien plus grande proportion d'hommes non mariés, et ils pouvaient ainsi recruter les compagnies de marche sans dépasser la troisième catégorie. Il arrivait de la sorte que dans la même maison, sur le même palier, la loi prenait pour le service extérieur un père de famille qui n'avait que le tort d'avoir appartenu à la garde nationale avant le 6 septembre, tandis qu'elle laissait un célibataire que le hasard avait incorporé dans un des bataillons nouveaux. Les injustices de ce genre étaient sans nombre. On citait des bataillons où on avait dû prendre pour les compagnies de marche jusqu'à 300 hommes mariés, pendant que dans d'autres on formait les mêmes compagnies sans incorporer tous les célibataires (2). La vivacité des protestations s'augmentait encore quand on voyait l'état-major réduit à ne pas armer plus de quinze bataillons qui ne prenaient dès lors aucune part à la formation des régimens de marche, quand on songeait que, faute de fusils, les cadres de la garde nationale semblaient être à peu près définitivement clos, et qu'un grand nombre de jeunes gens qui ne s'étaient jamais fait inscrire échappaient désormais à tout service.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1870, *la Garde nationale de Paris*.

(2) Voici du reste quelques chiffres qui montreront combien étaient différens les effectifs des bataillons au mois de novembre 1870 :

44e	bataillon	690 hommes.	116e	bataillon	2,613 hommes.
40e	—	695	117e	—	2,600
31e	—	789	88e	—	2,600
13e	—	844	55e	—	2,469
97e	—	847	256e	—	2,422
42e	—	862	111e	—	2,400
25e	—	889	7e	—	2,252
19e	—	917	37e	—	2,017
26e	—	925	206e	—	2,002

Il est hors de doute que, pour faire une loi tout à fait équitable, le mieux eût été de prendre dans tous les bataillons indistinctement les hommes des trois premières catégories jusqu'à concurrence de 100,000, effectif fixé pour le contingent que devait fournir la garde nationale; mais contre cette manière de procéder on élevait deux objections très sérieuses. C'était détruire, disait-on, l'unité des bataillons, à laquelle les chefs comme les simples gardes, habitans du même quartier, attachaient une grande importance; les commandans réunis à l'état-major furent presque unanimes sur ce point. Puis cette reconstruction du tout au tout eût-elle pu se faire rapidement? Pour être tout à fait juste, n'eût-il pas fallu procéder à un recensement général, qui eût pris beaucoup de temps? La loi était défectueuse, l'état-major et le commandant supérieur, M. Clément Thomas, le savaient mieux que personne; mais elle devait donner aussitôt des résultats importans. Dès le 11 novembre, on pouvait avoir les cadres et l'effectif d'un grand nombre de compagnies. Dans la pratique du reste, on estimait qu'il serait facile d'atténuer les inégalités signalées de toutes parts. Le bon vouloir des officiers, l'activité des intéressés, corrigeraient peu à peu les injustices de la loi, et cependant on irait le plus vite possible, on disposerait immédiatement d'une partie des forces nouvelles qu'on demandait à la garde nationale. La préoccupation n'était pas de faire une loi irréprochable, mais d'agir sans retard, laissant au temps le soin de rendre l'œuvre moins imparfaite.

Le 11 novembre au soir, un grand nombre de commandans avaient remis au bureau des opérations militaires les états de leurs compagnies de marche. Le 18, on commença par équiper celles qui n'avaient pas été contraintes, pour se constituer, de descendre jusqu'à la catégorie des pères de famille. Quelque activité qu'on y mît, on ne pouvait habiller en un jour plus de seize à vingt-quatre compagnies, ce qui faisait une moyenne de 2,000 hommes par vingt-quatre heures. Cependant les bataillons retardataires se constituaient. Les effectifs remis à l'état-major durant les mois de novembre et de décembre sont instructifs; ils témoignent de l'activité avec laquelle les compagnies s'efforçaient de corriger la loi. Presque tous ont été modifiés deux et trois fois. Pour prendre les dates extrêmes, au lendemain du décret, les deux tiers des bataillons comptaient chacun plus de 100 hommes mariés; un mois plus tard, les états des mêmes corps ne présentaient plus qu'une moyenne de 30 hommes mariés, et ce nombre a sensiblement diminué depuis. Au 20 décembre, dans la majorité des bataillons, on trouvait tout au plus 8 et 10 gardes de la quatrième catégorie; dans plusieurs on n'en voyait plus aucun. D'une façon générale, on

peut dire en ce moment que les hommes mariés qui ont voulu quitter les compagnies de marche ont presque toujours pu le faire. Quant aux bataillons, en très petit nombre, qui sont encore aujourd'hui une exception à cette règle, il est certain qu'on tiendra toujours compte des élémens qui les composent dans le rôle qu'ils seront appelés à remplir.

Les mesures pour prévenir les injustices qu'aurait entraînées l'application littérale de la loi ont été nombreuses. L'état-major ne pouvait toujours en prendre l'initiative; mais il avait le devoir de les encourager. C'est ainsi qu'il permit à certains bataillons de fournir un effectif inférieur au chiffre réglementaire de 400 hommes. Il autorisait en même temps les mutations, qui permettaient à des bataillons formés en grande majorité d'hommes mariés de prendre des célibataires dans des bataillons voisins. Malgré les abus auxquels ont donné lieu les mutations, qui ont parfois dégénéré en remplacement payé, elles ont été, à tout prendre, une mesure juste et d'une sérieuse utilité. La classe des réfractaires non mariés devait aussi, dans bien des cas, être appelée à remplacer les hommes de la quatrième et de la cinquième catégorie. Les sergens-majors, les capitaines, les délégués des mairies et les gardes eux-mêmes se mirent en campagne. Dans des quartiers qui avaient à peine fourni une compagnie, on trouva souvent en quelques heures jusqu'à 30 et 40 jeunes gens qui cherchaient à échapper à la loi, les uns par dégoût d'un service actif et fatigant, d'autres par simple apathie, d'autres enfin par lâcheté. L'état traite aujourd'hui avec plus de dédain que de rigueur ces réfractaires de tout genre. Les cadres sont remplis, tous les fusils employés; ces hommes inexpérimentés et mal disposés ont peu à craindre qu'on les inquiète. A un point de vue qui n'a rien de militaire, ils offriraient toutefois un curieux sujet d'étude, — depuis l'homme égoïste, indépendant, qui fuit le service par défaut de caractère plutôt que par manque de courage, jusqu'aux pauvres hères, dont on évaluait récemment le nombre à près de 6,000, qui, poursuivis par la crainte d'être appréhendés au collet, vivent dans de perpétuelles inquiétudes, changent tous les soirs de domicile, achètent le silence des garçons d'hôtel, se condamnent par peur à une vie ridicule, dispendieuse, même parfois inavouable. Les réfractaires de cette classe sont certainement des exceptions, et ne méritent aucune pitié. Beaucoup de jeunes gens, au contraire, incorporés par force dans les régimens de marche, y ont montré une rare énergie, un entrain toujours soutenu. Dans plusieurs compagnies, ils ont donné l'exemple du vrai courage; quelques-uns, à peine pris par la garde nationale, se sont engagés dans des régimens de ligne. La garde nationale leur avait

toujours paru un ennui; ils étaient restés à leurs affaires. On leur donnait des armes, ils voulaient un rôle actif et dangereux. Aujourd'hui à l'état-major, il se présente tous les jours des recrues de bonne volonté qui font les plus pressantes instances pour entrer dans les compagnies de marche, et cela en des termes qui ne laissent aucun doute sur la sincérité de leurs sentimens. Si nous connaissions le chiffre, certainement considérable, des hommes qui ont échappé à la garde nationale mobilisée, il ne faudrait y chercher qu'avec beaucoup de réserve des preuves du manque sinon de courage, du moins de patriotisme, d'une partie de la population parisienne.

Dans un grand nombre de bataillons de formation récente, du mois de novembre au mois de décembre, les hommes mariés sont passés en foule dans la classe des volontaires. Il est assez difficile de bien démêler les raisons complexes qui ont provoqué ce changement. Il me paraît certain cependant que souvent le désir d'être équipé le plus vite possible, — privilége que des volontaires pouvaient réclamer légitimement, — et de prendre part presque aussitôt à une défense que l'opinion populaire ne comprend que très active, a dû déterminer beaucoup de ces mutations. On tenait à honneur de ne pas appartenir à un bataillon qui ne partirait pas, ou partirait des derniers. On savait que les compagnies composées en majorité d'hommes mariés ne seraient appelées que très tard; c'était là un sérieux motif d'aviser. Il est probable aussi, comme on l'a dit, que les vivres de campagne et le plaisir d'une vie occupée ont provoqué les résolutions de quelques-uns; mais les ressources du peuple à Paris ne sont pas si absolument limitées que ces considérations aient pu être bien puissantes. En tout cas, pour s'y arrêter il fallait faire bon marché de dangers qui peuvent être réels.

Aujourd'hui le nombre des bataillons de marche équipés est de 160; 110 ont déjà été aux avant-postes, 50 sont prêts à partir. Il reste à en équiper 76 environ; mais le drap commence à devenir très rare, et il est peu probable que les 25 derniers bataillons reçoivent l'équipement complet : ils ne pourront donc être appelés qu'à un service tout spécial. L'équipement s'est fait en général par l'intendance de la garde nationale, qui recevait les vêtemens de l'Hôtel de Ville, chargé de présider aux soumissions. L'intendance a dû centraliser les objets et les distribuer. Les lettres des généraux en 92 et en 93 reviennent sans cesse sur ce fait, que c'est un grand inconvénient pour une armée d'attendre ses équipemens d'une municipalité, toujours plus ou moins partagée entre la politique et l'administration. Il est certain qu'en multipliant les intermédiaires, surtout quand ceux-ci sont chargés d'un service nouveau

pour eux, on court risque de provoquer les retards. C'est, paraît-il, ce qui est arrivé quelquefois pour l'Hôtel de Ville. On sait la variété de costumes que présente la garde nationale mobilisée. Cette variété s'explique par la rareté même des étoffes; mais elle tient aussi à ce qu'on n'a pas suivi pour les soumissions une règle commune. Ainsi certains chefs de bataillon, plus influens que les autres, ont amené les maires de leur arrondissement à traiter de gré à gré avec des entrepreneurs qu'ils leur présentaient: mesures regrettables au point de vue du bon ordre, et qui ont entraîné la livraison d'effets inacceptables. Ainsi différens ministères ont concouru avec la ville à l'habillement des nouvelles troupes. Toutefois ces interventions diverses ont eu pour résultat d'activer la mise sur le pied de guerre de compagnies qu'il était urgent d'employer à un service extérieur.

Le chiffre des armes remises à la garde nationale est de 310,000, du moins tel est le nombre des fusils dont M. le colonel de Casteja a donné les bons, et que M. le colonel Staub a distribués un à un; mais 9,000 fusils environ ont été remis par différentes autorités qui n'ont pas suivi la voie ordinaire et réglementaire de distribution; des ministres, des maires, des officiers même, sous l'empire d'influences diverses, ont armé des bataillons, des compagnies et de simples gardes de la façon la plus irrégulière. On pourrait citer quelques cas exceptionnels où une carte d'électeur et même un papier moins important ont suffi pour faire remettre un fusil à celui qui le demandait. Au milieu des épreuves que nous traversions, ces oublis de la loi étaient inévitables. On se rappelle du reste avec quelle ardeur la foule demandait des armes. Quand on ouvrait les caisses de fusils à l'École militaire, où se faisaient les distributions, c'était un enthousiasme, une suite d'exclamations ardentes et naïves, que se figurent mal ceux qui n'ont pas assisté à de pareilles scènes. Les yeux étincelaient, les mains se levaient, l'émotion la plus exaltée se donnait libre carrière. Ce chiffre de 9,000 est certainement inférieur à celui que l'opinion publique pouvait admettre d'après les récits quotidiens de la presse. Les fusils de la garde nationale de Paris appartiennent à treize modèles différens. Les fusils à tir rapide sont au nombre de 124,000, tous réservés aux compagnies de guerre. Le bureau d'armement en a reçu 103,000 du ministre de la guerre : depuis le mois d'octobre, la transformation en a donné 21,000; mais, grâce aux marchés passés, cette transformation peut être activée, et atteindre le chiffre de 1,200 armes par jour. En même temps, on a enfin trouvé l'outillage nécessaire pour fabriquer des chassepots. Les difficultés de transformation comme de fabrication ont été grandes; nos cinq fabriques d'armes sont toutes en dehors de Paris. Il a fallu s'adresser à des mécaniciens, à des

ouvriers horlogers et ajusteurs. Après quelques incertitudes, on a bientôt vu tout ce qu'il y avait de ressource dans l'industrie parisienne, qui aura une si belle page dans l'histoire du siége.

Un décret du 9 décembre 1870 porte que les bataillons de marche seront réunis pour former des régimens sous les ordres de lieutenans-colonels. Ces régimens seront au nombre de 59, et comprendront chacun quatre bataillons. On s'aperçut en effet bien vite que plus de 200 bataillons isolés, chacun de 400 hommes en moyenne, ne pouvaient avoir ni la cohésion ni l'unité d'action nécessaires pour la défense ou pour l'attaque. Le décret ajoute que les lieutenans-colonels seront nommés par le pouvoir exécutif. Dès le 6 septembre, les commandans de bataillon étaient élus par le suffrage à deux degrés, et on leur a toujours reconnu le droit de choisir eux-mêmes un certain nombre d'officiers qui doivent leur inspirer une particulière confiance, par exemple le capitaine adjudant-major et l'officier-payeur. Si en théorie les hommes les plus attachés aux idées républicaines soutiennent la nécessité absolue de l'élection, ils doivent reconnaître que dans la pratique, en ce qui concerne l'armée, il est souvent nécessaire de porter à ce principe de sérieuses atteintes. Après tant de débats passionnés sur l'élection des officiers dans la mobile, le gouvernement a décrété le 18 novembre que dans ce corps nul ne pourrait passer à un grade supérieur, s'il n'était déjà pourvu du grade immédiatement inférieur, et un mois plus tard il fallut en arriver à la nomination directe des officiers par le ministre de la guerre; l'opinion publique a pleinement ratifié cette double décision. Des 59 lieutenans-colonels nommés en exécution du décret du 9 décembre, 52 sont d'anciens officiers de l'armée.

Il est probable qu'après le décret du 9 décembre l'organisation de la garde nationale mobilisée sera très peu modifiée. L'embrigadement, dont on s'est vivement préoccupé, est à peu près impossible. Quel que soit le projet auquel on s'arrête, on rencontre pour le moment des obstacles insurmontables. Pour réunir les régimens mobilisés en brigades, il est clair qu'il faudrait pouvoir leur donner une artillerie et une cavalerie qui nous manquent (1). Quant à l'incorporation des mobilisés dans la troupe de ligne, on cite à tort l'exemple de la convention. Cette assemblée, il est vrai, décréta la loi d'*amalgame*, c'est-à-dire la formation de demi-brigades où on réunissait deux bataillons de volontaires et un bataillon de ligne; mais ces troupes devaient opérer sur nos frontières et en pays étran-

(1) L'artillerie et la cavalerie de la garde nationale, mobilisées comme les régimens de ligne, rendent certainement de grands services; mais ces corps sont trop peu nombreux pour fournir l'effectif que demanderait l'organisation en brigades.

ger, de plus l'ancien régime nous avait laissé 104 régimens dont les cadres étaient excellens, dont les soldats, déjà au service depuis plusieurs années, avaient des habitudes de discipline et une expérience qu'on pouvait proposer pour modèles aux gardes nationaux. Aujourd'hui les mobilisés ne sont qu'une armée provisoire destinée à concourir à la défense avec la ligne et la mobile; équipés d'hier, forcés d'agir immédiatement, ils ne peuvent espérer devenir des soldats parfaits : ce qu'on doit leur demander, c'est un courage solide, un dévoûment absolu, pour suppléer par l'intelligence et l'énergie à l'expérience. On peut donc, croyons-nous, considérer désormais l'organisation des mobilisés comme définitive. En moins d'un mois, l'armée que le gouvernement avait demandée à la population de Paris a été levée presque tout entière. Ceux qui ont trouvé que cette organisation avait été trop lente n'ont pas vu d'assez près les difficultés qu'elle avait rencontrées; ils n'ont pas eu sous les yeux des chiffres précis qui auraient dissipé leurs scrupules. On se figure peu au milieu de quelles agitations les dix bureaux de l'état-major de la garde nationale à l'Élysée sont obligés de poursuivre les travaux sérieux qui leur sont confiés. Réduits le plus souvent par les importuns et les inexpérimentés qui les assiégent sous les prétextes les plus futiles à juger des questions de personnes et des débats de second ordre, le soir arrive qu'ils ont à peine commencé leur tâche. Qu'on se souvienne du reste que l'intendance de la garde nationale a été improvisée, que jusqu'au 4 septembre elle n'a guère eu à habiller que des tambours, et qu'elle est devenue tout d'un coup une grande institution de guerre, obligée non-seulement de s'occuper des effets d'équipement, mais de pourvoir à la construction de tous ces abris qui bordent nos remparts, aux lits de camp qu'on y a installés, au chauffage de ces abris, et à un service des voitures qui n'a pas été un des moindres embarras. En même temps, elle devait partager ses attributions avec des institutions différentes, et c'étaient là encore de nouvelles causes de retard. Le bureau de l'armement n'a pu donner des fusils aux compagnies de marche qu'en les reprenant à des gardes sédentaires. Il a fallu procéder à un véritable désarmement, d'autant plus lent qu'on était obligé de compter avec les soupçons, souvent très vifs, de ceux à qui on redemandait leurs fusils, avec les mille irrégularités qui s'étaient produites au début lors de la première distribution. On a vu que le désir d'éviter toute injustice avait contraint le bureau des opérations militaires d'attendre parfois jusqu'au troisième remaniement d'une compagnie avant d'en arrêter l'effectif. Sans entrer dans plus de détails, n'est-il pas évident que, dans des lenteurs qu'on exagère avec une grande légèreté, il faut faire une part aux

circonstances mêmes? Au milieu de nos épreuves, les difficultés naissent à chaque pas : le bon sens les voit telles qu'elles sont, le patriotisme en triomphe à force d'énergie.

II.

Chaque bataillon reste huit ou dix jours, quelquefois le double, aux avant-postes. Au début surtout, cette vie nouvelle paraît difficile ou tout au moins assez étrange. Peu de mobilisés oublieront les détails de leur première sortie. Le matin du départ, on se réunit avec armes et bagages après quelques corvées pour les préparatifs de l'expédition. Le sac est lourd, on est peu à l'aise encore dans cette épaisse capote et sous le poids de tous les objets indispensables qu'on a voulu ou qu'on a dû emporter. Après de longs retards, les compagnies de guerre se mettent en marche; leurs camarades du bataillon sédentaire les accompagnent. Aux fortifications, on s'arrête un instant devant ces palissades et ces pieux qui défendent la porte; les mains se serrent, on se dit au revoir. Le plus souvent les adieux sont précipités, on a perdu du temps qu'il faut regagner; involontairement une certaine émotion gagne les plus calmes. Quel inconnu se cache derrière cette triple rangée de pieux? Pour peu que la musique s'en mêle, — la *Marseillaise* d'adieu, qu'on joue d'ordinaire en cette occasion, — on se prend à sentir le cœur battre plus vite qu'on ne l'aurait cru.

Les fortifications franchies, on traverse cette banlieue de Paris si triste aujourd'hui, si déserte, où les seules maisons habitées le sont par des soldats. On contourne les forts, et, tout en portant son lourd bagage, on arrive au cantonnement. Le soir est consacré à s'installer : chaque escouade, c'est-à-dire 10 ou 12 hommes, a pour elle une chambre, et l'espace est assez étroit, car les troupes sont nombreuses. La pièce que nous occupions à Port-à-l'Anglais avait six pas de long sur cinq de large, et personne n'était mieux logé autour de nous. Notre premier soin fut de la meubler : il fallait une table; une porte d'armoire placée sur une caisse d'orangerie nous en tint lieu, quelques clous et quelques planches complétèrent le mobilier. C'est dans ce domicile que nous avons passé nos vingt et un jours. La nuit, on mettait la caisse et la porte sur le balcon pour étendre les onze couvertures qui nous tenaient lieu de lits, et les sacs servaient d'oreillers. Il fallait quelque habileté pour parvenir à se caser tous dans cet espace.

Une compagnie a généralement deux jours de service sur quatre; sur ces deux jours, l'un est passé à la tranchée et aux grand'-gardes, l'autre à un poste à l'intérieur du cantonnement, sans

compter les corvées indispensables qui tiennent une si grande place dans la vie militaire, où le soldat doit tout faire par lui-même. La tranchée est un grand fossé défendu par un parapet à 1 kilomètre du cantonnement, à la même distance environ des lignes prussiennes. Le jour, le service y est presque facile malgré la pluie et le froid; souvent on ne peut s'y abriter d'aucune manière, et la seule ressource est de se promener dans la terre détrempée ou dans la neige, d'essayer de se chauffer malgré les nuages de fumée. Si la nuit est pluvieuse, la fatigue du jour, augmentée par l'insomnie, qui peut être complète sans qu'il soit même possible de s'asseoir, se fait durement sentir. Il est rare que l'esprit garde quelque activité; jusqu'à deux ou trois heures cependant, on cause encore. On sait que dans les veilles pénibles, par exemple auprès des malades, c'est le moment où il faut le plus d'effort pour ne pas céder au sommeil. L'engourdissement intellectuel est vite achevé, et on se laisse vivre machinalement jusqu'au matin. Bien peu jouissent du spectacle étrange que présente ce grand fossé en plein air rempli d'ombres muettes, les unes groupées autour de feux qui s'éteignent, les autres répandues de tous côtés à des places que le hasard plutôt que leur volonté leur a données, au milieu d'une grande plaine où les moindres accidens prennent des formes bizarres, entre l'armée immense qui nous entoure et cette ville de 2 millions d'habitans qui élève à l'horizon quelques lueurs pâlissantes.

Le froid est moins dur que la pluie, vînt-il à descendre, comme dans ces derniers temps, à 10 et 12 degrés. On peut du moins essayer de dormir, et quelques-uns y parviennent; mais pour la plupart la seule distraction de la nuit est la grand'garde, qu'on monte pendant deux heures. Les postes sont à 100 mètres en avant de la tranchée. Là, les sentinelles n'ont personne entre elles et l'ennemi; les unes, dans des trous où elles sont cachées jusqu'à mi-corps, les autres à demi couchées un peu loin ou debout, ont pour mission d'avertir la compagnie au moindre danger d'attaque. Les grand'-gardes prussiennes sont en face, à une place qui le plus souvent est connue, et que chacun a étudiée tout à loisir le jour du haut du retranchement. Les mobilisés comme les soldats de la ligne ont eu parfois l'ordre de tirer sur tout ce qui bougerait devant eux. Je ne sais si cette manière de faire est conforme à la règle des grand'gardes. Dans la nuit, avec la certitude que les Prussiens sont à quelques pas, il suffit de regarder pour voir dans les plantes un peu hautes et dans les arbustes un peloton qui remue et s'avance, dans un tronc d'arbre un soldat accroupi qui arme son fusil et vous vise. Si on est attentif plus longtemps, on s'aperçoit bien vite que la vue ne porte pas à 50 mètres; cet horizon si rapproché se relève en

remblai, les formes les plus trompeuses s'agitent devant les yeux. Les sentinelles empressées ne ménagent pas leur poudre, et toute la nuit c'est de notre côté un feu non interrompu. Le danger est d'atteindre ses camarades des avant-gardes voisines ; il est rare qu'un soldat dans l'obscurité se promène en suivant toujours la ligne droite qui lui est fixée, il incline d'un côté ou de l'autre, et vient se mêler aux plantes et aux buissons qui devraient seuls avoir le privilége de recevoir nos projectiles. Les Prussiens ne tirent pas, si ce n'est le matin, où quelques balles passent en sifflant. Il faut de la part des officiers beaucoup de vigilance pour bien organiser les premiers jours les grand'gardes. Plusieurs de nous ont mis en joue leurs amis, et une compagnie voisine nous a envoyé un feu de peloton. On cite un certain nombre d'hommes atteints ainsi par erreur. Après une ou deux nuits, tout s'organise, et ce genre de danger a disparu.

Le seul inconvénient des gardes à l'intérieur du cantonnement, c'est qu'en général on doit se résoudre à n'y pas fermer l'œil. De plus le sommeil dans la chambre de l'escouade est loin d'être réparateur. L'insomnie et le froid sont certainement le côté le plus pénible du service d'avant-poste. Il faut aussi compter, à moins d'un rare bonheur, que la compagnie sera durant plusieurs jours obligée d'aller en plaine pour faire une démonstration armée, ce qui vaut la tranchée pour la fatigue. Le repos du cantonnement n'est pas du reste l'oisiveté : nous ne soupçonnons pas dans la vie civile tous les services que nous rendent les domestiques; mais qu'on s'imagine ce que devient une journée d'hiver, qui est si courte, quand, outre les appels et les services réglementaires, il faut encore pourvoir par soi-même à la provision de bois, couper des arbres, fendre des bûches, chercher des provisions pour augmenter l'ordinaire du régiment, mettre la main à la cuisine, défaire son lit, c'est-à-dire arranger tous les matins sa couverture sur son sac, ce qui est une œuvre d'art où les débutans sont très peu habiles, préparer tous ses ustensiles le soir comme si on devait partir à l'improviste, faire briller son fusil, qui se rouille régulièrement à chaque sortie, et couper la glace à coups de hache pour prendre un peu d'eau dans la Seine ou ailleurs. Tous ces travaux n'exigent pas beaucoup d'intelligence, mais ils demandent de l'attention. Ce que nous devons à nos domestiques, c'est la liberté de vivre avec nous-mêmes, de nous arrêter aux choses qui nous intéressent. La vie militaire absorbe souvent l'homme tout entier ou par la fatigue ou par le travail manuel : la fatigue est dure pour tous; le travail manuel pour beaucoup est une habitude à laquelle ils sont faits dès l'enfance. C'est cette fatigue que l'on voit sur la figure de tant de soldats sous les

murs de Paris; ils y sont moins sensibles que nous, mais aussi ce qu'on exige d'eux est beaucoup plus pénible. Nous n'avons guère supporté le froid en plein air que trente-six heures de suite, et, bien que l'eau gelât sur notre table devant le feu, nous avions du moins une chambre où le vent ne soufflait pas. Durant ces semaines dernières, des mobiles sont restés jusqu'à quinze jours sous la tente, mal habillés, sans tous ces préservatifs que nous pouvons trouver dans nos familles, sans ces ressources de vin et de vivres qu'il nous est possible de nous procurer, souvent après des journées de combats à outrance. On cite telle compagnie où le froid a réduit un moment l'effectif de 105 hommes à 49.

Ce qui est plus attachant que ce côté tout extérieur de la vie d'avant-poste, c'est l'esprit qu'on y apporte. Personne ne s'y plaint, tout le monde accepte de son mieux les inconvéniens de cette condition nouvelle. Si ces épreuves sont pénibles, ce qu'on souffre est bien peu de chose auprès des maux du pays tout entier, auprès de l'angoisse morale,—et de combien de manières ne sommes-nous pas tous atteints! — que chacun ressent en soi depuis des mois déjà si longs. On sait que ce service est un devoir, on veut le faire le mieux possible. Dès qu'on reprend quelque force, on réagit gaîment contre la fatigue. Certaines escouades ont eu l'art de rendre leur logis agréable; des fleurs d'hiver, des panoplies, des ornemens qu'on peut faire avec des riens, un ordre strictement maintenu dans la façon de disposer les effets militaires, donnent souvent à ces chambrées comme un air de gaîté, sinon de comfortable. Les gens qui vivent là ne sont pas des mécontens, et c'est là un grand point. Le temps n'est pas si occupé non plus qu'il n'y ait place pour des distractions : les artistes organisent des concerts; l'entrain français reprend le dessus. On invite ses voisins, les divertissemens diffèrent selon les escouades; mais dans un groupe il suffit d'un ou deux hommes qui aient quelque autorité pour imposer par leur seule présence et sans mot dire à la grossièreté, qui aussitôt se sent mal à l'aise. Quant au danger, à la première alerte, tout le monde est sur pied; alors personne ne s'avoue malade, il est même assez malaisé de trouver un camarade qui reste de cuisine à la chambrée. Les grand'gardes en général ne sont pas périlleuses, mais du moins les timides pouvaient s'imaginer qu'elles l'étaient; il y a quelque chose d'étrange à se trouver la nuit à portée des Prussiens, seul entre leurs avant-postes et les nôtres : combien peu cependant y ont montré de l'hésitation! Si un sentiment l'emporte sur les autres, c'est le désir d'être enfin en présence du péril, d'échanger des balles avec les Allemands. Cette pensée, contenue et raisonnée chez les uns, se traduit chez les autres par des expressions d'autant

plus vraies qu'elles sont plus simples. La conduite du 106e et du 116e à l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, celle du 72e à Bondy, la bonne contenance des trente-trois bataillons qui étaient de réserve derrière l'armée du général Ducrot au 2 décembre, sont du meilleur augure. Les défaillances individuelles du reste n'ont que peu d'influence à la guerre; ce qui importe, c'est la disposition de la masse. La fuite ridicule de quelques tirailleurs aux avant-postes de Créteil n'est qu'une exception; on ne doit rien craindre de semblable de la grande majorité des bataillons. Dans presque tous, on trouve des élémens qui sont une garantie de solidité et de courage. Des volontaires, dont quelques-uns illustres, ont pris l'habit du simple soldat, — des hommes réfléchis qui savent pour quelle cause ils combattent, ou simplement des esprits cultivés qui seront braves par bonne éducation, parce que ne l'être pas serait manquer au bon goût. Un élément excellent aussi, c'est l'ouvrier instruit qui a la rage dans le cœur, qui ne peut comprendre nos défaites, et qui se ferait tuer plutôt que d'avouer que la victoire ne doit pas nous revenir; c'est encore l'ancien cultivateur de la banlieue qui s'est réfugié à Paris, qui a tout perdu, loge avec sa famille dans une gare ou dans une maison d'emprunt, et brûle de se venger. Il est d'ailleurs un signe qui ne trompe pas; aux avant-postes, les plus pessimistes n'oseraient parler de leurs appréhensions sur le résultat final de la lutte, chercher à les justifier par des raisonnemens. On s'occupe peu de politique, on calcule moins encore les forces prussiennes : on croit que le jour de la lutte ne tardera pas, et en attendant on prend le temps comme il vient.

Il est des compagnies et même des bataillons de mobilisés qui ont la démarche et la conduite de vieilles troupes; mais tout le monde sait tirer un coup de fusil, et pour la guerre que nous faisons à cette heure cela suffit. A ce point de vue, les mobiles et presque toute l'armée de Paris n'ont sur les mobilisés qu'un mois ou deux d'avance. Les tranchées et les grand'gardes contribuent du reste beaucoup à former les bataillons de marche. Au rapport de tous les chefs, la vie d'avant-poste change les hommes; l'on prend les qualités militaires par cela seul qu'on mène la vie du soldat. Les premiers jours, tout est incertain, quelquefois même irrégulier et désordonné; mais après une semaine le changement est complet : en face de l'ennemi, le sérieux est une nécessité, et les moins bien préparés se corrigent eux-mêmes sans y penser.

Les deux plaies dont il faut guérir certains bataillons, ce sont les mauvais officiers et la manie de boire. Les bons capitaines font les bonnes compagnies. On a vu qu'au 9 décembre le gouvernement avait pris le droit de nommer seul les lieutenans-colonels; devait-il

faire plus? était-il opportun de l'essayer? Au lendemain du 4 septembre, l'on ne pouvait songer à limiter le droit d'élection dans la garde nationale. Quel état-major au demeurant eût voulu se charger de choisir 28,000 officiers en quelques heures ? Il fallait laisser à la liberté populaire le soin de faire ces choix à ses risques et périls. Les votes ont eu les résultats qu'on devait attendre. Un certain nombre, on l'avouera sans peine, enlevés par acclamation dans les clubs, ont été déplorables, et cela est vrai non-seulement de la garde sédentaire, mais des bataillons de marche, bien que dans ceux-ci les choix aient été meilleurs. On n'a rien dit dans ces derniers mois des inconvéniens du suffrage pour la nomination des chefs dans l'armée qui puisse se comparer à l'énergie et à la franchise des généraux de la république chargés, eux aussi, de conduire au feu des gardes nationaux. « Le mode d'élection qu'on a observé pour la nomination des officiers, écrivait Wimpffen à la fin de 91, a produit les résultats les plus malheureux et même les plus ridicules; ce sont les intrigans, les grands parleurs et surtout les grands buveurs qui l'ont emporté dans la concurrence sur les gens capables, » et Biron ajoutait au mois d'août 92 : « La composition de leurs officiers rend presque impossible qu'ils soient bons; l'intérêt des élections est destructif de tout respect pour les supérieurs et de toute fermeté envers les subordonnés. Il est rare que ces officiers jouissent de quelque considération dans leur troupe, et qu'ils soient obéis. » Tous les chefs militaires sont unanimes sur ce point, et en 1793 Dubois-Crancé, rapporteur de la loi d'*amalgame* devant la convention, est réduit à dire sur le même sujet : « On cite les choix du peuple, les erreurs des corps électoraux, j'en gémis depuis longtemps. » L'assemblée arrêta qu'un tiers des grades serait donné à l'ancienneté, et qu'on ne nommerait plus à l'élection que jusqu'au grade de capitaine. Sans modifier la loi aujourd'hui en vigueur, l'état-major pense sans doute qu'il est suffisamment armé contre les choix qui peuvent compromettre la dignité et la sécurité de l'armée. A côté des conseils de guerre qui notent d'infamie les plus coupables, il peut provoquer la révocation par le gouverneur de Paris, ou prononcer lui-même la cassation pour les simples sous-officiers. Il a aussi le devoir, dont il donne l'exemple aux commandans divisionnaires, d'exiger la démission des chefs dont le passé est peu honorable. Grâce à cette fermeté, il corrige en bien des cas les défauts inhérens à des élections souvent peu éclairées. Si les régimens de marche de Paris sont destinés à un service de courte durée, il est douteux qu'on introduise dans la loi sur la nomination aux grades d'autres articles restrictifs; mais si cette armée doit tenir campagne longtemps et

loin de ses foyers, confondue complétement avec la troupe de ligne et la mobile, on peut prévoir que l'autorité militaire, une fois au fait des hommes qu'elle commande et familière avec ce personnel qui lui est encore si peu connu, prendra, comme dans la garde mobile, le droit de pourvoir seule à la nomination des chefs. Les révocations et les cassations ont été bien moins nombreuses, toute proportion gardée, dans les régimens de marche que dans les bataillons sédentaires. Du moins les chiffres suivans qui s'appliquent à toute la garde nationale montreront comment l'autorité a usé des droits que la loi lui confère. Durant le trimestre qui vient de finir, le gouverneur de Paris a révoqué 6 chefs de bataillon, 84 capitaines, 80 lieutenans et 62 sous-lieutenans. Les cassations de sous-officiers se sont élevées au nombre de 254; enfin il a fallu prononcer 49 licenciemens, les uns complets, qui ont dissous des bataillons ou des compagnies, les autres partiels, qui n'ont atteint que les cadres d'officiers.

L'Allemand a l'ivresse lourde, l'Anglais cruelle, le Français agitée et parleuse. Le Grec et l'Italien ne se grisent pas. On parle encore à Rome de l'étonnement que produisirent dans les rues nos soldats de l'armée d'occupation quand on les vit ivres. Offrez en Grèce à un homme de peine un rafraîchissement au *khani* (à l'auberge), il demandera une pâte sucrée et un verre d'eau. Si le défaut de trop boire s'explique chez nous par le tempérament qui nous est propre, ce n'est pas là pourtant une raison de tolérer dans l'armée une pareille cause de désordre. Les trois quarts des délits dont le bureau de la discipline de la garde nationale a dû s'occuper ont eu pour première occasion l'ivrognerie. La plupart des fautes qu'on signale aux avant-postes (querelles, paniques, transgression de la consigne) sont commises par des hommes ivres. Ni les chefs ni les conseils de guerre siégeant au secteur ne sauraient poursuivre ce vice avec trop d'énergie. Souvent l'ivresse est admise comme excuse : il faut que la doctrine s'établisse d'y reconnaître une circonstance aggravante; non-seulement elle compromet la dignité et le bon ordre des compagnies, mais elle est un danger permanent. Les hommes qui n'ont plus leur raison donnent de fausses alertes, tirent des coups de fusil sans motif, ne comprennent rien aux ordres qu'ils sont chargés de faire respecter. On se plaint de la facilité avec laquelle le premier venu peut chaque jour rentrer à Paris et en sortir sans permis, ou avec des papiers qui n'ont nulle valeur. Ces faits si graves n'ont pas seulement pour explication l'ignorance de gardes qui ne peuvent comprendre ce qu'ils lisent, ou même ne savent pas lire, et le grand nombre des permis donnés par les autorités diverses dans des termes vagues à des cantiniers, à

des habitans de la banlieue, à des personnes de toute sorte; les gens sans aveu savent aussi qu'ils peuvent compter sur l'état des sentinelles et même des chefs de poste, qui se mettent quelquefois, par des visites répétées au cabaret, hors d'état de savoir ce qu'on leur dit. Il ne suffit pas dans bien des cas de révoquer un capitaine ou un commandant qui s'est oublié à trop boire; cette humiliation est une peine trop faible. Devant l'ennemi, l'ivresse est un crime; elle prive le commandant de la raison dont il a besoin pour exécuter les ordres qu'il reçoit. L'officier qui se met par sa faute dans l'impossibilité de remplir son devoir est aussi coupable que le soldat qui se mutile pour échapper à ses obligations civiques. Il doit être déféré aux tribunaux militaires. Il est d'ailleurs juste de remarquer qu'aux avant-postes les cas d'ivresse tendent à devenir de jour en jour moins nombreux : la rareté du vin y est pour quelque chose; l'autorité militaire pourrait sans scrupule hâter la réforme, qui est en bonne voie, en prenant des mesures sérieuses à l'égard des débitans de boisson. Je ne sais non plus si le bien-être des gardes mobilisés perdrait beaucoup à la suppression de ces cantinières élégantes, la plupart d'origine inconnue, qui pourront trouver leur place dans l'histoire anecdotique du siége de Paris, mais qui n'ont rien à faire pour le moment au milieu d'hommes occupés d'un devoir sérieux. Nos défauts tiennent de bien près à nos qualités, notre insouciance et notre légèreté ont du bon : la souplesse de notre esprit si flexible, la facilité avec laquelle nous reprenons courage pour les plus périlleuses entreprises, sont des qualités qui disparaîtraient, si on nous enlevait ce goût de l'entrain, cette gaîté, qui sont le fond de notre nature; mais sans nous changer du tout au tout, sans nous effrayer de ce reproche d'aller à la guerre comme au bal, nous payons cher nos défauts à cette heure, et le mal ne serait pas grand, si nous les traitions pour quelque temps avec une rigueur d'exception qui n'engagerait rien pour l'avenir.

On a signalé plusieurs actes de pillage dans les campagnes de la part des mobilisés. Quelque retentissement que la presse leur ait donné, ces actes sont peu nombreux. Il est certain que les natures peu cultivées n'ont pas toujours un sentiment très vif de ce qu'il y a d'odieux dans la destruction pour le plaisir de détruire. Un de ces jours derniers, nous rencontrons aux avant-postes une brave femme qui venait revoir sa maison; elle y avait laissé un petit ménage d'ouvrier très comfortable, acheté au prix d'un long travail et pièce à pièce. C'était la fortune de la famille. L'escalier était enlevé, ce qui semblait de mauvais augure. Nous parvenons jusqu'aux pièces d'habitation; tout, même les planches du parquet, avait disparu. Devant les larmes de cette femme, un des gardes du cantonnement,

homme de bon cœur cependant, ne trouva que ces mots : « Que voulez-vous? maintenant nous sommes soldats et en pays conquis, il faut bien que le militaire brise. » Ce n'était pas une raison, semblait-il, pour ruiner les gens du peuple, pour détruire, comme cela était arrivé dans la rue voisine, la pauvre cabane de deux vieillards aveugles à qui la commune avait concédé un coin de terrain. Tous les discours du monde n'y purent rien; ce soldat ne sortait pas de ses phrases vides sur les devoirs de la vie militaire. Quelques compagnies de mobilisés se sont, il est vrai, abattues sur des maisons comme une bande de voleurs; mais ç'a été aussi l'exception, et bientôt la présence de camarades moins indulgens sur ce sujet les a fait revenir au respect de la propriété. En somme, aujourd'hui tout se borne en général à prendre une persienne pour s'en faire un lit, voire les deux battans d'une armoire, quand on est assez heureux pour les trouver, et les plus délicats doivent avouer que pour les vols de ce genre on se fait au cantonnement une conscience plus facile qu'on ne l'aurait pensé. Tout compte fait, la garde mobilisée n'aura pas beaucoup à se reprocher dans la dévastation des environs de Paris.

Ces pauvres maisons de campagne que nous avons laissées si précipitamment au mois de septembre, souvent sans pouvoir en rien enlever au milieu de la confusion des déménagemens, à l'approche d'un ennemi qui nous menaçait chaque jour davantage, dans quel état les retrouverons-nous? Nous les avions ornées de ce qui nous était le plus cher; celles qui n'étaient pas luxueuses avaient été remplies à loisir de ces mille objets que nous aimions à retrouver dans les heures de repos; le moindre coin nous y rappelait mille souvenirs, et ces souvenirs n'avaient rien à faire avec tout ce qui est convenu et impersonnel dans notre vie si occupée de chaque jour. Les pillards sont arrivés, et, ce qui est plus cruel, des pillards français; nos livres, nos tableaux, nos ameublemens, ces riens précieux que nous avions réunis, tous ces objets amis qui nous recevaient au mois de mai, tout a été dispersé.

L'état des environs de Paris est navrant : ces portes ouvertes, ces vitres brisées, ces murs qu'on a percés pour que les troupes puissent se réunir plus vite en cas d'attaque, ces meurtrières et ces créneaux qu'on voit en maint endroit, les arbres de parcs magnifiques coupés, les jardins détruits pour faire des fascines ou du feu, ces solitudes et cette désolation vous laissent une des plus tristes impressions qu'on puisse éprouver. Au petit village de Port-à-l'Anglais, quatre habitations seulement ont été respectées; les propriétaires ou des gardiens sûrs y étaient restés. Dans le moment de panique qui a précédé l'investissement, on est parti au plus vite; c'était une grande faute à laquelle les municipalités n'ont pas tou-

jours été étrangères. On prévenait les habitans qu'ils se trouveraient pris entre deux feux, que dans tous les cas on ne saurait comment les nourrir, que le boulanger et le boucher rentraient à Paris. Il fallait s'en aller sans attendre. Certainement nos soldats ne peuvent se disculper de tout reproche : ils ont brisé des meubles et fait du feu avec les pianos. « Autrefois nos jeunes officiers, disait M. de Narbonne dans un rapport à l'assemblée législative, passaient pour aimer à se battre, à inquiéter leurs hôtes, à casser les vitres; nos jeunes militaires ont à cet égard un peu trop adopté la manière ancienne (1). » Les chefs avaient le devoir de mettre un terme à ces actes de destruction inutile. Quelques commandans de la mobile y ont tenu la main avec énergie ; mais ce sont surtout les maraudeurs et les voleurs de profession qui ont exploité la campagne de Paris, la preuve en est facile à donner. Dans beaucoup de maisons, on n'a pas seulement brisé, on a surtout emporté tout ce qui était précieux; les planchers sont levés dans des chambres qui n'ont pas été habitées, les murs portent les traces de sondages faits par des mains habiles et exercées : on a fouillé avec soin les armoires, on les a vidées, abandonnant tout ce qui paraissait être sans valeur; les marbres des cheminées ont été enlevés pour rechercher s'ils ne couvraient pas quelque cachette. Dans certains cas, les pillards ont pris la peine de détacher les toiles de leur cadre pour emporter plus facilement leur butin. Un fabricant de produits chimiques, en revenant chez lui, a constaté la disparition de tonneaux remplis de substances d'un maniement délicat, et qui ont été prises par de bons connaisseurs; il en avait enterré une partie dans le jardin, il n'a trouvé que la barre de fer qui avait servi à ces chercheurs émérites. Au rapport des rares habitans qui ont vu ces pillages, la plupart des voleurs se donnaient comme appartenant à des corps francs. Si quelques-uns de ces corps ont droit à la reconnaissance publique, si tous comptent des hommes dévoués, on sait que plusieurs couvrent de la protection militaire de véritables pillards. D'après une enquête officielle, il résulte qu'une de ces compagnies, composée de 800 hommes, ne possède en réalité que quatre cents fusils. On y entre sans engagement écrit, on en sort sans aucune formalité : le capitaine ne peut donner aucun renseignement sur nombre de soldats qui se recommandent de lui auprès de l'état-major; la discipline, de son aveu même, n'existe pas, et il doit reconnaître que beaucoup de ces partisans sont venus chercher asile auprès de lui pour échapper aux services réguliers auxquels ils appartiennent aux termes des recens décrets. A côté de ces faux soldats, il faut mettre les voleurs vulgaires qui s'en vont avec des

(1) Rapport du 11 janvier 1792.

charrettes dévaliser tranquillement les maisons abandonnées. L'autorité militaire n'est-elle pas quelque peu coupable d'avoir laissé les uns et les autres exercer en paix leur industrie? Elle s'est exposée à compromettre la réputation des mobiles et des hommes de la ligne, qu'on a souvent accusés à tort; de plus les destructions à moitié consommées ont encouragé nos soldats, qui parfois les ont achevées sans en tirer profit, — par goût pour le bruit et le mouvement. Cet instinct est trop naturel chez le Français, il est trop certainement une des formes de cette activité peu ordonnée que les Italiens nous reprochent sous le nom de *furia*, pour qu'il ne soit pas nécessaire de couper court par une répression sévère à toutes les tentatives de ce genre. On nous dit que les Prussiens font garder nos maisons de campagne dans les pays en leur pouvoir; ce n'est pas que leur humanité doive nous être proposée pour modèle, nous savons qu'ils s'entendent au pillage en grand et méthodique, au pillage savant, qui ne brise pas les machines, mais les transporte démontées avec soin en Poméranie; ou tient les comptes en règle d'une ville mise à contribution. Du moins les commandans de mobilisés peuvent faire la police dans leur cantonnement, et beaucoup n'y manquent pas, au grand déplaisir des maraudeurs.

On lit chaque matin dans les journaux des bulletins judiciaires de la garde nationale ; il est bon de remarquer que les accusés appartiennent rarement aux bataillons de marche. Il ne faut pas oublier non plus que la plus grande partie de la population parisienne est aujourd'hui enrôlée dans la garde sédentaire; la police correctionnelle juge moins de causes qu'avant le blocus, les conseils de guerre n'en jugent pas beaucoup; la moralité publique a fait des progrès sous le coup de nos malheurs. Le siége, qui a supprimé presque complétement le suicide, a diminué singulièrement le nombre des crimes et même des délits. Les assassinats sont devenus plus rares qu'à aucune époque; les vols n'ont pas augmenté avec la misère. Ce que les conseils de guerre ont surtout à juger, ce sont des voies de fait envers les supérieurs. Du 1er octobre au 23 décembre, 74 accusations de ce genre ont été portées devant eux; les délits qualifiés d'excitation à la révolte, qui ne sont le plus souvent que des querelles entre des officiers et des gardes, ont été au nombre de 275. Ce qu'on doit le plus déplorer dans cette statistique, ce sont 114 plaintes pour vols et détournemens. Sur 540 affaires portées aux rôles, 120 seulement étaient terminées au 23 décembre; 52 condamnations avaient été prononcées. Beaucoup de ces délits sont souvent moins graves qu'ils ne paraissent (1).

(1) Le bureau de la discipline a reçu durant cette période 1,788 plaintes; le nombre des gardes mis aux prisons des secteurs pour quelques jours ou même pour quelques heures a été de 4,272.

III.

Quiconque a vu d'un peu près les mobilisés peut affirmer qu'ils forment une des parties les plus solides de la défense de Paris. Leurs défauts de la première heure disparaissent tous les jours. Cette armée nouvelle sera pour les troupes de ligne et pour les mobiles un encouragement à bien faire; ces ouvriers et ces bourgeois voudront ne le céder en rien aux soldats. Leur présence sur le champ de bataille aura un effet moral excellent pour ceux qui depuis trois mois supportent seuls les attaques de l'ennemi, et seraient parfois tentés de croire qu'on les sacrifie. Au point de vue du succès, 100,000 hommes de plus constituent certainement une force avec laquelle nos ennemis devront compter. Et du reste, quel que doive être le résultat de nos efforts autour de ces murs où le sort des armes ne saurait plus décider sans retour de la fortune de la France, car à cette heure la guerre est partout, l'énergie que Paris a montrée ne lui laissera aucun regret. La garde nationale mobilisée aura sur le pays une influence qui ne finira pas avec la lutte présente.

C'est une chose bonne en soi pour toutes les classes de la société de se voir de près, de se connaître, d'apprendre combien sont faux les préjugés qui les séparent. Entre tous les hommes de cette grande ville, il n'y a que des différences de culture intellectuelle; ce qu'ils sont, ils le doivent à l'éducation qu'ils ont reçue. Tout compte fait, le hasard seul est le plus grand coupable. Les natures les plus simples, on le voit bien vite, ont une docilité qui n'est que le respect du faible pour le fort, respect honorable et bon. Il faut les comprendre, s'expliquer leurs caractères; elles ne résistent pas à l'action d'une supériorité véritable. Un homme qui les connaissait bien, l'auteur des *Secrets du peuple de Paris*, M. Corbon, a développé cette thèse avec une rare élévation. La vérité en est absolue. En général, nous ne connaissons pas les hommes dont nous sommes séparés par les habitudes sociales. Toutes nos relations nous les font voir sous un jour faux; nous ne vivons pas avec eux d'égal à égal, comme à l'armée, où le costume, le danger, la chambre, la table, tout est commun. Ce n'est pas pour avoir secouru en passant des pauvres, fait quelques commandes à des inférieurs, qu'on peut juger des caractères aussi complexes. Les philosophes s'exercent à bien connaître les traits distinctifs de la nature humaine dans les classes différentes de la société; nous sommes tous philosophes sans y songer aux avant-postes, et l'esprit public ne peut qu'y gagner. L'avenir montrera combien ce mélange d'hommes étrangers si longtemps les uns aux autres est salutaire au progrès du bon sens national et de la véritable fraternité.

L'armée et le régime militaire étaient jusqu'ici restés presque tout à fait inconnus à la plupart d'entre nous. Il semblait que, pour parler des choses de la guerre, il fallût appartenir à l'aristocratie des officiers. Nous avions des soldats qui se battaient pour nous, et notre rôle était seulement de juger les coups et de chanter les *Te deum*. Pour l'armée comme pour tant d'autres de nos institutions, il faudra une réforme après la paix, et il est assez probable, au train où vont les choses de l'Europe, qu'un système plus ou moins analogue à la landwehr sera introduit en France. La garde mobilisée est une landwehr, mais levée en quelques heures, et qui n'a pas trois ans de service sous les drapeaux. La manière dont cette jeune troupe se conduira ne pourra manquer d'instruire ceux qui ont à charge les intérêts du pays. Nous n'aurons pas à copier servilement l'Allemagne, surtout après l'expérience que nous faisons aujourd'hui, et qui nous apportera des enseignemens si pratiques ; notre génie national lui-même indiquera beaucoup de modifications et de tempéramens qui laisseront à notre armée des traits originaux. Toutefois dès aujourd'hui on peut marquer un des points dont nos législateurs auront à se préoccuper. Six semaines de campagne qu'ont faites les mobilisés de Paris sont déjà un enseignement. La vraie démocratie ne doit pas confondre toutes les intelligences et toutes les valeurs sociales sous le niveau d'une égalité déplorable ; elle doit les subordonner selon leur mérite pour le plus grand progrès de toute la nation. Ce serait donc perdre une partie des forces du pays que d'astreindre au même service les hommes déjà cultivés et ceux qui aspirent à le devenir. La partie manuelle du métier de simple soldat, surtout en temps de paix, est destructive de toute intelligence : il faut craindre d'y soumettre également et pour le même temps, sans distinction aucune, les jeunes hommes de toutes les conditions. Il est juste aussi que dans l'armée les qualités intellectuelles ne soient pas tenues en mépris, soient appelées au commandement, et là peut-être se trouve le moyen de tout accorder. Aujourd'hui dans la garde mobilisée nous avons dû prendre pour chefs les hommes qui avaient quelque expérience de la vie militaire, c'était une nécessité ; il fallait des instructeurs et des guides, nous n'avions pas le temps de mieux faire. Nos chefs en général sont l'exemple de ce que fait la vie militaire de l'homme peu cultivé, eût-il d'ailleurs une nature juste et droite ; ils sont très braves, mais ils croient trop vite qu'à l'armée, pourvu qu'on soit prêt à se faire tuer, on n'a plus aucun mérite à rechercher, et souvent leur intelligence ne s'élève pas au-dessus des formules convenues du commandement.

L'armée prussienne prend tous les hommes valides : le service actif est de trois ans, de vingt à vingt-trois ans, le service dans la

landwehr va jusqu'à trente-deux; mais cette loi ne désorganise en rien la vie scientifique, commerciale et industrielle de l'Allemagne, elle est même conçue de telle sorte que toutes les forces intellectuelles du pays concourent au progrès de l'armée. Quiconque avant dix-neuf ans peut passer un examen qui suppose un degré réel d'instruction a le droit de s'engager dans l'armée active pour un an. Ces engagemens faits dans telle ville qu'on choisit (on sait que les corps sont provinciaux) permettent au jeune homme de passer successivement par l'école du soldat, du caporal et du sergent, tout en continuant ses occupations ordinaires, qui ne sont que ralenties. Après cette année, l'engagé volontaire devient officier dans la landwehr. De cette façon, l'armée prussienne est toujours soumise au contrôle et à la critique d'hommes instruits qui ne sont pas seulement soldats, qui peuvent tout juger, tout signaler, éclairer sans cesse l'opinion militaire; de cette façon aussi, pendant que les officiers de l'armée active sont des élèves des écoles spéciales qui font des armes leur état, ceux de la landwehr appartiennent à l'élite de la nation. De là sans aucun doute les qualités scientifiques d'une armée qui peut comprendre le peuple entier sans empêcher ce peuple de répandre son ardeur dans tous les ordres de l'activité humaine.

De ceux qui partent à cette heure, combien sont les favorisés de l'intelligence et de la fortune! Artistes, savans, avocats, hommes politiques, grands industriels, ils ont répondu aussitôt à l'appel de la loi. Ils pouvaient se payer de sophismes; ils pouvaient se dire que, dans ce temps de ruine générale, nous devions au moins sauver le capital intellectuel de notre pays, et avec un peu d'habileté nombre d'entre eux fussent restés loin de la lutte. Ils ont pensé que, dans ces jours douloureux, le capital moral de la France avait seul une valeur. S'ils tombent, d'autres les remplaceront; quand les générations sont viriles, l'efflorescence des beaux talens est inépuisable. Le cœur vaut mieux que l'esprit, ou plutôt c'est le cœur qui est la source où l'esprit retrouve des forces toujours vives. Ils savent que c'est par le caractère que nous avons péché, que le défaut de sérieux dans la nation a seul amené les maux qui nous éprouvent, qu'au lendemain de la victoire ce qu'il nous faudra surtout, ce sera une volonté ferme, l'habitude d'affirmer et de défendre ce que nous croyons être le bien. Ces luttes étranges et sanglantes, que le bon sens trouve insensées et qu'une raison supérieure déclare nécessaires, seront une école où ils verront ce qu'ils valent, où ils sentiront renaître, grandir toutes ces qualités qui sont la dignité de l'homme, et qui auraient peut-être péri, si un souffle vivifiant et cruel ne leur eût rendu en un jour toute leur séve, toute leur vigueur. Et à côté du courage qui sacrifie les projets d'intelligence, les rêves de philosophie et d'art,

combien de ces nombreux soldats doivent briser en un instant les affections les plus étroites, combien tomberont entraînant avec eux le bonheur des âmes dévouées qui les suivent sur le champ de bataille, destinées à périr sans avoir pris part à la lutte autrement que par leurs larmes! De tout ce qui vivait en nous autrefois, la guerre n'a plus laissé debout que deux sentimens, celui de l'honneur national et du devoir envers le pays, celui du dévoûment à nos fortes affections. Ainsi nous valons mieux aujourd'hui que nous ne valions hier; le canon et le sang versé feront le reste.

Quant à cette foule moins cultivée, aussi jeune, aussi mobile, aussi nerveuse en ce temps qu'au moyen âge, elle a senti en elle un de ces grands sentimens qui l'agitent et la soulèvent parfois comme l'orage soulève la mer. Ces tempêtes-là sont les grands spectacles de l'histoire; elles ne soufflent jamais sans que le cours des événemens humains ne soit arrêté ou changé. La raison n'y a qu'une part secondaire, la vérité y est mêlée d'erreurs, les grandes choses s'y trouvent sans cesse côte à côte avec le laid, quelquefois avec le mal, et cependant ces sentimens sont grands, et ils se rient dans leur ignorance de la science des calculateurs, de l'art des stratégistes, des raisonnemens des philosophes. Ces sentimens, la France les a éprouvés; en quelques jours, elle n'a pu ni s'en défendre ni les arrêter, aujourd'hui ils la conduisent. Il a fallu quinze ans à l'Allemagne, foulée aux pieds par nos armées, pour se réveiller et nous repousser à la fin de l'empire; il nous a fallu quelques heures pour nous lever en 1870. Pourtant l'Europe nous croyait perdus, les diplomates riaient de nos projets de défense, les généraux prussiens plaignaient ces fous qui voulaient combattre sans armée contre les règles, et voici que les princes eux-mêmes doivent avouer que nos efforts les effraient, que les vaincus lassent leurs vainqueurs, que la victoire incertaine hésite entre ses favoris d'hier et nos soldats improvisés. Que les philosophes allemands qui cherchent les lois de l'histoire ajoutent une page à leur livre : leurs lois sont vraies, mais contre ces lois et pour les renverser il peut se faire qu'une nation dépouillée de ses armées veuille continuer la lutte. Frappée de désastres inouis, cette nation n'avoue pas qu'elle soit abattue; sommée de se rendre parce que toute résistance paraît désormais impossible, elle répond que tout est à recommencer, et de fait elle n'est vraiment dangereuse à ses ennemis, véritablement forte et énergique qu'après ces désastres sans exemple. Ce qui a fait ce prodige, c'est le sentiment de l'honneur : l'honneur est sauf; ce qu'il nous faut maintenant, c'est la victoire.

ALBERT DUMONT.

LA VIE

DANS

LES PROFONDEURS DE LA MER

I.

Dans ces dernières années, des explorations du lit de l'Océan ont été effectuées en différentes parties du monde, et aussitôt un champ d'études d'un genre tout nouveau est apparu. Sur le mouvement et la distribution de la vie, des clartés que personne n'attendait ont jailli d'une façon presque soudaine. Les abîmes regardés comme inhabitables ont été reconnus le séjour d'une multitude de créatures appartenant aux types les plus variés; les êtres dont l'existence restait ignorée ont été recueillis à profusion, des animaux qu'on croyait éteints depuis des époques fort anciennes ont été trouvés vivans dans ces grandes profondeurs de la mer, des espèces qui avaient paru confinées sur des espaces restreints ont été observées sur de vastes étendues, et les causes d'une dissémination improbable avant les découvertes récentes ont été souvent déterminées. Dans un autre ordre de faits, la lumière a également surgi: des indices certains de la manière dont se sont constitués les terrains et les roches d'anciennes formations géologiques ont frappé les yeux des investigateurs. L'œuvre de recherche commence à peine, et les matériaux, déjà rassemblés en nombre considérable, promettent, dans un avenir prochain, des résultats immenses pour la connaissance des conditions de la vie animale, des phénomènes géologiques et de la physique du globe.

Depuis longtemps, des naturalistes étudient les animaux marins avec une prédilection justifiée par l'intérêt scientifique, et facile à

comprendre pour ceux qui ont seulement entrevu les formes admirables sous lesquelles la vie se manifeste près des rivages ou à la surface de l'eau. Un homme entièrement voué à l'étude du monde de la mer, un professeur d'Édimbourg, Edwards Forbes, mort trop tôt pour avoir pu prendre part aux investigations qui ont procuré des notions toutes nouvelles sur les êtres répandus dans le lit de l'Océan, a justement exprimé les sensations du penseur en contemplation sur la grève que le flux abandonne par degrés. « Quelle page d'hiéroglyphes se déroule! dit Edwards Forbes. Chaque ligne du sol ou du rocher a pour caractères particuliers des figures vivantes, et chaque figure est un mystère; les apparences peuvent être décrites en termes précis, le sens intime échappe à la pénétration de l'esprit humain. » Le philosophe songe aux nombreux problèmes que soulève la présence du misérable escargot rampant sur l'algue mouillée. La naissance, les métamorphoses, la croissance, la reproduction de l'individu isolé, fournissent matière à des recherches infinies et à de longues méditations; mais l'histoire de l'espèce, absolument voilée à l'origine, paraît presque sans limites. Examiner les signes distinctifs, les traits d'organisation qui éloignent ou rapprochent cette espèce d'autres créatures plus imparfaites ou mieux conformées, s'efforcer de comprendre la raison de l'existence de l'animal dans une région plus ou moins circonscrite, suivre cet animal dans son extension géographique, dans ses migrations, dans ses rapports de voisinage avec tous les êtres qui vivent aux mêmes lieux, retrouver ses traces dans les âges antérieurs, telles doivent être les préoccupations de l'observateur. Une chétive espèce dira les changemens survenus dans la configuration des terres et des mers. Le mollusque ou le zoophyte, qui ne s'écarte jamais du rivage, rencontré sur les côtes d'une île lointaine, apprendra que cette île a été séparée du continent vers une époque médiocrement reculée; le crabe ou l'annélide, qui habite des localités distinctes, apportera la preuve d'une ancienne communication entre deux mers. Lorsqu'une seule créature peut devenir ainsi la source d'enseignemens de la plus haute portée, le désir ardent de connaître dans l'ensemble les prodigieuses populations de la mer est bien expliqué. Au milieu d'un pareil monde, l'emploi d'un savoir spécial ou d'une vue particulière rend féconde toute étude sérieuse. Les animaux invertébrés de la mer appartenant à chaque groupe naturel offrent dans les détails de l'organisation et dans les phases du développement une diversité qui n'existe pas au même degré chez les animaux terrestres. Depuis un demi-siècle, la science s'est enrichie d'une suite de travaux importans sur les particularités de conformation et sur les métamorphoses des êtres marins, et néanmoins le

type un peu délaissé qui tombe aux mains d'un investigateur habile est presque toujours le sujet de quelque révélation d'un intérêt considérable.

Au temps des grandes marées, à l'heure où l'Océan recule de façon à découvrir un espace immense, se montre tout entier ce tableau sublime qui inspirait Edwards Forbes. Au bord, sur les roches que l'eau atteint à peine durant une partie du jour et de la nuit, vivent les espèces indifférentes à l'action de l'air et de la pluie : les balanes, complétement fixées sur la pierre, — les patelles, dont la coquille affecte la forme d'un cône évasé, — les buccins ondés et les littorines, ressource alimentaire presque inépuisable des habitans pauvres de la Normandie et de la Bretagne, — les actinies rouges ou les anémones de mer. Un peu plus loin, sur les parties sablonneuses, sautillent des crustacés du groupe des crevettes; des trous indiquent le séjour de certains mollusques à coquille bivalve, des monticules trahissent la présence de plusieurs sortes d'annélides : les arénicoles, gros vers marins de couleur olivâtre portant de délicates branchies, — les cirratules, dont la tête est pourvue d'une multitude de filamens qui se pelotonnent, se contournent ou rampent dans tous les sens, — les sabelles, emprisonnées dans des tubes. Au-delà, se montre souvent une végétation serrée; c'est la zone des plantes marines que l'on désigne sous le nom de laminaires. Ici le champ d'exploration est merveilleux, la vie est partout : les mollusques abondent, les zoophytes, les vers de tous les genres fourmillent; sur les algues se traînent lentement des mollusques sans coquille qui peuvent être comptés au nombre des êtres les plus ravissans, tels que les doris et les éolides. En certains endroits, une végétation d'une teinte assez claire attire l'attention; ce sont les prairies de zostères, où les animaux se trouvent semés à profusion. Plus loin, se dessine une nouvelle zone caractérisée par la présence des algues encroutées que l'on appelle les corallines. Au milieu de ces plantes vivent des polypes et une foule d'animaux qu'on ne rencontre jamais plus près du littoral. Au moment des plus fortes marées, on n'en saurait voir davantage; mais il a été facile encore, avec les filets et les dragues, de reconnaître une zone peuplée de coraux, de madrépores et d'une infinité d'espèces qui se tiennent constamment à distance des côtes. Dans la Méditerranée, la distribution des êtres est analogue; seulement le spectacle reste caché. Ainsi, de même qu'en s'élevant sur la montagne, en descendant vers les profondeurs de la mer, on distingue nettement des régions que caractérisent la flore et la faune, régions sans limites précises, il est vrai, et cependant non moins réelles que les étendues géographiques, car à côté des plantes et des animaux, dont la dissémi-

nation est extrême, il existe des espèces qui semblent incapables de se soustraire à des conditions de séjour strictement déterminées.

Jusqu'à l'époque actuelle, il était possible de croire qu'on avait une connaissance générale des populations de l'Océan, parce qu'on avait visité les côtes et observé les animaux nageurs qui s'égarent en haute mer. Quelques incidens ont suffi pour montrer l'erreur. Alors des explorations régulières ont été entreprises, et les découvertes sont venues. Faut-il le dire? la France n'a pris aucune part à ces recherches pleines d'intérêt. De notre temps, des hommes de science ont eu la volonté d'accomplir une œuvre considérable, mais jamais les moyens d'exécution n'ont été obtenus. Pour explorer le fond des mers, il faut des engins très parfaits, des navires montés par des équipages un peu nombreux; le concours de la marine est indispensable. En Angleterre, en Suède, aux États-Unis, des vaisseaux ont été mis avec empressement à la disposition de naturalistes qui avaient signalé l'utilité d'opérations propres à éclairer sur la nature du fond de la mer; pareille fortune n'était réservée à personne parmi nous. Autrefois des expéditions quittaient nos ports pour aller vers des parages lointains, afin de recueillir des notions exactes sur quelques parties du monde. La France prenait un vif intérêt à ces entreprises, et se sentait honorée quand la moisson avait été heureuse; mais est venu l'oubli de la gloire passée, et tandis que des esprits éclairés étaient encore agités par de nobles aspirations, l'indifférence générale les condamnait à n'avoir qu'un rôle effacé dans le mouvement auquel se livraient ailleurs des hommes d'étude.

Pourtant, au siècle dernier et dans le siècle actuel, la marine avait été appelée d'une manière presque incessante à contribuer aux progrès des connaissances humaines. Le 1er août 1785, La Pérouse, muni des instructions que tous les savans avaient été invités à fournir, partait pour une campagne de découvertes, ayant à son bord le naturaliste Lamanon. Après plusieurs années d'un silence qui faisait présager la fin malheureuse de l'expédition, suivant le désir exprimé par la Société d'histoire naturelle de Paris, l'assemblée constituante décrétait, le 9 février 1791, un voyage maritime pour rechercher les traces du navigateur, et le chevalier d'Entrecasteaux était désigné pour commander deux navires sur lesquels s'embarquèrent plusieurs savans, dont le mieux connu est le botaniste Labillardière. En 1800, c'est le capitaine Baudin qui reçoit la mission de constater la reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Hollande et d'emmener les zoologistes Péron et Lesueur. Il y a un temps d'arrêt, car la guerre est un obstacle; mais, aussitôt la paix rétablie, on estime qu'il appartient à la France de reprendre l'œuvre

interrompue. Dès l'année 1817, Freycinet, commandant les corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne*, mettait à la voile pour un voyage d'explorations autour du monde. Partaient ensuite Duperrey avec la *Coquille*, Dumont-d'Urville avec l'*Astrolabe*, La Place avec la *Favorite*, Dupetit-Thouars avec la *Vénus*. On envoyait des navires dans les mers du nord, et des savans étaient chargés d'étudier les côtes de l'Islande et du Groënland. Enfin Dumont-d'Urville devait conduire l'*Astrolabe* et la *Zélée* dans les mers du sud, et rencontrer la terre Adélie. Dans ces expéditions se distinguèrent les membres du service de santé de la marine : Garnot, Lesson, Gaudichaud, Quoy, Gaimard, Eydoux, Souleyet et d'autres encore. Les voyages de circumnavigation eurent de sérieux avantages pour les sciences physiques et naturelles, et si des hommes spéciaux avaient toujours été appelés à y prendre part, ils auraient procuré des résultats d'une importance autrement considérable. Tout s'est trouvé abandonné le jour où les progrès des sciences allaient permettre de rendre les expéditions maritimes plus fécondes. Il y a peu d'années, mû par l'espoir de réveiller le goût des découvertes, nous avons cherché à remettre en mémoire les anciens services de la marine pendant les campagnes d'exploration, nous avons exprimé le regret de manquer aujourd'hui d'un concours nécessaire pour l'exécution de travaux qui seraient un honneur pour le pays (1). L'appel n'a pas été entendu. L'idée de disposer d'un navire pour des études scientifiques n'était plus de notre époque.

II.

Une opinion fâcheuse, parce qu'elle était décourageante pour la recherche, s'était propagée. On regardait comme très probable l'absence d'êtres vivans dans les grandes profondeurs de la mer. Les preuves faisaient défaut, et l'ignorance se dissimulait involontairement par des explications capables de satisfaire l'esprit. Les raisons de croire le lit de l'Océan absolument inhabitable paraissaient nombreuses. On songeait à la pression énorme qui devrait écraser tous les corps, à la température très basse, à l'obscurité sans doute complète dans les abîmes. A la vérité, les hommes de science, encore incertains, gardaient une prudente réserve; mais par malheur quelques observations insuffisantes et trop aisément généralisées semblèrent confirmer toutes les suppositions. Edwards Forbes, si jus-

(1) Nous avions à signaler les observations d'un officier de marine, M. Henri Jouan, qui avait mis à profit son séjour en différentes parties du monde pour recueillir une foule de renseignemens utiles sur les productions naturelles.

tement estimé pour ses connaissances du monde de la mer, avait déclaré que la vie cessait vers la profondeur de 500 mètres. Le professeur d'Édimbourg, ainsi que M. Mac-Andrew, avait fait draguer sans succès dans la mer Égée; il n'en avait pas fallu davantage pour former la conviction de l'investigateur. Par suite de conditions toutes locales, Forbes avait vu le nombre des animaux décroître avec l'augmentation de la profondeur. Sans avoir atteint au-delà de 230 brasses (1), environ 420 mètres, il s'était imaginé qu'à peu de distance la solitude était entière. On opposait bien au sentiment du zoologiste écossais quelques assertions contradictoires; mais, comme ces assertions ne reposaient pas sur des faits observés avec rigueur, on y attachait peu d'importance.

Les hydrographes américains, préoccupés de l'établissement d'une communication télégraphique entre l'Europe et le Nouveau-Monde, venant à opérer des sondages avec des précautions qu'on n'avait jamais prises jusqu'alors, tirèrent de profondeurs qui variaient de 1,800 à 2,700 mètres des myriades de spicules d'éponges et une infinité de dépouilles d'êtres microscopiques. Ces débris furent soumis à l'examen d'un micrographe fort habile, M. Bailey. Telle est la force d'une croyance enracinée que le savant, un peu troublé par le doute, inclina néanmoins du côté de l'erreur. Il pensa que seules des dépouilles entraînées par les courans avaient été déposées dans les parties les plus déclives du bassin, et que les animaux avaient vécu en d'autres lieux. Les sondages se multipliaient, et toujours la vase ramenée des grandes profondeurs se montrait abondamment peuplée des animaux microscopiques que l'on désigne sous les noms de *Foraminifères* ou de *Rhizopodes*. Ces êtres, de l'organisation la plus simple, occupent dans la nature une place inimaginable. Les coquilles des foraminifères entrent pour une part énorme dans la composition des roches sédimentaires; elles abondent dans le sable du littoral, elles comblent des ports et des golfes. Longtemps les animaux mêmes échappèrent à l'observation, et seules, ces petites coquilles, quelquefois simples, mais généralement formées de plusieurs chambres criblées de trous, étaient le sujet d'études attentives. Les êtres qui habitent de pareilles demeures semblent consister en un tissu homogène, gélatineux et susceptible de s'étirer dans tous les sens; c'est ainsi que sortent par les trous de la coquille de minces filamens servant à une locomotion dont la lenteur est extrême. Parmi les foraminifères, il y a des genres nombreux; mais nous aurons surtout à citer les globigérines, dont la coquille présente une spire tournée obliquement, et les orbulines,

(1) Il s'agit ici de la brasse anglaise *fathom*, qui équivaut à 1m,82877.

dont la coquille n'a qu'une seule loge. Un professeur de Londres, M. Huxley, ayant eu l'occasion en 1857 d'examiner une certaine quantité de vase recueillie à des profondeurs comprises entre 3,000 et 4,400 mètres, trouva la masse composée de 85 pour 100 de globigérines, et, pour le reste, d'autres foraminifères, de divers débris d'organismes inférieurs et de particules minérales. La conviction que les globigérines, extrêmement abondantes dans les terrains crétacés, vivent aujourd'hui dans les abîmes de l'Océan fut acquise par l'habile zoologiste; cependant elle n'entra point encore dans tous les esprits; en l'absence d'observations précises, ne pouvait-on pas admettre que les rhizopodes flottent près de la surface de l'eau et ne tombent au fond qu'après la mort? Mais les incertitudes au sujet de la vie dans les grandes profondeurs de la mer ne devaient plus tarder à disparaître. On s'occupait activement en Angleterre des études préliminaires pour la pose du câble transatlantique, et en 1860 le docteur Wallich, ayant pris passage sur un des bâtimens affectés à l'exploration du lit de l'Océan, apporta bientôt la preuve que la mer est habitée à d'immenses profondeurs. Sur une vaste étendue, on trouva une matière de consistance molle remplie de foraminifères morts ou vivans qui appartenaient pour la plupart au genre des globigérines, et il fut bien reconnu que ces animaux, incapables de flotter, ne se rencontraient en aucun cas sur les fonds élevés. Des êtres d'une organisation simple comme celle des rhizopodes existent-ils donc seuls dans les abîmes de l'Océan? Les observations de M. Wallich ont appris qu'il en est autrement. A la profondeur de 814 mètres, on obtint deux crustacés; au-dessous de 1,240 mètres, plusieurs de ces charmantes annélides tubicoles qui s'appellent des *Serpules* et des *Spirorbis*. Des zoophytes de la classe des échinodermes furent pris à la profondeur de 2,195 mètres, notamment de nombreux individus d'une sorte d'étoile de mer (*Ophiocoma*) de couleur rouge ou violette, et tout aussi richement peinte que les espèces répandues près du littoral. Ces zoophytes avaient l'estomac plein de globigérines, et la communauté de séjour était ainsi démontrée. M. Wallich n'eut pas la facilité de poursuivre ses recherches; mais il comprit que ses observations seraient un point de départ dans l'étude de l'histoire naturelle de la mer.

Bientôt une circonstance permet de constater que des madrépores et même des mollusques existent dans la Méditerranée à 2,000 mètres au-dessous de la surface. Un câble destiné à relier la côte d'Alger à l'Italie avait été descendu dans la large vallée sous-marine qui est située entre Cagliari et Bône. Deux ans plus tard, il fallut relever ce câble, et l'opération ne put être effectuée sans accident; le câble se rompit. Des tronçons ramenés de la profondeur

de 2,000 à 2,800 mètres étaient chargés d'animaux; ils tombèrent aux mains de M. Alphonse Milne Edwards, qui reconnut plusieurs polypiers et différens mollusques complétement fixés. Il y avait une sorte d'huître (*Ostrea cochlear*) que les corailleurs pêchent ordinairement à 100 ou 150 mètres, des mollusques du genre des peignes, d'autres de la classe des gastéropodes réputés très rares, et des polypiers du genre caryophyllie. L'un de ces derniers avait été signalé précédemment à l'état fossile dans le terrain supérieur du Piémont et de la Sicile; une seconde espèce qu'on n'avait pas encore observée vivante parut identique avec un fossile d'Algérie; enfin un autre polypier ne se rapportait à aucune forme connue.

Des faits inattendus et pleins d'enseignemens venaient d'être mis au jour d'une façon presque accidentelle. Ces faits, encore isolés et peu nombreux, avaient une importance capable de frapper tous les yeux : ils renversaient des idées fausses, et, dans des proportions déjà très sensibles, ils élargissaient le champ des connaissances humaines. C'était le début d'un nouveau chapitre de l'histoire du monde physique. On avait la certitude d'obtenir des résultats de la plus haute portée en poursuivant avec méthode les explorations du lit de l'Océan; c'est alors que des naturalistes, voyant en espérance les découvertes se succéder, commencèrent à se mettre à l'œuvre. L'Association britannique, instituée pour le progrès des sciences, forma un comité qui reçut la mission de poursuivre des recherches sur les fonds de la mer. M. Gwyn-Jeffryes fut l'organisateur actif et habile de l'entreprise. Pendant les premières années, les moyens dont on disposait étaient encore faibles; mais on sut en tirer bon parti, et la voie fut préparée pour des travaux plus difficiles.

La première pensée qui s'offrit fut de reprendre dans des conditions nouvelles l'étude de la flore et de la faune des mers britanniques. Sur les côtes de Cornouaille et de Devon, on promena la drague jusqu'à la distance de 20 milles (environ 37 kilomètres) du rivage, en des endroits où la profondeur n'excède pas une cinquantaine de brasses. Cette exploration ne pouvait guère jeter de lumière que sur la distribution géographique des espèces, mais ce résultat ne fit pas défaut. Outre la plupart des animaux déjà observés sur les côtes d'Angleterre, on recueillit des espèces regardées jusqu'alors comme propres aux régions arctiques et quelques-unes aux parties méridionales de l'Europe. Ces dernières n'offraient pas de différence sensible avec les individus qu'on pêche dans la Méditerranée, tandis que les premières, par la taille et par la coloration, présentaient tous les caractères d'un appauvrissement. A cette remarque intéressante s'ajouta l'observation curieuse que les animaux

des régions méridionales, venant près des côtes d'Angleterre, se tenaient généralement à de grandes profondeurs et les espèces boréales dans les eaux basses. Le canal de la Manche semble être la limite extrême de deux faunes très distinctes.

Les investigateurs anglais explorèrent avec une grande persistance la mer qui baigne les îles Shetland. Cette partie de l'Atlantique est sujette à de violens mouvemens de l'atmosphère; c'est un point où l'air chaud amené par le *gulf-stream* se heurte avec l'air froid provenant du courant arctique, et par suite de cette circonstance la faune acquiert un intérêt exceptionnel. Des animaux des mers chaudes se laissent entraîner jusque dans la région froide, où viennent en même temps des espèces qui appartiennent essentiellement aux régions polaires. Au voisinage du petit archipel situé au nord de l'Écosse, on doit s'attendre à essuyer fréquemment la tempête, même en été, à éprouver des difficultés continuelles pour l'exécution des travaux de recherche, à endurer bien des souffrances. Heureusement les hommes de science comptent rarement avec la peine quand ils sont animés par l'espoir de faire des découvertes. En traçant le récit de sa huitième expédition au nord des îles britanniques, qui avait duré plusieurs mois de l'année 1868, M. Gwyn-Jeffryes dut songer néanmoins avec tristesse aux orages incessans qui avaient mis tant de fois obstacle aux opérations, lorsque ses amis d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse jouissaient d'un air calme et d'un beau soleil; mais, à côté des regrets, la satisfaction devait éclater. « Chaque mille carré de la mer, dit M. Merle-Norman, l'un des compagnons de M. Jeffryes, semble avoir à livrer des trésors ignorés avant nous, et l'immensité des richesses qui reposent à la profondeur d'une, deux, trois ou quatre cents brasses ne sera peut-être pas connue de nos jours. » Dans chaque campagne, on rencontrait des formes nouvelles, on apprenait à mieux connaître la distribution géographique de certains animaux signalés comme habitant d'autres parties des mers, on observait les particularités de la vie de différens êtres, et l'on recueillait des indices sur la formation de quelques couches géologiques.

Dans les parages des îles Shetland, la plupart des explorations furent effectuées à des profondeurs variant entre 140 et 275 mètres; on alla jusqu'à 310 mètres sur un point éloigné de 40 milles de l'île Unst, la plus occidentale de l'archipel. La moisson des êtres microscopiques, comme les rhizopodes, fut considérable; la récolte des éponges fort abondante. Les zoophytes fournirent un contingent du plus haut intérêt : plusieurs madrépores et différens polypes étaient le sujet de l'étonnement et de l'admiration des investigateurs, de magnifiques oursins se montraient dans une profusion ex-

traordinaire, et quelques-uns d'entre eux appartenaient à des types qu'on rencontre surtout dans la Méditerranée. Les mollusques formèrent une nombreuse collection, et pour des naturalistes c'était un spectacle saisissant de voir rapprochées des espèces qui n'avaient jamais été vues que dans les régions arctiques, des espèces qu'on croyait propres à la mer qui baigne l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique, enfin des espèces jusqu'alors seulement connues à l'état fossile, et qu'on supposait éteintes. Les crustacés, recueillis en quantité énorme, donnèrent lieu encore à d'importantes observations : tous ceux qui vivent particulièrement au-delà du cercle arctique paraissaient des individus dégénérés; parmi les plus petits, on remarquait en foule des formes qui avaient échappé à toutes les investigations précédentes. La drague ramena de la profondeur de 80 à 90 brasses quatre espèces de poissons qu'on n'avait jamais pêchées dans les mers britanniques; deux étaient comptées au nombre des habitans de la Méditerranée; les deux autres n'avaient encore été observées nulle part.

Dans les parages des îles Shetland, la vie animale est d'une richesse dont on n'a pas d'exemple sur les autres côtes de l'empire britannique. Après chaque campagne, les naturalistes emportaient la conviction toujours plus forte que de longs travaux restaient à exécuter pour obtenir une connaissance complète des êtres répandus sur ce point de l'Atlantique. Jamais on ne fouilla une localité distante de quelques milles des endroits qui avaient été l'objet des explorations les plus minutieuses sans se procurer des espèces qu'on n'avait pas encore vues. Aussi les résultats généraux sont-ils vraiment instructifs. Suivant M. Jeffryes, la profondeur de l'eau exercerait beaucoup moins d'influence sur la distribution des animaux marins que la nature des lieux. Cette proposition, vraie sans doute à l'égard de plusieurs espèces, n'est pas exacte pour nombre de types caractéristiques. L'opinion du savant anglais, combattue par M. Mac-Andrew, s'était fondée sur des faits curieux et néanmoins très particuliers qu'on observe près des îles Shetland. Différentes espèces rares ou communes sont disséminées partout; mais beaucoup d'autres demeurent confinées sur des espaces extrêmement circonscrits, et fournissent un des traits remarquables de la distribution de la vie dans cette région. Ainsi quelques crustacés appartenant au groupe des crabes à longue queue, pêchés en quantité prodigieuse sur un point, n'ont presque jamais été vus ailleurs. Dans une localité, l'oursin de Norvége (*Echinus norvegicus*) était en telle profusion que la drague s'en trouvait constamment remplie, et dans les autres lieux d'exploration on en rencontrait rarement des individus isolés. Une de ces jolies *étoiles de mer* à rayons divisés qu'on appelle des comatules ou des antédons (*Antedon Sarsii*) était

ramassée par milliers dans un endroit éloigné des côtes, et on ne la découvrit pas une seule fois dans les autres parties de la mer où se poursuivaient les opérations. Le même phénomène, qu'il faut attribuer à la nature du fond, tantôt couvert de roches, tantôt sablonneux ou vaseux, se reproduisit pour une infinité d'animaux.

Les recherches n'avaient encore été poursuivies que sur une bien petite étendue de l'Océan, et déjà, relativement à plusieurs questions dont tout le monde appréciera l'importance, la lumière était faite. Au premier abord, on pouvait s'étonner de voir en grand nombre vers le 60e degré de latitude nord des animaux de la Méditerranée qu'on n'a jamais rencontrés dans des régions moins froides. Les observations récentes ont permis de reconnaître que ces animaux avaient émigré en suivant une marche à peu près régulière du sud-ouest au nord-est et s'étaient rarement engagés dans le détroit. C'est une preuve de la formation tardive de ce passage ajoutée à tous les indices de l'union du sol de l'Angleterre à celui de la France dans un temps médiocrement reculé. D'une manière très générale, les espèces du midi se montrent dans de plus hautes latitudes sur les côtes occidentales que sur les côtes orientales; celles qui semblent faire exception ont été portées en premier lieu jusqu'au littoral de la Norvége, et sont redescendues plus tard près des rives de l'Écosse. Les mollusques, surtout répandus dans les régions arctiques et connus ailleurs par des coquilles à l'état demi-fossile, trouvés vivans dans les grandes profondeurs à quelque distance des îles Shetland, annoncent une élévation du lit de la mer dans des localités où ces animaux habitaient autrefois et sans doute un abaissement sur d'autres points. Les espèces découvertes dans les mêmes parages, qu'on supposait éteintes parce qu'on les connaissait seulement par des coquilles plus ou moins abondantes dans des terrains de la période tertiaire, montrent, contrairement à l'opinion reçue, que la vie de beaucoup d'animaux existant à des époques fort anciennes a persisté jusqu'à nos jours. En s'arrêtant à la pensée que l'obscurité règne dans les grandes profondeurs de la mer, l'analogie devait faire naître une supposition peu conforme à la réalité. Les animaux terrestres qui fuient absolument la lumière revêtent des teintes sombres et demeurent privés de la vue; les animaux marins saisis près des îles Shetland à 150 ou 170 brasses au-dessous de la surface de l'eau comme ceux qu'on pêchait en même temps aux îles Lofoten, à 250 ou 300 brasses, et sur la côte d'Amérique, à plus de 500 brasses, ont des couleurs aussi vives, des nuances aussi fraîches que ceux du littoral. Les espèces appartenant à des groupes dont les divers représentans possèdent des yeux ne sont pas davantage dans une autre condition. Il faut donc douter des prétendues ténèbres des abîmes de l'Océan.

L'intérêt pour l'étude des fonds de la mer commençait à se propager en Europe. Sur les côtes d'Italie, où chacun est familiarisé avec la vue de tous les beaux animaux que l'on pêche à quelque distance des rivages, des amateurs instruits songèrent à explorer les parties profondes. Par les soins du capitaine Acton, la drague fut promenée dans le golfe de Naples; elle revint chargée de trésors, et bientôt on put admirer de précieuses collections à Portici chez le docteur Tiberi, à Naples chez le général Stefanis. Dans l'Adriatique, des opérations du même genre avaient été exécutées, et à Zara le docteur Brusina était entré en possession de richesses inestimables. Les auteurs italiens s'empressèrent de décrire les animaux qu'ils voyaient pour la première fois. Ils les croyaient absolument inconnus, parce qu'ils avaient négligé les comparaisons; on ne pouvait donc rien conclure avant d'être mieux éclairé. Par bonheur, M. Jeffryes, comprenant la nécessité d'avoir des renseignemens exacts, fit un voyage en Italie; il s'assura de la réalité des faits, et tout aussitôt le principal résultat fourni par les recherches effectuées dans l'Adriatique et dans le golfe de Naples fut mis dans son jour. Les êtres qui peuplent le littoral de la Méditerranée, on le sait d'une manière certaine, diffèrent spécifiquement pour la plupart de ceux des côtes de l'Océan. La température et quelques conditions biologiques moins faciles à déterminer varient beaucoup dans les eaux basses, et exercent une grande influence sur la distribution des espèces. Loin de la surface il en est autrement, et l'uniformité de la faune se fait remarquer sur une immense étendue. M. Jeffryes s'est assuré de l'identité très générale des mollusques qui vivent à de grandes profondeurs dans la Méditerranée et dans l'Océan, depuis le 36e jusqu'au 62e degré de latitude. Cette dissémination des animaux donne à croire aujourd'hui que, vers la fin de la période tertiaire, il existait entre les deux mers, du golfe de Gascogne au golfe du Lion, une large communication qui a persisté pendant l'époque glaciaire.

Avant même que les naturalistes de l'Angleterre aient fait les premières tentatives pour connaître la vie animale sur le fond des mers qui entourent les îles britanniques, les recherches étaient poursuivies avec activité sur les côtes de Norvége, du Finmark, et près des îles Lofoten, situées au-delà du cercle arctique. L'atmosphère du nord, a-t-on dit, crée des adorateurs de la nature. Après un désolant hiver, les charmes de la courte saison d'été inspirent le goût de l'étude de tout ce qui s'offre aux regards. Les observateurs scandinaves n'ont pas manqué en effet depuis un siècle; nulle part dans le monde la faune marine n'a été l'objet d'aussi nombreuses recherches que dans la région voisine du cercle polaire. Pendant l'année 1864 et les années suivantes, M. Ossian Sars, le

fils du célèbre naturaliste de Bergon, chargé par le gouvernement suédois d'inspecter les établissemens de pêche, a exploré avec un grand soin les pâturages des îles Lofoten. A la profondeur de 250 à 600 brasses, où règne une température d'environ 4 degrés, il a recueilli des multitudes d'animaux qui offrent le plus grand intérêt pour la zoologie. Aux îles de Guldbrand près de la pêcherie de Skraaven, située au 68° 11′ de latitude nord, une encrine ou *lis de pierre* d'un nouveau genre fut prise par la drague; on la retrouva les années suivantes au voisinage des îles Lofoten à des profondeurs variant entre 80 et 300 brasses (1), c'est-à-dire 150 et 560 mètres, et l'on put en réunir 75 individus, qui ont été de la part de Michael Sars l'objet d'une belle étude (2). La découverte de ce type au-delà du cercle polaire est d'une extrême importance. Les encrines, animaux radiaires qui demeurent attachés au fond de la mer par un long pédicule, étaient en nombre prodigieux pendant les anciennes périodes géologiques; elles furent moins abondantes aux époques plus rapprochées de l'âge moderne. Quelques espèces vivantes d'un genre particulier (*Pentracrinus*) ont été trouvées dans la mer des Antilles et dans l'Océan-Pacifique. D'autre part, on a découvert que les beaux zoophytes désignés sous les noms de *comatules* et d'*antedons* avaient au début de la vie tous les caractères essentiels des encrines. Cette forme infiniment gracieuse est donc une forme de larve; mais il paraît certain que le développement chez les espèces éteintes, ainsi que chez plusieurs espèces actuellement vivantes, s'arrête avant d'être parvenu au terme de la perfection assignée par la nature à d'autres représentans du même groupe. L'encrine de Lofoten (*Rhizocrinus lofotensis*) est toute petite en comparaison de celle des Antilles : les individus recueillis ne dépassaient pas la hauteur de 8 centimètres, et chez un seul on put apercevoir des traces d'organes de reproduction. De telles circonstances pourraient peut-être donner à craindre que l'animal n'ait pas été vu dans son état adulte; mais Sars s'est efforcé de réagir contre le doute en se fondant sur ce fait que tous les individus plus ou moins développés pris en différentes saisons ont présenté invariablement les mêmes caractères. La question mérite en effet d'être fixée, car le rhizocrine se rattache par les traits de conformation à une famille (Apiocrinites) dont les espèces éteintes appartiennent à de très anciennes formations géologiques, et, s'il est vraiment adulte, sa présence dans les mers actuelles devient plus instructive.

Le gouvernement suédois a beaucoup favorisé les études des fonds

(1) Il s'agit ici de la brasse danoise *farn*, répondant à 1^{m},8829 et par conséquent très peu différente de la brasse anglaise.

(2) *Mémoire pour la connaissance des Crinoïdes vivans (Rhizocrinus lofotensis).* — Christiania, 1868.

de la mer; à la fin de l'année 1868, MM. Malmgren et Smitt revenaient à Stockholm d'une quatrième expédition au Spitzberg, rapportant de nombreuses collections d'animaux pris à des profondeurs de plus de 2,000 brasses.

III.

Aussitôt que furent appréciés les résultats obtenus par M. Ossian Sars dans l'exploration des fonds de la mer, deux zoologistes distingués de l'Angleterre eurent la pensée de faire draguer les parties les plus profondes de l'Océan. M. Wyville Thomson, ayant visité la Norvége, avait été saisi d'étonnement à la vue de la foule des animaux remarquables qu'on avait été pêcher aux alentours des îles Lofoten, et il avait particulièrement admiré le *lis de pierre,* qui appartient à un type dont les derniers représentans, croyait-on, avaient vécu à l'époque de la craie. En même temps, il s'était souvenu que M. Absjornsen s'était procuré, peu d'années auparavant, à 200 brasses au-dessous de la surface de l'eau, plusieurs individus d'une singulière étoile de mer n'ayant de parenté qu'avec des espèces fossiles (du genre *Protaster*). Alors il vit déjà en imagination les merveilleux résultats scientifiques qui surgiraient, si l'on parvenait à étudier les conditions de la vie animale dans les plus grands abîmes de l'Océan. A son tour, M. William Carpenter, l'auteur d'une multitude de travaux estimés, dominé par cette conviction et très pressé de se mettre à l'œuvre, signale au président de la Société royale de Londres l'intérêt de la question qui s'agite en exprimant le désir, qu'il partage avec son ami M. Wyville Thomson, d'obtenir de l'amirauté la disposition d'un navire. Le vœu est transmis sans retard, et peu de jours après le secrétaire de l'amirauté répondait au président de la Société royale que la demande du docteur Carpenter et du professeur Thomson était accueillie, et que les prescriptions étaient transmises à Pembroke pour que le bateau à vapeur *l'Éclair* (Lightning) fût immédiatement préparé en vue des opérations qu'on se proposait. Le 11 août 1868, MM. Carpenter et Thomson partaient ainsi du port de Stornoway sur un bon navire pourvu des dragues et des appareils de sondage nécessaires à l'expédition.

Les investigateurs qui avaient exploré avec un grand succès les parages des îles Hébrides et surtout des îles Shetland, disposant de moyens assez faibles, n'avaient encore atteint que des profondeurs médiocres. Cette fois, il s'agissait d'aller beaucoup plus loin, et de donner aux recherches un nouveau caractère de précision en déterminant la température sur les fonds où seraient recueillis les plantes et les animaux. On se dirigea vers les îles Féroe; mais malheureusement la saison était trop avancée pour faire une longue campagne

sous les climats du nord. Aussi les deux naturalistes regardaient-ils l'expédition comme un premier essai dans la voie des explorations à d'immenses profondeurs. Dans l'espace d'un mois, on ne compta pas plus de neuf jours favorables pour draguer en pleine mer, et quatre fois seulement on atteignit à plus de 500 brasses. Cependant l'expédition permit d'observer plusieurs faits intéressans relatifs à la physique du globe et aux conditions de la vie animale dans l'Océan, de rectifier des erreurs sanctionnées par de véritables autorités, et d'établir un fondement pour des recherches plus étendues propres à fournir la solution de certaines questions générales.

Les premiers jours après le départ, la brise empêche toute opération; mais le calme étant un peu revenu à l'approche des bancs des Féroe, on juge utile, afin d'avoir des termes de comparaison, de reconnaître les espèces qui vivent à des profondeurs moyennes. La drague porte à 110 mètres et, comme la position géographique devait le faire penser, on trouve une faune qui ressemble en même temps à celle des mers britanniques et à celle de la mer du Nord. Abandonnant cette station, on s'engage dans le canal qui sépare de l'Écosse les îles Féroe; le fond est à 915 ou 930 mètres, et en cet endroit la température s'élève à peine au-dessus de zéro, tandis qu'à la surface elle est à 10°,5 du thermomètre centigrade. Sous région froide, dans cette nature pauvre, les animaux sont peu abondans; mais par le nombre il n'y a néanmoins aucune prédominance des types inférieurs sur les types plus élevés en organisation : les rhizopodes sont d'une extrême rareté. On descend un peu vers le sud, et par 59° 36′, à la profondeur de 969 mètres, l'eau est à la température de 8°,5. Ici la scène change; sur une vase tenace contenant des foraminifères et des éponges, on rencontre des animaux de tout genre et entre autres deux individus du fameux rhizocrine de Lofoten.

Après un retour au point de départ, devenu nécessaire pour réparer le navire et les appareils, M. Carpenter entreprend une nouvelle croisière dans les mêmes parages avec l'espoir de rencontrer quelque vallée très profonde. De ce côté, le succès fut encore médiocre; aux endroits les plus favorables, où il y avait toujours abondance d'êtres vivans, le lit de la mer était à 1,000 ou 1,100 mètres au-dessous de la surface de l'eau, et on aurait voulu davantage; mais, l'automne arrivé, on ne pouvait plus longtemps tenir la mer, et la suite des opérations se trouvait forcément remise à une autre époque. Malgré les circonstances contraires, les résultats de la première campagne aux alentours des îles Féroe offraient déjà une importance réelle. Les opérations régulières ayant été poussées plus loin que dans les précédentes explorations, on avait désormais la certitude que, dans les abîmes de l'Océan, la vie animale n'est pas

un accident. L'existence constatée d'une large zone, où la température du fond est à peine au-dessus du degré de congélation de l'eau douce, dans une région où, à égale profondeur (914 mètres), l'eau reste presque aussi chaude qu'à la surface, est singulièrement instructive. En rapprochant ce fait des observations antérieures sur les courans qui descendent du pôle et envahissent les eaux du *gulf-stream* entraînées vers le Spitzberg, certaines particularités de la distribution de la vie animale se trouvent expliquées. La découverte, due à M. Huxley, d'un organisme d'ordre inférieur dans la vase rapportée des grandes profondeurs où l'on ne découvre aucune végétation force l'esprit à s'arrêter sur une question neuve; les observateurs sont disposés à croire que cet organisme sert à la subsistance des êtres microscopiques et tire lui-même ses élémens nutritifs de matières minérales. L'analogie entre la vase pleine de globigérines et les dépôts crétacés, déjà reconnue, a pris le caractère de la certitude, car des animaux recueillis sur cette vase, éponges, polypiers, mollusques du groupe des térébratules, petite encrine de Lofoten, n'ont de ressemblance étroite qu'avec des espèces des terrains crétacés. MM. Wyville Thomson et William Carpenter pensent donc avoir la preuve que la formation de la craie se continue actuellement dans le lit de l'Océan. Or une semblable preuve doit être féconde en enseignemens. En effet, combien serait vaine, remarquent les deux naturalistes, toute déduction tirée de la rareté des restes organiques dans une couche sédimentaire, en vue de déterminer à quelle profondeur cette couche s'est constituée! Par suite de la température et de la force des courans, la vie animale sera presque absente, aussi bien sur le littoral que dans les profondes vallées sous-marines. Comme le démontrent les observations faites près des îles Féroe, deux dépôts caractérisés par des élémens minéraux et des êtres organisés absolument différens peuvent s'effectuer à peu de distance l'un de l'autre et même se pénétrer sous l'action des courans. Qu'un jour ces dépôts se trouvent émergés, en suivant les voies ordinaires des géologues, on attribuerait sans doute à des époques distinctes ce qui a été formé simultanément, à des inégalités de profondeur ce qui a dépendu d'un courant polaire et d'un courant équatorial.

Il existait, on le voit, de bien puissans motifs pour apporter une véritable ardeur dans la poursuite des recherches sous-marines. Aussi tout avait été préparé en vue d'un nouveau voyage, et au printemps de l'année 1869 le vaisseau de l'état le *Porc-Épic* (*the Porcupine*) était mis à la disposition des investigateurs. Trois campagnes successives favorisées par le temps furent effectuées durant le cours de la belle saison. Dans la première, dirigée par M. Jeffryes, on gagna la haute mer à l'ouest des îles britanniques

pour remonter ensuite vers le nord, et cette fois on eut l'occasion de draguer jusqu'à la profondeur de 1,476 brasses ou 2,700 mètres. Dans la seconde expédition, entreprise par M. Wyville Thomson, la drague fut descendue avec succès à 2,345 brasses ou 4,288 mètres, une profondeur presque égale à la hauteur du Mont-Blanc. Un fait capital pour l'histoire physique du monde, déjà presque certain, se trouvait absolument démontré; la science permettait de dire : la vie est répandue à profusion dans les plus grands abîmes de l'Océan-Atlantique, au milieu de la vase remplie de globigérines fourmillent les êtres les plus variés. Les naturalistes firent une moisson du plus haut intérêt : mollusques, annélides ou vers marins, crustacés, zoophytes de la classe des échinodermes, rhizopodes, éponges, recueillis en ces lieux, amènent la lumière sur une infinité de sujets. Parmi les mollusques, M. Jeffryes a compté cinquante-six espèces qui n'avaient jamais été observées; il en a reconnu sept qu'on croyait éteintes pendant la période tertiaire. Les oursins et les étoiles de mer ont formé un ensemble des plus remarquables. Plusieurs d'entre eux qui habitent les régions arctiques se trouvaient en abondance; une grande et magnifique étoile de mer du genre des comatules (*Antedon Eschrichtii*), découverte il y a peu d'années près des rivages de l'Islande et du Groënland, attirait l'attention des investigateurs. Les échinodermes des régions méridionales étaient rares, et se faisaient remarquer par un amoindrissement de taille vraiment extraordinaire. Tout dénote ainsi l'influence de la basse température qui règne dans les profondeurs où ces animaux avaient été pêchés. Il y avait encore les espèces qu'on voyait pour la première fois, et dans le nombre une encrine appartenant au même groupe que le rhizocrine de Lofoten, un singulier oursin, offrant une extrême ressemblance avec un type fossile de la craie. Quant aux foraminifères ou rhizopodes, c'étaient des légions où l'on distinguait des formes inconnues et des formes jusqu'ici regardées comme caractéristiques des terrains crétacés.

La troisième excursion du navire le *Porc-Épic* eut lieu aux endroits visités l'année précédente entre l'Écosse et les îles Féroe. M. Carpenter voulait compléter les études sur la température des différentes zones. Multipliant les observations, il est arrivé à reconnaître l'étendue de la zone froide, la marche de la décroissance de la température, depuis la surface jusqu'au fond, dans la région chaude et dans le courant polaire, à préciser enfin les conditions de la mer qui exercent la plus grande influence sur la distribution de la vie animale. La saison avait été bien employée.

De l'autre côté de l'Atlantique, on se livrait avec une égale fortune à l'exploration de la mer. Pendant les années 1867 et 1868, des ingénieurs hydrographes de la marine des États-Unis exécutant

des travaux pour déterminer la profondeur du *gulf-stream*, la direction du courant, la température des eaux, M. F. de Pourtalès prit part aux expéditions dans le dessein de faire une étude de la faune sur les fonds compris entre la Floride et la Havane. Les premières opérations eurent lieu sur le bord du *gulf-stream* du côté de la Floride à des profondeurs qui n'excédaient pas 90 à 100 brasses. On récolta une foule d'animaux d'espèces inconnues. Les recherches furent dirigées ensuite sur des points plus rapprochés de la Havane, où le fond se trouvait à des distances de 250 à 500 brasses (environ 450 à 900 mètres). Dans les plus grandes profondeurs qui aient été atteintes par la drague, on trouva la vase remplie de foraminifères et surtout de globigérines, qui paraît couvrir une très grande étendue du lit de l'Océan, et avec cette vase l'abondance de la vie animale déjà constatée dans les mers d'Europe, mais représentée en général par des formes particulières.

Si plusieurs de ces espèces étaient déjà inscrites dans les inventaires de la nature, c'est que parfois des individus isolés, jetés près des rivages au moment de la tempête, avaient été recueillis. Comme exemple curieux, une magnifique coquille du genre des volutes peut être citée. La volute queue de paon (*Voluta junonia*), signalée pour la première fois en 1780, est demeurée si rare depuis cette époque, que récemment encore un beau spécimen n'aurait sans doute pu être acquis à moins de 1,000 ou 1,500 francs. La fameuse volute si estimée des amateurs a été prise en abondance sur la station qu'elle habite : le lit du *gulf-stream*. Les précieuses collections formées par M. de Pourtalès pendant les campagnes scientifiques de 1867 et de 1868 ayant été portées au musée de Cambridge, M. Agassiz, fort émerveillé en voyant un pareil ensemble de productions naturelles, resta surtout frappé du caractère d'une foule d'animaux qui ont une ressemblance plus grande avec les types de la période crétacée tertiaire qu'avec les espèces actuellement vivantes sur le littoral. L'éminent naturaliste reconnaissait une vérité déjà mise en lumière à son insu par les observations faites en Europe, et il se persuadait justement que le *gulf-stream* possède une faune bien distincte de celle des autres parties de l'Océan. Ici, comme dans le canal des îles Féroe, l'influence de la température sur la distribution de la vie animale est manifeste.

En 1869, les études des hydrographes américains devaient porter sur un point du grand courant atlantique, situé un peu à l'est, entre la Havane et la Floride; M. de Pourtalès continua les explorations à la drague avec le même succès que les années précédentes, et M. Agassiz, qui s'était joint à l'expédition, a tracé le tableau de la scène. « La profusion et la variété de la vie animale en cet

endroit m'a étonné, dit-il, non-seulement par la singularité des types, mais encore par le nombre prodigieux des individus de chaque espèce; la drague remontait des grandes profondeurs, chargée et encombrée de créatures vivantes, c'était un spectacle rare et émouvant pour un naturaliste. » Près du plateau semé de madrépores et de coraux, et si peuplé d'animaux de tout genre, le fond de la mer s'abaisse très sensiblement, et alors la drague ramasse, à la profondeur de 500 à 800 brasses (900 à 1,460 mètres), cette vase chargée d'innombrables foraminifères qui rappellent tous les caractères de la craie. Sur ce terrain, la faune s'est montrée plus pauvre qu'on pourrait le supposer après les observations faites aux alentours des îles britanniques. Les recherches effectuées dans le lit du *gulf-stream* devaient aussi jeter quelque jour sur les anciens phénomènes géologiques. Avec la pénétration dont il a si souvent donné la preuve, M. Agassiz a tout de suite indiqué ce qu'il est permis d'attendre de l'étude des fonds de la mer pour la connaissance de l'écorce terrestre. Les caractères des matériaux accumulés dans les profondeurs de l'Océan étant reconnus avec exactitude, n'aura-t-on pas en effet un guide incomparable pour déterminer les conditions dans lesquelles ont été formés autrefois les dépôts sédimentaires? Sans perdre un instant, le célèbre professeur de Cambridge a puisé dans les observations sur le lit du *gulf-stream* et dans les récentes découvertes des comparaisons pour mettre en relief ou les incertitudes ou les erreurs au sujet du mode de constitution de certaines couches géologiques, et pour réunir des preuves de l'existence d'un canal entre l'Océan-Pacifique et l'Atlantique pendant la période crétacée.

Ainsi seulement après quelques années d'études dans une voie jusqu'alors inexplorée, les connaissances sur le monde de la mer s'étaient augmentées dans des proportions inouies. Qu'elle semble donc loin maintenant cette croyance, hier encore acceptée, d'un océan où le désert commence à peu de distance des rivages! En réalité, la vie est répandue presque partout dans les mers, ici à profusion, là en moins grande abondance ou même en quantité très réduite. Les plus grands abîmes sont aussi peuplés que les eaux assez basses. Les types les plus parfaits ne sont pas moins représentés à toutes les profondeurs que les types de l'organisation la plus simple. En tous lieux, les habitans de la mer offrent une égale diversité de coloration, et si loin que la drague a été descendue, elle a rapporté des animaux parés des plus fraîches nuances, où dominent peut-être le rouge violet, la teinte orange, le vert pâle, et des espèces pourvues d'organes de vision parfaitement conformés. Cependant les animaux qui vivent dans l'obscurité ont invariablement des cou-

leurs sombres, des yeux atrophiés; la lumière éclaire donc le lit de l'Océan. Les calculs relatifs aux énormes pressions de la masse des eaux regardées comme inconciliables avec l'existence d'êtres organisés n'ont plus aucune valeur : sur des corps renfermant des liquides et non de l'air, nulle pression de l'eau n'est à redouter. Aujourd'hui ces faits sont entrés dans le domaine de la science.

Sous une infinité de rapports, les résultats acquis par les explorations du lit de l'Océan sont immenses, et ils paraîtront plus considérables encore lorsque tous les matériaux recueillis auront été parfaitement étudiés. Les connaissances sur différens groupes zoologiques se trouvent fort étendues par la découverte d'un grand nombre d'espèces remarquables. Une révélation semble avoir été faite quand on a démontré l'existence des mêmes animaux dans les profondeurs de la Méditerranée et du nord de l'Atlantique. — Chaque région ayant sur le littoral une faune particulière, on ne prévoyait pas d'exception. Il est donc très intéressant d'avoir constaté l'action des courans et l'influence de la température sur la dissémination des êtres. On réclame à présent la comparaison rigoureuse des espèces recueillies près des côtes d'Amérique avec celles qui ont été observées dans l'Europe boréale, car certains indices donnent à croire que sur le parcours du *gulf-stream* la faune change peu. Un fait à nos yeux bien étrange constaté par tous les explorateurs, c'est l'absence des végétaux et l'abondance des animaux dans les grandes profondeurs de la mer. Sans doute des organismes fort simples appartenant au règne animal ont la faculté de vivre à la manière des plantes en absorbant par les tissus des matières salines; mais le sujet appelle l'observation et l'expérience, et l'on n'a encore que la probabilité. La découverte d'espèces qu'on croyait éteintes et la reconnaissance de la formation de la craie sur de vastes étendues du lit de l'Océan sont particulièrement précieuses, car elles procurent des moyens nouveaux pour recomposer l'histoire de notre planète. En présence de tels résultats obtenus par des recherches exécutées dans un court espace de temps et seulement sur quelques points du globe, il est impossible de prévoir à quel degré parviendra la science quand on aura poussé les investigations dans les différentes parties du monde; mais on est bien assuré que le travail sera productif, et rien ne semble plus désirable qu'une grande entreprise.

ÉMILE BLANCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1871.

Laissez passer la civilisation prussienne! elle achève de se déployer dans sa splendeur; elle a des obus pour messagers, l'incendie, le pillage et le bombardement pour auxiliaires. Elle avait certes dignement inauguré son œuvre à Strasbourg, à Châteaudun et dans tant d'autres cités aujourd'hui en ruine, elle couronne ses exploits devant Paris. Décidément M. de Bismarck nous fait cette condition d'une grande ville bombardée. Le roi Guillaume, que disons-nous? l'empereur Guillaume, le chef du nouveau saint empire et son tout-puissant ministre tiennent à laisser des marques de leur passage sur cette terre de France, où ils recevaient, il y a trois ans à peine, une prodigue et imprévoyante hospitalité; ils peuvent être tranquilles, on ne les oubliera pas, ils ont désormais une place dans nos souvenirs; ils ont leur gloire inscrite sur nos maisons mutilées, dans le sang des malheureux inoffensifs atteints déjà de leurs obus. Le roi Guillaume et M. de Bismarck se sont dit sans doute que Paris y mettait de la mauvaise volonté, qu'il tardait bien à mourir de faim ou à tomber en révolution; puis l'Allemagne se fatigue, elle s'inquiète de cette immobilité de ses armées devant une ville qu'on lui avait promis de prendre au pas de course. Il lui faut un bombardement, et on a bombardé.

Paris est devenu ainsi à l'improviste un vrai champ de bataille où nos ennemis n'abattent pas sans doute autant de victimes qu'ils le voudraient; mais enfin on fait ce qu'on peut. On a beau être la civilisation prussienne, on ne peut pas tout détruire d'un coup. Malheureusement il y a toujours assez de victimes; il y a déjà des femmes et des enfans tombés sous le plomb prussien, et le roi Guillaume, dans son prochain bulletin, pourra, si cela lui convient, faire hommage de ces nouveaux exploits à la reine Augusta. Il y a là de quoi faire illuminer à Berlin! Si l'on a cru d'ailleurs par de tels procédés troubler ou intimider Paris, on s'est étrangement trompé. Paris a supporté et supportera cette épreuve avec cette sérénité virile qui est une partie de son héroïsme,

avec cette fermeté de résolution qui a été jusqu'ici l'honneur de sa résistance. La grande ville ne s'effraie pas pour si peu; elle ne puise dans cette vie de périls et d'excitations guerrières qu'une volonté plus énergique de faire face jusqu'au bout à un implacable ennemi, pendant que nos armées de province, fortifiées, grandissantes, commencent à serrer de toutes parts cette orgueilleuse invasion qui se croyait déjà maîtresse de la France. Et dire pourtant que ces civilisateurs par le fer et le feu, ces exterminateurs occupés à organiser nuitamment le meurtre contre toute une population, ont trouvé le moyen de faire appel à la langue philosophique pour caractériser l'heure où ils comptent pouvoir surprendre Paris; ils ont appelé cela « le moment psychologique! » Nous ne connaissons pas de plus cruel châtiment ou de plus humiliante déception pour tous ces penseurs qui ont illustré l'Allemagne d'autrefois, pour les Kant, les Lessing, les Schelling, les Hegel, que de voir un des mots de leur langue devenir le passe-port du bombardement et de la destruction.

Qu'ils continuent leur œuvre à coups de canon, ces étranges héritiers de ceux qui ont fait l'Allemagne par la pensée, et qu'ils essaient de fonder sur la haine l'unité de leur patrie; qu'ils renouvellent à Paris ce qu'ils ont fait à Strasbourg, en couvrant de leurs boulets nos hôpitaux, nos ambulances, nos écoles, nos églises, et jusqu'à l'inoffensif Muséum, dont quelques collections sont déjà détruites; qu'ils bombardent enfin, ils ne sont pas au bout, et l'Allemagne elle-même le sent bien. Dans son impatience d'en finir, l'Allemagne, on le dirait, commence à comprendre qu'on l'a conduite à une périlleuse aventure, où elle risque de tout perdre pour avoir voulu abuser de la victoire. Depuis cinq mois que ses armées conquérantes sont entrées dans notre pays, elles se sont avancées, elles se sont étendues, elles ont investi nos murailles, elles ont tout foulé aux pieds, elles n'ont rien conquis, et elles en viennent aujourd'hui à s'apercevoir que ce n'est plus tout à fait comme aux beaux jours de Forbach et de Sedan, qu'un souffle nouveau s'est élevé en France. Les chefs prussiens ont beau combiner leurs opérations les plus savantes et multiplier les efforts pour paralyser l'élan national; ils sentent les tressaillemens de ce pays, qui leur échappe et qui se lève pour la résistance, qui va grossir nos armées. De l'Alsace même et de la Lorraine, les malheureuses populations, violentées et pressurées, s'évadent, malgré toute la vigilance prussienne, pour aller combattre sous ce drapeau français auquel elles gardent une touchante fidélité. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, la lutte s'organise, se coordonne et s'enflamme chaque jour. Les chefs prussiens croyaient avoir bon marché de cette France momentanément engourdie et trompée par l'empire; ils la trouvent maintenant devant eux vivante, rapidement aguerrie, animée des résolutions extrêmes, et ils sont bien obligés de compter avec ces armées de Chanzy, de Bourbaki, de Faidherbe, de Bressolles, de Cremer,

même de Garibaldi, qui, en trois mois, se sont trouvées en état de combattre, de reprendre par instans une offensive heureuse. A Paris, on nous bombarde, et quel est le résultat de cette violence nouvelle? Paris a ressenti tout simplement cette mâle émotion des crises suprêmes qui approchent, il n'a pas faibli un instant. Les Prussiens peuvent en prendre leur parti, Paris n'est pas près de mourir de faim ou de peur; il fera encore attendre tout le temps qu'il faudra ces civilisateurs qui ne savent marcher que la torche et le fer à la main, de sorte qu'après ces cinq mois de campagne les armées allemandes ne sont guère plus avancées qu'après Sedan puisqu'elles se trouvent retenues devant Paris, bien résolu à se défendre, et menacées par nos armées de province, qui tourbillonnent autour d'elles, prêtes à faire irruption sur leurs lignes. Elles sentent monter la marée de la résistance patriotique qu'elles ont suscitée.

M. de Bismarck, il est vrai, a plus d'une ressource dans son génie, et ce n'est certes ni la hardiesse qui lui manque, ni le scrupule qui l'arrête dès qu'il s'agit d'interpréter les événemens dans son intérêt, de répandre les fables les plus grossières pour essayer de faire illusion à l'Europe, surtout pour entretenir le feu sacré en Allemagne. Faute de pouvoir abattre la France aussi vite qu'il l'aurait voulu et qu'il l'espérait, il la diffame; il travestit ses efforts, sa défense, ses révoltes contre l'invasion, et il trouve, à ce qu'il paraît, des alliés dans ce camp d'émigration bonapartiste qui, au lieu de se faire prudemment oublier, s'est donné un journal à Londres. Ces bons apôtres, le ministre prussien et ces derniers sectaires de 'impérialisme étaient bien faits pour s'entendre; ils sont du moins merveilleusement d'accord pour noircir la France, pour la représenter comme un foyer d'anarchie. — A les entendre les uns et les autres, depuis que nous n'avons plus l'empire et depuis que nous avons refusé de livrer nos patriotiques provinces de l'est à la rapacité allemande, nous n'existons plus, nous roulons de jour en jour dans la confusion et le désordre. Le pays tout entier plie sous le terrorisme organisé par notre gouvernement. M. Gambetta a particulièrement le don d'agacer les Allemands, et c'est à coup sûr un titre pour le jeune ministre qui anime de son feu la défense nationale en province. Le *Moniteur prussien* nous l'assure, nos armées de la Loire et du nord sont formées par la violence tyrannique. A Paris même, ce n'est pas moins effroyable; ce sont les rouges qui règnent et dominent. Les rouges sont partout enfin; ce sont eux, à n'en pas douter, qui infligent au pays la guerre à outrance. Et puis où conduit-on la France avec cette guerre qu'il serait si facile de terminer en cédant tout ce qu'on nous demande? On ruine les finances, on épuise les réserves, bientôt il n'y aura plus d'argent, même pour acheter le blé qui nous manque, de sorte que, tout compte fait, nous nous trouvons placés par notre obstination à nous défendre entre la faim qui nous presse et les

rouges qui nous tyrannisent. Voilà cependant de quelles histoires les journaux de M. de Bismarck nourrissent l'Allemagne. Ces histoires étaient bonnes au premier moment, tant qu'on pouvait espérer tromper l'Europe, tromper l'Allemagne, tromper Paris sur les provinces et les provinces sur Paris. Ces moyens sont usés, M. de Bismarck fera bien d'en chercher d'autres. Eh! sans doute, cette guerre que le gouvernement de la défense nationale a voulu humainement arrêter quand il en était temps encore, cette guerre est une épreuve cruelle, quoiqu'en définitive elle ne soit pas plus dure pour nous qu'elle ne le sera peut-être pour l'Allemagne. La France, livrée à elle-même après des désastres inouis, a mis trois mois à se débrouiller, à se sentir revivre en quelque sorte, et dans cette terrible crise tout n'a pas dû se passer le mieux du monde. Il a pu y avoir en province, dans certaines villes, de coupables violences. A Paris même, il y a par instans des menaces, des tentatives; on ne nous apprend rien en nous rappelant nos aventures révolutionnaires; mais ce que l'Europe ne peut ignorer, ce que l'histoire dira, c'est que jamais peut-être Paris n'a été plus calme que pendant ces trois mois, c'est que tous les efforts violens et tyranniques se sont brisés contre le patriotisme d'une population tout entière, c'est que dans cette guerre que nos ennemis nous imposent, dans ce siége incomparable que nous soutenons, il a fallu la puissance du sentiment national vibrant à la fois dans toutes les âmes pour supporter des difficultés en apparence invincibles, et ces difficultés, ces incohérences, toutes ces choses étranges qu'il est si facile de remarquer, elles tiennent en définitive à la situation même qui nous a été faite à l'improviste.

La vérité est que ce siége de Paris restera un des événemens les plus extraordinaires non-seulement par lui-même, par sa durée, par le réveil de tous les sentimens virils dont il a été le signal, mais encore par les conditions dans lesquelles il s'accomplit. Qu'on imagine en effet ce spectacle étrange et curieux de l'opération la plus vaste, la plus compliquée, la plus délicate, se déroulant au sein de la liberté intérieure la plus illimitée, en face d'un ennemi habile à tirer parti de tout, et à saisir toutes les occasions. Cette défense qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vu jusqu'ici dans l'histoire de la guerre, elle s'est constituée, elle se développe depuis quatre mois, elle agit pour ainsi dire au grand jour sans pouvoir rien cacher, même ce qu'elle aurait le plus souvent le plus d'intérêt à dissimuler. Elle ne peut remuer un canon, faire un mouvement sans que tout le monde aussitôt en soit instruit, et c'est assurément pour la première fois qu'on voit un gouvernement défendre une ville investie de toutes parts, soutenir la lutte la plus terrible au milieu de toutes les contestations, de toutes les récriminations, de toutes les dissidences qui peuvent librement se produire, — avec des clubs où retentissent toutes les déclamations, avec des journaux qui ne laissent rien

ignorer à l'ennemi, et, pour tout dire enfin, avec les portes ouvertes. Sans doute cette liberté complète était une conséquence de la révolution du 4 septembre, et, à y regarder de près, cette liberté inévitable, en associant publiquement toutes les volontés dans une même œuvre, en entretenant dans les âmes le sentiment du péril, a été en définitive une force bien plus qu'une faiblesse. Seulement, il ne faut pas se le dissimuler, c'est une immense difficulté pour la défense proprement dite, qui a ses nécessités et ses conditions. Il en résulte ces vagues agitations, ces incertitudes, ces indéfinissables anxiétés qu'une crise comme celle que nous traversons produit toujours trop aisément, que la presse redouble et aggrave quelquefois, que les passions de sédition cherchent à leur tour à exploiter. Chacun a son plan de campagne, son idée sur la marche de la guerre, son invention nouvelle, son engin de destruction qui doit infailliblement, et d'un seul coup, nous délivrer des Prussiens, et ce tumulte assourdissant aboutit invariablement à une critique universelle de tout ce qui se fait ou de tout ce qui ne se fait pas. Qu'une opération militaire soit interrompue, que la marche des choses oblige à évacuer une position stratégique, qu'on ne réussisse pas toujours comme on le voudrait, tout devient aussitôt prétexte à récriminations nouvelles.

Rien n'est certes plus facile que de critiquer des opérations de guerre ou les actes d'un gouvernement obligé de faire face à la terrible épreuve que nous avons à surmonter, et nous ne voulons même pas dire que les critiques et les impatiences qui se produisent soient toujours dénuées de raison. Il faut bien se dire cependant que ces chefs militaires qu'on accuse sont les premiers à exposer leur vie, qu'ils risquent, avec le sort de leur pays mis entre leurs mains, leur propre honneur, leur réputation, et qu'ils sont au moins aussi intéressés que nous à réussir. Lorsqu'ils sont forcés de suspendre une action, se demande-t-on toujours pourquoi ils s'arrêtent, à quelle nécessité ils obéissent? Peuvent-ils eux-mêmes nous dire toujours la cause secrète de leur résolution? Non, ils ne le peuvent pas; ils savent quelquefois ce que nous ne savons pas, ils se décident d'après des données qu'ils ne pourraient révéler. Leurs combinaisons devant Paris se lient avec d'autres combinaisons plus étendues. Après tout, il ne faut pas s'y tromper, c'est une affaire de confiance, et la vraie question est de savoir si les chefs de la défense ont cessé de mériter cette confiance qui a été jusqu'ici leur honneur et leur force. Ici, ces quatre mois que nous venons de passer sont assurément la plus éloquente réponse. Dans ces quatre mois, un travail immense a été accompli, et n'est-ce donc pas encore de l'action que d'avoir mis Paris dans cet état où, après cent vingt jours, il fait encore vaillamment face à l'ennemi en bravant les fureurs d'un bombardement barbare? Rien ne peut donc altérer la confiance qui a confondu dans une même pensée de défense inébranlable Paris tout entier, sa population et

ses chefs; mais il ne faut pas laisser se dissiper cette confiance, il faut savoir s'en servir.

Il y a aujourd'hui une double nécessité pour le gouvernement, une nécessité militaire et une nécessité politique. La nécessité militaire, c'est de proportionner les efforts d'une défense de plus en plus active à une situation d'une gravité trop manifestement croissante. Comment doivent se combiner ces efforts, quelle en doit être la direction? C'est à nos chefs militaires de le savoir et d'agir. Le général Trochu a mérité jusqu'ici mieux qu'une popularité bruyante, il a inspiré une sérieuse et confiante estime. C'est par lui surtout que la défense a pris ce caractère devant lequel s'incline le *Times* lui-même, celui de tous les journaux anglais qui a été certainement le moins sympathique, le moins indulgent pour nous. Cette autorité que le général Trochu s'est faite, qu'il ne craigne pas de l'employer aujourd'hui. C'est le moment, ou jamais. L'essentiel est qu'on ne croie pas l'action militaire livrée à de perpétuelles oscillations.

La nécessité politique pour le gouvernement, c'est de se tenir en garde contre toute faiblesse et de ne pas avoir l'air quelquefois de transiger avec ceux qui ne demanderaient pas mieux que de le renverser et de le remplacer, au risque d'entraîner tout dans l'abîme avec eux. Les séditions, il les réprimerait sans doute; mais il n'est peut-être pas toujours également en défense contre ce qui pourrait conduire aux séditions, et n'avons-nous pas eu tout récemment une sorte de tentative subreptice de résurrection de la commune du 31 octobre sous la forme d'une manifestation de quelques maires et de quelques adjoints de Paris? C'était, à ce qu'il paraît, une façon de petite convention ou de comité de salut public qui encore une fois essayait de se glisser au pouvoir à la faveur de réunions périodiques où quelques-uns des chefs de nos municipalités tenaient absolument à partager la direction politique avec le gouvernement. Le maire du 19e arrondissement, M. Delescluze, s'était fait le patron naturel de cette manifestation; quant u programme, il était certes on ne peut plus complet, tout s'y trouvait ou peu s'en faut : démission des généraux Trochu, Clément Thomas et Le Flô, renouvellement des états-majors, renvoi au conseil de guerre des généraux et officiers qui prêchent le découragement dans l'armée, adoption de mesures de salut public pour l'alimentation de Paris et pour l'adoucissement des souffrances de la population, — en d'autres termes réquisitionnement général, rationnement gratuit, etc. Moyennant tout cela et une petite commune par-dessus le marché, tout devait nécessairement aller pour le mieux. Cette tentative d'une minorité de nos municipaux a échoué non-seulement devant la résistance un peu tardive du gouvernement, mais surtout devant l'attitude des maires les plus éclairés, tels que M. Vacherot, M. Henri Martin, qui ont fermement résisté à ces velléités d'usurpation. La commune a perdu encore une fois

la bataille, et du coup M. Delescluze, n'ayant plus rien à faire dans sa municipalité, a donné sa démission.

C'est fort bien, Paris ne s'est d'ailleurs guère ému de cette campagne nouvelle des partisans de la commune. Il y aurait pourtant quelques observations à faire sur ces vaines agitations, qui se reproduisent obstinément, et qui sont une véritable violence faite à l'esprit de la population parisienne. La première remarque, c'est que par une coïncidence singulière ces tentatives se manifestent toujours dans les momens pénibles ou avec les mauvaises nouvelles. Au 31 octobre, c'était la reddition de Metz, et aussitôt éclatent les scènes de l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui nos vivres diminuent, le bombardement fait fureur, et voilà la campagne pour la commune révolutionnaire qui recommence. On dirait que cette malheureuse commune épie nos épreuves et nos tristesses pour les aggraver et pour les exploiter. Son apparition est un signe infaillible de détresse, et il n'est certes pas bien étonnant qu'elle irrite autant qu'elle inquiète une population qui finit par trouver insupportables toutes ces menées de factions ambitieuses. Une autre observation de bon sens qui vient naturellement à l'esprit, c'est que ces tentatives, si elles pouvaient réussir, seraient tout à la fois la plus effroyable confusion et le plus méprisant démenti d'un vote populaire. Que signifiait le scrutin du 3 novembre s'ouvrant au lendemain des scènes du 31 octobre? C'était le désaveu le plus éclatant de cette commune révolutionnaire qu'on voulait ressusciter, c'était le maintien de la distinction essentielle entre le gouvernement politique et les pouvoirs municipaux. Le peuple a prononcé, que veulent donc encore ceux qui parlent toujours du peuple? Il est vrai que ces grands défenseurs du peuple se moquent parfaitement de la volonté populaire, ou du moins ils ne la reconnaissent que lorsqu'elle leur donne raison, et si par hasard dans leurs entreprises ils rencontrent la majorité devant eux, si les maires de tous les autres arrondissemens de Paris refusent de se prêter à leurs usurpations, ils disent lestement que cet argument ne saurait les toucher : « tant pis pour les arrondissemens qui ont égaré leurs suffrages sur des réactionnaires! » Une dernière remarque enfin, c'est que tous ces efforts d'usurpation révolutionnaire renouvelés dans un pareil moment sont tout à la fois un crime contre l'indépendance nationale et une oiseuse ineptie. Voilà donc ce que certains hommes appellent le patriotisme! L'ennemi est à nos portes, il couvre de ses obus nos monumens et nos maisons, il attend l'heure où il pourra dompter Paris par la force ou par la ruse, il est prêt à profiter de tout, et c'est le moment qu'on choisit pour proposer de désorganiser la défense, de renouveler les états-majors, de tout bouleverser! Il est clair que la plus pressante nécessité est de jeter la confusion dans cette armée qu'on a mis trois mois à refaire. Que le général Trochu et ses compagnons d'armes disparaissent, on trouvera aussitôt des généraux tout prêts dans

les clubs, et on trouvera aussi des soldats pour obéir à ces généraux, une population pour se laisser conduire comme un troupeau! On décrétera la victoire, on fusillera les traîtres, et tout sera dit.

Assurément M. de Bismarck ne demande pas mieux que de voir réussir ces belles tentatives. Il y a déjà quatre mois qu'il les attend et compte sur elles pour lui livrer la grande proie qu'il convoite, et M. de Moltke aussi serait bien soulagé, s'il apprenait que le « moment psychologique » est enfin arrivé, que l'arme de la défense de Paris vient de tomber entre les mains des héros de la commune. Rien en vérité ne serait plus agréable à la Prusse que de voir arriver à son secours ce renfort de la sédition intérieure. Et d'un autre côté est-ce bien sérieusement qu'on se figure qu'il suffirait d'établir une commune à l'Hôtel de Ville pour multiplier nos vivres, pour soulager toutes les misères, pour faire régner l'abondance et le bien-être dans cette population dont on cherche à exploiter les inévitables souffrances? Malheureusement ce n'est pas une révolution de plus qui allégerait nos maux en ce moment, elle ne ferait évidemment que les aggraver, et puisqu'il se trouve des maires si émus des besoins de Paris, si impatiens de faire le bien du peuple, ils ont un moyen fort simple d'occuper leur activité. Ils n'ont pas besoin de sortir de leur sphère et d'aller à l'Hôtel de Ville ou à la place Beauvau; qu'ils aillent dans leurs arrondissemens, qu'ils s'occupent des intérêts qui leur sont confiés, qu'ils organisent un peu mieux la distribution des vivres et des secours. Ces modestes travaux sont, à ce qu'il paraît, au-dessous de leur génie; il leur faut un théâtre plus vaste, et, quand ils n'ont plus à s'occuper que de leur municipalité, ils donnent leur démission. C'est bien plus tôt fait de se tirer d'embarras en invoquant la commune. La commune est le remède à tous les maux, elle n'a qu'à paraître pour chasser les Prussiens, pour ravitailler Paris. Hélas! la commune ne peut rien de tout cela, elle ne nous délivrerait pas des armées prussiennes, elle ne donnerait pas un morceau de pain de plus à ceux qui ont faim, elle ne réchaufferait pas les membres glacés de ceux qui ont froid; elle perdrait tout au contraire, elle aggraverait une crise déjà si dure, elle ajouterait à nos épreuves la confusion violente, elle ferait tomber infailliblement les armes des mains de Paris, elle raviverait les méfiances des provinces, à la fois rassurées et enflammées jusqu'ici par l'exemple de leur capitale. Elle serait enfin le signal de la guerre civile au milieu de la guerre nationale contre l'étranger.

Non, quelles que soient ces discordances et ces agitations d'un temps d'épreuves, elles ne triompheront pas de ce généreux et intrépide sentiment qui s'est emparé de la France depuis le jour où elle s'est trouvée en présence des affreux désastres qui venaient de l'accabler à l'improviste; elles ne seront pas assez fortes pour compromettre ce réveil soudain, dont le mérite est justement de n'être l'œuvre d'aucun parti,

d'être une émanation vivante de l'esprit national épuré et affranchi de tout esprit de faction. M. Gambetta, dans une de ses dernières dépêches, le dit et le répète avec une sorte d'insistance : « La France est complétement changée depuis deux mois..... Le pays tout entier est exclusivement absorbé par les préoccupations de la guerre. » C'est vrai à Paris comme dans les provinces. Ici, comme dans toute la France, l'unique préoccupation est de chasser l'étranger, et ce n'est pas avec des communes et des parodies révolutionnaires qu'on peut espérer détourner ou émouvoir pour longtemps cette population sensible à l'outrage d'une invasion cruelle. Décidément le roi Guillaume disait plus vrai qu'il ne croyait peut-être, c'est une guerre nouvelle qui commence, la guerre du patriotisme contre l'étranger, et, sans céder encore à des illusions décevantes, nous pouvons nous reprendre à l'espérance sur la foi des récens messages de M. Gambetta. Ces armées que raillait M. de Bismarck ne sont plus tant à dédaigner, et les armées prussiennes à leur tour ne sont peut-être plus aussi triomphantes. Les Allemands ont quitté Rouen, non sans avoir pillé la ville, bien entendu, puisque c'est maintenant leur système de guerre. Au nord, le corps de Manteuffel a été battu sous Bapeaume par le général Faidherbe, qui continue sans doute ses mouvemens. Dans l'est, il doit se passer des événemens assez graves, dont le combat de Nuits a été le signal. M. Gambetta représente ce combat comme un avantage des plus sérieux, remporté par le jeune général Cremer et par Garibaldi; les journaux prussiens le représentent comme une victoire de l'armée allemande du général de Werder. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette prétendue victoire allemande a forcé le général de Werder à se replier aussitôt sur Dijon, puis sur Gray, puis sur Vesoul, et que dans ce mouvement de retraite les Allemands sont suivis par des forces considérables qui semblent se porter vers l'est, sous les ordres du général Bourbaki. La Loire se trouve en même temps un peu dégagée. L'armée du prince Frédéric-Charles paraît s'être repliée, et à l'ouest le général Chanzy était prêt dès le 1er janvier à reprendre l'offensive avec ses forces reconstituées et accrues. En définitive, ce sont trois armées françaises nombreuses, déjà suffisamment aguerries et combinant évidemment leurs opérations.

De tout cela, il résulte que notre situation prend de jour en jour une face nouvelle. Nous ne savons pas si les Allemands ont perdu près d'un demi-million d'hommes, comme on nous dit; dans tous les cas, ils ont certainement subi de grandes pertes; ils sont éprouvés et fatigués par six mois de guerre, et nous commençons à peine à rentrer en campagne avec de jeunes armées pleines de feu et d'élan, qui ont déjà montré ce qu'elles valaient. Les ressources de la Prusse en hommes, en matériel, doivent nécessairement s'user; les nôtres s'accroissent chaque jour, la vivace puissance de notre pays n'est pas près de s'épuiser. Tout a singulièrement changé en ces quelques mois, rien n'est plus cer-

tain, et c'est là ce dont ne s'est pas douté M. de Bismarck. Les chefs allemands ont fondé tous leurs calculs sur une vieille donnée politique; ils ont cru que par un immense effort tenté sur Paris ils allaient tenir la France, qui suivrait, comme cela s'est vu si souvent, le sort de sa capitale, et c'eût été peut-être vrai, si on n'avait pas eu le temps de préserver Paris d'un coup de main, si les Prussiens avaient pu nous réduire en quelques semaines, comme ils l'espéraient. La défense prolongée de Paris a bouleversé toutes les prévisions et a tout changé. Elle a laissé au pays le temps de s'émouvoir, de courir aux armes et de s'organiser. Cet étroit investissement, qu'on croyait un coup de génie, a contribué lui-même à nous relever en obligeant les provinces à se passer de la direction de Paris, à devenir à leur tour le centre d'une action nouvelle; et il n'est pas jusqu'à cette combinaison bizarre du partage du gouvernement qui ne soit en définitive une garantie de plus aujourd'hui. Certes Paris n'a pas épuisé sa résistance et n'est pas près de rendre les armes, fût-ce devant les fureurs d'un bombardement implacable; mais enfin, dût-il arriver une catastrophe, qu'adviendrait-il? Les Prussiens auraient pris une grande place de guerre qu'ils ne pourraient occuper et contenir que par d'immenses forces, et ils n'auraient pas atteint leur but. Le télégraphe ne gouverne plus la France, il y a un pouvoir national qui serait à Bordeaux ou ailleurs; les armées existent et ne s'arrêteraient pas dans leur marche sur un mot venu de Paris. Voilà ce que M. de Bismarck n'avait pas prévu, et ce qu'il a rendu possible par les excès de sa politique. Voilà ce qui commence à déconcerter aujourd'hui les stratégistes allemands. On n'a pas cru à la France, et la France s'est levée; elle est dans les camps, partout où il faut combattre l'invasion. Non, elle n'était pas morte, elle était à peine endormie, et elle a été bientôt réveillée. Le vieux sang français s'est retrouvé aussi ardent et aussi prompt que jamais à couler pour la patrie. Un même sentiment a confondu sous le drapeau les hommes de tous les rangs, de tous les âges, de toutes les fortunes, de toutes les traditions, et on n'aura réussi, en fin de compte, qu'à réchauffer la séve de cette nation, qui reste toujours la même en se transformant, en se rajeunissant quelquefois dans les épreuves.

C'est cette France à la fois ancienne et nouvelle, généreuse, libérale, humaine, fidèle à l'équité et au droit quand elle ne s'inspire que d'elle-même, portant dans ses transformations démocratiques ses qualités traditionnelles, c'est cette France qui est toujours et plus que jamais peut-être nécessaire à l'Europe. Ce n'est pas que nous devions nourrir dans notre pays des idées blessantes pour les autres peuples; cela nous siérait mal dans nos revers, dussent ces revers se changer demain en succès; mais n'est-il pas vrai, malgré tout et quoi qu'en disent les teutomanes acharnés à détruire l'empire « des Francs, » que ce vieux pays des Francs est un lien en Europe, une garantie d'équilibre, un

organe essentiel de la vie occidentale? L'Europe elle-même commence bien à s'en apercevoir. Une conférence se réunit à Londres pour délibérer sur les affaires d'Orient, sur les modifications du traité de 1856 réclamées par la Russie, et, avant d'aller plus loin, cette conférence s'arrête, reconnaissant qu'elle ne peut rien faire sans le concours de la France. C'est le premier fruit de cet énergique effort de notre pays pour se délivrer, et ce seul fait, qui vient de se passer à Londres, est peut-être l'indice le plus significatif du changement de notre fortune militaire. Il y a trois mois, on eût peut-être délibéré sans nous. Aujourd'hui on recommence à trouver que la France est nécessaire, on l'appelle aux conférences européennes. L'Autriche, l'Italie et la Turquie ont été les premières à réclamer la présence d'un ministre français, et c'est lord Granville qui a été chargé de transmettre une invitation officielle à notre gouvernement. Qu'allons-nous faire? A quoi s'arrête le gouvernement dans une situation qui ne laisse point que d'être aussi complexe que délicate? Au premier coup d'œil, il y avait une question de forme et une question de fond. M. Jules Favre, appelé à Londres par la diplomatie européenne, ne pouvait évidemment partir en ballon. Pour passer à travers les lignes prussiennes, il avait besoin d'un sauf-conduit, réclamé par l'Angleterre, et M. de Bismarck, trop occupé sans doute à nous bombarder, ne paraît pas avoir mis plus d'empressement à délivrer ce sauf-conduit qu'il n'en avait mis à nous laisser arriver l'invitation de lord Granville. D'un autre côté, on se trouvait dans une condition assez irrégulière, puisque la république française n'avait pas été officiellement reconnue jusqu'ici par les principales puissances; mais il est bien clair que ces difficultés avaient dû être prévues, que M. de Bismarck, quel que fût son mauvais vouloir, n'aurait pu opposer un refus sans se montrer insultant pour l'Europe elle-même, et que, si on faisait appel à notre ministre des affaires étrangères, ce n'était pas pour que la France entrât dans un congrès d'une manière équivoque. Restait à savoir si M. Jules Favre pouvait quitter Paris bombardé et menacé de destruction, s'il devait s'exposer à se rencontrer dans un conseil diplomatique avec le représentant d'un souverain qui commande lui-même ce bombardement, s'il ne serait pas plus digne de la France de s'abstenir dans des circonstances où elle n'a pas toute sa liberté d'action, où elle ne peut qu'être avant tout occupée de sa propre délivrance. Ces questions, le gouvernement semble les avoir résolues à demi. Il accepte l'invitation transmise par lord Granville, M. Jules Favre doit se rendre à Londres; mais il déclare lui-même qu'il ne peut quitter Paris « au milieu du bombardement dirigé sur la ville. » C'est donc une affaire d'opportunité, et on pourrait appeler tout ceci une conférence interrompue par un bombardement prémédité peut-être dans l'unique dessein de brusquer les événemens avant toute délibération de la diplomatie.

Quels que soient les scrupules de M. Jules Favre, ce qui tranche

toute difficulté, c'est que la France ne peut déserter son rôle dans les affaires du monde; elle ne peut laisser échapper l'occasion de porter devant l'Europe assemblée le grand procès qui s'agite entre elle et la Prusse, et les puissances réunies à Londres ne sont point sans avoir prévu qu'elles pourraient avoir à s'occuper d'autre chose que de la Mer-Noire, que cette conférence, qui n'est point encore ouverte, pourrait bien devenir un congrès forcément saisi de tous les problèmes européens. L'Europe s'est montrée jusqu'ici passablement indifférente; le moment est venu où il faut que toutes les politiques prennent leur parti devant une situation qui commence à se dessiner avec ses menaçans caractères.

Que fera l'Angleterre? Nous nous demandons si elle pourra longtemps rester froide en présence de complications où le droit est si ouvertement subordonné à la force, et qui peuvent devenir un danger pour elle. L'alliance de la Prusse et de la Russie n'est plus un fait douteux, elle vient de se manifester par une simultanéité d'action assez significative. Et en même temps, si étrange que cela soit, ces deux puissances en sont déjà peut-être à pouvoir compter sur le concours ou sur les sympathies des États-Unis dans certains événemens. Il se passe au-delà de l'Atlantique un fait curieux qui peut conduire un jour ou l'autre à un véritable abandon de toutes les traditions des États-Unis, à une déviation de leur politique. L'immense émigration allemande qui s'agite dans ces contrées est déjà assez puissante pour peser sur les partis, pour leur imposer ses intérêts et ses sympathies. D'un autre côté, une sorte de jalousie commune de l'Europe a établi depuis quelques années une manifeste affinité entre la Russie et les États-Unis. L'Angleterre croit-elle que dans ces conditions il soit d'une bonne politique pour elle de se détourner de la France, de laisser se disjoindre le faisceau des forces libérales qui est encore la garantie de l'Europe contre ces alliances gigantesques dont le dernier mot est la conquête, — la conquête en Orient comme au centre du continent, comme au Canada? Et l'Autriche à son tour peut voir quelle situation pourrait lui être faite par la prépotence prussienne. Cette situation en vérité, elle est peinte avec un mélange d'artifice et d'audace dans une récente dépêche de M. de Bismarck à l'adresse du cabinet de Vienne au sujet du traité de Prague. Lorsque dans ces dernières années la France faisait mine de se prévaloir des conventions de la paix de Prague, la Prusse lui répondait que cela ne la regardait pas, qu'elle n'avait pas signé les arrangemens de 1866. Elle ne peut pas faire la même réponse à l'Autriche, qui a signé cette paix cruelle : qu'à cela ne tienne, M. de Bismarck proteste de sa « considération » pour le traité de Prague. Il est vrai que les conditions stipulées par ce traité ne sont point remplies, que c'est tout le contraire qui se réalise, que l'Allemagne du sud, au lieu de former une confédération distincte, vient de se lier à la Prusse par de nouveaux traités qui font de la Bavière, de Bade, du Wurtemberg, des dépen-

dances d'une grande confédération germanique dont le roi Guillaume est le chef sous le titre d'empereur; mais l'Autriche est trop raisonnable pour ne point admettre cette « nouvelle phase de la reconstitution de l'Allemagne, » et M. de Bismarck pousse l'ironie jusqu'à complimenter le cabinet de Vienne sur sa sagesse, en lui prodiguant les assurances les plus amicales. Un de ces jours, le chancelier prussien demandera ses provinces allemandes à l'Autriche, et il lui offrira son amitié. Alors sans doute l'Autriche s'apercevra un peu tard que, dans cet ordre nouveau où nous entrons, tout la rapproche de nous.

Quant à l'Italie, à l'Espagne, qui semblent plus désintéressées ou moins menacées, croient-elles donc qu'elles seraient bien à l'abri, si elles cessaient d'avoir la France pour rempart? Est-ce qu'elles n'entendent pas toutes ces voix allemandes déclarant que la guerre actuelle n'est point une guerre ordinaire, que c'est la lutte de la race germanique contre la race romane? Par un dernier privilége de sa fortune, la France, en combattant pour elle-même, combat encore pour toutes les indépendances, pour la sécurité des races latines comme pour les garanties politiques de l'Occident. Cette cause, nous en garderons jusqu'au bout l'espérance, ne peut être ni écrasée sous une victoire de l'astuce et de la violence, ni indéfiniment désertée par ceux qui sont intéressés autant que nous à la voir triompher. Le chancelier prussien peut en attendant, s'il le veut, faire déverser l'insulte sur nous par les scribes à la suite de ses armées et se laisser dire qu'il est le chevalier de Saint-George chargé de terrasser le dragon. Nous ne renverrons pas l'injure à l'Allemagne, nous nous bornerons à la plaindre de prendre si vite les goûts et le langage des séides de la force. M. de Bismarck peut nous bombarder, il n'empêchera pas la protestation de l'humanité et de la justice de s'élever contre lui du sein de ce tourbillon de fer et de feu dans lequel il prétend nous envelopper et nous étouffer. CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Mon cher monsieur,

Nous y voyons enfin un peu plus clair depuis ce renouvellement d'année. La muraille est encore bien épaisse entre la France et nous, mais il s'y fait comme d'heureuses fissures où nos yeux commencent à pénétrer. Nous discernons les positions, le nombre, la marche de nos armées, l'ardeur de nos populations, les faux calculs, les mécomptes de l'ennemi. Il n'est qu'un point où pour moi l'obscurité redouble, c'est quand je veux trouver une cause à ce fait qui depuis vingt jours nous révolte et nous assourdit, ce fait aussi sauvage qu'inutile, le bombardement de Paris.

Je n'y croyais pas, je le confesse, non qu'il me parût téméraire de faire honneur à ces barbares d'une barbarie de plus; mais je les savais habiles : je pensais que sur le terrain, en face de nos ouvrages, ils avaient dû rire, comme nous, de ces deux forts que M. de Bismarck se flattait de nous prendre en deux jours, qu'ils avaient au premier coup d'œil compris combien l'attaque à force ouverte serait pour eux peine perdue; qu'un seul moyen, peu glorieux, le blocus prolongé, leur offrait quelque chance; que dès lors mieux valait tirer parti de leur mécompte, se donner l'apparent mérite de la modération et pouvoir se vanter un jour, ce qui rendrait soit le succès plus insolent, soit l'insuccès plus tolérable, de n'avoir pas voulu nous foudroyer, de nous avoir fait grâce de leurs monstrueux canons. Ils m'ont désabusé, je dois dire, dès le 27 décembre au matin, en m'éveillant par l'affreux tintamarre que vous savez; mais ce n'était encore que le plateau d'Avron et ses voisins les forts de l'est, ce n'était pas Paris qu'ils mitraillaient ainsi. Quelques-uns même allaient jusqu'à prétendre qu'ils en resteraient là, ou tout au moins qu'avant de jeter sur la ville la pluie de fer et de feu, ils se conformeraient à cet usage universel entre nations civilisées de dénoncer leur projet. C'était les mal connaître. Ils ne sont pas gens à prendre de tels soins. Tout brusquement, la nuit, comme des maraudeurs, après avoir pendant le jour fait feu sur les forts du sud, ils ont mis nos maisons en joue, nos maisons, nos églises, nos hôpitaux, nos ambulances, et aussi loin qu'ils pouvaient atteindre ils ont lancé leurs engins. Cette façon de frapper au hasard, d'assommer les gens dans leur lit, de s'attaquer aux impotens et aux malades, de tuer les femmes, les enfants, les vieillards, tout ce qu'il y a dans une ville de moins guerrier, de moins valide, de plus inoffensif, c'est une atrocité qui répugne à l'esprit militaire, qui flétrirait même la gloire, et qu'il faudra rayer du code des nations dès que l'Europe échappera, ce qui ne peut tarder, j'espère, au danger de devenir prussienne. En attendant, ils s'en donnent à cœur joie : pourquoi ? que signifie cet accès de colère à la fois subit et tardif? Chacun l'explique à sa guise : en voici peut-être le secret.

Vous avez lu, je pense, un long extrait de la *Gazette de Silésie* reproduit à Berlin le 2 janvier et à Paris le 10 dans le *Journal officiel*. Je ne sais pas un document plus instructif et plus révélateur, pas un qu'il faille méditer avec plus d'attention, dont chaque mot et chaque réticence renferme des aveux plus explicites ou de plus précieux enseignemens. C'est un plaidoyer à peu près officiel à l'adresse du public allemand, ou plutôt une consultation d'avocat et de médecin tout ensemble, car ce public est malade, il s'inquiète, il s'irrite, il a les nerfs troublés; il se plaint qu'on l'ait trompé, qu'on ait compromis ses victoires en ne terminant pas la guerre au bon moment; il en veut à ces hobereaux, à cette féodalité guerroyante, même à ce roi et à ces conseillers qui l'ont

lancé dans cette entreprise, dont l'énormité l'épouvante; il faut le calmer, lui donner des raisons, discuter devant lui. Que lui dit-on? Ose-t-on le leurrer tout à fait, simuler la sécurité, professer l'optimisme? Non, on s'en garde bien. Sans rien assombrir, on affecte de tout révéler, de dire les choses telles qu'elles sont, comme pour préparer à ce qui pourrait encore advenir de plus grave. Ainsi complet aveu de l'erreur fondamentale : il est très vrai qu'on s'est trompé; on ne s'attendait pas, en continuant la guerre, que la France acceptât si mal l'invasion, qu'elle pût, sous la conduite d'un pouvoir de raccroc, sans racines et sans consistance, concevoir la pensée de disputer son territoire à des armées victorieuses si puissantes et si aguerries. C'est pourtant là ce qui arrive : c'est la France, c'est bien elle, qui se lève en armes presque partout et fait des efforts surhumains. Des corps considérables et même déjà solides manœuvrent sur divers points et convergent vers la capitale. La situation serait donc pour les forces allemandes tout au moins difficile, peut-être même périlleuse, et l'émotion de l'Allemagne trop justement fondée, si par bonheur tout cet ensemble d'appréhensions ne tenait à une cause unique, laquelle en disparaissant fera tomber l'échafaudage, et toute crainte aura cessé.

Cette cause unique, quelle est-elle? La résistance de Paris. Que cette résistance soit brisée, que Paris succombe, et on répond de tout. Le jour où la capitale aura cessé la lutte, l'Allemagne peut considérer la guerre comme terminée. C'est Paris seul, c'est son prestige, c'est l'espoir de le conserver qui galvanise et fanatise cette nation affolée. La vigueur même, l'étonnante énergie qu'en ce moment elle déploie, et qu'on est loin de méconnaître, ce n'est qu'un feu passager : la capitale morte, cette ardeur tombera. Toute puissance de résistance morale sera comme anéantie. Plus de combats partiels; le but unique étant atteint, ils n'auront plus de raison d'être : la France se déclarera vaincue, ainsi le veut l'histoire, ainsi l'ethnologie : l'histoire, car en 1814 et en 1815 les choses se sont ainsi passées; elles se passeront de même en 1871; l'ethnologie, car la nation française ne possède pas « les facultés caractéristiques qui prédisposent à une résistance purement défensive, soutenue et tenace. »

Tel est le docte roman qu'on sert aux Berlinois et aux alliés du sud comme fiche de consolation, pour leur faire accepter les vérités amères qu'on vient de confesser. Il y a péril, leur a-t-on dit; mais voici le remède, remède souverain, ne vous alarmez pas. — Tout à l'heure, cher monsieur, si vous le permettez, nous dirons deux mots du roman, et nous en aurons bon marché, je pense, malgré l'histoire, malgré l'ethnologie. Nous verrons si, même Paris tombé, les choses se passeraient en France comme on veut le faire croire; mais parlons d'abord de Paris : comment se propose-t-on de briser sa résistance? Est-ce par le blocus avec espoir de l'affamer? Non, ce serait trop lent; le temps

est d'un trop grand prix dans les circonstances nouvelles où la guerre est maintenant entrée. Le système du blocus était bon quand la France paraissait endormie, quand les lignes assiégeantes n'avaient à redouter que l'effort de la place, les attaques de la garnison, et tout au plus, comme offensive extérieure, des escarmouches isolées : tandis qu'aujourd'hui songez donc que ces lignes sont menacées de quatre côtés à la fois et par de vraies armées qui, bien qu'éloignées encore, vont en grossissant chaque jour dans une tout autre proportion que les renforts arrivant d'Allemagne; songez que si ces armées, ou seulement une d'elles, cessent d'être contenues par les forces allemandes détachées de l'investissement et à peine suffisantes à les tenir en échec, pour peu qu'elles fassent une pointe hardie, les lignes assiégeantes sont prises entre deux feux. C'est donc un état critique : il faut en sortir à tout prix. Pas un moment à perdre : tout tenter, tout risquer et porter les grands coups. De là l'infernale avalanche qui tombe aujourd'hui sur Paris, de là ce bombardement convulsif et précipité.

Or vous croyez peut-être que les conseillers de cet acte féroce le tiennent pour efficace, militairement parlant, qu'ils se font illusion sur l'action de leurs bombes, et pensent que nos remparts, au bruit des canons Krüpp, doivent tomber en poudre comme les murs de Jéricho? Non, froidement ils en conviennent, et cette *Gazette* est leur écho, l'effet matériel pourra bien être nul, mais c'est l'effet moral qui seul les préoccupe. Leur tir est à ricochet, à ricochet psychologique, pour emprunter leur jargon. Ce qu'ils veulent nous lancer sous la forme d'obus, c'est la sédition, la révolte, la fureur populaire, le meurtre, l'incendie; voilà leur ambition, leur gloire; voilà les trophées qu'ils rêvent. Aussi voyez comme elle aspire, cette *Gazette,* au moment où « les masses ouvrières et populaires des faubourgs viendront demander l'hospitalité aux habitans plus aisés du centre de la ville, » comme, en particulier, il lui serait agréable que le « faubourg émeutier de Belleville » voulût faire ce déménagement, comme elle se désespère qu'il soit « encore hors de portée, » et qu'on ne puisse établir, sans dépenser trop d'hommes et trop de temps, les batteries qui pourraient l'atteindre. Est-ce de l'ivresse? est-ce de la rage? Que veulent-ils, ces gens-là? Faire peur ou massacrer? Sont-ils des croquemitaines ou sont-ils des bourreaux? Je voudrais les croire charlatans; mais non vraiment, c'est tout de bon qu'ils « se ruent contre nous pour la vie ou la mort. » Ils sont aussi haineux qu'ils le veulent paraître, et cette autre *Gazette* qui renchérit sur celle de Silésie, *la Nouvelle Gazette de Prusse,* nous en donne entre mille une lamentable preuve. C'est à propos du combat de Nuits, victoire d'un genre nouveau qui a fait si promptement reculer le vainqueur. Vous l'avez lue, cette diatribe sanguinaire, ou plutôt vous n'en avez pas cru vos yeux. C'est un degré de barbarie qui touche à la démence. La guerre pour ces furieux « ne prendra fin que par l'extermi-

nation de l'empire des Francs, » quand tous les hommes valides de cette race détestée auront été terrassés, toutes ses richesses détournées et « tous ses nids anéantis. » Ses nids, vous l'entendez, ils veulent écraser l'œuf pour être bien certains qu'il n'y aura plus de France. Je ne dis pas que ce soient là les sentimens de l'Allemagne entière, mais ce sont ceux des hommes qui la dirigent, qu'elle suit, dont elle répond, et qui la représentent. Eh bien! qu'ils se consolent, ces exterminateurs; si la joie leur est refusée d'avoir Belleville « à portée, » de faire ruer sur le centre de notre ville ce faubourg favori, ils ont sous leurs canons pour se dédommager, sans compter tant de trésors d'esprit et de science, d'écoles et de musées, d'établissemens illustres, ils ont force malades, force blessés, qu'ils peuvent achever; ils ont des hospices de vieillards, et, ce qui doit encore mieux leur plaire, comme un moyen d'étouffer nos semences, de tuer des Francs presque au berceau, ils ont de grands asiles consacrés à l'enfance. Vous savez leur exploit, et quel insigne honneur d'avoir, à Saint-Nicolas, inondé ce dortoir du sang de pauvres agneaux, Le poète pourrait leur dire comme aux prétoriens de décembre :

> Victoire! ils ont tué, carrefour Ticquetonne,
> Un enfant de sept ans!

Et c'est ce roi à l'aspect débonnaire, ce bon vivant, ce vieillard, qui n'a que faire dans son armée, ne la commandant pas, s'il ne se donne au moins la noble tâche d'y justifier sa présence en y réprimant les excès, c'est lui qui les autorise, c'est lui qui donne le signal de ces honteuses exécutions! Les feuilles à ses gages ont soin de nous l'apprendre, les bombardemens le regardent. Il les arrête, il les retarde ou bien il les accélère, selon ses jours de dévotion.

Eh bien! si quelque chose absout la Providence de tolérer de tels méfaits, c'est que ceux qui les commettent, bien qu'impunis encore, ont au moins le déboire de n'en tirer aucun parti. Plus de cent mille projectiles sont déjà tombés sur Paris, les deux tiers environ de la provision totale de toutes ces pièces de siége transportées de si loin, si lentement, à si grand'peine : qu'en est-il résulté? Nos forts et nos remparts sont effleurés à peine, et dans l'intérieur de la ville, si nous n'avions pas à pleurer tant d'innocentes victimes, les dégâts matériels, plutôt nombreux qu'irréparables, n'auraient jusqu'à présent aucune gravité. Mais quelque chose est plus intact encore et que les forts et que la ville, c'est justement ce dont ces bombardeurs croyaient le mieux triompher, ce qui leur semblait ne pouvoir survivre à deux décharges d'obusier, la fermeté morale des habitans de Paris. Les forts, à la rigueur, on peut y trouver trace du choc des projectiles; il y a par-ci par-là des pierres épaufrées, des moellons labourés, tandis que je défie qu'on me trouve une échoppe, aussi bien qu'un somptueux hôtel, une boutique, une mansarde, aux faubourgs comme au cœur de la ville, un lieu quel-

conque où s'abrite un cœur d'homme et même aussi de femme, à qui cet odieux vacarme et ces atrocités n'inspirent moins de trouble que d'exaspération. Ils n'ont pas tous même courage, même mépris du danger; mais l'idée que la résistance en doive être abrégée d'un seul jour, cette idée n'entre chez personne, pas même à Belleville, tenez-le pour certain.

J'aurais voulu que M. de Bismarck nous fît l'honneur de venir en personne assister aux premières scènes de la bruyante tragédie si bien préparée par lui; il aurait vu l'accueil qu'ont reçu ses obus, avec quelle bonne humeur, quel héroïsme insouciant, poussé jusqu'à l'imprudence, hommes, femmes, enfans, venaient, comme à l'exercice, assister aux premières explosions de ces instrumens de mort. Nous-mêmes qui l'avions vue, cette population parisienne, depuis tout à l'heure quatre mois, passer par tant d'épreuves, se soumettre à des privations qui de sang-froid lui auraient paru plus dures que la mort même, et s'y accommoder simplement, résolûment, et toujours sans murmure, nous n'étions pas, je l'avoue, pour ma part, sans redouter un peu que ces diaboliques engins ne triomphassent de sa constance. Elle nous a bientôt rassurés, en devenant, je puis le dire, encore plus décidée, plus résolue, plus ferme. C'est donc une affaire jugée bien que l'arrêt ne soit pas rendu, ce grand bombardement moral, ce moyen infaillible, ce souverain remède tant promis à Berlin, tant attendu, tant exalté, cette façon d'en finir et d'épargner le temps, d'échapper aux dangers entrevus à Versailles, ce bombardement, quoi qu'on fasse, ne sera qu'un avortement sans cesser d'être une abomination.

Plus que jamais nous devons donc espérer malgré les rudes conditions où nous sommes et qu'il nous faut toujours envisager sans illusion aussi bien que sans crainte, malgré bien d'autres bombardemens d'un genre plus dangereux qu'on nous ménage à coup sûr pour produire dans nos rangs des explosions de fausses nouvelles et de découragement, malgré tout, nous devons espérer que Paris tiendra jusqu'à l'heure si bien prévue et redoutée par la *Gazette de Silésie*, l'heure où les lignes assiégeantes seront prises entre deux feux; mais si cette heure libératrice venait à trop tarder, si Paris, après avoir poussé jusqu'à complet épuisement sa sublime gageure, devait cesser de rendre à la patrie l'immense et sacré service qu'il acquitte aujourd'hui, qu'on ne nous parle pas de 1814, qu'on ne nous dise pas que dans notre France la chute de la capitale entraîne du même coup la soumission du pays; qu'on ne donne pas au-delà du Rhin à ces femmes, ces mères, ces épouses, justement avides de paix, cette consolante et fausse analogie; non, 1871 ne ressemblera pas à 1814, d'abord parce que Paris ne sera pas pris, et que, fût-il pris, la guerre, loin de s'éteindre, n'en serait que plus acharnée.

Ces grands docteurs qui font parler l'histoire n'y regardent point

d'assez près. Ils oublient qu'en 1814 cette France, qu'ils s'étonnent et s'effraient de voir tirer si vite de son flanc de si fortes armées, était complétement épuisée, que depuis vingt ans de guerre elle avait vu moissonner tous ses hommes, et n'avait plus déjà que des enfans pour soldats; ils oublient que la résistance s'était alors personnifiée dans un homme qui avait éteint à son profit le sentiment de la patrie, et que la France était combattue dans son désir de continuer la guerre par la crainte de rester asservie. Où trouver aujourd'hui rien qui ressemble à cette France de 1814, et de quel droit promettre à l'Allemagne que, si Paris succombe, elle aura bon marché de nous? Qu'ils se détrompent, et que jamais ils n'espèrent que 1871, ni aucune autre année qu'il leur plaira d'attendre, leur offre pour dicter à la France une paix complaisante et soumise, les chances presque uniques qu'en 1814 et 1815 il leur fut permis d'exploiter.

Savez-vous, cher monsieur, quelle toute autre pensée ces deux dates m'inspirent, et combien la comparaison de cette fatale époque, source de tous nos maux, avec celle où nous sommes, me remplit d'une sorte d'espérance et de consolation? Oui, il fut un moment dans notre histoire où, par une combinaison fatale de circonstances, toute une partie de la société française, par horreur d'un odieux despotisme, dut ne pas professer assez haut les plus sacrés de tous nos sentimens, l'amour de la patrie, l'horreur du joug étranger. Il en était resté un amer souvenir, et dans le cœur des masses un soupçon presque indestructible d'odieuse complicité. De là cinquante ans de discorde, de haines et de bouleversemens.

Il fallait que l'ordre se rétablît, que la patrie retrouvât tous ses enfans unis pour la défendre, que dans des flots de sang glorieusement versé tout injurieux soupçon, tout mauvais souvenir vînt s'éteindre. Serait-ce donc concevoir une espérance chimérique que de voir dans le touchant concours des Français de tout rang, de toute condition, sans acception ni de parti ni de naissance, pour travailler au salut commun, dans les sacrifices de tout genre qui de tous les côtés s'accomplissent aujourd'hui, une sorte d'effacement de deux dates sinistres remplacées par une autre que tout le monde avouera, et comme un gage de réconciliation d'où peut dépendre la vraie résurrection de la France, et qui peut lui promettre après le jour de la délivrance un lendemain prospère, pacifique et glorieux? L. VITET.

C. BULOZ.

LES REVENDICATIONS

DU

PANGERMANISME

I. *Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den Europæischen Staaten; eine statistische Untersuchung,* von R. Bœckh, 1 vol. in-8°; Berlin, 1870. — II. *Vœlker und Sprachenkarte von Deutschland und den Nachbarlændern zusammengestellt* von Heinrich Kiepert. Berlin, 1867.

Un des traits les plus caractéristiques de la guerre actuelle de l'Allemagne contre la France est l'affectation d'humanité et de sentimens pacifiques dont nos ennemis ont fait étalage en toute occurrence. Diplomates et journalistes, généraux et professeurs, on dirait que tous ont voulu se donner pour des bergers d'églogue quand ils montraient leur pays « surpris » par la déclaration de guerre du gouvernement impérial, quand ils émettaient la prétention d'être le peuple le plus modéré et le plus pacifique de la terre. Nous pensons volontiers que ni le paysan dans sa chaumière, ni l'artisan à son établi, n'ont appelé de leurs vœux cette guerre sanglante qui devait faire tant de veuves et semer tant de ruines; mais cet esprit pacifique existait-il réellement parmi les classes dirigeantes de la société d'outre-Rhin? Était-ce lui qui animait la politique prussienne? était-ce lui qui régnait depuis vingt ans dans la littérature allemande? L'histoire dira un jour si, en déclarant la guerre à la Prusse, l'empereur Napoléon III n'est pas sottement tombé dans le piége que M. de Bismarck avait déjà tendu en 1866 à l'empereur François-Joseph. En attendant que la vérité brille entière et complète sur les ténébreuses menées de la po-

litique prussienne, on ne peut nous cacher quel souffle ambitieux passait déjà sur l'Allemagne, comment poètes, écrivains, professeurs, semaient dans les âmes allemandes les germes de la défiance et de la haine contre leurs voisins de France. Par son active propagande, le « parti des professeurs » préparait la voie aux sentimens belliqueux du « parti des hobereaux, » et le *Professorthum* travaillait pour le *Junckerthum*. Cette guerre de races se préparait lentement par l'exaltation de la « nation allemande. » Rencontre étrange, ceux qui faisaient sonner le plus haut les mots de « nationalité allemande, » ce n'étaient pas les populations foncièrement germaniques de la Souabe ou de la Franconie, c'étaient les Slaves germanisés du nord-est de l'Europe centrale que l'ordre teutonique fut si lent à civiliser. A les entendre, — Borusses de la Prusse, Kassoubes de la Poméranie, Obotrites du Mecklembourg, Wilziens du Brandebourg, Polonais de la Silésie, Wendes de la Lusace, — la race allemande était supérieure aux autres races de l'Europe par un heureux mélange de toutes les qualités physiques, morales et intellectuelles, sans l'ombre d'aucun défaut. Comme un métal précieux se dégage par la fusion d'un alliage impur, ainsi la race allemande devait-elle s'élever au-dessus des différens états où elle s'est infiltrée, et former un jour un « état allemand. » *Cedite, Romani!* Les Allemands sont-ils établis quelque part où l'élément slave indigène n'a pas perdu la prédominance du nombre, eh bien! les Slaves seront germanisés pour leur plus grand bien et pour le plus grand honneur de l'Allemagne. Les nations slaves, nous dit-on à satiété, sont encore barbares, et les nations romanes sont corrompues; la civilisation allemande doit régénérer l'Europe romane et slave, comme la barbarie germanique a rajeuni le monde romain. Principalement depuis quelques années, depuis que la création de la confédération de l'Allemagne du nord a donné un point d'appui aux prétentions du pangermanisme, cet esprit ambitieux s'est propagé avec rapidité dans la littérature allemande. Livres et journaux l'ont répandu dans toutes les couches de la société allemande, et ont cherché à en pénétrer les classes jusqu'ici indifférentes à la vie politique. Parmi toutes ces publications, signe des temps, aucune ne nous semble plus digne d'attention qu'un livre de M. Richard Bœckh sur *la statistique de la race et de la langue allemandes dans les états européens*, livre publié au début de l'an 1870. Fils du célèbre helléniste de ce nom, M. Richard Bœckh passe pour un des statisticiens les plus éminens d'outre-Rhin. Cet ouvrage ne se recommande pas moins par son mérite intrinsèque que par le nom de l'écrivain. C'est, par les nombreux renseignemens qu'il renferme, une mine abondante de matériaux pour la polémique

pangermaniste, et c'est en même temps, nous devons le reconnaître, un travail pour lequel l'auteur a interrogé toutes les sources, pour lequel il n'a négligé aucune recherche, en un mot une œuvre d'une véritable valeur scientifique. La carte linguistique et ethnographique des pays de langue allemande publiée il y a quelques années par M. Kiepert, le célèbre géographe de Berlin, ne pouvait trouver un commentaire plus minutieux, plus intéressant et plus autorisé. Il nous semble utile de faire connaître ce livre pour montrer sur quelles forces repose le pangermanisme, quelles menaces il porte à la paix de l'Europe, quelles revendications il médite. Et pourtant M. Bœckh écrivait avant cette guerre, dans laquelle les succès foudroyans de l'armée prussienne ont si fort excité l'espoir et enflé le cœur des apôtres du pangermanisme.

I.

C'est assurément en France que dans ce siècle on a le plus parlé du principe des nationalités; c'est en France que les nations privées de leur indépendance par une conquête étrangère ont trouvé les plus ardentes et les plus sincères sympathies. Le partage de la Pologne a longtemps été pour nous un deuil national, et les gouvernemens les moins aimés ont été soutenus par la faveur populaire quand ils entreprenaient à l'étranger une guerre de délivrance : Navarin et Solferino peuvent en témoigner. Or que nous disait ce mot de nationalité pour lequel nous étions si disposés à dépenser notre sang et notre argent? Nous entendions par là une réunion d'hommes ayant la ferme volonté de former un corps politique distinct, un état indépendant. Les données ethnographiques ne faisaient qu'accentuer et mettre pour ainsi dire en relief la question morale. Nous demandions aux opprimés non pas de quelle *race* ils descendaient, mais à quelle *nation* ils voulaient appartenir; nous considérions les peuples comme des personnes morales qui sortent par leur activité propre de la servitude des faits, de la fatalité du passé, et qui règlent leur destinée à leur guise, selon leurs sentimens ou leurs intérêts. Pour nous affermir dans cette opinion, nous n'avions qu'à jeter un regard sur notre pays. Ne nous sentions-nous pas une *nation*, nous Français, peuple hybride s'il en fut, où le Breton est le compatriote du Basque, l'Alsacien du Provençal, le Flamand de l'Auvergnat? Cette unité, qui est notre consolation et qui seule peut être notre salut dans la crise terrible que nous traversons, cette unité est d'autant plus forte, d'autant plus respectable, qu'elle est non pas un fait brutal, non pas le résultat fortuit de la communauté

de race, mais une conscience, un contrat des âmes, reposant sur ce concours de volontés libres qui seul fait une nation. Quel n'eût pas été notre étonnement, si l'on nous eût dit que nous entendions mal le principe des nationalités, et que l'application de ce principe pouvait mener au démembrement de notre pays! Oublions un instant notre répugnance pour une sophistique qui veut détruire notre personnalité nationale; allons au-delà du Rhin demander ce qu'il faut entendre désormais par le principe des nationalités ou plutôt « de la nationalité, » car c'est ainsi que s'exprime M. Bœckh. On verra que ce n'est pas tout à fait la même chose.

« Dans la reconnaissance du principe de la nationalité, dit M. Bœckh, réside le germe d'un progrès incalculable pour le développement des peuples. Elle comprend la reconnaissance de l'individualité de chaque nation; elle assure à chacune le libre exercice de la force créatrice de son génie, et la défend contre l'oppression d'un génie étranger; elle comprend la reconnaissance de l'unité de chaque nation, et garantit aux nationaux la mise en commun de leurs volontés et de leurs actes; elle comprend enfin la reconnaissance de la *totalité* de chaque nation, et assure par conséquent à chaque individu le droit de faire respecter en soi la nationalité à laquelle il appartient par des signes irrécusables et fondés dans sa nature même. » Or, s'il y a, d'après l'auteur, une nation qui ait plus que toute autre intérêt à reconnaître et à faire respecter le « principe de la nationalité, » c'est la nation allemande, chez laquelle l'isolement a, dans quelques-unes de ses parties, produit des intérêts distincts et particuliers, et qui voit une partie de ses enfans sous le joug de gouvernemens étrangers. Ce sont les Allemands qui doivent appliquer avec justesse ce grand principe des temps modernes dont leurs adversaires ont fait usage contre eux.

La théorie de M. Bœckh est le fatalisme même. Selon lui, la nationalité se reconnaît à la communauté de langage, et les nations se délimitent par les frontières mêmes des idiomes. La langue forme aux nationalités une base organique, différente pour chacune selon son origine. Tout homme, par le fait même de sa naissance, paraît pour ainsi dire *prédestiné* à une langue déterminée qui doit se développer en lui à nouveau, ainsi qu'elle s'est développée chez ses ancêtres. La parole n'est pas seulement un fait physique; elle a une signification morale. Il en résulte que la langue est l'expression de la vie intellectuelle et des rapports sociaux. Mettant les hommes en communication les uns avec les autres, elle les groupe, les façonne, leur fait une existence distincte, et par là leur donne un caractère particulier. L'unité de la vie morale se révèle par le langage; la différence de langage est donc la preuve irréfutable d'une diffé-

rence essentielle entre les peuples, et la communauté d'un parler identique dans le fond, malgré la variété des dialectes, est le signe propre et caractéristique d'une individualité nationale.

La langue que chaque homme apprend sur les lèvres de ses parens et qu'il parle à son tour dans sa famille étant pour M. Bœckh le point de départ de la vie nationale, la culture de la langue maternelle est la première règle du « principe de la nationalité. » Elle doit être enseignée dans l'école, employée par l'église pour l'enseignement religieux; elle doit servir d'intermédiaire non-seulement dans les relations de la vie privée, mais aussi dans les manifestations de la vie publique. Y a-t-il donc une preuve plus grande de « l'injustice d'une possession territoriale et de la nécessité d'y mettre fin » que l'existence d'une langue officielle qui tend à remplacer et à détruire la langue maternelle d'une population? Le devoir des peuples civilisés doit être de favoriser le développement intellectuel de chaque nationalité par l'intermédiaire de sa langue. Dans les états qui sont un mélange de diverses nationalités, chaque langue devra être reconnue langue nationale dans le district où elle est parlée. La langue officielle doit restreindre son empire aux affaires d'intérêt général. « *Faire prévaloir en ce sens le principe de la nationalité* au profit de son propre peuple, comme au profit de tous les peuples qui souffrent de l'oppression d'une langue étrangère et qui peuvent en être délivrés par la victoire de ce principe, *c'est la glorieuse mission de notre nation allemande.* Pas n'est besoin pour cela de la domination extérieure d'une nation déterminée; mais il est besoin de la domination d'un principe commun, c'est-à-dire de la reconnaissance absolue de la liberté entière de chaque peuple de garder l'usage de sa langue dans les demeures où il est originaire, *ou dans lesquelles il a étendu sa colonisation.* Quant aux états qui ne reconnaissent pas le principe de la nationalité, et nient ainsi l'ordre supérieur de la vie intellectuelle des peuples, il faut donner une protection efficace aux populations de nationalité distincte, et *au besoin séparer ces populations de l'état qui les opprime.* » M. Bœckh appelle le droit international à consacrer ce nouveau principe et à en assurer l'exécution dans les différens états par des garanties réciproques.

Les partisans du pangermanisme sont en effet intéressés à remplacer le principe des nationalités par le « principe de la nationalité. » Dans les provinces slaves de l'Autriche, où la population allemande descend de colons ou d'émigrans fixés au milieu de la population indigène, l'élément germanique accru en nombre, après avoir longtemps dominé grâce au système centraliste de Vienne, prétend aujourd'hui à l'égalité là où il n'est qu'un hôte. C'est exac-

tement la fable de *la Lice et sa Compagne*. L'Allemagne a « étendu sa colonisation » sur les pays slaves, et cela légitime son ingérence dans les affaires des Slaves. De ce côté du Rhin, des populations allemandes de race et de langue ont été, en vertu des traités, incorporées au royaume de France; mais la vie en commun a fait naître l'estime et l'affection réciproques. L'Alsace est aujourd'hui française de cœur : c'est un fait indiscutable, que les Allemands peuvent d'autant moins nier qu'ils voient comme on les y accueille. Cette province a pourtant gardé, avec les mœurs germaniques, l'usage de la langue allemande, et c'est là pour les chevaliers du pangermanisme le prétexte de leur intervention en vue de regèrmaniser l'Alsace, de faire respecter sa « nationalité » malgré nous, et, chose plus grave, malgré elle. « La reconnaissance de la nationalité, telle que la montre le langage populaire hérité des aïeux, est la mesure que le principe de la nationalité est en droit d'exiger. *Que la langue allemande soit la langue des affaires et des tribunaux dans les localités où sont fixés des Allemands, que le service divin soit célébré en allemand dans les communautés de nationalité allemande, que des écoles allemandes soient réservées aux enfans de parens allemands, et que le génie allemand exerce son influence dans les établissemens d'instruction supérieure destinés aux Allemands,* telles sont les prétentions que la nation allemande doit faire prévaloir comme son droit au nom du principe de la nationalité. Les mettre à exécution, ce ne serait en vérité qu'*effacer les vieilles hontes de l'Allemagne,* celles surtout que notre voisin de l'ouest a, sous la conduite de ses Bourbons, de ses conventions et de ses césars, accumulées sur nous en opprimant avec obstination la nationalité allemande. Effacer ces vieilles hontes est pour la nation allemande un devoir aussi imprescriptible que la prétention de faire respecter la nationalité d'origine est un imprescriptible droit. *Rendre à la langue allemande en Alsace et dans la Lorraine allemande* (Westreich) (1) *ses anciens priviléges comme langue nationale*, réduire la langue française à la position qui lui revient comme langue officielle et comme langue maternelle d'une petite partie de la population soit originaire, soit établie de date récente dans le pays, telle serait la condition indispensable à laquelle l'esprit allemand, qui grandit tous les jours, pourrait sans avilissement voir se continuer l'union avec un état étranger d'une partie importante de la nation allemande. Elle seule pourrait, sans changement de frontières, donner à la nation allemande le gage de la paix et de l'amitié: mais

(1) Les Allemands affectent de désigner par le nom de *Westreich* (royaume de l'ouest, en opposition à *OEstreich, Autriche,* royaume de l'est) les pays de langue allemande des bords de la Sarre.

quand au contraire les récens débats du sénat français donnent aux autorités françaises ce témoignage qu'elles ne laissent de côté aucun moyen de détruire la langue allemande dans ces contrées (1), et quand le sénat français regarde comme une nécessité nationale de premier ordre de bannir la langue allemande de l'enseignement, est-ce autre chose qu'une déclaration de guerre ouvertement jetée à la nation allemande? » Ces pages datent de février 1870; dénotent-elles le désir de « vivre en paix » avec la France? Mais allons au fond des choses, et discutons la théorie du statisticien de M. de Bismarck.

Le public français est habitué depuis longtemps à la réglementation uniforme que la centralisation a fait peser sur les régions les plus différentes de la France, et il comprend peut-être difficilement la part que la langue du foyer et des relations journalières joue dans la vie morale des peuples. Aussi ne manquera-t-il pas sans doute de trouver étranges d'un bout à l'autre les idées de M. Bœckh. Pourtant, à côté d'exagérations et de sophismes systématiques, il y a, selon nous, dans sa théorie une part de vérité qu'il faut soigneusement distinguer du reste, et dont la France libre et libérale pourra faire son profit. La nation française s'est formée de plusieurs nationalités, qui, pour être indissolublement unies, n'en ont pas moins gardé une originalité propre. La centralisation ne les a pas détruites, tout en voulant remplacer par la langue et les usages de l'Ile-de-France la langue et les usages que la tradition avait transmis à chacune d'elles. L'expérience des derniers événemens nous permet de contester l'utilité de cette centralisation à outrance. L'opinion publique n'a-t-elle pas, dès le début du siége, rangé parmi les troupes les plus vaillantes et les plus dévouées de la défense cette garde mobile du Finistère où la plupart des hommes ne parlent que breton? Les faits le prouvent, on peut être bon patriote tout en gardant précieusement l'héritage d'une langue autre que le français; on peut concilier l'amour des traditions locales avec le culte de la grande patrie. Aussi serons-nous sans doute moins sévères à l'avenir pour nos langues provinciales. Si nous devions continuer à en proscrire l'usage, si nous voulions à tout prix enlever à un grand nombre de nos compatriotes l'instrument qui sert d'organe habituel à leurs pensées, nous arrêterions leur développement intellectuel,

(1) Ceci fait allusion à une pétition adressée au sénat par les habitans de Malling (Moselle), au sujet du refus fait par le curé d'interroger sur le catéchisme en français, et d'admettre à la première communion les enfans qui ne pouvaient pas répondre en allemand. Un rapport fut présenté au sénat sur cette pétition par M. Amédée Thierry dans la séance du 21 juillet 1868. La pétition, approuvée par le sénat, fut renvoyée aux ministres des cultes et de l'instruction publique.

nous entraverions l'expression de la vie provinciale, et la décentralisation que la France nouvelle doit inaugurer ne serait qu'un mot vide de sens.

Ce qu'il y a de plus noble et de plus légitime dans les aspirations de la démocratie, la nécessité d'éclairer le suffrage universel pour le rendre libre, l'intérêt de la sécurité sociale, aussi bien que celui de la grandeur du pays, tout invite les bons citoyens aux plus énergiques efforts pour instruire, ou, mieux encore, pour *élever* le peuple. Or il sera toujours très difficile, il sera même souvent impossible de donner à celles de nos populations rurales qui parlent une autre langue que le français une instruction primaire sérieuse, de les intéresser à une culture plus avancée, si l'on ne prend pour intermédiaire l'idiome qui sert d'expression habituelle à leurs pensées. Il semble qu'une loi de la nature astreigne l'esprit comme le cœur à passer par des transitions graduées pour embrasser un horizon sans cesse agrandi, s'étendant de la famille à la commune, de la commune à la province, de celle-ci à la patrie, et de la patrie enfin à l'humanité tout entière. En effet, c'est en s'intéressant d'abord aux affaires de la commune et du département que le peuple attachera un prix véritable à ses droits de citoyen, et saura les exercer avec intelligence. En vertu de la même loi, c'est par la langue de sa province, par la langue du foyer et des traditions domestiques, qu'il prendra goût aux choses de l'esprit, qu'il pourra recevoir efficacement cette première culture intellectuelle, base de tout perfectionnement ultérieur et condition indispensable de toute éducation politique.

Malgré tout, une des causes de la grandeur de la France est précisément ce que M. Bœckh lui reproche, c'est d'être un peuple hybride, un *Mischvolk*, comme disent les Allemands. C'est par ce mélange des races les plus diverses que la France est la sœur de toutes les nations qui l'environnent. Quelle force pour notre influence et nos intérêts, pour la propagande de nos idées, pour l'extension de notre commerce, ne pourrons-nous pas tirer de cette admirable situation le jour où la France, régénérée par le malheur, entrera dans la voie de la liberté! Nous n'exagérons pas l'effet de cette parenté de la France avec les nations voisines. N'est-ce rien pour un Flamand de France que de pouvoir être compris en Belgique, en Hollande, dans les vastes et riches colonies néerlandaises des deux hémisphères, de Paramaribo à Batavia, et de n'avoir besoin que de peu d'étude pour acquérir la connaissance de la langue allemande? N'est-ce rien pour un Basque que d'être compris en Guipuzcoa, dans la Navarre espagnole et jusque dans les contrées de l'Amérique du Sud, où les deux versans des Pyrénées jettent un flot régulier d'émigrans? N'est-ce rien pour

un Alsacien que de pouvoir se faire l'intermédiaire, pour les sciences comme pour l'industrie, entre deux grands pays que la guerre sépare aujourd'hui, mais qui, nous l'espérons, ne connaîtront dans l'avenir d'autre rivalité que celle du travail et de la production pacifique? N'est-ce rien pour un homme de nos provinces du midi de n'être étranger ni en Catalogne ni en Aragon, et de pouvoir, grâce à la ressemblance de sa langue maternelle avec l'espagnol et l'italien, se rendre sans peine maître de ces deux langues? La tolérance de nos langues provinciales n'aurait-elle d'autre résultat que de resserrer les liens qui nous attachent aux nations voisines, certes elle mériterait d'être mise en pratique. Si, au lieu de parquer despotiquement chaque peuple dans une langue unique qui le laisse isolé au milieu de la grande famille humaine, on prenait soin de respecter ces liens qui rattachent entre elles les diverses nations et sont un témoignage vivant de leur unité originelle, croit-on que l'on n'aurait pas rendu un véritable service à l'humanité, défendu effectivement la grande cause de la fraternité humaine, et travaillé efficacement à inspirer de plus en plus l'amour de la paix entre les peuples?

Que ne prenons-nous exemple ici sur certaine république voisine? A cet égard, elle pourrait nous donner d'utiles et profitables leçons. En Suisse, le français, l'italien et l'allemand se partagent la suprématie, et cette tolérance, dans laquelle nos docteurs en centralisation prétendraient voir un danger pour l'unité nationale, a eu pour résultat de faire du petit peuple suisse une vraie nation de frères. La confédération helvétique nous donne, malgré la diversité d'origine de ses habitans, malgré leurs divisions politiques et religieuses, l'exemple d'un patriotisme qu'attestent tous les siècles de son histoire. Bien qu'on trouve quelques Suisses allemands parmi les avocats du pangermanisme, la population des cantons allemands de la confédération helvétique n'est pas moins suisse de cœur que notre Alsace n'est française; elle montrerait ce qu'elle pense du « principe de la nationalité » le jour où le nouvel empereur d'Allemagne voudrait l'englober dans le futur empire germanique.

C'est en effet le grand tort des théoriciens du « principe de la nationalité » de vouloir rattacher à la nation germanique toute population *de langue et de race allemandes* malgré qu'elle en ait, car, si pénétrante que soit leur logique, si subtils que soient leurs raisonnemens, ils négligent avec soin de distinguer entre les populations allemandes et les populations de langue allemande. En fait, c'est bien différent, mais pour le pangermaniste c'est tout un. Aux yeux de celui-ci, toute population qui parle, à quelque degré que ce soit, un dialecte germanique est en rupture de ban; il la prend au collet et

la verrouille dans l'empire d'Allemagne. A-t-elle à demi oublié la langue qui sert de prétexte à cette intervention et à ces violences, eh bien! on la lui rapprendra de force. Lorsque M. de Bismarck prononça cette parole devenue fameuse : « la force prime le droit, » il exprimait avec franchise la manière dont le peuple allemand comprend le droit. Son axiome brutal est l'expression naïve du « droit historique, » qui, pour les doctrinaires d'outre-Rhin, domine tout autre droit. La même tradition du sang qui, chez les tribus antiques, défendait le mariage de peuplade à peuplade, et qui encore aujourd'hui sur les rives du Gange attache la réprobation la plus terrible au mélange des castes, veut renaître sous nos yeux dans l'Europe civilisée. Les affections du cœur doivent se taire devant les récits de l'histoire, le sort des hommes vivans doit se régler sur la destinée des générations depuis longtemps ensevelies, la conscience nationale disparaît sous le veto de l'ethnographie; en un mot, le fatalisme devient la loi de la politique, et la mort règne sur la vie.

II.

De tous les territoires de langue allemande qui se trouvent hors des limites d'états allemands, il n'en est point qui causent plus de regrets, qui inspirent plus d'envie au pangermanisme que l'Alsace et la Lorraine. Si ces provinces ne nous ont pas été enlevées en 1815, ce n'est pas que la Prusse ne les convoitât ardemment et ne prétendît s'en emparer. Ses « nationalistes » n'ont pas assez de colères rétrospectives contre le refus énergique que les autres puissances alliées, la Russie surtout, opposèrent au démembrement de la France. Pour avoir été repoussées, ces prétentions n'en subsistèrent pas moins chez les plus exaltés dans toute leur force. Pour la plupart des esprits cependant, l'occasion favorable une fois passée, c'était un rêve auquel il fallait renoncer, tout séduisant qu'il fût; mais on ne laissait pas que de le caresser encore. La pensée de l'Alsace, le regret de ce « trésor perdu, » comme l'appelait le poète Scheckendorf il y a soixante ans, hantait d'autant plus volontiers l'imagination de nos voisins que les écrivains alsaciens occupent une place très importante dans l'histoire de la littérature allemande.

Certes on peut comprendre les regrets qu'inspire aux lettrés allemands l'assimilation à la France de cette Alsace où la littérature allemande a jeté une si belle floraison. C'est dans un cloître de Wissembourg qu'au IXe siècle le moine Otfried composa cette *Harmonie des Évangiles* qui est un des plus anciens monumens de la langue allemande; c'est de la principale ville de l'Alsace que sortit le grand

poète allemand du XIIIe siècle, Otfried de Strasbourg; c'est d'Alsace que se répandit au siècle suivant cette grande école de prédicateurs et de mystiques où brillent les noms de maître Eckart, de Tauler et de Nicolas de Strasbourg; c'est à Strasbourg même que naquit et vécut le grand satirique Sébastien Brandt. Strasbourg était au XVIe siècle un des centres intellectuels les plus importans de l'Allemagne; Fischart, le Rabelais allemand, en avait fait sa patrie d'adoption : *Simplicissimus,* le roman célèbre de Rodolphe de Grimmelshausen, peut presque être considéré comme un produit du génie alsacien. Si depuis le XVIe siècle l'Alsace a perdu le sceptre de la poésie allemande, elle est, jusqu'au commencement de ce siècle, restée en communion intellectuelle avec l'Allemagne. Les Allemands oublient difficilement qu'en Alsace Herder a rêvé, Goethe a aimé... Nous respectons ces sentimens de regret; mais le souvenir du passé ne donne pas le droit de violenter le présent, et la communauté de littérature ne confère aucun droit de possession. Que dirait l'Europe, si nous prétendions annexer Genève malgré les Genevois, parce que cette ville est la patrie d'un de nos plus grands écrivains, de Jean-Jacques Rousseau?

La guerre de 1870 a démontré au plus incrédule que les Allemands sont passés maîtres en géographie; c'est une science dans laquelle ils n'ont pas de rivaux, grâce à leur zèle laborieux et intelligent : ils connaissent mieux que nous la topographie de tous les pays et surtout, hélas! celle du nôtre. L'état-major de leur armée n'était pas seul à étudier nos départemens frontières et à préparer les logis de l'invasion. L'état-major de leur science s'introduisait également chez nous; il venait examiner ce que le passé germanique a laissé de traces et de souvenirs en Alsace et en Lorraine, chercher ce qui pouvait fomenter encore les espérances du pangermanisme, et donner prétexte à une intervention, sinon armée, du moins morale, de l'Allemagne. Tandis que les espions militaires étudiaient la configuration du sol, notaient les chemins, les gués, les passages, s'enquéraient des fortunes particulières en vue des réquisitions futures, les savans, — MM. Nabert, Busching, Kiepert, — venaient également, le bâton du touriste à la main, explorer en détail notre Alsace et notre Lorraine. Ces espions du pangermanisme allaient de village en village, prenaient langue partout, s'entretenaient avec un chacun. Pas le moindre détail n'échappait à leur curiosité intéressée, et ils s'étaient d'avance rédigé leur questionnaire. Le nom du village est-il allemand ou français? S'il est français, a-t-il supplanté un nom allemand encore en usage dans la localité, quoique banni de la nomenclature officielle? Les habitans parlent-ils exclusivement allemand? parlent-ils exclusivement français? Si les deux langues leur sont familières, laquelle

emploient-ils dans l'usage ordinaire de la vie, au foyer de la famille? Dans quelle langue prêche-t-on à l'église catholique et au temple protestant? Si les habitans ne parlent que français, ont-ils entendu parler allemand dans leur enfance? quelle langue parlaient leurs pères et leurs grands-pères? Les noms portés par les habitans sont-ils des noms français ou des noms germaniques, ou des noms germaniques francisés? La population est-elle d'origine purement alsacienne et indigène? s'est-elle accrue d'élémens étrangers, et dans quelle proportion? Ces élémens non indigènes de la population sont-ils allemands ou français, c'est-à-dire d'autres parties de la France? A quelle race, celto-latine ou germanique, les habitans se rattachent-ils par les caractères physiques?... Le tout était soigneusement consigné dans le carnet de ces questionneurs scrupuleux, et tous les matériaux ainsi laborieusement amassés servaient à construire une carte linguistique « d'Allemagne. » Loin de nous la pensée de contester les services que de pareils travaux rendent à la science ethnographique; mais il est permis de penser que l'intérêt purement scientifique ne faisait pas oublier à ces savans distingués un intérêt d'un autre ordre. Dans ces cartes linguistiques si répandues en Allemagne, — et que M. Bœckh voudrait aussi voir pénétrer dans les écoles, — l'étendue du vaste domaine où se parle leur langue consolait les Allemands de leur morcellement politique. Cette pensée entretenait en eux l'espoir d'une grandeur future, et stimulait leur ambition de reconquérir un jour les membres dispersés de l'ancien empire germanique.

Nos géographes et nos statisticiens qu'intéressent la délimitation des deux langues, française et allemande, et la statistique des élémens germanique et roman dans nos provinces de l'est, trouveront dans le livre de M. Bœckh ce travail fait avec un souci d'exactitude et une richesse de détails vraiment remarquables. Pourtant au milieu de ces dénombremens et de ces chiffres la passion éclate par momens, et le statisticien disparaît derrière le pangermaniste. A son oreille retentissent les vers de Scheckendorf, qui, contemplant l'Alsace de l'autre rive du Rhin, s'écriait : « Là-bas dans les Vosges — est un trésor perdu. — Là du sang allemand doit être — délivré du joug de l'enfer! » Ce qui porte au plus haut point la colère de M. Bœckh est le soin pris par l'administration de notre pays de propager la connaissance du français en Alsace et en Lorraine, et d'y restreindre autant que possible le domaine de la langue allemande. Peut-être aurait-on dû laisser à la langue allemande une part importante dans l'instruction des jeunes générations de l'Alsace, et pouvait-on sans danger accorder quelque chose au respect des traditions locales; la résistance de l'Alsace à l'invasion et à l'occu-

pation allemandes est une éloquente démonstration de son patriotisme. Quoi qu'il en soit, cette question était une question intérieure; elle ne regardait que nous et les Alsaciens, et ceux-ci ne se plaignaient guère d'être opprimés sous ce rapport. Faisons pourtant une exception pour le curé de Malling (Moselle), qui refusait, il y a quelques années, d'interroger en français les enfans du catéchisme. Cette exception est un véritable bonheur pour M. Bœckh. La résistance opposée par cet ecclésiastique à l'instituteur, au maire, au conseil municipal, à toute la commune, est signalée par lui à l'admiration des patriotes allemands; mais devant l'inutilité de cette protestation isolée d'un curé germanomane il s'indigne du progrès constant de la langue française, des efforts faits dans cette voie par l'administration centrale et des encouragemens donnés à cette tâche patriotique par les autorités locales.

« Notre *tolérance* d'un pareil état de choses, s'écrie-t-il, avait pour causes en partie l'ignorance qui régnait sur ces faits *dans le reste de l'Allemagne,* en partie la crainte de la puissance de la France, qui aimait à se couvrir de l'amour de la paix comme d'un manteau, et cette crainte reposait sur le sentiment de notre propre impuissance; *avec la disparition de ces deux sentimens disparaîtra aussi cette tolérance,* et la nation allemande fera valoir cette exigence que dans toute l'étendue de la France du nord-ouest qui, habitée par des Allemands, était autrefois du domaine de la langue allemande, — c'est-à-dire dans une étendue de 230 milles carrés, comprenant environ 1,427 communes et 1,360,000 habitans, — la langue allemande soit remise en possession de ses anciens droits, que la population soit protégée dans l'usage de cette langue, que la culture de la langue allemande soit encouragée, et *que le retour à la langue allemande soit facilité à ceux qui ont été francisés par ruse et par fourberie.* Ce sont là les exigences de l'Allemagne, et ce serait l'intérêt mieux entendu de la France de faire droit à ces exigences en respectant la langue allemande dans les limites de son ancien domaine. Cela est certain, car autrement (les destins de la guerre sont changeans!) l'empiétement pourrait venir du côté de l'Allemagne. Plus d'un enthousiaste allemand a déjà réclamé la reprise de la Lorraine tout entière, depuis neuf cents ans en litige, et celle de Metz, Toul et Verdun, et la nation française perdrait par là moins du territoire et du peuple qui lui appartiennent en propre qu'elle n'a soumis de territoire et de peuple allemands par les conquêtes de deux siècles. »

Vraiment M. Bœckh démasque trop tôt ses batteries. Il nous montre trop clairement combien était fragile la paix qui régnait entre la France et l'Allemagne, et combien, sans provocation au-

cune, le pangermanisme était disposé à « empiéter » sur ce que les Allemands avouent être foncièrement français. Le but qu'ils poursuivent dans leurs subtiles discussions sur la nationalité se dévoile donc ; on voit percer le désir de conquête qui ne cherche qu'un prétexte dans la prétendue « oppression » de l'Alsace et de la Lorraine. Cette convoitise des trois-évêchés, qui sont de langue et de nationalité françaises, montre avec quel scrupule l'Allemagne victorieuse appliquera le « principe de la nationalité. »

Si cette théorie de la langue et de la race que prône M. Bœckh devait l'emporter et recevoir une application équitable au profit de toutes les langues et de toutes les races, quelle confusion s'introduirait dans la délimitation des frontières en Europe, et comme l'Allemagne elle-même serait étrangement amoindrie! M. Bœckh avoue lui-même que des populations de langue autre que l'allemand entrent pour un neuvième dans la population totale de la Prusse, proportion de beaucoup plus forte que celle de l'élément allemand en France. A part quelques milliers de Wallons aux environs de Malmédy, dans la Prusse rhénane, et les Danois du Slesvig, ce sont des populations slaves qui composent ce neuvième non encore germanisé de la monarchie prussienne (1). Ces populations slaves, que les Allemands ont soumises il y a quelques siècles, sont depuis longtemps assimilées à l'Allemagne par la langue, les mœurs et les sentimens. Danzig et Breslau ne se rappellent sans doute pas qu'elles ont été des villes polonaises, et ce ne serait

(1) On peut se rendre compte de la proportion des élémens non allemands dans le royaume de Prusse par des chiffres que nous empruntons à une publication officielle du ministère de l'instruction publique en Prusse. C'est le tableau des différentes langues parlées par les enfans qui fréquentaient les écoles primaires à la fin de 1864. Le nombre de ces enfans était de 2,938,679, et le rapport des différentes langues nous est donné tel qu'il suit par le ministère prussien de l'instruction publique :

Allemand	2,509,482 (85,4 %)
Polonais (provinces de Prusse, de Silésie, de Posnanie, et quelques communes de l'arrondissement de Cœslin)	384,475 (13,1)
Lithuanien (arrondissemens de Kœnigsberg et de Gumbinnen)	17,156 (0,6)
Wende (arrondissemens de Francfort-sur-l'Oder et de Liegnitz	13,441 (0,4)
Morave (arrondissement d'Oppeln)	9,917 (0,3)
Wallon (arrondissemens de Dusseldorf et d'Aix-la-Chapelle)	1,895 (0,06)
Tchèque (arrondissemens de Breslau et d'Oppeln)	1,745 (0,05)
Hollandais (arrondissement de Dusseldorf)	568

(*Renseignemens statistiques sur l'enseignement primaire en Prusse pour les années 1862-1864*, Berlin, 1867.)

qu'un cri d'indignation en Prusse, si une puissance slave, convertie au « principe de la nationalité » de M. Bœckh, sommait la Prusse de « faciliter le retour à la langue slave à ceux qui ont été germanisés par ruse et par fourberie. » Ces théories ne sont que des armes de guerre dont l'Allemagne compte user seule. A quoi bon cette hypocrisie, et pourquoi ne pas décerner purement et simplement à l'Allemagne le droit brutal de la conquête?

Le Luxembourg ne semble pas montrer plus que l'Alsace le désir de redevenir allemand; nous avons même appris récemment qu'un des griefs à l'ombre desquels M. de Bismarck compte ravir son indépendance à ce petit état est tiré des insultes que, prétend-il, les Luxembourgeois adressent aux Allemands de passage sur leur territoire. Par un motif encore plus spécieux, par un argument tiré du droit historique, M. Bœckh réclamait déjà l'entrée du grand-duché de Luxembourg dans la confédération des états allemands. La France succombant dans son terrible duel avec l'Allemagne, M. de Bismarck donnera sans nul doute satisfaction aux vœux du nationaliste statisticien, et ce petit pays, qui pendant la guerre de 1870 a fait un si noble usage de sa neutralité, ne saurait tarder à se voir violemment annexé au nom du principe prussien de la nationalité. Avec le triomphe du pangermanisme, le grand-duché ne serait d'ailleurs pas seul à disparaître. Après lui viendrait logiquement la Hollande, viendrait la Belgique, viendraient même nos départemens du Nord et du Pas-de-Calais, en un mot tous les pays de langue hollandaise ou flamande, parce que ces langues sont des dialectes de souche germanique. La différence des dialectes est en effet si peu de chose pour M. Bœckh que, dans le tableau statistique des différentes nationalités de l'Europe par lequel se termine son volume, la Hollande et la Belgique figurent entre les royaumes de Bavière et de Saxe dans l'énumération des différens états « allemands. »

Pour la Hollande, l'annexion ne semble à M. Bœckh qu'une affaire de temps, retardée par l'esprit particulariste des Hollandais, qui « continuent à se dérober à l'union allemande. » Ce particularisme, ridicule aux yeux des pangermanistes, aurait uniquement son origine dans le fait que, la Hollande ayant été depuis longtemps séparée de l'Allemagne, le dialecte hollandais du bas-allemand s'est élevé au rang de langue littéraire, et qu'il s'est établi ainsi une barrière entre les deux pays. Le passé glorieux des Provinces-Unies est plus encore pour les Hollandais un motif de tenir à leur nationalité. On sait combien elle leur est chère; mais M. Bœckh leur assure qu'ils comprennent mal leurs intérêts, et que le meilleur moyen de regagner leur ancienne puissance est de rentrer dans le giron de l'Allemagne. En outre le « principe de la nationalité » les y oblige,

car leur langue est une langue germanique, un dialecte bas-allemand. Or haut-allemand, plat-allemand, bas-allemand, ces différences de dialectes s'effacent dans l'unité allemande, qui les comprend tous. Aussi M. Bœckh ne croit-il pas nécessaire d'indiquer les frontières linguistiques qui séparent le hollandais et le flamand des dialectes allemands des bords du Rhin. « Il n'existe pas, dit-il, de frontières entre flamand et allemand, et il ne peut en exister, car l'idée d'allemand comprend celle de bas-allemand. Et cette conviction, que le particularisme des états est seul à combattre, commence à s'établir aussi en Belgique, comme le montrent les belles paroles par lesquelles un poète flamand a chanté la *trinité* de la langue allemande, et dont la devise est : haut-allemand, plat-allemand, bas-allemand, — allemand aujourd'hui et toujours! »

Si l'auteur pangermaniste laisse patiemment venir le jour où la Hollande comprendra mieux son profit et son devoir, il ne montre pas la même tranquillité d'esprit à l'égard de la Belgique et de la partie flamande de nos départemens du nord. Là en effet le flamand est, paraît-il, opprimé par le français, comme l'allemand en Alsace et en Lorraine; — le flamand ne se distingue du hollandais que par des différences orthographiques. On n'ignore pas qu'une des causes de la séparation de la Belgique d'avec le royaume néerlandais a été l'obstination du roi de Hollande à imposer le hollandais à la partie wallone de ses sujets. La Belgique est un pays wallon (1) avec de très forts élémens flamands. La langue officielle, la langue des tribunaux est la langue française : on l'enseigne dans les écoles aux enfans d'origine flamande, ainsi qu'aux enfans d'origine wallone. N'est-ce pas abominable? Aussi se forme-t-il peu à peu en Belgique un parti flamand qui a fait entendre sa voix jusque dans le parlement belge; une littérature populaire, dont M. Henri Conscience est le représentant le plus connu hors de Belgique, fortifie les traditions flamandes, et on voit se fonder des journaux en dialecte flamand pour propager et défendre l'idée d'une nationalité flamande. L'Allemagne suit ces symptômes avec un vif intérêt, elle encourage les promoteurs de ce mouvement; bientôt peut-être elle menacera la Belgique d'une exécution semblable à celle du Danemark, et réclamera l'entrée de la Belgique, comme province vassale, dans l'empire d'Allemagne. Par le langage que tient M. Bœckh, appelant les Flamands de Belgique *une partie précieuse de notre nation*, on peut juger de l'appui que les agitateurs du parti flamand trouveraient auprès d'une Allemagne maîtresse en Europe.

(1) Le wallon est une branche de la langue d'oïl, c'est-à-dire un dialecte français.

Blâmant, en Belgique comme en France, le gouvernement de rendre l'étude du français obligatoire, il s'exprime sans détour. « On voit, dit-il, à quel prix le parti prétendu libéral, en ce moment aux affaires, a obtenu ce grand résultat d'amener à l'usage du français un quinzième de la population flamande, quand on pense que deux millions et demi d'habitans sont obligés de s'adresser à la justice dans une langue qui leur est étrangère, et ne comprennent pas les débats d'où leur sort dépend, que les employés du gouvernement agissent d'après des règlemens inintelligibles au peuple, et qu'ils ne sont pas obligés (que souvent même ils sont hors d'état) d'employer la langue du pays, le flamand, dans leurs rapports avec la population, que le terme « flamand » est jeté comme une insulte à la tête des soldats, parce qu'ils ne comprennent pas assez vite les instructions données en français. » Et M. Bœckh cite avec joie les paroles par lesquelles les coryphées du parti flamand ont, en pleine chambre des représentans, jeté au gouvernement belge la menace d'une insurrection flamande.

Si l'on tire une ligne d'Aix-la-Chapelle à Tourcoing, et que de Tourcoing on la continue jusqu'à Gravelines en la faisant passer par Courtray, Hazebrouck et un peu au-dessus de Saint-Omer, on a, au nord de cette ligne, les districts belges et français de langue flamande. Bruxelles se trouve par sa position géographique dans le territoire flamand, et contient du reste, comme on sait, un très fort élément flamand. Aussi M. Bœckh trouve-t-il que les Flamands sont opprimés par la domination française dans la capitale de la Belgique. En somme, c'est la moitié du territoire belge, renfermant plus des trois cinquièmes de la population avec les villes les plus importantes, Bruxelles, Anvers, Malines, Gand, Bruges, que le pangermanisme réclame. Il y ajoute du même droit, c'est-à-dire parce que le flamand y est encore en usage, une partie de nos départemens du Nord et du Pas-de-Calais, à savoir l'arrondissement de Dunkerque, la plus forte part des arrondissemens d'Hazebrouck et de Saint-Omer, ainsi qu'une partie de celui de Boulogne.

Si à l'ouest les Allemands veulent regagner le terrain qu'ils nous avaient cédé, ils entendent bien garder en même temps à l'est celui qu'ils ont conquis sur les Slaves, et même l'augmenter. Contre nous, ils invoquent le droit historique, contre les Slaves le droit de possession et le fait accompli. La célèbre formule du *Drang nach Osten* (élan vers l'est) résume l'envahissement progressif des pays slaves par les Allemands, envahissement que réalise tantôt la conquête, tantôt la colonisation aux apparences pacifiques. M. Bœckh peint à merveille un des traits les plus frappans du caractère germanique lorsqu'il dit : « L'Allemand ne peut rien changer à sa nature, il

faut qu'il émigre au-delà de ses frontières. » Les Slaves en savent quelque chose. C'est ainsi que le Mecklembourg, la Poméranie, la province de Prusse proprement dite, la Lusace, la Silésie, ont été successivement conquis sur eux pendant les derniers siècles, et sont aujourd'hui pour la plus grande partie germanisés. En Bohême et en Moravie, la colonisation allemande a pris une telle extension, elle a tellement prospéré sous la protection du gouvernement de Vienne, qui tendait alors à germaniser l'état autrichien, que les Allemands s'y considèrent maintenant établis au même titre que la population indigène, et que, ne pouvant plus commander en maîtres, ils veulent y jouir de priviléges comme nation et former un état dans l'état. Le patriotisme aujourd'hui réveillé de la nation bohême ou tchèque, cette vaillante avant-garde du monde slave, empêche désormais tout nouvel empiétement des Allemands en Bohême, et c'est un beau spectacle que celui de ce petit peuple luttant avec énergie et succès contre l'influence oppressive du germanisme. Dans le courant de ce siècle, il a su reconquérir sa langue, à demi oubliée par lui-même, et se créer une littérature tous les jours plus florissante et plus vivace. L'Allemagne aura beau faire, elle doit renoncer à germaniser la Bohême, et le patriotisme indigène y est si puissant, si communicatif, qu'une partie des Allemands du pays risque, comme le constate avec douleur M. Bœckh, d'être absorbée par la nation tchèque.

Moins heureuse que la Bohême, la Pologne enchaînée ne peut opposer une digue au flot montant du germanisme. Elle est tous les jours, même dans ses provinces soumises au joug russe, de plus en plus inondée par l'émigration allemande. M. Bœckh évalue qu'environ trois cinquièmes du territoire polonais « sont tellement entremêlés de villages et d'habitans allemands que les deux nations y vivent côte à côte. » Ces colonies allemandes éparses sur le sol polonais sont, aussi bien que la population indigène, menacées de russification par le gouvernement de Saint-Pétersbourg, car la Russie, sentant le danger que lui préparent les visées du pangermanisme, loin d'attirer encore chez elle des colons allemands comme elle faisait autrefois, cherche à s'assimiler ceux qui vivent aujourd'hui dans ses différentes provinces, polonaises, esthoniennes, kalmoukes et autres. Les mesures de prudence qu'elle prend à cet effet scandalisent et alarment l'Allemagne. Aussi M. Bœckh appelle-t-il la protection de l'Allemagne sur les Allemands dispersés dans les différentes provinces de l'empire russe, surtout sur ceux qui s'établissent en si grand nombre en Pologne, tout près de leur mère-patrie. Il donne discrètement à entendre, et cela plus d'une fois, que l'Allemagne devra un jour faire la guerre à la Russie à

cause de la Pologne. Ce ne sera pas pour rendre son indépendance à cette malheureuse nation, victime de l'ambition prussienne plus peut-être que de l'ambition russe; mais le destin de la Pologne est d'être germanisée ou russifiée, et il est préférable pour l'Allemagne qu'elle soit germanisée. En outre la Russie, absorbant d'une façon définitive la plus grande partie du royaume de Pologne, pourrait, comme son héritière, revendiquer les anciennes provinces polonaises aujourd'hui détenues par la Prusse. La question des provinces polonaises s'ajoutera bientôt à celle des provinces baltiques, qui a eu un certain retentissement depuis quelques années. Dans les provinces baltiques de la Russie, la colonisation allemande a tellement pénétré l'élément finnois indigène que le germanisme se croit des droits à dominer le pays. Aussi le gouvernement russe restreint-il tous les jours les priviléges autrefois accordés aux Allemands, et c'est entre les feuilles allemandes et russes l'objet d'une polémique violente. La scission entre l'Allemagne et la Russie s'y accentue de plus en plus, et on y voit poindre faiblement encore, mais distinctement, le jour où le pangermanisme réclamera impérieusement une intervention allemande en Russie.

Les pays slaves sont traversés dans tous les sens par les flots multiples de l'émigration allemande, et il n'en est aucun qui ne comprenne un élément germanique plus ou moins nombreux. Voici, d'après les recherches statistiques de M. Bœckh, la proportion des Allemands à la population indigène en Pologne, en Hongrie, en Lithuanie et en Bohême : les Allemands sont aux Polonais comme 1 à 6 ou 8 selon les districts, — aux Magyars comme 1 à 8, — aux Lettons comme 1 à 8 ou 10, — aux Bohêmes ou Tchèques comme 1 à 10 ou 11. Il n'est pas de contrée où les émigrans allemands ne soient devenus une véritable colonie après quelques générations. Aux États-Unis, ils sont 5 millions, ayant leurs écoles, leurs associations, une presse plus florissante que celle de bien des états européens, car elle compte au-delà de 280 journaux en langue allemande, et l'influence du vote allemand est telle que le président de la république américaine, le général Grant, n'a pas osé donner une marque de sympathie effective à la république du 4 septembre. Du reste, sans sortir d'Europe, quelle partie de notre continent ne recèle pas de colonies allemandes? En Italie, les Allemands ont des communes éparses au milieu des communes piémontaises, dans le val d'Ossola, dans le val de Sesia, dans le val d'Aoste; ils en ont le long de l'Adige, dans le Trentin. M. Bœckh évalue le nombre des Allemands d'Italie à 31,000, et ses compatriotes n'y mesurent pas leurs prétentions à leur petit nombre, car un journal allemand du Tyrol prétendait l'an dernier que Trente est une ville allemande,

que les Italiens y sont une immigration étrangère, et un recueil pangermaniste de Berlin reproduisait aussitôt cette curieuse démonstration. A l'extrémité orientale de l'Europe, les Allemands sont plus nombreux encore chez les Hongrois et chez les Roumains de Transylvanie. Les principautés danubiennes ont presque échappé jusqu'ici à leur colonisation; mais la Bessarabie, leur sœur soumise au régime russe, compte déjà 26,000 Allemands. D'autres provinces de l'empire moscovite en renferment un plus grand nombre, et l'on ne s'en étonne pas lorsque l'on pense avec quelle faveur le gouvernement des tsars protégeait autrefois l'immigration allemande et l'attirait jusque dans les provinces les plus foncièrement russes. La colonisation allemande dans le grand empire du nord forme trois groupes principaux, l'un sur le golfe de Finlande, l'autre au nord de la mer d'Azof, le troisième sur les bords du Volga (1). M. Bœckh évalue le premier groupe d'Allemands à 56,000, le second à 140,000, le troisième à 222,000 âmes. Ainsi sous toutes les latitudes on trouve des colonies allemandes laborieuses, grandissantes et prospères.

On les y trouve surtout envahissantes; elles le seront d'autant plus désormais qu'elles se sentiront soutenues par l'empire d'Allemagne, et que la menace d'une intervention pèsera sans cesse sur les états où sont fixés des Allemands. M. Bœckh épargne volontiers la Suisse, non point par sympathie pour les libertés dont cette petite république donne l'exemple, mais parce que le pangermanisme y rencontre, provisoirement du moins, son intérêt. Le mélange des nationalités y est, dit M. Bœckh, « favorable à l'extension de la nation allemande, » car, selon lui, l'élément allemand y gagne tous les jours du terrain sur les élémens romans. Ailleurs, quand l'influence germanique ne domine pas au foyer d'une nationalité étrangère où les Allemands ont reçu l'hospitalité, M. Bœckh réclame à grands cris une protection efficace pour le développement de la colonisation allemande. Voilà pourquoi M. Bœckh fait entrer dans son « principe de la nationalité » le respect de la *totalité* de chaque nation, voilà pourquoi il demande que l'Allemagne assure par des traités *le libre développement des Allemands à l'étranger*, que « dans

(1) Par l'exemple des colonies du Volga, on peut voir avec quelle rapidité s'étendent les colonies allemandes; j'emprunte ces détails à M. Bœckh. « En 1774, elles comptaient déjà 25,780 habitans. En partie par suite de nouvelles émigrations, en partie par leur accroissement propre, elles comptaient en 1834, d'après Kœppen, 109,000 habitans, en 1850 166,000, et en 1861, d'après Mattæi, 222,000 habitans, répartis entre cent soixante-treize villages. De ces villages, trente-trois ont plus de 2,000, et trois plus de 5,000 habitans. Les premiers ont été fondés en 1768 au milieu des steppes : à mesure que l'émigration augmentait et que le terrain devenait trop étroit aux habitans, ceux-ci étendaient de tous côtés leur florissante colonisation, qui forme aujourd'hui un territoire étendu et presque d'une seule teneur. »

les états où les Allemands vivent en certain nombre avec d'autres nations *les mêmes droits* soient garantis aux différentes nationalités, *et que là où une semblable union ne peut subsister sans faire tort aux Allemands, cette union soit rompue,* et ce qui est allemand rendu à l'Allemand. » En un mot, les Allemands doivent avoir des priviléges partout où ils s'établissent; la nationalité allemande les met au-dessus du droit commun de l'état où ils vivent, et, tandis qu'on pense à supprimer en Orient les capitulations qui entravent le développement de l'état en accordant aux Européens une protection spéciale, il faudra les rétablir en Europe pour les Allemands, parce que « c'est dans la nature des Allemands d'émigrer au-delà de leurs frontières.»

Et qui élève ces prétentions au nom de la nation germanique tout entière? C'est la puissance la moins germanique de l'Allemagne, c'est la Prusse, — la Prusse, dont le nom, avant de s'étendre à un grand état, s'appliquait à une province exclusivement slave, — la Prusse, dont la population, dans ses provinces de Prusse, de Poméranie, de Brandebourg, de Silésie, est en grande partie de sang letton ou slave. Il importe peu, nous en convenons avec M. Bœckh, que le nom des Prussiens signifie, selon les uns, « habitans de la Russ, » ou, selon les autres, « hommes des bois : » un nom n'est qu'un mot, et les dénominations ethniques se déplacent dans le cours des siècles; mais il importe de remarquer que le royaume de Prusse est à demi slave, et qu'aujourd'hui encore un neuvième de la population prussienne ne parle pas allemand. Ce n'est pas le génie germanique qui préside désormais aux destinées de l'Allemagne, c'est le génie prussien. Nous n'en contestons ni la valeur ni la puissance : à l'intelligence, à l'application, à l'activité allemande, il joint une énergie, une ténacité et une audace particulières; mais ce qui le distingue par-dessus tout, c'est le dédain de la justice, le culte de la force, du *Faustrecht*. Une fois triomphant, le « principe de la nationalité » ne lui suffira plus, il y joindra le droit de conquête de par la supériorité de la civilisation allemande, et, si sa violence ne rencontre pas d'obstacles, on peut être certain que son ambition ne connaîtra pas de limites. La Prusse relève l'ancien empire d'Allemagne. En vérité, aucune devise ne peut mieux convenir à ses rois que celle des anciens empereurs d'Allemagne : « toujours agrandisseur de l'empire, *Alle Zeit Mehrer des Reiches.* » Toujours agrandir l'empire, n'est-ce pas toujours dépouiller ses voisins?

H. Gaidoz.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES[1]

ANTIPHON, LE PREMIER RHÉTEUR ATHÉNIEN.

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine Zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le Discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

Après Alexandre, quand la Grèce eut débordé sur tout le monde connu des anciens, lorsqu'elle eut poussé ses conquêtes jusqu'au centre de l'Asie, jusqu'à l'Indus, jusqu'aux cataractes du Nil et aux déserts de l'Afrique, son génie, comme épuisé par ce prodigieux effort, parut perdre sa fécondité créatrice, et ne produisit plus rien de grand. En vain l'Achille macédonien soumit l'immense empire des Perses en moins d'années qu'il n'en fallait, semblait-il, pour le parcourir tout entier, en vain il entra dans toutes ses capitales, et mourut à trente-deux ans, après la plus étonnante suite de victoires qu'on eût jamais vue : les dieux restèrent sourds à la prière qu'il leur avait adressée auprès de la tombe du fils de Pélée ; il ne trouva pas de nouvel Homère pour chanter ses exploits, ou même de nouvel Hérodote pour raconter ce brillant épisode de la lutte séculaire entre l'Europe et l'Asie. Non-seulement, quoique jamais

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre et du 15 décembre 1870.

héros n'eût paru plus fait pour l'épopée que le vainqueur du Granique, d'Issus et d'Arbelles, la Grèce ne vit pas naître une seconde *Iliade*, mais ces extraordinaires aventures n'inspirèrent même pas un historien qui méritât ce titre; Alexandre n'eut que des historiographes. Dans toute cette littérature de journaux militaires et de mémoires qu'a compulsée et résumée Arrien, il n'y avait pas un ouvrage qui pût même rivaliser avec l'*Anabase* de Xénophon. Quant à ceux qui conçurent de plus hautes ambitions, comme Clitarque, ils restèrent encore bien plus au-dessous de leur tâche, ils se mirent à l'école des rhéteurs, élèves d'Isocrate, tels que Éphore et Théopompe; ils ne surent tirer d'un si beau thème que des amplifications où manquaient la critique, la mesure et le goût. Toutes les œuvres de l'esprit, vers cette époque, portent la trace de ce même affaiblissement. Après Aristote, Théophraste, Épicure et Zénon, il n'y aura plus de philosophes, il n'y aura, pendant des siècles, que des professeurs de philosophie, ce qui est bien différent. La grande éloquence, elle n'a plus de place dans le monde macédonien, elle est morte avec la liberté. La poésie, malgré la réputation dont jouirent auprès de leurs contemporains les Apollonius, les Callimaque et les Philétas, elle n'existe plus que de nom; tous ces hommes ne sont que des érudits, gens d'esprit qui savent bien faire les hexamètres ou les ïambes. Seul, au milieu de tous ces versificateurs, Théocrite est un vrai poète : l'idylle, entre ses mains, possède une grâce et une couleur dont la vivacité et le charme n'ont jamais été égalés par aucun de ses imitateurs; mais lui non plus n'est pas exempt de quelque recherche, et là même où il approche le plus de la perfection, encore n'est-ce que dans un cadre étroit et dans de courtes pièces. L'idylle, ce *petit tableau*, comme le dit son nom même, ne peut, à elle seule, suffire à compenser ce qui manque à la littérature alexandrine du côté des genres supérieurs, l'épopée, l'ode et le drame.

Cette décadence du génie grec, on l'a parfois attribuée aux conquêtes mêmes d'Alexandre; on a dit qu'il avait vu diminuer sa force pour être sorti de chez lui, pour être entré en contact avec l'esprit étranger, pour avoir inondé l'Égypte, la Phénicie, l'Assyrie et la Perse. Tel un beau fleuve qui, après avoir roulé à grand bruit, entre de hautes berges, ses eaux limpides, arrive à des terrains plats où il peut se répandre en tout sens sur de vastes espaces; il perd alors en profondeur ce qu'il gagne en étendue; la poussière le trouble, le soleil l'échauffe, le courant devient lac ou marais. Il y a dans cette explication une part de vérité; mais là n'est pourtant point la cause principale de ce changement. A y bien regarder, cette fatigue du génie grec se trahissait déjà par plus d'un grave symptôme avant qu'Alexandre n'eût ouvert à la Grèce les portes de l'Asie. La Grèce

avait subi la loi à laquelle sont soumis tous les êtres vivans, les peuples comme les individus : elle touchait à la vieillesse. Ses jours n'étaient point comptés : avec un sage régime, elle pouvait vivre encore de longues années; mais elle n'avait plus cette jeune séve qui aspire à se répandre au dehors et à donner la vie, elle avait passé l'âge d'enfanter. Il y avait six ou sept siècles que la Grèce avait produit son premier chef-d'œuvre, l'épopée homérique; à partir de ce moment, ç'avait été une suite ininterrompue de merveilles; après l'épopée étaient venues la poésie didactique, l'ode et l'élégie, puis le drame athénien avec la riche diversité de ses formes, d'Eschyle à Euripide, d'Aristophane à Ménandre. Au moment où baissait le souffle poétique, la prose était née : on avait eu l'histoire, l'éloquence et la philosophie. Les arts plastiques, pour ne s'être développés qu'après les lettres, n'avaient pas été moins féconds : architectes, peintres et sculpteurs s'étaient montrés les dignes émules des poètes dont ils traduisaient les conceptions, et ce qui reste de leurs ouvrages n'a depuis lors cessé de faire l'admiration et le désespoir de la postérité. Chaque saison, on le voit, avait eu sa récolte. Le tronc puissant de ce grand arbre avait poussé en tout sens, l'une après l'autre, des branches vigoureuses qui, chacune à son tour, s'étaient couvertes de fleurs et de fruits; puis, peu à peu, tout en gardant un vert feuillage qui prouvait que la vie n'était pas éteinte au cœur du vieux chêne, elles étaient toutes devenues stériles. Plus tard, à la faveur de la paix romaine, il devait même y avoir une sorte de renaissance. Comme ces marronniers que l'on voit parfois, quand l'automne est beau, prendre le mois d'octobre pour le mois d'avril, et faire une seconde fois leur toilette de printemps, la Grèce devait avoir encore, sous les empereurs, sinon des poètes, sinon même des prosateurs qui égalassent les anciens maîtres, tout au moins des artistes distingués, des historiens intéressans, de profonds philosophes, d'éloquens orateurs; mais il lui fallait, avant ce regain de vitalité féconde, un repos de deux ou trois siècles.

Ce repos, dont la Grèce avait besoin, ne fut pas d'ailleurs l'inaction. L'imagination était lasse; elle se sentait incapable de plus rien créer de simple et de grand, et jamais pourtant l'esprit grec ne se donna plus de mouvement, ne fut plus actif et plus curieux. Ce fut Alexandrie qui, pendant toute cette période, grâce à sa situation et aux établissemens scientifiques dont la dotèrent les premiers Ptolémées, fut la vraie capitale intellectuelle de l'hellénisme; sans méconnaître les titres de Pergame, de Rhodes et d'Athènes, qui eurent aussi leurs bibliothèques et leurs chaires, nous nous conformerons donc à l'usage généralement reçu : Alexandrie résu-

mera pour nous tout l'effort, tout le travail de la Grèce macédonienne.

La partie utile et vraiment féconde de cet effort, de ce travail, elle est tout entière dans ce que nous appelons aujourd'hui l'érudition et la critique. Arrivée au terme de son évolution, la race grecque, qui, depuis six siècles environ, n'a cessé de multiplier les œuvres originales, a l'idée de classer ses richesses. Comme l'industriel ou le négociant qui songe à la retraite, elle veut mettre ses comptes en ordre, faire ce que dans la langue commerciale on nomme son inventaire. Les ouvrages qui ont survécu au temps qui les vit naître sont d'inégale valeur : il s'agit de reconnaître ceux qui méritent le mieux d'être conservés et étudiés. Bien des livres ne portent pas le nom de leur véritable auteur, d'autres ont été altérés par des interpolations plus ou moins graves; enfin, même pour les chefs-d'œuvre, comme les poèmes d'Homère et les drames des trois grands tragiques, c'est à peine si tout récemment on a commencé à se préoccuper de les lire dans un texte exact et correct. Entre toutes ces recherches, les savans hommes qui se groupèrent autour du Musée d'Alexandrie n'avaient que l'embarras du choix; l'admirable collection de livres qu'y avait formée la munificence des Ptolémées facilitait singulièrement leurs études et leurs travaux. Quelques-uns de ces érudits, comme Zénodote, Aristophane de Byzance, Aristarque, furent surtout des éditeurs; on connaît leurs récensions d'Homère et de différens auteurs célèbres. D'autres, comme par exemple Callimaque, paraissent s'être occupés plutôt de dresser le bilan du passé, de déterminer les genres, de vider les questions d'authenticité, de signaler, parmi ces milliers d'auteurs dont on avait recueilli les ouvrages, ceux qui dans chaque genre étaient le plus dignes de servir de modèles. Le Musée était aussi une université en même temps qu'une bibliothèque et une académie : il y avait là des chaires de grammaire, de critique verbale, d'histoire littéraire. C'est pour répondre aux exigences de l'enseignement, pour guider les maîtres et les élèves, que Callimaque rédigea un livre qui n'est point arrivé jusqu'à nous, mais d'où proviennent une foule de renseignemens qu'on trouve épars chez les lexicographes et les scoliastes. On le rencontre cité tantôt sous ce titre : *Tableau de toute espèce d'écrits*, tantôt sous cet autre, qui n'est que le développement du premier : *Tableaux de ceux qui ont brillé dans les lettres et des ouvrages qu'ils ont laissés.*

C'est, à ce qu'il semble, la première histoire littéraire qu'ait vue paraître le monde ancien. Elle était distribuée en cent vingt livres, par ordre de matières. Chaque livre comprenait un genre ou plutôt une subdivision de tel ou tel genre. Au nom de chaque auteur s'a-

joutaient des renseignemens chronologiques et biographiques avec l'indication des ouvrages authentiques, douteux ou apocryphes qui lui étaient attribués. C'était là, on le devine d'après le titre, plutôt un manuel destiné aux bibliothécaires, aux professeurs, aux étudians, qu'une composition semblable à nos cours de littérature, où l'on pût chercher quelque intérêt et quelque agrément. Tout ce que l'on pouvait demander à l'auteur, c'était la solidité de l'érudition et la sûreté de la critique. Quelle confiance Callimaque méritait-il à cet égard? Il est difficile de répondre à cette question. Nous savons qu'Aristophane de Byzance, un des maîtres de la science alexandrine, avait écrit un livre où il discutait et réfutait beaucoup des assertions de Callimaque. Ce qui paraît probable, c'est que toutes les parties de ce vaste ensemble étaient bien loin d'avoir la même valeur; un seul homme n'aurait pu suffire à cette immense tâche. Poète lui-même, Callimaque avait étudié avec le plus grand soin les épiques, les hymnographes, les élégiaques, les lyriques, qu'il imitait avec un art ingénieux; il était moins compétent pour ce qui regardait l'éloquence attique. On a lieu de croire que c'est lui qui a rangé les discours dont se compose la collection des orateurs dans l'ordre et sous les rubriques où nous les trouvons dans nos manuscrits; or, pour ne parler que de Démosthène, la collection des discours qui portent son nom contient un certain nombre de pièces à propos desquelles le doute n'est point permis, qui ne peuvent évidemment pas lui appartenir. Callimaque, dans ce chapitre de son encyclopédie, aurait donc fait preuve de quelque insuffisance et de quelque légèreté.

Pour chaque genre, Callimaque, dont l'exemple fut suivi par ses successeurs, avait dressé la liste des auteurs qui l'avaient cultivé avec le plus de succès, qui étaient ce que nous appellerions *les classiques*. Ces listes portaient le titre, sous lequel on les apprenait par cœur dans les écoles, de *canons* ou règles. Il y eut le *canon* des poètes épiques, celui des lyriques, celui des orateurs. Il va de soi que l'arbitraire dut jouer un grand rôle dans la rédaction de ces listes; le désir d'atteindre ou de ne pas dépasser un certain chiffre, d'aider la mémoire et d'obtenir l'uniformité, dut ici faire admettre parmi les classiques tel auteur médiocre, et là au contraire exclure et exposer ainsi à l'oubli tel écrivain distingué. Le nombre dix revient souvent dans ces tables, qu'ont reproduites les grammairiens postérieurs. C'est celui qui nous est donné pour les orateurs attiques. Ils y sont ainsi rangés, par ordre chronologique : Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Eschine, Lycurgue, Démosthène, Hypéride et Dinarque. Nous nous proposons aujourd'hui d'étudier l'homme remarquable qui figure en tête de cette liste,

Antiphon : c'est à la fois un type curieux d'aristocrate athénien et un écrivain d'une haute valeur, le maître et le modèle du plus grand historien de l'antiquité, de Thucydide.

I.

Antiphon, fils de Sophilos, était du bourg de Rhamnunte, situé sur la côte septentrionale de l'Attique, en face de l'Eubée, au milieu d'âpres montagnes. Ce canton sauvage et privé d'eau, avec sa plage qui n'a point de ports, avec les profonds ravins qui le coupent en tout sens, n'a jamais dû être très peuplé, ni posséder une ville florissante par l'agriculture ou le commerce maritime. C'était surtout comme centre religieux, comme domicile d'un culte antique et particulier; celui de la vieille déesse Némésis, c'était aussi comme position militaire sur cette pointe avancée d'où l'on surveille toute l'entrée de l'Euripe que Rhamnunte avait dû attirer l'attention des Athéniens. Toujours est-il que, dans le cours du ve siècle et du temps même où vivait Antiphon, on construisit là une acropole tout en marbre blanc, qui, par la perfection de l'appareil, est un des plus beaux modèles aujourd'hui conservés de l'architecture militaire des Grecs. Au-dessus de cette citadelle, qui domine le rivage, se dressaient deux temples, portés sur une terrasse qui, comme l'un de ces édifices religieux et comme la forteresse, est aussi construite en belles assises régulières de marbre. Des deux temples, le plus petit, bâti en pierre, doit, avec son appareil polygonal, être le plus ancien; on l'a cru parfois antérieur aux guerres médiques. Quant à l'autre, d'après les architectes qui l'ont étudié de près, il rappelle à certains égards le temple de Thésée; il appartiendrait donc, comme la terrasse qui le soutient, comme la citadelle qui en défendait les abords, à l'âge classique de l'art athénien, à l'époque de Cimon et de Périclès.

Aujourd'hui tout ce district est presque désert; seuls, quelques archéologues et quelques artistes affrontent ces gorges pierreuses et ces scabreux sentiers; on prend alors ce chemin pour aller de Marathon à Chalcis et revenir à Athènes par Décélie, entre le Pentélique et le Parnès. Ces monumens de Rhamnunte offrent des traits curieux qui les rendent intéressans pour le voyageur érudit; mais de plus les ruines mêmes et le site ont assez de beauté pour dédommager de leur peine ceux qui recherchent surtout le pittoresque. Je n'oublierai jamais les quelques heures que j'ai passées là, il y a déjà quelque temps, par une radieuse matinée d'avril. Pendant que nous examinions ce qui restait des anciens sanctuaires et de leurs défenses, notre guide songeait au déjeuner; il avait

acheté un agneau à l'un de ces pâtres appelés *Vlaques* qui, avec leurs brebis et leurs chèvres éparses dans les buissons de myrtes et de lentisques, sont à peu près les seuls habitans de ce canton. Quand nous revînmes, l'agneau, soutenu sur deux fourches fichées en terre par un jeune pin sylvestre qui servait de broche, cuisait tout entier devant un feu clair, et la graisse coulait à grosses gouttes sur les charbons ardens. Devant notre tapis étendu à l'ombre avait été préparée une jonchée de verts branchages sur lesquels le succulent rôti, rapidement découpé par le coutelas d'un berger, laissa bientôt tomber côtelettes et gigots. S'il est vrai, comme dit le poète,

> Qu'il n'est pire misère
> Qu'un souvenir heureux dans un jour de douleur,

écartons vite ces images, et n'exposons pas, en ce cinquième mois du siége, les gourmets parisiens au supplice d'envier l'ordinaire des pâtres et des klephtes grecs.

Ce qui nous fit prolonger là notre halte longtemps après que notre appétit fut satisfait, ce fut la vue magnifique dont on jouissait de la plate-forme où nous étions établis, dans un coin de l'acropole. A nos pieds, c'était la mer, veloutée de chatoyans reflets par le soleil, par la brise, par les nuages qui passaient au ciel. En face de nous se dressaient les hautes et sévères côtes de l'Eubée, dominée par la pyramide du Dirphys. Ce fier sommet était encore tout blanc des neiges de l'hiver; au contraire, si nous nous retournions vers les gorges qui se creusaient autour de nous dans la montagne, entre des parois de marbre rougies et comme hâlées par le soleil, c'était le printemps de la Grèce dans tout son épanouissement et son éclat. Dans le fond des ravins, là où un peu d'eau filtrait sous les cailloux, arbres de Judée et cytises mêlaient leurs brillantes couleurs au tendre feuillage des platanes, et sur les pentes les plus âpres des milliers de genêts en fleurs étincelaient parmi la verdure des genévriers, des chênes et des oliviers francs.

Dans l'antiquité, toute cette portion du territoire athénien, qui faisait partie de ce que l'on appelait la *Diakria* ou le « haut pays, » sans avoir de gros villages ni une population aussi dense que celle des plaines d'Athènes ou d'Éleusis, devait pourtant présenter un aspect assez différent de celui qu'elle offre aujourd'hui : je me la représente assez semblable à ce que sont maintenant certains districts montueux de la Grèce moderne où le désir d'éviter le contact des Turcs avait rejeté et cantonné les Hellènes : il en était ainsi du Magne, de la Tzaconie, des environs de Karytena en Arcadie. Partout là, une industrieuse persévérance a mis à profit tout ce que

pouvaient offrir de ressources le sol et le climat. Sur des pentes abruptes et presque verticales, de petits murs en pierres sèches s'efforcent de retenir une mince couche de terre végétale; malgré ces précautions, les grandes pluies de l'hiver et les vents de l'été en emportent une partie jusqu'au fond de la vallée; sans jamais se lasser, hommes, femmes, enfans, travaillent sans relâche à réparer ces dégâts. Que de fois, admirant la patience de ces sobres et tenaces montagnards, je les ai suivis des yeux pendant qu'ils allaient ainsi lentement, le dos courbé sous leurs hottes pleines, gravissant des sentiers sablonneux ou d'étroits escaliers taillés à même la roche qui leur renvoyait toutes les ardeurs du soleil! Au bout de quelques années, il n'est peut-être pas une parcelle du terrain, dans chacun de ces petits champs, qui n'ait fait plusieurs fois le voyage, qui n'ait glissé jusqu'au bord du torrent pour être ensuite ramenée, pelletée par pelletée, sur une des terrasses supérieures: Ces sacrifices sont récompensés. Le long du ruisseau, là où les côtes s'écartent et laissent entre elles un peu d'espace, l'eau, soigneusement ménagée, mesurée par heures et par minutes à chaque propriétaire, court bruyante et claire dans les rigoles; elle arrose des vergers où croissent, suivant les lieux, soit l'oranger, le citronnier et le grenadier, soit les arbres de nos climats tempérés, le pêcher, le pommier et le poirier; à leur ombre grossissent la fève et l'énorme courge. Plus haut, sur les versans les moins raides et les moins pierreux, là où la légère charrue inventée par Triptolème a trouvé assez de place pour tracer le sillon, l'orge et le seigle verdissent au printemps, et, dans les bonnes années, profitent pour mûrir des tardifs soleils d'automne. Ce qui d'ailleurs réussit le mieux dans ces montagnes, ce qui paie vraiment les habitans de leurs peines, c'est l'olivier, dont les puissantes racines étreignent le roc et semblent faire corps avec lui, c'est la vigne, qui, d'étage en étage, grimpe presque jusqu'aux sommets. A l'un et à l'autre, pour donner une huile et un vin qui seraient les plus savoureux du monde, s'ils étaient mieux préparés, il suffit de beaucoup de soleil, d'un peu de terre, et de quelques coups de hoyau qui viennent à propos ameublir le sol et le dégager des plantes parasites.

C'est ainsi que dans l'Attique, au temps de sa prospérité, même les cantons aujourd'hui les plus déserts et les plus stériles devaient être habités et cultivés. Sur beaucoup de ces croupes où le roc affleure presque partout, où verdit à peine, aux premiers jours du printemps, une herbe courte, diaprée d'anémones et de cistes, qui jaunira dès le mois de mai, il y avait jadis une couche plus épaisse de terre végétale. Dans les ravins, là où j'ai perdu plus d'une fois mon chemin en poursuivant la perdrix rouge ou la bécasse à tra-

vers des maquis touffus, on a, pendant bien des siècles, fait la vendange et la cueillette des olives; c'est ce dont témoignent, sur les pentes les mieux exposées aux rayons du midi ou du couchant, des restes de murs et de terrassemens que l'on distingue encore dans l'épaisseur du fourré. Dans les endroits où la culture était à peu près impossible, des bois de pins, aujourd'hui presque entièrement détruits, empêchaient la montagne de se dénuder; dans les clairières et entre les rocs mêmes poussaient la sauge, la campanule et le thym, toutes ces plantes aromatiques, tous ces vigoureux arbustes que se plaît à tondre la dent des moutons et des chèvres.

Tous ces cantons agrestes et montueux de l'Attique semblent avoir été, dans le siècle de Solon et surtout après les guerres médiques, l'asile et le rempart des traditions aristocratiques. Les matelots du Pirée, les artisans et les petits marchands de la ville, enhardis par les services rendus à la cité, enrichis par le commerce, éprouvèrent de bonne heure le désir de s'assurer des garanties contre l'autorité que lès *eupatrides* ou nobles avaient jusqu'alors exercée sans contrôle. Bientôt ces garanties, qui, après Solon et Clisthènes, étaient déjà sérieuses, ne suffirent plus à leur ambition; victorieuse à Salamine, « la foule maritime, » comme l'appelle Aristote, voulut un rôle plus actif et réclama sa part du pouvoir. Aristide ouvrit aux citoyens de la dernière classe l'accès des magistratures; d'autres, peut-être Éphialte et Périclès, établirent les grands jurys populaires et les firent présider par des archontes que le sort avait désignés. Quoique ces réformes eussent profondément changé la constitution d'Athènes, les héritiers des eupatrides ne se résignèrent point. Pendant tout le ve siècle, ils ne cessèrent de lutter sur le Pnyx en faisant, ce qui était leur droit, le plus habile usage de toutes les armes légales; mais, ce qui est moins à leur honneur, quand ils voyaient le scrutin se prononcer contre eux, ils n'hésitaient point à recourir aux complots et à conspirer avec l'étranger. Ils avaient souhaité la victoire des Spartiates; ils ne rougirent donc pas, après Ægos-Potamos, d'accepter des mains de Lysandre Athènes vaincue, affamée, agonisante. Là les attendait le châtiment. Par la manière dont elle exerça le pouvoir, l'oligarchie des trente déshonora sans retour sa cause et son nom même. Ce fut moins Thrasybule et ses braves compagnons que Critias et ses complices qui tuèrent à Athènes la tradition aristocratique. Pendant quelques mois, ce fut une véritable orgie de vengeance, de rapine et de folle cruauté; puis ce parti disparut à jamais de l'histoire d'Athènes. Il avait fini, comme finissent dans leur dernier retour de fortune tous les partis rétrogrades, par un suicide.

On n'en était pas encore là dans les brillantes années qui virent,

au lendemain de Salamine et de Platée, la société athénienne se reconstituer. Entre les grandes familles avec leur héréditaire prestige et ce peuple qui devenait d'année en année plus nombreux et plus entreprenant, les forces paraissaient à peu près balancées. Le parti aristocratique représentait la propriété foncière, le parti démocratique la propriété mobilière. Pendant des siècles, il n'y avait guère eu d'autre manière d'être riche que de posséder beaucoup de terres et de troupeaux; c'était le commerce qui, depuis le moment où Athènes était maîtresse des mers, avait fait travailler l'argent et créé ainsi une nouvelle forme de la richesse. Les laboureurs de la plaine et les vignerons des collines tournées vers Athènes, cultivant les meilleures ou, si l'on veut, les moins mauvaises terres de l'Attique, avaient dû acquérir de l'aisance et devenir peu à peu propriétaires d'une partie tout au moins du sol. Voisins de la ville où leurs affaires les amenaient sans cesse, il leur était plus facile d'assister régulièrement aux assemblées et de s'y imprégner de l'esprit nouveau, de s'associer aux réclamations et aux ambitions de la petite bourgeoisie urbaine. Au contraire les habitans de ces districts reculés, auxquels il fallait pour gagner Athènes une grande journée de marche, s'y rendaient bien moins souvent; ils n'y paraissaient que de loin en loin. Plus disséminés, plus pauvres et plus rudes que leurs concitoyens de la ville et du port, ils restaient sans doute plus soumis à la tradition, plus fidèles aux anciens usages, plus respectueux envers les riches propriétaires qui de père en fils possédaient de vastes domaines dans ces montagnes, livrées en grande partie à la vaine pâture. L'aristocratie ne pouvait manquer de compter beaucoup de cliens parmi ces vignerons, ces bûcherons et ces bergers. Là, dans les rangs de ces montagnards accoutumés aux durs ouvrages, se trouvaient ces « soldats de Marathon, » ces *Marathonomaches,* comme dit Aristophane, qu'il célèbre comme les vrais représentans de l'ancienne énergie et des vieilles vertus nationales. Accoutumés à vivre sous le patronage d'eupatrides dont la demeure patrimoniale était la plus belle maison de leur village et dont la généalogie se rattachait à des légendes et à des religions locales, ces hommes, quand ils descendaient à Athènes pour assister à l'assemblée, appuyaient en général de leur vote les chefs de ce que nous appellerions dans la langue de la politique moderne le parti conservateur.

C'est sans doute à une ancienne famille, qui avait là ses propriétés et son influence héréditaire, qu'appartenait Antiphon, du bourg de Rhamnunte, l'homme qui, pendant la guerre du Péloponèse, fut, sans jouer en public le premier rôle, la plus forte tête et le véritable meneur du parti aristocratique. Par malheur, si nous en savons as-

sez pour nous faire une haute idée du talent d'Antiphon et de l'importance de son rôle, nous manquons de détails sur les circonstances de sa vie. Les biographies que lui ont consacrées le Pseudo-Plutarque et Philostrate sont pleines de confusions et de contradictions; ce qui nous est resté de ses œuvres ne nous apprend rien sur sa personne. Le texte capital, celui qui, bien mieux que tous les bavardages des compilateurs, nous fait connaître Antiphon, c'est une page d'un contemporain, de Thucydide. C'est à propos de la révolution aristocratique, tentée en 411 pour supprimer la constitution athénienne, qu'il insiste sur Antiphon et sur la part que prit ce personnage à toutes ces intrigues. Le nouveau gouvernement, raconte-t-il, fut publiquement proposé au peuple par Pisandre; mais celui qui en avait tracé tout le plan et qui s'était occupé surtout de l'exécution, c'était Antiphon, « homme, continue l'historien, qui ne le cédait en mérite à aucun de ses compatriotes, et qui excellait tout à la fois à concevoir et à exprimer ses pensées. Il est vrai qu'il ne prononçait pas de discours devant le peuple et ne s'engageait de lui-même dans aucun débat public, car il craignait la méfiance qu'inspirait au peuple la puissance de sa parole; mais il n'y avait personne à Athènes de plus capable de servir par ses conseils ceux qui avaient une lutte à soutenir en justice ou devant le peuple, et la défense la plus parfaite qui ait été jusqu'à ce jour entendue dans une cause capitale est celle que prononça Antiphon alors qu'après la chute des quatre cents, il fut accusé comme leur partisan. »

Cette éloquence ne suffit pas à le sauver. Selon le droit du temps, il ne méritait que trop la mort. Depuis plusieurs mois, ses amis et lui avaient fait disparaître tous les plus honnêtes gens du parti opposé. Les uns avaient été frappés dans l'ombre par des spadassins qu'enrôlaient et que payaient les membres des *hétairies* ou clubs aristocratiques; les autres avaient succombé sous des verdicts arrachés aux tribunaux par la terreur, et qui n'étaient autre chose que des meurtres juridiques. Tous ceux qui n'avaient point cherché à temps un refuge auprès de l'armée de Samos étaient ainsi tombés tour à tour. Bientôt les meneurs oligarchiques avaient vu que la résistance de cette armée, sincèrement attachée aux institutions démocratiques et dirigée par des hommes de cœur tels que Thrasylle et Thrasybule, pouvait faire avorter leurs projets. Alors Phrynichos et Antiphon étaient partis pour Sparte comme ambassadeurs; en échange de l'autorité qui leur serait garantie, ils offraient de recevoir la flotte péloponésienne dans le Pirée et une garnison dans l'acropole; ils voulaient livrer Athènes à l'étranger. Si Athènes fut alors sauvée, elle ne le dut qu'à l'apathie et à la lenteur spartiates. Voilà ce qu'avait fait Antiphon : n'était-ce point assez pour

justifier toutes les représailles, toutes les violences même de la démocratie triomphante? Mais un siècle de gouvernement libre avait donné à ce peuple athénien, que l'on a tant calomnié, un profond respect de la légalité; ceux même qui avaient mis à mort sans jugement beaucoup des meilleurs parmi leurs concitoyens obtinrent le bénéfice d'un débat public et contradictoire. On peut lire dans le Pseudo-Plutarque le texte du plébiscite qui renvoya devant le jury Antiphon, accusé de haute trahison, et celui de la sentence qui le frappa. Des principaux auteurs du coup d'état qui avait mis Athènes à deux doigts de sa ruine, Antiphon était, avec un certain Archéptolème, le seul qui ne se fût pas soustrait par la fuite à la juste colère du peuple. Fut-ce l'âge et les infirmités qui le retinrent, comptait-il sur le pouvoir et le charme de son éloquence? On ne sait; toujours est-il qu'il ne fit aucun effort pour éviter le danger et qu'il se présenta au jour dit devant le tribunal qui devait prononcer sur son sort.

Les débats de ce procès, où se pressa la foule, firent sur l'esprit des Athéniens une profonde impression, et laissèrent des souvenirs dont la vivacité nous est attestée par les expressions mêmes de Thucydide, ainsi que par différentes allusions et anecdotes qu'il serait aisé de recueillir chez les anciens. L'importance politique de l'affaire aurait déjà suffi à éveiller l'attention : il s'agissait de savoir si des ambitieux, ennemis héréditaires des institutions que s'était données la majorité du peuple athénien et qui lui avaient assuré tout un siècle de prospérité et de grandeur, pourraient impunément continuer à troubler la cité, à l'agiter de leurs rancunes et de leurs haines, à conspirer dans l'ombre de leurs sociétés secrètes, et à menacer son indépendance en mendiant contre elle le secours de l'étranger. Les Athéniens en ce moment étaient d'autant plus attachés à leurs libertés qu'ils les avaient crues, quelques semaines auparavant, détruites pour toujours; ils avaient d'ailleurs pu juger à l'essai le régime dont les feraient jouir, quand ils seraient les maîtres, ceux qui se décernaient si complaisamment à eux-mêmes le titre de parti des *meilleurs*, des *honnêtes gens*. Le sentiment démocratique avait donc alors un entrain, une chaleur qu'atteste assez l'éloquent décret de Démophante. Ce texte curieux nous a été conservé dans le discours d'Andocide *sur les mystères;* il contient un serment que durent prêter en 410 tous les Athéniens, serment par lequel ils s'engageaient à maintenir envers et contre tous les vieilles lois de Solon et les franchises qu'elles consacraient. Par la véhémence de ces paroles enflammées, on peut se faire une idée de la sourde indignation qui fermentait dans tous les cœurs le jour où le jury, pour la première fois convoqué après

quatre mois de clôture de la salle de ses séances, vit paraître à sa barre les deux prévenus qui, en l'absence des autres conspirateurs plus avisés, venaient seuls répondre des intrigues et des violences au moyen desquelles on avait essayé de changer la constitution d'Athènes.

Mais là n'était pas tout l'intérêt. Les Athéniens étaient trop amateurs du talent et du beau langage, trop artistes en un mot, pour que la curiosité, même en de si graves conjonctures, ne conservât pas ses droits. Antiphon n'était pas populaire. Les Athéniens avaient conscience de l'empire qu'exerçait sur eux l'éloquence, et ils craignaient toujours de ne point être assez en garde contre ses séductions. Ils étaient mal disposés pour tous ces esprits raffinés que l'on désignait sous le nom de *sophistes*, lesquels aimaient à se vanter de savoir persuader à la foule ce qu'il leur plaisait de lui faire croire, d'enseigner à la tromper et à se jouer de sa crédulité. La foule se sentait, non sans quelque raison, méprisée par eux; elle savait qu'ils ne se faisaient point faute de railler dans leurs petits cercles fermés, au milieu d'auditeurs qui ne voyaient que par leurs yeux, les institutions démocratiques et l'égalité qu'elles prétendaient établir entre les hommes. Le peuple se méfiait donc de ces gens qui se donnaient comme plus sages que tous leurs concitoyens et que le législateur même; il les craignait comme des magiciens toujours disposés à faire sur lui l'expérience de leur pouvoir et de leurs sortiléges; il devinait chez eux un dédain et une malveillance qui pouvaient, comme ce fut le cas pour Antiphon, se changer au premier jour en une hostilité déclarée. Déjà, on le sait, un des maîtres de Périclès, Damon, avait été victime de ces soupçons; l'ostracisme l'avait frappé moins pour un crime défini que pour les sentimens qui lui étaient attribués par les inquiétudes de l'opinion. Plus tard, ce qui surtout perdit Socrate, ce fut la réputation qu'il avait d'être ennemi de la démocratie. Antiphon, bien avant même que, dans les dernières années de sa vie, il ne jouât un rôle important, avait dû être suspect au public. L'aïeul d'Antiphon, qui, suivant l'usage athénien, portait sans doute le même nom que son petit-fils, passait déjà pour avoir été mêlé à je ne sais quelles menées factieuses, probablement comme partisan de l'oligarchie; c'est ce que nous apprennent quelques mots de la défense d'Antiphon conservés par un lexicographe. Son père, Sophilos, s'il faut en croire l'auteur de ces *Vies des dix orateurs* qui ont été recueillies parmi les œuvres de Plutarque, était lui-même sophiste. Sophilos avait été le premier maître de son fils. Ainsi Antiphon avait hérité tout à la fois des connaissances paternelles et de la défaveur qui s'attachait aux études des sophistes. L'attitude qu'il prit n'était pas faite pour lui ramener les sympathies

que s'était déjà aliénées sa famille. En effet, il ne s'était pas contenté d'enseigner la rhétorique, comme Tisias ou Gorgias; il avait le premier donné l'exemple d'écrire à prix d'argent des discours pour ceux qui avaient à paraître en justice, et qui ne se sentaient point capables de rédiger eux-mêmes le plaidoyer qu'ils devaient prononcer. Le plaideur apprenait par cœur la harangue qu'il avait achetée, et la récitait de son mieux en tâchant de faire croire qu'il en était l'auteur. Il y avait là une sorte de tricherie que les Athéniens toléraient, tout en éprouvant quelque déplaisir de ne pouvoir faire autrement : c'était un moyen d'éluder la loi qui exigeait que tout Athénien comparût en personne et exposât lui-même son affaire, c'était une fraude qui exposait les juges à se voir trompés par les secrètes habiletés et l'art subtil du rhéteur, caché derrière le plaideur, simple bourgeois ou paysan que l'on était disposé à écouter sans défiance. Le jury athénien sentait là un piége tendu à sa bonne foi; il en voulait à ceux qui, en faisant métier et marchandise de la parole, le forçaient à se mettre toujours en garde contre des surprises dont souffriraient l'équité et le bon droit. Déjà mal vu comme sophiste et rhéteur, Antiphon s'était rendu plus suspect encore en créant à Athènes cette nouvelle et profitable industrie du *logographe* ou fabricant de discours. Ce n'était pas, comme plus tard Isocrate, une invincible timidité qui l'avait écarté de la tribune du Pnyx et empêché d'être, tant que dura le régime démocratique, un orateur, un homme public : il ne donna, dans la dernière partie de sa carrière, que trop de preuves d'une décision et d'une énergie qui ne reculait même pas devant le crime. Non, ce qui l'avait tenu à l'écart, ce qui l'avait réduit, jusqu'au jour où ses amis s'emparèrent violemment du pouvoir, à n'être qu'une sorte d'homme d'état consultant, chef occulte d'un parti de conspirateurs, c'étaient les craintes et l'antipathie qu'il inspirait.

On ne l'aimait donc pas, mais on n'en avait qu'une plus haute idée des ressources de son art et de son talent. Les méfiances qui lui avaient fermé le Pnyx et les tribunaux avaient privé le public des moyens de l'entendre; ce privilége n'avait été accordé qu'à ses élèves et à ses amis politiques. Sans doute, depuis qu'il avait assumé la direction de l'intrigue oligarchique, Antiphon avait dû plus d'une fois prendre la parole dans les réunions des conjurés et dans le conseil des quatre cents; mais ce qui est certain, c'est que ce lettré, ce rhéteur, cet ennemi des institutions démocratiques n'avait jamais fait à ce peuple qu'il méprisait l'honneur de lui adresser la parole soit sur le Pnyx, soit dans un de ses tribunaux. La nécessité le contraignait enfin à sortir de ce silence dédaigneux; on allait voir comment se tirerait d'affaire, maintenant que sa

propre vie était en péril, cet habile avocat dont l'adresse avait peut-être soustrait tant d'accusés à une juste condamnation. Il y avait là pour le peuple une satisfaction de vanité tout à la fois et un grand intérêt de curiosité; tout en punissant des actes qu'il semblait devoir être bien difficile de justifier, on aurait le plaisir d'entendre enfin l'homme qui, depuis que Gorgias ne séjournait plus à Athènes, y représentait avec le plus d'éclat cet art nouveau de la rhétorique. Plus d'un ennemi politique d'Antiphon se demandait si ses disciples et son parti ne l'avaient pas surfait, si ce n'était point là une de ces réputations de coterie qui ne supportent point l'épreuve de la discussion publique et du plein jour. Quant aux lettrés et aux délicats, ils savaient à quoi s'en tenir, et dès l'aube ils étaient à leur poste, pressés devant les portes encore fermées du tribunal; ils voulaient être les premiers à les franchir dès qu'elles s'ouvriraient, afin d'être placés tout près de la barrière qui séparait les jurés de l'auditoire; il ne fallait pas perdre une seule des paroles de l'éloquent orateur, qu'élèverait encore au-dessus de lui-même la gravité des circonstances. Comme plus tard ce procès de Callistrate d'Aphidna auquel on attribue le mérite d'avoir éveillé le génie du jeune Démosthène, le procès d'Antiphon, dans cette ville passionnée pour les choses de l'esprit, fut un événement littéraire autant que politique.

Les débats répondirent à l'attente qu'ils avaient excitée. Dix co-accusateurs (συνήγοροι) avaient été chargés de porter la parole au nom de la cité. C'est ce qui se faisait d'habitude dans les procès de haute trahison; de plus le décret du sénat qui renvoyait Antiphon devant le jury avait réservé à tout citoyen la faculté de s'adjoindre à ces délégués pour mieux mettre en lumière les crimes d'Antiphon. C'était en effet au patriotisme des particuliers qu'était confié, dans le cours ordinaire des choses, le soin de faire observer les lois et de citer devant le magistrat compétent ceux qui les enfreignaient; pour que l'état prît la peine de se donner à lui-même des avocats, de désigner les orateurs qui seraient investis du droit de poursuivre, il fallait des cas exceptionnels et une procédure spéciale, que l'on appelait *eisangélie* (εἰσαγγελία) ou dénonciation; mais alors même qu'elle instituait ainsi une sorte de ministère public, Athènes tenait à ne point décourager, à ne jamais exclure l'initiative privée.

Quelque ennemi personnel d'Antiphon profita-t-il de la permission, les accusateurs qu'avait nommés le sénat firent-ils honneur à ce choix? Tout ce que nous savons par un court fragment d'Antiphon, c'est que l'un de ceux qui portèrent la parole contre lui s'appelait Apolexis. Ce personnage est d'ailleurs à peu près inconnu.

La seule chose certaine, c'est que le principal acteur du drame, Antiphon, se montra tout à fait à la hauteur de sa réputation. Son discours avait été recueilli et conservé. C'est, on n'en saurait guère douter, celui que les grammairiens mentionnent à plusieurs reprises sous ce titre : *De la révolution* (περὶ μεταστάσεως). Antiphon dut en effet se trouver conduit à y exposer tout le plan des prétendues réformes que ses amis et lui avaient essayé d'accomplir; il ne pouvait dissimuler la part qu'il avait prise à ces tentatives. Malheureusement les fragmens qui nous sont donnés comme appartenant à ce plaidoyer ne se composent guère que d'un mot ou d'une phrase sans aucun intérêt; mais Suidas cite, sans indication du discours auquel il l'emprunte, un fragment qui doit être restitué à cette apologie : « on vous a demandé de ne pas vous laisser prendre de pitié pour moi; on a craint que par des larmes et des supplications je ne m'efforçasse de vous fléchir. » Ceci s'encadre merveilleusement dans l'exorde de cette défense, telle que nous pouvions nous l'imaginer d'après ce que nous savons des habitudes de l'ancienne éloquence athénienne et du caractère même d'Antiphon. L'orateur à Athènes était forcé de s'interdire tout ce qui aurait semblé ne s'adresser qu'à la partie sensible de l'âme. Sans doute un habile homme, comme Antiphon ou Lysias, savait bien trouver moyen de toucher et de remuer les cœurs sans en avoir l'air; mais il fallait qu'il cachât son jeu, autrement ses auditeurs se seraient mis en garde. Les cordes qu'il voulait faire vibrer se fussent détendues ou brisées sous l'archet. Antiphon avait une trop haute idée de lui-même et de son art pour s'exposer à recevoir de personne une leçon de goût.

Il avait aussi trop d'orgueil pour chercher à se soustraire, par un humble et tardif désaveu, aux conséquences de ses actes. Peut-être le sentiment qui l'avait décidé à rester, quand ses complices fuyaient de toutes parts, le porta-t-il à revendiquer hautement la pleine responsabilité de la politique dont il avait été le principal inspirateur. Sa seule chance de salut, c'était de prouver aux juges qu'il n'avait agi ou cru agir que pour le bien d'Athènes. La rhétorique, pour emprunter les mots mêmes dont se sert un des successeurs les plus convaincus d'Antiphon, Isocrate, « sait faire paraître petites les grandes choses, et grandes les petites. » Ce n'était vraiment pas trop vanter sa puissance, si elle réussissait à désarmer d'une juste colère la démocratie victorieuse, à la convaincre des bonnes intentions de ceux qui avaient assassiné ses chefs et tout préparé pour ouvrir les portes d'Athènes à son plus cruel ennemi. Malgré tout son talent, Antiphon ne pouvait pas faire, ne fit pas ce miracle. Le jury, nous ne savons à quelle majorité, déclara par son verdict les deux prévenus coupables du crime de haute

trahison. Antiphon était sans doute le premier à prévoir cette sentence; il n'en fut point abattu; il jouit plutôt de l'impression produite par son style savant et sa ferme parole. Les juges même qui le condamnaient n'avaient pu dissimuler le plaisir qu'ils éprouvaient à l'entendre; peut-être avaient-ils eu grand'peine à s'empêcher d'applaudir aux beaux endroits. Quant aux curieux et aux connaisseurs, ils laissaient éclater bien haut leur enthousiasme. Le poète tragique Agathon, que Platon nous présente dans *le Banquet* comme l'un des esprits les plus vifs et les plus délicats de son temps, comme le digne interlocuteur de Socrate, d'Aristophane et d'Alcibiade, avait assisté à cette joute oratoire. Après l'arrêt, il s'approcha d'Antiphon pour lui dire combien il avait été frappé de son éloquence et attristé de sa condamnation. « Le suffrage d'un seul homme de goût, répondit Antiphon en souriant, a pour moi plus de valeur que celui de toute une foule de gens du commun (1). » Il y avait à la fois dans Antiphon l'orgueil de l'aristocrate et la vanité de l'acteur; avoir contraint à l'admiration ce peuple qu'il méprisait et par son attitude lui témoigner jusqu'au bout son dédain, recueillir en même temps le sincère hommage de ceux qu'il reconnaissait comme ses pairs en matière d'éducation et de langue, quitter sur un grand succès la scène où il venait enfin de jouer le premier rôle, ce n'était pas un sort fait pour déplaire à cet énergique et hautain personnage.

Le texte de la sentence existe. « Ont été condamnés pour trahison Archéptolème, fils d'Hippodamos, du dème d'Agrylé, qui a comparu; Antiphon, fils de Sophilos, du dème de Rhamnunte, qui a comparu. La peine qui a été prononcée contre eux est celle-ci : ils seront livrés aux onze; leur fortune sera confisquée, et la dîme en sera consacrée à la déesse. Leurs maisons à tous les deux seront démolies, et sur l'emplacement qu'elles oocupaient on dressera des bornes portant cette inscription : « MAISON D'ARCHÉPTOLÈME, MAISON D'ANTIPHON, TRAÎTRES A LA PATRIE. » Les démarques de leurs bourgs indiqueront au magistrat leurs maisons et leurs biens. Archéptolème ni Antiphon ne pourront être ensevelis à Athènes, ni nulle part en terre athénienne. Archéptolème et Antiphon seront notés d'infamie, ainsi que leurs descendans légitimes ou bâtards; si quelqu'un adopte un descendant d'Archéptolème ou d'Antiphon, que celui qui aura ait l'adoption soit aussi noté d'infamie. Cette sentence sera gravée

(1) Ce n'est pas là une de ces anecdotes apocryphes qui fourmillent dans les compilateurs de l'époque romaine. Le mot nous a été conservé par le plus sûr des témoignages, presque par un contemporain, par Aristote lui-même (*Éthiques à Eudemos*, III, 5). Il le donne comme un exemple de ce qu'il appelle *la grandeur d'âme* (μεγαλοψυχία).

sur une table de bronze, table qui sera placée à côté de celle qui contient le jugement rendu contre Phrynichos. » Phrynichos était un autre des chefs de la faction aristocratique et du conseil des quatre cents; il avait accompagné Antiphon à Sparte dans cette ambassade qui avait pour but d'admettre dans le Pirée la flotte lacédémonienne. A son retour, il avait été tué par un jeune soldat athénien, et après enquête le jury avait approuvé ce meurtre et flétri la mémoire de Phrynichos par un arrêt qui devait être rédigé à peu près dans les mêmes termes que la sentence rendue contre Archéptolème et Antiphon.

Avec son caractère et son tour d'esprit, Antiphon ne dut pas s'émouvoir beaucoup des peines accessoires que cette sentence prétendait ajouter pour lui à la rigueur du dernier supplice. Antiphon devait être élève des sophistes en matière de morale aussi bien que d'art, et se rattacher à l'école sceptique. L'œuvre de Thucydide, dont les relations avec Antiphon ne sont pas douteuses, nous fournit aussi quelques indices; il en ressort que, dans le groupe auquel appartenait l'orateur, on ne partageait pas les croyances et les craintes religieuses du peuple athénien; on y était aussi dégagé que possible de sentimens que l'on traitait de préjugés. Pour conquérir la puissance, Antiphon avait fait un effort hardi et vigoureux; la tentative avait échoué par la faute des circonstances; il avait perdu la partie; en beau joueur, il était prêt à en payer l'enjeu. Que lui importait-il que sa cendre fût jetée au vent? Il ne croyait pas aux fables des enfers et aux mânes exilés des sombres bords pour n'avoir pas reçu les derniers honneurs. Ne s'est-il pas moqué, dans une phrase que nous a conservée Stobée, de ces gens « qui ne vivent pas la vie présente, mais qui se préparent à grand'peine, comme s'ils avaient à vivre une autre vie, et non la vie présente; en attendant, le temps leur échappe et fuit (1). » Quant à la note d'infamie que les démocrates athéniens prétendaient attacher à sa mémoire, il les méprisait trop pour s'inquiéter de ce que diraient de lui, après sa mort, ceux dont il n'avait jamais, pendant sa longue vie, cherché à gagner l'estime et les sympathies; si la pensée de l'avenir pouvait le toucher, n'aurait-il pas, pour protester contre ces anathèmes gravés sur le bronze, le fidèle souvenir de ces « gens de goût » dont le poète Agathon s'était fait l'interprète au moment même où les autres prononçaient leur arrêt? N'aurait-il pas surtout cet élève, cet ami dont il avait dû apprécier l'un des premiers le rare mérite, ce Thucydide qui, dans son exil, les yeux fixés sur Athènes, écrivait l'histoire de ses luttes militaires et civiles? Certes Thucydide, quand il raconterait cette révolution si habilement conduite, ne

(1) Fragment 125.

manquerait pas de s'arrêter un instant pour honorer d'un impérissable hommage le maître auquel il devait tout ce qui n'était pas chez lui don de nature et de génie. Peut-être enfin, avec la sagacité de la haine, Antiphon entrevit-il, par-delà cette victoire apparente de la démocratie, ses prochains revers; peut-être, par un pressenment de la dernière heure, devina-t-il comment Critias et les trente, au bout de quelques années, vengeraient les quatre cents et verseraient à flots le sang de ces orateurs qui avaient porté la parole contre lui, de ces juges qui l'avaient condamné.

Antiphon, aussitôt le verdict rendu, fut donc livré aux onze : c'était un collége de magistrats inférieurs qui exerçaient à peu près les mêmes fonctions qu'à Rome les *triumvirs capitaux;* ils étaient chargés de garder les prisonniers, de mettre à la torture, quand il y avait lieu, les esclaves ou les étrangers, et de faire exécuter les sentences prononcées contre toute espèce de coupable. Humaine jusque dans ses sévérités, la loi athénienne ne connaissait pas pour les citoyens d'autre forme du dernier supplice que l'empoisonnement par la ciguë, et le condamné s'éteignait sans vives douleurs, dans la prison, loin des regards cruels et des insultes de la foule, entouré de paroles amies et de mains pieuses empressées à lui fermer les yeux. Nous ne savons rien des derniers momens d'Antiphon; je me le représente prenant et vidant la coupe sans pâlir, et, tant que la voix ne lui manqua point, trouvant, comme un peu plus tard Théramène, pour railler ses ennemis, des paroles amères et moqueuses que les gens d'esprit se répétaient le lendemain sur l'Agora. Au moment où le saisissait la torpeur avant-courrière du sommeil suprême, lorsqu'il s'étendait, comme Platon nous le raconte de Socrate dans le *Phédon,* sur la couche d'où il ne devait pas se relever, regrettait-il beaucoup la vie? Il serait permis d'en douter, si ceux qui paraissent les plus fermes n'étaient exposés à se démentir sous les affres de la mort, s'il ne leur arrivait d'oublier alors tout ce qu'ils ont dit et écrit autrefois à ce sujet. Voici en effet comment notre orateur, nous ne savons dans lequel de ses écrits, avait jugé la condition humaine : « notre existence, c'est une journée de prison; la longueur, c'en est un jour pendant lequel nous levons les yeux vers la lumière pour céder ensuite la place à nos successeurs (1). » Ailleurs éclatait ce cri de mélancolie qui fait songer à Lucrèce : « oui, mon cher, toute vie humaine justifie merveilleusement le reproche et la plainte; elle n'a rien de satisfaisant, de grand et d'auguste, mais ce ne sont que choses mesquines, chétives et de courte durée, mêlées de grands chagrins (2). »

(1) Fragment 130, édit. Didot.
(2) Fragment 129.

II.

C'est l'homme, son caractère et son rôle, que l'on a vu jusqu'ici dans Antiphon; on a tenté de dégager à force d'attention cette figure originale des ombres qui l'enveloppent, d'en retrouver le mouvement et l'expression vraie. Il nous reste à étudier l'écrivain, à montrer ce qu'il fit pour l'éloquence et pour la prose attique.

On avait à l'époque romaine soixante discours qui portaient le nom d'Antiphon; mais déjà le grammairien Cæcilius, contemporain d'Auguste et l'un des critiques qui paraissent avoir le mieux connu les orateurs, dans son *Commentaire sur Antiphon* (σύνταγμα περὶ Ἀντιφῶντος), en rejetait vingt-cinq comme apocryphes. Nous n'en possédons aujourd'hui plus que quinze : tous ces quinze ont été prononcés ou sont censés l'avoir été dans des causes de meurtre; on peut donc croire qu'ils appartenaient à une même partie de la collection, qu'ils formaient le livre ou rouleau renfermant toute cette catégorie de plaidoyers. On reconnaît à divers signes que, dans les éditions des orateurs, les discours et plaidoyers étaient en général disposés non par ordre chronologique, mais par ordre de matières. Il est arrivé ainsi que, quand l'œuvre d'un orateur ne nous parvenait pas tout entière, la partie conservée, qui faisait une des subdivisions de la collection complète, ne renfermât que des plaidoyers de même espèce. Il en est ainsi pour Isée : les onze discours que nous possédons ont tous été prononcés dans des questions d'héritage. Dans ce que nous avons de Lysias, on a cru reconnaître d'une part certains livres d'une édition ordonnée d'après ce principe, et de l'autre des restes d'une édition qui n'aurait compris que les meilleurs discours, les œuvres choisies.

Des quinze discours d'Antiphon, trois sont de vrais plaidoyers, qui ont tout l'air d'avoir été débités devant un tribunal athénien; ils ont pour titres : *Accusation d'empoisonnement contre une belle-mère, — Défense pour Hélos à propos du meurtre d'Hérode, — Sur le choreute.* Les douze autres sont évidemment des exercices d'école; ils forment trois *tétralogies*, c'est-à-dire trois groupes composés chacun de quatre discours. Chacune de ces tétralogies contient l'accusation, la défense, une réplique du demandeur, une autre du défendeur. Toutes ces compositions sont fort courtes; ce sont plutôt des sommaires, des canevas que des discours; les argumens y sont plutôt indiqués que développés. Il s'agissait de montrer à l'élève, à propos d'une cause fictive, comment, dans tous les cas analogues, il pourrait tirer parti de son sujet. Voici par exemple la matière de la première tétralogie : un homme a été assailli la nuit avec l'esclave

qui l'accompagnait; il a été tué sur le coup; son esclave a survécu assez longtemps pour déposer qu'il avait reconnu dans l'assassin un citoyen avec qui son maître était en procès. Ce citoyen est accusé du meurtre. Les preuves font également défaut à l'attaque et à la défense; tout le débat porte sur des vraisemblances. C'était là ce que les rhéteurs appelaient la *démonstration artificielle* (ἔντεχνοι πίστεις), parce que, pour donner à toutes ces inductions, à toutes ces conjectures un air de vérité, pour les imposer à l'esprit du juge tout au moins comme un commencement de preuve, il fallait toute l'adresse d'un avocat consommé. Là au contraire où l'une des parties avait à produire un document qui par lui-même tranchait la discussion, il y avait, disait-on, *démonstration étrangère à l'art* (ἄτεχνοι πίστεις). Qu'est-il en effet besoin de talent pour faire entendre un témoignage formel ou exhiber un acte authentique, et que peut opposer le plus habile homme du monde à l'adversaire pourvu de pareilles armes? Il me semble d'ailleurs, pour prendre le cas qui fait ici l'objet du litige, qu'aucun tribunal, pas plus à Athènes que chez nous, n'oserait condamner un prévenu sur de simples probabilités, sous quelque jour spécieux qu'elles fussent présentées. Pas plus que celle-ci, les deux autres tétralogies ne contiennent de noms d'hommes ou de lieu; c'est partout le même caractère abstrait et fictif. Cela seul suffirait, à défaut d'autres argumens, pour nous avertir qu'il n'y a point à chercher ici des monumens de l'éloquence judiciaire à Athènes, qu'il faut seulement y voir un échantillon des modèles que ce rhéteur proposait à ses disciples. A cette même catégorie appartenait un recueil que nous trouvons plusieurs fois cité sous ce titre : *Exordes et péroraisons* (Προοίμια καὶ ἐπίλογοι). La collection d'exordes qui nous a été conservée sous le nom de Démosthène suffit à nous donner une idée de ce que pouvait être cet ouvrage; il ne semble pas qu'il y ait lieu d'en beaucoup regretter la perte.

Pour un homme tel qu'Antiphon, ce n'était pas tout de se rompre lui-même, par de semblables exercices, à tous les tours de force de la controverse judiciaire et d'y former ses élèves. Ni le maître ni ceux qui l'écoutaient ne se fussent résignés à se contenter de l'habileté pratique; on avait de plus hautes ambitions, on aspirait à faire la théorie de cet art auquel on attribuait une irrésistible puissance, un pouvoir analogue à celui que prêtaient aux magiciens les vieilles légendes. Aujourd'hui nous ne nous faisons plus d'illusions; nous savons que, pour remuer les âmes par la parole, il n'est qu'un secret, bien connaître les hommes, avoir de la passion et des idées claires. L'éloquence est pour nous affaire de dispositions naturelles, d'expérience et d'émotion; elle se passe quelquefois de l'éducation,

et celle-ci ne peut jamais suffire à la donner. Les modernes ne voient dans la rhétorique qu'une série de remarques sur les procédés que l'esprit humain emploie de préférence quand il veut réussir à communiquer ce qu'il croit être la vérité, à entraîner et à dominer d'autres intelligences; ils y trouvent surtout cet avantage qu'elle fournit l'occasion de former le goût des jeunes gens, qu'elle fait passer sous leurs yeux les plus beaux traits des orateurs, les chefs-d'œuvre de l'éloquence. A proprement parler, elle ne comporte pas de règles et de préceptes, mais elle suggère des observations, et, pour celui qui veut apprendre à écrire ou à parler, elle éveille la sagacité, elle devance et prépare l'expérience. Aux yeux des anciens, c'était bien autre chose; pour ces esprits à la fois raffinés et encore naïfs, celui qui aurait été maître de tous les secrets de la rhétorique se serait, par là même, rendu maître de toutes les intelligences et de tous les cœurs : il en aurait eu, pour employer une expression vulgaire, mais qui rend bien leur pensée, la clé dans sa poche. C'était là un idéal dont chaque rhéteur en renom prétendait approcher d'un peu plus près que ses devanciers; Antiphon ne pouvait donc manquer d'écrire sa *techné* ou son manuel de l'art. Nous savons en effet qu'il avait laissé une rhétorique en trois livres; mais il n'en est rien arrivé jusqu'à nous.

Une question délicate, déjà douteuse pour les anciens, c'était de savoir s'il fallait attribuer à Antiphon de Rhamnunte, le célèbre orateur, un traité en plusieurs livres qui avait pour titre : *Discours sur la vérité*, et qui existait encore à l'époque romaine. Les courtes citations qui nous en sont parvenues ne nous permettent pas de juger du style de cet ouvrage; mais Hermogène, qui l'avait sous les yeux, affirme que la diction en différait sensiblement de celle qu'il était accoutumé à trouver dans les plaidoyers d'Antiphon, et c'était aussi l'avis de Didyme, un des plus savans grammairiens de l'antiquité. Il semble bien y avoir eu, tous deux contemporains de Socrate, deux Antiphon, l'un l'homme politique, l'orateur que nous étudions, l'autre un simple sophiste, qui s'était occupé surtout d'interpréter les prodiges et les songes; il cherchait, autant que nous pouvons en juger d'après de rares débris, à en bannir le merveilleux, à en donner des explications qui eussent un caractère scientifique. D'après ce qu'en dit Celse, ce serait une sorte de précurseur d'Épicure. Comme presque tous les philosophes grecs, il avait mêlé dans son livre la métaphysique à des théories de physique générale.

Il y a là une direction d'esprit qui s'écarte de celle de notre orateur, tout entier tourné vers les luttes judiciaires et politiques, tout épris de l'art auquel ceux qui le cultivent devront le premier rang dans la cité. Xénophon nous rapporte une conversation, qui ne

présente d'ailleurs pas un grand intérêt, entre Socrate et Antiphon. Un grammairien, Adrantos, avait écrit une dissertation intitulée *Quel est l'Antiphon dont a voulu parler Xénophon?* Il me semble que l'auteur des *Mémorables* avait répondu lui-même à cette question. Il désigne l'interlocuteur de Socrate par ces mots : *Antiphon le sophiste*. Or c'était comme maître de rhétorique et auteur de plaidoyers que le fils de Sophilos était connu à Athènes. Si c'était lui que Xénophon eût mis en scène, il l'aurait appelé *Antiphon le rhéteur*. Par cette qualification de sophiste il a voulu nous avertir qu'il était ici question d'un autre Antiphon que le célèbre Rhamnusien. Aristote mentionne aussi ce sophiste, qui, dit-il, était avec Socrate dans de mauvais termes, qui, selon toute apparence, enviait son influence sur les esprits et redoutait sa dialectique. L'existence de deux Antiphon à peu près contemporains, attestée par les grammairiens et indirectement confirmée par des textes moins explicites, mais plus anciens, me paraît donc hors de doute. C'est à *Antiphon le sophiste*, dont nous ignorons la patrie et la famille, qu'il convient d'attribuer les *Discours sur la vérité*.

Enfin nous possédons un certain nombre de fragmens, dont quelques-uns assez étendus, qui nous sont donnés par Stobée sous cette simple rubrique : « d'Antiphon. » Stobée ne nous indique pas à quel Antiphon ils appartiennent, ni de quel ouvrage ils sont tirés. C'est pourtant, croyons-nous, l'orateur qui a le droit de les revendiquer. Sa notoriété était bien plus grande que celle du sophiste, son homonyme et son contemporain; quand plus tard, sans autre désignation, on prononce le nom d'Antiphon, c'est à l'orateur que tout le monde pense : s'il se fût agi ici du sophiste, Stobée eût sans doute jugé bon, pour éviter toute confusion, de nous prévenir que c'était à lui qu'il faisait ces emprunts. Le style de ces morceaux paraît d'ailleurs ressembler beaucoup à celui des plaidoyers d'Antiphon; peut-être seulement est-il plus travaillé, d'une élégance qui sent plus l'effort. C'est que les fragmens en question auront été détachés d'une autre partie de l'œuvre d'Antiphon. Les critiques de l'époque romaine citent, sous le nom de *discours politique*, *discours sur la concorde*, des compositions dont ils indiquent eux-mêmes le caractère spécial, lesquelles paraissent avoir été analogues à celles qui avaient fait la réputation de Gorgias, qui firent plus tard celle d'Isocrate. Ces compositions auraient été destinées à la lecture plutôt qu'à l'audition, et elles rentreraient ainsi dans ce genre que nous avons essayé de définir à propos des sophistes, le genre *démonstratif* ou discours d'apparat. Dans ses plaidoyers, écrits pour un autre qui les débitait en son propre nom, ce que devait chercher surtout Antiphon, c'était à s'effacer autant que pos-

sible derrière son client, à laisser croire aux juges que c'était bien celui-ci qui portait la parole. Au contraire, dans ces compositions que nous avons comparées à nos éloges et discours académiques, tout le conviait à faire valoir les finesses et les grâces de son esprit, à déployer toutes les ressources de son talent et de son style.

Dans l'*Invective contre Alcibiade,* que cite Plutarque, il faut voir aussi plutôt un pamphlet politique, fait pour être répandu dans la cité, qu'une accusation intentée devant un tribunal athénien. L'histoire, assez bien connue, du brillant et funeste Athénien ne nous offre nulle part trace d'un procès de ce genre; mais vers le moment où Alcibiade, réfugié à Milet, commençait à traiter de son retour avec les chefs de l'armée de Samos, les aristocrates, qui croyaient déjà toucher au but, ne se virent pas, sans un vif tressaillement de haine et de colère, exposés à trouver sur leur chemin un homme dont ils craignaient tout à la fois le génie et la versatilité politique. Ce serait alors qu'Antiphon, le publiciste du parti, aurait lancé contre Alcibiade une sorte de libelle destiné à agir sur l'opinion : il y racontait à sa manière la jeunesse et toute la carrière de ce personnage, sa vie publique et privée; il cherchait à réveiller toutes les préventions, tous les soupçons. Par malheur, Alcibiade, avant et après son exil, avait fait la partie belle à ses ennemis.

C'est surtout, croyons-nous, à des ouvrages de ce genre, aux écrits d'Antiphon plutôt qu'à ses plaidoyers judiciaires, que sont empruntés les extraits assez étendus que Stobée, dans son précieux recueil de morceaux choisis, a faits de l'œuvre d'Antiphon. Ce qu'ils contiennent tous, ce sont des réflexions sur la vie humaine, sur le caractère et les mœurs des hommes. Sans doute cela ne peut se comparer ni aux profondes analyses d'un Aristote, ni aux grands traits d'un Pascal, ni à la pénétrante sagacité d'un La Rochefoucauld; mais il faut songer que nous assistons là au début de ces études, et que l'homme, après tant de siècles pendant lesquels il avait vécu d'une vie toute naïve et spontanée, commençait alors seulement à se regarder et à s'observer lui-même. Certaines pensées, qui nous paraîtront aujourd'hui presque banales, avaient alors une fleur de nouveauté qui charmait les contemporains. D'ailleurs celles même de ces remarques dont le fond ne nous semblerait pas offrir un grand intérêt se recommandent encore par l'élégante sobriété et le relief de l'expression : c'est là un mérite dont aucune traduction ne saurait donner l'idée. Nous nous bornerons à citer quelques lignes où l'écrivain défend ce que nous appelons le principe d'autorité; elles sont curieuses en ce qu'elles semblent porter l'empreinte des opinions politiques d'Antiphon, et nous donner une des raisons de sa haine pour un régime démocratique où il voyait

une véritable anarchie. « Pas de mal plus grand pour les hommes, dit-il, que l'absence de commandement. C'est ce que comprenaient les hommes d'autrefois; aussi habituaient-ils les enfans dès leurs premières années à obéir, à faire ce qu'on leur ordonnait, pour qu'ils ne risquassent point ensuite, le jour où ils deviendraient hommes, de trouver dans la vie un grand changement qui les dépayserait (1). » Nous renverrons aussi les amateurs au plus long de ces fragm ns : il a pour sujet le mariage et ses inconvéniens, qui l'emportent de beaucoup sur ses joies et sur ses avantages. Toutes ces maximes nous donnent l'idée d'un esprit ferme, net, qui a beaucoup réfléchi et ne garde aucune illusion; c'est une ressemblance de plus avec Thucydide, chez qui l'on retrouve ce même accent triste et presque dur. A tout prendre, on peut dire qu'Antiphon, qui pour les anciens n'est guère qu'un rhéteur et un logographe, inaugure avec distinction la série des moralistes grecs.

A propos de la partie conservée de l'œuvre d'Antiphon, une question se pose que nous ne pouvons discuter ici comme elle le mériterait, c'est la question d'authenticité. Il y a eu quelques hypercritiques pour lesquels les quinze discours attribués à Antiphon par les manuscrits sont tous des ouvrages postérieurs, dus à des rhéteurs de l'époque alexandrine ou romaine; mais, hâtons-nous de le dire, cette opinion extrême n'a guère trouvé de partisans. On s'accorde en général à placer au-dessus du soupçon le discours sur *le meurtre d'Hérode*; il nous est cité par les anciens comme l'une des œuvres les plus connues et les plus admirées d'Antiphon. Le style en a au plus haut degré les caractères que les grammairiens signalaient chez les premiers maîtres de l'éloquence athénienne; enfin il contient des détails de mœurs originaux et naïfs qu'un rhéteur n'aurait point inventés. Les deux autres discours sont sans doute de moindre valeur, mais ils sembleront, à quiconque en commencera l'étude sans parti-pris, avoir aussi toute l'apparence de véritables plaidoyers; nous n'y trouvons aucun de ces indices qui trahissent la fiction et le goût des temps de déclin. La plupart des critiques s'entendent pour en admettre aussi l'authenticité. C'est sur les trois tétralogies que portent les doutes les plus sérieux. La langue en paraît moins pure, l'intérêt en est médiocre, et dans plusieurs de ces discours, on a signalé à côté d'étranges subtilités bien des argumens omis qui semblaient se présenter d'eux-mêmes à l'esprit : on a vu là une inexpérience et une maladresse dont on n'osait pas accuser Antiphon. Ces objections ne sont pas sans réponse. Les tétralogies, qui sans doute avaient moins intéressé et occupé les éditeurs que

(1) Fragment 132.

les plaidoyers, nous sont arrivées plus altérées; certains des défauts que l'on reproche à la langue de ces ouvrages peuvent s'expliquer par ce mauvais état du texte. Enfin nous n'avons là que des exercices d'école où Antiphon n'a pas mis tout son talent et tout son effort, dont le canevas a peut-être été tracé par lui d'une main rapide pour les besoins de son enseignement. En pareil cas, il ne serait pas étonnant qu'il n'épuisât point son sujet; quant à la subtilité, c'est l'éternel défaut du génie grec, l'inévitable rançon de ses qualités. Platon lui-même n'en sera pas plus exempt que ces sophistes et ces rhéteurs dont il raille les arguties; Démosthène est presque le seul qui, dans ses chefs-d'œuvre, échappe à ce danger, à cette exagération de la finesse. Sans oser rien affirmer, j'inclinerais donc à croire que les tétralogies, elles aussi, remontent à une époque reculée, qu'elles nous viennent d'Antiphon ou tout au moins de son école. Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'elles appartinssent moins à lui-même qu'à ses élèves; n'avons-nous pas conservé dans les œuvres des rhéteurs latins Sénèque le père et Quintilien de nombreux essais dus aux jeunes gens qu'ils exerçaient à l'art de la parole?

L'enseignement de la rhétorique, avec le succès qu'il avait obtenu tout d'abord en Sicile, à Athènes et dans toute la Grèce, avait déjà pris une forme assez régulière et assez complexe pour qu'il n'y ait rien d'invraisemblable dans cette hypothèse. Remarquons en effet qu'Antiphon ne représente que la troisième génération des rhéteurs grecs; Corax et Tisias avaient ébauché la théorie, Gorgias et ses émules l'avaient développée, Antiphon recueille leur héritage; mais il laisse de côté ces spéculations philosophiques auxquelles se complaisaient les sophistes, il dédaigne les sujets mythologiques, comme cet *Éloge d'Hélène* qu'avait composé Gorgias. Ceux même de ses ouvrages qui se rattachent au discours d'apparat, comme le *Discours politique* et le *Discours sur la concorde*, ont encore trait à la vie réelle, doivent agir sur les esprits de ses contemporains, leur donner certaines dispositions, certaines idées dont l'écrivain prétend bien tirer profit dans l'intérêt de ses opinions et de son parti. Comme c'était en dernier lieu devant les tribunaux que venaient se décider à Athènes toutes les questions, c'est l'éloquence judiciaire qu'il a surtout en vue, c'est elle qu'il cultive en écrivant des plaidoyers pour quiconque le paie, c'est elle qu'il enseigne surtout aux jeunes gens riches, ambitieux et bien doués, qui se pressent dans sa maison. Il a mieux défini que ses prédécesseurs, il a circonscrit le domaine de la rhétorique; aussi creuse-t-il le terrain plus profondément et le rend-il plus fécond. Nous avons déjà parlé des *tétralogies* et du recueil des *exordes et péroraisons;* Cicéron, tradui-

sant Aristote, nous avertit qu'Antiphon avait aussi accordé grande attention à la théorie de ces développemens généraux ou *lieux-communs* dont Gorgias avait le premier pressenti l'importance et indiqué le rôle. Le peu que nous possédons des ouvrages d'Antiphon suffit pourtant à justifier l'assertion d'Aristote, à nous donner une idée de ce que notre orateur enseignait à ce sujet, des modèles qu'il offrait à ses élèves. Nous signalerons un développement sur « la sainteté des lois qui punissent le meurtre. » Il figure à la fois dans le discours sur *le meurtre d'Hérode* (§ 14) et dans le discours *sur un choreute* (§ 2). Il en est de même de réflexions sur le caractère irrévocable d'une sentence capitale; vous les rencontrez, conçues à peu près dans des termes identiques, à la fin du premier de ces deux discours et au commencement du second.

Le plus important des plaidoyers conservés, c'est de beaucoup cette défense écrite pour Hélos, un Lesbien, à propos du meurtre d'Hérode; comme cela arrivait au temps de l'hégémonie athénienne, la cause était venue en appel devant le jury athénien. Quoique la vie même du défendeur soit en jeu dans le débat, il ne faut pas chercher là de pathétique et de passion. On a vu comment le goût athénien, surtout à cette époque, imposait à l'orateur l'obligation de ne paraître s'adresser qu'à la raison des juges; mais, avec ce qui peut nous sembler de la froideur, il y a dans ce discours une logique serrée, un rigoureux enchaînement de preuves, beaucoup d'habileté à prévoir et à déjouer d'avance toutes les attaques de l'adversaire, à ne laisser aucune allégation sans réponse. Rien n'est négligé pour concilier au plaideur la bienveillance des jurés. Le ton est d'une aisance et d'une simplicité parfaites; il faut y regarder de près, faire attention à la qualité et comme au grain de cette belle langue attique, pour se dire que ce ne peut être ainsi que parlerait, abandonné à lui-même, un homme du commun, un étranger. Il y a déjà là, avec moins d'abondance, de souplesse, de variété et de grâce, tous les mérites que nous aurons à faire ressortir chez Lysias et Démosthène, les deux plus éminens représentans de la pure tradition attique.

C'est d'après ce discours et d'après les fragmens conservés par Stobée que l'on peut juger surtout le style d'Antiphon. Il ressemble beaucoup à celui de Thucydide, avec la différence qu'il y a toujours entre le style d'un homme de génie et celui d'un homme de talent : l'un et l'autre, on le sent, ont subi l'influence de Gorgias.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la manière dont Antiphon et Thucydide assemblent leurs phrases. A cet égard, leur style tient le milieu entre celui d'Hérodote et celui d'Isocrate. Chez Hérodote, il n'y a point, à proprement parler, de phrases, mais des membres

de phrase qui se lient l'un à l'autre par des conjonctions *copulatives* ou *disjonctives*, comme *et*, *puis alors*, *ensuite*, *mais*; chacun des détails de l'idée forme un groupe de mots isolé, et semble avoir même valeur que ce qui le précède et ce qui le suit. Tout est, pour ainsi dire, au même plan et sur la même ligne. Les pensées ne sont pas rangées en ordre de bataille; mais, l'une après l'autre, à mesure qu'elles se présentent à l'esprit du conteur, elles viennent défiler devant le lecteur. C'est la conversation avec toute son aisance aimable et toutes ses grâces, comme aussi avec tout son laisser-aller, avec sa courte haleine et ses pauses fréquentes, avec ses répétitions qui aident le causeur en lui donnant du temps. Chez Isocrate au contraire, on trouve la période savante, qui forme un ensemble de parties artistement agencées et équilibrées; la place de chacune de ces parties indique dès le premier moment si elle est principale ou accessoire, et on ne pourrait, sans troubler toute l'harmonie, l'enlever du lieu où l'auteur l'a mise, pas plus que dans un corps vivant on n'enlèverait un organe sans jeter le désordre dans toutes les fonctions. Chez Antiphon et Thucydide, les phrases sont déjà plus étendues, bien plus longues et plus pleines que celles d'Hérodote; mais chacune de ces phrases n'est encore qu'une accumulation d'idées qui se produisent sans qu'un art sûr de lui-même ait commencé par les subordonner les unes aux autres et par définir les limites de chaque groupe. Il arrive à tout instant, notamment chez Thucydide, dont l'esprit est beaucoup plus fécond, que de nouvelles pensées, qui semblaient avoir été oubliées, viennent tout d'un coup s'ajouter à la phrase quand on la croyait finie, ou s'y insérer, par une sorte de parenthèse, là où il n'y avait point d'endroit réservé pour les recevoir. De là résulte tantôt un allongement qui rend le style traînant, tantôt une sorte de pléthore ou de congestion qui le rend embarrassé et obscur.

Mais, si ces écrivains ne savent pas encore subordonner l'accident à la loi, le secondaire au principal, ils savent déjà établir un rapport entre les idées, les coordonner au moyen de particules copulatives, adversatives ou disjonctives. Quand tous leurs plans ne sont pas dérangés, comme cela arrive souvent chez Thucydide, par l'intervention inopinée de pensées qui se jettent tout d'un coup à la traverse, la phrase observe une symétrie qui se présente sous deux formes préférées : ou les idées se groupent sur deux lignes parallèles, ou elles s'opposent comme en deux fronts ennemis. Dans l'un et l'autre cas, il y a une exacte correspondance des deux phrases ou des deux parties de la phrase; à chaque côté est assigné le même nombre de mots, et, autant que possible, de mots qui sonnent à peu près de même à l'oreille. Cela rappelle la symétrie raide et le pa-

rallélisme de mouvemens qui règnent dans les ouvrages anciens de la sculpture grecque.

Si, de la manière dont les mots sont disposés, l'on passe au choix même de ces mots, on trouve encore cette même ressemblance entre Antiphon et Thucydide. Ce que l'un et l'autre recherchent par-dessus tout, c'est une exacte propriété dans le choix des termes. Obéissant aux leçons de Prodicos, qui avait le premier donné l'exemple de ces recherches et de cette insistance, ils font un visible effort pour distinguer nettement jusqu'aux expressions synonymes : ceci, chez Antiphon, va souvent jusqu'à l'exagération. Cette justesse et cette précision, voilà ce qui passe avant tout pour ces écrivains; aussi ne faut-il pas leur demander l'élégance et la richesse de l'âge suivant. C'est ce qui fait que les critiques de l'antiquité citent Antiphon et Thucydide comme les maîtres du *style ancien* ou *sévère*. Ce qu'il faut entendre par là, ce n'est point une rudesse et une âpreté que l'on chercherait vainement dans l'œuvre de ces esprits si cultivés et si polis. Ce qui fait la différence entre ce style d'Antiphon, le premier venu des orateurs athéniens, et celui de Démosthène, en qui l'art s'achève et se résume, c'est qu'il n'y a pas ici l'ampleur et les libres allures, les belles proportions de la période; c'est aussi qu'à côté de ce que les grammairiens appellent les *figures de mots*, on n'y rencontre pas les *figures de pensée*, le cri de l'indignation, la question ironique et railleuse, la répétition énergique et violente de la même idée reproduite sous plusieurs formes, la gradation qui frappe sur l'intelligence comme une suite de coups toujours de plus en plus forts. Non, rien ici ne trahit la passion. L'orateur va droit au but sans jamais courir, d'un pas ferme, égal, cadencé. Il est tout occupé de saisir et de mettre en lumière toutes les faces de la pensée, de trouver des mots qui en rendent les moindres nuances. Alors même que l'éloquence attique se sera échauffée et colorée, elle gardera pourtant toujours ce caractère qui frappe chez elle à ses débuts; plus que ne l'a jamais fait celle d'aucun autre peuple, elle prétendra ne parler ou ne paraître parler qu'à la raison.

Ce ferme propos de serrer près la pensée et d'égaler toujours le mot à l'idée, c'est ce qui, malgré l'absence de grâce, de poésie et de sentiment, rend si intéressans ces premiers maîtres de la prose attique. Chez eux bien mieux que chez des écrivains appartenant aux époques où la facilité acquise sait jouer le talent, on voit travailler l'intelligence, on suit ses mouvemens et ses démarches avec la même curiosité que l'œil d'un statuaire les muscles tendus d'un lutteur nu; on jouit de cette activité infatigable, de cette élasticité de l'esprit, du plaisir qu'il semble éprouver à comprendre les choses et à montrer, en les exprimant, qu'il les a comprises.

Il ne nous a été conservé de l'œuvre d'Antiphon qu'une faible partie, et il nous manque celui de tous ses discours qui avait donné à ses contemporains la plus haute idée de son mérite. C'en est assez cependant pour apprécier la netteté et la vigueur de cet esprit. Avec cette habitude des débats judiciaires, avec cet art de manier et d'ordonner les idées, avec la profonde connaissance qu'il avait de toutes les ressources et les finesses de la belle langue attique, un pareil homme, animé par les émotions d'une lutte où il s'agissait de son honneur et de sa vie, a pu, comme l'atteste Thucydide, avoir son jour de grande éloquence. Cette éloquence, on ne peut en trouver dans les plaidoyers qui nous sont parvenus qu'un lointain reflet; mais ils suffisent pour expliquer la place qui avait été assignée à Antiphon en tête de la liste des orateurs attiques, et la réputation qu'il avait laissée. Comme rhéteur, Antiphon, en abandonnant une portion du terrain qu'avaient cultivé les sophistes, sut faire porter au reste un meilleur fruit; il délaissa les argumentations philosophiques et les sujets de fantaisie pour appliquer aux débats judiciaires toute la sagacité de son esprit; il en créa la langue et en agrandit le cadre tout ensemble par les leçons qu'il donnait à ses élèves et par les exemples qu'il leur fournit en écrivant le premier des discours judiciaires. L'éloquence politique, dont Démosthène, moins d'un siècle plus tard, offrit les plus nobles modèles qui aient jamais été proposés à l'admiration des hommes, devait elle-même profiter de ces progrès : les luttes du barreau ont toujours été l'école où se sont formés les maîtres de la tribune. Comme moraliste, Antiphon est un des prédécesseurs de Platon et d'Aristote : avec un goût plus sûr et plus sévère que Gorgias, il travailla comme lui à rendre la prose attique capable d'exprimer les idées générales, de résumer en termes à la fois vrais et vivans les jugemens que l'intelligence, d'année en année plus curieuse et plus éveillée, porterait sur l'homme et sur les choses. Enfin si, comme l'attestent à la fois la tradition de l'antiquité et la comparaison des styles, Antiphon a contribué à nous donner Thucydide, c'est là son plus bel ouvrage et son titre le plus glorieux.

George Perrot.

LE DROIT DES GENS

ET

LA GUERRE DE LA PRUSSE

Trois siècles de progrès avaient enfin accrédité en Europe un *droit des gens* dont elle s'enorgueillissait à juste titre, qui faisait l'honneur de l'ère moderne. Grâce à ce droit tutélaire, le cercle des hostilités de peuple à peuple devait être dorénavant borné aux nécessités de la conservation et de la défense, et le XVIIe siècle avait traduit cette règle générale en une science raisonnée et positive. Gustave-Adolphe, ce parfait modèle des princes de l'époque, ce grand capitaine enlevé prématurément à l'admiration publique et mort dans tout l'éclat d'une renommée sans tache, trouvait le loisir de feuilleter un livre célèbre qui avait paru de son temps, le *Traité du droit de la guerre et de la paix*, dont les pages savantes contenaient l'exposition de la théorie nouvelle, et frappaient vivement les esprits, souvent attristés alors par les violences de la guerre. L'auteur de ce livre avait essayé de faire entendre aux hommes que la guerre avait ses lois comme la paix, et qu'il n'était pas permis aux princes de légitimer des méfaits à la seule condition de rester le plus fort; il fondait le *droit des gens*, et le jeune vainqueur de Leipzig se faisait gloire d'y accommoder ses pratiques. Aujourd'hui le spectacle offert à l'Europe a été bien différent. Le ministre d'un prince chrétien n'a pas craint de proclamer qu'en temps de guerre la force primait le droit, et une armée est à nos portes qui semble chargée d'appuyer l'application de cette doctrine. Et en quel temps cette atteinte à la morale universelle s'est-elle produite? A la fin du XIXe siècle, qui a condamné pendant cinquante ans les actes contraires d'un autre âge, — après les guerres de Crimée et d'Italie, où de grands peuples se sont honorés par l'adoucissement des effets désastreux de la guerre, — après le traité de 1856, où l'accord des puissances

semblait avoir fermé le retour des conflagrations européennes, — après l'exposition universelle de 1867, où la réunion de tous les peuples policés du monde paraissait avoir consacré définitivement la prépondérance des arts féconds de la paix sur les arts destructeurs de la guerre. Chaque jour, le commerce, l'industrie, la science, rapprochaient les nations. Les chemins de fer sillonnaient l'Europe. Les communications de la pensée humaine étaient devenues aussi rapides que l'éclair, aussi multipliées que les heures, et plus les hommes se connaissaient, mieux ils semblaient comprendre qu'un lien fraternel devait les unir et les conduire désormais dans les voies d'un monde meilleur. Une seule idée paraissait dominer tous les esprits, le désir toujours croissant d'abattre les barrières qui séparaient encore les peuples, de substituer les luttes du travail et de l'intelligence aux luttes de l'ambition, de la cupidité, des préjugés de tout genre qui avaient entravé la libre expansion de l'humanité civilisée.

Ce n'est pas que je croie à l'utopie de la paix perpétuelle. Les guerres sont des crises quelquefois nécessaires, comme certaines maladies. Ceux qui ont rêvé la perpétuité de la paix ne connaissaient pas l'humanité. Le monde est un vaste théâtre d'action. La liberté de l'un s'y heurte constamment contre la liberté de l'autre; de là les conflits, mais de là aussi le sentiment du droit, qui n'est autre chose que le règlement de la liberté. L'homme est né pour agir: plus il agit, plus il est fort et rapproché de sa destinée. Une société constituée en paix perpétuelle tomberait peut-être en décomposition; mais la guerre, quand elle éclate, doit être juste, motivée et mesurée. Elle n'est légitime qu'autant qu'elle est nécessaire. Dans de pareilles conditions, la guerre peut retremper les mœurs publiques, et relever le caractère des nations. Un état y retrouve sa virilité. Toutefois il y a un abîme entre cette guerre régulière, limitée, et la tempête désordonnée qui, attisant les passions internationales, met en péril l'ordre social lui-même. L'Amérique du Nord en a donné le funeste exemple dans la guerre civile des États-Unis, et l'Europe semblait s'être promis de ne pas l'imiter. Le progrès des temps modernes consistait à restreindre la lutte dans les bornes d'un conflit politique par le ministère des armées régulières, la participation de tout un peuple à la guerre demeurant désormais exclue des usages comme une irréparable calamité. Que s'est-il donc passé en Europe pour motiver le renversement de toutes les espérances généreuses, et pour ramener notre époque aux plus mauvais jours de l'histoire des nations? Comment en quelques semaines des sociétés polies ont-elles pu passer de relations amicales à une lutte farouche et acharnée? Comment expliquer ce retour funeste à la barbarie qu'on croyait disparue de la

terre, et que faut-il attendre de l'avenir, qui se montre à nous dans un horizon aussi sombre? Telles sont les questions qui se pressaient dans notre âme agitée au bruit lugubre du bombardement furieux et inoui dont était l'objet l'une des capitales de la civilisation moderne défendant ses foyers et son honneur, brusquement assaillie par cette attaque meurtrière, sans avoir été avisée, même quelques heures à l'avance, selon les pratiques des nations policées, pour mettre à l'abri les vieillards, les femmes, les enfans, les malades. Nous n'avions jeté nos bombes sur Sébastopol que trois jours après en avoir averti la population. Le droit des gens est-il donc perdu pour l'humanité?

Avant d'examiner et de résoudre ces problèmes de tristesse, disons-nous qu'il est dans la vie des peuples, comme dans la vie des individus, des momens suprêmes où, à la face du monde qui nous observe et comme en présence de la postérité qui nous juge, les plus grands sacrifices, les plus fermes résolutions, les plus absolus dévoûmens, sont imposés par l'amour de la patrie, par le devoir du citoyen, par l'honneur national. Je me souviens de la stupeur sympathique que produisit en Europe la nouvelle de l'incendie de Moscou, et du trouble que cet événement jeta dans la conscience française elle-même. Ce fut partout, en France comme ailleurs, un funeste pressentiment, et pour notre malheur nous n'y fûmes pas trompés. Il y a deux siècles aujourd'hui, une autre grande capitale était sur le point de succomber devant un ennemi formidable. Louis XIV, alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la gloire, emporté par le ressentiment d'une injure personnelle et de plusieurs mécomptes politiques, envahissait la Hollande et menaçait Amsterdam. Les armées de la France étaient commandées par Condé, Turenne et le roi en personne. Rien ne résista d'abord à nos armes. Le Rhin opposa vainement la barrière de ses eaux. Les villes terrifiées ouvrirent leurs portes : autant de places abordées, autant de forteresses prises; autant de troupes rencontrées, autant de troupes battues; le découragement et l'effroi paralysaient toute défense, et l'armée royale était arrivée en une marche triomphale sous les murs de la capitale de la Hollande. Il ne restait à la république des Provinces-Unies, si puissante la veille, que sa flotte et Ruyter, son amiral. A bord de ses navires, toutes les richesses nationales furent entassées, et la capitale orgueilleuse du commerce européen sembla vouée à la ruine. Elle offrit un traité avantageux au vainqueur, qui, enivré du succès, fut sourd aux conseils de la sagesse; alors la Hollande désolée, cédant à un mouvement héroïque de patriotisme désespéré, ouvrit toutes les digues qui la défendaient contre la mer, et engloutit dans les eaux le pays qu'un travail de plusieurs siècles avait conquis sur elles. S'abîmant dans les flots d'où elle était sortie,

elle se réfugia sur ses vaisseaux, résolue à transporter à Batavia, s'il le fallait, sa fortune et sa liberté. Eh bien! cette magnanime immolation sauva la Hollande; des femmes, des enfans, repoussèrent l'invasion en ouvrant les écluses, et, le temps aidant, la Hollande remit ses affaires en état. De son holocauste surgit Guillaume d'Orange, qui la vengea bientôt du grand roi, lequel à son tour subit les revers de la fortune, et n'échappa plus tard lui-même à la ruine que par la victoire de Denain.

Sera-ce aussi la destinée de l'ennemi qui nous a couverts de ses projectiles? Il est aveuglé par la bonne fortune, comme disait du vainqueur d'Iéna une héroïque femme qui sut encore vivre de pain et de sel en de cruelles extrémités. « Il est sans modération, ajoutait-elle, et qui ne se modère pas perd nécessairement l'équilibre et tombe. » Il devrait donc tomber à son tour, l'ennemi qui ne sait s'arrêter à propos, mais à une condition, celle de notre constance inébranlable. La France aura-t-elle plus de fermeté qu'il n'y a eu de violence dans l'invasion qu'elle a subie? C'est le secret de l'avenir; mais c'est du droit des gens que nous voulons surtout parler.

Au commencement de ce siècle, un éminent et respectable jurisconsulte, Portalis, proclamait avec bonheur cette espérance, que désormais la guerre serait restreinte dans son action. Le droit de la guerre est fondé, disait-il, sur ce qu'un peuple, pour l'intérêt de sa conservation ou pour le soin de sa défense, veut, peut ou doit faire violence à un autre peuple. C'est le rapport des choses et non des personnes qui constitue la guerre; elle est une relation d'état à état, non d'individu à individu. Entre deux ou plusieurs nations belligérantes, les particuliers dont ces nations se composent ne sont ennemis que par accident; ils ne le sont point comme hommes, ils ne le sont même pas comme citoyens; ils le sont uniquement comme soldats. Il y a six mois seulement, telle était la doctrine universellement admise en ce qui touche le droit de la guerre. Qui aurait osé par exemple poser en principe, parmi les publicistes et les hommes d'état, que la guerre devait nourrir la guerre? Quel général n'eût été regardé comme un barbare, si, à ce titre du plus fort et au nom de la victoire, il eût cru légitime de détruire les monumens, de saccager les campagnes, d'écraser les villes de réquisitions, de piller les châteaux et les palais, de bombarder les bibliothèques, les hôpitaux, les églises, les écoles, les musées? Nos expéditions et nos courtes guerres avaient depuis plus d'un demi-siècle donné l'exemple salutaire des améliorations que les lumières du temps et les progrès de la fraternité humaine avaient introduites dans les relations internationales. Partout où des armées européennes s'étaient heurtées dans ces derniers temps, elles avaient donné l'exemple de cette bonne conduite. Plus d'une fois le théâtre

de la guerre avait été circonscrit, afin d'en limiter les ravages, comme on fit dans l'expédition de Grèce, à l'époque du siége d'Anvers et pendant la dernière guerre d'Orient, où les hostilités furent bornées aux côtes de la Mer-Noire et de la Baltique, avec cette convention tacite, que l'issue devait dépendre du siége de Sébastopol. Et non-seulement les guerres continentales, mais encore les guerres maritimes s'étaient ressenties de cette influence bienfaisante. Nous avions souscrit, contre notre intérêt politique, à l'abolition de la course maritime; nous avions reconnu au droit des neutres une extension que les belligérans d'une autre époque lui avaient constamment refusée; nous avions admis les étrangers à la plus large participation de droits civils que jamais peuple ait accordée, et nous avions poussé l'abnégation jusqu'à sacrifier les intérêts séculaires de notre industrie nationale à la propagation de la liberté des échanges avec nos voisins. L'Allemagne était même devenue pour nous, depuis la paix générale de 1815, la plus sympathique des nations, la plus affectionnée de toutes les classes de la population européenne. La postérité pourra-t-elle croire au revirement si brusque et si peu motivé de l'Allemagne à notre égard? Une guerre effroyable a été engagée sans que les griefs positifs en fussent déterminés, et sans que la voix de la raison et du droit ait pu être entendue pour en circonscrire les ravages.

Après Sedan, quel pouvait être le but avouable de la continuation de la guerre? Était-ce la France ou bien son gouvernement qui avait déclaré la guerre? et, le gouvernement étant tombé, où était le prétexte de la prolongation des hostilités? Le droit des gens moderne condamne comme injuste une guerre qui peut être évitée. La prolongation pouvait-elle être évitée? Oui, selon les lois de la modération; donc elle était injuste. On s'est refusé, dit-on, à une légitime exigence de l'Allemagne, et la guerre a dû suivre son cours. Cette exigence était-elle légitime? Là est le problème. Le droit dit qu'elle était inique, le sentiment public dit qu'elle était impolitique. Le bon sens proclame qu'elle était déraisonnable, et l'histoire jugera, l'histoire, qui est le grand tribunal des peuples et des rois. A son départ de Saarbruck, le roi Guillaume adressait au peuple français une proclamation dans laquelle il disait : « Je fais la guerre aux soldats, et non aux citoyens français. » Et cette déclaration a été répétée en Lorraine par un autre prince. Cependant, après Sedan, et dans une circulaire datée de Meaux, le 10 septembre, M. de Bismarck faisait entendre ce langage hautain et nouveau : « que la *nation française* se persuade bien que, comme elle a seule déchaîné la guerre par son bon plaisir, *elle doit aussi régler seule son compte avec l'Allemagne.* » Ainsi à Saarbruck c'était au gouvernement de la France que l'Allemagne faisait seulement la guerre. Après la dé-

faite et la chute de l'empire, c'est contre la nation que la guerre se poursuit et avec une affectation singulière autant qu'inattendue. Le but de la guerre a été dépassé à mesure que le succès a favorisé l'ennemi. Le général de Falkenstein le déclarait au maire de Pontoise : « Que voulez-vous, monsieur? en guerre il y a un droit qui prime tout, c'est celui de la force. » Ce n'était point là le langage de Gustave-Adolphe.

Toutes les maximes tutélaires du droit des gens européen sont donc oubliées aujourd'hui ; l'expiation cruelle infligée à la ville de Paris, à la capitale de la France, comme responsable d'une guerre que sa population sensée a hautement blâmée, est une grande iniquité publique. Le ministère qui a trompé la France a été condamné par un vote unanime de la chambre; le gouvernement lui-même auquel revenait la responsabilité première d'une folle agression est tombé devant la colère affolée de Paris le 4 septembre. En présence de ces deux événemens, les hostilités devaient cesser. Ainsi le conseillaient l'équité, le droit rigoureux et la bonne politique. Après Sedan, toute l'Europe a cru la guerre terminée. La Prusse pouvait faire à Ferrières une paix triomphante et magnanime; il en fût resté pour la France la mémorable leçon de mieux surveiller à l'avenir la direction de ses affaires. Une passion fatale a conseillé le contraire, et l'on se rappelle malgré soi le mot que les Anglais racontent de Blücher, contemplant la ville de Londres du haut de la coupole de Saint-Paul : *quelle proie!* Quoi qu'il en advienne, les votes énergiques de la représentation parisienne à la chambre des députés, dans la séance du 15 juillet dernier, demeurent comme la protestation de l'histoire contre les violences dont Paris a été victime. Un sentiment de dignité nous ferme la bouche à cet égard; bornons-nous à la discussion du droit de la guerre. Le bombardement, pratiqué autrement que comme moyen de destruction d'ouvrages fortifiés, est un moyen odieux, réprouvé aujourd'hui par les publicistes les plus autorisés. Il frappe une classe de la population que les lois de la guerre civilisée affranchissent des conséquences des hostilités. Voyez l'état officiel des victimes du bombardement de Paris; la majorité est composée de femmes, d'infirmes et d'enfans. Le bombardement n'est plus une arme de guerre de notre temps. M. Pasq. Fiore, le généreux et savant auteur d'un *Traité du droit international* qui a fait sensation en Europe, se prononce avec force pour cette doctrine, qui n'a trouvé que des approbateurs. Au point de vue de l'influence morale, le bombardement de Paris a produit un effet contraire à celui qu'attendait l'ennemi. N'était la question des subsistances, le bombardement eût décidé Paris à s'enterrer sous ses ruines. Je sais que le bombardement et la destruction de Paris ont été demandés à grands cris par la presse allemande.

C'est avec colère qu'on en a vu retarder le moment. Une sorte de pression impatiente a été exercée à cet égard sur la direction des opérations militaires. L'histoire fera la part de responsabilité qui revient à chacun.

La dernière guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne (1813-14) avait été marquée par le bombardement de Washington, exécuté par l'amiral Cochrane, en représailles d'actes de destruction commis par les Américains dans le Canada. Le bombardement de Washington souleva un mouvement d'opinion contre le gouvernement anglais, déjà fort critiqué pour le bombardement de Copenhague au commencement du siècle, et le célèbre orateur Mackintosh en fit l'objet d'une accusation contre le ministère à la chambre des communes. Il considérait, disait-il, cette œuvre de destruction comme cent fois plus honteuse pour l'Angleterre que la pire défaite. C'était une rigueur qui devait faire de la puissance anglaise un objet de haine publique et d'alarme européenne; elle donnait d'avance l'amitié des Américains à tout ennemi qui s'élèverait contre l'Angleterre. Il y voyait l'acte qui aurait le plus exaspéré le peuple américain et le moins affaibli son gouvernement; cet acte était impuissant à remplir le but justifiable de la guerre, et de plus contraire à toute prévoyance. C'était une attaque, non contre la force ou les ressources d'un état, mais contre l'honneur national et les affections publiques d'un peuple. Après vingt-cinq ans de la guerre la plus violente, ajoutait-il, dans laquelle chaque grande capitale du continent européen avait été épargnée, presque respectée par l'ennemi, était-il réservé à l'Angleterre de violer cette courtoisie universelle, cette estime décente envers les siéges de la dignité nationale, estime qui, au milieu des emportemens de l'inimitié, manifestait le respect des nations civilisées les unes pour les autres? Que signifiait cette exécution militaire contre les demeures paisibles du citoyen, contre l'asile du pauvre, contre des palais de gouvernement, des salles de législation, des tribunaux de justice, des dépôts d'archives, des monumens de l'histoire, et contre les collections des arts qui honorent l'humanité, toutes choses consacrées aux œuvres de la paix et à la gloire des sociétés civilisées, sans acception de nationalité? Il rougissait pour l'Angleterre de cet outrage au sens commun du genre humain et à la raison publique de son siècle.— Le parlement anglais ne pouvait effacer un fait accompli; mais il témoigna hautement sa désapprobation au ministère qui avait donné des ordres et à l'officier-général anglais qui les avait exécutés avec une promptitude inconsidérée.

En bombardant la population parisienne, M. le comte de Moltke n'a fait que mettre en pratique une maxime déjà énoncée au siége de Strasbourg, lorsque le vénérable évêque de la ville noble alla de-

mander au général de Werder qu'on permît aux femmes et aux enfans de sortir de la place. Le général prussien répondit : « Je sais bien que le bombardement ne me donnera point vos remparts; mais c'est aux habitans à forcer le général à capituler. » Qui aurait cru qu'en notre temps il fût encore regardé comme permis de livrer à la mort des femmes et des enfans pour forcer le commandant d'une citadelle à capituler, de mettre le feu à l'hospice de la Pitié pour obliger le Mont-Valérien à baisser ses ponts-levis? En Allemagne même, ces énormités ont paru révoltantes, et des voix généreuses se sont élevées pour les flétrir. La *Gazette de Manheim* a protesté contre le bombardement de Strasbourg. « Ce bombardement, dit-elle, était-il une nécessité de la guerre? Cela nous paraît une question à poser, dont la réponse exacte ne trouvera vraiment place que dans l'histoire de la guerre de 1870. Dès maintenant nous croyons pouvoir dire : A quoi bon cette fureur contre la malheureuse ville de Strasbourg? On réclame Strasbourg, l'ancienne ville impériale, la capitale de cette Alsace qui est de souche allemande, ce Strasbourg où s'élève la cathédrale, cette œuvre sublime de l'art allemand, cette ville où vivait Gutenberg, à qui l'imprimerie doit son essor, et on la traite en vrais barbares! Sur qui retombera cette responsabilité, si un jour il est prouvé que ce désastre pouvait être épargné? Que dira désormais le guide qui parcourra Strasbourg avec l'étranger? Strasbourg succombera; mais que cette fière ville périsse écrasée par les bombes allemandes, c'est là un étrange retour pour elle dans la maison paternelle. »

M. de Bismarck, pressé par une déclaration du corps diplomatique, allègue l'autorité de Vattel comme favorable à la pratique du bombardement. Ce n'est point un suffrage de l'autre siècle qu'il fallait rapporter, c'est une autorité de notre temps, où la raison morale et les considérations de la politique civilisée ont placé plus haut la question. Nous admettrons que le bombardement demeure licite, mais comme instrument de guerre contre un ouvrage de guerre. On répond que la fortification de Paris lève toute difficulté. Si le bombardement est dirigé contre les fortifications, oui. S'il est dirigé contre la ville, les grandes et solides raisons de Mackintosh, adoptées comme règle du droit des gens moderne par le savant et respectable M. Wheaton et par M. Fiore, reprennent tout leur empire; mais ici se présente une autre question, celle de la convenance, de la nécessité d'un avertissement préalable. Aux représentations du corps diplomatique réclamant au nom des neutres résidant à Paris, M. de Bismarck répond qu'il ne connaît pas de règle qui oblige l'assiégeant à un avertissement précis. Cette réponse évasive a lieu de nous étonner. Le droit des gens se compose, non d'un code de textes promulgués comme loi des nations, mais d'un ensemble

d'usages, de pratiques, de règles de conduite, admis entre états policés et tacitement consacrés par les précédens. Or tous les précédens constatent la pratique de l'avertissement. Au siége d'Anvers, le maréchal Gérard avisa le général hollandais du jour où il jetterait ses bombes sur la citadelle. A Rome, le général Oudinot usa du même procédé, et de même avons-nous agi à Sébastopol. Voilà pour le fait lui-même des précédens. Quant au droit des gens théorique, il exige l'avertissement, comme il exige la déclaration préalable de la guerre avant le commencement des hostilités, afin que les non-combattans ou les neutres puissent se mettre à l'abri d'une attaque aussi redoutable, — raison qui est péremptoire lorsque la place assiégée est du genre mixte, comme est Paris, comme était Rome, comme était Sébastopol, places fortifiées et habitations civiles tout à la fois. Les usages contraires à ceux qu'a pratiqués la Prusse à Paris sont donc tout à la fois constans et motivés.

Sur l'absence alléguée d'autorité positive à l'appui de la doctrine de l'avertissement, l'affirmation du ministre prussien est encore faite pour surprendre. Qu'on ouvre le *Code international* de M. Bluntschli, dont la réputation est européenne, « il est d'usage, y lira-t-on, que l'assiégeant annonce, lorsque cela lui est possible, son intention de bombarder la place, afin que les non-combattans, et spécialement les femmes et les enfans, puissent s'éloigner ou pourvoir à leur sûreté. » M. Bluntschli cite un document bien connu, c'est l'*Instruction américaine*, laquelle est conforme à sa doctrine, et il ajoute : « Cet usage se rattache à l'idée même de la guerre, qui est une lutte entre deux états, et non une lutte entre des particuliers. User d'autant de ménagement que possible envers ces derniers, tel est le caractère distinctif de la guerre civilisée. Aussi, pour protéger les grands centres de population contre les dangers de la guerre, on les déclare le plus souvent *villes ouvertes*, et même, s'il s'agit de places fortes, l'humanité exige que les habitans soient prévenus du moment de l'ouverture du feu, toutes les fois que les opérations militaires le permettent. » Voilà le pur, l'incontestable droit des gens. M. Bluntschli, qui l'enseigne, et qui écrivait ces lignes en 1869, est un notable personnage dans la science et dans le monde. Il est professeur ordinaire à l'université de Heidelberg, membre de la première chambre de Bade, député au parlement douanier allemand, correspondant de l'Institut de France. Peut-il être inconnu de M. de Bismarck ? Il est pourtant fort honoré à Berlin, et jouit de l'estime de toute l'Allemagne. Vainement le chancelier féréral allègue-t-il encore qu'il a fait plus d'une fois pressentir à M. Jules Favre, dans sa correspondance, l'intention ou la menace du bombardement. L'expérience de M. de Bismarck lui fait ici défaut. D'après les usages consacrés, c'est par

un avertissement spécial et précis, précédé d'une sommation à terme fixe, que l'assiégé doit recevoir la notification d'un bombardement prochain, non par une menace indéterminée et vague, et cette notification est adressée par le commandant militaire des forces assiégeantes au commandant militaire de la ville assiégée. Or rien de pareil n'est arrivé de l'état-major de Versailles à l'état-major de la place de Paris. Cette procédure militaire est du genre de celle qui est suivie pour les notifications du blocus. Je n'ajouterai point que l'omission de l'avis préalable implique une impolitesse nationale, indépendamment des effets déplorables qui en sont le résultat.

Je ne voudrais point passionner la discussion en examinant les conséquences des deux façons diverses de procéder par rapport au bombardement de la ville de Paris. Les faits accomplis ne sont que trop connus et trop regrettables; mais au nom de l'humanité, au nom de la science, au nom du bon sens public, je ne saurais assez protester contre la violation de toutes les règles du droit des gens, qui, depuis Grotius jusqu'à Heffter et Bluntschli, ont constamment garanti du feu des assiégeans les hospices, les églises, les colléges, les collections scientifiques, les monumens des arts. Tous ces établissemens sont indiqués en gros caractères sur les plans les plus vulgaires de Paris, et aucun de ces édifices n'a été respecté par les bombes prussiennes, qui ont semblé même s'acharner sur quelques-uns : l'hospice Sainte-Anne a reçu trente projectiles, le Val-de-Grâce en a été couvert. Des procès-verbaux constatent ces excès, et nous ne pouvons accepter, comme réponse satisfaisante aux protestations du gouvernement français, l'allégation de « bombes égarées, » raison qui n'a pas de valeur en présence de la multiplicité des coups, de la persistance du tir après les réclamations, et de la destruction évidemment préméditée des serres et des salles du Muséum d'histoire naturelle, lequel a été l'objet d'un feu nourri et continu. Je renvoie mes lecteurs à ce qu'écrit à ce sujet M. Wheaton, qui a laissé un renom si bien établi à la cour de Prusse, auprès de laquelle il a été pendant longtemps ministre des États-Unis. Ce n'est pas lui qui eût signé les lignes si étranges qu'on attribue à M. Bancroft, son successeur. Les dévastations du Muséum n'ont pas d'excuse admissible; le peuple qui les a commises ne pourra les expliquer devant l'Europe civilisée, et l'histoire des sciences en gardera l'ineffaçable souvenir.

Les exécutions militaires accomplies sur les villages de Cherizy et de Houdan, près de Dreux, ne seraient pas croyables, si elles n'étaient attestées par un témoin oculaire, digne de toute confiance, M. le pasteur Cailliatte. Cherizy avait été frappé d'une réquisition, fournie à grand'peine, lorsque la troupe prussienne qui l'avait exigée fut attaquée à quelque distance par des francs-tireurs

étrangers au village, qui tuèrent plusieurs soldats à l'ennemi. Voilà que, pour le fait seul de l'agression à main armée commise sur le territoire de la commune, le village de Cherizy, à titre de représailles et de solidarité, a été l'objet d'un retour offensif de la troupe prussienne, laquelle, sans enquête, sans examen, sans distinction de personnes, a procédé froidement, méthodiquement, à l'incendie du village au moyen du pétrole et de la poudre, et de l'attaque simultanée des granges et habitations sur quatre points convergens, jusqu'à la destruction complète du malheureux pays. On ne s'est pas même inquiété de savoir si les habitations incendiées renfermaient des femmes, des enfans, des vieillards, des malades. A Houdan, le même témoin affirme que la rigueur a été plus dure encore. Ce hameau était innocent de toute agression, même du soupçon. Il a été brûlé, saccagé, livré au pillage, en punition de ce que, dans le voisinage, l'ennemi n'avait pu pénétrer à Dreux, qui avait ce jour-là fermé ses portes. On ne procède pas différemment en Amérique et en Afrique envers les huttes des hordes sauvages. C'est donc vainement que M. Heffter écrivait, il y a dix ans, sur le droit international, un excellent livre rempli des plus philanthropiques maximes, dans lequel il professait à Berlin même que la destruction du pays ennemi et les exécutions militaires n'étaient plus de notre siècle, qu'il fallait de bien grandes extrémités pour se les permettre, et que jamais elles ne pouvaient être le but direct d'un acte légitime de la force armée. M. Heffter professait aussi, avec tous les publicistes anciens et modernes, que la guerre devait s'appuyer sur des causes positives, et qu'elle ne pouvait dépasser le but avoué. Or, depuis Sedan, quelle pouvait être la cause subsistante de la guerre? Le jour où l'empereur Napoléon avait rendu son épée, il n'y avait plus de raison plausible pour continuer la lutte. L'armée prussienne elle-même a cru que la guerre était finie; c'est un fait de notoriété publique. Passer outre et marcher sur Paris, c'était rentrer dans la voie des invasions et des passions d'un autre âge; mais le cri était poussé : *aux champs catalauniques!* comme si l'héritier de Frédéric II devait continuer le roi des Huns, et la civilisation reculer de quatorze siècles.

Les haines nationales, les luttes armées de race à race, sont d'un temps qui n'est plus. Le bon sens, le sentiment moral, l'instinct de la civilisation, en interdisent le réveil. Coupables sont les gouvernemens qui provoquent le retour de pareils malheurs pour l'humanité! L'insulte publique adressée à un peuple, la menace de son humiliation, l'oubli de ses droits naturels et imprescriptibles, la violation à son égard des lois fondamentales du droit des gens, sont les sinistres précurseurs de vengeances séculaires des nations. L'Europe du XIXe siècle devait-elle redouter la triste résurrection de ces

calamités dont elle avait presque perdu le souvenir? La force disposait encore en réalité de la destinée des états; mais il s'était développé lentement dans la conscience des peuples un sentiment profond du droit, auquel on ne croyait plus qu'il fût possible de soustraire le gouvernement de la société. Les hommes de bien auront-ils la douleur d'une déception aussi fatale pour le temps présent que funeste pour l'avenir? On s'étudiait à rendre les guerres rares et difficiles; l'opinion publique infligeait un blâme sévère aux velléités belliqueuses, et voilà qu'en peu de temps tous les bienfaits de ce progrès ont été compromis. Gémir sur de pareils malheurs ne suffit pas à l'honnête homme; élever la voix est un devoir pour lui. Nous y convions tous les bons esprits, à quelque peuple qu'ils appartiennent. Le XVIIIe siècle avait déjà offert l'affligeant tableau de cette opposition des faits et des idées. La foi des conventions et la raison publique ont condamné la guerre de la succession d'Autriche. Marie-Thérèse en sortit avec les hommages de l'Europe; mais lorsqu'à son tour elle entra dans une coalition insensée contre Frédéric II, elle donna l'occasion à un adversaire qu'elle voulait écraser de mériter par l'héroïsme une estime qu'il n'avait pas auparavant. Au début de la guerre de sept ans, la Russie, l'Autriche et la France voulaient aussi réduire la Prusse à une telle condition qu'elle ne pût plus, disait-on, troubler la paix de l'Europe. C'était une correction qu'on voulait lui infliger. Frédéric II fut réduit sans doute à de cruelles extrémités, mais l'extermination fulminée contre lui devint la source de sa force et de son indomptable énergie. Il avait toujours su s'arrêter dans la bonne fortune; c'est même son titre à la grandeur dans l'histoire. On ne sut pas s'arrêter contre lui, et une paix glorieuse pour Frédéric fut en fin de compte le terme auquel aboutit l'entreprise téméraire de sa destruction. On apprit de nouveau en cette occasion, après sept ans d'épreuves, ce qu'un peuple digne d'estime peut déployer de vigueur et de ressources lorsque son honneur et son existence sont menacés de certaines atteintes. Il y a cent ans que trois grandes puissances ont partagé la Pologne. Aucune d'elles ne jouit encore en paix de sa part de dépouille. On ne viole pas impunément envers les peuples les lois de la justice et de l'honnêteté. Non, la force ne prime pas le droit.

Que dirai-je du système de réquisitions pratiqué par les armées ennemies, des extorsions d'argent exigées violemment soit des villes, soit des particuliers? On affirme que des tortures ont été imposées pour obtenir de citoyens paisibles leur monnaie ou leurs vivres, et l'on connaît les enlèvemens d'otages pratiqués à l'égard des communes récalcitrantes, ou impuissantes à satisfaire l'âpre et rapace réquisition. L'opinion publique avait déjà, depuis bien des années, flétri ces actes qualifiés de brigandage régulier et collectif,

indignes d'un peuple qui se respecte, lorsqu'au grand étonnement de l'Europe on les a vus se reproduire en 1866 de la part de la Prusse. L'Allemagne si soumise aujourd'hui, victime il y a quatre ans, avait réclamé contre ces abus de la force, et l'honorable M. Bluntschli écrivait dans son *Code international :* « Le droit des gens refuse aux armées établies sur territoire ennemi le droit d'exiger des villes ou des particuliers d'autres contributions que celles absolument indispensables pour subvenir à l'entretien et aux mouvemens de l'armée. Les lois de la guerre n'autorisent pas les réquisitions purement pécuniaires. » Et, d'accord sur ce premier point avec tous les grands publicistes ses prédécesseurs, le célèbre professeur d'Heidelberg avait le courage d'ajouter : « On n'a pas assez respecté les vrais principes dans plusieurs guerres récentes, même dans la dernière guerre d'Allemagne en 1866, et les Prussiens ont levé sans motifs suffisans des contributions en argent dans quelques-unes des villes qu'ils ont occupées. L'Europe actuelle n'admet plus cette façon d'agir, *reste des temps barbares.* » Vous l'entendez, c'est un des vôtres qui parle, et des plus autorisés. En effet, dans les usages de la guerre civilisée du XIXe siècle, on ne reconnaissait plus le droit de piller, le droit de détruire, le droit d'extorquer de l'argent pour payer les soldats, remplir les caisses, satisfaire la cupidité des troupes ou des chefs. Ces pratiques appartenaient à un passé hautement répudié. De même que l'ennemi n'avait plus le droit de contraindre les vaincus à recruter ses bandes décimées par la guerre, de même on ne lui concédait plus le droit d'arracher au vaincu son argent pour continuer a guerre contre lui. Le droit de la nature, le droit de la civilisation, qui restreignent la guerre au caractère politique, c'est-à-dire à la relation hostile d'état à état, avaient condamné définitivement ces procédés, car un peuple est tenu d'être honnête tout comme l'homme privé. Allemands et Français, nous étions unanimes pour proclamer ces principes, et je ne crois pas que l'histoire en mette l'oubli à notre charge. Les guerres de 1823 en Espagne, de 1828 en Morée, de 1854 en Crimée, de 1859 en Italie, rendront témoignage pour nous. Si la règle du monde moderne est aujourd'hui bouleversée, rendons-lui son caractère et sa grandeur. C'est un crime contre le droit et l'humanité que de dépasser le but légitime de la guerre; c'est une usurpation de la puissance de Dieu que de prétendre juger et punir un peuple indépendant, souverain, en lui reprochant son caractère, ses mœurs ou son esprit, et de s'attribuer la mission de lui infliger un châtiment; c'est une déplorable aberration que de faire d'un tel dessein l'objet de la guerre; c'est une folie condamnable de transformer un dissentiment politique en une aversion de peuple à peuple, de religion à religion, de race à race,

comme au temps des croisades ou des invasions des barbares, et de convertir la lutte armée d'un moment en une guerre qui n'aurait pas de fin.

Les grandes puissances européennes, y compris la Prusse, déclaraient au congrès d'Aix-la-Chapelle, le 15 novembre 1818, leur invariable résolution de ne jamais s'écarter, ni entre elles, ni dans leurs relations avec d'autres états, de l'observation la plus stricte des principes du droit des gens, principes, disait-on, qui peuvent seuls garantir efficacement l'indépendance de chaque gouvernement, un état de paix durable, et la stabilité de l'association humaine. Le congrès de Paris en 1856 semblait avoir converti cette résolution en une loi positive de l'Europe moderne. Tous ces bienfaits, conservateurs de la fraternité des peuples,s eront perdus, si l'Europe n'y avise. Espérons que la réclamation du monde civilisé y ramènera un jour et bientôt des peuples égarés; mais en attendant que d'autres violations du droit et du bon sens nous pourrions signaler! Cet enlèvement d'un magistrat de Versailles traduit devant un conseil de guerre d'Allemagne pour avoir donné de ses nouvelles à sa mère, demeurée à Paris, en une lettre qui avait dû franchir les *lignes ennemies!* Ici l'opinion a déjà triomphé; l'ennemi n'a pas osé faire juger M. Raynal par le conseil de guerre, comme il en avait annoncé la volonté. Et l'enlèvement inqualifiable de M. Thénard, en Bourgogne, à titre d'otage responsable du sort de marins prussiens légitimement amenés par nos croisières à Cherbourg! Je dis *légitimement*, car la loi prussienue est à cet égard textuellement la même que la loi française, et la garantie de la régularité des prises maritimes exige même qu'il en soit ainsi, afin que le témoignage des marins capturés puisse être entendu par les juges chargés de prononcer sur la légalité des prises. Suivant les lois française, anglaise, hollandaise et italienne, un capitaine capteur serait même en délit, s'il n'amenait pas devant le juge des prises ces témoins du fait de la capture, et s'il leur donnait une liberté qui priverait la justice d'un moyen d'enquête et de vérification. La Prusse a teuu une étrange conduite dans cette affaire; elle a voulu terrifier, il n'y a pas d'autre explication possible. Je ne parlerai point de cette variété inouie d'otages qui consiste à placer des prisonniers ou des Français enlevés à leur domicile comme une sorte de blindage humain sur des wagons menacés du feu des francs-tireurs. J'aime à croire que l'accusation est aventurée. Je n'ai découvert aussi aucun renseignement digne de confiance sur l'imputation plus grave d'une exécution militaire pratiquée en masse, a-t-on dit, sur les prisonniers de Soissons : je veux douter de l'exactitude des détails donnés à ce sujet; mais puis-je taire la prétention de faire juger par des

conseils de guerre, et à 300 lieues de leur patrie, les aéronautes échoués en pays occupé par l'ennemi, comme si en pareil cas il y avait une autre analogie applicable que celle des naufragés, ou celle des contrevenans à la déclaration de blocus, c'est-à-dire la peine d'être retenus comme prisonniers de guerre? La mise des francs-tireurs hors la loi de la guerre n'était pas mieux fondée. Ce n'est que depuis qu'ils s'étaient fait craindre qu'on les avait admis à la participation du droit commun.

Quant à cette autre résolution de ne considérer comme légitimes belligérans que les individus revêtus d'uniforme, elle est absurde dans une guerre d'invasion et de bombardement, où le bourgeois, le paysan, l'ouvrier, sont atteints dans leurs foyers, obligés de garantir leur champ, leur maison, de défendre leur pain et leur argent contre un assaillant armé d'obus et de réquisitions de tout genre. Un peuple envahi et bombardé est mis individuellement dans le cas de légitime défense; chacun de ses membres est soldat et doit être traité comme tel. La Prusse n'a-t-elle pas fait appel elle-même à cette participation de tous ses sujets à la résistance et aux hostilités? On a produit les édits prussiens de 1813, qui exaltaient alors ce qu'ils condamnent aujourd'hui. Je citerai un autre exemple de son histoire, et je le prends dans la *guerre de trente ans* de Schiller. On y trouve que « l'électeur de Brandebourg, sans armée pour défendre son pays,... publia un édit par lequel il ordonnait à ses sujets de repousser la force par la force, et de tuer sans ménagement tout soldat impérial surpris en rase campagne. Les vexations étaient arrivées à ce point et la détresse du gouvernement était telle qu'il ne restait plus au souverain que la ressource désespérée de *légitimer* la vengeance personnelle. » Qui a donné l'exemple aujourd'hui même d'armer une nation entière, non pour défendre son territoire, mais pour la jeter, la ruer, comme on a dit, sur une autre nation, et prendre part à une sorte de mêlée générale? N'est-ce pas la Prusse, n'est-ce pas l'Allemagne? Les populations errantes de l'Asie procèdent-elles autrement que de se ruer en masses plus ou moins bien disciplinées sur des peuples voisins? La discipline intérieure et trop vantée des armées allemandes change-t-elle le caractère de l'invasion? La *landwehr* et le *landsturm* ne devaient avoir d'emploi, d'après le droit du pays, que pour la défense du sol allemand. La Prusse les conduit à l'invasion extérieure; c'est un peuple qu'elle précipite sur un autre pour l'écraser. Le peuple envahi use donc d'un droit naturel en se défendant par l'arme de tous les citoyens, et quand l'arme n'a été prise que pour la défense du sol natal, du foyer, de la famille, de la propriété, immoler froidement celui qui la porte après l'avoir désarmé, c'est un acte de cruauté qu'aucun sophisme ne peut excuser, c'est un assassinat. Le malheureux ha-

bitant de la rue Mouffetard naguère atteint dans sa mansarde par les projectiles que lui envoyait la batterie de Châtillon n'aurait-il pas usé du plus légitime des droits naturels, s'il avait pu atteindre à son tour de son fusil l'artilleur, l'officier, le général, qui massacraient sa femme et ses enfans dans son paisible réduit? Fallait-il qu'il eût un uniforme pour exercer son droit de défense et de représailles? Restreignez-vous dans les limites de la guerre régulière et politique, ou cessez d'invoquer des maximes de civilisation dont vous méconnaissez vous-mêmes la pratique. J'ai vu vos bombes frapper le Panthéon, elles visaient sa croix dorée; j'ai vu frapper des monumens pieux, chefs-d'œuvre de l'art chrétien, la Sorbonne, les écoles. Cinq enfans ont été tués dans les classes des frères de la rue de Vaugirard; les tombes de nos familles ont été dévastées au Mont-Parnasse, et cela en présence du souverain à qui l'on attribuait la désapprobation des actes dévastateurs de l'armée de siége de Strasbourg. C'est à rester confondu d'étonnement et de douleur. On a pu lire dans tous les journaux allemands la dépêche suivante, adressée à une princesse dont l'esprit délicat et la bonté sont connus de toute l'Europe : « le bombardement de Paris a commencé aujourd'hui par un *splendide soleil d'hiver!* »

Une autre atteinte au droit naturel des populations éclairées ne manquerait pas de se produire, atteinte qui touche au droit même de la pensée, et qui menacerait la liberté de la transmission intellectuelle, si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'Alsace pouvait être enlevée à la patrie française, et ramenée à coups de bombes et de boulets dans le bercail germanique. La Prusse travaillerait alors par tous les moyens à *défranciser* l'Alsace, et l'entreprise est même déjà commencée. Les actes publics, jadis imprimés et rédigés dans les deux langues, ne sont plus affichés aujourd'hui qu'en allemand. Le *Times* nous apprenait dès le 15 octobre qu'on voit partout l'indice que la langue française était destinée à être proscrite en Alsace dans le plus bref délai possible. Le journal officiel du nouveau gouvernement d'Alsace ne contient pas un mot de français. Dans les correspondances envoyées de Strasbourg, il n'y a plus de rue, plus de place qui conserve son nom français. Et cependant deux siècles et demi de possession française avaient rendu notre langue usuelle à Strasbourg, à Mulhouse, dans toutes les autres villes du pays. Une partie même de la population rurale avait été amenée de France en Alsace après la paix de Westphalie. La Prusse commencerait donc en Alsace la triste campagne de la Russie en Pologne. « Les Prussiens ont raison, disait le *Times*, et le premier moyen de *regermaniser* l'Alsace est de bannir la langue française comme un élément étranger et hostile. » Ainsi une violence conduirait à une autre, et l'oubli du droit à la persécution. Verrons-nous encore ce nouvel outrage

au droit des gens? La moitié du peuple alsacien sera-t-elle odieusement condamnée à l'abjuration de sa langue native et maternelle! La Providence ne le permettra pas.

Une circulaire énergique et récente, émanée de la délégation de Tours, a eu trop de retentissement pour que l'on ne soit pas dispensé ici d'entrer dans une plus longue énumération des autres omissions du droit des gens dont le gouvernement prussien paraît avoir pris la responsabilité. Nous y renvoyons nos lecteurs (1). A quoi bon d'ailleurs ces menus détails, si le but avoué de la guerre était aujourd'hui d'assurer la prédominance de la force sur le droit, et d'en profiter pour détruire un grand état, précipité par la folie de son gouvernement dans une aventure insensée? C'est à ce dogme insensé lui-même qu'il faudrait s'attaquer. Si la guerre devait avoir pour résultat inévitable de perpétuer la guerre par l'énormité des torts et le ressentiment des injures, il faudrait désespérer de l'humanité qui reviendrait à l'état sauvage, où la destruction d'une tribu par une autre est livrée au sort incessant de combats à outrance. Telle serait la conclusion d'une philosophie chère à l'Allemagne contemporaine, qui érige en doctrine la destruction d'un peuple inférieur par un peuple supérieur! Atroce théorie, dont la conséquence est d'ouvrir le champ libre aux tentatives de la violence, de substituer la force à la moralité, de supprimer de ce monde l'idée de la justice et du droit, et d'étouffer la conscience du genre humain; *scilicet illo igne conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur*. Traduite de son langage obscur en français clair et net, la doctrine hégélienne n'est autre que la théorie du combat judiciaire transportée dans le domaine politique et international. Les guerres d'état à état sont bien, à la vérité, des duels; mais la proclamation philosophique du duel, comme moyen d'obtenir la manifestation de la justice et du droit, est une vieille hallucination de l'ignorance brutale, qu'on ne devait pas s'attendre à voir élever sur les hauteurs de la philosophie transcendante. Frédéric II, le grand et suprême fondateur de la puissance prussienne, eût désavoué l'explosion passionnée qui s'est produite à notre époque. Sa vie et ses ouvrages attestent le profond attachement qu'il professait pour la France, à laquelle il avait de grandes obligations. La guerre de sept ans n'avait rien changé à ses sentimens à ce sujet. Il avait fait de Berlin une ville presque française. Son esprit supérieur n'aimait et

(1) Les violations de la convention de Genève ont été dénoncées à l'opinion; mais la question du Luxembourg n'est pas encore peut-être suffisamment éclaircie pour en parler. Les sommations à un état neutre de livrer des prisonniers évadés et réfugiés ne sont pas non plus assez authentiquement établies pour que nous puissions les discuter. Quant à l'affaire des navires anglais dans la basse Seine, elle ne nous regarde pas, à vrai dire; mais quel avertissement pour l'Angleterre et pour l'Europe!

ne cultivait que la littérature de la France, et il a manié notre langue comme l'instrument le plus familier de sa pensée. Le siècle de Louis XIV n'a pas eu de plus grand admirateur que Frédéric; la vieille politique française lui était même profondément sympathique. Le premier roi de Prusse, écrit-il quelque part, était rempli d'une haine aveugle pour tout ce qui était français, et malgré son respect pour son aïeul, le grand-électeur, il ne craint pas, quand il le compare à Louis XIV, de dire que ce serait mettre en parallèle les foudres de Jupiter et les flèches de Philoctète. Il reproche à la maison d'Autriche d'avoir fomenté l'hostilité des princes allemands en créant le fantôme de la monarchie universelle de Louis XIV, avec lequel elle ensorcelait la moitié de l'Europe. L'Allemagne, ajoute-t-il, fut souvent émue par cette machine puérile, et plongée dans des guerres opposées à son intérêt.

La révolution française et les excès de 1792 décidèrent la Prusse, trompée par l'émigration, à une manifestation peu sensée dont elle ne tarda pas à reconnaître l'erreur. Après la paix de Bâle, elle fut fidèle à l'alliance française jusqu'en 1805. Alors les craintes qu'inspirait l'ambition de Napoléon la jetèrent dans une direction opposée. Sa politique fut incorrecte à l'époque d'Austerlitz, et mal inspirée au moment de la rupture de 1806, laquelle fut, à vrai dire, son ouvrage. Elle expia sa témérité à Iéna, mais le vainqueur fut immodéré à Tilsitt, et manqua tout à la fois à la saine politique et à la générosité. La Prusse a moins gardé rancune d'Iéna que de Tilsitt. Le grand Frédéric aurait pu être vaincu à Iéna; il n'en fût pas moins resté grand. La Prusse avait trouvé à Iéna un capitaine dont elle reconnaît bien la supériorité, puisque depuis lors c'est du grand art de Napoléon qu'elle a fait l'objet de son étude constante et soutenue; mais elle n'a point pardonné Tilsitt, et c'est de Tilsitt qu'elle a poursuivi la vengeance en 1813. Ces souvenirs étaient déjà bien éloignés en 1870. Cependant le parti militaire s'en est fait à Berlin une arme nouvelle, et le développement formidable de la puissance prussienne sert à consolider un agrandissement politique dont l'Europe appréciera les résultats. Dans cet immense soulèvement des passions qu'a si habilement dirigé M. de Bismarck, les règles et les traditions sacrées du droit des gens ont été étouffées; il est temps que le torrent débordé rentre dans son lit. La civilisation y est intéressée. Si la France follement gouvernée a succombé dans la lutte, qu'elle se rassure, son honneur est sauf; le siége de Paris l'a relevé aux yeux du monde. Espérons que les conseils de la sagesse prévaudront maintenant dans le règlement définitif d'un conflit qui aurait pu, qui aurait dû être évité.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

LE BOMBARDEMENT

DE PARIS.

I.

On se souvient de l'attention mêlée d'étonnement qu'excitèrent à l'exposition universelle de 1867 les produits métallurgiques de M. Krupp, dont l'usine est établie à Essen, dans la Prusse rhénane. Il y avait là des blocs d'acier du plus formidable modèle; le métal était compacte, homogène, à grains fins, brillans, bien serrés, bien fondus. Tous les métallurgistes s'arrêtaient devant ces échantillons; mais ils les connaissaient de longue date, et déjà dans les précédentes expositions universelles, en 1855 à Paris, à Londres en 1862, ils avaient pu les admirer. Les artilleurs eux-mêmes avaient applaudi aux merveilleux essais de M. Krupp, et plusieurs fois ils avaient remarqué ses gros canons d'acier, dont quelques-uns se chargeaient par la culasse. Le métal employé, le mode de chargement, les dimensions énormes adoptées pour la pièce, étaient autant de nouveautés.

En 1867, la Prusse ne s'était pas contentée d'exhiber ses produits métallurgiques. Sûre que l'exploitation des mines est en même temps que l'agriculture un des principaux élémens de la richesse territoriale d'un peuple, elle avait pris plaisir à nous faire connaître, sous une forme parlant à l'œil, les étonnans progrès de ses exploitations souterraines, surtout pour le minerai de fer et le charbon, qui tous les deux interviennent si grandement aujourd'hui dans la défense des états. Sous l'aspect de cubes empilés les uns sur les autres, correspondant chacun à une période de temps donnée et représentant le poids ou la valeur des matières extraites, la Prusse indiquait aux plus ignorans quelle marche prodigieuse elle avait suivie depuis le commencement de ce siècle dans les arts industriels, car les

cubes allaient en croissant avec rapidité du sommet à la base, de la période de la Prusse d'Iéna à celle de la Prusse de Sadowa; mais tout cela devait rester lettre morte pour nos gouvernans, et ceux-ci devaient passer à peu près indifférens devant les canons d'acier de M. Krupp, dont nos places fortes et principalement Paris allaient, avant trois ans, éprouver les funestes effets.

C'est avec l'acier que sont fondus presque tous les canons de l'artillerie prussienne, surtout avec l'acier Krupp. On sait que trois métaux sont de préférence employés à la confection des canons : la fonte de fer, qui est encore en usage dans l'artillerie de place et de marine, — le bronze, qui est, pour ce cas spécial, un alliage d'environ quatre-vingt-dix parties de cuivre pour dix d'étain, — l'acier, qui ne diffère de la fonte de fer qu'en ce qu'il renferme quelques millièmes seulement de carbone, tandis que celle-ci en contient toujours quelques centièmes pris à divers corps étrangers. Cette faible différence dans la composition chimique suffit pour faire de ces deux métaux, la fonte de fer et l'acier, non-seulement deux produits complétement distincts du métal originel, le fer, mais encore entièrement dissemblables. La fonte a un point de fusion moins élevé que celui de l'acier : elle devient liquide vers 1,100 degrés du thermomètre centigrade, tandis que le point de fusion de l'acier est placé entre 1,500 et 1,800 degrés; la contexture, la ténacité, la dureté, l'élasticité des deux métaux, sont aussi très différentes, et l'acier offre en général un avantage très marqué sur la fonte. Quelques parties de carbone en plus ou en moins sont la principale cause de ce phénomène. La chimie nous fournit tous les jours bien d'autres faits de cette espèce, dus au jeu mystérieux des atomes des corps.

L'acier Krupp se distingue de la plupart des aciers du commerce en ce qu'il forme une sorte de métal particulier encore plus homogène, plus tenace, plus résistant que les autres aciers, et aussi en ce qu'il s'obtient en grandes masses par la fusion, résultat dû d'ailleurs à des pratiques dont M. Krupp n'a jamais révélé tout le secret. Quoi qu'il en soit, c'est avec cet acier de qualité supérieure, exceptionnelle même, que sont faits la plupart des canons prussiens, surtout les canons de siége braqués sur Paris.

Il n'est pas besoin d'insister sur les avantages que l'acier présente, non-seulement sur la fonte de fer, mais encore sur le bronze, dans la fabrication des bouches à feu. L'acier fondu permet, par une plus grande ténacité, de réduire les dimensions et par suite le poids des pièces; par une étonnante dureté, il met l'âme de celles-ci à l'abri des déformations, et alors qu'une pièce de fonte lisse peut résister à peine à mille coups, une pièce de bronze à deux mille, une pièce d'acier rayée peut supporter un nombre de coups beaucoup plus

considérable. L'échauffement de la pièce par le tir ne présente pa non plus le phénomène, qui se produit souvent avec le bronze, d'une sorte de liquation, laquelle, à la température d'environ 300 degrés, séparant l'étain du cuivre, met la pièce hors d'emploi. L'acier offre enfin un autre avantage sur le bronze, c'est qu'il se laisse forger sous le marteau. Le seul inconvénient du nouveau métal est qu'i faut pour les bouches à feu des qualités d'acier exceptionnelles, comme les aciers Krupp, très coûteux à obtenir, très difficiles à trouver en grandes masses; en outre, on ne pourra se servir d'anciennes bouches à feu d'acier dans la construction d'un nouveau matériel lors d'un changement de modèle, ce qui entraînera des pertes très notables pour les états qui auront adopté les canons d'acier.

Les canons de siége prussiens appartiennent principalement aux modèles dits de 6, de 12 et de 24 rayés, se chargeant par la culasse. Le poids des obus lancés par ces canons est respectivement de 7, 14 et 28 kilogrammes. Les gros canons Krupp, dont on a tant parlé, sont des pièces de 48 et 96 (il y en a même quelques-unes d'un plus fort calibre) lançant jusqu'à 8 kilomètres des projectiles de 50 et de 94 kilogrammes (1). Tous ces projectiles sont de forme cylindrique terminée en ogive, massifs ou creux, c'est-à-dire à l'état de boulets pleins ou d'obus. La surface cylindrique est munie extérieurement de saillies annulaires destinées à retenir une enveloppe ou chemise de plomb qui fait corps avec le projectile. Celui-ci est d'ailleurs en fonte de fer. L'avantage de l'enveloppe de métal mou (le zinc, le cuivre rouge, conviendraient presque aussi bien que le plomb, et sont même employés à la fabrication des ailettes directrices de nos obus et de nos boulets) est de forcer le projectile dans les rayures de la bouche à feu, de supprimer ainsi le vent ou passage du gaz provenant de la déflagration de la poudre, et par suite les battemens du projectile dans l'âme de la pièce; on donne par ce moyen une grande tension à la course ou trajectoire que parcourt le projectile à la sortie du canon; en d'autres termes, on vise plus loin et plus juste, et la force de pénétration du projectile est plus grande, ce qui veut dire qu'il conserve, en arrivant au but, une bien plus grande vitesse.

L'augmentation de la portée, de la justesse du tir, de la force de pénétration, n'est pas le seul avantage qu'offre le chargement

(1) Il est à remarquer que tous ces chiffres vont en doublant, et que le poids en kilogrammes de l'obus envoyé par une pièce est à très peu près représenté par le numéro de celle-ci. Il en est de même chez nous pour notre nouvelle artillerie. Dans la marine, au lieu de désigner une pièce par le numéro de son projectile, on la désigne par le chiffre qui correspond au diamètre de l'âme exprimé en centimètres.

par la culasse sur l'ancien mode de chargement par la bouche. La manœuvre du chargement est en outre facilitée et accélérée, surtout pour les canons de gros calibre; l'emploi de l'écouvillon après chaque coup n'est pas absolument nécessaire, l'âme de la pièce peut être visitée et réparée plus aisément, le danger d'une inflammation accidentelle de la poudre dans la chambre du canon est évité. Dans le tir par embrasures, les servans sont mieux à couvert pendant le chargement, enfin la fabrication elle-même des pièces est plus aisée, les rayures sont plus faciles à obtenir. Ajoutons que, si l'on est obligé de laisser une pièce entre les mains de l'ennemi, il n'est pas même besoin de l'enclouer, on n'a qu'à emporter le levier ou le coin qui ferme l'obturateur de la culasse, et la pièce est mise ainsi hors de service.

Les opposans au mode de chargement par la culasse objectent que ce système offre encore plus d'inconvéniens, à savoir : la complication introduite dans la construction de la pièce, la difficulté et souvent l'impossibilité de trouver en masses suffisantes un acier homogène, sans défauts, enfin la facilité avec laquelle la fermeture de la pièce peut être endommagée surtout par le tir de l'ennemi, et les dangers qui sont la conséquence d'un maniement vicieux de la fermeture. En somme, ils voient dans les nouveaux canons une arme délicate, sujette à une foule de détériorations et redoutable pour les servans. « Le chargement par la culasse, disent-ils, obligeant à se servir de projectiles forcés dans les rayures et augmentant par suite la pression des gaz sur le métal de la pièce, l'emploi d'un acier fondu de premier choix est indispensable, et cette qualité est presque impossible à obtenir. Si nos canons de marine en fonte de fer se chargent par la culasse (et l'on comprend dans l'entre-pont étroit d'un navire tous les avantages de ce système), c'est qu'ici la mobilité, la légèreté n'est plus le caractère essentiel des pièces, dont on ne craint pas d'augmenter le poids en leur donnant en même temps une très grande résistance au moyen de manchons d'acier qui les recouvrent extérieurement. »

Bien que nous n'ayons pas qualité pour prononcer dans le débat, nous pensons qu'il faut voir dans le canon d'acier le véritable canon de l'avenir, comme aussi dans l'acier le véritable métal de la guerre moderne. Nul n'ignore qu'à toutes les époques, quand une invention s'est produite qui a dû changer quelquefois la face du monde, cette invention a eu du premier jour et ses détracteurs et ses prôneurs exagérés; puis tout est rentré peu à peu dans la juste mesure, et l'invention a fait naturellement son chemin. Pour ne parler que des choses de la guerre, ce qui a lieu aujourd'hui pour les canons et l'acier Krupp, si fortement attaqués par nombre d'artilleurs,

si énergiquement soutenus par d'autres, a eu lieu quand les premiers fusils ont détrôné l'arbalète, quand le fusil à pierre a remplacé le fusil à mèche, la baïonnette la pique, le fusil à percussion le fusil à pierre. De quelles objections n'a-t-on pas même accueilli, il y a trois ans, notre chassepot, le modèle par excellence du fusil à tir rapide! Ici nous n'accusons personne; ce qui s'est vu dans les oppositions que l'on signale se reverra encore et toujours. C'est là un fait inhérent à la façon dont procède l'esprit humain, et tous les canons Krupp du monde n'y peuvent rien.

Une des raisons que mettent le plus volontiers en avant ceux qui attaquent les canons d'acier se chargeant par la culasse, c'est, on l'a dit, la difficulté d'obtenir en masses et en qualités suffisantes cet acier lui-même pour la fonte des bouches à feu. Le moindre défaut, la moindre fissure, le moindre vide intérieur, ce que les hommes du métier appellent des *pailles*, des *criques*, des *soufflures*, et qu'on rencontre si souvent dans les masses de métaux fondus, ont ici un inconvénient des plus graves; ils diminuent, annulent presque la ténacité du métal, et la pièce peut éclater. Sans doute; mais ce que M. Krupp a si bien obtenu en Allemagne, c'est-à-dire des blocs énormes d'acier fondu qui depuis quinze ans et plus faisaient, dans toutes les expositions et sur tous les marchés, l'admiration des connaisseurs, l'administration française ne pouvait-elle l'obtenir elle-même, fût-ce au moyen de quelques encouragemens donnés à propos aux industriels? Dans les usines du Creusot et dans celles de Rive-de-Gier, pour n'en pas citer d'autres, on aurait pu, si le gouvernement avait poussé les métallurgistes dans cette voie, rivaliser avec les usines de M. Krupp. Nous avons pour cela les minerais, les combustibles, les fondans et les ouvriers convenables. Ne recevant aucune impulsion du côté de l'état, les industriels, qui de préférence travaillent pour les arts de la paix plutôt que pour ceux de la guerre, n'ont fait que des progrès lents dans leurs procédés de fabrication de l'acier, et ils ont fini par oublier leurs intérêts eux-mêmes. C'est ainsi que l'on a vu, à la dernière exposition de 1867, l'Angleterre et l'Allemagne nous devancer non seulement dans la fabrication des canons, mais même dans celle des rails d'acier, qui offrent un si grand avantage sur les rails en fer. Le Creusot, notre plus grand établissement métallurgique, sentit la blessure, et il venait d'adopter deux des principaux procédés de fabrication en grand de l'acier fondu, celui de l'Anglais Bessemer et celui du Français Martin, quand la guerre avec la Prusse éclata.

II.

On connaît la forme ogivo-cylindrique des obus que nous ont envoyés les Prussiens. Ces projectiles éclatent au moyen de fusées dites *percutantes*. Au moment où l'obus frappe le sol, une petite tige métallique terminée en pointe ou percuteur agit sur une capsule fulminante vissée sur la tête de l'obus, et le feu est mis à la poudre. L'obus éclate, et les morceaux, au nombre d'une vingtaine et de grosseurs diverses, en sont projetés au loin, la plupart en avant, souvent à plusieurs centaines de mètres. La gerbe de projection affecte une forme d'éventail dont le centre est précisément le point qu'a touché l'obus. La chemise de plomb, bien que fortement laminée, striée, principalement sur la face qui s'appuyait sur la partie inférieure de l'âme du canon, est elle-même violemment séparée de l'obus, du moins dans beaucoup de cas, et elle va en larges lamelles, parfois tordues et contournées de mille façons, accroître le nombre des dégâts produits par le déchirement de la fonte.

Quand la capsule ne part pas, ce qui a lieu si l'obus tombe sur une terre grasse, humide ou poreuse, le projectile ouvre dans le sol en y pénétrant une large ouverture, de 50 à 60 centimètres de diamètre à l'entrée et d'une profondeur variable, suivant la vitesse que conservait le projectile et la nature du sol traversé, mais qui peut atteindre 2 ou 3 mètres; on dirait la tanière d'une bête fauve. L'inclinaison du trou est celle qu'avait l'obus en arrivant, et la direction celle du tir. Quelquefois l'obus éclate au fond de la chambre qu'il s'est faite, et alors la terre au-dessus est soulevée en dôme et fissurée jusqu'à la surface. Quand l'obus n'a pas éclaté, il serait très dangereux de l'aller chercher sans quelques précautions. Dans tous les cas, il convient de le plonger dans un seau d'eau, et de faire ensuite dévisser la capsule par un homme du métier. On vide alors lentement la poudre, et cet énorme pain de sucre de métal, revêtu sur toute la partie cylindrique d'une chemise de plomb intacte qui trahit çà et là les projections annulaires de la fonte, ou les vives rayures produites par le passage rapide du projectile dans l'âme du canon, forme une espèce d'objet d'art bien fait pour tenter les collectionneurs. La tête même du projectile, le dôme ogival, porte sur le côté qui est violemment entré dans le sol une série de stries convergentes qu'on dirait faites au burin, et qui proviennent du frottement de la pierre sur le métal animé d'une énorme vitesse. Vers l'œil ou partie ouverte de l'obus, taraudée intérieurement pour le vissage de la fusée percutante, est une sorte de canal incliné qui traverse la fonte, allant du dehors au de-

dans. C'est par là que passe une petite broche métallique interposée entre la capsule et le percuteur. Par le mouvement de rotation rapide que le projectile opère sur lui-même en sortant du canon, cette petite broche ne tarde pas à être projetée au loin en vertu de la force centrifuge, et au moment du choc le percuteur peut agir librement sur la tête de la capsule; jusque-là, l'intervention de la broche avait pour but de prévenir tout danger d'une inflammation anticipée.

On connaît les dégâts que produit un obus en tombant sur un édifice. D'abord il y fait une large brèche, il l'ébranle sur sa base, et, en éclatant à l'intérieur, continue ses effets de démolition. L'expansion subite des gaz dus à la combustion de la poudre ajoute ses terribles effets à ceux de la projection violente des nombreux et lourds éclats de l'obus; mais il est rare qu'un commencement d'incendie soit provoqué par tous ces phénomènes. Pour mettre le feu aux édifices, on se sert spécialement de bombes et d'obus incendiaires du genre de ceux qu'on appelle *carcasses*, et présentant trois ou quatre trous ou évens. Ceux-ci donnent issue à la flamme provenant d'une composition chimique fusante introduite à l'intérieur. Les substances surtout employées sont des sels et des liquides explosibles. Ces derniers temps, le pétrole a joué un grand rôle dans ces compositions, et l'on sait quel abus les Prussiens ont fait de cette huile minérale pour leurs projectiles incendiaires au bombardement de Strasbourg. Disons enfin un mot des obus à balles. Ces obus portent sur leur culot, au centre, une ouverture fermée par une forte vis d'acier, et par où l'on introduit un nombre variable, suivant le calibre de la pièce, de 200 à 500 balles, entre lesquelles on coule du soufre. Ces obus doivent éclater en l'air, *à temps*, c'est-à-dire à un moment calculé, en avant du point que l'on vise. On se figure les effets meurtriers de ces projectiles tombant sur les hommes d'une batterie. Les Prussiens s'en sont peu servis contre nous.

Autrefois le feu était mis aux bombes et même aux obus ordinaires par un artifice fusant qui continuait à brûler assez longtemps en arrivant à terre. C'était alors, dit la légende, que de courageux soldats se dévouaient à une mort presque certaine pour aller couper la mèche d'un coup de sabre et même l'arracher à la main; au siége de Sébastopol, on citait des actions de ce genre. Tout cela n'est que de la fable; il n'y a jamais eu de mèches à couper, et les procédés scientifiques mis en usage pour l'ignition d'un obus ne vous laissent d'autre moyen de préservation que de vous coucher à terre, à plat ventre, si vous pouvez ou si vous osez, en entendant le cri traditionnel : *gare la bombe!* ou le sifflement du projectile, qui en annonce la venue d'assez loin. Les mauvais plaisans appellent

cette manière de faire *saluer l'obus*. Dans un fort, le long des remparts, on a comme protecteurs les hauts talus de terre ou traverses, et les amas de gabions sur lesquels vient mourir le projectile; on a aussi les parapets, les assises de sacs à terre, enfin les casemates et les abris blindés aux formes capricieuses établis sur tant de points de nos fortifications. Surpris, loin de tout abri protecteur, à défaut de la position horizontale, qui convient si peu à des militaires, surtout à des officiers, et qui souvent ne préserve guère, on peut s'appuyer contre les talus, contre les levées de terre, qui règnent partout le long des courtines et en quelques endroits des bastions. L'immense espace resté vide au milieu de ceux-ci est cependant un point très dangereux à traverser, c'est pourquoi on y a quelquefois établi des espèces de murs en terre verticaux alternant entre eux, et le long desquels on peut, comme on dit, *se défiler*, d'où le nom de *défilemens* que l'on donne à ces sortes d'ouvrages.

S'il est impossible de prévenir l'éclatement d'un obus, il n'en est pas de même de celui des bombes incendiaires. Un seau d'eau ou mieux de sable, une couverture mouillée, jetés à la hâte sur celles-ci, quand elles continuent encore à brûler et lancent la flamme par leurs évens, suffisent généralement à les rendre impuissantes. Il en est de même pour les boulets rouges, qui ne sont plus employés aujourd'hui, et dont il était très facile d'éteindre les incendies au début. Dans une maison, dans un édifice, on peut du reste atténuer beaucoup les effets des projectiles explosifs ou inflammables en répandant un lit de sacs à terre ou une couche de sable sur les planchers, en blindant les façades à la base, en calfeutrant soigneusement toutes les ouvertures, car il est à remarquer que les obus entrent volontiers par les fenêtres. Les caves, quand elles sont bien construites, sont un abri à peu près sûr, pourvu encore qu'on en ait soigneusement bouché les soupiraux. A vrai dire, il n'y a pas d'étage qui soit à l'abri des obus. On croit d'ordinaire que les étages supérieurs sont les seuls véritablement exposés. Le bombardement de Paris a démontré que le fait était inexact, et les projectiles lancés de Châtillon, à la distance de plus de 7 kilomètres, sont venus tomber sur nombre de maisons de la rive gauche, dans les cours, les rez-de-chaussée, les entre-sols, et jusque dans les caves.

On a vu que l'obus en chemin se trahit par une sorte de sifflement particulier. Cette vibration de harpe éolienne, ceux qui l'ont entendue une fois ne l'oublient jamais. Ce sifflement provient du fouettement de l'air au passage du projectile, animé d'une très grande vitesse, de 300 à 400 mètres environ par seconde. Comme la vitesse diminue à mesure que l'obus s'avance, l'intensité du sifflement diminue aussi; mais le bruit s'entend de très loin, souvent pendant

plusieurs secondes, et par conséquent à une distance de 2 ou 3 kilomètres. L'oreille apprécie aisément la direction dans laquelle arrive le projectile, et l'extrême sensibilité de cet organe devient ainsi un véritable moyen de préservation, car l'obus passe si vite qu'on ne le voit pas venir, qu'on ne l'aperçoit pas dans l'air, même la nuit, avec les nouveaux engins. On l'entend éclater, on peut même être touché par lui, alors qu'on le croit encore assez loin. Le bruit que produit l'explosion de l'obus est un bruit tout spécial : il ne saurait se comparer à celui de la détonation du canon. Entendu à peu de distance, c'est comme un son mat, sourd, accompagné des répercussions de l'écho et des vibrations que les débris du projectile font entendre en frappant les murs ou le sol. La nuit, toute cette musique a quelque chose de sinistre, et si l'on est dans la sphère d'activité du bombardement, c'est-à-dire dans la partie visée et atteinte, on ne dort guère.

III.

Le 27 décembre au matin, l'ennemi a commencé à bombarder nos forts. Il a ouvert ses feux sur les forts de l'est, Rosny, Noisy, Nogent. Ce sont ceux qui gardent la route d'Allemagne, par où les Prussiens opèrent surtout leur ravitaillement. L'ennemi n'a pas tardé à lancer ses projectiles sur les forts du sud, ceux de Bicêtre, Montrouge, Vanves et Issy. Ce dernier a même été choisi comme principal objectif par les canonniers allemands, et l'on comprend cette préférence, si l'on réfléchit que c'est par le Point-du-Jour, qu'Issy défend en partie, que les Prussiens ont de tout temps annoncé vouloir faire brèche sur l'enceinte continue de Paris. La ville elle-même a bientôt reçu sa part directe du bombardement, et dans la nuit du 5 au 6 janvier les obus ont commencé à pleuvoir sur tous les quartiers de la rive gauche, du Jardin des Plantes à Grenelle. Depuis lors, la pluie de fer et de feu s'est parfois ralentie, mais ne s'est guère plus arrêtée jusqu'au 27. Enfin le 21 janvier vers neuf heures du matin, le bombardement a été violemment ouvert sur les forts et sur la ville de Saint-Denis, dont on a pris la vieille basilique comme point de mire de feux convergens. Le lendemain, dans l'espace d'une heure, il y tombait 120 obus. En outre, des incendies très graves ont été allumés dans la ville par les bombes. Toutes les nuits, souvent même dans la journée, les quartiers populeux de la partie sud de Paris, où de nombreux établissemens religieux, hospitaliers, scientifiques, existent depuis des siècles, ont été mitraillés sans distinction, sans pitié, pour rien. La croix de Genève, visible de plusieurs lieues sur le dôme élevé de quelques édifices où flotte le drapeau

international, n'a pas même été respectée; bien mieux, on s'est servi de ce signal pour guider le tir, et l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, avec beaucoup d'autres ambulances, a été maintes fois atteint par les obus.

Le bombardement de Paris n'a été précédé d'aucune sommation, d'aucun avertissement, comme il est d'usage entre peuples civilisés. Si la guerre n'est qu'un duel, on devrait au moins se prévenir au moment de se bombarder, comme deux adversaires se saluent de l'épée avant de se mettre en garde. Pourquoi mitrailler la nuit des femmes, des enfans, des êtres inoffensifs, endormis? Ceux-là ne sont pas soldats, et malgré les brutales exigences de la guerre on devrait les respecter ou tout au moins les prévenir. On répond qu'une ville assiégée peut toujours être bombardée sans sommation, et que les mesures préventives sont bonnes pour une ville ouverte. C'est possible, mais les membres du corps diplomatique et consulaire restés à Paris n'en ont pas moins protesté tous ensemble contre un bombardement exécuté sans sommation et comme à la sourdine. Il eût fallu au moins aviser les neutres, les étrangers, et leur donner le moyen de sortir, ce qu'on leur a toujours refusé depuis deux mois.

Il y a longtemps que le bombardement est regardé par tous les militaires dignes de ce nom comme une mesure désormais hors d'emploi, sauf le cas des petites places. Sans parler ici de Vauban, qui a conduit tant de siéges, et qui s'y est étudié avec un soin si paternel à ménager la vie des hommes au dedans comme au dehors, sans parler de Carnot, qui, dans son remarquable livre de la *Défense des places fortes*, traite les bombardemens comme un procédé barbare, sans résultat, tous les militaires contemporains dédaignent cette manière brutale d'attaquer les villes qui se défendent. « A la guerre, les bombardemens ne sont comptés pour rien, » a écrit Napoléon lui-même.

D'ordinaire le but qu'on se propose dans un bombardement est d'épouvanter, de terrifier une place en y portant le désordre, la ruine, la mort, en frappant indistinctement sur tous, mais principalement sur les plus faibles, sur les plus innocens, sur les femmes, les enfans, les vieillards, les malades. On espère ainsi jeter le trouble dans la défense, soulever les habitans contre la garnison, et amener le gouverneur de la place à capituler. C'est d'habitude l'effet contraire qui a lieu, et l'on ne réfléchit pas à la somme de haines que l'on amasse sur sa tête, si par hasard on entre dans la ville assiégée. Le bombardement ne fait qu'exaspérer les défenseurs, surtout quand ils sont tous unis dans une idée commune, repousser coûte que coûte l'assiégeant. M. de Bismarck, en nous bombardant, a montré qu'il ne connaissait guère mieux les Parisiens, auprès

desquels cependant il a résidé, que les Parisiens ne connaissent les Allemands, dont ils ont eu bien tort de n'aller pas étudier le pays.

Le bombardement s'expliquerait encore dans une ville restreinte, divisée par des factions violentes, ou peuplée d'habitans d'origines et de religions diverses qui vivraient mal ensemble. A Paris, il n'y a point de ces distinctions entre les citoyens. A Mayence, sous la première république, à Dantzig, sous le premier empire, le bombardement pouvait amener la scission entre les Allemands restés dans la place et les Français qui en étaient maîtres. Cette division aurait pu accélérer de quelques jours, peut-être de quelques semaines, la reddition de ces villes. Eh bien! malgré les bombardemens de Mayence et de Dantzig, qui sont restés fameux dans l'histoire, cette division n'eut pas lieu, même dans ces circonstances critiques; il fut prouvé une fois de plus que c'est folie de bombarder une ville que l'on assiége, et que ce n'est pas là le moyen de la prendre.

C'est le 5 janvier au matin, vers dix heures, que le premier obus ennemi, franchissant nos remparts, est tombé sur la capitale. Cet obus était sans doute réservé à la partie de l'enceinte qui compose le sixième secteur, et qui s'étend du Point-du-Jour à Passy en passant par Auteuil; mais depuis ces quartiers de Paris n'ont rien eu à envier à ceux de la rive gauche, sinon pour l'étendue du bombardement, au moins pour la persistance et la continuité. Là encore rien n'a été respecté, pas même les hôpitaux et les asiles. Quant aux personnes atteintes dans tous les quartiers éprouvés, on sait combien de victimes touchantes on compte parmi elles. Ici c'est une mère mutilée avec sa fille en traversant la place du Panthéon, là une pauvre femme frappée dans son sommeil; ailleurs ce sont des malades, des blessés, au milieu desquels vient éclater le projectile, ou bien dix jeunes écoliers atteints à la fois dans un dortoir, dont la moitié mortellement. Croit-on que notre population, devant ces nouveaux malheurs, ait été le moins du monde ébranlée et ait senti sa virilité faiblir? Comme il faut qu'en tout le plaisant se mêle au sévère, on a bientôt couru après les obus, on en a recherché les éclats; les femmes, toujours curieuses, sont venues en nombre à ces spectacles, si bien qu'il a fallu en quelques endroits décréter des mesures de sécurité. Somme toute, chacun a supporté d'un cœur vaillant la situation nouvelle qui lui était faite, et s'est dit qu'au demeurant les Allemands faisaient là beaucoup de bruit pour peu de besogne. Quelques-uns ont pu taxer de faute militaire l'investissement de Paris, qui aura pris près de cinq mois aux Prussiens; quant au bombardement, il ne peut y avoir qu'une voix pour en condamner l'adoption.

On se plie à tout par l'habitude, même à être bombardé. Nos gardes nationaux n'ont pas bronché un moment devant les projectiles qui leur arrivaient dru comme grêle. C'est à peine si, sur quelques points, à la porte de Saint-Cloud par exemple, les postes ont dû déménager et reculer dès les premiers jours vers le viaduc d'Auteuil, à son tour bien ébréché depuis, leurs sentinelles et leurs corps de garde. A leurs pièces, sur les bastions, nos canonniers n'ont pas sourcillé; aux ponts-levis de l'enceinte, points de mire de l'ennemi, nos portiers-consignes ont donné à tous l'exemple du courage et du sang-froid. Nos commandans de secteur ont continué aux remparts leurs visites accoutumées, et les officiers ont imité l'exemple de leurs chefs.

Il ne faudrait pas croire qu'il n'y ait eu aucune perte à déplorer; des canonniers, des factionnaires, des passans sur la rue du rempart ont été tués ou blessés. Tout le long du 6e secteur, du bastion 62 à la Seine, d'Auteuil au Point-du-Jour, le mur d'enceinte a été criblé d'obus; au-delà quelques terrassemens ont été bouleversés; quelques pièces ont été atteintes et même démontées, et les maisons avoisinantes n'ont pas été non plus épargnées. A la porte d'Auteuil, à la porte de Saint-Cloud, la maison qui servait de lieu de repos aux officiers d'état-major de service a été plusieurs fois visitée par les obus, heureusement en l'absence de ses locataires momentanés. A la porte de Saint-Cloud, un obus, entrant un jour par une encoignure de la chambre, est allé se loger dans la paillasse du lit de camp sans éclater. Au même endroit, les postes de la garde nationale et celui du portier-consigne ont été littéralement criblés, même à travers les sacs à terre. C'est que ce point est précisément à la rencontre du tir des batteries de Sèvres et de Meudon, et ce feu convergent ne cessait pas. En suivant la route militaire, on ne rencontre que maisons défoncées, tout ouvertes par la mitraille, et étalant à l'air leurs façades fissurées, déjetées, partout pénétrées par les obus. On dirait les effets d'un violent tremblement de terre comme on en voit sur la côte du Mexique ou du Pérou. Au cimetière d'Auteuil, un grand nombre de tombes ont été détruites, et le bois de quelques cercueils atteint. L'ennemi a tiré sur le champ des morts avec une véritable furie. Jusqu'au viaduc du Point-du-Jour, on constate les mêmes ruines, surtout sur la rue de Versailles. Il n'aurait pas été prudent de s'aventurer ici, soit dans les rues, soit en pleine campagne; aussi a-t-on relié le bastion 66 au viaduc de la voie ferrée par un *chemin couvert*, en zigzags, une sorte de cheminement comme on en fait pour l'attaque des places. En somme, au point de vue militaire, l'effet produit su ces points par le bombardement est presque nul, si les dégâts son

désastreux pour les immeubles des particuliers. Quelques propriétaires, chassés de leur demeure par la mitraille, n'ont pu se résigner à abandonner tout à fait les lieux, et on les rencontre rôdant tristement autour de leur maison que visite la nuit la tourbe sinistre des maraudeurs.

La foudre n'a pas plus de caprices, ne produit pas d'effets plus étranges que l'obus. A Auteuil, dans l'écurie de la compagnie des omnibus, un projectile pénètre par la porte en touchant légèrement le sommet d'une des voitures rangées dans la cour. Il éclate, et sur vingt-quatre chevaux il en tue huit et en blesse neuf. Un peu plus loin, un projectile entre par la fenêtre dans le poste sémaphorique et télégraphique de la route de Versailles, traverse trois salles, crève un plancher, et éclate sans blesser personne : on dirait que, comme la foudre, l'obus recherche l'électricité. Dans une cave où étaient disposées des barriques de pétrole, un obus arrive par un soupirail et met le feu à l'huile minérale ; mais voici un fait plus singulier : à l'École des mines, où plusieurs projectiles sont tombés, un d'eux est allé se loger sur la table même du professeur de minéralogie, et il est resté là sans éclater ! Or on sait que M. Daubrée a fait sur les météorites ou pierres tombées du ciel des études très curieuses, très patientes, et qui ont occupé une partie de sa vie. Les météorites, presque entièrement composés de fer, ont à peu près la même composition que les obus. Le projectile de l'École des mines forme donc un échantillon de plus que M. Daubrée pourra joindre à sa collection, car il n'est pas jusqu'à la courbe qu'il a suivie, courbe parabolique, qui ne soit la même pour les astres, pour les météorites et pour les obus.

Le bombardement n'a rien respecté. Des hauteurs de Bagneux, Châtillon, Fontenay, Clamart, Meudon, Sèvres, que les Prussiens connaissent bien, car ce sont ces mêmes points que leurs armées occupèrent en 1814 et 1815, peut-être aussi des hauteurs de L'Hay, qui sont à gauche de Bourg-la-Reine, ils ont envoyé sur Paris, la nuit, leurs obus de 28, 50 et même 94 kilogrammes. Les gigantesques canons Krupp, attendus par le roi Guillaume avec tant d'impatience, s'en sont donné à cœur joie. Les journaux allemands nous avaient récemment menacés « du plus formidable combat d'artillerie que le monde ait vu jusqu'à présent. » Environ 1,500 canons de tout calibre, depuis celui de 12 jusqu'à celui de 96, et les mortiers monstres qui ont fait merveille devant Strasbourg sont en position. Une quantité de munitions s'élevant à 750,000 charges, soit 500 coups par pièce, est arrivée devant Paris. Tout cela est desservi par 125 compagnies de siége, chacune de 200 hommes, de sorte qu'à l'heure présente l'armée allemande qui battait hier en-

core nos murs et nos maisons compte au moins 25,000 artilleurs, et tout cela pour un simple bombardement! Sans doute l'ennemi nous a fait du mal, et nous pleurerons longtemps les victimes frappées par ses obusiers; mais tout le mal qu'il nous a fait ne vaut pas la peine qu'il a prise. Il a imprimé à Paris une marque d'honneur que rien n'effacera, et il s'est gratuitement imprimé à lui-même une marque d'infamie qu'il aura bien de la peine à laver. Dans tous les quartiers de la rive gauche, pas une église, pas un hôpital, pas une école, pas un palais, pas un lycée, pas un musée, pas un grand établissement public ou privé, rien n'a été épargné, tout a servi de point de mire. On peut ouvrir un plan de Paris, et dans tous les arrondissemens de la partie sud de la ville marquer invariablement à l'encre rouge tous les monumens de ces quartiers comme autant de points plusieurs fois frappés par les obus. Dans la nuit du 8 au 9, qui a été la plus terrible du bombardement, cinquante obus sont tombés autour du Panthéon. Coup sur coup, le Muséum, les Invalides, ont été atteints. On sait avec quelle rage le Luxembourg et le Val-de-Grâce ont été visés. Il y avait là des ambulances, et M. de Moltke, quoi qu'il ait pu répondre en prétextant du brouillard nocturne, le savait bien. Nous avons parcouru les lieux, et nous pouvons affirmer que la justesse du tir allemand est inscrite à chaque pas sur le sol et sur les murs. Les monumens que nous venons de citer sont au premier rang des édifices atteints. On voulait donc anéantir Paris, le Paris littéraire, le Paris scientifique et religieux, qui est tout entier de ce côté-là de la Seine! Au Muséum, où Buffon, Jussieu, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, des savans qui honorent l'humanité tout entière, ont résidé, ont fait leurs immortels travaux, ont laissé des choses uniques et avec tant de peine rassemblées, est tombée la grêle des obus prussiens, qui ont détruit la magnifique serre des orchidées et une partie des collections d'histoire naturelle, pertes irréparables!

C'est assez s'étendre sur des faits que l'histoire impartiale et sévère enregistrera pour la honte de notre ennemi, et sur lesquels l'opinion publique a déjà suffisamment prononcé non-seulement à Paris et en France, mais encore en Europe, dans le monde, sans doute aussi en Allemagne. Donnons cependant quelques chiffres pour montrer une fois de plus l'inanité, disons mieux, la folie des bombardemens comme mesure militaire, alors que les faits que nous venons de citer en révèlent toute la barbarie au point de vue de la civilisation.

En treize jours, du 5 au 18 janvier, on peut calculer qu'il est tombé sur Paris seulement environ 500 obus par jour, qui ont frappé en tout 308 personnes, dont un quart environ sont mortes

et les autres plus ou moins grièvement blessées. La moyenne des personnes atteintes a donc été à peu près de vingt-cinq par jour, et il a fallu lancer 20 obus pour chaque personne atteinte. Parmi les victimes, on compte en nombre presque égal les hommes, et les femmes et les enfans; au commencement, ces derniers étaient en majorité. Le nombre d'édifices privés endommagés a été moyennement de cinquante par jour, le double de celui des personnes. Il a fallu par conséquent lancer 10 obus pour atteindre un édifice. La surface occupée par toute la partie mitraillée étant d'environ 2,000 hectares (le quart de la surface de Paris), il faudrait bombarder quatre cents jours pour atteindre chaque maison, ou tout au moins chaque partie superficielle d'un are équivalente à un carré de 10 mètres de côté, soit 100 mètres carrés superficiels. Si l'on estime également au quart du chiffre des habitans la population bombardée, on voit que la chance de chacun d'être touché est encore assez faible; elle n'est pas de 1 sur 20,000, en comptant 500,000 habitans pour la partie bombardée et 25 personnes touchées par jour. Et comme chacun a pris des précautions, comme le tir de l'ennemi est allé peu à peu s'affaiblissant, le nombre de mauvaises chances a même de beaucoup diminué depuis le 18 janvier, date à laquelle se limitent nos calculs.

C'est le 26 janvier à minuit, après trente jours, que le bombardement s'est arrêté. Il ne nous appartient pas d'examiner ici la phase nouvelle dans laquelle est désormais entrée notre grande lutte avec l'Allemagne; qu'il nous suffise de répéter une fois encore qu'au point de vue militaire le bombardement tout seul n'eût amené aucun résultat. La population la plus éprouvée, celle de Saint-Denis, après avoir passé plusieurs jours dans les caves, après avoir laissé des morts dans les étages supérieurs des maisons faute de pouvoir leur donner la sépulture, le cimetière lui-même étant devenu inabordable, après avoir vu l'incendie détruire successivement une partie de la ville et tout s'effondrer sous les obus, la population de Saint-Denis était venue se réfugier à Paris, et ne pensait pas plus à se rendre que les habitans de la rive gauche de la Seine. Chacun avait partout haussé son courage au niveau de la situation, et chacun était décidé, coûte que coûte, à tenir devant la mitraille allemande jusqu'à la dernière bouchée, et, comme le voulait Palafox à Saragosse, « jusqu'à la dernière cloison. »

L. Simonin.

LA GARDE MOBILE

Le moment n'est pas venu de dégager de l'œuvre commune de la défense ce qui revient à la garde mobile; mais je voudrais réunir les traits qui la distinguent des autres corps, esquisser la physionomie générale de cette nouvelle armée, qui est peut-être celle de l'avenir, indiquer les variétés qu'elle présente, enfin montrer dans ces jeunes gens, qui sont le pur sang de la France, non encore amalgamé dans l'esprit général de l'armée, comment des qualités particulières correspondant aux diverses régions du pays se traduisent, grâce à l'instruction du soldat, en vertus militaires.

La garde mobile, on le sait, se compose de tous les hommes de vingt à vingt-cinq ans que le hasard, par un bon numéro, ou la fortune, par le remplacement, exemptait du service actif. Ces citadins et ces paysans accourus à notre défense, les uns avec de vieux fusils, les autres sans arme aucune, ayant pour tout uniforme une blouse blanche ou bleue, ne ressemblaient à des soldats que par leur mine déjà martiale et par le silence observé dans les rangs. C'est à peine si quelques galons de coton rouge au collet de la blouse ou sur l'épaule en guise d'attente, quelquefois croisés sur le haut du bras en croix de Saint-André, distinguaient leur vêtement de celui des simples journaliers de nos villes et de nos campagnes. Un képi de la même couleur que la blouse, donné tantôt par les autorités militaires des départemens, tantôt par les municipalités et les villes qu'ils avaient traversées, complétait leur équipement. Ces recrues, qui portaient la livrée de la pauvreté, étaient en partie des enfans de familles aisées; bon nombre de ces jeunes gens avaient « payé leur homme; » ils laissaient une ferme, une culture importante, un commerce, une fabrique dont ils étaient la cheville ouvrière. Quelques-uns, simples soldats pourtant, étaient les hé-

ritiers d'une belle fortune. C'était le service personnel obligatoire qui commençait en France.

Tous les hommes acquittant la même dette envers le pays, voilà l'idée fondamentale; elle suffit pour faire porter légèrement à cette brave jeunesse un fardeau que les familles trouvaient trop lourd, on s'en souvient. Elle ne croit plus payer deux fois l'impôt du sang du moment qu'il est acquitté par tout le monde; elle ne se tient plus pour trompée dans ses prévisions quand le mécompte est général. Le garde mobile ne connaît pas le crève-cœur du conscrit, qui part en laissant au pays des camarades plus riches ou plus heureux. La nature humaine est ainsi faite que l'on ne tient plus de compte des peines auxquelles personne ne peut se dérober. La nature du Français y ajoute les consolations puisées dans l'égalité. Dévoués à la patrie, notre premier mouvement est de nous engager à titre de volontaires, mais le second est de regarder si le voisin en fait autant. Nous supportons, nous aimons les lois les plus dures quand elles ne souffrent pas d'exceptions.

Pour réaliser cette égalité devant le sacrifice commun, les institutions du pays étaient loin de suffire. La loi sur la garde mobile obligeait au service tous les citoyens de vingt à vingt-cinq ans, et n'admettait pas la faculté de remplacer un homme par un autre : c'était beaucoup déjà dans un pays où le devoir personnel de marcher sous les drapeaux n'entrait pas dans les mœurs; cela ne répondait pas entièrement au vœu d'une justice rigoureuse ni aux besoins infinis du présent. Restaient en effet les moyens de se dérober à la règle sous l'apparence d'une excuse légitime. Fallait-il s'en tenir aux pratiques du présent? Les lois militaires en vigueur exemptaient du service les soutiens de famille et les fils de veuve. Essayait-on de remonter dans le passé, on trouvait les réquisitions de 1792 et des années suivantes, où non-seulement il était permis de se faire représenter moyennant finance, mais où les directoires de département et les municipalités étaient les intermédiaires entre les particuliers et l'état. La levée était une affaire communale; elle se faisait bourgeoisement et comme en famille; les villes ramassaient dans leurs carrefours les désœuvrés, les mauvais sujets, les éclopés même, pêle-mêle avec les jeunes gens valides et les véritables volontaires. Après un enrôlement de ces soldats de hasard que nos pères auraient appelés « des troupes de salade, » un second, un troisième ne tardait pas à être fait, toujours inférieur aux précédens, toujours grossi par des remplaçans qui souvent avaient déserté deux ou trois fois pour s'engager encore et toucher de nouvelles primes, tandis que les remplacés, aussi prodigues de leur argent qu'ils étaient avares de leur sang, payaient des hommes à chaque réqui-

sition nouvelle. Entre l'exonération des uns et la désertion des autres, il y avait une balance qui faisait des appels de la république un des moyens les plus actifs pour la circulation de l'argent. A côté de cet abus dont les généraux étaient les témoins et les victimes sans pouvoir le combattre, il y avait sans doute ceux des excuses et cas d'exemption dont ils n'étaient pas instruits, et qui disparaissaient dans l'énormité du précédent. Devant un tribunal de magistrats municipaux presque irresponsables où la politique et les intérêts particuliers parlaient plus haut parfois que les besoins de la guerre, combien de citoyens pouvaient se dérober à leur devoir! Dans un conseil tumultueux de révision, de quel poids ne devait pas être une profession bruyante de civisme, une réputation de club, une parenté d'un républicanisme éprouvé! Voilà ce que présentait le passé, voilà les antécédens de la garde mobile.

La plus grande difficulté est vaincue, chacun désormais aura sa part du péril; mais le problème des exemptions nécessaires n'est pas résolu. Les supprimer entièrement est chose impossible. Dans les nations où la loi militaire est le plus rigoureuse, en Prusse même, elles existent. Partout les soutiens de famille et les fils de veuve demeurent sous leur toit, dont ils sont l'unique support. Ce n'est pas tout, l'agriculture et en certains cas l'industrie jouissent de la même faveur que les familles. Un domaine qui en l'absence de son propriétaire resterait sans culture est considéré comme un foyer dont les habitans débiles, femmes, enfans, vieillards, ne peuvent se passer de leur chef et de leur père nourricier. Une fabrique fermée par suite du départ d'un indispensable patron est assimilée à une veuve abandonnée sans pain. L'agriculture toujours et l'industrie quelquefois sont aussi nécessaires à un pays que l'armée; elles font même partie de la défense nationale. Tel est l'esprit de la loi même en ce pays de Prusse armé jusqu'aux dents. Seulement les exemptions y sont conditionnelles, précaires. Les individus, pareils à des soldats en permission, y sont congédiés jusqu'à nouvel ordre, jamais libérés. De plus ces priviléges accordés à titre de concession ne deviennent jamais des droits, et c'est le pur bon plaisir qui les suspend ou les révoque. Cela est bon pour la Prusse, où de simples ordonnances arrêtent l'exécution des lois et sont obéies; les exemptions, étant pratiquées dans l'intérêt de l'état, qui a besoin d'agriculteurs et d'ouvriers, sont supprimées aussi dans cet intérêt. En France, elles sont le droit et le bénéfice des individus; ne pouvant les suspendre, il faut qu'on en réduise autant que possible le chiffre. Plus de fils de veuve riche, plus de soutiens de famille jouissant de 100,000 livres de rente, comme cela s'est vu naguère grâce à des préfets complaisans. Les Prussiens, qui se gouvernent militairement

et s'embarrassent peu des oppositions particulières et locales, ont une précaution dont nous pouvons faire notre profit. Les commandans des bataillons de la landwehr siégent comme les sous-préfets (*landräthe*) dans les conseils de révision, mais non pour enregistrer simplement les exemptions qu'il plaît aux magistrats civils de prononcer. Plus d'un commandant de nos gardes mobiles a compris ses fonctions à la prussienne, et il a bien fait. Nul n'est plus intéressé au maintien de l'effectif de sa troupe ni au respect de la règle commune. Choisi parmi les notables de son arrondissement, il connaît assez le pays pour être difficilement trompé sur la situation de chacun de ses hommes; responsable envers l'autorité militaire, il exige que son bataillon soit au complet; appliquant à tous les citoyens du même âge la loi rigoureuse du service, il trouve dans tous la même disposition à l'obéissance. Dans les localités où ces précautions n'ont pas été nécessaires, les exigences évidentes du salut public ont suppléé aux lacunes de l'organisation; la détresse du pays a fait taire les réclamations égoïstes. Néanmoins, si la garde mobile devait plus tard être l'appoint nécessaire de l'armée active, ou bien si des périls plus pressans encore devaient imposer une seconde levée, il ne serait pas sage de compter uniquement sur ce mouvement d'opinion qui a été plus fort que les répugnances primitives, et de négliger les exemples utiles donnés dans plusieurs départemens.

A ce premier caractère de la garde mobile, le service personnel et obligatoire, il en faut ajouter un second, l'engagement sans autre limite réelle que celle de la guerre présente. Il semble que le contraire fût impossible; en aucun pays, les soldats ne peuvent quitter le drapeau tant qu'il est déployé sur les champs de bataille; le devoir est plus impérieux encore quand il s'agit de la défense du sol national, de la terre sacrée foulée par l'étranger, quand la guerre est la fonction de tous, quand la nation est un régiment, et que le cri de la patrie a d'un seul coup immatriculé tous ses enfans dans l'immense légion de ses défenseurs. Cependant nos assemblées de la révolution portèrent si loin l'horreur du métier des armes et la crainte des influences militaires que les citoyens en dehors de l'armée permanente étaient engagés seulement pour un an. Ces soldats, d'abord volontaires de nom et de fait, puis de nom seulement, obligés de marcher en vertu de réquisitions adressées aux communes, n'étaient retenus que jusqu'au 1er décembre, et, loin d'attendre ce terme, ils anticipaient leur départ sous les moindres prétextes. Que l'on fût devant l'ennemi, que la frontière fût envahie, ils s'en revenaient comme des moissonneurs ou des ouvriers de campagne laissant la moisson ou le labourage inachevé, sans crainte des gen-

darmes. Les routes en étaient encombrées; ceux qui rejoignaient les corps rencontraient à chaque pas leurs prédécesseurs, dont ils recevaient les premières notions du devoir militaire. C'était la navette de la désertion. On eût dit que les assemblées qui multipliaient les levées craignissent d'avoir de vrais soldats. Ces tristes réalités, bien connues aujourd'hui de quiconque lit notre histoire, ne sauraient trop être remises sous les yeux de notre génération, où tant d'esprits légers se nourrissent de déclamations, se paient de ces vains mots de *levée en masse* et de *volontaires de 92.*

Les 100,000 jeunes gens envoyés par les départemens au secours de la capitale ont fait leurs preuves de patience et de fi élité comme de courage. Devenus soldats en quelques semaines, ils le seront jusqu'au bout, quels que soient les besoins de la situation. Ils n'abandonneront leur poste ni devant l'ennemi du dehors ni devant le désordre au dedans : on peut, on doit les y retenir aussi longtemgs que durera le danger, de quelque côté qu'il se présente. Se rattachant également par la composition de leur troupe à la garde nationale et à la ligne, ils sont dans la défense de Paris les représentans actifs de la province. Par leurs votes comme par leurs services de tous les jours, ils ont ajouté à la volonté librement exprimée par les Parisiens la consécration provisoire des départemens. Leur engagement n'a d'autre terme que la durée du pouvoir qui est à leurs yeux l'expression de l'ordre, l'autorité reconnue par leurs chefs, le gouvernement élu et soutenu par l'immense majorité des citoyens. Appelés par l'état à sa défense, et non pas inscrits à l'imitation d'un autre temps qui mettait sur le papier des milliers d'hommes pour en avoir tout au plus des centaines, ils ne portent pas le titre de volontaires, mais ils n'en sont que meilleurs soldats, ou plutôt ils sont volontaires par la rapidité avec laquelle ils se sont formés, organisés, mis en marche : ce sont les plus pressés de servir qui arrivèrent les premiers. Les levées en masse dans le vrai sens du mot n'eurent jamais lieu qu'à la frontière, et ce fut une affaire non de mois et de semaines, mais de jours et en quelque sorte d'heures. Le tocsin sonnait, aussitôt chacun de partir dans les cantons de bonne volonté; mais la bataille ne venait pas sur-le-champ, comme on le croyait : l'ennemi manquait au rendez-vous. Et puis on était mal armé, les vivres n'étaient pas assurés; l'administration avait compté sur les ressources de la localité. Le premier jour, les ménagères apportèrent le dîner exactement; le second, elles étaient arrêtées sur les chemins, fatiguées par la route, empêchées par l'absence des provisions. Le surlendemain, presque tous les hommes manquaient à l'appel. Cette sorte de troupe n'est bonne que pour les coups de main : elle est formidable pour les armées en déroute,

parce que les villages se passent de main en main et de jour en jour le soin de la guerre de partisans. La garde mobile est une levée en masse du pays, mais par bans successifs. Ceux qui ne sont pas venus affronter les dangers et les privations de notre siége ont défendu Toul, Strasbourg, Metz; ils ont pris part aux batailles dont nous connaîtrons plus tard les péripéties. Les hommes de vingt-cinq à trente, de trente à trente-cinq ans, ont grossi leurs rangs ou se tiennent prêts à marcher sur leurs pas. Au milieu de nos malheurs, nous avons cette consolation, que la France livrée à elle-même a profité de l'expérience du passé.

Un caractère particulier de la garde mobile et surtout nouveau pour notre pays, c'est la correspondance exacte des bataillons et des arrondissemens où ils ont été levés. Tous les hommes réunis sous le même drapeau sont des enfans du même pays. Il est douteux qu'une pensée préconçue ou qu'une imitation de la landwehr prussienne ait présidé à cette organisation. Ce résultat, dont il convient de se féliciter, a été le produit de la force des choses. Pour la première fois en France depuis le moyen âge, la nécessité se présentait de faire des recrues sans les déranger de leur commune, et de former des cadres sur le modèle même des cantons. C'est tout simplement une vaste décentralisation imposée par le hasard et commencée par l'élément militaire, qui, en France, a été le premier et le plus fortement centralisé. Un bataillon, je dirai plus, une compagnie de mobiles, c'est la jeunesse même d'une commune qui se déplace et emporte avec elle son patois, ses habitudes, ses jeux, ses souvenirs, et, pour ainsi dire, son village même. Ces soldats se connaissent par leur nom, par leur famille, par leurs amis; ils ne sont ni exilés, ni dépaysés. Ils trouvent à qui parler de leur mère, de leurs sœurs. Notez que souvent ils sont mariés; nous connaissons des bataillons où les pères de famille sont dans la proportion de 20 pour 100. Leurs conversations prolongent peut-être les regrets de l'absence; mais la nostalgie partagée trouve en elle-même son remède. Ils forment une colonie, non un ramassis d'hommes étrangers les uns aux autres. Dans leur rustique langage, ils se répètent sans le savoir les touchantes paroles d'Énée ou de Teucer à leurs compagnons. Cette crise morale du soldat qui arrive au régiment avec sa simplicité que l'on prend pour de l'ignorance, sa gaucherie qui est traitée de bêtise, sa tristesse dont personne n'a compassion, ils ne la connaissent pas. Outre les garanties que présente cet état de choses pour la préservation de la santé et du moral des hommes, pour combien ne faut-il pas compter l'émulation qui les anime dès le moment du départ! Chez eux, le sentiment de l'honneur n'attend pas la période souvent éloignée après laquelle le pau-

vre conscrit comprend enfin la religion du drapeau. Le mobile a dès le premier jour une réputation à soutenir dans sa compagnie; elle le suivra chez lui; si l'institution dure, le nom de l'homme laissera des traces dans cette troupe dont la mémoire sera aussi tenace que celle du village. Le fils trouvera sous le drapeau le souvenir de son père, et songera qu'il doit léguer le sien à ses enfans. Ce régiment-là ne sera pas une masse anonyme dans laquelle on est englouti quand on y entre et qui se referme quand on en sort, sans conserver une marque de l'homme qui l'a traversée. Nous ne prétendons pas comparer la garde mobile à l'armée permanente; nous voulons encore moins prononcer entre deux genres de soldats qui, selon toute apparence, seront conservés les uns et les autres dans les conditions les plus favorables à la défense du pays : notre but unique est de montrer les avantages d'une force publique représentant non-seulement le peuple lui-même combattant, mais les provinces, les villes, les hameaux sous les armes.

Ces avantages, il est vrai, ont leur fâcheux contre-poids. Les douleurs attachées à la guerre sont rendues plus poignantes : un bataillon décimé répand le deuil dans tout un arrondissement; une compagnie détruite jette la désolation dans tout un village. Avec des corps de troupes composés d'hommes venant des quatre points cardinaux, l'effet d'un tel accident était presque nul; les nouvelles de mort éparpillées de tous côtés ne se grossissaient pas les unes les autres comme des échos prolongés, accablans. Chacun avait sa perte douloureuse, mais tous les enfans d'un même père n'étaient pas exposés à périr dans un même naufrage. C'est ce qui arrive en Prusse à l'occasion des combats de la landwehr, et nous ne voyons pas que le gouvernement en soit bien ému; cependant la douleur publique n'y est pas balancée par la volonté nationale décidant librement la guerre. La nation ne fait qu'obéir à l'ambition des princes; ce n'est pas pour le salut de tous, c'est pour la cupidité d'une caste féodale que les malheureuses familles versent à flots leur sang le plus cher. Dans un pays comme le nôtre, où l'état ne peut subsister sans faire voter par les citoyens tous les impôts et surtout celui de la vie des générations, doit-on chercher à leur dérober la connaissance des maux auxquels ils se seront librement exposés? Ils sauront accepter les sacrifices que réclame la nécessité de leur existence nationale; la conduite présente de la nation dans une guerre désastreuse dont elle n'aurait pas donné le signal montre assez comment elle sait les supporter.

C'est donc la province elle-même que nous avons vue entrer dans Paris durant la semaine qui a précédé celle de notre investissement. Au moment où nous allions être séparés de la France, nous avons

eu la suprême consolation de recevoir parmi nous un détachement de chacune de ces régions qui allaient être privées de leur capitale. Une précieuse part du sang de ces membres vivans de la patrie a reflué vers le cœur pour y prolonger la vie et en activer les pulsations. Il nous a été donné de saluer à leur arrivée ces enfans de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Languedoc, de l'Orléanais, de la Vendée, de la Normandie, de la Bretagne. Qu'ils étaient beaux dans leur simplicité, dans leur gravité rustique! Les Parisiens qui ont assisté au défilé de ces bataillons en blouse que nous envoyait notre chère France au jour de la détresse n'oublieront jamais ce spectacle émouvant. On cherchait dans leur physionomie les traits distinctifs de leur contrée; on admirait leur tenue sans jactance, je dirai presque leur modestie, qui ressemblait à du respect pour les splendeurs de cette grande capitale. Quelques-uns, les plus expansifs, disaient naïvement qu'on mourrait volontiers pour sauver une si belle ville. On admirait surtout leurs formes athlétiques et leur taille. Il semblait, comme le disait récemment ici même une plume éloquente, que le besoin de la France les eût grandis. Cette circonstance est une marque matérielle de l'origine et de la formation de la garde mobile. Cette troupe contient beaucoup d'hommes hauts de corps, larges d'épaules, robustes et pleins de santé, parce qu'elle est puisée dans la population telle que l'ont faite la nature, l'air de la campagne, les travaux et les mœurs d'une vie occupée. Point de choix ni de prélèvement antérieur. La cavalerie, l'artillerie, le génie, ne sont pas venus l'écrémer, comme il arrive pour le contingent annuel de l'armée permanente. Chaque compagnie est par sa force physique même une fidèle image de son canton : les officiers se sont religieusement abstenus de toute espèce de triage. Tout au plus accorde-t-on à l'usage militaire le soin de ranger par taille les pelotons d'une compagnie.

Nous avons parlé de décentralisation; le principe contraire présida aux destinées des volontaires de 1791 et des années suivantes. A l'engagement personnel laissé aux soins des villes succédèrent presque aussitôt les réquisitions imposées aux départemens. Après les réquisitionnaires vinrent les fédérés, dont le nom même prouvait que les traces de l'origine locale avaient disparu. La provenance des hommes ne répondait plus au titre des bataillons : des soldats du nord formaient l'effectif de bataillons du midi. L'administration des vivres et de l'équipement n'était pas moins bouleversée que celle des cadres : les bataillons de Strasbourg ou de Lille étaient censés avoir leur intendance à Grenoble ou à Montpellier. C'était un pêle-mêle universel. Le salut vint de l'incorporation des

habits bleus dans les habits blancs, c'est-à-dire des bataillons de volontaires et de fédérés dans les régimens de ligne. Cette organisation, qui était la ressource suprême, reçut le nom d'*amalgame*. Une décentralisation mal faite avait amené une centralisation excessive. Une armée formée de troupes locales et de forces temporaires, levée à la hâte par besoin d'économie et par intérêt pour la liberté, fut une source de dépenses énormes et de désordres sans nom. Un ordre mieux entendu et l'attachement à des règles fixes ont permis, au moment redoutable où nous sommes, de réunir les élémens de deux armées qui se prêteront un mutuel appui sans se confondre, et demeureront distinctes sans se porter préjudice. Nous avons dû nous mettre au point de vue des institutions militaires actuelles de la France. Dans cet état de choses, la garde mobile reste le grand corps de la jeunesse française tel qu'il est après la levée du contingent de l'armée permanente, soit que cette armée demeure ce qu'elle est aujourd'hui, soit qu'on diminue le contingent annuel, et même qu'on abrége la durée du service. Si le tirage au sort était supprimé, si la jeunesse entière devait passer tout d'abord par les rangs de la troupe régulière, nous serions en plein système prussien; la garde mobile serait purement et simplement la landwehr. Reste à savoir si l'opinion publique supporterait l'obligation d'un service de trois ans dans l'armée active et de quatre ans dans la réserve, sans compter la perspective de la landwehr qui vient après : telles sont en effet les conditions de ce qu'on appelle en Prusse l'organisation de 1860. Il faudrait surtout se demander si l'égalité française accorderait le privilége de l'engagement pour une année unique en faveur des professions libérales, qui, sans cet avantage, seraient ruinées et presque anéanties. L'avenir décidera cette immense question.

On a vu les principaux caractères de cette troupe improvisée que la France a trouvée sous sa main quand ses armées ont été englouties dans une guerre de trois semaines. Les bataillons rassemblés dans les départemens par l'autorité militaire vers le milieu du mois d'août, après nos premières défaites, ont reçu l'ordre de se transporter à Paris par les voies rapides à la nouvelle de Sedan et du prochain investissement de la capitale. Ils ont été formés par l'empire agonisant et appelés par la république. Les départemens qui se sont le plus hâtés ont eu l'honneur de soutenir avec nous le siége, de rendre l'énergie aux débris de la ligne, de composer le premier noyau de l'armée de Paris. Leur prompte réunion a été l'œuvre unique de leurs officiers. Ceux-ci ont mérité partout la reconnaissance du pays; sans eux, la garde mobile n'eût été qu'un déplorable avortement. Ces hommes distingués, dispersés dans les villes et les campagnes, les uns anciens militaires ayant donné leur

démission pour s'établir et jouir d'une fortune honorable, les autres appartenant aux professions libérales, tous se sont empressés de mettre sur pied leurs compagnies, ont excité les hommes, encouragé les familles, payé de leur personne, souvent de leur bourse, pourvu aux premiers besoins. Désignés les uns depuis un an par le gouvernement déchu, les autres sur le moment par les généraux commandant la place, le plus souvent choisis par leurs officiers supérieurs, ils se sont montrés presque partout à la hauteur de leurs fonctions; ils ont prouvé que le choix dicté par des circonstances impérieuses vaut mieux dans le militaire que l'élection. La subordination naturelle du paysan envers le propriétaire, de l'ouvrier envers l'homme de condition, a confirmé les choix. Quand, sous l'influence des préjugés d'un autre temps, le gouvernement a remis les officiers au vote de leurs compagnies, la confiance des mobiles envers ceux qui les commandaient s'est trouvée si grande que les soldats ont fait çà et là entendre des menaces, croyant qu'on prétendait changer les hommes à qui ils étaient déjà tout dévoués. La réélection pure et simple a montré dans la garde mobile des provinces et dans une bonne partie de celle de Paris que les soldats avec leur dévoûment étaient plus sages que le gouvernement avec ses scrupules. Cette consécration des droits acquis eut lieu au moment même du combat de Bagneux et de Châtillon vers le milieu d'octobre, et certains bataillons eurent le plaisir de saluer de leurs votes unanimes leurs officiers qui venaient de recevoir le baptême du feu.

La réélection des chefs sévères a fourni la preuve la plus évidente du bon esprit des bataillons. Une vaine popularité ne dictait pas leur vote : ils comprenaient qu'une justice rigoureuse, une exactitude et un dévoûment éprouvés tenaient lieu de la recommandation la plus efficace. Le goût de la discipline est pour les troupes ce qu'est pour les individus le sentiment de la conservation. Dans les compagnies où les officiers ont été changés, l'échec des supérieurs a été dû à leur faiblesse, à leur manque d'énergie ou de capacité. Remplacés en général par d'anciens sous-officiers de l'armée, leur amour-propre blessé a du moins trouvé une excuse dans l'absence d'aptitudes militaires, et encore ils ont pu s'assurer pour la plupart que leurs successeurs ont donné lieu de les regretter. Un peu plus de connaissances militaires, d'une acquisition d'ailleurs facile, n'a pas suppléé partout à l'ignorance et au défaut d'éducation. Les compagnies qui en sont au regret d'avoir changé profiteraient, nous en avons la conviction, de cette leçon de l'expérience, si la prudence du gouvernement ne lui faisait pas désormais une loi de donner aux soldats des chefs qui ne soient pas leurs créatures. Nous considérons comme une heureuse fortune de la garde mobile que

ses officiers aient été primitivement désignés par l'autorité. Elle n'a pas eu comme les corps des anciens volontaires le honteux spectacle d'élections désordonnées s'égarant sur des vantards, sur des buveurs, sur des héros de club et de cabaret. Elle a eu dès l'abord des chefs en général estimables, tout au moins sérieux, instruits. Leurs devanciers de la révolution n'ont réussi à le devenir qu'à travers des élections successives qui, par la force des choses, ont été s'améliorant peu à peu, jusqu'à ce que les fautes, les scandales, les déroutes eussent ouvert les yeux des législateurs et forcé les ministres de la guerre à rejeter des pratiques funestes. Ce ne sont pas seulement les mauvais choix qui ont été à peu près épargnés à la garde mobile. Le principe de l'élection entraîne forcément la multiplication des grades et des corps. Tout officier non réélu conserve ses mandataires fidèles, qui parviennent bientôt à constituer de nouveaux bataillons. De là cette avalanche de lieutenans, de capitaines, de commandans qui reçurent le nom d'*épauletiers*, et chargèrent les états-majors et les budgets beaucoup plus que la liste des défenseurs du pays. La seule réorganisation des volontaires républicains de la Vendée et de la Bretagne amena la déchéance de vingt à trente mille officiers, tous pourvus d'un brevet et d'une solde, mais pas toujours d'un soldat.

Il ne faut pas croire que la prévoyance des chefs n'ait eu lieu de s'exercer que dans les départemens, et que leur action paternelle en faveur de leurs hommes ait trouvé le repos une fois qu'ils eurent passé les portes de Paris. Par une mesure forcée peut-être, mais heureuse en définitive, une sorte de commission administrative fut aussitôt organisée dans chaque bataillon. Ces petites troupes de secours ont été gouvernées et pourvues comme autant de communes réfugiées dans nos remparts. Les mobiles n'étaient vêtus, comme on s'en souvient, que d'une blouse de toile; on était en septembre, les nuits devenaient froides, et déjà les soldats veillaient à tour de rôle aux remparts. C'est à peine si quelques compagnies de la province avaient leur tunique de drap; pour notre part, dans ces bataillons qui entrèrent à rangs pressés dans Paris du 10 au 14 septembre, nous n'en vîmes qu'un seul, celui d'Amiens, qui portât le vêtement d'ordonnance. On autorisa les corps d'officiers à traiter directement avec les fournisseurs : il y eut entre les départemens une merveilleuse concurrence de zèle, de rapidité, de savoir-faire. Les draps furent enlevés en un clin d'œil; jaquettes, vareuses, vestons et vestes furent coupés, cousus, livrés comme par enchantement. De là cette diversité de couleurs et de coupes. Ici dominait le pantalon bleu de fer fidèle à l'uniforme; là, le pantalon gris moins régulier faisait bonne contenance. Tel département portait la jaquette à boutons

de cuivre suivant le modèle ministériel; tel autre se contentait de la vareuse à plis froncés. A défaut de drap bleu, le drap noir était de mise. Les képis qui étaient blancs au départ, ceux par exemple de la crayeuse Champagne, sont restés blancs. Une seule règle demeura inflexible, l'uniformité du bataillon et les bandes rouges du pantalon et du képi, dont la réunion, qui est de rigueur, fait connaître à cent pas le garde mobile de toutes les provinces.

Ces différences dans le costume sont une image de celles qui existent entre les bataillons, et si les préoccupations de l'heure présente le permettaient, il y aurait lieu à d'intéressantes descriptions des habitudes, des mœurs dont les diverses populations réunies sous nos remparts et aux grand'gardes offriraient l'occasion. Paris d'abord se distingue des départemens par son attitude, par sa tenue, par la nature particulière de son courage et de son ardeur au combat. Dans Paris même, il y a plusieurs régions qui ont leurs caractères particuliers. Cette admirable capitale, si bien unie contre les ennemis du dehors malgré une poignée d'ambitieux et d'insensés, se divise elle-même en provinces. Elle contient plusieurs villes en une seule, la ville de la noblesse et des grands propriétaires, celle de la banque et des capitaux, celle des universités, celle du commerce et de l'industrie, celle des rentiers et des petits bourgeois. Chacune d'elles a offert à la défense du pays une jeune troupe qui est le fidèle miroir des familles qui l'habitent.

On sait que toutes les villes voisines se jalousent; les quartiers d'une même ville en font sans doute autant. Au camp de Châlons, un bataillon de mobiles parisiens très bien tenu, plein de zèle et d'ardeur, fut remarqué par les autres à cause des marches militaires continuelles que lui faisait exécuter son commandant, ancien officier de chasseurs à pied. Ils s'en amusaient et disaient : « Voilà les *baladeurs* qui passent. » A leur tour, les bataillons populaires prennent l'avantage quand il s'agit de travaux manuels, et l'on voit les jeunes gens aux membres délicats gémir un peu à la peine dans le fossé qu'ils creusent, et après quelques coups de pioche regarder tristement leurs mains couvertes d'ampoules. D'autres fois, ce qui pourrait être plus sérieux, les différences d'opinion politique s'accusaient. De simples suppositions produisaient des malentendus qui montrent à quel point les classes sociales à Paris s'ignoraient les unes les autres ; heureusement le service en les rapprochant les a fait se connaître. Au même camp de Châlons, le jour où fut annoncée cette sanglante bataille de Gravelotte que l'on nous donna pour une victoire, les uns voulurent illuminer, les autres jurèrent d'éteindre les lampions. C'était le 15 août, et la joie trop empressée des premiers était soupçonnée de bonapartisme. Inutile de dire qu

le frottement journalier des bataillons efface peu à peu les aspérités d'humeur, et dissipe les vains soupçons : le danger bravé côte à côte force, en dépit du préjugé, les citoyens à s'estimer.

Les différences subsisteront entre les esprits comme entre les quartiers. Les officiers des faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré, de la Bourse, du Louvre, du Luxembourg, de l'Opéra, ont eu de la peine à cesser de traiter leurs soldats de *messieurs;* mais la courtoisie, la délicatesse des manières, la tenue soignée, coquette même des soldats, les grâces de la conversation, continueront d'être la marque distinctive de ces mobiles du meilleur monde. Leur courage, digne des grands noms qui fourmillent parmi eux, a cette espèce de calme que donnent l'éducation et les sentimens élevés. Une bravoure moins réfléchie restera le partage des ouvriers insoucians et gais de Popincourt, de Reuilly, des buttes Chaumont. Le Panthéon, l'Observatoire, les Gobelins, ne perdront pas l'habitude d'une certaine docilité qu'ils ont contractée sous le patronage des classes savantes qui ont fixé dans leur sein leurs dieux pénates. L'exactitude, le bon ordre, le devoir bien rempli, seront toujours du goût des enfans que le commerce élève autour de l'Hôtel de Ville, du Temple, au Marais, à Saint-Laurent. Les bourgeois de Batignolles se sont bravement conduits au Bourget, et leur exemple eût été suivi au besoin par ceux de Passy et de Vaugirard. Saint-Denis, ville de manufactures, a supporté courageusement les horreurs de la guerre. Les jardiniers économes et industrieux de Sceaux manient le fusil aussi bien que la pioche; ils ne troubleront jamais la paix de la cité, ni ne voudront se compromettre avec Belleville et Charonne, dont il serait d'ailleurs injuste de juger absolument par leurs clubs et leurs meneurs. Toutes ces qualités réunies forment les vertus militaires, une seule exceptée, la discipline. Il faut bien reconnaître que l'obéissance est le mérite particulier dont les mobiles parisiens se piquent le moins. Les trente sous assignés aux jeunes soldats de la province ont pu dans le principe exciter la jalousie des bataillons de Paris, dont la solde a été bientôt portée de 1 fr. à 1 fr. 50 centimes; cependant l'exemple de la soumission donné par les premiers n'a pas été l'objet de la même émulation. L'enfant de Paris est turbulent, et les circonstances n'ont pas permis de le tenir éloigné des excitations de la place publique, des influences de la camaraderie, qui détournent des devoirs, des plaintes du foyer domestique et des baisers maternels, qui amollissent les âmes. Nous ne parlons pas d'autres habitudes contre lesquelles il est loin de s'armer de la sévérité d'un Caton. On n'a pas oublié les fredaines du camp de Saint-Maur, dont les Parisiens, désireux de dîner en famille, franchissaient journellement les remparts en dépit de toutes les menaces

de la discipline. Les voitures de déménagement et les charrettes de foin entraient dans Paris comme le cheval de bois dans Ilion, cachant des soldats dans leurs flancs; si les préposés de l'octroi avaient sondé cette sorte de contrebande nouvelle, ils eussent piqué plus d'un mobile en flagrant délit de désertion. Ces désordres cessèrent dès que l'ennemi fut sous nos murs; mais il n'y aura de vraie discipline que le jour où l'officier, comme il arrive dans quelques bataillons, ne sera pas contraint de faire la sourde oreille à un mot impertinent. On s'aperçoit trop que la hiérarchie sociale fait défaut dans notre ville, et que Paris ne connaît pas la distinction des châteaux et des chaumières. Heureusement ces enfans terribles redeviennent des hommes le jour du combat; c'est aux officiers, dont la tâche est ici bien plus difficile, de suppléer à l'imperfection de la discipline par leur prudence et leur dévoûment. — Telle est, pour ainsi dire, la physiologie des mobiles parisiens. Ils formaient 18 bataillons de 1,100 à 1,500 hommes par bataillon. Si l'on y ajoute deux détachemens d'artilleurs tirés de Saint-Denis et de Vincennes, ils composaient en tout un effectif qui dépassait le chiffre de 25,000.

Il suffit de sortir de l'enceinte de la capitale pour être frappé de la différence qui sépare la jeunesse des départemens de celle de Paris; la plus saillante résulte naturellement du genre de vie des populations agricoles. Les hommes sont moins expansifs, ils gardent le silence; en revanche, ils écoutent beaucoup, ils observent tout. On passe immédiatement d'un monde de citadins dans la société des paysans. Cependant moins on s'éloigne de la grande ville, plus on sent l'effet de son influence. Autour de nous, dans les départemens de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, pourvu qu'on ne s'approche pas trop de la Beauce et de la Champagne, on retrouve la mobilité d'esprit de notre vieille Ile-de-France. C'est encore Paris, moins peut-être le sentiment d'orgueil qui rend notre ville digne d'être à la tête d'un grand pays. Il faut avoir fait la guerre ou l'avoir supportée pour connaître cette fierté. Les grands et beaux jeunes gens de Pontoise, de Mantes, de Corbeil, d'Étampes, font leur devoir de Français; mais ils sont nés dans des murs qui n'avaient pas entendu retentir le canon depuis la ligue ou même depuis le temps de Jeanne d'Arc. Saint-Germain était déjà du temps du caustique Mercier une ville de rentiers, et Versailles depuis la révolution est devenu un second Saint-Germain plus magnifique et plus royal; mais tous deux se souviennent des visites cruelles qu'ils reçurent des alliés en 1815. Le malheureux Sèvres fut pillé une semaine durant par les Prussiens à cette époque; ne parlons pas des pages qu'il vient d'ajouter à son martyrologe. Quels comptes

les enfans de ces villes n'avaient-ils pas à régler avec l'ennemi! Les bataillons de Seine-et-Marne ont eu plus d'occasions de combattre durant notre siége; mais combien de souvenirs leur avaient légués leurs devanciers! Quels récits de combats, de violences, de passages perpétuels de troupes, n'ont pas entendus dans la veillée les paysans des environs de Montereau, de Provins et de Meaux! Cette dernière ville a vu partir son bataillon au moment même où les ennemis allaient y entrer. Quelques-uns que nous avons entendus laissaient une femme, des enfans; leurs concitoyens, sans un soldat, presque sans armes, songeaient pourtant à se défendre. Orléans, quoique à 30 lieues de Paris, semble un faubourg de la capitale par sa richesse, et surtout par son esprit alerte, plein de saillies. Appelée par la destinée à jouer dans nos invasions un rôle qui le cède à peine à celui de Paris, cette noble ville, prise, reprise deux ou trois fois en 1814 et 1815 comme en 1870, nous a envoyé des bataillons dont la tournure déjà militaire, dont les blouses blanches n'avaient rien de grossier ni de rustique. On eût dit des francs-tireurs armés à la légère pour aller à la chasse de l'ennemi. Tout le monde sait les pertes nombreuses que le sort des combats leur a infligées; on ferait une longue liste de ceux de leurs officiers qui sont venus mourir sous nos murs. Pithiviers n'avait pas oublié le pillage ordonné par l'hetman des cosaques, Platov. Montargis, la ville guerrière, inscrira sans doute plus d'un nom nouveau sur les panneaux de sa salle des élections, où elle grave le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie. Pourrions-nous oublier ici le brave colonel de Montbrison, qui les commandait? Il a succombé à la suite de la fatale journée de Montretout, comme si cette âme guerrière s'était refusée à la douleur de voir la chute de Paris. Ancien officier dans l'armée, ayant largement payé ce qu'il devait au pays, il s'était engagé, au commencement de la guerre, dans une ambulance. Après avoir prouvé sa valeur, il se croyait obligé de mettre son humanité au service de ses anciens compagnons d'armes. Quand les circonstances devinrent plus graves, il crut que son ancienne dette, augmentant avec les malheurs de la France, n'était plus soldée au gré de son honneur. Il reprit cette épée que l'on a vue briller pour la dernière fois le 19 janvier. Il la dressait en l'air portant au bout son képi pour être mieux vu de ses soldats. L'ennemi le voyait aussi : une balle prussienne vint le frapper mortellement.

En parcourant les bataillons provinciaux dont il nous reste à parler, nous avons fait comme un tour de France. Chacun des départemens nous est apparu avec sa physionomie. Au nord la Picardie, avec sa loyauté et sa cordialité proverbiales, n'a pas manqué à

l'appel. Les témoins de nos différens combats ont pu s'assurer que, si les enfans de la Somme sont braves comme leurs camarades des autres régions, ils montrent un calme qui promet dans l'occasion la solidité si nécessaire au courage. Marcher au secours de leurs frères du reste de la France est devenu une tradition historique pour eux. Amiens n'a jamais été révolutionnaire. Un de ses députés en 1793 l'accusa d'incivisme; Amiens répondit en envoyant huit cents de ses gardes nationaux à Lille, que l'ennemi bombardait. En 1814, 1,200 paysans et ouvriers de Doullens et des environs marchèrent avec un détachement de la jeune garde contre les cosaques du baron de Geismar. Abbeville, plus énergique encore, fournit 600 volontaires au siége de Lille en 1792, 800 à Dunkerque menacé, tandis que trois bataillons ruraux de 3,400 hommes couraient à la frontière. Si la Somme n'a pas été mêlée aux engagémens les plus importans du siége de Paris, il faut reconnaître qu'elle a eu le prix de la promptitude; il faut y ajouter peut-être celui de la bonne tenue. Convoqués à la citadelle d'Amiens, dernier reste des fortifications de cette ville autrefois guerrière, les mobiles du 1er bataillon partaient quelques jours après tout équipés, et venaient se cantonner au collége Sainte-Barbe, en jetant gaîment aux Parisiens ces cris : « Picardie! la Somme! » Ils étaient fiers et avec raison de leur belle taille, de leur fourniment irréprochable. Ce bataillon modèle réjouit durant des semaines la rive gauche de ses marches militaires, du son de ses fanfares variées.

Le seul bataillon de l'Aisne qui ait pu nous rejoindre, celui de Villers-Cotterets, de la Ferté-Milon et de Château-Thierry, est moins brillant, mais aussi solide et bien plus nombreux. Partagé entre la Champagne et l'Ile-de-France, son arrondissement est agricole et forestier. Vigoureux et sains, durs à la besogne, ces jeunes paysans sont représentés par leurs officiers comme de vrais et bons enfans, très attachés à leur terre, à leur famille, que les larmes aux yeux ils ont laissée en proie à l'ennemi. Tout campagnards qu'ils sont, ils ne manquent pas d'instruction; sous ces blouses blanches que Paris vit arriver avec étonnement le 6 septembre au soir, il y avait plus d'un bachelier. Le moyen de deviner qu'il y avait un diplôme dans les poches de certains de ces hommes portant tous leur petit paquet sur l'épaule, et la baïonnette enfilée dans une volaille ou dans des bottes de légumes, modestes et prudentes provisions achetées ou recueillies sur la route par ces compatriotes de Racine et de La Fontaine? Ces villageois produisirent une vive sensation en parcourant le boulevard Sébastopol pour se rendre au lycée Saint-Louis. C'était le premier bataillon que les Parisiens voyaient arriver dans cet accoutrement rustique. La tunique et le fusil Chas-

sepot les eurent bientôt transformés. Ils avaient eu en route leur petite odyssée, les circonstances dramatiques n'avaient pas manqué à leur départ. Ils étaient à Villers-Cotterets; presque tout le monde quittait le pays; le corps du général Vinoy opérait précipitamment sa retraite, l'ennemi dépassait Reims. Les seize cents hommes du bataillon semblaient oubliés dans leur petite ville ouverte. Le commandant voulut prendre en quelque sorte sur lui de se diriger sur Paris. Les dernières troupes du général Vinoy passaient; on partit avec elles, le 5 au soir, après une fatigante journée d'exercice. Une étape de plus de 12 lieues, de Villers-Cotterets à Dammartin, fut faite dans la nuit. Il y avait un contraste frappant entre les mobiles et les troupes qui revenaient de concert avec eux : les premiers étaient tristes de quitter leur pays, laissé à la merci de l'invasion, mais ils espéraient combattre, résister, se venger tôt ou tard. Les autres, découragées, abattues, ne semblaient même plus croire à la possibilité de se défendre. A Dammartin, par une pluie battante, il fallut attendre toute la journée du 6 qu'un train pût être organisé. Le soir, ils entraient dans Paris, commençant le défilé de ces 90,000 mobiles qui durant huit jours sont venus s'enfermer avec nous.

La France de l'est a fourni un bataillon de la Marne, celui de Châlons, ceux de l'Aube et les mobiles de la Bourgogne. La Marne et l'Aube représentent pour nous cette fidèle Champagne qui a tant souffert dans nos invasions précédentes, et davantage encore dans celle qu'une mémoire plus fidèle et une plus sage prévoyance auraient dû nous épargner. Châlons, rendez-vous général de tous les volontaires de la France en 1792, ne pouvait manquer de payer la dette nationale pour son propre compte, après le peu de résistance que, par la faute des hommes ou des circonstances, l'ennemi a trouvée dans son enceinte : elle l'a payée aussi au nom du département, qui n'a pas oublié qu'un grand nombre de ses communes ont donné leurs noms à nos batailles de 1814. C'est là qu'est Valmy, où la France fut sauvée en 1792; c'est là qu'est déposé le cœur de Kellermann, et les enfans de ce pays sont venus prouver ici qu'ils avaient gardé ce grand souvenir. Ce n'est pas l'Aube qui pouvait manquer de mémoire. Interrogez sur ce point les mobiles. Troyes avait à peine réparé ses anciennes pertes quand elles sont venues s'accroître. Nogent-sur-Seine avait vu brûler ses édifices et cent quarante maisons par simple mesure de vengeance. Arcis-sur-Aube, presque détruit, Villenauxe, livrée au pillage durant une semaine, achèvent l'histoire des vieux griefs que ces soldats improvisés espéraient venger sous Paris un demi-siècle après.

Trois des départemens bourguignons, l'Ain, la Côte-d'Or, la

Saône-et-Loire, sont présens à Paris. C'est l'ancienne, la véritable Bourgogne. Ici nous passons sous un autre climat, et le courage de ces jeunes gens a la vigueur, la franchise des vins de leurs crus. Ceux de l'Ain, moins vifs, plus attachés à leur sol, à leurs habitudes, sont, comme les Savoisiens, les vieux Gaulois de la montagne. Ceux de Saône-et-Loire sont partagés entre deux sortes de population, les forestiers d'Autun, dont l'éducation a été faite à travers les siècles par les ordres religieux, les agriculteurs et ouvriers de Charolles, de Louhans, de Châlon et de Mâcon surtout, qui sont capables d'un enthousiasme passionné. Ces paysans, riches pour la plupart, très peu communistes, sont volontiers révolutionnaires. Paris ne s'est pas toujours montré assez dévoué aux principes de 1789 pour contenter Châlon; Mâcon dans tous les temps agités a été montagnard. En revanche, l'étranger n'a pas d'ennemis plus acharnés, la patrie point de défenseurs plus prompts aux sacrifices. Avec la même ouverture de caractère et la même loyauté, les hommes de la Côte-d'Or sont plus fins, plus vifs, plus fertiles en saillies et en épigrammes moqueuses. Piron est né à Dijon. A ces qualités de l'esprit, les enfans de la Côte-d'Or joignent des qualités toutes militaires; une constitution forte et sanguine est au service de leur imagination féconde et brillante. Ils ont la fougue et l'inspiration dans le combat. Ils l'ont bien prouvé dans les différentes journées de ces derniers mois. La Côte-d'Or avec son entrain s'est mise avec les départemens bretons, si solides, à la tête de cette jeune armée de mobiles dont Paris conservera longtemps la mémoire. Le colonel de Grancey, si regretté de tous ceux qui l'ont approché, commandait les excellens bataillons de ce département. Ancien marin, ayant donné sa démission après avoir servi dans toutes les campagnes de Crimée, de Chine, du Mexique, après avoir fait la guerre près de quinze ans, il avait donné sa démission pour se marier dans son pays, où il occupait par sa fortune et sa naissance une position considérable. Dans le péril où se trouvait la France, il reprit son épée. Depuis ce moment jusqu'à la terrible journée de Champigny, il appartint tout entier à ses bataillons. Au point de départ, l'autorité militaire ne lui créait que des obstacles. Officier de marine et dégagé en cette qualité de certains préjugés sur l'instruction militaire, il voulait dès l'abord exercer ses hommes au feu : on lui refusa les capsules et les cartouches. Rien ne put le décourager. En deux mois, sans un jour de plus, il fit de ses Bourguignons des soldats. Convoqués le 13 août, les bataillons de la Côte-d'Or étaient, grâce à lui, le 13 septembre à Paris, et le 13 octobre à Bagneux, où ils firent une des choses les plus difficiles pour une troupe nouvelle, la guerre des rues. C'est là qu'on put vérifier

ce que nous disions tout à l'heure du courage particulier à cette province, de cette valeur originale pleine de feu et d'inspirations heureuses. Les rapports du colonel de Grancey contiennent des faits curieux que les journaux n'ont point connus. On y verrait l'histoire d'un singulier combat engagé dans un four, de trois Bavarois faits prisonniers dans une chambre par un seul homme qui mit les deux premiers hors de combat à coups de baïonnette, et reçut du troisième un énorme coup de crosse. Non-seulement sa tête solide d'enfant de Beaune ou de Nuits n'en fut pas étourdie, il désarma son ennemi. On y verrait l'exploit imprévu d'un capitaine qui par son sang-froid inspira la terreur à sept hommes cachés dans une cave et leur fit jeter leurs fusils à terre. Celui qui dirigeait tous ces courages est tombé à la tête de sa troupe; la Bourgogne a perdu en lui un de ses plus nobles enfans.

Au centre et au midi de la France, soit que la lenteur des hommes, soit que le soin de la vendange ait empêché les bataillons de se trouver aussitôt prêts que leurs camarades du nord, de l'est et de l'ouest, nous ne trouvons guère que des arrondissemens détachés qui aient fourni leur contingent, Poitiers, Châteauroux, Valence, Ambert. Cependant le Tarn et l'Hérault sont au complet. Le premier, grâce à l'activité de son colonel, a ses quatre bataillons de beaux soldats, qui, des premiers, ont pu faire le service des grand'gardes, tenir la campagne et faire bonne contenance aux lieux les plus exposés. On ne sait pas assez ce qu'il a fallu d'efforts aux chefs de la mobile de province pour répondre à l'appel de Paris. Un département entendait parler depuis deux ans de la garde mobile comme d'un projet vaguement conçu que son auteur, le maréchal Niel, n'était plus là pour exécuter, que le successeur défendait à la chambre sans y croire, que le général commandant le département ne se cachait pas de condamner d'un simple mouvement d'épaules. Les bourgeois des villes s'en plaignaient parce qu'ils lisaient les discussions du corps législatif; les paysans en soupçonnaient à peine l'existence. Il y avait pourtant un cadre d'officiers, incomplet, il est vrai; quant aux hommes, personne avant le 15 août ne s'en était occupé. Ce récit fidèle de ce qui se passa dans le Tarn est à peu près l'histoire de tous les départemens. Les braves Languedociens arrivèrent à Paris le 13 septembre, les uns en blouse, les autres en veste de leur pays. Ils étaient graves, silencieux, il n'y a que leur doux patois qui soit harmonieux à leurs oreilles; mais, quand on parvenait à les faire parler, il fallait les entendre vanter les beaux fruits sucrés de leur terroir, leurs vins transparens, qu'ils ne craignaient pas de mettre au niveau de ceux de la Gironde. Ils ont dû passer un automne bien maussade et un hiver

bien triste sur les coteaux de Montreuil et de Rosny, et devant les Prussiens à Villemonble ! Les jeunes gens de l'Hérault, plus gais, plus insoucians, ne se sont pas fait remarquer par la coquetterie de leur tenue. C'est d'ailleurs un léger défaut qu'ils rachètent largement par la vivacité de leur patriotisme.

La France de l'ouest, moins menacée par l'invasion, a donné l'exemple du dévoûment le plus complet. La Normandie a fourni à la défense les bataillons de la Seine-Inférieure. Quant à la Vendée et à la Bretagne, l'opinion publique a rendu pleine justice à leur courage, à leur amour de l'ordre et du pays. On a remarqué la fière protestation que le 1er bataillon de la Vendée signa contre la tentative de la commune au lendemain du 31 octobre. Tout Paris a retenti de l'éloge que les braves Bretons ont mérité dans les rencontres avec l'ennemi, à Châtillon, à L'Hay, à Champigny, à Garches. Il ne s'attendait peut-être pas à trouver des héros parmi ces enfans du Finistère qu'il vit entrer dans la première quinzaine de septembre, précédés de leurs binious et marchant joyeusement au son de cette musique peu guerrière. Les bataillons d'Ille-et-Vilaine, auxquels la Bretagne entière décernera la palme, se composent d'hommes plus calmes, d'une taille moins élevée, mais d'une résolution à toute épreuve. Celui de Saint-Malo, se souvenant toujours que sa ville s'est suffi à elle-même dans tous les temps comme une petite république, s'était réuni dans son arrondissement. Les quatre autres bataillons, rassemblés à Rennes le 15 août, étaient à Paris le 7 septembre avec les hommes de Saint-Malo, possédant déjà le maniement du fusil à piston. Au moment même de la convocation, ils n'avaient pas le cadre de leurs officiers; au bout de quinze jours, tout était fait : d'anciens militaires avaient pris le commandement des bataillons, désigné les capitaines et les lieutenans. Dès la troisième semaine, ils étaient parmi nous; ceux de Vitré, bien qu'ils eussent reçu l'ordre de rester en arrière et de rejoindre l'armée de la Loire, avaient voulu marcher avec leurs camarades. Au bout d'un mois, le 19 septembre, ils figuraient à Châtillon, où l'on sait qu'ils donnèrent l'exemple et rendirent le courage à la ligne. On vit ces jeunes gens si nouveaux au feu tenir les derniers dans leur redoute et tirer lentement, couchés derrière les sacs à terre. Bons chasseurs presque tous, ils économisaient leur poudre et frappaient à coup sûr. Le courage de ces hommes est sérieux et réfléchi comme toute leur conduite; il résulte d'un sentiment profond du devoir. Chacun des cinq départemens de cette province a pourtant ses traits particuliers qui le distinguent dans la vie des camps. La Loire-Inférieure, traversée par son large fleuve, est plus ouverte aux influences du dehors; sa population, composée

par portions égales de laboureurs et d'ouvriers, fournit des contingens qui se confondent plus vite avec ceux des autres régions. Le Finistère et les Côtes-du-Nord se reconnaissent aisément à leur gaîté pleine d'entrain; ils sont marins, pour ainsi dire, de naissance, la plupart des matelots qui ont défendu nos forts viennent de ces contrées. Entre tous les Bretons, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine sont les moins bruyans. Le premier a la tristesse de ses landes et de ses monumens druidiques; le second est calme et silencieux comme ses champs étroits, enfermés dans des haies de grands chênes émondés; mais tout ce pays est solide comme son granit, il a la ténacité de son vieux Du Guesclin, il pousse jusqu'à l'héroïsme la passion de sa renommée. L'hermine, que tous ses mobiles portent avec orgueil, est l'image de sa devise séculaire : *potius mori quam fœdari*. On sait qu'ils sont accompagnés de leurs aumôniers, prêtres volontaires, ne recevant pas de solde, pas même de leurs bataillons, suivant leur paroisse en marche, leurs camarades d'école ou de village, et convaincus que ceux-ci craindront moins la mort tant qu'ils croiront à une autre vie.

La garde mobile a été un essai de ce que pouvait encore pour se défendre le pays abandonné à lui-même et sans soldats. Après la guerre, la France se trouvera en présence d'un grand dilemme. Exigera-t-elle de tous ses enfans le même service militaire personnel, obligatoire, sans conscription, sans remplacement? Nous aurions alors des soldats qui demeureraient sous les drapeaux le temps nécessaire pour former une armée solide, trois ans par exemple, et seraient versés dans la réserve, où la durée du service ne pourrait guère être de moins de quatre années, qu'ils passeraient dans la vie civile, au grand profit de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, et au grand soulagement de notre budget, le tout d'ailleurs sans préjudice de l'obligation qui subsisterait toujours, pour tous les hommes valides, de combattre pour le pays. C'est l'institution prussienne. Ou bien la France préférera-t-elle continuer l'institution française, et verrons-nous à côté de l'armée active et permanente une force publique composée de ceux qui, par diverses raisons, auront été exemptés du service actif? Dans ce cas, la garde mobile n'aura pas été une expérience dont le souvenir ne subsistera plus que dans l'histoire de cette fatale année; elle continuera d'être le peuple tout entier en armes, appelé par bans successifs des générations de vingt à vingt-cinq ans, de vingt-cinq à trente, et ainsi de suite. Trois caractères particuliers formeront comme la loi de son existence. Tous les citoyens, suivant leur âge, en feront partie; ses services ne connaîtront pas d'autre terme que les nécessités du pays. Ses bataillons, correspondant aux arrondissemens

et aux cantons qui les auront fournis, y trouveront à moins de frais pour l'état et avec moins de sacrifices pour les hommes l'instruction qui leur est nécessaire.

Ils n'auront pas cette organisation improvisée, tumultuaire, à laquelle il n'a été possible d'obvier que par d'admirables efforts. Mieux préparés à remplir des devoirs que le patriotisme seul ne suffit pas à enseigner, ils supporteront plus aisément le poids de la discipline, et la pratique des vertus militaires leur sera plus facile. Ils ne seront pas tentés, comme ils l'ont été peut-être quelquefois, de tourner leurs regards, avant le temps, vers le foyer paternel. Ils se soumettront à la loi de l'obéissance, et auront des officiers qui ne dépendront plus d'eux. L'élection des chefs a deux graves inconvéniens dont on vient de faire l'épreuve, et sur lesquels nous n'insisterons point. Dans les corps bien disciplinés, elle rend l'obéissance exclusive et habitue les hommes à ne mettre leur confiance que dans ceux qu'ils ont choisis; dans toute armée, elle détruit l'avancement, et ne permet plus de faire du service une noble carrière.

Et maintenant que la défense de Paris est terminée sans succès, hélas! mais non sans honneur, c'est encore une consolation dans nos malheurs de conserver quelque temps parmi nous cette armée si intéressante et si nouvelle en France. Elle ne prendra pas du moins le chemin de la terre étrangère sous la garde de nos vainqueurs. Sa présence du reste nous est encore nécessaire pour adoucir nos tristesses, pour donner à tous l'exemple de la soumission à la loi et du respect au drapeau de la France en deuil. S'ils doivent nous quitter, ils pourront bien redire les paroles du héros troyen : « ce bras eût défendu Pergame, si Pergame avait pu être défendue; » mais nos braves mobiles sont jeunes, et, puisque l'amour de la patrie nous commande d'espérer, comptons pour eux et pour notre pays sur un meilleur avenir.

LOUIS ÉTIENNE.

LES

HAINES NATIONALES

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Toute guerre semble devoir engendrer des haines nationales. Des griefs purement politiques ne touchent que le petit nombre; les masses ne comprennent bien la guerre et n'en acceptent aisément les sacrifices que sous la forme d'injustices à punir ou d'injures à venger. Aussi dès qu'une rupture est imminente entre deux peuples, tout ce qui peut les exciter l'un contre l'autre trouve aisément crédit des deux parts. Toutes les rancunes de date ancienne ou récente se ramassent en un seul sentiment de colère, que viennent bientôt alimenter les violences trop réelles inséparables de l'état de guerre. Ces haines si subitement écloses tombent en général avec le motif qui les a fait naître. La paix ramène des intérêts et des besoins qui s'accommodent mal de ces sentimens. La guerre d'ailleurs, par un effet qui peut d'abord paraître contradictoire, travaille souvent à les affaiblir : en rapprochant ceux qu'elle met aux prises, elle leur apprend à se connaître, à s'estimer. Tout en s'entre-tuant, ils se sentent unis par la communauté des devoirs, et la lutte des armes leur donne l'occasion de rivaliser des mêmes vertus. Or ces vertus, auxquelles aucune armée n'est entièrement étrangère, sont

à la fois les plus nobles et les plus sympathiques. La générosité, la bonté, s'y joignent à l'honneur et au courage. Vainqueur ou vaincu, il en coûte d'autant moins de rendre hommage à ces qualités chez un adversaire que c'est une façon de rehausser sa victoire ou d'atténuer sa défaite. L'estime se changera même en un sentiment plus doux, si, prisonnier ou blessé, on a été l'objet de soins, d'égards, d'attentions délicates. Ici le rapprochement se fera non plus seulement de soldat à soldat, mais de famille à famille, et par là de peuple à peuple. On a beau détester en masse l'ennemi de son pays, on ne peut que faire exception pour le médecin, le prêtre, la sœur de charité, qui ont pansé les plaies et adouci la captivité d'un fils, d'un frère ou d'un mari, et quand de telles exceptions se multiplient, la haine générale s'efface sous les dettes particulières de reconnaissance qui se contractent entre les belligérans. Pour maintenir une animosité durable, il faut une longue série de guerres, et il faut aussi dans la paix elle-même une constante rivalité d'ambition ou d'intérêts. Telle était l'opposition séculaire de l'Angleterre et de la France. Deux fois envahis par une coalition de toute l'Europe, nous n'en voulions qu'aux Anglais de nos revers et de notre amoindrissement. Seuls, ils avaient été nos irréconciliables ennemis des premiers jours de la révolution aux derniers jours de l'empire, et, si nous remontions le cours de notre histoire, nous les rencontrions partout, sous les Bourbons comme sous les Valois, menaçant tour à tour notre indépendance nationale, nos possessions lointaines et notre influence politique dans le monde. Nous n'étions devenus une nation qu'en luttant contre eux, et la haine que nous leur portions semblait faire partie de notre patriotisme. Toutefois cette haine traditionnelle s'était bien affaiblie depuis une vingtaine d'années. Les esprits positifs étaient fiers de s'en dégager au nom des intérêts de toute sorte qu'elle compromettait. Les esprits libéraux la repoussaient à meilleur titre comme un obstacle aux progrès de la civilisation, qui ne pouvait trouver de plus sûre garantie que dans la cordiale alliance des deux nations les plus éclairées de l'Europe. Réconciliés avec les Anglais, nous ne voyions plus autour de nous que des nations amies, et la France se plaisait à espérer, sinon la paix perpétuelle, du moins des guerres toutes politiques, circonscrites dans leur objet, modérées dans leurs effets, soit pour les populations, soit pour les combattans eux-mêmes, et laissant place des deux côtés à l'espoir d'un prompt et honorable arrangement. La France est tombée tout d'un coup de ces illusions dans une guerre implacable avec l'Allemagne, où elle a rencontré dès le début et où, par un trop juste retour, elle a été entraînée à porter elle-même plus de haine que n'en avaient montré des rivalités de

plusieurs siècles. C'est là un fait sans précédens qui appelle toute notre attention et dont nous devons, autant que possible, sans passion comme sans faiblesse, calculer toute la portée. Rien de plus clair que cette haine couvée par nos ennemis depuis plus d'un siècle et telle qu'elle n'a jamais été certainement partagée par nous avec une égale intensité, même dans ces derniers mois. Essayons de nous rendre compte de ses origines et de ses conséquences futures en recherchant quels peuvent être les griefs respectifs des deux nations.

I.

Les Allemands nous appellent « l'ennemi héréditaire (*Erbfeind*). » Leur haine érudite trouve des prétextes jusque dans les temps les plus reculés. Un homme d'état positif comme M. de Bismarck veut bien ne nous demander raison que des conquêtes de Louis XIV; mais près de lui des professeurs se font écouter en nous reprochant la victoire de Tolbiac ou le meurtre du dernier des Hohenstaufen. Que les érudits de Berlin réveillent aujourd'hui contre nous de tels souvenirs, qu'ils les fassent entrer dans l'éducation aussi vindicative que pédante qu'ils donnent à leurs compatriotes, cela n'est pas douteux; mais ils faussent singulièrement l'histoire. Jusqu'au XVIIIe siècle, il n'y a point de haine entre l'Allemagne et la France. Des querelles, des guerres, ont pu se produire entre des Français et des Allemands, elles n'ont jamais armé l'un contre l'autre les deux peuples pris dans leur ensemble, et presque toujours quand ils comptaient des soldats dans des camps opposés, ils en comptaient dans les mêmes camps. Notre ennemi constant dans les trois derniers siècles, ce n'était pas l'Allemagne, c'était l'empire, que l'Allemagne prétend rétablir aujourd'hui, mais contre lequel elle ne cessait pas alors d'invoquer notre appui, bien loin d'épouser sa cause et de se confondre avec lui. « Le plus brillant et le plus vain ornement de l'Allemagne, disait encore Herder à la fin du XVIIIe siècle, fut la couronne impériale. Seule, elle a fait plus de mal à ce pays que toutes les expéditions des Tartares, des Hongrois et des Turcs (1). » L'ancienne Allemagne n'a connu que des guerres civiles, et si son territoire a sans cesse été dévasté par les armées étrangères, dont aucun parti ne se faisait alors scrupule d'invoquer le concours, elle ne pouvait leur imputer aucun excès dont ses propres enfans, dans les mêmes guerres, n'eussent donné l'exemple.

(1) *Idées sur la philosophie de l'histoire,* traduction de M. Edgar Quinet, t. III, p. 336.

Si Heidelberg maudit notre Turenne, Magdebourg ne se souvient qu'avec horreur du Bavarois Tilly. Des provinces allemandes ont plus d'une fois été le prix des services rendus par l'étranger; mais de telles conquêtes n'avaient rien d'odieux pour des populations qui n'avaient pas encore l'idée d'une nationalité allemande, qui ne connaissaient que le droit féodal, l'assimilation d'un pays, avec tous ses habitans, à une propriété qui se transmet des pères aux enfans, que les filles en se mariant portent dans d'autres familles, et qui se prête indifféremment à toute espèce de cession à titre gratuit ou onéreux. L'incendie du Palatinat même n'éloigna pas de l'alliance française les peuples allemands; ils n'ont pas cessé jusqu'à notre siècle de la considérer comme la plus sûre garantie de leurs libertés, et ceux qu'en détachait momentanément une fausse politique ne laissaient voir à l'égard de la France elle-même aucune trace d'inimitié.

C'est seulement vers le milieu du XVIIIe siècle que se sont produits les premiers germes de la haine dont nous ressentons aujourd'hui les effets. Cette haine, à son origine, a été toute littéraire; elle est née avec la littérature allemande, dont elle n'a fait d'abord que préparer l'émancipation. Le goût français régnait sans partage en Allemagne. Il n'y avait de lecteurs ou de spectateurs que pour les œuvres traduites ou imitées de nos classiques. Les princes et leurs courtisans dédaignaient la langue allemande; ils affectaient de s'exprimer en français, de s'entourer de Français, de ne lire que des livres français. Frédéric II se faisait l'imitateur et le flatteur de Voltaire; il n'était pas moins ambitieux de prendre rang parmi nos poètes que de vaincre nos généraux. Cette invasion de l'Allemagne tout entière par notre littérature eut plus d'efficacité pour provoquer un mouvement national que ne l'avait fait la politique de Louis XIV. La réaction commença en Suisse, sans grand éclat, avec l'honnête Bodmer; deux hommes de génie, Klopstock et Lessing, s'en emparèrent bientôt, et en peu d'années lui gagnèrent toute la jeunesse lettrée dans tous les pays de langue allemande. Le premier a donné à l'Allemagne une poésie nationale; le second a créé de toutes pièces la critique allemande, avec toutes les qualités qui l'ont honorée, et aussi, il faut bien le dire, avec la passion qui n'a pas cessé de l'animer : la haine de l'esprit français.

Cette haine se montre partout dans Lessing. Compose-t-il ses fables, il en fait une critique en action de celles de La Fontaine, et, pour que ses coups portent plus sûrement, il y joint une théorie de la fable qui n'est d'un bout à l'autre qu'une polémique acerbe et dédaigneuse contre notre grand fabuliste. Écrit-il ce beau livre de *Laocoon*, où il a marqué si profondément les limites propres des

différens arts, il s'arrête à comparer une mauvaise pièce de Châteaubrun avec un des chefs-d'œuvre de Sophocle pour se donner le plaisir de s'écrier : « O le Français, à qui ont manqué absolument et l'intelligence pour comprendre et le cœur pour sentir de telles beautés ! » C'est surtout dans la *Dramaturgie de Hambourg* que Lessing fait au goût français une guerre à outrance. On sait l'origine de cet ouvrage. Les promoteurs de l'émancipation littéraire de l'Allemagne avaient compris de bonne heure que cette émancipation ne pouvait être assurée que par un théâtre national. Différentes tentatives avaient échoué, quand une entreprise qui semblait offrir des chances plus sérieuses de succès s'annonça en 1767 à Hambourg. Lessing fut appelé pour rendre compte des représentations et appeler sur elles l'attention sympathique de l'Allemagne tout entière. La réunion de ses feuilletons dramatiques, comme nous dirions aujourd'hui, a formé la *Dramaturgie*. Le théâtre de Hambourg, dans la pensée des fondateurs, faisait appel aux pièces allemandes : elles ne vinrent pas, ou furent médiocrement goûtées du public. Il fallut se rabattre sur les seuls ouvrages qui, en Allemagne comme dans le reste de l'Europe, fussent en possession de plaire : au lieu de signaler à ses compatriotes des chefs-d'œuvre nationaux, Lessing fût réduit presque toujours à critiquer des pièces françaises. Il n'y perdait rien pour le but qu'il poursuivait. La *Dramaturgie* lui fut une occasion pour attaquer le goût français sur le terrain où sa domination était le plus incontestée, dans l'art dramatique. Toujours partiales, ses critiques sont souvent très pénétrantes. Nous en avons profité comme les Allemands eux-mêmes. Lessing a été, depuis les dernières années du XVIIIe siècle, un de nos maîtres, nous l'avons reconnu sans mauvaise grâce et même avec une sorte d'empressement ; mais nous pouvons lui appliquer l'épithète du pédagogue d'Horace : *plagosus Orbilius*. Ses coups tombent sans ménagement sur tout notre théâtre classique ; ils n'épargnent pas plus un chef-d'œuvre de Corneille qu'une comédie de Sainte-Foix ou de Legrand. Si même son ton s'adoucit quelquefois, c'est à l'égard des écrivains de troisième ordre ; il n'en veut qu'à ceux qui règnent sur les théâtres de l'Allemagne comme sur ceux de la France, et avant tout au plus puissant, sinon au plus grand, à Voltaire. Ce n'est pas contre l'ambition de Louis XIV au XVIIe siècle, c'est contre la royauté de Voltaire au XVIIIe qu'un véritable cri d'indépendance a été poussé pour la première fois en Allemagne. Il semblait que le génie allemand ne pût se déployer en liberté qu'après avoir détrôné cet arbitre du goût, qui souhaitait aux Allemands plus d'esprit et moins de consonnes. Lessing revient sans cesse à la charge contre Voltaire ; quand il ne le critique pas comme

poète, il prend à tâche de réfuter ses théories littéraires, et il le poursuit jusque dans ses idées philosophiques. Il était pourtant en philosophie assez près de Voltaire : il détestait l'intolérance, et son Dieu n'était celui d'aucune église exclusive; mais l'irréligion dans les sentimens et surtout dans le langage lui était antipathique, et il éprouvait d'ailleurs le besoin de protester contre l'envahissement du scepticisme français par le même esprit d'indépendance qui lui faisait repousser en littérature la domination du goût français.

Tel est en effet le point de vue constant de Lessing. Il n'a rien du patriotisme étroit et jaloux qui s'est produit plus tard dans son pays. C'est un cosmopolite, comme tous les grands esprits du XVIIIe siècle; c'est l'indépendance de la pensée humaine, non de la pensée allemande, qu'il prétend défendre contre la suprématie intellectuelle de l'esprit français. Il se console aisément de ne pouvoir opposer à cette suprématie des chefs-d'œuvre allemands en l'abaissant devant la perfection du génie grec ou la puissance créatrice du génie anglais, en exaltant un Sophocle ou un Shakspeare aux dépens d'un Corneille ou d'un Voltaire. Tel est aussi le point de vue de la jeune génération qui marcha bientôt sur ses traces avec un jugement moins sûr. Ce qu'elle hait surtout dans l'esprit français, c'est le culte de la règle et la passion des idées générales. L'indépendance qu'elle réclame est celle de la fantaisie individuelle, du génie sans frein comme sans loi. La *fièvre de Werther* commence avec sa double antipathie pour le *philistin* (bourgeois) allemand et pour l'*homme de goût* français. La première s'affirme avec éclat au dedans; la seconde saisit toutes les occasions de rompre des lances avec l'ennemi du dehors. De tout temps, les étudians allemands ont recherché l'hospitalité des universités françaises. Avec ce mélange d'esprit pratique et de sentimens systématiques dont leur race a le secret, ils savent tirer profit de nos écoles en gardant un profond dédain pour la science qu'on y enseigne. Ce dédain se montrait déjà sans réserve dans la petite colonie allemande que possédait, il y a une centaine d'années, l'université de Strasbourg. Les idées et les sentimens que se plaisaient à étaler ces étudians en face de leurs condisciples français nous ont été exposés par l'un d'eux qui allait devenir la personnification la plus brillante et la plus complète du génie allemand. Goethe n'avait pas à vingt ans cette sérénité olympienne qui se refusait, quarante ans plus tard, aux entraînemens d'un patriotisme haineux. Il partageait toute l'effervescence de cette période des tempêtes et des efforts (*Sturm-und-Drang-Period*). Il reconnaît que nulle université d'Allemagne ne lui eût permis de se préparer aussi sûrement et aussi vite à ses examens de droit qu'il ne le fit dans une université française; mais cet avantage tout pra-

tique ne le rendait pas plus indulgent pour le peuple dont il était l'hôte. Ses compagnons et lui se faisaient un point d'honneur de ne parler qu'allemand, et, s'ils lisaient beaucoup de livres français, ils en faisaient dans leurs entretiens le perpétuel sujet de leurs critiques et de leurs railleries. « Sur la frontière même de la France, dit l'illustre étudiant de 1769, nous nous étions dégagés de toute influence française. Le genre de vie des Français nous semblait trop réglé et trop poli, leur poésie froide, leur critique destructive, leur philosophie abstruse et cependant superficielle (1). » Ils mettaient volontiers en parallèle les défauts qu'ils reprochaient aux Français et les qualités dont les Allemands aiment à se faire honneur; mais leur patriotisme, comme celui de Lessing, n'avait rien d'exclusif. Shakspeare était leur Dieu. Ils en célébraient la fête, et Goethe lui-même prononçait en son honneur un discours enthousiaste qui nous a été conservé. Rien ne peint mieux les dispositions de la jeunesse allemande en 1770.

Plus d'un Français d'ailleurs trouvait grâce devant ces ennemis de l'esprit français. Ils n'en voulaient qu'à la tyrannie de quelques idées, et ceux qui en France même faisaient preuve d'indépendance à l'égard de ces idées étaient leurs favoris. Ils mettaient l'acteur Aufresne au-dessus de Lekain. Ils n'avaient qu'enthousiasme pour Rousseau et pour Diderot. Le besoin de liberté dictait seul leurs antipathies et leurs sympathies, et ce besoin même sous sa forme révolutionnaire était, à leur insu, un lien entre ces jeunes Allemands, qu'il soulevait contre certaines traditions littéraires et la nation qu'il poussait à transformer de fond en comble les institutions séculaires des sociétés modernes.

La révolution française excita en Allemagne, parmi les philosophes, les lettrés, et dans le peuple lui-même, de très vives sympathies, dont beaucoup ne se sont jamais démenties. Elle a préparé toutefois chez les Allemands la transformation d'une haine littéraire en une haine nationale contre la France. Elle ajouta d'abord aux ennemis des idées françaises tous ceux dont elle blessait les préjugés ou menaçait les intérêts; elle s'aliéna bientôt une partie des populations, quand, pour répondre à la provocation des monarchies européennes, elle se fit à son tour guerrière et conquérante. Les peuples allemands de la rive gauche du Rhin n'avaient encore, à la fin du XVIIIe siècle, aucune répugnance à devenir français; ils donnèrent à la France des départemens qui ne se distinguèrent en rien de ses anciennes provinces dans la pratique de leurs nouveaux devoirs, et lorsqu'ils en furent détachés sans leur aveu, ils ne se

(1) *Wahrheit und Dichtung*, Dritter Theil, Eilfter Buch.

laissèrent pas arracher ses institutions civiles. L'invasion et la conquête ont toujours néanmoins quelque chose d'odieux, même quand elles ne brisent aucun lien national, quand elles peuvent s'annoncer comme des bienfaits. Le séjour des soldats ne va jamais sans ravages, même dans leur propre pays, à plus forte raison sur une terre jusqu'alors étrangère. Les armées de la république, outre les maux habituels de la guerre, apportaient avec elles les excès de la révolution elle-même, le déchaînement des passions populaires, la proscription des nobles et des prêtres, le pillage des châteaux et la spoliation des églises. De là dans les provinces rhénanes, à l'égard des envahisseurs, ce soudain passage de la sympathie à l'hostilité que Goethe a décrit admirablement dans *Hermann et Dorothée :* « Qui pourrait nier que les cœurs ne se soient élevés, qu'ils n'aient battu d'un pouls plus pur dans de plus libres poitrines, quand se leva dans son premier éclat le nouveau soleil, quand on entendit parler des droits de l'homme, qui sont les droits de tous, de la liberté qui enflamme les âmes et de la précieuse égalité? Alors chacun espéra vivre de sa propre vie : il semblait qu'on allait voir se rompre les chaînes qui enveloppaient les nations sous l'empire de la paresse et de l'égoïsme. Tous les peuples, dans ces jours de nobles efforts, n'avaient-ils pas les yeux tournés vers cette ville qui depuis longtemps déjà était la capitale du monde, et qui méritait plus que jamais ce beau nom? Les hommes qui les premiers nous apportèrent la bonne nouvelle n'étaient-ils pas les pareils de ces héros dont la gloire monte jusqu'aux astres? Chacun ne sentait-il pas croître son courage, se développer son esprit, se transformer son langage? Nous, leurs voisins, nous fûmes les premiers à partager leur enthousiasme. La guerre commença. Les Français armés s'approchèrent; ils ne semblaient apporter que l'amitié, et ils l'apportaient en effet. Ils avaient tous l'âme élevée; ils plantaient avec joie les arbres pleins de séve de la liberté, promettant à chacun le respect de son bien, le respect de son gouvernement. Tout joyeux étaient les jeunes gens, tout joyeux les vieillards, et l'on dansait avec ardeur autour des nouveaux drapeaux. Ainsi ils gagnèrent bientôt, ces Français triomphans, par leur abord plein de vivacité et de feu l'esprit des hommes, par leur grâce irrésistible le cœur des femmes. Léger nous parut le fardeau même d'une guerre ruineuse, car l'espérance planait devant nos yeux dans un lointain horizon, et nos regards se portaient avec ardeur vers les routes nouvellement frayées... Mais bientôt le ciel se troubla. Pour s'emparer du pouvoir s'avança une race perverse, indigne de réaliser le bien. Ils s'égorgèrent entre eux, ils opprimèrent leurs voisins, leurs nouveaux frères, leur envoyant une foule avide; les chefs se jettent

sur nous et nous pillent en grand, les inférieurs nous ravagent et nous pillent en détail : chacun semble n'avoir qu'un souci, celui de ne rien laisser pour le lendemain. La misère était à son comble, et l'oppression croissait de jour en jour. Personne n'entendait nos cris; ils étaient les maîtres du jour. Alors la douleur et la colère remplirent les âmes les plus calmes; chacun n'eut qu'une pensée, tous jurèrent de venger l'injure commune et la perte amère de nos espérances doublement trompées. »

Cette réaction se produisit surtout dans les pays qui ne connurent que l'invasion française et à sa suite les troubles révolutionnaires, sans être appelés d'une façon durable au bénéfice des institutions françaises. Elle s'étendit bientôt à toute l'Allemagne, où le récit, grossi par la passion et par l'intérêt, des crimes commis en France et dans les pays envahis par la France remplit d'horreur les masses ignorantes, et détourna les sympathies des esprits cultivés. Ceux même dont les idées se rapprochaient le plus dans l'origine de celles des républicains français furent souvent les plus extrêmes dans l'expression de leur hostilité. Il y a toujours très loin de la pensée à l'action. On l'avait vu en France, où la révolution trouva de bonne heure des adversaires parmi ses plus enthousiastes promoteurs. On le vit plus naturellement encore dans un pays moins amoureux de logique et moins prompt à l'action. Le besoin d'indépendance qui s'était manifesté avec tant d'effervescence dans la jeunesse allemande vers 1770 était surtout littéraire. Il réclamait les droits du *génie*, non les droits de *l'homme*, et il ne semblait pas soupçonner les droits du *citoyen*. Il s'était d'ailleurs assagi quand commença la révolution. Les esprits les plus éminens n'aspiraient plus qu'à s'élever librement au plus haut degré de culture intellectuelle, et ils ne voyaient dans les agitations du dehors qu'un obstacle à leurs progrès intérieurs. Tel était dès 1789 le point de vue de Goethe. « La France, disait-il, nous tourmente dans ces jours de trouble, comme autrefois le luthéranisme; elle retarde le développement calme de l'esprit (1). » Tel fut bientôt le point de vue de Schiller lui-même, dont la république avait récompensé *les Brigands* en conférant à l'auteur le titre de citoyen français. Moins purement spéculatif que Goethe, il embrassait plus volontiers l'espoir des réformes sociales; mais il en ajournait la réalisation lorsque serait achevée *l'éducation esthétique de l'homme* (2). Ceux qu'embrasait encore la fièvre

(1) *Die Vier Jahreszeiten. Herbst. Épigramme* 68.

(2) *Ueber die æsthetische Erziehung des Menschen; in eine Reihe von Briefen* (Schiller's Werke, XII).

de Werther ne voulaient que s'affranchir du joug des conventions sociales, non affranchir la société avec eux. En un mot, on n'avait souci que des individualités, ou, comme le disaient les raffinés, de « belles individualités (1), » et l'on ne voulait avoir rien de commun avec un pays où une révolution se faisait par les masses et au profit des masses.

Un nouveau mouvement littéraire, enfant du premier, mais entraîné dans des voies opposées, contribuait encore à éloigner de la France l'Allemagne intelligente. Les disciples immodérés de Lessing repoussaient tout principe de goût, toute chaîne imposée au génie. Leurs modèles étaient les poètes primitifs, qu'ils croyaient honorer en leur refusant toute espèce d'art, Homère et Shakspeare, à côté desquels ils plaçaient Ossian. L'école dite *romantique* obéit à la même tendance en cherchant ses modèles dans le moyen âge, qu'elle entreprit de réhabiliter tout entier, dans ses institutions et dans ses croyances, aussi bien que dans sa poésie et ses arts. Nous devions voir en France, quelques années plus tard, l'école qui prit le même nom offrir à ses débuts le même mélange de passions révolutionnaires en littérature et du culte de l'ancien régime en religion et en politique. Les romantiques allemands ne se contentèrent pas de vanter la féodalité et la théocratie; ils firent tout pour y ramener leurs contemporains. On vit les plus ardens passer avec éclat du protestantisme au catholicisme pour ne rien garder de l'esprit moderne. Une école animée de telles dispositions ne pouvait éprouver que répulsion pour la France nouvelle. Elle entretint la défiance des peuples, et se fit la complice de la réaction des gouvernemens contre la révolution française. Quand l'empire, en substituant l'esprit de conquête à l'esprit de propagande, ébranla les dernières sympathies qui nous étaient restées, elle eut une influence considérable sur le soulèvement national de l'Allemagne contre l'oppresseur; mais elle contribua plus encore aux déceptions qui suivirent. « Dans la période où se livrait cette lutte, dit Henri Heine, une école disposée hostilement contre la manière française, et qui vantait tous les vieux goûts populaires de l'Allemagne dans l'art et dans la vie réelle, devait trouver un vigoureux appui. Les principes de l'école romantique se passèrent alors de main en main avec les excitations des gouvernemens et le mot d'ordre des sociétés secrètes, — et M. A. G. Schlegel conspira contre Racine comme le ministre Stein conspirait contre Napoléon. Lorsqu'enfin le patriotisme allemand et la nationalité allemande eurent

(1) Voyez, dans la *Revue* des 15 mars, 1er mai et 1er novembre 1870, les études de M. Karl Hillebrand sur *la Société de Berlin*.

remporté la victoire, l'école romantique, gothique, germanique, chrétienne, triompha définitivement, ainsi que « l'art patriotique, religieux, allemand. » Napoléon le grand classique, classique comme Alexandre et César, tomba terrassé sur le sol, et MM. Auguste-Guillaume et Frédéric Schlegel, les petits romantiques, romantiques comme le Petit Poucet et le Chat botté, relevèrent la tête en vainqueurs (1). »

Les romantiques, par leur fureur aveugle contre toutes les idées françaises, ne servirent que la cause de l'ancien régime. Il ne faut pas confondre avec eux les héros et les poètes de la *délivrance*, qui, en partageant leurs haines et leurs colères, avaient au moins l'excuse d'un véritable patriotisme et d'un sincère amour de la liberté. L'Allemagne devenait enfin une nation. Ce que n'avaient pu faire ni l'unité de la race et du langage, ni l'union fédérative sous la couronne impériale, la philosophie et les lettres l'avaient préparé en réunissant tous les pays allemands dans le sentiment d'une gloire commune; l'insolence d'un conquérant allait compléter l'œuvre en ajoutant à ce lien celui d'une commune oppression et d'un même désir de vengeance. Nous n'avons plus à raconter ici ce réveil ou plutôt cet éveil d'une nation. Les Allemands doivent nous rendre cette justice, que nous avons toujours applaudi sans arrière-pensée à tous les efforts de leur patriotisme naissant. Nous n'avons pas même protesté contre le caractère agressif et violent à notre égard qu'ils ont donné à ces efforts. Nous avons pardonné à Lessing et à Schlegel lui-même la guerre sans mesure et trop souvent sans justice qu'ils ont faite à toute notre littérature. Nous ne nous sommes pas scandalisés davantage de l'emportement injurieux avec lequel un Kœrner ou un Arndt soulevaient contre nous tant de colères, affectant de confondre la France tout entière avec le chef dont elle-même portait le joug, et d'oublier l'esprit généreux et bienveillant qu'elle apportait dans ses conquêtes, ainsi que les bienfaits de tout ordre qui en rachetaient en partie l'odieux. Ces violences et ces injustices étaient peut-être nécessaires pour échauffer un patriotisme encore incertain. Elles ne nous suggéreront qu'une remarque : elles attestent ce qu'il y a eu de lent et d'imparfait dans le mouvement national de l'Allemagne. Des provocations incessantes à la haine de l'esprit français avaient pu seules produire ce mouvement sous sa forme littéraire; il fallut plusieurs années de provocations semblables à la haine de la France elle-même pour qu'il prît définitivement sa forme patriotique. La Prusse, écrasée à Iéna, ne compte que sur la Russie pour se relever, et quand son alliée est vaincue à son

(1) *De l'Allemagne*, t. Ier, IVe partie.

tour, elle se laisse mutiler et presque détruire sans oser faire appel à ses peuples ni aux autres peuples allemands. L'Allemagne, dépouillée de ses institutions communes et bouleversée dans les démarcations de ses divers états, voit ses princes et ses personnages les plus illustres grossir la cour du conquérant à Erfurt, et parmi eux son plus grand poète se retirer tout fier du compliment impérial : *Monsieur Goethe, vous êtes un homme!* Napoléon dans les guerres suivantes a pour alliées la plupart des puissances allemandes; il dispose des armées allemandes comme de ses propres armées. La défection ne commence qu'après les désastres de la campagne de Russie; elle se couronne par la trahison des Saxons sur le champ de bataille de Leipzig; la délivrance elle-même n'est assurée qu'à la faveur d'une coalition de toute l'Europe, et les peuples allemands ne s'affranchissent d'un joug étranger qu'en subissant à l'intérieur les délimitations arbitraires du congrès de Vienne et la réaction de l'ancien régime. Que l'on compare ce mouvement à demi avorté avec cet autre réveil d'une nation dont la France donne le spectacle depuis cinq mois. Toutes ses armées régulières sont anéanties; mais elle reste debout, comptant encore sur le patriotisme de ses citoyens pour sauver sinon son intégrité, au moins son honneur. Sa population tout entière est prête à tous les sacrifices, ne se plaignant que de la timidité avec laquelle ils lui sont demandés. Elle peut succomber; mais l'orgueil du roi Guillaume ne va pas jusqu'à supposer qu'elle puisse subir son alliance, lui prêter des armées, lui envoyer à Versailles d'illustres courtisans, et se tenir pour honorée d'un compliment ou d'un sourire tombé de ses lèvres victorieuses sur M. Thiers ou M. Victor Hugo. Elle garde sa fierté intacte dans ses revers; elle ne l'eût pas abdiquée pour prix de sa délivrance. Elle n'a pas mendié l'appui d'une coalition européenne, et il ne saurait venir à la pensée de personne qu'elle eût pu l'acheter en laissant ses alliés mettre la main sur ses destinées intérieures.

II.

Les Allemands, affranchis de la domination française, n'avaient plus aucun prétexte de haine contre la France. Ils ne trouvaient parmi nous, malgré leur participation active et passionnée à nos revers, que bienveillance et désir de rapprochement. *L'Allemagne* de Mme de Staël donnait l'impulsion à un mouvement intellectuel qui mettait en honneur parmi nous les systèmes métaphysiques, les théories littéraires et les créations poétiques d'outre-Rhin, et qui contribuait, en les revêtant de notre esprit et de notre langue, à les

faire goûter du reste du monde. Dans l'ordre politique, un intérêt commun unissait les deux peuples; ils avaient également à se dégager de l'ancien régime, et la tâche était plus ardue pour l'Allemagne que pour la France. La première était réduite aux conspirations, quand la seconde avait une tribune et une presse à peu près libres. Aussi toutes les espérances des libéraux allemands étaient-elles tournées de notre côté, et Paris était de nouveau, comme en 1789, cette « capitale du monde » dont l'auteur de *Hermann et Dorothée* avait proclamé la légitime prééminence. Les deux révolutions que la France a faites dans notre siècle, en 1830 et en 1848, ont donné le branle à des tentatives du même genre en Allemagne. Il n'est que trop vrai que nous avons cessé, à partir de 1848, de marcher à la tête du libéralisme européen. Le parti libéral, dont les conquêtes depuis 1815 avaient rétabli notre influence morale dans le monde, s'est effondré en un jour sous l'empire d'une soudaine terreur, et, quand il a cherché à se reconstituer, il n'a plus guère été pendant longtemps qu'un état-major sans soldats. Il semblait que la France n'eût plus le choix qu'entre deux extrêmes, la démagogie et le césarisme, et ni l'un ni l'autre n'étaient faits pour lui conserver les sérieuses sympathies des peuples; mais rien du moins dans cette défaillance, qu'elle expie si cruellement, n'autorisait leur haine. En se jetant de nouveau dans les bras d'un Napoléon, elle n'obéissait qu'à une pensée de réaction, non à l'ambition des conquêtes. Le second empire n'obtenait sa confiance qu'en lui promettant l'ordre et la paix; il ne l'entraînait dans des guerres qu'en leur donnant un but libéral. Elle se consolait de la perte de sa liberté en se passionnant pour la liberté des autres, et, parmi les principes de sa révolution, il en était un auquel elle restait fermement attachée, — le droit des nations à disposer d'elles-mêmes. Elle devait dès lors se croire à l'abri de toute inimitié nationale : l'Allemagne seule portera devant l'histoire la responsabilité de la haine continue et croissante qu'elle nous a gardée depuis la chute de Napoléon Ier.

La littérature a encore été l'instrument de cette haine. L'esprit allemand ne connaissait plus de limites dans son ambition. Il n'aspirait qu'à l'indépendance quand il nous injuriait au XVIIIe siècle; il prétendait à la domination quand il reproduisait et aggravait ses injures au XIXe. Par réaction contre les théories cosmopolites de l'âge précédent, une philosophie de l'histoire s'était produite, qui opposait les races aux races, les nations aux nations, les époques aux époques. C'est la doctrine hégélienne; mais elle n'appartient en propre ni à Hegel ni même à l'Allemagne. Le premier n'a fait que donner une forme systématique à une tendance qui se montre par-

tout chez les historiens et chez les penseurs de la première moitié de ce siècle, et la seconde l'a poussée à son profit aux conséquences les plus extrêmes. Trois axiomes ont cours en Allemagne; le premier affirme la supériorité de la race germanique sur toutes les races européennes, — le second, la supériorité de la nation allemande sur toutes les nations d'origine germanique, — le troisième, la consécration, dans l'époque actuelle, de cette double supériorité! Qu'il s'agisse de philosophie ou de science, de critique historique ou philologique, ces trois axiomes manquent rarement de se produire. Or l'esprit allemand a beau s'attribuer la primauté dans tous les genres, il n'a pas cessé d'être jaloux de l'esprit français. Il hait en lui des qualités qu'il n'a jamais su s'approprier et une influence encore sans égale sur la civilisation universelle. Il lui en veut des services mêmes qu'il en reçoit. Il souffre de voir ses propres productions faire plus aisément leur chemin quand elles portent une empreinte française. Il n'est pas loin de croire que nous lui faisons tort quand nous travaillons à les faire connaître. Il nous accuse d'étroitesse quand nous ne les comprenons pas, de platitude quand nous les comprenons trop bien. Il répugne d'autant plus à notre clarté qu'il a souvent besoin du demi-jour pour s'abuser lui-même et pour abuser les autres sur sa profondeur. Il affecte de nous mépriser; mais sous le mépris se cachent l'envie et la rancune mal dissimulée de l'orgueil blessé.

C'est en effet l'orgueil blessé qui a fait depuis cinquante ans le fond de toute la haine des Allemands contre nous. Leurs politiques étaient jaloux de notre gloire militaire et du rôle considérable que nous jouions encore dans le monde, comme leurs lettrés de notre gloire littéraire et de l'influence universelle de notre esprit. Ces deux jalousies se sont venues sans cesse en aide, tout politique allemand étant doublé d'un lettré et tout lettré aspirant à être un politique. Elles se confondent dans l'irritation que leur cause toujours ce nom de grande nation que nos revers de 1813, de 1814 et de 1815 n'ont pu nous faire perdre, et que nous garderons encore, je l'espère, après nos revers de 1870 et de 1871. L'Allemagne ne prend ombrage ni de la grandeur de la Russie ni de celle de l'Angleterre; l'intelligence a trop peu de part à la première, et la seconde repose sur des bases qui ne sont pas l'objet immédiat de l'ambition germanique. La France seule offre la réunion de toutes les gloires auxquelles prétend cette ambition. Elle est la seule rivale que l'Allemagne ait en vue dans ses rêves de domination, et une rivale d'autant plus odieuse qu'elle-même, il n'y a pas longtemps encore, bien loin de s'alarmer de cette rivalité, lui faisait à peine l'honneur de la soupçonner.

Les Allemands considèrent comme un fait accompli leur suprématie dans le champ de la pensée; ils s'accusent eux-mêmes de leur lenteur à l'établir dans le champ de l'action. Ils se reprochaient, avant de s'être mis sous la conduite de M. de Bismarck, de n'avoir réalisé jusqu'à présent que le type du héros de Shakspeare, Hamlet, un étudiant de Wittemberg, l'honneur de sa famille et de son pays pour l'intelligence et pour la culture, mais qui ne sait que méditer sur l'être et le non-être, tandis que d'autres font des révolutions et des conquêtes (1). Pour secouer leur torpeur, ils continuaient à évoquer, comme en 1813, mais sans les mêmes motifs et pour un but moins légitime, le fantôme de l'ambition française. Ils se disaient et ils s'efforçaient de se croire menacés par nous pour s'exciter à fonder leur grandeur sur la ruine de la nôtre. Quel prétexte avons-nous donné à ces alarmes factices? Un seul est spécieux : c'est le regret que nous a laissé la perte de nos anciennes frontières. Je ne veux point nier ce regret. Ç'a été pour nous une blessure toujours saignante que cet amoindrissement de notre territoire qui nous était imposé par une double invasion, et qui nous laissait sans cesse exposés, avec des défenses insuffisantes, à des invasions nouvelles. Nous supportions avec peine notre affaiblissement; nous ne souffrions pas moins de nous voir enlever non de pures conquêtes, comme la Westphalie ou le Piémont, mais des provinces qui s'étaient librement associées à toutes nos destinées, et que nous avions le droit de considérer comme devenues tout à fait nôtres. Nous attendions un retour de fortune qui nous les rendît ou plutôt qui leur permît de nous revenir, car nous ne voulions pas faire violence à leurs vœux, et toutes nos revendications partaient de l'hypothèse que ces vœux nous étaient acquis. Cette hypothèse n'était-elle qu'une illusion? Elle l'est devenue sans aucun doute depuis que les provinces rhénanes se sont consolées d'être prussiennes en se berçant des espérances du patriotisme allemand; mais tous ceux qui les ont parcourues de 1815 à 1848 savent quelles sympathies pour la France entretenait encore l'antipathie pour la Prusse. Le tort de beaucoup de Français a été d'ignorer les dispositions nouvelles qui se sont produites depuis une vingtaine d'années sur les bords du Rhin. L'Allemagne a trop prouvé dans ces derniers temps qu'elle ne se doutait pas du véritable état moral de la France pour avoir le droit de nous reprocher cette ignorance. Elle ne pouvait d'ailleurs nous faire un crime d'illusions inoffensives qui excluaient toute pensée d'annexion forcée. Notre respect de l'indépendance des peuples suffisait pour la rassurer contre notre

(1) Gervinus, *Shakspeare*, III.

ambition prétendue, si elle n'avait vu, sur d'autres points, dans ce respect même, une menace pour sa propre ambition. Elle s'est indignée quand nous avons pris en main, avec une générosité imprudente peut-être, mais honorable, l'affranchissement de l'Italie : l'Italie libre, c'était l'Italie soustraite à une influence allemande, c'était un empiétement sur le droit de la race germanique à dominer, comme race supérieure, les races inférieures du midi; un tel droit ne primait-il pas celui des Lombards et des Vénitiens? Même indignation quand nous avons protesté contre le démembrement du Danemark : le Slesvig ne s'appartenait plus du moment que sa population s'était grossie d'Allemands, à qui seuls appartenait la souveraineté au nom de la philosophie de l'histoire. Même indignation encore avec plus de colère quand nous nous sommes émus de Sadowa, *qui ne nous regardait pas,* suivant M. de Bismarck : à quoi en effet songeait-on en France en prenant parti pour ces petits états, autrefois nos alliés et nos protégés, qui disparaissaient sans être consultés, en vertu du seul droit de la force? En reprochant à notre gouvernement d'avoir coopéré par l'indécision ou plutôt par la duplicité de sa politique à cette œuvre d'iniquité, on se contentait cependant de la flétrir; on l'acceptait dans ses effets présens, et, contre ses effets futurs, la France réclamait seulement des mesures de précaution que nous n'avons pas su prendre. Avions-nous tort de nous alarmer? L'événement a prouvé de quel côté étaient les dangers et d'où partaient les menaces. La conduite de la Prusse depuis 1866 a provoqué de notre part une attitude hostile, et nous a menés par surprise à une déclaration de guerre; mais nous n'en voulions pas à l'Allemagne elle-même, et nous comptions dans cette guerre, sinon sur sa neutralité, du moins sur sa modération. Nous la connaissions mal : elle n'attendait qu'une occasion pour abaisser et, s'il était possible, pour écraser la France.

Dès 1835, Henri Heine, cet enfant terrible de l'Allemagne, nous mettait en éveil contre le déchaînement des ambitions allemandes. « Prenez garde! s'écriait-il, je n'ai que de bonnes intentions, et je vous dis d'amères vérités, vous avez plus à craindre de l'Allemagne délivrée que de la sainte-alliance tout entière avec tous les Croates et les Cosaques (1). »

Depuis ces paroles presque prophétiques, sous leur ironie même, combien d'autres avertissemens nous sont venus, qui n'ont pas été mieux entendus! La haine des Allemands contre nous n'a jamais manqué de faire explosion dans toutes les complications européennes, en 1840 avec *le Rhin allemand* de Becker, en 1859 avec la célébration

(1) *De l'Allemagne,* IVe partie.

bruyante dans les principales villes d'Allemagne de l'anniversaire de la bataille de Leipzig. Il m'a été donné d'assister à une de ces fêtes à Munich en 1860. Elle avait lieu dans un jardin public, au fond duquel, sur une estrade, un orchestre jouait des airs nationaux et des chœurs répétaient les chants de guerre de 1813, entremêlés de poésies de circonstance où nous n'étions pas plus ménagés. Derrière l'estrade, une pièce d'artifice avec accompagnement de feux de Bengale termina la fête par le tableau de la bataille. Dans toute l'étendue du jardin, d'honnêtes bourgeois avec leurs femmes et leurs enfans, groupés autour de petites tables, fumant leurs pipes, mangeant du jambon et buvant de la bière, n'interrompaient leurs paisibles causeries que pour chanter à pleins poumons les refrains des chœurs. Nulle émotion à la présence d'un Français qui avait mis très ostensiblement dans sa poche le ruban aux couleurs nationales allemandes qu'on lui avait donné à l'entrée, comme aux autres assistans, et qui ne répondait qu'en français, soit aux organisateurs, soit à ses voisins. Je me représentais la présence d'un Anglais dans une fête du même genre à Paris, lors d'un de nos accès de fureur contre l'Angleterre : quelles clameurs, quelles menaces n'auraient pas été proférées! Les violences n'eussent été chez nous que la fièvre d'un jour ; le calme enthousiasme de ces bourgeois de Munich attestait la conviction lentement formée, mais inébranlable, d'un devoir rempli, et comme l'observation d'une consigne dans la façon de le remplir.

Une extrême ténacité dans les idées, une discipline uniforme et sévère dans l'exécution, se cachent en effet sous la fausse bonhomie des Allemands. De là cette facilité avec laquelle ils se sont prêtés à deux institutions auxquelles résiste ailleurs l'indépendance, ou, si l'on veut, l'égoïsme de l'esprit de famille : la double et universelle obligation de l'instruction et du service militaire. La combinaison de ces deux institutions appartient en propre et depuis longtemps à la Prusse; elle s'est étendue, à partir de 1866, au reste de l'Allemagne. Les pays qui l'ont adoptée y ont puisé une grande force, ils y ont trouvé aussi, nous l'avons appris à nos dépens, le plus formidable instrument de guerre contre la France. Il n'y a qu'à lire les rapports adressés sans relâche de 1866 à 1870 par un observateur aussi exact que compétent, M. le baron Stoffel, au gouvernement impérial français; ils font peser sur ceux qui les ont reçus et qui n'en ont pas tenu compte une terrible responsabilité. Nous ne les oublierons plus, ces propositions dans lesquelles notre attaché militaire à Berlin résumait, il n'y a pas un an, l'opinion courante en Prusse, et dont un incroyable aveuglement devait si tôt nous condamner à voir sur notre sol le commentaire en action : « L'armée

est une école qui achève et confirme, pour l'usage de la vie pratique, les principes puisés dans les autres écoles. — Les institutions militaires prussiennes mettent à la disposition du roi toutes les forces intellectuelles du pays. — La Prusse n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui possède un pays (1) ! »

M. Stoffel exagère sans doute, avec les préjugés de sa profession, les mérites d'une éducation militaire qui n'a produit, suivant la forte expression de M. Jules Favre, qu'une sorte de « barbarie scientifique ; » mais il n'en exagère pas l'effet, sinon pour former à toutes les vertus, du moins pour plier à l'obéissance et à la règle le caractère d'une nation. L'armée prussienne a discipliné la nation qu'elle possède au lieu d'être possédée par elle, et il faut ajouter qu'elle l'a disciplinée dans la haine de la France. Quelque docile que fût un tel peuple, la charge universelle du service militaire ne pouvait lui être imposée sans qu'il eût ou qu'il crût avoir un intérêt à la subir. Après Iéna et Tilsitt, l'ardeur de la délivrance parlait assez haut pour dispenser de tout autre motif; mais, une fois l'oppresseur chassé et sa puissance brisée, qu'allait devenir cette organisation, sans laquelle la Prusse ne pouvait maintenir son rang et étendre son influence en Allemagne et en Europe? Elle s'était fondée au cri de *guerre à la France;* il fallait pour la conserver que le même cri trouvât toujours de l'écho dans les cœurs prussiens, et pour cela que l'ambition française leur fût toujours présentée comme un épouvantail et un objet d'aversion. L'instruction obligatoire nourrit dans ces sentimens les jeunes générations; elle leur fait accepter sans se plaindre toutes les exigences du métier de soldat; elle trouve enfin dans ce métier lui-même son complément et sa consécration. Dès lors la nation est faite; elle façonnera sans peine à son image les autres peuples allemands, déjà préparés à suivre son exemple par une instruction qu'anime le même esprit. Et quand la confédération du nord et ses alliés du sud auront puisé dans une commune discipline l'oubli de leurs divisions, ils pourront se ruer sur la proie détestée qui s'offre imprudemment à eux ; ils sont organisés pour la victoire et sans scrupule pour tous les abus de la victoire.

III.

Nous portons la peine d'une agression impolitique et le poids d'une haine imméritée. L'agression, d'ailleurs plus apparente que

(1) 37e rapport, 28 février 1870.

réelle, a été l'erreur d'un moment, et cette erreur même a été le fait d'un homme, non d'un peuple; mais la haine est le sentiment invétéré d'une nation entière. Nous ne voulons pas invoquer ici la série d'actes odieux par lesquels cette haine s'est manifestée depuis six mois. Beaucoup sont contestés, ceux même qui ne semblent pas douteux peuvent être l'effet de malentendus ou de ces excès individuels qui se produisent dans toutes les guerres, et que la discipline la plus rigoureuse est trop souvent impuissante à empêcher ou à punir. Nous instruisons le procès non des soldats allemands, mais de la nation elle-même. Ce qu'ont voulu nos ennemis dès le début de cette guerre, ils nous l'ont dit assez haut par la voix de leurs savans les plus éminens. Les plus modérés ne se contentaient qu'au prix du démembrement et surtout de l'humiliation de la France, les plus ardens appelaient sur elle la ruine et l'extermination. Vaincue et acceptant sa défaite, elle était résignée à tous les sacrifices compatibles avec ses principes pour expier une faute dont elle-même avait puni le premier auteur : le vainqueur lui a fait comprendre qu'il en voulait à elle seule et qu'il serait implacable. Forcée à la résistance, ses plus légitimes efforts n'ont rencontré que le mépris et l'outrage chez ceux dont les ancêtres, dans une lutte semblable soutenue contre nous-mêmes, n'avaient reçu de nous que des témoignages d'estime. Et quand un tiers de notre territoire offrait partout le spectacle de la dévastation systématique, de l'incendie et du carnage, quand Paris, étroitement investi, ne pouvait communiquer à travers les airs avec le reste du monde qu'en exposant ses messagers au sort des malfaiteurs, l'opinion publique en Allemagne, par une cruelle ironie, taxait de modération le pieux roi Guillaume, ses conseillers et ses généraux; elle réclamait avec insistance, comme une satisfaction qui lui était due, le bombardement aussi inutile qu'odieux de nos monumens, de nos hôpitaux et de nos maisons; elle indiquait comme but au tir des artilleurs allemands les tours de Notre-Dame, et elle se préparait à elle-même, dans les émotions diverses qui devaient agiter les riches bourgeois et les pauvres ouvriers, à la vue de leurs meubles en feu ou de leurs enfans écrasés, un curieux sujet d'études « psychologiques. » Ce duel à outrance de deux nations reçoit d'un enchaînement de causes — dont nous ne pouvons encore percer le mystère — une conclusion imprévue qui trompe à la fois les espérances des deux adversaires : il serait vain de penser que ce dénoûment, quelle qu'en soit la nature, mettra fin à la haine qui s'est appesantie sur nous en un jour de malheur, après s'être préparée et fortifiée pendant un siècle; nos ennemis ne nous croiraient pas, si nous affirmions qu'il mettra fin à la nôtre.

Notre région de l'est avait gardé le souvenir de la dureté des Prussiens en 1814 et en 1815, et leurs envahissemens depuis quelques années avaient révolté tout ce qui a en France l'intelligence politique et le sentiment de la justice, mais nous avions contre eux du ressentiment plutôt que de la haine, et quant à l'Allemagne elle-même, elle n'avait pas cessé de nous être sympathique. Lorsque la guerre est devenue imminente et dans sa première période, quelques publicistes tapageurs et quelques serviteurs à gages de l'empire se sont donné la tâche, plus ridicule qu'efficace, de surexciter parmi nous les passions par des injures et des rodomontades à l'adresse de l'ennemi, qui n'était encore pour eux que le Prussien, non l'Allemand. Nul publiciste sérieux, nul de nos hommes d'état et de nos savans ne s'est associé à ces violences, qui n'ont eu aucune prise sur la masse de la nation. L'irritation n'est entrée dans nos cœurs qu'après nos premières défaites; elle n'est devenue de la haine que lorsque la guerre après le désastre de Sedan et l'entrevue de Ferrières a changé de nature en devenant une agression directe, sans excuse, contre l'intégrité de notre territoire et les derniers restes de notre puissance. Et à ce moment encore la plupart des Français s'efforçaient de distinguer entre la Prusse et l'Allemagne; il a fallu que tous les peuples allemands nous donnassent sous nos yeux des preuves multipliées de leur mauvais vouloir pour nous forcer à les comprendre dans nos justes sentimens d'indignation. Aujourd'hui l'œuvre est faite. Allemands du nord ou du midi, tous ont mérité notre inimitié,

Les uns pour être malfaisans
Et les autres pour être aux méchans complaisans.

Par malheur, cette haine subsistera, car elle est légitime. Ses causes nous seront longtemps présentes dans toutes les ruines que la guerre a faites, et, quand ces ruines seront réparées, nos souvenirs de deuil et d'humiliation, les récits que nous demanderont nos enfans, la place que tiendra dans l'histoire cette chute soudaine d'une grande nation dont l'honneur seul a été sauf, ne nous laisseront jamais oublier ce que nous avons souffert et à qui nous le devons. Notre patriotisme s'est réveillé avec nos premiers ressentimens; il fera de toutes nos amertumes son constant aliment dans ses efforts pour nous relever, et il n'aura pas à en rougir. La haine, disent les philosophes, est fille de l'amour, et lorsqu'elle prend naissance dans l'amour de la patrie, elle est ennoblie par son origine. Le patriotisme serait plus pur sans doute, s'il n'était qu'amour, s'il se conciliait, sans s'énerver, avec cette charité du genre humain, *caritas*

generis humani, que glorifiait déjà Cicéron. Quand il est fortement enraciné dans l'âme d'une nation, il n'y a rien à craindre d'un tel mélange. Les nobles sentimens se prêtent un mutuel concours. Nos pères de 1789 n'aimaient pas moins la France, et ils n'ont pas lutté avec moins de zèle pour sa liberté et pour sa grandeur, parce qu'ils avaient sans cesse à la bouche les mots d'humanité et de fraternité des peuples. Ce qui nous a perdus dans ces dernières années, ce n'est pas d'avoir pris trop de souci des autres, c'est d'avoir pris trop peu de souci de nous-mêmes. Réveillés par un coup de tonnerre, nous n'abdiquerons aucun de nos devoirs; mais nous les accepterons tels qu'une affreuse réalité nous les a faits, sans viser à un idéal qui n'est plus de saison : ce n'est pas notre faute s'il s'y mêle autre chose que des pensées d'union et de bienveillance universelle.

Notre haine est juste dans ses causes; elle le sera dans ses effets, elle ne prendra point la forme du dénigrement. Nous continuerons à honorer chez nos ennemis tout ce qui sera vraiment digne d'estime. Pendant ce siége même, des concerts donnés pour en soulager les misères ou pour venir en aide à la défense nous ont fait applaudir, sans offenser notre patriotisme, des œuvres allemandes; nous apporterons la même impartialité dans nos jugemens futurs sur la littérature, sur les sciences, sur les institutions mêmes de l'Allemagne. Nous ferons mieux : nous puiserons plus largement que nous n'avons fait jusqu'ici dans tout ce qu'elle offrira à notre imitation; notre première vengeance sera de lui demander des armes contre elle-même. Elle nous a vaincus par ses écoles, par son organisation militaire, par son esprit de discipline : sur aucun de ces points, sans abdiquer nos qualités propres, nous ne voudrons lui rester inférieurs, et nous ne désespérerons pas de la surpasser. Nous ne chercherons pas d'autre part une mesquine et funeste satisfaction dans le rejet systématique de tous les produits de son industrie. Nous userons seulement de prudence dans des relations commerciales ou industrielles qui auraient tout à craindre d'une rupture toujours imminente, et il suffira de nous abstenir d'une cordialité qui répugnerait à notre patriotisme. Il faudra nous dispenser avec plus de soin encore, sous la seule pression du sentiment public, de cette coûteuse hospitalité qui a entretenu dans nos murs, dans nos ateliers et jusque dans nos foyers un peuple d'espions. Nous garderons la même réserve dans nos relations politiques. Nous ne nous abaisserons pas aux tracasseries; nous ne chercherons pas des prétextes de guerre, mais nous nous tiendrons toujours préparés à faire servir à notre revanche la défense d'une juste cause. Nous ne persisterons pas dans ce système ruineux qui

nous imposait dans la paix les charges de la guerre sans nous servir efficacement pour la guerre elle-même : quand il ne serait pas jugé par ses fruits, nous ne pourrions plus de longtemps le supporter. Nous saurons, en évitant l'excès du militarisme, armer et discipliner la nation entière. Nous ne serons plus simplement « un pays qui a une armée, » et nous ne voudrons pas davantage être « une armée qui possède un pays ; » nous serons tout ensemble un peuple de citoyens et de soldats, réunissant sans les confondre et sans en sacrifier une seule toutes les mâles vertus qu'impliquent ces deux noms. En attendant l'heure propice, nous ferons à nos rivaux la seule guerre honorable que comporte l'état de paix ou de trêve, la guerre d'émulation. Ils ont voulu devenir une grande nation, et la fortune a souri à leurs efforts : nous mettrons toute notre intelligence et toute notre ardeur à nous élever de notre infortune présente, par le progrès continu de nos institutions, de nos mœurs, de notre industrie, de tous nos arts, de notre influence dans tous les genres, à un point de grandeur que nous n'avions pas encore atteint, auquel ils ne sauraient prétendre, et, puisque la lutte entre eux et nous a été surtout une lutte d'orgueil, si jamais nous devons nous sentir suffisamment vengés, ce sera quand nous leur aurons arraché l'aveu de notre supériorité reconquise. Nous avons encore assez de ressources matérielles et morales pour que cette suprême espérance ne soit pas la dernière chimère d'un joueur ruiné. Nous n'avons qu'à continuer ce que nous avons su faire depuis cinq mois et ce qui nous eût peut-être sauvés dès à présent, si nos chefs avaient moins douté de notre sagesse et de notre fermeté : ne pas nous abandonner nous-mêmes.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LA JUSTICE

PENDANT LE SIÉGE

I.

Le 3 novembre de chaque année, après deux mois de repos, la magistrature reprend ses travaux dans toute la France; c'est là une tradition séculaire. Lorsque l'assemblée constituante voulut congédier les parlemens, ce fut à cette date qu'elle leur enjoignit de rester en vacance; ceux-ci comprirent sans peine que la vacance cette fois pourrait bien être éternelle, et ils ne se trompaient pas. Ils protestèrent, on le sait, avec énergie; mais l'ordre fut maintenu, et une institution nouvelle sortit des mains du législateur. De tout temps, la rentrée judiciaire a été entourée d'une certaine solennité. A la cour de cassation et dans les chefs-lieux de cour d'appel, elle est l'occasion de harangues prononcées par les membres du parquet en présence des chambres réunies siégeant en robes rouges. Cette année, les portes du Palais se sont ouvertes à Paris comme à l'ordinaire, mais sans apparat et sans bruit. On pouvait se demander si les audiences devaient tenir pendant le siége. Qui voudrait plaider? A quoi bon d'ailleurs, puisqu'un décret avait permis de suspendre toute mesure d'exécution contre les débiteurs pour la durée de la guerre? Mais on comprit que, même dans une ville investie, il convient que la justice soit à son poste, parce qu'elle est au nombre des grands services publics qui ne doivent s'arrêter que devant la force. C'était d'un bon exemple et d'un salutaire effet pour nous-mêmes. L'activité de notre esprit ne connaît point le rationnement, et c'est un malheur, car elle nous dévore; elle ne saurait donc avoir trop d'aliment dans les heures douloureuses que nous traversons.

L'œuvre de la justice trouverait-elle cependant un secours suffisant dans le personnel des magistrats que le blocus enfermait à Paris? On se compta, et l'on reconnut que les vides pourraient être remplis. A la cour de cassation, vingt-huit magistrats étaient absens, à la cour d'appel trente-cinq, au tribunal dix-sept. Les absences à la cour suprême s'expliquaient en partie par la mesure que le gouvernement avait prise dès le 9 septembre. Le désastre de Sedan n'avait que trop annoncé le siége de Paris. Or il n'existe pour le pays qu'une seule cour de cassation. Après l'investissement, que deviendraient les pourvois en cassation de la province, sans compter que les affaires criminelles intéressent en général la liberté des plaideurs, et ne peuvent subir ni lenteur ni interruption? Aussi, dans la prévision malheureusement trop fondée du blocus, le gouvernement avait-il autorisé le ministre de la justice à transférer à Tours la chambre criminelle de la cour de cassation. Malgré l'absence de la moitié de son personnel, cette cour s'est néanmoins constituée à Paris, et les trois chambres dont elle se compose, la chambre des requêtes, la chambre civile et la chambre criminelle, ont pu chacune tenir une audience par semaine. La chambre criminelle, que le garde des sceaux avait la faculté d'installer à Tours, n'y fut point transférée. Il parut plus prudent de lui donner pour siége la ville de Poitiers. C'est là qu'elle ouvrit ses audiences le 3 novembre. Bientôt elle était obligée de se rendre à Pau, où elle siége encore sous la présidence de M. Legagneur. Là sont jugées par elle les affaires civiles urgentes et les affaires criminelles en général. Les avocats et les avoués de la ville peuvent être autorisés à remplir devant cette chambre le rôle qui est conféré à Paris à un barreau spécial. Le grand service de la cour régulatrice se trouve donc par la force des choses réparti en deux sections, la section de Paris, la section de la province, et nulle part il n'a souffert d'interruption.

A la cour de Paris et au tribunal civil, toutes les audiences ont pu s'organiser, et elles s'ouvrent un jour par semaine. La cour d'assises a été fermée, non, il est vrai, faute de magistrats, mais faute de jurés, ceux-ci ayant de plus impérieux devoirs à remplir en face de l'ennemi. On conçoit qu'il eût été bien rigoureux de retenir sous les verrous jusqu'à la fin du siége des accusés qui peut-être eussent obtenu un acquittement du jury. Le président des assises a reçu la mission toute d'humanité de mettre en liberté provisoire ceux des accusés qui, à raison des faits relevés contre eux par l'accusation, leur paraîtraient mériter cette immunité. La vieille et belle salle des assises où passèrent tant de criminels, où se livrèrent de si mémorables débats, où furent discutés pendant tout un règne les droits du pouvoir et ceux de la presse à une époque où le jury intervenait dans ces disputes, où vinrent s'asseoir des êtres comme Papavoine

et Poulmann, où furent appelés des hommes comme Chateaubriand, Carrel, Lamennais, cette vénérable enceinte qui entendit Berryer, Dupin, Paillet, Jules Favre, Chaix-d'Est-Ange au temps de la grande éloquence des assises, qui la reconnaîtrait aujourd'hui? Toutes les boiseries en sont enlevées. Trente lits d'hôpital sont alignés le long des murailles nues et blanchies à la chaux, et ces lits, hélas! ne sont pas inoccupés. Seul, le christ de Philippe de Champaigne, qui reçut les regards supplians de tant d'affligés, est encore à sa place, comme s'il devait être l'éternel témoin de toutes nos misères. La chambre du conseil où se retirait la cour pour délibérer sur ses arrêts est devenue le triste laboratoire où se font les opérations chirurgicales. On prétend que cette ambulance est une des mieux organisées de la ville. Une commission composée de magistrats, d'avocats, d'avoués, la dirige et pourvoit à tout. Le grand ambulancier, le brancardier, l'infirmier par excellence, est le premier président Gilardin : à Champigny, au fort de la mêlée, il releva les blessés sous une grêle de balles; mais tous d'ailleurs, à toute heure, sont au lit des blessés, multipliant les soins qui peuvent adoucir leurs souffrances. Un magistrat éminent, un avocat célèbre se fait au besoin l'écrivain public, le secrétaire du fils, du frère, de l'ami, qui veulent donner un souvenir à ceux qui sont au loin, et dont la main ne peut encore ou ne peut plus soutenir la plume. Si le soldat prussien refuse de prendre la potion qu'on lui présente parce qu'il la croit empoisonnée, un des honorables ambulanciers boit le premier, et d'un geste, lui montrant l'image du Christ, lui fait comprendre mieux que par la parole peut-être que l'humanité chez nous ne sait pas distinguer entre les combattans tombés avec honneur au poste du devoir.

L'absence d'un certain nombre de magistrats à l'heure de l'investissement a été diversement appréciée. On a fait remarquer qu'après Sedan la marche des armées prussiennes laissait à chacun le temps de revenir à son poste des points les plus excentriques de la France. Il faudrait prendre garde cependant de manquer de justice envers ceux qui, s'étant appliqués toute leur vie à la rendre aux autres, auraient le droit assurément de demander avant tout qu'on voulût bien les entendre. Tant de motifs peuvent être dès à présent envisagés! Un des vice-présidens du tribunal manquait aussi à l'appel le 3 novembre. Eh bien! depuis quelques jours seulement on connaît sa triste odyssée. Parti de Rouen, où il laissait sa femme et ses enfans, il a vainement essayé à deux reprises de franchir les lignes prussiennes. Il était à Neauphle le 5 octobre; le 6, il tentait de gagner Versailles. Depuis, a-t-il été fait prisonnier? faut-il s'arrêter à de plus funestes conjectures? Deux choses restent certaines, les

efforts qu'il a tentés pour rentrer à Paris, sa disparition depuis cette époque.

En définitive, le service de la cour d'appel et celui du tribunal n'auront pas plus souffert de l'absence des magistrats que celui de la cour suprême. Qu'est-ce donc après tout que le Palais à cette heure? L'aspect général est celui des lieux où d'ordinaire se porte la foule, et dont la solitude n'était hier encore troublée que par le bombardement. Sous ces voûtes sonores, l'éclat strident des obus qui tombaient à quelques pas de distance sur les blessés du Val-de-Grâce, sur les amphithéâtres de l'École de droit et de l'École de médecine, sur le Collége de France, sur toute la population du quartier latin, était à chaque instant répercuté d'une façon sinistre. De rares avocats circulent des chambres de la cour et du tribunal à celles des conseils de guerre de la garde nationale et du conseil de révision. Suivons-les dans ces tribunaux que nous a faits l'investissement, et qui remplacent en quelque sorte pour le moment les juridictions ordinaires. Dans le dur et glorieux service qui lui a été confié, la garde nationale est assimilée à l'armée et astreinte aux lois qui la régissent en face de l'ennemi. Pendant la durée du blocus, les crimes et les délits commis par les gardes nationaux, même en dehors du service, sont jugés par des conseils de guerre conformément au code de justice militaire. Ces conseils, au nombre de neuf, un par secteur, se tiennent alternativement dans les chambres civiles du tribunal. C'est à coup sûr un spectacle nouveau pour l'habitué du Palais que celui de ces audiences, où brille sur les siéges ordinaires des magistrats l'uniforme des différens grades de la garde nationale auxquels est empruntée la composition des conseils de guerre. Le ministère public et le capitaine-rapporteur ont eux-mêmes l'uniforme du grade que leur confère la fonction auprès du conseil, bien qu'ils appartiennent au barreau. Pour instruire les affaires et soutenir l'accusation à l'audience, il fallait des hommes qui eussent la connaissance exacte des lois qui règlent les poursuites criminelles. C'était au commandant supérieur de la garde nationale à les désigner; il s'adressa au conseil de l'ordre, et le pria de lui signaler les avocats qui pourraient le mieux remplir ces fonctions. Or les avocats portés sur la liste du conseil, jeunes encore, étaient dans les rangs de la garde nationale et désiraient y rester. Ils furent néanmoins requis par le commandant de la garde nationale. Ils s'adressèrent à leur tour au gouverneur de Paris, et le sollicitèrent d'arrêter son choix avec le commandant de la garde nationale sur d'autres candidats. « Que voulez-vous qu'on fasse? leur fut-il répondu. Il s'agit d'instruire des affaires, souvent délicates, conformément aux lois; voulez-vous qu'on prenne des maçons? » L'argument, tout militaire, était sans réplique; chacun se mit à l'œu-

vre, et bientôt l'on vit fonctionner cette justice exceptionnelle avec une attention, un scrupule et un esprit de justice remarquables. Le code militaire est d'une extrême sévérité; la discipline le veut. La peine de mort y revient à chaque instant et à propos de faits qui, en matière de droit commun, entraîneraient tout au plus une simple condamnation correctionnelle. Ce code serait-il appliqué dans toute sa rigueur aux citoyens que les soudaines nécessités de la défense nationale avaient brusquement jetés sous les armes? Il était à craindre que, saisis de pitié ou d'effroi, les juges ne fussent portés en dépit des faits à des acquittemens qui seraient allés à l'encontre des exigences du service et de la discipline. Un décret du 21 octobre vint aplanir la difficulté en autorisant les conseils de guerre de la garde nationale à déclarer dans les affaires qui leur seraient soumises l'existence de circonstances atténuantes, de manière que la peine pût être abaissée d'un ou de plusieurs degrés. Est-ce là un bien ou un mal? L'humanité a sans doute gagné ce que la stricte discipline a pu perdre à cette mesure; mais en somme la compensation a-t-elle eu du moins ce résultat, que la fermeté de la garde nationale n'en ait pas été trop ébranlée? En présence des événemens de chaque jour, la question n'est plus à résoudre : dans toutes les occasions, il est démontré que la garde nationale a tenu avec non moins de solidité que la troupe devant l'ennemi. En plusieurs rencontres, son énergie et sa bravoure n'ont-elles pas surpris l'armée elle-même? Il n'est donc point à regretter que des adoucissemens aient été apportés à la pénalité dont l'eût frappée sans nécessité le code militaire dans sa rigoureuse application.

Les décisions des conseils de guerre peuvent être révisées par un tribunal supérieur qui, à l'exemple de la cour de cassation, recherche, sans revenir sur les faits, s'il a été donné satisfaction à la loi et à toutes les garanties de la défense. Ce tribunal, qui a été directement formé par le conseil de l'ordre des avocats, se compose de cinq juges et d'un commissaire du gouvernement choisis parmi les avocats à la cour d'appel et à la cour de cassation, les avoués à la cour et au tribunal. Il a pour président et vice-président MM. Dufaure, Plocque, anciens bâtonniers, et siége dans une des chambres de la cour de cassation. Là, plus d'uniformes; le tribunal est en habit de ville et procède avec une simplicité tout américaine. Il a fallu peu de temps à cette magistrature improvisée, mais rompue aux affaires, pour donner de sa sagacité et de sa science la plus haute idée. Ses décisions ont frappé par leur précision. On conçoit que, dans certains projets d'organisation judiciaire, on se soit attaché à recruter les tribunaux chez les hommes qui ont marqué au barreau ou parmi les officiers ministériels.

Tel est à peu près l'aspect du palais dans ces lamentables con-

jonctures. Si les audiences s'ouvrent parfois pour se refermer bientôt, c'est que plaideurs, avocats et juges estiment que la justice à la rigueur peut chômer, non la défense nationale; mais la justice est sur son siége, accessible à tous et prête à entendre toutes les causes. Elle est là dans ce monument, incommode, bizarre, que l'empire laisse à moitié refait, à moitié en ruine, et dont l'exacte image est celle du bouleversement et du désarroi où sont aujourd'hui tant de choses en France. Sera-t-il jamais achevé? La salle des Pas-Perdus cessera-t-elle un jour de s'appuyer sur les gigantesques béquilles qu'on lui donna il y a quelque vingt années? La faveur du dernier gouvernement n'était point de ce côté; elle allait droit aux théâtres et aux casernes : elle y est allée si bien que le Palais lui-même en est environné. La justice a dû attendre tout un règne, elle attendra encore qu'on lui prépare enfin un asile plus digne d'elle. N'est-ce pas là d'ailleurs que vit également le barreau, cet ordre de mécontens qui respectèrent si peu les procédés administratifs du grand entrepreneur de l'Hôtel de Ville, sans s'incliner précisément devant les agissemens des Tuileries? N'est-ce pas de là que sortirent ces plaidoiries qui traversèrent l'Europe, et retentissaient déjà comme le tocsin à l'heure où le pays sommeillait encore dans ses fausses sécurités? Oui, cette maison est aussi celle du barreau, et c'est bien de là que furent portés les premiers coups qui entraient au vif dans les plaies de l'empire. Comment donc l'empire eût-il aimé le Palais? Aussi bien c'est ici l'occasion de parler de ce même barreau, qui a pris une si large part dans les affaires du pays. Suivons-le donc à son tour, et, s'il le faut, même en dehors du Palais, où il se trouve surtout aujourd'hui. Nous reviendrons ensuite à la magistrature et chercherons à préciser la situation que l'empire a faite à cette belle institution, dont le renom fut si éclarant, et qui plus que jamais doit résider à ces hauteurs où les esprits sensés et les politiques honnêtes ne cesseront de l'élever dans tous les temps et sous tous les règnes.

II.

Le conseil de l'ordre des avocats, qui est également une des juridictions du Palais, a tenu lui-même ses séances. Il s'est réuni, mais là aussi il existait des vides. Ceux-là, il est vrai, la politique surtout les avait faits. Le gouvernement de la défense nationale avait pris à ce conseil MM. Jules Favre et Picard; la préfecture de police, M. Cresson; la diplomatie, M. Senard, en mission à Florence; le parquet de la cour d'appel, M. Leblond, procureur-général. Le gouvernement comptait encore dans les membres du barreau MM. Crémieux, Emmanuel Arago, Gambetta et Jules Ferry.

D'autres avocats enfin ont trouvé à utiliser dans certains emplois leurs connaissances spéciales. On s'est élevé contre ce qu'on a appelé l'ingérence du barreau dans les affaires publiques, et l'on a demandé avec aigreur si la robe de bure couvrait nécessairement des talens aussi divers. La malignité s'est mise de la partie, si bien que peu s'en est fallu que le barreau ne parût menacé d'être surpris en flagrant délit d'usurpation dans les différentes sphères de l'administration publique. Il serait dérisoire de se livrer à des calculs comparatifs pour savoir jusqu'à quel point le barreau mérite ce reproche, il ne le serait pas moins de s'appesantir sur la composition du gouvernement de la défense nationale, puisqu'il fut formé des seuls députés du département de la Seine, et que ces députés n'appartenaient pas exclusivement au barreau; n'oublions pas non plus, bien que ce soit l'histoire d'hier, qu'il fut des heures difficiles où le barreau vint résolûment au secours de la presse, c'est-à-dire au secours du pays réduit au silence. Pendant qu'un petit groupe à la chambre tenait tête contre une majorité compacte, d'énergiques défenses se faisaient entendre ailleurs, et les noms de Berryer, Dufaure, Jules Favre et tant d'autres disent assez les services rendus à la cause de la liberté devant la justice.

S'il en est ainsi, s'il est vrai que le barreau, à la chambre et dans les causes de la presse, ait lutté avec persistance contre les audacieux abus et les déprédations du gouvernement tombé, qu'y a-t-il de surprenant qu'au jour de la chute les regards se soient tournés vers ceux qui avaient le plus énergiquement combattu, et que ceux-ci, touchés à leur tour de cette gratitude, aient encore essayé de conjurer les nouveaux périls dont il restait menacé? Soyons donc plus constans, plus justes, et ne cherchons point à nier que les membres distingués du barreau qui se sont trouvés dès le premier jour à la tête des affaires aient pleinement rassuré le pays. Dans leurs mains, loin de vaciller, le drapeau de la défense a été tenu haut et ferme. Qui donc n'a pas battu des mains à ces loyales et éloquentes circulaires qui ont rappelé le pays à lui-même et l'ont si subitement électrisé? C'étaient là non pas seulement de grandes pages pour notre histoire, comme l'a si bien dit le bâtonnier de l'ordre, M. Rousse; c'étaient aussi de nobles protestations qui sauvaient en définitive l'honneur national. Voilà ce qu'il était bon de rappeler peut-être, afin qu'il ne se glissât aucun malentendu entre le pays et les hommes qui ont essayé, mais en vain, hélas! de le tirer de l'abîme, et qui ne tarderont pas à remettre leurs pouvoirs d'un instant à qui sera désigné par le pays lui-même, dès qu'il sera rentré dans la plénitude de son indépendance et de ses droits. Alors sans aucun doute, il sera fait appel à toutes les bonnes volontés, à tous les courages, à ceux en un mot qui, par leur autorité et leur

expérience, pourront apporter le plus large contingent dans les différentes sphères du service public. En attendant, rendons au barreau cette justice, qu'il a consciencieusement poursuivi son œuvre; son amour du bien restera dans tous les cas hors de conteste.

Dans ces efforts persévérans contre les envahissemens du pouvoir, contre ses tendances à tout abaisser, à tout corrompre, le barreau ne sépara jamais son œuvre de celle de la magistrature; il s'étudia au contraire à proclamer sans cesse que cette œuvre était commune, qu'un seul lien les unissait, celui du devoir envers la loi, envers le pays, et que, si en dernière analyse les gouvernemens disparaissent, la justice est toujours là, parce qu'elle est l'éternel pivot de la société. Rappelons-nous comment Berryer, devant une des chambres du tribunal où il défendait avec l'énergie du lion un droit qu'il croyait sacré, en face des menées du pouvoir, avertissait les magistrats par l'autorité de sa grande parole des piéges qui étaient préparés à leur intégrité, à leur conscience. « Vous avez, comme nous, s'écriait-il, traversé bien des révolutions. Vous pouvez subir toutes les conditions que les pouvoirs divers vous imposent pour demeurer dans le sacerdoce judiciaire; mais vous y demeurez avec le sentiment de votre dignité. Les pouvoirs passent, ils imposent leurs conditions passagères. On vous respecte à travers tous ces gouvernemens qui se succèdent, sous lesquels vous restez sur vos siéges, rendant la justice et la rendant avec dignité; mais si vous sortiez de ce rôle élevé, si vous l'abandonniez un moment, ce sentiment de respect pour votre vie, ce sentiment supérieur à toutes les mutations, à toutes les transfigurations politiques, ferait place à un sentiment tout à fait contraire. Vous en êtes incapables, et vous vous maintiendrez compétens. » C'est en 1852 que Berryer parlait ainsi. Devinait-il que la justice, comme les autres institutions, entrait avec le nouveau gouvernement dans une phase périlleuse où son indépendance serait incessamment assaillie? Si l'empire en effet n'a point anéanti la magistrature, il a pesé sur elle, et de mille manières il a essayé de la courber à ses volontés. Elle lui était apparue comme une de ces puissantes digues qui arrêtent certains courans quand il le faut. Pour l'affaiblir, il fixa le terme de la carrière à l'âge de soixante-dix ans; en rendant ainsi les vacances plus nombreuses, il allait fournir à l'avancement des compétitions qu'il se réservait de satisfaire à sa manière. En 1852, le conseil d'état avait appris comment on peut faire son chemin en quelques heures. L'affaire des biens de la maison d'Orléans avait donné au gouvernement la bonne occasion de récompenser les conseillers qui s'étaient montrés dociles à ses vues et de destituer ceux qui avaient cru de leur conscience d'y résister. Vis-à-vis de la magistrature inamovible,

l'entreprise était plus scabreuse; mais par l'avancement, par les distinctions et les faveurs, ne pouvait-il pas conserver encore une certaine prise sur elle?

Le vice du mode de recrutement avait frappé tous les yeux, et le moyen de l'extirper au plus vite fut recherché par les publicistes. On se demanda encore une fois d'où venait la justice, et s'il était conforme aux principes du droit public que le choix de ses organes fût laissé à la discrétion du pouvoir exécutif; on retrouva bientôt le fil perdu des enseignemens de la science. Montesquieu n'avait-il pas dès longtemps formulé à cet égard des règles certaines? Il avait élevé la justice à la hauteur d'un véritable pouvoir, et il n'admettait pas que ce pouvoir se confondît avec aucun autre ou fût subordonné à aucun autre. « Si la justice, disait-il, était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur. » Le mot est à retenir, car il explique et le règne qui vient de finir et les efforts que fit le pouvoir pour absorber l'action de la justice. Vainement l'assemblée constituante avait-elle inscrit dans la constitution la grande division des pouvoirs publics, en faisant ressortir comme il le méritait le pouvoir judiciaire. L'empire ne parla plus que de « l'autorité judiciaire. » La restauration, remontant à la féodalité, avait posé en règle que « toute justice émane du roi. » La confusion s'était encore une fois répandue sur l'un des grands principes de notre droit public, et le nouvel empire se garda bien de la dissiper. Il ne dit rien de l'institution, se chargea de la façonner à sa manière; il s'efforça de l'attirer à lui, d'en faire une dépendance du pouvoir exécutif, de la rendre oppressive pour les libertés publiques; le recrutement de la magistrature, il l'espérait du moins, lui suffirait pour atteindre ce but. Afin de ramener l'institution à ce qu'elle doit être, il faut d'abord rappeler, avec Montesquieu et la constituante, que la justice est un véritable pouvoir dans l'état, qu'elle a droit à une indépendance absolue. Le principe une fois posé et bien entendu, il s'agira d'en tirer les conséquences pratiques. Or l'indépendance du magistrat peut-elle se concilier avec l'action indirecte que le pouvoir exécutif était parvenu à exercer sur lui? Qui oserait l'affirmer? Il faudra donc anéantir cette action dissolvante pour la justice; mais alors d'où viendra le choix? On est remonté à l'origine des choses, et l'on a remarqué que le pouvoir judiciaire n'avait pas une autre source que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, qu'il est lui-même une émanation du pays, et que c'est le pays qui délègue les deux autres pouvoirs. On s'est alors demandé pourquoi le pays ne déléguerait pas également le pouvoir judiciaire : là est tout le problème. Il se complique, il faut le reconnaître, d'une question d'aptitude; la capacité du candidat est une des choses à considérer, et sous ce rap-

port l'élection populaire laisserait beaucoup à désirer. L'assemblée constituante avait poussé la logique jusqu'au bout en soumettant à l'élection tous les magistrats, même ceux de la cour de cassation. L'élection était alors à deux degrés et ne comprenait que les citoyens actifs, c'est-à-dire qui payaient à l'état une certaine contribution. Aujourd'hui, le suffrage étant direct et universel, le mécanisme en est-il tel qu'il soit possible de l'appliquer au choix de la magistrature? On ne l'a pas supposé; en s'attachant au principe, on a pensé qu'il fallait restreindre le corps électoral et le composer de citoyens ayant pour les choix à faire une compétence plus spéciale. C'est l'idée à laquelle s'était arrêtée la commission qui fut chargée en 1848 de préparer un projet d'organisation judiciaire, commission où figuraient des hommes distingués appartenant à la magistrature et au barreau, MM. Faustin Hélie, Nachet, Sévin, Valette, Liouville, Jules Favre. Toutefois les listes de présentation dressées par le corps électoral, dans lequel entraient nécessairement les tribunaux eux-mêmes, étaient remises en dernier lieu, d'après les vues de cette commission, au pouvoir exécutif, qui restait chargé de la nomination des magistrats. On a proposé d'aller plus loin. A tous les degrés de la hiérarchie, un corps électoral, plus largement composé que celui de 1848, préparerait une liste de candidats sur laquelle les magistrats inférieurs seraient définitivement choisis par les magistrats supérieurs, les juges de paix par les tribunaux, les membres des tribunaux par la cour, les membres de la cour par la cour de cassation. Quant à cette cour, comme elle devait, dans la pensée de l'assemblée constituante, être placée à côté du corps législatif, dont elle est plutôt une émanation, c'est au corps législatif que reviendrait la désignation de ses membres. D'après ce projet plus radical, le recrutement de la magistrature se ferait par la magistrature elle-même sur des listes de présentation, ce qui augmenterait singulièrement sa puissance. Le gouvernement serait désarmé; il ne lui resterait que le choix des membres du parquet, qui relèvent en effet du pouvoir exécutif, et dans une mesure ont à recevoir ses instructions. Ce projet ne s'arrêterait pas là ; il reviendrait à cette conception de l'assemblée constituante qui voulait que les présidens fussent, à tous les degrés, désignés par les tribunaux eux-mêmes et pour une courte durée, mettant ainsi entre les magistrats le stimulant d'une légitime émulation, et par là neutralisant la prépondérance excessive que les présidens finissent par conquérir sur leurs collègues, dont ils sont cependant les égaux dans l'œuvre de la justice. Un décret du 18 septembre dernier a chargé une nouvelle commission d'étudier les réformes que réclame l'organisation actuelle des tribunaux, et de préparer un projet de loi qui serait soumis à la prochaine assem-

blée constituante. Ses travaux sont fort avancés, et ses vues ne seraient peut-être pas éloignées de celles qu'on vient d'exposer.

Cette question du recrutement, on le voit, appelle la plus sérieuse attention ; on peut dire qu'elle est la question capitale dans l'organisation judiciaire, et qu'elle laisse toutes les autres sur le second plan. La réduction des tribunaux, l'augmentation du traitement de la magistrature, la suppression de la limite d'âge, n'offrent pas au surplus de difficultés réelles. Sous tous les régimes, un véritable pouvoir judiciaire, c'est-à-dire une magistrature forte et indépendante, sera toujours la première des sauvegardes. Les pays qui possèdent un tel pouvoir sont sauvés. Que craindraient-ils? Ils ne relèvent que de la loi, et les gardiens de la loi ne relèvent de personne. Le gouvernement de la défense nationale a toutefois donné satisfaction à une réforme qui était aussi très vivement sollicitée, celle du roulement par la voie du sort dans la composition des chambres. Ce fut là une des dernières réclamations de Berryer au corps législatif. On sait qu'en 1859 le gouvernement, dans les siéges de justice où il existe plusieurs chambres, avait remis la composition de ces chambres, en première instance et à la cour, au président et au chef du parquet, sous le contrôle du ministre de la justice. Berryer attaqua cette mesure, dont il redoutait surtout l'effet pour les questions de presse soumises aux tribunaux correctionnels. Il le fit avec émotion, car il aimait la justice, et se révoltait à l'idée qu'on cherchât à l'abaisser. « Voilà un siècle entier tout à l'heure, disait-il, que mon père et moi nous sommes restés constamment, fidèlement, par le cœur comme par la pensée, attachés à l'ordre judiciaire dans l'exercice du barreau, nous associant aux œuvres de la justice comme des auxiliaires indépendans et respectueux. C'est, messieurs, ce sentiment et ce respect persévérans qui m'ont fait proposer l'amendement dont il s'agit, et que je crois, dans mon âme et conscience, protecteur de la dignité de la magistrature. » L'amendement, malgré l'insistance de l'orateur, fut repoussé. Un décret du 21 octobre dernier en a admis l'économie. Désormais, dans les cours et les tribunaux où il existe plusieurs chambres, il sera fait, dans la huitaine qui précède la rentrée, un roulement général par la voie du sort entre les présidens et les juges qui composeront ces chambres. Cette année même, toutes les chambres de la cour de Paris et du tribunal de la Seine ont été soumises à ce nouveau roulement.

Dans les pages qui précèdent, nous n'avons eu d'autre but que de rassembler quelques traits sur la situation du Palais et de la famille judiciaire pendant ces cruelles journées du siége, en jetant aussi à la dérobée un simple regard sur l'avenir. Il faut le dire à

leur honneur, la magistrature et le barreau de Paris ont regardé comme un des devoirs imposés par la défense nationale de rester à leur poste et de continuer à servir les grands intérêts de la justice. Un lien de plus les aura rapprochés dans cette triste période, celui qui s'est formé entre eux en face de l'ennemi. Ce fut d'abord le jeune barreau qui répondit au premier signal. En un instant, il se fit au maniement des armes, et souvent à l'audience la robe de l'avocat dissimulait assez mal la tenue du garde mobile. Qu'est-elle devenue, cette jeune et vaillante phalange? Une partie, celle qui suivit l'armée au loin, a largement payé sa dette, car ceux-là qui ne sont point tombés à côté du drapeau se trouvent à cette heure les prisonniers de la Prusse. Une autre partie a combattu sous nos yeux avec l'armée parisienne, et nous savons de quelle manière a été appréciée par nos chefs militaires sa brillante conduite. Si les noms de Bonnier-Ortolan, Filhos, Paul Ducamp, nous viennent seuls à cette heure à l'esprit, il en est bien d'autres. Là encore combien sont restés sur le champ de bataille! Le bâtonnier de l'ordre qui leur a rendu les derniers devoirs nous le dira bientôt. Citons toujours Lecour et Léon Guillard. Combien en ce moment même sont étendus sur le lit de douleurs! C'est Victor Lefranc, c'est Lecomte. Viennent encore de jeunes combattans dont les noms sont chers au barreau, Gabriel Dufaure, George Nicolet, André Colmet-d'Aage, Poyet, Saglier, René Millet. A côté de cette jeune armée, le vieux barreau et la magistrature n'auront point été inactifs; plus d'un magistrat a montré qu'il savait aussi bien porter les armes que la toge; des distinctions particulières ont été décernées à MM. Robinet de Cléry et Georges Potier, et dans la pensée de celui qui en était l'heureux dispensateur, comme dans l'estime de l'opinion publique, l'éclat de ces récompenses rejaillissait sur la magistrature entière. Que le barreau et la magistrature, liés de longue date par le devoir, le soient donc aussi désormais par le souvenir de cette malheureuse campagne; mais qu'ils n'oublient pas non plus les enseignemens du passé, car l'un et l'autre auront, dans une certaine mesure, payé tribut aux énervantes doctrines de l'empire : le barreau, par ces bruyantes et hautaines personnalités qui sont montées aux affaires pour y compromettre leur ancien attachement à la liberté, — la magistrature, par certaines défaillances qui ont parfois entamé sa vieille austérité aux yeux du pays. Tous ces souvenirs seront salutaires; ils préparent pour l'avenir, nous le croyons, une plus étroite union, une plus complète solidarité entre la magistrature et le barreau, au profit de la justice.

JULES LE BERQUIER.

LA RÉSISTANCE

DANS LA MOSELLE

Au milieu de nos tristesses et de nos désastres, l'honneur de la France sera du moins sauvé par les efforts individuels, par l'énergie de quelques-uns de ses enfans. Ni le dévoûment, ni le courage, n'auront manqué au pays; partout, sur tous les points du territoire, des hommes de cœur ont su mourir autour du drapeau, même sans espérance. Si nous voulons rester justes envers nous-mêmes et ne pas trop désespérer de l'avenir, ne relevons pas seulement l'incapacité de nos politiques et les fautes de nos généraux; pensons aussi à ces combattans obscurs, à ces soldats inconnus qui se sont sacrifiés au devoir avec une simplicité héroïque, tout en sachant que la patrie, pour laquelle ils mouraient, ne connaîtrait peut-être jamais ni leur nom ni leurs actes. Dans nos engagemens les plus malheureux, on signale parmi nos jeunes troupes des traits de bravoure individuelle qui honorent une défaite.

De toutes ces victimes volontaires du patriotisme, les moins intéressantes ne sont pas celles qui, enfermées dès le début de la campagne dans les places fortes de nos frontières, séparées absolument du reste de la France, investies et bombardées, après avoir lutté et souffert pendant de longs mois sans espoir de secours, sans nouvelles de nos armées, ont résisté jusqu'au jour où le pain et les munitions manquaient à leur courage, où il ne restait plus à personne un seul asile assuré contre le feu de l'ennemi. Un des traits les plus caractéristiques de cette guerre et les plus honorables pour nous, c'est qu'aucune de nos forteresses ne s'est rendue avant d'avoir épuisé toutes ses ressources, qu'aucune n'a été prise d'assaut, et que la famine seule ou les souffrances de la population civile en ont forcé les défenseurs à déposer les armes; après les batailles d'Iéna et d'Auerstædt, en moins d'un mois, la

Prusse avait cessé toute résistance; après Sadowa, on ne songeait guère à se défendre dans les belles forteresses de l'Autriche. Chez nous, la moindre bicoque a fermé ses portes et soutenu un siége en règle. La résistance opiniâtre de toutes les places de la Lorraine, avec la défense de Strasbourg et l'énergique attitude de la population parisienne, fournira un beau chapitre au futur historien de la campagne. Envahie dès le 6 août, occupée, traversée en tout sens, dévastée par l'ennemi, cette énergique province résiste toujours, partout où elle le peut, et, pendant que les francs-tireurs des Vosges faisaient le coup de fusil dans leurs défilés et dans leurs bois, de Saint-Dié à Belfort, deux des huit forteresses lorraines continuaient hier le combat, comme pour protester de leur attachement à la France. Et c'est le département de la Moselle, celui qui a supporté le premier le poids douloureux de la guerre, celui où se sont livrées les plus furieuses batailles, qui aujourd'hui encore atteste sa résolution de demeurer français par l'opiniâtreté de sa défense. Il a perdu Metz et Thionville; mais il lui reste Bitche, il lui reste Longwy, et tant que ces deux forts résistent, il ne veut pas s'avouer vaincu, même après six mois de lutte.

I.

On sait ce que le département de la Meurthe a fait pour la patrie commune en envoyant ses bataillons de gardes mobiles à peine organisés, à peine équipés, s'enfermer à Toul, où ils ont arrêté si longtemps la marche des convois prussiens, intercepté les communications de l'Allemagne avec l'armée qui assiége Paris, et à Phalsbourg, où, pendant plus de quatre mois, sur ce rocher isolé, perdu au milieu de la montagne, l'ennemi les bombarda sans triompher de leur résistance. La Meuse aussi a payé sa dette au pays par la belle défense de Verdun et de Montmédy; quand on connaît la situation de la ville de Verdun, assise dans une vallée, dominée de tous côtés par des hauteurs, comme Goethe le remarquait déjà pendant la campagne de 1792 (1), on s'étonne qu'elle ait pu tenir si longtemps contre une artillerie à longue portée. N'ayant pas de forts pour se couvrir, elle est aussi exposée que le serait Paris, si l'ennemi pouvait s'établir sur le mont Valérien, que le serait Metz, si le mont Saint-Quentin tombait au pouvoir de l'assiégeant; mais là, comme à Toul, d'énergiques efforts, de vigoureuses sorties empêchèrent les batteries prussiennes de s'installer sur les points menaçans pendant la première période du siége. Puis, quand il fallut subir le feu, les habitans et la garnison le suppor-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

tèrent avec le plus grand courage, comme le faisaient hier encore les Parisiens bombardés dans les quartiers de la rive gauche et les marins de nos forts. Il y avait d'ailleurs dans la place un commandant très résolu, le général Marmier, — d'excellens régimens de cavalerie d'Afrique que le maréchal Bazaine avait été obligé de distraire de son armée pour accompagner l'empereur jusqu'à Verdun, entre les deux batailles de Borny et de Gravelotte, — des officiers de toutes armes qui, venus par le chemin de fer de Châlons pour rejoindre leur corps devant Metz, trouvaient la route fermée. Au début, les vivres abondaient. Une partie des approvisionnemens destinés à l'armée du Rhin attendait nos troupes sur le chemin vers lequel celles-ci paraissaient se diriger. L'intendance militaire préparait tout pour que le maréchal Bazaine pût opérer une marche rapide de Metz sur Verdun sans de trop lourds bagages, en n'emportant des vivres que pour quelques jours, et se ravitailler dans une place forte avant de continuer sa retraite ou de reprendre l'offensive. Ces approvisionnemens que l'armée du Rhin n'atteignit jamais servirent du moins à nourrir les habitans et la garnison de la ville assiégée.

Mais tout a un terme, même les provisions les plus abondantes. L'investissement avait été si rapide et tout de suite si complet que les ressources de l'intendance durent suffire presque seules aux besoins de 15,000 habitans et de 10,000 soldats. On subit avec beaucoup de constance un bombardement prolongé, qui détruisit une partie des quartiers les plus élevés de la ville et endommagea la cathédrale. Il fallut cependant se rendre pour ne pas mourir de faim, non sans avoir bien des fois harcelé l'assiégeant et prévenu ses attaques en l'assaillant lui-même. Nulle part, même contre des murailles aussi exposées que celles de Verdun, les troupes allemandes ne se décidèrent à tenter les chances d'un assaut. Il est avéré maintenant qu'elles bloquent les villes, mais qu'elles ne les emportent pas de vive force. Leur tactique générale consiste à enfermer les assiégés, à les isoler de toute communication avec le dehors, à les empêcher absolument de se ravitailler, puis à se retrancher avec beaucoup d'art et de travail dans des positions aussi fortes que des remparts, à y établir des batteries mobiles d'où elles lancent des obus à coup sûr, à y soutenir un siége aussi facilement que derrière des murailles, si on les attaque, sans jamais prendre elles-mêmes l'offensive, ce qui leur permet d'attendre pendant des mois que la faim ou le bombardement fasse son œuvre.

La guerre de siéges n'est à leurs yeux qu'une guerre de patience et d'industrie, non de courage et de coups d'audace, comme nous le croyons trop aisément. La grande erreur de la défense de Paris sera d'avoir cru qu'il suffisait de rendre Paris imprenable, de fortifier ses remparts, de miner ses abords et de barricader ses

avenues, comme si l'ennemi songeait à nous attaquer. Pendant que nous travaillions fort inutilement à nous mettre en garde contre une offensive à laquelle on n'a jamais pensé, l'ennemi se fortifiait de son côté, il remuait des monceaux de terre, il élevait des forteresses aussi imprenables que les nôtres, et nous condamnait à l'assiéger dans des positions formidables, chaque fois que nous essaierions de sortir. Ce n'est donc pas au dedans, c'est au dehors, aussi loin que possible, en avant de nos forts, qu'il eût fallu porter l'activité des cinq cent mille bras dont disposait la défense. C'est la pioche à la main qu'il eût été habile de combattre, en reculant la ligne d'investissement jusqu'à la rompre, en opposant à chaque ouvrage que l'ennemi tenterait d'établir un ouvrage plus fort et mieux armé, en portant au-devant de lui, au lieu de les immobiliser, nos pièces de gros calibre pour écraser son artillerie de campagne et bouleverser ses travaux. Que de résultats n'eût-on pas obtenus, si l'on eût fait hors de l'enceinte tout ce qui s'est fait sans utilité dans l'intérieur de la place ! La commission des barricades eût rendu beaucoup plus de services hors de Paris que dans Paris. Si, malgré les proclamations emphatiques et les fastueuses paroles qu'on adressait à la population en lui promettant chaque semaine la victoire et la délivrance, on n'avait eu en réalité d'autre ambition que de se tenir sur la défensive, d'attendre indéfiniment le secours de la province, pourquoi appeler à Paris avant le 19 septembre cent mille gardes mobiles et quatre-vingt mille soldats qui se fussent mieux exercés, mieux disciplinés au dehors que dans nos murs, dont nous n'avions aucun besoin pour nous défendre, et qui, joints aux troupes de Bourbaki et de Chanzy, nous eussent peut-être délivrés? S'il ne s'agissait que de résister derrière nos forts et nos remparts, les marins, les artilleurs, les régimens de douaniers et de forestiers, les gardes républicains, les anciens sergens de ville, les nombreux corps de volontaires, les gardes nationaux, suffisaient amplement à une besogne dont la prudence bien connue de l'ennemi diminuait les difficultés et les dangers. En ce cas aussi, les vivres étant nos armes les meilleures, il fallait, du 4 au 18 septembre, annoncer à la population qu'on allait soutenir un long siége, engager sérieusement toutes les bouches inutiles à quitter la place, y accumuler par tous les chemins de fer restés libres des approvisionnemens pour une année, et dès le lendemain de l'investissement y rationner le pain comme dans une ville de guerre.

La forteresse de Montmédy, quoique beaucoup plus petite, est mieux située que celle de Verdun pour soutenir un siége. Plus élevée que les terrains environnans, elle domine le pays du haut de ses remparts et surveille de loin les opérations de ceux qui l'assié-

gent. Ses défenseurs, autant que le permettait leur petit nombre, profitèrent de l'avantage de la position pour inquiéter fréquemment les Prussiens et pour démonter même quelques batteries; mais les assiégeans leur opposèrent la patience du chasseur qui guette sa proie à coup sûr. Après avoir réussi à installer non sans peine leurs pièces de siége, ils couvrirent la ville d'obus suivant leur habitude, y détruisirent beaucoup de maisons, en mutilèrent les principaux édifices, et attendirent que la garnison, étroitement investie, fût obligée de capituler. Ils comptaient sur la faim, leur auxiliaire habituelle. Cette fois ils se trompèrent dans leurs calculs. Montmédy, qui avait été désigné à l'intendance comme un des points où se rejoindraient peut-être les armées du maréchal Bazaine et du maréchal Mac-Mahon, regorgeait de vivres. Tant que la ligne des Ardennes n'avait pas été coupée, on y avait envoyé de nos places du nord et de Paris des salaisons, du riz, du café, du biscuit, de la farine, de quoi nourrir pendant quelques jours plusieurs centaines de mille hommes. La place ne capitula donc pas faute de pain. Le commandant déposa les armes sous la menace d'un danger non moins terrible que la famine, sous une pluie d'obus qui, tombant depuis plusieurs mois presque sans interruption dans l'étroite enceinte d'une forteresse à peine aussi grande que la place de la Concorde et y détruisant successivement tous les abris, avait failli à plusieurs reprises faire sauter les poudrières, quelques précautions qu'on prît pour les protéger. Il eût accepté pour lui et pour la garnison ce péril du soldat; il était de son devoir de n'y point exposer la population civile, les femmes et les enfans, qu'une seule explosion dans un si petit espace eût nécessairement anéantis. Sans cette raison d'humanité, la place de Montmédy tiendrait encore, comme le fait aujourd'hui sa voisine, l'intrépide forteresse de Longwy.

Avec Phalsbourg et Montmédy, la résistance, qui avait duré plus de quatre mois dans les deux départemens de la Meurthe et de la Meuse, s'éteignait faute de points d'appui. Les jeunes gens néanmoins ne renonçaient point à combattre, et beaucoup s'enfuyaient de leurs maisons pour aller rejoindre dans la montagne les francs-tireurs des Vosges. D'autres essayaient de gagner le département de la Moselle, où ils savaient que la lutte de la Lorraine contre l'étranger se continuait avec énergie. Là en effet, dans cette contrée patriotique d'où sont sortis tant de soldats de la révolution et du premier empire, rien n'a pu décourager l'intrépidité de nos derniers défenseurs, ni la prétention des Prussiens de garder la rive droite de la Moselle, depuis Sierck jusqu'à Metz, ni la désastreuse capitulation du maréchal Bazaine. Que de larmes cependant ont été versées par une population si fière de ses glorieux souvenirs, si pé-

nétrée du sentiment de l'honneur militaire, lorsqu'on apprit que le commandant en chef de l'armée du Rhin venait de livrer à l'ennemi une place réputée invincible, où jamais l'étranger n'avait pénétré, où depuis Sadowa on avait dépensé des millions pour augmenter le matériel de guerre, pour construire et armer six nouveaux forts! La douleur qu'éprouvèrent alors les habitans de Metz, le département tout entier la partagea. Chacun se sentit atteint au plus profond de son cœur, dans son affection la plus chère et dans sa plus noble espérance. On allait donc voir entre les mains des Prussiens, sous la garde des sentinelles prussiennes, ces remparts que Charles-Quint n'avait pu prendre, ces bastions formidables, ces puissantes murailles, couvertes par deux rivières, auxquelles s'attachait l'idée d'une force inexpugnable, d'une résistance dont aucune artillerie ne viendrait jamais à bout. Qui ne comprit dans le département les scènes tumultueuses de la capitulation, le désespoir des gardes nationaux et des volontaires réduits malgré eux à l'impuissance, l'explosion de colère d'une partie des habitans sonnant le tocsin par la ville en courant à l'arsenal pour y chercher des armes? Ils ne voulaient pas croire à la réalité de leur malheur, il ne leur était jamais venu à l'esprit que leur patrie, que Metz la Pucelle, jusque-là respectée et inviolable dans toutes nos guerres, pût succomber un jour, que l'armée sur laquelle ils comptaient pour la sauver fût précisément la cause de sa perte en épuisant ses vivres. L'irritation était si vive et si générale que le maréchal Bazaine dut quitter la ville en voiture fermée pour se dérober aux insultes de la foule, et que, dans les villages des environs, partout où il fut reconnu, les femmes l'accablèrent d'injures. Le conseil municipal de Metz, plus calme, mais non moins douloureusement ému du malheur public, exprima les sentimens qu'il éprouvait avec beaucoup de dignité dans une proclamation adressée aux habitans, où on lit ces nobles paroles, si modérées et par cela même si accablantes pour le commandant en chef de l'armée du Rhin : « Aucun de nous ne peut se reprocher d'avoir manqué à son devoir. Nous devons nous consoler avec l'idée que nos souffrances ne seront que passagères, et que, dans les faits qui viennent de s'accomplir, les habitans de Metz n'ont assumé aucune part de responsabilité, soit devant leur pays, soit devant l'histoire (1). »

Hélas! la population parisienne n'a-t-elle pas le droit de dire aussi au gouvernement de la défense nationale et le devoir des mu-

(1) Nous ne connaissions pas ce document lorsque nous avons essayé, dans la *Revue* du 1er décembre 1870, de porter un jugement sur la conduite du maréchal Bazaine. Quoique notre opinion fût faite dès lors et qu'aucun de nos lecteurs n'ait pu s'y méprendre, elle aurait été plus sévère encore, si nous avions connu tout ce qui nous a été révélé depuis, surtout si le mémoire du général Deligny eût déjà été publié.

nicipalités élues n'est-il pas de proclamer en son nom qu'aucune part de responsabilité ne revient aux habitans dans les malheurs qui nous frappent, que Paris a fait son devoir, tout son devoir, que les hommes mûrs sont allés à l'exercice et aux remparts, les jeunes gens aux régimens de marche et au feu, que les vieillards, les femmes les plus délicates, les enfans, les malades, ont supporté courageusement le froid, la faim, la menace des obus, et que, si tout ce dévoûment aboutit à une catastrophe, ceux-là seuls en sont responsables qui, ayant pris en main nos destinées, nous répétaient tous les jours qu'ils nous sauveraient, jusqu'au moment où ils nous ont révélé tout à coup que tout était perdu par leur faute?

Lorsqu'on apprit dans le département de la Moselle la reddition de Metz et la capitulation du maréchal Bazaine, la douleur fut immense, le désespoir unanime. On ne se découragea point cependant, l'énergie des combattans ne faiblit pas, les armes ne tombèrent d'aucune des mains qui les tenaient encore. La place de Thionville, qui avait été investie quelques jours après Metz, qui continuait à se défendre lorsque sa puissante voisine succomba, qui savait que de nouveaux et plus vigoureux efforts allaient être tentés contre elle, se prépara d'autant plus à une énergique résistance. Les vivres n'y manquaient pas. Sans parler des approvisionnemens que l'intendance dirigeait sur Metz par la ligne des Ardennes, et qui ne purent dépasser la gare de Thionville quand les troupes prussiennes eurent coupé le chemin de fer dans la vallée de la Moselle, les habitans du grand-duché de Luxembourg témoignèrent la plus généreuse sympathie à leurs voisins de France en leur envoyant des vivres et des secours aussi longtemps qu'ils le purent. C'est même sur ce point que, grâce à l'activité d'un agent consulaire français et aux bonnes dispositions des autorités luxembourgeoises, grâce surtout au dévoûment de notre compagnie des chemins de fer de l'Est qui tient sous sa dépendance le chemin de Guillaume-Luxembourg, on avait accumulé à sept lieues du maréchal Bazaine assez de provisions pour ravitailler son armée et la place de Metz pendant plus d'un mois. Le commandant en chef de l'armée du Rhin, qui le savait, ne se justifiera pas de n'avoir point tenté, quand il en était temps encore, quand ses troupes avaient toute leur vigueur et toute leur discipline, le plus énergique effort pour mettre la main sur des ressources qui, en lui permettant de prolonger sa résistance et de retenir l'armée du prince Frédéric-Charles, eussent assuré le salut de notre pays. Qu'on ne l'oublie pas en effet, c'est l'armée du prince Frédéric-Charles qui nous a perdus en arrivant à temps pour arrêter la marche sur Paris de nos armées de la Loire. On nous sauvait en la retenant un mois de plus sur nos frontières de l'est, et il suffisait pour cela de faire faire sept lieues à 150,000 hommes

sur une des deux rives de la Moselle, de couper en deux l'armée qui investissait Metz en détruisant le pont de Malroy, le seul par lequel elle pût passer dans la direction de Thionville, et de rentrer sous le canon des forts, ou mieux encore de gagner la campagne avec des vivres frais avant que les deux tronçons des forces ennemies eussent pu se rejoindre. Mais il était écrit que, dans tout le cours de cette guerre, pendant que nos ennemis ne perdaient ni une occasion ni une heure propice, nous ne saurions rien faire ni à temps ni à propos.

Les Prussiens, qui, sans tout savoir, savaient pourtant que les vivres ne manquaient pas à la garnison de Thionville, renoncèrent à l'idée de la bloquer et de la prendre par la famine. Ils se contentèrent d'installer autour de la place les énormes batteries qu'ils avaient amenées à grand'peine pour le siége de Metz, et que la capitulation du maréchal Bazaine rendait désormais inutiles. A l'abri derrière ces ouvrages en terre qu'ils élèvent si rapidement et avec tant d'art, ils ouvrirent alors sur toutes les parties de la ville le feu le plus meurtrier. C'est là qu'ils essayèrent leurs bombes nouvelles de 60 centimètres de longueur et du poids de 156 livres. Qu'on juge de l'effet produit par de tels projectiles sur une place qui occupe une superficie moins grande que celle de Saint-Denis, et où les feux convergeaient de tous les côtés à la fois! Aucune maison ne se trouvait hors de la zone atteinte par les obus, aucun autre asile que les caves ne restait aux malheureux habitans. A Paris, on pouvait du moins se sauver, emporter à la hâte les objets les plus précieux et chercher un refuge dans les quartiers épargnés; mais là, nuit et jour, sans trêve, sans espoir, il fallait vivre sous la menace de l'incendie et de la destruction. Toute la population s'y résigna cependant avec l'énergie que développe dans les âmes le sentiment d'un devoir à remplir envers la patrie. Il ne s'agissait pas pour ces victimes sacrifiées d'avance, abandonnées sur la frontière, éloignées de nos armées, d'espérer quelque jour la délivrance, d'attendre patiemment l'heure du salut, de se consoler des maux présens par les promesses de l'avenir. Elles savaient qu'après la capitulation de Metz toute espérance était perdue pour elles, qu'on ne viendrait pas à leur secours, qu'on ne les sauverait pas; elles résistèrent, souffrirent et moururent pour honorer leur pays, pour attester leur dévoûment à la France, pour montrer au monde que la patrie n'est pas un vain mot, et qu'il y a quelque chose de supérieur à l'intérêt légitime de la conservation personnelle, un besoin mystérieux qui pousse les âmes généreuses à se dévouer sans récompense pour l'unique satisfaction du devoir accompli. Lorsque le commandant de Thionville rendit la place, il capitula sur des ruines, et les vainqueurs, en pénétrant dans la ville, purent

reconnaître que bien peu de maisons avaient été épargnées par leurs obus.

II.

Le désastre de Metz, le malheur de Thionville, ne découragèrent pas le petit nombre de défenseurs qui résistaient encore dans le département de la Moselle. A chaque extrémité de ce département, à plus de trente lieues l'une de l'autre, les deux forteresses de Bitche et de Longwy, sommées de se rendre dès le mois d'août, ne se sont pas encore rendues, et l'armistice les trouvera occupées par des soldats français. On ne peut penser sans reconnaissance à ces sentinelles isolées qui, après six mois de guerre et de défaite, tiennent encore le drapeau de la France si près de la frontière allemande. Elles ne se font assurément aucune illusion sur leurs chances de salut, elles n'attendent rien de l'avenir, elles ne résistent pas pour se sauver; mais elles gardent un poste de combat et s'y défendent jusqu'au bout. Les officiers qui commandent ces deux places et les habitans qui y vivent ne se croient déliés d'aucun de leurs devoirs parce qu'autour d'eux tout a succombé; ils pensent au contraire que la patrie a d'autant plus besoin de leur courage qu'elle est plus malheureuse.

Le fort de Bitche, situé à la limite de la Bavière rhénane, au point même où finissent les Vosges françaises, garde la route qui va de Wissembourg à Sarreguemines et à Forbach, en longeant notre frontière. Cette situation l'exposait à une des premières visites de l'ennemi, qui y arriva en effet dès le début de la campagne en poursuivant les débris de la division Douai, qu'il venait de surprendre et d'écraser dans la malheureuse journée du 4 août. Le général de Failly aurait pu s'y trouver encore, car c'était le poste qui avait été assigné à ses soldats pour relier les forces du maréchal Mac-Mahon à celles du général Frossard ; mais il ne s'y trouvait pas plus qu'il ne se trouvait à la bataille de Forbach et à celle de Reischofen. Il errait sur les routes, dans les défilés des montagnes, pendant qu'à sa droite et à sa gauche, à quelques lieues de lui, deux corps d'armée français étaient écrasés par des forces supérieures. De ces deux engagemens livrés si près de lui, ce général ne connut que la déroute dans laquelle il se laissa entraîner avec ses 35,000 hommes, sans pouvoir ni s'arrêter ni se reformer avant Châlons. Du même coup, il avait perdu tous ses bagages et toutes ses rations de vivres, qui heureusement furent recueillis par le commandant du fort de Bitche. C'est de ces magnifiques approvisionnemens que vit encore aujourd'hui la petite garnison de la place. Il y avait peut-être là de quoi la nourrir pendant un an.

Tout danger de famine écarté, Bitche ne redoute guère une attaque de vive force. Le mamelon isolé sur lequel s'élève la ville est situé au milieu d'une plaine marécageuse où les canons s'embourberaient, et si l'on parvenait avec beaucoup de peine à installer des batteries à portée de la ville, les habitans et les soldats échapperaient facilement aux effets du feu en se réfugiant dans des casemates impénétrables. Les Prussiens paraissent penser jusqu'ici que l'entreprise présente plus de difficultés que d'avantages, et se contentent d'observer les lieux sans attaquer. On dit même que, par une sorte de convention tacite, on s'épargne des deux parts d'inutiles hostilités. Tant qu'on ne l'attaque pas, le commandant se tient sur la défensive; mais il s'est bien promis de conserver son fort intact : il nous le garde patiemment pour nous le rendre en même temps que les munitions et les effets du corps de Failly. Ce sera un faible dédommagement de tout ce qu'a perdu de nouveau ce malheureux général à la bataille de Beaumont.

La forteresse de Longwy, quoique admirablement située, devait échapper moins facilement que Bitche aux chances d'un siége en règle. Au début de la campagne, pendant les grandes opérations qui se faisaient autour de Metz, l'éloignement du lieu de l'action la protégea d'abord. Elle se trouve en effet dans un angle de notre extrême frontière et comme protégée par la double neutralité de la Belgique et du grand-duché de Luxembourg, dont elle est la voisine immédiate. Tandis qu'en 1792 les Prussiens, venant de Luxembourg et d'Arlon, la rencontraient sur leur route en pénétrant sur le territoire de la France, cette fois il fallait la chercher et vouloir la prendre pour s'aventurer sur le coin de terre qu'elle occupe. Aussi ne reçut-elle au commencement que la visite de quelques uhlans, qui sommèrent pour la forme le commandant de se rendre, et disparurent après une réponse négative. On n'avait pas eu besoin de cet avertissement pour se tenir sur ses gardes. Dès la fin du mois de juillet, la garde nationale s'organisait sous le commandement de M. d'Adelswærd, ancien officier d'état-major, ancien représentant du peuple; la petite garnison préparait ses armes, et le génie faisait abattre tous les arbres sur les glacis de la place. On attendait les Prussiens, et, comme ils ne venaient pas, on alla au-devant d'eux. De petits détachemens, auxquels s'adjoignaient en volontaires quelques chasseurs du pays, excellens tireurs rompus à toutes les fatigues, fouillaient les bois dans la direction de Montmédy ou de Thionville, dont le canon s'entendait jusqu'à Longwy, et ramenaient des prisonniers ou interceptaient des convois ennemis. Pendant trois mois, cette guerre de reconnaissances et d'escarmouches se continua avec succès. Ni la reddition de Metz, ni la prise de Thionville, ni même celle de Montmédy, ne ralentirent l'ardeur belli-

queuse d'une population naturellement brave et d'une garnison vigoureusement commandée. Dans la nuit du 27 décembre, le commandant de la place poussait encore une reconnaissance par Villers-la-Chèvre et Fresnoy-la-Montagne jusqu'à Tellancourt, le point le plus élevé du département de la Moselle, sur la route de Longuyon et de Montmédy.

De là en effet devait venir le danger. Les Prussiens, après avoir écrasé la place de Montmédy sous le feu de 70 ou 80 pièces de gros calibre et mutilé toutes les maisons de la ville haute, songèrent à transporter cette formidable artillerie sous les murs de Longwy. Ils ne le firent pas sans de grandes difficultés, si on en juge par le temps qu'exigea l'opération. Dès le 27 décembre, leur marche était déjà signalée, et d'après les journaux allemands c'est le 10 janvier seulement qu'ils arrivèrent devant la place. La vaillante forteresse les attendait depuis cinq mois et les a reçus vigoureusement du haut de ses remparts construits par Vauban. Peu de positions sont à la fois plus pittoresques et plus propres à la défense que celle qui a été choisie par notre plus grand ingénieur pour y bâtir une ville de guerre. A l'extrémité du plateau des Ardennes, sur un promontoire soutenu par des rochers escarpés d'où l'on domine le cours du Chiers, d'où l'on découvre le pays belge jusqu'à l'église d'Arlon et le grand-duché jusqu'aux collines derrière lesquelles se cache Luxembourg, la tour carrée de Longwy se dresse comme un phare que les voyageurs reconnaissent à plusieurs lieues de distance. De trois côtés, la forteresse s'appuie sur la roche nue au-dessus de l'abîme béant; à l'ouest seulement elle se rattache au plateau qu'elle termine par une langue de terre où le génie a déployé toute sa science pour la couvrir par d'épaisses murailles, par des fossés profonds, par des fortins, qui en défendent les approches. A l'intérieur de la place, toutes les constructions portent leur date et comme la marque de l'art sévère qui les a créées : pont-levis, poternes, sombres voûtes, hautes murailles, rues régulières coupées à angles droits, façades uniformes en pierre de taille, semblables à des murs de rempart qu'on aurait percés de fenêtres, toits en ardoise, place carrée bordée de monumens symétriques. Au premier abord, on croirait entrer dans une caserne : magnifique caserne en effet où se logeraient facilement 8,000 soldats sans gêner les habitans; mais si, des murs grisâtres, çà et là tachés de mousse, qui enferment la forteresse, on porte ses regards sur la campagne, rien de plus saisissant que le contraste d'une architecture si menaçante et d'une nature si aimable. Sur les flancs des collines descendent des jardins suspendus d'étage en étage comme des bouquets de verdure ramassés dans des plis de montagne ; de tous côtés s'ouvrent des vallées fraîches dont le gazon s'enfonce sous les voûtes des grands

bois. A ces beautés pittoresques, de puissantes usines, qui animent le cours du Chiers, associent l'activité et la richesse de l'industrie.

Aujourd'hui sans doute l'artillerie prussienne a ravagé l'œuvre des hommes et bouleversé le paysage; mais si les arbres tombent, si les murailles s'écroulent sous le poids des obus, les courages ne se laissent point facilement abattre. Les habitans de Longwy connaissaient depuis longtemps le sort qui les attendait. L'exemple de Thionville et de Montmédy leur apprenait ce qu'ils auraient à souffrir. Ils savaient que, dans la guerre actuelle, avec la tactique nouvelle de nos ennemis, il ne s'agissait plus comme autrefois de ces luttes corps à corps où la bravoure personnelle peut décider du succès, où le plus hardi trouve son jour de gloire et d'héroïsme. Ils n'ignoraient pas qu'ils rencontreraient difficilement un ennemi insaisissable, et qu'il leur faudrait lutter non contre des hommes, mais contre du fer. On les avait prévenus que leur ville serait bombardée, que leurs toits s'effrondreraient sur leurs têtes, qu'il ne resterait peut-être pas dans l'étroite enceinte de la forteresse un seul endroit qui ne fût balayé par les projectiles ennemis. On leur avait montré dans le bois du *Chat* la place où s'établiraient certainement les batteries allemandes pour s'élever au même niveau que les remparts de Longwy; mais la conscience du péril certain auquel ils s'exposaient n'ébranla point leur résolution de résister jusqu'au bout, tant que les casemates pourraient les abriter. Ils ne craignaient point la famine : toutes leurs précautions étaient prises pour vivre pendant de longs mois; d'ailleurs l'intendance avait fait entrer dans la ville par la Belgique huit cent mille rations destinées à l'armée du maréchal Bazaine. Beaucoup avaient déjà offert à la patrie le sacrifice de leur fortune détruite par la guerre; ils étaient prêts à y ajouter le sacrifice de leur vie, sachant bien qu'ils combattaient pour une cause presque perdue, n'espérant même pas que leur courage servirait au salut de la France. Ils agissaient comme des marins qui, cernés par des forces supérieures à mille lieues de la patrie et sommés d'amener leur pavillon, n'y voudraient point consentir, et engageraient pour l'honneur du drapeau un combat désespéré, sans aucune chance d'être secourus ni même d'être vengés. C'est dans ces sentimens d'indomptable patriotisme que l'armistice les surprend aujourd'hui; il arrache à la ruine ce que le canon prussien n'a pas encore détruit dans les murs de Longwy.

Il serait assurément hors de propos de nous flatter nous-mêmes en ce moment et de nous dissimuler l'étendue de nos désastres. On nous permettra cependant, au milieu de ce naufrage momentané de notre grandeur nationale, de recueillir, comme des épaves qui porteront l'avenir, tout ce qui nous reste encore de nos anciennes vertus. Ce qui a survécu chez nous aux langueurs énervantes du régime

impérial, ce qui ne s'est point éteint dans les âmes malgré l'affaissement général des caractères et le développement immodéré des appétits matériels, c'est le dévoûment au pays, c'est le point d'honneur patriotique. Que de souffrances endurées pour la patrie, depuis le bombardement de Strasbourg jusqu'au bombardement de Paris et de Longwy! Un peuple au sein duquel tant de personnes de toute condition et de tout âge, mal préparées aux sacrifices par leur éducation et par leurs habitudes, savent souffrir tout à coup, sans espoir de salut, uniquement pour une idée, pour un sentiment, pour un principe moral, les plus dures extrémités de la guerre, n'est point, quoi qu'on dise, un peuple dégénéré. Les circonstances lui révèlent à lui-même des qualités qui sommeillaient en lui, auxquelles ne manquait que l'occasion de se produire, et que la secousse du malheur public fait jaillir du fond des âmes. N'en soyons pas néanmoins trop fiers; ne recommençons pas à nous bercer d'illusions, à nous payer de mots sonores, comme nous l'avons fait trop souvent, en nous décernant des éloges supérieurs à notre mérite. La dure leçon que nous donnent les faits doit nous servir à mieux juger des choses, à nous défier des complaisances de l'amour-propre national, de la crédulité que nous inspire notre confiance en nous, de la facilité avec laquelle nous accueillons tout ce qui flatte nos espérances, tout ce qui répond à nos rêves de grandeur, à nous mieux connaître en un mot et à mieux connaître les autres. La longue comparaison que nous ferons désormais entre nos ennemis et nous n'aura rien qui doive nous décourager. Nous leur laisserons l'avantage des grandes conceptions militaires, d'une stratégie infiniment plus savante, plus méthodique, plus précise que la nôtre; nous leur accorderons les plus solides qualités d'ensemble, des mérites généraux et en quelque sorte collectifs. Nous ne contesterons pas que, dans le duel engagé par notre faute, l'Allemagne, préparée depuis longtemps à la guerre et supérieurement conduite, ait presque partout vaincu la France surprise; mais, si la France est vaincue, le génie français ne l'est point. L'énergie de la résistance, l'opiniâtreté de la lutte sur tant de points de notre territoire, la volonté et la faculté de souffrir que révèle dans toutes les classes de la population l'histoire de tous nos siéges, la tension de toutes les intelligences et de tous les courages en face du péril, montrent assez que le ressort individuel n'est pas brisé chez nous. Peut-être même sortirons nous de cette épreuve plus forts et mieux trempés pour les combats de l'avenir; peut-être avions-nous besoin d'être secoués par le malheur pour retrouver la virilité de notre race et le don toujours français d'accomplir de grandes choses.

A. Mézières.

LE PARTI PIÉTISTE

ET VARNHAGEN DE ENSE

I. *Tagebücher von K.-A. Varnhagen von Ense*, 12 vol. in-8°, 1861-1870. — II. *Denkwürdigkeiten und vermischte schriften von K.-A. Varnhagen von Ense*, 9 vol. in-8°, 1843-1859. — III. *Briefe von Alexander von Humboldt an Varnhagen von Ense*, etc.

Personne n'ignore que depuis longtemps le rêve de l'Allemagne était l'unité. On sait aussi qu'elle n'a rien négligé pour y parvenir, et il faut reconnaître qu'elle semble y avoir enfin réussi; mais à quel prix? On ne le remarque pas assez. C'est peu qu'elle ait offert toutes ses libertés en holocauste à son idole, qui ne les lui rendra pas. Elle s'est résignée à un sacrifice plus étrange. Il existait, il existe encore, non-seulement au point de vue de la géographie, mais dans le monde intellectuel, dans le monde des sciences, de la pensée et de l'art, une très grande Allemagne et une autre fort petite. La première, idéaliste, souvent spirituelle, toujours savante, très hardie en philosophie, en religion, en politique; c'est elle qui a donné au genre humain des philosophes indépendans comme Kant et Schleiermacher, un poète de premier ordre tel que Goethe, un esprit encyclopédique tel que l'auteur du *Cosmos*, et des artistes comme Holbein et Mozart, Mendelssohn et Beethoven. L'autre Allemagne est beaucoup moins allemande que prussienne, elle est étroite d'idées, intolérante, despotique et aristocratique au suprême degré. Ce n'est pas tout encore : la petite Allemagne, exclusive et hautaine, a un point central, un foyer très peu lumineux, mais animé d'une ardeur sombre et dévorante : c'est un parti dévot ou,

comme on l'appelle, *piétiste*, qui s'est allié et à peu près identifié avec une coterie militaire et nobiliaire qu'on a surnommée le parti des hobereaux (*Junckerpartei*). Or, chose à peine croyable, afin de parvenir à l'unité politique, la grande Allemagne tout entière s'est laissé absorber, sous nos yeux, non-seulement par la Prusse, mais par cette secte et cette caste. Comme dans le songe d'un roi de la Genèse, l'épi avide, vide et maigre a englouti l'épi gras et opulent.

Nous ne demandons point à être crus sur parole; nous appellerons en témoignage contre la Prusse des hobereaux la grande Allemagne et quelques-uns de ses esprits les plus éminens, Humboldt par exemple et surtout Varnhagen. Ce spirituel écrivain n'est point inconnu en France, et il n'est rien moins qu'étranger aux lecteurs de la *Revue*. Issu d'une famille ancienne et noble, sinon titrée, tour à tour officier de cavalerie et diplomate retiré à Berlin, où il entretenait des rapports intimes et continus avec les hommes les plus distingués et les plus influens des divers partis, il était bien placé pour connaître et juger les choses. Jour par jour, il écrivait ce qu'il voyait et entendait. On a publié déjà plus de vingt volumes de son journal ou de ses mémoires, et tout n'a pas encore paru. Il n'est mort qu'en 1850, et il a vu se préparer de loin, il a presque prédit ce qui s'accomplit en ce moment. On ne saurait donc trouver un meilleur juge du parti piétiste prussien et de ses chefs.

L'Allemagne n'a pas comme l'Angleterre une haute noblesse territoriale, et c'était pour le feu roi Frédéric-Guillaume IV la cause de très vifs regrets. Il enviait à la Grande-Bretagne ses lords puissans, héritiers de vastes domaines. Le droit d'aînesse, condition essentielle des aristocraties, n'existe point chez nos ennemis; tous les fils d'un comte naissent comtes, et toutes ses filles sont comtesses. De là une noblesse toujours plus nombreuse, et qui est plus riche de titres que de biens; mais cette noblesse besoigneuse, peu soldée à la cour comme à l'armée, sait compenser par sa morgue raide et hautaine ce qui lui manque de véritable grandeur. Elle ne forme pas seulement dans l'état une caste privilégiée; elle est un parti politique très influent, le parti féodal ou des hobereaux. Elle a érigé en maximes de droit et de morale tous ses préjugés, tous ses intérêts. Peu aimable et n'en ayant souci, elle songe avant tout à s'imposer, à se faire craindre, à prendre et à garder le plus possible. C'est cette noblesse, ce sont ces hobereaux qui ont poussé de toutes les forces de leur convoitise à la guerre d'extermination contre la France. Trois élémens, qui sont le fond du caractère prussien en général, semblent constituer surtout celui des hobereaux : un militarisme intraitable, un pédantisme invétéré, un

piétisme d'autant plus dangereux qu'il sert de masque à des passions moins désintéressées des choses de ce monde.

Une première question, dont la solution varie selon le temps et les personnes, c'est de déterminer en quelles proportions se combinent ces trois élémens dans le parti féodal prussien. Varnhagen s'était posé ce problème à propos des deux derniers rois de Prusse. Ces souverains, comme leur successeur actuel, étaient beaucoup plus les chefs des hobereaux que ceux de la nation, et je ne suis certes point le premier à le dire. Si Varnhagen oublie de signaler le pédantisme national, s'il paraît le confondre soit avec l'esprit de caserne, soit avec l'esprit de sacristie, ne nous en étonnons pas trop : il était lui-même Prussien. Or la plupart de ses compatriotes sont dénués d'un sens qui est très répandu au contraire de notre côté du Rhin. Tandis que la plupart des Français détestent instinctivement le pédantisme, le Prussien naît pédant; il l'est sans le savoir, naïvement, et ne sent pas si d'autres le sont plus ou moins que lui. « Calcul singulier, s'écriait Varnhagen le 11 mars 1842 : Frédéric-Guillaume III, soldat aux trois quarts, et pour un quart bigot (*Pfaff*); Frédéric-Guillaume IV, un quart soldat, un quart bigot, un quart artiste amateur et un quart... tout ce qu'on voudra. » Il est à regretter que Varnhagen n'ait pas appliqué cette belle méthode au prince de Prusse, devenu depuis Guillaume Ier; mais on peut deviner ce qu'eût été sur ce souverain l'opinion de Varnhagen, à en juger par les traits suivans épars dans son journal. « Le militaire prussien et le bourgeois sont partout insupportables l'un à l'autre; partout des collisions dans les villes des vieilles provinces comme dans celles des nouvelles. Naturellement on s'en prend non-seulement aux généraux et aux officiers, mais aussi au prince de Prusse. C'est lui, dit-on, qui travaille depuis longtemps à propager parmi les troupes cet esprit de corps et d'insolence. » Ailleurs, à propos d'un voyage du futur monarque, Varnhagen écrit dans son journal le 25 décembre 1849 : « Le prince de Prusse marche sur les brisées du roi. Il va débitant partout des discours, se mêle d'enseigner à chacun son métier, témoigne aux gens son contentement ou son mécontentement, leur dit ce qu'ils doivent être, se prend lui-même pour la mesure et la règle universelles. Chacun a son paquet : clergé catholique et clergé protestant, fonctionnaires, bourgmestres, négocians et fabricans, représentans du peuple, savans, surtout généraux, officiers et soldats; mais c'est un tout autre genre que celui du roi : nulle abondance, point d'à-propos; ni enthousiasme, ni émotion. Non, cela est raide, sec, pédantesque et invariablement désagréable. »

Voilà des dispositions qui promettaient chez un homme destiné

à devenir ce qu'Homère appelait avec son ingénuité de poète un *pasteur des peuples*. « Ce n'est point, écrivait encore Varnhagen le 17 mai 1848, seulement dans ces jours d'émeute qu'il a révélé sa morgue militaire, sa soif de représailles, son désir de faire battre le peuple par les soldats, son mépris pour les droits du citoyen, son ambition de consolider par une effusion de sang le principe d'autorité (*Obergewalt*). Ce langage a été perpétuellement le sien depuis des mois entiers. Il a parlé ainsi notamment à l'occasion des journées de février à Paris et à la nouvelle des mitraillades de Vienne. Cent fois l'écho de propos de ce genre est arrivé jusqu'à moi par le canal du comte de N.... Cent fois j'en ai été froissé, et j'ai protesté contre de pareils sentimens. L'histoire bientôt rassemblera des preuves; pour aujourd'hui on ne veut entendre que le cri des partis. »

Varnhagen avait bien jugé l'homme qui a fait bombarder Strasbourg et Paris; mais il reprochait à l'armée et au gouvernement les mêmes défauts qu'au prince. « Le gouvernement prussien est une confrérie de bureaucrates qui ont joint au vœu de barbouillage celui d'obéissance et celui d'hypocrisie... La morgue militaire et nobiliaire est le mal qui nous ronge. Il faut voir les airs que se donnent ces beaux fils, officiers de la garde, comtes et barons... Plus de cœur, nul bon sens, nulle droiture, chez beaucoup même la bravoure laisse à désirer. Beaucoup de fanfaronnade et peu de réalité... Ils détestent le roi et vantent le prince de Prusse; mais ils n'aiment pas davantage le prince et ne seraient pas éloignés de le renier aussi. Il faut que cette race disparaisse, *Diese Race muss vertilgt werden!* »

Ce vœu n'était pas inspiré à Varnhagen seulement par la morgue des hobereaux; c'était chez lui l'expression d'un ardent désir de délivrance pour son pays. Il avait remarqué qu'en Allemagne, immédiatement après toute grande guerre, l'aristocratie gagnait en puissance, que cela était arrivé après la guerre de trente ans, après celle de sept ans, après les guerres de délivrance contre Napoléon. A la suite de ces dernières, la domination des nobles avait aussitôt recommencé en Prusse, et depuis elle n'avait cessé de grandir. Le docteur Erhard, dit-il, racontait qu'un ivrogne, qui sortait en chancelant d'un cabaret de Berlin, s'écria en entendant le canon qui annonçait la prise de Paris en 1814 : « Vous entendez! la guerre est finie, les nobles ont triomphé. » Erhard prétendait que ce drôle avait fait preuve du sens politique le plus profond. Aujourd'hui, à un demi-siècle de distance, Berlin entend encore des salves d'artillerie qui lui annoncent la reddition de Paris. Le peuple allemand tout entier devrait regretter cette heure au lieu de l'acclamer, s'il avait autant de bon sens que l'ivrogne de 1814, car

avec Paris tombe aux pieds du vainqueur le peu qui reste de liberté politique et de justice sociale depuis Hambourg jusqu'à Munich.

Varnhagen était trop éclairé pour ne pas redouter les triomphes du militarisme prussien. « On ne regarde plus, disait-il, la Prusse comme une patrie. On maudit ses succès au dehors, on déteste la vieille gloire de ses armes, qui n'est plus qu'un instrument d'oppression. » Et il se plaignait de ce que le militarisme de son pays était non pas même un esprit d'officier, mais de sous-officier. Il est certain que l'esprit dont les Prussiens sont animés est souvent un esprit méticuleux, technique, insolemment dédaigneux. C'était un sujet d'étonnement pour nos parlementaires et pour les délégués de nos ambulances qui ont eu des rapports avec les avant-postes prussiens que la servilité des inférieurs et la hauteur des chefs envers leurs subordonnés; c'est là un spectacle blessant pour la dignité humaine. Toute la politesse voulue, étudiée, des officiers pour les Français qui se trouvent en relation momentanée avec eux n'ôte rien à ce que cette façon d'entendre la subordination des rangs a d'humiliant. Il est évident que la distance de l'homme libre à l'esclave dépasse à peine dans leur esprit celle de l'officier au soldat ou même celle du militaire, quel qu'il soit, au bourgeois ou au paysan. A leurs yeux, l'uniforme fait le soldat; aussi un Français qui, sans avoir l'honneur d'être enrôlé sous les drapeaux, tire pour défendre sa femme ou son enfant sur le saint uniforme de l'armée royale mérite la peine capitale; c'est un misérable qu'on doit fusiller sans pitié.

Un dernier trait achève d'éclairer d'une sinistre lumière ce système militaire trop vanté. En effet, tandis que les uns ne cessent de louer et de donner en exemple cette exacte discipline par laquelle nous avons été vaincus, d'autres accusent hautement l'armée allemande d'exigences exorbitantes, — d'une froide barbarie, d'actes odieux, incompatibles avec la civilisation moderne, et qui révoltent l'humanité. Faisons la part de l'exagération, celle de la vérité n'en restera pas moins accablante pour nos ennemis. La rapacité, la cruauté inflexible du soldat de la Prusse envers nos ouvriers des champs et des villes n'est pas douteuse; mais tout cela se concilie, et Varnhagen, ancien officier prussien, va encore nous l'expliquer. « Les soldats, dit-il, sont de plus en plus rigoureusement assujettis au service et à la discipline militaires. En revanche, on ferme les yeux sur toutes les autres transgressions, particulièrement sur les violences contre les bourgeois, contre le peuple; elles restent presque toujours impunies, non avenues. Il y a là-dessus des instructions qui viennent d'en haut, mais qui ne sont jamais communiquées que de vive voix; les ordres écrits et officiels continuent à se tenir dans les termes généraux, et ne font d'exception

pour aucune espèce de désordre. » Quelques excès commis de loin en loin par des militaires paraissent utiles, s'ils font envier aux simples citoyens de la Prusse l'impunité du soldat, plus encore s'ils le font redouter. A plus forte raison en temps de guerre, un certain nombre d'exécutions calculées peuvent servir. Le triomphe de la discipline tant vantée des Prussiens, c'est de déchaîner méthodiquement ou de contenir à volonté les passions cruelles, les mauvais instincts, même l'oppression. Tout ce qui se fait systématiquement est chez eux scientifique et trouve des admirateurs.

Une accusation banale sans cesse renouvelée contre notre littérature, nos arts, notre langage, est celle de frivolité; mais en Prusse on n'a pas l'air de se douter que le pédantisme lui-même n'est qu'une forme prétentieuse et pesante de la frivolité. Aussi est-il sujet, comme elle, aux variations de la mode. Il n'y a pas longtemps que, dans la société des piétistes prussiens, il était de bon goût d'émailler de mots français la conversation et les correspondances, sans que personne parût s'apercevoir du singulier effet que produisait cette bigarrure. D'ailleurs on ne germanisait pas seulement ces mots de notre langue pour la prononciation et l'accent; on les estropiait soit systématiquement, soit au hasard. Plus d'un Français en voyage a dû être étonné de se voir, dans tous les bons hôtels de Berlin, accueilli par un personnage galonné, armé d'une canne à pomme d'or, qui lui disait : *Ich bin der Portier*. Il a pu lire, non sans quelque surprise, en grosses lettres d'or sur la façade d'une caserne ces deux mots gauchement réunis : *pompier-corps*. J'ai copié aussi cette enseigne d'un perruquier : *Rasir-Frisir, und haarschneide cabinet*. Berlin est partout décoré d'échantillons de ce goût fantasque et de cette grammaire hybride. Ce qui est plus frappant encore, c'est que l'art militaire (disons, par une concession courtoise, la *technique* militaire) des Allemands ne parle guère que le français. La plupart des mots consacrés à cet art qui s'évertue à nous détruire nous sont empruntés. J'ai sous les yeux un paquet de lettres et de papiers recueillis sur des morts allemands après la bataille de Villiers-sur-Marne. Il s'y trouve plusieurs de ces cartes de correspondance que les feuilles d'outre-Rhin ont envoyées par milliers à leurs fils sous les armes. Elles portent toutes des indications imprimées qu'il ne reste qu'à compléter avec des noms et des chiffres. En tête on lit : *Feldpost-correspondenz-karte* (carte-correspondance de la poste de guerre). Plus bas se trouvent les mots suivans, tous français : *te armée-corps*, — *te division, et* (infanterie ou cavalerie) *regiment*. — *et compagnie, te batterie*.

Mais depuis six mois la mode a bien changé. Il n'est plus patriotique de mêler du français à l'allemand. Des puristes d'un genre tout nouveau, des précieuses que Molière n'a pas prévues, font au-

jourd'hui la chasse aux termes empruntés à notre langue. On a trouvé plaisant dans certains cercles de Berlin et autres lieux de faire payer pour les frais de la guerre contre la France un *pfennig* (un centime) à quiconque prononce un mot français. On se venge ainsi de notre vieille influence littéraire, et on fait servir, autant qu'on peut, à notre châtiment ce qu'il en reste. On amuse même les soldats, qui trouvent le temps bien long sous nos murs, en leur faisant part des plaisanteries de boudoir qui circulent à ce propos dans le beau monde teutonique. J'ai vu un billet, écrit par une dame allemande à l'une de ses amies, où l'auteur s'était volontairement frappé d'une amende de 30 *pfenningen* pour avoir laissé échapper par mégarde en quelques lignes trente mots français. Combien sont tristes ces espiègleries de salon ainsi ramassées sur des cadavres sanglans!

C'est en Prusse surtout que bien des gens naissent officiers ou fonctionnaires. Il est facile d'en conclure que ce qu'on appelle le monde est souvent aussi monotone et dénué d'intérêt qu'une journée de grande revue ou quelques heures de faction. Varnhagen en gémissait. « Nous n'avons pas, dit-il, de vie politique; la vie sociale n'est plus ce qu'elle était, la vie littéraire est comprimée, la science est contrainte à se renfermer dans ses plus étroites limites comme dans les murs d'un cloître; le goût est perdu, le théâtre dégénéré; les beautés de notre nature sauraient-elles nous tenir lieu de tout? O Berlin! Berlin! »

La beauté champêtre des bords de la Sprée ne peut suffire, nous en convenons, à consoler de tant d'ennuis. Ces lamentations nous rappellent les plaintes non moins éloquentes de Mendelssohn contre la société berlinoise, dont il essaya en vain de supporter la sécheresse, l'excès de pruderie et les prétentions outrecuidantes; il ne put y tenir, abandonna sa place, qui était considérable, et retourna à Leipzig. Quant à Humboldt, quiconque a entendu ses sarcasmes intarissables contre Berlin, sa cour et ses habitans, ne peut s'étonner que ce génie si vaste, si libre, si mordant, trouvât souvent trop lourde à porter sa clé de chambellan. Alors il s'enfuyait à Paris, s'établissait dans ce même Observatoire que viennent de bombarder ses doctes compatriotes, et amusait son ami Arago et bien d'autres aux dépens de Berlin, *petite ville, intellectuellement déserte, infatuée d'elle-même et creuse.* Ni Berlin, ni sa chambre de Potsdam, tendue de coutil et meublée de manière à représenter sa tente de voyageur, où il couchait à côté de son vieux domestique, compagnon de ses courses lointaines, ne pouvaient le retenir. *Excellenz von Humboldt*, comme l'appelaient les ciceroni de Potsdam, étouffait dans la pesante atmosphère officielle et militaire de son pays; le nôtre seul et Paris offraient assez d'alimens à son es-

prit de savant encyclopédiste et de brillant causeur. Nous avons entre les mains beaucoup de ses lettres inédites et autographes, souvent pétillantes de malice et de verve, mais toujours pleines de doléances quand son service et son roi le rappellent dans sa morne et sèche patrie.

Nous pardonnera-t-on d'appliquer ici aux Prussiens un mot naïf et populaire, qui est suisse et non français, mais qui n'a d'équivalent dans aucune langue? Le peuple moqueur de Genève a fait du verbe *grimper* une épithète dédaigneuse pour les aristocrates d'étage inférieur, toujours ambitieux de s'élever d'un cran sur une échelle imaginaire; il les nomme les *grimpions*. Cette épithète, toute la Prusse la mérite, depuis le soldat qui veut être sergent jusqu'au roi qu'on a voulu voir passer empereur. Ce titre impérial a conservé dans les vagues imaginations germaniques un reflet de la grandeur romaine, à demi classique, à demi féodale, telle que se la représentait le moyen âge. Spire est célèbre par sa magnifique cathédrale, récemment restaurée à grands frais et qui porte le nom pompeux de *Kaiserdom*, cathédrale des empereurs. Il nous semblait naguère, en la parcourant, que Dieu, Jésus-Christ, la Vierge, y étaient de trop, que les empereurs d'Allemagne seuls s'y trouvaient chez eux et y recevaient un culte. Quelques-uns ont été la nullité même, d'autres n'ont mérité que le blâme; n'importe, une érudition confuse, une superstition rétrospective et populaire les a tous couronnés d'une sorte d'auréole nationale et religieuse.

Que les goûts les plus belliqueux s'allient à l'esprit de système et à cette lourdeur de pensée qu'on appelle le pédantisme, on le conçoit; mais il est peut-être plus difficile de comprendre l'intime alliance du piétisme avec la passion de la guerre. Essayons cependant d'expliquer cette alliance très réelle. Il faut bien nous en rendre compte, quelque étranger que nous soit cet ordre d'idées, si nous voulons connaître l'ennemi auquel nous avons affaire. Cet ennemi n'est pas seulement sabreur et pédant, il est dévot, il est piétiste. Le piétisme allemand représente de longue date une tendance funeste et envahissante qu'il est nécessaire de combattre sans relâche sous peine d'en être débordé et anéanti. Et pourtant, car il faut être juste, le mot piétisme n'est pas nécessairement synonyme de fanatisme. Le premier auquel on appliqua la dénomination de piétiste fut un homme excellent, médiocrement éclairé, mais d'un grand cœur, d'une parfaite simplicité et de la droiture la plus irréprochable. Né en Alsace avant que cette province fût cédée à la France, Spener était un pasteur sans talent oratoire, sans prétention savante, mais plein de dévoûment et de zèle. Quand il se fit connaître, vers

1760, l'église luthérienne était tombée dans une sécheresse officielle et une sorte de marasme qui le désolait. La prédication, très généralement délaissée par le public, ne roulait que sur les subtilités dogmatiques les plus abstruses et les plus rebutantes; l'enseignement de la jeunesse était dédaigné par les pasteurs et abandonné à des subalternes. Spener se dévoua modestement et avec un zèle admirable à l'instruction des enfans, et tint chez lui des *conventicules* ou réunions de piété où il répondait aux questions sérieuses de ses auditeurs, écartant avec soin les abstractions dogmatiques qui étaient en vogue, insistant sans cesse sur le côté pratique du christianisme, et substituant la lecture des Évangiles à celle des traités de dogme diffus et scolastiques. Ces réunions reçurent bien vite du pédantisme allemand un nom latin; on les appela *collegia pietatis*, et de là vint le nom de piétistes donné à ceux qui les fréquentaient. Du reste, l'institution d'abord toute morale et religieuse de Spener ne tarda pas à dégénérer. Les piétistes se firent remarquer par des exagérations ridicules, une odieuse intolérance, le rigorisme le plus outré et une exaltation souvent affectée. Ces excès affligeaient le pauvre Spener, qui naïvement y voyait *des ruses de Satan pour entraver son œuvre*. Malgré sa douleur, ses infatigables efforts, les cent cinquante ouvrages qu'il écrivit et les nombreuses éditions qu'il donna de divers écrits édifians de Luther, de Tauler, etc., le bon Spener laissa derrière lui non-seulement une large et utile réforme dans les mœurs et les idées du public religieux, mais un parti sectaire et bigot très éloigné de l'esprit du fondateur. Ce parti piétiste, représenté par la trop fameuse *Gazette* dite *de la Croix* (*Nouvelle gazette de Prusse*), est un des fléaux de l'Allemagne moderne.

Pour définir ce parti, nous pourrions dire, en empruntant à Varnhagen sa méthode arithmétique : Prenez un quart de la dévotion âpre et outrée des jansénistes, un quart de la hauteur à la fois inflexible et doucereuse de la cour de Rome, un quart de la virulence de certains journaux dévots de Paris, et un quart au moins de l'esprit d'intrigue et de domination peu scrupuleuse des jésuites, vous aurez un parfait piétiste. Si ce parti ne dit pas précisément que la forme prime le droit, il paraît croire que le droit divin a naturellement et surnaturellement la force en main, qu'il faut que tout lui cède, que le fer et le feu sont les instrumens légitimes de son avénement et de son règne. Devant lui, tout doit plier, tout doit obéir. Auprès de lui, la bonté, l'art, le goût, ne sont que des faiblesses; la science est un outil, la politique un moyen un peu lent; le sabre, le canon, le bombardement, sont les moyens directs d'asseoir sur l'Allemagne d'abord, sur l'Europe et le monde ensuite, la prédominance, l'hégémonie de la Prusse : Dieu le veut! A ces desseins

barbares, un seul obstacle en Europe résiste; une seule barrière s'oppose à ce débordement de violence, la France. Il faut donc l'anéantir comme une erreur de la Providence, comme une tache sur la face de la terre, qu'elle empêcherait de ressembler à ce type sublime d'ordre et d'orthodoxie : une immense caserne ou un camp à la prussienne.

Ce n'est nullement notre catholicisme qui excite contre nous ces colères. Loin de là, le catholicisme est peut-être encore ce que nous avons de meilleur aux yeux des ultra-réactionnaires de la Prusse. La raison de cette croisade nouvelle contre nous n'est pas non plus, comme on affecte de le dire, notre légèreté de mœurs et de propos, ni le dévergondage de certaine presse, de certains théâtres, l'éclat de certains procès scandaleux, bénévolement pris pour mesure de la moralité de nos familles. Tout cela n'est que le prétexte; la vraie raison, la plus forte au moins, ce sont nos opinions anti-nobiliaires, anti-cléricales et anti-despotiques. Voilà ce qu'il s'agit de détruire, voilà la Carthage qu'il ne faut jamais perdre de vue pour l'effacer dès qu'on le pourra de la carte du monde. Afin d'y arriver, une véritable conspiration permanente a été ourdie depuis de longues années sur les marches mêmes du trône, et Varnhagen nous la montre s'organisant autour de la personne de Guillaume Ier fort longtemps avant son avénement.

Soif de vengeance et de représailles pour les désastres de la Prusse en 1806, jalousie profonde de notre puissante unité nationale, vives souffrances d'amour-propre sans cesse renouvelées par l'éparpillement des forces allemandes, morgue aristocratique irritée et inquiétée par notre esprit d'égalité et d'émancipation, haine dévote, ambition guerrière, traditions du grand Frédéric, telles sont les causes multiples qui depuis soixante ans faisaient converger les pensées et les efforts de la cour et de l'état-major vers ce but unique : Paris. — Nous n'exagérons pas. On en jugera par l'entretien suivant qui eut lieu à Berlin il y a trente ans (le 3 octobre 1840) entre Varnhagen et le général de Scharnhorst, l'héritier du nom et des passions de l'homme éminent qui, après Iéna, organisa l'armée et fut le véritable père du militarisme prussien.

« Le général de Scharnhorst, dit Varnhagen, m'accoste sur la place des Gendarmes; nous entrons dans un magasin de librairie où l'on nous montre des atlas. Il affirme que nous aurons la guerre et sur-le-champ, et que la France succombera, et qu'on se la partagera; les Français, dit-il, représentent le principe de l'immoralité en ce monde; depuis deux cents ans, la France est le foyer du mal; il faut qu'il soit anéanti, et si cela ne se faisait pas, il n'y aurait pas de Dieu au ciel. Les Français ne valent rien; donc ils doivent disparaître. — Certes, lui dis-je, ce qui ne vaut rien doit disparaître;

aussi cette destinée est-elle réservée au monde entier, et non pas seulement aux Français. — Il accable les Français d'injures avec une rage insensée, en fanatique aveugle, et il étale un zèle patriotique, une jalousie pour la Prusse, pour l'Allemagne, qui sont choses tout à fait françaises. Il est persuadé que nous battrons tout le monde; il soutient que Frédéric-Guillaume IV est le plus grand des capitaines, un génie militaire égal au grand Frédéric. C'est ainsi qu'il déclame, louant et blâmant tout d'une haleine. Je le rappelle à la raison, lui disant qu'il s'agit pour le moment d'être calme et prévoyant, et il se tranquillise. Je continue de causer avec lui; nous plaisantons, nous parlons en gens sérieux, il redevient l'homme intelligent, aimable, bienveillant, que je connais depuis longtemps, et nous nous séparons les meilleurs amis du monde en nous serrant les mains avec cordialité. Singulier incident et qui me donne fort à réfléchir. Quel délire! quel aveuglement! et que penser quand de tels hommes, quand les meilleurs entre tous en sont saisis? » Le lendemain du jour où il s'est moqué de Scharnhorst, Varnhagen se met à étudier une carte de cette France qu'on veut démembrer, et y cherche les lignes « où les coupures se feraient le plus naturellement. » Cependant il a également en horreur le règne de la caserne et celui de la sacristie, et peut-être, en voyant ces deux hautes puissances coalisées contre la France, sa sympathie pour notre nation n'en devient-elle que plus vive. Cinq jours après son entretien avec Scharnhorst sur la place des Gendarmes, il écrit dans son journal ces lignes qui sont la contre-partie des folles déclamations de ce bigot en culotte de peau : « Hier, au Théâtre-Français, les plus sérieuses réflexions se présentèrent à mon esprit. Toute la nation se révélait à moi avec ce qu'elle a développé, produit et accompli. Je me disais qu'une Europe où elle manquerait ne pourrait qu'être fragile, qu'on ne peut se passer d'elle, et qu'au cas où elle disparaîtrait, d'autres moins capables de jouer son rôle devraient la remplacer. Ils sont quelque chose, ces Français, et quiconque le nie le fait à son propre détriment. »

Ce piétisme belliqueux a ceci de commun avec les diverses orthodoxies anglaises et américaines, que, par respect pour l'inspiration divine de toute l'Écriture, il place l'Ancien Testament sur la même ligne que le nouveau. Ce que Jésus lui-même a censuré et condamné chez les Juifs se trouve ainsi au même rang de sainteté et demeure aussi obligatoire pour nous que ce qu'il a commandé à ses disciples. Il est vrai que Jésus a béni les pacifiques et réprouvé la violence; mais Jéhovah, dira-t-on, n'a-t-il pas commandé aux Juifs d'exterminer les Amorrhéens et les Amalécites? C'est ainsi que Cromwell et ses têtes-rondes, pour exterminer leurs ennemis en bonne conscience, leur appliquaient les noms des tribus cana-

néennes. Voilà comment on en vient à se croire essentiellement évangélique et envoyé par Dieu pour bombarder dans Strasbourg ou dans Paris des milliers de femmes et d'enfans, de vieillards et de malades. Si l'on demandait à un Prussien orthodoxe ce que ces atrocités ont d'évangélique, en quoi elles rappellent l'esprit du Christ et sa morale, il vous prouverait doctoralement que Josué a fait bien pis, et voilà comment une stricte orthodoxie sait imposer silence à la conscience et à l'humanité elle-même.

Ce n'est pas seulement pour ses ennemis du dehors que cette société piétiste, aristocratique, guindée, gourmée, est très dure. Le rigorisme précis de ses doctrines, l'exaltation mystique de son dogmatisme officiel, lui tiennent lieu amplement de toutes les vertus chrétiennes, et avant tout de justice, d'humilité et de charité. Ici encore Varnhagen est un témoin accablant ou plutôt un redoutable juge pour ce monde officiel de la Prusse dont il faisait partie par sa naissance et ses relations.

« Je suis aujourd'hui, écrivait-il dans son journal le 26 octobre 1848, encore étonné et effrayé des expressions inhumaines et impies dont on n'a pas honte d'user dans les hautes classes en parlant des classes inférieures; je rougirais de parler des bêtes sur ce ton-là. Un ouvrier, un pauvre, s'il ne se couvre pas d'un uniforme, est par lui-même un drôle, un gibier de potence, qui mérite de mourir de misère ou sous le sabre. Sa femme et ses enfans sont une engeance maudite. Le droit et la liberté ne sont point faits pour ce ramassis de gueux... Qu'ils meurent de faim sans se plaindre et sans troubler les grands dans l'étalage de leur luxe et de leur orgueil! — Et ces grands osent se vanter d'avoir part à la religion de Jésus-Christ. Ils croient trouver grâce devant lui. Ils blasphèment plus grossièrement en invoquant ce nom que ne feraient les plus impies en le chargeant d'outrages. Pour moi, je ne doute point qu'il n'y ait chez ces aristocrates, dans leur fureur et leur dureté, quelque chose de plus diabolique dix fois que dans les plus affreuses explosions du courroux populaire. »

Ce dernier trait est sanglant pour quiconque sait avec quelle méprisante horreur on parle en Prusse des excès de la révolution française, et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que ce trait sanglant est juste. Les emportemens les plus détestables d'une foule ignorante, poussée au paroxysme de la violence par les plus terribles périls, seront toujours moins inexcusables aux yeux de tout moraliste sans prévention que les vieilles rancunes dévotement et méthodiquement fomentées pendant soixante ans par l'esprit de domination, la haine envieuse et la rapacité.

Un dernier jugement de Varnhagen est une vraie prophétie de ce qui s'accomplit et de ce qui va, nous n'en doutons pas, se passer

sous nos yeux. Il compare les effets moraux et politiques qu'aurait sur chacune des deux nations une grande guerre, quel qu'en fût d'ailleurs le résultat immédiat et matériel. Il est persuadé qu'en un sens le peuple français, vainqueur ou vaincu, y gagnerait plus que ses ennemis, « car, dit-il, en France une guerre donne le plus libre essor à toutes les forces populaires; chez nous, il n'en est pas de même, nous pouvons simultanément avoir la guerre et voir l'esprit du peuple enchaîné. » C'est ce que toute l'Allemagne éprouvera bientôt. Elle a trahi toutes ses libertés et les a livrées à un despote pour qu'il réalisât le vieux rêve de l'unité nationale. L'Allemagne est faite, mais elle est asservie. C'est ainsi que la France contre-révolutionnaire s'était livrée à Napoléon III pour qu'il écrasât la liberté et trahît la république. Il l'a fait, il a joui pendant vingt ans de sa proie, et il a fini par tout perdre.

Mais est-il besoin de le dire? La coterie militaire, pédante et piétiste, à laquelle l'Allemagne a remis ses destinées, n'est pas plus l'Allemagne elle-même que la coterie qui siégeait naguère aux Tuileries n'était la France. Ce que nous avons essayé de caractériser, c'est ce qui règne en ce moment de l'Elbe au Danube, c'est le parti des hobereaux. Ce que nous avons montré, tel que l'a dépeint un Allemand de beaucoup de sens et d'une âme élevée, c'est cette étroitesse farouche et peu scrupuleuse de la caste dominante, que la malignité populaire désigne par un mot hybride à peu près intraduisible, bien que français à demi : *die Junckerbornirtheit* (l'esprit *borné* des hobereaux).

Quant à l'Allemagne véritable, elle est enivrée aujourd'hui par toutes les fumées de la gloire militaire. Les âcres odeurs de la poudre, les émanations du champ de bataille, lui montent au cerveau. Elle ne sent pas le mal immense qu'elle s'est fait, comme les pauvres blessés ne sentent pas le fer du chirurgien tant qu'ils sont sous l'influence du chloroforme; mais elle se réveillera bientôt grande et unie comme elle l'a voulu, — dépouillée de toutes ses libertés, esclave d'une secte rigoriste et d'un parti altier, responsable devant elle-même et devant le monde du bombardement de Strasbourg et de Paris, des ravages de cette guerre et des rudes exigences du vainqueur. Nous ne lui envions pas ce réveil. La France, à demi vaincue par surprise, justement fière de sa résistance et des ressources qu'elle a su trouver, a un rôle moins éclatant, plus noble après tout et plus véritablement digne. Elle ne s'abandonnera point elle-même, elle continuera de se relever et de grandir.

ATHANASE COQUEREL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1871.

Il y a des heures d'une indicible amertume pour tous les cœurs fidèles à leur pays. Nous sommes à une de ces heures d'angoisse patriotique, à un de ces instans où la réalité cruelle et décevante produit l'effet d'un rêve sinistre. La fatalité qui nous poursuit n'avait point épuisé ses coups, elle nous réservait une nouvelle épreuve. Paris à son tour, Paris lui-même a été obligé d'entrer en négociation avec son terrible ennemi, et de s'avouer impuissant à rompre le cercle de fer qui l'entourait; Paris n'est pas tombé, il est vrai, devant une attaque de vive force, il a été réduit à traiter, à demander un armistice, parce qu'il n'avait plus de vivres. Plus de cent trente jours de siége n'avaient pu avoir raison de sa constance. Un mois de bombardement meurtrier n'avait pu ébranler son courage, et avait à peine altéré sa sérénité; il avait supporté toutes les privations et ce supplice, plus cruel que toutes les privations matérielles, de se voir séparé de la France, du monde, de n'avoir plus de nouvelles de tous ses absens; il avait tout souffert sans se plaindre, dans l'espoir d'un secours prochain, sachant bien qu'il était le porte-drapeau de la France, qu'il donnait au pays le temps de se relever, et il aurait tenu encore, s'il n'avait fallu que de la résolution. Il n'a rendu les armes que devant la faim redoutable qui s'approchait, lorsqu'il s'est vu en face du dernier morceau de pain qui lui restait.

Alors a sonné cette heure douloureuse des résolutions suprêmes. La défense s'est sentie vaincue avant d'avoir épuisé tout ce qu'elle avait de vivace énergie. Il a fallu aller au camp prussien négocier pour sauver de l'horrible famine une population de deux millions d'hommes, de femmes et d'enfans, que toutes les extrémités de la guerre n'avaient pu réduire, et cette négociation, dernier mot de la résistance parisienne, est devenue par le fait même le préliminaire d'un armistice qui suspend les hostilités sur tous les points, en laissant à la France le temps de nommer une assemblée chargée désormais de dénouer souverainement par la paix ou par la continuation de la guerre cette situation tragique

qui nous est faite. De quelque nom qu'on nomme cette phase nouvelle des événemens, si douloureux que soit l'aveu, il faut bien se le dire, c'est toujours la fin du siége de Paris, c'est la grande ville désarmée devant l'implacable ennemi qui la cerne. La fortune a été sans pitié pour nous, elle a refusé à Paris le prix de ses efforts, et, comme pour ajouter à ce qu'il y a de poignant dans ce malheur nouveau, tout nous a manqué au moment où l'on se reprenait à l'espérance, où tous les regards sondaient avec anxiété l'horizon, attendant l'arrivée de nos armées de province, croyant voir poindre l'aube de la délivrance. Rien n'est venu : l'inexorable nécessité s'est appesantie sur nous et a décidé du sort de Paris; tout ce qu'on a pu faire a été de sauvegarder l'honneur de cette vaillante défense par des conditions où se laisse voir le respect de l'ennemi. Le coup n'a pas été moins dur. Il devait nécessairement retentir au plus profond de l'âme de cette population parisienne échauffée par cinq mois de luttes, aguerrie à tous les périls et à toutes les souffrances, éprouvée par le feu comme par la misère, et toute prête encore à combattre jusqu'au bout; il a causé une sorte de stupeur mêlée de patriotique colère, comme si l'on ne pouvait se résigner à cette terrible nécessité dont on sentait la contrainte. On a voulu protester, comme si les protestations désarmaient la fatalité. L'émotion a serré toutes les âmes, il n'en pouvait être autrement en face d'une de ces catastrophes qui ressemblent toujours à une foudroyante surprise, même quand elles ne peuvent plus être entièrement imprévues. C'est un deuil cruel, nous le savons bien tous, et on ne peut pas se dissimuler non plus la portée immense, décisive peut-être, de cette cessation de la résistance de Paris au milieu de ce vaste et sanglant conflit dans lequel la France se débat; mais, si douloureuse que soit cette épreuve nouvelle, il y a deux sentimens dont il faut également se défendre : il ne faut ni désespérer ni se jeter dans de vaines récriminations.

Aujourd'hui comme hier, la France est pour nous la France. Une nation comme la nôtre ne périt pas pour une défaite; elle peut se retremper au contraire dans ces crises douloureuses, si elle a le courage de regarder en elle-même, de sonder ses plaies, de s'avouer virilement ses faiblesses et les causes de ses désastres. Ce n'est pas la première fois que notre infortunée patrie se sera vue poussée jusqu'au bord de l'abîme, qu'elle aura été foulée par les invasions; elle a toujours fini par se sauver en se dégageant de ces étreintes sanglantes, parce qu'il y a en elle une séve inépuisable, une puissance de vitalité qui se retrouve au lendemain des plus grands revers. Voulût-on lui faire subir des mutilations qui seraient aussi meurtrières pour ses ennemis que pour elle-même, on n'aurait tari ni le sang de ses veines, ni la fécondité de ses ressources, ni l'énergie de son intelligence, ni la puissance expansive de son génie. Elle échappe, elle échappera à tous les coups des destructeurs; concentrée dans son unité et dans sa force, elle se repliera

en elle-même pour réparer le mal qu'on lui aura fait, pour se reconstituer, et ceux qui ont cru en elle, ceux qui l'ont servie dans ses prospérités la serviront d'un dévoûment plus ardent encore dans son infortune. Non, ce n'est pas le moment de se décourager et surtout de désespérer des destinées de la France, c'est bien plutôt en de pareilles heures que le vrai patriotisme se ravive, fécondé par le sang de tous ceux qui sont déjà morts pour leur pays, et qui ne peuvent pas avoir fait un sacrifice inutile.

Il y a un autre sentiment dont il ne faut pas moins se défendre, parce qu'il serait plus dangereux et plus puéril qu'un morne découragement : c'est cette passion de récriminer, d'accuser, de se renvoyer mutuellement la faute de tout ce qui nous arrive. Nous l'avons trop entendu depuis quelque temps, ce concert assourdissant de récriminations et de plaintes : les soldats accusant leurs généraux de ne pas savoir les conduire à la victoire, les généraux accusant les soldats de manquer d'élan ou de solidité, les civils se plaignant des militaires, et les militaires jetant la pierre aux civils, tout le monde criant contre le gouvernement, et le gouvernement ayant peut-être, lui aussi, son mot à dire. C'est la triste et fatale loi des jours de désastres : chacun veut s'innocenter lui-même en accusant les autres. On éprouve le besoin de se renvoyer de l'un à l'autre la responsabilité des misères qu'on a été obligé de supporter ensemble. Que dans un premier moment d'émotion douloureuse on se laisse aller à cet étrange penchant, qui en définitive n'a pour résultat que de déconsidérer tous ceux qui ont pris part à de grands événemens, on ne peut pas trop s'en étonner encore, c'est l'explosion spontanée d'une douleur irréfléchie, d'une déception qui ne peut se contenir; mais tout ce bruit a déjà presque trop duré. N'enlevons pas du moins à notre malheur la dignité qui lui reste; n'allons pas donner à une défaite qui n'a pas été sans gloire ce triste épilogue des ressentimens inutiles, des accusations qui ne servent à rien, des agitations qui ne feraient qu'aggraver nos épreuves en les avilissant. Puisque la présence de l'ennemi sous nos murs a suffi depuis cinq mois pour maintenir l'union patriotique de toutes les volontés en décourageant tous les fauteurs de divisions, que sa victoire ait du moins pour nous ce salutaire effet de nous imposer cette réserve qui est la pudeur des vaincus. Paris a gardé intact jusqu'au bout l'honneur de sa longue et vaillante résistance; il doit le préserver plus que jamais aujourd'hui, lorsque toutes les discordes et toutes les récriminations ne seraient plus qu'un spectacle stérile et sans péril offert à nos ennemis, qui peuvent désormais nous observer du haut de ces forts où ils n'ont pu entrer que le jour où la faim nous a menacés de sa redoutable étreinte. La dignité de l'attitude est notre dernière force contre ceux qui nous tiennent sous le feu de leurs canons, et cela ne guérirait pas nos malheurs de chercher à nous

consoler en rejetant la responsabilité du dénoûment sur tous ceux qui ont mis la main à la défense commune.

Assurément, nous ne voulons pas dire le contraire, ce gouvernement du 4 septembre qu'un effroyable désastre militaire jetait au pouvoir, et qui devait lui-même avoir son étape cruelle dans cette voie de patriotiques épreuves où nous sommes entrés, ce gouvernement n'est pas sans reproche. On peut bien l'accuser : d'abord cela soulage de trouver un coupable de toutes les fautes et de tous les revers dans ces crises extrêmes, et puis tout n'est point évidemment injuste dans ce qu'on dit de ce malheureux gouvernement. Il a péché souvent par condescendance et par faiblesse, par défiance des autres et de lui-même, par inexpérience et par hésitation; il a porté la peine de son origine et de son incohérence en face d'une situation qui eût fait pâlir les gouvernemens les plus éprouvés. Tout ce qu'il aurait pu faire, il ne l'a certainement pas fait, et en revanche il a laissé faire bien des choses qu'il aurait pu ou qu'il aurait dû empêcher. Il a vécu un peu à la grâce de Dieu, sacrifiant à la popularité, suivant pas à pas l'opinion dans ses mobilités ou dans ses faiblesses, au lieu de la conduire, et ne se considérant jamais assez comme un capitaine qui a seul la charge de son navire dans la tempête. Ce qu'on peut dire de lui, nous ne l'ignorons pas. Si dès la première heure il avait cherché à déconcerter cet investissement progressif qui a fini par nous étreindre jusqu'à nous étouffer; si, au lieu de préparer de grandes batailles plus meurtrières qu'efficaces, il eût multiplié les opérations autour de Paris sans laisser un instant de repos à l'ennemi ; si en certains momens il eût déployé toutes les forces de la défense avec plus de suite, avec une persistance mieux combinée, il serait arrivé peut-être à changer la fortune du siége, tout au moins à créer de grands obstacles à ces armées allemandes successivement accumulées devant nous, ou, s'il ne pouvait mieux faire, à les occuper, à les retenir, pour les empêcher de se porter sur nos armées de province. Si novices que fussent les forces qu'il avait sous la main, il pouvait les employer, les aguerrir, puisque tout le monde lui demandait un signal d'action, et il ne se serait pas du moins exposé à ce reproche qu'on lui adresse aujourd'hui d'avoir suscité un élan dont il n'a rien fait. Si, au lieu de craindre d'inquiéter la population en lui mesurant les vivres, il eût songé il y a deux mois à rationner le pain comme il rationnait déjà la viande, il eût évité sans doute bien des gaspillages, et même avec un assez large rationnement nous ne serions pas aujourd'hui au bout de nos dernières ressources; si dans toutes les parties de l'administration il y avait eu autant d'expérience et de prévoyance que de bonne volonté, il est clair qu'on eût évité bien des bévues et qu'on aurait pu prolonger la défense sans aggraver les souffrances de la population, en allégeant au contraire toutes ces privations, toutes ces vexations qui ont été une des misères du siége. Si enfin le gouverne-

ment eût agi un peu plus de toutes manières, eût fait un peu moins de proclamations, il ne se serait pas exposé à promettre plus qu'il ne pouvait tenir et à laisser sur nos murailles la trace de bien des paroles qu'on peut aujourd'hui tourner contre lui. Tout cela est assez vrai, tout cela veut dire que, s'il y avait eu au 4 septembre un gouvernement naissant un peu moins au hasard, ayant un peu plus de temps pour faire face à toutes les difficultés, réunissant des hommes un peu mieux préparés à tenir tête aux redoutables éventualités qui se dressaient subitement devant nous, nous aurions pu être plus heureux. Pour cela, nous en sommes bien convaincus, et plus d'un membre du gouvernement, sans l'avouer, en est lui-même tout aussi persuadé.

Oui, sans doute, des fautes ont été commises, et on ne voit que ces fautes à la lumière sinistre du dénoûment qui a éclaté comme un coup de foudre; mais en toute justice n'y a-t-il donc que ce dénoûment, et ce pouvoir qu'on accuse aujourd'hui presque de trahison n'est-il pas le même qui a lutté, qui a combattu, qui a soutenu la défense depuis cinq mois? C'est lui en définitive qui a organisé cette défense dont les élémens existaient à peine au lendemain du 4 septembre, au moment où les Prussiens, arrivant devant Paris, auraient pu peut-être par une brusque attaque enlever la ville de vive force. Lorsque l'investissement commençait, le jour du premier combat de Châtillon, qui admettait par la pensée que ce siége, dont on acceptait virilement toutes les chances, allait durer près de cinq mois? On ne le croyait pas plus à Paris que dans le camp prussien. On avait même de la peine à croire aux assurances de l'administration déclarant qu'il y avait des approvisionnemens pour six ou sept semaines. On ne voyait rien au-delà. Et cependant Paris a tenu quatre mois et demi. Trois ou quatre grandes batailles ont été livrées, l'ennemi n'a pu pénétrer jusque dans nos lignes de défense; il a cerné la grande ville sans l'entamer, et, s'il a fini par la bombarder, ce n'est pas même à son artillerie qu'il doit sa victoire. Paris en un mot a été préservé jusqu'au bout, et le gouvernement y est sans doute pour quelque chose. Croit-on qu'il n'était pas le premier intéressé à couronner cette grande lutte par une dernière victoire qui eût été notre délivrance? — Soit, disent naïvement certaines gens, le gouvernement a fait durer le siége, il a prolongé la résistance, il a demandé aux Parisiens de combattre et de souffrir; mais c'était bien la peine de prolonger ainsi la lutte, d'imposer à une population tout entière les privations les plus cruelles, pour en venir à cette suprême catastrophe? — Eh sans doute, quelque pénible que soit le dénoûment, c'était la peine de tenir aussi longtemps qu'on l'a pu, de tenter cette périlleuse lutte, sans savoir si on parviendrait à vaincre la mauvaise fortune.

Cette résistance de Paris, c'était pour la France la possibilité de retrouver ses forces et de se relever, c'était une sorte de protestation ou de réhabilitation de l'honneur national humilié à Sedan et à Metz. C'était

la preuve parlante, éclatante de la vitalité française momentanément concentrée dans nos murs, et cette défense qui finit comme un désastre nous a du moins rendu la dignité en forçant l'ennemi à respecter ceux qu'il n'a pu réduire qu'en trouvant la faim pour complice. Cette défense, elle ne nous a pas sauvés, il est vrai, elle nous a pourtant valu quelques égards dans notre suprême détresse. Certes nous ne chercherons pas à déguiser ce qu'il y a de poignant dans ces cruels articles de ce qu'on veut bien appeler un armistice; nous ne pouvons pas nous méprendre sur ce qu'ils signifient : c'est la reddition de Paris attestée par la présence des Allemands dans nos forts; mais enfin, si notre armée est prisonnière de guerre, elle reste parmi nous et ne va pas rejoindre les 300,000 hommes que nous avons en Allemagne, nos officiers n'ont pas l'humiliation de livrer leur épée. Une de nos divisions est intacte, la garde nationale tout entière reste avec son organisation et ses armes, les Prussiens n'entrent pas enfin dans Paris. Nous ne leur en savons pas gré, ils se sont évidemment inspirés de leur propre intérêt en ayant l'air de faire une concession, en s'abstenant de pousser une population sous les armes à un acte de résistance désespérée. C'est du moins une sorte d'allégement pour les douleurs patriotiques de Paris, et cette réserve d'un ennemi qui ne passe pas pour scrupuleux montre que tout n'a pas été inutile dans cette lutte où bien des causes rendaient la victoire difficile.

Qu'on accuse le gouvernement seul de cette triste fin du siége de Paris, c'est une consolation, si l'on veut; malheureusement il y a depuis cinq mois dans nos affaires un élément qui a joué un grand rôle, et qui explique la vivacité de nos déceptions : c'est cette puissance obstinée d'illusion que nous avons gardée jusqu'au bout, et qui se retrouve peut-être encore jusque dans ces récriminations d'aujourd'hui. L'illusion, elle n'a cessé de nous accompagner et de nous fasciner, même après ces premiers désastres de la guerre qui auraient dû pourtant nous guérir. Elle s'est enfermée avec nous à Paris, et ici comme partout elle nous a souvent fait voir les choses comme nous voulions les voir, non comme elles étaient. Il faut bien l'avouer aujourd'hui, nous nous sommes trop souvent contentés de mirages et de fictions. Est-ce qu'on ne se souvient pas de toutes ces histoires qu'on nous racontait jusque dans ces derniers temps? Tantôt c'était le prince Frédéric-Charles qui avait été blessé, fait prisonnier, et dont l'armée battait en retraite; on n'en pouvait pas douter, une bouteille lancée dans la Marne avait porté la merveilleuse nouvelle. Une autre fois, et il n'y a pas si longtemps encore, c'était bien mieux : le général Bourbaki était en pleine Allemagne, dans le grand-duché de Bade, et au même instant notre flotte paraissait devant Hambourg, portant 60,000 hommes qui allaient débarquer, délivrer nos prisonniers et prendre sans doute Berlin! Comment n'aurait-on pas cru à Paris qu'on devait se délivrer, lorsqu'on écoutait avec complaisance ces fables pro-

digieuses? comment n'aurait-on pas oublié un instant ce qu'il y a de difficultés presque insurmontables pour une ville investie à se débloquer elle-même? Le gouvernement s'est fait quelquefois de ces illusions, il a entretenu celles du public, qui ne demandait pas mieux que de croire à tout ce qui flattait ses espérances, et il en a été un peu pour nos vivres comme pour les événemens militaires qu'on supposait au loin. Puisque nous avions dépassé la limite qu'on avait fixée d'abord, puisqu'on avait vécu deux mois, trois mois, il n'y avait plus de raisons pour qu'on n'allât pas ainsi longtemps, et, si les vivres manquaient, ce devait être de toute nécessité la faute du gouvernement. Le gouvernement ne le savait peut-être pas plus que nous; peut-être n'a-t-il songé à s'en informer bien exactement que lorsqu'il n'avait plus que quelques jours devant lui, et cette découverte a ressemblé à une déception à laquelle pourtant on devait être préparé.

Ce qui a été surtout pour nous une source d'illusions, ce qui a contribué à nous dérober jusqu'à un certain point la réalité de notre propre situation, c'est tout ce qu'on nous a dit sur l'organisation, sur la puissance, sur la marche de nos armées de province. Assurément ces armées existaient, elles ont livré assez de combats acharnés et sanglans pour attester leur force et leur valeur. Il y a eu même des momens où elles ont eu d'honorables succès et où elles ont paru faire reculer les Prussiens. Que sont devenues ces armées? que se passe-t-il réellement en province? Ici commence ce terrible vague où s'égarent les imaginations. Le fait est que malheureusement depuis assez longtemps nous ne savons plus rien de précis sur ce qui se passe en France. Nous entrevoyons M. Gambetta se démenant, s'agitant, ayant tout l'air de s'étourdir un peu lui-même de son ardente et fiévreuse activité, faisant des généraux, s'érigeant en stratégiste, portant partout un patriotisme un peu confus, et nous flattant de temps à autre dans ses dépêches de l'arrivée prochaine des armées libératrices. M. Gambetta croyait certainement ce qu'il disait, il voyait par l'imagination l'exemple de Paris enflammant la province, la province à son tour refoulant les Prussiens jusque sous nos murs, allant au besoin couper leurs communications. Nous en étions là il y a deux ou trois semaines tout au plus, aux dernières nouvelles qu'il nous a données ou qu'on nous a communiquées. Le général Chanzy, replié sur l'ouest avec son armée grossie des contingens bretons, était tout prêt à reprendre l'offensive pour marcher sur Paris; déjà il poussait ses avant-postes jusqu'à Vendôme. Au nord, Faidherbe venait de livrer des combats heureux sous Bapaume et refoulait les Prussiens. Dans l'est, Bourbaki, à la tête de forces considérables, dépassait Dijon, s'avançait jusqu'à Gray, jusqu'à Vesoul, allait débloquer Belfort, et semblait menacer les communications prussiennes par la vallée de la Moselle.

C'était assez encourageant, quoique Bourbaki dans sa marche vers

l'est n'eût pas précisément l'air de nous assurer un secours très prochain. Nous en étions encore à espérer, à voir tout en beau. Nous nous souvenons même que le gouvernement, dans une de ses proclamations, se laissait aller à nous dire que les armées de l'est et du nord marchaient déjà vers nous; mais ce n'était encore qu'un mirage. Le général Chanzy, au lieu de s'avancer sur Paris, s'est vu attaqué lui-même autour du Mans par le prince Frédéric-Charles, qui n'était, à ce qu'il paraît, ni blessé ni prisonnier, qui s'était borné à changer silencieusement son front de bataille d'après les nouveaux mouvemens de nos armées. Certes ces dépêches récemment publiées du chef de nos forces de l'ouest sont d'un homme qui ne perd pas la tête dans une vaste opération, et qui sait tenir ferme devant l'ennemi; elles ne laissent pas moins entrevoir dans leur dramatique laconisme ce qu'a pu être cette bataille du Mans qui a rejeté le général Chanzy au-delà de la Mayenne, peut-être jusqu'en Bretagne, et qui dans tous les cas réduit pour quelque temps notre armée de l'ouest à l'inaction. Faidherbe, de son côté, n'a pas été plus heureux : attaqué à Saint-Quentin, il a été repoussé jusqu'à Lille, avec M. Gambetta lui-même, qui, à ce qu'il semble, vient d'avoir la triste fortune d'assister en quelques jours à nos deux défaites de l'ouest et du nord. Quant à Bourbaki, il est toujours dans l'est, ayant lui aussi fort à faire d'après toutes les vraisemblances, et dans tous les cas ne paraissant pas plus en mesure de couper les communications prussiennes que de nous secourir.

Décidément l'offensive libératrice promise par M. Gambetta n'était pas heureuse; c'était une dernière illusion qui s'évanouissait, de sorte que le gouvernement, enfermé ici avec nous, se trouvait tout à coup dans cette situation cruelle où il n'avait plus rien à espérer. Lui-même il tentait une dernière fois la fortune en livrant la bataille du 19 sur les hauteurs de Montretout, et il n'était pas plus heureux que Chanzy ou que Faidherbe. Tout lui manquait à la fois. Essayer encore des sorties nouvelles, la fameuse sortie en masse, l'éternelle trouée à travers les lignes prussiennes, c'était assurément la plus meurtrière et la plus puérile des chimères; les armées de province ne pouvaient plus arriver de longtemps, et les vivres allaient manquer! En épuisant toutes nos ressources, nous pouvions tout au plus aller dix jours, lorsque déjà Paris se voit réduit à vivre avec 25 grammes de viande de cheval et 300 grammes de pain noir.

Que pouvait faire le gouvernement? Il a subi la nécessité inexorable; il n'a pas eu à faire un choix, il n'était plus même libre de gagner ou de perdre du temps, il a négocié au plus tôt, et quand on lui fait encore le reproche de n'avoir pas prévenu la population, de n'avoir pas dit tout haut la vérité sur l'état de nos subsistances, on ne voit pas que, s'il eût fait ce qu'on lui demandait, s'il eût publié notre détresse, il s'enlevait d'un seul coup le dernier moyen de négociation qui lui restait. Si

l'ennemi avait su au juste que nous n'avions plus que pour huit jours de vivres, pourquoi aurait-il consenti à une négociation? Il n'avait plus qu'à se croiser les bras en attendant que l'affreuse famine accomplît son œuvre et lui livrât Paris à merci. Quelque dures que soient les conditions de l'état-major prussien, elles auraient pu être plus rigoureuses encore, s'il n'y avait eu chez nos ennemis un reste d'incertitude sur nos ressources. Dans tout cela, le gouvernement n'a fait que ce qu'il pouvait, et certes, s'il y a un homme qui ait dû souffrir, qui ait montré une patriotique abnégation, c'est ce ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, qui par deux fois, à quatre mois de distance, a dû se rendre en messager de paix auprès du hautain représentant d'une politique implacable. Le seul crime du gouvernement, c'est d'avoir partagé quelquefois ou d'avoir paru partager les illusions communes, et de s'être trouvé condamné à devenir l'instrument du déchirant sacrifice de la dernière heure; son honneur, c'est d'avoir résisté jusqu'à la dernière extrémité, d'avoir tenu tant qu'il l'a pu, tant qu'il nous restait un morceau de pain. Son malheur, en fin de compte, c'est d'avoir hérité d'une situation impossible. Aujourd'hui, après une défense de cinq mois aussi honorable par sa durée que douloureuse dans son dénoûment, on semble oublier l'abîme où était tombé ce malheureux pays qui, au commencement de septembre, se trouvait avec des armées tout entières détruites ou captives, avec une invasion s'étendant d'heure en heure, avec toutes ses ressources paralysées, avec sa capitale violemment séparée des provinces, et enfin avec une révolution intérieure qui, pour être un acte de salut national, ne laissait pas d'être un danger de plus. Le mal était déjà peut-être trop grand pour pouvoir être réparé en quelque sorte sous le feu de l'ennemi. Et pourtant, dans ces cinq mois longs comme des siècles, la France, ayant déjà le pied de l'envahisseur sur la poitrine, est parvenue à se défendre dans Paris, à refaire des armées nouvelles en province, à tenir tête aux formidables masses allemandes aguerries et exaltées par une campagne triomphante. Malgré tout, en un mot, la France a montré une fois de plus qu'elle était encore la France. C'est notre unique victoire, une victoire toute morale, dans cette série d'incomparables revers, où la reddition de Paris compte moins comme une défaite nouvelle que comme une dernière conséquence de cette fatalité que l'imprévoyance a déchaînée sur nous, et qui avait tout compromis avant même que nous eussions le temps de nous reconnaître.

Maintenant cet acte qui vient d'en finir avec un siége vaillamment soutenu, qui dans tous les cas brise l'action militaire de Paris, cet acte est-il le préliminaire d'une paix inévitable? Il ne faut pas se dissimuler que, dans cette situation nouvelle dont l'armistice du 28 janvier est en quelque sorte l'expression saisissante, tout est singulièrement changé; Paris ne peut plus rien dans le drame militaire qui se déroule depuis

cinq mois, et où il a eu jusqu'ici le premier rôle. Nos armées de province, de leur côté, ont visiblement éprouvé des échecs, dont elles se relèveront, mais qui les réduisent à une impuissance momentanée. L'armistice qui vient d'être signé, en s'étendant à la France entière, en suspendant toutes les hostilités sur terre et sur mer, conduit nécessairement à des négociations. Ces négociations elles-mêmes peuvent conduire à un congrès qui se trouverait être le médiateur naturel dans le sanglant conflit qui s'agite, de sorte que toutes les chances semblent se réunir aujourd'hui en faveur d'une grande et sérieuse tentative de pacification. Les imaginations qui vont vite n'ont pas manqué de croire que M. Jules Favre était allé négocier la paix définitive. En réalité, rien n'est préjugé, au moins ostensiblement, par la convention de Versailles ; tout reste à examiner, à résoudre, et à la moindre réflexion on comprend en effet que M. Jules Favre ne put se croire autorisé à engager la France. Voici donc quelques jours consacrés à la grande question du rétablissement de la paix dans cette interruption du bruit des armes. C'est un commencement ; mais il est bien clair que le succès de cette tentative tient encore à bien des circonstances. Il dépend surtout du roi Guillaume et de M. de Bismarck, comme il dépend aussi de l'assemblée française dont la réunion est une des conditions de l'armistice, comme il dépend enfin de l'influence que l'Europe peut exercer sur les négociations qui s'ouvriront. Il s'agit avant tout de savoir dans quel esprit on abordera ces négociations, si l'on veut signer la trêve de l'humanité et de la civilisation entre deux grands peuples, ou s'il n'y a qu'un vainqueur voulant abuser de la force.

Certes, à ne considérer que les intérêts supérieurs de l'Allemagne, en écartant les passions de vulgaire convoitise, la paix, une paix honorable et juste ne serait pas seulement possible, elle serait vraisemblable. Que peut souhaiter l'Allemagne aujourd'hui? Elle est constituée dans son unité, elle surabonde en quelque sorte de puissance ; ce qu'elle a voulu, elle l'a réalisé. La France n'a plus rien à lui disputer, si ce n'est par les travaux de la civilisation et de la paix. Que peuvent envier la Prusse et M. de Bismarck? Le roi Guillaume est désormais empereur d'Allemagne ; il s'est fait couronner en plein palais de Versailles, au milieu de toute sorte de princes germaniques accourus autour de lui comme des feudataires empressés à saluer leur nouveau suzerain. Il a respiré l'encens de l'adulation teutonne, et, si l'on était tenté de rire, on trouverait plus d'un détail comique dans les récits de cette étrange cérémonie. Voyez-vous par exemple la statue de Louis XIV représentée sur son piédestal de la cour d'honneur de Versailles comme « émerveillée » au bruit des hurras qui accompagnent la proclamation du nouvel empereur? Prédicateurs, choristes de la chapelle, soldats et princes, tout a été de la cérémonie « impérissable. » Il est du moins bien vrai que par elle-même cette solennité était un signe

étrange des vicissitudes de la fortune. Si la Prusse et l'Allemagne ne veulent que des victoires, des garanties morales de puissance, des démonstrations de force, et même des satisfactions d'orgueil, elles ont tout cela sans avoir besoin de toucher à l'intégrité française. Il n'y a donc qu'une question de conquête qui puisse entraver aujourd'hui ou compromettre pour l'avenir une pacification qui est dans l'intérêt des deux peuples. Nous savons bien ce qu'on dit, ce qu'on répète dans toutes les proclamations, dans tous les manifestes, pour justifier des prétentions conçues dans l'exaltation de la victoire, et qui ne semblent pas abandonnées. On ne veut que fonder la sûreté et l'indépendance de l'Allemagne, « garantir la paix, » se défendre contre toute agression. Le roi Guillaume le disait encore l'autre jour à Versailles en prenant la couronne impériale : « Nous l'acceptons dans l'espoir qu'il sera donné au peuple allemand, en récompense de ses combats et de ses sacrifices, de jouir d'une paix durable à l'abri de frontières qui offriront pleine sécurité à la patrie contre le renouvellement des attaques de la France, sécurité dont elle était privée depuis des siècles. » Nous connaissons depuis longtemps ce langage et ces raisons, tous ces subterfuges de l'esprit de conquête. Lorsque Napoléon entrait en campagne, il ne manquait jamais de déclarer qu'il ne faisait que se défendre, qu'il allait combattre pour la sûreté de l'empire menacée par des ennemis héréditaires, qu'il ne voulait conquérir qu'une paix durable. On sait ce que cela voulait dire, et ce qu'il nous en a coûté; nous en payons encore aujourd'hui la rançon.

Assurément M. de Bismarck peut à son tour abuser de la force, et se servir du langage sous lequel Napoléon déguisait à peine ses ambitions conquérantes. Il peut essayer de démembrer la France, de tailler à l'Allemagne des frontières nouvelles dans notre territoire ensanglanté, si la fortune nous trahit jusqu'au bout, si nous sommes obligés de nous avouer vaincus; mais qu'aura-t-il fait en suivant cette triste politique? Il n'aura certainement ni garanti l'avenir de son pays, ni fondé cette paix durable dont il flatte l'Allemagne; il aura laissé derrière lui ces semences de haines immortelles, et préparé de nouvelles luttes qui éclateront un jour ou l'autre. Au lieu de fortifier l'Allemagne par ces annexions violentes qu'il médite, par cette extension de frontières où il croit trouver une protection, il aura créé de ses propres mains un champ de bataille où éclateront sans cesse d'inévitables combats. Ces provinces qu'il convoite frémiront sous la domination allemande, et seront toujours prêtes à la révolte. Entre la France et l'Allemagne, ce ne sera point la paix, ce sera tout au plus une trêve agitée, pleine d'inimitiés et de ressentimens, au sein de laquelle les intérêts, les relations des deux pays seront perpétuellement en péril. La guerre matérielle aura cessé, la guerre morale recommencera pour ne plus finir. Pense-

t-on par hasard que, parce qu'on aura donné la force d'une légalité passagère à une conquête, Français et Allemands reprendront leurs rapports habituels? Non certes : on aura élevé une barrière : le commerce, l'industrie, les communications intellectuelles en souffriront, l'Europe tout entière se ressentira elle-même de ce grand trouble jeté au centre du continent. M. de Bismarck croit avoir la force; il peut l'avoir aujourd'hui contre nous, il peut l'avoir bientôt contre d'autres, parce que l'esprit de violence a ses fatalités auxquelles on n'échappe pas; mais les conquêtes ont quelquefois un lendemain. Même après ces démembremens dont on nous menace, la France ne sera jamais assez mutilée pour ne pas rester encore une grande nation; elle se recueillera, elle s'éclairera par ses malheurs, elle retrouvera ses forces et son génie gaspillés par les fausses politiques; elle attendra, s'il le faut, et qui pourrait dire que l'Allemagne n'aura pas un jour ou l'autre à rendre compte d'un abus de la victoire dont elle ressentira les suites fatales dans les crises de l'avenir, qui dans tous les cas peut enchaîner sa politique dans toutes les affaires du monde?

Veut-on clore sérieusement et dignement cette effroyable guerre où nous sommes engagés? Veut-on ouvrir au contraire une ère nouvelle de trêves sans moralité et sans durée, de relations contraintes et précaires, de conflits toujours renaissans? Il s'agit aujourd'hui de cela. C'est donc une question grave pour l'Allemagne elle-même de savoir quelles conditions elle veut mettre à la paix. La question n'est pas moins sérieuse pour l'Europe, qui peut se trouver entraînée dans une série de perturbations indéfinies, à la suite d'une lutte dont elle aurait pu être la modératrice efficace, et dont elle n'a été jusqu'ici que la spectatrice indifférente. C'est en présence de ce problème redoutable que va se trouver à son tour cette assemblée appelée à représenter la France vaincue, menacée dans son intégrité, mais non certainement assez découragée pour acheter la paix par des humiliations indignes d'elle. Cette assemblée, improvisée dans le péril et d'avance investie d'un terrible mandat, elle doit se réunir à Bordeaux dans douze jours. Les élections doivent se faire à Paris dans cinq jours, et dans huit jours en province. Le temps est mesuré naturellement à la durée de la suspension d'armes. Il est malheureusement bien clair que tout dans ces élections est exceptionnel comme les circonstances elles-mêmes. Ce scrutin va s'ouvrir dans des conditions bien étranges. Une partie du pays est occupée par l'ennemi débordant de toutes parts jusqu'à la Loire, jusqu'au-delà du Mans et jusqu'à la mer dans l'ouest, jusqu'en pleine Bourgogne et en pleine Franche-Comté à l'est. Entre Paris et les provinces, les communications sont à peine rétablies, et pendant quelque temps encore elles resteront lentes et difficiles. On ne peut ni se voir ni s'entendre après une séparation si longue, marquée par tant d'événemens, et avant même d'avoir pu se reconnaître, avant d'avoir pu rassembler ses im-

pressions et ses pensées, le pays est obligé de courir au scrutin, de se donner des représentans chargés de trancher les plus redoutables problèmes qui puissent s'imposer à des hommes. Ce n'est pas tout : le gouvernement, en rétablissant la législation de 1849, notamment le scrutin de liste, n'a pas rendu plus aisée l'œuvre électorale. Sans doute il était un peu difficile de faire autrement. Les anciennes circonscriptions électorales créées par l'empire n'étaient que des agglomérations artificielles, combinées de façon à favoriser l'omnipotence de l'action administrative. Les arrondissemens, tels qu'ils existent, ne sont pas eux-mêmes une base bien sûre; ils offrent des inégalités de population et d'importance dont il y aurait toujours à tenir compte dans la détermination du nombre des députés, et c'est tout un travail à faire, en admettant même qu'on revienne au système de l'élection par arrondissement. Le scrutin de liste, c'est un embarras d'un autre genre, c'est à peu près le hasard qui devient le grand électeur. Il faut que les populations d'un département, déjà bien embarrassées quand elles n'ont à choisir qu'un député que souvent elles connaissent à peine, nomment cette fois cinq, dix, vingt et même quarante-trois députés qu'elles connaissent encore moins. N'importe, il faut se hâter, ce n'est pas le moment de s'arrêter à ces détails; le temps presse, car cette assemblée a une mission immédiate, urgente, précisée par l'armistice lui-même; elle doit se prononcer avant tout sur la question de savoir « si la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit être faite, » et si une prolongation de l'armistice est assez vraisemblable, encore faut-il qu'au moment où il expirerait l'assemblée se trouve réunie, qu'elle ait nommé des plénipotentiaires, qu'elle ait enfin commencé son œuvre.

L'essentiel est qu'après un si long interrègne, après ces cinq mois d'épreuves et de terribles incertitudes, il y ait debout une représentation nationale sortie des entrailles sanglantes du pays, ayant le droit de parler et d'agir au nom de la France. C'est le retour à un ordre régulier, c'est la possibilité de refaire un gouvernement, de reconstituer dans l'unité de sa force morale et matérielle cette malheureuse patrie qui s'est vue tout à coup plongée dans une si formidable crise, et que nous devons aimer dans ses infortunes encore plus que dans ses prospérités. Quel sera l'esprit, quelle sera la composition de cette assemblée dans laquelle va se résumer la souveraineté nationale de la France? Nous ne le savons pas. Nous oublions souvent que depuis cinq mois nous vivons séparés du pays, ignorant en réalité ce que pensent et ce que deviennent nos provinces, et ce serait une étrange témérité de prétendre, du haut de notre ignorance et de notre isolement, fixer d'avance des limites à l'œuvre des représentans que la France va nommer. Cette œuvre est sans limite. Assurément elle a une immense mission, cette assemblée, si elle sait comprendre son rôle, si elle sait agir et non se perdre en stériles tumultes de paroles. Elle a d'abord à s'occuper de la

première chose, de la paix. Elle a le devoir d'examiner virilement ce que la France peut accepter ou ce qu'elle ne pourrait subir sans abdiquer, ce qu'elle peut faire encore d'efforts, ou ce qui serait désormais impossible, — et surtout si elle croit la paix définitivement nécessaire, qu'elle se souvienne bien que cette paix doit être faite avec autorité, avec résolution, avec la mâle vigueur d'un peuple qui atteste encore sa fierté, même en se soumettant à une mauvaise fortune passagère. Il faut regarder la situation en face, savoir ce qu'on peut ou ce qu'on veut, et ne pas descendre jusqu'à paraître se quereller puérilement avec ce qui serait une nécessité inexorable; mais, qu'on ne s'y trompe pas, la paix fût-elle signée aux conditions les plus favorables, ce n'est là encore que la moitié de l'œuvre de cette assemblée souveraine appelée aujourd'hui à décider des destinées de la France. C'est sur nous-mêmes que nous devons désormais tourner nos regards, c'est en nous-mêmes que nous devons agir.

Cette effroyable crise de notre existence nationale ne peut point passer en vain; elle doit être pour nous un fécond enseignement après avoir été la plus douloureuse des épreuves. Depuis six mois, la France a pu voir où sont ses faiblesses, quelles déviations successives, quelles erreurs accumulées l'ont conduite à de si incomparables désastres. Il faut que la France songe aujourd'hui à se refaire moralement, politiquement, matériellement. Ceci n'est plus seulement l'œuvre d'une assemblée, c'est l'affaire de tout le monde. Pour tout ce qui porte un cœur français, le premier devoir maintenant est de mettre la main à ce travail commun qui doit embrasser notre reconstitution militaire, l'énergique réforme de l'éducation publique, notre réorganisation intérieure. La France a été perdue par les prospérités énervantes, par les séductions faciles, par les frivolités d'un scepticisme corrupteur. Le moment est venu pour elle de se relever sous la forte et salutaire discipline du malheur. Elle sait aujourd'hui ce qu'il en coûte d'oublier les grandes inspirations pour se jeter à la poursuite du bien-être et des jouissances, d'abandonner tous ses droits, de laisser se détendre et s'altérer sa vie publique; elle vient de l'éprouver d'une manière tragique. Si elle eût exercé un contrôle plus sévère sur ses propres destinées, sur ses affaires, elle ne serait point aujourd'hui où elle en est; elle aurait demandé des comptes, elle aurait su ce que ne savaient pas pour elle ceux qui l'endormaient dans une trompeuse sécurité. Elle a certainement payé assez cher le droit de reprendre possession d'elle-même, de ne plus se fier aux prétendus sauveurs qui la perdent. Elle se rachète au prix du sang et des plus effroyables souffrances; elle n'aura pas du moins tout perdu, si, dans l'ère de travail et de régénération qui commence, elle n'oublie jamais ce qui l'a conduite à de telles extrémités.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*

Mon cher monsieur,

Puisque tout nous manquait à la fois, les armées de secours et les vivres, ce n'était plus un devoir, ce pouvait être un crime de prolonger la résistance. On ne joue pas avec la famine aux dépens de deux millions d'hommes; il fallait donc que la lutte cessât. J'en ai le cœur meurtri. C'est un genre de douleur plus profond qu'aucune autre, et qui semble les comprendre toutes. Ce noble et cher pays, ne méritait-il pas d'être autrement payé de tant de sacrifices, de si vaillans efforts, de ces flots de sang si largement versé au nom du droit et de la patrie? Paris debout, intact dans son armure de fer après un siége de cent trente-deux jours, après un mois d'odieux bombardement; la France épuisée, hors d'haleine, enfantant tout à coup quatre grandes armées, n'était-ce pas deux prodiges qui semblaient nous promettre la joie bien achetée de chasser ces barbares et de leur donner notre sol pour tombeau? Dieu ne l'a pas permis, il aura craint de nous livrer trop vite à un retour d'orgueil, et cette fois encore, la dernière, croyons-le, il nous a châtiés; mais dans ce châtiment, quelque sévère qu'il soit, ne sentez-vous pas, à plus d'un signe, que sa rigueur se lasse et s'adoucit? En nous frappant, il nous ménage, car il frappe aussi nos vainqueurs d'une prudence inattendue; il veut qu'ils nous épargnent un révoltant spectacle, la plus cruelle peut-être des blessures, et nous permet ainsi, dans nos murailles restées vierges, de marcher tête haute sans bravades et sans provocations. Que Paris s'en rende témoignage, il a, pour sa défense, fait plus que son devoir; il a surabondamment satisfait à l'honneur. L'Allemagne en convient, l'Europe en est émue, et bientôt le monde entier saura que sans la famine, cet auxiliaire qui donne le succès, mais exclut la victoire, les armées allemandes se seraient longtemps encore morfondues sous nos murs, et que peut-être avant deux mois, je ne crains pas de le dire, elles s'y seraient usées. Quel adoucissement sur les plaies de notre juste orgueil! pour notre avenir quelle leçon! hélas! et quel sujet aussi de regret éternel! Songez qu'entre le 4 et le 17 septembre la moindre prévoyance pouvait doubler nos approvisionnemens et du même coup sauver la France!

Ne récriminons pas; chassons les regrets inutiles; il est plus digne et plus viril de ne penser aux fautes que pour les réparer ou du moins pour apprendre à ne les plus commettre. Surtout ne laissons pas s'ébranler notre foi en nos propres efforts; sachons ce que nous avons fait

pour mesurer ce que nous pouvons faire. Si cette résistance de Paris ne nous a pas donné la délivrance, comprenons les bienfaits et les nobles profits que déjà nous en avons reçus, sans compter ceux que l'avenir nous assure, si nous y prenons quelque peine. Je sais qu'il est des gens peu nombreux, je l'espère, mais enfin il s'en trouve, qui, n'estimant que le succès, font fi de ce long siége. « Que n'a-t-on traité plus tôt, disent-ils, au lendemain de Sedan? il nous en eût coûté moins cher, et nous aurions la paix depuis cinq mois. » Ce qui veut dire, ce me semble : « depuis cinq mois nous ferions des affaires, et nous aurions déjà gagné bien de l'argent. » Si c'est là ce qu'ils rêvent, conseillez-leur de rappeler l'empire, lui seul est fait pour s'entendre avec eux. Je ne connais pas de plus digne remède à cette maladie, cette misérable soif de lucre et de spéculation. Est-ce au contraire un sentiment d'un autre ordre, une sorte de patriotisme prudent et mitigé qui inspire à certains esprits ces timides regrets? Pensent-ils que la France, laissant là cette guerre où la folie d'un homme l'avait précipitée, coupant court à l'invasion, et liquidant sa ruine en toute hâte, se serait ménagé de plus amples ressources pour travailler à sa revanche, pour la faire éclater plus tôt, plus à coup sûr? Spécieuse illusion! Ce n'est pas sa revanche qu'elle aurait préparée, c'est son bien-être qu'elle se serait rendu. Moins épuisée, plus riche, j'en conviens, mais aussi plus molle et plus engourdie, n'ayant vu le danger que de loin, juste assez pour le craindre et pour vouloir le fuir, elle n'aurait eu qu'un but et qu'un instinct, s'étourdir sur sa honte. Pensez donc sous quelles fourches il fallait l'obtenir, cette paix hâtive qu'on nous vante! C'était en acceptant d'emblée, du premier coup, par calcul financier, la mutilation de la France, sans faire le moindre effort, sans donner à nos frères d'Alsace et de Lorraine le moindre témoignage de regret et de sympathie, sans avoir fait de notre sang versé à cause d'eux comme un ciment de plus qui les retient à nous. Nous les abandonnions; qu'importe l'intention de les revendiquer plus tard? Ce n'est pas la bonté du but qui sanctifie la honte du moyen. Bénissons donc, nous qui aimons la France, bénissons, je ne le dirai jamais assez, les arrogantes prétentions qui, à Ferrières, lui ont ouvert les yeux. Ce jour-là, c'est sa vie, son honneur, sa vraie grandeur de nation, que ses ennemis lui ont rendus en la forçant à résister. Vous aurez beau m'étaler le spectacle de ses misères et de ses douleurs, me montrer depuis ce jour-là tant de champs dévastés, tant de maisons en cendres, tant de familles au désespoir, mon cœur en saignera; mais je n'en défie pas moins qu'on m'ose soutenir que depuis ce jour-là la France n'a pas grandi.

N'est-ce donc rien que d'avoir vu ce colosse, cette armée la plus forte et la mieux équipée, la plus instruite et la moins scrupuleuse qui depuis que ce monde est créé se soit encore mise en campagne, se ruer,

s'acharner sur Paris, faire rage pendant près de cinq mois sans pouvoir constater autre chose que sa continuelle impuissance? N'est-ce rien que ce bombardement qui n'a pas avancé d'un jour la chute de la place, barbarie gratuite, d'une parfaite innocence au point de vue de l'attaque, mais d'une efficacité merveilleuse pour assassiner nuit et jour nos plus paisibles habitans, produisant de plus ce double effet, imprévu, je suppose, à ces habiles gens, d'exciter dans l'Europe entière un mouvement de réprobation et d'horreur, en même temps que chez nous était mise en lumière la fermeté stoïque de notre population? Ne les avez-vous pas vus, ces Parisiens de tout rang, de toute condition, prêts à souffrir s'il l'eût fallu pendant trois mois encore cette même pluie d'obus pour peu qu'il dût s'ensuivre la moindre chance de débloquer Paris? Interrogez les étrangers qui sont encore ici, restés fidèles témoins du siége, ils ne parlent qu'avec admiration, avec attendrissement, de ce qu'ils ont vu faire et souffrir, pendant ces jours sinistres, non par les hommes seulement, par les enfans et par les femmes. N'est-ce donc rien que la révélation de tels trésors d'abnégation et de patriotisme? Il y a là une force immense, inconnue jusque-là de nous-mêmes comme celle de nos remparts, et dont un jour nous saurons, je l'espère, tenir largement compte.

Eh bien! tout cela vous échappait, si vous aviez précipité la paix après Sedan. Pour quelques écus de plus, quelques souffrances de moins, vous auriez établi dans l'opinion des hommes que ce peuple sans aïeux, né d'hier à la gloire, dont on ne peut citer avant le dernier siècle ni un exploit ni un nom, était désormais le seul et digne élève, l'héritier légitime des Vauban, des Turenne et des Napoléon, qu'à lui seul appartenait la force et que l'empire du monde lui revenait de droit; tandis que nous, les fils de la race guerrière qui fut la terreur des Romains, nous qui de siècle en siècle n'avons jamais perdu nos traditions de gloire et dont le drapeau vainqueur flottait encore il y a soixante ans au cœur de tant de capitales, nous n'étions plus qu'une foule énervée, sans cœur et sans vergogne, propre à faire des émeutes, à conduire des quadrilles ou à dire des bons mots! La rougeur m'en monte au visage; mais, Dieu merci, nous avons pris le temps d'éviter la méprise, de montrer qui nous sommes. Le défaut d'organisation a seul trahi nos efforts; cette force méthodique, c'est le temps qui l'engendre; lui seul il la façonne et l'affermit; ce n'est pas le courage qui peut l'improviser; mais tout ce que la valeur native d'un sang naturellement guerrier a jamais produit d'héroïque et de beau, je le demande à ceux qui dans ces derniers mois ont étudié de près les luttes acharnées dont la Loire, le Doubs, la Seine, l'Oise et la Marne ont été le théâtre, ne l'ont-ils pas trouvé, et par milliers d'exemples, dans les rangs de nos jeunes armées, ces masses citoyennes devenues spontanément soldats? Grâce au ciel, tout a marché dans l'ordre:

les premiers à la mort se sont bien trouvés ceux qui avaient reçu de leurs pères le précepte et l'exemple de mourir pour la France. Je n'en veux citer aucun, la liste en est trop longue, sans compter que, ce glorieux nécrologe, je le voudrais grossir de tous les noms obscurs qu'un même dévoûment, un même amour de la patrie ont unis aux plus éclatans. Rassurons-nous; ce qui nous a manqué, le temps et la persévérance nous le feront acquérir; ce qui ne se donne pas, nous l'avons. Nous sommes encore nous-mêmes, notre feu n'est pas mort; nous n'avons succombé qu'au milieu d'une alerte, dans une heure de surprise, inévitable suite d'une orgie de vingt ans; mais le sort de la France, je le tiens pour meilleur depuis qu'elle a sombré. Son unité, sa cohésion, sa nationalité, sont maintenant sous la garde d'une force qui ne peut périr après s'être ainsi révélée. Les grands esprits, les nobles cœurs, les âmes patriotes qui l'ont faite ou qui l'ont sauvée, saint Louis, Jeanne d'Arc, Henri IV et tous ceux qui dans la même voie ont obéi à la même pensée, n'ont rien à craindre pour leur œuvre. Je ne sais comment ni à quel titre ces deux provinces qu'on nous veut arracher, et qui pour être des dernières venues ne nous en sont que plus chères, conserveront la liberté de nous rester fidèles, mais j'ai la ferme confiance que nous ne les perdrons pas. Sans parler de l'Europe, dont l'attitude au moins, à défaut du langage, ne peut manquer de nous servir, comptons sur ces cinq mois de réveil national et sur la résistance de Paris. Mieux que les débris d'armées qui nous restent encore, ce souvenir vivant, plein de menaces, soutiendra l'assemblée que nous allons élire et lui donnera la force de se faire écouter.

Mais le bienfait du siége ne se borne pas là. S'il nous a sauvé notre honneur, s'il l'a mis hors d'atteinte, s'il nous a restitué la conscience de nous-mêmes, le sentiment de notre force et le respect de nos ennemis, ce n'est pas là tout ce qu'il nous a donné; il a déposé dans les cœurs d'admirables semences, des germes régénérateurs dont il dépend de nous, par un peu de culture, de faire sortir des biens inespérés et le remède à de grands maux. Cette occasion manquait : l'avenir de notre société, surtout depuis la plaie du luxe asiatique où l'empire nous avait plongés, semblait s'assombrir d'heure en heure; une sorte d'hostilité secrète, haineuse et incurable, pétrie de mutuels préjugés, menaçait d'éclater entre les points extrêmes de notre vieil édifice. C'est alors que la guerre s'est abattue sur nous; des nouveautés effrayantes, des nécessités inouies, les détresses d'un siége immense, démesuré, des blessés par milliers, des mourans, des malades, la misère, la famine, le froid, les bombes, tous les fléaux se sont déchaînés à la fois sur Paris, pendant que la France aussi sur plus d'un tiers de sa surface était frappée des mêmes plaies et accablée des mêmes maux; mais en regard de ces scènes lugubres de merveilleux contrastes nous ont illu-

minés; des trésors imprévus de charité vivace, active, militante, du jour et de la nuit, se sont versés sur nos détresses à pleines mains. Il s'est révélé tout à coup des aptitudes singulières, des vocations à panser, à guérir les blessures, à soulager tendrement le malheur, chez qui? chez celles-là qu'on aurait pu la veille accuser de frivolité, tout au moins d'un peu trop d'élégance. Avec quel art et quelles fatigues elles ont dérobé leur secret aux véritables infirmières! On a vu des salons dorés se transformer en ambulances et ne garder d'autre reflet de leur luxe passé qu'une hospitalité plus large, des soins plus généreux, de meilleures chances de guérison; et partout, même aussi sous le toit de la modeste aisance, même ardeur à panser, à consoler les malheureux! Pouvez-vous croire qu'il n'en restera rien? que de ce mouvement spontané, sans exemple, il ne résultera ni rapprochement ni concorde, surtout lorsque déjà une sorte d'émulation semble s'être établie entre les libéralités bienfaisantes et les misères soulagées; lorsque vous avez vu chez ceux qui ont le plus souffert, dans les rangs les plus éprouvés de la population ouvrière, un courage si mâle, si simple, si résigné, tant de maux acceptés sans murmure? Il n'est pas jusqu'au patriotisme qui ne soit devenu comme un lien nouveau entre des cœurs qui s'ignoraient, comme un moyen d'éteindre les rancunes, de dissiper les préjugés. Ce n'est plus cette fois comme en 1815, on ne verra plus de mouchoirs s'agiter pour insulter à nos désastres; nous n'avons tous qu'une âme, mêmes vœux pour la France, même horreur de ses ennemis!

Voilà ce que nous laisse notre siége de Paris et son cortége de souffrances supportées en commun; voilà le fruit de cette résistance qu'on voudrait nous faire regretter. Non, la preuve est trop éclatante que, malgré nos disgrâces, nos efforts sont bénis, que l'avenir nous est encore ouvert, et que, si nous le voulons bien, sur notre sol ainsi préparé nous pouvons faire germer la concorde et l'apaisement, c'est-à-dire le salut de notre société.

Mais prenons garde, sur ce sol préparé tout reste encore à faire, ou, pour mieux dire, il faut persévérer et lui donner désormais sans relâche les mêmes soins et les mêmes façons. Si après ces jours de dévoûment, de sainte et patriotique ardeur, nous reprenions nos molles habitudes, notre soif du plaisir, nos distractions et notre indifférence; si ces vaillantes infirmières ne passaient plus leur temps qu'en stériles promenades, en futiles dissipations; si tous, nous devenions moins assidus et moins habiles à chercher les souffrances, le cœur moins chaud, la main moins libérale, notre œuvre de ces cinq mois serait aussitôt perdue, mieux vaudrait n'avoir pas commencé. Il faut travailler tous, les riches comme les pauvres, de l'esprit et de l'âme aussi bien que des bras. Tout est à réparer, tout est à faire. C'est un siége nouveau que nous avons à soutenir : on n'en a pas fini de la vie du rempart : il en faut une encore, non moins virile, et constamment austère.

Voilà notre besogne; mais qui nous conduira? qui sera chef de cette nation de travailleurs? Elle ne peut pas longtemps errer à l'aventure. Qui saisira le gouvernail? Je réponds : tout le monde; et je tiens, quant à moi, pour le plus imprudent, le plus funeste des désirs tout besoin de chercher aujourd'hui dans un homme, dans une résurrection d'un passé quel qu'il soit et quelque confiance qu'il nous puisse inspirer, le messie que nous attendons tous. Je sais que l'heure est mal choisie, et que nos récentes expériences ont bien pu ne pas mettre en faveur, surtout dans nos provinces et même en partie dans Paris, le mot qui sert à désigner ce genre de gouvernement collectif et anonyme qui seul me semble, et viable aujourd'hui, et désirable désormais. Mais qu'importent les mots? Je dis plus, y a-t-il rien qui soit plus secondaire que les formes de gouvernement? Le fond seul m'intéresse, et le fond c'est la liberté, la vraie, celle qui garantit l'ordre et assure la sécurité. Que les libéraux sincères ne s'alarment donc pas : la république qu'il leur faut soutenir, la seule qui puisse prévaloir, la seule que la France voudra sanctionner, ce n'est pas celle qui s'est toujours montrée étroite, jalouse, exclusive, sorte de monopole, le patrimoine de quelques-uns; c'en est une autre, ouverte à tous, généreuse, impartiale, protectrice de tous les droits et de tous les mérites, c'est-à-dire, je l'avoue, et j'aime à le reconnaître, un genre de gouvernement qui sera pour la France absolument nouveau. Point de copie du passé; jeunesse, vie nouvelle, intelligence, travail, moralité, voilà le besoin du présent, la garantie de l'avenir, la condition du salut. L. VITET.

ESSAIS ET NOTICES.

L'Invasion en 1870, par M. Albert Delpit; 1 vol. in-12; Paris, Lachaud.

S'il fallait un témoignage du réveil national que l'invasion prussienne a provoqué en France, on le trouverait dans les nombreuses poésies que chaque jour a fait éclore, et qui toutes poussaient à la résistance. Nous aussi peut-être, comme l'Allemagne de 1813, nous aurons un jour nos Arndt et nos Kœrner, et l'exemple de ces patriotes dont s'honorent nos agresseurs ne sera pas entièrement perdu pour la France. A ce titre, il faut signaler le remarquable recueil de M. Albert Delpit, *l'Invasion en 1870*. C'est un livre fait pour émouvoir véritablement, parce que le poète est ému lui-même jusqu'au fond de l'âme; c'est la douleur, la colère, la haine, qui font explosion en présence de nos désastres et des excès de l'envahisseur. Il n'y a point là de rhétorique, tout est tiré des entrailles mêmes du sujet, et c'est précisément ce qui distingue la vraie poésie.

Quoique l'idée de l'invasion remplisse le livre de M. Delpit, on ne

peut lui reprocher de manquer de variété. Plus de la moitié des vingt-six pièces qui composent ce volume a pour sujet des faits réels, des drames dont le poète a été témoin ou acteur. Ce pauvre paysan qui, lié contre un arbre, a été contraint d'assister au supplice infâme de sa fille subissant sous ses yeux les derniers outrages de la soldatesque prussienne, M. Delpit a dû l'entendre raconter cette atrocité : c'est le sujet de la pièce intitulée *Rencontre*. Ce paysage attristé par le passage des Allemands, ces lieux autrefois séjour de la paix et aujourd'hui foulés par des soudards ivres de sang, sont encadrés par le poète dans la peinture de ses joies d'enfant quand il y venait passer ses vacances : rien de plus frais que cette description, rien de plus saisissant que ce contraste; c'est l'idée du morceau qui a pour titre *Souvenir*. Un autre porte cette indication, *Histoire quotidienne :* un fermier revient de la ville, il hâte le pas pour embrasser plus tôt sa femme et son enfant. Il trouve sa maison brûlée, il cherche dans la cour, dans le jardin, au bois voisin, tout est vide; l'infortuné aperçoit tout à coup au milieu du chemin

La mère morte, ayant l'enfant mort dans ses bras.

Ce fermier, on le sent, a lui-même récité au poète sa lamentable histoire.

M. Delpit, avant d'être le poète de nos calamités publiques, a été franc-tireur; il a fait contre l'ennemi cette guerre des broussailles et des forêts qui le harcèle et réussit par momens à l'inquiéter; il a vu les incendies, les ruines; il a interrogé les victimes qu'il venge avec sa plume irritée. Avant d'écrire la pièce d'*Après le combat,* il a traversé la nuit, au milieu des cadavres amoncelés, la plaine de Freischwiller.

Les soldats qu'a fauchés la mitraille
Sont tombés l'un sur l'autre en ordre de bataille,
Sans bouger de leur poste au suprême moment :
Auprès du régiment un autre régiment,
Près du général mort l'officier impassible,
Et tous, fusil au poing, le front encor terrible,
N'ayant pas à la mort hésité de s'offrir,
Tels qu'ils avaient lutté se sont laissés mourir...
Nul n'a plié devant la trombe meurtrière;
Pas de fuyards : aucun n'a regardé derrière!
Et sur ces morts qu'a faits la volonté d'un seul,
Le silence des nuits jeté comme un linceul.

Nous n'hésitons pas à ranger parmi les meilleures inspirations de l'auteur la pièce touchante du *Départ du Breton*. M. Delpit n'est pas un enfant de la Bretagne, et les hasards de cette affreuse guerre ne l'ont pas conduit dans cette province. Cependant il a exprimé avec bonheur la foi profonde des héros que les départemens bretons ont envoyés au secours de Paris. Le poète a parlé comme un chrétien convaincu. Il y a

plus d'une religion dans le cœur de l'homme : le culte de la patrie explique et fait aimer le culte d'un Dieu. Nous ne songeons pas à nous demander quelles sont les croyances de l'auteur; ce qui importe, c'est que les vers qu'il écrit sont animés d'une foi sincère dans la patrie, et c'est là ce dont la France a besoin. La foi soulève les montagnes, et quelle montagne de difficultés ne pèse pas sur notre pays! Il nous faut la foi dans les secours, il nous faut la foi dans les ressources de la France, il nous faut la foi dans les chefs, et elle doit être aveugle pour être complète. Nous renvoyons le lecteur à la pièce même que nous indiquons; l'harmonie du tout en est tellement le trait essentiel que nous risquerions par des citations d'en altérer le caractère.

Des récits puisés dans la triste réalité, de petits drames qui ont été l'histoire de nos soldats et de nos concitoyens avant d'être de la poésie, de simples discours relevés par les mouvemens d'une passion sincère, voilà tout le recueil de *l'Invasion en 1870*. M. Delpit n'a pas eu l'ambition de se faire le Tyrtée de la France, et l'élément lyrique a peu de place dans son livre. Il a préféré la fermeté mâle des vers héroïques, à peine quelques stances s'y mêlent çà et là, et la strophe semble craindre d'y prendre son essor. Si les morceaux où l'auteur s'efforce de s'élever à des points de vue généraux avaient autant de mérite que les peintures personnelles et les détails, nous ne craindrions pas d'affirmer qu'un poète nouveau vient s'ajouter à la liste des bons écrivains de nos jours; mais M. Delpit est jeune, son talent mûrira, nous l'espérons, les années et l'étude sérieuse de son art lui apporteront sans doute ce progrès que les poètes doivent demander à la philosophie et à l'expérience de la vie. M. Delpit, qui est citoyen des États-Unis, parle de deux dettes qu'il avait contractées : celle de sa patrie, protégée, défendue par nous; il l'a payée avec son fusil; celle qui lui était personnelle pour avoir joui de notre hospitalité durant dix ans, il la paie aujourd'hui avec son livre. Il en est une troisième qu'il ne doit pas oublier; c'est la dette contractée envers lui-même, envers son talent, et dont il y a déjà lieu d'attendre que le jeune et vaillant poète saura s'acquitter à son honneur.

LOUIS ÉTIENNE.

L'*Ornement polychrome*, 100 planches en couleur, or et argent, contenant environ 2,000 motifs de tous les styles, art ancien et asiatique, moyen âge, XVIIe et XVIIIe siècles, recueil historique et pratique publié sous la direction de M. A. Racinet; Didot, in-8°.

Un des tristes résultats de cette guerre qui nous a déjà fait tant de mal, ç'a été d'interrompre tout mouvement d'esprit, tout travail artistique et littéraire en France et en Allemagne. On n'écrit, on ne lit plus que des articles de journaux; les fausses nouvelles sont presque

notre seule pâture intellectuelle. Les ateliers sont abandonnés; nos peintres, nos sculpteurs, nos graveurs manient le fusil au lieu du pinceau et de l'ébauchoir. J'en sais qui, revenus de Rome tout exprès pour faire leur devoir, ont été, il y a peu de jours, blessés ou faits prisonniers à la Malmaison ; des membres de l'Institut, Baudry et Lenepveu, sont dans les bataillons de marche. Les plus brillans élèves de l'École normale se sont engagés au moment où ils allaient passer des examens qui les affranchissaient de toute inquiétude sur leur avenir et leur permettaient de se donner tout entiers à ces recherches d'histoire, de philologie, de science pour lesquelles plusieurs d'entre eux montraient déjà une vocation tout à fait décidée. Ils avaient été jusqu'ici épargnés par les balles prussiennes, mais, il y a un mois, l'un d'eux, qui s'était déjà fait remarquer au régiment par sa bravoure, n'a pas reparu après les combats de Champigny. Ses camarades et ses maîtres veulent croire encore qu'il n'est que prisonnier et se flattent de le revoir après la guerre.

Les universités allemandes, auxquelles une loi rigoureuse a, dès le début, enlevé tous leurs élèves et tous leurs jeunes maîtres, ont dû souffrir plus encore; j'apprenais l'autre jour, par hasard, la mort d'un *privat-docent* qui, au printemps dernier, suivait avec une assiduité soutenue nos cours du Collége de France et de l'École des hautes études; il a été frappé devant Sedan. Était-ce pour en venir là que, depuis la chute du premier empire et la paix rétablie en Europe, tous les esprits élevés, en France surtout, avaient travaillé à éteindre les haines nationales, à rapprocher les peuples les uns des autres, à faire profiter chacun d'eux des qualités, des découvertes et du génie de ses voisins?

Tous ces liens que semblaient resserrer chaque jour entre les hommes un perpétuel échange d'idées et de denrées, les académies, les congrès, les voyages devenus si fréquens et si faciles, les expositions universelles, les traités de commerce, tant d'occasions enfin de se voir, de se connaître et de s'aimer, ces liens étaient donc bien fragiles, puisqu'il a suffi pour les briser du caprice de deux despotes! La France et l'Allemagne, avec toutes leurs forces vives, sont engagées dans une lutte qui prend d'heure en heure un caractère plus marqué d'âpreté et de fureur; si nous devons succomber, prendre à la France deux de ses plus chères provinces, la laisser humiliée et implacable, est-ce le moyen de préparer pour l'Europe une nouvelle période de paix et d'émulation féconde ?

En attendant que les armes tranchent la question que le bon sens et la raison publique ne suffisent plus à résoudre, on peut, entre deux combats, chercher à rafraîchir un instant son esprit : je ne connais rien qui repose mieux de toutes ces horreurs et qui renvoie à l'action plus dispos et plus fortifié que la poésie et l'art. Les œuvres des grands poètes qui consolent du présent en nous transportant par l'imagination dans un monde idéal, nous les avons toujours sous la main et nous

pouvons les emporter même au rempart ; mais nos musées sont fermés, d'épais blindages en bannissent la lumière ; les tableaux sont roulés, les statues descendues de leur piédestal sont protégées par des armures de bois et de fer contre les boulets que leur réservent les compatriotes de Winckelmann et d'Ottfried Müller, maintenant que sont arrivés sous Paris les canons qui ont brûlé la bibliothèque de Strasbourg. C'est donc aux livres, c'est à la gravure qu'il faut demander aujourd'hui de nous donner au moins le reflet des joies si vives et si pures que nous éprouvions, dans des temps plus heureux, à parcourir les splendides galeries du Louvre. Parmi les ouvrages qui peuvent nous donner ce plaisir, je veux en signaler un que la guerre a interrompu en plein succès ; en nous faisant passer sous les yeux des monumens variés de toutes les civilisations, reproduits avec une intelligente fidélité qui fait honneur à l'artiste, avec ce luxe d'exécution auquel les Hachette et les Didot nous ont accoutumés, cette publication nous dépayse heureusement, elle nous délasse de nos misères présentes en nous faisant admirer l'éternelle et toujours jeune fécondité du génie humain.

Son but, comme le dit le titre même, c'est de mettre à la disposition de nos artistes des motifs d'ornementation empruntés aux chefs-d'œuvre les plus exquis de l'art des peuples et des siècles les plus originaux et les mieux doués. Notre temps est plus éclectique, en matière d'art, qu'inventif et créateur; c'est surtout en s'appropriant, de diverses manières et dans des proportions variables, les élémens imaginés autrefois par différens peuples qu'il arrive à une certaine beauté composite et savante qui plus tard trouvera à son tour des imitateurs; son originalité est surtout dans la combinaison, dans l'interprétation. Or il importe, pour qu'il atteigne au moins tout le degré de perfection qui est compatible avec cette tendance, qu'il s'adresse aux meilleurs modèles, aux œuvres qui représentent le mieux le génie de chaque grande civilisation.

De grands efforts ont été faits dans ce sens, comme le rappellent les promoteurs de l'entreprise dont nous avons voulu entretenir les lecteurs de la *Revue*. Le gouvernement, par ses bibliothèques et ses musées, par l'institution de nombreuses écoles de dessin, l'initiative privée, par les associations auxquelles elle a donné naissance, les amateurs les plus connus, par la libéralité avec laquelle ils ont plus d'une fois consenti à se séparer quelque temps de leurs chers trésors pour les offrir aux regards du public dans des expositions rétrospectives, tous, dans la mesure de leurs forces, ont contribué à élever la moyenne du goût et à répandre l'amour des belles formes. Les artistes, les archéologues, les éditeurs, n'ont pas non plus failli à cette tâche.

De nombreux et intéressans ouvrages ont déjà paru sur cette matière; mais les uns sont tout à fait spéciaux, consacrés d'une manière exclusive à un seul monument ou encore à une seule application de l'ornement, par exemple à telle forme architecturale déterminée; d'autres

sont purement élémentaires; la plupart, conçus à une époque où la *lithochromie* était loin de disposer des ressources qu'elle possède aujourd'hui, donnent les modèles sans la *couleur* qui est en quelque sorte la vie de l'ornement; le plus grand nombre enfin sont d'un prix très élevé : ils s'adressent ainsi aux seuls artistes ou plutôt aux riches amateurs, et par suite ne répondent pas assez aux usages et aux besoins de l'industrie. C'est pour combler cette lacune que, dans la publication que nous signalons, on s'est surtout attaché à combiner dans une proportion convenable l'élément didactique et historique avec l'élément pratique et moderne, en donnant la prépondérance à ce dernier. Ce but, on l'a atteint; sans rien sacrifier des précieux enseignemens que nous ont transmis les arts de la Grèce, de Rome et de l'Orient, on s'est borné à en donner la plus pure substance et l'expression la plus achevée. La *Grammaire de l'ornement* d'Owen Jones est surtout intéressante dans la partie consacrée à l'art antique et oriental; ici, au contraire, on a plus insisté sur les époques plus rapprochées de nous, sur le *moyen âge,* la *renaissance,* les *dix-septième* et *dix-huitième siècles.* Moins étrangers à nos mœurs actuelles, les arts et les procédés de ces diverses époques, lien nécessaire entre ceux des sociétés antiques et les nôtres, complètent pour nous ce que dans l'art on appelle la tradition, c'est-à-dire ces exemples du passé que leur impérissable beauté, fondée sur l'observation des instincts les plus sûrs, fait survivre au milieu où ils sont nés.

Pour rendre l'ouvrage plus utile et en étendre les applications, M. Racinet s'est imposé une règle, c'est de présenter le motif d'ornement en lui-même, sans l'adapter exclusivement à telle ou telle forme architecturale; il laisse ainsi chacun libre de lui assigner l'usage auquel il le destine, suivant sa fantaisie ou les exigences de son œuvre. C'est grâce à ce système qu'il compte donner plus de deux mille motifs, répartis et combinés dans les cent planches coloriées dont l'ouvrage se composera, et dont plus de moitié sont déjà sous les yeux du public. Dans ce vaste ensemble de sujets pris aux meilleures sources, architectes, sculpteurs, peintres, décorateurs, fabricans de meubles, d'étoffes ou de papiers peints, tapissiers, joailliers, bijoutiers, chacun pourra trouver quelque chose à prendre; l'ordre historique suivi dans l'ouvrage rendra les recherches faciles. Les planches seront accompagnées d'un texte qui consistera : 1° en notes explicatives jointes à chaque planche pour en indiquer l'époque, le style et la provenance; 2° en une notice historique qui sera placée en tête du volume et destinée à esquisser à grands traits l'histoire de l'ornement dans les différens pays et les différens siècles. Cette dernière partie de l'œuvre est encore à venir; ce que nous avons sous les yeux et ce que le public français et étranger avait commencé à accueillir avec une confiance marquée, ce sont les planches. Tout artiste éprouvera, à les parcourir, un plaisir analogue à celui que procuraient

les magnifiques collections réunies jadis au Champ de Mars sous le nom d'*Histoire du travail*.

Parmi les planches qui nous paraissent les plus intéressantes, nous citerons celles où se trouvent réunis différens motifs empruntés à l'architecture polychrome des Grecs, et celles qui sont consacrées à l'Inde, à la Chine, au Japon et à la Perse. Pompéi, l'Égypte, l'Assyrie, sont représentés dans la série par des échantillons judicieusement choisis, mais moins nombreux. On s'explique cette différence. Pour Pompéi en effet, les documens abondent dans les cartons de nos artistes et dans les ouvrages que renferment nos bibliothèques; on n'a d'ailleurs que trop abusé déjà, dans la décoration de nos édifices publics et privés, du style pompéien. Quant à l'Égypte et à l'Assyrie, leur art est de nature plutôt à intéresser notre curiosité qu'à fournir à notre art industriel des données qu'il puisse utiliser dans une large mesure. Tout au contraire le XVIIe et le XVIIIe siècle occupent ici une place d'honneur; c'est que notre temps, dans les arts comme dans les lettres, malgré la révolution, malgré bien des différences apparentes, se rattache par des liens très étroits à cette France d'hier ou d'avant-hier, dont nous avons encore toutes les qualités et tous les défauts. Quiconque a le goût et le sentiment de la décoration s'arrêtera devant ces beaux meubles de Boulle, qui diffèrent singulièrement des médiocres imitations qu'en fait aujourd'hui l'industrie et dont elle peuple nos salons; on n'éprouvera pas moins de plaisir à voir papilloter devant ses yeux les vives et joyeuses couleurs de ces soieries et de ces indiennes dont étaient couverts les fauteuils et tendus les boudoirs de nos grand-mères, de ces faïences de Rouen, de ces porcelaines de Saxe qui brillaient sur leurs dressoirs.

Toutes ces aimables choses, filles des élégans loisirs, ne peuvent aujourd'hui nous donner qu'une heure de distraction, mais il est bon, pour conserver à son esprit toute son élasticité et l'empêcher de plier sous le faix et d'abattre le cœur qui a besoin de rester ferme, il est bon d'oublier ainsi parfois pendant quelques instans. On se rappelle d'ailleurs en admirant ces chefs-d'œuvre, dont plusieurs sont nés aussi au lendemain de grandes hontes et de grands désastres, quel ressort possède notre chère patrie, et comme le malheur a, en tout temps, su réveiller chez elle des forces vives, appeler à la lumière des caractères et des talens qu'elle-même, avant l'épreuve, ne se connaissait point.

G. Perrot.

C. Buloz.

LES

GUERRES DES FRANÇAIS

ET LES

INVASIONS DES ALLEMANDS

La Prusse accuse la France d'avoir, par son insatiable ambition, apporté sans cesse le trouble dans le monde. A entendre nos ennemis, c'est pour assurer la paix de l'Europe qu'ils doivent réunir à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine. Selon eux, c'est au plus grand profit de l'humanité et de la civilisation que s'écroulera notre prépondérance politique et militaire. Quand on lit leurs manifestes, leurs discours, leurs articles de journaux, on dirait vraiment que nous sommes le seul peuple qui ait jamais tenté de s'agrandir, que l'Allemagne est restée absolument étrangère à de semblables projets, et que, si elle tira l'épée, ce fut uniquement pour défendre son sol menacé, envahi par des voisins ombrageux ou avides. On s'étonne que cette thèse se soit produite dans un pays où fleurissent les études historiques, où l'érudition est populaire. Certes il n'est pas besoin d'avoir pâli sur les livres, fouillé les dépôts d'archives, compulsé les documens originaux, pour savoir que, si la France a parfois été poussée par l'esprit de conquête, si elle a eu ses jours d'ivresse guerrière, les autres états européens n'ont pas moins de reproches à s'adresser à cet égard. Chacun a eu ses accès d'orgueil et de convoitise, chacun, à diverses époques, a tenté de fonder sa propre grandeur sur l'abaissement ou la ruine d'un rival. Ainsi l'autorisait un droit que je qualifierais d'ancien, si les événemens contemporains ne s'étaient chargés de démontrer qu'il est encore en vigueur, si certains politiques ne continuaient à en suivre s maximes. Les guerres ont toujours été d'ailleurs une façon de ter-

miner un litige. Faute de s'entendre sur le choix d'un tribunal arbitral assez respecté pour imposer l'exécution de ses sentences, on recourt aux armes, comme au moyen âge on vidait les procès en champ clos; mais il s'est rencontré de tout temps des plaideurs honnêtes et des plaideurs de mauvaise foi, bien que le plus souvent chacune des parties croie sincèrement avoir de son côté le bon droit. La même observation est applicable aux nations quand elles se font la guerre, et cependant aucune n'a le privilége d'avoir eu l'équité constamment en sa faveur. Les avocats, pour gagner leur cause, ne négligent, on le sait, ni argumens, ni subtilités, ils ne se font pas faute de mauvaises chicanes; de même, dans les luttes armées, on a employé toutes les inventions de l'adresse et de la ruse. Il était au demeurant fort naturel que souverains et gouvernemens en agissent jadis de la sorte, puisque populations et provinces avaient été assimilées à des biens-fonds, à des immeubles; comme telles, on les aliénait, on les échangeait, on en faisait donation, on les constituait en dot ou on les transmettait par héritage, et c'est ainsi que se sont territorialement formés la plupart des états de l'Europe. Certains princes, certains pays, dans ces contestations armées, dans ces transactions, dans ces transmissions, ont été sans doute plus favorisés que d'autres. Quelques souverains réussirent à s'arrondir largement, plusieurs ont au contraire gaspillé leur avoir; mais tous ou presque tous, heureux ou malheureux, ont obéi aux mêmes mobiles intéressés. C'est la peur, l'imprudence, l'inhabileté, bien plus que la modération et la générosité, qui ont empêché naguère tel ou tel état de s'étendre et de dominer ses voisins, car aucun, quand il a été assez fort pour guerroyer avec chance de succès, ne s'est fait scrupule de troubler la paix du monde. La France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Pologne, la Suède, l'Espagne, ont procédé de même. Si la Prusse est moins souvent que nous descendue dans la lice, c'est tout simplement parce qu'elle apparut plus tardivement sur la scène politique, parce que son élévation est toute récente.

Que les Allemands aient la franchise de l'avouer, ce ne peut être pour punir et réfréner l'ambition de la France qu'ils veulent à cette heure l'humilier et l'amoindrir, car la Prusse, dont ils suivent la bannière, n'est certainement pas plus irréprochable que notre pays. Les acquisitions successives de l'électorat de Brandebourg dans des contrées germaniques et dans des contrées slaves au mépris des traités mériteraient certes d'être expiées autant que les conquêtes de Louis XIV et de Napoléon Ier, et nous pourrions, nous aussi, comme le font les Prussiens, invoquer le Dieu justicier. Le vrai, c'est que la France et l'Allemagne sont deux puissances rivales qui, conduites par des vues différentes, sont entrées en lutte quand des complications venues d'un autre côté, des embarras intérieurs,

ne s'opposaient plus à ce qu'elles se fissent la guerre. Par ambition, les deux pays ont tour à tour forfait à la justice ; ils ont usé de moyens que la morale condamne, mais que la politique se permet, et que le succès fait trop facilement excuser.

La différence qui sépare nos guerres de celles des Allemands n'est pas là ; elle réside dans le but qu'on s'efforçait d'atteindre. La France a toujours aspiré à exercer en Europe une prépondérance à laquelle elle croyait avoir droit par la supériorité de sa civilisation et de ses lumières. Monarchique, elle voulait que son nom fût respecté, que ses ennemis fussent mis dans l'impossibilité de lui nuire ou de l'abaisser ; révolutionnaire, elle travaillait à imposer ses idées d'affranchissement des peuples, d'égalité des droits du citoyen, de progrès social. L'Allemagne a eu d'autres visées ; c'est moins sa domination politique et morale qu'elle prétend établir que des débouchés à l'excès de sa population qu'elle cherche à créer. Ce sont non pas des soldats qu'elle envoie hors de ses frontières, mais des colons armés. Elle fait des invasions, tandis que nous en Europe nous faisons seulement des guerres. Quand la Prusse transformait toute sa population en une armée et ses états en une vaste caserne, elle avait pour cela ses raisons. Elle organisait ainsi d'une façon formidable les migrations qui s'apprêtaient à sortir de son sol ; elle équipait en guerre les hommes qui marchaient à la conquête d'un ciel plus doux, de terres plus riches et plus fertiles. Nos voisins ont expulsé ceux dont ils avaient envahi la patrie, ou ils les ont réduits à l'état de caste inférieure, de classe déshéritée. Nous nous sommes mêlés au contraire aux nations que nous avions vaincues, et nous les avons libéralement associées à nos avantages, laissant les habitans tranquilles possesseurs des biens de leurs pères. Un rapide coup d'œil jeté sur nos guerres et sur celles de nos voisins mettra complétement en relief le parallèle ; il est tout à notre honneur, sinon à notre profit.

I.

A une époque qui se perd dans la nuit des âges, le pays qui devait s'appeler plus tard la Gaule fut envahi par les Celtes, dont les tribus s'étaient graduellement avancées de l'Asie jusqu'au centre de l'Europe. Après avoir franchi le Rhin et le Jura, les Celtes subjuguèrent les peuplades encore sauvages qui habitaient de la Manche et de l'Océan à la Méditerranée, puis ils se mêlèrent à elles de façon à ne plus constituer ensemble qu'un seul peuple. Les flots de cette race envahissante se répandirent bientôt au-delà des Pyrénées, où ils rencontrèrent les Ibères, auxquels ils enlevèrent une partie de leurs cantonnemens. Quelques tribus celtiques établies au

septentrion de la Gaule traversèrent la Mer du Nord et le Pas-de-Calais, et vinrent se fixer dans la grande île d'Albion. L'inondation celtique fut si vaste, si abondante, qu'elle donna lieu à des remous puissans. A diverses périodes, on vit ce peuple d'émigrans refluer vers l'est, d'où il était arrivé. Les Celtes de la Gaule refoulèrent au nord de l'Italie les Ligures et les Étrusques, et s'avancèrent jusque sur les frontières de l'Ombrie et du Picénum. En Germanie, ils firent des incursions fréquentes, et au commencement de notre ère on rencontre des peuplades celtiques en Vindélicie, en Norique, dans la Bohême, l'Illyrie et la Pannonie, c'est-à-dire dans toutes les contrées du haut et moyen Danube. Ce mouvement démesuré d'expansion se ralentit peu à peu; le fleuve débordé rentra dans son lit, et aux dernières années de la république romaine, les Gaulois étaient définitivement fixés dans le pays auquel ils imposèrent leur nom; des essaims armés n'étaient plus envoyés par eux à la conquête de nouvelles terres. Les Celtes de l'Espagne, de l'Italie et de la Bretagne s'étaient séparés de la souche mère; ceux qui peuplaient notre territoire avaient pris pour leur patrie un attachement qui ne se démentit jamais. Quoique partagés en un grand nombre de nationalités, ils gardaient entre eux une unité de langue, d'institutions, de caractère, qui les faisait reconnaître pour un même peuple; ceux qui se distinguaient par un dialecte un peu différent et un type local, les Belges, n'étaient pas assez séparés de leurs frères, établis au sud de la Seine, pour qu'on les considérât comme une autre race. La conquête romaine ne changea pas les Gaulois; s'ils abandonnèrent leur rude idiome pour la langue plus policée des Latins, ils n'en demeurèrent pas moins ce que César les avait connus, un peuple mobile et léger (*in consiliis capiendis mobiles et novis plerumque rebus student*), mais plein d'ardeur et d'élan, d'une bravoure impétueuse dans les combats, d'une éloquence entraînante dans les conseils. Ils adoptèrent rapidement les institutions romaines, et, sous l'empire, ils fournirent à la ville éternelle quelques-uns de ses chefs et nombre de ses meilleurs soldats, de savans écrivains et de diserts rhéteurs.

Le mouvement de migration d'Asie en Europe se continua pendant bien des siècles. De nouvelles tribus s'avançaient sans cesse sur les côtes du Pont-Euxin, pour pénétrer ensuite dans les plaines qu'arrosent le Dniéper, le Danube et la Vistule. Tandis que les unes suivaient la route de l'Europe centrale, comme l'avaient fait les Celtes, les autres gagnaient le littoral de la mer Baltique, et se répandaient parfois jusque dans la Scandinavie; mais ce sol ingrat et glacé ne pouvait nourrir une population nombreuse. Quand les tribus qu'y avait refoulées le flot de migrations postérieures se sentaient trop pressées, quelques-unes quittaient cette terre boréale et des-

cendaient dans des contrées plus tempérées. Tel fut le cas pour les Cimbres, pour les Goths, pour les Burgundes. Tant d'invasions sorties de la Scandinavie faisaient croire aux Romains que là était la grande fabrique des nations, *officina gentium*, comme dit Jornandès. C'est dans ces régions baltiques que s'élabora, pour ainsi parler, la nation germanique. Les Germains apparurent au centre de l'Europe à la suite des Celtes, issus de la même souche, mais constituant une autre race; l'unité de type physique et morale n'était pas moins frappante chez eux que chez les Gaulois. Leurs nombreuses tribus s'étaient distribuées tant dans le nord de l'Allemagne que dans la Chersonèse cimbrique et la presqu'île scandinave. Aussi belliqueux que leurs voisins d'au-delà du Rhin, les Germains étaient plus barbares, et, au lieu de s'être attachés au sol, ils gardaient au commencement de notre ère les habitudes nomades qui s'étaient perdues chez les Celtes. Un climat plus âpre et une vie plus précaire les avaient davantage endurcis aux fatigues de la guerre; subsistant surtout de chasse et du produit de leurs bestiaux, ils n'avaient point de villes et de demeures fixes; ils étaient naturellement enclins à quitter leur patrie pour des cantons plus favorisés de la Providence. La Gaule excita dès lors leur convoitise; ils tendaient à se rapprocher du Rhin, tout prêts à le franchir pour s'établir dans quelques-uns des cantons faiblement peuplés qui étaient situés sur la rive gauche du fleuve. Il en résulta des invasions d'abord partielles, qui se produisirent surtout dans la Gaule belgique et auxquelles était peut-être dû le cachet particulier de la population. Les Trévires et les Nerviens, deux des nations les plus puissantes de cette contrée, s'enorgueillissaient de leur origine germanique. Les Némètes et les Vangions, qui se trouvaient encore sur la rive droite du Rhin au temps de César, étaient, un siècle plus tard, établis sur la rive opposée.

Ces invasions limitées qui s'opéraient comme par infiltration n'étaient pas les plus dangereuses pour les Gaulois; il y en avait d'autres qui présentaient toute la soudaineté d'une inondation, et qui, accomplies par la force des armes, portaient avec elles la désolation et la ruine. On voyait apparaître toute une nation de combattans conduite par quelque chef hardi, traînant à sa suite dans des chariots les femmes et les enfans. Ces Germains étaient-ils vainqueurs, ils exigeaient des Gaulois la cession d'un canton, d'un territoire; arrivaient-ils à s'y maintenir, ils se construisaient des demeures, et, abandonnant leurs habitudes errantes, se livraient à la culture du sol, à l'exploitation des forêts, au trafic. Un siècle avant Jésus-Christ, une irruption de deux puissans peuples germains, les Cimbres et les Teutons, avait ravagé la Gaule; ils s'étaient avancés jusqu'au-delà des Alpes et menaçaient l'Italie, quand

Marius réussit à écraser près d'Aix et de Verceil ces hordes descendues des bords de la Baltique. Un débris des Cimbres parvint pourtant à s'installer dans la Gaule belgique, et il donna naissance à la nation des Aduatuques. Les dissensions des peuplades gauloises favorisaient au reste ces entreprises audacieuses. Peu d'années avant la conquête de la Gaule par les Romains, les Suèves, une des plus importantes nations de la Germanie, avaient ainsi trouvé un chemin facile pour y pénétrer. Appelé par les Séquanes pour les soutenir contre leurs ennemis, les Éduens, Arioviste n'avait pas tardé à imposer son joug à ses alliés, et avait établi les Suèves sur leur territoire. Déjà 120,000 Germains venaient d'enlever aux Séquanes un tiers de leur pays, et une nouvelle tribu germanique, les Harudes, réclamait un second tiers. La Gaule était menacée de tomber au pouvoir des Germains, César la sauva en forçant Arioviste à repasser le Rhin. Plus tard, il défit d'autres peuplades germaniques, qui, après avoir gagné les bords de la Meuse et du Rhin inférieurs, s'apprêtaient à occuper la Gaule belgique. Devenue province romaine, la Gaule servit de boulevard à l'empire contre les invasions germaniques toujours menaçantes. Il fallut élever contre elles des lignes de forteresses, des retranchemens bien gardés. Aucun peuple, au dire de Tacite, ne donna plus que les Germains à faire aux légions, aucun ne fut plus redouté des maîtres du monde. Chez quelques-unes de ces peuplades, les Cattes notamment, on remarquait déjà cette rigide observation de la discipline qui fait la force des armées prussiennes, cette tactique habile qui a déjoué notre bravoure. Tous ces barbares étaient d'un courage persévérant; ils avaient à leur tête des chefs auxquels ils obéissaient avec dévoûment, et qui leur donnaient l'exemple du mépris du danger. Durant trois siècles, les Romains eurent beau repousser les Germains, ceux-ci revenaient toujours, profitant des fautes des généraux que l'empire leur opposait, des troubles dont il était périodiquement agité; loin de diminuer, le chiffre de leur population ne faisait que croître. Tandis que l'Italie s'épuisait d'hommes, que les mariages devenaient stériles ou y restaient peu féconds par le désordre des mœurs ou le calcul intéressé des parens, les Germains, race prolifique et forte, méritaient les louanges de Tacite pour la chasteté de leurs épouses. « Chez eux, écrit le grand historien, limiter le nombre de ses enfans, ou faire périr des nouveau-nés, est un crime, et les bonnes mœurs y ont plus d'empire qu'ailleurs les bonnes lois. »

Les Romains purent vaincre les Germains, s'avancer jusque sur les bords du Weser et jusqu'au littoral de la mer Baltique, mais ils ne se les assimilèrent pas. Pour protéger plus efficacement leur frontière, ils en furent parfois réduits à favoriser de ce côté du Rhin l'émigration de certaines nations germaniques, cherchant à les

opposer à de plus redoutables envahisseurs. Quand le colosse de l'empire chancela sur sa base, les irruptions des peuples germains débordèrent davantage, le flot de l'inondation montait et les digues commençaient à céder. Au nord-est, près de la frontière des Chérusques, les Saxons se répandaient de plus en plus sur le littoral de la Mer du Nord, dont leurs pirates désolaient les parages, et qu'ils devaient franchir trois ou quatre siècles plus tard pour soumettre les Bretons, suivant la voie que mille ans environ auparavant les Belges avaient tracée. A l'est, les Goths, sortis de la Scandinavie, abordaient sur les côtes de la Poméranie et de la Prusse actuelle, et, subjuguant les populations vendes, sarmates et germaniques qu'ils trouvèrent sur leur route ou se les assimilant momentanément, ils gagnaient les bords du Danube inférieur. Deux ou trois siècles après, ils revenaient à l'ouest, prenant la direction dans laquelle s'était opérée primitivement l'invasion celtique, inondant, comme l'avait fait celle-ci, l'Italie et l'Espagne. Au nord-est de la Germanie, les Burgundes, les Lombards, congénères des Suèves, remplacèrent cette nation puissante, et furent poussés par un mouvement de migration analogue à celui qui entraînait leurs frères, les premiers à l'est de la Gaule, les seconds au nord et jusqu'au centre de l'Italie.

Toutes ces nations procédaient comme les tribus germaniques qui les avaient précédées : elles ne se contentaient pas de vaincre et de dominer, elles s'établissaient sur le sol, se substituaient aux possesseurs légitimes, se partageant les terres comme prix de la victoire. Elles réduisaient les vaincus à la dure condition de colons ou de serfs, et naturalisaient dans cette patrie obtenue par la violence leurs institutions et quelquefois leur langue; mais là où la civilisation romaine avait poussé de profondes racines, les barbares parvenaient rarement à en effacer l'empreinte. Au contraire, subjugués par elle, ils finissaient par adopter la langue latine, et une partie des lois et des habitudes des vaincus; c'est ce qui arriva en France pour les Visigoths, les Burgundes et les Francs. Ceux-ci avaient succédé aux anciennes ligues des Chérusques, des Bructères, des Chamaves et des Sicambres, dont ils avaient absorbé les élémens. Après avoir longtemps inquiété les postes romains du bas Rhin, ils pénétrèrent au nord de la Gaule, à la fin du ve siècle, puis s'avancèrent au centre, et ne tardèrent pas à soumettre pour se les assimiler les Burgundes de l'est et les Visigoths du midi. Les Romains, en vue d'arrêter les invasions germaniques, continuèrent d'opposer ces nations redoutables les unes aux autres. Valentinien Ier poussait les Burgundes, devenus ses alliés, contre les Alamans, qui avaient remplacé les Suèves, dont ils étaient en partie formés, et qui, après avoir pendant deux siècles menacé la région du haut Rhin, s'efforçaient de reprendre les projets d'Arioviste. Théodoric et Mérovée

combattirent avec les Romains contre Attila dans les plaines catalauniques.

L'établissement des Francs en Gaule faisait arriver les Germains à leurs fins. La race à laquelle appartenaient les Cimbres, les Teutons et les Suèves avait, après bien des tentatives infructueuses, pris possession de la terre, objet de leur convoitise. La Gaule allait perdre son nom et devenir le pays des Francs, *Francia*. Réduits aux plus pénibles travaux des champs ou à l'exercice dans les villes d'une industrie manuelle, d'un chétif négoce, les descendans des Gallo-Romains furent dépouillés de leur nationalité. La religion fournit un asile à leur indépendance; en entrant dans le clergé, qui, pour se recruter, ne tenait compte que des vertus et de la vocation, ils retrouvaient l'usage de leur langue, ils devenaient les égaux des guerriers francs qui les avaient asservis, et ils contrebalançaient par l'autorité du savoir celle de la force qu'exerçait le vainqueur. Les Francs, fondus peu à peu avec les Gaulois, opposèrent à l'invasion germanique la même puissance de résistance qu'avaient eue bien des siècles durant les Celtes unis aux indigènes de la Gaule. Le courant de la migration des hommes du nord dut s'arrêter ou prendre une direction différente. D'ailleurs les flots de populations qui s'étaient répandus à l'ouest et au sud en avaient déversé le trop-plein. Aussi une nouvelle migration de souche indo-européenne, les Vendes ou Slaves, put-elle se rapprocher du centre de l'Europe; des nations de cette race avaient aux VIIIe et IXe siècles pénétré jusqu'au cœur de l'Allemagne, suivies à l'est par d'autres races restées plus en-deçà. Ces déplacemens auraient pu rejeter sur le territoire des Francs l'arrière-garde de la grande armée d'invasion germanique. Charlemagne comprit ce danger: non content de consolider par de sages et intelligentes institutions le gouvernement des princes de son sang, il porta ses armes victorieuses fort au-delà du Rhin; il soumit toutes les grandes nations germaines, les Saxons, les Bavarois, les Lombards et des peuples d'autres races encore, tels que les Avares. Ainsi réunis sous une même suzeraineté, les Allemands devenaient une puissance à laquelle rien ne pouvait plus résister, car les Romains eux-mêmes, comme le remarquait Tacite, n'avaient pu les vaincre qu'en les divisant.

Mais ce gigantesque empire ne devait pas subsister longtemps. Une fois que l'émigration armée des Germains en Gaule se fut arrêtée, l'élément gaulois reprit le dessus. Il se produisit alors un phénomène qui a été souvent observé dans les pays où des conquérans subjuguent les indigènes. Si des invasions nouvelles ne viennent pas alimenter la race conquérante, elle s'absorbe promptement dans le fonds indigène, qui reparaît à la fin presque pur. C'est ce qui est arrivé dans l'Amérique du Sud, où, depuis que la migration espa-

gnole a cessé, les métis et les Indiens tendent à constituer presque exclusivement la population; c'est ce qui advint dans toutes les contrées où Rome avait envoyé ses colons; quand les Latins n'y affluèrent plus, l'élément indigène l'emporta. Aux IXe et Xe siècles, ceux qu'on appelait les Francs n'étaient plus guère en réalité que des Gaulois, des Gallo-Latins, et un siècle plus tard la langue tudesque avait à peu près disparu de notre pays. Au-delà du Rhin au contraire, la population demeurait germanique et gardait son idiome, ses usages, son type. Une scission s'opéra donc tout naturellement dans l'empire carolingien, et lors du partage que les fils de Louis le Débonnaire firent des états de leur père en 843, Charles le Chauve eut la partie franque, c'est-à-dire gauloise, et Louis la partie germanique. Quant à l'Italie, à cette terre restée latine en dépit des invasions des Goths, des Hérules et des Lombards, elle fut le lot de Lothaire avec une longue bande qui s'étendait entre les royaumes de ses deux frères, et pour la délimitation de laquelle le traité de Verdun consulta plus les convenances de la politique que les intérêts des populations. Toutefois la partie des états du fils aîné de Louis le Débonnaire qui confinait la France au nord et à l'est présentait sous le rapport ethnologique un caractère particulier; c'était à peu près l'ancien royaume d'Austrasie, où les élémens gallo-romain et germanique ne s'étaient qu'imparfaitement fondus et demeuraient juxtaposés. Les Alamans, les Ripuaires, qui avaient pénétré dans l'Alsace, la Lorraine, et ce qu'on appelle aujourd'hui les provinces rhénanes, ne s'étaient point complétement substitués aux descendans des Séquanes, des Leuces, des Médiomatrices et des diverses nations de la Gaule belgique. Tandis que dans la vallée de l'Ill ils avaient rencontré les Triboques, peuplade germaine dont l'émigration précéda de plusieurs siècles la leur, plus à l'ouest ils s'étaient trouvés en présence de véritables Gaulois. Les tribus friso-saxonnes qui avaient envahi avec les Ripuaires le nord de la Gaule belgique y avaient apporté leur langue et introduit leurs institutions. Au moment du traité de Verdun, ces contrées n'appartenaient donc franchement ni à l'une ni à l'autre race. Lorsque les trois fils de Lothaire Ier se distribuèrent son empire, cette marche, placée entre la région des Celtes et la région des Allemands, constitua un royaume à part, qui prit le nom de son prince Lothaire II, nom qu'elle a gardé depuis (*Lotharingia*, *Loherregne*).

Le caractère mixte de la population de la Lorraine, qui embrassait alors non-seulement la province entière ainsi désignée, mais l'Alsace, la Basse-Lorraine ou Lorraine de la Meuse, une partie de la Flandre et du royaume actuel de Belgique, quelques parties de la Suisse, de la Franche-Comté, fut cause que les deux empirès, l'empire franc et l'empire germanique, élevèrent des prétentions sur la possession de

cette contrée. Une fois que la postérité directe de Lothaire II se fut éteinte, la lutte commença. Arnulf, le neveu de Charles le Gros et son héritier sur le trône impérial, retint la Lorraine, tandis que les Français, — qui ne voulaient plus faire cause commune avec les Allemands, auxquels ils avaient été de nouveau réunis sous Charles le Gros après en avoir été séparés quarante ans auparavant, — élisaient un chef particulier, Eudes, fils de Robert le Fort. Charles le Simple tenta vainement d'enlever au bâtard d'Arnulf cette province, dont son père lui avait laissé le gouvernement. Elle repassa cependant sous la suzeraineté de l'incapable fils de Louis le Bègue. Giselbert, au nom du roi des Francs, la défendit contre les entreprises des successeurs d'Arnulf; mais les troubles qui suivirent la mort de Charles le Simple ouvrirent la porte à de nouvelles invasions germaniques. La France était divisée entre plusieurs maîtres; Henri Ier, l'Oiseleur, en profita pour remettre la main sur la Lorraine. La population, attachée de cœur à la France, voyait avec déplaisir le retour des Allemands; les seigneurs surtout se tournaient du côté du roi de France. Louis d'Outre-mer, fort du concours des habitans, reprit la Lorraine; mais son fils Lothaire laissa une seconde fois échapper cette belle partie de son domaine, et, malgré les Lorrains, cédant aux suggestions d'Othon II, il aliéna l'ancien royaume du prince qui avait porté son nom, sous la condition, ajoutent certains historiens, de le tenir en fief de la couronne de France. En dépit de cette annexion à l'empire germanique qui devait durer près de sept siècles, la population garda son caractère français dans une bonne partie du royaume de Lothaire, royaume qui, d'abord démembré sur ses bords, finit par se scinder en divers états. Tandis que, réunie à la Souabe, l'Alsace, sauf dans sa partie méridionale, restée séquanaise, perdait les derniers vestiges du caractère originairement celtique de sa population, la Lorraine mosellane repoussait les empiétemens de la race germanique, et conservait presque partout l'usage de l'idiome roman.

La Basse-Lorraine se germanisait au contraire davantage; mais les dialectes allemands n'y parvenaient pas à déposséder le wallon là où subsistaient des agglomérations de populations gallo-latines. Détachées de la Lorraine proprement dite, les contrées rhénanes et belges continuaient à présenter la bigarrure ethnologique due à la coexistence de populations de familles différentes. Les Flamands, les Allemands, les Français-Wallons, s'y trouvent réunis, et, dans le partage qui s'opéra insensiblement entre la suzeraineté de la France et celle de l'Allemagne, la plus grande part fut pour celle-ci. L'empire ne réussit pas plus à éliminer, des bords de l'Escaut à ceux du Rhin, l'élément gaulois que le roi de France à repousser de la Flandre l'élément bas-allemand. L'empire rencontra les mêmes ob-

stacles dans la Franche-Comté ou comté de Bourgogne, dont s'était emparé Conrad le Salique. Les migrations suèves et alémaniques s'étaient arrêtées aux derniers contre-forts des Vosges et à la chaîne du Jura, et le fond de la population purement séquanais avait absorbé dans cette province les conquérans burgundes. Les invasions par masses armées des Allemands cessèrent à partir des IXe et Xe siècles. L'empire germanique resserrait ses forces pour se constituer et repousser les populations slaves qui y avaient pris racine. Toutefois, durant la période dont il est ici parlé, deux fois une armée allemande menaça la France d'une invasion. Si Louis le Gros n'avait réuni en toute hâte ses vassaux et opposé à l'empereur Henri V une armée immense pour le temps, les plaines de la Champagne auraient été foulées par les hordes germaniques. A Bouvines, Philippe-Auguste défit une armée allemande que faisait avancer pour nous envahir l'empereur Othon IV, allié du comte de Flandre, dont il cherchait à placer les états sous sa suzeraineté.

II.

Ce qui détournait surtout de la France les projets envahissans de l'Allemagne, c'est que les visées de celle-ci se dirigeaient de plus en plus vers l'Italie. Les irruptions des Goths et des Lombards prouvent que la péninsule n'excitait pas moins que nos fertiles campagnes la convoitise germanique. Charlemagne avait étendu la main sur cette riche proie plus pour y dominer par l'ascendant de son génie que pour en partager les terres entre ses officiers. Appelé par le saint-siége, il l'avait défendu contre des barbares de la même race que son peuple qui aspiraient à l'asservir. Héritiers partiaires de l'empire du fils de Pépin le Bref, les Carolingiens de France et ceux d'Allemagne se disputèrent l'Italie, qui avait d'abord passé au fils aîné de Lothaire Ier. Charles le Chauve et Carloman, fils de Louis le Germanique, traversèrent chacun de son côté les Alpes pour s'emparer de ce qu'ils regardaient comme le patrimoine par excellence de l'empire, comme la terre dont la possession les constituait héritiers directs des césars. Effrayés des conséquences du duel auquel ils allaient se livrer, les deux monarques rebroussèrent chemin; mais la lutte recommença bientôt avec d'autant plus de ténacité que les prétentions rivales avaient chacune au-delà des monts leurs adhérens. Suspendue au temps de Charles le Gros, qui rétablit un moment dans son unité l'empire de Charlemagne, elle reprit sous une autre forme, quand les progrès de la féodalité eurent réduit l'autorité de la couronne de fer et créé une foule de principautés indépendantes. Alors la domination spirituelle et morale des papes remplaça en Italie celle qu'avec un tout autre caractère avaient jadis exercée

les césars. L'église avait en effet hérité de la Rome païenne, elle s'en était approprié la langue, elle en avait adopté la hiérarchie administrative, elle en avait même conservé le culte et les cérémonies quant aux pompes extérieures. En Italie, comme dans les Gaules, c'était dans la religion que la vieille nationalité avait trouvé un refuge. Pour dominer en Italie, il fallait donc alors dominer le souverain pontife, et, en le tenant sous leur dépendance, les empereurs germaniques étaient assurés de rester maîtres de la terre romaine. Aussi tous leurs efforts tendirent-ils vers ce but; mais la papauté résista toujours avec énergie et souvent avec succès. De là cette grande querelle des investitures qui se prolongea près d'un siècle et demi. Quand l'empire eut grandi, quand sous les Hohenstaufen il afficha de plus ambitieuses visées, la lutte ne se borna plus à une querelle entre les empereurs et les papes. Les premiers tinrent presque toute la presqu'île dans leur main sans réussir pourtant à l'étreindre suffisamment pour qu'elle ne pût leur échapper. L'Allemagne, qui reproche avec tant de colère à la France son ambition, a un peu trop oublié ces pages de son histoire.

L'intervention des empereurs dans les affaires de l'Italie fut donc un puissant dérivatif à l'antagonisme de la France et de l'Allemagne. Nos modernes politiques n'y ont pas pris garde; l'Allemagne, une fois qu'elle se voit fermée la porte de l'Italie, se retourne contre la France. Ce qu'elle appelle aujourd'hui son libre développement, son droit d'expansion, qui n'est en réalité que sa tendance envahissante, trouvant une digue au sud, se porte alors à l'ouest. Pendant les deux siècles qui suivirent la chute des Hohenstaufen, la France et l'Allemagne, livrées à des déchiremens, à la rivalité des grands vassaux, ayant à faire face à des périls de toute sorte, ne songèrent guère à s'attaquer; l'invasion germanique sur notre frontière semblait à tout jamais arrêtée, parce qu'elle prenait un autre cours. Au XIVe siècle, l'ordre des chevaliers teutoniques avait imposé par les armes la foi chrétienne aux populations slaves de la Prusse et finnoises de la Courlande et de la Livonie. Ils avaient implanté sur le littoral sud-est de la mer Baltique la langue et les institutions de l'Allemagne, y amenant d'industrieux colons qui dépossédaient les grossiers et ignorans Indigènes. En même temps la Bohême, la Moravie, la Lusace et d'autres contrées slaves associées de plus en plus aux destinées de l'empire recevaient de nombreuses immigrations allemandes; elles se germanisaient comme les populations que le flot de l'invasion vende avait fait jadis avancer jusqu'à l'Elbe à la Saale et à la Regnitz. Dès la fin du XIIe siècle, les rois de Bohême étaient vassaux de l'empire. Cependant ce pays était rattaché à l'Allemagne plutôt par un lien politique que par les institutions, et il ne constitua jamais en réalité une partie intégrante de la nation

germanique. Si en 1208, sous le règne d'Othon IV, son prince était l'un des électeurs, s'il occupa même le premier rang entre les électeurs séculiers, il ne donnait son suffrage que pour l'élection du roi des Romains; il n'assistait point aux diètes, et son royaume n'était soumis à aucune contribution pour les besoins de l'empire.

Le mariage de Marie de Bourgogne et de l'empereur Maximilien Ier rouvrit pour nous la porte à des dangers depuis longtemps éloignés. Les Pays-Bas français, unis à ceux qui avaient relevé de l'empire, passaient sous le sceptre germanique. La Franche-Comté, qui, après l'abdication de l'empereur Charles le Gros, avait pendant un siècle et demi formé un état séparé sous le nom de Bourgogne transjurane, et qui était devenue par la force un fief de l'empire germanique, puis était rentrée sous la suzeraineté de nos rois au temps de Philippe le Long, repassait sous la domination impériale. La France se trouvait ainsi enveloppée de trois côtés par l'Allemagne, et si Charles-Quint n'eût représenté que la puissance germanique, nous eussions sans doute subi à la longue une nouvelle invasion des hommes d'au-delà du Rhin. La Franche-Comté, le Cambrésis, le Hainaut, l'Artois, auraient fini par être germanisés, comme l'avaient été naguère l'Alsace, une partie de la Lorraine et les pays flamands; mais dans le fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle se trouvait réuni l'orgueil du castillan à l'astucieuse avidité de l'Allemand: les tendances de l'un contrariaient les projets de l'autre, et, tout empereur qu'on l'eût élu, Charles-Quint demeura toujours plus espagnol que germain. Après son abdication, l'attribution à Philippe II des provinces françaises d'origine qu'avait voulu s'annexer l'empire opposa une barrière aux invasions germaniques. L'Espagne domina dans les Pays-Bas et en Franche-Comté comme en Italie. Elle fut alors notre principale et plus redoutable ennemie, tandis qu'en proie à une révolution religieuse où perçait l'antagonisme des élémens saxon et suève prédominant au nord, et des élémens mixtes (celte, germain et slave), que représentaient l'Autriche, la Bavière et la Bohême, l'Allemagne allait s'affaiblissant. La domination espagnole arrachait l'Italie à l'influence autrichienne. Les descendans des Goths, unis aux Ibères, étaient maintenant ses défenseurs contre le nouvel Alaric, le nouveau Totila qui aurait pu surgir, car le sac de Rome par les bandes que commandait le connétable de Bourbon montrait que la barbarie du nord connaissait encore le chemin de la ville éternelle. L'Espagne se contenta de régner en Italie; elle n'y envoya pas ses colons, qui préféraient l'or du Nouveau-Monde aux dépouilles de cette presqu'île. La France n'avait pas eu d'autres prétentions quand sous Charles VIII, sous Louis XII, sous François Ier, elle avait envoyé ses armées dans le royaume de Naples, la Toscane et le Milanais, car, au lieu d'expédier dans cette péninsule ses enfans, elle

donnait chez elle asile à une foule d'Italiens qui se partageaient les emplois et le gros négoce. Et d'ailleurs l'influence que la France d'alors cherchait à exercer en Italie, c'était non plus à l'Allemagne, mais à l'Espagne qu'il la fallait arracher. Nos rois mirent un siècle à rejeter au-delà des Pyrénées cette altière rivale, qui moins encore que l'Allemagne avait effacé la nationalité des provinces françaises qu'elle régissait, car elle n'eut jamais aucune puissance d'assimilation. Les traités des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle (1668), de Nimègue (1678) rendirent à la France les Pays-Bas, qui avaient jadis dépendu de sa couronne; il fallut que Louis XIV conquît deux fois la Franche-Comté pour s'en assurer définitivement la possession.

L'Espagne abaissée, la France se retrouva en face de l'empire, occupé à relever ses ruines et toujours prêt à faire cause commune avec nos ennemis. Il était loin en effet d'avoir renoncé à ses projets d'agrandissement. En Italie, il cherchait à reprendre son ancienne influence. Richelieu et Mazarin avaient travaillé à réduire la maison d'Autriche en favorisant l'émancipation des princes électeurs. Louis XIV poursuivit la politique de ces deux ministres; son but, c'était de reprendre ce que nous avaient enlevé depuis une suite de siècles les envahissemens de la race germanique et les empiétemens de l'empire. L'Autriche songeait alors plus à s'assurer la possession héréditaire de la Hongrie et à repousser les Turcs qu'à reconstituer l'empire des Habsbourg. Une partie de la Lorraine, dont la région la plus française, les Trois-Évêchés, nous avait été rendue dès le règne d'Henri II, l'Alsace, que sa situation géographique avait toujours rattachée en fait à la France, diverses places ou divers cantons des Pays-Bas et des contrées rhénanes firent retour à la mère-patrie, après bien des siècles de séparation, et sous Louis XV l'accession du duché de Lorraine vint compléter cette restitution du domaine gaulois que les victoires de la république française se chargèrent de parachever. Étaient-ce des conquêtes dictées par l'esprit d'envahissement ou de simples revendications? La France ne dépassait assurément point par ces accessions les frontières que la nature lui a tracées. Là où elle ne s'agrégeait pas des peuples de sa langue et de son sang, elle laissait du moins leurs biens aux possesseurs antérieurs du sol; elle laissait à l'Alsace sa langue, et, tout intolérante qu'elle fût alors à l'égard des calvinistes français, elle respectait la liberté de conscience des luthériens de cette province. Elle appelait les nouveaux adoptés à jouir des bienfaits de la patrie commune; elle ne subjuguait pas un peuple pour lui substituer le sien, et la preuve que ce fut une adoption, non une conquête, c'est que les derniers venus dans la grande famille française, les Alsaciens, les Francs-Comtois, les Lorrains, sont les plus attachés à notre nationalité, s'indignent à l'idée de ne plus y appar-

tenir. L'Allemagne n'a pas su se concilier à ce point l'attachement des peuples qu'elle avait pendant des siècles enchaînés à ses destinées. Si la Posnanie est toujours frémissante sous la domination de la Prusse, si la Lombardie et la Vénétie ont fini par secouer le joug autrichien, cela tient à ce que les Allemands assujettissent plutôt les peuples qu'ils ne se les assimilent. Ils ne parviennent à germaniser un pays qu'en y implantant leur population. Nous avons, nous, francisé l'Alsace en nous faisant aimer des descendans des Triboques et des Alamans qui l'avaient peuplée. D'ailleurs ces annexions que nos voisins reprochent à Louis XIV n'avaient-elles pas pour but d'élever une barrière contre les invasions possibles des Germains, et ne faisaient-elles pas rentrer notre patrie en possession des frontières que la nature lui assigne? Ceux même qui se sont le plus élevés de l'autre côté du Rhin contre l'esprit de conquête n'ont-ils pas reconnu que la conquête devenait légitime quand elle avait pour objet d'assurer la sécurité d'un état? « L'esprit de conquête, dit un de leurs historiens, M. de Sybel, est pour la politique extérieure ce que la révolution est pour la politique intérieure. Tous deux commencent par la négation du droit formel et existant; tous deux peuvent être imposés à une nation par l'intérêt de sa propre conservation, et alors, en restant dans de certaines limites, ils sont quelquefois féconds en résultats. Telle a été la révolution anglaise de 1688, telle a été aussi la conquête de la Silésie et de la Prusse occidentale par Frédéric le Grand. Cette révolution et cette conquête ne portèrent un moment atteinte à l'ordre légal que pour proclamer ensuite, avec un redoublement d'énergie, le principe du maintien de la loi et des traités (1). »

Si l'on s'en tient à cette distinction tant soit peu subtile, et qui semble imaginée pour innocenter la Prusse d'avoir été révolutionnaire quand elle y trouvait son avantage, n'est-on pas fondé à dire que l'ancienne France, une fois qu'elle fut rentrée en possession de ses frontières originelles, n'affirma qu'avec plus de force le maintien de la loi et des traités? Nos agrandissemens sous Louis XIV furent donc autrement légitimes que ceux que recevait la Prusse par le partage de la Pologne, opéré au mépris du droit des nations, — que ceux qu'elle a dus à la dissolution prononcée par elle en 1866 de la confédération germanique, dont elle s'était engagée à défendre l'intégrité en signant la paix de 1815 qui valait à ce royaume un si notable accroissement. Des publicistes moins prévenus que M. de Sybel verraient certes dans les événemens qui se sont accomplis du fait de la Prusse depuis cinq ans une véritable révolution. Toute la différence, c'est que leurs auteurs y ont mis plus

(1) *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, t. II.

d'astuce, d'hypocrisie et, confessons-le, plus d'habileté que nous n'en mîmes dans celle qui nous fit au commencement du siècle les arbitres, presque les maîtres de l'Europe. Je le concéderai volontiers, les guerres de Napoléon Ier prirent souvent le caractère d'invasions. Ce génie impérieux et sans mesure prétendait implanter partout notre idiome et les lois, l'administration dont il nous avait dotés. Il faisait régir par des fonctionnaires français des pays auxquels nous étions antipathiques; mais la nation ne suivit pas l'empereur dans cette voie funeste, nos pères n'émigrèrent pas pour aller franciser l'Allemagne, la Hollande, la Toscane, l'Illyrie, etc.; quand le gigantesque empire s'écroula sous le poids de nos défaites, les contrées qui avaient momentanément grossi le nombre de nos départemens se retrouvèrent intactes dans leur nationalité.

Ajoutons d'ailleurs que la France, quand elle reprenait les fragmens de la Gaule depuis longtemps détachés, ne laissait pas la maison de Habsbourg sans compensations. Nous renoncions à disputer en Italie à l'Autriche l'influence qu'elle avait cherché à y exercer. En 1713, le traité d'Utrecht lui donnait le duché de Milan qu'à deux reprises différentes elle a possédé près d'un siècle et demi, la Sardaigne, le Siennois, le royaume de Naples. En 1736, quand le duché de Lorraine et le Barrois furent attribués viagèrement au roi Stanislas avec la clause de retour à la France après sa mort, l'empereur d'Allemagne obtenait les duchés de Parme et de Plaisance et pour son gendre le trône de Toscane. Ainsi l'Italie, toujours convoitée par les empereurs, où Léopold Ier avait saisi le Mantouan, comme ses successeurs saisirent les duchés de Modène et de Guastalla, indemnisa nos voisins de ce qu'ils perdaient par nos annexions; les traités de Westphalie et d'Utrecht furent librement consentis, et tout alors se passa conformément au droit public. A dater de ce moment se détourna pour la seconde fois sur l'Italie le courant germanique, qui nous menaçait encore quand l'armée du prince Eugène de Savoie, aidée de celle de Marlborough, nous mettait en déroute à Oudenarde et nous battait à Malplaquet.

Par un mouvement alternatif de progression en sens opposé qui s'était déjà produit au moyen âge, l'invasion germanique se porta vers l'est, dans les pays slaves. L'électeur de Brandebourg possédait depuis 1663 en toute souveraineté la Prusse orientale ou duché de Prusse, pour lequel il relevait auparavant de la Pologne: en 1701, ce fleuron, détaché de la couronne des Jagellons, avait servi à composer au vaniteux Frédéric Ier un diadème royal. La Prusse orientale fut alors en fait annexée à l'Allemagne; mais la Prusse dite royale ou polonaise, située plus en-deçà, n'était pas encore totalement germanisée. Une émigration continue de marchands et d'ouvriers allemands opéra cette métamorphose, et prépara la

réunion de la province au nouveau royaume de Prusse, qui fut la conséquence du partage de 1772. Lors du second partage de la Pologne, en 1793, la Posnanie venait s'ajouter aux états de la Prusse, et les Allemands, déjà établis depuis 1772 dans les districts de la Netze, commencèrent à s'y mêler à la population polonaise, à laquelle ils se substituaient graduellement par leur intelligence et leur activité; mais ce n'était pas uniquement à l'est que le flot germanique tendait à se répandre, il remontait également au nord vers le berceau de la race teutonne. Là s'était avec le temps constituée une race nouvelle congénère des Angles et des Saxons, qui avaient conquis la Bretagne. Les descendans des Jutes et des Danois avaient remplacé les Cimbres, les Burgundes, les Goths, les Suions, établis au temps de Tacite dans la péninsule et l'archipel du Danemark. De bonne heure, dès les IXe et Xe siècles, les populations germaniques et vendes des bords méridionaux de la Baltique firent des irruptions dans leurs parages, et, dès le règne d'Othon Ier, l'empire convoitait la partie méridionale de la terre des Jutes, le Slesvig. A diverses reprises, l'émigration allemande vint disputer aux Danois et aux Normands le sud de la péninsule cimbrique. Il y avait là du reste, comme dans l'Alsace, une sorte de terre mixte, de marche mal définie, qui se prêtait aux envahissemens. Une différence bien profonde ne séparait pas les Bas-Saxons du Holstein des Jutes-Danois. Aussi en 1474 Christiern Ier réunissait-il le duché du Holstein au Slesvig, et plus tard le Jutland méridional suivait les destinées du Holstein, qui se séparait de la couronne de Danemark pour y revenir en 1720. Cette union avec le Holstein activa encore la migration germanique. Les colons allemands passèrent en grand nombre dans le Slesvig, et aux XVIIe et XVIIIe siècles l'emploi fréquent par les rois de Danemark de troupes allemandes, sur lesquelles se reposait leur pays, dont l'esprit militaire s'était fort affaibli, aida encore à la germanisation du Jutland méridional, qui ne cessa de se poursuivre, et quand en 1848 le Danemark, pour parer au danger de la dénationalisation d'une de ses plus belles provinces, sépara complétement du Holstein le duché de Slesvig, et le rattacha étroitement à l'unité danoise, les Allemands étaient devenus assez forts pour livrer cette terre à leurs compatriotes. Quelques années plus tard, la Prusse la réclamait comme possession germanique et s'en rendait maîtresse.

On le voit par la suite des événemens que j'ai essayé de résumer à grands traits, l'Allemagne n'a pas fait seulement, comme nous, des guerres d'ambition politique et d'orgueil; elle n'a pas voulu simplement assurer sa prépondérance; toutes les fois que l'occasion le lui a permis, elle a repris le cours des invasions qui ont marqué

les débuts de son histoire. Les Français, attachés à leur sol, se sont contentés de rapporter de l'étranger les éphémères lauriers qu'ils y avaient cueillis; ils n'ont fait de conquêtes durables que celles des territoires qui avaient été détachés du domaine de leurs ancêtres. Les Allemands, gens plus besoigneux et plus positifs, ont eu d'autres desseins. Appartenant à ce même rameau de l'humanité dont sont sortis les pionniers qui ont mis en culture les plus riches cantons de la Transylvanie, qui ont défriché les solitudes de l'Amérique du Nord, à cette grande famille d'hommes qui a fondé des comptoirs dans toutes les parties du monde, qui inondait de ses avides pirates les côtes de la Manche et de l'Océan, qui constitua le noyau de la puissance russe, qui envahit la Gaule, l'Italie et l'Espagne vers la fin de l'empire romain, à cette forte race qui envoie aux États-Unis des nuées d'émigrans, les Allemands, issus de la même souche que les Scandinaves, les Anglais et les Néerlandais, dont ils inquiètent à cette heure l'indépendance, combattent surtout en vue d'ouvrir des écluses à l'excès de leur population, et, comme les Normands que conduisit en Angleterre Guillaume le Bâtard, c'est l'espoir du gain qui est leur premier mobile.

III.

Le contraste que je viens de faire ressortir montre clairement de quel côté est aujourd'hui le danger pour l'équilibre européen. La France doit craindre d'être en partie germanisée. Cette invasion de tout le peuple allemand se précipitant sur notre patrie, sous la forme d'une landwehr, n'avait-elle pas été précédée, préparée par des invasions partielles et pacifiques, de même que les migrations en-deçà du Rhin de peuplades germaniques avaient précédé et préparé celles des Francs et des Alamans? Paris et une foule de nos villes étaient inondées depuis vingt ans et davantage d'ouvriers, de domestiques, de commis, d'industriels, de professeurs allemands. Le chiffre en croissait tous les jours sans que nous y prissions garde. Loin de nous alarmer de cette invasion, nous nous sentions flattés de voir tant d'étrangers préférer notre pays au leur, et témoigner ainsi de la supériorité de notre sol et de notre société; mais, on ne l'a point oublié, la guerre n'a pas plus tôt éclaté que l'Allemagne a rappelé toute sa colonie. Les Allemands sont retournés dans leur patrie, ils ont été rejoindre la grande armée d'invasion qui s'avançait sur notre frontière, ils lui ont servi de guides, ils ont marché en éclaireurs, ils ont livré à leurs compatriotes les maisons dont ils avaient été les hôtes, la demeure des familles auxquelles ils avaient peu auparavant demandé un asile et du pain. C'est que la reconnaissance, à ce qu'il paraît, n'est pas une vertu germanique; nos

bienfaits envers ces étrangers n'ont eu pour résultat que de les aider à nous dépouiller. Déjà Tacite disait des Germains : « Ils aiment les présens, mais ils ne se croient pas obligés par ceux qu'ils reçoivent; *gaudent muneribus... nec acceptis obligantur.* » Le caractère allemand n'a pas changé à cet égard depuis dix-huit siècles, et pour achever de s'en convaincre il suffit de remarquer que M. de Bismarck acceptait de Napoléon III, il y a quelques années, le grand cordon de la Légion d'honneur, et le roi Guillaume trouvait au palais de Compiègne comme à celui des Tuileries une gracieuse hospitalité. Les Allemands, cela est clair, procèdent envers la France, ainsi que l'avaient fait leurs aïeux envers la Prusse polonaise et le Slesvig, en envoyant dans les pays qu'ils projetaient d'envahir des pionniers, des enfans perdus, chargés pour ainsi dire de faire les logemens de l'armée, et qui leur ont ensuite servi d'espions. Cette avant-garde aurait ouvert aux Prussiens les portes de Paris, si nous ne l'avions, un peu tardivement, il est vrai, forcée de déguerpir.

Cette infiltration qui facilita la migration armée dont nous sommes actuellement la victime, nous n'avons pas eu seulement le tort de ne point nous en préoccuper, nous l'avons encore appelée et favorisée par nos fautes, nos faiblesses et nos erreurs. Chez nous, le goût du plaisir et du bien-être a beaucoup affaibli les habitudes de travail. Ce relâchement se fait sentir dans toutes les classes de la société. Les fonctionnaires se sont acquittés de moins en moins de leurs devoirs, les chefs de la hiérarchie administrative ont été plus préoccupés de recevoir somptueusement ou de solliciter de l'avancement que de la bonne gestion des affaires; le commis n'a plus que médiocrement rempli sa tâche, et s'est négligé comme le patron; l'ouvrier en a pris à son aise, désertant sans cesse l'atelier pour le cabaret. Avec ses habitudes laborieuses, sa consciencieuse application, l'Allemand nous a fait dès ce moment une redoutable concurrence. Les maîtres ont préféré ces étrangers parce qu'ils en obtenaient davantage. Il n'est pas jusqu'aux savans allemands qui ne soient venus s'offrir ici au rabais, et l'on a maintes fois rencontré chez eux plus d'instruction et de zèle que chez les nôtres. Tous ces Germains parlaient d'ailleurs couramment notre langue, tandis que nous ne prenions pas la peine d'apprendre la leur. Ils savaient de la sorte ce qui se passait chez nous, tandis que nous ignorions ce qui se passait chez eux. La connaissance du français a permis aux Allemands de se servir de tous nos travaux, et à peine avons-nous pu consulter les leurs. Voilà comment ils sont arrivés graduellement à nous égaler, à nous dépasser même dans la plupart des branches de l'activité humaine. Alors qu'en France une foule considérable croupissait dans une déplorable ignorance et une routine obstinée, chez nos voisins, nos ennemis, l'instruction populaire faisait de rapides

progrès et atteignait le niveau le plus élevé. Nous nous imaginions être encore la première nation de l'Europe, nous nous représentions Paris comme le phare de l'humanité, quand les Allemands n'avaient déjà presque plus rien à nous envier. Or c'est cette diffusion des lumières chez la masse du peuple qui a valu à ceux-ci les succès qui nous accablent. Du courage, de la résolution, nous en avions autant qu'eux; mais ils ont fait servir toutes leurs connaissances à doubler leurs forces. Cette parfaite intelligence de la topographie, de la castramétation, cette étude exacte de la stratégie, cette ingénieuse intervention de la chimie et de la mécanique dans le perfectionnement des armes et des engins, cet emploi des procédés de la physique pour la transmission des ordres ou l'exploration à distance des lieux, cette attention apportée aux moindres détails, tout cela n'est-il pas l'œuvre du travail, de la science, et le produit de l'application que les Allemands mettent à tout ce qu'ils font? Sur ce terrain, nous ne les avons suivis que de loin. Jamais, hélas! on n'avait porté tant d'intelligence dans l'art de donner la mort, de répandre la désolation et la ruine. Tandis que nous en étions encore aux vieux procédés d'une tactique percée à jour, que nous attendions tout de la bravoure du soldat, nos ennemis calculaient à l'avance leurs coups, imaginaient une façon de se couvrir qui paralysait notre élan, et faisaient en un instant affluer des masses d'hommes là où à égalité de contingent nous eussions eu peut-être l'avantage.

Ainsi, par un excès de confiance en nous-mêmes, par l'insuffisance de notre travail et de nos études, nous avons attiré sur nous les plus grands désastres qui aient jamais attristé nos annales; nous avons ouvert notre territoire à des gens qui ne désirent rien tant que de s'y établir. Que nos fautes récentes nous profitent au moins dans l'avenir; défions-nous de cette vanité qui nous fait dédaigner ce qu'on exécute de bon à l'étranger et nous abuse sur notre propre valeur, — de cette légèreté qui nous aveugla sur les dangers dont nous étions environnés, — de cette inconstance qui nous a fait traverser six ou sept révolutions en moins d'un siècle : sinon l'invasion germanique reprendra sa marche à la première occasion favorable, comme autrefois les barbares poursuivaient la leur à la nouvelle de chaque catastrophe qui avait ébranlé la puissance romaine. Si nous ne sentons pas l'impérieuse nécessité de nous corriger, si nous perdons le temps en agitations stériles, en discussions vaines où l'on admire plus le beau langage que l'on n'estime la solidité des raisonnemens, si une fois délivrés des Prussiens nous donnons le spectacle des discordes civiles, si nous bouleversons toutes nos institutions sans rien édifier de durable, si nous nous repaissons d'utopies misérables au lieu d'aborder les questions par le côté pratique, si

nous continuons en un mot nos erremens d'hier, l'ennemi, notre éternel ennemi, rôdant sur notre frontière désarmée, ne manquera pas l'occasion de ravir un nouveau morceau de cette terre de France qu'il envie depuis des siècles.

Il est un pays, la Pologne, qui renfermait comme le nôtre des soldats héroïques, des patriotes ardens, qui avait eu ses gloires militaires, qui avait été longtemps le meilleur boulevard de la chrétienté contre la barbarie ottomane, qui avait fait trembler la Russie et tenu en respect la Suède; ses habitans étaient intelligens et aimables, mais inconstans et légers. Ils donnèrent dans plusieurs de leurs villes un asile hospitalier aux Allemands. Eh bien! il arriva un jour que, profitant de leur affaiblissement, ceux-ci les dépouillèrent de leurs plus riches provinces. La Pologne, humiliée, vaincue, mais non instruite par ses revers, tenta prématurément de venger ses défaites; elle succomba une seconde fois pour ne plus se relever, et ses ennemis s'en partagèrent les tronçons. Que cet événement qui a été la honte du XVIIIe siècle nous fasse réfléchir, que l'image de la Pologne demeure toujours présente à notre esprit, afin qu'elle nous pénètre d'un salutaire effroi. Assurément il n'y a point parité entre les conditions où s'est trouvée la Pologne à son déclin et celle où nous sommes placés en ce moment. La vitalité et les lumières sont tout autres chez notre démocratie qu'elles n'étaient chez l'aristocratie égoïste qui perdit la nation polonaise par son imprévoyance et ses querelles; mais les périls auxquels nous exposeraient des dissensions intérieures et des imprudences au dehors ne sont pas sans une certaine analogie avec ceux auxquels succomba la Pologne. Qu'on ne l'oublie pas, ce qu'on appelle le premier partage ne fut qu'un amoindrissement de territoire. Or il s'agit en ce moment de nous enlever plusieurs de nos départemens, et les puissances neutres ne se montrent pas plus disposées à nous protéger efficacement contre cette spoliation qu'elles ne l'étaient en 1772 à secourir le royaume de Stanislas Poniatowski. L'adversité qui nous frappe nous laisse cependant assez de force et de ressources pour nous relever. La rude leçon que la Prusse reçut en 1806 ne fut pas perdue pour elle: abattue, non découragée, elle travailla résolûment à se réformer; sa ténacité dans cette œuvre difficile a préparé ses présens succès. Voilà qui nous montre qu'il est possible à un peuple de guérir ses plaies, de corriger ses vices. Eh bien! nous venons d'avoir notre déroute d'Iéna et d'Auerstædt; sans imiter en tous points nos vainqueurs, sachons profiter d'un exemple qui nous coûte si cher. Il n'est que temps, si nous voulons élever une digue solide pour arrêter le torrent de l'invasion germanique.

ALFRED MAURY.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE RURALE

L'AGRICULTURE APRÈS LA GUERRE

Six mois de luttes et de revers nous ont habitués aux plus tristes spectacles, et, de quelque côté que nous tournions les yeux en France, nous ne rencontrons guère que les traces matérielles et morales de nos désastres. Il ne faut pas toutefois que, pour éviter des impressions pénibles, nous négligions d'examiner nos blessures et de rechercher le moyen de les guérir. L'agriculture, qui depuis longues années déjà faisait entendre tant de justes plaintes, qui avait aussi souffert de très graves dommages par la sécheresse du dernier été, l'agriculture aura été bien cruellement éprouvée dans cette guerre. Trente départemens sont encore en proie à l'invasion; nos plus riches provinces, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, l'Ile-de-France, la Normandie, la Touraine, ont servi de théâtre à la lutte, et les passages des armées ont été pour elles plus terribles encore que les combats. Les réquisitions ont achevé ce qu'avait commencé le pillage : exploitations détruites, campagnes abandonnées, dettes contractées, valeurs perdues, propriétaires, fermiers et serviteurs ruraux appelés pêle-mêle à la défense du pays, on ne compte plus les ruines. Quant à la partie du territoire que la guerre n'a pas visitée, elle a eu aussi sa large part des misères publiques, et l'on se figure aisément quels contre-coups

elle a dû ressentir. Enfermés dans Paris, nous ne concevons encore de tout cela qu'une confuse image; mais ce qui est certain, c'est que le mal dépasse toutes les prévisions. On se demande qui cette année nourrira la France; on se demande surtout qui rendra le travail et la prospérité à ces populations rurales qui forment en définitive l'immense majorité de la nation. La première de ces questions n'est sans doute pas la plus difficile à résoudre, et nous sommes assurés de tirer du dehors, de Hongrie, de Russie, des États-Unis, assez de céréales pour n'être inquiets ni sur l'abondance ni sur le prix du pain. De même l'étranger peut nous fournir une somme considérable de subsistances soit en bestiaux, soit en viandes conservées, soit en denrées de toute espèce.

Mais nos vœux vont plus loin, et il nous est permis aussi d'entretenir d'autres espérances. L'agriculture du nord de la France, si nous soutenons ses efforts, pourra se relever cette année même, et de l'autre côté de la Loire nos provinces du sud, aussi patriotiques, ne voudront pas rester en arrière dans cette œuvre de salut. En accroissant leur production, elles peuvent augmenter leur propre richesse et pourvoir pour une part considérable à l'approvisionnement du pays. Ainsi, sans rejeter les ressources qui viendront de l'extérieur, nous laisserions aux mains des négocians étrangers moins de ces capitaux qui seront si précieux et si rares; la France pourrait en grande partie se ravitailler elle-même et se payer du ravitaillement. Cette première question, prise de la sorte, se confond, on le voit, avec la seconde : ce dont il s'agit, et pour l'intérêt du moment présent et pour les intérêts de l'avenir, c'est de sauver notre agriculture. Au nord, il faut une aide qui ne se fasse pas attendre; au midi, il faut des secours aussi et une impulsion vigoureuse. Il s'agit d'entreprendre non-seulement une cure, mais une régénération. Si les obstacles sont loin d'être insurmontables, la tâche est grande, et ce ne sera pas trop de toute l'énergie, de tout le zèle du gouvernement et des citoyens. L'agriculture française en effet a vécu, surtout depuis un quart de siècle, comme notre administration, comme notre armée, sur une renommée de convention; louée et flattée à l'excès dans les harangues officielles, elle n'en était pas moins déjà bien affaiblie et bien débile quand ce rude choc est venu la frapper. On avait pu néanmoins dans ces derniers temps signaler en elle des tendances heureuses; il s'agit de l'y ramener et de lui faire reprendre avec une force nouvelle cette marche vers le progrès si brutalement interrompue. Que l'agriculture compte désormais à la fois sur elle-même et sur l'état; ses propres efforts, qui ne seront plus entravés comme sous le régime impérial par une tutelle jalouse, contribueront puissamment à la sortir de cette crise, et d'autre part

on lui doit des réformes, unanimement réclamées, que cette année fatale a rendues plus urgentes que jamais.

I.

Si on se place d'abord au point de vue de la pratique agricole, on peut constater que, dût-on assez tard se mettre à l'œuvre, rien n'est encore perdu pour la préparation des récoltes prochaines. Vingt proverbes rustiques rappellent qu'un hiver sec et froid tel que celui que nous avons eu présage presque toujours l'abondance des biens de la terre, et, quoique la guerre en plusieurs provinces ait condamné le cultivateur à l'impuissance durant les quatre derniers mois, il restera du temps pour racheter cette inaction. Février et mars peuvent toujours être consacrés aux labours préparatoires, au transport et à l'épandage des fumiers de ferme et des engrais, à l'ensemencement des céréales de printemps, blé, seigle, orge, avoine, maïs, des plantes fourragères et industrielles, betteraves, choux, carottes, lentilles, lin, colza de mars, œillette, tabac; toutes ces graines peuvent même attendre jusqu'en avril, sans parler du sarrasin, qui se sème en mai. A ce propos, il sera bon de publier et de recommander une pratique assez nouvelle et contraire à nos habitudes, celle des semis clairs, qui a été adoptée par la Société des agriculteurs de France, sur le rapport de M. Vilmorin, non-seulement pour l'économie notable qu'elle entraîne, mais encore pour l'accroissement de production qui en résulte. Les cultivateurs, généralement trop peu difficiles sur la qualité de la semence, croient souvent qu'il suffit de s'en montrer prodigue pour assurer de brillantes moissons. C'est ainsi qu'on a coutume de répandre 2 ou 3 hectolitres de froment par hectare; on va même quelquefois jusqu'à 5 hectolitres. Or la Société des agriculteurs estime que 50 litres suffisent en moyenne, surtout si la terre est bien préparée, et si la graine est répandue au semoir mécanique plutôt qu'à la volée. Essayé depuis peu d'années dans quelques grandes fermes du nord, où l'on se loue du succès obtenu, ce procédé vient des Anglais, qui ont fait sur les rendemens des expériences curieuses et concluantes. Tandis que par exemple 2 hectolitres et demi de semence n'ont donné qu'un produit de 33 hectolitres, 64 litres seulement, répandus sur une surface égale et dans des conditions identiques, ont rendu 40 hectolitres. On a même récolté, mais c'est un résultat extraordinaire, 49 hectolitres de grain et 6,550 kilogrammes de paille avec 21 litres de semence. Ces chiffres et d'autres analogues sont enregistrés dans les meilleurs recueils agricoles d'outre-Manche;

appuyés par les plus respectables témoignages, ils sont dignes à tous égards de fixer notre attention.

L'ensemencement ne va point sans fumure, et ce ne sera pas une des moindres difficultés de cette année, comme de celles qui suivront, de fournir au sol la quantité d'engrais qui lui est nécessaire. La production des fumiers de ferme en France était insuffisante avant la guerre et ne répondait pas aux besoins de la culture; or cette insuffisance a dû s'accroître d'une façon tout à fait alarmante à la fin de 1870. D'une part la sécheresse et la disette de fourrages, d'autre part les réquisitions des armées, tout a concouru à rendre le bétail beaucoup plus rare. Comment donc suppléer au manque d'engrais naturels qui est la conséquence d'un tel état de choses? Les étables ne peuvent se repeupler d'un jour à l'autre. Quant au guano, les gisemens des îles Chinchas semblaient près d'être épuisés dès l'année dernière; c'est une marchandise qui devient à la fois plus rare, plus chère et d'une qualité plus médiocre. Resteraient les divers engrais du commerce, surtout ces fameux engrais chimiques dont M. George Ville a donné les formules, depuis trois ans si discutées; mais là le cultivateur sera retenu par les hauts prix, par la crainte de la fraude et par l'expérience de résultats douteux. Le moment n'est-il pas venu de nous affranchir de vains préjugés, de restituer aux champs une masse énorme de matières fertilisantes que laisse perdre notre routine, et qui sont recueillies ailleurs avec un soin presque minutieux? Nous voulons parler des eaux-vannes et de l'engrais humain. Plusieurs chimistes, M. Boussingault, M. Barral, se sont livrés à de savans calculs sur ce qu'ils nomment la production physiologique de notre espèce, et ils estiment que cette production moyenne est annuellement par adulte d'environ 450 kilogrammes de matières solides et liquides, dont la perte équivaut pour l'agriculture à la dissipation d'un demi-milliard. Mettons qu'il y ait quelque exagération dans ce chiffre; il n'en est pas moins vrai que nous n'avons su imiter encore ni le *sewage* des Anglais, ni l'industrie des habitans du Brabant et de la Campine, qui fertilisent la terre avec un compost fait d'engrais humain, d'eaux ménagères, de cendres et de suie. Une petite partie de la Flandre française et de l'Alsace suivent seules chez nous ces exemples. On peut citer aux environs de Reims et surtout aux environs de Paris, dans la presqu'île de Gennevilliers, d'intéressans essais d'utilisation des eaux d'égout; mais ce ne sont que des essais, et appliqués à des surfaces bien restreintes. En ce qui concerne Paris, il est facile d'en juger. A la sortie du grand égout collecteur, à Asnières, deux machines à vapeur ont été employées pendant tout l'été et tout le printemps à élever chaque jour 6,000 mè-

tres cubes d'eau d'égout sur les 260,000 mètres cubes qui vont se perdre dans la Seine, et ces 6,000 mètres cubes, répandus par des conduites et des rigoles dans 40 hectares de jardins, y entretiennent une fécondité sans doute merveilleuse, mais peu surprenante pourtant, si l'on compare le but atteint avec les moyens dont on dispose. Que sont en effet 40 hectares? Les essais devaient se poursuivre, et les ingénieurs de la ville, désireux de concilier les intérêts de la culture et ceux du service municipal, recueillaient les conseils et les critiques. Celles-ci d'ailleurs ne leur étaient pas épargnées. L'une des principales et des mieux fondées portait notamment sur ce que les matières fertilisantes que reçoivent les égouts de Paris y sont diluées, noyées dans une masse énorme d'eau des fontaines. Quoi qu'il en soit, la guerre a interrompu ces travaux, qui seront repris bientôt sans doute, et dont l'intérêt est si grand pour les cultivateurs voisins de Paris ou des grandes villes dotées d'un système semblable d'égouts. Évidemment il y a des progrès importans à réaliser pour l'utilisation agricole des eaux-vannes et de l'engrais humain. La question a du reste été fort étudiée déjà; elle préoccupait depuis longtemps les agronomes. Nous signalerons particulièrement deux mémoires publiés dans le cours de l'année dernière, à la suite d'un concours ouvert par la Société des agriculteurs de France. Dans l'un, MM. L. Renard et Frontault, qui se sont livrés à des recherches très exactes, discutent les deux méthodes en usage, celle de l'écoulement et celle de l'enlèvement des matières. La première confie à l'eau courante, à l'aide de canaux et d'égouts aboutissant à un collecteur commun, le soin d'entretenir la salubrité et de débarrasser les villes de leurs immondices. Le liquide ainsi chargé d'engrais est conduit sur des terres préparées *ad hoc* et employé en irrigations, c'est le *sewage* de Rugby, de Croydon, de Carlisle et d'Édimbourg ; mais ce système n'est pas d'une pratique générale, et coûte cher à établir. On devra donc préférer la méthode de l'enlèvement, par laquelle on recueille les matières aussi pures que possible, en s'appliquant à transporter un minimum de poids et de volume pour un maximum de principes fertilisans. Cette façon de procéder peut s'appliquer aux villages, aux hameaux, aux habitations isolées aussi bien qu'aux agglomérations des grandes villes. M. G. Nast, l'auteur du second mémoire, qui a peut-être insisté davantage sur la partie administrative du sujet, réclame pour toute la France une législation uniforme qui réglerait l'emmagasinage ou la décantation des eaux-vannes, la reconnaissance du droit de propriété et de la liberté de transaction en matière de vidanges, la propagation de notions sommaires sur les meilleurs modes de fumure et la distribution de primes honorifiques destinées à encou-

rager l'usage de l'engrais humain en agriculture. Quant à l'application pratique de cet engrais, M. Nast indique divers procédés qu'il serait trop long de décrire ici; disons seulement que, dans quelques villages de l'arrondissement de Soissons, l'expérience a confirmé déjà l'efficacité qu'il leur attribue.

Pour peu que les particuliers y apportent quelque activité et les municipalités ou les administrations quelque bon vouloir, la mise en œuvre de tant de ressources négligées compensera vite une bonne partie du déficit dans la production des engrais de ferme, et plus tard, lorsqu'on aura pris l'habitude de nourrir la terre avec ces précieux composts, on continuera de les employer concurremment avec les fumiers de nos bergeries et de nos étables repeuplées. Réacquérir le nombre d'animaux des espèces bovine, ovine et chevaline qu'il est nécessaire d'entretenir en France soit pour la consommation des habitans, soit pour la bonne exploitation du sol, cela coûtera non pas seulement de l'argent, mais aussi du temps et de la peine, d'autant que nous étions déjà forcés, avant la guerre, de demander à l'importation un supplément considérable de bétail. Qu'on nous permette à ce sujet de rappeler ce que nous écrivions il y a quelques mois (1). C'est par-dessus tout à la production du fumier et à la production de la viande que nos éleveurs et nos engraisseurs devront s'attacher. Jusqu'à ce que les circonstances économiques aient changé, le produit que donnait jadis la vente des laines fines ne devra plus être regardé que comme tout à fait accessoire. On n'ouvrira donc ses bergeries qu'aux moutons à engraissement précoce, tels que les *southdowns* ou les *dishleys*. Par croisement ou par sélection, il faudra rapprocher de ces types les mérinos français, et plutôt les abandonner, si l'on ne peut réussir avec eux. Cela dit, nous ajouterons qu'une sage intervention du gouvernement devra exercer sur notre économie du bétail l'influence la plus heureuse et la plus utile. Bien loin d'accorder aux éleveurs tous les encouragemens désirables, certaines dispositions de nos lois leur imposent de nuisibles entraves. Le régime des eaux par exemple suscite des plaintes universelles, parce que le législateur a laissé s'accumuler les obstacles à la création, à l'irrigation des prairies. Ce que les cultivateurs demandent au nom de la justice et des intérêts agricoles, c'est que des propriétaires, soit isolés, soit associés en syndicats libres, aient le droit de faire des barrages et des irrigations d'après des règles fixées par la loi et non par l'administration, que ces mêmes propriétaires, dans le bassin d'un cours d'eau, aient le droit de se servir de l'eau qui ne serait pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1870.

utilisée par les riverains, enfin que les usiniers, sauf les droits acquis, ne jouissent pas de priviléges refusés aux autres riverains. Ce sont là des vœux auxquels on attache une grande importance, et qu'il ne faudra pas légèrement rejeter. D'autre part, la liberté du commerce de la boucherie, bien que proclamée par un décret du 24 février 1858, existe en fait bien moins qu'en théorie. Des mesures complémentaires sont vivement réclamées; telles seraient l'abrogation de l'article 30 de la loi de 1791, qui laisse aux maires la faculté d'appliquer la taxe de la viande, — la levée de l'interdiction qui s'oppose au colportage de la viande, lequel n'offrirait certes pas plus d'inconvéniens dans la pratique que le colportage du poisson ou de telles autres denrées, — la restitution au commerce des halles et marchés du régime du droit commun, — l'abolition du privilége du factorat, de la vente à la criée obligatoire, en un mot de toutes les dispositions qui ont pour objet d'empêcher les approvisionneurs d'adopter le mode de vente qu'ils préfèrent ou de recourir à des intermédiaires de leur choix. Il existe un terrible écart entre le prix des animaux vendus sur pied par le cultivateur et le prix de ces mêmes animaux dépecés dans les boucheries; par la seule vertu du commerce libre, il arrivera que le bénéfice du premier vendeur sera plus élevé, et que cependant le public, qui achète la viande au détail, loin de perdre à ce changement, aura des chances d'y gagner. Ces autres vœux, émis il y a plus de vingt ans par l'ancien congrès central d'agriculture et renouvelés dans le cours de la dernière enquête agricole, ont été repris au corps législatif, pendant la session de 1870, par quelques députés qui s'étaient voués surtout à l'étude des questions d'économie rurale; il est permis d'y faire droit sans commettre aucune imprudence. Parlerons-nous aussi des concours de boucherie ou d'animaux reproducteurs, qui, sous l'administration du second empire, n'ont guère excité que réclamations et que plaintes? L'agriculture y souhaite des réformes radicales, et, sans avoir pu se mettre bien d'accord sur ce qu'il conviendrait de substituer aux anciens programmes, les éleveurs sont unanimes à répéter que ces programmes étaient une ironie, et ces concours au moins une inutilité. Que l'on examine donc avec soin cette question des concours et des récompenses, et que l'on assemble une commission d'hommes compétens et choisis (leurs noms sont en quelque sorte indiqués d'avance) pour régler les programmes de 1871. Il semble que, si l'on veut répondre aux désirs du pays, on devra s'inspirer beaucoup de ce qui se fait en Angleterre et en Allemagne, où ces sortes de solennités exercent une influence et donnent des résultats inconnus chez nous.

II.

Ceux qui ont quelque temps habité la campagne ont pu observer quelle somme de travail et d'activité patiente absorbe la terre :

> Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août;
> Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place
> Où la main ne passe et repasse.

Ainsi parlait le laboureur de La Fontaine, et les docteurs de l'agriculture moderne appuient encore plus énergiquement sur ces préceptes. Saturez la terre, disent-ils, de travail autant que d'engrais. En aucun temps (et c'est un des réels progrès de notre siècle), plus d'instrumens divers n'ont été inventés pour tourmenter le sol, pour récolter et manipuler ses produits. On sait que la terre est ingrate envers qui ne la force point. Aussi s'explique-t-on que le gros souci des chefs de culture, ce soit la dépopulation des campagnes qui, dans ces dernières années, a toujours été en augmentant. Propriétaires et fermiers se plaignent donc amèrement du manque de bras. Cependant les ouvriers ruraux, chassés, affirment-ils, par l'insuffisance des salaires et par la crainte de la misère qui les attend dans les vieux jours, émigrent vers les villes en grandes masses. Souvent nous avons rencontré et interrogé de ces fugitifs; il est rare qu'ils partent sans esprit de retour. Leur idée fixe est de faire fortune, c'est-à-dire d'amasser en un certain nombre d'années la somme suffisante pour acheter un lopin de terre qu'ils reviendront cultiver au pays natal. Souvent la réalité trompe leur espoir; mais ils ont l'amour du clocher, et s'ils étaient assurés d'y gagner leur vie, ils resteraient volontiers attachés au village aussi solidement que le lierre s'attache aux vieux murs. Faire en agriculture ce qui a été fait dans l'industrie, accomplir un progrès assez considérable pour que le chef d'exploitation augmente à la fois son propre bénéfice et le salaire de ses agens, c'est presque l'unique remède que la réflexion suggère; autrement il arrivera toujours que la concurrence des villes, en offrant au travail des conditions plus avantageuses, continuera d'enlever aux campagnes une bonne partie des ouvriers ruraux. Sans doute une élévation même légère des salaires serait maintenant dans la plupart des fermes une condition impossible à remplir; mais il faudra du moins se résoudre aux plus grands efforts pour ne pas abaisser la rétribution déjà minime des journées de travail. Agir autrement, ce serait commettre une désastreuse imprudence. Le premier but à se proposer, c'est donc de procurer quelque

compensation matérielle au dur labeur des ouvriers des champs, de leur rendre, si l'on ose employer cette expression, la campagne plus habitable. Que les départemens et les communes se hâtent d'ouvrir, autant que le permettront leurs ressources, des établissemens hospitaliers pour la vieillesse, d'assurer à la maladie, aux infirmités, à la misère, les secours les plus indispensables. Il est encore une institution que les municipalités ou même les particuliers influens peuvent aisément propager : ce sont les sociétés de secours mutuels entre les habitans d'un même canton ou d'un même village. Il suffirait que tous les membres d'une agglomération rurale apportassent chaque année à un fonds commun une cotisation individuelle de 2 ou 3 francs pour que l'on pût combattre avec cet argent bien des maux. Nous avons vu fonctionner en Bourgogne quelques-unes de ces associations qui s'intitulent *sociétés vigneronnes* et qui ont réussi à chasser presque entièrement de plusieurs villages les tourmens de la pauvreté. Souhaitons aussi qu'un changement longtemps désiré se produise dans les mœurs des classes élevées, et que la plupart des grands propriétaires cessent d'encourir le reproche d'absentéisme. Enfin rappelons en passant qu'il y a urgence, à ce point de vue non moins qu'au point de vue militaire, à refondre nos lois sur le recrutement de l'armée. L'agriculture attribue volontiers à l'ancien système de conscription une influence qui est réelle, et dont le législateur tiendra certainement compte dans les réformes prochaines.

A la main-d'œuvre humaine doit s'ajouter le concours des machines. Les Américains, les Anglais surtout, qui sont en fait de génie rural devenus nos maîtres, ont fini par nous convertir à leurs idées. Leurs constructeurs les plus célèbres ont chez nous des représentans qui, depuis le traité commercial de 1860, réalisent un chiffre élevé d'affaires. Un certain nombre d'ingénieurs français, montant à leur tour des ateliers et des usines, leur font une concurrence honorable et avantageuse. Notre matériel de ferme s'est donc en partie renouvelé : les charrues à labour profond, les scarificateurs, les herses et les rouleaux perfectionnés sont presque devenus d'un commun usage ; il n'est plus d'exploitation un peu importante où l'on n'emploie la machine à battre, le coupe-racines, le hache-paille ; on apprécie de plus en plus les avantages du semoir mécanique, et de nouveaux modèles en sont exposés chaque année ; les faucheuses, les faneuses, les râteleuses, commencent à se voir en juin dans les prairies; la moissonneuse même, bien que d'introduction plus récente, a déjà coupé dans le nord bien des hectares de céréales ; il n'est pas jusqu'au labourage à vapeur, l'une des importations anglaises les plus intéressantes, qui n'ait été adopté dans

ces derniers temps par quelques-uns de nos grands fermiers. L'agriculture doit beaucoup aux machines, elle le reconnaît, et, lorsque la guerre a éclaté, l'un des thèmes favoris des *meetings* de cultivateurs, c'était de rechercher par quels moyens on pourrait en propager l'usage. Dans le midi même, dans deux congrès qui furent tenus l'an dernier, l'un à Agen, l'autre à Valence, la diffusion des machines agricoles fut un des principaux sujets inscrits au programme. Le congrès de Valence émit un vote en faveur de la fondation par les sociétés d'agriculture de concours spéciaux où chaque espèce de machines fonctionnerait en temps opportun et pendant plusieurs jours. En effet, ces sortes de concours ont l'avantage d'intéresser profondément des spectateurs que laisserait parfaitement froids la vue d'un engin au repos exposé au Palais de l'Industrie ou dans tout autre lieu semblable. Ils sont en outre de véritables marchés pour les constructeurs, qui attachent le plus grand prix aux médailles qu'ils obtiennent, et ne manquent jamais de faire célébrer leurs succès dans les annonces des journaux. L'émulation qui s'établit entre eux profite d'autant à leur clientèle, car il est rare qu'à la suite de ces comparaisons publiques ils n'arrivent pas soit à corriger quelques imperfections des instrumens, soit à en abaisser le prix de vente par le salutaire effet de la concurrence. Certaines sortes de machines coûtent pourtant encore assez cher pour que beaucoup de cultivateurs hésitent longtemps à les acquérir, bien qu'ils en apprécient les services. Cette difficulté devra s'amoindrir à mesure que les machines se répandront davantage, et que les fabricans en livreront des quantités plus grandes sans augmenter pour cela leurs frais généraux. Un des agronomes les plus estimés du Languedoc, M. Gourdon, faisait au congrès d'Agen une remarque qui, en temps ordinaire, est pleine de justesse. Il constatait que généralement en France c'est à l'achat de parcelles de terre que le cultivateur consacre la plus grosse part de ses bénéfices. Le malheur, disait-il, le très grand malheur de nos campagnes est que chacun aspire à étendre indéfiniment sa culture, à se charger d'une exploitation qu'on trouvera relativement énorme, si l'on met en regard l'insuffisance des moyens. Ne serait-ce pas un placement plus sage d'employer son épargne à l'achat de bons instrumens, source assurée de revenu, si l'on apprend à s'en servir? — Voilà d'excellens conseils, et meilleure encore est l'idée qu'ont mise en pratique d'autres agronomes, manceaux et lorrains, en fondant dans la Sarthe et dans la Moselle ce qu'ils ont appelé des *sociétés de matériel agricole*. Ces associations, qui ne se proposent pour elles-mêmes aucun bénéfice, achètent des machines et des instrumens de toute sorte, les exposent, les font concourir, et les revendent ou les louent

aux cultivateurs du pays en accordant pour le paiement des facilités raisonnables. On souhaiterait qu'il se formât en France beaucoup de sociétés pareilles. On voudrait voir aussi de simples entrepreneurs, attirés par l'espoir d'un gain légitime, promener de ferme en ferme des semoirs, des faucheuses, tout l'attirail des diverses saisons, et se charger à prix débattu de l'exécution des travaux au moyen de leurs instrumens. Cela se fait déjà chez nous pour le battage des récoltes à la machine; cela se fait en Angleterre pour le labourage à vapeur. Et que ceux qui s'inquiètent du sort des ouvriers des champs ne craignent pas que les découvertes du génie rural aient pour résultat de diminuer ou de supprimer les ressources que le pauvre demande au travail : ni en agriculture ni en industrie l'emploi des forces mécaniques n'est une question d'économie sur les salaires; c'est une question de rendement meilleur et de meilleur traitement des produits. Les grandes exploitations rurales les mieux pourvues de machines occupent justement un plus grand nombre d'ouvriers et les paient mieux: c'est qu'elles produisent plus et rapportent davantage.

III.

Tout cela sera bien dans l'avenir, objectera-t-on; mais s'est-on demandé ce que sont devenus les capitaux de l'agriculture? Quand la dernière épargne est gravement compromise ou perdue, peut-on se procurer des machines, du bétail, même de l'engrais? Aura-t-on seulement de quoi ensemencer la terre, si l'on n'a pu conserver de réserves? Osera-t-on répondre du salaire des ouvriers et des gages du valet de ferme? et pourra-t-on même assurer la nourriture des chevaux et des bœufs? — Le capital manque en effet, surtout dans les provinces envahies. Il faudra cependant confier des fonds à l'agriculture pour arriver au moins à la moisson prochaine; l'intérêt national l'exige. L'industrie, le commerce, demanderont au crédit les avances dont ils ont besoin et les obtiendront. L'agriculture pourra-t-elle, comme eux, recourir à cet unique moyen de salut? Oui, si le gouvernement se hâte de faire disparaître de nos lois quelques articles qui consacrent des traditions plus vieilles que respectables, et dont on demande depuis longtemps l'abrogation; — non, si ces mêmes articles subsistent. Quant aux institutions de crédit destinées par l'état à venir en aide aux cultivateurs, les essais qui ont été tentés sous le gouvernement impérial ont dû suffisamment édifier sur la nature des services qu'elles sont capables de rendre.

On sait qu'en matière d'emprunt le point le plus important est le

gage, qui assure au prêteur une garantie et donne à l'emprunteur la facilité de trouver des fonds. Or la richesse mobilière de l'agriculture française est considérable, et, même dans les départemens où l'invasion a passé, il doit en rester quelque chose. Sur un gage qui consiste en récoltes, en bestiaux et en matériel de ferme, elle devrait pouvoir emprunter. Elle ne le peut point cependant, parce que la loi (article 2076 du code civil) oblige à mettre ou à laisser le gage en la possession du créancier ou d'un tiers convenu entre les parties. Voilà qui est bien, s'il s'agit de livrer en nantissement des titres de rente, des effets de commerce, des lingots, en un mot des valeurs peu encombrantes; mais qui peut songer à conduire au domicile du prêteur une meule de foin, un troupeau de bœufs, une locomobile? On a bien imaginé de chercher un remède dans la création de magasins généraux où resterait entreposé le gage de l'emprunteur rural; mais que deviendrait l'exploitation pendant que les attelages par exemple demeureraient en dépôt dans un magasin général? Il faut donc abroger cet article 2076, ou tout au moins faire une exception en faveur de l'agriculture, le privilége du propriétaire étant d'ailleurs sauvegardé. Si l'on invoque la nécessité d'une sécurité pour le prêteur, nous répondrons que c'est un point dont ce prêteur même sera juge. Au reste, l'emprunteur, en ces circonstances, pourrait être assimilé au débiteur constitué séquestre après une saisie, c'est-à-dire constitué gardien de sa propre chose (1). Une autre réclamation s'applique aux récoltes pendantes. Peut-on les engager? La loi ne le veut pas, et pourtant dans nos propres colonies, des banques spécialement autorisées prêtent sur récoltes pendantes depuis longues années et à la satisfaction de tout le monde. On n'y voit donc pas de ces malheureux qui, faute de pouvoir attendre une rentrée, sont poursuivis, saisis, exécutés, tandis qu'ils possèdent au soleil une moisson qui sera bientôt mûre, et qui représente trois fois la valeur de leur dette. Pourquoi dans la mère-patrie nous refuserait-on les mêmes avantages? Aux termes de la loi, je puis vendre ma récolte sur pied six semaines avant de la couper; par quelle bizarrerie m'interdit-on de l'engager? Dira-t-on que mon gage pourra être endommagé ou détruit selon le caprice de la saison? Mais il ne s'agira que d'assurer les récoltes comme on assure les navires, et l'on ne trouvera pas qu'elles courent plus de risques que ceux-ci. Ainsi faculté de consigner le gage à domicile et faculté d'emprunter sur récoltes pendantes, ce sont les deux points principaux en matière de crédit rural, ceux auxquels

(1) Dans le cas d'un détournement à son profit de l'objet donné par lui en gage, l'article 408 du code pénal lui serait appliqué. Les peines édictées par cet article sont de deux mois à deux ans de prison, avec amende, etc.

tiennent le plus les agriculteurs. Il y en aurait d'autres accessoires, non sans importance. Telle serait la révision du contrat de cheptel; telle serait aussi l'adoption du principe de non-intervention absolue de l'état dans la constitution des établissemens de crédit; telle serait enfin l'abrogation de la loi de 1807 sur l'intérêt légal, sauf définition par la loi pénale des divers abus qui auraient le caractère de délits. En Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Hollande, au Brésil et ailleurs encore, l'argent est une marchandise qui se vend ou se loue à des conditions déterminées par la situation du marché; qu'il en soit de même chez nous. En résumé, ne craignez pas de toucher à quelques articles de lois pour rendre le crédit abordable à l'agriculture; elle en a toujours eu besoin, maintenant elle ne peut plus s'en passer. Ces propositions d'ailleurs ont été approuvées déjà, sur le rapport de M. d'Esterno, par les congrès agricoles de Lyon, de Chartres, de Beauvais, et en dernier lieu à Paris par l'assemblée générale de la Société des agriculteurs de France. La Société centrale d'agriculture et la Société forestière en ont depuis longtemps admis le principe. Enfin M. Josseau lui-même, rapporteur de la commission officielle du crédit agricole, après les avoir combattues, a fini par les adopter. La question est donc étudiée, connue; il ne reste plus qu'à la résoudre.

D'autres réformes, non moins vivement souhaitées, seront malheureusement d'une exécution plus difficile : nous voulons parler des réductions de charges qui sont demandées à grands cris, et, hâtons-nous de l'ajouter, non sans justice. En toute autre occasion, nous eussions repris, énuméré, développé les griefs de l'agriculture contre le fisc; mais le temps serait mal choisi pour solliciter des dégrèvemens, et le trésor public a maintenant besoin de toutes ses ressources. Cependant, parmi les vœux de toute espèce qu'ont émis dans le cours de ces deux dernières années les divers congrès d'agriculteurs réunis à Aix, à Lyon, à Nancy, à Beauvais, à Chartres, à Clermont-Ferrand, à Beaune, à Bourges, à Laval et dans d'autres villes encore, sans parler de Paris, il en est quelques-uns qu'il serait possible de satisfaire. C'est ainsi que nous trouvons dans les procès-verbaux du congrès de Clermont-Ferrand le vœu que les droits de mutation ne soient acquittés qu'au moment de l'extinction de l'usufruit, si l'on ne veut les réduire à moitié. Une pareille demande paraîtra raisonnable, modérée, en présence surtout de l'énormité des droits de mutation perçus sur la nue propriété, qui sont quelquefois tels qu'il serait presque plus avantageux de renoncer à l'héritage. Un certain nombre de réclamations analogues, que feront valoir sans nul doute les mandataires de la province, se recommandent d'elles-mêmes à l'attention du gouvernement. Notons en passant qu'une idée qui semblera d'une tout autre hardiesse com-

mence à se répandre dans le monde agricole. On y répète, et peu à peu cette opinion s'accrédite, qu'il serait temps peut-être de dégrever entièrement les produits de la terre et de substituer à l'impôt sur les objets de consommation un impôt sur le revenu et des taxes municipales. C'est là une grosse question, qu'il ne convient pas d'effleurer; constatons seulement qu'on l'agite. Il est vrai que plusieurs esprits sérieux aimeraient mieux se résoudre à diminuer l'impôt qu'à en changer l'assiette; mais, même au XIXe siècle, on fera bien peut-être de relire Vauban et sa *Dîme royale*, et de pareils sujets d'étude sont de ceux qui conviennent particulièrement à une assemblée constituante.

Si résolu que l'on soit à ne pas insister sur le chapitre le plus délicat des doléances de l'agriculture, on ne peut cependant passer sous silence l'objet de ses récriminations les plus ardentes, l'octroi, qui touche, comme on sait, à cinq classes de produits divers : boissons, comestibles, combustibles, matériaux, fourrages. De toutes les taxes qui, n'importe à quel titre, sont prélevées sur les biens de la terre, il n'en est aucune qui excite un ressentiment si universel. Ce qui domine dans ce concert de plaintes, c'est la voix des viticulteurs; mais en quelque province que ce soit, au nord aussi bien qu'au midi, ceux qui abordent ce sujet se laissent emporter à une sorte de rage; leurs discours, leurs écrits, ont le même ton déclamatoire. Charge oppressive, impôt inique, vieux reste des temps féodaux, ce sont les termes les plus doux. De fait, on peut reprocher à l'octroi d'être un impôt mal réparti; mais on lui reproche surtout (et c'est le plus grave) d'être le plus maladroit des impôts et de diminuer la consommation des villes au détriment de la production des campagnes (1). La suppression radicale des octrois a donc été votée cent fois d'enthousiasme dans les assemblées de cultivateurs; mais comment remplacer les recettes qu'ils donnent, c'est un point sur lequel on s'est moins entendu. On a proposé néanmoins bien des solutions du problème. Quelques-unes sont bizarres, quelques-unes aussi sont dignes d'un très sérieux examen. Nous doutons qu'une élévation des taxes sur les chiens, sur les permis de chasse, sur les voitures publiques, un impôt sur les domestiques, sur les cercles et les cafés, sur les pianos, sur les billards, et tels autres moyens semblables atteignent le but; mais on peut découvrir des ressources beaucoup plus sûres. M. Léonce de Lavergne,

(1) M. Romuald Dejernon, dans un travail nourri et plein de faits, intitulé *l'Octroi et le vinage*, a fait là-dessus des comparaisons intéressantes. On paie à Paris, sur les vins, 16 francs de droits d'entrée par 228 litres, à Rouen 33 fr., à Lyon 15 fr., à Bordeaux, à Toulouse, 6 et 9 fr., à Montpellier de 4 à 5 fr. Or il se consomme annuellement par individu, à Paris 100 litres de vin seulement, à Rouen 104 litres, à Lyon 180, à Bordeaux et à Toulouse 250, à Montpellier 300.]

qui se range parmi les adversaires de l'octroi, en divise les produits en quatre parts égales. Pour couvrir la suppression du premier quart, il demande que l'état fasse aux communes l'abandon d'une portion équivalente du principal de l'impôt foncier; au second quart, il substitue des centimes additionnels à la contribution mobilière; au troisième quart, des centimes additionnels aux trois autres contributions directes; il démontre enfin que le dernier quart pourrait disparaître sans qu'on songeât à le remplacer, — cela tout simplement par le fait de l'économie des frais de perception, c'est-à-dire de 12 pour 100, et par une diminution de 13 pour 100 au moins dans les dépenses communales, qui sont inconsidérément exagérées. Il est superflu de louer la compétence de M. de Lavergne dans les questions économiques. Voici maintenant un financier, M. Émile Pereire, qui, dans un *Rapport au conseil-général de la Gironde sur la suppression des octrois* (1), aborde le même sujet, et cette étude, remplie de tableaux et de chiffres, est d'un ton si net, si convaincu, qu'elle plaira même aux gens qui détestent l'arithmétique. M. Pereire estime qu'une taxe proportionnelle sur les loyers serait un poids accablant, s'il s'agissait d'en tirer l'unique ressource à substituer au produit de l'octroi. Il élève la même objection contre les centimes additionnels aux quatre contributions directes, il rejette comme insuffisant l'impôt des patentes, il ne croit pas qu'on puisse détourner de son affectation actuelle l'impôt sur les valeurs mobilières; mais il fait observer que, sur un budget général dont le total dépasse 2 milliards, payés sous des formes diverses par l'ensemble des contribuables de France, il doit être facile de trouver soit par des déplacemens de taxes, soit par l'accroissement des revenus indirects, des moyens de remplacer l'octroi. « Les budgets des communes, comme ceux des départemens, ne sont pas, dit-il, de nécessité absolue, complétement distincts des budgets de l'état... La ligne de démarcation qu'on veut tracer entre les ressources générales et les ressources locales n'existe pas d'une manière absolue. De quoi s'agit-il donc? De déplacer un peu cette ligne, de prélever sur l'ensemble du budget une partie des ressources dont les communes ont besoin, puisque les revenus des villes, comme ceux des départemens et de l'état, sont toujours puisés aux mêmes sources, sont toujours payés par les mêmes contribuables. » Partant de là, M. Pereire voudrait qu'on recourût, pour remplacer l'octroi, aux augmentations ordinaires des revenus indirects (de 35 à 45 millions par an), — à la condition toutefois que de nouvelles dépenses ne fussent pas créées à mesure que ces revenus s'accroîtraient, — au produit net des postes et des télégraphes, à une partie des taxes perçues

(1) Bordeaux, 1870.

sur le sucre, le café et le cacao, à une partie des taxes supportées par les habitans des villes pour les patentes, les contributions personnelles et mobilières, les portes et fenêtres, au produit net de l'impôt du dixième sur les chemins de fer, etc. Nous ne nous arrêterons à discuter ni ces deux systèmes ni tous ceux qu'a fait naître la polémique contre les octrois. Ce qui ressort à nos yeux des études auxquelles se sont livrés tant d'économistes, c'est que l'institution est en principe condamnée. Serait-il opportun d'insister en ce moment même pour une suppression générale et complète? Les circonstances ne permettent plus d'exprimer un avis radical sur la question comme il y a six mois, et nous reconnaissons que, pour un grand nombre de villes, la sagesse commandera des ménagemens qui comportent certains délais. L'essentiel est que ces délais ne traînent pas trop en longueur, et que l'assemblée nationale se prononce dès cette année sur le principe.

IV.

Outre des réformes fiscales, l'agriculture désire de bonnes lois et une représentation élective. On a pris l'habitude de lui répondre en ce qui concerne les lois : « Attendez le code rural qui se prépare et qui ne tardera pas à être promulgué. » Il est à craindre malheureusement que nous soyons loin d'assister à l'achèvement d'un édifice dont tant d'assemblées successives n'ont pu réussir à jeter les bases. En 1791, le jurisconsulte Merlin déclarait qu'il fallait renoncer à faire un code rural. En 1804, une tentative nouvelle fut suivie d'un nouvel insuccès. De même, en 1818 et en 1834, des commissions composées d'hommes politiques, de magistrats et d'agriculteurs, ne purent mettre au jour une rédaction satisfaisante. La commission de 1834 proposa, et fit sagement, de s'en tenir à des lois particulières qui seraient rendues au fur et à mesure des besoins; ainsi furent votées la loi de 1836 sur les chemins vicinaux, celle de 1838 sur les vices rédhibitoires, et quelques autres. Sous le second empire, le sénat et le conseil d'état se crurent capables de mener l'entreprise à bonne fin. De douze ans de travaux, il est sorti un premier livre présenté récemment à la sanction du corps législatif; une commission a été nommée dans les bureaux, puis survint la guerre, et tout est resté en suspens. Ce que l'on sait, c'est que la publication de cette première partie si laborieusement enfantée a donné lieu aux protestations les plus vives soit au sein des comices, soit dans la presse. Le projet semblait presque repoussé d'avance, et n'eût probablement pas survécu à la discussion publique. Aussi nombre de sociétés d'agriculture, et à leur tête la Société des agriculteurs de France, s'inspirant des idées qui avaient autrefois pré-

valu dans la commission de 1834, ont-elles demandé que, si l'achèvement de ce nouveau code doit subir encore des lenteurs, il soit du moins pourvu par des lois spéciales aux nécessités les plus urgentes. Le rapporteur de la Société des agriculteurs, M. Léonce de Lavergne, exprimait aussi les deux vœux suivans, qui furent également adoptés : que dans la rédaction de ces lois rurales on maintînt les principes généraux du code civil, mais sans trop s'assujettir dans les détails aux prescriptions de ce code, et que surtout les commissions chargées d'élaborer de pareilles lois consultassent préalablement les sociétés et les comices. Ce dernier point est en effet celui qui tient le plus à cœur à l'agriculture; elle estime que ses intérêts sont méconnus, et qu'on en tient un compte trop médiocre tant dans les assemblées que dans le gouvernement. C'est pour cela qu'elle demande un ministre spécial, assisté d'un conseil supérieur, qui ne subordonnerait pas les questions agricoles aux questions d'industrie, de commerce ou de travaux publics; c'est aussi pour cela qu'elle réclame une représentation élective qui lui soit propre.

Personne n'ignore quel puissant appui est prêté par les chambres de commerce aux intérêts des industriels et des commerçans. L'agriculture n'a pas cette ressource. L'empire a bien institué des simulacres de chambres consultatives d'arrondissement; mais les personnes qui en faisaient partie étaient à la nomination des préfets, et ceux-ci convoquaient les chambres ou plutôt avaient le droit de les convoquer. Ils n'en abusaient pas. Toutefois pendant quelques mois on avait connu un autre régime. La loi du 20 mars 1851, brusquement abrogée en 1852, avait organisé les comices et créé dans tous les départemens une chambre d'agriculture à laquelle chaque comice envoyait un membre par canton. Ces chambres départementales devaient tenir une session annuelle d'un mois, et déléguaient elles-mêmes un de leurs membres au conseil supérieur de l'agriculture, qui se trouvait ainsi composé de quatre vingt-six membres issus de l'élection à deux degrés. Cette institution n'était point parfaite; elle se ressentait de l'esprit qui gâtait souvent les meilleures inspirations de l'assemblée législative. L'élection dominait en principe; mais quels étaient les électeurs? Si vous parcourez au hasard la liste des souscripteurs d'un comice quelconque, vous y trouverez, à côté d'un certain nombre de cultivateurs, tous les châtelains de l'arrondissement, puis les bourgeois de la sous-préfecture, avoués, médecins, marchands, notaires, heureux de rencontrer parfois l'occasion de rompre pour une journée le désœuvrement de la vie de petite ville. La grande erreur consistait donc à faire des comices où les cultivateurs n'étaient pas toujours en majorité les assemblées primaires de l'agriculture française. Néanmoins, dans l'état où l'on a vécu sous l'empire, cette loi de

1851 parut si belle que les souhaits les plus hardis l'ont d'abord rappelée sans aller au-delà. L'année dernière seulement, M. Ernest Picard, s'inspirant des idées d'un agriculteur bien connu du Morbihan, déposa un projet de loi beaucoup plus libéral que ne l'était la loi de 1851. Comme tant d'autres projets, celui-ci est resté dans les dossiers de l'ancien corps législatif. C'est bien encore la représentation élective et permanente de l'agriculture que M. Picard se propose d'organiser; mais cette fois les électeurs ne sont plus seulement les membres des comices, ce sont les cultivateurs mêmes, propriétaires, fermiers et ouvriers ruraux, dont la liste est dressée dans chaque commune par les soins du conseil municipal. Les autres dispositions sont, à peu de chose près, semblables à celles de la loi de 1851. Quelle différence cependant entre les deux lois! Ici, le droit de suffrage est universel et complet; là, il était subordonné à la nécessité de s'affilier à une association locale, et de payer à titre de cotisation une taxe annuelle plus ou moins importante.

Entre le projet de M. Picard et un retour pur et simple à la loi de 1851, il semble qu'on ne puisse hésiter sur le choix à faire; toutefois nous ne cacherons pas que le nouveau projet a été vu d'un œil inquiet, soupçonneux, par un grand nombre d'associations agricoles, dont quelques-unes même ont combattu en termes assez âpres l'exposé des motifs du député de l'opposition. Leur idéal était précisément cette loi de 1851, d'ailleurs plus ou moins amendée dans les détails, qui paraissait devoir restaurer leur influence, tandis qu'elles craignaient que l'institution proposée par M. Picard ne produisît un effet tout contraire. A nos yeux, cette crainte est vaine, et, si déjà la plupart des huit cents comices ou sociétés d'agriculture que comptent nos départemens ne vivent plus que d'une vie factice, cela tient d'une part à ce que l'administration impériale avait pris à tâche de les énerver, d'autre part à ce que ces associations elles-mêmes ont rarement bien compris leur rôle. En cherchant avec soin, c'est tout au plus si l'on en trouverait cinquante qui aient un titre sérieux à la reconnaissance des populations rurales, qui servent autre chose que de petites vanités d'arrondissement ou de canton. Leurs séances sont rares, et la direction de leurs affaires était jusqu'ici complétement abandonnée à un bureau présidé de droit par le préfet ou le sous-préfet. Quant aux ressources, elles se composent des cotisations annuelles, dont le maximum dépasse rarement 10 francs pour chaque membre, et qui sont perçues avec une peine et avec des retards infinis. Une partie, parfois la moitié, en est consacrée à payer des frais de poste, de bureau, et l'impression d'un bulletin qui généralement n'est lu par personne. Ces dépenses prélevées, on consacre l'argent qui reste à faire tous les ans ou tous les deux ans un concours pour lequel il est d'usage que le

département accorde une subvention de quelques centaines de francs. Le député, les futurs candidats, diverses notabilités du pays, y ajoutent d'ordinaire quelques médailles d'argent ou de vermeil destinées à récompenser le plus beau lot de volailles, de légumes, ou bien à primer la vertu des anciens serviteurs de ferme. Cette munificence peu coûteuse produit de médiocres résultats, et l'on ne peut guère prendre au sérieux de semblables solennités. C'est toujours en effet la même chose : pour les membres de l'association, tout se résume en rapports, discours, lectures de prose ou de vers sur l'estrade, rosettes à la boutonnière et toasts récités au banquet; pour la foule, elle vient là comme à la foire ou à la fête, bâille aux discours, gouaille les lauréats, traite parfois quelques menues affaires, et ne perd pas l'occasion de boire. Si les sociétés de province voulaient renoncer à ces concours qui leur sont chers, ou plutôt les rendre plus sérieux et moins fréquens, si elles voulaient surtout descendre au terre-à-terre de la vraie pratique agricole, leurs services leur acquerraient vite l'autorité dont elles sont jalouses. A côté des chambres d'agriculture électives, dont la principale mission serait d'intervenir, lorsque les intérêts ruraux l'exigeraient, auprès du préfet, du ministre, de l'assemblée législative, les associations conserveraient le rôle très enviable de stimuler par tous les moyens possibles le progrès dans les cultures du pays, de venir en aide aux cultivateurs selon les circonstances et les besoins, de patronner les publications utiles, de propager les procédés recommandables, de se livrer elles-mêmes, ainsi que le font les Allemands dans leurs *stations agronomiques*, à des études et à des essais sur les engrais, les instrumens, les appareils, dont elles se proposeraient d'introduire l'usage dans les exploitations de la province. Elles seraient ainsi à la fois des sociétés savantes et des sociétés d'encouragement et de secours. Elles régleraient l'emploi de leurs fonds sur les nécessités particulières de chaque année. Après la sécheresse du mois de juin 1870, le comité d'agriculture de la ville de Beaune employa l'argent dont il put disposer à l'acquisition de graines de fourrages tardifs qu'il distribua gratuitement, tandis qu'il était temps encore, aux cultivateurs de l'arrondissement de Beaune. Au mois d'août suivant, lorsque les mobiles et les soldats de la réserve furent appelés soudain sous les drapeaux, le comice de Tarare déclara qu'il se chargerait de faire labourer et ensemencer les champs des absens. Voilà des exemples de ce qu'on peut faire. Au-dessus des sociétés locales, quelques grandes associations qui embrassent toute une province, comme l'Association normande, ou même le pays entier, comme la Société des agriculteurs de France, rendront des services d'autant plus précieux que leurs ressources sont plus importantes. La Société des agriculteurs de France notamment, fondée en 1868 par la

seule force de l'initiative privée comme une protestation contre les tendances de l'administration de l'agriculture, tolérée et gênée pendant dix-huit mois par cette même administration, enfin légalement autorisée après bien des démarches et bien des peines au mois de janvier 1870, compte à présent plus de trois mille membres qui lui sont venus de tous les points du territoire. Elle a tenu à Paris deux sessions générales, et ses délibérations ont acquis une véritable autorité. Elle a créé des prix, publié des travaux et des mémoires remarquables; elle a ouvert l'été dernier le plus important concours de machines à moissonner qu'il y ait eu en France. Elle a surtout fondé l'institution des congrès agricoles régionaux, sortes de réunions de premier examen, où tous les ans les questions qui doivent être agitées dans l'assemblée générale de la société sont d'abord soumises par les agriculteurs des diverses régions à des débats et à un vote préparatoires. On voit par là que la part des comices, des sociétés, des associations de toute nature, peut être assez belle; mais il faut bien se mettre en garde contre l'idée de substituer leurs délégués à une représentation élective de l'agriculture. Quelque reconnaissance qu'elles méritent, quelque prépondérance qu'elles acquièrent, ces associations, n'étant pas elles-mêmes issues de l'élection, ne représentent pas en droit autre chose que leurs souscripteurs.

Et maintenant, aussitôt que s'éclaircira l'horizon, nous devrons songer à préparer les progrès de l'avenir. Dieu sait s'il nous en reste à faire! On n'y réussira qu'en formant l'alliance étroite de la science et de la pratique. C'est pourquoi tant d'esprits éminens attachent le plus haut prix à la restauration, ou, pour mieux dire, à la création de l'enseignement agricole, qui a été chez nous systématiquement négligé. Il faut instituer cet enseignement à tous les degrés, primaire, secondaire, supérieur. M. Duruy est le seul ministre de l'empire qui l'ait compris; il s'en est occupé avec son bon vouloir habituel; nous l'avons entendu lui-même exposer dans une réunion de la Société des agriculteurs de France les mesures qu'il avait prescrites et les instructions qu'il avait données aux instituteurs primaires des villages. « Vingt-six mille de nos écoles primaires ont déjà un jardin, disait-il, et j'ai pris, il y a quatre ans, un arrêté par lequel je déclarais qu'il ne serait accordé de subvention aux communes sur les fonds de l'état pour la construction d'une école qu'autant que le plan comporterait un jardin. Dans beaucoup de départemens, l'école normale fait déjà parvenir chaque année aux instituteurs des graines, des greffes, des plants dans les meilleures conditions. Que cet usage se généralise, et vous voyez qu'il sera facile de rattacher même les hameaux de l'empire au mouvement bienfaisant que vous voulez produire. » — Ces louables

efforts ne pouvaient être que stériles. Il ne s'agit pas de mettre aux mains de nos 40,000 instituteurs, qui n'y sont guère préparés, la houe, la bêche ou le greffoir. S'il en est parmi eux qui aient le goût du jardinage, ou même une aptitude particulière pour les travaux des champs, ce sont des exceptions dont il faut se féliciter, mais ce sont des exceptions assez rares. La plupart de ceux qu'on obligerait à enseigner la pratique d'un métier qu'ils n'entendent point ne feraient rien d'utile, les supposât-on pleins de zèle. Ce qui importe, c'est de modifier le programme d'études des écoles rurales. On y apprend la lecture, l'écriture et les quatre règles, c'est bien, et il faut étendre à tous cette instruction première; mais de quoi charge-t-on, après cela, la mémoire des écoliers? On les oblige à débrouiller la généalogie des rois de Juda et d'Israël; les plus intelligens sont quelquefois initiés aux mystères de l'analyse grammaticale. Quant aux dictées, le maître les prend au hasard dans des *Morceaux choisis* des grands écrivains de la France, depuis Pascal jusqu'à Chateaubriand. Jugez de l'étrange chaos que cela doit produire dans le cerveau d'un jeune paysan. Ne pourrait-on substituer à cette routine prétentieuse quelque chose de plus modeste et de plus solide, faire apprendre par cœur aux élèves une sorte de catéchisme agricole où seraient réunis les principes clairs, incontestables, des bons assolemens, des bonnes fumures, de tout ce que vingt ans de labour n'ont jamais enseigné à un charretier? Joignez-y des notions de comptabilité à l'usage des petits domaines, un peu de droit usuel, un peu d'arpentage, et même, si le maître en est capable, un peu d'histoire naturelle et de chimie élémentaires. Détruisez enfin ce qui reste de vieux préjugés par la lecture de quelques livres de bon sens. L'enseignement secondaire, qui fait également défaut, serait naturellement plus complet et plus relevé; il conviendrait, jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, aux jeunes fils de cultivateurs destinés à suivre la carrière de leurs pères. L'empire nous a laissé une loi (celle du 21 juin 1865) qui ajoute au programme d'études des lycées et colléges des notions générales d'agriculture. Une pareille loi ne peut être que lettre morte, parce que les professeurs manquent, surtout parce qu'on ne prend au sérieux dans les établissemens universitaires que ce qui mène au baccalauréat. Les cours secondaires d'agriculture ne seront utilement suivis que sous des maîtres spéciaux dans des écoles spéciales. L'enseignement supérieur enfin, qui seul peut nous donner une bonne agronomie, n'attend qu'un mot du gouvernement pour renaître, car il brillait, il y a quelque vingt ans, du plus vif éclat dans cet institut de Versailles dont la suppression a causé autant d'étonnement que de regrets. On a senti depuis quelle faute avait été commise, et l'on a recouru à divers expédiens pour la faire oublier. Il y a peu d'années, M. Duruy voulut transformer le Muséum d'his-

toire naturelle en école supérieure agronomique; mais ce projet tomba sous les critiques impitoyables de l'agriculture et de la science, qui se liguèrent contre le ministre. On songea aussi à développer davantage l'enseignement de l'économie rurale dans les cours du Conservatoire des arts et métiers, puis à créer à l'École centrale une classe d'ingénieurs agronomes; ces tentatives furent abandonnées à cause de leur insuffisance. Ce que demandait l'opinion, c'était qu'on relevât l'institut agronomique de Versailles, et dans ces derniers temps la commission supérieure de l'enquête agricole se rendit enfin au sentiment public. De son côté, la Société des agriculteurs de France renouvela dans les termes les plus pressans le vœu que venait d'exprimer la commission de l'enquête. Malgré les événemens qui sont survenus, à cause même de ces événemens, il est temps d'accéder à de si justes désirs, si l'on ne veut que notre agriculture reste inférieure à celle des autres nations.

L'avenir est bien trouble, et ce que seront nos destinées, nul ne peut le dire; mais, pour l'agriculture, comme pour l'industrie, les arts, la science, la politique, c'est d'un effort commun, incessant, opiniâtre, que dépendra la réparation plus ou moins prochaine de tant de désastres. De graves et cruels soucis ne laisseront maintenant sans doute que peu de liberté d'esprit à nos gouvernans. Prêtant l'oreille encore aux derniers échos de la guerre, remplis de l'unique pensée de sauver la France et de conserver son honneur, occupés à fonder, au bruit des dissensions politiques, la paix, l'ordre et la liberté, ne seront-ils pas détournés de beaucoup d'objets importans qu'ils considéreront comme respectables sans doute, mais secondaires et auxquels il sera toujours temps de songer? Qu'on ne l'oublie pas, nous ne sommes plus, par malheur, en situation de nous laisser distraire un seul instant des intérêts matériels du pays, quand ces intérêts se résument en ces deux mots : le travail et le pain. Il faut aussi que l'agriculture elle-même réponde à l'espoir qu'on a mis dans son bon sens, dans son patriotisme et dans son courage. Elle a souffert et souffrira beaucoup encore : mais, au lieu de se répandre en plaintes qui ne sauraient que l'amollir et l'aigrir, elle doit se mettre virilement à l'œuvre, sans perdre une journée, quels qu'aient été d'ailleurs ses désespoirs et ses tristesses, quelle que soit aussi l'insuffisance des moyens dont elle peut à présent disposer. Qu'elle le sache cependant, jamais peut-être une plus favorable occasion ne s'est offerte à son activité. Si l'agriculture donne ces exemples d'initiative et de mâle énergie, elle ne sera pas seule à en recueillir les fruits, car elle aura contribué à préparer pour la France de nouveaux jours de prospérité et de grandeur.

EUG. LIÉBERT.

UN PUBLICISTE

DU TEMPS DE PHILIPPE LE BEL

(1300-1308)

PREMIÈRE PARTIE.

I.

On est quelquefois surpris que le règne de Philippe le Bel, si fécond en résultats de premier ordre, soit enveloppé d'une si grande obscurité. Le souverain qui durant le moyen âge a exercé sur les institutions de son temps l'influence la plus marquée est à peine connu dans sa personne et dans son caractère privé. Ses conseillers et ses agens n'ont été jugés qu'au travers des appréciations de leurs adversaires. Les nombreux pamphlets que les luttes mémorables de ce règne avaient inspirés, et dont plusieurs sont venus jusqu'à nous, étaient restés anonymes. De savantes recherches ont permis récemment de retrouver la vie et de reconnaître les écrits de l'homme qui, entre tous les publicistes de Philippe le Bel, occupa l'un des premiers rangs.

Le nom de Pierre Du Bois n'était connu jusqu'à ces derniers temps que par une seule mention originale. Une des nombreuses pièces qui nous ont été conservées de la lutte de Philippe le Bel et de Boniface VIII porte dans son titre qu'elle a été composée par *Petrus de Bosco, advocatus causarum regalium balliviæ Constantiensis et procurator universitatis ejusdem loci.* Cette pièce fut

connue en original par Jean Du Tillet, qui s'exprime ainsi : « Estant ce disside entre le roy Philippe le Bel et ledit Boniface, plusieurs officiers de sa majesté, pour le devoir de subiection, s'efforcèrent lui donner par escrit plusieurs advis et conseils contenant les moyens destructifs de l'entreprinse d'iceluy Boniface. Entre autres, tant maître Pierre Du Bois, advocat de sa majesté au bailliage de Constantin, qu'un autre personnage de grande litérature légale, lui desduirent par escrit ce que sa majesté pouvait et devait respondre à ladite bulle d'iceluy Boniface. » Le petit recueil des actes du différend de Philippe et de Boniface, publié en 1613 par Vigor, ou, selon d'autres, par François Pithou, a relevé la note de Du Tillet. De son côté, Antoine Loisel dans son célèbre *Dialogue des avocats* cite Pierre Du Bois comme un « bien habile homme, » et le met parmi les rares avocats qui ont vécu sous le règne de Philippe le Bel. Enfin en 1655 Dupuy publia dans les *Preuves de* son *Histoire du différend d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel* la pièce qui a servi de base à la tardive renommée de Pierre Du Bois.

En effet, en rapprochant du mémoire connu par Du Tillet et publié par Dupuy différens opuscules anonymes du même temps, on a réussi, de nos jours, à reconstituer la biographie et l'histoire littéraire de l'avocat de Coutances, auteur dudit mémoire. En 1847, M. de Wailly, par d'ingénieuses comparaisons, établit que le Pierre Du Bois en question est l'auteur de cinq autres ouvrages ou opuscules anonymes, et il retrouva plusieurs traits de sa biographie. Plus tard, M. Boutaric découvrit trois mémoires, également anonymes, qui avaient pour le fond et pour la forme une parenté incontestable avec ceux que M. de Wailly avait restitués à Pierre Du Bois. Enfin M. Boutaric vit avec beaucoup de justesse qu'un traité sur les moyens de reconquérir la terre-sainte, depuis longtemps publié par Bongars et riche en données sur la biographie de son auteur, était également de Du Bois. Des travaux de ces deux savans, il est résulté une notice complète sur un homme important dont le nom avant eux n'avait, à ce qu'il semble, figuré dans le récit d'aucun historien. M. Boutaric a lui-même résumé avec beaucoup de talent et de critique ce que nous apprennent les documens découverts par lui et par M. de Wailly sur la vie et les doctrines de notre écrivain (1).

Pierre Du Bois naquit certainement en Normandie et très probablement à Coutances ou aux environs. Il étudia dans l'Université de Paris, où il entendit saint Thomas d'Aquin prononcer un sermon et Siger de Brabant commenter la *Politique* d'Aristote. Saint Tho-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1864, p. 84; — *Les Idées modernes chez un politique du quatorzième siècle,* Paris 1864.

mas d'Aquin étant mort en 1274 et l'enseignement de Siger devant être placé vers le même temps, il semble que l'on ne se tromperait guère en supposant que Pierre Du Bois naquit vers 1250. Son éducation universitaire fut assez sérieuse; cependant Du Bois n'est pas précisément un docteur scolastique : la forme de ses écrits n'est pas celle de l'école; on voit qu'il est nourri des poésies populaires de la geste carlovingienne, auxquelles il attribue une pleine valeur historique. Ses idées sur l'astrologie judiciaire et même sur la médecine et la physiologie, bien que tempérées par des considérations déistes, rappellent également plutôt les théories matérialistes de l'école de Padoue que la théologie orthodoxe de Paris. Il est vrai que Du Bois pouvait les tenir de Roger Bacon, avec qui on est tenté de croire qu'il a eu des rapports. Il cite un de ces opuscules ou petits cahiers dont la réunion a formé l'*Opus majus*, opuscules rares, qui n'étaient nullement entrés dans le courant de l'enseignement; en outre il partage avec Bacon la connaissance et le goût de certains écrits, tels que ceux de Hermann l'Allemand, qui paraissent avoir été peu répandus.

Du Bois embrassa la carrière des lois au moment même où s'opérait dans la judicature française la plus importante des révolutions. La justice séculière prenait définitivement le dessus sur la justice d'église, et reléguait celle-ci dans un for ecclésiastique très large encore, mais qui n'était rien auprès de l'immensité des attributions que les cours cléricales s'étaient arrogées jusque-là. En 1300, nous trouvons Pierre Du Bois exerçant à Coutances les fonctions d'avocat des causes royales. Déjà, sans doute avant cette époque, il était entré en rapport avec quelques-unes des personnes du gouvernement. En effet, le premier écrit qui nous reste de lui, le *Traité sur l'abrégement des guerres et des procès*, daté avec la plus grande précision des cinq derniers mois de l'an 1300, est adressé à Philippe le Bel, et rentre tout à fait dans l'ordre de préoccupations qui dictèrent le prononcé papal de 1298, ainsi que les actes de la diplomatie royale en 1300. Cet ouvrage témoigne d'une connaissance étendue des affaires politiques de l'Europe et des secrets de la cour de France; on ne peut supposer qu'un obscur avocat de province, sans rapports avec la cour, fût si bien renseigné. Nous allons d'ailleurs trouver bientôt Pierre Du Bois en relation avec Jean des Forêts et Richard de Neveu, deux instrumens de la politique de Philippe. Il était également lié avec Henri de Rie, vicomte de Caen, qui paraît avoir partagé ses principes et ses jugemens sur les affaires du temps.

Dès cette époque, Pierre Du Bois s'annonce à nous comme un esprit mûr, étendu, pénétrant. On reconnaît en lui l'élève de ce Siger « qui syllogisa d'importunes vérités, » et tira de l'étude de

la *Politique* d'Aristote des principes déjà tout républicains. Il s'en faut cependant que le *Traité de l'abrégement des guerres et des procès* égale en hardiesse les écrits qui suivirent. Du Bois s'y montre plein de respect pour le principe de la hiérarchie ecclésiastique; il ne blâme que les abus de détail. Il semble surtout craindre beaucoup l'excommunication, dont la pensée le poursuit comme un cauchemar. C'est certainement avec intention que l'auteur laissa son traité anonyme. Il demande au roi et à ses ministres d'examiner ses propositions dans le plus profond secret, de ne pas faire connaître son nom à ses puissans adversaires; mais en même temps il réclame le droit de défendre son œuvre, si on l'attaque, et il offre ses services pour exécuter les mesures qu'il propose avec les changemens que conseilleraient des personnes plus éclairées. Il est bien remarquable que l'auteur conseille au roi de chercher à obtenir pour son frère Charles de Valois ou pour quelque autre membre de la famille royale la main de Catherine de Courtenai, qui se prétendait héritière de l'empire de Constantinople. Ce mariage eut lieu très peu de temps après la rédaction du traité dont nous parlons, ce qui prouve : ou que Pierre Du Bois était bien instruit des intentions de la cour, ou que ses prévisions étaient d'une grande justesse. On dirait également que plusieurs mesures des premières années du XIVe siècle ont été inspirées par ses conseils. L'ordonnance du mois de mars 1303 semble répondre aux idées sur lesquelles il revient le plus souvent : nécessité d'une enquête destinée à montrer les empiétemens des tribunaux ecclésiastiques, création de tabellions royaux, saisie comminatoire des immeubles possédés par des ecclésiastiques.

On a pu croire que le *Traité de l'abrégement des guerres* ne fut pas présenté à Philippe le Bel aussitôt après qu'il fut composé. Du Bois, il est vrai, nous apprend dans un autre de ses ouvrages que le traité en question fut envoyé par lui à Toulouse, à son habile et fidèle ami, Me Jean des Forêts, à l'époque où Philippe le Bel et son frère Charles de Valois se trouvaient dans cette ville. Or Philippe le Bel n'a fait qu'un seul séjour à Toulouse, et ce séjour se place au mois de janvier 1304; mais cela n'est pas décisif. Ce pouvait être là soit une communication destinée à son ami soit un rappel à l'attention du roi. Le mémoire de 1300 est rédigé de façon à faire croire qu'il a dû parvenir sur-le-champ à son adresse. En 1302 d'ailleurs Du Bois remettait d'autres mémoires à Philippe le Bel. Pourquoi aurait-il gardé trois ans entre ses mains un écrit antérieur destiné au roi seul?

La pensée dominante de Pierre Du Bois était la résistance aux empiétemens de l'église et l'extension des pouvoirs de la société civile. La lutte de Philippe le Bel et de Boniface VIII vint lui offrir

une occasion excellente pour donner cours à ses passions anticléricales. Pendant toute la durée de cette lutte, nous le voyons à côté du roi, recevant ses inspirations, lui fournissant des argumens, tenant la plume pour défendre les droits de la couronne. Lui-même nous apprend que, « le samedi qui précéda le dimanche de la publication de l'iniquité papale, » c'est-à-dire de la bulle *Ausculta fili*, il composa et remit à un de ses amis un traité contenant des raisons irréfutables (*rationes inconvincibiles*) pour le roi contre le pape. La bulle *Ausculta fili* est datée du 5 décembre 1301; elle arriva probablement à Paris au mois de janvier 1302. L'écrit que composa dans cette occasion l'avocat de Coutances dut par conséquent être rédigé dans les premiers jours de 1302.

Cet écrit nous a été conservé. On sait qu'à la bulle *Ausculta fili* le gouvernement de Philippe le Bel substitua une fausse bulle *Scire te volumus*, où les principes de Boniface VIII étaient présentés sous la forme la plus brutale et la plus injurieuse pour le roi. On attribue d'ordinaire la rédaction de cette bulle à Pierre Flotte. Du Bois fut-il dupe d'une supercherie dont les auteurs n'étaient pas loin de lui? Il est permis d'en douter. Il faut au moins qu'il ait été bien avant dans les confidences de la cour, puisque la veille du jour où devait être publiée la bulle *Ausculta fili* il réfutait une bulle prétendue qui en était la contrefaçon. Nous verrons bientôt qu'à un âpre bon sens et à une extrême fermeté dans ses opinions, Du Bois ne joignait pas beaucoup de scrupules sur le choix des moyens.

L'ami auquel Pierre Du Bois remit son traité joua lui-même un rôle dans ce grand différend. C'était un Normand nommé Richard de Neveu. Il avait été longtemps archidiacre d'Auge dans le diocèse de Rouen. Il fut chargé en 1301, avec le vidame d'Amiens, d'arrêter Bernard de Saisset. Plus prudent que le vidame, qui mourut excommunié, Richard évita de tremper publiquement dans cet acte, dont il avait été le promoteur. Il obtint en récompense de ses services l'évêché de Béziers; mais il n'en jouit pas longtemps, et l'on crut voir dans la maladie dont il mourut une punition du ciel. Le traité que Richard de Neveu reçut de son ami pour le remettre à Philippe le Bel est certainement un des factums les plus violens qu'on ait jamais écrits contre la papauté. Le pape y est traité d'hérétique; c'est par zèle pour la foi que le roi et ses fidèles sujets doivent s'opposer à des prétentions condamnées par l'histoire, par l'ancien et le Nouveau-Testament, par les canons.

Philippe le Bel, voulant opposer à la plus grande autorité que connût l'Europe latine une force capable de lui résister, fit un appel hardi à la nation, et convoqua pour le 8 avril 1302 l'assemblée qu'on peut regarder à quelques égards comme les premiers états-généraux de la monarchie. Pierre Du Bois y représenta la ville de Cou-

tances. Nul doute qu'il n'ait eu une grande part aux actes de cette mémorable assemblée. Pendant qu'il y siégeait, il écrivit, ce semble, de nouveaux pamphlets, en particulier sa *Quæstio de potestate papæ.* — Il est possible aussi que Du Bois, après l'attentat d'Anagni, ait été du nombre de ceux qui cherchèrent à détendre la situation terrible qu'avait créée l'audace de Nogaret. Un écrit confidentiel remis à Philippe le Bel vers décembre 1303, et où l'auteur offre mystérieusement de révéler au roi des moyens pour le tirer d'embarras, paraît être de lui.

On sait avec quelle fureur Philippe, non satisfait par la mort de son rival, poursuivit la mémoire de Boniface. Du Bois fut encore le publiciste du roi dans cette nouvelle campagne. Reconnaissant la nécessité d'appels énergiques à l'opinion, Philippe, comme l'avait déjà tenté l'empereur Frédéric II avec moins de suite et de succès, résolut de faire au pape défunt une guerre de manifestes et de pamphlets. A ce propos, Du Bois publia un opuscule anonyme intitulé *la Supplication du pueuple de France au roy contre le pape Boniface le huitième.* Cet écrit est en langue française, et fut certainement destiné à une grande publicité. On en fit de nombreuses copies. Le peuple de France y intervient pour supplier le roi de garder la souveraine franchise de son royaume. Philippe y est requis de « déclarer, pour que tout le monde le sache, que le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel notoirement en ses lettres bullées. » Le roi possède le droit d'agir ainsi en qualité de « par herege (1) défendeour de la foi et destruieur de bougres. » Comme tel, il est « tenu requerre et procurer que ledit Boniface soit tenus et jugiez pour herege (2), et punis en la manière que l'en le pourra et devra et doit faire emprès sa mort. »

Pendant qu'il prenait part aux plus grandes affaires de l'état, Pierre Du Bois conservait son titre d'avocat royal à Coutances. En 1302, nous le voyons ajouter à ses titres celui de *procurator universitatis ejusdem loci,* c'est-à-dire avoué de la ville dans les procès qu'elle pouvait avoir à soutenir, et procureur ou représentant de ladite ville aux états-généraux. A partir de 1306, il s'intitule « avocat du roi pour les causes ecclésiastiques, » ce qui semble supposer que ses attributions s'étaient accrues, ou, pour mieux dire, que ses plans de l'an 1300 avaient été suivis, et qu'on l'avait chargé de réprimer les abus dont il s'était déclaré l'ardent adversaire. Les avocats royaux pour les causes ecclésiastiques ne paraissent en effet que vers ce temps. Ils étaient établis auprès des

(1) Héritage.
(2) Hérétique.

officialités avec mission de s'opposer aux empiétemens de ces tribunaux sur la justice séculière. Ces empiétemens, qui, à une époque plus ancienne où la justice seigneuriale était misérable, avaient été un bienfait, allaient maintenant à des abus intolérables. Sous les prétextes les plus futiles, l'official évoquait les causes entre laïques. Ce n'étaient pas seulement les matières d'hérésie, de mariage, d'usure, qui relevaient du for ecclésiastique; on avait des subtilités pour faire de tous les procès des causes de droit canon. La non-exécution d'un contrat passait pour un crime ecclésiastique, sous ce prétexte que ne pas exécuter sa promesse était commettre un parjure, et que la violation du serment était un manquement à la loi divine. Des avocats royaux furent chargés de protéger les laïques contre ces prétentions, devenues exorbitantes depuis que la justice laïque s'était relevée par les soins de saint Louis, et que la justice ecclésiastique au contraire avait perdu toute faveur. Il s'agissait surtout de mettre le laïque à l'abri des excommunications qui frappaient ceux qui essayaient de se soustraire à la juridiction des cours d'église, même en matière temporelle. L'excommunication avait les conséquences les plus graves : aussi voit-on Pierre Du Bois faire en quelque sorte le siége de cette batterie redoutable, et chercher dans les arsenaux de la scolastique de subtiles distinctions pour éluder les arrêts par lesquels l'église, tout en prétendant ne régner que sur les âmes, exerçait en réalité sur la vie civile la plus absolue domination.

Avant 1306, pour des raisons qu'on ignore, et certainement sans rompre ses liens avec la cour de France, Du Bois entrait au service d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Les importantes fonctions qu'il avait exercées à Coutances pour le roi Philippe le Bel, il les exerce en 1306 pour le roi Édouard dans son duché de Guyenne. Il est probable qu'il avait su convaincre le roi d'Angleterre, comme il avait convaincu le roi de France, de l'utilité des fonctions d'avocat pour les causes ecclésiastiques, et qu'Édouard, redevenu en 1303 souverain de la Guyenne, l'avait chargé d'inaugurer dans les provinces anglaises du midi le mandat tutélaire qui avait si bien réussi en France. Quelques expressions dont il se sert supposent évidemment qu'il exerça les deux charges concurremment, et qu'il ne quitta pas le service du roi de France pour avoir accepté des fonctions du roi d'Angleterre.

Il ne se contentait pas au reste de son rôle d'avocat royal; il se chargeait aussi de défendre devant les tribunaux laïques et ecclésiastiques les causes du clergé séculier et des abbayes. Sa science du droit civil et du droit canonique lui amena une nombreuse clientèle, et lui-même nous révèle qu'il amassa de grandes richesses en plaidant les nombreux procès dont les biens du clergé

étaient la source. Sa fortune devait être considérable, puisqu'il nous dit que les funestes opérations de Philippe le Bel sur les monnaies lui faisaient perdre par an 500 livres tournois. Nous pourrions facilement supposer, quand même il ne nous l'affirmerait pas, que ses fonctions, si honorables et lucratives qu'elles fussent, lui attirèrent de la part de ses puissans adversaires de nombreux désagrémens.

En 1306, il composa le plus important de ses ouvrages, celui où il s'est plu à rassembler toutes ses idées de politique et de réformes sociales. C'est un traité adressé à Édouard Ier, roi d'Angleterre, sur les moyens de recouvrer la terre-sainte. L'abbé Lebœuf a montré une légèreté qui ne lui est pas habituelle en croyant que l'ouvrage a été adressé à Édouard III, et que le roi de France dont il y est question est Charles V. Michaud et M. de Reiffenberg, qui le copie, ne sont guère moins inexacts. Baluze lui-même s'est trompé en croyant que l'auteur a eu directement en vue le concile de Vienne dans les conseils qu'il donne à Édouard.

Il est permis de penser que Du Bois tenait assez peu au but lointain qu'il assignait à l'activité des nations chrétiennes. Ce pieux prétexte fut une des machines de guerre le plus souvent mises en usage par les conseillers de Philippe le Bel pour dissimuler leurs hardiesses. Nogaret affecte la même ardeur pour la croisade. Après avoir été un instrument entre les mains de la papauté, les croisades devenaient un instrument entre les mains de la royauté. Plus on combattait la cour de Rome, plus il fallait montrer de zèle pour les intérêts catholiques; c'était une manière de faire la leçon au pape, de lui prouver qu'il négligeait les intérêts de la chrétienté. Les moyens qu'on indiquait pour préparer la croisade devaient d'ailleurs avoir pour premier résultat de recueillir beaucoup d'argent, de mettre les richesses des ordres religieux entre les mains du roi. Que l'expédition sainte manquât ensuite, le but n'en était pas moins atteint. On parla beaucoup vers 1306, 1307 et 1308 de recouvrer Constantinople et Jérusalem; ce fut un des objets de l'assemblée de Poitiers en 1308, où figura Hayton, prince d'Arménie, et à vrai dire il n'y a pas d'année vers ce temps où la préoccupation d'une croisade ne se découvre. Il y avait quatorze ans que les derniers vestiges de la domination des Francs avaient disparu de la Syrie par la prise de Tortose et par celle du château des Pèlerins, qui eurent lieu presque le même jour. Sous prétexte d'indiquer les meilleurs procédés pour conquérir la terre-sainte, Du Bois expose un vaste plan de réformes qui consiste à détruire le pouvoir temporel du pape, à dépouiller le clergé de ses biens, à transformer ces biens en pensions payées par le pouvoir séculier et à donner la direction générale de la chrétienté au roi de France.

Il y a entre la dédicace et le contenu de cet ouvrage une contradiction tout à fait singulière. On ne comprend pas comment un écrit destiné à exalter la couronne de France et à proposer les moyens pour attribuer au roi de France la domination universelle a pu être dédié à Édouard Ier. Il n'y est pas question une seule fois des intérêts de la couronne d'Angleterre. L'auteur paraît connaître médiocrement les affaires de ce dernier pays; il ne sait qu'une seule chose de sa constitution, c'est que le roi y est vassal du pape. Au chapitre 71, il appelle le roi de France seul « son souverain seigneur, » et il regarde comme une conséquence du plan qu'il préconise que le roi d'Angleterre soit amené à obéir au roi de France. Tandis que le roi de France est trop grand pour aller de sa personne à la croisade, Pierre Du Bois ne voit aucun inconvénient à ce que le roi d'Angleterre fasse partie de ces lointaines expéditions, où tout le monde aura quelque chose à gagner, excepté justement le roi d'Angleterre. Les abus qu'il blâme sont des abus de France et non d'Angleterre; les malheurs publics sur lesquels il insiste sont ceux de la France; il se croit obligé de les faire connaître, parce qu'il est avocat du roi de France. Par momens, on est tenté de croire que l'ouvrage fut composé pour Philippe le Bel, et que Du Bois fit hommage au roi d'Angleterre d'un exemplaire, en tête duquel il mit une dédicace sans s'inquiéter de ce que l'ouvrage et une telle dédicace offraient de disparate. Une particularité du chapitre 71 confirme cette hypothèse. Les premières lignes de ce chapitre supposent que l'auteur dans ce qui précède a cru devoir adjuger le royaume de Jérusalem à Charles II d'Anjou; or dans le texte que nous possédons il n'est pas question de cela. Peut-être l'exemplaire destiné au roi de France avait-il un développement sur ce sujet, développement que l'auteur aura retranché dans l'exemplaire adressé à Édouard Ier, tout en laissant subsister au chapitre 71 une phrase qui s'y rapportait.—Il est bien remarquable aussi que, dès 1306, Du Bois propose au roi d'Angleterre la suppression des templiers. Voilà un conseil qui semble bien en réalité avoir été à l'adresse du roi de France, puisqu'en octobre 1307 Philippe le Bel fit arrêter tous les templiers du royaume.

Quoi qu'il soit de ces conjectures, en 1307, nous trouvons de nouveau Du Bois en Normandie. A la date du 13 février 1307, il figure dans les tablettes de cire contenant les comptes de la cour, qui à ce moment paraît voyager en Normandie et passer à Verneuil. Il est vrai que le rôle assez humble qu'il joue en ce passage, où il nous est présenté comme chargé de préparer les logemens de la cour avec un autre personnage qui est simplement qualifié de *hostiarius* « huissier, » peut faire supposer qu'il s'agit là d'un homonyme de notre avocat. Nous avons un texte plus certain dans des lettres du mois de mai de cette même année, où Philippe le Bel, à

la requête de Me Pierre Du Bois, son avocat dans le bailliage de Coutances, accorde au chapitre de cette ville l'amortissement d'une rente de 7 livres 15 sous tournois.

Du Bois joua dans le procès des templiers un rôle non moins important que dans l'affaire de Boniface. Nul doute que son zèle pour le recouvrement de la terre-sainte ne fût en partie allumé par le désir de dépouiller de ses biens l'ordre militaire dont les immenses richesses servaient fort peu en effet à la cause pour laquelle il avait été créé. On peut dire que les écrits de Pierre Du Bois sont le rayon de lumière qui permet de voir clair dans cette mystérieuse intrigue. La tactique suivie contre les templiers fut la même que celle qui avait été employée contre Boniface VIII. Il s'agissait de prouver qu'ils étaient hérétiques; en conséquence de quoi, le roi de France, gardien de la foi, devait les détruire. L'audacieuse hypocrisie déployée par Pierre Du Bois dans toute cette affaire ne saurait être excusée. Il est vrai que les motifs légitimes qu'on aurait pu alléguer pour la suppression de l'ordre du Temple n'eussent eu alors aucune valeur. Ce n'est qu'en se faisant plus catholique que le pape que le pouvoir civil pouvait combattre des institutions qui étaient, selon les idées du temps, absolument inviolables.

On sait que Clément V résista longtemps avant d'accorder à un roi auquel il devait tout un acte aussi contraire à ses devoirs de pontife. De 1308 à 1312, Philippe fut sans cesse occupé à exercer sur la volonté du pape une pression énergique. Les moyens qu'il employa furent les mêmes que ceux dont il usa dans son différend avec Boniface, c'est-à-dire la convocation des états-généraux et une guerre de pamphlets. Les états-généraux se réunirent à Tours en 1308; comme l'assemblée devait toucher aux questions les plus vives de l'ordre spirituel et juger des matières de théologie, le roi avait demandé qu'on lui envoyât des hommes d'une ardente piété. Ce fut à ce titre que Pierre Du Bois fut élu par le tiers-état de Coutances. Son rôle aux états de Tours en 1308 ressembla beaucoup à celui qu'il avait rempli aux états de 1302. Le roi tenait essentiellement à ce qu'on crût qu'il avait la main forcée par le peuple. Pierre Du Bois rédigea en français une requête analogue à celle qu'il avait composée contre la mémoire de Boniface VIII. Le peuple était censé demander au nom de l'orthodoxie et de la morale la suppression de l'ordre du Temple. « La pueble du royaume de France, qui touz diz ha esté et sera par la grâce de Dieu dévost et obéissant à seinte yglise plus que nul autre, requiert que leur sires li rois de France, qui puet avoir acès à nostre père le pape, li monstre que il les ha trop fortement corrociés et grant esclandre commeu entre eus, pour ce que il ne fait samblant fors que de parole de faire punir, non pas la bougrerie des templiers, mais la renoierie aperte par leurs con-

fessions faites devant son inquisiteur et devant tant de prélaz et d'autres bonnes genz, que nul home qui en Dieu creust ne devroit ceu rappeler en doute, ne en tel fait notoire querre, garder ne demander ordre ne droit, si come les décrétales le dient expressément. »

Le pape était ensuite accusé de négliger ses devoirs et de s'être laissé gagner à prix d'or. Du Bois lui reproche son népotisme, les nombreux bénéfices qu'il a donnés à ses parens, hommes indignes, qu'un pape plus honnête dépouillera sans doute de richesses et de fonctions usurpées. Il le blâme surtout d'avoir fait cardinal un de ses neveux (sans doute Raymond de Got), qui n'est qu'un ignorant, et de lui avoir donné « plus que quarante papes ne donnèrent onques à tous leurs lignages. » Qu'il craigne que ce bien mal acquis ne leur soit enlevé, et que, lui mort, son successeur ne dépose ces intrus, pour conférer les honneurs qu'ils avaient usurpés à des docteurs éminens, capables d'enseigner le peuple. Si le pape persiste dans son endurcissement, Du Bois invite directement le roi à se passer de lui et à remplir, en supprimant les templiers, les devoirs que le pape ne remplit pas. Du Bois remit en outre à Philippe un mémoire latin censément adressé par le roi à Clément V, et où les raisons de la suppression de l'ordre étaient de nouveau exposées avec force. On ignore si Philippe adressa ce mémoire au pape; mais certainement il en reçut communication, et il le fit déposer dans les archives de la couronne, où il est encore conservé (Trésor des Chartes, J, 413, n° 34). L'hérésie des templiers, y est-il dit, a soulevé une immense clameur. Il est temps encore de séparer l'ivraie du bon grain, et de la livrer aux flammes. Le roi catholique, le roi de France, non comme accusateur ni comme dénonciateur, mais comme ministre de Dieu, champion de la foi catholique, zélateur de la loi divine, veille à la défense de l'église, dont il doit rendre compte à Dieu. Plusieurs lui ont conseillé d'extirper, de sa propre autorité, la perfidie des templiers, suivant les enseignemens de Dieu et les préceptes des saints pères; il a refusé d'agir ainsi; il a eu recours au pape, et lui a fait de justes demandes qui ont été repoussées. Il en est résulté un étonnement général et un grand scandale. Du Bois ne se borne pas à effrayer Clément V en lui mettant sous les yeux des exemples de la vengeance divine contre les pontifes négligens; il lui adresse des menaces plus pressantes. Les templiers attaquent Jésus-Christ, qui est la tête de l'église; l'hérésie, qui attaque la tête, gagnera bientôt tout le corps; si le bras droit (le pouvoir spirituel) ne défend pas ce chef sacré, le bras gauche (le pouvoir temporel) doit s'armer. Si le bras gauche reste inerte, les pieds et les autres membres, c'est-à-dire le peuple, agiront.

Clément résistait toujours. Du Bois se fit l'organe du méconten-

tement de Philippe dans un nouveau pamphlet où le peuple est censé réclamer encore, et où la doctrine que le laïque doit intervenir quand les ecclésiastiques ne font pas leur devoir est exprimée avec une hardiesse qui n'a été dépassée que par les réformés du XVIe siècle. Les templiers sont des apostats. Moïse, sans demander le consentement de son frère Aaron, fit égorger vingt-deux mille apostats, et pourtant Moïse n'était que législateur; il n'était pas prêtre. Il est indispensable que le roi très chrétien obtienne la suprême béatitude promise par Dieu à ceux qui font justice en tout temps. Il doit se passer du pape, et punir les templiers sous peine d'amener le règne de l'Antechrist.

Les trois mémoires précédens ont été évidemment écrits entre les années 1308 et 1312. Il est clair qu'il faut les rapporter à l'an 1308, et qu'ils furent répandus dans le public lors de la tenue des états-généraux de Tours. Pierre Du Bois doit donc être placé en première ligne parmi ceux qui provoquèrent la destruction de l'ordre du Temple. En cela, il était conséquent avec les principes qu'il exposait déjà en l'année 1300, qu'il répétait en 1306, et d'après lesquels le roi de France devait s'emparer des biens des religieux qui ne faisaient pas un bon usage de leur fortune et fondre tous ces instituts en un seul ordre pensionné par l'état. Les atroces cruautés et les calomnies dont on usa envers l'ordre du Temple furent ainsi son ouvrage ou le fruit de ses conseils. Des abus portés au comble appelaient des remèdes violens, et l'historien moderne doit être indulgent pour le publiciste qui, au sortir d'une époque comme celle de saint Louis et de Philippe le Hardi, conseilla au pouvoir civil des mesures radicales; mais une tache sanglante doit rester à jamais imprimée sur la mémoire du légiste qui, pour faire prévaloir des plans louables à quelques égards, conseilla d'atroces supplices contre des personnes innocentes, au moins des crimes dont on les accusait, contribua à propager de folles imaginations populaires et invoqua comme exemple à suivre les plus odieux massacres de l'ancienne théocratie.

En l'année 1308, Pierre Du Bois paraît avoir été au plus haut degré de son crédit auprès de Philippe. En cette année, l'empereur Albert d'Autriche ayant été assassiné, et Clément V se trouvant à Poitiers entre les mains de Philippe le Bel, Du Bois proposa au roi de profiter de l'occasion pour se faire élire empereur. Il répondait en cela à une des constantes préoccupations de Philippe, toujours poursuivi par le souvenir de Charlemagne, dont il se prétendait le descendant, toujours attentif à étendre l'influence de la France en Allemagne, à gagner les villes et à pensionner les princes des bords du Rhin. Ne comptant pas sur les suffrages des électeurs, Du Bois engageait Philippe à exiger de Clément V la suppression des électeurs et à se faire nommer directement par le pape. On sait que Bo-

niface VIII, à propos de la compétition d'Albert d'Autriche et d'Adolphe de Nassau, avait élevé la prétention de choisir l'empereur. Du Bois, on le voit, ne se privait pas des argumens contradictoires. Tout à l'heure, quand les intérêts du roi de France étaient en cause, il soutenait énergiquement que le pape n'a aucun pouvoir sur le temporel; maintenant il prête au pape le droit le plus exorbitant, celui de disposer de l'empire d'Allemagne et d'en changer la condition fondamentale. Dans le *De abbreviatione* et le *De recuperatione*, nous le voyons également, lui si ennemi des excommunications quand elles troublent sa profession d'homme de loi, trouver bon qu'on emploie ce moyen terrible pour le succès de ses plans. Ce fut là du reste une pratique constante chez les frères, fils et neveux de saint Louis. Qu'on se rappelle Charles d'Anjou, Charles de Valois, Philippe le Bel, Charobert. La papauté à cette époque paraît uniquement occupée à procurer des trônes à la maison de France, en prêchant la croisade et lançant l'excommunication contre tout ce qui fait obstacle à leur ambition, en supprimant les couronnes électives et les rendant héréditaires au profit de ses princes favoris. Et pourtant les coups les plus graves sont portés à la papauté par la maison de France. La politique de tous les temps se ressemble. N'a-t-on pas vu au commencement de notre siècle un souverain tenter de mettre la papauté dans sa main et en même temps lui supposer le pouvoir nécessaire pour l'acte d'autorité ecclésiastique le plus énorme qui soit mentionné dans l'histoire de l'église? Aux yeux de Du Bois, le pape ne pouvait rien quand il était un Italien ennemi de la France; il peut tout depuis qu'il est un Français, une créature du roi. Comment d'ailleurs le pape pourra-t-il résister quand on fera valoir auprès de lui les intérêts de la terre-sainte? Une fois nommé empereur, le roi se mettra à la tête de la chrétienté et marchera sur Jérusalem par terre, comme le firent Charlemagne et Frédéric Barberousse. — Philippe ne paraît pas avoir donné suite à ce projet. Il se contenta de faire des démarches pour faciliter l'élection de son frère Charles de Valois.

Vers la même époque, Du Bois adressait au roi un nouveau mémoire de haute politique; il s'agissait de faire créer en Orient un royaume pour son fils Philippe le Long. De la sorte, la maison de France eût été maîtresse à la fois de la chrétienté d'Orient et de l'église latine. Les biens des templiers eussent servi à la défense de ce nouvel empire, et les croisades, qui avaient ruiné l'Occident, fussent devenues inutiles.

On ne peut assister sans étonnement à l'éclosion de tant d'idées originales, pénétrantes, hardies, sortant si complétement de la routine du temps. Pierre Du Bois fut vraiment un politique. Le premier, il exprima avec netteté les maximes qui sous tous les grands

règnes guidèrent les conseillers de la couronne de France. Il fut le premier et certainement le plus hardi des gallicans, de ceux que les théologiens nomment « parlementaires. » Ses principes vont nettement jusqu'au protestantisme à la façon de Henry VIII et d'Élisabeth d'Angleterre. Il ne veut rien innover en fait de dogme, au contraire il s'en porte pour le plus ardent défenseur; mais il attribue au pouvoir civil le devoir de veiller sur l'église et de réformer les ecclésiastiques. A la largeur de ses vues sur la grandeur de la France et sur l'action qu'elle est appelée à exercer à l'étranger, on dirait un conseiller de Henri IV ou de Louis XIV; seulement la mauvaise foi, la fourberie, l'hypocrisie intéressée et parfois la cruauté de ses conseils nous révoltent. Il ouvrit le chemin à ces légistes dont la royauté fut l'unique culte, et qui, dans l'intérêt du roi, inséparable à leurs yeux de celui de l'état, ne reculèrent pas devant les mesures les plus iniques et les plus contradictoires. Les hommes de cette école ont trop contribué à faire la France pour qu'il soit permis d'être pour eux très sévère; l'histoire impartiale toutefois ne peut oublier qu'ils n'arrivèrent à leur but, qui était la constitution d'une société civile, que par une série d'injustices et de perfidies.

Enfin cette même année 1308, Du Bois remit encore au roi une autre pièce que nous ne possédons pas. Dans les deux derniers mémoires dont il vient d'être question, il parle en effet d'une lettre à l'adresse du pape qu'il remit au roi à Chinon, et il fixe la date de cette remise *in festo ascensionis Domini nuper præterito*. L'an 1308, Philippe le Bel se trouvait bien à Chinon au mois de mai. Le contenu de cette lettre en tout cas nous est suffisamment indiqué. Du Bois y revenait sur ses idées favorites : paix universelle des princes latins par l'action combinée du pape et du roi, destruction des républiques marchandes d'Italie, puis conquête de la terre-sainte. C'était évidemment une sorte de nouvelle édition du *De recuperatione*.

La dernière date certaine où l'on voit figurer Pierre Du Bois est 1308. Il n'est pas douteux cependant qu'il n'ait vécu encore plusieurs années, et qu'il n'ait continué de tenir une place importante dans les conseils de l'état. Sur un rôle des membres du parlement pour la session commencée au mois de décembre 1319, parmi les examinateurs d'enquête, on voit figurer un « Me Pierre Du Bois. » Son nom est rayé sur cette liste avec la mention qu'il était bailli de la comtesse d'Artois, fonction incompatible avec celle de membre de la cour suprême du royaume. Il n'y a rien dans cette mention qui ne convienne au personnage dont nous nous occupons. On n'a pas cependant de certitude à cet égard. Pierre Du Bois ne sortit pas de la domesticité royale; il ne fut pas anobli, il n'arriva pas

aux grandes charges comme Guillaume de Nogaret, Pierre Flotte, Guillaume de Plaisian.

L'action de Pierre Du Bois fut nécessairement limitée à un petit nombre de personnes. Nogaret paraît avoir été en relation avec lui ou avoir connu ses mémoires. En 1310, Nogaret remet au roi un plan de croisade qui est calqué sur celui de Du Bois. Il y a aussi entre les opuscules de Du Bois et ceux de Raymond Lulle des ressemblances et des synchronismes qui ont pu faire croire à des relations entre ces deux personnages; enfin on a voulu qu'il ait été en rapport avec Pierre de Cugnières. Antoine Loisel, cherchant à joindre le nom de ce dernier à la liste bien courte des avocats du temps de Philippe le Bel, reconnaît que les temps ne se peuvent facilement accorder, « si ce n'est, ajoute-t-il, que l'on voulust dire que, ledit sieur de Cugnières étant encore jeune advocat et en la fleur de son âge, il fut appelé avec Du Bois pour faire la response à la bulle, car il est véritable que le *sciat fatuitas tua*, etc., ressent aucunement la gaillardise de Pierre de Cugnières et l'argutie de l'éloquence française catonnienne,... et il y a deux choses qui pourraient faire croire que M. Pierre de Cugnières y aurait mis la main : l'une est que le greffier Du Tillet escrit que Du Bois fut aidé en ce que dessus par un personnage de grande littérature légale, qui estait à mon advis plus grande en de Cugnières qu'en Nogaret, lequel en récompense avait meilleure espée que lui, l'autre que l'un des principaux argumens de la response envoyée au pape Boniface est fondé sur le même passage de l'Évangile que de Cugnières prit pour son thème contre les ecclésiastiques du temps de Philippe de Valois : *Reddite*, etc. » Jean-Louis Brunet adopta la supposition de Loisel. M. de Wailly reconnaît aussi des ressemblances entre les raisonnemens des deux grands adversaires de la juridiction cléricale; mais c'était là un sujet qui pendant cinq ou six cents ans ne cessa d'être à l'ordre du jour en France et de provoquer de la part des défenseurs du droit civil les mêmes remontrances.

II.

Les écrits actuellement connus de Pierre Du Bois sont, comme on voit, au nombre de dix ou onze. Il en avait en outre composé au moins un qui n'a pas encore été retrouvé.

I. — *Summaria brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abbreviationis guerrarum ac litium regni Francorum.* Du Bois, citant lui-même ce traité, ajoute au titre : *et de reformatione status universalis reipublicæ christicolarum.* Cet écrit se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, 6222. c. Le texte est inédit; mais M. de Wailly en a donné une analyse si étendue et

si bien faite que cette analyse équivaut au texte lui-même. Les preuves par lesquelles M. de Wailly a établi que l'ouvrage est de Pierre Du Bois nous dispensent d'entrer à cet égard dans de plus amples explications. Les découvertes faites depuis par M. Boutaric ont confirmé l'opinion de M. de Wailly.

L'auteur commence par remarquer que la guerre, qu'il tient avec raison pour le plus grand des fléaux, ne se fait plus comme autrefois. On cherche à éviter le choc direct de la chevalerie; on a recours à des manœuvres, à des marches, à des engins. L'infanterie a pris plus d'importance que la chevalerie, laquelle ne sait pas bien faire les siéges. Il faut donc tâcher de livrer le moins possible de batailles. Quand les grands vassaux se révoltent, il faut ravager leurs terres ou les réduire par la famine. Il est vrai que Charlemagne en agissait autrement. L'auteur répond d'abord que Charlemagne, à cause de sa longévité extraordinaire et de son ardeur infatigable, n'était pas obligé d'éviter les guerres longues et pénibles. Ainsi, lorsqu'à son retour d'Espagne, où il avait combattu continuellement pendant trente ou trente-deux ans, les ambassadeurs du pape Adrien implorèrent son secours contre Didier, roi des Lombards, il proposa tout de suite à ses barons de partir pour l'Italie, et il les força de le suivre sans leur permettre même d'entrer dans leurs maisons. En second lieu, Charlemagne a presque toujours combattu les païens, qu'il est avantageux de tuer. Enfin il n'aurait pu tenter d'affamer ses ennemis, parce que la population, qui était peu nombreuse alors, trouvait dans de vastes forêts le gibier nécessaire à son existence; mais aujourd'hui tout est changé. L'accroissement prodigieux de la population, la brièveté de la vie, la délicatesse des habitudes, sont autant de causes qui obligent à modifier l'ancienne tactique militaire.

On croirait qu'après de tels conseils l'auteur va être fort opposé aux idées de conquêtes étrangères; il n'en est rien. Tout le monde est d'accord, selon lui, pour désirer que l'univers soit soumis aux Français, pourvu toutefois que leur roi soit engendré, mis au monde, élevé et instruit en France, où l'expérience a prouvé que les astres se présentent sous un meilleur aspect et exercent une influence plus heureuse que dans les autres pays. « En effet, dit-il, la prouesse et le caractère des fils que les Français engendrent dans les pays étrangers s'altèrent presque toujours, au moins à la troisième ou quatrième génération, ainsi qu'on a pu l'observer jadis. » Comment s'y prendre pour que tous les pays sans injustice soient soumis aux Français? Du Bois expose à ce propos le plan qui paraît avoir été l'idée fixe des derniers Capétiens, et qui consistait à se servir de la papauté pour arriver à la domination universelle, sauf ensuite à réduire la papauté à un rôle subalterne.

« Par la médiation du roi de Sicile, on pourra obtenir de l'église romaine que le titre de sénateur de Rome appartienne aux rois de France, qui en exerceront les fonctions par un délégué. Ils pourront en outre obtenir le patrimoine de l'église, à la charge d'estimer ce que rapportent la ville de Rome, la Toscane, la Sicile, l'Angleterre, l'Aragon, etc., et de remettre au pape les sommes qu'il en retire ordinairement; le roi de France recevra en échange les hommages des rois et des autres princes, ainsi que l'obéissance des cités, des châteaux et des villes, avec les revenus que le pape a coutume de percevoir. » Un pareil traité serait avantageux aux deux parties. En effet, quoiqu'il appartienne au pape d'exercer tous les droits impériaux dans les terres qu'il tient de la libéralité de Constantin, cependant il n'a jamais pu et il ne peut encore en jouir sans contestation à cause de la malice et de la fraude des habitans. « Il y a plus : comme on ne le craint guère, par la raison qu'il n'est point guerrier (et il ne doit pas l'être), des révoltes nombreuses ont éclaté, nombre de princes ont été condamnés par l'église avec leurs adhérens, et il est mort une infinité de personnes dont les âmes sont probablement descendues dans l'enfer; or, ces âmes, le pape était tenu de veiller sur elles et de les préserver de tout danger. On n'élit ordinairement pour papes que des vieillards décrépits, dont la plupart sont étrangers à la noblesse. Comment supposer que, privés comme ils le sont d'amis belliqueux qui leur soient attachés par les liens du sang, ils puissent, pendant leur courte existence, réprimer l'orgueil, les rébellions et les complots de leurs sujets coupables?... Le pape, à cause du caractère de sainteté dont il est revêtu, doit prétendre seulement à la gloire de pardonner, il doit vaquer à la lecture et à l'oraison, prêcher, rendre au nom de l'église des jugemens équitables, rappeler à la paix et à la concorde tous les princes catholiques et les y maintenir, afin de pouvoir rendre à Dieu toutes les âmes qui lui ont été confiées; mais quand il se montre auteur, promoteur et exécuteur de tant de guerres et d'homicides, il donne un exemple pernicieux : il fait ce qu'il déteste, ce qu'il blâme, ce qu'il doit empêcher chez les autres. Il dépend de lui de conserver ses ressources ordinaires sans en avoir les charges, sans être détourné du soin des âmes; il ne tient qu'à lui de se débarrasser de ses occupations terrestres, d'éviter les occasions de tant de maux. S'il ne craint pas de refuser un si grand avantage, n'encourra-t-il pas les reproches de tous pour sa cupidité, son orgueil et sa téméraire présomption? »

Maître des états de l'église, dont il augmentera énormément le revenu par sa bonne administration, le roi de France s'occupera de la Lombardie. La Lombardie est une riche province qui devrait être soumise au roi d'Allemagne, mais qui refuse de lui obéir, et dont ce

souverain ne pourrait entreprendre la conquête. Il faut obtenir du roi d'Allemagne la cession de ses droits, cession qu'il peut accorder, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il possède déjà ou qu'il doive acquérir le droit de transmettre son royaume à ses héritiers (1). Dans le cas contraire, on pourrait traiter avec les électeurs de l'empire, surtout si l'on obtenait le consentement du pape. « On arrêterait ainsi les excès des Lombards contre les autres nations, les rapines, les vols, les homicides, les usures, les rébellions, les guerres de terre et de mer, et beaucoup d'autres péchés dont ils sont notoirement coupables. » Si les Lombards résistent, on les affamera, on les ruinera, on les forcera à rendre les trésors incalculables qu'ils ont accaparés par leur astuce, on les obligera de payer les tributs qu'ils doivent aux rois d'Allemagne et qu'ils ne paient pas. Si cela ne suffit pas, on les écrasera en rase campagne. Pour cela, il suffit que le roi lève dans ses états une armée de 80,000 fantassins et de 2,000 cavaliers pris parmi ces nobles pauvres qui ne possèdent que peu ou point de terre; en supposant que cette armée ne revînt pas, la population n'en paraîtrait pas pour cela diminuée. « En effet, dit l'auteur, vous possédez un trésor inépuisable d'hommes qui suffirait à toutes les guerres qui peuvent se présenter. Oui, si votre majesté connaissait les forces de son peuple, elle aborderait sans hésitation et sans crainte les grandes entreprises que je viens d'exposer et celles dont je parlerai bientôt. »

Du Bois ne s'arrête pas en si beau chemin. Le roi pourrait d'abord obtenir, pour son frère Charles ou pour quelqu'un des siens, la main de l'héritière de l'empire de Constantinople, et, par une convention préalable, se faire reconnaître comme seigneur de cet empire en récompense des secours qu'il fournirait pour le recouvrer. Le roi suivrait la même marche pour établir son autorité en Espagne. Il promettrait des secours à son cousin, le petit-fils de saint Louis (Alphonse de La Cerda), afin de le faire rentrer en possession de ce royaume, mais à la condition que l'Espagne relèverait de la couronne de France, et qu'elle aiderait de tout son pouvoir à la conquête des autres nations.

L'auteur passe ensuite à la conquête de la Hongrie. Le roi de Sicile (Charles II d'Anjou) pourra l'entreprendre avec le secours du roi de France, et toujours à la condition de lui en céder la souveraineté. Cette fois encore nous saisissons le fil qui relie les conseils de Du Bois aux intrigues ambitieuses de la maison capétienne. C'est justement en 1300 que tombent les premiers efforts pour faire arriver Charobert au trône de Hongrie. Quant au royaume d'Allemagne,

(1) Ce fut la préoccupation constante de Rodolphe de Habsbourg; Albert d'Autriche put l'avoir aussi. Du Bois regardait alors l'hérédité comme déjà établie dans la maison de Habsbourg.

Du Bois avoue son embarras. « Sur ce point et sur d'autres, dit-il, on doit s'en remettre au Seigneur Dieu des armées, qui saura bien établir un chef unique pour le temporel, comme il en existe un déjà pour le spirituel. Il est difficile en effet qu'il se passe un temps bien long avant que le roi d'Allemagne, pressé par des guerres, n'ait besoin de réclamer votre secours. D'ailleurs les fils de votre sœur (1), qui doivent succéder au trône d'Allemagne et à quelques provinces de ce royaume, pourront être élevés dans votre palais, en sorte qu'un jour, avec la grâce de Dieu, vous verrez vos vœux accomplis par leur intervention ou par leur volonté. »

Notre utopiste prévoit une objection : occupé de tant de grandes entreprises, le roi de France sera presque toujours hors de ses états et ne pourra jamais être en paix. « C'est le contraire, dit-il, qui arrivera par la grâce de Dieu : vous avez et vous aurez beaucoup de frères, de fils, de neveux et d'autres proches que vous mettrez à la tête de vos armées pour diriger vos guerres, tandis que vous resterez dans votre pays natal pour vaquer à la procréation des enfans, à leur éducation, à leur instruction et à la préparation des armées, ordonnateur et dispensateur de tout le bien qui se fera et qui pourra se faire dans les royaumes situés en-deçà de la mer méridionale. »

A ceux qui trouveraient insolite cette manière de gouverner, Du Bois oppose l'exemple de quelques empereurs romains qui ont ainsi administré bien des royaumes; il cite encore le roi des Tartares, qui vit en repos au centre de ses états, et envoie dans les différentes provinces des lieutenans qui combattent pour lui quand la nécessité l'exige. « Votre majesté, ajoute-t-il, n'ignore pas les malheurs qu'entraîne la fin prématurée d'un prince qui meurt dans une expédition lointaine, alors même qu'il ne périt point par le sort des armes. Une triste expérience vous en a donné des preuves bien éclatantes et bien manifestes dans les personnes illustres de votre père et de votre aïeul. Les combats avaient cessé autour d'eux quand ils ont payé le tribut à la nature. C'est à l'intempérie des saisons et à la corruption de l'air qu'ils ont succombé, alors que les lois ordinaires de l'humanité et la force évidente de leur constitution semblaient leur assurer une longue existence. Et si l'on me dit que cet événement était réglé d'avance par le destin, et qu'ils n'auraient pu éviter ce genre de mort, je réponds que c'est là une opinion erronée, combattue par les vrais philosophes et par les théologiens. » Ici l'auteur avoue que les mouvemens des astres exercent une grande influence sur nos actions; mais il prétend que cette

(1) Blanche, fille de Philippe le Hardi, qui épousa Rodolphe d'Autriche, fils d'Albert Ier, vers le mois de janvier 1300.

influence n'est pas irrésistible, et que notre libre arbitre nous permet toujours de régler notre conduite d'après les conseils de la raison et de l'expérience. Le souvenir des causes passées et des effets qu'elles ont produits depuis l'origine du monde, la connaissance des causes présentes et l'habitude de conjecturer les effets qu'elles doivent vraisemblablement produire, voilà, selon l'auteur, ce qui fait l'habileté des démons à deviner l'avenir. C'est par des calculs et des prévisions de cette nature que les Grecs et les Romains ont réussi à dominer le monde, et il ne doute pas que Philippe le Bel n'atteigne le même but.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur traite des sujets de moins haute portée et plus accommodés à ses fonctions habituelles. Le grand mal du temps est à ses yeux l'empiétement de la juridiction ecclésiastique sur la juridiction royale. Une foule de procès qui devraient relever de cette dernière sont entraînés devant celle-là, grâce surtout à l'abus des excommunications. L'avocat du roi ne suffit pas pour empêcher le mal. Sa situation est difficile à l'égard des autres avocats, qui se réunissent pour l'attaquer en s'écriant : « Voilà cet homme qui est toujours disposé à combattre, comme un apostat, la juridiction et la liberté ecclésiastiques. » Ces clameurs et ces haines causent plus de tort aux avocats du roi que ne valent les salaires qu'ils perçoivent. Lorsque les juges royaux reprochent aux officiers d'usurper la juridiction royale, ceux-ci répondent qu'ils ont toujours été en possession des droits qu'ils exercent. « Ce qui est vrai, dit l'auteur, c'est qu'à moins d'une possession de cent années, on ne peut prescrire contre le roi ; le droit canon et le droit civil sont d'accord sur ce point. Or il y a moins de cent ans qu'ils ont usurpé toute leur juridiction; on peut le savoir par les vieillards, qui ont vu comment cela s'est fait. C'est même depuis l'an 1240, car alors l'exercice de leur juridiction se réduisait à si peu de chose qu'on ne percevait rien en Normandie pour les sceaux de l'archevêque et des évêques, qui maintenant rapportent annuellement 20,000 livres parisis et plus, déduction faite des frais. Ces abus s'introduisirent au commencement du règne de saint Louis, qui sûrement les aurait réprimés, s'il les avait connus. »

Comme remède, Du Bois propose un projet de lettre adressée par le roi à Boniface VIII. Il recommande de munir cette lettre d'un sceau pendant, afin qu'elle obtienne plus de créance. Elle devra être lue en consistoire; le pape et les cardinaux y verront un avertissement solennel, et sans doute ils prendront en considération la dévotion habituelle du royaume de France, si différent des autres états, où l'église n'a aucune juridiction. Si cela ne suffit pas, le roi créera, avec le consentement des évêques, des tabellions royaux auxquels on devra accorder la même foi qu'aux tabellions (notaires

apostoliques) établis par le préfet de Rome, Pierre de Vico. Ces tabellions royaux vivront de leurs honoraires, et assisteront toujours les laïques quand ceux-ci déclineront pour cause d'incompétence la juridiction des officiaux; ils instrumenteront pour eux et leur indiqueront la manière de procéder, en sorte que le roi aura le double avantage de recouvrer avec de grands profits la majeure partie de la juridiction qu'il avait perdue, et de déjouer bien des ruses en procurant ce qu'il est à peu près impossible d'obtenir aujourd'hui, c'est-à-dire le ministère d'un officier instrumentant avec fidélité pour quiconque voudra décliner la compétence d'un juge ecclésiastique. Il faudra aussi établir près de chaque officialité un procureur du roi qui, après avoir appelé un tabellion et au besoin un avocat, proposera, au nom des personnes citées à comparaître, les exceptions d'incompétence. Le roi, qui doit protéger tous ses sujets, a bien le droit sans doute de constituer un procureur pour empêcher que par l'excommunication on ne soumette au pouvoir de Satan les laïques qui refusent de comparaître devant un juge étranger ou qui diffèrent le paiement d'une somme d'argent. Il y a des lieux où les personnes soumises à la capitation sont excommuniées chaque année, et parce qu'elles s'endurcissent dans l'excommunication, leurs œuvres sont frappées de mort; plusieurs même trépassent dans cet état, qui fait concevoir de justes craintes pour leur damnation éternelle. Les prélats qui s'efforcent d'étendre ce pouvoir d'excommunier semblent être vraiment des amis de Satan, puisqu'ils préparent et multiplient les moyens de perdre les âmes. « Qu'est-ce en effet que ces excommunications fréquentes, habituelles, quotidiennes, sinon un piége de Satan, par lequel, chaque jour où les officiaux tiennent séance, plus de dix mille âmes en France sont précipitées de la voie du salut et de la vie dans les mains du démon? Si les prélats aimaient ardemment le salut des âmes, agiraient-ils ainsi au préjudice de Dieu, père et sauveur de tous les hommes, pour lesquels il a voulu que son fils mourût, non moins qu'au préjudice du roi, à qui ils enlèvent sa juridiction et les avantages qu'elle rapporte? »

L'auteur trace ensuite le plan d'une vaste enquête destinée à découvrir les abus. On sent dans toute cette partie du travail un officier civil des plus intelligens, animé de l'amour du bien. Il ne faut pas, dit-il, en pareille matière, attendre la plainte des intéressés. « J'en ai vu un exemple dans la personne d'une riche veuve qui venait de perdre un fils en bas âge. Les biens meubles de cette succession, valant 300 livres, étaient réclamés par l'évêque d'une part, et de l'autre par deux filles de la mère. Je représentais le roi dans cette affaire, et, en cette qualité, je soutenais la cause des filles; mais la mère se tenait du côté de l'évêque contre ses propres filles

et contre le roi, et c'était, disait-on, dans la crainte d'encourir une correction pour les déréglemens auxquels la voix publique l'accusait de s'être livrée avec un prêtre. »

Armée de l'excommunication, l'église pouvait tenir en échec toutes les tentatives de réforme. L'avocat de Coutances ne dit pas en propres termes qu'il faut braver les anathèmes ecclésiastiques, mais c'est bien là le fond de sa pensée. Il montre avec beaucoup de logique que, si la puissance royale devait s'arrêter devant l'excommunication, elle aurait un supérieur sur la terre, ce qui n'est pas. Le roi d'Angleterre, dont la souveraineté n'est pas aussi indépendante du pape que celle du roi de France, emprisonne fréquemment ses prélats. Le roi de France ne sera maître chez lui que quand il établira une pénalité sévère contre toute atteinte portée à sa juridiction. Cette pénalité doit être la confiscation des biens, laquelle atteindrait également ceux qui troubleraient les juges royaux dans la connaissance desdites usurpations. Quant à ceux qui oseraient s'immiscer dans l'administration des biens confisqués, ils sont menacés de la pendaison.

Le publiciste fait des observations pleines de sens sur la discipline ecclésiastique. Bien des lois établies par les pères de l'église sont fâcheuses et n'engendrent qu'hypocrisie, comme on peut le voir à Rome. Si les pères vivaient encore, ils révoqueraient plusieurs des défenses qu'ils ont faites sous peine de péché mortel, comme le fit saint Augustin. Au jour du jugement, plusieurs se plaindront d'avoir été damnés par eux. « Pourquoi, diront-ils, nous avoir tendu ces piéges? Les prescriptions de l'ancien et du Nouveau-Testament ne suffisaient-elles pas? Les apôtres et les évangélistes, Étienne, Laurent, Denys, Martin, Nicolas, ne vous avaient-ils pas autorisés de leur exemple? C'est vous qui les premiers vous êtes montrés les amis de Satan; il n'est pas étonnant qu'il vous ait épargné les tentations de la chair. En échange de vos âmes, vous lui en avez donné un nombre infini d'autres. »

Ces règlemens dont Du Bois regrette la rigidité étaient surtout les vœux de continence, qu'il dit avoir été imposés dans l'origine par des vieillards auxquels il n'était plus difficile de pratiquer cette vertu. Ils ont ainsi éloigné du saint ministère les hommes qui vivaient dans le mariage; mais ils n'ont pas repoussé les fornicateurs, les adultères, les incestueux, qui se disent continens. Tous font vœu de continence, mais peu l'observent. L'apôtre permettait à chacun d'avoir une épouse et de l'avoir publiquement; on a maintenant des concubines et des amantes adultères en feignant de n'en point avoir. C'est ce que savent les frères mineurs et les frères prêcheurs, qui connaissent mieux que d'autres le véritable état de la

société. Les saints pères n'auraient pas établi ces règles sévères, s'ils avaient eu autant d'expérience du monde qu'ils avaient de science des saintes lettres. Ils ont agi avec d'excellentes intentions. En tout cas, ce qu'ils ont établi, on peut le changer. Dieu lui-même a changé plusieurs choses de l'Ancien-Testament dans le nouveau.

L'auteur termine par des plaintes contre la longueur et la multiplicité des procès et par des observations pleines d'à-props sur les changemens dans la monnaie. Il expose sur ce point les doctrines de la meilleure économie politique avec une justesse qui, sous le règne de Philippe le Bel, ne manquait pas de courage. La date de ce traité peut être fixée avec la plus grande précision. Il appartient indubitablement à la seconde moitié de l'an 1300. Nous ne répéterons pas ici l'argumentation solide par laquelle M. de Wailly l'a prouvé. Du Bois cite lui-même ce traité comme étant de lui dans le *De recuperatione terræ sanctæ.*

II. — *Deliberatio super agendis a Philippo IV, Francorum rege, contra epistolam Bonifacii papæ VIII inter cætera continentem hæc verba : Scire te volumus.* Cette pièce a été publiée par Dupuy, *Preuves du différend*, p. 44 et suiv., d'après le registre du Trésor des Chartes, J, p. 493, avec le nom de Pierre Du Bois. Baillet, Velly, l'ont analysée; ce dernier en a conclu témérairement l'authenticité de la petite bulle *Scire te volumus.* C'est ici le seul ouvrage de Du Bois qui ne soit pas anonyme; c'est cet ouvrage qui a permis d'assigner un nom d'auteur à tous les autres. En effet, dans le *De recuperatione terræ sanctæ*, l'auteur s'attribue la composition du traité dont nous parlons en ce moment, ainsi que du *De abbreviatione guerrarum et litium.* La manière de Pierre Du Bois est du reste si facile à reconnaître, son érudition est si peu variée, ses citations sont si constamment les mêmes, que la série de ses écrits, une fois que l'un d'eux lui est clairement assigné, est très facile à établir.

L'opuscule publié par Dupuy n'est pas complet. Presque toutes les idées qui y sont exprimées se retrouvent dans le *De abbreviatione.* L'auteur, ainsi qu'on l'a vu plus haut, donne lui-même l'indication précise du jour où il le composa. L'opuscule fait si bien corps avec la fausse bulle *Scire te volumus* et avec la réponse dérisoire *Sciat tua maxima fatuitas* qu'on peut supposer que Du Bois est aussi l'auteur de ces deux dernières pièces. Antoine Loisel semble admettre que l'auteur de la *Deliberatio* est aussi l'auteur de la réponse *Sciat tua fatuitas.* Il est certain en tout cas que c'est le texte de la prétendue bulle *Scire te volumus*, non le texte de la bulle *Ausculta fili*, que Du Bois entend réfuter. Notre avocat, devenu théologien, affirme que le pape Boniface, par le seul fait de cette bulle, peut être réputé hérétique, s'il ne s'en défend publiquement, et s'il

n'en fait satisfaction au roi, défenseur de la foi. Le roi possède sa liberté en fait de temporel depuis plus de mille ans. Le pape veut le dépouiller de son plus beau privilége, qui est « de n'avoir pas de supérieur et de ne craindre aucune repréhension humaine. » Les papes feraient mieux de rester pauvres; quand ils l'étaient, ils étaient saints.

III. — *Quæstio de potestate papæ.* Ce traité, commençant par *Rex pacificus Salomon*, fut publié anonyme dans la seconde édition (1614, petit in-8°) du *Recueil des actes de Boniface VIII et de Philippe le Bel* (feuillet 58 jusqu'au feuillet 93). Il y est rapporté à l'an 1300 à peu près. Dupuy le reproduisit dans les *Preuves de* son *Histoire du différend d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel, roy de France*, pages 663-683. C'est par erreur que M. Boutaric l'a identifié avec le traité *De utraque potestate*, commençant par *Quæstio est utrum dignitas pontificalis*, qu'on a faussement attribué à Gilles de Rome. M. de Wailly a prouvé d'une façon au moins très probable que le traité en question est de Pierre Du Bois. Ce traité n'est pas seulement parfaitement d'accord avec les opinions du fougueux avocat normand; nous y retrouvons sa distinction entre l'autorité spirituelle d'Aaron et l'autorité temporelle de Moïse, ses argumens favoris tirés de la prescription, de la donation de Constantin, de la position particulière des rois de France, qui, à la différence de bien d'autres princes et notamment des rois d'Angleterre, exercent pour le temporel une autorité complétement indépendante de celle des papes. On y commente, ainsi que dans *la Supplication du peuple de France contre le pape Boniface*, le texte *quod ligaveris super terram*, etc., et cet autre : *reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari.* L'auteur remarque que Jésus-Christ voulut payer le tribut pour lui et pour saint Pierre, afin de bien prouver qu'il ne prétendait, ni pour lui, ni pour son vicaire, à aucune autorité temporelle. Ajoutons, comme surcroît de preuves, que ce traité se trouve manuscrit dans un des deux volumes du Trésor des Chartes qui nous ont conservé la plupart des opuscules de Pierre Du Bois.

IV. — M. Boutaric attribue à Nogaret une pièce très curieuse qu'il a trouvée et publiée (1), pièce postérieure à l'attentat d'Anagni (7 septembre 1303), mais antérieure, ce semble, à l'absolution du roi par Benoît XI (2 avril 1304). La pièce en question appartient donc à cette période où l'on trouve dans les conseils du roi tant d'hésitation sur les rapports qu'il convenait d'avoir avec la cour de Rome. L'auteur de la pièce publiée par M. Boutaric expose les embarras de la situation. Boniface, après sa mort, a gardé des partisans considérables, même à la cour; des prélats, des princes, des clercs

(1) *Notices et extraits*, t. XX, 2e partie, p. 150-152; comp. *La France sous Philippe le Bel*, p. 120-121.

savans et fameux, le plus grand nombre des religieux le défendent et attaquent le roi avec violence. Ce que les partisans du roi disent et attestent contre la personne dudit pape pour l'excuse et la défense de Philippe, ces esprits chagrins le déclarent suspect et improbable; ils appellent le fait d'Anagni un attentat horrible, ils prétendent que la conscience du roi « et la mienne, » ajoute l'auteur, ne peuvent être tranquilles (1). On a bien fait quelque chose pour l'honneur du roi : grâce à la médiation de certaines personnes de probité, on a peut-être satisfait à Dieu en secret; mais il reste des scrupules à la conscience du roi et de quelques autres : les gens honnêtes et graves murmurent, et cela ne cessera que quand on aura fait une réparation publique. Si l'on pouvait trouver un bon conseil à donner et de bons textes bien clairs de l'Écriture, qui permissent au roi, en soutenant sainte mère église, de sauver son honneur, la réputation de ses ancêtres, et de confondre le parti contraire, cela serait d'un grand prix pour le roi et ses amis. « Qu'on cherche donc, ajoute l'auteur, avec sagesse et bonne foi, et peut-être trouvera-t-on en même temps une chose plus importante et plus frappante encore pour l'intérêt de l'état, même en dehors de l'affaire dont il s'agit. Enfin il faut remarquer... Je n'en dis pas plus pour le moment. Écrit et souscrit de ma main (2). »

Rien dans tout cela ne convient à Nogaret. L'auteur de la note remise au roi appartient à un parti intermédiaire entre celui des ennemis de Boniface et celui des ultramontains; il pense qu'un crime a été commis à Anagni; or Nogaret le prend de bien plus haut : il soutint toute sa vie qu'il avait mérité récompense, que l'église universelle avait envahi le palais de Boniface avec lui. Il affectait d'avoir la conscience parfaitement tranquille. Des concessions comme celles qui remplissent l'écrit publié par M. Boutaric eussent été pour lui des aveux funestes et l'eussent infailliblement perdu. Ce n'est pas lui, par exemple, qui eût dit qu'on n'avait pas encore assez satisfait à Dieu et à l'église. Enfin le mystère dont l'auteur s'entoure, cette façon d'éveiller l'attente et la curiosité du roi, de faire valoir d'une manière charlatanesque un mémoire qu'il se réserve de présenter et dont il ne veut pas dire le mot, cet âpre désir de tirer parti de ses idées et de ses notes, tant d'autres signes qui révèlent un homme de rang

(1) *Turbatam et obfuscatam habentes opinionem et conscientiam erga regem, æstimant etiam ipsum meque non omnino quietam et pacatam habere conscientiam erga Deum, eo quod sanctæ matri ecclesiæ satisfactum non apparet adhuc, secundum quod utique conveniens esse deberet.*

(2) *Prudenter ergo bonaque fide quærantur ista, quia forte non solum hæc invenientur, sed et res multo major et mirabilior circa statum regni et aliorum, etiam si occasio rei propositæ non subesset. Denique notandum... Non plus ad præsens. Manu propria scriptum et subscriptum.*

inférieur, ne sont pas dignes d'un ministre aussi haut placé que Nogaret, qui voyait habituellement le roi comme garde du sceau royal, conférait avec lui dans l'intimité, et pouvait sans préparation ni intermédiaire lui proposer ses idées. D'un autre côté, l'auteur de la pièce en question se regarde comme compromis avec le roi dans la lutte contre le clergé. Le mot *meque*, s'il n'est pas une faute, suppose que l'auteur est mêlé à la politique de la cour. Trouvant donc auprès de Philippe un homme qui se fit en quelque sorte une spécialité de servir au roi des textes conformes à ses vues, de l'obséder de mémoires qu'on ne lui demandait pas, un homme qui ne recula pas quelquefois pour se faire valoir devant l'emploi des procédés d'un certain charlatanisme, il est naturel d'attribuer à un tel personnage la pièce dont nous parlons. L'attention que prend l'auteur du mémoire de dissimuler son nom rappelle tout à fait les précautions analogues qu'on remarque dans le *De abbreviatione*. Hâtons-nous de dire que l'attribution que nous faisons en ce moment n'a pas, à beaucoup près, le degré de certitude de celles que nous avons proposées pour les trois mémoires dont il a été question jusqu'ici, et que nous allons proposer pour les sept qui nous restent à énumérer.

V. — *La Supplication du pueuble de France au roy contre le pape Boniface le VIIIe*, pièce en français, publiée d'abord dans les *Acta inter Bonifacium VIII et Philippum Pulcrum*, publiés par Vigor, p. 36-44 de l'édition de 1613, p. 46-54 de l'édition de 1614, et reproduite par Dupuy, *Preuves de l'histoire du différend*, p. 214-219. M. de Wailly l'attribue avec raison à Pierre Du Bois. Tout au plus pourrait-on supposer que la rédaction en français n'est pas de lui. Quant aux idées, elles sont exactement les mêmes que celles qui sont exposées dans les traités latins de Du Bois, en particulier dans le traité *De abbreviatione*. C'est à tort que M. Rathery a considéré cet opuscule comme le cahier du tiers-état aux états de 1302. M. Boutaric s'est trompé également en rapportant à l'année 1302 un pamphlet évidemment postérieur à la mort de Boniface, et qui fut probablement écrit en septembre 1304. On possède plusieurs exemplaires manuscrits de ce traité.

L'auteur rattache l'origine du pouvoir temporel des papes à la donation de Constantin; il conclut de là que les premiers successeurs de saint Pierre n'avaient, comme saint Pierre lui-même, qu'une autorité purement spirituelle. Quant à l'autorité temporelle du roi, elle existe depuis plus de mille ans; elle a donc pour elle la prescription, toute propriété reposant en définitive sur la parole adressée par Dieu à nos premiers parens : *quod calcaverit pes tuus, tuum erit*. Cette théologie assez inexacte, et qui semble supposer que l'auteur n'était pas très familier avec les textes sacrés, ne l'empêche

pas d'affirmer hardiment qu'on ne peut contester ce qu'il vient de dire sans se rendre coupable d'hérésie, et d'insister pour que Boniface VIII reçoive une punition exemplaire qui imprime une crainte salutaire à quiconque serait tenté à l'avenir d'imiter sa conduite. Le pontife hérésiarque a soutenu qu'il était souverain du monde au spirituel et au temporel, maxime qui empêcherait les princes infidèles de se convertir, puisque par le baptême ils perdraient le fleuron de leur souveraineté. Comment a-t-il pu être assez téméraire pour vouloir gouverner le temporel, lui qui n'a pas su remplir ses devoirs spirituels? Son premier devoir était d'enseigner l'univers, de même que Jésus-Christ envoya ses apôtres dans le monde entier avec le don des langues; mais ledit Boniface a été négligent, il n'a pas enseigné la centième partie du monde. Pour cela, il eût fallu qu'il sût l'arabe, le chaldéen, le grec, l'hébreu, etc., puisqu'il y a des chrétiens parlant toutes ces langues qui ne croient pas comme l'église romaine, par la raison qu'ils n'ont pas été enseignés. Or il est notoire que Boniface ne sut aucune de ces langues. — Ce n'est pas la seule fois que Du Bois, avec un sentiment assez large, admettra dans le sein de l'église universelle les églises chrétiennes d'Orient que l'église de Rome traite de schismatiques.

Un passage remarquable est celui où Du Bois développe cette pensée qu'il a déjà indiquée dans la *Quæstio*, à savoir que Moïse représenta le pouvoir temporel, tandis qu'Aaron représenta le pouvoir spirituel des Juifs. Il parle pour la première fois en ce traité du *pentarque* d'Orient, sur lequel il revient dans le *De recuperatione*, ch. 36, et dans une de ses pièces contre les templiers. « Si comme les *pentarcos* devers Orient, neuf cens evesques quique il y a sous li près de tous les Grieux. » M. de Wailly a pensé que ce mot pouvait désigner le souverain de la Russie; mais le passage du *De recuperatione*, ch. 36, que notre savant confrère ne connaissait pas quand il écrivait son mémoire, tranche la question. Le mot *pentarcos* est évidemment le mot arabe *batrak*, ou « patriarche, » par lequel on désigne tous les grands chefs d'églises indépendantes en Orient. Le *pentarcos* de Du Bois est probablement le patriarche des nestoriens ou Chaldéens ou Syriens orientaux, nommé par excellence « patriarche d'Orient. » Le patriarche des Syriens jacobites avait sous lui un nombre d'évêques bien moins grand, et ce n'est pas de lui qu'il peut être question ici.

ERNEST RENAN.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME

LA

RACE PRUSSIENNE

Il y a moins d'un an, je m'élevais ici même contre les applications de l'anthropologie à la politique. Ces applications, disais-je, reposent presque toujours sur des erreurs; elles ne sont propres qu'à engendrer, à éterniser la haine et la guerre. J'étais loin de penser alors que les faits confirmeraient mes paroles d'une si prompte et terrible manière. Grâce à l'idée de l'antagonisme des races, mise en jeu et exploitée avec une machiavélique habileté, l'Allemagne entière s'est levée au nom du pangermanisme; elle veut régner sur les races latines, et, voyant dans la France l'expression la plus élevée de ces races, elle s'est ruée sur notre patrie avec l'intention hautement proclamée de nous réduire à une impuissance irrémédiable. Appelée à cette croisade par la Prusse, elle s'est subordonnée à cette puissance, et a relevé pour elle l'empire germanique. En agissant ainsi, les vrais Germains n'espèrent pas sans doute préparer un avenir de bienveillance internationale et de paix. La victoire assure-t-elle du moins la suprématie à leur race? Pas davantage. La Prusse ne s'en laissera pas déposséder. Or les élémens ethnologiques de cette nation sont tout autres que ceux qui ont donné naissance aux nations vraiment allemandes. Des conditions climatériques spéciales ont maintenu et accentué les différences originelles. En réalité, au point de vue anthropologique, la Prusse fait à peine

partie de l'Allemagne. Voilà ce que je voudrais montrer en peu de mots.

L'histoire physique et ethnologique de la Prusse se confond avec celle de toutes les contrées placées au sud et au sud-est de la mer Baltique. Cette région fait partie d'une immense plaine plus ou moins ondulée qui de l'Océan-Atlantique s'étend jusqu'à la Mer-Noire avec une ligne de faîte si peu accusée qu'aux inondations annuelles de l'automne et du printemps le Priépetz, affluent du Dniéper, communique avec le Bug, affluent de la Vistule, et avec le Niémen. Le versant nord de cette plaine est essentiellement composé de sable et semé de blocs erratiques enlevés aux Alpes scandinaves, qui reportent la formation de ces terrains à l'époque glaciaire. Un limon argileux distribué en larges plaques le fertilise par places, laissant de vastes espaces que couvrent des landes stériles et d'inépuisables tourbières qu'un travail opiniâtre peut seul transformer en champs cultivés. Sur ce sol à peine incliné, les eaux s'amassent en étangs, en lacs innombrables souvent alimentés ou mis en communication par des fleuves ou des rivières au lit sinueux, au cours lent, aux eaux rarement limpides. Un climat généralement humide est la conséquence naturelle de cet état de choses. Les vents du nord-est, s'ajoutant à l'influence de la latitude, prolongent et rendent plus rigoureux les hivers partout où ne se fait pas sentir l'action modératrice de la mer. Des forêts presque continues, et dont plusieurs contrées ont gardé de magnifiques restes, semblent avoir couvert presque toute cette région.

Aussi loin que pénètre l'histoire classique, deux grandes races, toutes deux appartenant à la souche âryenne, semblent se partager les terres que baigne la Baltique. A peine les écrivains de la Grèce et de Rome mentionnent-ils un troisième élément duquel nous aurons au contraire à tenir un grand compte. A l'ouest, la race germanique, représentée par les Saxons et les Angles, occupait les rivages de la mer, le Hanovre, le Holstein et une partie du Mecklembourg. En arrivant à l'Oder, elle se heurtait aux populations slaves. De ce contact sortit sans doute la race mixte des Vandales (1), qui, au IIe siècle de notre ère, occupait le cours supérieur de l'Elbe, et dont le nom a laissé dans l'histoire une signification presque inutile à rappeler. Les Slaves, arrivés sur la Vistule à une époque préhistorique, en possédaient le bassin entier. Attaqués par les Goths, sortis de Suède vers le IIIe siècle avant notre ère, ils perdirent l'embouchure du fleuve et une partie du littoral; mais quatre siècles après ils prirent

(1) Les Vandales ont été rattachés tantôt au tronc germanique, tantôt à la souche slave. L'étymologie du mot semblerait au moins indiquer la prédominance de ce dernier élément ethnologique. (A. Maury.)

leur revanche et chassèrent les envahisseurs. Poursuivant leurs conquêtes, ils s'emparèrent de tous les pays voisins, et rejetèrent sur l'empire romain les populations pures ou mélangées qui se rattachaient à la souche germanique. Aux ve et vi^e^ siècles, une partie de la Courlande à l'est, du Mecklembourg à l'ouest, avec tous les pays intermédiaires que nous appelons *Prusse* proprement dite, Brandebourg, Silésie, Poméranie, appartenait à la race slave (1).

Les Slaves et les Germains étaient également étrangers à ces régions. C'est en conquérans qu'ils y entraient. Ce n'étaient pas des terres désertes que se disputaient les deux races âryennes; elles avaient également à subjuguer les premiers occupans. Ceux-ci ont laissé bien peu de traces dans l'histoire; pourtant Tacite parle de *Fenni*, que M. A. Maury place aux embouchures de la Vistule; les *Phinni* et les *Zoumi* ou *Suomes* de Strabon et de Ptolémée habitaient quelque part en Pologne, les *Estes* de Jornandès étaient établis fort au sud des Esthoniens actuels. Ces peuples n'étaient ni germains ni slaves; ils faisaient partie de ce groupe de races humaines qu'on a nommées tour à tour races tchoudes, mongoloïdes, touraniennes, nord-ouraliennes, qui sont plus généralement connues sous le nom de races finnoises, et dont la plupart se rattachent à la branche allophyle du tronc blanc (2).

Les anciens historiens ne pouvaient donner aucune notion sur l'origine de ces races. Il est bien douteux qu'ils les aient distinguées des populations voisines. Les recherches modernes ont fait connaître peu à peu les caractères qui les isolent, leur nombre, leur importance et les rapports existant entre elles. La linguistique comparée a rendu à ce point de vue d'immenses services, et tous les progrès accomplis dans ce sens ont longtemps été dus à peu près à elle seule (3). Or cette science montre les populations dont il s'agit comme partagées en une vingtaine de petits peuples qui ne comptent pas ensemble quatre millions d'individus, presque tous isolés

(1) Je n'ai pas à m'occuper ici des autres contrées possédées par les Slaves et de l'extension de cette race en tout sens. Le lecteur que la question intéresserait n'a qu'à consulter les deux curieuses cartes publiées par M. Duchinski comme appendice au travail de M. Viquesnel (*Coup d'œil sur quelques points de l'histoire générale des peuples slaves*). Parmi les autres historiens, linguistes, géographes ou anthropologistes, dont je résume ici les opinions, je me borne à citer Cantu, H. Martin, A. Maury, Latham, Malte-Brun, Prichard, etc.

(2) Les races blanches forment trois groupes principaux ou *branches :* la branche âryenne, la branche sémitique et la branche allophyle. On pourrait critiquer cette dernière dénomination, mais elle est généralement usitée dans la science.

(3) Parmi les auteurs qui se sont le plus occupés des races finnoises, il faut mentionner A. Castrén et A.-E. Ahlgvist, qui tous deux les ont visitées l'une après l'autre. M. E. Beauvois a résumé leurs travaux, en ajoutant ses propres recherches, dans un ouvrage intitulé *Études sur la race nord-altaïque.*

géographiquement et distribués en îlots au milieu des blancs et des jaunes. L'étude des caractères extérieurs permet de faire un pas de plus; elle constate dans le type général des modifications en rapport avec les races environnantes. Le Nord-Altaïen, dit M. Beauvois, passe au Mongol au-delà de l'Oural, au Turc sur les rives du Volga, au blanc-âryen dans le bassin de la Baltique. De ces faits, on peut déjà conclure que les Finnois ont dû occuper autrefois une étendue plus considérable, et que leur petit nombre et leur isolement actuels tiennent au moins en grande partie à des mélanges accomplis au profit des populations qui les ont comme submergés.

Cette conclusion se justifie bien plus encore lorsque l'on renverse les termes du problème étudié par M. Beauvois, et qu'au lieu de s'en tenir à l'influence des races âryennes ou mongoliques sur les Finnois on recherche celle qu'ils ont eux-mêmes exercée sur leurs envahisseurs. Laissons pour le moment de côté les Asiatiques, et ne parlons que des Européens, dont l'histoire nous est mieux connue. Rappelons que les Slaves, frères des Germains et des Gaulois de César, présentaient des caractères physiques analogues. Chez les uns et les autres, la taille était élevée et svelte; les cheveux, les yeux, le teint, présentaient les couleurs bien connues. Prichard, guidé par les témoignages historiques, était arrivé à cette conclusion (1), qui est aussi celle de M. A. Thierry (2). Des recherches récentes et d'une autre nature confirment pleinement ces résultats. Les anatomistes polonais ont retrouvé dans les têtes osseuses des anciens Slaves le crâne allongé et harmonique des Aryens. Le magnifique album photographique publié par la Société d'histoire naturelle de Moscou montre chez les Slaves modernes les traits les plus caractéristiques des races de la même branche, et pourrait être regardé comme illustrant les récits de certains voyageurs (3). En revanche, les descriptions dues à d'autres observateurs et ce que nous pouvons chaque jour constater par nous-mêmes contrastent singulièrement avec les données précédentes. Nous connaissons tous des individus généralement considérés comme Slaves, se regardant eux-mêmes comme tels, et qui pourtant sont de petite taille, ont les yeux et les cheveux foncés, le teint tirant sur le brun, la charpente osseuse plutôt délicate et grêle que forte et robuste. Évidemment ce ne sont pas les fils des Slaves historiques, ce sont autant de proches parens des Lettons de la Livonie, qui eux aussi ont été rattachés à cette famille parce qu'ils en parlent un dialecte; mais ces Lettons, petits, faibles, qui prennent de l'embonpoint dès qu'ils sont

(1) *Researches into the physical history of mankind*, t. III.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1854.
(3) *Hungary and Transylvania*, by Paget.

bien nourris, et dont les femmes sont souvent presque naines, ne seront jamais des Slaves pour l'anthropologiste. Ce sont évidemment les frères des Esthoniens, Finnois plus grands et plus robustes, avec lesquels d'ailleurs ils se fondent insensiblement. Ici la linguistique prise pour guide unique a conduit à une erreur sur laquelle j'insisterai plus loin.

Je sais que j'aborde un terrain délicat, que je touche à une question obscurcie par une de ces erreurs que je signalais tout à l'heure, par des préventions que je voudrais combattre. A la suite de luttes politiques et sous l'empire de sentimens dignes de la plus sérieuse sympathie, mais qui les ont égarés, d'excellens esprits ont admis l'existence d'un antagonisme radical entre les races âryennes et finnoises. L'*Iran* et le *Touran*, disent-ils, ont constamment été en lutte; ils ne sauraient habiter en paix le même sol, encore moins s'unir et se fondre. L'anthropologie, cette science qui, née d'hier, a grandi si rapidement, ne confirme en rien ces doctrines absolues. Bien au contraire, elle nous montre la plupart des populations européennes, toutes peut-être, comme ayant reçu à des degrés divers une part de sang allophyle, souvent de véritable sang finnois. Il n'est pas difficile de reconnaître la présence de cet élément ethnologique en France et jusque dans la capitale. Le fait est bien plus évident encore sur certains points de notre territoire, dans la Basse-Bretagne méridionale par exemple, où j'ai pu le constater par moi-même. Rapprochons ces faits qui nous touchent de ceux que présentent les bords de la Baltique, le bassin de la Vistule, et, sans recourir à des migrations dont l'histoire aurait perdu toute trace, nous expliquerons aisément un fait signalé par M. Duchinski. « Les caractères distinctifs des Armoriques tracés par César ont, dit cet auteur, des analogies avec ceux des Lithuaniens. Les Polonais qui ont séjourné en Bretagne s'accordent à trouver une foule de points de ressemblance entre les Bretons actuels et leurs compatriotes, surtout ceux qui avoisinent la Lithuanie. » C'est que le mélange du sang finnois et du sang âryen s'est opéré dans les deux contrées. Seulement, dans le bassin de la Baltique, c'est au Slave que s'est unie la race allophyle; c'est avec le Celte qu'elle s'est croisée chez nous. Nous n'avons pas à rougir des résultats du mélange. Quelque malheureux que nous soyons en ce moment, l'ennemi ne raiera le nom français d'aucune page de l'histoire, et certes les enfans de notre vieille Armorique ont assez fait leurs preuves en tout genre pour qu'on puisse accepter sans répugnance une certaine communauté d'ancêtres avec eux.

Ces faits étaient du reste bien embarrassans naguère. Ils s'expliquent aujourd'hui, grâce aux recherches toutes récentes de l'ar-

chéologie préhistorique et de la paléontologie humaine. A peu près partout où l'on a cherché en Europe, on a reconnu l'existence d'hommes antérieurs à toute histoire. Un certain nombre a vécu aux époques géologiques qui ont précédé immédiatement celle que nous traversons. Cette existence est attestée par les produits d'une industrie, rudimentaire sans doute, mais qui accuse aussi parfois des instincts élevés prêts à se développer. Malheureusement ces ouvriers des anciens jours nous sont connus d'ordinaire par leurs œuvres seules : les fossiles humains sont encore bien rares; toutefois de l'ensemble des observations recueillies jusqu'à ce jour ressortent déjà quelques conclusions dont l'importance ne saurait être méconnue. Quand vivaient en France le rhinocéros et l'éléphant, le renne et le bœuf musqué, ce qui existait de l'Europe avait déjà ses habitans. Ces populations primitives se ressemblaient par des caractères ostéologiques communs (1). Certains détails d'importance secondaire établissaient entre elles des distinctions analogues à celles qui séparent de nos jours les peuples issus de la même souche. A en juger par l'abondance des armes, des outils que l'on recueille, ces populations devaient être, au moins par places, aussi denses que le permet la vie des peuples chasseurs.

Telle est la grande formation humaine que les Aryens envahirent à des époques diverses, et dont plusieurs nous sont cachées par la nuit des temps. Nous pouvons néanmoins juger jusqu'à un certain point de ce qui dut se passer. Les races allophyles ne furent pas exterminées. Pour qu'une race, une nation disparaisse en entier, il faut des circonstances exceptionnelles, il faut que la lutte ait lieu sur un terrain limité et circonscrit, dans une île par exemple. C'est ainsi que les Espagnols ont pu anéantir la race caraïbe dans les archipels du golfe du Mexique. Sur le continent, il en a été tout autrement. Malgré les massacres accomplis par les conquistadores, la race locale forme encore le fond de la population dans toute l'Amérique espagnole et portugaise. Ici pourtant il n'y avait pas seulement antagonisme de race et guerre à outrance; il y avait en outre du côté des Européens la supériorité des armes, la force que donne la civilisation, le dédain qu'elle inspire pour la vie de l'homme sauvage ou prétendu tel. Entre les Aryens et les allophyles, il n'exis-

(1) M. Pruner bey, qui le premier a nettement formulé cette proposition, a rencontré d'abord une opposition assez vive. Il y avait sans doute dans les premières opinions de l'éminent anthropologiste certaines exagérations et des lacunes tenant à l'état de la science. Les faits permettent aujourd'hui de faire la part des unes et des autres tout en rendant justice à l'auteur, et quelques-uns des écrivains qui ont le plus combattu ses idées me paraissent bien près d'adopter ce qu'elles ont d'essentiel. (Voyez le *Précis de paléontologie humaine*, par le docteur Hamy.)

tait pas de différences aussi tranchées. Les moyens d'attaque et de défense étaient à peu près les mêmes. Les terres incultes et couvertes de forêts ouvraient aux indigènes des retraites sûres. Les Slaves, pas plus que les Celtes, n'ont pu détruire les peuples qui occupaient avant eux les terres où nous vivons.

Les violences d'une conquête barbare entraînent elles-mêmes des unions et concourent à la formation d'une race métisse. Le temps d'ailleurs calme les haines et adoucit les répugnances. Les Aryens et les allophyles durent se mélanger d'autant plus aisément que les vainqueurs n'étaient certainement pas de beaucoup au-dessus des vaincus au point de vue de l'état social. De là naquirent ces populations à caractères mixtes que l'on rencontre partout. Parfois aussi les races se juxtaposèrent pour ainsi dire et occupèrent la même contrée, se mêlant sans doute en partie, mais sans se confondre entièrement. La Lithuanie présente de nos jours encore la persistance d'un pareil état de choses. Les deux types y sont restés très distincts (1). Enfin les races indigènes, plus nombreuses à coup sûr que les hordes envahissantes, durent former longtemps des groupes compactes où ne pénétra que fort peu l'élément étranger, où tout se conserva, la langue aussi bien que les caractères physiques. Il reste encore quelques *témoins* de ces îlots, jadis sans doute bien plus nombreux et plus étendus. Les Lives, les Esthoniens, ne sont pas autre chose. C'est là un fait que mettra difficilement en doute quiconque aura examiné attentivement trois têtes osseuses d'Esthoniens généreusement cédées à notre Muséum par le Cabinet d'histoire naturelle de Saint-Pétersbourg (2). Les mâchoires inférieures de deux d'entre elles présentent au plus haut degré les particularités remarquables qui caractérisent la mâchoire trouvée en France dans les terrains quaternaires de Moulin-Quignon. La troisième offre dans son ensemble une ressemblance non moins frappante avec les têtes humaines fossiles extraites des cavernes de Belgique par M. Dupont, et remontant aux mêmes âges géologiques. Les Esthoniens, les populations qui leur ressemblent, sont bien les descendans directs des hommes qui ont vécu en France en même temps que les éléphans et les rhinocéros.

La fixité de ces caractères pendant un laps de temps supérieur à tous ceux qu'embrassent les plus lointains souvenirs de l'humanité est faite pour surprendre au premier abord; elle s'explique pourtant lorsqu'on se rappelle que les Esthoniens ont dû vivre sous l'empire de conditions d'existence peu différentes depuis ces temps

(1) Malte-Brun.

(2) Voyez les *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 2e série, t. Ier.

reculés. Ils habitèrent d'abord les portions aujourd'hui tempérées de l'Europe. Or ces contrées ne ressemblaient guère alors à ce qu'elles sont devenues. Toutes nos chaînes de montagnes avaient à cette époque des glaciers plus étendus que ceux des Alpes actuelles. La faune, la flore, se composaient essentiellement d'espèces boréales. Jusque dans la France méridionale, le climat était évidemment humide, froid, et devait présenter beaucoup d'analogie avec celui que j'ai décrit en commençant. Quand s'ouvrit la période géologique actuelle, quand la température s'adoucit, les plantes et les animaux pour qui elle devenait trop élevée accompagnèrent les glaces qui reculaient vers le nord. Bien des tribus humaines durent les suivre, entraînées, elles aussi, par leurs habitudes, par l'attrait du monde qui s'ouvrait devant elles, par les nécessités de la chasse, comme le sont de nos jours les Peaux-Rouges d'Amérique. Peut-être aussi les premières invasions âryennes refoulèrent-elles dans les âpres solitudes du bassin de la Baltique une partie des allophyles, qui y trouvèrent la liberté jusqu'au moment où le flot des Slaves déborda jusque chez eux (1). Quoi qu'il en soit, placés dans un milieu fort analogue à celui qu'ils avaient quitté, ils ne pouvaient que conserver leurs traits caractéristiques aussi longtemps que le croisement avec une autre race ne viendrait pas les altérer. Voilà pourquoi les Esthoniens de nos jours ont tous les traits ostéologiques essentiels de l'*homme quaternaire* de la France et de la Belgique.

Les distinctions tirées de l'anatomie et des traits extérieurs sont incontestablement d'une importance supérieure pour caractériser les races humaines. Les invasions ne peuvent rien ou presque rien sur les élémens physiques essentiels d'une population. Le mélange même des races les respecte en partie, et, grâce à l'atavisme, ils reparaissent de temps à autre dans leur intégrité première, même après des siècles de métissage. Il en est autrement des caractères linguistiques. Ceux-ci peuvent disparaître assez rapidement, et sont alors effacés sans retour. En cas de conquête, la race victorieuse impose toujours au bout d'un certain temps sa langue à la race vaincue. L'histoire des peuples européens fourmille d'exemples de ce genre. Lorsque le souvenir d'un changement de cette nature s'est perdu, quelque récent qu'il soit, il donne souvent lieu à d'étranges

(1) Cette manière de comprendre les migrations de la race finnoise est en désaccord avec la manière de voir de quelques écrivains de grand mérite qui la regardent comme venue du nord-est. Sans entrer dans une discussion qui m'entraînerait trop loin, je me bornerai à faire remarquer que mon opinion repose principalement sur les données assez récemment acquises au sujet des modifications climatériques subies par notre hémisphère. A l'époque où l'homme quaternaire vivait en France, les *toundras* du Ienisseï et toutes les localités analogues étaient inhabitables.

méprises. On rattache à la même souche et l'on regarde comme sœurs les populations parlant un même langage; on déclare anéantie celle dont la langue s'est effacée. Des recherches souvent difficiles sont alors nécessaires pour retrouver les origines vraies, pour reconnaître la réunion sur un terrain parfois très circonscrit d'élémens ethnologiques fort différens. C'est ainsi que l'adoption générale de l'espagnol par les descendans des Guanches avait fait croire à l'extinction de cette race, lorsque M. Sabin Berthelot vint en révéler l'existence, montrer que la majeure partie des Canariens lui appartiennent, et qu'il existe encore plusieurs familles dont les ancêtres directs luttèrent contre Béthencourt et ses compagnons.

Quelque chose d'entièrement semblable, mais accompli sur une échelle beaucoup plus vaste, s'est évidemment passé dans les contrées qui nous occupent. Le Slave conquérant a imposé sa langue au Finnois. J'ai déjà cité les Lettons, entièrement Finnois par leurs traits physiques, et qui n'en parlent pas moins une langue slave tellement caractérisée qu'elle a donné son nom à tout un groupe de dialectes voisins, — les Lithuaniens où l'on distingue les deux types physiques, tandis que la langue est essentiellement âryenne et celle même qui se rapproche le plus du sanscrit. La Prusse proprement dite présentait à une époque relativement récente un fait absolument pareil. Un ancien voyageur allemand, racontant ce qu'il a vu, dit que la population de cette contrée est composée de *géans* et de *nains* (1). Le contraste des races est ici nettement accusé par l'exagération même de l'auteur. Le *borussien* ou *vieux-prussien* n'en était pas moins une langue slave intermédiaire entre le *lette* et le *lithuanien*. Dans ces deux dialectes du reste, Thunmann et Malte-Brun ont trouvé des racines finnoises. Le premier a signalé en outre une population franchement finnoise qui vivait encore dans la Prusse orientale vers le milieu du XIIIe siècle. Enfin l'Esthonie, la Livonie et la Courlande possèdent encore des populations qui, en dépit des siècles et d'une double conquête, ont conservé leurs idiomes primitifs. Il est vrai que les limites de ceux-ci se resserrent chaque jour davantage, et qu'ils disparaîtront sans doute prochainement. En 1862, il ne restait plus en Courlande que deux mille personnes environ employant l'un ou l'autre des deux dialectes anciennement usités. En Livonie, *douze* individus seulement parlaient encore la langue de leurs pères (2). Évidemment dans quelques années d'ici quiconque se laissera guider par la linguistique seule croira pouvoir affirmer que les Lives ont entièrement disparu.

(1) Herberstein, cité par Prichard, t. III.
(2) Latham, *Elemens of comparative philology*.

En somme, des Finnois et des Slaves plus ou moins purs, plus ou moins mélangés, tels ont été jusqu'au milieu du XIIe siècle les seuls élémens ethnologiques dans toute la région comprise de l'Esthonie au Mecklembourg. La race slave dominait sans doute, et c'est à elle que se rattachait la très grande majorité de la sauvage aristocratie qui régissait ces tribus. Tout au plus peut-être quelques Goths, quelques Vandales restés en arrière et acceptant le joug des Slaves, peuvent-ils avoir mêlé leur sang à celui de ces derniers. Quant à l'élément germanique, il n'accuse sa présence par aucun signe appréciable, et l'histoire est absolument muette à son égard.

Le commerce et la religion, telle qu'on l'entendait alors, vinrent modifier cet état de choses. En 1158, un bâtiment brêmois, frété pour l'île de Gothland, fut poussé par les vents jusque vers l'embouchure de la Dwina. Les marchands qui le montaient trouvèrent sur cette côte des peuples à peu près sauvages tout disposés à échanger de riches fourrures pour du sel, des toiles communes et d'autres objets en rapport avec les besoins d'une société dans l'enfance. Les Hanséatiques accoururent et se partagèrent les bénéfices d'un commerce analogue à celui qui se pratique de nos jours avec les Peaux-Rouges, dans l'Amérique du Nord. Comme nous le faisons encore, ils envoyèrent des agens qui s'établirent sur les points les plus favorables, et qui, pour protéger les personnes et les marchandises contre l'agression des indigènes ou des pirates danois, élevèrent des forteresses. C'est ce que nous appelons aujourd'hui des *comptoirs*. La race germanique prit ainsi pied sur les terres des Slaves. Toutefois elle ne se serait guère éloignée des côtes, si elle avait obéi uniquement à l'impulsion née des intérêts commerciaux. Un mobile plus puissant ne tarda pas à la conduire jusque dans l'intérieur du pays.

Dès l'an 997, saint Adalbert, archevêque de Prague, essaya d'introduire le christianisme chez les *Pruczi* ou *Prutzi*, population que l'histoire mentionne pour la première fois vers cette époque, qui occupait à peu près la Prusse orientale actuelle, et dont les nombreuses tribus semblent avoir été reliées entre elles par une organisation sacerdotale commune. Toujours est-il que ces Prussiens primitifs étaient fort attachés à leurs croyances. Adalbert, ayant pénétré sur le territoire sacré d'un sanctuaire appelé *Romor* ou *Romowe*, fut massacré comme sacrilége. Un siècle environ s'écoula sans autre tentative de conversion. En 1106, un moine nommé Maynard se joignit à des marchands, et reprit l'œuvre interrompue, mais en s'adressant aux Lives de la Livonie. Menacé à son tour, il fit construire plusieurs forts dont il fallut faire venir par mer tous les matériaux. Le titre d'évêque d'Yaküll récompensa ce zèle actif

et conquérant. Maynard eut pour successeurs deux de ces évêques guerriers qui, dans l'ardeur de leur prosélytisme, oubliaient volontiers l'horreur professée par l'église pour l'effusion du sang humain. Le premier, Berthold, d'origine saxonne, fut chassé par la force des armes, revint à la tête d'une armée, défit les Lives, et fut tué en les poursuivant. Le second, Albert d'Asseldern, aidé par l'empereur et par le roi de Danemark, se mit à la tête d'une croisade, aborda avec vingt-trois vaisseaux sur la rive septentrionale de la Duna, et y bâtit la ville de Riga, dont il occupa le siége pendant vingt-huit ans.

Pour s'assurer un appui moins précaire que celui des croisés, le belliqueux évêque appela autour de lui des nobles allemands, et leur distribua les terres conquises à charge de service militaire. En outre il fonda l'ordre des chevaliers porte-glaive, qui subjuguèrent les Esthoniens. Christian, apôtre et évêque de Prusse, suivit l'exemple d'Albert, institua les frères de la milice du Christ; mais, dans une bataille qui dura deux jours, les Prussiens tuèrent tous les chevaliers de cet ordre à l'exception de cinq. Alors Christian appela au secours de sa propagande les chevaliers teutoniques, déjà illustrés par leurs combats contre les infidèles d'Orient. Ceux-ci se hâtèrent d'accourir, et, réunis aux porte-glaive, qui se fondirent bientôt avec eux, ils commencèrent contre les païens de la Baltique une guerre acharnée, qui entraîna souvent la Pologne, menacée, elle aussi, par la puissance envahissante des chevaliers, et que les Prussiens appelèrent maintes fois à leur aide. Nous n'avons pas à raconter les péripéties de ces luttes; rappelons seulement qu'au commencement du xve siècle l'ordre teutonique possédait l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, la Samogitie, la Prusse, la Pomérellie et la Nouvelle-Marche. Dans leurs luttes avec les indigènes, les chevaliers se faisaient aider par des colons appelés de toutes parts, mais surtout d'Allemagne, et qui formèrent surtout la bourgeoisie des villes. Eux-mêmes étaient en grande majorité Allemands. Partout où les conduisait la fortune des armes, ils imposaient avec la religion chrétienne leurs lois et leur langage. Voilà comment la race germanique pénétra au cœur des populations locales, comment la langue allemande, la langue des vainqueurs, à son tour dépossédа les divers dialectes slaves en Prusse, en Brandebourg, etc., comment elle restreignit de plus en plus l'aire des idiomes locaux en Esthonie, en Livonie et en Courlande. Si la victoire de Tannenberg, remportée en 1410 par les Polonais, n'avait arrêté le développement de la puissance teutonique, si la Pologne avait été subjuguée comme les contrées qui la bornent au nord, nul doute que la langue polonaise n'eût disparu de même, et que la terre des Jagellons ne fût aujourd'hui proclamée territoire allemand.

L'avénement de la maison régnante de Prusse dut activer encore la transformation dont nous recherchons les causes. En 1411, Frédéric, comte de Hohenzollern et burgrave de Murberg, obtint de l'empereur Sigismond de Hongrie, au prix de 400,000 florins d'or, la *marche* de Brandebourg et la dignité d'électeur. Un de ses descendans, Albert, grand-maître des chevaliers teutoniques, embrassa la réforme de Luther, et *sécularisa* l'ordre militaire qui l'avait choisi pour chef. En revanche, il fut reconnu duc héréditaire de la Prusse orientale sous la souveraineté de la Pologne. En 1618, par le mariage de sa fille avec Jean Sigismond, ce fief revint à la branche régnante de Brandebourg. Ainsi disparut, après avoir duré près de trois siècles, l'empire fondé par les chevaliers teutoniques, et ainsi prit naissance celui qui pèse aujourd'hui sur nos destinées (1). On voit combien Cantu a pu dire avec raison que l'histoire de la Prusse à ses débuts est la suite ou plutôt un épisode de l'histoire des croisades. Ajoutons qu'en passant définitivement aux mains d'un prince allemand, en conservant à titre de *nobles* la plupart des anciens chevaliers de même origine, ce pays devait se germaniser de plus en plus dans les hautes classes, tandis que le fond de la population restait le même.

Certainement les croisades ont eu pour causes premières des croyances étrangement interprétées et le désir de propager la foi chrétienne; toutefois elles satisfaisaient et surexcitaient également les passions purement terrestres, l'ambition et l'amour du lucre. D'autres événemens religieux et des mobiles plus purs amenèrent en Prusse, en Brandebourg surtout, des élémens ethnologiques bien étrangers à ceux que nous avons signalés.

Dès 1614, le margrave Jean-George embrassa ouvertement les doctrines de Calvin. Ses successeurs restèrent attachés à cette branche du protestantisme. Ce fut la seule grande cour calviniste de l'Allemagne. Lorsque, oubliant ses promesses et ses opinions premières, Louis XIV commença la persécution des réformés français, un certain nombre émigrèrent de l'autre côté du Rhin. Assez mal accueillis par les princes luthériens, ils s'adressèrent à ceux qui partageaient leurs croyances. Les souverains du Brandebourg comprirent la portée de ce mouvement, et firent tous leurs efforts pour le favoriser. Frédéric-Guillaume en particulier mit tout en œuvre pour amener dans ses états une population honnête, laborieuse, qui apportait avec elle des élémens de prospérité inconnus dans le nord, et qui devait combler les vides laissés par la guerre de trente ans. — A peine Louis XIV avait-il révoqué l'édit de

(1) La paix de Cracovie, qui consacra cette transformation, fut signée en 1525.

Nantes qu'il répondit par l'édit de Potsdam (1), ouvrant aux émigrans français une seconde patrie dans toute l'étendue du terme. Les représentans à l'étranger du grand-électeur reçurent ordre d'aplanir pour eux toutes les difficultés du voyage. Les biens qu'ils apportaient furent affranchis de tous droits et péages. Aux agriculteurs, on abandonna les maisons et les terres dont les possesseurs avaient disparu, et ces propriétés furent exemptées d'impôt pendant six ans. Aux industriels, on accorda d'emblée le droit de bourgeoisie dans les villes, l'entrée dans les corporations de métiers. Aux gentilshommes, on assura les droits et les prérogatives de la noblesse du pays. Des commissaires spéciaux furent créés pour veiller à l'exécution de ces mesures. Des institutions de crédit furent fondées pour subvenir aux premiers besoins, pour préparer l'avenir. Les réfugiés eurent, comme ils l'avaient eu en France, leurs cours de justice, leurs consistoires, leurs synodes. Enfin toutes les affaires qui les concernaient se traitèrent en français (2).

Il n'est pas surprenant qu'attirés par d'aussi grands avantages les protestans français se soient portés en masse dans le Brandebourg. Leur consciencieux historien, Charles Weiss, en estime le nombre à 25,000 *hommes*, non compris ceux qui n'avaient pas attendu le dernier moment. Comparé à la population indigène, ce chiffre est considérable. A la mort du grand-électeur, la Prusse entière ne comptait que 1 million et demi d'habitans. On voit que les réfugiés français durent apporter un fort appoint à celle des provinces qui les reçut presque tous au lendemain des guerres qui l'avaient dépeuplée. Aussi l'histoire les montre-t-elle rebâtissant presque seuls des villes détruites par Tilly et ses émules, créant dans la capitale même de nouveaux et les plus beaux quartiers, fondant de véritables colonies et repeuplant des cantons.

Toutefois, pour apprécier à sa juste valeur le rôle joué dans le Brandebourg par les réfugiés français, il ne faut pas seulement les compter; il faut surtout avoir présens à l'esprit les services qu'ils rendirent à leur nouvelle patrie et la position qu'ils surent y acquérir par cela même. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails, et nous renvoyons à l'ouvrage de Charles Weiss, aux écrivains alle-

(1) La révocation de l'édit de Nantes fut signée le 22 octobre 1685; l'édit de Potsdam daté du 29 du même mois.

(2) L'exemple du grand-électeur fut suivi par presque tous les princes qui se rattachaient à la famille de Brandebourg. On doit citer parmi eux Charles Ier, landgrave de Hesse-Cassel. Sans même attendre l'édit de révocation, il offrit un asile aux protestans persécutés. La seule ville de Cassel, qui ne comptait alors que 18,000 habitans, en reçut 3,000, et le landgraviat 5,000 ou 6,000, dont environ 150 chefs de famille appartenant à la noblesse. (Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestans de France depuis la révocation de l'édit de Nantes.*)

mands, qu'il a résumés et complétés. Il sera facile de s'assurer que presque toutes les sources de la fortune publique furent renouvelées et considérablement accrues par l'introduction de cet élément venu d'un pays de beaucoup plus avancé, depuis la culture des jardins fleuristes et maraîchers jusqu'à celle des champs, depuis la fabrication des étoffes communes jusqu'au tissage des tentures de soie et de brocart. Grâce aux dispositions libérales de l'édit de Potsdam, aucun réfugié ne descendit dans les classes les plus inférieures de la population. Les plus humbles furent des colons libres, bientôt des cultivateurs aisés, ou prirent place dans la petite bourgeoisie et ne tardèrent pas à s'élever par l'intelligence et le travail. Un très grand nombre s'établit d'emblée au premier rang dans le haut commerce, dans la grande industrie, qui reçurent d'eux une impulsion toute nouvelle. En même temps, la cour, la diplomatie, l'armée, la magistrature, s'ouvrirent à une foule de familles françaises. D'autres s'illustrèrent dans la science, la littérature, les arts. La plupart existent encore. On comprend que je ne saurais en citer ici les noms (1). Il en est, comme ceux des Ancillon, des Savigny, qui sont universellement connus. Je dois seulement faire remarquer que, par suite des alliances contractées avec les familles locales, la France peut revendiquer sa part dans l'origine ethnologique de bien des illustrations portant une appellation tout allemande. Il suffit de nommer les deux Humboldt, Prussiens par leur père, Français par leur mère.

La France tout entière était représentée dans l'émigration protestante du Brandebourg, mais les provinces du centre et du midi fournirent la plus large part. Metz et son territoire envoyèrent cependant trois mille réfugiés environ, qui presque tous se fixèrent à Berlin. Pour être partis de la province que réclame aujourd'hui l'Allemagne, ces derniers n'étaient rien moins que des Germains. Les noms qui nous ont été conservés attestent tous une origine française. L'Anjou, le Poitou, l'Ile-de-France, le Béarn, le comté d'Orange, donnèrent un contingent considérable. Il semble toutefois que le haut et le Bas-Languedoc étaient représentés d'une manière spéciale dans cet exode. Ce furent les industriels de Nîmes, de Montpellier, de Béziers et des environs, qui apportèrent avec eux l'art de fabriquer diverses étoffes de laine, et Pierre Labry, originaire du Vigan, introduisit en Prusse le tissage des bas, encore populaire dans nos Cévennes. Le plus pur sang français pénétra ainsi partout dans la province de Brandebourg, au cœur même du

(1) Un grand nombre de ces familles ont déguisé et germanisé leurs noms soit en changeant l'orthographe, soit en traduisant ceux qui étaient significatifs, tels que Lacroix, Sauvage, etc. (Voyez Ch. Weiss.)

royaume de Prusse. Aujourd'hui ce sang coule dans les veines de la haute et de la basse bourgeoisie, de la grande et de la petite noblesse. A bien chercher, on trouverait sans doute que la majorité des individus composant les classes dirigeantes de la nation en a reçu sa part d'une manière directe ou indirecte.

Cette communauté de race ne nous a pas créé de sympathies en Prusse, au contraire. Purs ou métis, ces descendans des réfugiés de l'édit de Nantes sont tout aussi Prussiens de cœur et de sentimens que leurs compatriotes d'origine slave, finnoise ou germanique. Ils l'ont prouvé lors des invasions de Napoléon et de la guerre de l'indépendance; ils l'ont hautement proclamé au début de la guerre actuelle par la voix de quelques-uns de leurs représentans les plus distingués. La France doit souffrir en trouvant en eux des ennemis; mais, il faut bien l'avouer, elle n'a pas le droit de leur en faire un reproche. Jadis, à de bien rares exceptions près, elle s'associa tout entière à la grande faute, au grand crime de Louis XIV; elle chassa les protestans par des raffinemens de persécution et de cruauté que n'avaient pas inventés les bourreaux de la Rome païenne : elle les rencontra bientôt sur les champs de bataille, elle y retrouve aujourd'hui leurs descendans. Ce ne sont certainement pas les moins redoutables parmi nos adversaires, et dans ces anathèmes que la Prusse piétiste lance contre la France catholique il y a sans nul doute un écho lointain de nos vieilles guerres de religion.

Malgré leurs trop justes ressentimens, les *Français de Prusse* conservèrent la langue de la mère-patrie, et la répandirent partout. La partialité intéressée de Frédéric II leur vint en aide à ce point de vue. Le français remplaça le latin à l'Académie de Berlin; il pénétra jusque dans les provinces les plus reculées avec les arts, les industries, les méthodes agricoles nouvelles. Un moment, on put croire que cette conquête pacifique irait jusqu'au bout, et que l'allemand subirait le sort qu'il avait fait subir à d'autres idiomes; mais une vive réaction, qui avait sa source dans des sentimens que nous ne saurions blâmer, rendit bientôt la supériorité à la langue nationale. Les guerres de l'empire favorisèrent encore ce mouvement. Les descendans des réfugiés tendirent de plus en plus à se confondre avec la population qui avait accueilli leurs ancêtres; tous ils joignirent la langue du pays à celle qu'ils tenaient de leurs pères. Jusqu'en 1819, Berlin possédait sept églises où le culte se célébrait exclusivement en français. A partir de cette année, on y prêcha alternativement en français et en allemand; c'est seulement à partir de 1830 que l'allemand prévalut. Toutefois la tradition de notre langue n'est pas encore perdue dans les familles, et par là s'explique un fait qui a bien eu son importance dans la guerre actuelle.

Il n'a été que trop aisé de trouver dans tous les rangs de la population et de l'armée des hommes à qui il était facile de se faire passer pour Français, tant ils parlaient notre langue avec pureté et sans accent allemand.

Il est une sorte de caractères moins faciles à préciser que ceux dont il a été question jusqu'ici, et qui n'en sont pas moins réels. Je veux parler des instincts, des aptitudes, des qualités et des défauts qui donnent à chaque civilisation, à chaque société humaine, sa physionomie, sa signification historique. En cas de croisement, il en est de ces caractères comme des autres. Chaque race apporte sa part au fonds commun, et la race mixte ne saurait récuser quoi que ce soit dans cet héritage. Il est donc important de rechercher ce qu'étaient à ce point de vue les élémens aujourd'hui plus ou moins fusionnés en Prusse.

Le Finnois de la Baltique tel que le peint l'histoire et qu'il se montre de nos jours encore là où il s'est conservé est assez laborieux, médiocrement industrieux, patient, obstiné même, hospitalier, quoique se livrant difficilement aux étrangers. Doué d'instincts poétiques, surtout d'instincts musicaux, il était, il est encore très attaché à ses croyances religieuses ou superstitieuses. Amoureux de l'indépendance, il a résisté courageusement à la conquête, s'est révolté souvent, et, bien que réduit au plus dur servage, a conservé une certaine fierté personnelle. Malheureusement ce qu'il y a de bon dans ce tableau est gâté par un trait qui semble être vraiment national. Le Finnois ne pardonne jamais une offense vraie ou supposée, se venge à la première occasion, et n'est pas difficile sur le choix des moyens. On explique ainsi la fréquence des assassinats en Finlande chez les paysans appartenant à cette race (1).

Rien n'indique que l'esprit de conquête ait jamais animé les populations finnoises dont nous parlons. Cet esprit se montre au contraire chez le Slave, comme chez tous les Aryens qui ont abordé l'Europe. Comme eux, il y est arrivé en barbare; il en avait les qualités et les défauts, fort bien résumés par M. A. Thierry (2). Toutefois il se distinguait de ses frères par sa manière de combattre. Sa guerre était celle des ambuscades. Il excellait à se tapir derrière une pierre, à ramper parmi les herbes, à se cacher des journées entières, attendant l'ennemi pour le frapper à l'improviste d'un long javelot empoisonné.

Je ne veux pas placer ici en regard l'une de l'autre les races germaniques et françaises. Dans les circonstances actuelles, je serais

(1) Voyez Prichard et Malte-Brun. La plupart de ces traits de caractère répondent parfaitement au peu que nous savons des Pruczi ou Prussiens primitifs.

(2) Voyez *les Fils et successeurs d'Attila* dans la *Revue* du 1er novembre 1854.

trop facilement accusé d'injustice ou de partialité. Je me borne à signaler la différence des rôles joués par chacune d'elles dans la contrée qui nous occupe. Les Germains arrivèrent en Prusse en conquérans sans pitié, et imposèrent aux populations une domination qui suscita de nombreuses et terribles révoltes. C'est par le fer et le sang qu'ils assirent leur domination. Les Français apportèrent avec eux une civilisation incontestablement supérieure, les arts, l'industrie, une foule d'élémens de progrès pacifiques. La différence des temps et des circonstances est évidemment pour la plus grande part dans ce contraste. Toutefois, quelles qu'en aient été les causes, le fait est indiscutable, et il n'est pas sans intérêt de le constater.

On croit généralement que, lorsque deux ou plusieurs races d'une même espèce se croisent, le produit est d'emblée et toujours intermédiaire entre les parens. C'est là une grande erreur. Les phénomènes du croisement sont bien autrement multiples et complexes. Chacun des types primitifs peut l'emporter tour à tour et accuser sa prépondérance dans des proportions très diverses. De la combinaison de traits, de qualités, d'aptitudes différentes, sortent à chaque instant des caractères nouveaux, à peu près comme le vert résulte du mélange du jaune et du bleu. Souvent aussi l'atavisme intervient, quelque complet que soit le mélange, et ressuscite en quelque sorte les élémens premiers. A la longue toutefois, l'ensemble se rapproche d'une moyenne tenant plus ou moins des souches originelles tout en ayant acquis son cachet spécial, et la race croisée, la *race métisse* finit par constituer un type nouveau. Ces phénomènes se sont nécessairement accomplis en Prusse, et nécessairement ils ont éloigné des races germaniques même les classes élevées de la société, même la bourgeoisie prussienne.

Enfin, pour l'homme comme pour les animaux, le *sang* n'est pas tout dans la constitution d'une race, et le *milieu* ne perd jamais ses droits. Dans les pays dont nous parlons, le croisement s'est opéré entre deux races locales et deux races immigrantes. Les premières, façonnées depuis des siècles aux influences spéciales du bassin de la Baltique, n'avaient plus de modifications à subir quand vint le moment du mélange. Le Finnois, le Slave, ont pu améliorer leurs conditions d'existence, cultiver leur esprit, élever leur intelligence. Leur nature fondamentale est nécessairement restée la même. Il n'en pouvait être ainsi du Germain de la Souabe, pas plus que du Français originaire du bassin méditerranéen. Tous deux eurent à subir des influences entièrement nouvelles et par conséquent à se modifier. Or l'expérience montre qu'en pareil cas la modification s'opère toujours dans le sens des races locales. Le Germain, le Français, auraient naturellement tourné au Slave ou au Finnois. Les circonstances particulières qui accompagnaient ou mo-

tivaient leur émigration aidèrent encore à ce mouvement. Le chevalier teutonique, tout aussi désireux de conquérir que de convertir les paysans, les rudes colons qu'il appelait à son aide eurent à combattre les hommes et la nature; les émigrés de l'édit de Nantes eurent à surmonter les difficultés de leur position. Ces luttes avaient lieu sur une terre ingrate et sous un ciel rigoureux. A cette école, l'intelligence grandit, les volontés s'affermirent, les courages se trempèrent comme les corps; mais aussi les cœurs s'endurcirent, l'ambition se développa et la religion elle-même prit trop souvent un caractère sauvage. Ce ne fut plus le Dieu du Christ, le *père commun*, que l'on invoqua, ce fut Jéhovah *le vengeur*.

Ainsi a pris naissance et s'est constituée la *race prussienne*, parfaitement distincte des races germaniques par ses origines ethniques et par ses caractères acquis (1). Les élémens qui la composent ne sont pas d'ailleurs encore entièrement fusionnés. En dépit d'un vernis de civilisation emprunté surtout à la France, cette race en est encore à son moyen âge. Cela même explique quelques-unes de ses haines et de ses violences. En m'exprimant ainsi, je n'entends méconnaître ou nier aucune de ses fortes et sérieuses qualités. On ne gagne rien à déprécier injustement un ennemi. Vainqueur, on diminue la gloire du triomphe; vaincu, on accroît la honte de la défaite; mais il est bien permis à un Français de n'être que juste envers une race qui déguise si peu ses sentimens à notre égard. Calomniés chaque jour par des feuilles à gages et jusque dans des documens officiels, nous avons bien le droit de protester et de montrer que nous ne sommes pas ce que disent nos ennemis, qu'ils sont loin d'être ce qu'ils prétendent. L'histoire du siége de Paris suffit à cette double tâche. On la fera un jour avec détail, et le moment viendra où nos adversaires eux-mêmes rendront justice à une population de deux millions d'âmes qui, du premier jusqu'au dernier jour, s'est montrée également prête à souffrir et à se battre. Je laisse à d'autres le soin de tracer ce tableau avec les développemens qu'il exige. Professeur au Muséum, je me borne à esquisser à titre d'épisode ce qui s'est passé dans cet établissement pendant le bombardement.

Le Muséum de Paris avec les jardins et bâtimens qui en dépendent forme un quadrilatère irrégulier entièrement isolé entre un quai et trois rues. La surface en est de 225,430 mètres carrés. Au sud, une ligne de maisons complète la rue de Buffon, et cache de vastes espaces occupés par les laboratoires d'anatomie comparée et de physique végétale, par nos pépinières, par des jardins et par

(1) M. Godron, bien que ne tenant compte que du mélange des Slaves et des Germains, a dit avec raison : « Les Prussiens ne sont ni des Allemands ni des Slaves les Prussiens sont des Prussiens. »

quelques tanneries. A l'est coule la Seine, fort large en cet endroit. Au nord est placé l'entrepôt des vins et eaux-de-vie, mesurant 141,700 mètres carrés. A l'ouest se trouve l'hôpital de la Pitié dont les bâtimens et les cours occupent 21,777 mètres carrés (1). Il est important de tenir compte de ces chiffres, si l'on veut apprécier les faits à leur juste valeur. Tout d'abord il en résulte que le Muséum est à peu près complétement isolé. Ajoutons qu'un barraquement destiné aux ambulances militaires avait été établi dans le jardin le long d'une allée allant de la grande cour jusqu'au quai. Une autre ambulance fondée par quelques dames du Muséum avait été installée près de la rue Cuvier. Aucun de ces détails n'était certainement ignoré de l'ennemi, toujours si bien renseigné. Il savait bien que notre grand établissement scientifique était devenu une succursale de l'hospice de la Pitié (2).

Dès le début du siége et dans la crainte trop fondée d'un bombardement, le conseil des professeurs chargés de l'administration du Muséum avait pris les précautions nécessaires pour sauvegarder nos richesses scientifiques. La nature de l'établissement exigeait des mesures entièrement spéciales. Avant tout, il fallait parer au danger résultant de l'accumulation dans les salles d'au moins soixante-dix mille vases ou bocaux renfermant les plantes et les animaux conservés dans l'alcool (3). Employés et professeurs mirent la main à l'œuvre. En quelques jours, cette masse d'objets inflammables fut à l'abri dans une espèce de crypte creusée sous le grand labyrinthe. Les pièces les plus précieuses, les échantillons uniques, des collections entières dont la valeur résulte de leur ensemble même, furent descendus dans les caves. On put croire pendant trois mois que c'était autant de peine inutile; mais on sait comment le 8 janvier, entre dix et onze heures du soir, éclata à l'improviste ce bombardement sans précédent qui a motivé une solennelle protestation de la part des puissances neutres. Ne reconnaît-on pas à ce trait le Slave tel que l'ont peint les auteurs classiques et M. Amédée Thierry? Il n'y a là qu'une différence de temps et de science. Au lieu des javelots de ses ancêtres, le Prussien nous envoyait ses obus à longue portée.

Les projectiles pleuvaient sur le Muséum. Professeurs, employés

(1) Tous ces chiffres sont tirés du *Dictionnaire administratif et historique des rues et monumens de Paris,* par MM. F. et L. Lazare, ouvrage dont les matériaux ont été puisés aux sources les plus officielles, l'un des auteurs étant un des chefs de la voirie de Paris.

(2) Dans les premiers temps de l'investissement, on avait aussi placé un certain nombre de bêtes à cornes dans l'allée qui longe la rue de Buffon. L'administration du Muséum en réclama en vain l'éloignement; mais les Prussiens savaient qu'elles avaient disparu depuis longtemps quand s'ouvrit le feu sur Paris.

(3) A elle seule, la collection des rêptiles et poissons compte environ trente mille objets de cette nature.

de tout grade, maîtres, domestiques, descendirent dans les caves ou cherchèrent un asile dans les galeries souterraines attenantes aux serres. Sans doute il était impossible qu'une certaine émotion ne se manifestât point à ces premiers momens. Sans doute, quand deux obus, éclatant presque coup sur coup, vinrent fracasser la serre des orchidées à quelques mètres d'une foule composée en majeure partie de femmes et d'enfans, il y eut des momens d'angoisse et des cris d'effroi; mais on se fit vite au sifflement, aux explosions des projectiles. Tous ceux qui ont passé quelques nuits dans cette crypte peuvent attester combien le calme s'y rétablit rapidement. Ils se rappelleront longtemps le mélange de résignation et d'insouciance qui y régnait, les observations pleines de justesse, les réflexions fermes et sérieuses qui sortaient parfois des bouches les plus humbles. Les services marchèrent d'ailleurs avec la régularité accoutumée. Malgré ses quatre-vingt-cinq ans, l'illustre et vénérable directeur, M. Chevreul, parcourant de jour l'établissement, veillant chaque nuit dans la serre, donnait à tous un exemple que chacun voulait imiter. Aussi dans tout le personnel du Muséum, si nombreux et si divers, il n'y eut pas un instant de défaillance. L'effet moral tant attendu, tant annoncé par les Prussiens, fut absolument nul. Comme preuve, il suffira de dire que le vitrage des serres a été rétabli, les brèches des galeries fermées en plein bombardement.

Le bombardement du Muséum a présenté quelques circonstances bonnes à signaler. La colline artificielle du grand labyrinthe, qui n'est séparée de la Pitié que par une étroite terrasse et la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, fournissait à l'ennemi un point de repère marqué sur tous les plans, sur toutes les cartes. Il en a évidemment fait usage. Les premiers jours, les projectiles tombaient à peu près exclusivement au sud de ce mamelon. C'est pendant cette période que furent frappées les serres, les galeries de zoologie et de minéralogie, l'ambulance élevée dans la grande allée. La maison historique de Buffon, isolée à l'angle sud-ouest du jardin, fut cernée en tout sens par les obus, et ne fut sauvée que par une sorte de miracle. A partir du 19, le tir fut dirigé d'une manière tout aussi constante au nord du labyrinthe. Alors furent atteints les laboratoires et magasins consacrés aux mammifères, aux oiseaux, aux mollusques, aux zoophytes, aux reptiles, aux poissons, aux insectes, le bâtiment de l'administration et quelques-uns des logemens placés dans le voisinage. M. Edwards eut son lit couvert de décombres. Un obus éclata tout à côté du cabinet de M. Chevreul avec des circonstances telles que, s'il n'eût été absent, le doyen des chimistes était tué à sa table de travail. Au reste, grâce aux précautions prises, les dégâts causés par les obus ont été surtout matériels. Pourtant les serres ont perdu des végétaux précieux qui n'étaient

encore cultivés que chez nous, et qui se seraient répandus de là dans l'Europe entière. Les collections rapportées du Mexique ont été broyées, et la science a perdu quelques espèces, quelques genres nouveaux, dont l'étude était commencée. Parmi nos animaux vivans, une perruche seulement a été tuée. Dans les magasins de la conchiliologie, quelques types rares ont été détruits, et un certain nombre de tiroirs absolument bouleversés. Dans les galeries de zoologie, un crocodile empaillé a perdu sa tête; quelques lézards, également empaillés, ont été éventrés. Aucun des employés n'a été blessé. Voilà le bilan du bombardement du Muséum.

Le Muséum a été bombardé du 8 au 25 janvier (1). Il a reçu quatre-vingt-cinq obus (2). L'hospice de la Pitié n'a pas été plus épargné. Quarante-sept projectiles sont tombés dans les cours ou sur les bâtimens (3). Or la surface occupée par ces deux établissemens réunis est de 247,207 mètres carrés. A lui seul, ce chiffre réfuterait au besoin l'étrange excuse invoquée par les autorités et la presse prussiennes pour expliquer comment des hôpitaux, des monumens, ont été si souvent frappés. Il est évident que des projectiles dirigés par ces artilleurs dont nous avons éprouvé tant de fois la redoutable adresse ne *s'égarent* pas en si grand nombre, d'une manière constante et pendant dix-sept jours sur une surface de 24 hectares. Dira-t-on qu'ils étaient destinés à l'entrepôt des vins, et que, faute d'une force d'impulsion suffisante, ils tombaient quelque peu en-deçà? Je répondrais qu'il n'en est rien. L'entrepôt, à raison de son étendue, pouvait être aussi facilement atteint que le Muséum, et les Prussiens lui ont parfaitement fait sa part distincte. Lorsque, dans la nuit du 17, le feu prit au magasin des eaux-de-vie, l'ennemi, averti par la lueur, sut fort bien envoyer coup sur coup exactement dans cette direction une douzaine d'obus, qui non-seulement ne restèrent pas en route, mais heureusement dépassèrent le but. Une fois le feu éteint, la trajectoire se raccourcit, les projectiles tombèrent de nouveau sur le Muséum, et l'un d'eux éclata sur le labyrinthe, à quelques mètres du toit de nos serres, déjà si éprouvées. Les professeurs réunis en conseil au moment du sinistre, ceux qui passèrent cette nuit aux serres, ont pu constater par eux-mêmes toutes ces circonstances.

La déclaration faite à l'Académie des Sciences par notre directeur est donc incontestablement fondée (4). Le Muséum a été bombardé.

(1) Le dernier obus est tombé sur la terrasse du grand labyrinthe.

(2) Ces obus ne se sont pas *égarés* indifféremment dans tout le jardin. Ils sont à peu près tous groupés dans le voisinage des galeries et autres constructions.

(3) Je ne compte ici que les projectiles tombés dans le périmètre même des établissemens. La rue qui les sépare et celles qui les circonscrivent en ont reçu plusieurs.

(4) Voici les termes de cette déclaration, qui sera tôt ou tard gravée sur la porte d'en-

Les Prussiens ont bien volontairement disséminé leurs obus armés de tubes incendiaires tout autour du labyrinthe. En agissant ainsi, ils avaient la certitude absolue de n'atteindre que des édifices modestes, consacrés à l'humanité ou à la science, de ne frapper que des malades, des blessés, des médecins ou des savans. En revanche, ils se donnaient la chance d'anéantir des collections qui dans leur ensemble sont absolument sans rivales. Nulle part, la sombre rancune du Finnois, la haine jalouse du demi-barbare pour une civilisation supérieure, ne s'accusent plus nettement (1).

La guerre, telle que la comprennent la Prusse et ses interprètes, présente partout les mêmes caractères. Par les motifs qu'on lui donne, elle est pour eux une *croisade*, et ils la prêchent dans un langage où se trahit à chaque mot le mélange de mysticisme impitoyable et d'ambitions effrénées qui animait les chevaliers armés contre les Sarrasins ou les Pruczi. Par les moyens qu'elle met en œuvre, elle nous reporte plus loin encore dans l'histoire.

Jeter un peuple entier sur un autre, est-ce donc là une invention nouvelle? Qu'est-ce faire, sinon imiter ces barbares qui se heurtaient nations contre nations, *se ruant* les uns sur les autres et contre la civilisation romaine *dans de véritables duels pour la vie ou la mort?* On pouvait croire impossible le retour d'un pareil état de choses. L'institution des armées permanentes, formant un corps à part dans l'état, destinées à lutter pour tous, laissant les citoyens à leurs affaires, les savans à leurs recherches, les artistes à leurs études, les laboureurs à leurs travaux, amoindrissait un mal peut-être inévitable. Le mouvement général pouvait être enrayé; il ne s'arrêtait pas. Grâce à la Prusse, il n'en sera plus ainsi. Avertis par nos malheurs, les peuples vont s'armer de fond en comble. En Europe, tout le monde portera les armes, et quand viendront les luttes prochaines, quand tomberont sur les champs de bataille non plus seulement des soldats, mais des représentans du progrès en tout

trée du Muséum. — « Le Jardin des plantes médicinales, fondé à Paris par édit du roi Louis XIII à la date du mois de janvier 1626, devenu muséum d'histoire naturelle par décret de la convention du 10 juin 1793, fut bombardé sous le règne de Guillaume Ier, roi de Prusse, le comte de Bismarck étant chancelier, par l'armée prussienne, dans la nuit du 8 au 9 de janvier 1871. Jusque-là, il avait été respecté de tous les partis et de tous les pouvoirs nationaux et étrangers. »

(1) On peut toutefois en dire autant de la destruction de la bibliothèque de Strasbourg. Quiconque connaît Strasbourg sait que les bâtimens consacrés à cette bibliothèque, l'église protestante du Temple-Neuf et le séminaire protestant formaient un grand îlot isolé, auquel se rattachaient seulement un fort petit nombre de maisons particulières. Ces dispositions, qui figurent sur tous les plans, étaient certainement connues des Prussiens. Ils ont bien su où avait éclaté l'incendie, et c'est volontairement qu'ils ont fait pleuvoir les obus avec un redoublement d'activité sur ces trésors scientifiques, sur cette église et ce collége consacrés à leurs propres croyances. Qu'importent la science et la religion, pourvu qu'on terrifie l'*ennemi!*

genre, des chefs d'industrie et des poètes, des artistes comme Henri Regnault, des savans comme Gustave Lambert (1), alors on comprendra ce que sont la guerre et la civilisation *retrouvées* par la race prussienne.

En résumé, dans les provinces vraiment prussiennes, c'est-à-dire dans les deux Prusses, la Poméranie et le Brandebourg, la population par ses origines ethnologiques est essentiellement finno-slave; l'élément germanique, plus ou moins mêlé à l'élément français, domine dans les hautes classes et dans la bourgeoisie de certaines villes seulement. Il en est tout autrement dans l'Allemagne de l'ouest et du sud. Sans doute ces contrées ont aussi leur fonds de sang finnois. Le Rhin a eu ses habitans allophyles, contemporains de nos troglodytes du Périgord, de nos chasseurs de la Somme. C'est même dans le limon quaternaire de ce fleuve, dans le *Læss*, presque en face de Strasbourg, qu'a été découvert le premier fossile humain (2); mais cet élément premier de toutes ou au moins de presque toutes les populations européennes est bien loin d'accuser ici sa présence par des signes aussi certains que dans le nord. D'autre part, la race âryenne y est représentée à peu près uniquement par son rameau germanique. Seules, quelques colonies celtiques venues de la Gaule s'établirent par la force des armes sur un petit nombre de points, et compensèrent pour ainsi dire les groupes germains émigrés en sens contraire. Quant aux Slaves, ils n'y pénétrèrent guère et ne s'y arrêtèrent jamais. M. Duchinski lui-même place en dehors des terres slaves le Hanovre, la Bavière et toutes les contrées situées au sud et à l'ouest de ces deux pays. On a vu pourquoi l'émigration française protestante ne pénétra que peu dans l'Allemagne luthérienne. Ainsi, à tous égards, la Prusse est ethnologiquement distincte des peuples qu'elle commande aujourd'hui sous prétexte d'une prétendue communauté de race; ses instincts ne sont pas les leurs. La véritable Allemagne comprendra, sentira un jour qu'il y a dans mes paroles tout autre chose que le ressentiment d'un vaincu; mais il sera trop tard : elle expiera cruellement la faute qu'elle a commise en faisant reposer son avenir sur une erreur anthropologique.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Henri Regnault, le peintre de *Salomé*, Gustave Lambert, qui était à la veille de partir pour son expédition du pôle nord, sont tombés tous deux sur le champ de bataille de Buzenval, frappés, l'un d'une balle au front, l'autre d'un éclat d'obus.

(2) Cette découverte est due à M. A. Boué. En 1823, ce géologue trouva près de Lahr, dans le grand-duché de Bade, des ossemens humains dont il reconnut et proclama hautement l'antiquité.

L'ORGANISATION

DE LA JUSTICE

DANS L'ANTIQUITÉ ET LES TEMPS MODERNES

Un des principaux problèmes que notre génération ait à résoudre est celui de l'organisation de la justice. L'esprit français aime mieux en général s'élever dans les hauteurs de la politique et même se perdre dans les rêveries humanitaires que de porter son attention sur le terrain de la pratique. Il n'est guère douteux que nous ne voyions surgir prochainement une riche moisson de constitutions politiques et sociales, et peu d'hommes penseront peut-être à réfléchir sur la constitution de la justice. Il est bien tentant, à ce qu'il paraît, de créer des sytèmes de gouvernement, d'organiser des états, et il semble bien petit de s'occuper de la manière dont les procès et les crimes seront jugés. Cependant il s'agit ici, si l'on y regarde de près, de quelque chose qui est plus précieux encore que nos droits politiques : il s'agit des droits individuels de chacun de nous, c'est-à-dire de ce qui assure notre liberté civile, notre propriété, notre conscience, tout ce dont nous vivons, tout ce qui fait notre existence matérielle et morale.

Il y a des peuples qui sont convaincus que la constitution judiciaire d'une société a beaucoup plus d'importance que sa constitution politique. Ils s'occupent peu de celle-ci, et l'acceptent telle quelle comme chose à peu près indifférente; mais ils se soucient fort de celle-là, parce qu'elle est la garantie de tous leurs intérêts et de tous leurs droits. Au rebours, le peuple français n'a jamais donné à son organisation judiciaire qu'une attention distraite. Les hommes de 1789 sont passés à côté du problème sans l'étudier; ils

se sont hâtés de détruire l'ancienne organisation de la justice royale, et n'ont pas pris le temps de chercher ce qu'il fallait mettre à la place. Le consulat est venu, et il a établi un système judiciaire qui était beaucoup plus monarchique que celui de l'ancien régime. Ce qui est singulier, c'est que la génération des hommes de cette époque ait assisté à cette transformation de la justice par le premier consul avec une indifférence parfaite; elle paraît ou ne l'avoir pas comprise ou ne s'en être pas souciée. Ensuite sont venus d'autres régimes politiques, trois sortes de monarchie et une république, et aucun de ces gouvernemens n'a songé à toucher à l'organisation judiciaire qui avait convenu au consulat.

Cette indifférence à l'égard de choses si graves est l'une des fautes les plus déplorables des générations d'hommes qui se sont succédé dans la vie politique depuis quatre-vingts ans. Il ne serait pas difficile de montrer que notre instabilité, nos révolutions, nos souffrances, sont en grande partie venues de là. L'imperfection de la justice pendant la première république a produit d'abord la terreur, puis la faiblesse du directoire, enfin la chute du régime républicain. Cette même imperfection de la justice a été l'une des causes de l'impopularité du gouvernement de la restauration, et a certainement contribué dans une assez forte mesure à faire tomber le second empire. La France doit se préoccuper d'un problème dont la solution importe si fort à la stabilité de toute espèce de gouvernement.

Nous ne saurions avoir la prétention de résoudre un si grand problème; mais il nous a semblé que l'étude de l'histoire devait servir à quelque chose. L'histoire ne dira sans doute pas ce qu'il y faut faire, mais elle aidera peut-être à le trouver. Si elle ne nous indique pas clairement ce qui serait bien, elle nous signalera du moins ce qui pourrait être funeste, et nous mettra en garde contre les écueils. Nous pouvons apprendre par l'expérience des générations passées quels sont les divers systèmes judiciaires qui ont été essayés, comment et dans quelles conditions ils ont fonctionné, enfin ce qu'il y avait de bon et de mauvais dans chacun de ces systèmes.

I. — LA JUSTICE DÉMOCRATIQUE. — ATHÈNES.

De toutes les cités grecques, Athènes a été la moins troublée, la mieux gouvernée, la plus intelligente et en même temps la plus prospère. Quels qu'aient été ses défauts et ses fautes, on doit reconnaître que, parmi les républiques anciennes, c'est elle qui a le moins mal pratiqué la démocratie. En faisant d'elle cet éloge, nous

pensons surtout à cette partie de son existence qui s'écoula depuis le temps de Périclès jusqu'à celui de Démosthène. Le peuple athénien se gouvernait lui-même; réuni tout entier dans ses assemblées, il ne se bornait pas à nommer ses chefs et ses délégués, il faisait directement ses lois, décrétait ses impôts, déclarait lui-même la guerre, concluait les traités de paix et de commerce. Il n'y avait aucune affaire publique qui ne fût discutée et décidée publiquement; le peuple et le gouvernement ne faisaient qu'un. Entre les citoyens, l'égalité était parfaite. On distinguait des pauvres et des riches; mais il n'y avait pas d'aristocratie, puisqu'il n'y avait ni caste ni priviléges légaux. Tous avaient les mêmes droits comme les mêmes devoirs politiques. Tous avaient le même rang dans la vie publique; ils siégeaient tous dans l'assemblée, pouvaient tous faire partie du sénat, pouvaient s'élever tous aux plus hautes fonctions. Quelle était l'organisation judiciaire qui correspondait à cette organisation politique?

Pour se faire une idée juste de ce qu'était la justice chez les Athéniens, il faut commencer par oublier ce qu'elle est chez nous. Les sociétés anciennes n'avaient rien qui ressemblât à la magistrature telle qu'elle existe chez nous, c'est-à-dire à une classe d'hommes voués à la pratique des lois et chargés par profession de vider les procès et de punir les crimes. La justice n'était pas rendue par des hommes spéciaux, elle l'était par tout le monde. Tout citoyen était un juge. On était juge à peu près comme chez nous on est juré. Une liste de 6,000 noms était dressée chaque année par la voie du sort, et les 6,000 citoyens désignés formaient le corps judiciaire pendant toute une année.

Dans la langue d'Athènes, cet immense tribunal s'appelait l'*héliée*. Or ce mot, dont la signification est digne de remarque, n'avait pas un autre sens que celui d'assemblée populaire. *Héliée* et *ecclésie* étaient deux termes synonymes que les autres villes grecques employaient indifféremment; l'usage d'Athènes était d'appliquer le second au peuple assemblé pour s'occuper d'affaires politiques, et le premier au même peuple assemblé pour rendre la justice. Entre les deux réunions, les différences n'étaient pas fort grandes. Il est vrai que, dans l'assemblée politique, tous les citoyens, c'est-à-dire environ 15,000 personnes, pouvaient siéger; seulement il était rare que le nombre des assistans atteignît le tiers de ce chiffre. L'assemblée judiciaire ne pouvait jamais dépasser 6,000 membres; mais elle atteignait nécessairement ce nombre, car c'était un devoir rigoureux d'y siéger dès qu'on avait été désigné par le sort. Il se trouvait ainsi dans la pratique que l'assemblée judiciaire était ordinairement plus nombreuse que l'assemblée politique.

Pour être inscrit sur la liste, il fallait avoir trente ans accomplis. La sagesse grecque jugeait qu'un homme de vingt ans pouvait bien être capable de voter sur les lois, sur les impôts, sur la guerre, mais qu'il fallait en avoir au moins trente et posséder quelque expérience de la vie pour prononcer un arrêt sur les biens ou sur la vie d'un autre homme. En principe, les six mille juges formaient un tribunal unique. Dans la pratique, il avait bien fallu partager ce tribunal en sections. Chaque section était de deux cents membres au moins, le plus souvent de cinq cents, quelquefois de mille. Il arrivait parfois que, vu l'importance des débats, toutes les sections se réunissaient, et l'héliée siégeait tout entière en un seul corps (1).

Il n'y a presque aucune analogie entre ce grand tribunal athénien et notre jury français. Les héliastes n'étaient pas de simples jurés ayant pour unique mission d'exprimer leur avis sur un fait; ils étaient de véritables juges, et ils l'étaient aussi bien au civil qu'au criminel. Chacune des sections était présidée par un des chefs de la cité, soit archonte, soit stratége; mais ce personnage devait se contenter de convoquer les juges, d'introduire les témoins, de veiller au bon ordre des débats. Ce n'était pas lui qui jugeait. Il n'avait à prononcer ni sur le fait en litige, ni sur l'application de la peine. La sentence n'appartenait qu'aux héliastes; ils décidaient avec une liberté et une souveraineté parfaite, sans recevoir aucune direction étrangère et sans que leurs jugemens pussent être frappés d'appel. Il est donc vrai de dire que tout citoyen était un juge. Le tribunal n'était pas autre chose que la population même; c'était la cité rendant la justice. Comme le peuple se gouvernait lui-même, il se jugeait aussi lui-même. Il jugeait ses procès et ses crimes au même titre qu'il votait ses lois et ses traités de paix.

Assurément cette organisation judiciaire était en accord parfait avec le gouvernement de l'état athénien, et l'on ne pourrait pas imaginer une justice plus démocratique. De là ressortaient plusieurs avantages. D'abord il n'était pas à craindre que l'action de la justice fît échec aux institutions politiques ou les énervât. Elle assurait au contraire et rendait inébranlables la liberté publique et l'égalité. Aucune tyrannie, aucun privilége, ne pouvait songer à s'élever en face d'une justice ainsi constituée. Les droits de tous se trouvaient garantis par tous. Pour les crimes frappant les individus, chaque victime avait pour vengeur la cité tout entière. Les plus pauvres et les plus faibles étaient sûrs d'être puissamment protégés. Qu'on ajoute à cela que la justice était absolument gratuite, que

(1) Sur le détail de cette organisation, voyez l'*Essai sur le droit public et privé de la république athénienne*, par M. George Perrot.

les débats étaient publics, qu'enfin il n'existait pas d'emprisonnement préventif, et l'on estimera qu'Athènes avait trouvé quelques-uns des vrais principes d'une bonne organisation judiciaire.

Pourtant, si nous regardons de près comment cette justice était appliquée et comment ce bel organisme fonctionnait, bien des défauts se laissent apercevoir. C'en était un d'abord qu'il fallût un si grand nombre de juges, et que la justice ne pût être rendue qu'à la condition que la moitié des citoyens y emploieraient toutes leurs journées d'un bout de l'année à l'autre, au grand préjudice de leurs affaires et de leurs travaux. C'en était un autre de confier la justice, cette mission si difficile et si délicate, à des hommes à qui l'on ne demandait aucune instruction préalable, aucune aptitude particulière. Il ne suffit pas d'avoir du bon sens et un cœur droit pour bien juger, encore faut-il connaître les lois. Ce n'est même pas encore assez, et l'on ne peut être un bon juge, si l'on n'a pas fait une étude suffisante du cœur humain, de ses passions, de ses travers, de ses hypocrisies; il faut s'être rendu capable de discerner la vérité du mensonge dans les dépositions des témoins ou dans les plaidoiries; les faits connus, il faut démêler encore les intentions. Parmi ces juges improvisés, combien il devait être facile de trouver des dupes! Athènes croyait naïvement que les tribunaux auraient d'autant plus de sagesse que leurs membres seraient plus nombreux; mais dans de telles foules chacun compte sur l'ensemble. Augmentez le nombre des juges, vous n'augmentez pas le soin que le tribunal apporte à l'examen des affaires, et la somme d'attention sera peut-être moindre chez cinq cents juges qu'elle ne le serait chez douze. Peut-être Athènes, en multipliant les juges, avait-elle compté que la vénalité et la corruption seraient plus difficiles et plus rares. En ce point, elle se trompait encore; l'intrigue s'exerce plus aisément sur des foules irresponsables qu'elle ne s'exercerait sur un petit nombre d'hommes se surveillant l'un l'autre. Les comédies d'Aristophane et mieux encore les plaidoyers des orateurs attiques prouvent que les tribunaux d'Athènes n'étaient pas au-dessus du soupçon.

Les assemblées nombreuses ont un autre désavantage, l'éloquence et l'habileté de parole y ont trop d'empire. C'est une vérité que chacun connaît par expérience; on sait que la même affaire, suivant qu'elle sera examinée par une quinzaine d'hommes ou qu'elle sera débattue devant une assemblée de plusieurs centaines de membres, sera presque toujours jugée différemment. L'âme humaine n'est pas exactement la même quand elle est seule ou quand elle se trouve au milieu d'une foule. Seule ou presque seule, elle a la réflexion et le calcul. Enveloppée de la foule, elle n'a presque que des entraînemens et des passions. Il se passe dans toute multitude réunie des faits incompréhensibles qui sont comme des contagions; ils boule-

versent et transforment chaque esprit, ils lui enlèvent sa vue et sa pensée propre. Ce ne sont plus des hommes que vous avez devant vous, c'est un être collectif, d'une nature particulière et indéfinissable ; il ne ressemble nullement à ce que serait chaque individu pris à part, il pense autrement que chacun d'eux, il veut autre chose, il a une autre intelligence et un autre cœur. Jetez aux oreilles de cet être étrange certains mots, certaines phrases, et le voilà qui s'agite comme enivré; il tourbillonne d'abord au gré de l'orateur; bientôt l'orateur même n'en est plus maître, et il roule comme une mer furieuse sous l'action de je ne sais quel souffle. Athènes pouvait-elle espérer que de telles multitudes auraient le sang-froid et la sérénité qui conviennent à l'action judiciaire? De nos jours, les assemblées politiques, qui sont forcément assez nombreuses, prennent du moins la précaution de confier à des commissions l'examen sérieux de toutes les affaires. Athènes au contraire confiait à des foules le soin si délicat de décider de la culpabilité d'un homme, de prononcer sur sa vie. Supposez une douzaine de juges éclairés, ils n'eussent pas condamné Socrate; mais le tribunal comptait plus de cinq cents membres : des orateurs y vinrent parler de religion outragée, de jeunesse corrompue, de cité trahie, et l'honnête homme fut condamné à mort.

Mais, si je ne me trompe, voici le plus grand vice de la justice athénienne. Le tribunal, avons-nous dit, était la cité même. En théorie, cela paraît fort beau; dans la pratique, d'incalculables dangers sont inhérens à cette sorte de justice. Que dans un régime démocratique le peuple juge lui-même les procès et les crimes, c'est exactement la même chose que si, dans un état monarchique, le roi était seul investi du droit de juger. Tous les pouvoirs étant ainsi réunis dans les mêmes mains, que reste-t-il pour la liberté? L'individu a des droits à part, il a des droits vis-à-vis de l'état: il en a même qui peuvent se trouver parfois en opposition avec l'état. Comment ces droits individuels seront-ils protégés par le juge, si le juge est l'état lui-même? Il nous paraîtrait sans doute monstrueux que dans une monarchie les procès et les crimes politiques fussent jugés par le monarque. C'est précisément ce qui avait lieu dans la démocratie athénienne, où le peuple souverain jugeait tous les procès et tous les débats, même ceux où il était partie. On sait quels sentimens l'animaient alors, et quels étaient ses passions ou ses préjugés, ses engouemens ou ses colères. Représentons-nous Démosthène accusé deux fois devant de tels tribunaux; l'un, dans le procès sur la couronne, l'absout glorieusement; l'autre, dans l'affaire d'Harpale, lui inflige une condamnation ignominieuse. Croirons-nous que dans ces deux cas les juges aient examiné avec un soin scrupuleux les faits et la légalité? Nullement; dans l'un et

l'autre cas, l'esprit de parti et les dispositions actuelles du peuple ont déterminé l'arrêt. La première fois, ces mille ou quinze cents juges se sont laissés aller à leur enthousiasme patriotique; la seconde fois, ils ont obéi à la peur, au soupçon, à l'envie. Justice variable suivant les opinions, suivant les partis, suivant les passions!

La démocratie athénienne, nous le savons, était fort soupçonneuse. Que devenait l'homme accusé de trahison ou seulement d'incivisme devant cette cité qui jugeait? Que devenait l'homme suspect de tendances aristocratiques devant cette démocratie érigée en tribunal? Cette sorte de justice protégeait sans nul doute le pauvre contre les violences et les ruses du riche; mais protégeait-elle aussi efficacement le riche contre la jalousie et la convoitise du pauvre? Il y a dans les plaidoyers des orateurs attiques une chose qui frappe: c'est le soin avec lequel chaque plaideur cherche à prouver aux juges qu'il est pauvre, et que son adversaire est riche. C'était donc une recommandation d'être pauvre, et nous sommes bien forcés de croire que, devant de tels tribunaux, la richesse était déjà un commencement de culpabilité. La justice, dans cette démocratie envieuse, était souvent une manière indirecte de faire la guerre à la richesse. Il faut dire aussi que ces juges devaient éprouver une tentation bien forte de frapper les riches. En effet, la loi athénienne, qui infligeait rarement la mort ou la prison, prodiguait les amendes et la confiscation des biens. Déclarer que le riche était coupable, c'était donc servir les intérêts du trésor public. Or le trésor public était le trésor de tous les citoyens en général et des juges tout particulièrement. Si les juges ne se chargeaient pas d'enrichir l'état, comment l'état leur paierait-il leurs trois oboles de chaque jour? Combien d'arrêts de confiscation ne fallait-il pas pour indemniser ces 6,000 juges!

En résumé, les principes de la justice athénienne étaient fort beaux; mais l'application en fut mauvaise en beaucoup de points. Cette justice exercée par le peuple était nécessairement subordonnée aux intérêts ou aux passions populaires. Elle ne garantissait suffisamment ni la liberté individuelle, ni le droit de propriété, ni la conscience de l'homme, ni sa vie. Elle condamna Anaxagore, Socrate et Phocion.

II. — LA JUSTICE DANS UNE RÉPUBLIQUE SANS LIBERTÉ. — ROME.

A Rome, l'organisation de la justice a varié avec la constitution de l'état; mais on n'a jamais songé à la séparer de la politique. Tout au contraire, le principe romain était que la justice émanait nécessairement de l'autorité publique et ne faisait qu'un avec elle. On n'imaginait point à Rome que la fonction de juger dût appartenir à

des hommes spécialement voués à cette œuvre; on imaginait moins encore que les juges dussent être indépendans de l'état. Notre mot *magistrat*, par lequel nous désignons un homme chargé par profession de connaître et d'appliquer les lois, est un vieux mot de la langue des Romains; seulement il avait chez eux un tout autre sens que chez nous. Magistrat (*magister, magistratus;* le titre officiel du dictateur était *magister populi*) signifiait chef et maître absolu. Il s'appliquait aux hommes que la cité avait revêtus de l'autorité publique avec les titres divers de consul, de dictateur, de préteur, etc. Or c'étaient ces chefs de l'état qui rendaient la justice. Ils étaient en même temps administrateurs de la cité, commandans des armées, juges des procès et des crimes. La division des pouvoirs ne fut jamais comprise par les Romains. Ils eurent beau multiplier les magistratures, ils ne surent jamais séparer le domaine de la justice de celui de l'administration, de la politique ou de la guerre. On se ferait une idée très fausse des préteurs, si on se les représentait comme de simples juges uniquement chargés de fonctions judiciaires. Ils étaient des chefs militaires et des administrateurs; leur titre même signifiait général d'armée, et il avait été porté à l'origine par les consuls. Il est vrai qu'à quelques-uns de ces préteurs on confiait spécialement le soin de juger (c'était ce qu'on appelait *provincia urbana*); mais ils pouvaient tout aussi bien être mis à la tête des armées ou des provinces. Les préteurs ne ressemblaient donc nullement à nos magistrats modernes. Ils étaient plutôt semblables aux consuls; ils étaient des consuls inférieurs, et leur charge annuelle n'était en effet qu'un des échelons qui conduisaient au consulat. Il faut ajouter que les consuls conservaient, à côté ou au-dessus des préteurs, l'autorité judiciaire, et qu'ils l'exerçaient toutes les fois qu'ils en avaient la volonté ou le loisir.

Ainsi le vrai, l'essentiel caractère de la justice, dans la république romaine, était d'être rendue par les mêmes hommes qui étaient les chefs de l'état. Elle était attachée à l'autorité publique; elle en faisait partie intégrante. Qu'un débat eût lieu entre deux hommes, ou entre un homme et l'état, c'était un des chefs de l'état qui prononçait le jugement. Le droit, d'après le principe romain, découlait de l'autorité seule. Il n'avait pas sa source dans l'équité, dans la raison et la conscience; il résultait uniquement de l'intérêt social; il était, parce que la cité voulait qu'il fût : c'était donc aux chefs de la cité à l'appliquer. Il ne pouvait pas avoir d'organes particuliers et spéciaux. Il devait être prononcé par celui-là même qui exerçait l'autorité publique. C'était ce chef de l'état qui était l'organe du droit, qui l'énonçait, *jus dicebat;* le droit résidait en lui et parlait par sa bouche.

Il est bien vrai que ce chef de la cité, qui était souvent un géné-

ral d'armée et un administrateur, ne pouvait pas examiner tous les débats et peser le pour et le contre dans chaque procès. Il chargeait donc un homme de faire cet examen et cette instruction préalable; mais cet homme, que l'on appelait *judex*, n'était pas un juge. Il n'avait d'autre fonction que celle d'étudier les faits du débat; c'était toujours le consul ou le préteur qui, éclairé par lui, prononçait la sentence. L'examen du fait pouvait bien appartenir au *judex;* mais l'énoncé du droit ne pouvait appartenir qu'au magistrat, c'est-à-dire à l'un des chefs de la cité. Pour juger, il fallait être revêtu de l'autorité publique. La justice était inhérente à l'autorité et ne se séparait pas d'elle.

Telle était la conception que l'esprit romain se faisait de la justice. Cette conception était simple et pratique; mais il est douteux qu'elle puisse convenir aux sociétés modernes. Aujourd'hui nous séparons nettement le droit de la politique, et nous ne confondons plus la justice avec le gouvernement. Il y a une équité supérieure aux pouvoirs sociaux. Il existe aussi des droits individuels qui ne peuvent être asservis aux volontés publiques. Les intérêts privés ne peuvent pas toujours être jugés par l'état, et la conscience ne doit jamais l'être par lui. Chez les anciens, le gouvernement, le droit, la religion, formaient un ensemble indivisible, une unité, un seul objet à faces diverses. Chez nous, le gouvernement, le droit, la religion, sont choses distinctes et indépendantes. La liberté et la dignité humaine ont le plus grand intérêt à ce que cette distinction soit maintenue dans la pratique.

Comprise comme la comprenaient les Romains, la justice devait nécessairement être subordonnée à l'intérêt public et à la raison d'état. Aussi professaient-ils cette maxime : *salus populi suprema lex esto*, le salut de l'état doit être la loi suprême, maxime qui viole le droit, qui opprime la liberté, et qui ne peut s'excuser que dans des cas fort rares. De ce principe est venue toute cette justice inique que les anciens comprenaient sous le nom de crimes de lèse-majesté. Elle ne date pas de l'empire romain, comme on le croit généralement; l'empire n'a fait que l'emprunter à la république. Le mot « majesté, » au temps des consuls, désignait l'autorité de l'état, comme au temps des empereurs il désignait l'autorité du prince. A l'une et à l'autre époque, il signifiait également un pouvoir absolu devant lequel s'effaçaient tous les droits individuels. Les accusations de lèse-majesté furent pour le moins aussi fréquentes sous la république que sous l'empire. Manquer de respect à un consul, mettre en doute l'autorité du sénat, rire en public d'un augure, avoir des aspirations aristocratiques quand la démocratie dominait, avoir des goûts démocratiques quand l'aristocratie avait le dessus, s'isoler des affaires publiques et vouloir vivre libre, c'étaient là autant

de crimes contre la « majesté » de l'état. Or ces crimes étaient jugés par l'état lui-même dans la personne d'un consul ou d'un préteur. Il devait y avoir peu de débats où le juge ne fût intéressé, soit personnellement, soit comme chef de la cité.

Les anciens n'ont jamais bien aperçu que le despotisme d'une république n'est pas moins écrasant que celui d'un homme. Celui-ci, ils l'appelaient la tyrannie; l'autre, ils l'appelaient volontiers la liberté. Les Romains sentirent bien vite combien l'autorité judiciaire dans la main d'un consul, sans contrôle et sans appel, était exorbitante et pouvait devenir funeste; mais ils n'y virent d'autre remède que le jugement par le peuple lui-même. Ils autorisèrent donc tout citoyen condamné à mort par le consul à en appeler au peuple. C'est ce que le langage officiel appelait la *provocation*. Ce droit d'appel, s'il faut en croire les historiens romains, remonterait à la première année du consulat; toutefois un esprit attentif ne manquera pas de concevoir bien des doutes sur ce point. Il ne suffit pas d'ailleurs de savoir que l'homme condamné par le consul avait le droit d'en appeler au peuple; il faudrait savoir encore comment ce droit pouvait être exercé, à quelle sorte de comices l'appelant devait s'adresser, de quelle façon il pouvait défendre son appel. Il y a de fortes raisons de croire que, du moins pour les premiers siècles de la république, l'appel devait être porté devant les comices par curies ou par centuries. — Or l'on sait que ces comices étaient présidés par le consul, et que nul n'y pouvait prendre la parole sans une autorisation spéciale du président. On ne voit donc pas qu'il fût facile à un citoyen de parler au peuple et de le faire voter malgré le consul contre l'arrêt de ce consul lui-même. L'appel au peuple ne fut peut-être, comme tant d'autres institutions de la république romaine, qu'un vain mot et un leurre. La preuve que cette loi sur l'appel n'était guère exécutée et restait d'ordinaire à l'état de lettre morte, c'est que nous pouvons compter dans les historiens que, dans l'espace de trois siècles, il fallut la renouveler sept fois, et Tite-Live fait même cette remarque, que ce fut seulement à la septième fois, c'est-à-dire à l'avant-dernier siècle de la république, qu'elle fut réellement appliquée.

Il arrivait souvent qu'en dehors même de tout appel le peuple romain jugeait directement et par lui-même. Les exemples les plus frappans de cette sorte de justice sont les procès de Coriolan, de Claudius Pulcher et de Scipion l'Africain. Il était sans aucun doute admis que le peuple, c'est-à-dire la cité, avait toujours le droit d'évoquer une cause, de s'ériger en tribunal pour juger un accusé. Les anciens voyaient là une garantie de liberté; mais les exemples mêmes que nous connaissons prouvent le vice de cette juridiction populaire. Dans le procès de Coriolan, c'est la passion et la haine

qui décidèrent du sort de l'accusé. Dans l'affaire de Scipion l'Africain, l'audace de l'attitude et l'emploi des mots sonores eurent raison du peuple et des lois. Il est fort difficile qu'une foule, subitement érigée en cour de justice, ne se laisse pas entraîner par des motifs absolument étrangers à l'équité. Ce grand tribunal n'était pas autre chose que l'assemblée politique, et ce serait une grande erreur de croire qu'une assemblée politique offre des garanties particulières à la liberté individuelle et au droit. Habituée à délibérer sur des intérêts d'un autre ordre, une assemblée de cette nature n'est guère disposée à fixer les yeux sur la justice absolue. Elle représente l'état, elle est l'état; comment espérer qu'elle soit assez désintéressée de cœur et d'esprit pour juger un accusé dont la situation est précisément d'être en conflit avec l'état? Une telle justice était contraire à la liberté, et ce qu'il y avait de pis en elle, c'est précisément qu'elle avait toutes les apparences et tous les dehors de la liberté!

III. — LA JUSTICE ARISTOCRATIQUE. — LE JURY ROMAIN.

Dans les cent dernières années de la république romaine, nous voyons fleurir une institution judiciaire qui à première vue paraît analogue à nos jurys modernes. La justice n'était plus rendue par le consul ou le préteur siégeant seul et prononçant souverainement à titre d'autorité publique; elle appartenait à des tribunaux composés chacun d'une trentaine de juges. Ces tribunaux, que la langue officielle appelait *quæstiones perpetuæ*, étaient renouvelés chaque année, et restaient en permanence pendant l'année entière. Les membres se réunissaient sous la présidence d'un préteur, d'un questeur ou d'un édile, comme nos jurés sous la présidence d'un magistrat. En principe, ils n'étaient en effet que des jurés, et leur fonction devait se borner à écouter les dépositions des témoins et les plaidoiries, à énoncer leur avis sur les faits en litige; en réalité, leur pouvoir allait plus loin, et le préteur ou le questeur qui les présidait n'avait guère qu'à donner lecture de l'arrêt qu'ils lui avaient dicté. Ils étaient ainsi les véritables juges. Ce n'était pas le préteur qui les choisissait; ils étaient désignés par le sort, comme nos jurés, et la moitié d'entre eux pouvaient être récusés, soit par l'accusation, soit par la défense. Plusieurs tribunaux siégeaient à la fois, et, par une singularité digne de remarque, chacun d'eux ne jugeait qu'une seule nature de délits, l'un le péculat, l'autre la concussion, un troisième la brigue, un quatrième les crimes de lèse-majesté, d'autres le meurtre, l'incendie, le faux, l'adultère.

Cette organisation était assurément préférable à la juridiction arbitraire d'un consul et d'un préteur, ou à la juridiction passionnée

et inintelligente de la foule. Il semble même qu'elle dût offrir toutes les garanties désirables à l'équité et aux droits individuels. Si pourtant on l'examine de près, surtout si l'on observe comment elle était appliquée, on reconnaît qu'elle était fort loin de remplir tout ce que l'on doit attendre d'une bonne justice. On la croirait établie dans le seul intérêt du droit; nous allons voir qu'elle ne l'avait été que dans l'intérêt d'une classe d'hommes. Elle paraît à la fois démocratique et libérale; au fond, elle fut un instrument pour refouler la démocratie et étouffer la liberté.

Pour la bien comprendre, il faut songer avant tout que la république romaine ne fut jamais franchement démocratique. Rome a été en tout point l'opposé d'Athènes. Athènes a fondé la démocratie, et son histoire en présente le modèle le moins imparfait qu'il y ait eu dans l'antiquité. Rome n'a jamais voulu ou n'a jamais su établir chez elle cette sorte de gouvernement. Il ne faut pas que les dehors et les apparences nous fassent illusion. Le jour où la caste patricienne, vaincue, s'effaça, l'aristocratie ne disparut pas de Rome, car il se forma aussitôt une nouvelle noblesse composée des familles les plus riches, et cette noblesse ne tarda pas à devenir une véritable caste, dans laquelle les *hommes nouveaux* ne pénétrèrent qu'avec la plus grande difficulté. En apparence, tous les citoyens étaient égaux, et le gouvernement appartenait à tous; en réalité, la richesse gouvernait; tous les droits, tous les honneurs, toutes les fonctions publiques étaient pour elle. Les rangs étaient marqués par la fortune. Il fallait un certain chiffre pour être sénateur, un autre pour être chevalier. Suivant le cens, on figurait dans les premières centuries ou dans les dernières, c'est-à-dire dans celles qui votaient ou dans celles qui ne votaient pas. Même dans les comices par tribus, qui étaient ce que Rome avait de plus démocratique, on avait fait en sorte que la classe des propriétaires eût trente et une voix, et que celle des prolétaires n'en eût que quatre. Par-dessus tout, il fallait être riche pour arriver aux fonctions et aux magistratures, car la première condition pour les obtenir était d'acheter les suffrages du peuple. Enfin le sénat formait véritablement une corporation héréditaire, non en vertu des lois, mais en vertu des mœurs et par la force de ses richesses. Cette corporation, qui s'intitulait la noblesse ou l'ordre sénatorial, était seule en possession des dignités, des sacerdoces, des grades de l'armée, enfin de l'administration des provinces.

C'est surtout vers l'an 150 avant Jésus-Christ que cette constitution tout aristocratique s'affermit dans Rome. Or c'est à la même époque précisément que s'établirent les jugemens par jurys. Cette coïncidence est significative. La manière dont ces tribunaux étaient composés ne l'est pas moins. Il est vrai que le sort en désignait les

membres; mais il ne les prenait que sur une liste dressée à l'avance, et cette liste ne comprenait que les sénateurs. Ainsi ceux qui avaient institué cette sorte de juridiction, d'apparence si libérale, n'avaient songé qu'à enlever le pouvoir judiciaire aux magistrats et au peuple pour le mettre dans les mains de la corporation oligarchique. Par là le sénat, qui était déjà le maître du gouvernement, se trouvait du même coup le maître de la justice. C'était donc toujours l'application du même principe romain que nous signalions plus haut : la justice restait liée et subordonnée à la politique; au lieu d'être chose distincte et indépendante, elle continuait à être une partie du gouvernement, et se trouvait dans les mêmes mains qui avaient déjà l'autorité publique.

Il est bien clair que cette sorte de justice fut pour l'oligarchie un moyen de conserver son pouvoir. Si nous prenons pour exemple le tribunal qui jugeait sur la lèse-majesté, c'est-à-dire sur tous les crimes ou délits atteignant l'autorité de l'état, il est manifeste que ce jury, composé de sénateurs, devait entendre par crime de majesté tout ce qui portait atteinte à l'autorité du sénat et aux priviléges de l'oligarchie. Le tribunal qui jugeait sur la brigue et l'achat des suffrages n'empêchait certainement pas (l'histoire le montre bien) que les suffrages ne fussent au plus offrant; mais, si quelque ennemi du sénat les avait achetés, il était poursuivi et condamné. Le tribunal qui jugeait sur les contestations relatives au droit de cité était libre d'accorder ou d'enlever les droits politiques aux amis ou aux ennemis du gouvernement. Qu'un consul ou un proconsul se fût montré hostile au sénat, il lui était bien difficile d'échapper à l'un des tribunaux qui jugeaient le péculat ou la concussion.

L'oligarchie romaine se servait ainsi de la justice comme d'un puissant bouclier pour défendre son pouvoir. Elle s'en servait en même temps pour accroître ses richesses. On doit en effet se représenter Rome comme une ville dans laquelle ce que nous appelons aujourd'hui le monde des affaires tenait autant de place pour le moins qu'il en peut tenir dans nos sociétés modernes. Les intérêts et les spéculations s'y agitaient comme chez nous, et ils avaient aussi sur le gouvernement la même influence qu'on voit qu'ils exercent chez quelques peuples de nos jours. Il y avait seulement à Rome cette particularité, que les intérêts et les spéculations ne portaient pas sur l'industrie, sur le mouvement des capitaux, sur les divers modes de travail; ils se concentraient sur l'exploitation des fruits de la conquête. Les provinces étaient le vaste champ où se produisait la richesse. Leurs revenus étaient de plusieurs sortes. Il y avait d'abord les impôts réguliers qui enrichissaient la république et plus encore les compagnies de chevaliers chargés de les percevoir. Il y avait ensuite l'immense domaine de l'état, qui four-

nissait une redevance au trésor public et des revenus plus beaux aux compagnies fermières. Il y avait enfin les bénéfices irréguliers et plus ou moins légitimes que l'administration des provinces devait fournir aux gouverneurs. Ces bénéfices n'étaient sans doute autorisés par aucune loi; mais l'usage et les mœurs publiques les toléraient dans une assez large mesure. Il ne pouvait pas en être autrement. Les gouverneurs de provinces étaient des proconsuls ou des propréteurs, c'est-à-dire des hommes qui avaient exercé les magistratures dans Rome. Or les magistratures romaines étaient non-seulement gratuites, mais fort coûteuses, et il paraissait juste qu'elles eussent pour compensation et pour dédommagement l'administration lucrative des provinces. L'oligarche sénatoriale se serait ruinée bien vite à exercer le pouvoir dans Rome, si elle n'eût sans cesse renouvelé et accru sa richesse par l'exploitation des pays conquis; or, pour que cette exploitation fût sans péril, il fallait que la justice fût organisée de façon à la favoriser. Le meilleur moyen pour cela n'était-il pas de confier le jugement des actes où les proconsuls étaient en cause à des tribunaux composés exclusivement de sénateurs? De cette façon, les juges appartenaient à la même corporation que les accusés; ils avaient les mêmes intérêts qu'eux, ils avaient été proconsuls ou aspiraient à l'être, ils avaient commis les mêmes délits ou espéraient bien les commettre un jour. Si jamais hommes furent véritablement jugés par leurs pairs, ce furent bien ces gouverneurs de provinces jugés par les sénateurs. On pourrait presque dire qu'ils étaient jugés par leurs complices. Une telle justice semblait organisée tout exprès pour assurer l'impunité aux membres de l'oligarchie. Elle n'était pas, ce que la justice doit être, la garantie des droits de tous; elle était la garantie des intérêts et même des crimes d'une classe. Elle connivait avec la concussion et la violence. Elle sauvegardait les richesses les plus mal acquises et autorisait à les accroître indéfiniment. C'est par elle surtout que se fonda la grande opulence des familles romaines.

Deux sortes d'hommes étaient les victimes de cette espèce de justice, les provinciaux et les chevaliers. Les provinciaux souffraient directement des pillages ou de la tyrannie des gouverneurs; les chevaliers en souffraient indirectement. On conçoit en effet que les intérêts des compagnies qui étaient fermières de l'impôt ou fermières du domaine étaient inévitablement en concurrence avec les intérêts du gouverneur; si les bénéfices augmentaient d'un côté, ils diminuaient infailliblement de l'autre. Les provinciaux avaient rarement le moyen de faire parvenir leurs plaintes; mais les chevaliers, qui étaient puissans à Rome par leur richesse et surtout par la parfaite union qui existait entre eux, savaient faire entendre leurs réclamations. Ils ne manquèrent pas de faire ressortir la partialité et les

vices de la justice sénatoriale. Ce n'est pas qu'ils fussent eux-mêmes fort épris de l'équité. Ils prétendaient non pas changer la nature de la justice, mais prendre pour eux-mêmes les avantages qu'elle procurait. Ils demandaient simplement à remplacer les sénateurs dans les tribunaux. Il s'en serait suivi que les gouverneurs de provinces auraient eu les chevaliers pour accusateurs au lieu de les avoir pour juges complaisans, et que, dans tous les débats, la partie gagnante aurait été la compagnie fermière au lieu d'être le gouverneur. Les fruits de la conquête et les bénéfices du gouvernement auraient passé tout entiers de l'ordre sénatorial à l'ordre équestre. Sur cette prétention, la guerre éclata entre les deux classes, et l'on vit le droit de juger devenir un objet de convoitise, une cause de lutte, un motif de guerre civile. Le principal et presque l'unique effet de l'entreprise des Gracques fut de donner les jugemens aux chevaliers, et c'est par là surtout qu'ils frappèrent la noblesse; mais, dans la réaction qui suivit, la noblesse reprit le pouvoir judiciaire : elle se le vit enlever de nouveau par Marius, et fut encore remise en possession par Sylla. On trouva enfin un compromis par lequel on partagea les tribunaux entre les deux ordres. Ces luttes, qui remplirent le dernier siècle de la république, et qui furent pour beaucoup dans la chute de ce régime, sont la meilleure démonstration des vices inhérens à une telle organisation judiciaire. Le jugement par une sorte de jury aurait pu être excellent à la condition qu'on n'en eût pas fait un instrument de politique, une source et une garantie de priviléges, un moyen de domination.

IV. — LA JUSTICE DANS LE DESPOTISME. — L'EMPIRE ROMAIN.

Lorsque le régime républicain fit place au régime impérial, la justice se transforma aussi bien que le gouvernement de l'état. Les deux choses étaient trop liées l'une à l'autre pour qu'elles ne suivissent pas la même destinée et ne fussent pas entraînées dans la même révolution. La justice resta enchaînée à la politique, et le droit de juger continua de faire partie du droit de gouverner. Le seul changement fut que la justice, au lieu d'être dans les mains d'une oligarchie maîtresse, fut dans les mains d'un empereur omnipotent. L'empereur avait réuni en sa personne l'autorité politique de tous les anciens magistrats; il possédait donc aussi tout leur pouvoir judiciaire. Le peuple, suivant le langage des jurisconsultes, avait délégué au prince toute sa souveraineté; il lui avait donc délégué aussi son droit de justice. Voilà pourquoi l'empereur romain fut le juge suprême, et en principe le juge unique de l'empire. Comme l'autorité judiciaire n'avait jamais été distincte de l'autorité

politique, il dut prendre l'une et l'autre en même temps. Il fut seul juge comme il fut seul maître.

Toute justice émanait du prince; il pouvait déléguer à des hommes de son choix son pouvoir judiciaire comme son pouvoir administratif. Il plaçait dans les provinces des officiers chargés de juger, de percevoir les impôts, de commander les troupes; mais tous ces personnages, qui portaient le titre modeste d'envoyés du prince (*legati*), ou d'agens d'affaires (*procuratores*), n'exerçaient d'autre autorité que celle que le prince leur prêtait pour un temps. Ils ne jugeaient que par délégation du prince. Ils prononçaient les arrêts en son nom, et c'est de là que nous est venu cet usage, alors très nouveau, mais consacré depuis par le temps, que la justice soit rendue au nom du prince au lieu de l'être au nom de la société ou au nom de la loi.

Avec ce principe, il ne pouvait exister ni un jury ni un corps de juges indépendans. Un jury eût représenté l'intervention souveraine de la société, et cette intervention n'était pas plus admise dans l'ordre judiciaire qu'elle ne l'était dans l'ordre politique. Un corps de juges indépendans n'aurait pas même été compris, puisqu'il était admis en principe que la justice n'émanait que de l'empereur. Les princes ne songèrent même pas à établir deux classes distinctes d'agens, les uns pour administrer, les autres pour juger. La nécessité de séparer ces deux fonctions ne semble pas s'être présentée aux esprits. N'avaient-elles pas été longtemps réunies sur la tête des magistrats de la république? Ne l'étaient-elles pas encore dans la personne du prince? Il sembla donc assez naturel que l'agent du prince les exerçât conjointement et au même titre. Les fonctions administratives et judiciaires furent absolument confondues.

Si l'on se transporte au IVe siècle de l'ère chrétienne, on trouve que l'ordre des fonctionnaires, c'est-à-dire des agens du prince, se composait de la manière suivante : l'empire était partagé en six préfectures, y compris celles de Rome et de Constantinople, et chacune avait à sa tête un préfet du prétoire. La préfecture se divisait en plusieurs vicariats ou diocèses, dont chacun était administré par un vicaire ou vice-préfet. Le vicariat enfin se subdivisait en provinces; on en comptait cent seize pour tout l'empire; elles avaient à leur tête des gouverneurs que l'on appelait tantôt *proconsuls*, tantôt *recteurs*, plus souvent *présidens*. Ces fonctionnaires étaient avant tout des administrateurs, leur premier devoir était de percevoir les impôts, d'opérer le recrutement des soldats, de faire exécuter les ordres du prince, de veiller à tous les intérêts de l'état; en même temps ils se trouvaient investis du droit de juger.

Le gouverneur de province était juge au civil comme au criminel. Meurtre, incendie, adultère, vol, procès relatifs à la propriété, à la succession, aux contrats, tout ressortissait à lui. Il existait à la vérité dans les divers cantons de la province des juges de rang inférieur, que l'on appelait *juges pédanés;* mais ils étaient nommés par le gouverneur, ils n'étaient considérés que comme des délégués sur lesquels il se déchargeait d'une partie de son travail, et qui examinaient en son nom les affaires de peu d'importance. Ce n'étaient pas d'ailleurs des juges permanens; ils ne recevaient leur mandat que pour une affaire déterminée ou une série d'affaires, et leur délégation expirait en tout cas à chaque changement de gouverneur. On peut constater aussi qu'il existait une juridiction municipale : elle appartenait aux magistrats que les villes élisaient annuellement pour les administrer; mais ces juges, dont on pouvait toujours appeler au gouverneur, n'étaient guère que de simples arbitres, et leurs arrêts n'avaient en effet de valeur qu'autant que les deux parties consentaient à s'y soumettre. Il n'y a donc pas d'exagération à dire que, sous l'empire romain, toute justice était rendue par les fonctionnaires qui gouvernaient les provinces.

Le droit d'appel existait, il est vrai; seulement ce n'était plus l'appel au peuple comme au temps de la république. On appelait du juge pédané au gouverneur, du gouverneur au vice-préfet, du vice-préfet au préfet du prétoire, c'est-à-dire que du jugement d'un fonctionnaire on appelait à son supérieur. Il y avait autant de degrés d'appel qu'il y avait de degrés dans la hiérarchie des fonctions; mais il fallait toujours être jugé par un fonctionnaire, et l'on ne connaissait pas d'autre juridiction.

L'iniquité d'une telle justice est évidente. Il se trouvait que le même homme qui, à titre d'autorité politique, gouvernait la société et décidait des intérêts généraux prononçait aussi, à titre d'autorité judiciaire, sur les intérêts privés et sur les droits individuels. Le gouvernement, qui disposait déjà de toutes les forces publiques, avait encore à sa discrétion la propriété et la vie des particuliers. Il fallait lui obéir comme à un maître, et il fallait encore lui soumettre ses affaires d'intérêt et ses débats comme à un juge. On se ferait une idée assez exacte de ce que devait être cette justice de l'empire romain, si l'on supposait chez nous un régime tout à fait despotique, sans limite, sans contrôle, et en même temps, tous les tribunaux supprimés, la justice rendue au civil et au criminel par des préfets, agens du pouvoir absolu. Pour sentir encore tout l'odieux de cette sorte de justice, il faut songer qu'à cette époque il n'y avait de lois que celles qui émanaient de l'empereur. La loi était ce que le prince avait dit (*edictum*), ou ce qu'il avait écrit (*rescrip-*

tum), ou ce qu'il avait répondu au fonctionnaire qui l'avait consulté (*responsum*). La loi n'était autre chose que la volonté de l'empereur, *quidquid principi placuit legis habet vigorem.* Ainsi toute autorité, politique, législative, judiciaire, se trouvait concentrée dans les mains d'un seul homme ou dans les mains de ses agens.

Il va sans dire qu'avec une pareille justice le simple particulier n'avait aucun recours contre les abus de pouvoir des gouverneurs. Or on reconnaît une bonne organisation judiciaire surtout à ce signe, qu'elle garantit les droits de l'individu contre les exigences excessives des pouvoirs publics. Rien de semblable ne pouvait exister dans la justice impériale. S'agissait-il de ce qu'on appelait crimes de majesté, c'est-à-dire d'un de ces nombreux délits qui portaient atteinte à l'état ou à la personne du prince, c'étaient les agens de l'état et les représentans du prince qui étaient juges. S'agissait-il d'une simple question d'impôt, d'un refus de paiement ou d'une réclamation, l'homme qui jugeait était précisément celui qui était chargé de la perception des impôts, et qui mettait son intérêt et même son devoir à condamner. S'agissait-il d'une plainte contre un fonctionnaire, d'une de ces mille vexations auxquelles les gouvernés sont toujours exposés de la part des gouvernans, c'était devant un fonctionnaire qu'il fallait porter sa plainte.

Le despotisme alors imprima sa marque sur toutes les parties de la justice. La procédure fut simplifiée outre mesure pour la plus grande commodité du juge et aux dépens du justiciable. Un texte de loi donne une idée de la latitude qui était laissée au juge. « Pour les affaires de peu d'importance, y lit-on, il devra les expédier rapidement, *de plano*, et bien vite renvoyer l'accusé ou lui infliger la peine du bâton ou du fouet. » Or quelles étaient les affaires de peu d'importance? C'était au juge lui-même à le décider. L'état se gardait bien d'imposer des règles étroites à un juge qui était son agent. En général, la loi l'enchaînait fort peu; il pouvait presque toujours, suivant l'expression du code lui-même, porter un arrêt plus doux ou plus dur à son choix, ce qui signifiait qu'il appliquait la peine qu'il voulait, et qu'il lui était permis de se montrer, suivant les circonstances ou suivant son intérêt, indulgent ou sévère. L'accusé n'avait aucune garantie. Il existait, à la vérité, des avocats pour l'assister, pour lui faire connaître la loi, pour faire valoir son droit devant le juge; mais le juge pouvait interdire à un avocat l'exercice de sa profession, ou lui défendre de plaider dans une affaire; il n'y avait donc d'avocats qu'autant qu'il plaisait au juge.

Avec ce régime judiciaire, la détention préventive parut toute naturelle. Elle était inconnue dans les anciennes cités; l'accusé, moyennant qu'il fournît caution, restait libre, et pouvait ainsi pré-

parer sa défense. Sous l'empire, l'emprisonnement préventif s'établit. La torture devint aussi à cette époque un moyen d'information judiciaire. L'ancienne Rome ne l'autorisait que contre les esclaves; l'empire l'infligea aux hommes libres. La pénalité devint aussi plus sévère que dans l'époque précédente; on imagina des supplices nouveaux, la flagellation, la confiscation des biens, le travail forcé dans les mines, enfin la servitude.

La confiscation surtout paraît avoir été du goût des législateurs et des juges impériaux. Toute condamnation à mort ou à la déportation entraînait avec elle la confiscation des biens du condamné; la famille et les enfans se trouvaient ainsi condamnés pour la faute d'un seul. Le même châtiment fut prononcé pour une foule de délits; par exemple, si un décurion épousait une esclave, si un propriétaire donnait asile à un voleur, si, pour diminuer sa part d'impôt, on dissimulait la valeur de ses biens, pour beaucoup d'autres fautes assez légères, la confiscation était prononcée. Ainsi l'état s'enrichissait par les fautes des particuliers, et il avait intérêt à ce qu'il y eût des coupables. Nous pouvons bien penser que, lorsqu'un accusé était amené devant le juge, ce juge, qui était l'agent de l'état et le percepteur des impôts, devait calculer ce que la condamnation pouvait rapporter et se sentir disposé par devoir à condamner. Loin que la justice assurât le droit de propriété, elle lui faisait la guerre. Les documens de cette époque nous le montrent. En effet, les terres sortaient peu à peu des mains des particuliers et passaient dans celles de l'état, qui les convertissait en domaines emphytéotiques. Ce grave changement dans la nature de la propriété foncière, ou plutôt cette disparition graduelle de la propriété fut la conséquence de la mauvaise organisation de la justice. La justice, qui doit avoir pour objet de protéger l'existence et la propriété des hommes, semblait au contraire établie tout exprès pour mettre l'une et l'autre à la discrétion du pouvoir. Le mal qu'elle fit peut se mesurer à la ruine générale et à la pauvreté qui frappa les populations. Le droit de propriété et la liberté civile n'étant plus garantis, le travail cessa, les métiers chômèrent, l'agriculture languit, les champs restèrent en friche, et furent souvent abandonnés par leurs propriétaires. Le nombre des esclaves s'accrut, et celui des hommes libres diminua. Le despotisme stérilise et corrompt par sa justice même.

FUSTEL DE COULANGES.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

LA REINE

LOUISE DE PRUSSE

La mémoire de la reine Louise, mère du roi Guillaume, est universellement vénérée en Prusse ; ce n'est pas assez dire : son nom et son souvenir sont presque devenus une légende poétique et pieuse. Morte à trente-trois ans, en 1810, au milieu des jours sombres de l'histoire de son pays, précipitée du trône qu'elle avait un instant illuminé des rayons de la beauté, de l'intelligence et de la bonté, elle sut porter héroïquement des malheurs dont elle était en partie responsable, donner dans la défaite et dans l'exil l'admirable spectacle de la vertu souriante aux prises avec le malheur ; elle apparaît de loin à sa nation comme l'ange du patriotisme. C'est aussi qu'avant de prêcher l'espérance aux vaincus la reine Louise avait eu le courage de dire en face la vérité au plus puissant des triomphateurs. Après soixante ans, les destins sont retournés. La France avait alors deux fois terrassé la Prusse, et nos chevaux campaient sur les bords sablonneux de la Sprée. Sous un second Napoléon, la France est descendue au fond des abîmes, et l'armée prussienne, commandée par le fils de la reine Louise, campe aux portes de Paris. Il me semble voir la grande ombre de cette femme héroïque se dresser maintenant entre le vainqueur et nous. Sa mère le juge et nous relève. C'est au conquérant, au roi Guillaume, qu'elle reproche l'abus de la force, et ses nobles conseils de courage, d'énergie, de confiance, s'adressent à la France.

I.

Les heures de joie ont été bien courtes dans la vie de la reine Louise de Prusse. Son enfance avait été assombrie par la mort pré-

maturée de sa mère, elle n'avait pas trente ans quand son royaume fut bouleversé par l'invasion. Cependant le moment de son mariage, son entrée à la cour du roi Frédéric-Guillaume II, les premières années de son règne, sont comme un intermède brillant, un rayon de soleil entre deux orages qui contraste de la manière la plus saisissante avec le commencement et la fin de sa vie. Sixième fille du duc Frédéric de Mecklembourg-Strelitz et de la princesse Frédérique-Caroline-Louise de Hesse-Darmstadt, elle n'avait que sept ans en 1782, à la mort de sa mère, et son enfance studieuse auprès de sa grand'mère maternelle ne fut égayée que par les mariages de ses sœurs aînées et par l'amitié de sa sœur Frédérique, plus jeune qu'elle de deux ans. Les deux princesses firent leur premier pas dans le monde à un bal que le roi Frédéric-Guillaume II donnait à Francfort, où il tenait ses quartiers d'hiver avec ses deux fils, le prince royal et le prince Louis, dans les premiers mois de 1793, pendant que Louis XVI mourait sur l'échafaud et que la sœur de l'empereur d'Autriche gémissait en prison, entre la bataille de Valmy et le siége de Mayence.

Les deux sœurs causèrent une véritable sensation par leur beauté extraordinaire. Goethe, qui allait rejoindre le duc de Weimar, les vit toutes les deux, et il écrivait bien des années après : « L'impression que les deux princesses de Mecklembourg ont produite sur moi a été telle que je puis seulement les comparer à deux êtres célestes dont l'apparition a laissé dans mon souvenir une trace que le temps n'a pas effacée. » Ce fut aussi l'effet produit par les traits imposans, la taille élevée, le front pur, le beau regard, de la princesse Louise sur le prince royal de Prusse, jusque-là grave et presque insensible, pendant que le charme et la grâce plus délicate de la princesse Frédérique séduisaient son frère cadet, le prince Louis. Les deux sœurs furent fiancées aux deux frères le 24 avril 1793 dans l'église de Darmstadt; mais la guerre recula le mariage. Il fallut prendre Mayence, qui résista jusqu'à la fin de juillet, livrer des batailles, traverser l'Allemagne, et ce fut seulement au mois de novembre que le roi de Prusse revint à Berlin. Peu de semaines après la mort de l'infortunée Marie-Antoinette, tandis que le sang coulait à Paris et en Vendée, Berlin était en fête, les deux princes Frédéric-Guillaume et Louis recevaient leurs fiancées sous des arcs de triomphe, au son des fanfares, dans la rue des Tilleuls pavoisée. Des jeunes filles allèrent au-devant du cortége en robes blanches, avec des branches de verdure à la main. On raconte que la plus belle jeune fille offrit à la princesse Louise une couronne de myrte en lui récitant des vers. Cédant à son émotion, la princesse sauta lestement à bas de la voiture, pressa la jeune fille sur son cœur, et

lui baisa le front et les lèvres. — Ah! mon Dieu! s'écria la grande-maîtresse du palais, une vieille, raide et impassible comtesse de Vosz, que le prince royal appelait plaisamment la *Dame d'Étiquette*, que faites-vous? Cela est contraire à tous les usages de la cour! — Eh quoi! répondit la princesse Louise, ne pourrai-je donc plus recommencer? — Les fêtes durèrent plusieurs jours, et la cérémonie du double mariage s'accomplit la veille du jour de Noël de 1793. Aux fêtes de Noël succédèrent les fêtes du carnaval, et l'année 1794 se serait passée tout entière en cérémonies et en réjouissances publiques, si les deux époux n'avaient préféré la vie simple qu'ils trouvèrent à Oraniembourg et surtout dans la petite résidence de Paretz, particulièrement chère au prince royal. L'année 1795 fut encore une année de joie, car ce fut l'année de la naissance du premier fils de la princesse royale; mais elle eut la douleur de voir mourir en 1796 le jeune mari de sa sœur, puis la veuve du grand Frédéric, âgée de quatre-vingt-deux ans. Le roi Frédéric-Guillaume II, son petit-neveu, la suivit au tombeau à la fin de 1797, et à vingt et un ans la reine Louise, dans tout l'éclat de la beauté, prenait place sur le trône de Prusse avec Frédéric-Guillaume III, à qui elle venait de donner un second fils, le roi actuel, né le 22 mars 1797.

A peine le deuil royal terminé, les deux souverains partirent pour se présenter à toutes les provinces du royaume. Ce long voyage fut encore un long triomphe. A Stuttgard, en Poméranie, à Cüstrin, à Dantzig, à Kœnigsberg, ce ne furent que revues, banquets, bals, feux de joie. La réception fut magnifique à Varsovie. La reine dansa au bal donné par le comte de Hoym, et pendant la nuit les jardins du palais Leczinski furent illuminés de plus de soixante-sept mille lampes; mais l'enthousiasme, les acclamations, l'allégresse, furent surtout indescriptibles dans les villes et les villages de la Silésie, où la reine Louise reçut partout le nom qu'elle a toujours porté depuis, *Landes Mutter*, mère du pays. Le retour à Berlin fut suivi de l'hommage des députations des autres provinces. La naissance de la princesse qui devait devenir l'impératrice de Russie mit le comble au bonheur de ces années enivrantes. Un nouveau voyage à travers le royaume rendit plus générale encore la popularité de la reine, dont le noble visage s'animait en tous lieux de cet éclat particulier que la joie ajoute à la beauté. Ce fut dans ce voyage qu'elle assista, en 1799, à un tournoi dont elle fut la dame, vrai tournoi de chevaliers précédés de bannières aux couleurs variées, revêtus d'armures étincelantes, dans la cour du château gothique de Furstenstein, appartenant au comte de Hochberg. Rien ne vint interrompre cette série de jours heureux jusqu'à l'an-

née 1801, qui vit célébrer le centième anniversaire de l'avénement de l'électeur Frédéric Ier au rang de roi, et naître le troisième fils de la reine Louise, le prince Charles, père du feld-maréchal Frédéric-Charles.

Des fêtes autour d'un trône, des guirlandes sous les pas des rois et des reines en 1793, entre le meurtre de Louis XVI et celui de Marie-Antoinette, pendant que l'on décrète à Paris le culte de la déesse Raison, en 1795, pendant les dernières séances de la convention, un tournoi en 1799, pendant la bataille d'Aboukir, à la dernière année du XVIIIe siècle! On croit rêver en rapprochant ces dates, on se demande si la Prusse fait partie de la même planète que la France, pourquoi la France souffrait pendant que la Prusse était dans la joie; mais les rôles seront bientôt intervertis. Avant de raconter ce brusque changement de scène, pénétrons un moment dans l'intérieur de cette cour de Berlin, au milieu de laquelle la reine Louise était descendue, selon l'expression de Goethe, comme une apparition céleste, — cour bizarre, dont les vices et les travers, aussi bien que les qualités sérieuses, aident à comprendre les alternatives incroyables de fortune et de décadence, les brusques soubresauts qui, de Rosbach à Iéna, de Waterloo à Sadowa, ont, depuis un siècle et demi, fait l'histoire incohérente et la croissance extraordinaire de la nation prussienne.

Les quatre rois de Prusse qui se sont succédé depuis 1701 se ressemblent tous par un côté. On pourrait, en jouant sur les mots, les appeler d'excellens intendans militaires, car ils furent tous habiles intendans et braves militaires, occupés d'amasser de l'argent et de former des armées, de laisser à leurs descendans des territoires, des finances et des régimens. A ces passions dominantes s'ajoutèrent parfois le goût des lettres et des mouvemens intermittens de dévotion; mais ce sont là des accidens, des concessions à l'usage du temps, comme l'introduction dans leur palais de l'étiquette de Versailles, ou des conversions de vieillard, ornemens d'emprunt plus ou moins bien surajoutés aux dispositions foncièrement naturelles, parure de surface qui ne décore pas d'ailleurs également ces quatre rois. Frédéric Ier aimait les lettres, il favorisa Leibniz. Son fils, Frédéric-Guillaume Ier, n'aimait que ses casernes et son trésor. Le grand Frédéric II, on le sait assez, réunissait l'une et l'autre passion; mais, encore une fois, le fond est âpre et dur, le dessus est revêtu d'une couche bien mince de civilisation occidentale, empruntée à Londres ou à Paris. Les Prussiens, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, à la cour ou dans les camps, sauf un petit nombre d'exceptions, n'ont vraiment été que des demi-barbares dressés aux belles manières de Versailles. Le premier Frédé-

ric avait fait peindre sur le mur d'un de ses palais les dames de la cour, en grand falbalas et déjà en robes en panier, allumant la pipe des généraux en grand uniforme. C'est assez bien l'image de ces soldats superficiellement lettrés qui lisaient les tirades philosophiques de Voltaire et déchiraient sans pitié leur part de la Pologne. Souvent ils n'ont pas même les simples sentimens de la nature. Le père du grand Frédéric, ce roi qui prenait tant de plaisir à composer un régiment d'hommes de six pieds, détestait son fils. Il faut lire dans les mémoires de la sœur bien-aimée de Frédéric, la margrave de Baireuth, comment les deux enfans étaient traités par leur père; ce fut au point qu'avec la complicité de son ami Katt, le petit-fils du maréchal de Wartensleben, Frédéric voulut s'enfuir en Angleterre. Le prince fut incarcéré dans la forteresse de Cüstrin par ordre du roi, et forcé de se mettre à la fenêtre pour assister à l'exécution de son ami, qui fut torturé, décapité, et dont le corps fut laissé un jour entier à cette place, devant la prison, pendant que le bourreau allait demander au vieux maréchal de payer son salaire. Élevé à une si rude école, Frédéric II ne fut pas plus tendre pour son frère, qui devait lui succéder, puis, après la mort de celui-ci, pour son neveu, l'indolent et bizarre Frédéric-Guillaume II, qui régnait depuis sept ans lorsque la princesse Louise fit son entrée à la cour.

Frédéric-Guillaume II, grand-père du roi actuel, était de haute stature et fort gras, du moins à la fin de sa vie. Il avait un assez beau visage; il était simple de manières, comme tous les Hohenzollern, et les habitans de Berlin, qui avaient vu si souvent passer le grand Frédéric avec ses levrettes, connaissaient les gros chiens, compagnons habituels de son neveu. Il était d'ailleurs brave, bon, accessible à l'honneur et à la pitié, dévot, illuminé même à ses heures, plus souvent ami des plaisirs. Marié, puis divorcé, remarié et en même temps bigame, comme l'ancien landgrave de Hesse, en vertu d'une consultation théologique, Frédéric-Guillaume II changea aussi souvent de femmes que de ministres favoris. On sait trop que la politique et les talens militaires de ce roi ne valurent pas beaucoup mieux que sa morale, et l'on comprend quelle joie dut éclater à Berlin lorsqu'on vit en 1797 le prince royal, grave, modeste dans ses mœurs, studieux et bon, monter sur le trône, et y conduire la belle et bonne reine Louise. C'était un Louis XVI et une Marie-Antoinette remplaçant le Louis XV taciturne de la Prusse au milieu d'un peuple encore fidèle.

Du moins Frédéric-Guillaume II laissait à ses enfans et à ses héritiers la paix, une paix peu glorieuse (traité de Bâle, 1794), mais qui l'avait dégagé à temps des grandes guerres qui ébranlèrent le reste

de l'Europe pendant les dernières années du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe. La Prusse, on le sait, ne prit aucune part à la seconde coalition contre la république française, peut-être à cause de l'influence de Sieyès, alors représentant du directoire à Berlin, plus probablement à cause de la sagesse du nouveau roi. Elle ne s'engagea pas davantage dans la troisième coalition contre l'empire en 1804. Dix années de paix dans un pareil moment furent un bienfait inestimable, et pendant ces dix années le roi Frédéric-Guillaume III et la reine Louise goûtèrent un bonheur sans mélange et méritèrent une popularité croissante. Le roi était laborieux, réservé, économe. Il avait coutume de répéter le proverbe anglais : « ayez soin des deniers, les livres auront soin d'elles-mêmes; » on le vit, à la campagne, gronder un serviteur qui mettait du pain blanc sur sa table, et déclarer que le roi, au milieu des paysans, devait manger le même pain qu'eux. Il s'occupait activement de l'armée sans avoir cependant de talens militaires, bien qu'il eût pris une part très honorable à la campagne de France et au siége de Mayence. Il détestait le faste, et sa grande distraction était la vie de famille. Plus ardente, plus active que lui, la reine Louise passait souvent des revues à ses côtés, revêtue de l'uniforme du régiment qui portait son nom. Elle l'accompagnait dans ses voyages continuels; mais elle aimait aussi avant tout son intérieur, la vie simple de Charlottenbourg, les promenades à l'île des Paons ou dans les bois de Freienwald. Très pieuse, ainsi que son mari, mais sans aucun mélange d'esprit de secte ou de faux mysticisme, elle aimait les sermons féneloniens de l'évêque Eylert et la lecture de l'Évangile; ses autres lectures préférées étaient, avec les poètes allemands, Shakspeare et même Eschyle.

Nulle affectation de pédantisme ne gâtait ces dons si variés. On faisait beaucoup de peine à la reine Louise en la comparant à la femme savante du premier Frédéric, la reine Charlotte, élève et protectrice de Leibniz, morte en 1705, après avoir dit à l'une de ses dames : « Je vais donc enfin pouvoir connaître la cause première de l'espace et du temps que M. Leibniz n'a jamais pu m'expliquer clairement! » La reine Louise, quoique fort instruite et prenant plaisir à causer avec le docteur Gall et d'autres savans, ne se sentait aucun attrait pour la fondatrice de l'Académie des Sciences de Berlin, et il lui plaisait au contraire d'être comparée à la bonne et gracieuse Louise-Henriette, princesse d'Orange, femme du grand-électeur de Brandebourg, renommé pour sa bravoure, sa justice et sa foi. La reine Louise avait vingt-huit ans en 1804, et une grande fête donnée à Berlin à l'anniversaire de sa naissance, avec un immense bal masqué, porta au comble l'enthousiasme que la population aimait

à lui témoigner. Quand le jour se leva, les dernières harmonies s'évanouirent, et le bal se termina par une magique et entraînante *danse des heures*, ronde de douze jeunes filles qui vinrent, avec les poses les plus gracieuses, effeuiller des fleurs sous les pas de la reine. Nul ne se doutait alors que cette allégorie poétique marquait à peu près la dernière heure de joie qu'elle eût à passer sur la terre. Le moment des catastrophes approchait; mais l'adversité devait trouver la *mère du pays* aussi vaillante qu'elle avait été bonne, sympathique et souriante avant l'orage.

II.

Paris peut lire à toutes ses murailles l'histoire des triomphes de Napoléon Ier sur l'Autriche et sur la Prusse (1805-1806). La colonne Vendôme et l'arc de triomphe du Carrousel datent de cette époque, et la Seine, à l'entrée et à la sortie de Paris, passe sous deux ponts qui portent les noms d'Austerlitz et d'Iéna; mais ce n'est pas sur les murailles, c'est dans les esprits qu'il convient de graver l'histoire des profits tirés par la Prusse de nos services ou de nos fautes depuis cent ans. On peut dire que cette nation patiente, hardie et fausse nous a pris tout ce que nous ne lui avons pas donné. C'est la guerre de la succession d'Espagne qui aura valu à l'électeur de Brandebourg le titre de roi, et son arrière-petit-fils aura conquis le titre d'empereur par suite des difficultés que nous avons soulevées en 1870 à propos de cette même succession d'Espagne. A peine devenus rois, au milieu d'institutions du moyen âge et de mœurs des temps féodaux, les Hohenzollern ont emprunté à la cour de Louis XIV son langage, ses gens d'esprit, ses perruques, et, par la révocation de l'édit de Nantes, nous leur avons envoyé des écrivains, des hommes politiques et nos meilleurs artisans. Ils ont dû à notre neutralité coupable leur part dans les dépouilles de la Pologne et à notre neutralité imbécile, cent ans après, leur part dans les dépouilles du Danemark et du Hanovre. Sans insister sur ces rapprochemens, il est impossible de ne pas remarquer combien la politique de la Prusse au moment d'Austerlitz ressemble à la politique de la France au moment de Sadowa, et cela jusque dans les moindres détails. Ces deux nations ne sont pas seulement deux guerrières qui prennent tour à tour une revanche à coups de canon, ce sont deux joueurs qui, tantôt associés, tantôt adversaires, gagnent ou perdent par des combinaisons ou des fautes presque identiques. La France a dû Austerlitz à l'inaction de la Prusse, comme la Prusse a dû Sadowa à l'inaction de la France. L'offre honteuse du Hanovre,

après l'entrevue de Napoléon et de M. d'Haugwitz à Schœnbrunn, est le pendant au projet de cession du Luxembourg à la France par M. de Bismarck, et la division de l'Allemagne en confédération du Rhin et confédération du nord n'est que le projet de Napoléon retourné contre nous par la Prusse. Un dernier trait achève la ressemblance. Il y avait à Berlin un parti de la cour et de l'armée, composé des vieux compagnons d'armes du grand Frédéric et de la jeune noblesse honteux de l'inaction militaire de la Prusse, plus honteux de sa politique tortueuse, pleins d'une confiance ridicule dans la supériorité des armes de la Prusse et d'un noble repentir de ses fautes diplomatiques. La reine Louise était l'âme de ce parti. Depuis Austerlitz, elle sentait blessé jusque dans ses entrailles l'honneur allemand, comme nous avons senti saigner après Sadowa l'honneur français. Le prince Louis et les vieux maréchaux Mollendorf et Kalkreuth, ainsi que le duc de Brunswick, dont la gloire faisait trop oublier l'âge, agitaient l'armée de leur ardeur belliqueuse. La cause de la guerre avait d'ailleurs pour elle des hommes d'état comme Hardenberg et des pamphlétaires comme Gentz, l'opinion publique s'exaltait, la passion de Berlin touchait au délire, les jeunes officiers allaient aiguiser leur sabre à la porte de l'ambassadeur de France. M. d'Haugwitz finit par se rallier à son tour au parti de la guerre, et le roi, faible, affligé, résistant en vain, commit la faute politique de provoquer la France, comme nous avons en 1870 provoqué la Prusse. C'était surtout une faute militaire, car il ne restait à la Prusse de l'armée du grand Frédéric que la gloire et la vanité, moins les hommes, moins la stratégie, en face d'un ennemi qui n'avait jamais été plus grand. L'année 1805 avait vu Napoléon à Milan au mois de mai, à Boulogne en août, à Vienne en novembre, à Austerlitz en décembre. Le prestige des armes et de la gloire du dominateur de l'Europe était extraordinaire. Au reste, une partie de l'armée, parfaitement organisée, bien pourvue et commandée, était encore en Allemagne, et elle n'eut qu'à remonter par les passages de la Saale et de l'Elbe, pour déboucher par Salfield sous le maréchal Lannes, culbuter le prince Louis de Prusse, et se poster à quelques journées de Berlin. La victoire d'Iéna détruisit le 14 octobre la monarchie militaire de la Prusse. Napoléon entrait le 25 à Berlin avec l'armée française; il y signait le 21 novembre les huit fameux articles du blocus continental, et la fin de 1806 fut employée à prendre les forteresses et à marcher en Pologne contre l'armée russe, déjà battue à Zurich, vaincue à Austerlitz, vaincue encore à Eylau et à Friedland. Par la paix de Tilsitt (7 juin 1807), la Prusse fut réduite de moitié.

La France retrouve, hélas! dans ces souvenirs glorieux, l'image

renversée de ses malheurs présens. Cependant il y a des différences, et elles sont à notre honneur. J'ai déjà rappelé que l'armée prussienne de 1806, forte de 150,000 hommes, était commandée par le vieux duc de Brunswick, âgé de soixante-douze ans, obstiné dans les vieilles tactiques du grand Frédéric. Quand Napoléon, à Iéna, vit de la hauteur du Landgrafenberg les premières manœuvres de l'armée : « Ah! ces perruques-là! s'écria-t-il; ils se trompent furieusement. » Les jeunes officiers étaient très braves, mais presque tous fanfarons, comme ce colonel qui disait à l'évêque Eybert : « C'est une pitié que les héros de Frédéric combattent les Français avec des fusils et des sabres; des couteaux suffiraient. » L'armée du grand Frédéric, d'après un autre témoin, fut menée au combat avec aussi peu de réflexion ou de savoir militaire qu'*une troupe d'écoliers à une révolte de collége*. La cour, l'armée, le corps législatif, les écrivains français, se sont précipités en 1870 dans les mêmes périls avec le même aveuglement; mais du moins la France, menée étourdiment à la guerre, se sera mieux conduite pendant ses désastres que la Prusse de 1806. Stettin capitula devant l'escadron de cavalerie de Lasalle, Davout entra sans combat dans Cüstrin, Ney dans Magdebourg, où il trouva huit cents pièces de canon; nulle résistance, rien de semblable à la belle défense de Strasbourg, à celle de Metz, Phalsbourg, Verdun, Toul, Bitche, Montmédy, Châteaudun, Belfort, et surtout à la longue et opiniâtre défense de Paris, cédant à la famine, sans avoir été pris ni par le génie, ni par la force. Plus d'un grand homme capitula aussi, et on vit Jean de Muller, le grand historien de la Suisse, prendre la plume pour flatter le vainqueur en calomniant sa patrie. En France, les forteresses se sont défendues, et les âmes n'ont pas capitulé.

Cependant Napoléon rencontra devant lui trois femmes vaillantes : la duchesse de Saxe-Weimar, la princesse de Hatzfeldt et la reine Louise. Il fut clément pour les deux premières, mais il ne fut pas doux pour la reine Louise. Blessée dans son orgueil national, affligée de la situation faite à la Prusse, pleine de confiance dans l'armée de Frédéric, entourée de ses sœurs et de ses parens dépouillés de leurs états, la reine Louise n'avait pu contenir son âme ardente, et avait certainement beaucoup contribué à la déclaration de la guerre. Ses historiens ont prétendu qu'elle était alors aux eaux de Pyrmont, et que le roi avait tout préparé sans la prévenir; mais Napoléon ne douta jamais de sa participation. Pendant la nuit qui suivit la victoire d'Iéna, un témoin encore vivant d'Iéna et même de Hohenlinden, le comte Philippe de Ségur, entra dans la chambre où dormait l'empereur pour lui annoncer les derniers résultats de la journée. L'empereur avait le sommeil léger et le ré-

veil très clair. — Quelles nouvelles? dit-il à son aide-de-camp. — Sire, nous avons failli prendre la reine de Prusse. — Ah! c'eût été bien fait, repartit l'empereur, car elle est la cause de la guerre. — M. de Ségur était aussi présent, lorsque Napoléon, entrant quelques jours après dans la chambre à coucher de la reine à Charlottenbourg, alla droit à son secrétaire et trouva dans ses lettres intimes la preuve de l'aversion qu'il lui inspirait. De là sa rancune personnelle et les insinuations que Napoléon publia dans les bulletins de la grande armée et dans le journal officiel, *le Télégraphe*, sorte de moniteur français qu'il fit paraître à Berlin peu de temps après son entrée solennelle.

Quel conquérant, quel législateur, quel génie couronné peut être comparé à Napoléon pendant les années 1806 et 1807? Il avait en deux ans distribué entre ses frères et ses lieutenans les principaux trônes de l'Occident, fondé l'Université, rétabli les finances, embelli les villes, et, grand dans la paix, plus grand dans la guerre, il venait de terrasser l'Autriche, d'écraser la Prusse, de bloquer l'Angleterre, où Pitt mourait désespéré. Vainqueur des Russes à Eylau, reçu en Pologne comme un libérateur, il vivait au commencement de 1807 dans une espèce de grange du petit village d'Osterode, envoyant de ce lointain quartier jusqu'à Paris ses ordres pour l'encouragement des manufactures, ses idées sur la réforme de l'éducation, ses décrets pour l'expulsion de Mme de Staël, ordres, idées, décrets, obéis comme des lois souveraines. C'était aussi dans une bien petite ville, à Memel, que la reine Louise de Prusse, après un court séjour à Kœnigsberg, avait conduit ses enfans, et le roi l'y avait rejointe. Ils y retournèrent après Tilsitt, et ce lieu fut témoin de leurs années de détresse. La famille royale habitait une si petite maison que le prince royal et le prince Guillaume durent accepter l'hospitalité d'un marchand nommé Argelander. On raconte qu'un vieux memnonite, Abraham Nickell, vint à pied avec sa femme du fond de la Prusse pour offrir à la reine 3,000 écus dans une bourse de cuir et un panier plein de beurre et d'œufs; la reine pleura, et, sans dire un mot, elle prit le châle qu'elle portait et en couvrit les épaules de la brave femme. Il avait dépendu de la reine de faire accepter par le roi, avant la bataille d'Eylau, un armistice séparé; mais elle avait voulu demeurer fidèle aux Russes, ses alliés. Contente d'avoir obéi à l'honneur, soutenue par sa foi, résignée à la pauvreté, environnée des témoignages les plus touchans de l'affection de son peuple, la reine était descendue cependant au dernier degré de l'infortune; elle ne savait ce que deviendraient ses enfans, et le titre qu'elle portait lui rappelait seulement que le roi n'avait plus ni sujets, ni soldats, ni royaume. Jamais on ne vit en face l'une de l'autre tant de gloire et tant de détresse.

Mais combien la reine vaincue sut se montrer moralement plus grande que le triomphateur! Il faut lire, à côté des bulletins inconvenans de Napoléon, comparant la reine à Armide et se moquant de ses chiffons mêlés aux papiers politiques, les pages nobles et touchantes du journal de la malheureuse reine; il faut lire surtout les lettres pleines de courageuse résignation qu'elle écrivit à son père, le duc de Mecklembourg, du fond de son exil de Memel.

« Memel, 1807.

« C'est avec l'émotion de cœur la plus profonde et des larmes de la plus reconnaissante affection que j'ai lu votre lettre du 14 avril..... Quelle consolation et quel soutien pour moi au milieu de mes épreuves! Quand on est aussi tendrement aimé, on ne peut être complétement malheureux. De nouveaux et d'écrasans fardeaux nous sont imposés encore, et nous sommes à la veille d'être obligés de quitter le royaume. Pensez à ce que cela va être pour moi! Malgré tout, au nom de Dieu, je vous en conjure, ne vous méprenez pas sur votre fille. Ce n'est pas la crainte qui m'humilie. Deux raisons fondamentales m'élèvent au-dessus de malheurs si étranges. La première est que nous ne sommes pas le j u d'un sort aveugle, nous sommes dans les mains de Dieu. La seconde, c'est que nous tombons avec honneur.

« Le roi a prouvé au monde qu'il ne désirait que l'honneur, et qu'il ne méritait pas l'ignominie. Il n'y a pas eu un seul de ses actes où il ait pu faire autrement sans manquer à son caractère et sans trahir son peuple. Ceux-là seulement qui ont l'âme haute comprendront quelle force je trouve dans cette pensée; mais revenons au fait. Par la perte de la malheureuse bataille de Friedland, Kœnigsberg tombe dans les mains des Français. Nous sommes pressés par l'ennemi, et, si le danger approche plus près encore, il me faudra quitter Memel avec mes enfans. Le roi rejoindra l'empereur. Je partirai pour Riga aussitôt qu'un péril imminent m'y contraindra. Dieu me donnera la force de supporter l'heure où il me faudra quitter le royaume. La force me sera nécessaire; mais je lève mes yeux vers le Tout-Puissant, source de tous les biens et dont les décrets insondables permettent que le mal s'accomplisse; ma ferme croyance est qu'il ne nous enverra rien au-delà de ce qu'il nous est possible de supporter. Encore une fois, mon bien-aimé père, nous tombons avec honneur, respectés et aimés d'autres nations, et nous aurons des amis fidèles parce que nous le méritons. Je ne puis trouver d'expression pour dire combien cette pensée me console. Je supporte tout avec le calme qu'une conscience tranquille et une ferme soumission peuvent donner. Soyez donc assuré, mon bon père, que je ne puis être complétement malheureuse, et que d'autres, chargés d'une couronne et de tous les dons de la fortune, ne sont pas en paix comme nous. »

« Memel, 24 juin 1807.

« L'armée a été obligée de se retirer; il y a une suspension d'hostilités et un armistice de quelques semaines. Les nuages se lèvent, et se dissipent souvent au moment où ils semblent menaçans. C'est peut-être ce qui arrive en ce moment. Personne ne le désire plus vivement que moi; mais les désirs sont des désirs, et ils sont sans consistance. Tout vient d'en haut!... Ma foi ne faillira pas. Vivre ou mourir dans les voies de la droiture, vivre de pain et de sel, s'il le faut, ne sera jamais pour moi un malheur suprême; mon malheur est de ne plus espérer. Ceux qui ont été ainsi arrachés de leur paradis terrestre ont perdu la faculté d'espérer. Si le bonheur peut un jour se lever, ah! personne ne le recevra avec plus de reconnaissance que moi; mais je ne puis l'espérer. Quand le malheur nous écrase, il peut un instant nous embarrasser, mais il ne peut nous humilier tant qu'il n'est pas mérité. Le mal et l'injustice de notre côté m'auraient menée au tombeau; je ne succomberai pas dans notre disgrâce, car nous pouvons lever le front haut. »

C'est au mois de juin que cette lettre était écrite, et au mois de juillet, après Friedland, les deux empereurs Alexandre et Napoléon, s'enivrant l'un l'autre des rêves de leur ambition colossale, firent venir à Tilsitt l'infortuné roi Frédéric-Guillaume, et y appelèrent la reine elle-même. « Ce que cela me coûte, a-t-elle écrit alors dans son journal, Dieu seul le sait. Je ne hais pas cet homme; mais il a fait le malheur du roi et de la nation. J'admire ses talens, je ne puis souffrir son caractère fourbe. Je ne sais comment être polie envers lui; mais il le faut, et je suis faite aux sacrifices. » On connaît tous les détails de la célèbre entrevue de Tilsitt, racontés avec tant d'éloquence par M. Thiers. Les écrivains allemands seuls ont cité une noble réponse de la reine Louise au conquérant. — Comment avez-vous commencé la guerre avec moi, vainqueur de tant de puissantes nations? — *Sire, la gloire du grand Frédéric nous a fait illusion sur nos forces; elle permettait de se tromper.*

La paix de Tilsitt promit au roi de Prusse la restitution de ses états; mais cette restitution ne fut pas immédiate. Le roi et la reine de Prusse quittèrent cependant Memel, et ils ramenèrent leurs enfans dans le petit château de Hufen, près de Kœnigsberg. La vie de la reine fut toute consacrée à l'étude et à l'éducation de ses six enfans. Ses lectures favorites étaient l'Écriture sainte et les Psaumes, qu'elle appelait un *alleluia dans les larmes*, les notices de Suvern sur les grands hommes de l'Allemagne, et aussi les premiers écrits de Pestalozzi sur l'instruction primaire, dont elle encourageait avec ardeur la propagation. A la fin de l'année 1808, elle accompagna le

roi à Saint-Pétersbourg, et ils auraient pu revenir à Berlin, évacué par les troupes françaises, sans la campagne de Wagram. Il fallut passer à Hufen l'été de 1809. C'est à cette date que se rattache une troisième lettre de la reine Louise à son père, lettre dont les événemens qui suivirent et qui amenèrent la chute de Napoléon firent en quelque sorte une prophétie. Devant cette leçon adressée aux peuples qui s'abusent avec leur gloire passée, et aussi aux conquérans qui abusent de la victoire présente, la France et le nouvel empereur d'Allemagne ont l'une et l'autre à réfléchir. A nous, peuple pour le moment déchu, la reine déchue prêche la confiance dans l'avenir; à son fils, victorieux et triomphant, la mère rappelle les retours possibles de la fortune.

« Hufen, 1809.

« Mon bien-aimé père, tout est perdu, si ce n'est pour toujours, au moins pour le présent. Je n'espère plus rien durant ma vie. Je suis à présent résignée et soumise aux volontés de la Providence. Je suis tranquille. Dans le calme de la résignation, si je n'ai pas le bonheur, je trouve un bien plus grand dans la paix de l'esprit. Il devient plus clair pour moi chaque jour que tout ce qui est arrivé devait être. *La Providence voulait amener un nouvel ordre de choses pour renouveler le vieux système usé de notre politique, qui ne pouvait plus durer. Nous avons dormi sur les lauriers du grand Frédéric,* qui avait, comme le héros de son temps, commencé une ère nouvelle; *nous n'avons pas fait les progrès que les évènemens exigeaient de nous, et nous avons été dépassés.* Personne ne voit cela plus clairement que le roi. Tout à l'heure j'ai eu une longue conversation avec lui à ce sujet, et il me disait tristement : « Tout ceci doit être changé. Il faut réformer beaucoup de choses. » Les meilleurs et les plus sages faillissent, et l'empereur des Français est habile et politique. Quand même les Russes et les Prussiens se seraient battus comme des lions et que nous n'aurions pas été conquis, nous aurions été obligés d'abandonner la lutte, et l'ennemi serait resté avec tous ses avantages. *Nous pouvons apprendre beaucoup de Napoléon.* Ce qu'il a fait ne sera pas perdu pour nous. *Ce serait un blasphème de dire que Dieu a été avec lui; mais en apparence il est un instrument dans la main du Tout-Puissant pour couper les branches qui n'ont plus de sève et qui ont grandi et se sont identifiées au tronc de l'arbre.* Certainement des temps meilleurs viendront. Notre foi dans celui qui est le bien par excellence m'en répond. Le bien seul produit le bien. C'est pourquoi je ne puis croire que l'empereur Napoléon soit ferme et assuré sur son trône resplendissant. *La vérité et la justice seules sont immuables;* il n'est que sage, c'est-à-dire que politique. *Il n'agit pas d'après les lois éternelles, mais selon les circonstances qui s'élèvent devant lui.* Aussi son règne est souillé d'injustice. *Il n'agit pas généreusement envers l'humanité,* son but n'est pas légitime. Son ambition désordonnée n'a d'autre fin que son

élévation personnelle. Son caractère nous inspire plus d'étonnement que d'admiration. *Il est aveuglé par la fortune et croit qu'il a le pouvoir de faire tout ce qu'il veut; aussi ne sait-il pas ce que c'est que la modération, et celui qui ne se modère pas doit nécessairement perdre son équilibre et tomber.* Je crois fermement en Dieu; je crois qu'il règle les affaires de ce monde par sa sagesse, et je *ne retrouve pas cette sagesse dans les abus de la force.* Je garde donc l'espérance de temps meilleurs, sortis de nos maux présens. Tous les hommes de cœur ont la même espérance, le même désir, la même attente. Tout ce qui arrive et tout ce que nous avons déjà souffert n'est pas un état qui doive durer, mais seulement le sentier qui nous conduira à un état meilleur. Cette résurrection est loin de nous, nous ne la verrons probablement pas, et nous pouvons périr en tâchant de l'atteindre.

« Malgré tout, Dieu est juste. Je trouve consolation, courage, sérénité dans cette pensée et dans les espérances qui sont gravées dans mon âme. Tout en ce monde n'est il pas transition? Il faut pourtant le traverser. *Ayons soin seulement que chaque jour nous trouve mieux préparés que la veille.* Voici, mon bien-aimé père, ma profession de foi politique aussi bien qu'une femme comme moi peut la définir et l'exprimer. Vous y verrez que vous avez une fille résignée dans son adversité, que les principes de foi chrétienne et de crainte de Dieu que vous lui avez donnés portent à présent leurs fruits, et continueront à le faire jusqu'à son dernier soupir.

« Nos enfans sont nos vrais trésors, et nous les regardons avec une satisfaction complète et une juste espérance. Le prince royal est plein de vivacité et d'esprit, qualités remarquables qui sont heureusement cultivées. Il est vrai dans ce qu'il sent et ce qu'il dit. Il lit l'histoire avec intelligence. Il a pour le grand et le beau un attrait remarquable. Ses saillies nous amusent déjà. Il est tendrement dévoué à sa mère et a le cœur pur. Je l'aime de toute l'ardeur de mon âme, et je lui parle souvent des devoirs qu'il aura à remplir lorsqu'il sera roi.

« *Notre Guillaume* (le roi actuel) sera, si je ne me trompe, comme son père, simple dans ses habitudes, droit et intelligent. Il lui ressemble beaucoup, mais il ne sera pas si beau... Charles est bon enfant, gai, droit, plein d'intelligence et de talent...

« ... Les circonstances et les situations forment les hommes, et il est peut-être heureux pour nos enfans d'avoir connu le malheur dans leur enfance. S'ils avaient été élevés au milieu du luxe et des jouissances, ils auraient pu croire que ces biens leur étaient dus. Ils voient sur le front soucieux de leur père et dans les larmes de leur mère qu'il peut en être autrement. »

On peut compléter cette lettre admirable par cet extrait du journal de la reine : « la postérité ne me placera pas parmi les femmes

célèbres ; mais on dira de moi : Elle a beaucoup souffert avec patience, elle a donné le jour à des fils dignes d'assurer au pays des jours meilleurs. » Le cachet qu'elle s'était fait graver portait ces quatre mots : *justice, amour, foi, vérité*. Le malheur, l'exil, la pauvreté, les avaient aussi gravés dans son âme, et ce n'est pas au bal de Francfort, aux fêtes de Berlin, à la cour et dans la splendeur, c'est dans la petite maison de Memel ou dans le modeste Hufen que la reine Lo ise fut grande, vraiment reine, et qu'elle prit à jamais possession du cœur de ses sujets. Deux dates marquent la fin de cette vie agitée. Elle était entrée à Berlin, comme fiancée, le 23 décembre 1793, et elle y rentra comme reine le 23 décembre 1809; elle y fut reçue par son père, elle revit Potsdam, Charlottenbourg, Paretz, puis elle voulut revoir le palais où elle était née, aller passer quelques semaines dans le duché de Mecklembourg. Elle y tomba malade à Hohenzieritz, et mourut le 19 juillet 1810, entourée de ses enfans, de son mari, de ses sœurs. Le 23 décembre 1810, le prince Charles accompagnait les restes mortels de sa mère au mausolée de Charlottenbourg. La reine Louise n'avait que trente-quatre ans. Elle mourait sans avoir vu la cinquième coalition, la campagne de Russie, la coalition de toute l'Europe, Fontainebleau, Waterloo.

III.

On ne s'attend pas à trouver ici le récit de l'entrée des Prussiens dans Paris en 1815, des indignités qu'ils y commirent, et dont le duc de Wellington rougissait. Encore moins ferons-nous le récit de l'invasion de 1870. Ce sont là des dates néfastes que le Français voudrait effacer de son histoire; mais du moins la triste philosophie des représailles explique la première invasion, 1814 est la rançon de 1806, Waterloo compense Iéna, et l'on comprend cette réponse d'un officier de Blücher à lord James Hay, qui essayait d'intervenir entre des soldats prussiens et des gendarmes français se battant dans le jardin du Palais-Royal : « Nous avons fait vœu de rendre aux Français ce qu'ils ont fait aux Prussiens. »

Mais rien ne peut expliquer ni excuser les abus de la force commis en France par la Prusse en 1870. Oubliant tous les services que lui a rendus le second empire, brisant de ses mains cette belle tentative d'équilibre européen qui a donné plus de trente ans de paix au monde, pleine de mépris pour les maximes de morale entre nations qui tendaient à faire entrer la justice dans les rapports politiques, détruisant à plaisir les richesses et les travaux, patrimoine commun des hommes, la Prusse abuse savamment de sa force, sans aucun profit pour la civilisation humaine. Cette guerre, dans ses causes, ses procédés, ses suites, n'aura été qu'une épouvan-

table inutilité et comme un de ces fléaux capricieux de la nature qui détruisent en un jour de tempête l'œuvre des siècles. C'est pourquoi toutes les paroles prophétiques et vengeresses que la reine Louise de Prusse a écrites sur Napoléon retombent sur le roi Guillaume. La mère se lève entre nous et son fils pour lui reprocher ses excès de violence. « Cet homme, a-t-elle dit de Napoléon, n'agit pas d'après les lois éternelles de la justice, il satisfait son ambition, il n'est pas généreux envers les hommes, il perdra l'équilibre, et la nature reprendra ses droits! »

La même voix exhorte les vaincus à réfléchir sur les causes de leur défaite. Sans doute les événemens de 1870 et même ceux de 1815 sont encore trop près de nous pour que nous puissions les soumettre aux lois de cette perspective, de cet ordre logique entre les causes et les effets dans lequel l'esprit humain a besoin de classer les événemens pour leur donner un sens. Cependant nous en savons assez pour nous préserver, dans l'appréciation réfléchie de nos malheurs, de trois systèmes de philosophie de l'histoire faussement décorés des beaux noms de systèmes métaphysique, mystique et politique. Le premier est tout allemand; il consiste à glorifier le fait accompli, à remplacer par l'évolution fatale des idées autour des événemens l'évolution des événemens autour des idées éternelles, système nuageux qui exclut à la fois l'idéal et la liberté, sans lesquels il n'y a aucune responsabilité dans l'acteur, aucun plan dans le drame qui s'appelle l'histoire. O clarté de Descartes, solidité de Pascal, majesté de Bossuet, débarrassez-nous à jamais de ces nuées épaisses qui dérobent à l'Allemagne elle-même la gloire pure de son Leibniz! Le système mystique est cher au roi Guillaume; il se considère volontiers comme l'aide-de-camp général du Dieu des armées, et il prend pour la religion deux idées qui sont le contraire de la religion, l'idée napoléonienne d'une mission céleste, dévotion commode de tous les conquérans, et l'idée païenne d'un Dieu brutal qui oublierait les malheureux pour favoriser les puissans. Enfin le système politique dispose les vaincus à envier les vainqueurs, à les imiter, à copier leurs institutions militaires ou administratives, banale inclination qui porte à emprunter servilement des lois faites pour d'autres, au risque de contraindre le génie, de fausser l'histoire, d'asservir la nature d'un peuple. La Prusse aussi nous avait copiés : elle avait reçu Voltaire, adopté Maupertuis, écouté M. de Calonne, emprunté les idées et les modes des fugitifs de l'édit de Nantes ou des émigrés de Versailles; mais elle n'a été grande et forte que le jour où elle a su développer ses propres dons, remplacer Voltaire par Goethe, Maupertuis par Humboldt, enfanter Stein, Scharnhorst, Schleiermacher, Fichte, Arndt, et vivre de son propre fonds. La reine Louise nous montre la route à

suivre. « La liberté morale, disait-elle, nous rendra la liberté politique. Nous nous étions endormis, et laissé corrompre. Travaillons à nous réformer selon la justice, et Dieu bénira nos efforts. La leçon d'Iéna sera dure, mais précieuse; elle nous a réveillés. »

Ces simples conseils d'une femme valent mieux que tous les systèmes métaphysiques tant préconisés de nos jours en Allemagne, ou plutôt, qu'on ne s'y trompe pas, ils se rattachent à la plus vraie métaphysique, celle qui ne voit dans les événemens humains que le jeu de l'intelligence et de la liberté, à la plus pure religion, celle qui reconnaît Dieu dans la souffrance et ne le cherche pas du côté du succès, enfin à la plus haute politique, celle qui fait dépendre le sort des peuples non de telle ou telle formule militaire ou administrative, mais de leur fidélité aux lois éternelles du travail et du devoir. J'ai lu sur une petite maison des bords du Rhin ces trois mots écrits autour de la porte : *frisch, fromm, frei,* actif, pieux, libre. Ces trois mots sont l'honneur et le secret de la puissance d'une grande nation. La reine Louise a dit à Napoléon : *Nous nous étions endormis!* La Prusse avait dormi après Frédéric et Rosbach; la France a dormi du même sommeil sur la gloire de 1789 et sur les lauriers d'Austerlitz. Elle s'est crue deux fois souveraine du monde, par les armes et par les idées, et ne parlait plus sans dédain du travail et du devoir, mots assez malsonnans et bien vieux, qu'il nous faut rajeunir. L'Allemagne a travaillé. Son réveil est dû à l'énergique effort de quelques hommes supérieurs aidés par l'effort obscur de chacun, à son poste, dans sa famille et dans sa maison. La guerre actuelle peut être définie la défaite de gens d'esprit qui ne travaillent pas par des gens de sens qui travaillent. Le châtiment de 1806 a rendu à la Prusse l'énergie perdue (1); six ans après, la Prusse était en état de lever 200,000 hommes contre nous. Il n'a fallu que huit ans à la France pour passer de l'abîme sanglant de 1793 aux victoires, à l'ordre, à la paix de 1802, et avant 1820, sous un gouvernement constitutionnel, presque tous les désastres de 1813 étaient réparés. N'oublions pas ces consolans souvenirs, mais n'oublions pas surtout que ces désastres mêmes étaient la suite directe des victoires prodigieuses et stériles de 1806, de l'abus de la force et de la dictature, instrumens maudits qui se retournent inévitablement contre les hommes qui les ont maniés et contre les peuples qui les ont subis.

AUGUSTIN COCHIN.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1870.

LES MÉSAVENTURES

D'UN PEUPLE HEUREUX

Heureuse Angleterre! s'écriait en guise d'épilogue l'auteur d'un écrit fort remarqué sur la guerre actuelle que publiait l'*Edinburgh Review* au mois d'octobre 1870. Heureuse Angleterre! répétaient en chœur, il y a peu de mois, presque tous les organes de l'opinion publique au-delà de la Manche. Heureuse Angleterre, qui ne subit pas, comme la France, la honte et les douleurs d'une invasion, et qui n'a pas même, comme la Prusse, à pourvoir aux pesantes nécessités d'une lutte victorieuse! Et si les hommes d'état de la Grande-Bretagne attribuaient ce grand bonheur à ce que leur pays, dans sa sagesse, n'avait pi territoire à revendiquer ni principe à faire prévaloir en Europe, on rencontrait parfois un partisan de doctrines récentes prêt à dire : — Heureuse Angleterre, qui ne fait plus la guerre ni pour des faits ni pour des principes!

Mais depuis quatre mois cette politique égoïste a été, de l'aveu des Anglais eux-mêmes, la source d'amères déceptions; il y a plus, elle commence à mettre la Grande-Bretagne en péril. Lord Palmerston, s'il était encore de ce monde, hésiterait à répéter sa maxime favorite, que les plus graves intérêts de l'Angleterre sont au Canada, dans l'Inde, en Australie, en Chine, et non plus en Europe. Ces quatre mois en effet ont été fertiles en incidens où l'honneur et la prospérité de nos amis d'outre-Manche ont reçu de rudes atteintes. Plus d'une fois les paraphrases ingénieuses du langage diplomatique ont réussi tout juste à voiler des affronts directs. Cependant l'Anglais est fier, jaloux de son honneur et encore plus de ses droits. Comment ne s'arrache-t-il pas en ce moment, par une réaction violente, à une situation qui blesse son orgueil et compromet son intérêt? C'est que, nous essaierons de le montrer, la politique d'abstention qu'il a pratiquée pendant quinze ans n'est pas

de celles que l'on répudie du jour au lendemain. En eût-elle la volonté, la Grande-Bretagne n'aurait pas la force de reprendre aujourd'hui dans les conseils européens la part prépondérante qui lui revient à juste titre.

L'écrit anonyme dont nous parlions en commençant est, dit-on, l'œuvre de M. Gladstone. Ce serait alors, sous une forme moins suspecte et plus littéraire, une de ces œuvres de louange officielle dont une triste expérience nous apprend à nous défier. Après avoir été pendant une année et plus le chef du gouvernement, M. Gladstone ne peut avouer que son pays soit moins heureux maintenant qu'à la fin de 1868. Or, il y a treize ou quatorze mois, à l'époque où cet illustre homme d'état devenait premier ministre avec l'appui d'une majorité compacte et nombreuse, comme on en voit rarement sous le régime parlementaire, l'Angleterre avait tous les bonheurs, nous en convenons bien volontiers. A l'intérieur, le libre jeu des institutions aplanissait toutes les difficultés. Il y en a une preuve bien éloquente, quoique peu remarquée : depuis longtemps, le ministre de l'intérieur, *home department*, a été, sauf une ou deux exceptions, l'un des membres les plus insignifians du cabinet. La réforme parlementaire était venue à point pour calmer les agitations ouvrières, et c'était justice qu'elle y eût réussi, car elle était plus encore une promesse pour l'avenir qu'un gage pour le présent. L'industrie était prospère, le commerce florissant. Le chancelier de l'échiquier annonçait triomphalement chaque année une réduction simultanée de l'impôt et de la dette publique. A l'extérieur, l'Europe était calme. Le gouvernement anglais affectait de ne s'intéresser qu'à deux questions, la neutralité de la Belgique et le maintien de l'empire ottoman. Or Anvers et Constantinople n'étaient que tout juste assez menacées pour que l'Angleterre se crût obligée de conserver une faible armée de terre. Encore les esprits froidement calculateurs, — il y en a bon nombre dans les îles britanniques, — déclaraient-ils cette armée trop onéreuse, et le secrétaire du *war office* s'ingéniait à réduire chaque année le budget de son ministère. Le parlement l'encourageait dans cette voie d'économies exagérées.

Hors d'Europe, la guerre d'Abyssinie avait été l'une de ces fantaisies coûteuses, mais non sans gloire ni profit, que peuvent se payer de temps en temps les peuples riches; elle avait eu pour conséquence de consolider l'influence anglaise en Orient. L'Inde était tranquille, en voie de se transformer par les canaux, les routes et les chemins de fer. En Chine, l'accord entre la race blanche et la race jaune semblait durable; on s'attendait si peu à la recrudescence d'animosité dont les derniers paquebots nous ont apporté les douloureux récits, que l'ambassadeur de sa majesté chinoise était

reçu avec autant d'égards à Londres que les ambassadeurs des nations civilisées, concession étrange en faveur d'un potentat qui, dans ses audiences officielles, traitait le représentant de l'Angleterre sur le même pied que celui des Thibétains, ses vassaux. Les possessions anglaises de l'Amérique du Nord venaient de s'unir dans le *Dominion of Canada* avec de chaleureuses protestations d'attachement à la couronne britannique. Les colonies de l'Océan austral n'étaient ni moins loyales ni moins tranquilles que le Canada. Un dissentiment, il est vrai, s'était élevé entre la Nouvelle-Zélande et la mère-patrie à propos d'une garnison de troupes métropolitaines que les colons voulaient conserver sans en payer la dépense; mais ce dissentiment avait été en définitive une occasion de bien poser en principe qu'une colonie n'est digne de se régir elle-même qu'à la condition de se suffire. Le devoir imposé aux établissemens lointains de s'armer et de se défendre par leurs propres ressources rendait possible une nouvelle réduction de l'armée, nouvelle source d'économies que le chancelier de l'échiquier se gardait de négliger. Dans ce ciel sans nuages de l'horizon britannique, l'œil le plus attentif ne pouvait discerner qu'un léger brouillard, d'où il n'était guère probable que la tempête pût sortir. Les États-Unis s'obstinaient à réclamer la réparation qu'ils se croyaient due pour de prétendues faveurs illicites que la Grande-Bretagne aurait accordées aux confédérés pendant la guerre de sécession. Les élémens de cette affaire assez complexe ont été exposés dans la *Revue* (1er et 15 septembre 1870). Le gouvernement de Washington paraissait peu pressé de terminer cette contestation, et les Anglais avaient quelque espoir que le temps éteindrait des griefs qu'ils refusaient d'admettre comme légitimes.

Eh bien! n'est-ce pas un peuple heureux que celui qui peut parcourir l'Europe et faire le tour du globe sans rencontrer des visages ouvertement hostiles? N'y a-t-il pas aussi du bonheur à se dire qu'aucune question politique intérieure n'est assez menaçante pour exiger une solution hâtive d'où la sagesse et la maturité seraient exclues? L'union des partis était telle que les vieilles dénominations de whigs et de tories tombaient elles-mêmes en désuétude. Les tories, représentans du parti conservateur, avaient proposé et fait voter l'extension de la franchise électorale. Un ministère whig, sans rencontrer d'opposition violente, avait démoli l'édifice caduc de l'église établie en Irlande. Encore une fois, la paix dans les relations internationales, le calme à l'intérieur, l'aptitude à résoudre chacune à son heure les questions dont les progrès du siècle imposent l'examen, cela ne constitue-t-il pas le régime d'un peuple heureux? Oui, sans doute, ce serait assez, si c'était durable. Par malheur, ce régime reposait sur des bases instables. Nous laisserons à d'autres

le soin de rechercher si la prospérité intérieure de la Grande-Bretagne est minée par des vices encore cachés, nous contentant de faire voir que sa sécurité à l'extérieur n'avait d'autre appui que l'équilibre européen, et qu'elle a été en péril dès que cet équilibre, dont elle disait ne plus se soucier, a été détruit par les événemens.

I.

Nous nous proposons donc de passer en revue successivement la situation de l'Angleterre vis-à-vis des grandes puissances. Commençons par les États-Unis et rappelons d'abord les anciens sujets de litige entre les deux nations. Les États-Unis reprochent à l'Angleterre d'abord d'avoir accordé aux insurgés du sud la qualité et le bénéfice de belligérans dès le début des hostilités, en second lieu d'avoir autorisé la construction dans ses chantiers maritimes de corsaires confédérés, — le plus célèbre est l'*Alabama*, — armés et équipés par des négocians anglais, montés en grande partie par des matelots anglais, ravitaillés dans des ports anglais, et qui ont causé au commerce de l'Union des dommages évalués à plus de 60 millions de francs. La guerre de sécession étant terminée depuis longtemps, le premier de ces deux griefs n'a plus qu'un intérêt théorique; le gouvernement de Washington ne le maintient que comme question de forme. Quant au second, il se résoudrait naturellement par une question d'indemnité pécuniaire que le cabinet de Londres, dans un esprit de conciliation, propose de déférer au jugement d'un arbitre. Cette solution, formulée en un traité diplomatique, a été rejetée d'un commun accord par le sénat et par le président de l'Union. En effet, ce n'est pas de l'argent que les Américains veulent tirer de cette contestation. Après avoir traîné l'affaire en longueur d'une manière propre à inspirer quelques soupçons aux gens impartiaux, ils ont enfin avoué leurs secrètes intentions par l'organe de quelques politiques aventureux. L'histoire ne laisse pas que d'en être curieuse. Il s'agit, souvenons-nous-en, de navires du commerce capturés à la mer. Quelles ont été les victimes de ces faits de guerre? Les armateurs et chargeurs? Nullement, nous dit-on, car ils s'étaient fait assurer contre les risques de guerre; les compagnies d'assurances les ont indemnisés. Sont-ce donc les assureurs? Non encore, car ils ont fait entrer en ligne de compte dans leurs contrats les chances de capture par les corsaires confédérés, et ils ont réglé leurs tarifs de garanties en conséquence. Si l'indemnité que paiera l'Angleterre était versée aux assureurs, ceux-ci devraient en bonne justice restituer les primes d'assurances qu'ils ont perçues. Que si au contraire les armateurs et chargeurs recevaient l'argent de la Grande-Bretagne, il y aurait double décompte

à faire : restitution des indemnités payées par les compagnies et des primes payées par les assurés. En l'un comme en l'autre cas, il faudrait revenir sur des contrats déjà anciens et liquidés par un commun accord des parties, opération qui serait mauvaise partout et qui le serait plus encore chez une nation essentiellement commerçante. Qu'en conclure, si ce n'est que l'argent anglais doit tomber dans la caisse de l'Union? S'il en est ainsi, l'affaire devient facile à arranger. On nous cite un précédent dont nous ne pouvons, dans les circonstances actuelles, vérifier l'exactitude. Vers la fin du XVIIIe siècle, le commerce américain avait à faire valoir des réclamations de même nature contre des corsaires français. Les traités de 1800 et de 1803 mirent fin au litige, non par le paiement d'une indemnité pécuniaire, mais par l'abandon de la Louisiane aux États-Unis. Les Américains ont donc suggéré que l'affaire s'arrangerait facilement par la cession de la Jamaïque, des Bermudes et de l'archipel des Bahama. Puis, sans s'inquiéter davantage de ces îles isolées dont ils se soucient médiocrement, ils ont avoué qu'il leur faut en guise de compensation toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, y compris le Canada.

Ce n'est pas là, convenons-en bien vite, la politique officielle du cabinet de l'Union. Tout au plus s'est-il permis de faire entendre, par l'organe de son ambassadeur à Londres, qu'une cession de territoire mettrait fin au conflit. Cette ouverture n'ayant pas été accueillie, il n'a point insisté; mais en Amérique plus qu'en aucun autre pays l'utopie de la veille peut devenir le lendemain une réalité. Il suffit que le projet soit pris en main par un de ces hommes d'état aventureux comme on en rencontre beaucoup au-delà de l'Atlantique. Il y a là-bas un certain général Butler qui est un de ces hommes. Officier équivoque, car il a été révoqué par le général Grant pendant la guerre de sécession, mauvais administrateur, orateur violent, le général Butler a laissé de fâcheux souvenirs partout où il est passé, s'il faut en croire les journaux anglais, qui sont, il est vrai, empreints de partialité à son sujet. Il est doué d'un talent particulier qui le fait surnager malgré tous ces défauts; il s'entend à merveille à manier les électeurs. Il a été élu membre de la chambre des représentans, non point par l'un des nouveaux états de l'ouest, ouvert à tous les intrigans, mais par le Massachusetts, l'un des états les plus éclairés de l'Union. Du reste il est sans vergogne, comme on va voir. Au mois de décembre dernier, il fait un discours à ses constituans à Boston, la capitale intellectuelle de l'Amérique du Nord, où, suivant toute apparence, la loi et la morale ont plus de partisans que partout ailleurs. Et que leur dit-il? — Le parti républicain, qui est actuellement au pouvoir, se dissout (M. Butler est républicain en ce moment); les démocrates reprennent faveur et menacent de

l'emporter à la prochaine élection présidentielle. Les principales questions de politique intérieure que la pacification du sud avait laissé à résoudre sont maintenant résolues. Le seul moyen de réunir en faisceau les membres épars du parti républicain est d'adopter au dehors une politique vigoureuse, c'est-à-dire de reprendre avec insistance la suite des réclamations contre l'Angleterre, quand même cette ligne de conduite aurait pour effet d'amener une déclaration de guerre. La guerre n'est pas à redouter, elle serait populaire. Ceux qui seront au pouvoir lorsqu'elle commencera sont assurés d'y rester longtemps après. — Voilà ce qui se dit tout haut en Amérique. N'est-ce pas notre histoire d'hier que l'on raconte là?

Ce qui ajoute à la gravité de ce fâcheux symptôme, c'est la connexion qui existe entre le général Butler et le président. On raconte que le discours de Boston avait été précédé d'une entrevue de ces deux personnages. On veut même que M. Butler soit destiné à occuper bientôt, en remplacement de M. Fish, homme d'un sens rassis, le poste de secrétaire d'état, le plus important des départemens ministériels. A première vue, il y aurait lieu d'être surpris d'un rapprochement entre le président et son ancien subalterne, qu'il a disgracié pendant la guerre de la sécession; mais la vie publique exige bien des réconciliations étranges. Le général Grant n'a pas tenu comme homme politique ce que d'éminens services militaires avaient fait augurer. Il voudrait bien être réélu en 1872, et comme il s'entend mieux à conduire des soldats qu'à mener une campagne électorale, il lui faut l'appui d'un Butler qui sache manipuler les électeurs. Aussi n'a-t-on été que médiocrement surpris de retrouver dans le message présidentiel de cette année une variante adoucie des déclamations anti-anglaises du député du Massachusetts.

Le message est en effet presque un acte d'accusation contre la Grande-Bretagne, dont les péchés semblent s'accroître d'année en année. D'abord c'est la vieille affaire de l'*Alabama*, à propos de laquelle le président exprime l'espoir que le cabinet britannique acquiescera enfin en entier aux justes réclamations des États-Unis. Les relations avec le Canada donnent matière à plusieurs griefs. On se plaint que la libre navigation du Saint-Laurent ne soit pas garantie aux marins de l'Union par un acte international, comme celle du Rhin et du Danube l'est aux marins de toute nation par des traités conclus entre les diverses puissances européennes. On réclame encore contre le droit exclusif de pêche que les Canadiens prétendent s'attribuer dans leurs eaux territoriales, suivant l'usage des nations. Dernièrement, un bateau du Massachusetts qui se livrait à la pêche dans la zone réservée a été saisi; en représailles, le sénat s'est mis à délibérer sur une proposition tendant à exclure le pavillon canadien de tous les ports de l'Union. Enfin, et la dernière

réclamation, pour être insignifiante en fait, n'en indique peut-être que mieux l'état des esprits, enfin les trappeurs de l'extrême nord-ouest ont violé la frontière des États-Unis. Le traité de l'Orégon, conclu en 1840 entre les deux puissances limitrophes, a fixé leur frontière commune au 49e degré de latitude dans les solitudes inexplorées qui vont du lac Winipeg aux Montagnes-Rocheuses. On s'est aperçu dernièrement que la compagnie de la baie d'Hudson a établi l'une de ses stations de chasse à quelques centaines de mètres au sud de cette ligne idéale de démarcation.

On le voit, ces griefs sont nombreux, sinon graves; mais ce qui est grave, ce qui doit à notre avis éveiller la sollicitude de l'Angleterre, c'est que la presse américaine a été presque unanime à reprocher au président trop de modération. N'est-ce pas l'indice certain d'une animosité réelle qui attend le moment de faire explosion? On se dit en Angleterre que cette situation des esprits n'a d'autre cause qu'un désir immodéré de conquérir le Canada, et sans doute l'annexion du Canada, en supprimant 4 ou 5,000 kilomètres de douanes, en confondant des intérêts dont la séparation des gouvernemens fait seul l'antagonisme, compléterait d'une manière splendide la grande république vers le nord. On se dit encore qu'un langage hostile à la Grande-Bretagne est la ressource commode du parti politique qui se veut rendre populaire. Tout cela est spécieux. Au fait, l'animosité des Américains du nord contre leurs cousins d'Europe est sérieuse, et elle peut au premier instant, par la folie ou par la témérité du gouvernement du jour, aboutir à une déclaration de guerre. Nous ne voyons qu'un cas dans l'histoire contemporaine où une haine de peuple à peuple se soit éteinte sans recours aux armes : c'est l'exemple qu'ont donné depuis cinquante ans la France et l'Angleterre; mais les Anglais conviendront que cet exemple ne prouve rien pour l'avenir, car il a tenu deux ou trois fois à bien peu de chose que nos désaccords avec eux eussent une issue violente. On se dit aussi que les Américains du nord sont trop adonnés aux occupations pacifiques du commerce et de l'industrie pour se lancer dans les hasards d'une guerre, qu'ils sont accablés sous le fardeau d'une dette énorme dont ils ont hâte de se débarrasser, qu'ils ne sont prêts à aucun degré à entrer en lutte soit sur terre, soit sur mer. Qu'on ne s'abuse pas cependant à cet égard. La sécession leur a enseigné quelles sont leurs ressources en temps de guerre: avant de commencer, ils sauront calculer, en bons commerçans qu'ils sont, ce que cela coûtera, et mettre le résultat probable en balance avec les sacrifices à faire pour l'obtenir. Au surplus, si leur tempérament n'est pas belliqueux en général, qu'on n'oublie pas qu'il y a chez eux nombre de gens hardis auxquels la guerre est la plus belle perspective de fortune; ces

gens-là, qui ont l'audace et l'intrigue à leur service, peuvent un jour se trouver à la tête des affaires publiques.

D'ailleurs les Américains auront la finesse de ne pas s'engager seuls dans la lutte; l'occasion de se faire des alliés ne leur manquera pas. On raconte que le prince Gortchakof fit demander, il y a quatre mois, au général Grant d'insister sur les griefs de l'*Alabama* en même temps que la Russie dénoncerait le traité de 1856. Après un assez long silence, le président aurait répondu en offrant la coopération de la flotte de l'Union en cas de lutte avec l'Angleterre. L'histoire est-elle vraie? Il est permis d'en douter; mais on rapporte encore que le correspondant russe du journal belge qui avait ébruité l'affaire a été ostensiblement envoyé en exil sous l'accusation non point d'avoir propagé une fausse nouvelle, mais d'avoir divulgué le secret d'une dépêche. La cession de l'Amérique russe aux États-Unis a déjà prouvé que ces deux puissances se mettent aisément d'accord quand il s'agit d'être désagréable à l'Angleterre. En examinant la situation de la Russie, nous verrons quels sont les dangers de cette entente mystérieuse.

II.

Si l'on voulait absolument définir d'un seul mot une situation complexe, on pourrait dire que les rapports entre l'Angleterre et la Russie sont basés sur la défiance. La guerre de Crimée, si grandiose qu'elle fût, n'a été qu'un incident dans l'histoire d'une rivalité qui est en jeu depuis longtemps, et qui s'étend des bouches du Danube jusqu'à la mer du Japon. Constantinople, Asie centrale, littoral de la Chine, partout Russes et Anglais s'observent avec une inquiétude bien justifiée, car l'Asie est le grand objectif des uns et des autres. Une flotte russe à Constantinople, il est assez clair que c'est une menace contre la route de l'Inde. La question d'Orient est si familière à tout le monde, lorsqu'on la borne à la Turquie, qu'il est inutile d'y insister ici. On saisit moins facilement l'antagonisme inévitable des deux puissances rivales au cœur de l'Asie. Des gens sensés prétendent même qu'elles travaillent à un but commun, qui est d'amener à des principes civilisés les gouvernemens barbares de ce vaste continent. C'est possible, quoiqu'en réalité on les ait vues maintes fois prêter leur appui à des factions opposées. L'Afghanistan et la Boukharie resteront longtemps sans doute indépendans, soumis à des révolutions périodiques où chacun des deux puissans voisins essaiera de faire triompher son influence. En Chine, la situation est plus nette. Tandis que l'Angleterre, la France et les États-Unis agissent avec accord par le moyen de leurs flottes, la Russie s'introduit à Pékin par voie de terre, et s'y maintient en dépit des vio-

lences exercées sur les autres Européens. Elle a grandi dans ces parages sans que personne y fît attention; territoire, port et flotte de guerre, elle possède tout ce qu'il faut pour imposer sa volonté dans le Pacifique du nord lorsque sa politique l'exigera; l'Angleterre ne fait flotter son pavillon que sur le rocher stérile de Hong-Kong. Quel sujet de crainte pour un peuple qui entend ne rencontrer de maîtres sur aucun océan!

Dans l'Asie centrale et sur le littoral du Pacifique, la rivalité anglo-russe est encore latente; on ne saurait dire sur quels points porteront les contestations futures. Dans la Méditerranée au contraire, l'objet du conflit est bien évident; c'est l'empire ottoman que l'une des puissances veut démolir et que l'autre veut conserver. Si puissant que soit le gouvernement russe, il éprouverait d'immenses difficultés à conquérir la Turquie par terre. L'armée d'invasion devrait traverser d'abord les provinces danubiennes, qui sont en train de se constituer en une nationalité presque indépendante; elle prêterait le flanc à l'Autriche, que la liberté des bouches du Danube intéresse au plus haut point, et en dernier lieu elle rencontrerait dans la chaîne des Balkans un obstacle matériel sérieux. C'est donc surtout par mer que Constantinople est exposée aux attaques de son ennemi séculaire. Le traité conclu à Paris le 30 mars 1856 y a remédié en stipulant la neutralisation de la Mer-Noire, c'est-à-dire l'interdiction pour la Russie et la Turquie d'y entretenir des flottes de guerre. Elles ne peuvent y armer que les quelques navires de faible tonnage indispensables à la police maritime. Rappelons encore que par ce traité la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Prusse et la Russie s'engagent à garantir l'indépendance de la Turquie, et que, par une convention additionnelle, la France, l'Angleterre et l'Autriche se promettent de regarder comme un *casus belli* toute infraction au traité. Il n'est pas hors de propos d'observer en passant que cette conclusion d'une guerre longue et sanglante était empreinte d'une générosité qui aurait dû servir d'exemple; les vainqueurs n'exigeaient de leur adversaire terrassé ni cession de territoire ni contribution d'argent, et n'imposaient que les conditions qui avaient été dès le principe le but réel de la lutte.

On a vu des traités disparaître par l'effet du temps qui les rendait caducs, en sorte que la dénonciation de ces traités par celle des parties contractantes qui en avait été victime n'était qu'affaire de forme; mais une dénonciation qui survient moins de quinze ans après la signature n'est, à vrai dire, qu'une déclaration de guerre. C'est ce que vient de faire la Russie. Par une circulaire du mois de novembre dernier, le prince Gortchakof annonce sans ménagement aux cosignataires du traité de 1856 que le tsar n'entend plus être lié

par la clause relative à la neutralisation de la Mer-Noire. Il invoque les nécessités de la défense nationale, comme si la flotte et l'arsenal de Sébastopol n'avaient pas été des moyens d'attaque et non de défense. Qui songe à menacer la Russie dans cette mer intérieure?

Que répondent à cela les autres puissances contractantes du traité de Paris? La Turquie paraît prendre son parti avec autant de promptitude que de résolution; elle arme dans la mesure de ses forces, et ce n'est guère. Absorbée par le travail pénible de son organisation intérieure, l'Italie se désintéresse pour un temps des affaires européennes. La France ne peut entrer dans une nouvelle lutte. La Prusse est évidemment liée à la Russie par un traité secret depuis le commencement de la guerre qu'elle nous fait. Elle est donc complice, et le cabinet de Saint-Pétersbourg n'en a rien à craindre. Cependant tout porte à croire que la déclaration russe a mis M. de Bismarck dans l'embarras; il aurait préféré qu'elle fût ajournée jusqu'au jour où les événemens lui permettraient de jouer un rôle actif en Orient : aussi doit-il être plutôt disposé à éteindre le feu qu'à l'attiser. L'Autriche avait proposé, il y a trois ans, une révision du traité de 1856 au profit de la Russie, qui avait alors repoussé cette ouverture avec une hauteur dédaigneuse; mais cette proposition avortée met le comte de Beust mal à l'aise. Il répond néanmoins avec netteté qu'entre dénoncer une convention internationale et la réviser, il y a une différence capitale. L'Autriche ne laisse pas douter qu'elle fera la guerre plutôt que de céder avec faiblesse. Le maintien de son influence dans les provinces danubiennes exige qu'elle observe à l'égard des populations orientales une attitude honorable et digne.

Et l'Angleterre, au profit de qui s'est faite la guerre de Crimée? L'Angleterre se dit tout d'abord que la circulaire n'est pas une infraction au traité, qu'elle indique seulement l'intention de l'enfreindre plus tard. En fait, la convention de 1856 ne sera violée qu'à l'époque où la Russie aura construit une flotte de guerre et rebâti les fortifications de Sébastopol. Cela ne peut être fait immédiatement, ce qui laisse le champ libre à la discussion. En attendant, le mieux est de ne pas envenimer l'affaire par des marques d'impatience. Lord Granville répond donc que le cabinet britannique n'a pas d'objection de principe à soulever contre la révision amiable du traité de Paris, mais toutefois que ce traité reste en vigueur jusqu'à ce que tous les intéressés aient consenti d'un commun accord à en modifier les clauses. D'ici là, la dénonciation du gouvernement russe est nulle, et par conséquent la circulaire du prince Gortchakof est sans valeur. Ceci était dit, il faut en convenir, d'un ton ferme qui sauvait les apparences tout en laissant la question intacte pour l'avenir. Le prince Gortchakof n'en demandait pas davantage. La

forme sous laquelle il a présenté la volonté de son maître déplaît, il lui est indifférent de répéter la même chose en des termes plus concilians. Il m'importe peu, semble-t-il dire, que vous repoussiez le papier sur lequel nos intentions sont inscrites, puisque vous en avez pris lecture. La question n'exige pas au surplus une solution immédiate; c'est matière à congrès. Justement le comte de Bismarck venait de proposer une conférence à ce sujet, toutes les puissances se rallièrent à ce moyen de sortir d'embarras.

Eh bien! nous le demandons à tout esprit impartial, à supposer que le cabinet de Saint-Pétersbourg eût osé émettre ce manifeste à un moment où la France aurait eu la libre disposition de ses forces, l'Angleterre, se sentant une alliée puissante à côté d'elle, aurait-elle accueilli la dénonciation russe par ces arguties diplomatiques? Non, elle eût dit carrément la vérité, que les traités sont la loi des peuples, et que la nation qui en souffre n'a pas qualité pour les réformer seule. Au lieu de se satisfaire par des nuances de langage, elle aurait déclaré bien haut, et avec raison, que la prétention de la Russie est l'équivalent d'une déclaration de guerre. Il est triste pour une grande nation qui s'est toujours montrée ombrageuse de son honneur de se contenter de paroles dans les circonstances mêmes où quinze années auparavant elle avait jugé nécessaire de tirer l'épée. Depuis quinze ans, la Russie est-elle donc devenue moins puissante ou la Turquie plus forte? On n'oserait le soutenir; alors c'est que la Grande-Bretagne est plus endurante ou moins redoutable.

Personne ne doute en Angleterre que le tsar ne soit résolu à déchirer par tout moyen, même par la guerre, le traité du 30 mars 1856. C'est ce que signifie au fond la démarche insolite du prince Gortchakof. En voudrait-on douter, il suffirait, pour démontrer qu'il en est ainsi, des innombrables adresses que les corps constitués ont envoyées à leur souverain, le félicitant d'une résolution qui rend à la nation russe l'honneur et la sécurité. On sait que ces adresses ne sont, sous un régime absolu, que l'image fidèle des volontés du maître. Un détail curieux le peint mieux encore. Le conseil municipal de Moscou ne s'était pas contenté d'approuver la politique étrangère du tsar; il s'était avisé d'y ajouter, au milieu d'humbles protestations de dévoûment, des vœux timides en faveur des libertés civiles et religieuses. L'adresse fut renvoyée au conseil, et ceux des membres que l'on supposait l'avoir rédigée réfléchirent en prison sur la limite étroite qui sépare la soumission de l'approbation.

Alors, dans leur désir d'écarter de leurs lèvres le calice d'amertume que leur prépare la résiliation définitive et presque certaine du traité de Paris, les Anglais en sont réduits à chercher si quelque clause nouvelle n'assurerait pas au même degré l'indépendance de la Turquie, tout en ménageant les susceptibilités nationales de l'em-

pire russe. Au lieu de neutraliser la Mer-Noire, au lieu de la fermer aux navires de guerre de toutes les nations, y compris ceux des nations riveraines, pourquoi ne pas l'ouvrir au contraire à tous les pavillons du globe? Si les flottes russes et turques ont seules le droit de franchir les Dardanelles, Constantinople est en péril, nous dit-on. On l'a bien vu, il y a seize ans, au lendemain du désastre de Sinope; il n'en est plus de même si les amiraux anglais et français ont la faculté de venir, au premier signe de danger, se ranger à côté de l'escadre ottomane. Bien loin que le pavillon russe soit une cause d'effroi dans la Méditerranée, les vaisseaux du tsar seraient, en cas de guerre, à la merci de leurs ennemis. Le sultan, qui sera toujours le maître des détroits par la force de sa situation, n'aura garde de refuser l'entrée de la Mer-Noire aux flottes de ses alliés, tandis qu'il pourra toujours, les hostilités étant déclarées, s'opposer à ce que les vaisseaux ennemis rallient leur port d'attache.

Il est assez singulier que l'on veuille aujourd'hui faire reposer la paix de l'Orient sur de si fragiles illusions. On hésiterait sans doute à nous dire que les diplomates réunis au congrès de Paris en 1856 n'ont pas eu le talent d'inventer cette solution lumineuse; mais, s'ils y ont pensé et s'ils ne l'ont pas jugée digne d'être prise en considération, c'est donc qu'elle était insuffisante à leurs yeux, car il nous répugne d'admettre qu'ils l'aient repoussée par le seul motif qu'elle aurait épargné une humiliation à la Russie. Ce n'est pas tout. Les puissances occidentales doivent prévoir qu'elles auront peut-être un jour à défendre la Turquie contre elle-même; que deviendrait en effet la vertu de cette nouvelle convention le jour où le tsar et le sultan s'uniraient contre l'Angleterre et la France? Danger impossible! s'écriera-t-on. C'est probable; mais au moins l'état de choses actuel remédie même à ce danger improbable. Et puis enfin il faut bien dire encore que tout état maritime exerce sa souveraineté sur les eaux qui baignent ses rivages, qu'à ce titre le sultan est maître, jusqu'à convention contraire, d'interdire, s'il lui plaît, le passage des Dardanelles à un pavillon de guerre étranger, de même que la reine d'Angleterre serait libre d'interdire l'entrée de la Tyne ou de la Tamise. Lui demander au nom de l'Europe assemblée en congrès de renoncer à son droit régalien pour être agréable à un ennemi séculaire, en vérité c'est faire bon marché de la dignité d'un souverain que l'on a la bonne intention de protéger. Disons-le franchement, ce n'est là qu'un expédient pour sortir d'une situation mauvaise dont la guerre est la seule issue honorable. On verra bientôt au surplus que l'Angleterre observe la même politique embarrassée avec la Prusse, ou, si l'on aime mieux, avec l'Allemagne.

H. Blerzy.

LES

RÉCENTES EXPLORATIONS

DE LA CHINE

I.

Après la découverte de l'Amérique, du cap de Bonne-Espérance, de la route des Indes, les peuples de la vieille Europe songèrent tout de suite à s'approprier les richesses des pays lointains et à donner un grand essor au commerce. L'esprit humain devait profiter du mouvement occasionné par l'amour du lucre. On visita les parties du monde les plus favorisées de la nature : pour les voyageurs, c'était partout sujet de surprise ou d'admiration. Des végétaux propres à certaines régions étaient remarqués pour les produits qu'ils fournissent; sous les tropiques, des plantes et des animaux frappaient les regards par des proportions extraordinaires, par des beautés étranges, par des formes singulières aux yeux des hommes nés sous d'autres climats. Plantes et animaux, apportés en Europe à titre de *curiosités* et devenus l'objet de descriptions ou de représentations plus ou moins fidèles, inspirèrent le goût de l'étude du monde physique. Au milieu des jardins de plusieurs grandes villes, des arbres ou des fleurs apprenaient que chaque contrée se distingue par le caractère de la végétation. C'était l'origine de notions toutes nouvelles; on commençait à prendre une idée de l'extrême diversité des êtres, à juger des pays par les productions naturelles qui en sont l'ornement, et qui en font la richesse. Au XVIe et au XVIIe siècle, la botanique et la zoologie étaient des sciences bien imparfaitement constituées; mais déjà la pensée de recueillir et d'observer les espèces végétales et animales donnant à toute région une physionomie particulière préoccupait quelques esprits éclairés. Des

voyages scientifiques s'accomplirent, et bientôt on eut entre les mains des moyens de comparaison du plus haut intérêt. Le jour où l'histoire naturelle s'est trouvée en possession de méthodes rigoureuses, il a été plus facile d'entrevoir ce que l'exploration des différentes parties du monde pourrait procurer de connaissances précieuses pour des peuples civilisés. Avec l'accroissement du savoir, l'importance des découvertes étant mieux comprise, la tentation de traverser les mers, afin d'étudier la nature sur les terres lointaines, s'empara souvent des hommes instruits. Les résultats obtenus par les investigateurs furent considérables, et, dès le début de notre siècle, il était possible de mettre dans une saisissante opposition les principaux caractères de la flore et de la faune de beaucoup de régions du globe.

A ce moment même, un souffle puissant animait l'esprit de recherche. On méditait chaque jour davantage sur la distribution géographique des plantes et des animaux. Alexandre de Humboldt parcourait l'Amérique, et observait sur les montagnes les zones que dessinent les espèces végétales. Le célèbre voyageur, s'appliquant à reconnaître les lois des climats, à rapporter à des moyennes les températures des divers lieux, traçait les lignes qui expriment l'égalité dans la somme de chaleur, ce qu'on appelle les *lignes isothermes*. La relation entre le climat et l'existence d'une infinité de végétaux, d'un grand nombre d'animaux, étant plus ou moins manifeste, on avait désormais un nouvel élément pour apprécier les particularités de la distribution de la vie à la surface du globe. Plus la science a grandi, plus les efforts ont été considérables pour sortir de l'ignorance à l'égard des pays qui restaient inexplorés. Maintenant la géographie, comme on l'entendait autrefois, a bien peu de valeur. Si l'attention se porte sur une contrée, il s'agit non pas seulement de considérer la place qu'elle occupe dans le monde, d'apprendre le chiffre de la population des villes, mais de voir la région sous tous les aspects. Les résultats acquis par les investigations modernes sont vraiment admirables : en jetant les yeux sur une carte, l'homme quelque peu familiarisé avec les études scientifiques peut, dans la plupart des circonstances, se former l'image exacte de la physionomie d'une contrée. En rapprochant des notions encore trop souvent éparses, il aura l'impression juste du climat, il verra les détails de la configuration du sol, les diverses sortes de végétaux couvrant la terre, disséminées ou réunies en masses épaisses sur de grands espaces, les insectes grimpant sur les plantes ou voltigeant sur les fleurs, les oiseaux animant le paysage, les mammifères errant au milieu des forêts ou courant à travers la campagne, les poissons s'agitant dans les eaux. Posséder ainsi le tableau de toutes les parties du monde avec les caractères

physiques et les multiples manifestations de la vie, c'est avoir la faculté d'apprécier les ressources et les conditions d'existence des peuples, comme le moyen de s'élever aux comparaisons les plus instructives pour l'histoire de l'humanité et pour la philosophie; mais le tableau n'est pas encore achevé, et, jusque dans ces dernières années, une immense région de l'Asie était restée presque entièrement inconnue sous le rapport des productions naturelles. Pour les savans, de même que pour le vulgaire, la Chine était restée le pays du thé, des mûriers, du ver à soie, du faisan doré, et l'horizon ne s'étendait pas beaucoup plus loin. Les plantes et les animaux, choisis parmi les plus communs ou les plus brillans et répandus depuis longtemps en Europe par les voyageurs qui se rendent à Canton, provenant d'une seule province méridionale, toute lumière avait disparu quand nous portions le regard vers le nord ou vers l'intérieur du vaste empire.

Autrefois les missionnaires de la célèbre compagnie de Jésus, parfaitement accueillis en Chine, avaient habité la capitale et parcouru les provinces; pourtant c'est à peine s'ils ont fait quelques remarques sur la nature des contrées où ils ont séjourné. Les jésuites les plus instruits, attirés à la cour, installés dans le palais impérial, chargés de dresser des cartes ou d'exécuter quelque travail relatif à l'astronomie, songeaient avant tout à gagner la faveur du souverain et à connaître la nation qu'ils voulaient convertir à la foi chrétienne. Ils ont appris à l'Europe une infinité de détails sur l'état de la civilisation, sur la forme du gouvernement, sur les coutumes et l'industrie des Chinois; mais ils ont négligé d'étudier le pays sur lequel vit le peuple dont ils ont vanté le caractère et les mœurs au-delà de toute expression. Lui-même, l'auteur de l'intéressante *Description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, le père Du Halde, se contente de nous renseigner sur l'agriculture et sur certaines pratiques industrielles des Chinois.

A la suite de désordres survenus dans la province de Fou-Kien en 1723, les missionnaires, à l'exception de ceux qui résidaient à Pékin, reçurent l'ordre de se retirer à Macao; la défiance était alors au comble envers les étrangers, et la Chine, rendue inaccessible dans le temps où se multiplièrent les voyages d'exploration, devait jusqu'à nos jours demeurer une terre presque inconnue pour l'Europe.

Les premiers renseignemens exacts sur la végétation et sur les animaux de la province de Quang-Tong nous sont parvenus au milieu du siècle dernier. Un navire de la compagnie suédoise des Indes orientales arriva en 1751 à Canton, et, par une heureuse circonstance, se trouvait sur ce navire un chapelain, Peter Osbeck, qui était un élève de Linné. Osbeck parcourut les environs de la

fameuse ville de commerce en véritable observateur, et il put apprendre que sur ce coin de terre les productions naturelles, offrant une assez grande ressemblance avec celles du nord de l'Inde, ont cependant une physionomie particulière. Un peu plus tard, notre voyageur Sonnerat visita également la ville de Canton; il recueillit quelques plantes et plusieurs oiseaux, mais il considéra surtout les hommes. Ce naturaliste a combattu avec une ardeur extrême les idées propagées par les jésuites touchant la sagesse et les vertus des Chinois, et il a voulu prouver que le peuple du céleste empire est également méprisable par le caractère et par l'ignorance. Maintenant une longue période s'écoulera avant que la Chine puisse être le théâtre d'études sérieuses.

La guerre soutenue par les Anglais pour le commerce de l'opium eut l'avantage de procurer aux Européens le droit de s'établir sur plusieurs points du littoral de la Chine et la possibilité d'entreprendre des excursions dans l'intérieur du pays. Des investigateurs ne manquèrent pas de profiter au plus vite d'une aussi favorable occasion pour faire des découvertes, et bientôt on acquit certaines notions sur la nature dans les parties du nord, principalement aux alentours de Shang-Haï.

Un intéressant contraste se produisait aux yeux du botaniste et du zoologiste. On était familiarisé avec les productions du territoire de Canton, qui portent le cachet d'un climat des tropiques ; on était inévitablement conduit à comparer les espèces végétales et animales rencontrées dans les campagnes de Wou-Sung et de Shang-Haï sous le 31e degré de latitude boréale, qui dénotent l'influence d'un climat tempéré, même un peu froid. M. Robert Fortune, commissionné par la Société d'horticulture de Londres, a la première part dans l'exploration scientifique des provinces du nord-est de la Chine. De 1843 à 1845 et de 1853 à 1856, il a vraiment étudié le pays. Les recherches de plusieurs autres voyageurs ont appris de nouveaux détails, et la connaissance réelle d'une certaine portion du vaste empire asiatique s'est trouvée acquise ; mais on n'avait encore visité que des districts plus ou moins voisins de la côte, et les résultats obtenus faisaient désirer d'autant plus de voir l'œuvre commencée se poursuivre dans les provinces centrales et vers les frontières de cette terre de Chine si rebelle aux investigations de la science. On ne devait plus longtemps attendre la réalisation d'un pareil vœu. En 1860, l'expédition franco-anglaise avait traversé la province de Pe-tche-li et s'était rendue à Pékin. M. Swinhoe, attaché au service consulaire de la Grande-Bretagne, déjà connu par des écrits sur les oiseaux de Canton, de Macao, de Hong-Kong et d'Amoy, accompagnait l'armée anglaise. Ce naturaliste s'empressa

de mettre les circonstances à profit pour recueillir des observations sur les animaux de la contrée envahie. Depuis cette époque, M. Swinhoe a beaucoup voyagé dans l'intérieur de la Chine, et, partout où il a été, il s'est appliqué avec succès à l'étude de la faune. D'autre part, un investigateur plein de sagacité et de résolution ayant accepté la tâche d'explorer le fameux empire sous le rapport de l'histoire naturelle, et ayant admirablement réussi dans l'entreprise, nous avons vu cesser un état d'ignorance des plus regrettables.

II.

En 1861, le père Armand David, de la congrégation des lazaristes, partait pour la Chine avec la pensée de servir Dieu et la science. Le digne missionnaire avait autrefois enseigné l'histoire naturelle dans la petite ville de Savone; profondément versé dans la botanique et dans la zoologie, il devait pour de longues années, sans jamais craindre ou le péril ou la fatigue, se consacrer entièrement à des recherches dont le résultat a dépassé les espérances qu'on pouvait concevoir des efforts d'un seul homme. « Quand je suis venu en Chine, écrivait un jour l'abbé David, ma grande ambition était de partager les rudes et méritoires travaux des missionnaires qui depuis trois siècles essaient de gagner à la civilisation chrétienne les immenses populations de l'extrême Orient; mais, ajoutait-il, toutes les sciences qui ont pour objet les œuvres de la création tendent à la gloire de leur auteur; elles sont louables en elles-mêmes et saintes par le but... » C'est sous l'impression de ce noble sentiment que le religieux est devenu l'intelligent scrutateur de la nature; par une faveur dont on ne saurait trop remercier les supérieurs de la congrégation des lazaristes, le père Armand David, à raison des services qu'il rendait à la science, avait été dispensé de l'œuvre de la propagation de la foi.

Tout semblait attirer l'intérêt sur la province de Pe-tche-li, et en particulier sur le territoire où s'élève la ville de Pékin. Si rien dans les récits des voyageurs n'autorisait à compter le pays au nombre des plus beaux, la situation géographique de la contrée laissait pressentir des particularités curieuses dans la flore et dans la faune. On se rappelait les études des savans russes dans la Tartarie sur les rives du fleuve Amour, comme dans une partie de la Mongolie, et l'on songeait à la possibilité de comparaisons instructives. L'abbé David, s'étant rendu tout d'abord dans la capitale de l'empire de la Chine, fit de nombreuses excursions aux alentours pendant plusieurs années; d'après les notes qu'il a transmises et d'après les collections qu'il a formées, on peut aujourd'hui tracer fidèlement

le tableau d'une région dont les divers aspects n'ont point encore été décrits.

Comme l'apprennent les cartes et les dictionnaires de géographie, Pékin se trouve par le 40e degré de latitude septentrionale (39° 54′ 13″). C'est à peu près la latitude de Smyrne, de Naples, de Cagliari, de Valence en Espagne, de Lisbonne; mais le climat des plaines du Pe-tche-li est tout différent de celui de l'Europe méridionale. Durant quatre ou cinq mois de l'année, la terre reste gelée, et il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre à 18 ou 20 degrés au-dessous de zéro. Comme l'air est ordinairement calme, on ne souffre pas autant du froid qu'on pourrait le croire en France; il neige peu, et le ciel demeure pur presque tout l'hiver. Le printemps et l'automne sont de belles saisons dont les limites offrent une fixité inconnue en Occident. Parfois néanmoins il y a dans le mois d'avril de terribles ouragans, des orages de poussière, comme on appelle dans le pays ces tempêtes redoutables. Le père A. David a été témoin d'une tourmente de ce genre : pendant deux ou trois jours, le soleil fut complétement obscurci par la poussière, surtout du côté de Tien-tsing et de Takou, et cette poussière, poussée par un vent impétueux, alla si loin en mer qu'un navire à vapeur se trouva dans la nécessité de suspendre sa marche plus de vingt-quatre heures. L'été est très-chaud dans les plaines du Pe-tche-li; le thermomètre monte souvent jusqu'à 40°. Les pluies ne sont pas fréquentes; elles ne viennent en général que vers la fin de l'été, à la suite d'orages, et ne suffisent pas d'ordinaire aux besoins de l'agriculture. Autrefois, assurent des livres chinois et rapportent également des missionnaires dans les *Lettres édifiantes*, il pleuvait beaucoup dans le nord de la Chine, et le peuple vivait dans la crainte des inondations. Si l'on en croit la tradition, le pays était très boisé, quand sur l'ordre d'un empereur on abattit toutes les forêts; aussitôt un grand changement s'opéra dans le climat. Aujourd'hui la sécheresse très persistante n'est interrompue en été que par quelques orages, et la régularité des saisons est proverbiale à Pékin. On dit que le vent souffle du nord en hiver, de l'est au printemps, du sud en été et de l'ouest en automne. Les grands froids commencent presque sans transition en novembre, mais les fleuves et la mer ne sont pris par les glaces qu'en décembre, et le dégel arrive en mars.

Tout est triste et monotone aux environs de Pékin : c'est la plaine immense sans horizon, le terrain uni et découvert. Nulle part, on n'aperçoit une haie, une broussaille, un bois; on ne découvre des arbres qu'au milieu des habitations et autour des tombeaux. Les villes, les villages, les hameaux, répandus à profusion dans la plaine, n'égaient nullement le paysage. Ce sont des groupes irréguliers de maisons basses n'ayant qu'un rez-de-chaussée et or-

dinairement construites avec de la boue mêlée d'un peu de paille; en Europe, on les appellerait des cabanes. Le sol, sans ondulations, un peu sablonneux, résulte des alluvions déposées par les rivières qui en se réunissant forment le Peï-ho. Ces alluvions menacent de combler le golfe de Pe-tche-li, comme elles ont déjà envahi une portion du littoral. On a des preuves qu'il y eut un temps où la mer venait à Tien-tsing, situé aujourd'hui à la distance d'une douzaine de lieues de la côte; le fait est attesté par les vieux livres des Chinois, et la certitude en est fournie par les coquilles marines qui se trouvent dans cette localité, et que le père Armand David a rencontrées beaucoup plus loin encore dans l'intérieur des terres. Un phénomène bien souvent décrit par les voyageurs qui ont traversé les déserts d'Afrique, le mirage, est fréquent dans les campagnes du Pe-tche-li en hiver et au printemps, surtout vers le milieu du jour. En tournant les yeux vers le soleil, on croit apercevoir près de la ligne où le ciel se sépare de la terre une multitude de lacs sur lesquels se reflètent tremblotantes les cimes des arbres et les maisons des villages; on s'imagine même qu'on distingue le mouvement d'une eau limpide s'écoulant dans des fleuves. A l'approche du voyageur, la scène change d'aspect, et bientôt le magnifique spectacle s'évanouit entièrement : c'est un effet d'optique dont la cause a été mille fois expliquée.

Le pays entre Tien-tsing et Pékin est généralement bien cultivé, et partout on ne voit que champs de sorgho, de maïs, de millet, de fèves, de courges. Tout près de Tien-tsing s'étend une grande plaine verdoyante; mais, entre cette ville et Takou, au bord de la mer, le terrain sans culture, parsemé de marais et d'étangs où croissent des joncs, n'offre qu'une très pauvre végétation. Néanmoins des lièvres et des oiseaux aquatiques se montrent en assez grande abondance dans la contrée. Sur les rives du Peï-ho seulement, des monticules de sable rompent quelque peu l'uniformité du terrain, qui s'élève d'une manière insensible depuis Takou jusqu'à Pékin. C'est à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la grande capitale qu'on atteint les premières montagnes d'une chaîne contournant la province vers le sud et finissant dans le nord au désert de la Mongolie. L'aspect de cette région n'offre rien encore de très séduisant. Les montagnes qui bordent la grande plaine du Pe-tche-li qu'on aperçoit du haut des remparts de la grande ville, le plus souvent voilées par une légère vapeur, sont des pics d'une hauteur de 1,000 à 1,200 mètres formés de roches calcaires d'un gris bleuâtre; celles qui s'étendent jusqu'en Mongolie, composées principalement de roches granitiques, ressemblent au contraire à des mamelons. Depuis une époque sans doute fort ancienne, on extrait de l'anthracite de plusieurs des montagnes voisines de

Pékin. On sait combien il est difficile d'allumer ce charbon minéral; mais il brûle fort bien, paraît-il, dans les poêles des Chinois. A la distance d'une trentaine de lieues de la capitale, il existe un gisement de houille de très bonne qualité, seulement, à cause du mauvais état des routes, les habitans de la grande ville en profitent peu.

Le botaniste ne trouve à faire qu'une bien pauvre moisson dans les plaines cultivées du Pe-tche-li; il reste trop peu d'espace pour les plantes sauvages. On trouve principalement : une violette, une sorte de pissenlit, l'astragale de Sibérie, une espèce de digitale, un corydalis à petites fleurs, une jolie androsace, une passerage, une borraginée (*Tournefortia arguzia*), la bourse du pasteur, quelques graminées. Les arbres qui embellissent les habitations appartiennent la plupart à des types très connus en Europe. Partout on voit l'orme, le mûrier, un sophora de proportions magnifiques, pareil à celui qui croît au Japon; en beaucoup d'endroits, il existe des peupliers, des saules, des ailantes, le cedrela de Chine, dont les jeunes pousses fournissent un condiment agréable aux Chinois, une espèce de pin remarquable par l'écorce lisse et d'un blanc argenté (*Pinus bungeana*). Chez les anciens, le cyprès était consacré à la parure du champ des morts; en Chine, le cyprès (*Cupressus funebris*) est encore l'ornement habituel des tombeaux et des pagodes, avec l'arbre parfois gigantesque depuis longtemps cultivé en France, le gingko (*Salisburia adiantifolia*), avec des pins, et le grand genévrier à bois odorant qui, réduit en poudre, sert à faire les bâtonnets que les Chinois brûlent devant les idoles. Les sépultures des riches, disséminées dans la campagne, sont cachées sous des massifs de conifères.

Sur les montagnes, la végétation est abondante, mais d'un aspect uniforme. Les arbres, très clair-semés, surtout vers la Mongolie, sont des chênes, des châtaigniers, des érables, des noisetiers, quelques peupliers, des ailantes. L'abricotier sauvage est répandu à profusion; un tout petit cerisier à fruit aigrelet attire l'attention du naturaliste, ainsi qu'un jujubier d'espèce naine, un gattilier des plus communs, une vigne sauvage, la magnifique glycine de Chine et un *Cissus*, grimpant sur les arbres ou rampant sur les murailles. En parcourant les montagnes voisines de la grande muraille, le père Armand David a remarqué l'abondance des armoises que tous les voyageurs russes ont signalée comme caractérisque de la flore de la Tartarie et de la Sibérie, et il a constaté avec surprise l'absence des bruyères et des saxifrages, ainsi que l'extrême rareté des ronces.

La végétation du nord de la Chine, qu'on aurait peut-être imaginée fort différente de celle de l'Europe centrale, si l'on avait

voulu porter un jugement d'après la distance des lieux et d'après la latitude, présente en réalité un aspect très analogue. Des espèces de nos champs et de nos montagnes croissent, dans la province de Pe-tche-li, à côté de plantes répandues jusqu'en Sibérie, distinctes, il est vrai, de celles de l'Europe, mais néanmoins de même aspect. Seuls, quelques types asiatiques apparaissent dans l'ensemble, et donnent à la flore de la Chine septentrionale un caractère singulier. Lorsqu'on a franchi la grande muraille, la végétation rappelle beaucoup plus encore celle de l'Europe centrale. Les mélèzes et les bouleaux contribuent à produire la ressemblance; plusieurs arbrisseaux et diverses plantes herbacées feraient croire aisément que les Alpes de la Suisse et du Jura sont au voisinage. Sur les montagnes de la frontière du grand empire, on voit des gentianes, des aconits, des pieds-d'alouette, des œillets, un pavot à fleur jaune, la jusquiame noire, des fraisiers, des groseilliers, des églantines. Cependant la pivoine cultivée en Europe, se montrant à l'état sauvage, annonce au botaniste la véritable situation géographique du lieu d'exploration, comme les lilas, formant de gracieux buissons que la main de l'homme n'a pas touchés, témoignent de l'Orient.

Les plaines du Pe-tche-li sont cultivées avec beaucoup d'activité et de bon sens, le moindre coin de terre est utilisé, rapporte le père David. On voit dans les champs le blé, le riz, l'orge, le maïs, le sorgho, plusieurs sortes de millet, les pois et les haricots, la batate douce, l'igname, le sésame, l'arachis, le ricin, le coton et la plupart de nos plantes potagères. Dans les marécages et dans les étangs croissent une macre (*Trapabicornis*) et un scirpe (*Scirpus tuberosus*) dont on sert les tubercules sur les meilleures tables de Pékin, et le nélombo brillant (*Nelumbium speciosum*), qui porte les fleurs magnifiques employées dans les cérémonies religieuses. La culture des arbres fruitiers est assez négligée.

Les jardins et les parterres des habitations chinoises ont été décrits autrefois de façon à inspirer les rêves les plus poétiques; à côté des descriptions, la réalité a paru triste aux voyageurs de notre temps. Les missionnaires devaient peut-être admirer ce que l'on a aujourd'hui raison de dédaigner ; on juge toujours par comparaison, et les termes de comparaison ne sont plus les mêmes. Un parterre que les contemporains de Louis XIV trouvaient délicieux serait à présent fort misérable aux yeux du propriétaire de quelque chétive habitation de campagne. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder toutes les belles plantes cultivées, assez récemment introduites et pourtant devenues communes, de voir avec quel succès on a obtenu une foule de variétés dans les formes, dans le volume, dans les nuances de certaines fleurs. En Europe, pour la satisfaction du goût, pour le plaisir des sens, l'horticulture a fait

de merveilleux progrès; en Chine, elle est restée dans cet état stationnaire commun à toutes les industries et à tous les arts du céleste empire. Au milieu des plus beaux jardins de la grande capitale et des environs, les plantes d'ornement, les unes indigènes, les autres étrangères, n'offrent pas une bien grande diversité. On cite la reine-marguerite et les chrysanthèmes, ou plus exactement les pyranthèmes, avec de nombreuses variétés; l'hémérocalle jaune et l'hémérocalle du Japon, la belle de nuit, la capucine, la rose-trémière, le soleil, la balsamine, le basilic et la menthe poivrée, des œillets que la culture des Chinois n'a pas rendus magnifiques, la gomphrène violette, des amarantes et des célosies (la *crête-de-coq*, originaire de l'Asie et cultivée dans tous nos jardins), la pensée, le coréopsis, le narcisse jaune, la zinnie rouge de la Louisiane, dont l'importation est due probablement aux jésuites. La liste, nous assure-t-on, est à peu près complète; elle serait bien courte à côté de l'énumération des plantes cultivées dans les jardins de Londres ou de Paris. A Pékin, comme en Europe, on voit dans des caisses ou des vases des arbrisseaux tels que des orangers, le grenadier, le laurier-rose, un arbuste originaire des provinces méridionales de l'empire, le corsythia à fleurs jaunes. Dans la demeure des personnages riches se trouve encore le palmier à chanvre de la Chine méridionale (*Chamæreps excelsa*) qui a besoin d'être maintenu dans une atmosphère chaude durant l'hiver. Pour cet objet, il y a des serres construites d'une manière assez intelligente.

La faune du Pe-tche-li n'offre pas une grande richesse, comme on le pensera sans peine d'après la rigueur du climat et d'après la nature de la végétation. Les grandes plaines cultivées ne sont pas favorables à la vie de la plupart des animaux, et les montagnes qui forment la ceinture du nord de la Chine fournissent trop peu d'abris pour être habitées par un grand nombre d'insectes ou d'oiseaux. L'ensemble des êtres de la contrée offre néanmoins un extrême intérêt par suite du mélange des formes européennes et des formes asiatiques, et à cause de la présence de certaines espèces particulières au pays, très peu différentes de celles de l'Europe centrale.

Les insectes fournissent un saisissant exemple de l'association curieuse déjà signalée à l'égard des végétaux. Dans la foule, les groupes se dessinent de la manière la plus nette : il y a les espèces communes aux environs de Paris et sur une grande étendue de l'Europe centrale, les insectes tout voisins des nôtres, et cependant bien distincts, qui semblent représenter ces derniers dans une autre partie du monde, ceux qu'on observe en Sibérie, ceux en petit nombre qui appartiennent à la faune de l'Asie centrale, enfin quelques formes propres à la région. Chacun pourra sans peine avoir une juste idée du mélange, si nous attirons le regard sur les

gracieux lépidoptères qui n'échappent à l'attention de personne. Ainsi les papillons blancs ou les piérides, les vanesses aux ailes diversement colorées, les argynnes aux ailes nacrées, les jolis petits polyommates que les jeunes amateurs poursuivent dans nos champs et dans nos bois, voltigent dans les plaines et les montagnes du Pe-tche-li ; seulement avec eux se trouvent des espèces ayant une physionomie analogue qui n'ont encore été vues nulle part ailleurs. En outre un superbe lépidoptère de la Sibérie (*Papilio xuthus*), du même type que l'insecte si connu sous le nom de *grand-machaon*, habite les alentours de Pékin en compagnie de deux splendides papillons (*P. bianor* et *paris*) aux ailes d'un noir de velours, saupoudrées d'atomes d'un vert doré, qu'on supposait confinés dans les provinces les plus méridionales de la Chine, parce qu'ils ressemblent à d'autres papillons de l'Inde et des îles Moluques. Pour compléter l'aperçu, il faut citer une forme toute caractéristique, spéciale aux provinces du nord de la Chine : celle d'un ravissant lépidoptère (*Sericinus telamon*), découvert il y a plus de vingt ans par M. Fortune à peu de distance de Shang-Haï. Si la figure seule de l'animal était connue, on la croirait produite par l'imagination, tant les sinuosités des ailes et le contraste des couleurs paraissent dans le goût des Chinois. Les insectes, particulièrement les lépidoptères du Pe-tche-li, où l'hiver a des rigueurs excessives, donnent lieu à une remarque sur les climats. Les individus de la contrée ont en général des couleurs plus vives ou plus intenses que les individus de même espèce pris en Europe; c'est l'indice de chaleurs plus fortes dans le pays, encore indiquées par la présence d'espèces tropicales. Les animaux qui s'engourdissent pendant la mauvaise saison souffrent peu de l'intensité du froid, tandis qu'à l'époque du développement ils éprouvent les effets du degré de chaleur. Pour apprécier l'influence de la température sur certains êtres, il importe donc de ne pas moins tenir compte des extrêmes que des moyennes thermométriques.

Les reptiles n'abondent pas au nord de la Chine; le père A. David en énumère à peine une dizaine : un petit lézard gris facile à confondre avec celui des murailles d'Europe, un gecko, quatre ou cinq couleuvres, une seule vipère, confinée dans les montagnes, et une tortue fluviatile. Pour les batraciens, le chiffre est plus restreint encore, et il paraît n'exister ni salamandres ni tritons.

Les oiseaux du Pe-tche-li ont été recherchés et observés avec un tel soin par notre savant missionnaire et par M. Swinhoe qu'aujourd'hui on en a assurément une connaissance à peu près complète. Les espèces sédentaires sont en petit nombre dans l'ingrate contrée ; mais les oiseaux de passage se montrent en abondance à des époques régulières. Plusieurs grands rapaces fréquentent le

pays : le vautour arian a été rencontré sur les montagnes du nord-ouest, et plusieurs fois on a vu le gypaète dans cette région où l'aigle fauve réside d'une manière permanente. D'autres aigles, parcourant l'Europe, l'Asie et la côte orientale d'Afrique, viennent aux mêmes lieux; le géant des pygargues (*Haliætus pelagicus*), propre à l'Asie orientale, a été remarqué, ainsi que des buses déjà observées soit en Sibérie, soit au Japon. Notre autour, de même que notre épervier, n'est pas rare dans les montagnes et journellement il est employé par les Chinois pour chasser le lièvre. Un petit épervier récemment découvert (*Micronisus Stevensonii*) plus loin que la grande muraille vole en grandes troupes à la poursuite des sauterelles, dont il se nourrit. Un milan, d'abord signalé au Japon (*Milvus melanotis*), est très commun dans les environs de Pékin, et continuellement on le voit planer au-dessus de la grande ville.

Parmi les oiseaux du groupe des gros-becs qui traversent le Pe-tche-li au printemps et à l'automne, il y a bon nombre d'espèces de bruans et de bouvreuils, la plupart déjà observés en Sibérie par le célèbre naturaliste Pallas, qui visita ce pays au commencement du siècle; il y a encore notre tarin, le verdier de Chine qu'on voit à Macao, plusieurs espèces qu'on n'avait pas signalées jusqu'à présent. Dans les villes et les villages, on rencontre un moineau presque semblable à notre friquet; il remplace le moineau ordinaire qui n'existe pas en Chine. L'alouette huppée est sédentaire dans la contrée, l'alouette des champs y arrive en automne pour repartir au mois d'avril, et l'alouette des Alpes paraît au moment des grands froids.

Plusieurs gentils oiseaux du groupe des mésanges se montrent dans le Pe-tche-li, et l'un d'eux qu'on avait découvert au Kamtschatka (*Pœcilia kamtschakensis*) est sédentaire aux environs de Pékin. Les fauvettes de la Sibérie fréquentent également le nord de la Chine, ainsi que nos bergeronnettes et notre traquet qui va jusque dans l'Inde. Des roitelets et des pouillots passent dans le pays, et l'un d'eux qu'on ne connaissait pas jusqu'à présent (*Abrornis Armandii*) niche dans les hautes montagnes de la Mongolie (1). L'étourneau cendré fait son nid sur les grands arbres dans des trous, et dès le mois de juillet il part en troupes nombreuses se dirigeant vers l'ouest; puis viennent des gobe-mouches qu'on trouve dans la Sibérie ou dans l'Inde, ainsi que plusieurs sortes de merles, et le loriot des provinces méridionales de la Chine. Ce dernier niche sur tous les grands arbres de la plaine. Les jaseurs de Bohême passent par grandes bandes au commencement de l'hiver; très confians, ils se laissent prendre avec une extrême facilité, et les Chinois, qui les

(1) Il a été décrit par M. Milne Edwards.

appellent les *oiseaux de la paix*, les dressent à divers exercices. Le jaseur du Japon (*Ampelis phœnicoptera*) vient aussi dans le pays, mais en moins grande abondance. On rencontre les corbeaux, les corneilles, les choucas dans toutes les plaines du Pe-tche-li; la pie d'Europe et la pie bleue, que Pallas a découverte autrefois dans la Daourie et dans la Mongolie, sont communes aux alentours de Pékin; la pie de la Chine (*Calocitta sinensis*), un magnifique oiseau qui est très répandu dans l'Asie centrale, est sédentaire dans les montagnes voisines de la grande capitale. Plusieurs charmans grimpereaux se font remarquer dans le pays, et l'un d'eux, qu'on ne connaissait en aucune façon avant les recherches du père Armand David, vit dans les bosquets d'arbres verts qui entourent les pagodes et les tombeaux (1). Toutes nos hirondelles font des séjours au nord de la Chine : celle des fenêtres construit son nid sur toutes les maisons; celle des villes, par une singularité, se tient exclusivement au milieu des rochers. L'hirondelle de la Daourie, très abondante dans les villages, ne se montre pas dans les villes; l'hirondelle de rivages, assez rare, se voit toujours près des torrens. L'hirondelle alpestre est répandue dans toutes les montagnes, et pendant l'hiver on la trouve engourdie dans les cavernes; mais, si la température s'adoucit, elle se réveille et voltige près des roches escarpées. Les martinets arrivent dès le mois d'avril.

La huppe d'Europe paraît en grandes masses dans la province de Pe-tche-li, et on la voit en hiver jusque dans les rues de la capitale; mais ce sont des martins-pêcheurs de l'Inde (*Alcedo bengalensis* et *A. atricapillus*) qui visitent la contrée. Notre coucou vient à Pékin à la fin du mois d'août, le torcol ordinaire passe quelquefois dans le pays, et ce sont des pics d'espèces particulières qu'on trouve sédentaires dans les environs de Pékin.

Le pigeon biset, fort commun dans tout le nord de la Chine, niche sur les tours et les hautes murailles; la colombe rupicole est commune dans les bois et la colombe de Chine abonde sur les arbres des villages du côté de la Mongolie. Un curieux oiseau, se rattachant à la famille des pigeons, mais offrant beaucoup de ressemblance avec les gallinacés, le syrrhapte paradoxal, que Pallas découvrit dans le désert des Kirguises, se propage en Mongolie, et arrive dans la plaine de Pékin pendant les hivers rigoureux, ou, lorsqu'il neige beaucoup, dans l'Asie centrale; continuellement, dit M. Swinhoe, on en voit passer d'un vol rapide des bandes de plusieurs centaines que l'on prendrait pour des troupes de pluviers dorés : le marché de Tien-tsing en est parfois encombré, et on les vend à très bas prix. Les Chinois nomment les syrrhaptes des *poules de sable*, et les pren-

(1) *Sitia villosa*, décrite par M. Jules Verreaux.

nent ordinairement avec des filets qui se rabattent. Après une chute de neige, la capture est facile : le filet est étendu à terre tout garni de petites graines vertes qui attirent presque sûrement les yeux des bandes en voyage et les font tomber dans le piége; le chasseur, caché à quelque distance, tire une corde, et souvent la troupe entière se trouve prise. La Chine est le pays des beaux gallinacés, et, à l'égard de ces oiseaux, les explorations récentes du fameux empire ont procuré la connaissance de beaucoup de faits intéressans pour la zoologie et pour l'histoire de plusieurs contrées de l'Asie. Le magnifique faisan à collier de l'Inde qu'on voit aujourd'hui dans les ménageries vit sédentaire dans les montagnes du Pe-tche-li, et se montre jusque dans le bassin du fleuve Amour; le faisan de Reeves, de l'Asie centrale, se trouve quelquefois dans les montagnes du côté de l'est. Au Thibet avait été découverte une sorte de faisan devenu le type du genre crossoptilon, animal des plus remarquables par l'élégance et par la disposition des plumes de la queue. On croyait reconnaître l'espèce dans une description de Pallas, tracée d'après la dépouille d'un oiseau de la Chine; mais on se trompait. Le faisan, ou plutôt le crossoptilon signalé par l'auteur russe (*Crossoptilon auritum*) est distinct du premier et paraît être confiné dans la région boisée de la Mongolie. Le crossoptilon *auriculé*, ainsi nommé parce qu'il porte en arrière de la tête deux petites houppes de plumes blanches, fut observé pour la première fois par l'abbé David dans les vallées situées à une quinzaine de lieues de Pékin. Il a été retrouvé dans quelques localités plus ou moins voisines; mais il semble être rare partout. Les crossoptilons se nourrissent de feuillage, de racines, de fruits et même d'insectes; tenus en captivité, ils sont doux et familiers. Aux lieux mêmes où l'on rencontre ces oiseaux superbes vivent des gallinacés d'un autre genre (*Pucrasia*) dont les autres représentans habitent les parties centrales de l'Asie, de telle sorte qu'on ne s'attendait pas à rencontrer le type au nord de la Chine. L'espèce (*Pucrasia xanthos pila*) observée par notre savant lazariste, plus grosse qu'une poule, d'un gris jaune et mouchetée de noir, avec les côtés de la tête verts, la nuque blanche et le cou jaune, porte une jolie petite aigrette. L'oiseau affectionne les bois touffus, et en particulier la forêt de Jehol, célèbre par les chasses des empereurs de la Chine. Chaque année, des individus amenés de la Mantchourie se vendent sur le marché de Pékin. Parmi les gallinacés, on voit encore dans la province de Pe-tche-li le tétras à queue fourchue des montagnes d'Europe, quelquefois la gelinotte, la bartavelle, et une perdrix presque semblable à notre perdrix grise; la caille commune passe également dans la contrée, et en octobre M. Swinhoe en a remarqué d'immenses troupes qui tombaient dans les environs de Takou.

Les échassiers sont de grands voyageurs; les grues, les cicognes, les hérons, la spatule, les courlis, les chevaliers, les pluviers, les vanneaux d'Europe, visitent la Chine septentrionale, et ils ne sont pas les seuls: l'ibis rose du Japon se montre dans quelques localités, par le temps le plus froid; une sorte de courlis qu'on savait exister à l'Himalaya (*Ibidorhynchus Struthersii*) fréquente les bords des ruisseaux solitaires des montagnes du nord de la Chine; un grand vanneau (*Lobivanellus inornatus*), qui niche dans les plaines humides de la Mongolie, vient quelquefois aux alentours de Pékin; à nos bécassines européennes se mêlent d'autres bécassines propres à l'Asie. Le cormoran n'est pas rare à Takou, et il s'avance jusque sur les eaux du Yuen-min-yuen, tout près de la capitale; le pélican frisé qu'on rencontre sur les rives de la Mer-Noire, vers l'embouchure du Danube, paraît assez régulièrement, soit à Tien-tsing, soit en d'autres endroits. Des mouettes, des cygnes, des canards, tous connus, soit dans nos pays, soit en Sibérie, passent chaque année sur les côtes ou sur les plaines du Pe-tche-li. Ainsi le gibier, au moins dans la saison d'automne et d'hiver, ne manque ni pour les habitans de Pékin, ni pour ceux des villes et des villages de la province.

Rien, semble-t-il, ne saurait donner meilleure idée du caractère de la faune du nord de la Chine que l'énumération des oiseaux observés par le père A. David et M. Swinhoe. Ici les types sont familiers à peu près de tout le monde, et chacun parviendra aisément à se figurer l'assemblage dont les plantes et les insectes ont déjà fourni des exemples. Pour les oiseaux du Pe-tche-li, l'association des formes européennes et des formes asiatiques où les premières l'emportent par le nombre est bien démontrée. Dans l'intérêt de la géographie physique, on devra remarquer que les formes sont représentées par des espèces bien connues d'ailleurs, et des espèces ou localisées dans la contrée ou répandues dans une région qui embrasse la Chine septentrionale, la Mongolie, la Tartarie et une portion de la Sibérie.

Les mammifères, sous les mêmes rapports que les plantes et les oiseaux, méritent d'être considérés. De même qu'il n'y a pas de perroquets dans le nord de la Chine, il n'y a point de singes. On trouve des chauves-souris dans la province de Pe-tche-li; mais jusqu'à présent l'étude de ces animaux reste inachevée. Plusieurs insectivores habitent le pays : le hérisson d'Europe se montre jusque dans la capitale; une taupe grise, répandant une odeur de musc très prononcée, un peu plus petite que notre taupe commune, et très différente par l'appareil dentaire, a été vue quelquefois (1).

(1) Cet animal a été décrit par M. Alphonse Milne-Edwards sous le nom de *Scaptochirus moschatus*.

Les carnassiers sont nombreux dans les montagnes, surtout en dehors de la grande muraille : l'ours du Thibet est assez commun, le blaireau n'est pas rare, le loup ordinaire est de tous côtés répandu à l'excès de l'avis des Chinois et des voyageurs; le renard ne vient que rarement dans la plaine; le renard à ventre noir est connu partout dans le pays, le petit renard jaune (*Canis corsac*), qui vit en Sibérie et dans la Mongolie, se montre dans les montagnes du Pe-tche-li; l'isatis (*Canis lagopus*), partout cité comme l'animal des plus froides régions de l'Europe et de l'Asie, descend de la Mantchourie dans les hivers rigoureux. Ce ne sont pas les plus redoutables carnassiers du nord de la Chine. Le tigre séjourne et se multiplie dans les forêts de la Mantchourie, et les visites de ce fauve sont toujours à craindre dans la province de Pe-tche-li. « Ces jours-ci, écrit le père David dans sa correspondance, il en parut six dans nos montagnes du nord, où ils ont exercé de grands ravages. Un de nos chrétiens qui leur donna l'éveil en tirant un coup de fusil a été dévoré. » La panthère et l'once viennent jusqu'à peu de distance de Pékin. Le putois de Sibérie est commun même dans les maisons de la ville, tandis que le putois ordinaire ne se trouve que vers la Mongolie. On voit encore par hasard la loutre du côté de Takou; l'espèce a été presque détruite par les Chinois : on sait qu'elle n'a guère été plus épargnée en Europe.

Il existe un certain nombre de rongeurs dans le Pe-tche-li, et plusieurs de ces animaux diffèrent de ceux du même genre qu'on a observés en d'autres parties du monde. Dans la plaine, au voisinage même de Pékin, vivent des campagnols; dans les endroits sablonneux et sur les collines, des gerboises et des gerbilles (1). Des rongeurs d'une physionomie étrange, qui fouissent comme les taupes et qui sont aveugles comme elles, se rencontrent en Orient. Buffon a donné une longue description du rat-taupe répandu dans l'Europe méridionale et dans l'Asie-Mineure; des espèces particulières du même groupe creusent leurs galeries aux environs de la grande capitale chinoise et sur les pentes des montagnes du côté de la Mongolie.

Aux mêmes lieux établit sa demeure un petit animal à pelage fauve, appartenant au genre des spermophiles. Plusieurs sortes d'écureuils se trouvent dans les localités un peu boisées; notre espèce d'Europe se voit de temps à autre dans les massifs d'arbres verts de la sépulture impériale, et les individus vivans qui plaisent singulièrement aux Chinois se vendent à très haut prix dans la ville de Pékin; un écureuil d'un gris cendré avec le bout de la queue

(1) Les espèces inconnues avant les recherches du père Armand David ont été décrites par M. Alphonse Milne Edwards.

blanc (*Sciurus davidianus*) semble confiné dans les montagnes les plus rapprochées de la capitale. Une espèce rayée du même genre (*Sciurus striatus*) est abondante du côté de la Mongolie; enfin le joli petit écureuil volant, qui habite la Russie méridionale et la Sibérie, se montre dans les bois du nord, où il est toujours rare. Les rongeurs incommodes ne manquent pas dans la grande ville de Pékin; on y trouve à la fois notre gros rat ou le surmulot, le rat noir, la souris, le rat nain commun en Sibérie et en Mongolie, qu'on élève en captivité comme objet d'amusement.

De même qu'il existe de beaux gallinacés au nord de la Chine, il y a des ruminans fort remarquables. Outre l'élan qui habite encore les confins de la Tartarie, le chevreuil de Tartarie commun sur toutes les montagnes boisées, et l'argali de Sibérie, qu'on ne voit plus que sur les hauts plateaux en dehors de la grande muraille, on rencontre encore des cerfs et des antilopes propres au pays. Les Chinois nomment *cerf-chameau* (*Cervus cameloides*) un animal de grande taille dont le bois diffère de celui de toutes les espèces connues; mais jusqu'à présent les zoologistes le connaissent imparfaitement. Une antilope que les habitans de Pékin appellent la *chèvre des montagnes*, ayant le pelage d'un gris brunâtre avec la gorge jaune et portant une très longue queue (*Antilope caudata*), est commune sur toutes les montagnes rocheuses,et personne ne l'avait signalée avant le père Armand David. Une autre antilope dont il a été fait mention par Gmelin et Pallas (*Antilope gutturosa*) vit en grandes troupes dans la Mongolie, et quelquefois elle visite les provinces du nord-ouest de la province de Pe-tche-li. C'est la *chèvre jaune* des Chinois, citée au commencement du siècle dernier par le père Du Halde, dans le récit d'une chasse impériale. Ces animaux étant fort agiles et très sauvages, les chasseurs formaient un cercle de façon à entourer un troupeau souvent composé de quatre ou cinq cents individus, et, resserrant peu à peu l'espace, ils parvenaient à les cribler de flèches. En dehors de la grande muraille, on rencontre parfois l'hémione, dont chacun a vu dans les ménageries des individus amenés de l'Asie centrale. Le sanglier est assez abondant sur les montagnes boisées, et vraisemblablement dans la forêt de Jehol plus que partout ailleurs.

Tous nos animaux domestiques sont en usage chez les Chinois du nord : le bœuf, la chèvre et le mouton, le cheval et l'âne. Le porc domestique à gros ventre est très répandu, mais la souche n'est pas mieux connue que celle du porc d'Europe. Le chameau de Bactriane est également domestique dans les environs de Pékin. Il y a une multitude de chiens et de chats dans la grande capitale. Parmi les premiers, on ne distingue pas plus de quatre races vraiment caractérisées : le chien mongol, un lévrier assez semblable au

chien kurde, le carlin qui est, croyons-nous, très prisé dans le pays, enfin le chien de garde. On ne voit ni épagneuls, ni autres chiens de chasse. Le chat domestique ne diffère pas de celui d'Europe; seulement on entretient aussi dans beaucoup de maisons de Pékin des chats d'Angora à longs poils.

Maintenant, ne semble-t-il pas que nous voyons réellement la province où s'élève la fameuse capitale du céleste empire? Nous connaissons le climat, l'aspect du pays, les êtres qui trouvent l'existence sur cette terre peu favorisée de la nature. Nous pouvons apprécier les ressources de tout genre que les populations tirent du sol.

III.

Le père Armand David paraissait avoir tout examiné dans le Pe-tche-li et dans les montagnes voisines, lorsque son attention fut éveillée par certains récits. A quelques pas au sud de la ville de Pékin, il existe un parc impérial entouré de murs qui n'a pas moins d'une douzaine de lieues de circonférence. Là vivent dans une paix profonde et se multiplient de temps immémorial des antilopes à goître, les *chèvres jaunes* de Mongolie, et surtout des cerfs d'une espèce singulière. On avait entretenu notre missionnaire de ces animaux, qu'on ne voit nulle part ailleurs, de façon à bien tenter sa curiosité. Les Chinois les désignent souvent par un nom exprimant l'idée d'une réunion de caractères disparates, et ils disent que l'espèce tient du cerf par les bois, de la vache par les pieds, du chameau par le cou, du mulet ou de l'âne par la queue; mais l'accès du parc où l'on entretient ces bêtes curieuses est interdit aux étrangers, et obtenir la permission de le visiter eût été une chimère, — on sait si les autorités chinoises tiennent aux règlemens établis. Par bonheur, on se souvient toujours un peu des moyens de surprendre un secret. Un jour, l'instant paraît propice, le révérend père grimpe sur le mur, et, à sa grande joie mêlée de surprise, il distingue au loin un troupeau de plus d'une centaine de cerfs à longue queue. En voyant la magnifique et étrange ramure des mâles, il les prend pour des élans ou des rennes gigantesques; mais il ne doute pas que l'espèce ne soit absolument inconnue des naturalistes, et la découverte d'un nouveau mammifère de grande taille est un événement rare à l'époque actuelle. Une semblable découverte paraît même vraiment extraordinaire, s'il s'agit d'un animal fort différent de tous les types déjà observés.

L'abbé David cherche aussitôt à se procurer la dépouille de quelques individus du fameux cerf à longue queue; des tentatives répétées demeurent sans succès. Il met son espoir dans les bons

offices de la légation de France à Pékin ; la légation n'attend aucun résultat favorable de démarches qui pourraient être faites auprès du gouvernement chinois. Le savant lazariste ne perd jamais courage. « Heureusement, écrit-il dans une de ses lettres, je connais des soldats tartares qui vont faire la garde dans ce parc, et je sais que, moyennant une somme plus ou moins ronde, j'obtiendrai avant l'hiver quelques peaux. » Il est bon, même en Chine, d'avoir des relations de tout genre. Cependant il y eut encore des difficultés à vaincre, car, dans une nouvelle lettre, notre missionnaire, revenant sur les particularités du beau cerf du parc impérial, ajoute : « Jusqu'à présent, je me donne des peines incroyables pour en avoir des dépouilles; mais j'espère en obtenir deux ces jours-ci. » En effet, au mois de janvier 1866, il pouvait annoncer la réalisation de son désir. D'un autre côté, notre chargé d'affaires, M. Bellonet, un ami de la science, plus heureux près des ministres de l'empire qu'il n'aurait supposé, venait de recevoir à titre gracieux un beau couple d'individus vivans du fameux cerf auquel les Chinois donnent le nom de *Mi-lou*. Il s'agissait de faire parvenir ces superbes animaux en France, où ils eussent vivement excité la curiosité; mais ils moururent pendant le voyage.

Bientôt on reconnut à Paris que le mi-lou est un mammifère tout particulier de la famille des cerfs (1). Par la forme générale, par le pelage, l'allure lourde, la manière dont le mâle porte ses bois, l'espèce ressemble au renne, dont elle s'éloigne par des caractères plus essentiels. Le mâle adulte mesure au garrot $1^{m},20$ et environ $2^{m},20$ de l'extrémité du museau à l'origine de la queue. Le mi-lou en réalité est long et bas sur pattes. La couleur du pelage est un mélange de gris et de fauve pâle distribués d'une manière assez uniforme, qui se rembrunit en certains endroits et devient plus clair sous le ventre. La tête ne diffère pas notablement de celle des cerfs ordinaires, et seuls les bois présentent des caractères remarquables. Très grands et robustes, couchés en arrière et assez écartés l'un de l'autre, ils n'offrent pas d'andouiller basilaire comme chez le renne ou notre cerf. Le merrain est gros, et, à une certaine distance au-dessus de la meule, il s'en détache une longue branche qui se dirige en arrière et descend jusqu'aux épaules lorsque l'animal tient la tête élevée ; cette branche porte, disposés sur le bord externe, plusieurs andouillers formant une sorte de palmure qui rappelle celle de l'andouiller basilaire des vieux rennes. Enfin la perche, très sinueuse et terminée par une fourche, est pourvue de deux grands andouillers qui vont en arrière et un peu en dedans. Tous les ama-

(1) L'espèce a été très bien étudiée par M. Alphonse Milne Edwards; elle porte aujourd'hui dans la science le nom d'*Elaphurus davidianus*.

teurs de vénerie seront frappés de la singularité de cette ramure. La femelle ou la biche est absolument dépourvue de bois. La queue, longue de 50 à 60 centimètres, contribue beaucoup à donner au mi-lou un aspect étrange quand on le compare aux autres espèces du groupe des cerfs. C'est donc non pas seulement une belle espèce nouvelle pour la science qu'a découverte le père A. David, mais une nouvelle forme animale.

Le *cerf* du parc des empereurs de la Chine a causé une surprise parce qu'il a des caractères exceptionnels; il offre encore des sujets d'étonnement. Cet animal, devenu presque domestique, n'existe-t-il plus en liberté? Cette supposition n'est pas très-vraisemblable, et cependant jusqu'ici le mi-lou n'a été rencontré nulle part à l'état sauvage, malgré toutes les explorations faites en Asie. On a pensé qu'il habite quelque partie du Thibet où les Européens n'ont pas pénétré; seulement, si le fait est réel, le mi-lou vit dans une région passablement circonscrite, car les grandes montagnes de l'Asie centrale ont été visitées par un grand nombre de voyageurs, et l'existence du fameux cerf n'a jamais été signalée. Les anciens missionnaires en Chine ne se sont occupés d'aucune question relative à l'histoire naturelle; il est donc tout simple de n'attendre de ce côté aucun renseignement sur les animaux qu'on pouvait voir à Pékin; mais ils ont tracé de minutieuses descriptions de la résidence impériale, et c'est en vain que nous avons cherché une mention de ce parc, si vaste qu'il faudrait marcher une journée pour en faire le tour. Seulement on lit dans les *Voyages* de M. de Guignes que, pendant le séjour à Pékin, en 1794 et 1795, de M. Titzing, l'ambassadeur de Hollande, l'empereur envoya entre autres présens des queues de cerf : c'étaient probablement des queues de mi-lou.

Lorsque le père Armand David fit la découverte du grand mammifère qui a tant intéressé les naturalistes, il était à Pékin depuis quatre ans, et, ne voyant plus d'utilité à demeurer davantage dans cette ville, il songeait à de nouveaux champs de recherche. Les provinces centrales de la Chine ne pouvaient manquer d'attirer celui qui avait complétement étudié l'état de la nature dans une province du nord. En effet, il ne tardera pas à les explorer, et d'avance nous comprenons que d'importans résultats vont exciter notre intérêt. Auparavant nous devons suivre le digne missionnaire dans une partie de la Mongolie qu'aucun Européen n'a visitée avant lui : ce sera l'occasion d'apprendre comment voyage un scrutateur de la nature très peu soucieux de son bien-être et très préoccupé par l'idée de conquérir des trésors scientifiques.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La seconde partie à un prochain numéro.*)

LES

APPROVISIONNEMENS DE PARIS

A LA FIN DU SIÉGE

I.

Après cent trente-cinq jours de siége, Paris a été obligé de cesser sa résistance. La convention conclue entre M. de Bismarck et M. Jules Favre porte la date du 28 janvier; ce jour-là, il ne nous restait plus que pour dix jours de pain, — et de quel pain! — à raison de 300 grammes par jour, c'est-à-dire d'une demi-ration tout au plus. On ne pouvait retarder davantage les négociations sans exposer la population à une catastrophe effroyable. On avait atteint, quoi qu'en aient pu dire les clubs et certains journaux, la dernière limite de la résistance possible. Ajoutons qu'à l'époque de l'investissement il ne venait pas à la pensée des esprits les plus portés à l'optimisme que Paris bloqué pût subsister pendant quatre mois et demi sans être ravitaillé. Les renseignemens officiels publiés à la fin de septembre n'assignaient qu'une durée de deux mois et demi ou trois mois aux approvisionnemens de pain et de viande. On peut donc affirmer que la résistance de Paris a dépassé de plus de six semaines toutes les prévisions, même celles du gouvernement.

A qui revient le mérite de ce résultat si inattendu et si honorable? Faut-il l'attribuer à la sage prévoyance du pouvoir, aux mesures intelligentes de M. le ministre du commerce et de la commission des subsistances, aux décrets de M. le délégué du gouvernement à la mairie de Paris, à l'expérience administrative des maires des vingt arrondissemens, à l'activité dévorante de leurs subordonnés? Sans vouloir se montrer sévère, il est bien permis de dire que l'administration est demeurée fort au-dessous de sa tâche, et que, si la population parisienne a pu vivre pendant ces quatre mois et demi d'un blocus absolu, ce n'est point parce que l'administration s'est mêlée de la nourrir, mais quoiqu'elle s'en soit mêlée.

Il faut convenir cependant que, si la « commune » l'avait emporté le 31 octobre, notre situation alimentaire, pour ne parler que de celle-là, eût été singulièrement aggravée. On sait quel était le programme de la commune en matière de subsistances. Il se résumait dans la formule du « rationnement gratuit et obligatoire, » autrement dit dans la mise en commun et le partage égal de tous les alimens. On aurait fait des « perquisitions » chez les marchands et chez les particuliers, sans oublier les couvens; on aurait rassemblé les jambons, les fromages « cachés » et les autres comestibles dans des magasins publics, à moins que les détenteurs de ces denrées n'en eussent été constitués gardiens pour le compte de la commune, et les agens de l'autorité se seraient chargés d'en faire la répartition quotidienne entre les deux millions d'habitans de Paris. Est-il bien nécessaire de faire remarquer que les « perquisitions » n'auraient été qu'un immense pillage, à moins que la « commune » n'eût fait sans aucun retard de la « réaction » contre les pillards? Qui sait s'il ne nous eût point été donné de voir les citoyens Delescluze, Félix Pyat et Blanqui passer du jour au lendemain à l'état de réactionnaires? Si les pillards avaient eu le dessus, le sort de Paris eût été bientôt décidé; si la force était restée aux dictateurs de la commune, nous aurions vu refleurir selon toute apparence l'économie politique de 1793, le *maximum*, les lois sur les acapareurs et le reste.

Le gouvernement, soutenu et contenu par la partie éclairée de la population, n'a point glissé sur cette pente, ou, s'il a cédé parfois à la tentation d'agir révolutionnairement en matières de subsistances, il n'a point persévéré, témoin par exemple cette prime de 25 francs par quintal que M. le ministre du commerce offrait aux dénonciateurs de blés cachés, et que le gouvernement retirait deux jours plus tard sous la pression de l'opinion indignée. Rien n'était cependant plus conforme aux saines traditions. Il avait suffi de copier l'article 12 de la loi du 27 juillet 1793, rendu sur la proposition de Collot d'Herbois contre les accapareurs, qualifiés « d'animaux astucieux et féroces, sans cesse occupés de la ruine de la patrie; » mais l'opinion, moins avancée apparemment qu'on ne l'était en 1793, s'est scandalisée de cette récompense accordée à la délation, et le gouvernement n'a point insisté.

Nous devons lui tenir compte de cette sagesse un peu négative, et lui savoir gré de n'avoir pas abusé des moyens révolutionnaires, auxquels les continuateurs des saines traditions de 1793, exploitant, suivant leur habitude, les préjugés et les passions populaires, le sommaient de recourir. Malheureusement son inexpérience administrative, son incapacité affairée, son défaut de prévoyance, n'ont été que trop manifestes. Depuis le commencement de la guerre, il n'y a eu qu'un cri contre « l'intendance militaire; » mais, quand on examine de près comment les administrations civiles ont fonctionné à Paris pendant le siége, on se demande si l'intendance militaire n'était point en comparaison un modèle

d'ordre, de régularité et de prévoyance. Comment au surplus les choses se seraient-elles passées autrement? La révolution du 4 septembre avait décapité, suivant l'habitude des révolutions, la plupart des services administratifs, pour créer des situations à son état-major en disponibilité. Quant aux fonctions des mairies, le suffrage universel a été appelé à y pourvoir; mais est-il besoin d'ajouter que les élections municipales ont eu avant tout un caractère politique, et qu'on ne s'est guère informé des aptitudes administratives des candidats? On a choisi des « hommes politiques » ou soi-disant tels, et si quelques-uns se sont trouvés être des administrateurs passables, ç'a été grâce à une faveur de la fortune; il ne paraît pas toutefois que la fortune ait été prodigue de cette sorte de faveur.

Dans les arrondissemens révolutionnaires en particulier, où cependant l'intelligence et l'activité administrative étaient plus demandées qu'ailleurs en raison de la nature de la population, composée en grande partie d'ouvriers, les maires et leurs adjoints, anciens journalistes ou orateurs de clubs, n'avaient guère eu le loisir de se préparer aux fonctions qu'ils étaient appelés à remplir. Il leur fallait faire l'apprentissage de ces fonctions, auxquelles tous n'étaient pas propres, car enfin on peut être un polémiste acrimonieux, un conspirateur distingué, un agitateur des plus recommandables, sans posséder les qualités et les vertus qui font le bon administrateur. Quelques-uns se rebutèrent bientôt d'une tâche si ingrate, et qu'ils considéraient du reste comme secondaire; ils continuèrent à rédiger leurs journaux ou à présider leurs conciliabules, en laissant à des agens inférieurs le soin de diriger les affaires de la mairie. En d'autres termes, l'inexpérience des nouveau-venus était obligée de se fier à la routine des anciens. Dans les circonstances ordinaires, ce laisser-aller eût été supportable peut-être; mais en était-il ainsi dans un moment où tous les services recevaient une extension exceptionnelle, où il fallait organiser la distribution des subsistances et du combustible, s'occuper d'armer et de vêtir la garde nationale, et que savons-nous encore? L'absence d'une direction intelligente, expérimentée, honnête, la routine des subalternes abandonnés à leur propre initiative pour improviser des services indispensables, ne devaient-elles pas rendre à peu près intolérable la situation des administrés, en multipliant et en aggravant tous les abus que les révolutions ont précisément la prétention de déraciner? Et qu'on ne dise pas que le mal est venu de ce que la révolution n'a pas été assez radicale. C'est ainsi que les choses s'étaient passées déjà sous le régime de la terreur, où les mêmes causes de désordre avaient produit les mêmes résultats en dépit du spécifique souverain de la guillotine. « Les abus, disait Boissy d'Anglas dans un rapport à la convention, sont portés à un excès véritablement effrayant : partout la dilapidation la plus effrénée menace d'engloutir vos ressources... Aucune des parties de votre administration ne correspond

avec les autres. Ici des commissions agissent tantôt d'une manière indépendante, tantôt sous la direction d'un comité, tantôt sous celle de plusieurs, dont la compétence à cet égard n'est pas même définitivement réglée; là des agences se disputent des attributions qu'elles ne réclament que pour les livrer à l'inexpérience inhabile de quelques jeunes gens sans instruction ou de quelques employés sans intelligence; ailleurs des bureaux sans travail, des commis sans occupation; partout des salaires sans nécessité et dix mille employés peut-être dans cette seule commune dont la fonction la plus habituelle et la plus exactement remplie est d'obstruer à une certaine heure les rues d'un de ses quartiers... De pareils désordres sont intolérables. »

Ce rapport ne semble-t-il pas écrit d'hier? Certes l'administration de la ville de Paris laissait fort à désirer à la veille du 4 septembre; mais du moins l'état-major administratif de l'Hôtel de Ville et des mairies possédait l'expérience de ses fonctions, il était au courant des services, et il pouvait en conséquence les diriger, tandis que le nouvel état-major, quelle que fût sa bonne volonté, était obligé de faire son apprentissage, en admettant qu'il daignât s'y abaisser, et d'abandonner en attendant aux subalternes de l'ancien régime la direction réelle de tous les services du régime nouveau. Faut-il s'étonner après cela si la population a eu froid, si elle a eu faim, si elle a fait queue aux mairies, aux cantines, aux chantiers de bois, aux boucheries, aux boulangeries? Faudra-t-il s'étonner plus tard si les dépenses administratives de la ville de Paris et de ses divers arrondissemens se traduisent par des chiffres imprévus et formidables?

II.

Nous avons passé en revue dans une précédente étude (1) les mesures prises pendant la première période du siége concernant les subsistances. Dans le courant du mois de décembre, la question du combustible acquit tout à coup une gravité extraordinaire. Les provisions de bois de chauffage étaient peu abondantes; mais le stock de charbon de terre destiné à l'alimentation des locomotives, à la fabrication du gaz, aux usages industriels, aurait été fort suffisant pour subvenir à tous les besoins de la consommation domestique, si l'on n'en avait point employé la plus grande partie à la fonte des canons. La population, peu au courant des choses de la guerre, s'était imaginé, on s'en souvient, qu'il suffirait de fondre des canons pour assurer le succès de la « trouée, » et M. Dorian devint un moment populaire pour avoir flatté cette illusion. On entreprit donc de fondre des canons, et, après bien des essais malheureux, on finit, quoique un peu tard, par y réussir; mais ces essais avaient absorbé d'énormes quantités de combustible, et, quand les froids

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1870.

précoces du commencement de décembre se firent sentir, les approvisionnemens se trouvaient déjà fort réduits. Le gouvernement, qui croyait encore à la vertu des « réquisitions » pour chauffer le peuple aussi bien que pour le nourrir, se hâta de réquisitionner les houilles, les cokes et les bois nécessaires à la boulangerie; plus tard, il y ajouta même la réquisition des asphaltes (par un décret du 7 janvier). Aussitôt la panique se mit parmi les consommateurs, tandis que les détenteurs de combustibles s'efforçaient de leur côté de dérober leurs approvisionnemens à cette demi-confiscation. On vit en conséquence le prix du bois s'élever du taux ordinaire de 5 fr. les 100 kilos à 12 fr., 15 fr. et davantage encore. La compagnie du gaz ayant suspendu sa fabrication, il n'y avait plus de coke, et le charbon de terre devenait introuvable. Sur ces entrefaites, le thermomètre descendait à 10 et 13 degrés au-dessous de zéro.

Le gouvernement s'efforçait à la vérité de corriger les effets de la réquisition en ordonnant la mise en coupes réglées des bois de Boulogne et de Vincennes (par un décret du 24 décembre), et le *Journal officiel* déclarait en prose poétique que « ces abatis, conduits avec résolution et discernement, concilieraient, autant que faire se pourrait, les nécessités de la crise présente avec la conservation de cette couronne de verdure qui est l'orgueil de notre chère cité, mais que nous ne devions pas hésiter à sacrifier pour la défense de la république et de la patrie. » Seulement les « abatis » se faisaient lentement, et d'ailleurs la couronne de verdure qui est l'orgueil de notre chère cité ne fournissait que du bois vert, c'est-à-dire un assez pauvre combustible. Le froid devenant de plus en plus intense, dans la semaine de Noël, la foule se rua sur les clôtures en planches, les matériaux de construction, les échafaudages : une bande envahit dans le XIe arrondissement un chantier de bois qu'elle mit au pillage. Ailleurs, on sciait les arbres des promenades publiques sans que les gardes nationaux eussent le pouvoir et parfois même la volonté de s'y opposer. Nous ne dirons rien des gardiens taciturnes de la paix publique, dont la consigne paraît avoir été, pendant toute la durée du siége, de ne point compromettre le prestige de l'autorité dans les bagarres et de laisser faire. Parmi les pillards, il y avait sans doute un certain nombre de malheureux exaspérés par le froid et par les « queues, » et en faveur desquels on pouvait invoquer les circonstances atténuantes; mais les bandes qui dévalisaient les chantiers se recrutaient principalement parmi les malfaiteurs de profession ou parmi les « chapardeurs, » qui allaient naguère récolter dans la banlieue des pommes de terre et des mobiliers. Dans le IXe arrondissement, un charbonnier se distinguait parmi les plus actifs et les plus expérimentés de ces pillards; une de ses clientes le reconnut, et la foule scandalisée se partagea le butin qu'il avait mis en sûreté dans son magasin.

Heureusement la température s'adoucit un peu dans les premiers jours de janvier, les souffrances devinrent moins vives, et la masse de

la population finit par se contenter des 50 livres de bois vert qui étaient délivrées tous les trois jours, après une « queue » de trois ou quatre heures, aux porteurs de cartes de boucherie; mais les relevés hebdomadaires de la mortalité attestent combien ces souffrances ajoutées à tant d'autres avaient été cruelles : dans le courant du mois de décembre, on vit le nombre des décès s'élever de 2,455 à 3,280, chiffre quadruple de la mortalité ordinaire. Peut-être avec un peu plus de prévoyance serait-on parvenu, sinon à éviter complétement cette aggravation de maux, du moins à l'atténuer. On pouvait d'abord s'abstenir de semer la panique en réquisitionnant les bois, les cokes et le charbon de terre; on pouvait encore, sans attendre la fin de décembre, mettre en coupe réglée la couronne de verdure dont parlait le *Journal officiel;* on pouvait acheter, pour le compte du gouvernement, l'approvisionnement considérable de charpente ou de bois à ouvrer sans emploi, ainsi que le conseillait un marchand de bois, M. Desouches; on pouvait enfin se servir de l'entremise des charbonniers pour mettre ce combustible à la portée des consommateurs. On aurait dû, il est vrai, revendre à perte le bois sec, comme on revendait les approvisionnemens de bétail, de grains et de farines achetés pour le compte du gouvernement; mais pouvait-on reculer devant une dépense si bien justifiée? L'administration n'aurait pas hésité certainement à consentir à ce nouveau sacrifice, car on ne peut lui reprocher d'avoir manqué d'humanité; c'est la prévoyance seule qui lui a fait défaut : elle n'avait pas prévu qu'il ferait froid au mois de décembre.

III.

En même temps que les rigueurs du froid et du rationnement du bois vert venaient porter à leur comble les souffrances et les privations de la population assiégée, sans ébranler cependant sa constance, dans les hautes régions administratives on commençait à calculer avec inquiétude la durée probable des subsistances. Au début, on l'avait évaluée trop bas, et le *Bulletin administratif de la municipalité* par exemple lui assignait pour terme extrême la première quinzaine de décembre. Ce terme ayant été dépassé, grâce aux approvisionnemens du commerce et aux matières premières de cette foule d'industries alimentaires qui ont leur siége à Paris, on tomba dans un excès de confiance, et on finit par croire que les munitions de bouche étaient décidément inépuisables. La grande majorité de la population était persuadée que l'on avait des vivres au moins jusqu'à la fin de mars, et dans les clubs on affirmait que les « perquisitions » dans les couvens et chez les particuliers permettraient de prolonger au besoin la résistance pendant un an.

L'administration devait savoir mieux à quoi s'en tenir, car elle avait dû faire dès les premiers jours de décembre des emprunts considérables aux approvisionnemens de l'intendance, et dans le monde officiel on

assignait généralement la date du 7 janvier comme la limite extrême de la résistance. Le 7 janvier arriva sans qu'aucun indice parût confirmer ces prévisions des gens « ordinairement bien informés. » Quelques jours plus tard (le 12 janvier), on pouvait lire même dans le *Journal officiel* une note des plus encourageantes sur les approvisionnemens plantureux que la délégation de Bordeaux venait de réunir pour ravitailler Paris; mais le lendemain même de la publication de cette note et les jours suivans, toute une série de décrets ordonnant la mise en réquisition des grains dans la banlieue, l'apport sans aucun retard des blés non déclarés, etc., indiquaient suffisamment que le terme fatal n'était plus éloigné. On avait renoncé, sur les observations de la presse, à donner une prime aux dénonciateurs, et l'on eut le bon esprit de remplacer cette prime par la promesse d'un prix largement rémunérateur, soit de 50 francs le quintal pour le froment, de 35 francs pour le seigle et l'orge; on menaçait encore de la confiscation, d'une amende de 1,000 fr. et d'un emprisonnement de trois mois les détenteurs de céréales qui s'obstineraient à les dérober à la réquisition.

Par malheur, ni la prime allouée aux dénonciateurs, ni l'appât d'un prix exceptionnel offert aux détenteurs, ni la confiscation, ni la prison, ni l'amende, ne pouvaient, hélas! renouveler le miracle de la multiplication des pains. Il ne rentra que des quantités insignifiantes de blés de la banlieue, et comme, d'autre part, la consommation du pain allait en croissant à mesure que les autres alimens devenaient plus rares et plus chers, le gouvernement se voyait acculé à la nécessité d'ouvrir des négociations au moment même où le chef remuant de la délégation bordelaise, après s'être improvisé ministre de la guerre, le suppliait, que disons-nous? le sommait d'attendre le résultat de ses combinaisons stratégiques. Il fallut donc s'efforcer de tenir encore. On se résolut à rationner le pain, et l'on fixa la ration à 300 grammes à dater du 15 janvier; mais, comme il ne restait presque plus de farine, il fallut abaisser successivement la qualité du pain avec la quantité; c'est ainsi que les Parisiens ont été nourris pendant trois semaines d'un mélange de farines de blé, d'orge, d'avoine, de riz, de pois secs, de féveroles, *rudis indigestaque moles!*

A cette alimentation administrative venaient s'ajouter les fonds de magasin du commerce de détail et ce qui restait des provisions particulières. N'en déplaise aux orateurs des clubs, c'était peu de chose, et les denrées les plus ordinaires avaient atteint des prix excessifs. Le beurre frais avait monté, au commencement de janvier, à 35 et 40 francs la livre, les œufs frais à 1 franc et même à 1 franc 50 cent.; le lard se payait 6 francs la livre, le jambon 10 francs, une poule 25 francs, une dinde 125 francs, un canard 30 francs, un lapin de 25 à 30 francs, un pied de céleri 2 francs, un chou 6 francs, une livre de feuilles de chou 75 centimes! Depuis que les pommes de terre avaient été mises en réquisition, elles étaient devenues introuvables. Le 17 janvier, le maire de

Paris eut la bonne inspiration de lever la réquisition, et cette mesure réparatrice produisit aussitôt son effet : les pommes de terre reparurent, seulement il n'en existait plus qu'une petite quantité, et on les payait jusqu'à 30 francs le boisseau.

Quatre jours plus tard, par une contradiction que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, les sucres étaient soumis au *maximum;* à partir du 21 janvier, le sucre raffiné était taxé à 1 fr. 95 cent. le kilog. en gros, et à 2 francs au détail. « Les marchands de gros qui refuseront de vendre à la taxe, ajoutait l'arrêté du maire de Paris, pourront être réquisitionnés en tout ou en partie, et le kilogramme de sucre réquisitionné sera payé à raison de 1 fr. 80 cent. au lieu de 1 fr. 95 cent. » Cette mesure révolutionnaire était prise pour arrêter la hausse croissante du sucre, et pour empêcher les raffineurs et les marchands en gros ou en détail de réaliser des bénéfices scandaleux. Nous pourrions faire remarquer à ce propos que le manque de combustible et d'ouvriers rendait le raffinage singulièrement coûteux et difficile, et que l'écart de 5 cent. entre le prix du gros et du détail, qui avait paru suffisant aux auteurs de la mesure, ne représentait pas même les frais généraux du commerce de détail. Quoi qu'il en soit, en vertu du *maximum,* les consommateurs eurent le droit d'acheter leur sucre à raison de 2 francs le kilog., et les épiciers furent obligés de leur reconnaître ce droit imprescriptible; malheureusement il se trouva que la plupart d'entre eux n'avaient plus de sucre! C'était une vraie fatalité. Les consommateurs murmurèrent; aux Ternes, la foule fit des perquisitions dans un magasin d'épicerie, et y découvrit un certain nombre de pains de sucre que les gardes nationaux présens débitèrent séance tenante au prix du *maximum,* en donnant ainsi aux accapareurs une grande et salutaire leçon; mais, si l'on pouvait mettre la main sur le sucre caché, était-il possible de contraindre l'accapareur à renouveler sa provision, et le raffineur à continuer son industrie? La puissance du *maximum* venait se briser devant ces obstacles tout à fait imprévus, et c'est ainsi que la disette du sucre commença précisément à se faire sentir au moment même où, grâce à la sollicitude de l'administration, la hausse du sucre se trouvait arrêtée avec « les manœuvres de la spéculation. »

Nous ne voulons point dire qu'un certain nombre de marchands de comestibles, d'épiciers, de restaurateurs, etc., n'aient point abusé des avantages de leur situation dans ces circonstances critiques, et que ceux qui avaient eu la prévoyance d'accumuler des provisions en vue du siége n'aient point réalisé des bénéfices exceptionnels; mais cette prévoyance salutaire et plus tard cette activité ingénieuse qui a été déployée pour transformer en alimens présentables les matériaux les plus réfractaires, les os, les fécules, les graisses employées à la parfumerie, n'ont-elles pas contribué à augmenter dans des proportions sensibles nos ressources alimentaires? Ce service ne méritait-il point d'être récompensé? D'un

autre côté, les difficultés que les restaurateurs par exemple avaient à surmonter pour subvenir aux besoins de leur clientèle n'allaient-elles pas en augmentant de jour en jour? Ces difficultés étaient devenues telles que le plus grand nombre avaient fini par renoncer à les surmonter. Pouvait-on blâmer ceux qui restaient sur la brèche de profiter du monopole que leur valaient leur persévérance et leur ingéniosité? Les prix avaient beau s'élever en même temps que les consommations baissaient en quantité et en qualité, les consommateurs n'étaient-ils pas encore les obligés de ces agens intéressés, mais secourables, du rationnement par la cherté? Que serait devenue la clientèle des restaurans, si M. le maire de Paris avait jugé à propos d'appliquer aux « additions » des restaurateurs le niveau du maximum? Enfin la concurrence agissait encore plus efficacement que n'aurait pu le faire le maximum pour augmenter nos ressources alimentaires et limiter les bénéfices excessifs des pourvoyeurs dans ce moment de crise. Des marchandes de modes et des bijoutiers s'étaient improvisés marchands de comestibles, et l'intervention de ces nouveau-venus, gens entreprenans et actifs, obligeait naturellement les anciennes maisons à modérer dans une certaine mesure leurs exigences. Sans doute, en dépit de cette concurrence, les prix des nécessités de la vie continuaient à s'élever à mesure que les approvisionnemens non renouvelés s'épuisaient, et les souffrances des consommateurs allaient s'aggravant; mais n'était-ce point inévitable? Supposons que la population parisienne eût été nourrie seulement par voie administrative, à l'aide des perquisitions, des réquisitions, du maximum et des autres moyens révolutionnaires, n'aurait-elle pas souffert davantage? Le commerce lui a fait payer cher ses services; seulement il lui a rendu des services, et quand viendra le règlement des comptes, ne pourra-t-il pas se faire qu'ils soient moins chers que ceux de l'administration?

IV.

Les souffrances de la population parisienne ne devaient pas finir avec le siége, et, au moment où nous écrivons, après quinze jours d'armistice, le ravitaillement est encore bien peu avancé. La destruction partielle des voies de grande communication et les obstacles que la prudence méticuleuse, sinon le mauvais vouloir des Allemands, a mis à la circulation des hommes et des choses, ont certainement contribué pour leur part à retarder les approvisionnemens; cependant, il faut bien le dire, à ces obstacles extérieurs qu'il ne dépendait pas de nous d'éviter, sont venus se joindre des obstacles intérieurs que la population, le gouvernement et les municipalités d'arrondissement paraissent s'être ingéniés à multiplier. A peine la convention qui mettait fin au siége était-elle signée qu'on voyait reparaître aux halles et ailleurs, comme par un coup de baguette, un certain nombre de denrées et de comesti-

bles qui avaient à peu près disparu depuis quelque temps. Ce phénomène était facile à expliquer et même à justifier. Personne ne sachant au juste quand finirait le siége, le commerce ménageait ses provisions de manière à les faire durer le plus longtemps possible; sa prévoyance était d'accord avec son intérêt particulier, mais ne répondait-elle pas aussi à l'intérêt général? En effet, si le commerce avait mis au marché toutes ses provisions dans les deux ou trois premiers mois du siége, on n'aurait pu s'en procurer à aucun prix dans les derniers mois, et la situation de la population, réduite alors à se contenter de la ration administrative, ne serait-elle pas devenue intolérable?

On ne pouvait donc savoir mauvais gré au commerce d'une prévoyance dont tout le monde avait profité, et lui faire un crime d'en avoir profité lui-même. Maintenant n'était-il pas bien naturel que la conclusion de l'armistice fît apparaître au jour ce restant de denrées dont le ravitaillement allait faire tomber brusquement les prix? Avec un peu de bon sens et d'économie politique, la population en aurait pris son parti, et elle se serait gardée surtout de frapper la prévoyance de confiscation; mais la foule est toujours, hélas! plus passionnée que raisonnable, et le peu qu'elle sait d'économie politique, elle l'a appris dans les clubs. Elle se rua donc sur les « accapareurs, » et le lendemain de la conclusion de l'armistice elle mettait au pillage les halles centrales, sans que l'autorité songeât à s'y opposer. Aux portes de Neuilly et de Romainville, où des pourvoyeurs avisés arrivaient avec les premières livres de beurre, les premiers gigots, les premiers lapins, une foule mêlée se précipitait sur ces provisions appétissantes, et, en l'absence de toute police, les marchands étaient dévalisés en un clin d'œil. Ceux qui pénétraient dans l'intérieur de la ville ne manquaient pas d'y vendre leurs denrées en proportion des risques qu'ils avaient courus, et les revendeurs à leur tour, exposés à un risque analogue, faisaient payer aux consommateurs la prime du pillage. Au surplus, la nouvelle qu'on pillait les denrées à Paris s'était promptement répandue dans la banlieue, et elle n'avait pas contribué à stimuler l'activité des pourvoyeurs. Le ravitaillement se trouva ainsi presque arrêté au début; les prix, qui avaient sensiblement baissé à la nouvelle de l'armistice, se relevèrent, et, à l'exception des consommateurs aisés qui pouvaient payer les rares « primeurs » que la crainte du pillage n'arrêtait point aux portes de l'enceinte, la population se trouva de nouveau réduite au régime de l'état de siége.

Cependant les secours arrivaient de toutes parts. Trois convois de subsistances, rassemblés à l'aide de souscriptions volontaires, étaient expédiés de Londres pour être offerts à la population parisienne comme un témoignage d'affectueuse sympathie qui honore les deux peuples. Ces convois, accompagnés des délégués des donateurs, entraient en gare dans les premiers jours de février, et... ils y restaient, au moins pour la plus grande part, l'administration ayant bien d'autres affaires. Une note du

Journal officiel nous a fourni, à la vérité, une explication de ce retard, et cette explication est assez caractéristique pour être citée. « Il faut, dit l'organe du gouvernement, que le public se rende compte de la difficulté principale que rencontrent les distributions de cette espèce : le problème consiste à composer deux millions de rations avec des denrées de nature extrêmement diverse, de quantités très inégales. C'est pourquoi le plus grand nombre des maires ont cru devoir attendre pour la répartition l'arrivée de la totalité des offrandes. » Les expéditeurs de Londres semblent heureusement avoir prévu que l'administration parisienne aurait quelque problème à résoudre avant de procéder à la répartition de leur cadeau, car ils l'ont composé de denrées faciles à conserver, telles que biscuits, poissons salés et fromages; mais il n'en est pas moins fâcheux, on en conviendra, pour les pauvres affamés du siége, que l'administration soit si lente à résoudre ses problèmes, et qu'il faille infiniment plus de temps pour distribuer les denrées du ravitaillement à Paris qu'il n'en a fallu pour les réunir à Londres.

Cette même lenteur, le gouvernement l'a mise à lever les divers et nombreux obstacles qui avaient été opposés, pendant la durée du siége, à la circulation et au commerce des denrées alimentaires. C'est le 7 et le 8 février seulement que les grains et farines, les chevaux, introduits dans Paris, la viande de porc, les cokes, etc., ont cessé d'être soumis au droit de réquisition, et c'est à partir du 10 que le pain n'a plus été « officiellement » rationné; officiellement, disons-nous, car le gouvernement, ne livrant point aux boulangers toute la quantité de farine qu'exigerait la consommation, le rationnement existe encore en fait, et les « queues » continuent à se dérouler comme d'habitude aux portes des boulangeries incomplétement pourvues. Paris ravitaillé conserve, hélas! après quinze jours, la même physionomie que Paris assiégé; les véhicules de toute sorte y sont même devenus plus rares, il n'est pas question encore du retour du gaz, et l'on s'aperçoit trop que le « problème » du ravitaillement est loin d'être résolu pour les subsistances. Chose triste à dire : pendant un demi-siècle nous avons vanté la perfection de notre police et de notre administration, et voici qu'au moment même où ces institutions, « que le monde nous envie, » nous seraient le plus nécessaires, elles nous font défaut. La police laisse piller les pavillons des halles et dévaliser les maraîchers sous les regards de ses gardiens mélancoliques, l'administration se pose des problèmes qu'elle ne résout pas. C'est un effondrement lamentable de tout ce qui est organisation officielle, militaire ou civile. Heureusement l'activité privée nous reste, et elle suffira bien, si on la laisse faire, à ravitailler Paris et la France.

G. DE MOLINARI.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1871.

Le moment viendra bientôt, nous l'espérons, où la France, délivrée de l'irritante surveillance d'un implacable ennemi et laissée seule en tête-à-tête avec elle-même, pourra sonder ses misères et songer à les réparer. Ce moment n'est pas venu, notre sol n'est pas libre, nos cœurs sont sous le poids de l'invasion, et nous pouvons à peine voir des yeux de l'esprit au-delà de cette sphère restreinte où nous vivons captifs depuis cinq mois. Nous sommes encore aujourd'hui dans un de ces états dont on sent l'amère gravité et qu'on ne peut trop définir. Ce n'est point la guerre, puisque toutes les hostilités sont suspendues, puisque le bruit lugubre du canon a cessé dans nos campagnes comme sous nos murs; ce n'est point la paix non plus, puisque rien n'est décidé, puisque nous ignorons jusqu'aux conditions qu'on met au rétablissement de cette paix qui est pourtant dans l'intérêt de l'Allemagne aussi bien que dans l'intérêt de la France; c'est un armistice, dernier mot de nos désastres, de nos espérances trompées, et d'une défense jusqu'ici malheureuse. Nous avions trois semaines pour nous mettre en état de prendre une résolution. Plus de quinze jours sont déjà passés; pendant ce temps, des élections se sont faites. L'assemblée sortie du scrutin vient de se réunir à Bordeaux, et se complète d'heure en heure par l'arrivée des nouveaux élus, qui ont à se frayer un chemin à travers les lignes ennemies, par des voies de communications souvent interceptées. M. Jules Favre, comme chef civil du gouvernement de la défense nationale, est allé assister à cette première entrevue des représentans de la France, qui se retrouvent après des malheurs qu'on n'aurait point osé prévoir.

Jamais en effet une assemblée française ne se sera réunie dans des circonstances plus cruellement exceptionnelles; de quelque côté qu'elle tourne ses regards, elle ne rencontre que le deuil et l'incertitude : le pays submergé jusqu'à la Loire par le flot de l'invasion allemande, nos citadelles occupées, Paris réduit à vivre depuis le 28 janvier sous la me-

nace des canons prussiens et retranché en quelque sorte de la patrie française, d'innombrables armées traînées en captivité jusqu'au fond de l'Allemagne ou contraintes à passer en Suisse, la France enfin meurtrie, sanglante, surprise de sa propre infortune, mais assez fière encore pour ne pas subir le déshonneur, si on voulait le lui imposer. Cette assemblée qui vient de se réunir à Bordeaux sous la triste protection d'un armistice accordé par l'ennemi, cette assemblée doit tout d'abord trancher la première de toutes les questions, celle qui naît de l'excès même de nos malheurs, la question de la paix ou de la guerre. Ce serait évidemment un non-sens aujourd'hui de dire d'avance qu'on est pour la paix ou pour la guerre. La question n'est pas là. L'assemblée pourra-t-elle accepter les conditions qui lui seront faites à Versailles? Sera-t-elle réduite au contraire, par les prétentions du vainqueur, à donner le signal d'une lutte nouvelle, où cette fois le pays tout entier devrait s'engager corps et biens? Voilà le problème qui s'agite entre Versailles et Bordeaux. Et ce n'est pas tout : par la force même des choses, cette assemblée a une autre mission qu'elle ne peut pas plus éluder que la question de la paix ou de la guerre; elle a un gouvernement à créer, le vœu et l'intérêt du pays à interroger, les passions à contenir, des institutions à fonder sur un sol ébranlé par la guerre, au milieu de toutes les ruines accumulées. Tout est à faire ou à refaire, si l'on veut : organisation militaire, politique, internationale, système financier, régime intérieur, et, par une circonstance exceptionnelle de plus, cette œuvre aussi laborieuse qu'inévitable doit commencer loin de Paris, en dehors de toutes les influences ordinaires de la vie publique française. Qu'en sortira-t-il? Ce qui n'est point douteux, c'est que les heures sont comptées et que le temps passe.

Certes ces élections qui viennent de se faire dans une sorte d'obscurité, ces délibérations nécessairement précipitées, anxieuses, d'une assemblée improvisée dans une heure de péril national et jetée subitement en présence de l'extrémité la plus terrible, tout cela s'accomplit dans des conditions qui ne sont favorables ni pour la France, ni pour ceux-là mêmes qui vont à Bordeaux remplir la plus grande et la plus pénible des missions. Une crise semblable, depuis des siècles, elle ne s'est point vue, et cependant, comme si ce n'était pas assez, voilà qu'on a trouvé le moyen d'aggraver encore une situation qui semblait ne plus pouvoir être aggravée. On dirait que dans cet abîme où nous roulons depuis six mois, chaque fois que nous croyons toucher le fond, nous nous retrouvons en face de profondeurs nouvelles. A n'écouter que le patriotisme et la raison, la première pensée devait être évidemment de ne point se diviser, d'opposer au danger commun le faisceau de nos forces unies, en un mot de persévérer par réflexion dans cette alliance de toutes les volontés scellée sous le coup d'une toute-puissante nécessité nationale. Eh bien! non, au moment critique, on se divise, la scission éclate dans ce malheureux gouvernement de la défense nationale,

resté depuis cinq mois le dernier et unique bouclier de la France. Ce que fait le gouvernement de Paris, la délégation de Bordeaux le désavoue, et ce que la délégation bordelaise fait de son côté, le gouvernement de Paris est obligé de le désavouer. M. Gambetta s'insurge contre le gouvernement de Paris, on se fait la guerre à coups de proclamations ou de décrets, et voilà comment nous sommes entrés dans cette période d'armistice ouverte le 28 janvier, — comment aussi nous avons marché à ces élections d'où allait sortir une assemblée chargée de décider souverainement de nos destinées.

Le prétexte de cette étrange crise a été le décret sur les élections. Le gouvernement de Paris, en ouvrant ce scrutin de miséricorde, s'était fait un devoir de respecter la liberté électorale dans toute son extension. M. Gambetta de son côté imaginait de créer toutes sortes d'incompatibilités, de décréter l'indignité électorale des anciens ministres, conseillers d'état ou sénateurs de l'empire, et même de tous ceux qui pendant dix-huit ans ont pu figurer à un titre quelconque sur une liste de candidats officiels; en d'autres termes, il procédait en dictateur faisant des conditions à la souveraineté nationale, créant par la vertu de son omnipotence des pénalités politiques, au risque de se mettre en contradiction avec ce qui venait d'être fait à Paris et de tout compliquer par ses mesures révolutionnaires; il élevait pouvoir contre pouvoir. Le conflit était flagrant. M. Jules Simon a été envoyé d'abord pour maintenir l'autorité des décisions de Paris, et M. Jules Simon n'a pas suffi; il a fallu expédier encore M. Garnier-Pagès, M. Pelletan, M. Emmanuel Arago, pour faire entendre raison au jeune dictateur de Bordeaux. M. Gambetta a commencé par résister en méconnaissant même au premier instant les pouvoirs de M. Jules Simon, puis il a fini par céder en se séparant avec éclat du gouvernement de la défense nationale; il a disparu. Au fond, M. Gambetta ne voulait ni des élections, ni d'une assemblée, ni de l'armistice, et en essayant un moment de se mettre en insurrection ouverte contre un gouvernement dont il n'était que le délégué, il a manqué certainement une belle occasion de se montrer un homme politique, d'être autre chose qu'un agitateur infatué et vulgaire.

M. Gambetta s'est laissé emporter dans un tourbillon où il n'a plus rien vu, où il n'a plus été que le jouet des ardeurs de son ambition, des déceptions de son amour-propre, et d'un étroit esprit de parti. Il a été déconcerté par les événemens qui le pressaient, et il n'a trouvé d'autre issue qu'un éclat qui pouvait tout compromettre, une rupture violente avec ceux dont il était le collègue, à qui la veille encore il prodiguait, comme on l'a dit, l'affection et le respect. Que le jeune dictateur de Bordeaux ait été vivement ému par cette reddition de Paris, qu'il pouvait cependant prévoir, et par un armistice qui suspendait la lutte dans des conditions pénibles pour nous, soit; mais croit-il donc être le seul qui ait ressenti cette émotion ? Croit-il que ceux qui ont eu à dévorer

cette amertume se soient résignés sans douleur, et qu'il n'y ait pour dégager sa responsabilité qu'à se dérober à ces épreuves d'un jour de défaite, à s'évader d'un gouvernement en se réservant l'avantage d'un rôle populaire? Si M. Gambetta avait réfléchi un peu plus, s'il s'était inspiré un peu plus d'un vrai patriotisme et un peu moins de préoccupations toutes personnelles, il n'aurait pas fait ce qu'il a fait, et il aurait pu certainement être utile au pays dans cette phase nouvelle de nos disgrâces. Il aurait compris que ce n'était pas le moment de livrer à l'aventure ce qui nous reste de gouvernement, que, sans abdiquer ses ardeurs patriotiques, il pouvait au contraire rendre plus de services en demeurant dans ce gouvernement même comme l'expression vivante d'une politique résolue à ne déposer les armes que devant une paix honorable, en montrant à l'Europe, à l'ennemi lui-même que la France serait prête encore à subir toutes les extrémités d'une guerre à outrance, si on voulait lui imposer des conditions trop dures, trop humiliantes pour sa fierté. Il aurait compris que, dans de telles circonstances, faire appel à la souveraineté nationale, convoquer une assemblée, c'était s'assurer une force immense, l'unanime concours du pays dans la lutte nouvelle à laquelle on pourrait être provoqué par les prétentions du vainqueur. Puisqu'il avait eu jusqu'ici la bonne fortune d'être la personnification la plus accentuée des sentimens patriotiques du pays, de représenter une politique qui ne consent pas à désespérer de la France, il n'avait qu'à rester ce qu'il était. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. Gambetta n'a rien vu dans tout cela; il n'a pas compris le rôle que lui créaient les circonstances, et aussitôt, sans plus attendre, il s'est jeté dans une politique de déclamations et de sorties furieuses allant véritablement jusqu'à l'iniquité. — Peu s'en faut qu'il n'ait accusé le gouvernement de Paris de trahison; il lui a tout au moins reproché « une coupable légèreté » dans la négociation de l'armistice du 28 janvier. Le gouvernement de Paris, qui est réduit à essuyer bien d'autres reproches, s'est révolté contre celui-là; il a relevé avec fierté cet injuste défi qu'on lui lançait. Nous le comprenons bien.

Quel droit avait en effet M. Gambetta de se laisser aller à ces précipitations passionnées de jugement? De son propre aveu, il parlait de ce qu'il ne savait pas; il était loin, il ne pouvait se rendre compte de la situation réelle de Paris, qu'il n'entrevoyait qu'à travers ses illusions; il ne pouvait apprécier dans toute leur gravité et dans toute leur étendue les nécessités pénibles devant lesquelles avaient dû plier ses collègues. Il ne savait qu'une chose cruelle, inexorable, c'est que Paris tenait depuis près de cinq mois déjà, et ne pouvait en définitive tenir éternellement, — c'est que la résistance parisienne, si opiniâtre qu'elle fût, ne pouvait être efficace que si elle était secondée par l'approche d'une armée de secours, dégageant victorieusement nos communications, arrivant sous nos murs avant l'épuisement de nos vivres. Or il savait

mieux que personne quelle chance il y avait de venir à notre aide. Que pouvait ce malheureux gouvernement enfermé dans Paris? S'il tournait ses regards vers les provinces, il voyait s'évanouir pour le moment toute espérance. Chanzy, on le savait déjà, venait d'être rejeté au-delà de la Mayenne après une série de combats aussi honorables que désastreux. Faidherbe, qui s'était avancé, qui s'était dévoué, comme il l'a dit, pour venir en aide à la dernière tentative de l'armée de Paris, Faidherbe était de nouveau forcé de se replier vers le nord après la bataille de Saint-Quentin. L'armée de Bourbaki, lancée dans sa grande aventure de l'est, venait d'échouer dans ses tentatives énergiques pour dégager Belfort; elle avait commencé déjà cette retraite désespérée qui a conduit son malheureux général à un suicide de désespoir, et qui en fin de compte n'a laissé à 80,000 de nos soldats d'autre alternative que de chercher un refuge en Suisse. Si le gouvernement tournait ses regards sur Paris, il voyait les vivres s'épuiser, la famine approcher d'heure en heure. Il hésitait encore, dit-on, il ne pouvait se résigner à traiter; il s'abandonnait lui-même, et il abandonnait Paris à une sorte de fatalité, lorsque M. Jules Favre, mis en présence de cette situation extrême, prenait courageusement la responsabilité d'aller à Versailles chercher le moyen d'arracher à la faim menaçante une population de deux millions d'âmes.

Voilà la vérité aussi douloureuse que simple. On aurait dû consulter la délégation de Bordeaux, à ce qu'il paraît; on ne l'a pas fait, on n'a pas pris son avis; M. Gambetta s'en plaint vivement. C'est sans doute un malheur qu'on n'ait pas consulté M. Gambetta; après cela, comment aurait-on fait pour le consulter? On lui aurait expédié un ballon qui aurait eu la chance d'aller tomber en Belgique, et de là les dépêches seraient revenues à Bordeaux; à son tour, M. Gambetta nous aurait expédié des pigeons qui seraient arrivés quand ils auraient pu, peut-être quinze jours après leur départ. A voir comme l'on s'entend aujourd'hui, il est présumable qu'il aurait fallu négocier entre Bordeaux et Paris avant de se mettre d'accord; pendant ce temps, le dernier morceau de pain eût été rapidement épuisé, et tout aurait été fini; il est vrai que la délégation de Bordeaux aurait pu donner sa consultation. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'avec ce procédé de négociation M. Gambetta nous préparait la famine, certaine, impitoyable, et que depuis l'armistice il n'a pas tenu à lui que le ravitaillement ne fût suspendu. Il ne paraît pas au reste s'être inquiété beaucoup de ce résultat, ou du moins, s'il l'a entrevu, il en a pris son parti, lui aussi, « d'un cœur léger. » De deux choses l'une : ou M. Gambetta, qui accuse les autres de légèreté, s'est montré lui-même étrangement léger dans tout ce qu'il vient de faire, ou bien il a porté dans ses derniers actes un calcul plus profond qui ne vaudrait guère mieux que de l'étourderie. M. Gambetta a pu se dire que

la chute inévitable de Paris serait un malheur sans doute, mais que ce malheur ne serait qu'un accident, et que la France resterait en armes pour continuer la lutte. Le gouvernement de Paris disparaissait, il est vrai, dans ce grand naufrage d'une reddition à merci; mais il y en avait un autre à Bordeaux, et, comme M. Gambetta était l'âme de ce gouvernement de Bordeaux, c'était lui qui désormais devenait le dictateur de la France, disputant sa vie et son sol à l'invasion jusqu'à la complète délivrance de sa capitale et de ses provinces.

Le rêve était ambitieux assurément, aussi ambitieux que dangereux, et s'il ne s'est pas produit au grand jour, s'il a même été désavoué par M. Gambetta dans un discours prononcé à Lille, il n'est pas moins implicitement dans les derniers actes de Bordeaux, qui ne signifient rien, ou qui prouvent qu'on aurait préféré une reddition de Paris sans condition à une capitulation diplomatique qui appelle la France à se prononcer elle-même sur la paix ou sur la continuation de la guerre. Ce qu'on aurait voulu en un mot, c'eût été que la chute de Paris ne décidât rien, ne tranchât rien, et que le gouvernement de Paris, en disparaissant ou en restant prisonnier de guerre, laissât au gouvernement de Bordeaux sa pleine et entière liberté. — Eh! sans doute, par elle-même, cette idée n'a rien que puisse désavouer le patriotisme; il eût été à désirer en effet que la douloureuse catastrophe de Paris n'eût point une influence décisive sur la situation générale, qu'il restât toujours quelque part un gouvernement faisant face à l'ennemi, continuant la défense nationale, bien entendu avec le libre concours du pays, et il a dépendu peut-être de M. Gambetta de faire de ce rêve patriotique une réalité. S'il n'en est point ainsi aujourd'hui, si la défense du pays tout entier a été compromise, qui donc est le coupable? Ce n'est point apparemment le gouvernement de Paris. Lors même que ce gouvernement n'eût traité que pour la grande ville où il est enfermé depuis cinq mois, est-ce que nos provinces, nos armées de l'est, de l'ouest et du nord, seraient dans une meilleure situation? est-ce que le gouvernement de Bordeaux aurait plus d'autorité et de prestige aux yeux de la France? La crise où se débat notre malheureux pays ne resterait pas moins redoutable, elle ne serait pas moins arrivée à une de ces périodes aiguës où de toute façon il faut une solution, et ici en vérité commence pour la délégation envoyée en province, pour M. Gambetta en particulier, une terrible responsabilité.

Il y a près de cinq mois que cette délégation est allée à Tours, il y a quatre mois que M. Gambetta partait de son côté; qu'a fait ce gouvernement? Ce serait certes une souveraine injustice de méconnaître même aujourd'hui l'énergie et l'activité de ce jeune ministre de l'intérieur et de la guerre, qui a eu tout au moins le mérite de mettre un peu de séve dans cette délégation composée de vieillards, qui a communiqué son feu à tout ce qui l'entourait. Il a donné à l'organisation de la défense et à tous les mouvemens militaires une impulsion qui l'a un instant

popularisé. Rien ne lui a manqué, il est vrai; la France lui a libéralement tout accordé, les hommes, l'argent, les ressources de toute sorte. Nulle part, il n'a rencontré une résistance sérieuse: à Paris comme en province, on lui a ouvert un large crédit de confiance; on attendait tout de sa jeunesse, de sa bonne volonté, de la passion patriotique qu'il déployait. Malheureusement c'est une question de savoir si M. Gambetta a fait ce qu'il fallait pour répondre à cette confiance.

Ce qui est trop évident, c'est que, maître et souverain de la France depuis quatre mois, il s'est enivré de lui-même; il s'est accoutumé à cette dictature qu'on ne lui disputait pas, qui échappait à tout contrôle, et en définitive il a fait son apprentissage des affaires à nos dépens. Il ne s'est servi de son omnipotence que pour mettre la confusion un peu partout, dans la guerre et dans la politique, dans la direction des armées et dans l'organisation du pays. Il a improvisé des généraux et des préfets avec ses camarades et ses amis de la veille. A quels caprices ne s'est-il pas livré! Il s'est même réveillé un jour, à ce qu'il paraît, grand stratégiste, et puisqu'il était ministre de la guerre, puisqu'il faisait des généraux avec des journalistes de second ordre, il a voulu, lui aussi, dit-on, diriger des opérations militaires. Comment a-t-il réussi? C'est là une question que les événemens éclairent d'un triste jour. Lorsqu'on en viendra à examiner de près cette navrante histoire de quatre mois, on découvrira peut-être d'étranges choses. Qui a imaginé par exemple cette grande opération de l'est, — cette marche de Bourbaki vers les Vosges, cette manière de délivrer Paris menacé de famine en prenant le temps d'aller dégager Belfort? Tout ce qui s'est passé en province pendant que nous étions enfermés dans notre prison est encore trop enveloppé d'obscurité pour que nous puissions y voir bien clair et préciser les responsabilités. Ce qui est certain, c'est que Bourbaki écrivait sans cesse en homme qui suit une direction qu'on lui a tracée, c'est qu'un officier placé par M. Gambetta auprès du malheureux général adressait au ministre de la guerre, le soir de la bataille de Villersexel, ces singulières paroles : « Quant à ce que vous qualifiez de savantes manœuvres entre les deux groupes des forces ennemies, vous devez vous féliciter vous-même en n'oubliant pas que ce sont encore vos idées qui, par ma voie, ont collaboré à cette belle tâche. Je laisse au général, qui n'y manquera pas, le soin de le dire et de l'écrire. »

Ainsi, voilà M. Gambetta transformé, de l'aveu de ses confidens, en tacticien consommé, dirigeant armées et généraux de son cabinet, poussant Bourbaki vers l'est, Chanzy vers l'ouest, retenant celui-ci au moment où il voulait marcher sur Paris vers les premiers jours de janvier, comme on nous l'a révélé récemment. C'était un ministre de la guerre d'une surprenante activité, nous en convenons, remuant tout le monde, s'agitant beaucoup lui-même. Avec tout cela, il n'en a pas moins conduit l'infortuné Bourbaki au suicide, l'armée de l'est en Suisse, les soldats de-

Chanzy derrière la Mayenne, et nos armées des provinces ne se sont jamais plus rapprochées de Paris que lorsqu'elles étaient dirigées par le général d'Aurelles de Paladines, destitué pour n'avoir point réussi dans une opération qu'on lui avait imposée. C'est peut-être moins la faute de M. Gambetta que celle de ses flatteurs, qui lui ont persuadé qu'il allait être un second Carnot, un autre organisateur de la victoire, que nos généraux n'entendaient plus rien à la guerre. Il s'est laissé convaincre, il a voulu faire la guerre à son tour; il n'a pas été plus heureux que d'autres, et, au lieu d'organiser la victoire, il a organisé la défaite. M. Gambetta avait la généreuse passion de réussir et de vaincre l'invasion, nous n'en doutons pas; par malheur, il ne s'est pas seulement trompé lui-même : il nous a trompés, nous aussi, en nous flattant de bonnes nouvelles. Il nous a fait croire que les défaites étaient des victoires, il a pris ses désirs et les entraînemens de son imagination pour des réalités, si bien que nous n'avons plus rien su, que nous n'avons plus rien vu qu'à travers un tissu de fictions. Ici, nous avons cru à des succès de nos armées, hélas! plus rares qu'on ne le disait; nous avons compté sur ce secours qu'on nous annonçait périodiquement. En province, comment la chute de Paris n'aurait-elle pas produit l'effet d'un coup de foudre, lorsque rien n'avait préparé les esprits à cette catastrophe, lorsque la veille encore la délégation de Bordeaux faisait le tableau le plus prodigieux de la sortie du 19 janvier et du combat de Montretout? Ce jour-là, à ce qu'il paraît, nous étions allés jusqu'aux portes de Versailles, et nous avions mis vingt-cinq mille Prussiens hors de combat! Voilà comment on écrivait notre histoire. Avec ce système, la déception était inévitable; elle a été cruelle le jour où on a vu la vérité, et M. Gambetta a tristement fini sa campagne de stratégiste improvisé. Il aurait mieux valu pour lui et pour nous qu'il se bornât à organiser, à équiper nos armées, en faisant un peu moins de généraux, en laissant ceux qui étaient au combat combiner leurs opérations.

Ce que M. Gambetta a fait pour la guerre, il l'a malheureusement fait aussi dans la politique; il a désorganisé. Ce n'est point certes qu'il ait rencontré des résistances; tout le monde lui a obéi, excepté peut-être ses amis. Le pays a montré une docilité merveilleuse. N'importe, il a fallu dissoudre les conseils-généraux, les conseils d'arrondissement, les conseils municipaux, si bien que la France a fini par se trouver sans aucune espèce de représentation légale; elle a vécu dans une atmosphère confuse d'autorité discrétionnaire tempérée par l'anarchie de quelques villes et par la force d'inertie des campagnes. C'était bien la peine vraiment de s'élever si haut contre l'empire, de se mettre à sa place, pour lui emprunter les tristes procédés de sa politique! On a eu comme lui des préfets autoritaires, des commissions administratives, des candidats officiels, même des bulletins adressés aux communes pour faire l'éducation du peuple, — et toujours comme sous l'empire on s'est em-

pressé de voir dans toute contradiction une hostilité, dans toute dissidence une conspiration, c'est-à-dire en définitive qu'on a eu au nom de la république les mêmes préjugés et les mêmes procédés exclusifs qu'on avait sous l'empire dans un intérêt dynastique. M. Gambetta, au début de sa carrière, avait montré un peu plus de souci de la liberté; depuis qu'il est au pouvoir, il semble croire que tout est permis, pourvu que la république soit sauvée, lorsque la république au contraire ne peut se fonder et se populariser que par le respect de la liberté, si on laisse la souveraineté nationale se manifester dans toute sa sincérité et dans toute son indépendance. Il n'a pas fait la république de tout le monde, il a fait ou laissé faire autour de lui une république de parti. Ce qu'il y a dans cette politique, c'est toujours la même chose, c'est une incurable méfiance envers le pays.

En réalité, c'est de cette inspiration de méfiance qu'est né ce décret qui a failli devenir un signal de guerre civile, qui avait la prétention d'exclure de l'éligibilité à l'assemblée nationale tout ce monde disparu de sénateurs, de conseillers d'état ou d'anciens candidats officiels de l'empire. Ce n'est point assurément que nous défendions ces candidats et les moyens qui les faisaient fleurir dans la vie publique : ils sont condamnés par leurs œuvres bien plus que par tous les décrets possibles; mais en vérité n'était-ce pas témoigner le doute le plus injurieux au pays? Eh quoi! cinq mois à peine après Sedan, en présence de tous les désastres qui sont la suite fatale de l'empire, on en est à croire que la France pourrait choisir pour la représenter ceux qui l'ont conduite là où elle est, qu'elle serait capable de rêver une restauration bonapartiste! On sentait le besoin de l'éclairer sur ce qu'elle avait à faire, et même de prendre des précautions contre son imprévoyance! C'était se faire du pays une étrange idée, on en conviendra. Les élections viennent bien de prouver le peu de chances de tous ces candidats dès qu'ils n'avaient plus pour eux les influences officielles. C'est à peine si quelques-uns ont échappé au naufrage. Et sait-on ce que nous ont valu ces tentatives d'exclusion? Elles nous ont exposés à ce dernier déboire d'une protestation de M. de Bismarck nous rappelant à l'ordre, c'est-à-dire au respect de la liberté électorale, dont l'armistice, à ce qu'il paraît, fait une condition. Oui, M. de Bismarck, qui intercepte nos lettres et nos journaux, qui laisse à peine une fissure entre Paris et les provinces, M. de Bismarck veut que nous soyons libres dans les élections! L'ironie est certainement amère, et ce qu'il y a de plus cruel, c'est qu'on lui a donné un prétexte. Voilà ce qu'on nous a valu; c'est la dernière goutte de fiel sur nos blessures. Après cela, il ne nous reste plus rien à dévorer, il n'y aurait tout au plus que cette restauration bonapartiste qu'on nous présente comme un fantôme menaçant. Non, cette restauration ne peut avoir rien de menaçant. Il faudrait que la France eût achevé de perdre le sens moral pour l'accepter. Les étrangers eux-mêmes n'y croient pas; mais, si elle était ja-

mais possible, le radicalisme y aurait certainement contribué par ses procédés exclusifs et ses tyrannies agitatrices. M. Gambetta, dans une de ces circulaires qu'il lançait comme des ordres du jour, disait récemment qu'on devait exclure tous les anciens candidats officiels de l'empire parce que M. de Bismarck trouvait en eux des alliés, et il se sentait suffisamment justifié par la protestation même du chancelier prussien. Malheureusement M. de Bismarck et le bonapartisme ont bien d'autres alliés qui ne s'en doutent guère : ce sont ceux qui excèdent le pays de déclamations et d'agitations, qui le fatiguent de leur turbulence et de leur incapacité, qui font violence aux instincts, aux habitudes, aux mœurs des populations : ce sont ces préfets qui font les proconsuls, les autocrates de la république, qui s'en vont prononcer des harangues matérialistes à l'enterrement de leurs amis; ce sont tous ceux-là qui nous prépareraient cette humiliation incomparable d'une restauration bonapartiste, si c'était possible, si toute cette agitation était autre chose qu'une arrogance tapageuse désavouée par le vrai peuple dès qu'il peut se prononcer, comme on le voit. Chose curieuse en effet, à Lyon, même à Lyon d'où partaient depuis quatre mois les excitations les plus violentes, où s'était établie une sorte de commune révolutionnaire usurpant ou disputant tous les pouvoirs, quels sont les députés qu'on vient d'élire? M. Jules Favre, le général Trochu, M. de Mortemart, M. de Laprade. Le vote régulier des populations du Rhône est venu démentir de la façon la plus éclatante les prétentions du radicalisme démagogique. A Bordeaux, dans cette ville qu'on représentait comme prête à prendre feu pour M. Gambetta, qui était par le fait soumise à une action plus directe du gouvernement, quels sont les noms qui sont sortis du scrutin? Ils sont plus significatifs encore que dans le Rhône; ce sont les noms du duc Decazes, de M. Thiers, du général d'Aurelles de Paladines, du général Changarnier; on voit ce que deviennent ces mirages de faction et d'anarchie.

La vérité est que ce bruyant conflit, où M. Gambetta s'est engagé étourdiment, où il a compromis peut-être la république en croyant la servir, n'a été qu'une complication de plus dans des élections déjà passablement confuses, et le triste préliminaire de la réunion de cette assemblée qui n'a pourtant pas besoin qu'on lui crée des difficultés nouvelles. Tout ce qu'on peut dire de mieux, c'est que M. Gambetta s'est retiré à temps de cette échauffourée, qui n'était grave que parce qu'elle se servait d'une émotion patriotique trop légitime; il s'est effacé devant une puissance qu'il ne pouvait méconnaître jusqu'au bout, la souveraineté nationale elle-même. Aujourd'hui cette souveraineté, dégagée des entrailles ensanglantées du pays, existe personnifiée dans l'assemblée, et c'est ce qui domine tout pour le moment. A vrai dire, ces élections et cette assemblée ont un caractère sur lequel on ne peut pas se méprendre, elle reflète un mouvement d'opinion trop universel pour n'être

pas très spontané; Paris seul ou presque seul a tenu, selon son habitude, à se distinguer dans ce mouvement par l'étrangeté de ses choix. Les élections parisiennes sont à coup sûr un des spécimens les plus curieux de la confusion des esprits au lendemain du siége. Que représentent-elles, ces élections? Mais d'abord il faudrait savoir comment elles se sont faites, si même elles sont achevées, si on a fini par dégager ce grand inconnu que la population parisienne est allée jeter dans l'urne. On s'est si bien passé toutes les fantaisies possibles de candidature, que trois mille noms ont été trouvés, dit-on, au fond de l'urne. Il y a cinq jours qu'on pointe des bulletins, et on n'est pas bien certain d'être arrivé à débrouiller ce chaos. On n'arrivera peut-être jamais à un résultat absolument précis. Jamais, en vérité, un scrutin n'a mieux ressemblé à une loterie. Assurément ces élections de Paris sont la condamnation la plus sensible et la plus étrange du scrutin de liste tel qu'on le pratique. L'expérience est décisive. Comment veut-on en effet qu'il y ait moyen de se reconnaître dans cet indescriptible tumulte de noms étonnés de se trouver ensemble? Ces malheureux scrutateurs, qui ont à faire un dénombrement impossible, sont aussi embarrassés que les électeurs eux-mêmes qui ont à choisir quarante-trois candidats. Pourquoi ne propose-t-on pas tout de suite de faire élire par chacun de nous les sept cent cinquante membres de l'assemblée? Ceux-là mêmes qui ont le plus l'habitude de la vie politique et qui connaissent le mieux les hommes de leur temps éprouvent d'étranges perplexités dès qu'ils ont à choisir au-delà d'un certain nombre de candidats. Ceux qui sont peu au courant des affaires publiques en savent naturellement bien moins encore et doivent être plus embarrassés, à moins qu'ils n'aillent porter docilement à l'urne la liste qu'ils reçoivent d'un comité. Il en résulte nécessairement des élections qui sont le résultat d'un mot d'ordre aveuglément suivi, ou qui présentent ce caractère tumultueux et baroque que nous voyons. Dans tous les cas, c'est la représentation publique livrée au hasard.

Après cela cependant, nous ne méconnaissons pas que dans ces élections parisiennes, telles qu'elles apparaissent, il y a une couleur dominante et parfaitement significative. S'il y a quelques noms qui ont pour tous une valeur sérieuse, il y en a une multitude d'autres qui représentent tout ce qu'on voudra, depuis le ressentiment de la défaite et l'esprit de fronde d'une population trop longtemps captive jusqu'au socialisme le plus avancé. A côté des amiraux et des écrivains qui doivent leur renommée au travail, il y a les délégués de l'internationale, les démagogues sortis on ne sait d'où, les agitateurs du 31 octobre, les libellistes épileptiques, — et les modérés, ceux qui formeraient une représentation sérieuse, sont à coup sûr une petite minorité dans cette liste parisienne. La fine fleur révolutionnaire l'emporte. Paris a voulu se donner ce luxe d'une députation aux couleurs voyantes qui ressemble à une protestation contre tout ce qui existe. Est-ce l'effet de l'inertie des modérés,

de l'absence d'une foule d'électeurs ou de l'éparpillement des voix conservatrices? En définitive, le résultat est le même, et à un certain point de vue il ne faut pas s'en étonner. Paris a l'habitude de l'opposition et de la fronde, il serait bien étonné s'il manquait à cette tradition; il s'est montré aujourd'hui ce qu'il a toujours été. Ce qu'il y a de grave à l'heure actuelle, c'est que Paris n'aura peut-être réussi qu'à diminuer aux yeux du monde cette bonne renommée qu'il avait conquise par son attitude pendant le siége. Malgré tout, on ne peut pas dire que le scrutin du 8 février soit de nature à troubler beaucoup les Prussiens. M. de Bismarck et M. de Moltke, maîtres de nos forts, s'en inquiètent probablement assez peu. Et, d'un autre côté, ces élections dernières ne contribueront point assurément à relever le crédit et le prestige de Paris aux yeux de la France. Elles ne serviront au contraire qu'à l'isoler, à mettre plus vivement en relief le contraste de cet esprit d'excentricité révolutionnaire et de cette explosion d'idées modérées dont les élections des provinces sont la manifeste expression.

Ici en effet tout change, et les élections provinciales ont à coup sûr dans un autre sens la signification la plus claire et la plus décisive. Il n'y a tout au plus jusqu'ici que quelques départemens où les listes radicales aient pu passer; dans presque tous les autres, le succès est aux candidatures modérées, conservatrices, libérales encore néanmoins, et on pourrait dire que ces élections des provinces ont justement le caractère d'une protestation contre tout ce qui est révolutionnaire. Les généraux frappés par M. Gambetta sont précisément ceux que les électeurs sont allés chercher pour en faire leurs députés. De toutes parts, les hommes qui ont eu un rôle dans les grandes luttes constitutionnelles, qui ont marqué par la fermeté de leurs opinions ou par leur talent sous la monarchie de juillet et sous la république de 1848, sont rappelés dans l'assemblée nouvelle. De candidats de l'empire, il y en a fort peu, nous le disions, et ils auraient dû être les premiers à s'effacer. La grande masse de ces nouveaux élus arrive évidemment à l'assemblée de Bordeaux avec un mandat de modération libérale et de paix, non pour représenter une réaction dangereuse, mais pour replacer la France dans les conditions d'une liberté régulière, et pour tout dire, si ces élections de 1871 pouvaient trouver leur expression dans un nom, elles se résumeraient en M. Thiers, qui est déjà dix-huit fois élu dans moins de cinquante départemens.

Cette fortune singulière, qui jusqu'ici n'était échue à personne depuis qu'il y a des assemblées en France, était bien due sans doute à celui qui est aujourd'hui une des premières illustrations de notre pays; mais, qu'on ne s'y trompe pas, elle n'est pas seulement le prix de l'illustration, la suprême récompense d'un homme qui s'est honoré, qui a honoré son pays par la parole, par les travaux de l'esprit. Cette élection multiple, qui ressemble à une acclamation, a un caractère bien autrement

significatif; elle est une sorte de désignation publique de celui qui relevait, il y a quelques années, parmi nous le drapeau humilié des « libertés nécessaires, » et surtout de celui qui au lendemain du 4 septembre allait plaider devant l'Europe la cause de la France, de l'homme enfin qui depuis plus de six mois, depuis le commencement de la guerre, n'a cessé de montrer autant de sagacité que de patriotisme.

Assurément depuis que cette triste période est ouverte, personne n'a vu plus clair dans nos malheureuses affaires, et on peut bien dire aujourd'hui que, si M. Thiers eût été écouté lorsqu'il en était temps encore, nous n'en serions pas réduits aux cruelles extrémités qui nous accablent. Dès le premier instant, on s'en souvient, il s'élevait contre la guerre avec une sorte d'émotion qui ressemblait à un pressentiment. Il rassemblait dans un des bureaux du corps législatif quelques-uns des ministres pour leur démontrer les dangers de la lutte qu'on allait entreprendre; il savait, pour l'avoir lu distinctement dans nos budgets, que la France n'était pas prête pour une si grande aventure. Il ne pouvait pas tout dire publiquement, parce qu'on ne peut pas dévoiler les faiblesses de son pays au moment du combat; mais il en disait assez pour donner à réfléchir, et on se souvient aussi des fureurs qui se déchaînèrent contre lui. Un mois après, membre du conseil de défense, il s'opposait de toutes ses forces à la marche militaire qui allait finir à Sedan. Plus tard, lorsque les malheurs ne se comptaient plus pour nous, lorsque le siége de Paris était déjà commencé, il insistait aux premiers jours de novembre pour qu'on acceptât l'armistice proposé alors, même sans le ravitaillement, et ce qui est arrivé depuis n'a fait que justifier sa prévoyance en montrant qu'on eût mieux fait évidemment d'accepter cette première trêve, dont les conditions étaient bien plus favorables que celles qu'on a dû accepter depuis. Un peu plus tard encore, lorsque notre armée de la Loire était intacte et venait même d'attester sa valeur par la reprise d'Orléans, M. Thiers pressait, dit-on, M. Gambetta de profiter de cette circonstance d'un succès qui relevait un peu nos armes pour rouvrir une négociation. M. Gambetta recevait, à ce qu'il semble, fort mal le conseil, et c'est même à partir de ce moment que M. Thiers devenait suspect, au point qu'on mettait en doute son patriotisme. Et cependant le conseil de M. Thiers n'avait rien que de prévoyant et de sage; dans tous les cas, que risquait-on à le suivre? Que pouvait-il arriver de plus que ce qui est arrivé? On aurait évité peut-être quelques-uns de nos derniers désastres. M. Thiers n'a été écouté ni en ce moment ni en bien d'autres depuis six mois, et c'est parce qu'il s'est montré un conseiller clairvoyant, quoique inutile, parce qu'il a vu ce que les autres ne voyaient pas, parce qu'il a eu le courage de résister à des illusions que sa raison désavouait, c'est à cause de tout cela peut-être que l'opinion s'est portée vers lui avec un entraînement d'autant plus significatif que ces témoignages de confiance n'ont rien de personnel et

de local; ils viennent de tous les côtés, du nord et du midi. C'est un bill de confiance donné à l'homme qui représente le mieux l'esprit de la France au moment où nous sommes, et M. Thiers entre évidemment dans l'assemblée avec une sorte de délégation nationale qui fait de lui le chef naturel d'un gouvernement nouveau, le plénipotentiaire désigné dans les négociations qui vont s'ouvrir. Si triste et si difficile que soit ce devoir, M. Thiers le remplira sans nul doute. Après avoir raconté les grandeurs de notre pays, après l'avoir gouverné dans des temps plus prospères, il lui rendra ce dernier service de le guider dans les incomparables épreuves que nous traversons. Il ralliera nécessairement autour de lui dans l'assemblée tous ceux qui mettent la France bien au-dessus de tous les intérêts et de toutes les préférences de parti. Il est bien clair que la signification du dernier mouvement électoral et de cette multiple nomination de M. Thiers est toute pacifique. On entrera dans les négociations sans arrière-pensée, on fera la paix, si on le peut; on ira jusqu'à la limite des concessions compatibles avec l'honneur d'une nation qui peut bien se résigner à s'avouer vaincue, sans consentir à signer son propre avilissement, et au fond c'est là justement la difficulté de trouver cette limite.

La signification assez claire des élections qui ont produit l'assemblée de Bordeaux est pacifique sans doute; est-ce à dire que ce soit la paix quand même et à tout prix? Ce n'est point là évidemment ce que la France a voulu dire. Depuis quelques jours, c'est à qui énumérera les conditions possibles ou vraisemblables de la paix, les exigences du vainqueur, les propositions des neutres. Toutes les versions courent dans la publicité européenne. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que personne ne sait rien; ceux qui le savent n'en ont rien dit, et il n'est point impossible que l'attitude de l'assemblée de Bordeaux n'exerce quelque influence sur les résolutions de la Prusse elle-même. Pour le moment, l'essentiel est une prolongation de l'armistice qui expire dans quatre jours, avant qu'une négociation sérieuse ait pu s'ouvrir, peut-être même avant que l'assemblée ait pu s'organiser et constituer un gouvernement. Or c'est ici précisément qu'on va rencontrer la première difficulté. La Prusse consentira-t-elle à une prolongation de l'armistice, si la base essentielle de la paix n'est point admise avant tout, et cette base elle-même, quelle est-elle? Voilà la question. M. de Bismarck plus que tout autre tient aujourd'hui entre ses mains la fortune de deux grandes nations. S'il a une clairvoyance égale à son audace, s'il ne veut que des garanties légitimes pour l'Allemagne, s'il se préoccupe moins d'exercer des représailles ou d'assouvir un vain orgueil militaire que d'assurer l'avenir de son œuvre par une modération habile, la paix est possible et même vraisemblable, parce que la Prusse ne nous offrira que des conditions que nous puissions accepter, et l'Allemagne y est en vérité aussi intéressée que la France. Si M. de Bismarck, entraîné par l'esprit de

conquête, persiste dans ses prétentions exorbitantes, s'il veut pousser la France à bout, il n'arrivera qu'à un résultat : ce sera de rendre la paix impossible, inacceptable pour ceux-là mêmes qui la désirent, et qui seraient prêts à se résigner à d'inévitables sacrifices. Parce qu'il a la force et que ses armées ont eu jusqu'ici la victoire, parce qu'il a réussi à dompter la résistance de Paris par la famine et que ses soldats occupent une partie de notre territoire, M. de Bismarck peut se laisser aller à croire que rien ne doit lui résister désormais, que la France doit subir dans toute sa dureté la loi du vainqueur. S'il croit cela, c'est qu'il est décidé d'avance à rouvrir cette arène sanglante où deux nations s'entre-tuent depuis six mois; mais il se tromperait étrangement, s'il pensait que la France peut et doit tout accepter. La France n'est point heureusement aussi épuisée qu'il le suppose. Elle a pu être compromise par la confusion et l'imprévoyance. Elle a encore assez de sang pour combattre, assez de ressources pour soutenir la lutte, si on la pousse à une résistance désespérée. Elle se défendra par tous les moyens, et cette fois elle n'aura pas seulement à sa tête un gouvernement improvisé dans une heure de révolution, elle sera représentée et conduite par une assemblée qu'elle a élue, qui restera la légitime personnification du pays, et qui, après avoir rendu témoignage de son esprit de modération pacifique, sera d'autant plus autorisée à reprendre avec une énergie nouvelle la défense de notre nationalité en péril.

M. de Bismarck ne sera plus seulement en présence d'un gouvernement de Paris ou d'un gouvernement de Bordeaux; il sera en face de la France elle-même tout entière en armes, et c'est une question de savoir si, par l'excès de sa politique, il ne contraindrait pas enfin l'Europe à sortir de l'indifférence où elle s'est renfermée jusqu'ici. Nous ne nous faisons certes point illusion, nous n'avons pas été gâtés par la faveur européenne depuis six mois. Il y a cependant un degré où les entreprises de la force deviennent une menace pour tout le monde, et il est bien certain que les malheurs de la France excitent des sympathies croissantes dans le monde civilisé, en ravivant le sentiment de la mission bienveillante que notre pays a toujours remplie en dépit des fautes commises en son nom. L'Angleterre elle-même, l'Angleterre surtout vient de nous donner des marques touchantes de ces sympathies par son empressement spontané et désintéressé à venir au secours des misères de Paris, et l'opinion publique commence à supporter impatiemment l'impartialité inactive du gouvernement. M. de Bismarck, malgré son imperturbable audace, y regardera peut-être à deux fois avant de donner par l'excès de ses prétentions un nouveau signal de guerre qui retentirait douloureusement en Europe, en Allemagne même, en ralliant autour de la France toutes les sympathies éparses du monde.

CH. DE MAZADE.

Histoire de la littérature allemande, par M. Heinrich, 2 vol. in-8°; Franck 1870.

Si nous avons pu nous convaincre que les Allemands, tout en sachant notre langue, nous connaissent mal et de façon à commettre en tout ce qui nous concerne d'étranges et dangereuses erreurs, il faut bien nous attendre à pénétrer nous-mêmes avec peine leur caractère et leur génie, si différens des nôtres. Aussi faut-il accueillir avec gratitude des livres de savoir intelligent et de goût, destinés à nous rendre une telle étude plus prompte et plus facile. De ce nombre est l'*Histoire de la littérature allemande*, de M. Heinrich, publiée il y a seulement quelques mois. Des trois volumes qui composeront cet ouvrage, deux ont paru, résultat de dix années d'un enseignement à la fois solide et brillant à la faculté des lettres de Lyon; ils comprennent toute l'histoire des lettres allemandes jusqu'aux dernières œuvres de Goethe, de sorte que le troisième volume sera tout entier réservé à la littérature contemporaine.

L'histoire littéraire ne doit plus se borner à enregistrer chronologiquement et par catégories les diverses œuvres épiques, lyriques, dramatiques, en se bornant à faire connaître la biographie de chaque écrivain ou de chaque poète, avec une analyse et au besoin des citations de ses principaux ouvrages. Elle aspire à interpréter par une synthèse plus intelligente un génie national qu'elle étudie dans sa formation, qu'elle suit avec un intérêt dévoué dans toutes les grandes manifestations de sa virilité, dont elle signale enfin les causes de caducité ou de nouveau progrès, soit présentes, soit prochaines. Il lui faut, pour cela, consulter l'histoire politique et morale, se faire universelle par une large sympathie avant de se faire particulière par une habile critique.

Où commencera cependant une histoire de la littérature allemande? M. Heinrich n'a pas hésité à y comprendre ce qu'il appelle justement les origines germaniques. A ce compte, il a raison de commenter d'abord *la Germanie* de Tacite. Il n'y a pas de livre dont les Allemands encore aujourd'hui soient plus fiers. Dès l'époque de la renaissance, les manuscrits qui nous ont conservé l'œuvre de l'historien romain l'appellent le « livre d'or de la Germanie. » On sait en effet de quel prix sont les observations qui le composent, et combien nous eussions perdu à ne pas les conserver; mais l'Allemagne moderne a-t-elle bien le droit de revendiquer pour elle seule le bénéfice de cet héritage? Ne pourrait-on pas démontrer que le génie anglo-saxon est l'héritier très direct de certains traits du caractère que Tacite a dépeint? Une foule de traditions germaniques ne se sont-elles pas transmises plus intactes en Scandinavie que dans l'Allemagne moderne, toute pénétrée d'influences classiques, slaves, etc.? La France elle-même n'a-t-elle pas, dans son travail de fusion que la force peut seule rêver de dissoudre, admis des élémens

germaniques qu'il serait facile encore de reconnaître? Les diverses nations de l'Europe ont donc à divers degrés le droit de reporter leurs souvenirs vers le livre de Tacite.

De la mythologie scandinave, que M. Heinrich expose ensuite avec un certain détail, ne peut-on pas dire quelque chose de semblable? Il est bien vrai que cette mythologie, conservée dans les deux Eddas, nous transmet, sous une forme qu'on est fondé à croire non tout à fait altérée, l'ancienne mythologie de la race germanique; mais ces traditions, dispersées bientôt par des invasions et des migrations multiples, se sont mêlées aux croyances de toute l'Europe, au lieu de rester le domaine exclusif des Allemands. Il suffit d'avoir parcouru les livres de Jacques Grimm, particulièrement sa *Mythologie* et ses *Antiquités du droit allemand*, pour se faire une idée de cette dispersion opérée par le germanisme avant même qu'au centre de l'Europe il se soit formé une Allemagne chrétienne et moderne. Compterez-vous dans la littérature allemande ces chants guerriers que les Germains, au témoignage de Tacite, récitaient en marchant au combat, et qui célébraient leurs dieux et leurs héros? Quelle sorte de Germains les chantaient? Des Goths, des Francs, qui ont été s'établir en de tout autres pays que la future Allemagne; c'est Charlemagne, nous raconte Eginhard, qui avait pris soin de faire recueillir ces chants, et Charlemagne, quoi qu'on en dise au-delà du Rhin, n'est pas un Allemand, c'est un Franc.

Après ces origines, M. Heinrich institue ce qu'il appelle un « premier âge classique, » et cet âge comprend, à son sens, les divers cycles de poésie que le moyen âge de l'Allemagne a enfantés : cycle héroïque avec les poèmes sur le héros Sigurd et sur les Niebelungen, cycle chevaleresque avec les poèmes concernant Charlemagne et la Table-Ronde. Légendes pieuses, poésie mystique, premiers jets de satire morale, viennent s'y ajouter pour faire de ce premier âge une époque déjà originale. — L'auteur dut rencontrer ici pour la première fois une difficulté nouvelle, difficulté plus grande pour un Français que pour tout autre quand il s'agit d'interpréter le génie allemand. D'où vient le mépris aveugle des Allemands d'aujourd'hui pour la littérature française? Comment M. Mommsen par exemple déclare-t-il que les races anglo-saxonnes et germaniques connaissent seules la poésie, et que c'est tout au plus depuis Alfred de Musset et Lamartine que la France la soupçonne? Il faut bien qu'il y ait ici un malentendu. Il est clair que les Allemands qui parlent ainsi n'accordent le nom de poésie qu'à une inspiration tout intime et, comme ils disent, toute subjective. Peut-être est-il juste de reconnaître que le génie allemand, dès les premiers temps du moyen âge, se montre aisément capable de cette sorte d'inspiration. Ainsi s'expliquerait l'absence de goût qu'on y remarque; l'expression poétique n'est pas pour lui une création extérieure qu'il juge à distance et au point de vue plastique, ce serait plutôt une manifestation naïve, tout individuelle

et comme inconsciente. Ainsi se comprendrait aussi une autre difficulté qui doit s'offrir à l'historien de la littérature allemande. On a pu croire qu'on écrivait l'histoire de la littérature française en donnant une série d'études critiques sur chacun de nos plus beaux génies; une pareille méthode, toujours incomplète, le serait surtout, si on prétendait l'appliquer à l'histoire des lettres allemandes. Surtout au moyen âge, le mouvement des esprits s'est produit au-délà du Rhin sous la forme d'une féconde efflorescence, et, jusque dans les temps les plus modernes, chaque poète n'y a compté qu'à la condition de se faire l'interprète direct du sentiment populaire et universel.

Le XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe furent pour la littérature allemande une triste époque d'asservissement à l'imitation étrangère; M. Heinrich fait sagement de ne pas y consacrer un long examen. Il réserve avec beaucoup de raison toute son attentive étude pour les hommes qui mirent un terme à cette période d'inertie. Son second volume s'ouvre avec Klopstock et Lessing. Ce furent eux qui suscitèrent l'esprit public, et donnèrent le branle au puissant mouvement qui depuis ne s'est pas interrompu. Klopstock, avec son inspiration religieuse, se chargea de ramener les âmes vers les hautes pensées et de ranimer chez ses compatriotes le goût des grandes choses. Il prétendit réveiller dans sa *Messiade* le respect d'un christianisme austère et élevé. En même temps il s'efforçait, dans ses poésies, de glorifier le héros de l'antique Germanie, Hermann, afin de retremper dans ces souvenirs les vertus qu'il croyait essentiellement allemandes, l'enthousiasme, la loyauté, la simplicité religieuse et le dévoûment à la patrie. Lessing, lui, avait un autre rôle. Avec sa vive et alerte intelligence, il travaillait à aiguiser les esprits en les armant de la critique, de l'érudition, de la philosophie. Inutile de dire que M. Heinrich consacre à ces deux noms plusieurs importans chapitres. Sa tâche est là simplifiée par la grandeur des œuvres qu'il doit faire connaître. La seule analyse de ces œuvres, faite avec talent et esprit, comme la sait faire notre auteur, devient ici le nécessaire. Wieland paraît ensuite, qui, après avoir donné à l'Allemagne beaucoup d'espérances, ne tient pas assurément toutes celles qu'avaient fait concevoir les deux maîtres du mouvement nouveau. On l'a comparé bien maladroitement à Voltaire, dont l'influence a été tout autrement énergique et vive. M. Heinrich propose à son tour de le comparer à Sainte-Beuve; mais, au milieu des témoignages qu'il invoque pour légitimer sa propre comparaison, le lecteur non convaincu trouvera impartialement mêlés bien des argumens contre cette comparaison même. Ce second volume de M. Heinrich se termine par une ample étude sur Schiller et Goethe, qui, à l'exemple de Kant et Herder, avaient repris l'héritage de Klopstock et Lessing, et lancé désormais l'esprit allemand dans les voies où il a marché depuis. A. G.

C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-ONZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1871

Livraison du 1er Janvier.

La Guerre d'envahissement. — Louvois et M. de Bismarck, par M. FUSTEL DE COULANGES. 5

Paris politique et municipal, la commune et la municipalité de la capitale, par M. Augustin COCHIN, de l'Institut de France. 31

Souvenirs et impressions de la guerre de 1870. — Le champ de bataille de Sedan, par M. Jules CLARETIE. 48

L'Enseignement du dessin en France en 1871, par M. Henri DELABORDE, de l'Académie des Beaux-Arts. 7

L'Invasion prussienne en 1792 et en 1870. — Goethe et les Allemands d'aujourd'hui, par M. A. MÉZIÈRES. 92

L'Alimentation d'une grande ville assiégée, par M. G. de MOLINARI. . . . 112

La Marine française au siége de Paris et a la mer, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 124

Le centenaire de Hegel en 1870, par M. Émile BEAUSSIRE. 145

Poésies de guerre, par M. Albert DELPIT. 162

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 167

Lettre sur la situation, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 180

Livraison du 15 Janvier.

L'Artillerie française avant et depuis la guerre, par M. le général SUSANE. 193

Les Budgets du second empire et le régime financier de la France, par M. L. BOUCHARD. 212

L'Idée de la patrie, ses défaillances et son réveil, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 243
Goethe au siége de Mayence, par M. A. MÉZIÈRES. 267
L'Hippophagie du siége et l'agriculture, par M. J.-H. MAGNE. 284
La Finlande et le Kalevala, chants et traditions populaires des Finnois, par M. A. GEFFROY. 300
Les Mobilisés aux avant-postes, par M. Albert DUMONT. 321
La vie dans les profondeurs de la mer, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 346
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 366
Lettre sur la situation, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 378

Livraison du 1er Février.

Les ambitions et les revendications du pangermanisme, d'après une publication récente de Berlin, par M. H. GAIDOZ. 385
L'Éloquence politique et judiciaire a Athènes. — Antiphon, le premier rhéteur athénien, par M. George PERROT. 406
Le Droit des gens et la guerre de la Prusse, par M. Charles GIRAUD, de l'Institut de France. 436
Le canon Krupp et le bombardement de Paris, par un Officier de secteur. . 454
La Garde mobile, par M. Louis ÉTIENNE. 469
Les Haines nationales. — La France et l'Allemagne, par M. É. BEAUSSIRE. 491
La Justice française pendant le siége, par M. Jules LE BERQUIER. 513
La Résistance dans le département de la Moselle. — Bitche et Longwy, par M. A. MÉZIERES. 525
Varnhagen de Ense et le parti piétiste, par M. Athanase COQUEREL. . . 538
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 551
Lettre sur la situation, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 565

Livraison du 15 Février.

Les guerres des Français et des Allemands, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 577
Études d'économie rurale. — L'Agriculture française après la guerre, par M. Eugène LIÉBERT. 598
Un Publiciste de Philippe le Bel, première partie, par M. Ernest RENAN, de l'Institut de France. 620
Histoire naturelle de l'homme. — La race prussienne, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 647
Etude historique sur l'organisation de la justice dans l'antiquité et les temps modernes. — I. — La justice démocratique a Athènes et la justice aristocratique a Rome, par M. Fustel de COULANGES. 670
La reine Louise de Prusse, par M. Augustin COCHIN, de l'Institut de France. 689
Les Mésaventures d'un peuple heureux, première partie, par M. H. BLERZY. 706
Les récentes Explorations des naturalistes en Chine, première partie, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 718
Les approvisionnemens de Paris a la fin du siége, par M. G. de MOLINARI. 738
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 749

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.91

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY